
Cres-
cat Sci
entia
Vita
Exco-
latur

LETTRES

DE M. OLIER

FONDATEUR DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

NOUVELLE ÉDITION

REVUE SUR LES AUTOGRAPHES, CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

ACCOMPAGNÉE DE NOTES BIOGRAPHIQUES

ET PRÉCÉDÉE D'UN ABRÉGÉ DE LA VIE DE M. OLIER

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

RUE BONAPARTE, 90

—

1885

LETTRES

DE M. OLIER

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT. — MESNIL (EURE).



Impr.ie de P. Dien, 32, r. Hautefeuille, Paris.

J. J. OLIER,

Fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice,

Né à Paris le 20 Septembre 1608, mort le 2 Avril 1657.

LETTRES
DE M. OLIER

FONDATEUR DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

NOUVELLE ÉDITION

REVUE SUR LES AUTOGRAPHES, CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

ACCOMPAGNÉE DE NOTES BIOGRAPHIQUES

ET PRÉCÉDÉE D'UN ABRÉGÉ DE LA VIE DE M. OLIER

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

90, RUE BONAPARTE, 90

1885



Impr.ie de P. Dieu, 32, r. Hautefeuille, Paris.

J. J. OLIER,

Fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice,

Né à Paris le 20 Septembre 1608, mort le 2 Avril 1657.

LETTRES
DE M. OLIER

FONDATEUR DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

NOUVELLE ÉDITION

REVUE SUR LES AUTOGRAPHES, CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

ACCOMPAGNÉE DE NOTES BIOGRAPHIQUES

ET PRÉCÉDÉE D'UN ABRÉGÉ DE LA VIE DE M. OLIER

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

90, RUE BONAPARTE, 90

1885

LA VIE

DE M. J.-J. OLIER

PRÊTRE-CURÉ DU FAUBOURG DE SAINT-GERMAIN, A PARIS

INSTITUTEUR, FONDATEUR ET PREMIER SUPÉRIEUR
DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

COMPOSÉE

PAR M. LESCHASSIER
QUATRIÈME SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

ET PUBLIÉE EN 1687 PAR LE P. GIRY

Suscitabo mihi sacerdotem fidelem, qui juxta cor meum et animam meam faciet, et ædificabo ei domum fidelem, et ambulabit coram Christo meo cunctis diebus.

(I *Reg.*, II, 35.)

LA VIE

DE M. J.-J. OLIER

PRÊTRE-CURÉ DU FAUBOURG DE SAINT-GERMAIN, A PARIS

INSTITUTEUR, FONDATEUR ET PREMIER SUPÉRIEUR
DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

COMPOSÉE

PAR M. LESCHASSIER
QUATRIÈME SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

ET PUBLIÉE EN 1687 PAR LE P. GIRY

Suscitabo mihi sacerdotem fidelem, qui juxta cor meum et animam meam faciet, et ædificabo ei domum fidelem, et ambulabit coram Christo meo cunctis diebus.

(I *Reg.*, II, 35.)

AVERTISSEMENT

SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION.

Lorsque M. Tronson, en 1672, publia les lettres spirituelles de M. Olier, il ne fit pas entrer dans son recueil toutes celles dont il possédait les autographes, et même il donna rarement en entier celles qu'il jugea à propos d'y placer. Le but de sa publication étant uniquement, ainsi qu'il le disait dans la préface, *de donner un abrégé des dispositions et des maximes de M. Olier*, tout fut subordonné à ce but.

C'est ce qui porta le pieux éditeur à unir ensemble des lettres, ou parties de lettres, écrites en différents temps, et quelquefois à des personnes différentes, mais qui avaient de l'analogie et, par leur réunion, pouvaient former un enseignement plus complet, sur certains points de la vie spirituelle.

De plus, comme la date encore récente de ces lettres aurait pu faire découvrir les personnes à qui M. Olier écrivait ou dont il parlait, M. Tronson, pour éviter cet inconvénient, eut soin de supprimer les adresses, les détails d'affaires et tout ce qui n'allait pas directement à l'édification du lecteur. Grâce à ces précautions, il réussit à leur donner, si l'on peut parler ainsi, ce caractère impersonnel qu'elles ont conservé jusqu'à ce jour.

Les inconvénients que craignait l'éditeur de 1672 n'existant pas aujourd'hui, il a semblé que la publication intégrale des lettres de M. Olier ne serait pas sans utilité pour l'édification du clergé et des personnes pieuses, peut-être même, en quelques points, pour l'intérêt de l'histoire.

C'est ce qui nous a porté à entreprendre cette nouvelle édition, pour laquelle nous avons eu recours aux autographes et aux anciennes copies des lettres de M. Olier, que le séminaire de Saint-Sulpice possède et conserve précieusement.

La première édition, que les éditions subséquentes (1) n'ont fait que reproduire, renferme deux cent cinquante lettres. Les autographes nous ont permis d'en porter le nombre à quatre cent trente-trois, et de rétablir, en outre, le texte primitif de plusieurs de celles que M. Tronson n'avait publiées qu'incomplètement.

A ces premières améliorations, dont l'importance n'échappera à personne, s'en joignent quelques autres qui étaient vivement désirées aussi par un grand nombre de lecteurs.

1° On trouve dans cette nouvelle édition, pour le plus grand nombre des lettres, le nom des personnes à qui elles furent écrites, et la date, au moins approximative, de leur envoi.

2° Par des notes placées au bas des pages, on s'est efforcé de jeter du jour sur les passages difficiles à comprendre, et pour cela on a indiqué ordinairement les circonstances dans lesquelles M. Olier écrivait, les faits particuliers qui donnèrent lieu à sa lettre et ceux dont il eut occasion de parler.

On n'a pas omis non plus, toutes les fois qu'on l'a pu et que cela a paru utile, de donner des détails biographiques sur les personnes à qui les lettres sont adressées, ou dont il est fait mention.

Cependant, il n'a pas semblé à propos d'étendre les

(1) Il a été donné dans ce siècle au moins trois éditions des *Lettres spirituelles* de M. Olier. La première, en deux volumes in-12, fut publiée à Paris en 1831, par M. Gaume. Il en parut une deuxième à Nantes en 1851, par les soins de M. Boiteux, prêtre de Saint-Sulpice. Elle forme 2 volumes in-32. MM. Poussielgue frères l'ont reproduite et l'ont fait entrer dans leur collection des opuscules de M. Olier.

notes explicatives aux locutions et constructions de phrase qui ne sont plus usitées aujourd'hui : c'eût été beaucoup trop les multiplier. On rencontre les mêmes irrégularités apparentes dans tous les écrivains de ce temps, ce qui n'empêche pas qu'on ne les lise avec intérêt.

Il est vrai que M. Tronson jugea convenable, dans la première publication des lettres de M. Olier, d'en faire disparaître les mots vieillis et les tournures surannées : en cela il se conformait au goût de son temps; mais aujourd'hui que l'attention se porte vers l'étude de notre langue, à ses différentes époques, on nous pardonnerait difficilement d'avoir rajeuni le style de M. Olier, et préféré aux autographes le texte plus ou moins remanié des lettres imprimées.

Mais autant il a paru convenable de respecter le style de l'auteur, autant il a semblé superflu et même préjudiciable d'en conserver l'orthographe. A l'exemple du récent éditeur des Lettres de saint Vincent de Paul, nous avons donc employé l'orthographe moderne, qui facilitera toujours la lecture, et quelquefois aussi l'intelligence de ces lettres.

On a cru enfin qu'il serait agréable aux lecteurs qui ne possédaient pas la *Vie* de M. Olier, d'en trouver un abrégé en tête des lettres, et la préférence a été donnée à celui que rédigea M. Leschassier, quatrième supérieur du séminaire de Saint-Sulpice et que le P. Giry, provincial des Minimes, fit entrer dans la *Vie des saints*. Nous le reproduisons textuellement en mettant en note quelques observations qu'il a paru à propos de faire.

Pour faciliter les recherches, nous donnons à la fin du second volume une table générale renfermant, par ordre alphabétique, le nom de toutes les personnes mentionnées dans l'ouvrage et l'indication des principaux sujets de spiritualité qui y sont traités.

Quant au fond de la doctrine spirituelle contenue dans les lettres de M. Olier, la préface de l'édition de 1675,

qui est reproduite ici et que l'on doit à M. Tronson, mettra d'avance le lecteur en état d'en apprécier le mérite. Il y verra le jugement qu'en portait cet homme si judicieux et si versé dans les matières de spiritualité, cet homme dont Bossuet et Fénelon prenaient volontiers les conseils et qui, dans les conférences d'Issy *sur les états d'oraison*, eut une part importante à la rédaction des trente-quatre articles qui y furent arrêtés et signés.

Et toutefois, à l'approbation d'un juge si compétent et que corroborerait au besoin celle du docteur Grandin, qui, en qualité de censeur, examina les *Lettres spirituelles* avant leur impression, se joint l'approbation de Bossuet lui-même. Dans l'un de ses principaux écrits sur le quiétisme, après avoir invoqué le témoignage des auteurs mystiques les plus autorisés, sainte Térèse, saint Jean de la Croix, saint François de Sales, Gerson, etc., il ne fait pas difficulté, sur un des points les plus élevés de la vie spirituelle, la suspension des puissances de l'âme dans l'oraison, d'apporter l'autorité de M. Olier, et, après en avoir fait le plus bel éloge (1), de citer jusqu'à six passages de ses lettres sur ce sujet (2).

Ailleurs, cet homme si en garde contre toute mysticité de mauvais aloi, range M. Olier parmi les bons auteurs spirituels et dit à la sœur Cornuau « qu'elle n'avait qu'à suivre en confiance l'attrait qu'elle éprouvait pour la lecture de ses écrits (3) ».

De telles autorités sont plus que suffisantes pour dissiper toute crainte au sujet de la doctrine contenue dans ces lettres et faire lire avec respect les passages où M. Olier, parlant à des âmes très élevées, a dû employer un lan-

(1) Audi virum præstantissimum ac sanctitatis odore florentem Olerium. (*Mystici in tuto*, cap. XXX, n° 99.)

(2) Ces passages sont tirés des lettres CXVIII[e], CXXIII[e] et CLVII de la première édition, qui sont la CCCLVI[e], la CCCLVII[e] et la CXVIII[e] de la nouvelle.

(3) *Lettres de piété et de direction*, lettre XCVIII[e], à la sœur Cornuau.

gage qu'ont de la peine à comprendre ceux qui ne sont pas encore arrivés à ces états.

Il ne faut pas non plus lire avec défiance, ou une sorte de défaveur, les nombreuses lettres que le serviteur de Dieu adressa à M[me] Anne Campet de Saujon, sa paroissienne et l'une de ses filles spirituelles les plus estimées et les plus soigneusement cultivées. Quoique, par un changement déplorable et bien surprenant, cette dame ait démenti, après la mort de M. Olier, les belles espérances que sa vertu et ses progrès dans la perfection avaient fait concevoir à ce sage directeur, les lettres, les conseils et les encouragements qu'il lui adressa, n'ont pas cessé pour cela d'être très propres à instruire, édifier et consoler; de même que les lettres écrites par saint François de Sales et sainte Chantal, à la mère Angélique Arnaud, dans le temps de la première ferveur de cette religieuse, n'ont rien perdu de leur parfum, quoique cette trop célèbre abbesse soit devenue, plus tard, janséniste obstinée et le plus ferme appui de Port-Royal.

PRÉFACE

DE L'ÉDITION DE 1672, PAR M. TRONSON.

L'accueil favorable que tout le monde a fait aux premiers livres de feu M. l'abbé Olier d'heureuse mémoire, et les désirs pressants qu'un chacun témoigne de voir ce qui reste à mettre au jour des ouvrages de ce grand homme, m'ont persuadé de ne pas refuser plus longtemps au public une satisfaction si légitime; et, en attendant que l'on mette en lumière ce qu'il a écrit sur différents sujets, de ramasser plusieurs de ses lettres spirituelles, dans lesquelles on trouverait un abrégé de ses dispositions et de ses maximes.

Ceux qui ont été assez heureux pour converser familièrement avec cet homme de Dieu, pendant qu'il était sur la terre, seront bien aises de voir dans ce petit recueil, une partie des saintes vérités qu'ils lui ont entendu débiter autrefois, avec tant de grâce et d'onction; et ceux qui n'ont jamais eu le bonheur de le voir, auront au moins la consolation de l'entendre ici parler sur toutes sortes de matières, et d'y contempler un portrait fidèle de la beauté de son esprit et de ses éminentes vertus.

En effet, on peut dire que, sans y penser, il s'est dé-

peint lui-même en cet ouvrage avec tout l'éclat et le succès qu'on eût pu désirer, et que la charité qu'il avait pour le prochain ayant trahi les sentiments de son humilité, nous a laissé dans ses lettres une vive expression de son intérieur, et des perfections qu'il y tenait cachées; en sorte qu'on peut justement lui appliquer ce que Godefroy, religieux de Clairvaux, dans la Vie qu'il a faite de saint Bernard, a dit à l'avantage de ce grand saint, que l'on voyait dans ses écrits, et son portrait et sa couronne; puisqu'on y trouvait et la matière de son panégyrique, et l'image achevée de ses vertus. *Ita suam videtur expressisse imaginem, et exhibuisse speculum quoddam sui, ut illud Ambrosianum merito illi videatur aptari : laude sua ipse se sonet, et laureatus spiritus scriptis coronetur suis* (1).

Je puis dire le même de l'auteur de ces lettres. Quand il n'aurait pas fait d'autres ouvrages, elles seules seraient capables de faire très avantageusement son éloge, et de nous mettre devant les yeux un tableau parfait de ces belles qualités de la nature et de la grâce, qui lui ont attiré l'estime de tout le monde.

Car, sans parler de l'éminence de son génie, et de cette beauté d'esprit naturelle qui lui a fait traiter si délicatement et si à fond les matières les plus sublimes, l'éclat de ses rares vertus paraît d'une manière si noble et si élevée dans chaque page de ce volume, qu'on peut

(1) Cap. VII.

assurer sans crainte, que lui seul était capable de nous les exprimer avec toute la grâce et la beauté qu'elles méritent; et qu'il est en cela semblable au soleil, à qui il ne faut point d'autres traits pour se représenter que ses rayons, et qui ne peut jamais être mieux dépeint que par sa lumière.

C'est assurément le jugement qu'en formeront toutes les personnes non passionnées, qui s'appliqueront à la lecture de ces lettres avec le même esprit avec lequel elles ont été écrites. Je ne doute point qu'en y voyant tant de merveilles, et y découvrant tant de trésors, elles n'aient pour l'auteur une estime et une vénération toute particulière, et qu'elles ne jugent avantageusement des richesses et de la fécondité de la source, par de si beaux et de si nobles écoulements.

C'est une chose tout à fait rare, au sentiment de saint Bernard (1), qu'un homme ignore sa vertu quand elle est connue de tout le monde; qu'il fasse de grandes actions, et qu'il soit très petit devant ses yeux; qu'il soit regardé comme une personne admirable, et qu'il se traite comme le plus misérable de tous les hommes; et que, se voyant tout plein des dons de Dieu et de l'estime du monde, il soit néanmoins si fidèle que de ne recevoir aucune vaine complaisance pour toutes les louanges qu'on lui donne, et que de renvoyer au ciel la gloire de tous ses biens.

(1) Serm. 13, in cantic.

Ce sentiment, si peu commun parmi les hommes, a été la disposition ordinaire de M. Olier; et bien qu'il ne pût pas ignorer les bénédictions très abondantes que Dieu versait sur ses travaux; bien qu'il se vît favorisé de plusieurs grâces extraordinaires et qu'il possédât les vertus dans un degré très sublime, il n'y avait rien néanmoins de plus humble que lui; et on verra partout en ses écrits qu'il se regardait comme le plus inutile, le plus infidèle, et le plus grand pécheur qui fût au monde.

Sa charité n'a pas été moindre que son humilité. Elle lui faisait chercher continuellement de nouveaux moyens et de nouvelles inventions pour procurer partout le bien des âmes et l'avancement de la gloire du Fils de Dieu : et comme tout ce qu'il faisait n'était pas capable de satisfaire à l'ardeur de son zèle et de remplir toute l'étendue de ses désirs, elle l'a porté plusieurs fois à s'offrir pour aller prêcher la foi jusques à la Chine et jusques au Tonquin; ce qu'il aurait exécuté, sans doute, s'il n'avait été retenu par l'autorité de ceux qui avaient charge de sa conduite. La France était trop petite pour cet homme apostolique; sa charité s'étendait jusqu'au bout du monde, et jusqu'aux dernières extrémités de l'univers, et renfermait dans son sein non seulement quelques villes et quelques provinces particulières, mais aussi tous les royaumes et toutes les nations de la terre. De sorte qu'on pouvait dire de cet admirable serviteur de Dieu, ce que saint

Chrysostome a dit du grand Apôtre, que son cœur était comme le cœur de tout le monde : *Si quis totius orbis cor dixerit, certe non erraverit* (1).

Comme la charité, qui est l'achèvement et le comble de la plus haute sainteté, ne va jamais seule, et qu'elle porte toujours avec elle les richesses et les trésors de Dieu, il n'y aura pas lieu de s'étonner si M. Olier ayant été si excellent en la pratique de cette vertu, a possédé ensuite toutes les autres en une manière très sublime, et s'il nous en a découvert les beautés dans tout le corps de cet ouvrage avec tant d'éclat et de lumière.

On y verra un homme qui fait ce qu'il dit; qui enseigne la patience dans les adversités et dans les maladies, et qui n'a point d'autre joie sur la terre ni d'autres délices que d'y souffrir; qui conseille à tous ceux qui s'adressent à lui la pratique de l'oraison, et qui en est si amoureux que d'y passer souvent les nuits entières, après avoir travaillé tout le jour pour le bien de son peuple; qui ne parle que de détachement, que de séparation, que de mépris qu'on doit avoir pour le monde, et qui ne pouvait l'envisager qu'avec horreur, foulant aux pieds, avec une générosité non pareille, l'éclat et les richesses des dignités les plus recherchées qui lui ont été offertes plusieurs fois.

On admirera son zèle incomparable pour la sancti-

(1) Hom. 32, in cap. XVI Epist. ad Rom.

fication des chrétiens, pour la perfection des âmes religieuses, pour la réforme du clergé; et sa prudence extraordinaire pour discerner les voies de Notre-Seigneur sur les personnes dont il avait la direction, et pour régler sa conduite selon les différentes impressions de grâce, que le Saint-Esprit lui faisait remarquer en elles.

On s'étonnera de l'adresse merveilleuse qu'il avait à réunir les esprits les plus divisés, et de ce courage invincible qui le rendait ferme comme un rocher pour soutenir les persécutions qui lui étaient si souvent suscitées, pendant que sa douceur charmante lui faisait gagner les cœurs de tout le monde : *Percutientibus adamas efficitur; dissidentibus magnes* (1).

On trouvera enfin dans ce grand serviteur de Dieu l'image d'un homme achevé, qui, renfermant en soi la grâce de toutes les conditions, nous a fait voir en sa seule personne un chrétien consommé, un ecclésiastique parfait, un directeur fidèle, un saint pasteur ; en un mot, une vive représentation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et une illustre copie de ses plus éclatantes vertus.

(1) Greg. Naz., orat. 21.

TABLE DES CHAPITRES

DE LA VIE DE M. OLIER.

PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

FIN DE LA TABLE.

LA VIE

DE

M. JEAN-JACQUES OLIER.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

SA NAISSANCE ET SA PREMIÈRE ÉDUCATION.

M. Olier naquit à Paris le vingtième du mois de septembre, l'an 1608, et fut le second (1) de trois enfants mâles dont la divine bonté bénit le mariage de M. Olier, maître des requêtes, et de dame Marie Dolu, son épouse. S'il eut l'avantage de naître dans une maison illustre et alliée aux premières familles de la robe, il fut beaucoup plus redevable à la Providence de lui avoir donné des parents aussi considérables par leur vertu, que par le rang qu'ils tenaient dans le monde : car monsieur son père avait solidement la crainte de Dieu, et une singulière dévotion envers la très sainte Vierge.

(1) M. Olier eut au moins deux frères plus âgés que lui : François, qui laissa postérité, et René, qui mourut jeune. Tous les trois reçurent à Lyon la bénédiction de saint François de Sales. (*Vie de M. Olier*, t. I, l. I, n. 8.)

Madame sa mère prenait grand soin d'élever chrétiennement ses enfants, et désirait que Notre-Seigneur fût honoré et servi dans sa maison. Cet enfant de grâce fut baptisé à la paroisse de Saint-Paul, où il reçut deux noms, *Jean* et *Jacques* : il fut porté peu de temps après au faubourg Saint-Germain pour y être nourri ; Dieu voulant qu'il passât les premières années de sa vie où il la devait finir, et que la paroisse de Saint-Sulpice, au bien de laquelle il devait consacrer ses plus grands travaux, fût le lieu de sa première éducation, pour lequel on retient d'ordinaire une affection secrète et particulière.

On remarqua dans ses premières années que ses cris ne pouvaient être apaisés par les caresses et les petits amusements qui plaisent ordinairement aux autres enfants : le meilleur moyen pour arrêter ses larmes, et pour le mettre en repos, était de le porter à l'église de la paroisse : sitôt qu'il y entrait, on le voyait tranquille et parfaitement paisible. On a observé encore, comme un autre présage de ce qu'il devait être un jour, que les premiers rayons de la grâce lui donnèrent dès sa jeunesse une haute idée du sacerdoce, et de l'excellence du sacrifice de nos autels. Dès l'âge de sept ans il souffrait une peine extrême lorsqu'il voyait un prêtre qui, célébrant la sainte messe, se détournait tant soit peu de cette divine action, même pour des choses qui paraissaient d'ailleurs nécessaires. Il croyait que le prêtre, étant revêtu des habits sacerdotaux, devait être si appliqué à cet auguste mystère et tellement absorbé en Dieu, qu'il ne se ressentît en aucune manière des faiblesses humaines.

CHAPITRE II.

SES ÉTUDES.

Étant mis au collège, il fit de très grands progrès dans les études, selon le témoignage de tous ses maîtres. Il avait l'esprit vif et la mémoire heureuse, mais il ne s'appuyait pas tant ni sur l'un ni sur l'autre, qu'il n'eût recours à toute heure à la lumière du ciel : il la demandait par l'intercession de la mère de Dieu, qu'il invoquait dans tous ses besoins et avant toutes ses actions; récitant en son honneur la salutation angélique avec une ferveur extraordinaire et une parfaite confiance.

Il ne faisait que commencer ses études lorsqu'il fut destiné par ses parents à l'Église, et pourvu d'un bénéfice; mais dans la suite, son naturel actif et tout de feu fit douter s'il était propre à l'état ecclésiastique, dont toutes les fonctions demandent beaucoup de gravité et une grande modestie. Peut-être même qu'on lui eût fait changer de condition si saint François de Sales, qui se trouva à Lyon en l'année 1622, lorsque le père de M. Olier y était intendant de justice, n'eût été consulté par madame sa mère : mais ce grand prélat ayant imploré la lumière du Saint-Esprit par d'instantes prières, répondit à Mme Olier qu'elle changeât sa crainte en action de grâces, parce que Dieu avait choisi cet enfant pour sa gloire et pour le bien de son Église. Ce saint évêque le prit dès lors en affection, il le demanda à messieurs ses parents et il désira de l'avoir auprès de lui pour le former aux vertus ecclésiastiques : mais la mort de ce saint, qui arriva in-

continent après, empêcha l'exécution de ce dessein.

Dieu, ayant privé M. Olier d'un si grand avantage, y suppléa par le soin particulier qu'il prit de conserver son âme dans une très grande pureté : car outre les remords continuels dont il affligeait son âme, sitôt qu'il avait commis quelque faute, il permettait encore que son esprit fût rempli de ténèbres et d'obscurité, jusqu'à ce qu'il eût purifié son cœur par le sacrement de pénitence. Ainsi il était comme impossible à ce jeune homme de se familiariser avec le vice, et d'en contracter aucune habitude.

Mais si la justice de Dieu était exacte à punir ses fautes d'une manière si sensible, elle ne l'était pas moins à récompenser libéralement ses vertus. Il serait aisé d'en produire plusieurs exemples remarquables, mais il suffira dans cet abrégé d'en rapporter un seul : on y reconnaîtra d'une part la protection singulière que Dieu donnait à son serviteur, et de l'autre la rare modestie de ce jeune homme; et on aura sujet d'admirer que, nonobstant son naturel bouillant et son tempérament tout de feu, il ait eu tant de retenue et tant d'amour pour l'honnêteté, qu'il ait choisi d'exposer sa vie plutôt que de faire la moindre chose qui pût choquer cette vertu. Ayant un jour passé un bras de rivière à la nage, et apercevant quelques personnes sur le rivage, ce chaste enfant aima mieux retourner à l'autre bord sans prendre haleine, que de paraître devant le monde dans un état tant soit peu contraire à la pudeur. Mais lorsqu'il fut au milieu du trajet, les forces lui manquèrent; il commença d'enfoncer, et il se serait infailliblement perdu, si la bonté divine, qui voulut reconnaître sa pureté par un secours qui semble miraculeux, ne lui eût fait rencontrer un pieu

caché dans l'eau, sur lequel posant un pied il reprit ses forces, et se sauva de ce danger.

Ses humanités étant achevées, il étudia en philosophie, et soutint à la fin une thèse en latin et en grec. La connaissance qu'il eut de la langue grecque ne fut pas superficielle : il la posséda si bien, qu'elle lui servit depuis extrêmement pour l'étude de l'Écriture et des saints Pères, dans lesquels il puisa des lumières admirables sur les mystères de notre foi et sur la perfection du christianisme. De la philosophie il passa à la théologie; et, après avoir pris les leçons des plus célèbres professeurs de Sorbonne pendant trois années, il fit son acte de tentative, avec tout le succès possible, et prit le degré de bachelier.

CHAPITRE III.

CE QUI LUI ARRIVA APRÈS SES ÉTUDES, SON VOYAGE DE ROME, SA GUÉRISON CORPORELLE A NOTRE-DAME DE LORETTE, ET LA DÉLIVRANCE DE SES PEINES INTÉRIEURES A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Dans ce temps-là messieurs ses parents, qui voulaient le produire dans le monde, ne lui refusèrent rien de ce qui pouvait le mettre en état d'y paraître selon sa qualité. Notre jeune abbé commença alors de fréquenter les compagnies, d'aller à la cour et de s'engager dans les divertissements du siècle. Il était sur le point de se livrer entièrement au monde, d'abuser des talents et des grâces qu'il avait reçus de Dieu, de s'écarter de plus en plus des desseins qu'il avait sur lui; mais la divine bonté le retira de ce danger, lui donnant la pensée

d'aller en Italie. M. Olier n'avait pas seulement en vue d'y satisfaire sa curiosité, comme ont la plupart des jeunes gens, mais il prétendait en s'éloignant de ses amis s'adonner plus librement à l'étude, et principalement à celle de la langue hébraïque. Ce projet ne lui réussit pas : car la Providence demandant encore de lui quelque chose de plus grand et le voulant dans une haute perfection, permit qu'il eût mal aux yeux pendant qu'il était à Rome, et qu'il se vît privé du plaisir de l'étude et en danger de perdre la vue. Dans cette appréhension il eut recours à sa singulière protectrice, et fit vœu d'aller de Rome à Notre-Dame de Lorette.

Il entreprit ce voyage pendant les plus grandes chaleurs de l'été, et il le fit à pied : la fatigue du chemin et les chaleurs de la saison lui donnèrent une fièvre violente dont il ressentit plusieurs accès, mais arrivant à Lorette il fut parfaitement guéri de cette fièvre, et le médecin lui trouva le pouls si tranquille, qu'il avait peine à croire qu'il eût fait ce voyage à pied. Il y fut aussi délivré pour toujours du mal qu'il avait aux yeux. Ce ne furent pas là les seules faveurs que Dieu lui fit en ce lieu; son âme y reçut de si grandes lumières et de si fortes impressions de grâces, qu'il passa toute la nuit en prière et en larmes; et il fut si puissamment attiré au service de Notre-Seigneur dans cette sainte chapelle, qu'il a toujours regardé ce moment comme celui de son entière conversion. Il partit quelque temps après de Lorette, et retourna à Rome à pied, s'occupant dans le chemin des miséricordes infinies de Dieu, et s'entretenant des grandeurs de son aimable bienfaitrice.

La mort de monsieur son père qui arriva peu de

temps après l'obligea de revenir à Paris : il n'y perdit rien de la ferveur qu'il avait conçue à Lorette : elle s'accrut même de telle sorte, que son confesseur lui permit de communier tous les jours. Cette permission lui donna sujet de redoubler ses soins et d'apporter de nouvelles préparations pour s'approcher dignement de cet auguste mystère. Chaque jour il se présentait au tribunal de la pénitence : il faisait de longues prières et de grandes aumônes : il ne couchait que sur une simple paillasse, et il cachait cette mortification si adroitement, qu'il n'y eut que son valet de chambre qui s'en aperçut à la fin : il ajoutait à cette pénitence plusieurs autres austérités. En un mot il ne connaissait rien qu'il crût devoir plaire à son Dieu qu'il n'embrassât avec toute l'ardeur de son cœur.

M. Olier s'avançait ainsi avec joie dans la pratique des vertus, lorsque Notre-Seigneur, qui avait choisi la croix pour le principal instrument de la sanctification de son serviteur, permit qu'il fût travaillé intérieurement de scrupules et de peines : ces inquiétudes étaient de telle nature, que l'industrie de son confesseur ne les pouvait dissiper, quelque soumission qu'il trouvât dans l'esprit de son pénitent; il fallait que celui-là même, qui était la cause de son mal, y apportât le remède. Il le fit aussi, lui donnant la pensée d'aller à Notre-Dame de Chartres : car il semble que toutes les grâces que Dieu lui voulait faire dussent passer par les mains de la très sainte Vierge. M. Olier fit donc ce voyage à pied et durant les rigueurs de l'hiver : mais avec une dévotion si ardente et tant de fruit pour son âme, qu'arrivant à cette église il fut entièrement affranchi des scrupules qui l'avaient tourmenté.

CHAPITRE IV.

SA PRÉPARATION AUX SAINTS ORDRES ET AUX MISSIONS.

Se trouvant en paix, il ne se servit de la liberté intérieure dont il commença de jouir alors, que pour s'avancer à plus grands pas dans la perfection, et pour s'unir plus étroitement à Dieu. Il alla dans ce dessein faire une retraite à Saint-Lazare chez messieurs de la Mission. Ce fut dans cette retraite qu'il se disposa à recevoir le sous-diaconat (1), et qu'ayant appris de ces saints missionnaires les devoirs d'un ecclésiastique, qui étaient pour lors peu connus, même à ceux qui faisaient profession de vertu, il forma tout son extérieur selon les saints canons, et selon la pratique des plus vertueux prêtres de ce temps-là. Il fut associé par M. Vincent, cet homme incomparable, à cette illustre compagnie d'ecclésiastiques qui s'assemblaient tous les mardis à Saint-Lazare, et il conçut dès lors un zèle si ardent pour l'instruction des pauvres et des gens de la campagne, qu'il douta s'il devait demeurer à Paris pour se mettre sur les bancs, ou bien s'il devait suivre les mouvements de son zèle qui le portait à travailler aux missions et à prêcher dans les villages. Il consulta là-dessus des gens habiles, lesquels ayant considéré les grands talents et les fréquents mouvements que Dieu lui donnait pour cet emploi, crurent qu'il devait obéir à la grâce, et lui conseillèrent de préférer le fruit que les peuples pouvaient retirer de ses instructions et des études qu'il avait déjà faites, à la réputation

(1) Il reçut le sous-diaconat le 12 mars 1633, et le diaconat le 26 du même mois.

qu'il pouvait acquérir en s'avançant dans ses degrés.

Cette résolution étant prise il l'exécuta avec tant d'ardeur, qu'avant qu'il eût atteint l'âge requis pour recevoir la prêtrise, il avait fait faire des missions à ses dépens, presque dans tous les lieux où il avait du bien ou d'Église ou de son patrimoine, et encore en plusieurs autres endroits aux environs de Paris. Il n'aidait pas seulement de son bien les ouvriers de la mission, mais il travaillait sous leur conduite, et il faisait assidûment des catéchismes et des prédications avec un zèle qui surpassait ses forces. Il n'en demeurait pas là; car jamais il ne rencontrait un pauvre qu'il ne l'instruisît, et cette pratique ne lui fut pas à cœur seulement dans les premières années de ses ferveurs, mais il l'a toujours continuée depuis, jusqu'à ce qu'il fût paralytique, et alors il priait quelqu'un de sa compagnie de faire cette charité pour lui. Il se détournait même de son chemin pour catéchiser les laboureurs, quoique cette pratique le retardât beaucoup dans ses voyages, et lui fît souffrir des incommodités considérables. Il s'arrêtait encore dans les rues de Paris pour instruire les pauvres qui avaient alors la liberté de mendier : il les menait chez lui, leur faisait l'aumône, leur baisait les pieds et les disposait à faire des confessions générales : jamais il ne put être rebuté par l'indisposition de plusieurs d'entre eux : jamais il ne céda aux railleries et aux injures des gens du monde. Son zèle ne put pas même être ralenti par les reproches de ses parents, qui, tout vertueux qu'ils étaient, ne pouvaient néanmoins goûter une conduite si humiliante et si éloignée de l'usage et des maximes du monde.

CHAPITRE V.

ÉTANT FAIT PRÊTRE, IL QUITTE PARIS POUR FAIRE DES MISSIONS EN AUVERGNE.

La soif qu'il avait du salut des âmes, quelque grande qu'elle fût alors, prit de nouveaux accroissements sitôt qu'il fut élevé au sacerdoce, son directeur l'ayant déterminé à recevoir l'ordre de prêtrise, nonobstant les raisons que son humilité lui fournissait pour s'y opposer.

Il célébra sa première messe le jour de Saint-Jean-Baptiste en l'année 1633 (1), avec une dévotion qui répondait à la sainteté de la vie qu'il avait menée jusqu'alors.

Incontinent après il songea à quitter Paris, pour aller secourir les âmes les plus abandonnées. Il attira à son dessein plusieurs ecclésiastiques de naissance et les engagea d'aller avec lui en Auvergne, où était située son abbaye de Pébrac, pour faire des missions dans les montagnes de cette province. Il se prépara à ce voyage par une retraite qu'il fit encore à Saint-Lazare au mois de mars de l'année 1634, dans laquelle Dieu lui fit connaître d'une manière fort extraordinaire qu'il y avait longtemps qu'une sainte âme priait et pleurait pour lui. Ce témoignage si particulier de la bonté divine fut un nouvel aiguillon pour son zèle. Il quitta tout pour faire connaître un maître si aimable. Il partit incontinent de Paris avec sa compagnie, en laquelle était un des ecclésiastiques de M. Vincent, et

(1) Il avait été ordonné prêtre le 21 mai précédent.

sa charité le pressa si fort qu'il ne voulut pas même s'arrêter encore trois jours dans cette ville pour assister au mariage de mademoiselle sa sœur (1).

Il est difficile d'exprimer quels furent les travaux de ce saint prêtre dans cette mission, et la charité qu'il y exerça : il prêchait tous les jours ; il passait le reste du temps au confessionnal, il assemblait les pauvres, leur donnait à manger, les servait tête nue et se nourrissait de leurs restes.

Après le repas il allait dans les maisons pour faire répéter à ces bonnes gens ce qu'ils avaient appris à l'église, ou pour instruire les malades et gagner par l'excès de sa douceur et de son humilité ceux qui méprisaient la mission, et se rendaient rebelles à la voix de Dieu.

Il passait souvent une partie de la nuit en prière, et il affligeait si rudement sa chair par de sanglantes disciplines, qu'on eut sujet de craindre que la gangrène ne se mît dans les plaies que lui avaient faites ces instruments de pénitence.

Ce fut dans cette mission qu'il connut la mère Agnès de Jésus, religieuse de l'ordre de Saint-Dominique au monastère de Langeac, dont la vie a été aussi remarquable en vertus qu'en prodiges et en grâces extraordinaires. C'était cette sainte religieuse qui priait et qui pleurait pour lui depuis trois ans, et dont les prières et les communications furent si utiles à notre missionnaire, qu'à la fin de cette mission il avait fait de tels progrès dans toutes sortes de vertus, qu'il n'était plus reconnaissable.

(1) C'est pour le mariage de son frère aîné que M. Olier refusa de retarder son départ. Il le dit expressément dans ses Mémoires.

CHAPITRE VI.

IL REVIENT A PARIS, IL MÈNE UNE VIE APOSTOLIQUE. IL REFUSE UN ÉVÊCHÉ.

Après six mois de travail dans cette province, il fut obligé, par les poursuites de ceux qui s'opposaient à la réforme de son abbaye de Pébrac, de revenir à Paris. Y étant arrivé il se défit de son carrosse et de son train qu'on lui avait conseillé de garder : il ne se fût pas même réservé un valet sans l'ordre exprès de son directeur.

Pendant son séjour en cette ville il fut extrêmement pressé par un évêque d'insigne piété et qui était homme de grande oraison de vouloir prendre sa place, et se charger de sa mitre : ce bon prélat y employa même les sollicitations de M. Vincent qui avait beaucoup d'autorité sur l'esprit de M. Olier; mais ce fut sans succès : car notre serviteur de Dieu, qui avait un grand éloignement des dignités et qui ne désirait en ce temps-là même que d'aller en Canada pour y prêcher la foi, fit tant de prières à la très sainte Vierge, qu'enfin l'affaire fut rompue, et ces messieurs, pour lesquels il avait toute la déférence possible, cessèrent leurs poursuites.

CHAPITRE VII.

SA SECONDE MISSION EN AUVERGNE, OÙ IL SOUFFRE DE GRANDES CROIX, SUIVIES DE GRANDES BÉNÉDICTIONS.

Sitôt qu'il eut la liberté du retourner en Auvergne, il se prépara pour une seconde mission qu'il voulait

faire en ce pays-là ; n'ayant point trouvé d'ouverture pour aller prêcher l'Évangile en la nouvelle France. Il fit pour cela l'exercice des dix jours dans une maison de campagne, vers le mois d'avril de l'année 1636. Pendant sa retraite, il reçut des grâces considérables. Notre-Seigneur lui fit connaître qu'il se voulait servir de lui dans la prédication, il le délivra pour cet effet d'une faiblesse de poitrine qui, selon l'avis des médecins, ne lui permettait tout au plus, que de faire quelque petites exhortations familières : et il fut si parfaitement guéri de cette infirmité, que depuis il prêchait deux fois le jour pendant des mois entiers dans les plus grands auditoires.

Cette faveur fut accompagnée d'un autre don : car l'esprit de Dieu se communiquait à lui avec une telle plénitude, que depuis ce temps-là il n'eut presque besoin d'aucune autre préparation pour ses prédications, que de la prière. Il faisait pendant quelque temps oraison devant le très saint Sacrement, et ensuite il disait des choses si touchantes, que les auditeurs fondaient en larmes, qui étaient suivies des fruits d'une véritable pénitence.

Après cette retraite il partit de Paris avec une troupe d'ecclésiastiques de qualité et de grande vertu, qui pendant dix-huit mois firent des missions dans tous les quartiers de l'Auvergne et du Vélay. M. Olier n'y contribua pas moins de sa personne et de ses biens que la première fois, mais avec cette différence qu'il eut pendant tout ce temps-là des croix très pesantes à porter.

Premièrement il fut traversé dans tous ses desseins par quelques usurpateurs du bien de son abbaye, qui, ne pouvant souffrir qu'il leur résistât, soulevaient une infinité de personnes contre lui. D'ailleurs personne

n'osait prendre son parti ni lui donner conseil, voyant qu'il avait à faire à des gens dont le pouvoir était redoutable.

En second lieu il fut travaillé de peines intérieures qui étaient si grandes, que toutes les persécutions du dehors étaient peu de chose en comparaison des angoisses de son âme. Ces peines avaient déjà commencé au sujet d'une infidélité qu'il croyait avoir commise, laissant échapper l'occasion d'aller faire une mission dans les Cévennes. Cette infidélité lui parut si considérable, qu'il ne cessa point pendant l'espace de trois ans de gémir devant Dieu, et de lui demander avec larmes qu'il voulût réparer par sa puissance infinie le tort que ces pauvres âmes souffraient par ses infidélités. Mais Dieu, pour le purifier davantage, ne faisait point paraître qu'il exauçât une prière si assidue et si fervente; il traitait au contraire cette âme affligée avec une extrême rigueur. Il laissait son pauvre serviteur dans des obscurités et des aridités si grandes qu'il semblait que tout fût perdu pour lui. Ainsi pendant tout le temps de cette mission, M. Olier n'avait des consolations et des grâces sensibles que très rarement : il ne servait son Dieu qu'en crainte et sécheresse, et il ne se soutenait que par la pureté de la foi.

Ces croix portées avec une parfaite résignation attirèrent tant de bénédictions sur les travaux de notre missionnaire, qu'il avouait depuis, qu'il n'en avait jamais vu de telles dans toutes les autres missions où il s'est employé : et néanmoins elles étaient toutes communément suivies de tant de fruit, que M. Vincent lui dit un jour : *Je ne sais, Monsieur, comment vous faites, mais la bénédiction vous suit partout où vous allez.*

Il passa dix-huit mois dans ces provinces, pendant lesquels il courut tous les cantons des diocèses de Clermont, de Saint-Flour et du Puy. Le clergé et les peuples prirent une tout autre face, et l'on voyait les chanoines, les prieurs et les curés travailler avec une sainte émulation à instruire les peuples, à entendre les confessions générales des paysans, à donner les exercices spirituels aux prêtres, et à visiter les hôpitaux. Tous faisaient gloire de servir Dieu dans les peuples : il n'y avait personne qui ne fût ravi de voir la modestie et la piété avec laquelle l'office divin était célébré dans les églises depuis le temps de la mission, et l'on conçut dans ces pays tant de vénération pour M. Olier, qu'un chapitre députa en cour pour demander au roi qu'il plût à Sa Majesté de le nommer pour leur évêque (1). Ceux mêmes qui l'avaient persécuté reconnurent leurs fautes et le vinrent saluer lui amenant leurs familles pour recevoir sa bénédiction.

CHAPITRE VIII.

SA MALADIE ET SA GUÉRISON.

Cette mission finie, il fut délivré de toutes ses peines, mais parce que la croix devait être sa force et son appui, Dieu lui envoya aussitôt une violente maladie, que notre saint prêtre regarda comme une précieuse récompense et comme un témoignage assuré que Notre-Seigneur avait agréé ses travaux : il en fut réduit à l'extrémité et en tel état, qu'il ne sentait point

(1) Le chapitre du Puy en Velay, à la mort de Juste de Serres, évêque de cette ville.

les coups de lancettes qu'on enfonçait dans ses épaules. Les assistants remarquèrent alors que, ne donnant d'ailleurs aucunes marques de sentiment ni de connaissance, il répondait pourtant aux saints noms de Jésus et de Marie : ce qui faisait bien voir que ces divines paroles étaient plus pénétrantes que le fer, et et que son âme était plus sensible aux flèches de l'amour sacré, qu'aux douleurs les plus aiguës que les instruments de chirurgie pouvaient causer.

Sa guérison était désespérée quelque soin que prissent deux habiles médecins qui étaient arrivés la veille de sa maladie au lieu où il était. Leurs remèdes n'eurent pas le succès qu'on en pouvait espérer, ils ne firent qu'irriter le mal et faire tomber le malade en apoplexie. Ainsi il ne fut redevable de la santé quelques jours après, qu'au secours d'en haut et au vœu qu'il avait fait dans les premiers jours de son mal, de visiter le tombeau de saint François de Sales.

CHAPITRE IX.

SES OCCUPATIONS A PARIS, SON VOYAGE EN BRETAGNE, LE REFUS D'UN AUTRE ÉVÊCHÉ.

Étant parfaitement guéri il revint à Paris et s'employa comme auparavant à faire des missions à la campagne. Il donnait le temps qu'il passait dans la ville, à l'étude, au secours des pauvres et à l'instruction de plusieurs jeunes écoliers, ayant toujours des jeunes gens auprès de lui pour les former de bonne heure au service de Dieu.

Il se sentit en ce temps-là fort pressé de faire un

voyage en Bretagne, et il s'y détermina en l'absence de son directeur, craignant de manquer aux ordres de son souverain maître. L'événement fit voir que l'esprit de Dieu l'y conduisait pour la réforme d'un monastère de religieuses, où l'esprit du monde s'était tellement établi, qu'il en avait banni toute la régularité et y avait introduit des divisions étranges (1).

Une entreprise si difficile ne pouvait réussir que par un secours extraordinaire du ciel; il fallut que M. Olier travaillât à son ordinaire à l'obtenir par son humilité et par ses souffrances; n'ayant trouvé que des rebuts, et s'étant vu contraint de se mettre à couvert pendant la nuit dans une étable très incommode et pleine d'infection, le lendemain il prêcha avec tant de force et d'onction, qu'il ramena à leur devoir plusieurs de ces pauvres filles, et fit en sorte que quatorze religieuses, de quarante qu'elles étaient, commencèrent à pratiquer l'oraison et à vivre en communauté. Leur exemple ayant ensuite gagné les autres, le bon ordre fut entièrement rétabli dans cette maison; et ces filles vécurent depuis dans une parfaite union, donnant beaucoup d'édification à tous les peuples de ces quartiers.

Son travail fut récompensé d'une autre maladie qui l'arrêta en Bretagne jusqu'au commencement de l'année 1639 et lui donna le loisir d'affermir cette réforme : il retourna ensuite à ses exercices ordinaires et aux missions, pendant une desquelles M. le cardinal de Richelieu lui écrivit que le roi l'avait nommé à la coadjutorerie de l'évêché de Châlons-sur-Marne, et lui en envoya en même temps le brevet. M. Olier reçut cet

(1) Il s'agit du prieuré de la Régrippière, de l'ordre de Fontevrault, à deux lieues de Clisson en Bretagne.

honneur avec beaucoup de reconnaissance, mais il ne put se persuader que Dieu le voulût dans cette haute dignité. Ceux dont il prit conseil, voyant sa grande opposition, ne crurent pas le devoir obliger à agir contre son attrait : ainsi il écrivit à M. le cardinal pour le remercier très humblement de l'honneur qu'il lui avait fait, et pour le prier de faire en sorte que le roi nommât une autre personne pour remplir cette place.

Ce refus étonna tout le monde et donna une extrême peine à ses parents, qui ne pouvaient goûter une conduite si extraordinaire et si opposée aux inclinations de la nature, mais l'Esprit-Saint, qui voulait que, sans se fixer au service d'un diocèse, il fût utile à plusieurs provinces, le fortifia contre les discours du monde et contre les reproches de sa parenté : et pour récompenser l'humble refus qu'il avait fait de la dignité épiscopale, la Providence lui donna moyen de laisser plusieurs successeurs de son sacerdoce. Voici comme la chose s'accomplit.

CHAPITRE X.

PROJET DU SÉMINAIRE.

Le R. P. de Condren, qui était pour lors général de la congrégation de l'Oratoire, et qui n'était pas moins zélé pour le bien universel de l'Église, que pour l'accroissement de la perfection de sa compagnie, désirait depuis longtemps une communauté qui eût pour but principal de former les ecclésiastiques, et de les aider à se disposer aux saints ordres et aux fonctions sacerdotales. Cet homme éclairé voyait qu'à la vérité les

missions étaient un moyen admirable pour retirer les peuples de l'ignorance et du vice; mais il comprenait aussi qu'il était absolument nécessaire que le bien commencé dans les missions fût ensuite soutenu par de saints pasteurs et par de bons prêtres, afin qu'il ne se dissipât point, mais qu'il fût stable et permanent, suivant les paroles de Notre-Seigneur à ses disciples : *Posui vos ut eatis, et fructum afferatis, et fructus vester maneat. Je vous ai établis afin que vous alliez et que vous rapportiez du fruit et que votre fruit demeure.*

Il communiqua un jour son désir et ses vues à plusieurs ecclésiastiques de grand mérite qu'il avait sous sa direction, du nombre desquels était M. Olier, et les exhorta à s'unir ensemble pour former un séminaire, selon les ouvertures que la Providence leur en présenterait : car Dieu n'avait point manifesté au P. de Condren le temps auquel cette œuvre devait être commencée ni de quelle manière elle devait être accomplie.

Cette proposition fut goûtée de tous ces bons prêtres : ils s'unirent ensemble pour ce dessein, et un d'entre eux qui était fort capable et fort pieux fut choisi pour être le supérieur; mais la Providence divine, dont les voies sont infiniment élevées au-dessus de celles des hommes, en avait choisi un autre : elle voulait mettre pour la pierre fondamentale de cet édifice une personne qui, outre la sagesse humaine, la science acquise et les talents de la nature, eût une lumière de grâce, une science céleste et des dons extraordinaires : c'était M. Olier que Dieu destinait à cette grande entreprise. Mais afin que l'homme y eût moins de part, et que l'ouvrage fût attribué à la grâce toute seule, il le tint pendant les deux années qui précédèrent immédiatement l'établissement du séminaire dans un état de

souffrance et d'abjection si grande, que celui qui devait être, incontinent après, le chef des autres, semblait être pendant ce temps-là le rebut et la balayure du monde.

CHAPITRE XI.

LES PEINES INTÉRIEURES DE M. OLIER, L'USAGE QU'IL EN FAIT ET LE PROFIT QU'IL EN TIRE.

Pour rendre même cet état d'humiliation plus saint et plus méritoire, il voulut qu'il le désirât comme une grâce, et lui inspira de faire deux demandes qui ne pouvaient être que l'effet d'une vertu héroïque et d'un amour très pur. La première, qu'il plût à sa divine Majesté changer en peines intérieures les traverses qu'il souffrait de la part de ceux qui lui suscitaient des procès. Et la seconde, qu'il voulût lui ôter la réputation qu'il avait, et éloigner de lui les applaudissements qui l'accompagnaient dans tous les emplois.

Cette prière si chrétienne fut exaucée aussitôt, par celui qui en était l'auteur, et qui l'avait formée dans le cœur de M. Olier : car très peu de temps après Notre-Seigneur sembla lui retirer sa lumière et le dépouiller de ses dons : il lui ôta toutes ses vues de la beauté et de la bonté de Dieu qui avaient auparavant donné de si violents assauts à son cœur, qu'il était obligé de se soulager en criant : *O amour! ô amour!* tout cela, dis-je, s'éclipsa et ce saint prêtre n'eut à la place de ses grâces et de ses lumières que des ténèbres épaisses et des vues terribles de la justice d'un Dieu irrité.

Dans tout ce temps il ne recevait de la part de son souverain maître que des mépris et des rebuts : il ne pouvait se considérer lui-même, que comme un réprouvé, et comme le Judas de la compagnie avec laquelle il travaillait. Il ne trouvait aucune consolation parmi les hommes : et quand son directeur l'assurait que ses craintes et ses angoisses étaient des épreuves de Dieu, et des peines qui passeraient, il ne pouvait se le persuader; mais il répondait en versant des torrents de larmes : *Et plût à Dieu que ce ne fussent que des peines, et qu'elles pussent durer toute une éternité! je ne m'en soucierais nullement, pourvu que je ne fusse pas haï de Dieu.*

Tous ses travaux pour le prochain lui paraissaient stériles et dignes de malédiction : l'usage même des talents naturels lui fut souvent ôté pendant ces deux années : et il est arrivé plusieurs fois, qu'au lieu de parler avec la facilité et l'éloquence qui lui étaient ordinaires il se trouvait comme interdit dans la chaire et dans la conversation, tout lui étant ôté de l'esprit et de la mémoire.

A ces souffrances, les hommes ajoutaient leurs persécutions et leurs mépris. On fit mille railleries de lui à la cour sur le refus de la coadjutorerie de Châlons; des personnes éminentes condamnèrent sa conduite, ses amis l'abandonnèrent, et les ecclésiastiques avec qui il travaillait s'imaginèrent qu'il se repentait de son refus, et que l'abattement de son visage venait du regret qu'il avait de se voir éloigné des dignités et des plaisirs d'une vie commode. Comme ils remarquèrent qu'il n'avait pas toujours la même liberté dans ses fonctions, ils l'observaient avec quelque sorte de défiance, et faisaient difficulté de l'employer. Leur peine

contre lui alla même si avant qu'un des plus considérables lui dit plus d'une fois, qu'on n'avait que faire de lui, et qu'il ne devait songer qu'à se cacher dans un trou. Enfin le démon se mettant de la partie, les tentations d'orgueil et de l'amour de soi-même l'affligèrent de telle sorte, qu'il croyait que ses malheureux vices, pour lesquels il avait auparavant une aversion extrême, fussent le principe et comme l'âme de toutes ses actions : ce qui lui causait une étrange affliction.

Voilà l'état où Notre-Seigneur réduisit son serviteur pendant ces deux années. Voici les dispositions avec lesquelles il supporta un si rude martyre.

Durant tout ce temps ce serviteur fidèle ne quitta point l'oraison ni les exercices de piété, ni les travaux de la mission. Il fut toujours parfaitement exact aux plus petites choses : il ne s'offensa jamais des mauvais traitements qu'il recevait du prochain : jamais il ne se lassa des souffrances, jamais il ne se plaignit de la conduite que Dieu gardait sur lui. Il demeura dans une soumission parfaite et il s'abandonna entièrement à ses volontés. Au plus fort de ses souffrances son cœur ne perdit point la paix, et dans le temps de ses plus grandes peines il ne donna point d'autres marques de sa douleur que ces mots qu'il disait quelquefois en soupirant : *Mon Dieu, vous êtes bien changé !*

Tant de fidélité, tant de courage et tant d'amour pendant une si rude épreuve ne pouvaient être que des sources de grâces extraordinaires. Aussi quoiqu'avant ces deux années la vertu de M. Olier eût paru consommée, il faut néanmoins avouer qu'elle devint incomparablement plus pure et plus sublime qu'elle n'avait jamais été. Ce fut alors que Dieu l'ayant élevé à un degré éminent de grâce et de sainteté, la

Providence donna commencement à l'œuvre qu'elle lui voulait confier. La chose se passa de la sorte.

CHAPITRE XII.

COMMENCEMENT DU SÉMINAIRE A VAUGIRARD.

Cette compagnie d'ecclésiastiques avec lesquels le R. P. de Condren avait uni M. Olier pour le dessein que nous avons dit, après avoir continué les missions pendant quelque temps, s'arrêta à Chartres. Ils essayèrent d'y établir un séminaire; mais y ayant demeuré huit mois sans que personne se joignît à eux, ni que l'entreprise eût aucun succès, ils crurent que l'heure de cet établissement n'était pas encore venue, et que Dieu réservait cette œuvre à un autre temps; ainsi ils jugèrent qu'ils devaient recommencer les missions.

Mais dans ce temps-là même qu'ils se disposaient à reprendre leurs premiers emplois, et que plusieurs d'entre eux étaient écartés en différentes provinces pour diverses affaires, la Providence ordonna qu'un de ces bons ecclésiastiques (1) vînt à Paris et que, dans un entretien qu'il eut avec une personne de piété (2), il lui fît le récit du dessein qu'ils avaient eu, et de ce qu'ils avaient inutilement commencé à Chartres.

Cette personne goûtant fort cette œuvre, fut fort affligée de ce qu'elle n'avait pas réussi : et représentant à ce bon prêtre qu'il ne fallait pas abandonner une entreprise qui pouvait être si utile à la gloire de

(1) M. Charles Picoté, du diocèse d'Orléans.

(2) Mme de Villeneuve, fondatrice de l'institut des *Filles de la Croix*.

Dieu et au bien de l'Église, elle ajouta que venant demeurer à Vaugirard proche de Paris, ils pourraient assister aux offices de cette paroisse, et s'occuper dans la maison à instruire les ecclésiastiques qui s'adresseraient à eux. Elle s'offrit même de fournir pendant quelque temps ce qui serait nécessaire pour l'entretien des ecclésiastiques, et enfin elle fit de si grandes instances pour cela, qu'elle obligea ce bon prêtre d'en écrire à ceux de sa compagnie.

Plusieurs d'entre eux ne voulurent point écouter cette proposition. M. Olier s'y opposa lui-même assez longtemps, et on ne put gagner sur lui autre chose, sinon qu'il recommanderait cette affaire à Notre-Seigneur.

Il se retira au commencement du mois de décembre de l'année 1641, à une maison de campagne proche de Paris pour y faire les exercices spirituels et demander la lumière du ciel sur la proposition qu'on lui faisait. Ses prières furent efficaces, car il se trouva sur la fin de sa retraite si encouragé à travailler à cette œuvre, et tellement assuré de la protection et du secours de Dieu qu'il anima plusieurs de ces bons ecclésiastiques à entreprendre l'établissement d'un séminaire. Il fit dans ce même mois une seconde retraite, où Dieu le confirma encore dans ce dessein et le remplit de l'esprit qu'il devait inspirer à la communauté qu'il allait former; et comme il priait pour tous ceux qui avaient commencé le séminaire à Chartres, Notre-Seigneur lui fit connaître qu'il y en avait parmi eux qui n'étaient pas appelés à cet emploi, et dont la Providence voulait se servir ailleurs.

Ceux donc qui n'étaient pas appelés à cette œuvre s'étant retirés d'eux-mêmes, et M. Olier ayant été assuré

par des personnes très éclairées et par de grands serviteurs de Dieu, que c'était sa volonté qu'il établît un séminaire, il vint à Vaugirard et y loua une maison au commencement de l'année 1642.

Dieu donna aussitôt une telle bénédiction à cette entreprise, que, quoique notre saint prêtre fût logé avec les ecclésiastiques qui l'avaient suivi, dans une des plus pauvres maisons de ce village, quoiqu'ils habitassent un logis si petit qu'il fallut pratiquer des chambres dans un vieux colombier, quoiqu'ils manquassent de plusieurs commodités, étant réduits à vivre de ce qu'une personne de piété leur donnait par aumône, tous leurs revenus ayant été consumés aux frais des missions et du séminaire de Chartres, néanmoins dès les premiers mois plusieurs personnes considérables par leur naissance et par leur piété vinrent se ranger auprès d'eux pour se former aux vertus et aux fonctions ecclésiastiques.

Ils étaient tous sous la conduite de M. Olier dont ils écoutaient les instructions avec une docilité non pareille; car alors ses premières lumières lui furent rendues, et Dieu lui en communiqua de plus pures, de plus étendues et de plus efficaces qu'il n'avait fait auparavant. Ils recevaient avec une sainte avidité la nourriture céleste qu'il donnait à leurs âmes, et ils ne laissaient perdre aucune des paroles de vie qui sortaient de sa bouche.

Mais ceux qui avaient été en sa compagnie les deux années précédentes ne pouvaient l'entendre qu'avec admiration. Ils avaient été témoins de l'état où il avait été réduit, lorsque les paroles lui étaient ôtées dans le temps qu'il voulait exhorter les peuples, ou converser avec le prochain, et alors ils l'entendaient

parler de Dieu avec tant de force, expliquer les mystères d'une manière si sublime, et résoudre avec tant de clarté les difficultés qu'on lui proposait, qu'ils étaient dans un étonnement continuel d'un changement si extraordinaire. Ils étaient obligés d'avouer que Dieu parlait par son serviteur, et que celui qui lui avait fermé la bouche, la lui ouvrait pour publier les merveilles de sa loi.

CHAPITRE XIII.

ÉTABLISSEMENT DU SÉMINAIRE A PARIS.

Ils n'avaient pas demeuré quatre mois à Vaugirard, que la divine Providence les en tira pour les établir à Paris : et pour faire paraître que c'était sa sagesse infinie qui faisait cet établissement, il choisit un moyen qui n'était jamais venu en l'esprit à M. Olier, et qui lui donna ouverture pour faire des biens dont jusqu'alors il n'avait aucune pensée.

M. Julien de Fiesque, alors curé de Saint-Sulpice de Paris, étant affligé des désordres de sa paroisse et ennuyé de l'opposition qu'il trouvait dans plusieurs des prêtres qui y étaient habitués, et qui résistaient à tous ses desseins, conçut la pensée de quitter sa cure.

Comme il avait entendu parler du mérite de M. Olier et de la vertu de ses ecclésiastiques, il jeta la vue sur eux pour l'exécution de son dessein : il prit l'occasion d'une procession qui se faisait de Saint-Sulpice à Vaugirard, pour demander à quelqu'un du séminaire, s'il n'y avait personne dans leur compagnie qui voulût se charger de sa cure, et permuter quelque bénéfice

avec le sien. Cette proposition, quoiqu'elle parût avantageuse pour le dessein de M. Olier, ne fut point écoutée d'abord; notre serviteur de Dieu s'éloignant des entreprises qui avaient de l'éclat, et chacun des ecclésiastiques redoutant un si pesant fardeau.

Cependant monsieur le curé de Saint-Sulpice persiste dans sa pensée, il fait de continuelles instances, il emploie des personnes de piété, qui représentent à M. Olier, qu'il ne doit pas négliger une occasion qui lui donne entrée dans une moisson si abondante, enfin il n'omet rien de ce qu'il croit l'y pouvoir engager.

M. Olier étant ainsi sollicité se crut obligé de recommander cette affaire à Notre-Seigneur pour apprendre quelle était sa volonté.

Après beaucoup de prières faites sur ce sujet il se sentit fortifié de la grâce : et considérant combien il y avait à travailler dans cette vaste paroisse pour la gloire de Dieu, il se résolut d'entendre les propositions de M. de Fiesque et d'accepter sa cure.

CHAPITRE XIV.

M. OLIER EST FAIT CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Sa résolution fut combattue par messieurs ses parents, qui ne pouvaient souffrir, qu'ayant refusé des évêchés il se chargeât d'une cure. Plusieurs de ses amis craignant pour sa santé l'en voulurent détourner, lui disant qu'il n'avait pas assez de secours pour desservir une si grande paroisse. Mais ni les uns, ni les autres ne le purent empêcher d'exécuter ce qu'il croyait être la volonté de Dieu. Le zèle qu'il avait

pour la gloire de son maître, et la parfaite confiance qu'il avait en son secours le firent passer par-dessus toutes les considérations humaines, il prit en personne possession de la cure de Saint-Sulpice au mois d'août de l'année 1642, et il commença à défricher cette terre, dont la plus grande partie ne portait que des ronces et des épines.

Le faubourg Saint-Germain était alors la sentine non seulement de tout Paris, mais presque de toute la France; il servait de retraite aux libertins, aux athées et à tous ceux qui vivaient dans l'impureté et dans le désordre. La dépravation y était si horrible, selon le témoignage d'une personne qui vit encore, qu'à une des portes de Saint-Sulpice on vendait impunément des caractères et d'autres inventions superstitieuses et diaboliques.

M. Olier ayant à remédier à tant de désordres, se proposa premièrement de ramener ses paroissiens à leur devoir plutôt par ses exemples que par des invectives et des poursuites violentes. Il se résolut pour cela de mener la vie la plus sainte qui lui serait possible, et il en fit un vœu exprès dans l'église de Notre-Dame de Paris; promettant à Dieu de faire le reste de ses jours ce qu'il croirait être le plus parfait.

En second lieu il demanda à Notre-Seigneur des ouvriers capables de l'aider dans sa moisson : Dieu lui en ayant envoyé bon nombre, il les logea avec quelques-uns des prêtres qu'il avait amenés du séminaire de Vaugirard; et désirant d'être parfaitement uni à ses chers associés, il vécut avec eux en communauté. Il se faisait le plus petit d'entre eux, et ne se distinguait de ses inférieurs que par la grandeur de son zèle et par sa profonde humilité. Il n'omettait rien

de tout ce qui pouvait servir à les établir solidement dans la pratique des vertus apostoliques. Entre autres dispositions il désira en eux un très grand désintéressement, il voulut qu'ils n'exigeassent rien pour l'administration du saint viatique, et qu'ils refusassent absolument tout ce qu'on leur présenterait pour le sacrement de pénitence.

Il porta même le détachement jusqu'à ce point qu'il voulut que toutes les rétributions que ses prêtres recevraient des peuples pour les autres services qu'ils leur rendraient fussent mises en commun, et que chaque particulier se contentât, selon le désir de l'Apôtre, d'avoir sa nourriture et de quoi se vêtir, ce qui s'est toujours observé depuis ce temps. Et ainsi par un secours singulier de la Providence il forma une communauté qui, sans être fondée, s'est soutenue depuis quarante ans, et qui depuis son établissement n'a jamais manqué de sujets et de prêtres pour servir cette grande paroisse, quoiqu'ils n'y soient attirés par aucun intérêt, ni retenus par aucun engagement.

CHAPITRE XV.

IL TRAVAILLE A LA RÉFORME DE SA PAROISSE PAR LES CONTROVERSES ET CATÉCHISMES. IL EMPÊCHE LES DUELS, IL ÔTE LES ABUS DES CONFRÉRIES, IL DÉTRUIT LES MAUVAIS LIEUX, IL POURVOIT AUX NÉCESSITÉS DES PAUVRES.

Cette communauté ayant été remplie en très peu de temps de plusieurs dignes ouvriers, il travailla à la réforme de sa paroisse. Il est impossible de rapporter

dans cet abrégé tout ce que fit ce saint pasteur, et tout ce qu'il endura pour ce sujet : nous en marquerons seulement ici la moindre partie. Il travailla d'abord à la conversion des hérétiques, qui étaient en très grand nombre; faisant faire des controverses publiques, conversant en particulier avec ces pauvres égarés, empêchant les assemblées de ceux qui n'étaient pas tolérés dans l'état, accueillant ceux qui reconnaissaient leurs erreurs, et fournissant à tous leurs besoins avec une charité qui ne se lassait jamais : ce qui était bien plus difficile alors qu'au temps où nous sommes, dans lequel les libéralités de notre grand roi donnent de si puissants secours à tous ceux qui reviennent à l'Église.

Il entreprit en même temps l'instruction des catholiques, à la plupart desquels il fallait annoncer l'Évangile quasi tout de nouveau. Il établit plusieurs catéchismes dans son église paroissiale : et la multitude des personnes de tout âge qui venaient recevoir le pain de la parole de Dieu que les ecclésiastiques leur rompaient, remplissant la salle du banquet, ce bon père de famille envoyait ses ministres dans les places et dans les rues une clochette à la main, pour assembler, dans les différents quartiers du faubourg, les enfants des fidèles, et les instruire de tout ce qui pouvait contribuer à leur sanctification.

Ces instructions se faisaient tous les dimanches et fêtes de l'année, et elles étaient multipliées jusqu'à trois ou quatre fois par semaine, lorsqu'il fallait préparer les peuples à la confirmation, à la confession et à la communion.

Il employa bien d'autres moyens pour porter dans toutes les familles la connaissance des mystères de

notre religion et les principes de la piété chrétienne.

Il rétablit aussi la majesté des offices divins et le culte de la très sainte eucharistie, n'épargnant ni la peine, ni la dépense pour ce sujet, il fit refaire les autels de l'église, garnir la sacristie d'ornements, la pourvoir de vases sacrés, n'y ayant trouvé lors qu'il y entra que trois calices d'argent.

Les duels étaient si fréquents dans sa paroisse, qu'on y compta jusqu'à dix-sept personnes qui, dans une même semaine, périrent dans ces malheureux combats. Ce saint pasteur fit son possible pour remédier à ces désordres par la force de ses exhortations et par la fermeté de sa conduite : et enfin il persuada à plusieurs seigneurs de grand esprit et fort généreux de faire ensemble une protestation solennelle de ne donner, ni d'accepter aucun appel, et de ne servir aucun ami qui se voulût battre. Ces seigneurs la firent authentiquement un jour de Pentecôte (1), et ils observèrent leur résolution si fidèlement que leur exemple fut suivi de plusieurs, avant même que l'autorité du roi eût arrêté le cours de ce désordre jusqu'alors si commun.

Il abolit aussi plusieurs dérèglements superstitieux qui s'étaient répandus dans certains corps de métiers; et pour leur donner à la place les principes et les pratiques de la piété chrétienne, prenant occasion des assemblées de leurs confréries, il y députait quelqu'un de ses ecclésiastiques pour les disposer à célébrer dévotement leur fête, et surtout pour les préparer à faire une bonne confession générale de toute leur vie.

(1) 1651.

Dans le désir qu'il avait de bannir le vice de sa paroisse, il usa d'une telle vigilance, et employa si prudemment l'autorité des magistrats, qu'il purgea, avant les troubles de Paris, presque tout le faubourg des mauvais lieux qui y étaient, lesquels ne se rétablirent ensuite que par le désordre des guerres.

On ne peut pas s'imaginer les soins que M. Olier prit pour retirer du dérèglement les pauvres créatures qui habitaient ces lieux infâmes, ni les dépenses qu'il fit pour les placer dans des maisons de piété, et la patience qu'il eut à supporter leurs rechutes.

Il porta sa pensée à secourir aussi ses paroissiens dans leurs besoins corporels, et c'est en cela qu'il fit voir la grandeur de sa charité et de son zèle autant qu'en tout le reste : car on ne saurait rapporter tout ce qu'il a fait pour tous les pauvres, mais principalement pour les pauvres honteux. Il prenait connaissance de leurs nécessités par les visites générales et particulières qu'il leur faisait rendre, et qu'il leur rendait très souvent en personne : il les prévenait dans leurs besoins; il leur distribuait libéralement ses revenus et pour leur donner des secours plus abondants, il établit dans sa paroisse une assemblée pour le soulagement des pauvres honteux : plusieurs personnes considérables se trouvaient deux fois le mois à ces assemblées, et pourvoyaient ensuite avec un ordre admirable aux besoins des pauvres filles, selon les règles que M. Olier leur avait prescrites.

L'exemple de ces personnes de piété fut suivi de beaucoup d'autres, et on institua de semblables assemblées dans quelques paroisses de la ville.

Quoique tous ces soins extérieurs fussent grands, ils étaient néanmoins peu de chose en comparaison

de l'application intérieure dans laquelle il était presque continuellement pour demander à Dieu les secours nécessaires à ceux qu'il avait sous sa conduite.

CHAPITRE XVI.

IL TRAVAILLE A L'ÉTABLISSEMENT ET AU RÈGLEMENT DU SÉMINAIRE.

Pendant que notre serviteur de Dieu était ainsi occupé au service de la paroisse, il ne laissait pas de travailler à l'établissement de son séminaire, sachant bien que Dieu ne l'avait pas tiré du travail des missions, où il faisait de si grands fruits, pour l'appliquer seulement au gouvernement d'une paroisse, de quelque grande étendue qu'elle fût.

Il portait toujours dans son cœur le désir de former des prêtres, qui se répandant dans tous les diocèses soutinssent l'ouvrage des missions. C'est pourquoi sitôt qu'il fut pourvu de la cure et qu'il eut appelé à soi les ecclésiastiques qui étaient à Vaugirard, il appliqua les uns au service de la paroisse, et les autres à la conduite de cette compagnie.

Il ne se contenta pas de donner de saints règlements et de vertueux directeurs aux personnes qui s'y retiraient, il voulut encore, quelque occupé qu'il fût d'ailleurs, s'appliquer lui-même à les former et à les préparer à recevoir dignement les saints ordres.

Pour rendre cette œuvre stable, il travailla à l'affermir par les lettres patentes du roi, et par l'autorité des supérieurs ecclésiastiques. Mais quelque saint que fût ce projet, il ne laissa pas d'y trouver beaucoup

d'oppositions. Voici enfin comment l'affaire réussit après une infinité de traverses.

On lui donna avis que Mgr de Corneillan, évêque de Rodez, se voulait démettre en sa faveur de son évêché, et que la reine régente agréait ce changement. Cette nouvelle ne lui donna pas moins de peine qu'il en avait ressenti les autres fois qu'on lui avait présenté le même honneur : mais comme il douta si ce n'était point un moyen que la Providence lui offrait pour l'exécution de son entreprise, il se résolut d'aller trouver monsieur l'abbé de Saint-Germain, de qui dépendait l'établissement qu'il poursuivait, pour l'assurer que si ses services lui étaient agréables et qu'il trouvât bon qu'il travaillât dans le faubourg, il ne penserait nullement à la proposition qu'on lui faisait de cet évêché : que si au contraire il ne le jugeait pas utile dans la paroisse, il s'en retirerait n'ayant rien plus à cœur que de suivre les ordres de la Providence, et de ne rien entreprendre contre le gré des supérieurs.

Monsieur l'abbé admirant son humilité et son zèle, l'assura de sa protection, et lui promit d'appuyer son dessein en tout ce qui dépendrait de lui, ce qu'il fit effectivement.

Ainsi le séminaire, dont l'érection paraissait impossible, à cause des difficultés extrêmes qu'on y avait formées, fut solidement établi environ deux ans après que M. Olier eut pris possession de la cure de Saint-Sulpice.

CHAPITRE XVII.

M. OLIER SOUFFRE AVEC BEAUCOUP DE COURAGE ET DE DOUCEUR UNE GRANDE PERSÉCUTION QUI EST SUIVIE DE GRANDS FRUITS DANS LA PAROISSE.

A peine cette affaire était-elle consommée (1), qu'il survint à notre saint prêtre de nouvelles croix plus grandes que les précédentes. Quelques personnes, dont les unes étaient fâchées que leurs dérèglements fussent corrigés par leur pasteur, et les autres désiraient que la cure de Saint-Sulpice tombât entre les mains de quelqu'un de leurs parents, firent en sorte que celui qui avait tant pressé M. Olier de le décharger de cette cure, y voulût rentrer, prétendant que le bénéfice qu'on lui avait donné à la place n'était pas de la qualité ni du revenu qu'on lui avait fait croire.

Des personnes séditieuses ayant répandu ce bruit parmi la populace, et s'étant écriées qu'on faisait injustice à leur ancien curé, elles suscitèrent des misérables qui, s'étant armés de tout ce qu'ils trouvaient sous leurs mains, vinrent en troupe à la chambre de l'homme de Dieu, l'en tirèrent avec violence, mirent son surplis en pièces, le chargèrent lui-même de coups, et lui tenant le pistolet dans les reins, le traînèrent honteusement au milieu de la rue, où ils ne le laissèrent en vie que pour aller profiter du pillage que

(1) L'autorisation du séminaire de Saint-Sulpice par l'abbé de Saint-Germain eut lieu le 23 octobre 1645; elle ne précéda pas, mais suivit la persécution dont il est parlé ici et qui commença le 2 juin de la même année et dura quarante jours.

les autres séditieux faisaient dans la maison presbytérale.

Quelques-uns de ses amis, pour le mettre en sûreté, l'obligèrent à se retirer au palais d'Orléans.

Cependant l'affaire ayant été portée au parlement, il fut aussitôt rétabli par arrêt dans la jouissance de sa cure. Mais le même jour de ce rétablissement, les séditieux recommencèrent leurs violences, s'efforcèrent de rompre les portes du presbytère, d'en escalader les murs et d'y mettre le feu : et leur fureur fut si grande qu'elle ne put être arrêtée que par la force de quelques compagnies du régiment des gardes, que la reine eut la bonté d'y envoyer.

Enfin, au bout de quarante jours, cette bourrasque s'apaisa par la facilité qu'eut M. Olier à donner beaucoup plus qu'on ne lui avait demandé.

Dans tout ce temps de persécution, la paix de son cœur ne fut nullement troublée : il ne témoigna à ceux qui le chargeaient de coups qu'une extrême douceur, et une charité sans exemple.

Lorsqu'il apprit qu'on voulait châtier les séditieux et en faire une punition exemplaire, il employa tout son crédit pour les en exempter, rejetant la faute sur lui-même : et enfin il se trouva dans un si grand calme, au milieu de tant de tempêtes, qu'étant entré dans Notre-Dame en allant solliciter ses juges, il s'y arrêta pendant deux heures, et demeura tout ce temps-là comme immobile en oraison.

Il est vrai que cette persécution ne lui était pas imprévue : Dieu l'avait préparé à ce coup longtemps auparavant, lui ayant fait connaître, lorsqu'il entra dans la cure, qu'il en serait chassé honteusement avant que trois ans s'écoulassent. Un ecclésiastique même de sa

communauté l'avait apprise, six mois avant qu'elle arrivât, de deux personnes à qui Dieu l'avait manifestée, et M. Olier avait dit à quelques-uns de ses prêtres qu'il fallait se disposer à une grande croix que Notre-Seigneur devait envoyer.

Dieu ne laissa pas sans récompense les travaux et les souffrances de ce serviteur; car pour les injures atroces et les calomnies qu'on avait vomies contre lui, il lui donna l'estime et l'approbation générale de tous les paroissiens; parce qu'il n'avait pas voulu écouter ceux qui le portaient à quitter une cure qui lui donnait tant de fatigues, il le récompensa d'une force si grande et d'une si parfaite santé, qu'il fit ensuite plus de choses en un jour, qu'auparavant il n'en avait pu faire en plusieurs; et à cause qu'il n'avait point voulu tirer de vengeance de toutes les violences qu'on lui avait faites, la justice divine lui en fit faire raison, soit en obligeant plusieurs de ses persécuteurs à publier ses vertus, soit en punissant les autres par de terribles châtiments.

Quand il se vit délivré de cette persécution, il profita de la paix dont il jouissait et de la confiance qu'avaient en lui les personnes les plus considérables de sa paroisse, pour y établir le bon ordre et pour porter son cher peuple à la vertu, et pour conduire à une haute et solide perfection des âmes choisies que Dieu lui adressait. En effet il gagna tellement à Notre-Seigneur des personnes de toute condition, des magistrats, des seigneurs de la cour et des dames de la plus grande qualité, qu'on les voyait tous les jours s'appliquer à l'oraison mentale et à la lecture spirituelle, avoir une heure réglée pour visiter chaque semaine le très saint sacrement à la paroisse, prendre un soin

exact de leurs domestiques pour le temporel et pour le spirituel, régler leur table et leur train selon les lois d'une modestie chrétienne, travailler à accommoder les différends de leurs quartiers, et se donner aux œuvres de charité avec tant de zèle et d'abnégation d'eux-mêmes, que visitant les malades et les pauvres, ils leur rendaient des services très abjects, et se portaient par une générosité chrétienne à des actions pour lesquelles l'inclination de la nature leur donnait une extrême répugnance.

CHAPITRE XVIII.

CE QU'IL FIT DURANT LES GUERRES DE PARIS POUR SOULAGER LES PAUVRES, POUR RETIRER LES FILLES DU DANGER DE SE PERDRE, ET POUR LE BIEN DES RELIGIEUSES DE LA CAMPAGNE QUI SE RÉFUGIAIENT A PARIS.

Ayant travaillé si utilement pendant quelques années depuis son rétablissement, les troubles de Paris survinrent, où, quoique toute la ville fût émue, on ne vit point néanmoins de barricade dans le faubourg Saint-Germain, comme il y en avait en plusieurs autres quartiers, les habitants de la paroisse de Saint-Sulpice faisant voir alors par leur soumission, et par leur fidélité au service du roi, combien ils avaient profité dans la solide piété par les instructions de eur saint pasteur.

Ce fut dans ce temps de guerre et de famine que M. Olier fit paraître plus que jamais sa confiance en Dieu, sa charité pour les pauvres, son zèle ardent

pour le bien de l'État, en un mot toutes ses vertus. Après avoir adoré la justice divine, et s'y être soumis avec une parfaite résignation, il commença de faire chaque jour des austérités extraordinaires pour apaiser la colère de Dieu; il exhorta puissamment ses peuples à la pénitence; il les assembla tous les soirs devant le très saint sacrement pour demander miséricorde à Notre-Seïgneur, et lui-même passait souvent les nuits en prière devant le tabernacle. Enfin il ouvrit son cœur et ses mains à tous les pauvres, mais avec tant de tendresse et de profusion, que s'il paraissait très libéral dans les autres temps, il passait pour prodigue dans celui-ci.

Quoique le nombre des pauvres crût tous les jours, jamais il ne se lassa de les assister. Il leur faisait distribuer du pain, du potage, du bois, du charbon, du linge, des habits, des outils : il les faisait continuellement visiter par un prêtre du séminaire qui acheva sa vie dans ce travail : il employait aussi en ces visites un laïque de grande piété, et ces deux personnes allaient ensemble pour en même temps pourvoir à tous leurs besoins tant corporels que spirituels : il fit faire encore plusieurs visites générales de toutes les pauvres familles où en chaque visite on distribua près de deux mille livres.

Ces aumônes et celles de ses paroissiens ne suffisant point à tant de nécessités, il chercha hors de Paris de nouveaux secours à ses pauvres ouailles. Il fut à Saint-Germain en Laye où était la cour pour y faire une quête et y fut même à pied, quoiqu'on ne pût sortir de la ville sans un extrême péril, et que les chemins fussent si couverts de neige qu'on y enfonçait souvent jusqu'à la ceinture. Dieu bénit le zèle qui l'animait, et

l'ayant préservé de plusieurs accidents, il se rendit à sa paroisse à laquelle il apporta une aumône considérable.

La charité de ce bon pasteur ne se borna pas au soulagement de ses paroissiens, elle s'étendit encore à tous ceux qui venaient de la campagne se réfugier dans le faubourg. Allant un jour par les rues, il rencontra une jeune fille qui lui demanda l'aumône, et qui lui fit connaître qu'elle était venue à Paris pour mettre son honneur et sa vie en sûreté; après lui avoir donné l'aumône il fit réflexion au péril où elle était, et où se trouvaient beaucoup d'autres de sa sorte, et prit résolution, quoiqu'on lui remontrât la difficulté extrême de cette nouvelle entreprise, d'assembler toutes les pauvres filles qui venaient de la campagne, pour les tirer de danger. Il loua pour ce sujet une maison où il en retira plus de deux cents, il les y nourrit tant que les troubles durèrent; et ayant autant de soin de leurs âmes que de leurs corps, il leur fit faire une mission pour les instruire des principaux devoirs du christianisme, et leur apprendre à bien user de leurs misères.

Il eut la même charité pour un grand nombre de religieuses de différents ordres qu'il fit vivre en communauté dans une maison qu'il leur avait louée, et à qui il fit observer une règle commune, autant que la diversité de leurs instituts le pouvait permettre, pour empêcher que le commerce du monde ne leur fît perdre l'esprit de leur vocation, et il les pourvut, tant pour le temporel que pour le spirituel, de tout ce qui était nécessaire pour établir un bon ordre dans la maison.

Il prit aussi soin de plusieurs Anglais et Irlandais qui s'étaient retirés en France, et dont il y avait bon

nombre dans le faubourg. Enfin rien n'échappa à sa charité, et jamais elle ne dit : c'est assez. Et pour satisfaire à ceux qui lui représentaient l'impuissance où il était de fournir à tant de choses, il répondait que, dans les affaires qui étaient de la volonté de Dieu et qui regardaient le soulagement du prochain, il n'y avait qu'à commencer, et que la Providence ne manquait point à ceux qui avaient confiance à son secours.

CHAPITRE XIX.

IL SE DÉMET DE SA CURE, IL ÉTABLIT UN SÉMINAIRE AU PUY, IL PROCURE UNE MISSION DANS LE VIVARAIS, IL DEVIENT PARALYTIQUE, IL ENVOIE DES PRÊTRES AU SÉMINAIRE DE CLERMONT ET EN CANADA.

Les troubles de 1649 et 1652 étant presque cessés, M. Olier ayant servi sa paroisse environ dix années, avec les peines et les travaux que les désordres du faubourg, la violence de ses ennemis, le malheur des guerres et par-dessus tout l'ardeur de son zèle lui firent endurer, Notre-Seigneur le voulut décharger de ce fardeau, selon l'assurance qu'il lui avait donnée plusieurs années auparavant, qu'il ne serait curé que dix ans. Un de ses ecclésiastiques qui était informé de cette révélation, voyant ce terme presque expiré, prit la liberté de lui dire : *Monsieur, voilà les dix années bientôt passées, et cependant il n'y a nulle apparence que vous deviez sitôt quitter votre cure.* M. Olier lui répondit : *C'est à Dieu à vérifier ses paroles, et à nous, à nous abandonner à sa conduite sur nous-mêmes.*

Quelques semaines après cette réponse et vers la fête de Saint-Barnabé, il fut attaqué d'une fièvre continue si violente qu'on désespéra de sa guérison et on lui administra les derniers sacrements. Dans cette dernière extrémité il se démit de sa cure entre les mains de monsieur l'abbé de Saint-Germain, qui la conféra à M. de Bretonvilliers, lequel en prit possession le 29 juin de l'année 1652. Notre saint prêtre prédit ensuite à une personne qui le vint voir qu'il ne mourrait pas de cette maladie, et la reprit en même temps d'une omission qu'elle avait faite, et qui ne pouvait être connue de qui que ce fût, comme elle l'a déclaré depuis. Sa prédiction fut vérifiée bientôt après, car la fièvre le quitta, et le 22 du mois d'août de la même année il se trouva en état d'aller à la campagne.

Ce voyage, qu'il n'entreprit que pour le rétablissement de sa santé, lui fut une occasion de faire plusieurs choses importantes à la gloire de Dieu. Il avait déjà établi des séminaires à Paris, à Nantes et à Viviers; il en établit alors un quatrième au Puy en Velay, à la prière de l'évêque et de son chapitre, dont toute la province reçut de très grands fruits. Sur tout, ses ecclésiastiques y donnèrent l'exemple d'un détachement merveilleux : car le doyenné de la cathédrale du Puy, qui est un bénéfice des plus considérables, étant venu à vaquer, et monsieur l'évêque l'ayant offert au supérieur du séminaire (1), lui représentant que cette dignité le mettrait en état de faire de plus grands biens dans le diocèse, cet humble supérieur ne le voulut jamais accepter, soutenant au contraire qu'il serait beaucoup plus utile au clergé, s'il ne prenait point de

(1) M. Charles de Lantages.

bénéfice, et s'il continuait de servir le diocèse sans intérêt : un autre de la même maison, à qui l'évêque offrit ensuite le bénéfice, donna aussi la même réponse, ce qui fit connaître à quel degré de désintéressement M. Olier portait ses disciples.

Après cet établissement il voulut procurer au Vivarais une mission générale dont il avait un extrême besoin. Il fit venir pour cela des missionnaires de divers endroits, qu'il envoya en tous les quartiers de cette province pour y prêcher l'Évangile, et par ce moyen il rétablit en divers lieux, et surtout dans Privas, l'exercice de la religion catholique qui en était bannie depuis plus de trente ans. Et afin de donner à ses habitants plus de respect pour nos mystères, il obligea un de ses ecclésiastiques de grande qualité (1), et fort considéré dans le pays, de se charger de la cure et en engagea un autre (2) à y faire les petites écoles aux enfants, afin de jeter dans leurs esprits les semences de la religion avec la connaissance des lettres. Enfin il n'omit rien pour établir la foi et la piété dans ces lieux qui étaient entièrement délaissés.

Étant de retour à Paris, il travailla sans relâche à perfectionner les âmes que Dieu avait confiées à sa conduite. Mais l'année suivante, lorsqu'il était à la quarante-quatrième année de son âge, et que l'on espérait que l'Église recevrait encore de grands services de son zèle, il tomba en apoplexie et devint paralytique de la moitié du corps. Dieu le conduisait par cette croix à un état de grâce et de sainteté plus sublime que tous ceux par où il avait passé; et il voulait qu'il

(1) M. Gabriel de Queylus, abbé de Loc-Dieu en Rouergue.

(2) M. Jean-Pierre Couderc, qui gouverna longtemps le séminaire de Viviers.

attirât par ses souffrances des bénédictions abondantes sur les œuvres dont il était chargé.

Cette maladie fut accompagnée de si grandes peines d'esprit, et de si étranges sécheresses qu'il est impossible de les expliquer. Dans cet état néanmoins son cœur et son esprit tendaient toujours à Dieu : jamais il ne chercha de consolation dans les créatures et lorsqu'on lui voulait donner quelque récréation, quoique très innocente, il s'en privait ou s'en détournait adroitement; souvent même il disait avec beaucoup de douceur à ceux qui le portaient à ces divertissements qu'un chrétien doit être mort à toutes les choses de la terre.

Ayant reçu au printemps de l'année 1654 quelque petit soulagement dans ses maux, il ne manqua pas d'employer pour le service de l'Église ce peu de force qu'il venait de recouvrer. Ce fut dans cette vue qu'il crut devoir se rendre aux prières instantes que plusieurs personnes lui avaient faites de mettre au jour quelques-uns des livres qu'il avait composés.

Il envoya quelque temps après de ses ecclésiastiques à Clermont en Auvergne pour y établir un séminaire. Il en donna d'autres pour aider une colonie de Français qui allaient habiter l'île de Montréal à la nouvelle France, et pour travailler en même temps à la conversion des sauvages. Cet établissement a été très utile aux Français et aux naturels du pays, dont un nombre considérable a embrassé la foi, et l'a constamment professée : ce qui donne grand sujet d'espérer que ces nations barbares, qui paraissaient depuis tant d'années incapables de s'affermir dans notre religion, se soumettront enfin parfaitement au joug aimable de Jésus-Christ.

CHAPITRE XX.

SES DISPOSITIONS ET SES APPLICATIONS DANS SON INFIRMITÉ, IL SE PRIVE DE TOUTE CONSOLATION, IL PRÉDIT SA MORT ET S'Y PRÉPARE TRÈS SAINTEMENT.

Depuis que M. Olier avait été attaqué de paralysie, les médecins lui ordonnèrent d'aller tous les ans aux eaux de Bourbon : il prit de là occasion de visiter plusieurs églises où la très sainte Vierge était particulièrement honorée; il se servit aussi de ses voyages pour inspirer à plusieurs ecclésiastiques un grand zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, et pour donner encore de grands secours aux pauvres.

Le moindre de tous ses soins était celui de sa santé, et il n'aurait jamais cherché ses soulagements, s'il n'eût regardé l'ordonnance des médecins comme un signe de la volonté de Dieu. Il était tellement mort au désir de vivre qu'il demandait incessamment à Notre-Seigneur qu'il lui plût le retirer de cet exil. On lui entendait dire très souvent : *Quand est-ce que viendra le moment qui consommera notre sacrifice, et qui donnera le dernier coup à la victime?*

L'espérance de la vie bienheureuse faisait toute sa consolation, et il le donnait bien à connaître par ses discours et par toute sa conduite, car il lui échappait souvent de dire : *Ah chère éternité! tu n'es pas loin.* Et comme un jour un ecclésiastique, pour lui donner quelque récréation, lui voulut dire des nouvelles, il lui ferma la bouche aussitôt, lui disant *que cela n'avait pas ce goût de l'éternité.* L'esprit de Dieu le portait continuellement à une privation universelle de toutes

choses, il était si fidèle à suivre ces mouvements, que pendant ses trois années d'infirmité et de langueur, il ne voulait pas même faire venir personne pour lui tenir compagnie; seulement il recevait ceux que la Providence lui envoyait, et il déclara trois jours avant sa mort à un prêtre qu'il chérissait extrêmement en Notre-Seigneur, et à qui Dieu l'avait étroitement uni pour l'accomplissement des œuvres dont il était chargé, que s'il s'était privé depuis quelques mois de sa fréquente conversation, ce n'était pas qu'il eût reçu aucun sujet de mécontentement, mais parce qu'espérant de goûter bientôt les consolations divines dans l'éternité, il avait cru devoir renoncer à toutes celles que les hommes lui pouvaient donner sur la terre.

Après que ce serviteur de Dieu eut passé ainsi ces trois dernières années dans les privations, les maladies et les peines intérieures pendant lesquelles il ne laissa pas de travailler beaucoup pour l'Église, et de pratiquer toutes sortes de vertus, Notre-Seigueur lui fit connaître qu'il avait exaucé ses prières, et qu'il le retirerait bientôt de ce monde. Il lui marqua même que ce serait vers la fête de Pâques de l'année 1657. Ce qui fit que le premier jour de carême, il dit à son successeur dans la cure de Saint-Sulpice (1), qu'il fallait se préparer à la mort, et qu'à Pâques ils ne se verraient plus.

L'assurance qu'il avait d'être délivré en ce temps des misères de cette vie, augmenta beaucoup sa dévotion envers le mystère de la résurrection, et il en eut toujours le reste de sa vie l'image imprimée dans son esprit.

(1) M. Alexandre le Ragois de Bretonvilliers.

Vers la fin du carême il fut attaqué d'une légère apoplexie, ce qui arriva le vingt-sixième jour de mars, auquel on avait transféré la fête de l'Annonciation. Mais cet accident ne lui ayant pas ôté la connaissance, il ne laissa pas de servir encore son prochain selon son pouvoir, parlant à plusieurs personnes de dehors pour le salut de leurs âmes, et leur découvrant même des choses très secrètes, et qu'elles seules pouvaient savoir, comme elles l'ont depuis assuré.

Il entretint aussi assez longtemps un ecclésiastique du séminaire lui donnant des instructions notables, et l'exhortant surtout de ne se jamais conduire par les maximes de la prudence humaine, mais d'agir dans la simplicité de la foi : il lui témoigna qu'il avait confiance que Dieu soutiendrait le séminaire qu'il avait commencé, parce qu'il le laissait entre les mains et sous la protection de la très sainte Vierge, qui avait donné tant de marques évidentes de l'amour et du soin qu'elle avait pour cette œuvre.

CHAPITRE XXI.

SA MORT.

Ayant passé la semaine sainte dans ces occupations, s'étant confessé et ayant communié, il perdit la parole le samedi saint, et fut saisi d'un assoupissement duquel il revint plusieurs fois. Enfin après avoir reçu l'extrême-onction avec une parfaite connaissance, et une grande dévotion, il expira le lundi de Pâques, le second jour d'avril de l'année 1657, à cinq heures du soir, âgé de quarante-huit ans six mois et douze jours.

Sa mort fut suivie de près de celle de plusieurs ecclésiastiques du séminaire (1), selon qu'il l'avait prédit, en disant qu'il ne s'en irait pas seul, quoiqu'alors il n'y eût pas un malade de tous ceux qui moururent peu de temps après.

Je pourrais faire connaître ici quantité de lumières et de grâces extraordinaires que ce saint prêtre a reçues de Dieu pendant sa vie, et faire voir ensuite quel usage il a fait de ces dons et avec quelle fidélité il a répondu à ces grâces, mais la brièveté de ce recueil ne me permettant pas d'embrasser tant de choses, je me contenterai de rapporter quelques-unes des pratiques de vertu, qui étaient ordinaires à ce grand homme, lesquelles étant des marques plus assurées d'une solide piété, seront aussi d'une plus grande utilité aux lecteurs.

(1) Le plus connu est M. Jean Blanlo, auteur d'un petit écrit intitulé *l'Enfance chrétienne.*

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

SA FOI.

Sa fermeté dans la foi, qui est le fondement des vertus chrétiennes, a paru dans l'attachement inviolable qu'il a toujours conservé pour la doctrine de l'Église et dans l'éloignement qu'il a eu des opinions nouvelles, dont il ne pouvait souffrir qu'on le soupçonnât le moins du monde; car son zèle pour l'établissement de la discipline ecclésiastique et pour la réforme des mœurs, ayant donné occasion à quelques personnes mal informées de publier qu'il inspirait à sa compagnie de l'affection pour les nouveautés, il voulut aussitôt se justifier publiquement de cette calomnie. Et quoiqu'il prévît bien qu'il ne pouvait se déclarer contre les nouvelles doctrines sans s'attirer de puissants ennemis et se faire des affaires très fâcheuses, il ne laissa pas d'expliquer nettement quels étaient ses véritables sentiments, et de témoigner en toutes occasions sa parfaite soumission aux décisions de l'Église.

Sa foi était si vive, qu'elle était l'âme et la règle de toute sa conduite. Dans toutes ses actions il avait pour motif quelque vue que la foi lui proposait et qu'il tirait de la doctrine de Jésus-Christ. Et pour accoutumer ses disciples à cette pratique, il leur demandait souvent : *Par quelle vue de foi faites-vous cette action?*

Il regardait Dieu dans toutes choses; s'il s'approchait des grands, il honorait en eux la grandeur de Dieu; s'il se soumettait aux supérieurs, il obéissait à Dieu en leurs personnes; s'il traitait avec le prochain, il considérait Dieu régnant dans les âmes en qui il voulait se préparer un trône. Si les inférieurs lui rendaient quelque service, il regardait Dieu le secourant par le moyen de ses créatures.

En un mot toutes choses lui étaient des voix et des copies de la divinité. Jamais il ne voyait les beautés de la campagne qu'il ne s'en servît, pour faire penser aux beautés et aux perfections de Dieu, et on ne lui parlait point de grands édifices, qu'il ne fît souvenir que la foi nous apprend qu'ils seront tous réduits en poudre, et que nous devons chercher une demeure permanente qui ne se trouve point sur la terre : mais ce qu'il avait plus à cœur était de fermer les yeux à tout être sensible pour contempler les choses invisibles. Il dit un jour à un de ses ecclésiastiques, qui dans un voyage lui voulut faire remarquer une belle maison : *Ah! Monsieur, à quoi vous amusez-vous? si nous avions une foi vive nous ne daignerions pas regarder toutes ces choses*. Et comme une personne de qualité lui eut demandé à quoi il s'occupait étant seul et infirme, il répondit par ces belles paroles d'un grand martyr : *Nihil de his quæ videntur desiderans*, c'est-à-dire, *à ne rien désirer de ce qui frappe les yeux*. Il fit un voyage de huit cents lieues sans vouloir considérer aucune des curiosités qui arrêtent ordinairement les yeux des voyageurs.

Sa foi était si pure, qu'il n'avait aucun désir des goûts sensibles, des lumières extraordinaires, des visions et des révélations; il disait que de s'appuyer sur

ces sortes de faveurs et de lumières plutôt que sur la pratique des vertus chrétiennes, c'était une illusion très périlleuse, et que de les désirer c'était une grande faiblesse, une curiosité blâmable et une espèce d'infidélité : puisqu'on faisait paraître qu'on n'était pas bien persuadé que Dieu eût suffisamment pourvu à ses enfants en leur donnant la foi.

CHAPITRE II.

SA CONFIANCE EN DIEU.

Sa confiance en Dieu était parfaite : il s'appuyait uniquement sur lui en toutes ses actions : dans les affaires les plus aisées où les hommes pouvaient davantage, il ne comptait point sur leur secours : dans les plus difficiles, et où il était abandonné de tout le monde, il ne se décourageait jamais. C'est dans cette confiance qu'il ne s'est jamais écarté dans ses actions et dans ses conseils de ce qu'il voyait être plus agréable à Notre-Seigneur, quoique souvent des personnes d'autorité s'y opposassent et usassent de menaces pour l'en détourner.

Il disait à ce sujet qu'étant assuré que Dieu peut dissiper tous ces nuages en un moment, et faire de nos plus grands persécuteurs nos plus fidèles amis, il ne fallait jamais désister de faire sa sainte volonté.

Cette même vertu l'établissait dans une paix profonde au milieu des persécutions les plus violentes : lors même qu'il se voyait enlever des personnes qui lui étaient les plus nécessaires pour soutenir les œuvres qu'il avait entreprises.

Cette confiance ne lui faisait rien omettre de ce qui dépendait de ses soins, pour l'avancement des œuvres dont la Providence le chargeait, encore qu'il fût assuré du succès. Il a regardé cette confiance comme le plus ferme appui et le plus solide fondement de sa compagnie. *Si je pouvais,* disait-il à ses ecclésiastiques, *vous laisser cette confiance et cet appui en Dieu, que je vous laisserais de grâces et de trésors! rien ne vous manquerait ni pour l'intérieur ni pour l'extérieur. Nous avons tout,* ajoutait-il, *si nous avons la confiance en Dieu; mais au contraire, à proportion que nous manquerons de confiance, Dieu nous retranchera son secours.*

CHAPITRE III.

SA CHARITÉ POUR DIEU.

Tous ses discours et toutes ses actions étaient des preuves de son ardent amour pour Dieu; car il en parlait en toutes occasions, soit dans les visites qu'il rendait aux grands, soit dans les conversations familières, et en traitant d'affaires, aussi bien qu'en récréation; jamais il ne manquait d'y mêler quelque chose de Dieu et qui pût inspirer son amour, mais d'une manière qui ne gênait personne, et qui ne troublait point la gaieté de la conversation.

Ceux qui l'approchaient remarquaient en lui une telle plénitude de l'esprit divin, qu'ils sortaient tous remplis du désir de servir Notre-Seigneur : mais si les paroles ont fait paraître sa charité envers Dieu, elle a éclaté bien davantage dans ses actions et dans les travaux qu'il a entrepris pour sa gloire, et par-dessus

tout dans les peines intérieures qu'il a endurées pendant plus de huit années, sans jamais se relâcher dans le service de Dieu, ni se lasser de lui être fidèle.

Son amour l'a porté encore plus loin; car ne se contentant pas d'endurer patiemment ce que Dieu lui envoyait, il a crucifié sa chair par toutes sortes de mortifications, il s'est rendu fidèle à sacrifier sans cesse tous les désirs du vieil homme par une continuelle abnégation de lui-même.

Enfin son amour ne voulant point de bornes, il promit près de quinze ans avant sa mort de faire toujours ce qu'il croirait être le plus parfait, et il y fut si fidèle, qu'il aima mieux encourir la disgrâce de quelques personnes très puissantes, et priver le séminaire de Saint-Sulpice de la somme de quatre-vingts mille livres qu'on lui offrait, que d'exécuter une chose qu'il pouvait faire sans péché, mais qu'il savait n'être pas selon la plus grande perfection.

CHAPITRE IV.

SA CHARITÉ POUR LE PROCHAIN.

Sa charité pour le prochain répondait à l'amour qu'il avait pour son Dieu; il chérissait tendrement tous les serviteurs de Jésus-Christ, et ne savait ce que c'était que d'entrer en jalousie du bien que font les autres; il avait un grand respect et une singulière affection pour les religieux, il vivait dans une parfaite union avec eux, il les servait avec joie, il les employait volontiers, et les secourait de ses moyens, autant qu'il était en son pouvoir.

Il avait en singulière vénération ces saintes communautés qui se dévouent au service du prochain et à la sanctification des âmes. Il ressentait autant de joie de la bénédiction que Dieu donnait à leurs travaux, qu'il en aurait eu du succès de ses propres entreprises, et il s'efforçait de leur rendre service en toute occasion.

Surtout il tâchait d'établir une parfaite charité dans le cœur de ses disciples; il les portait à vivre ensemble avec beaucoup de simplicité, et avec une entière ouverture et une parfaite cordialité : il leur recommandait de se revêtir des mœurs de Jésus-Christ, afin qu'ils n'eussent tous qu'un cœur et qu'une âme, étant tout consommés en ce divin Sauveur, *ut sint consummati in unum*. Il leur enseignait cette doctrine par ses exemples autant que par ses paroles, car on n'a jamais vu personne plus affable, plus ouvert, plus prêt à servir tout le monde, ni plus tendre sur les besoins et les misères du prochain, que lui. C'est le témoignage que rendent ceux qui l'ont vu traiter avec le prochain, et qui l'ont accompagné dans les visites qu'il rendait aux malades.

Sa charité s'étendant ainsi sur tout le monde, elle ne pouvait manquer de se faire sentir aux pauvres : en effet il les a tellement chéris, qu'il semblait avoir pour eux un cœur de père. Il les a secourus avec tant d'assiduité, qu'on eût dit qu'il s'était uniquement consacré à leur service.

Car sans parler de la charité, et de l'application avec laquelle il les instruisait en toutes occasions, il lui était ordinaire de les servir à table, de manger leurs restes, et de baiser leurs pieds. On l'a vu jusqu'à seize fois coller sa bouche contre leurs ulcères, dont le pus lui couvrait tout le visage. Quand il ne pouvait pas les approcher, il se prosternait en esprit à leurs

pieds, les honorant et les chérissant comme les membres de Jésus-Christ.

Quelquefois dans ses voyages il faisait mettre leurs fardeaux dans son carrosse; d'autres fois il les pressait de monter sur son cheval, et en ayant rencontré un dans un fumier, tout plein de vermine, il s'en chargea, se faisant aider par un de ses ecclésiastiques pour le porter au travers de la ville jusqu'à l'hôpital. Il était plus que libéral à les servir, et souvent les gens du monde ont condamné ses aumônes comme s'il en était prodigue.

Un vertueux laïque (1) qui le servait dans les visites des pauvres a déclaré que jamais M. Olier ne lui avait refusé ce qu'on lui avait demandé pour les pauvres, et qu'il donnait même plus qu'on ne désirait, et souvent sans qu'on lui demandât. Un jour qu'on le pria de donner une pistole pour secourir une famille, il dit : *Ce n'est pas assez,* et il en donna trois.

Rencontrant dans un voyage un homme qu'on menait en prison, il s'informa du sujet de son emprisonnement, et comme il apprit que c'était à cause que cet homme se trouvait redevable de soixante écus, il les fit donner sur l'heure et le délivra. Dans une de ses missions qu'il fit en Auvergne, il dépensa jusqu'à seize mille francs pour l'entretien des missionnaires et principalement pour le soulagement des pauvres.

Les persécuteurs de notre saint prêtre n'ont pas moins éprouvé les effets de sa charité que ses meilleurs amis. Bien loin d'avoir aucun ressentiment contre eux, il les comblait d'honneur et de bienfaits. Un de ceux qui avaient suscité contre lui la sédition

(1) Le frère Jean Blondeau, plus connu sous le nom de frère Jean de la Croix.

dont nous avons parlé, étant tombé malade par un châtiment visible de la main de Dieu, il le visita avec plus d'assiduité, que pas un autre de ses paroissiens. Une autre personne, qui l'avait cruellement calomnié, ayant une affaire fâcheuse, notre serviteur de Dieu employa des personnes pour solliciter pour elle, et comme elles lui demandèrent ce qu'elles diraient aux juges, il répondit : *Dites, je vous prie, que c'est une personne à qui j'ai de grandes obligations.*

CHAPITRE V.

SA RELIGION.

Sa religion ne cédait point à sa charité; les dépenses qu'il a faites en toutes occasions et en tant de lieux pour inspirer le respect des choses saintes; les sentiments qu'il a eus sur les cérémonies de l'Église, et qui se voient dans ses livres, et le souverain respect avec lequel il étudiait les saintes Écritures, sont des témoignages de la grandeur de son zèle pour le culte divin, et font voir combien sa religion était parfaite.

Il n'est pas aisé d'exprimer quelle a été sa dévotion envers Notre-Seigneur au très saint sacrement de l'eucharistie : il ne se contentait pas de lui rendre des visites fréquentes et d'aller aux pieds des autels y recevoir sa bénédiction, toutes les fois qu'il sortait du logis, ou qu'il y rentrait : il ne lui suffisait pas non plus de faire la même chose dans tous ses voyages, ne s'arrêtant point à l'hôtellerie qu'il n'eût été à l'église pour y adorer cet auguste sacrement; mais il aurait souhaité de passer toute sa vie devant les ta-

bernacles où Jésus-Christ réside et se consumer là comme une lampe vivante en la présence de son Dieu : en effet il y demeurait tout le temps qu'il lui était possible : les trois et les quatre heures ne pouvaient pas satisfaire sa dévotion.

C'était là qu'il se délassait de ses fatigues et qu'il passait les jours de repos. Il disait que quand les ouvriers apostoliques étaient chargés d'années et abattus du travail qu'ils avaient entrepris pour le salut du prochain, ils devaient se reposer aux pieds des tabernacles et achever leurs jours auprès de leur bon maître. Il enviait l'emploi des ecclésiastiques destinés à porter la clochette lorsque le très saint sacrement est porté aux malades, et il a mille fois souhaité qu'il lui fût libre de s'attacher à cette fonction, pour être plus souvent en la compagnie de son Sauveur, et pour avoir occasion de lui préparer les voies et d'exciter les peuples à l'adoration d'un Dieu caché sous les espèces sacramentales.

Il n'avait pas moins d'empressement de s'unir à son divin Sauveur par la sainte communion : il offrait tous les jours le saint sacrifice, mais avec tant de dévotion, qu'il en donnait aux assistants. Ses infirmités ne pouvaient l'empêcher de monter à l'autel, si elles n'étaient très considérables. Si les médecins, craignant que l'application ne lui fût trop préjudiciable, lui conseillaient de passer quelques jours sans communier, cette privation lui était plus sensible que toutes les douleurs de la maladie. Ce qui ayant été reconnu par ceux qui étaient auprès de lui, nonobstant son silence et sa soumission, ils jugèrent plus à propos de lui donner cette divine nourriture, pour ne pas diminuer ses forces et augmenter ses maux, que de la lui refuser.

Enfin le grand désir de notre serviteur de Dieu était d'établir en tous les lieux le culte de cet adorable sacrement. Lorsqu'il a fondé le séminaire, et qu'il s'est chargé de la cure de Saint-Sulpice, il avait principalement en vue de former des prêtres qui pussent porter partout la connaissance et l'amour de cet auguste mystère, pour l'honneur duquel il eût voulu donner sa vie et répandre son sang.

CHAPITRE VI.

SA DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE ET AUX SAINTS.

Il faudrait de longs discours si l'on voulait rapporter tous les devoirs que M. Olier a rendus à la très sainte Vierge pour lui témoigner son respect et son amour. On peut dire que tout ce qu'un enfant bien né peut faire pour une bonne mère, il l'a fait pour la mère de Dieu. Il n'y a point en France de lieu considérable de dévotion consacré au culte de la bienheureuse Vierge qu'il ait pu visiter, où il n'ait été plusieurs fois, et assez souvent à pied. Tous ses voyages commençaient et finissaient par la visite d'une église de Notre-Dame. Il n'a jamais manqué de saluer cette sainte mère lorsqu'il sortait de la maison, ou lorsqu'il y était rentré. Tout le temps qu'il se donnait pour prendre un peu de relâche après les travaux des missions, était consacré à la mère de Dieu : car il l'employait en quelque pèlerinage qu'il faisait en son honneur.

Chaque jour il récitait son chapelet, et il faisait cette prière avec tant d'ardeur et de recueillement, qu'il y trouvait un grand soulagement dans ses peines,

et une source féconde de grâces et de bénédictions. Mais sa grande dévotion était d'offrir Jésus-Christ sur l'autel dans les intentions de sa très sainte mère, et il n'y manquait jamais les samedis, faisant outre cela célébrer chaque jour trois messes en son honneur.

Si on lui demandait l'aumône au nom de la sainte Vierge il ne la refusait jamais, et il empruntait plutôt que de ne pas accorder ce qu'on lui demandait. S'il avait quelque chose de prix, il lui était comme impossible de ne le pas donner pour l'ornement de quelqu'une des chapelles où elle était honorée, et ce qu'il recevait même pour son usage il l'offrait toujours à cette sainte mère, la priant de ne pas souffrir qu'il s'en servît pour offenser son fils; car il n'appréhendait rien tant que de faire quelque chose, ou de conserver dans son cœur la moindre affection qui pût offenser les yeux de Jésus et de Marie.

Sa joie était extrême lorsqu'il pouvait parler des grandeurs de la reine du ciel, et il le faisait avec tant de bénédictions, soit en public, soit en particulier, que ses auditeurs étaient tous pénétrés de respect et d'amour pour cette princesse.

Comme il savait que toutes les grandeurs de Marie viennent de Jésus, et que le Fils de Dieu n'a point eu sur la terre de séjour plus agréable que le sein de sa mère, il s'occupait avec une singulière consolation; de Jésus vivant et résidant en la très sainte Vierge; il le considérait là comme dans son trône où il faisait voir les trésors de sa richesse, l'éclat de sa beauté et la gloire de sa vie divine. *Qu'y a-t-il de plus doux,* disait-il, *et de plus agréable à Jésus-Christ, que de se voir chercher dans le lieu de ses délices, sur ce trône de grâce et au milieu de cette fournaise du saint amour?*

Il avait pour maxime que celui qui voulait demander des grâces, ou rendre ses devoirs à Jésus-Christ ne pouvait y mieux réussir que par l'entremise de sa très sainte mère : que c'était par elle qu'on avait accès auprès de Jésus, et par Jésus auprès du Père.

Il a tâché de communiquer ces mêmes sentiments à tous ceux qui l'ont approché, principalement aux ecclésiastiques : car il était persuadé que les prêtres appartenant particulièrement à Jésus-Christ, et ayant l'honneur de le produire sur les autels, ils doivent imiter avec plus de soin les vertus de celle qui l'a donné au monde, et être plus attachés que les autres au service de la sainte Vierge, qui a eu le bonheur de lui plaire par-dessus toutes les créatures. C'est pourquoi il a voulu que tous les ecclésiastiques de sa compagnie fissent profession particulière d'honorer la reine des anges et des hommes, et qu'ils la regardassent comme la dame et la singulière protectrice du séminaire.

Sa dévotion pour la mère de Dieu lui donnait un respect et un amour tout particuliers pour saint Joseph, l'époux de cette très sainte Vierge, et pour saint Jean l'Évangéliste, qui lui a été donné à la place de son divin Fils. Il honorait encore avec une singulière affection plusieurs autres saints, entre autres saint François de Paule dont il embrassa le tiers ordre, et qu'il allait souvent prier dans son église de Nigeon-les-Paris, ayant un profond respect pour l'humilité de ce grand saint, qui a voulu être appelé le plus petit de tous les hommes, et le remerciant avec beaucoup de reconnaissance d'avoir fait honorer, en cette église, la mère de Dieu sous le nom de Notre-Dame-de-toutes-Grâces. Aussi a-t-il mérité de mourir le jour de ce

grand saint, qui est le 2 d'avril, comme nous avons remarqué.

CHAPITRE VII.

SON ORAISON.

Son oraison était continuelle; il s'élevait incessamment à Dieu dans toutes ses actions, et il ne pouvait souffrir la conduite de ceux qui, sous prétexte de s'être un peu recueillis le matin, passent le reste du jour, sans presque penser à Dieu.

Quelque continuelle que fût son application à Notre-Seigneur, il ne laissait pas pour cela d'y donner un temps réglé tous les jours. Depuis qu'il eut fait profession particulière de servir Dieu, il n'omit jamais de faire une heure d'oraison tous les matins, quelques affaires qu'il eût. Trois ou quatre ans après il y en ajouta une demi-heure le soir; et dans la suite il se trouva si attiré à ce saint exercice, que ne se contentant pas d'y employer réglément deux heures tous les jours, il y consacrait encore aux grandes fêtes tout le temps que les autres obligations indispensables lui laissaient de libre. Et son amour pour l'oraison alla jusqu'à ce point, que les jours de repos et de récréation n'étaient pour lui que des jours de prière. On l'a vu ordinairement dans ses pèlerinages, qui ont été très fréquents, passer les huit et dix heures du jour, à genoux, et immobile aux pieds des autels.

Enfin le jour lui paraissant trop court pour cette aimable occupation, il y donnait très souvent une grande partie de la nuit, et même les nuits entières,

qu'il passait devant le très saint sacrement de l'autel. Il faisait tous les ans les exercices spirituels, et il était si soigneux de ne rien perdre de ces jours de salut, que n'ayant pu les faire pendant deux années à cause des travaux continuels des missions, la troisième année il fit trois retraites de dix jours en six semaines de temps. Et il en usait de même pour les oraisons ordinaires, les faisant fidèlement dans un autre temps si des affaires pressantes l'avaient empêché d'y vaquer aux heures qu'il y avait destinées.

CHAPITRE VIII.

SON ZÈLE POUR LE SALUT DES AMES.

Tous les emplois qu'il a eus pendant sa vie et toutes ses actions sont des témoignages de son zèle pour le salut des âmes; il ne comptait pour rien ses biens, son honneur, son repos, sa santé, et sa vie même, quand il s'agissait de les aider et de les consoler. Un jour ayant appris qu'une personne, dont il avait eu la conduite, commençait à se relâcher au service de Dieu, il se prépara aussitôt à faire un voyage de cent lieues pour l'aller trouver, afin de la faire rentrer au bon chemin, et il l'eût exécuté sans une grande maladie qui l'arrêta.

Il était prêt d'aller au Tonquin (1), où l'on parlait d'envoyer des ecclésiastiques, si des personnes très

(1) Il s'offrit, à cet effet, au mois de février 1653, au P. de Rhodes, que le saint-siège avait chargé de réunir des ouvriers pour ces missions lointaines.

éclairées qu'il consulta ne l'eussent assuré que Dieu le demandait en France.

Mais les plus forts mouvements de son zèle ont été pour le clergé et pour la sanctification des ecclésiastiques : il les regardait comme la plus illustre portion de Jésus-Christ, et comme son cher héritage : il croyait servir toute l'Église en les servant ; c'est pour cela qu'il ne fit point difficulté de quitter les missions où il trouvait tant de goût et tant de bénédictions, pour consacrer le reste de ses jours et ses plus grands travaux à l'instruction des prêtres.

CHAPITRE IX.

SON OBÉISSANCE.

Il a porté la pratique de l'obéissance jusqu'à ce point que non seulement il obéissait à ses supérieurs et à ses directeurs avec une soumission parfaite et une entière fidélité, mais qu'il se soumettait encore à ses inférieurs, les obligeant souvent de lui donner conseil et de le déterminer sur ce qu'il avait à faire : ce qu'il faisait non pas par cérémonie, mais par la défiance qu'il avait de son esprit propre, et par un grand désir de renoncer à sa volonté. Il avait coutume de dire que celui qui ne prend avis et n'obéit que pour sauver extérieurement les apparences, et non pas par conviction du besoin qu'il a d'être conduit, n'est point possédé de l'esprit de Dieu.

CHAPITRE X.

SA MANIÈRE DE CONDUIRE LES AMES.

Cette défiance de son propre esprit était récompensée d'une discrétion et d'une prudence toute céleste dans la conduite des âmes : sa lumière était admirable pour discerner les desseins de Dieu sur elles, pour leur marquer au juste les voies dans lesquelles elles devaient marcher, et pour leur découvrir tout ce qui pouvait mettre obstacle à leur avancement.

Il prenait si bien son temps pour les avis qu'il avait à donner, que ses paroles portaient toujours leur coup et n'étaient jamais sans effet. Souvent même par un don extraordinaire de Dieu il a penétré le fond des cœurs et a déclaré à des personnes qui le consultaient des pensées qu'elles avaient eues, quoiqu'elles fussent fort singulières, et qu'elles ne les eussent communiquées à qui que ce fût.

Une jeune demoiselle (1) qui s'était résolue par son conseil d'entrer aux Carmélites, étant allée au *Cours* (2), fut extrêmement ébranlée dans sa résolution, le démon lui ayant mis dans l'esprit qu'elle pourrait bien se sauver dans le monde. Dès le lendemain matin M. Olier, à qui Dieu avait fait connaître sa tentation, lui dit sans qu'elle lui parlât de rien : *Ma fille, il n'est pas question si vous vous sauverez aussi bien dans le monde que dans les Carmélites, il s'agit d'accomplir la volonté de Dieu.* Ce qui fit une si grande impression de grâce sur ce cœur ébranlé, que dès le lendemain,

(1) Mlle Marthe du Vigean, qui mourut au Carmel le 25 avril 1665, âgée de 42 ans et de religion 18.

(2) Le Cours-la-Reine.

sans balancer davantage, elle entra dans cette maison religieuse.

CHAPITRE XI.

SON HUMILITÉ.

L'humilité a été sa chère vertu et il la possédait dans un si haut degré, que se regardant comme le serviteur de tout le monde, et comme le dernier des hommes, il ne recevait service de personne, qu'avec une extrême confusion, et servait au contraire les autres dans les plus bas offices avec une joie non pareille.

Dans un grand voyage qu'il fit avec quelques-uns de son séminaire, il ne voulut point qu'on menât de valet, parce qu'il voulait être lui-même le valet de toute la compagnie; en effet, il en fit les fonctions durant tout le chemin, malgré la résistance de ces honnêtes ecclésiastiques.

Il ne parlait jamais de soi, se croyant indigne d'occuper une place dans les esprits, quelque petite qu'elle fût. Il ne s'excusait point non plus, et on lui a fait souvent des reproches sanglants et très mal fondés, sans qu'il ait ouvert la bouche pour se justifier. On l'a vu même dans ces occasions-là se jeter à genoux, et, comme si effectivement il eût été coupable, demander pardon aux personnes qui l'avaient maltraité, quoiqu'elles fussent souvent de très basse condition.

Un homme qui lui était inférieur s'avisa un jour, pour l'éprouver, de lui dire qu'il était un gourmand, et d'ajouter à ce reproche d'autres paroles humiliantes,

mais il fut bien surpris et tout à fait édifié de voir que M. Olier ne lui répondit que par des remercîments, et lui promit de profiter de l'avis qu'il avait eu la charité de lui donner.

Si dans les rencontres notre humble prêtre ne faisait paraître aucune émotion au dehors, il n'était pas moins tranquille dans le fond de son âme, et il a déclaré à son directeur que depuis que Dieu lui avait fait la grâce de souffrir avec joie le mépris qu'il voyait que quelques mondains faisaient de lui, dans une cérémonie ecclésiastique, il s'était trouvé tellement établi dans l'amour de l'humiliation qu'il n'avait jamais rien perdu de sa paix intérieure, au milieu des affronts et des outrages, quoiqu'il se soit plusieurs fois vu rebuté de ses proches, maltraité des grands, injurié par des valets, et insulté par des gens de la lie du peuple, que la malice du démon excitait contre lui.

CHAPITRE XII.

SON ESPRIT DE PAUVRETÉ.

Bien qu'il eût des revenus considérables il n'en usait pour soi qu'avec une extrême réserve : il quitta dès l'année 1634 son train et son carrosse, et ne garda pas même un cheval. Il allait souvent en charrette jusqu'au lieu de ses missions, et il ne faisait point de difficulté de passer ainsi dans les lieux où il était le plus connu et où il y avait le plus de monde.

Pour le maniement de ses biens et le soin de sa personne, il s'en reposait sur un autre, et recevait ce qu'on lui donnait, sans rien demander. Son esprit de

pauvreté ne s'étendait pas seulement sur ce qui le regardait en particulier, mais encore sur sa communauté.

Il lui a été facile d'engager des plus riches de Paris à donner à son séminaire des sommes considérables, mais jamais il ne l'a fait : et il était si éloigné de le faire, qu'une personne qui avait de grands biens et qui les voulait employer à de bonnes œuvres, lui en offrant une partie pour sa communauté, il lui conseilla de différer, et d'attendre que Dieu manifestât davantage sa volonté là-dessus. Il ne se lassait point de dire à ses ecclésiastiques que souvent on travaillait trop pour agrandir et enrichir les communautés, et trop peu pour les sanctifier : et qu'ainsi on les ruine en les voulant établir. *Car Dieu permet,* disait-il, *que puisqu'on veut de la terre et de l'or, on en ait : mais il retire son esprit, qui est le plus grand trésor qu'on puisse avoir, et même quelquefois il permet que tout périsse, au lieu que si on songeait dans les maisons à y établir Jésus-Christ, Jésus-Christ y établirait tout le reste.*

CHAPITRE XIII.

SON PARFAIT DÉTACHEMENT DE TOUT.

Son détachement n'allait pas seulement à détruire en lui tous les désirs des biens de la terre, mais encore à tenir son cœur parfaitement séparé des personnes mêmes auxquelles Dieu l'avait uni le plus étroitement, et des œuvres qu'il lui avait confiées; en un mot de tout ce qui n'était point Dieu. Quoiqu'il brûlât du désir de se donner tout entier à la conduite du sémi-

naire de Saint-Sulpice sitôt qu'il serait déchargé de sa cure, néanmoins une personne lui ayant dit avant qu'il tombât en apoplexie, que bientôt il serait en ce monde comme s'il n'y était pas, il répondit sans hésiter : *Je suis content d'être dans l'état où Dieu me voudra, je ne désire et je ne veux autre chose.*

CHAPITRE XIV.

DE SES AUTRES VERTUS.

J'aurais encore beaucoup de choses à dire sur sa mortification, sur sa douceur, sur sa patience, sur l'amour qu'il avait pour la croix, et sur quantité d'autres vertus qu'il a pratiquées dans un degré très éminent : mais les lois d'un abrégé ne me permettent pas de rien dire davantage, et je crois aussi que ce que j'ai dit suffit pour faire connaître l'étendue de sa grâce et l'éminence de sa perfection. Celui qui fera réflexion sur ce qu'il lira dans cette vie et qui considérera que depuis que M. Olier s'est donné au service de Notre-Seigneur, il n'a jamais cessé de souffrir, avec une patience infatigable, mille sortes de peines et de travaux pour la gloire de Dieu, et qu'il a passé sa vie dans les exercices les plus rigoureux de la pénitence; qu'il a été dans une abnégation universelle de soi-même, et dans une mort continuelle à toutes les créatures, pour ne vivre qu'à Dieu; qu'il a enduré avec une résignation parfaite et une fidélité toujours constante des maladies très fréquentes et très longues, des persécutions étranges de la part d'une infinité de personnes, des peines inexplicables de la part de Dieu pendant plus

de huit ans, et qu'au milieu de tant d'obstacles il est venu à bout de réformer le faubourg de Saint-Germain, et d'en faire d'un cloaque d'horreur une paroisse très réglée, de former en ce même temps une grande communauté d'ecclésiastiques, d'établir en France plusieurs séminaires, et d'envoyer des missionnaires jusque dans le nouveau monde, et cela en très peu d'années : celui, dis-je, qui fera quelque attention à ces choses conclura aisément que Dieu a donné à M. Olier des grâces extraordinaires, et que ce saint prêtre a possédé l'esprit de Jésus-Christ dans un degré très éminent.

C'est pourquoi je ne m'étendrai pas davantage : j'avertirai seulement le lecteur qu'on n'a rien avancé dans ce récit touchant ce grand serviteur de Dieu, dont on n'ait été informé par des personnes très dignes de foi, qui sont encore vivantes, ou qui n'ait été tiré des mémoires qu'a laissés un ecclésiastique, qui a passé une partie de sa vie avec lui, et qui a été témoin de la plupart de ses actions.

On a dit peu de chose des écrits de M. Olier, parce qu'ils sont entre les mains de toutes les personnes spirituelles, et que l'onction qu'ils portent dans les cœurs fait assez voir que ce sont des productions de l'esprit de Dieu, de même que les ouvrages d'A Kempis, de Blosius, de saint François de Sales et de M. de Bernières : nous les conseillons à tous ceux qui se veulent établir dans la solidité des vertus chrétiennes.

LETTRES

DE M. OLIER.

LETTRES

DE M. OLIER.

LETTRE I (1).

A LA RÉVÉRENDE MÈRE DES GRANGES, RELIGIEUSE DE NOTRE-DAME, A BRIOUDE (2).

Il la conjure de l'exhorter librement au saint amour et de le recommander souvent à Dieu.

[De Pébrac, le 15 juillet 1631 (3).]

Qui a Dieu a tout (4).

Ma révérende Mère,

Je pensais et désirais bien fort porter la réponse à la vôtre et vous témoigner les joies que j'ai reçues voyant mes souhaits accomplis, puisqu'ils sont pour la

(1) Sur l'autographe conservé au séminaire de Saint-Sulpice.

(2-3-4) Le couvent de Brioude fut établi en 1627. La Mère Charlotte des Granges en fut la première supérieure et le gouverna huit ans. Le P. Bouzonié, dans l'*Histoire des religieuses de Notre-Dame,* fait le plus grand éloge de cette vertueuse fille de madame de Lestonac. Il dit, en particulier « qu'elle était d'un entretien fort agréable, qui gagnait les cœurs et les portait à Dieu; qu'elle avait une prudence singulière pour la conduite des âmes, un grand discernement du talent et du naturel des personnes qui traitaient avec elle ». Toute la ville de Brioude la considérait comme une sainte; aussi lorsqu'elle mourut le 20 septembre 1636, on lui fit des obsèques magnifiques : un capucin, prédicateur célèbre, prononça son oraison funèbre et le théologal de Brioude, Pierre Lac,

gloire de Dieu et l'avantage de mon âme. Ma Mère, nourrissez-moi de ce saint lait, puisque notre sainte

écrivit son épitaphe en très beaux vers (*Histoire des relig. de N.-D.*, t. II, p. 238).

La réputation de vertu de cette digne supérieure était trop répandue dans tout le pays pour que M. Olier, en se rendant à son abbaye de Pébrac, qu'il visita en 1631, ne voulût pas, conformément à une pratique qui lui fut toujours chère, faire connaissance avec elle et jouir de sa sainte conversation. Ces premières relations de M. Olier avec la mère des Granges, et surtout celles qui les suivirent, en 1634 et 1636, n'ont pas échappé à l'historien des *Religieuses de Notre-Dame;* il les a même signalées en des termes qui méritent d'être rappelés ici, parce que ce trait a été ignoré de M. Faillon. Le P. Bouzonié, après avoir nommé plusieurs personnes distinguées par leur rang ou par leur éminente vertu qui eurent commerce de lettres avec la servante de Dieu, ajoute : « Entre tous un célèbre ecclésiastique nommé Olier, qui a rempli l'Auvergne des fruits de ses missions apostoliques et de l'odeur de sa sainte vie, fut en rapport avec la sainte mère par un grand nombre de lettres. Il ne l'appelait que sa bonne Mère, et communiquait souvent avec elle de son état intérieur avec beaucoup de consolation. Dans ses voyages, il se détournait quelquefois de neuf ou dix lieues pour lui rendre visite. Les lettres qu'il lui écrivait sont remplies de l'esprit de Dieu et du feu de la charité. » (Bouzonié, *Histoire des relig. de N.-D.*, II, 247). On fera encore ailleurs quelques emprunts à l'ouvrage du P. Bouzonié pour donner connaissance de deux religieuses formées à Brioude par la mère des Granges et avec lesquelles M. Olier fut aussi en relation, mais surtout nous lui emprunterons deux des lettres que le fervent missionnaire écrivit en 1634 à la digne supérieure. Dans celle-ci, dont on possède l'autographe, M. Olier, qui avait prié la mère des Granges de continuer par ses lettres le bien que son premier entretien avait fait à son âme, la remercie d'y avoir consenti et lui exprime en toute liberté la ferveur de sa piété et le désir d'aimer Dieu dont il brûlait dès lors. Il n'avait encore que vingt-deux ans, et n'était pas sous-diacre. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 59.)

— Pébrac, où M. Olier avait été pourvu en 1625 d'une abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, était un gros village situé dans les gorges d'un torrent appelé la Dège, qui se jette dans l'Allier un peu au-dessus de Langeac. Il faisait alors partie du diocèse de Saint-Flour; aujourd'hui il appartient à celui du Puy aussi bien que le reste du canton de Langeac et de l'arrondissement de Brioude.

— M. Olier, ainsi que beaucoup de saintes personnes de son temps, avait coutume de mettre en tête de ses lettres quelque maxime pieuse comme celle-ci, ou cette autre qui en diffère peu : Qui a Jésus a tout.

Mère en nourrit tous les anges. Pour l'amour d'elle et de son très cher fils, continuez-moi ces grâces : parlez ouvertement à celui qui n'a de cœur que pour recevoir les sentiments du saint amour, quoique souvent il fasse le contraire.

Ma Mère, à quoi notre corps et notre âme, notre temps, notre vie et même toute l'éternité, sinon pour aimer Dieu, pour le louer, pour l'adorer? Dieu veut que sur la terre nous commencions à vivre de la sorte. Donc, ma bonne Mère, apprenez-moi à aimer votre tout, votre grand Dieu, auprès duquel je n'ose m'approcher si vous ne me présentez à lui. Parlez-lui pour votre enfant et si vous voulez qu'il vous suive, mandez-lui la manière dont il faut parler. Ma très chère Mère, je suis sans voix et sans parole, puisque je suis sans amour. Le Saint-Esprit qui est en vous a la science de la voix (1) : quand vous m'aurez obtenu sa présence et sa sainte union, ma bonne Mère, je ne vous demanderai pas comme il faudra parler. Jésus, père d'amour, et vous, Marie, la mère de la belle dilection, avec votre saint époux saint Joseph, obtenez-moi ce saint amour. Amour qui habite si hautement mais pleinement dedans ces trois personnes, donnez-vous à leur pauvre petit esclave, mais hélas! infidèle et ingrat. Amour, bouche tes yeux; miséricorde, ouvre ton sein : n'ayez point égard à mes crimes : souvenez-vous de ce que vous êtes et non pas de ce que je suis. Prenez-moi, gardez-moi, consommez-moi dans vous et je suis tout content, dévorez-moi. Hé! feu du Ciel, je ne puis vivre si vous ne m'animez, ma vie est une mort sans vous.

(1) *Sag.*, I, 7.

Je suis, ma révérende Mère, en ce saint amour par Jésus, Marie, Joseph, votre tout, en Jésus-Christ notre tout.

OLIER.

A Pébrac, ce 15 juillet 1630.

Ma bonne Mère, je n'eusse été si longtemps à vous répondre si j'eusse été au pays, mais je reçus la vôtre au Puy. Je vous conjure de me faire réponse à mes demandes.

Hier je reçus des écrits d'un saint personnage avec quelques prières en l'honneur de saint Joseph. J'ai bien envie d'en communiquer avec vous, ma très bonne Mère.

LETTRE II (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE.

Il la prie de lui écrire pour le dédommager de ce qu'il n'a pu la voir en arrivant au pays.

Probablement de Pébrac vers la fin d'avril 1634 (2).

Ma révérende Mère,

Puisque le ciel veut cette souffrance pour vous et pour moi, j'y consens volontiers : nous sommes tous à Dieu et

(1) Tirée de *l'Histoire de l'ordre des filles de Notre Dame*, par le P. Bouzonié, t. II, p. 248.

(2) Ordonné prêtre en 1633, M. Olier s'occupa principalement d'évangéliser les lieux dépendants de ses bénéfices. Il avait surtout à cœur de faire des missions dans les paroisses d'Auvergne qui relevaient de son abbaye de Pébrac. A cet effet, il y fit deux voyages : l'un en 1634, immédiatement après Pâques, et l'autre en 1636. C'est dans le premier qu'il dut faire cette lettre et la suivante. La mère des Granges s'étant trouvée malade quand il passa à Brioude, il lui écrivit, dès son arrivée à Pébrac, pour suppléer à la visite qu'il n'avait pu lui faire.

à son amour, hors duquel nous ne sommes rien. Vive Jésus crucifié! vive Jésus expirant sur la croix! Après quoi, je ne puis plaindre votre condition. J'ai de la douleur pour la mienne, étant privé d'apprendre de votre bouche quelque leçon d'amour pour Jésus et pour Marie. J'attendrai de vos lettres pleines de ce saint feu, quand vous pourrez écrire, pour profiter en votre absence. En attendant, je penserai à Jésus-Christ cloué sur le lit de sa mort : c'est là où je vous verrai, car je crois que dans l'état où vous êtes, vous habitez plus sur le Calvaire que dans votre chambre. Vive donc mon amour, Jésus! Vive sa Mère mourante avec lui! Vive saint Joseph, qui mourut avant son Fils, n'étant pas assez fort pour supporter sa mort! Mon cœur, que ne meurs-tu, quand tu penses à la mort de l'amour qui te fait vivre? Peux-tu entendre ses soupirs sans perdre tes sentiments? Sépare-toi, mon âme, pour suivre l'âme de mon Jésus : tu seras plus heureuse d'être unie pour toujours à ta fin. Sors de ta prison; va jouir de ta félicité! O Ciel, que tu es loin de moi! Éternité, approche-toi! Qui te retient : puisque tes liens te déplaisent et qu'un puissant objet t'attire pour te charmer? Ce sont mes péchés qui m'arrêtent : j'en accepte, Seigneur, les châtiments. Je suis tout à vous, ô Jésus, dans la peine comme dans la jouissance; je soupirerai dans le séjour de la peine autant que vous voudrez; faites que ce soit en vous aimant toujours.

Je suis, dans cet amour, ma révérende Mère, votre très humble, très obéissant et très obligé fils et serviteur.

OLIER.

LETTRE III (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE.

Après l'avoir remerciée de ce qu'elle lui a procuré quelques prêtres pour la mission de Pébrac, il la conjure de nouveau de l'aider à aimer Notre-Seigneur (2).

Été de 1634.

Ma révérende Mère,

Je pense que notre tout amour Jésus, avec sa très sainte Mère et saint Joseph, ont bien pour agréable que j'emploie les derniers moments de ma journée à vous remercier dans leur amour, de la charité que vous avez faite aux âmes de notre mission. C'est la sainte Vierge, notre toute belle et toute grande Maîtresse et Mère, qui nous donne par vous ces charitables prêtres que vous m'envoyez (3). Je les reçois de ses mains et des vôtres. Je pense que nous rendrons Jésus-Christ triomphant dans cette paroisse de Pébrac, mais par ses propres armes, par la vertu du sang qui les a rachetés. Demandez-lui qu'il me permette d'en faire autant du

(1) *Histoire de l'ordre de N.-D.,* t., II, p. 249.

(2) M. Olier avait conduit en Auvergne, en 1634, trois ecclésiastiques de ses amis : MM. de Perrochel, de Barrault, et Renard, et avec eux un prêtre la Mission que saint Vincent de Paul lui avait donné; mais la moisson était trop abondante pour être recueillie avec un si petit nombre d'ouvriers, et il fallut recourir à des ecclésiastiques du pays. La révérende mère des Granges, qui par sa sainteté exerçait une grande influence dans la contrée, lui procura quelques zélés auxiliaires parmi lesquels il faut sans doute compter M. Jacques Planat, originaire de Blesle, à quelques lieues de Brioude, lequel, après avoir aidé le serviteur de Dieu dans ses missions d'Auvergne, vint le joindre à la paroisse de Saint-Sulpice et s'attacha à sa compagnie naissante, (*Vie de M. Olier,* t. III, p. 210 et 351.)

(3) M. Olier commença ses missions d'Auvergne par celle de Pébrac et il en était encore occupé quand il écrivit cette troisième lettre, ce qui lui donne pour date approximative l'été de 1634.

reste de la province. Essayons de voir régner partout notre Maître, et de faire honorer partout sa divine Mère et Joseph, le saint Époux. Languissons jusqu'à ce que ce jour ait paru à nos yeux.

Mon Dieu, ma Mère, ouvrez-moi votre cœur : ne soyez pas resserrée dans les sentiments de votre amour, parlez-en comme vous pensez. Que je voie sur le papier une étincelle du feu qui vous anime. Les anges et les bienheureux sont témoins de leurs flammes, pour s'exciter à de nouvelles joies et pour augmenter leur amour. Jamais la charité ne peut faire de tort; la vôtre seule m'en ferait si vous me la cachiez. Donnez-moi donc une leçon pour aimer mon Jésus à votre exemple; donnez-moi un moyen pour aimer ma toute belle, l'unique entre les femmes, quelque moyen d'être un, mais uniquement un avec notre sacrée Maîtresse, Marie, beau nom qui me presse le cœur et qui devrait me l'avoir mille fois enflammé! Marie, l'amour des Saints, Fille du Père, Mère du Fils, Épouse du Saint-Esprit : grandeur inconcevable ! Oserai-je me qualifier du titre de votre enfant, ô Mère de mon Dieu? Me voulez-vous souffrir en qualité d'esclave, ô Reine des Cieux? Exercez sur moi vos bontés : en vîtes-vous jamais de plus belle matière? Ordonnez comme il vous plaira du plus misérable pécheur du monde.

Je suis, ma Mère, en son amour et de son cher Époux, selon la volonté de notre Tout, Jésus, votre très humble, très obéissant et très obligé fils et serviteur.

OLIER.

LETTRE IV (1).

A M. ALAIN DE SOLMINIAC, ABBÉ DE CHANCELADE, EN SAINTONGE.

Il le prie de procurer la réforme de l'abbaye de Pébrac et lui propose à cet effet les conditions les plus avantageuses (2).

[Pébrac, 1er juin 1634.]

Monsieur,

La grâce de Notre-Seigneur soit dans votre âme et sa gloire à jamais.

Étant arrivé en ce séjour de Pébrac, en compagnie de deux de vos amis et serviteurs, pour travailler aux missions, nous avons rencontré que les religieux de l'abbaye avaient autant besoin que l'on pensât à eux qu'aux pauvres paysans; quoique j'en susse quelque partie, qui fut l'occasion pour laquelle monsieur Vincent me

(1) Sur une copie authentique envoyée de Cahors en 1789 et conservée à Saint-Sulpice.

(2) Les effets de la mission de Pébrac s'étant fait sentir jusque dans l'intérieur de l'abbaye dont les religieux, chanoines réguliers de Saint-Augustin, avaient grand besoin de réforme, M. Olier songea, pour la procurer plus efficacement, à la réalisation d'un projet qui le préoccupait depuis quelque temps déjà, à savoir l'union de son abbaye à la réforme de Chancelade, dont Alain de Solminiac était l'auteur et le propagateur. Un an auparavant, il avait prié saint Vincent de Paul d'en faire la proposition au pieux réformateur qui n'avait pu le satisfaire. Se trouvant sur les lieux et voyant que la mission préparait l'esprit des religieux à ce changement, il n'hésita pas à faire une nouvelle démarche auprès de l'abbé de Chancelade, et pour donner plus de poids à sa lettre il la fit porter par deux des missionnaires venus de Paris avec lui, MM. Nicolas de Barrault et François de Perrochel, qui l'un et l'autre connaissaient particulièrement Alain de Solminiac et jouissaient de sa considération. La proposition de M. Olier fut bien accueillie. L'abbé de Chancelade se rendit immédiatement à Pébrac et, avant la fin de juin, il signa le concordat tant désiré par M. Olier. Malheureusement l'ennemi de tout bien réussit à en empêcher l'exécution. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 107-109.)

fit le bien de vous en écrire, il y a près d'un an, néanmoins je n'en avais pas une connaissance si grande, laquelle m'oblige à présent à vous conjurer d'y vouloir donner ordre, Monsieur, prosterné à vos pieds, le cœur percé des plaies dont ils déchirent Jésus-Christ, me fait redoubler mes prières et tout ensemble espérer la grâce pour laquelle j'adresse au ciel de nouveaux vœux.

Monsieur, l'abbaye est chargée de dix-huit religieux, dont deux petits novices sont étudiants au Puy (1). Les bénéfices dépendants sont en nombre, si bien qu'ils portent jusqu'à quarante religieux et cinquante en comptant ceux de l'abbaye. Le fruit, comme vous pouvez voir, n'est pas petit. Le Fils de Dieu est venu pour une brebis égarée : ayez pitié, Monsieur, de cinquante et, qui plus est, de leur pasteur; mais, que dis-je? de l'ombre de leur pasteur, qui ne l'est qu'à les effrayer et à les dissiper. Ce qui, Monsieur, aussi vous peut toucher, c'est qu'il y en a une douzaine, lesquels ont ce même dessein, et, si peu que je puis connaître, la plupart s'y porteraient s'ils avaient quelqu'un, lequel les y portât et qui leur coupât le pain que je consume et dévore si misérablement. La mission a touché les plus endurcis, et si vous apportiez à présent le baume dans leurs plaies, il y aurait de quoi les faire saints. Je crois, Monsieur, que Dieu vous le demande : pour son misérable serviteur, il vous en conjure, jointes mains; il jette à vos pieds un bénéfice, prieuré simple des dépendances de l'abbaye, qui vaut douze cents livres et par delà : celui qui le tenait étant mort depuis peu : et

(1) Vraisemblablement au collège que les religieux de la Compagnie de Jésus tenaient dans cette ville et où ils enseignaient les lettres, la philosophie et la théologie.

si cela ne vous agrée pas, il vous fera les conditions telles qu'il vous plaira devant Notre-Seigneur.

Monsieur, si MM. Barrault et Perrochel ne pouvaient mériter cette faveur que de vous voir, je serais hors de mes espérances; mais au moins vous ne refuserez pas à leurs souhaits et à mes prières de voir un de vos religieux pour recevoir vos ordonnances et vos commandements. Il me fera la faveur de venir au Puy à cinq lieues de mon abbaye, et de ménager le tout avec paix. Je prie Notre-Seigneur de bénir vos soins et vos charités ordinaires, comme aussi les souhaits et les vœux, Monsieur, de votre très affectionné et très obéissant serviteur.

OLIER, abbé indigne de Pébrac.

Pébrac, ce 1er juin 1634.

LETTRE V (1).

AU CHEF DE LA JUSTICE DU LIEU.

Il lui porte plainte contre le fermier de l'abbaye de Pébrac.

[Pébrac, juillet 1634 (2).]

Monsieur, je suis attaqué dans l'abbaye par un fermier qui mécontente tous messieurs les religieux et qui use de grandes supercheries contre moi, duquel, Monsieur, si je reçois la loi, je ne puis plus m'assurer d'au-

(1) Sur l'autographe.

(2) Le concordat d'union fut signé à Pébrac, le 24 juin 1634, entre M. Olier et l'abbé de Chancelade; mais le fermier de l'abbaye, qui n'eût pas trouvé sous la réforme les avantages dont il jouissait dans l'état actuel, prévint l'esprit des religieux contre le traité. C'est pour se plaindre de sa conduite déloyale que M. Olier écrivit au juge du lieu la lettre suivante dont la date approximative est donnée par celle du traité. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 109.)

cune voie pour gagner mes religieux, ni être maître en l'abbaye. J'espère que M. du Treuil ou M. Morin (1) vous doit faire entendre le sujet de plainte que j'ai contre lui, qui m'oblige d'avoir recours à vous, Monsieur, comme à une justice plus prompte, étant une affaire qui mérite accélération. Je suis si peu entendu aux affaires que je n'ose vous parler du particulier, me contentant, Monsieur, de me présenter à vous pour en recevoir la justice et vous supplier de trouver bon que je vous offre seulement ce que ma condition m'apprend, qui sont les sacrifices et chétives prières d'un très humble serviteur.

OLIER.

LETTRE VI (2).

A UN RELIGIEUX DES ENVIRONS QU'IL AVAIT PRIS POUR GUIDE DE SA CONSCIENCE.

Il s'excuse de partir et de quitter l'Auvergne sans le voir auparavant.

[Pébrac, vers la fin de septembre 1634.]

Qui a Jésus a tout.

Mon révérend Père,

Vous pouvez penser quelle privation ce me peut être de me voir obligé de retourner à Paris sans avoir le

(1) Parmi ceux qui déposèrent en 1698 au procès de la canonisation de la vénérable mère Agnès, on remarque Jean Morin, bourgeois de Langeac et sieur d'Aubiat, chez lequel logeait M. Olier en 1634, lorsqu'il allait à Langeac visiter la mère Agnès. Cette circonstance permet bien de soupçonner que c'est encore à ce charitable bourgeois qu'il recourut quand il eut besoin de se faire recommander auprès du juge dont dépendait son affaire. (*Vie de la mère Agnès*, édit. de 1863, t. II, p. 259.)

(2) Sur l'autographe, qui n'a ni date, ni signature, ni suscription. « Cette

bien de vous voir et vous plonger mon intérieur dans le vôtre. C'était ce qui me portait avec le plus de joie à passer un temps notable auprès de vous pour me fortifier en Notre-Seigneur et me corriger de mes fautes. Ce sera, s'il plaît à Dieu, pour un autre temps, car j'espère de revenir au printemps en ces quartiers où Notre-Seigneur m'ouvre une grande porte pour le servir. Recommandez, en attendant, mon corps et mon âme à Notre-Seigneur.

LETTRE VII (1).

LA V. MÈRE DE JÉSUS (2).

A M. Olier, abbé de Pébrac.

Elle s'excuse de lui donner des conseils de perfection, se croyant trop misérable pour parler des perfections de Dieu. Elle le presse de prendre plus de soin de sa propre santé.

[Langeac, été de 1634 (3).]

Monsieur,

L'amour de Jésus et l'humilité de Marie soient la règle de votre vie. Vous savez très bien qu'il est mal-

lettre est certainement de la fin de septembre ou des premiers jours d'octobre 1634, époque où M. Olier dut précipitamment quitter Pébrac par suite de l'ordonnance du cardinal de la Rochefoucauld qui lui enjoignait de venir à Paris, pour y régler, de concert avec lui, les moyens d'établir la réforme dans son abbaye. » (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 114.)

(1) Tirée du livre IV, chap. II, de l'*Admirable Vie de sœur Agnès de Jésus* par un religieux bénédictin de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, que M. Olier avait prié de faire ce travail, qui se conserve manuscrit à Saint-Sulpice. On la donne ici, de même que les deux suivantes, pour dédommager le lecteur de la perte des nombreuses lettres que M. Olier écrivit à cette très digne fille de Saint-Dominique à laquelle le ciel l'avait si intimement uni. Ces trois lettres serviront encore de préparation à la lecture de celle que M. Olier écrivit aux religieuses de Langeac, après la mort de leur sainte prieure.

(2 et 3) Née au Puy, le 17 novembre 1602, Agnès Galand donna, dès son

aisé à un aveugle de connaître les couleurs, aussi à moi de parler des perfections de notre Dieu sans les avoir connues. J'ai encore les yeux trop chassieux pour pouvoir regarder ces rayons du soleil. O soleil d'amour! pénétrez, éclairez ce cœur abominable toujours terrien, jamais céleste; toujours dans soi-même, jamais en Dieu. O avocat des pauvres pécheurs! ouvre le sein de la miséricorde, regarde de ton œil de pitié cette pauvre infecte lépreuse. O amour éternel! l'amour, s'il vous plaît. Oh! amendement à ma misérable vie!

Mon très cher frère, comment me souffrez-vous? Il faut bien que ce soit un excès de votre charité, comme aussi d'avoir soin de ma santé qui est tout à fait inutile, mais plutôt préjudiciable. Ayez soin de mieux conserver la vôtre que vous ne faites : vous vous gouvernez un peu trop par vous-même, etc...

enfance, des indices non équivoques de la haute sainteté à laquelle Dieu devait l'élever un jour. A l'âge de vingt-deux ans elle se consacra totalement à Dieu dans l'ordre de Saint-Dominique, et pendant onze ans qu'elle vécut en religion, elle embauma de l'odeur de ses vertus non seulement le monastère de Sainte-Catherine de Langeac, où elle avait fait profession et dont elle fut plusieurs fois prieure, mais encore la ville et tout le pays des environs. M. Olier, plus que personne, participa aux faveurs que le Ciel accordait à cette âme privilégiée. Pendant trois ans elle ne cessa de prier, de pleurer et de faire pénitence pour lui. Au bout de ce temps, elle lui apparut corporellement à Paris, et lorsque ce cher fils de ses larmes fut arrivé en Auvergne pour y faire la mission, elle acheva en lui, par ses saintes conversations et ses admirables exemples, l'œuvre de sanctification parfaite qu'elle avait commencée par ses prières. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 104.)

— La date de cette lettre ne peut être donnée qu'approximativement; mais il est bien probable qu'elle n'a pas été écrite après la suivante, qui est du 12 août.

LETTRE VIII (1).

LA MÊME AU MÊME.

Elle lui exprime, en s'humiliant profondément, l'intérêt qu'elle prend à sa sanctification, lui parle d'une croix sans consolation qu'elle a demandée et obtenue, et enfin de l'accablement où la privation un peu prolongée de la sainte communion l'avait jetée.

[Langeac, le 12 août 1634.]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur,

Le saint amour de notre doux Sauveur vous soit pour très humble salut.

Vous savez que je chéris trop votre pauvre âme de laquelle j'ai plus de souvenir que de la mienne propre; mais je vois bien que tout cela ne vous peut de rien servir, comme étant une pauvre misérable abîmée dans le péché. Vous savez qu'à votre départ j'avais demandé à notre bon Dieu la croix nue, sans consolation; et comme il est très bon et libéral, il m'a semblé qu'il m'en départait un petit échantillon et fort léger, voyant mon peu d'amour et de constance...

Il faut bien plus d'amour avant que d'être favorisé de la croix. Ah grâce! ah faveur inestimable! que je suis éloignée de t'acquérir! Doux Sauveur de nos âmes, rendez-nous-en dignes, s'il vous plaît. Sortez-nous hors de nous-mêmes, pour être tout à vous. Amour, ô notre

(1) L'auteur de l'*Admirable vie*, qui nous a conservé les trois fragments de cette touchante lettre, les a placés en différents chapitres. Les deux premiers se lisent au chapitre VI du livre V, et le dernier dans le IV[e] livre, chapitre XIII; mais il ne permet pas de douter que les trois citations ne soient tirées de la même lettre, écrite le 12 août 1634, à l'abbé de Pébrac.

seule espérance, tout notre refuge, tout notre désir; rendez-nous dignes de cette croix : favorisez-nous de mourir sur icelle...

J'étais aux abois de la mort, mon misérable corps n'avait ni force ni vie pour se pouvoir traîner. Mon pauvre esprit était accablé de tous côtés et, délaissé de tout, n'avait aucune créature. Mais ce qui me faisait plus de mal que tout, c'était que les excès de mes péchés m'avaient privée de mon Créateur depuis le jour de mon glorieux père saint Dominique. Mais aujourd'hui il est venu ! Ah ! mon amour, demeurez, si vous voulez que je vive. Il est impossible de vivre sans son Jésus.

LETTRE IX (1).

LA MÊME AU MÊME.

Elle le remercie d'une lettre qu'il lui avait écrite et, après s'être profondément humiliée, elle se recommande à ses prières, lui promettant de son côté de ne pas l'oublier auprès de son fidèle Époux.

[Langeac, vers le même temps (2).]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur,

Le saint amour de notre doux Sauveur Jésus-Christ vous soit pour très humble salut.

J'ai reçu avec beaucoup de consolation celle qu'il a

(1) Tirée du livre IV, chapitre II de l'*Admirable Vie de sœur Agnès de Jésus.*

(2) Dans la souscription de cette lettre, la vénérable mère Agnès dit à M. Olier qu'elle est sa *pauvre et plus indigne fille,* ce qui semble supposer qu'à cette date elle était déjà sous sa direction. Or M. de Lantage rapporte que, peu de temps après qu'elle eut commencé à se confesser à M. Olier et à suivre sa direction, elle connut qu'elle irait bientôt à Dieu. (*Vie de la vénérable mère Agnès*, 1863, t. II, p. 269.) Cette lettre serait donc du mois d'août ou du mois de septembre.

plu à votre charité de m'écrire. Je ne méritais pas tant de bien, de recevoir de vos écrits; mais j'attribue cette faveur à votre bon et pieux naturel, lequel me rend toute confuse pour l'excès de son humilité, à laquelle je ne puis répondre que par un profond silence. Car, s'il faut parler de misère, hélas! qu'y a-t-il de plus misérable que moi? Abominable obstinée dans l'abîme de mes énormes péchés, lesquels sont si grands et en si grand nombre que les furies infernales ne sont suffisantes pour punir leur énormité.

Exercez donc, Monsieur, l'excès de votre charité envers cette pauvre idiote, chétive créature; obtenez, s'il vous plaît, de cette divine bonté le pardon de mes péchés. Ce sera une grande œuvre de charité que vous exercerez; j'en resterai votre obligée et offrirai continuellement mes faibles et indignes prières à mon fidèle Époux pour l'accomplissement de vos saints désirs, lesquels il ne laissera sans ample récompense, comme l'en prie du meilleur de son cœur celle qui est véritablement votre pauvre et plus indigne fille en Notre-Seigneur.

Sœur Agnès de Jésus, religieuse tout à fait indigne.

LETTRE X (1).

AUX RELIGIEUSES DE SAINTE-CATHERINE DE LANGEAC (2).

Il les console et les encourage après la mort de la V. mère Agnès.

[Paris, premiers jours de novembre 1634 (3).]

Mes révérendes Mères,

Jésus-Christ délaissé de son Père, la Mère délaissée de son Fils, soient votre consolation et votre appui!

(1, 2 et 3) Sur l'autographe conservé précieusement au couvent de Sainte-Catherine de Langeac.

Quoique les pertes soient communes en ce monde, la vôtre ne le peut être : je le connais assez par moi, qui ne saurais prétendre si légitimement à la possession de votre bienheureuse mère, comme vous le devez. Vous avez eu sujet de gémir quelque temps, et pouvez encore soupirer à l'ouverture de cette lettre, voyant en moi la plaie qu'y a faite cette mort. Mais toutefois, mes révérendes Mères, nous devons tous, dans ce point, nous consoler également : puisqu'étant obligés d'oublier nos intérêts auprès de Dieu, nous sommes assurés qu'il gagne dans nos pertes et qu'aujourd'hui il possède cette âme pleinement, dont il n'avait encore que l'attente, et que l'usage de sa liberté rendait encore incertaine.

Mes révérendes Mères, qui saurait perdre dans un sujet où gagne même la Majesté de Dieu? Vous avez perdu une fille, et vous avez une sainte; elle était dans vos bras, et elle est dans le sein de Dieu. Mais outre cela, puisqu'il me faut consoler avec vous de vos propres pensées, vous aimiez mieux sa vie que la vôtre, comme vous me le mandez : vous en devez faire de même de

— Cette pieuse communauté de Dominicaines, établie en 1619, mais emportée, comme toutes les maisons religieuses, par la tourmente révolutionnaire, réussit enfin, en 1820, à se reconstituer. Elle n'a pu recouvrer ses anciens bâtiments; mais le corps de la vénérable mère Agnès, qui forme son principal trésor, lui a été rendu, et le souvenir de ses vertus, après deux siècles et demi, vit toujours dans le cœur de ses chères filles.

— M. Olier avait quitté Langeac et l'Auvergne au plus tard dans les premiers jours d'octobre, et il était arrivé depuis très peu de temps à Paris lorsque le 1[er] novembre, étant au confessionnal dans l'église de Saint-Paul, on lui remit la lettre où se trouvait annoncée la mort de la vénérable mère Agnès de Jésus, arrivée le 19 du mois précédent : malgré sa profonde affliction, il se hâta de consoler la communauté de Sainte-Catherine de la grande perte qu'elle venait de faire. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 116.)

sa gloire : car si vous soupiriez au delà des premières surprises, ce serait haïr et pleurer son bonheur, et, si elle était capable de cette créance, lui faire croire que vous seriez jalouses de son repos et ennemies de sa félicité : ce sont là les ouvrages imparfaits de nos faibles ressentiments. Mais, mes révérendes Mères, il ne faut pas pleurer sur son corps, puisqu'il attend la gloire, voire moins sur son âme, puisqu'elle la possède; ce serait remplir le paradis des larmes qui ne sont qu'autant d'effets de nos faiblesses et de nos mécréances, qui seraient des compagnes ennemies du ciel.

O mes révérendes Mères, vous savez bien que nous sommes hommages et esclaves du tombeau, pour mériter dedans l'attente de la principauté de la gloire. Ainsi donc, savoir que Dieu jouit de ce qu'il ne possédait pas; que si son âme est dans la gloire, c'est ce qui est plus propre à notre misère; qu'elle y priera plus puissamment pour nous et qu'elle ne saurait perdre la qualité de mère; enfin que Dieu est tout-puissant dans la providence qui nous soutient, ce serait injustice dorénavant de soupirer.

Et je vous dirai, mes révérendes Mères, qu'il faudrait prendre garde en cette rencontre à un malheur assez commun qui suit la mort des grandes âmes, à savoir, le déclin et le déchet de leurs maisons. Ce n'est pas que notre Dieu n'eût autant de motifs de nous favoriser qu'auparavant; mais c'est que la défiance pour Dieu recule et ses approches et ses caresses. Les pertes des créatures nous unissent toujours à Dieu, de même que leur jouissance par trop intéressée, et leur attache trop empressée nous en sépare et nous en éloigne; et, comme vous savez mieux que moi, les recherches de l'amour et de la grâce dans elles-mêmes, hors de la volonté de

Dieu, sont vicieuses et blâmables, notre Dieu se réservant toujours cet empire pour soi et cet hommage de sa créature, comme aussi même pour nous montrer que quelque sainte qu'elle soit, si elle nous remplit et nous occupe, elle bannit Dieu de nous et divertit pour nous ses faveurs et ses grâces.

C'est de quoi j'ai bien peur pour moi, et ce que je n'appréhende pas pour vous. Vous êtes les bonnes filles de la mère Agnès, les héritières de ses vertus, les images vivantes de sa grâce, et moi, misérable pécheur, l'ingrat sujet de ses bénédictions, et dont peut-être les péchés et les misères ont causé la mort. Priez donc pour votre ennemi, étant, mes très révérendes Mères,

Votre très humble et très obéissant fils, frère et serviteur.

Olier, prêtre indigne.

LETTRE XI (1).

A LA MÈRE HYACINTHE DU SAINT-ESPRIT (2), PRIEURE DE SAINTE-CATHERINE DE LANGEAC.

Il la prie de lui envoyer tous les *Mémoires* et documents qu'elle pourra réunir sur la mère Agnès de Jésus, afin que la vie de cette fidèle servante de Dieu soit écrite comme elle mérite de l'être.

[Paris, 25 février 1636.]

. . . Aussi ma révérende Mère, le désir que j'ai que Dieu fasse connaître au monde ce qu'elle était, fait que

(1) Ce fragment nous a été conservé par le P. Esprit Panassière, dominicain, mort à Tarascon en 1675. Il l'avait reproduit à la fin des Mémoires qu'il composa sur la vénérable mère Agnès de Jésus dont il fut longtemps le confesseur et le directeur. (*Mémoires du P. Panassière*, p. 327.)

(2) Anne Desprès, dite en religion sœur Hyacinthe du Saint-Esprit, était née au Puy et avait pris l'habit de Saint-Dominique à Langeac, le 2 fé-

je désirerais extrêmement que vous m'envoyassiez les Mémoires simples que l'on vous a envoyés de Tarascon; car il y a un des grands hommes du siècle, saint et habile autant que l'on le peut être sur la terre, lequel m'a promis d'y mettre la main (1); et cela pourtant ne sera vu qu'après que Mgr de Saint-Flour aura informé de tout; et pendant on travaillerait à cette bienheureuse vie.

Pour vous dire le vrai, ma révérende Mère, la plupart des vies des saints sont choses très ridicules, à cause des personnes qui les couchent, quoique pieux et parfois savants, mais non pas assez éclairés, et jusqu'au point qu'il le faut pour être capable de cette entreprise.

Je vous prie donc de faire votre possible pour m'envoyer tous les Mémoires que vous pourrez, afin que l'on voie une œuvre digne de la révérende Mère, sœur Agnès de Jésus, que Dieu m'oblige d'honorer et d'estimer autant qu'on peut faire une sainte.

J'attendrai cette faveur de vous, où je pense que vous avez grand intérêt, comme étant votre Mère. S'il y a moyen, il faut que vous tiriez copie des Mémoires de M. Martinon, où il y a des choses excellentes (2).

vrier 1625. En 1634 elle succéda comme prieure à la vénérable mère Agnès et mourut à Langeac le 14 mars 1674. (Lucot, *Vie de la vénérable mère Agnès de Jésus*, t. I, p. 6, 386; t. II, p. 281.)

(1) C'était un religieux bénédictin de l'abbaye Saint-Germain. Son travail sur la mère Agnès n'a pas été imprimé; mais il se conserve manuscrit au séminaire de Saint-Sulpice, et M. l'abbé Lucot, en rééditant la Vie de la vénérable prieure de Langeac, donnée en 1664 par M. de Lantages, y a fait d'assez considérables emprunts. On peut voir dans l'Introduction de son livre les motifs qui font soupçonner à M. l'abbé Lucot que le religieux bénédictin dont parle M. Olier n'est autre que D. Boyer (XLVI).

(2) Étienne Martinon, archiprêtre de la collégiale de Langeac, fut, du-

Je suis et serai à jamais, ma révérende Mère, votre très humble et très obligé serviteur.

OLIER.

De Paris, ce 25 février 1636.

LETTRE XII (1).

A MESSIEURS LES ECCLÉSIASTIQUES DE L'ASSEMBLÉE DE SAINT-LAZARE A PARIS (2).

Il leur rend compte des heureux fruits produits par sa première mission prêchée en Auvergne (3).

[24 juin 1636.]

Qui a Dieu a tout.

Jésus, Marie, Joseph.

Messieurs,

Je ne puis être plus longtemps absent de votre compagnie sans vous rendre le compte que je suis obligé de mes actions. Je vous dirai, Messieurs, que nous fû-

rant quelques années, confesseur de la mère Agnès de Jésus. Il avait écrit cinq cahiers de *Mémoires* sur la vénérable prieure; mais ils sont perdus depuis longtemps, sauf un extrait de trente pages, qui en avait été fait par le P. Boyre, de la Compagnie de Jésus et qui se conserve à Saint-Sulpice à la suite d'un autre *Mémoire* que le révérend père Arnaud Boyre avait lui-même dressé sur la mère Agnès de Jésus. (Lucot, Introduct., XLIII.)

(1) Sur une très ancienne copie.

(2) C'est ce qu'on nommait l'assemblée des mardis, dont saint Vincent de Paul était l'âme et dans laquelle M. Olier entra des premiers. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 78.)

(3) Au printemps de 1636, M. Olier retourna en Auvergne pour y continuer ses missions. Pendant dix-huit mois qu'elles durèrent, il évangélisa, à la tête des missionnaires qui l'avaient accompagné, un grand nombre de paroisses appartenant aux diocèses de Saint-Flour, du Puy et de Clermont. La mission de Saint-Ilpise, petite bourgade des environs de Brioude, où les pieux missionnaires commencèrent leur expédition apostolique, donna lieu à M. Olier d'écrire cette lettre à ses amis de l'assemblée de Saint-Lazare, qu'il avait à cœur de tenir au courant de tout ce qu'il faisait.

mes onze jours en chemin pour nous rendre au lieu de la mission nommé Saint-Ilpise. La faveur du Ciel fut si grande, que pendant ce temps-là nous n'eûmes pas deux heures de soleil ni de pluie, ayant toujours marché à l'abri des nuées; étant tous arrivés, par la grâce de Dieu, en bonne disposition. On commença la mission le dimanche d'après l'Ascension, laquelle dura jusqu'au 15 de ce mois, jour de leur fête Saint-Ilpise, où l'on voulut que je prisse congé le soir, à la présence du Saint-Sacrement, ce qui se fit avec toute la révérence pour la majesté de Dieu qui présidait, et aussi avec tant de larmes et soupirs, que je pense, Messieurs, qu'il faudrait y avoir été pour le croire : Dieu soit béni de tout!

Presque la même chose arriva à la procession des petits enfants et à leur communion, qui se fit dans toute la révérence imaginable, là où la foule était si grande, de même que le reste des fêtes, qu'il fallait toujours faire courir du vin dedans l'église pour les affaiblies, dont une, entre autres, a été plus de trois semaines malade. Le peuple au commencement venait selon que nous le devions souhaiter, savoir, autant que nous le pouvions confesser, mais cela, Messieurs, avec tel mouvement de grâce que de tous côtés il était aisé de savoir où les prêtres confessaient, les pénitents par leurs soupirs et leurs sanglots se faisant entendre de toutes parts : Jésus-Christ soit loué de tout! Mais sur la fin le peuple nous pressait si vivement et la foule était si grande, qu'il nous fallait être parfois (savoir toutes les fêtes) douze ou treize prêtres pour subvenir à l'ardeur de ce zèle. On les voyait depuis la pointe du jour, au milieu de la chaleur qui était extraordinaire, jusqu'à la dernière prédication, sans boire ni manger.

Parfois, en faveur des étrangers, il fallait faire deux heures et plus de catéchisme, d'où ils sortaient aussi affamés qu'en y entrant. Cela nous laissait tout confus, il nous fallait le faire de la chaire, n'y ayant point de place dans l'église, les environs du cimetière étant tous emplis, les portes bouchées et les fenêtres toutes chargées de peuples. Ce même se voyait au sermon du matin et à celui du soir qu'on nomme le grand catéchisme. Et après quoi je ne puis rien dire sinon : *Benedictus Deus, Benedictus Deus!* lequel si libéralement se communique à ses créatures, mais surtout à ses pauvres; car, Messieurs, nous avons remarqué que c'est là où il réside et demande le secours des créatures pour achever ce que lui seul n'a pas accoutumé de faire, savoir l'instruction et la conversion totale de ses peuples.

Messieurs, ne refusez pas ce secours à Jésus : la gloire est trop grande de travailler sous lui, de contribuer au salut de ses âmes et à la gloire qu'il en doit retirer toute une éternité. Vous avez heureusement commencé, et vos premiers exemples m'ont chassé de Paris : continuez en ces divins emplois, étant vrai que dessus la terre il n'y a rien de semblable. Paris, Paris, tu arrêtes du monde qui convertirait plusieurs mondes ! Hélas ! combien de bonnes œuvres sans fruit, de fausses conversions et de saints discours perdus, faute de dispositions, que Dieu épanche ailleurs. Ici un mot est une prédication et rien ne nous paraît inutile ; ici l'on n'a point égorgé les prophètes, je veux dire que leur prédication n'a point été méprisée comme dedans ces villes; et pour cela, Messieurs, tous ces pauvres avec fort peu d'instruction se voient remplis de bénédictions et de grâces de Dieu. C'est ce que je vous puis souhaiter,

puisque dans son amour, je suis, Messieurs, votre très humble, très obéissant et obligé confrère.

OLIER.

A Vieille-Brioude, ce jour Saint-Jean 1636.

LETTRE XIII (1).

AUX MÊMES.

Il leur rend compte d'une autre mission prêchée quelques mois plus tard et dont les fruits n'avaient pas été moins consolants.

[10 février 1637.]

. . . La quatrième de nos missions se fit, il y a quinze jours, dans laquelle il s'est fait plus de deux mille confessions générales quoique nous ne fussions que six ouvriers, et sur la fin huit; nous étions accablés du peuple, qui y abordait de sept ou huit lieues du pays, nonobstant la rigueur du froid et l'incommodité du lieu, qui est un vrai désert. Ces bonnes gens apportaient leurs provisions pour trois ou quatre jours, et se retiraient dans les granges; et là, on les entendait conférer ensemble de ce qu'ils avaient ouï à la prédication et au catéchisme. Et à présent l'on voit ici les paysans et leurs femmes faire la mission eux-mêmes dans leurs familles; les bergers et les laboureurs chanter les commandements de Dieu dans les champs, et s'interroger les uns les autres de ce qu'ils ont appris pendant la mission. Enfin, la noblesse, pour laquelle il semblait que nous ne parlions pas, nous servant d'un langage si grossier comme nous faisions, après s'être acquittée chrétiennement

(1) Ce fragment de lettre nous a été conservé par le premier auteur de la Vie de saint Vincent de Paul.

et exemplairement de son devoir, ne nous a pu laisser partir qu'en fondant tout en larmes. Cinq huguenots ont abjuré leur hérésie en cette dernière mission, quatre desquels, qui nous fuyaient auparavant, sont venus eux-mêmes nous y chercher; et cela, Messieurs, pour nous apprendre, comme vous me l'avez souvent enseigné, que la conversion des âmes est l'ouvrage de la grâce, auquel nous mettons souvent empêchement par notre propre esprit; et que Dieu veut toujours opérer, ou dans le néant ou par le néant, c'est-à-dire en ceux et par ceux qui reconnaissent et confessent leur impuissance et leur inutilité.

LETTRE XIV (1).

AUX MÊMES.

Il leur parle d'une association d'ecclésiastiques qui s'était formée au Puy-en-Velay sur le modèle de la leur (2).

[Vers le même temps.]

Messieurs,

. . . Vous êtes établis par Notre-Seigneur dans la ville de Paris comme des lumières posées sur un grand chandelier pour éclairer tous les ecclésiastiques de la France; à quoi vous devez être particulièrement encouragés par les grands fruits et profits

(1) Tirée de la *Vie de saint Vincent de Paul,* par Abelly.

(2) Parmi les ecclésiastiques du Puy qui firent partie de cette compagnie formée en 1636, par les soins de M. Olier, on doit certainement compter M. Marcellin de Béget, doyen du chapitre de la cathédrale, et M. Guilhaume Valentin, chanoine de la même église. L'un et l'autre accompagnèrent le serviteur de Dieu dans un grand nombre de missions, et après sa mort rendirent par écrit hommage aux grandes vertus qu'ils lui avaient vu pratiquer. (*Attest. authentiques,* p. 167, 169.)

spirituels que fait dans la ville du Puy la compagnie de Messieurs les ecclésiastiques qui ont heureusement participé à votre esprit. Ils donnent des exemples de vertu qui ravissent toute la province; les catéchismes se font par eux en plusieurs endroits de la ville; la visite des prisons et des hôpitaux y est fréquente; et à présent ils se disposent à aller faire des missions dans tous les lieux qui dépendent du chapitre (1).

Je demeure confus, voyant leur zèle, et de ce qu'ils désirent que j'aille faire l'ouverture de leur mission, en étant si peu capable.

LETTRE XV (2).

LE PÈRE DE CONDREN A M. OLIER, A PÉBRAC (3).

Il lui recommande M. Meyster, qui désire le voir en allant en Provence (4).

[Paris, 20 mars 1637.]

Monsieur,

Je prie Notre-Seigneur Jésus-Christ de vivre toujours en vous en la perfection de ses voies et en la sainteté

(1) Au Puy, comme dans la plupart des diocèses, plusieurs paroisses dépendaient du chapitre de la cathédrale.

(2) Sur l'autographe.

(3) Charles de Condren, général de l'Oratoire et l'un des plus saints prêtres de son temps, était depuis deux ou trois ans directeur de M. Olier, quand il lui écrivit cette lettre, dont le séminaire de Saint-Sulpice possède l'autographe, et que le dernier éditeur des Lettres du P. de Condren n'a pas connue.

(4) Étienne Meyster, qui devint si célèbre dans les missions, avait commencé en Auvergne à montrer les trésors de grâces que Dieu avait mis en lui. « C'est dans ces quartiers, disait M. Olier en parlant des missions d'Auvergne, que notre bon Seigneur a commencé de verser ses grandes bénédictions sur ce grand serviteur de Dieu, M. Meyster, homme vraiment apostolique. » (*Mémoires.*)

de son esprit (1). Monsieur Meyster, que vous avez vu l'année passée en cette ville et qui vous y a connu aussi, a désiré de vous voir en passant pour s'en aller en Provence. Je l'ai un peu vu et ai reconnu en lui un grand zèle et beaucoup d'application au salut du prochain; il pourra servir à ce qui vous reste de temps pour votre mission présente, si vous le jugez ainsi. Il me semble être de ceux qu'il faut laisser conduire à l'esprit de N.-S., qu'il ne faut pas captiver en lui, comme aussi il ne faut pas qu'il serve de règle aux autres. Dieu a ses disciples qu'il instruit et régit seul. Pour nous qui ne lui avons pas été si fidèles, ni ne sommes pas si parfaitement en sa main que nous n'ayons besoin d'être aussi en la conduite des autres, et assujettis à leurs conseils de peur d'être trop à nous comme n'étant pas dignes d'être si immédiatement en la dévotion de Dieu, nous avons à le vénérer et à nous humilier de ce que nous ne sommes pas dignes de la grâce que Dieu lui fait. Nous devons servir cependant à donner matière à son zèle en lui donnant occasion de travailler. J'estime certainement les peuples heureux auxquels Dieu l'envoie et qui peuvent cueillir les fruits de son esprit. Je reconnais, ce me semble, et honore en lui quelque chose de la grâce apostolique à laquelle je supplie Notre-Seigneur de nous donner quelque part. Je me recommande à vos prières. Je suis de toute ma volonté, Monsieur, votre très humble serviteur.

CHARLES DE CONDREN.

De Paris, le 20 de mars 1637.

(1) Cette formule de souhait était familière au père de Condren, ainsi qu'on le voit par la prière *O Jesu, vivens in Maria, veni et vive in famulis tuis*, que M. Olier tenait de lui et qu'il a laissée comme une prière de famille à ses enfants, après l'avoir complétée.

LETTRE XVI (1).

A PIERRE VIVIEN (2), SON VALET DE CHAMBRE, A PÉBRAC.

Il lui donne quelques commissions.

[29 juillet 1637 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Mon ami Pierre, je vous prie me mander ce que vous avez fait avec l'oblat (4). Venez me voir, car je vous veux parler. Portez les lettres à M. Meyrounem et à l'oblat, dont vous m'apporterez la réponse (5). Je suis, mon ami Pierre, votre plus affectionné ami pour vous servir.

OLIER, abbé de Pébrac.

A Vieille-Brioude, ce 29 juillet 1637.

(1) Sur l'autographe.

(2) C'était le seul domestique retenu par M. Olier depuis sa conversion. Il l'avait encore en 1652, et, par le testament qu'il fit le 20 juin de cette année, il lui léguait 600 livres en reconnaissance de ce qu'il le servait depuis longues années.

(3) Le prieuré de Vieille-Brioude dépendait de Pébrac et M. Olier s'y arrêta souvent.

(4) Sous le nom d'oblat, M. Olier désignait sans doute celui qui jouissait alors à Pébrac de la pension monacale que chaque abbaye et prieuré conventuel devaient à un soldat invalide désigné par le roi. Sans être religieux, l'oblat avait la charge de sonner les cloches, de balayer l'église et le cloître et de remplir quelques autres fonctions semblables. Louis XIV supprima toutes ces places en 1674, mais à la charge, pour les abbayes et prieurés conventuels, de payer à l'Hôtel des Invalides, qui venait d'être construit, une pension annuelle proportionnée à leurs revenus.

(5) M. Meyrounem était le fermier de l'abbaye de Pébrac, depuis le 7 juillet 1636. Dans le contrat passé ce jour-là entre lui et M. Olier, il est qualifié : *honorable, maître Claude Meyrounem, habitant dudit Pébrac*. Il avait succédé comme fermier à M. Beaufort de Montferrand. (*Assence.*)

LETTRE XVII (1).

AU MÊME, A LANGEAC (2).

Il lui parle de quelques affaires dont il l'a chargé et se recommande à ses prières à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

[Lamothe-Canillac, 21 septembre 1637 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Mon ami Pierre, j'ai été bien aise d'apprendre de vos nouvelles et des miennes. Pour ce qui est de ces *tines* (4), il n'y a point de doute qu'il ne les faille accommoder; mais je m'étonne comme après tant de dépenses de l'année passée je doive encore entrer en frais celle-ci. Ne faites point de difficulté, quand vous verrez des choses nécessaires, de faire les prix faits et je donnerai ordre par delà qu'on satisfasse. J'ai bien de l'obligation à M. Desbordes de vouloir continuer ses soins pour mes affaires; je lui voudrais pouvoir rendre service. On travaille à vos étais et M. Juif (5) doit vous les choisir. Je penserai toujours

(1) Sur l'autographe.

(2) La suscription porte : à M. Pierre Vivien, homme de chambre de M. l'abbé de Pébrac, à Langeac.

(3) Il est vraisemblable que cette lettre fut écrite de Lamothe-Canillac, où M. Olier fit sa dernière mission et d'où il venait lorsqu'en passant à Langeac pour se rendre dans son abbaye il tomba très gravement malade. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 193.)

(4) Se dit surtout, en ce pays, pour désigner les cuves.

(5) M. Juif avait probablement accompagné M. Olier en Auvergne pour l'aider dans ses missions et n'était autre que le vertueux prêtre de ce nom, que M. Le Gauffre associa fréquemment à ses bonnes œuvres, et qui lui succéda dans l'administration du séminaire des *Trente-trois*. Marie Rousseau l'estimait beaucoup.

à vous, s'il plaît à Dieu, et vous le prierez instamment que j'accomplisse sa divine volonté.

Je suis votre meilleur ami pour vous servir.

OLIER.

Ce 21 septembre 1637.

J'ai écrit à M. Planat; peut-être il viendra en ces quartiers. Je ferai mon possible pour avoir auprès de moi les deux Morin (1), si le bon Dieu le veut.

Pierre, mon ami, j'ai aujourd'hui trente ans (2), je suis plus vieux que je ne pensais. Priez Dieu à bon escient pour ma conversion.

LETTRE XVIII (3).

AU PÈRE DE CONDREN, GÉNÉRAL DE L'ORATOIRE (4).

Il lui rend compte de sa conduite et en particulier des succès obtenus au couvent de la Régripière.

[Nantes, 26 août 1638.]

Qui a Jésus a tout.

Mon très honoré Père,

Après avoir été longtemps sans vous écrire du succès de l'Évangile, je vous dirai comme plus que jamais

(1) Les deux Morin étaient vraisemblablement de Langeac où, comme on le voit dans la Vie de la vénérable mère Agnès, il existait alors deux familles de ce nom (t. II, p. 259). Parmi les premiers élèves de Vaugirard se lit le nom de Barthélemy Morin, clerc du diocèse de Saint-Flour. Il s'attacha à l'œuvre de M. Olier et travailla longtemps à la paroisse de Saint-Sulpice, où il mourut en 1685. (*Rem. hist. sur la par. de Saint-Sulpice*, t. I, p. 203.)

(2) M. Olier était né le 20 septembre 1608. M. Faillon (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 34) a parfaitement éclairci ce point.

(3) Sur une très ancienne copie.

(4) Le père de Condren, outre M. Olier, avait sous sa conduite plusieurs ecclésiastiques de vertu dont il prenait grand soin, les croyant appelés à jeter les fondements des premiers séminaires de France. En attendant le moment favorable pour exécuter ce projet, il les envoyait faire des missions. Au printemps de 1638, il en fit partir trois pour la Saintonge.

j'ai reconnu la puissance de la parole de Dieu dessus les cœurs, étant vrai que nous avons vu des conversions notables ces jours passés, lesquelles durent et se fortifient par les exhortations de ce chétif et malotru prédicateur, indigne de monter en chaire, que pour faire rougir l'Évangile. C'est pourtant avec cela que Dieu a opéré des merveilles que je vous raconterai à loisir.

Notre-Seigneur m'ayant diverti par un rhume du voyage de Saintonge, je demeurai arrêté à Clisson où j'eus le bonheur de faire ma retraite sous Monsieur Boudet, auquel j'ai d'infinies obligations pour sa charité (1). Et de là nous nous trouvâmes appelés, après quelques instants d'entretien que nous fîmes aux prêtres de Clisson, à un village nommé la Régripière, à deux lieues de Clisson, où il y avait un prieuré de Fontevrault (2), dans lequel, après quelques rebuts ordinaires à notre condition, on reçut nos exhortations si heureusement, tant les religieuses que le peuple, qu'en vérité, Monsieur, chacun était forcé de

M. Olier devait aller les rejoindre; mais s'étant senti fortement pressé intérieurement d'aller d'abord à son prieuré de Clisson, il partit pour la Bretagne. La Providence l'y conduisait pour la réforme d'un monastère de religieuses, situé dans le voisinage de Clisson. S'y étant présenté sans se faire connaître, il n'y trouva d'abord que des rebuts; mais son humilité triompha de toutes les résistances; car s'étant retiré pour passer la nuit dans une étable qui se trouvait dans les dépendances du monastère, cette conduite toucha vivement les cœurs, et une partie notable de cette communauté relâchée et divisée revint, dès ce premier voyage de M. Olier, à l'exacte observation de ses règles. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 209.)

(1) Jacques Boudet, prêtre de la Mission, avait été désigné par saint Vincent de Paul pour accompagner M. Olier en Bretagne. Le fondateur de la Mission parle de lui en ces termes dans une de ses lettres : « Si M. l'abbé Olier dit vrai, c'est un saint que le bon M. Boudet. Il a été en Bretagne avec lui où il a connu sa vertu. Il m'en a écrit en des termes bien exprimant l'opinion qu'il en a. » (*Lettre du* 1er *octobre* 1638.)

(2) Ce prieuré fut fondé par André Chaussaire, disciple du B. Robert d'Arbrissel.

dire : Je suis touché, je me rends : et même des coups de Dieu prodigieux.

De là nous sommes venus à Nantes, où nous attendons MM. Vialart (1) et Basseline (2) pour les mettre un peu en train et leur faire voir ce que c'est que mission. De là, Monsieur, j'espère m'aller rendre à Paris, m'étant trouvé pressé dans la retraite de me retirer encore un an, pour après m'abandonner tout à fait au travail pour Notre-Seigneur. Je vous prie, mon Père, ne me point oublier en vos prières, à ce qu'il plaise à Dieu me faire accepter de tout point ses divines et adorables volontés, puisqu'il ne désire autre chose de moi et que je ne souhaite que cela.

Je vous demande avec instance cette grâce comme, mon très honoré Père, un de vos plus humbles et obéissants serviteurs. OLIER.

A Nantes, ce 26 août 1638.

LETTRE XIX (3).

A LA SOEUR DE VAULDRAY, RELIGIEUSE DE LA RÉGRIPIÈRE (4).

Il lui parle de la dévotion à saint Antoine de Padoue pour retrouver les choses perdues.

[Nantes, en août 1638 (5).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je vous remercie très humblement d'avoir mis la

(1) Félix Vialart, parent de M. Olier, fut promu, sur son refus, à la coadjutorerie de Châlons.

(2) M. Basseline, qui accompagna M. Vialart en Bretagne, est probablement le même qui plus tard devint vice-gérant et second official de Châlons. Il ne faut pas le confondre avec M. Henri Basseline, qui était théologal de Vannes et dont il sera souvent parlé dans les lettres de M. Olier.

(3, 4 et 5) Sur l'autographe.

main à réparer la négligence de notre lâche austérité (1). Je vous ferai part, en reconnaissance, de la joie que j'ai reçue ce matin, où l'on m'a mis entre les mains notre cher crucifix (2), lequel, par une providence admirable, a été retrouvé; car l'ayant perdu dernièrement à Nantes, on le trouva approchant des mêmes jours dans nos jardins de Clisson. Je vous le dis à vous, et pour vous apprendre une sainte invention de retrouver tout ce que vous aurez perdu, qui est de réciter avec confiance l'oraison de saint Antoine de Pade, le 13 de juin. J'ai recouvré ainsi plusieurs choses qui étaient étrangement égarées (3).

— Cette religieuse, la même sans doute qui était sous-prieure en 1668 sous le nom de Claude Vauldray, n'eut pas plus tôt vu M. Olier qu'elle se sentit vaincue, et quoique jusque-là très vaniteuse et très mondaine, elle ne balança plus et dit à sa supérieure : Voici mon apôtre, il faut que je me rende, je ne tarderai plus. Sa conversion fut aussi sincère et durable qu'elle avait été prompte, et quoique M. Olier, dans ses lettres, lui adresse quelques petits reproches, il ne cessa jamais de la considérer, selon son expression, comme le sceau de son apostolat à la Régripière.

— Cette lettre et quelques autres qui vont suivre n'ont pas de date, mais elles sont certainement des cinq derniers mois de 1638, que M. Olier passa à Nantes et durant lesquels il ne cessa de s'occuper du couvent de la Régripière. On les a classées dans l'ordre qui convenait mieux aux choses qui y sont contenues.

(1) Ces mots semblent faire allusion à quelque instrument de pénitence oublié par M. Olier au couvent de la Régripière.

(2) Il s'agit du crucifix que la V. mère Agnès laissa à M. Olier en lui apparaissant à Saint-Lazare et qui se conserve encore à Saint-Sulpice. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 92, 479.)

(3) La dévotion dont parle ici M. Olier était particulièrement chère à saint François de Sales : « J'approuve de tout mon cœur que l'on ait recours à saint Antoine de Padoue quand on souffre des pertes et des afflictions, répondit-il à quelqu'un qui le raillait de cette pratique. Dieu a signifié que telle était sa volonté puisqu'on a cent fois opéré des miracles par l'intercession de ce saint. J'ai même envie, Monsieur, que nous fassions ensemble un vœu à saint Antoine de Padoue pour recouvrer ce que nous perdons tous les jours, vous la simplicité chrétienne et moi l'humilité. » (*Saint François de Sales, peint par les Dames de la Visitation*, p. 156.)

Si je n'étais au milieu de plusieurs personnes et que j'eusse liberté, je vous écrirais quelque chose très important pour votre intérieur. Si vous avez une commodité devant que je parte de Nantes (1), faites-moi la faveur de m'écrire; je ne puis pas vous écrire plus longtemps, à la considération des personnes qui m'attendent. Priez Notre-Seigneur que je sois un avec lui et que jamais je ne le quitte dans les desseins de plaire à son Père, qui étaient les motifs les plus ordinaires de ses œuvres.

Je suis en son amour tout vôtre en notre tout Jésus.

OLIER.

Servez le pauvre M. Vase auprès de Madame la prieure, dont M. La Musse lui doit parler (2).

En suscription : A ma sœur, ma sœur de Vauldray, religieuse, à la Régripière.

LETTRE XX (3).

PROBABLEMENT A LA MÊME RELIGIEUSE (4).

Qu'il faut dans le temps de consolation faire provision pour le temps de sécheresse.

[Ma très chère fille (5),]

Je vous supplie de demeurer contente, et en paix, car je vous suis toujours celui que le ciel vous a donné,

(1) Dans sa lettre au P. de Condren, M. Olier parle de faire quelques missions avec MM. Vialart et Basseline avant de quitter la Bretagne : peut-être était-ce pour aller à ces missions qu'il se disposait à quitter Nantes. Il est possible aussi qu'il eût en vue le petit voyage de Montaigu dont il est parlé dans la lettre suivante.

(2) M. La Musse, dont il est encore question plus loin, était probablement un grand vicaire ou un chanoine de Nantes. M. Vase était peut-être un ecclésiastique qui désirait quelque emploi à l'église du prieuré.

(3, 4 et 5) C'est la CLXXXIXe des imprimées.

toujours très affectionné et très attentif à votre salut. J'aurai le bien de vous voir à loisir; mais, en attendant, sachez que Dieu désire un cœur libre et content. Ne souffrez pas que le vôtre, qui doit être toujours ouvert et dilaté, se rétrécisse et se resserre. Faites profit et usage de ce temps. Je vois bien qu'il est fort serein, et que tout rit pour vous : je vois bien que la mer est calme; mais apprenez que Dieu vous a donné ces facilités, à cause de la faiblesse de votre âme. Humiliez-vous de ne point souffrir de résistance dans vos œuvres. Il voit bien que, si vous y trouviez de la difficulté, vous ne seriez pas assez forte pour la vaincre : ainsi il ôte pour vous les épines des roses, parce que sans cela vous auriez peine à les cueillir. Je vous donne cet avis de vous humilier, parce que vous ne devez point avoir d'occupation plus fréquente que celle-là. Entretenez-vous maintenant devant Dieu, comme vous feriez dans la sécheresse : autrement vous vous trouverez un peu éloignée de votre compte. Saint Pierre défend à ses disciples d'agir selon le mouvement de leur ferveur, qui leur fait entreprendre plusieurs choses au delà de leurs forces. Ce n'est là, dit-il, qu'une tentation; car après que ce grand vent est passé, et que la marée

— Dans la lettre précédente, M. Olier disait à la sœur de Vauldray qu'il avait quelque chose de très important à lui écrire pour son intérieur. Il est au moins bien probable que c'est ici la lettre promise. Il n'y a pas un mot qui ne convienne parfaitement à la sœur de Vauldray, qui, dans ces commencements, éprouvait de grandes facilités pour la pratique de la vertu. La lettre suivante est à peu près sur le même ton.

— Le titre que M. Olier donnait au début de ses lettres et qu'il plaçait, comme on dit, *en vedette*, ayant été constamment supprimé par l'éditeur de 1672, on l'a rétabli, entre parenthèses, soit au moyen de la lettre elle-même, où ce titre se trouvait répété, soit à l'aide des lettres autographes adressées à la même personne, soit enfin au moyen de celles adressées à des personnes de même condition.

s'est retirée, ils demeurent à sec sans pouvoir avancer. Il ne faut se fonder que sur la foi, considérant ce que Dieu demande de vous. Et si vous n'entendez pas encore la voix de votre Tout, qui ne parle qu'à l'âme parfaitement purifiée, et qui vit dans le silence de la nature et de ses passions, il faut vous soumettre à celui qu'il vous donne, pour vous tenir sa place. Tout imparfait qu'il est, Dieu en sera le garant pour votre sûreté.

Prenez donc à cette heure de bonnes résolutions, afin que, dans le temps de la stérilité, vous n'omettiez rien des choses qui vous ont été ordonnées, mais que vous les pratiquiez ponctuellement, et fidèlement, parce qu'elles plaisent à Dieu. Témoignez souvent à Notre-Seigneur que vous ne faites point les choses parce qu'elles sont faciles et aisées, mais parce qu'il les veut. Ne cessez point de lui dire que vous ne désirez que ce qu'il désire; et que vous êtes toute prête, si c'est sa volonté, d'entrer dans les voies de rigueur. Reconnaissez que vous méritez bien ces châtiments et que votre vie passée les demande. Enfin dites-lui que vous êtes sa victime pour être immolée aux pieds de ses autels comme une bête immonde, ne méritant pas de lui être offerte sur l'autel même, où on ne doit mettre que de saintes hosties. N'êtes-vous pas toute à Dieu comme sa chère créature et sa fille? Je n'en désire point de témoignage; vous le savez. Et parce que je crois cela de vous, je suis aussi tout entièrement vôtre. Je songe pour cela très souvent à votre âme, et je ne cesserai jusqu'à ce que je la voie toute sainte.

Adieu. Croyez-moi toujours, en l'amour de Jésus-Christ et de Marie, Votre, etc.

Olier.

LETTRE XXI (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE.

Il la prémunit contre les difficultés qui l'attendent après la consolation sensible des premiers temps. Elle doit embrasser les pratiques mortifiantes avec amour, mais s'y porter avec prudence (2).

[Clisson, août 1638.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille en Notre-Seigneur,

Un mot pour réponse, car j'ai le messager à la porte. Je loue et adore Dieu de vous donner facilité à vous vaincre; mais humiliez-vous, car Dieu voit vos faiblesses; il attend que vous soyez fortifiée en son service pour vous faire bien changer de route. Un temps viendra que si Notre-Seigneur vous voit bien généreuse pour son service, que tout se bandera contre vous, et celles peut-être qui vous caressent le plus, et craignent davantage, en votre maison de douceur, de vous déplaire, seront celles qui seront vos plus rudes ennemies, et vous feront voir votre monastère comme une prison et une maison de douleur. En attendant, Dieu, qui aime votre profit et vous veut affermir, ce qu'il ne fait guère sans croix (la force universelle de l'Église), il vous en sèmera de légères parmi vos exercices, lesquelles il vous faut accepter joyeusement avec plaisir et grand amour. Les petites rencontres et adversités que Dieu vous fera naître par sa sainte Providence, il faudra les baiser.

(1) C'est la CLXXXIIIe des imprimées, mais on reproduit ici l'autographe.

(2) Dans leur relâchement, les religieuses de la Régripière portaient du linge au lieu de la laine prescrite par la règle. M. Olier veut que le retour à cette pratique de mortification se fasse avec prudence.

Acceptez ce qui se passe, en vous, hors de vous, qui vous choque, avec agrément.

Pour votre laine suivez votre zèle, puisque le temps vous favorise, la grâce, la santé. Je pense que vous vous y accoutumerez en la prenant, premièrement deux fois, puis trois, puis quatre et ainsi avançant, enfin la prenant tous les jours de la semaine. Vous interromprez le dimanche jusqu'à ce que je vous le mande, s'il vous plaît, car j'aurais peur d'altérer la santé.

Votre très humble et obéissant serviteur.

OLIER.

LETTRE XXII (1).

A LA R. M. MARIE-CONSTANCE DE BRESSAND, RELIGIEUSE DE LA VISITATION, A NANTES (2).

Il lui témoigne une grande charité, l'assurant qu'il n'y a service qu'il ne soit prêt à lui rendre pour son salut. Il remercie la communauté des prières que l'on fait pour le plein rétablissement de sa santé et s'excuse d'être parti pour un petit voyage sans prendre congé.

[Clisson, vers le commencement de septembre 1638 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je désirerais pouvoir satisfaire à toutes les vôtres, mais il me faudrait un cœur tel que je le souhaiterais,

(1) Sur l'autographe.

(2 et 3) Née à Grenoble le 19 août 1593, Marie-Constance de Bressand entra à la Visitation de cette ville en 1618 et, peu après y avoir fait profession, sainte Chantal la désigna pour compléter la petite colonie destinée à la capitale de la France. C'était une âme d'élite, dont saint François de Sales et sainte Chantal faisaient le plus grand cas. Elle n'était pas moins estimée par tous ceux qui la voyaient de près. En 1625, les sœurs de Moulins l'élurent pour supérieure et elle n'avait pas terminé son second triennat

qui sera toujours trop petit selon mes désirs. En effet, ma très chère fille, je suis autant à vous qu'on le puisse être à créature, et ne sais pas ce qui se pourrait jamais

dans cette maison lorsque l'évêque de Nantes, Philippe de Cospéan, la demanda nommément, en 1630, pour fonder un monastère de la Visitation dans sa ville épiscopale. Elle y passa dix-sept ans après lesquels, ayant déposé la supériorité qu'elle avait exercée quatre fois, elle fut élue supérieure à Grenoble et rentra ainsi dans sa ville natale où elle mourut, pleine de jours et de vertus, le 26 octobre 1668. On peut voir dans sa Vie, qui a été donnée au public et dont *l'Année sainte* a fait un abrégé, qu'elle eut de fréquents rapports avec M. Olier pendant le séjour que celui-ci fit en Bretagne durant l'été et l'automne de 1638. La mère de Bressand fut une de ces saintes âmes qui, comme la vénérable mère Agnès de Langeac, Marie de Valence, la vénérable Marguerite de Beaune et quelques autres dont il sera fait mention plus loin, eurent avec M. Olier les relations spirituelles les plus étroites. Dès qu'elle le connut, elle désira l'avoir pour directeur dans les voies de la perfection, et jusqu'à sa mort, elle continua à le consulter et à prendre ses avis dans toutes les difficultés qu'elle rencontra. La mère de Bressand conserva longtemps les lettres de son saint guide, mais elle en brûla enfin la plus grande partie, sans doute dans la crainte que, si elles étaient publiées, on ne conçût d'elle une trop bonne opinion. Celles qui échappèrent à la destruction font assez voir le fond de grâce qui était en cette âme généreuse et l'estime qu'en faisait M. Olier; mais elles montrent aussi la sainte liberté avec laquelle celui-ci en usait lorsqu'il remarquait en elle quelque imperfection. Dès la première on voit qu'une des craintes de la mère de Bressand était de devenir à charge à son guide spirituel : cette tentation, dont on retrouve des traces dans plusieurs lettres, lui était un grand exercice de mortification.

— Date approximative, mais certaine. On voit en effet par la teneur de la lettre qu'elle fut écrite au retour du petit voyage que M. Olier fit de Clisson ou de Nantes à Montaigu, en accompagnant M. Boudet que saint Vincent de Paul envoyait à Bordeaux. Or ce missionnaire était encore en Bretagne le 26 août, comme on le voit par la lettre de M. Olier au P. de Condren; mais il ne dut pas tarder de partir et il était certainement à Bordeaux bien avant la fin de septembre. (*Lettre de saint Vincent de Paul à M. Lambert*, 1er octobre.) D'ailleurs M. Olier n'aurait pu l'accompagner après le 8 septembre puisqu'en cette fête de la très sainte Vierge, « Dieu, selon son expression, lui fit la miséricorde de l'arrêter au lit, ce qui continua assez longtemps ». (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 216.) C'est peu de temps avant cette nouvelle maladie qu'il écrivit à la mère de Bressand.

y augmenter. Si je ne le témoigne, c'est par permission de celui qui a fait cette liaison, qui veut l'entretenir purement à sa gloire. Qu'il en soit béni à jamais !

La charité des hommes en Dieu doit être comme la dilection des anges dont l'union n'est que par le sujet de la charité, qui est la volonté; et rien que l'esprit n'a part à leur affection. Ainsi, chère fille et très intime, soyons un en cet Esprit-Saint qui unit toutes choses. Pour moi, en conséquence de ce que je sens qu'il a mis en moi pour votre salut, il n'y a service que je ne vous rende. Bien loin de croire que mon absence est à cause de vous, quand il n'y aurait que votre confession annuelle et le soulagement de votre esprit, qui me touche plus que le mien, je me rendrais à Nantes. Dieu sait ce qui s'est passé souvent dans le fond de mon âme sur ce sujet. N'entrez plus dans vos soupçons, non plus que dans ceux que je ne prie point pour vous, car je le fais, indigne que je suis, autant et plus que pour personne du monde. Dieu soit béni !

Faites mes excuses à notre révérende Mère de ce que je ne lui écris point (1). Je ne laisse de la remercier de ses dignes présents, mais à la charge, s'il lui plaît, que ce ne sera plus. Toute la communauté aussi me favorise trop et c'est à elle à qui je serai redevable de la santé et non à autre chose; ce sera plus efficace que ce que vous m'avez envoyé, quoique pour un autre et en soi-même, il soit très excellent. Adieu, Dieu soit béni !

(1) La supérieure de la Visitation de Nantes, en 1638, était la mère Marie-Marguerite d'Épineu, professe du monastère de Moulins, d'où elle avait accompagné la mère de Bressand à Nantes, au moment de la fondation de ce nouveau couvent. Comme la mère de Bressand, son assistante, elle se plaça sous la conduite de M. Olier dès qu'elle eut connu les trésors de lumières que Dieu avait mis en lui. (Voir la fin de la lettre suivante.)

Au reste, ma très chère fille, pour ces bonnes personnes qui se sont un peu blessées et qui ont été contristées pour une heure, comme dit saint Paul, elles voient que je ne devais pas prendre congé, puisque je ne m'en allais pas loin. Et en effet, le dessein de M. Boudet était de ne m'emmener que jusqu'à Montaigu, pour beaucoup de raisons (1). C'est une perte que je ne recouvrerai pas de longtemps, car j'en étais tout à fait indigne, ne lui ayant obéi fidèlement, comme je devais, et n'en faisant estime dans le point que je devais. En effet, c'est un saint, fidèle à Dieu, qui ne m'a jamais rien ordonné que dans sa vue, et jamais rien ne m'a mal réussi en lui obéissant. Ce bon Dieu auquel j'obéissais en la personne du bon M. Boudet, prévoyant mon retour, ne voulait pas que je prisse congé du monde que je devais revoir. Jamais personne a-t-il failli obéissant à Dieu, ou obéissant aux hommes en son nom? Jamais. Et pour moi, ma très chère Mère, je ne vivrai jamais, si Dieu me le permet, sans soumission et obéissance. Vive l'obéissance! Pour ce qui est de suivre mes sentiments, ce ne sera jamais, s'il m'est possible, car je me crois trop soupçonneux et plein de tromperie pour ne me fier à ce qui m'arrive.

En dernier lieu, ma très chère fille, vos lettres me réjouissent et me consolent extrêmement, bien loin de m'ennuyer ; mais c'est à la condition...

(La fin manque.)

(1) En allant à Montaigu avec M. Boudet, il est vraisemblable que M. Olier ne se proposait pas uniquement d'y accompagner cet excellent missionnaire, mais qu'il désirait entretenir quelques religieuses de la Régripière que l'évêque de Luçon y avait attirées pour aider à l'établissement d'une communauté de bénédictines dont il sera dit un mot plus loin.

LETTRE XXIII (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE.

Il dissipe quelques inquiétudes qui lui étaient venues à son sujet et la porte à agir avec plus de simplicité, moins de réflexions sur elle-même et plus d'abandon à la Providence. Il lui explique ensuite pourquoi il n'a pas répondu immédiatement à ses lettres (2).

[30 septembre 1638.]

Qui a Jésus a tout.

Eh bien! ma très chère et très unique fille (que je rougis d'ainsi vous nommer, voyant tant de dignes et pieux hommes vous nommer Mère et Sœur!), vous oubliez bien aisément les protestations que je vous ai faites par les miennes, combien de joie je recevais à la vue des vôtres, lesquelles j'ai été souvent dans l'impuissance de lire et que je garde encore plutôt que de permettre que personne les lise à mon soulagement, sachant bien de quelle nature elles sont.

Bonté! ma chère fille! qu'il faudra bien étouffer les réflexions de cet esprit si vif, et aller plus simplement et rondement en besogne, comme le doivent les chrétiens qui doivent être simples comme colombes. Quoi! ma pauvre et très unique, que votre esprit aille jusque-là que de se méfier de notre charité envers elle, quand je lui parle de la Providence dont nous sommes les enfants inséparables, et se laisser serrer le cœur et avoir soupçon de la charité de ce Père qui n'a rien de

(1) Sur l'autographe que la lettre C[e] des imprimées reproduit assez bien.

(2) Dans son humilité, la mère de Bressand, comme on l'a déjà fait remarquer, ne pouvait croire que sa direction ne fût très onéreuse à M. Olier. De là les appréhensions qu'elle lui exprime souvent et que les protestations de son saint directeur ont de la peine à dissiper. On verra que ce fut longtemps un des tourments de cette âme si pure.

si cher au monde, comme sa pauvre fille. Oui, je vous le répète, je n'ai rien de si cher au monde, en Notre-Seigneur, comme vous, bien loin de vous soupçonner et de traiter comme vous faites avec nous.

Vous avez en apparence quelque sujet de plainte de ce que je ne vous fais point de réponse; mais, en vérité, vous n'en avez pas, et vous serez contente quand vous saurez que j'avais un mal de tête, lequel m'en empêchait, et qui m'a jusqu'à présent retenu de lire plusieurs lettres assez importantes. J'ai eu aujourd'hui un intervalle heureux pour rendre le devoir à ma mère, laquelle avait sujet d'appréhender que je fusse malade, ce qui pouvait interrompre les desseins de vous servir en Notre-Seigneur plus longtemps que vous ne pensez; et vous puis dire, en notre Maître, que vous écrire m'a été une joie, et j'ai souffert peine écrivant à Paris.

Donc, ma très chère fille, apprenez encore une fois les dispositions de mon âme pour la vôtre, et les désirs que j'ai de vous servir en celui qui me le fait par là connaître, et qui m'oblige, nonobstant ma confusion, vous appeler ma très chère et unique fille, et me dire votre très humble et très obéissant serviteur et père en Notre-Seigneur.

A Clisson ce jour de Saint-Hiérome (1).

(1) On voit par cette date (30 septembre) que la maladie dont M. Olier fut atteint le 8 du même mois ne le mit pas d'abord pour longtemps hors d'état de travailler; mais une rechute, dont il parle dans sa seconde lettre au P. de Condren et qui survint au moment où il approchait de sa complète guérison, l'affaiblit de nouveau et fit traîner beaucoup sa convalescence. Ce fut alors que la mère de Bressand l'invita à venir se rétablir à Nantes et lui offrit à cet effet la maison du jardinier du monastère. M. Olier accepta avec satisfaction et profita de la facilité que lui donnait la proximité du couvent pour s'entretenir souvent avec ces dignes filles de saint François de Sales et particulièrement avec la mère de Bressand, qui lui donnait mille détails sur les vertus de son

Vous me manderez le jour où il faudra nous rendre à Nantes pour servir notre Mère qui dit vouloir soulager son âme auprès de nous, en quoi elle doit bien prendre sujet de confiance, car je suis bien à elle. Je suis bien indigne de cela, mais son humilité attirerait sur nous si nous étions près de la servir.

LETTRE XXIV (1).

AU PÈRE DE CONDREN, GÉNÉRAL DE L'ORATOIRE.

Il lui donne des nouvelles de sa santé qui ne lui permet pas encore de retourner à Paris, et de celle de M. Vialart que la fièvre a mis aussi hors de combat.

[27 octobre 1638.]

Qui a Jésus a tout.

Mon très honoré Père,

Depuis le moment du départ de M. Boudet jusques à présent, je n'ai pas eu un moment de parfaite santé. J'espère pourtant dans peu l'avoir assez bonne pour m'en retourner à Paris, si autre accident ne me surprend; car ce qui a prolongé ma maladie a été une rechute qui m'a longtemps affaibli. Le pauvre M. Vialart (je vous mande ceci en secret, car je pense qu'il ne désire pas que madame sa mère le sache) est dans la même fièvre laquelle m'a attaqué; mais la différence, il a pris son mal dans le champ de bataille

bienheureux père dont, pendant plusieurs années, elle avait été l'heureux témoin. L'historien de la mère de Bressand, qui nous apprend ces particularités, ajoute que le séjour de M. Olier dans la maison du jardinier de la Visitation fut d'*environ un an*. C'est une erreur manifeste, comme on le verra par la suite.

(1) Sur une très ancienne copie.

et non pas moi (1). Cette maladie de fièvre tierce a été cette année une espèce de contagion en Bretagne, laquelle n'a pardonné à quasi point de maison, et ce, à ce qu'on dit, à cause des extrêmes chaleurs qui ont précédé, cet été. Je me recommande à vos sacrifices et vous prie de me croire, en l'amour de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, mon très honoré Père, votre très humble et très obéissant fils et serviteur.

OLIER.

Monsieur, je vous envoie l'obligation de M. Rosé Bidet, lequel est à Paris, loge proche les Cordeliers : je tâcherai de savoir son logis plus expressément.

A Nantes, ce 27 octobre 1638.

LETTRE XXV (2).

A LA MÈRE DE BRESSAND.

Il l'exhorte à ne voir que Dieu dans les créatures et à se déprendre de tout pour s'envoler vers lui.

[Clisson, derniers mois de 1638 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille et Mère en notre Tout, je ne vous mande point des nouvelles de notre retour, car je de-

(1) M. Félix Vialart n'était pas encore sorti de licence lorsqu'il commença à travailler dans les missions. Il se trouvait à Vannes en 1638 et il s'intéressa beaucoup, de concert avec M. Basseline, le théologal, à l'établissement que les religieuses de la Visitation firent alors en cette ville. (Archiv. de la Visit. de Nantes.)

(2) D'après l'autographe : la CLXVIII^e^ des imprimées en reproduit une partie en y joignant un fragment de la XXIVe.

(3) Après quelques semaines passées à Nantes, M. Olier se sentit assez de forces pour retourner à Clisson et y résider habituellement. De là il se rendait tantôt au couvent de la Régripière et tantôt à la Visitation de Nantes, selon le besoin des religieuses dont il avait la direction spirituelle dans ces deux maisons.

vrais moi-même être déjà auprès de vous pour satisfaire au devoir où m'oblige votre charité. Suffit que Dieu sache combien j'y veux répondre et à quel point je désire votre sanctification. Relevons donc, ma chère fille, ce cœur, et le dilatons en Dieu et son amour. C'est saint Paul qui défend que l'on se souffre rétrécir.

Eh quoi! ce divin sujet, qui comprend toutes les créatures en éminence, et lequel est souvent jaloux des divertissements que l'on se donne d'auprès de lui, n'a-t-il pas de quoi nous occuper et remplir ce cœur qui n'est né que pour lui, et dont l'immensité ne peut être remplie de rien moins que de cet objet si divin! Anéantissez donc toutes vos vues aux biens qui ne sont pas de lui. Hélas! que bienheureuse est votre obligation de ne voir que Dieu seul et d'en jouir! Il y en a beaucoup qui souhaiteraient avoir votre contrainte. Jouissez donc, ma très chère fille, de la pureté de votre vocation et du bonheur que Dieu vous présente, qui est si rare et ensemble pénible. Un enfant, sous prétexte d'union, se rabaisser! Il faut, dans la pure foi, se relever toujours au-dessus de toute créature, se déprendre de tout pour s'élever et s'envoler en Dieu.

Je vois bien en même temps votre peine; je vois ce que Dieu veut que vous enduriez pour balancer la douceur de votre vocation; mais pourtant il faut être généreuse, il faut être courageuse, et Jésus doit être celui qui soit votre force et votre élévation, lequel s'est abaissé et s'est fait homme pour vous porter en Dieu. Ma très chère Mère, pardonnez à votre fils, lequel est devenu père, parce que vous désirez d'être fille. Je vous dis ce que vous voulez, et ce que je crois que le bon Dieu désire, en l'amour duquel et de sa sainte Mère je suis tout vôtre. OLIER.

Notre très humble et très cordiale recommandation à notre chère Mère, la priant que sa chère communauté ne m'oublie pas.

LETTRE XXVI (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE.

Il la console sur quelque peine qu'elle endurait et l'exhorte à s'en servir pour s'unir plus intimement à Dieu (2).

[Clisson, derniers mois de 1638.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je vous vois, par les vôtres, tout affligée : je vous laisse à penser si je ne participe point à votre peine. J'en ai appris le sujet par M. le théologal de Vannes (3), ce qui me fait penser à ce que vous me disiez souvent, que la joie que vous aviez vous serait bien changée. Cela est vrai et Dieu a pris occasion de votre satisfaction pour causer votre peine : qu'il soit béni de tout, qu'il s'en glorifie, s'il lui plaît !

Que pourrai-je faire pour servir ma très chère fille ? Les prières et sacrifices y seront employés; et mandez-moi ce à quoi je vous serai utile; car, ma très chère fille, je dois vous servir de tout mon possible après

(1) D'après l'autographe dont la CCXXIV[e] des imprimées reproduit une partie.

(2) Quoique la mère de Bressand ne fût pas supérieure en 1638, il est hors de doute que la conduite de la maison reposait encore principalement sur elle, d'où l'on peut présumer que le sujet d'affliction dont lui parle M. Olier se rattachait à quelque difficulté dans le gouvernement de la communauté. Ce qui semble autoriser cette supposition, c'est que, d'après la fin de la lettre, la nomination du nouveau visiteur fait espérer à M. Olier que la cause de la peine sera ôtée.

(3) M. Henri Basseline dont il est encore parlé à la fin de la lettre.

les obligations que j'ai à votre très chère maison et à vous en particulier, qui avez fait une charité à un pauvre serviteur de Dieu, qui doit s'en ressentir tout autant qu'il vivra.

Vivez, ma pauvre fille, en tranquillité auprès de Dieu; unissez-vous et vous réunissez le plus souvent que vous pourrez à lui, pour perdre la vue des choses inquiétantes qui vous pourraient troubler. L'union avec Dieu, le Père des véritables et solides lumières, vous ajoutera plus de choses que toutes les adresses hors de là. Servez-vous de cette occasion pour mieux servir Dieu et lui être plus intime que jamais. Changez cet empêchement en moyen de l'aimer; que ces inquiétudes vous servent d'avertissement que vous n'êtes pas encore unie à Dieu comme vous le devez, dont la vue doit abîmer et engloutir tout autre qui peut être en l'esprit. Je prie le Ciel qu'il vous abîme en son amour et que vous y souffriez le martyre, si c'est son bon plaisir. Vous en ferez de même pour celui que Dieu vous a donné pour être entièrement à vous, en son amour et celui de sa sainte Mère.

Depuis celle-ci, j'ai vu M. Basseline, lequel m'a témoigné avoir reçu de vos nouvelles, par lesquelles il apprend que M. Carron (1) doit faire votre visite. J'espère que Notre-Seigneur conduira le tout pour le mieux. Vous êtes bien assurée que tant que vous lui serez fidèle, il ne vous délaissera point, mais, au contraire, prendra des soins plus grands que vous ne les espérez. Qu'il soit béni à jamais de toutes ses conduites!

(1) M. Carron était un chanoine de Nantes, qui fut père spirituel de la Visitation de cette ville pendant plusieurs années. (Archiv. de la Visit. de Nantes.)

LETTRE XXVII (1).

A LA MÊME.

Il lui témoigne sa vive reconnaissance et se recommande à ses prières, s'abandonnant cependant à Dieu pour la consolation et pour la souffrance.

[Clisson, fin de 1638 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très honorée et très chère Mère et fille,

Je vous suis infiniment obligé de vos soins, mais encore plus confus de la manière dont vous avez usé envers moi : je vous prie, modérez ces excès. Pour ceux de votre cœur vers nous, en la pure charité, je ne puis pas m'en plaindre, mais, au contraire, en louer Dieu et le bénir de tout mon cœur, vous conjurant d'avoir toujours pitié de ma faiblesse pour demander à Dieu sa force. Je ne suis rien, vous le savez; mais, avec vos prières qui m'obtiendront Jésus, je pourrai tout et serai tout en lui.

Ma très chère Mère, qu'il y a une grande différence de nous-mêmes à nous-mêmes, selon les approches et les éloignements de ces grâces! Hélas! qu'en peu je vois ce que je suis tout seul, et qu'en peu je connais ce que je suis avec Dieu. Très chère fille, je sens bien ce que font vos prières et celles de nos sœurs avec celles de notre fille et Mère. Je ne puis pas douter que tous ces dons ne soient obtenus par vos cœurs charitables,

(1) D'après l'autographe dont la CLXVIII^e des imprimées reproduisait la principale partie en la joignant à une autre lettre adressée à la même religieuse.

(2) M. Olier est toujours à Clisson, d'où il envoie Pierre Vivien, son domestique, à Nantes, pour en rapporter quelques figures qui y sont demeurées après son départ.

de la bonté de Dieu, dont la justice me priverait continuellement. Mais, hélas! qu'il fasse ce qu'il voudra. Ses gênes, ses croix et ses martyres, ce seront nos amours : qu'il brise, qu'il coupe, qu'il brûle, pourvu que nous l'aimions dans le fond de notre âme, très chère fille, c'est assez.

A Dieu, ma très honorée, je suis tout vôtre.

OLIER.

Faites donner, s'il vous plaît, les figures (1) qui sont demeurées à Nantes, à Vivien pour nous les apporter.

LETTRE XXVIII (2).

A LA SOEUR DE VAULDRAY.

Après l'avoir exhortée à lui écrire souvent, M. Olier la reprend de quelques immortifications qui lui sont échappées et la presse de s'établir dans la pratique des vertus solides.

[Nantes, vers la fin de 1638 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je vous supplie de me faire la charité de m'envoyer le petit écuyer de l'académie ou noblesse de votre

(1) C'était probablement des figures de cire ou de plâtre représentant des sujets religieux que M. Olier faisait prendre par Pierre Vivien, son valet de chambre.

(2) D'après l'autographe dont la XLIII[e] et la CLXVII[e] des imprimées avaient quelques fragments.

(3) En disant qu'il a dîné chez les PP. Chartreux le jour où il écrit, M. Olier indique suffisamment qu'il était alors à Nantes, car il n'y avait pas de Chartreux à Clisson. Même depuis qu'il eut quitté cette ville et fut retourné à son prieuré, il ne laissait pas d'y reparaître de temps en temps pour s'y entretenir avec les religieuses dont il avait la direction.

basse-cour, si la fièvre l'a quitté (1) : j'espère que ce petit enfant sera bien docile. Pour Lévêque, je le trouve si grand qu'à peine oserais-je à Paris le faire suivre (2).

Ne manquez pas, je vous prie, de nous écrire, et bien souvent, ayant bien désir de vous laisser le plus d'instruction que je pourrai pour vous aider. Adieu (avec saint Paul), la marque et le sceau de notre apostolat.

Ne manquez tous les jours à mourir à votre sens, car vous y êtes bien attachée, et si vous ne faites la guerre continuellement à ce cruel ennemi, vous y serez toujours sensuelle et enfin accablée. Vous me faites bien compassion quand vous me mandez la difficulté que vous avez à quitter l'argent et embrasser la vileté de l'étain ou autre métal, car, hélas! l'amour est bien petit dans votre cœur. Aujourd'hui j'ai dîné chez les RR. PP. Chartreux, où l'on m'a donné une cuillère d'étain assez noire qui m'a fait ressouvenir de vous. Mais je n'ai rien trouvé là de dégoûtant. Je prie Dieu qu'il vous donne la force à vous surmonter, car ces vertus lâches et à demi établies lâchent souvent le pied et tournent en arrière. N'y a-t-il point de respect hu-

(1) Pendant le séjour qu'il fit à la Régripière, M. Olier avait discerné, dans les dépendances du monastère, cet enfant qui lui parut susceptible d'être formé à la vertu et peut-être aux lettres; c'est sans doute ce qui le lui fit demander à la sœur de Vauldray. La périphrase un peu obscure dont il se sert pour exprimer sa demande était une allusion aux fonctions modestes que l'enfant remplissait dans la basse-cour du monastère : on désignait encore à cette époque, sous le nom d'écuyer, l'intendant de l'écurie d'un prince.

(2) Même obscurité dans cette expression *faire suivre*. Il est probable cependant que M. Olier veut dire que l'enfant dont il parle est trop grand pour l'employer comme laquais à Paris. Il paraît, en effet, que la mode à Paris était alors d'avoir des laquais jeunes et de petite taille, et c'était en s'en écartant que M[me] de Maintenon disait à M. d'Aubigné : « Je vous promets un laquais fort grand; les petits ne sont bons à rien. » (*Lettres*, t. I, p. 172.)

main? Les accidents passés depuis peu vous doivent bien humilier et vous faire connaître ce que vous êtes encore. Mais courage : communiez souvent et tous les jours spirituellement, afin que votre époux vous remplisse de l'amour qu'il est venu apporter sur la terre et dont il désire tout brûler. Soyez de ce nombre et donnez-lui votre cœur pour être consommé de cette sainte flamme. Oh! que j'en aimerais les cendres! Eh! faites ce sacrifice devant que je sois parti : que j'aie la consolation d'avoir vu une victime et un holocauste brûlant incessamment sur les autels de notre amour. Ah! plût à Dieu que je puisse ouïr dire ce que je viens de lire des mémoires d'une sainte : *Je ne saurais qu'aimer*.

Adieu, tout vôtre en Jésus notre tout.

OLIER.

LETTRE XXIX (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE.

Il lui conseille d'entretenir des relations de charité avec les sœurs de la Visitation de Nantes dont il lui fait un grand éloge; il prend occasion de la nouvelle annonce de son prochain départ pour l'exciter encore au saint amour et se recommander à ses prières.

[De Clisson ou de Nantes, vers la fin de 1638.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je suis bien aise des assurances que je reçois touchant notre chère damoiselle (2). Je vous conjure de

(1) Sur l'autographe.

(2) Le nom de cette demoiselle qui, paraît-il, voulait entrer à la Visitation de Nantes, ne peut être indiqué. M. Olier, pendant son séjour en

l'assister toujours et la fortifier : vous ferez chose digne de Dieu. J'espère que le Ciel lui sera bien favorable au lieu qu'elle regarde pour faire son salut. Vous savez ce que je vous ai dit des chefs de cette maison, qui certes sont admirables et auxquels, très chère fille, vous devez avoir une totale confiance et cordialité. Je ne sais qui vous peut affectionner davantage en Notre-Seigneur : elles sont toutes nôtres et par conséquent toutes vôtres. Écrivez-vous souvent de Dieu les unes aux autres ; entretenez cette mutuelle charité que Notre-Seigneur a commandée, et plût à Dieu que je pusse avoir part à cette correspondance, demeurant présent en ces lieux que je trouve si saints et si pleins de Dieu ! Je serais bien ingrat au ciel et à la terre si je ne publiais cette reconnaissance. J'aimerais mieux être chapelain dans cette maison que d'avoir toutes les grandeurs du monde. Je prie Jésus notre amour que je sois fidèle aux grâces que j'y ai reçues de sa main.

Très chère fille, demandez à votre époux continuellement fidélité au saint amour et pour vous et pour moi. Ce sera lui qui couvrira vos défauts et les effacera. Ce sera lui-même aussi lequel de temps en temps vous les découvrira, mais ce sera pour l'aimer davantage sous les ailes de l'humilité. Adieu, j'ai bien peur de mon départ; écrivez-moi au plus tôt et me mandez un mot touchant votre oraison et votre santé, comme vous faites de votre laine, des matines et des jeûnes. Ne vous lassez de présenter mon âme à Dieu, et pour mieux faire, sans redoubler vos actes, offrez la mienne avec la vôtre qui n'est qu'une en Notre-Seigneur ; que ce

Bretagne, eut occasion de voir et d'aider de ses conseils plusieurs jeunes personnes du monde qui aspiraient à la vie religieuse. Sauf M[lle] de Clisson, dont il sera parlé plus loin, elles ne sont pas connues.

soit jusqu'au ciel où la gloire nous consommera dans le parfait amour qui me fait être tout vôtre.

OLIER.

Je vous écrirai plus au long par la première voie, et me mandez au long vos difficultés et besoins du mémoire, car j'ai peur de ne vous pouvoir visiter. Mon départ dépend d'un autre encore incertain pour le jour.

LETTRE XXX (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE.

Au moment de la quitter, il l'exhorte à ne point s'affliger de son départ et à se détacher de tout pour être toute à Jésus et à son pur amour.

[Probablement de Clisson, vers la mi-janvier 1639 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Quoique sainte Thérèse autrefois ait pleuré le départ de son directeur, sans que le Fils de Dieu le trouvât mauvais, comme il lui témoigne de sa bouche, disant qu'on ne devait pas moins au médecin de l'âme qu'à ceux de notre corps, dont on peut légitimement appréhender et regretter l'absence par une juste nécessité; toutefois, dans la partie supérieure de son esprit, elle était satisfaite du bon plaisir de Dieu,

(1) Sur l'autographe que reproduit assez bien la XXIIe des imprimées.

(2) La date manque, mais on sait que M. Olier, ayant trouvé une occasion favorable d'être ramené à Paris sans fatigue, partit de Bretagne vers la mi-janvier 1639 : sa lettre, qui a dû être écrite avant qu'il se mît en voyage, comme l'indique suffisamment le mot : « Que Dieu m'emmène où il voudra, » est donc bien des environs de la mi-janvier 1639. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 220.)

et elle-même s'accusait de ses larmes à son Époux (1). Faites-en tout de même et croyez-moi, ma très chère fille, que celui-là vous demeurant, vous recevrez davantage séparée de sa pauvre créature, laquelle sera toujours toute vôtre, que si elle vous était présente. Il doit vous être plus présent, et ne manquera de l'être, puisqu'il vous ôte d'auprès de vous celui qui le représentait, et lequel suppléait à ses propres conseils.

C'est donc à lui, à présent, à suppléer à ce qu'il vous ravit et vous récompenser avec une abondance d'époux ce que vous lui aurez donné. Donnez-moi donc tout à lui, à ce qu'il m'emmène où il voudra, qu'il dispose de moi comme il lui plaira et lui dites que votre volonté est satisfaite de la sienne, que vous ne voulez premièrement que lui, et après en lui ceux qu'il lui plaît le plus. Ce que je vous dis, c'est pour vous détacher de tout pour ne vouloir rien que Jésus et pour vous mettre dans le point où notre tout Jésus demande ses amantes. Aimez donc uniquement Jésus et soyez collée à Jésus; jamais, s'il se peut, séparée de Jésus. Enfin mourez d'amour pour Jésus notre amour, faisant mourir en vous à tout moment ce que vous ne sentez pas de Jésus. Que toutes vos distractions et les pensées des créatures meurent en Jésus; c'est-à-dire que, quand vous vous trouverez distraite, aussitôt portez votre esprit et surtout votre volonté en Jésus, afin de les y faire mourir, évanouir.

(1) Bouix, *Œuvres de sainte Thérèse,* t. I, p. 576. On trouve à la p. 593 du même volume un trait tout à fait analogue. « De même que les hommes, lui dit Notre-Seigneur, désirent s'entretenir de leurs joies sensibles, ainsi l'âme désire rencontrer une âme dont elle soit comprise pour lui communiquer ses contentements et ses peines, et elle s'afflige de n'en point trouver. »

C'est l'effet du soleil d'éteindre les étoiles et de dissiper les brouillards : la présence du Fils de Dieu et son seul regard étouffera les pensées oisives et importunes de l'esprit, et les mouvements fâcheux qui troubleraient votre volonté. Enfin, que notre cher et notre unique Tout soit et l'aliment de votre bien et le contre-poison de votre mal, afin que vous n'ayez qu'un objet, une pensée, mais mille mouvements d'amour pour lui, tout amour, tout amour. Ne cessons jamais d'être à l'amour et en l'amour, mais par un amour premièrement pur, aimant Jésus séparément de toutes créatures; secondement ardent, qui vous porte vivement, fortement, ardemment en lui, et en toutes actions qu'il vous demandera et non avec remise et lâcheté; troisièmement actuel, c'est-à-dire que vous renouveliez les actes de l'amour le plus souvent que vous pourrez.

J'avais encore à vous marquer, ma très unique fille, que quoique je vous aie dit précipitamment et sans loisir de m'expliquer, qu'il fallait vous attacher précisément à l'humanité de Jésus, il ne faut pas pourtant vous retirer des vues de la divinité, quand il lui plaira de vous en communiquer et vous y attirer, car il est Dieu : et quelle joie à votre cœur, ma très unique fille, de savoir que votre époux est tout-puissant, infini, éternel, tout parfait et tout aimable ! Mais ne les recherchez pas à présent, ni ne les prenez pour matière de vos oraisons, sans attrait particulier de votre Tout, en dépendance duquel vous devez tout faire, aussi bien qu'en l'union que vous désirez. La dépendance consiste à suivre ses inspirations, lesquelles vous receviez vous présentant à votre époux, quand vous aurez dessein de faire vos actions, surtout indifférentes, car

celles d'obéissance vous sont déclarées de sa part par votre règle. Mais toutefois il est bon de lui témoigner au commencement de toutes ses œuvres qu'on les fait puisqu'elles lui plaisent et Dieu vous les ordonne. En union avec Jésus, je vous éclaircirai davantage ce sujet si saint et si important à l'âme humble et souple à Jésus. Faites-m'en souvenir par les vôtres, et si vous n'entrez d'abord dans cette pratique, attendez l'heure de notre Tout en l'amour duquel je suis tout.

OLIER.

LETTRE XXXI (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND.

Il la porte à se nourrir du pur amour dans ses peines.

[29 janvier 1639 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère Mère et fille,

Je n'ai reçu que deux des vôtres, l'une par Rolland et l'autre par le père de Feu (3). Eh! plût à Dieu que ce fût la vingtième, tant je suis consolé d'en recevoir : je serais bien dur de ne les pas goûter. Vous me ferez grâce particulière de me faire savoir au long les dis-

(1) Sur l'autographe qui n'est reproduit qu'en partie dans la CLXVII[e] des imprimées.

(2) Cette lettre fut écrite à Saint-Mathurin-sur-Loire qui partageait à peu près la distance entre Angers et Saumur où le serviteur de Dieu devait visiter Notre-Dame des Ardilliers. Le voyage se faisait à petites journées, *l'homme de condition* qui ramenait M. Olier dans son carrosse, lui donnant la facilité de prendre le repos dont il pouvait avoir besoin et de satisfaire sa dévotion quand l'occasion s'en présentait.

(3) On parlera d'une religieuse de ce nom qui était à la Visitation de Nantes et dont M. Olier vit la mère à Paris.

positions de votre cœur. Ce me sera une joie indicible d'apprendre le bien que Dieu vous fait; car je vous en souhaite autant que j'en peux souhaiter à une pure créature. Vivez donc de l'amour, puisque c'est l'aliment qui doit nourrir votre âme : c'est celui qu'il vous a préparé.

Je ne sais ce que je dois penser sur votre peine (1), sinon que Dieu se sert de tout pour crucifier, et surtout des choses qui nous plaisent le plus : et ce que nous pensions être notre soulagement devient, par l'ordre divin, notre accablement. Après avoir agréé cette peine, exercez-vous, je vous supplie, à aimer Dieu comme l'unique objet de votre cœur. Savez-vous pas ce qu'il vous veut être, et ce qu'il veut que vous lui soyez? Plongez-vous toute en lui, donnez-vous toute à lui, n'attendez rien que de lui et méprisez toute créature comme impuissante de vous servir; même ayez un peu d'aversion de ce qui n'est point Dieu, surtout de ce qui vous pourrait promettre du secours, et dont vous en pourriez attendre : Dieu seul le veut faire pour vous.

Je voudrais avoir temps pour remplir cette lettre des témoignages dont vous êtes surchargée; mais, en un mot, je suis tellement vôtre que je ne puis l'être davantage, et cela en présence de notre tout, qui me fait être en une manière que je ne puis exprimer une seule chose en notre Époux avec vous.

Adieu, je suis et serai éternellement, s'il plaît à Jésus notre Tout, tout vôtre.

OLIER.

(1) Il s'agit encore ici probablement de la peine que se faisait très mal à propos la mère de Bressand au sujet de sa direction. (Voir la note 2 de la lettre XXIII.)

Je suis ravi de la lettre de notre petite (1) ; je vous en envoie la copie.

Ce 29, à 11 heures du soir, de Saint-Mathurin ; après, Saumur ; nous serons peu à Richelieu.

LETTRE XXXII (2).

A LA MÊME RELIGIEUSE.

Il lui parle de son arrivée à Paris, des faveurs spirituelles qu'il a reçues pendant le voyage et des consolations qu'il a goûtées auprès du P. de Condren.

[De Paris, le 24 février 1639.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille et Mère,

Notre bon Dieu nous a enfin conduit heureusement en cette ville de Paris, où je n'ai pas encore eu le loisir de vous écrire jusqu'à présent, encore avec précipitation. Ce n'est pas, grâces à Dieu, sans penser à vous, témoin Notre-Dame de Saumur, où j'ai fait dire une neuvaine pour vous : et, depuis que je suis arrivé, j'ai deux fois visité notre mère Angélique (3) et j'ai été trois jours chez le frère de notre pauvre et chère M[lle] de Clisson, sans toutefois le pouvoir rencontrer. J'ai appris, par un des siens, qu'il fait état de s'en aller quelque temps au pays, qui est peut-être le sujet du

(1) Il s'agit peut-être de la sœur Marie Boufard dont il sera parlé un peu plus loin et que M. Olier désigne dans une autre lettre à la mère de Bressand avec cette même épithète : *la petite sœur Boufard.* (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 244).

(2) Sur l'autographe.

(3) La mère Hélène-Angélique Lhuillier, supérieure du premier couvent de la Visitation, à Paris.

retardement qu'il apporte aux désirs de mademoiselle sa sœur (1).

Je vous dirai, puisque vous le voulez, l'état de mon cœur, attendant celui du vôtre très ample, pour le montrer à notre très cher Père, lequel m'a demandé des nouvelles de la mère de Bressand sans que je lui en parlasse, me disant avoir reçu deux fois de vos lettres. Il vous chérit en Notre-Seigneur.

Je vous dirai que, depuis Nantes jusqu'ici, notre tout aimable m'a toujours attiré à lui sans cesse, plus fortement que jamais et moins sensiblement, vivant dans une présence cordiale et continuelle, si bien qu'il m'a semblé partout n'être qu'en un même lieu, ne pouvant rien trouver d'extraordinaire, rien voir ni goûter même. Je me suis trouvé à Paris sans en remarquer les approches ni la présence, ne pouvant m'arrêter et me plaire qu'en Dieu : cela continue jusqu'à présent et cessera quand Dieu voudra, auquel je suis tout par désir. Et ce qui me console, c'est qu'il me semble expérimenter en moi une certaine possession de mon Tout, qui dispose de moi comme il lui plaît, me porte et me retire d'où il veut. Et je vous dirai enfin qu'après avoir dit mon état à notre très cher Père, il me dit les paroles et les dispositions dans lesquelles je devais me tenir, qui étaient les mêmes que

(1) M[lle] de Clisson était de la famille de Bretagne et troisième sœur de Louis, marquis d'Avaugour, de Catherine-Françoise de Vertus, qui se fit un nom parmi les jansénistes, et de Marie de Bretagne, qui devint la trop célèbre duchesse de Montbazon. Constance-Françoise de Clisson, dont il s'agit ici, n'imita pas ses sœurs, et si elle n'embrassa pas la vie religieuse comme elle en avait d'abord la pensée, elle persévéra du moins dans la bonne doctrine et la pratique de la vertu. Le marquis d'Avaugour était mal dans ses affaires, ce qui explique le retardement qu'il mettait à satisfaire sa sœur. (Voir le P. Rapin, *Mémoires sur le jansénisme.*)

j'expérimentais. C'étaient les sentiments communs et les mouvements ordinaires de mon oraison. Ce n'est pas sans m'arracher trois ou quatre larmes que j'ouïs ces saintes et divines paroles, ces inimitables conseils. Il n'y a rien de pareil à cet homme dans le monde.

Je vous conjure de continuer et faire continuer à la chère communauté ses saintes prières, qui m'obtiennent ces grâces de notre Tout, et laquelle je n'oublie en nos sacrifices : qu'elle me croie donc et vous particulièrement, en notre unique amour, tout vôtre.

OLIER.

A Paris, ce 24 février 1639.

Cachez et brûlez mes lettres : voyez si j'ai raison que vous ne les communiquiez. Vous êtes, hors de mon très cher Père, l'unique personne à qui je découvre mon âme. Cela est et sera. Je pense ne dire rien à personne quand je vous parle, ce n'est que me parler à moi-même et renouveler en mon esprit le passé (1). J'écrirai au premier jour au reste de nos filles.

LETTRE XXXIII (2).

A LA MÊME RELIGIEUSE.

Il la console sur quelques peines qu'elle éprouvait et lui fait part des grâces dont Dieu le favorise.

[Paris, vers le commencement de mars 1639 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je suis tout affligé d'apprendre l'état où vous êtes;

(1) Ce trait touchant rappelle un mot bien connu de saint Augustin parlant de son ami Alype : Ce que je disais devant lui ne cessait pas d'être mon secret, *Neque enim secretum meum non erat, ubi ille aderat.* (*Confessions*, l. VIII, ch. VIII.)

(2 et 3) Sur l'autographe.

je ne sais pas pourquoi, sinon que la bonté de Dieu nous y veuille : car, certes, ma très chère fille, comme c'est le sujet dont vous avez été parfois en peine qui vous afflige encore, c'est sans raison que vous souffrez ces gênes, étant vrai que vous n'avez rien tant à vous dans le monde. Dieu permettra quand il voudra que vous en ayez la croyance.

N'ayez point de scrupule pour la chose dont vous m'avez parlé; car, ma très chère fille, je ne m'en souviens pas. Aimez seulement, ma très chère, et souffrez ce que votre amour crucifié désire. C'est la couche de ses délices, c'est le siège de ses secrètes amours, d'autant plus agréables en l'autre vie qu'ils vous auront

— Cette date paraît certaine. C'est bien dans les premiers jours de mars qu'on dut presser M. Olier d'aller à Amiens en mission, c'est au moins vers ce temps que le P. de Condren disait dans une lettre au père Amelote : *M. l'abbé Olier est de retour de Bretagne et se dispose à partir pour aller vous secourir avec beaucoup de ferveur.* Trompé par cette phrase du P. de Condren, M. Faillon n'a pas hésité à croire que ce projet avait été réalisé. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 232.) Mais la correspondance de M. Olier, étudiée de plus près, ne permet pas d'admettre ce fait qui n'a pas seulement contre lui le silence gardé par M. Olier dans ses lettres du mois de mars, mais cette circonstance décisive qu'il était à Paris le 26 de ce mois et qu'il n'avait nul dessein d'en sortir. Ce jour-là, en effet, il écrivait *de Paris* à la mère de Bressand : « Je ne fais pas les visites que je voudrais, car je me tiens le plus que je peux à couvert, pour jouir de l'avantage que Dieu me donne. » Les Mémoires de M. Du Ferrier supposent aussi assez clairement que M. Olier ne quitta Paris que pour la mission de Montdidier, où il le conduisit lui-même. On ignore quel fut le motif qui porta le P. de Condren à revenir sur le conseil qu'il avait donné d'abord à M. Olier, peut-être le trouverait-on dans ce passage des Mémoires du serviteur de Dieu : « Étant arrivé à Paris, dit-il en parlant de son premier voyage de Bretagne, je continuai l'étude que j'avais commencée à mon retour d'Auvergne, savoir, l'étude de la théologie et de l'Écriture sainte. Il arriva qu'un jour, dans la prière, je vis comme une lumière qui perçait mon entendement. » Ce changement dans ses dispositions pour l'étude put bien amener un changement dans les conseils du P. de Condren.

été pénibles en celle-ci. Je vous conjure, par cet amour, de lui demander fidélité pour accomplir ses divines et adorables volontés.

On me presse d'aller à Amiens en mission; mais, ma très chère fille, j'ai à présent l'esprit si ouvert, par la bonté de Dieu, à l'intelligence de l'Écriture dont Dieu ne m'avait pas encore favorisé, que je ne sais si je dois quitter. Notre révérend Père, qui me conseille cette lecture, me déterminera.

Ma très chère fille, ne vous lassez point de m'écrire et ôtez la croyance de votre esprit que les vôtres m'ennuient; au contraire, elles me ravissent, et ne reçois point de lettres qui me consolent approchant de celles de Nantes. Je vous dirai franchement que je me mortifie parfois, ne les ouvrant pas sitôt que je pourrais, de peur de me trop satisfaire.

Je vous dirai encore un mot pour votre consolation : je disais, il y a peu de jours, étant dans la chambre du Père général, après avoir ouï la sagesse de Dieu par sa bouche, que j'aurais bien souhaité que vous eussiez le bien d'avoir part à ses admirables pensées. Ce n'est pas une fois que je l'ai souhaité, mais par plusieurs, ne possédant aucun bien dont je ne vous souhaite participante. Je prie Notre-Seigneur qu'éternellement il nous tienne unis en sa divine charité, et, comme de toute éternité il nous a portés dans le sein de son amour, qu'encore éternellement il nous consomme dans lui-même. Priez votre communauté si chère qu'elle ne m'oublie pas, comme aucun jour je ne l'oublie et qu'elle me croie, et vous en particulier, ma très chère et pauvre fille, votre tout obligé serviteur.

Olier.

Pour vous consoler, je vous envoie un mot de la

pauvre sœur Agnès. Nos recommandations à la Mère et à ses prières plus ferventes, comme je crois, que les miennes.

La lettre de notre bienheureuse sœur Agnès est sur notre départ, dont on nous pressait (1).

LETTRE XXXIV (2).

A LA SOEUR DE VAULDRAY (3).

Il l'encourage dans la désolation qu'elle éprouve et l'exhorte à être fidèle à Notre-Seigneur et obéissante à M. Basseline, son directeur.

[Paris, avant le 11 mars 1639.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je suis tout consolé d'apprendre votre désolation et vos renversements intérieurs. C'est à quoi vous devez vous préparer jusqu'à la mort. Si Dieu vous aime, il vous traitera de la sorte de temps en temps jusqu'à la

(1) Cettre lettre, que la mère Agnès écrivit vers la fin de septembre 1634 à M. Olier et que celui-ci envoya à la mère de Bressand pour la consoler sur son départ, n'a pas été retrouvée. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 115.)

(2) C'était la CCIX[e] des imprimées.

(3) Quoique le nom n'y soit pas, on voit sans peine par son contenu qu'elle est adressée à la sœur de Vauldray. Cette religieuse, de loin comme de près, était l'objet continuel du zèle de M. Olier. Il l'avait mise sous la conduite de M. Basseline, théologal de Vannes; mais on va voir par la teneur de la présente lettre qu'elle éprouva de grandes répugnances à suivre la direction de ce digne ecclésiastique. Cédant pour un temps à ses réclamations, M. Olier, comme on le lit dans la lettre suivante, l'adressa à quelques religieux des environs et finit enfin par en reprendre tout à fait la conduite. De là une correspondance assez suivie où le sage directeur ne néglige rien pour maintenir sa chère fille dans ses bonnes résolutions. La plupart des lettres qu'il lui adresse n'étant pas datées, il peut se faire que quelqu'une soit hors de sa place, quoiqu'on les ait classées dans l'ordre qui a paru le plus naturel.

fin de votre vie. Soyez fidèle à ces états, et les recevez de la très chère main de votre unique amour, comme un effet de sa charité sur votre âme. Il veut vous dépouiller de toute complaisance sur vous, pour être lui seul l'objet de votre cœur et de vos regards. Allez toujours votre grand chemin. Satisfaites à vos règles. Comportez-vous en tout comme vous voyez que Notre-Seigneur faisait dans les actions de sa vie. Faites comme ferait Notre-Seigneur s'il était à votre place. N'oubliez pas vos oraisons, ni vos communions, quelque indisposition intérieure que vous sentiez en vous. Je serai bien aise que peu à peu vous vous désaccoutumiez des consolations sensibles, et que la foi vous serve de conduite. Purifiez-vous à l'ordinaire par la contrition et par la confession; et quoique vous n'expérimentiez pas la tranquillité, et la douleur sensible que vous avez accoutumé, ne croyez pas pour cela être moins dans la grâce.

Cette sensibilité n'est nullement la règle, ni la marque de la grâce, non plus que l'inquiétude et le serrement de cœur ne sont pas des marques de péché. Ne vous laissez point captiver à ces faiblesses, je vous en conjure; car je sais ce qu'en vaut l'aune. Faites-vous sage par mes expériences. Allez toujours ferme à Dieu contre vent et marée, dans l'orage et dans le calme. Ne consultez au dedans de vous que votre intention et votre conscience; et au dehors suivez les bons conseils de notre chère sœur l'Assistante (1). Pour M. Basseline, je pense, selon Notre-Seigneur, que vous devez vous oublier vous-même, et vous soumettre à lui. Ces indispositions sensibles que vous y avez, sont des

(1) La mère de Bressand.

marques de quelque complaisance en vous et en votre état, jointe à quelque orgueil caché, qui vous donne estime de vos sentiments, et vous fait juger de la conduite de votre supérieur. C'est ce qui ne doit point être en vous. Ainsi soumettez-vous à lui. Oubliez, en toutes choses, votre jugement, et Notre-Seigneur vous bénira. Jamais soumission et obéissance n'ont rien gâté. Vous l'expérimenterez ainsi, et j'espère que vous m'en rendrez ce témoignage, si vous vous anéantissez bien. Je ne vois que l'orgueil, qui s'engendre sans y penser, et qui va peu à peu croissant, qui vous empêche d'en profiter. Humiliez-vous donc et mourez à vous-même, respectant ce vertueux personnage comme Notre-Seigneur même, en l'amour duquel je veux être à jamais tout vôtre.

LETTRE XXXV (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND.

A l'occasion de la sœur de Vauldray et des religieuses de la Régripière, il lui parle des règles à suivre dans le choix d'un directeur et de la bonne manière de traiter avec lui.

[De Paris, vers le 11 mars 1639 (2).]

Vive † Jésus.

Ma très chère Mère,

Je prie Notre-Seigneur vous remplir de lui. Je n'ai point reçu de nouvelles, pendant mon séjour à Paris, de la personne qui devait me demander l'image de Notre-Dame, car je l'avais retirée pour la lui bailler. Mandez-moi si vous voulez garder ce reliquaire et ce

(1) Sur l'autographe.
(2) Cette lettre est bien de la même époque que la suivante.

que vous en voulez faire ; car, de bon cœur, j'y mettrai l'original pour donner dévotion à votre chère communauté.

Pour Mlle de Clisson, je ne sais que lui mander. Je lui ai écrit, je pense, depuis ses dernières. J'aime mieux prier et offrir pour elle. Pour ma sœur de Vauldray, si elle n'est pas disposée à M. Basseline, M. de la Dauversière lui procurera, s'il est possible, le R. P. Chauveau, jésuite (1). Je serais bien marri que cette pauvre fille se voulût attacher à son propre esprit, qui est chose bien dangereuse. Je ne l'expérimente que trop. Il bannit entièrement celui de Dieu, qui, nous laissant à notre propre conduite, nous laisse faire mille fautes, jusqu'à ce que nous soyons détrompés, et qu'il nous ait obligés à nous fier à lui et nous abandonner à sa direction.

Je serais bien aise que vous vissiez le révérend Père lecteur des Capucins, s'il est encore à Nantes. Il me paraissait très grand serviteur de Dieu et qui eût pu beaucoup profiter auprès de notre pauvre fille, si elle n'eût cherché que la solide vertu ; mais, quand on n'est pas bien détrompé de la vanité du siècle, on cherche dans la vertu de l'éclat, aussi bien qu'en autre chose, et ordinairement il y a fausseté. Notre-Seigneur ne porte pas cela avec lui et ne le met aussi dans ses vrais serviteurs ; il y met bien de la force pour toucher et convertir, mais peu d'éclat, d'extérieur et d'ap-

(1) Jérôme Le Royer de la Dauversière, quoique simple laïque et engagé dans les liens du mariage, était l'édification de tout l'Anjou. De concert avec M. Olier, il travailla très efficacement à l'établissement de la colonie de Montréal et fonda, à cet effet, une congrégation de sœurs hospitalières à la Flèche. Le révérend père Chauveau fut longtemps directeur de la Congrégation des écoliers externes du collège de la Flèche.

parence. *Le royaume de Dieu ne vient pas avec observation*, dit Notre-Seigneur. C'est ce qui abuse nos pauvres filles; car, sous l'ombre que je ne leur ai pas mis en face des personnes de grand extérieur, ou qui, sous un extérieur fort humble, ne font point d'actions ou discours éclatants, elles n'y prennent la croyance qu'elles doivent, et cela, c'est abus et tromperie.

Ma Mère et fille, prenez garde à ceci; bien du monde s'y trompe; je prie Dieu que ma pauvre fille se méfie fort d'elle-même et de son propre esprit. Priez Dieu sur tout ce que je vous dis, et après le lui avoir recommandé, écrivez doucement votre pensée à cette pauvre fille, et lui recommandez l'humilité intérieure, si rare, si difficile, qui dit être morte à son esprit, comme le vouloir être en l'esprit de tout le monde. Je vous mande des choses dont je voudrais être bien rempli et qui me font bien connaître ce que je suis.

Vous me croirez, s'il vous plaît, toujours tout vôtre et de toute votre chère communauté, quoique je ne vous le dise pas si souvent ni si tendrement, désirant le faire en esprit et vérité. Notre-Seigneur me fait la grâce de m'ouvrir les yeux et de me désabuser de beaucoup de choses; mais, malheureusement, je suis infidèle. Je vous le dis, afin que vous priiez pour moi et lui demandiez fidélité pour moi.

Adieu, croyez-moi, je vous prie, en Notre-Seigneur, tout acquis.

OLIER.

LETTRE XXXVI (1).

A LA SOEUR DE VAULDRAY.

Il lui écrit sur le directeur qu'il lui avait donné et auquel elle ne pouvait prendre confiance (2).

[11 mars 1639.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je ne puis vous celer les sentiments que je ressens pour ce qui vous regarde et les désirs que j'ai de votre perfection. Il faut, ma très chère fille, continuer et croître de jour en jour en pureté vers Dieu et en simplicité, ne désirant purement que lui plaire et, dans l'exécution de vos œuvres unies à Jésus-Christ, ne vous attendre à aucune tendresse pour les exécuter, mais à la seule foi. Vivez ainsi et ne doutez de rien, au contraire attendez tout de Dieu.

Ma très chère fille, si vous avez quelques besoins pressants, écrivez au R. P. Chauveau, car ayant communiqué à notre Père général (3), il m'a dit que cela serait bien, non seulement pour vous, mais pour toute la maison, m'ordonnant toutefois de ne vous point délaisser, mais quelquefois par an de vous écrire. Et ce qui fait voir la providence divine dans le choix de ce saint personnage, c'est que madame votre princesse (4) l'approuve fort et le désire, m'ayant

(1) Sur l'autographe.

(2) Il s'agit toujours de M. Basseline, théologal de Vannes, dont il a été parlé plus haut (l. XXXI, note 2).

(3) Le père de Condren, général de l'Oratoire.

(4) Jeanne-Baptiste de Bourbon, abbesse de Fontevrault, que M. Olier avait visitée en revenant de Bretagne. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 220.)

aussi prié de vous servir autant que je pourrais; ce que je ferai, très chère fille, autant que je vivrai, ne pouvant être davantage à créature que notre Tout me donne à vous, qui suis de tout le cœur tout vôtre.

OLIER.

Priez aussi souvent pour votre pauvre père qu'il le fait pour sa très chère fille; ce sera tous les jours de ma vie qui sera toujours pleine de consolation en votre souvenir.

A Paris ce 11e mars 1639.

LETTRE XXXVII (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE.

Il lui parle encore du P. Chauveau et de M. Basseline, mais en l'exhortant à ne voir que Notre-Seigneur dans le directeur.

[Paris, avant le 26 mars 1639 (2).]

Ma très chère fille,

Je prie Notre-Seigneur qu'il vous possède pour jamais. Je suis en peine de vous, n'apprenant point de vos nouvelles. Je vois que cela vient de l'inquiétude que vous souffrez, et de la sollicitation que je vous ai faite de vous soumettre à M. Basseline. J'avais souhaité cela pour votre mieux : mais puisque vous ne le pouvez goûter, il n'est pas raisonnable de vous décourager. Ce n'est pas d'un seul homme que dépend notre salut : il est attaché à notre bon Seigneur et Maître, qui

(1) C'est la XXXIXe parmi les imprimées; son contenu fait assez connaître à qui elle est adressée.

(2) Cette lettre et les trois suivantes n'ont pas de date, mais elles paraissent toutes antérieures à celle du 26 mars 1639.

ne nous délaisse jamais tant qu'il connaît en nous une bonne volonté. Ayez donc bon courage, donnez-vous toujours toute à lui, priez-le qu'il vive en vous, demandez-lui qu'il vous fasse participante de ses vertus, de ses inclinations et de son esprit, afin que vous ne soyez plus ce que vous avez été jusqu'à présent, mais Notre-Seigneur même.

Un jour le confesseur de sainte Catherine de Sienne étant dans sa chambre, y rencontra au lieu d'elle Notre-Seigneur Jésus-Christ, tant cette bonne sainte était changée en Notre-Seigneur, et n'était plus elle-même; c'est-à-dire qu'elle n'avait plus d'inclinations, de désirs, de mouvements, en un mot de vie intérieure que celle de Jésus-Christ; ce que Dieu voulut faire paraître par ce changement extérieur. C'est là ce que vous devez demander à Notre-Seigneur tous les jours de votre vie. Priez-le qu'il vous change entièrement en lui, c'est-à-dire, qu'il change le vieil homme, qui est en vous, dans le nouveau et dans sa nouvelle vie.

La méditation de sa vie et de sa mort, la pratique de ses vertus, la communion fréquente, mais fervente et cordiale, vous serviront beaucoup à cela. Mais parce qu'il vous faut quelque règle, et que l'Esprit de Notre-Seigneur est soumis, il est bon que vous ayez quelque personne qui vous voie et vous serve soigneusement. Et comme vous avez auprès de vous un trésor en la personne du R. P. Chauveau qui pourra servir à vos besoins, donnez-lui accès dans votre maison, et rendez-vous soigneuse d'en profiter.

LETTRE XXXVIII (1).

PROBABLEMENT A LA PRIEURE DE LA RÉGRIPIÈRE (2).

Il l'exhorte à procurer l'union chrétienne entre celles de ses religieuses qui étaient divisées.

[Paris, avant le 26 mars 1639.]

Madame,

La charité de Dieu le Père qui unit en suavité ses enfants, et qui les appelle à l'union indissoluble pour le temps, et pour l'éternité, se réjouit dans leur société, comme il se complaît en celle qu'il a avec son Fils. Il semble qu'il ne soit point content jusqu'à ce qu'il les ait attirés à leur dernière consommation dans le ciel; et en attendant il les fait soupirer et gémir après ce sein adorable, dans lequel il les doit consommer en lui-même, et les faire un en lui, comme il est un avec son Fils, et avec son divin Esprit.

Dieu, qui ne peut cesser de vivre avec son Fils, et de lui donner tout son être, et tout ce qu'il veut et tout ce qu'il pense, en versant tout son intérieur en lui, désire que l'Église fasse une expression de cette vie divine, et de cette auguste société. C'est à quoi tous les

(1) Elle était la Xe parmi les imprimées.

(2) M. Olier, parlant dans ses Mémoires de son retour de Nantes et de la visite qu'il fit en passant à l'abbesse de Fontevrault, ajoute que « près de là était une religieuse qui paraissait nécessaire pour confirmer le bien qui s'était commencé à la Régripière, qu'il la sollicita et la fit résoudre de venir en la maison de cette nouvelle réforme, ce qui fit un bien extrême à ce petit commencement. » C'est probablement à cette religieuse que la présente lettre est adressée. Rapprochée de la suivante, elle montre que la division des esprits continuait à la Régripière. Ce ne fut en effet, comme on le verra bientôt, qu'en 1641, dans un nouveau voyage en ce pays, que M. Olier eut la consolation de la voir cesser entièrement. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 321.)

anges et tous les saints sont consacrés dans le ciel, et à quoi Dieu prépare ses enfants sur la terre. Et c'est ce qui m'oblige de vous mander que, sans attendre davantage, vous préveniez vos filles qui s'écartent de cet esprit, pour les rappeler à leur devoir. Avertissez-les souvent qu'elles ne doivent être qu'un avec leurs sœurs en Dieu, dont l'esprit tend toujours à l'unité; et que la multiplicité, le partage et la division sont les opérations du diable et de l'amour-propre. Représentez-leur que, l'esprit de la religion chrétienne étant de relier en un tout ce que la malice du démon avait partagé et divisé, ce n'est point vivre en chrétien que de vivre dans cette désunion. Faites-leur connaître comme portant par leur condition un habit et un extérieur de mort au monde et à elles-mêmes, elles ne doivent pas vivre selon les lois du siècle et de la chair. Conjurez-les au nom de Dieu de ne laisser point triompher le démon de Jésus-Christ et de leurs âmes.

Dites-leur aussi que je ne leur écris point sur ce qu'elles me demandent, parce qu'il serait inutile de leur rien dire du progrès et de l'avancement en la vie chrétienne, si elles n'ôtent auparavant tout ce qui empêche en elles le principe de la sainte vie. En un mot, ne vous lassez point de leur remettre incessamment devant les yeux cette grande vérité, qu'il n'y a rien à faire auprès de Dieu, si l'on n'a la charité envers le prochain; et que sans cela il n'y a point de salut.

Au nom de Dieu n'épargnez rien afin qu'on ne trouve point cette zizanie parmi vous. Car que diraiton de nos travaux? Vous qui devez être ma couronne et ma joie, pour parler aux termes de saint Paul, voudriez-vous bien faire ma tristesse et ma confusion? Au nom de Dieu tâchez par toutes sortes de voies d'hu-

miliation, de tendresse et de compassion, ou par quelque autre invention de charité, enfin par quelque moyen que ce puisse être, de les ramener à Notre-Seigneur, qui est un Dieu d'union et de paix. Celui qui fera plus de chemin, aura plus de part à la couronne. Que je serais ravi d'être auprès de vous, pour refondre tous vos cœurs en charité!

LETTRE XXXIX (1).

PROBABLEMENT A LA SOEUR DE VAULDRAY (2).

Il l'exhorte à se rapprocher cordialement de celles de ses sœurs qui ont pu lui causer de la peine et s'excuse de l'avoir lui-même inquiétée, en voulant, pour son bien, la placer sous un autre directeur.

[Paris, premiers mois de 1639.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je suis chargé, de la part de M. M. (3), de vous demander pardon de tout ce qui s'est pu passer de différend

(1) Elle faisait partie de la CCXXIVe parmi les imprimées.

(2) L'autre partie de la CCXXIVe était adressée à la mère de Bressand, et l'on ne voit pas pourquoi deux lettres si différentes par leur teneur ont été unies ensemble. Autant celle-ci convient bien à la sœur de Vauldray, qui se trouvait dans une communauté divisée, autant elle convient mal à la mère de Bressand dont toutes les sœurs vivaient dans la plus parfaite union.

(3) Ces abréviations données par l'éditeur de 1672 semblent indiqurə des religieuses de la Régripière avec qui la sœur de Vauldray aurait été en opposition de vues sur quelques points. Les Mémoires de M. Olier, parlant des deux partis qui s'étaient formés dans ce monastère, à la suite de la première visite qu'il y fit, disent que Mme de la Troche se trouvait à la tête de celui qui n'avait pas accepté la réforme et la sœur de Vauldray à la tête des quatorze religieuses qui l'avaient embrassée. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 322 et suiv.)

entre vous. Elles sont, grâces à Dieu, dans toutes les dispositions de bien faire qu'on saurait désirer. Elles ont cru la réconciliation nécessaire, et m'ont donné la commission de les remettre dans leur première intelligence avec vous. C'est de quoi je vous conjure, ma très chère fille : comme aussi de leur témoigner un cœur aussi chrétien, que Jésus-Christ vous l'a donné, et qu'elles croient que vous l'avez. Très chère fille, répondez à l'estime que Dieu a répandue de votre conversion. Vivez simplement et uniquement avec Jésus, et ne vous convertissez plus vers les créatures, ni vers vous-même, par aucune vue d'amour-propre, qui vous fasse gauchir dans le simple regard que vous devez avoir de votre amour.

Mais, ma pauvre fille, si je vous demande pardon pour les autres, je vous conjure aussi de m'accorder celui que je vous demande pour moi-même. Je sais que je vous ai inquiétée, et que j'ai été cause que Jésus-Christ, que je désire être l'unique objet de vos pensées et de vos affections, ait été privé de plusieurs réflexions que vous auriez faites sur lui, qui désire être votre unique tout. Mais pardonnez à celui qui ne sait comment faire pour l'avancement de sa très chère fille, dont il désire la perfection de tout son cœur. Il craint de ne la pouvoir assister soigneusement, et il lui veut substituer une personne qui en prenne le soin qu'il doit. D'autre part elle s'afflige qu'on la quitte. Très chère fille, que puis-je faire? Mettez-vous en ma place : dites-moi sincèrement ce que vous feriez. Mandez-moi cordialement ce que je puis faire, très chère fille, et, croyez-moi, je le ferai. Il faut faire pour vous tout ce qui se peut, et vous savez bien que je le désire. Croyez-moi pour l'éternité votre, etc.

LETTRE XL (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND.

Il se recommande instamment à ses prières et lui demande ses pensées sur son intérieur dont il lui fait connaître l'état. Il lui parle encore de la Régriplère.

[26 mars 1639.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille, j'ai reçu votre dernier paquet par M[lle] de Feu, que j'ai eu le bien de gouverner un peu (2). Elle m'a témoigné beaucoup de bonne volonté pour vous : elle est très vertueuse et bonne amie. Je ne manquerai d'aller la voir chez elle. Je ne fais pas les visites que je devrais; car, ma fille, je me tiens le plus que je puis à couvert, pour jouir de l'avantage que Dieu, ce bon Dieu, me donne.

Très chère fille, vous savez combien j'ai besoin de prières ! Hélas ! vous ne le savez pas encore comme il est; car, à vous dire comme je le pense et je le dois, la voie de dépendance de Dieu demande tant de fidélité et tant d'attention, mais encore plus de dépouillement et de détachement de toutes choses, même les

(1) Sur l'autographe.

(2) La mère de Chaugy fait le plus grand éloge de cette dame. « C'était, dit-elle, en se conformant pour la qualification à l'usage du temps, une demoiselle si pleine de piété qu'on l'estimait une seconde M[me] Acarie. » Elle eut deux filles à la Visitation de Moulins. La plus jeune, Claire-Geneviève, mourut de très bonne heure; l'aînée, Marie-Charlotte dont il est question dans la lettre XXXI[e], accompagna la mère de Bressand à la fondation de Nantes, ce qui permit à M. Olier de la connaître. En 1646, elle fut envoyée à la Flèche où la maison de Nantes forma une colonie. (Archiv. de la Visit. de Nantes. (*Année sainte,* IX, 791.)

plus saintes, qu'en vérité, en vérité, il faut être bien secouru, n'ayant point ces avantages (1)!

Ma très chère fille, demandez fidélité, dépouillement, indifférence pour ce pauvre chétif Père, qui est, autant que vous le pouvez désirer, tout vôtre, et qui est bien étonné de ce que vous lui mandez que vous n'avez reçu qu'une des nôtres : celle-ci est la quatrième; je vous conjure de m'excuser, si je ne le fais si souvent que je le dois; car, en vérité, je n'ai écrit encore nulle part qu'à Nantes et à la Régripière. Adieu.

Vous avez bien lâché trop tôt la parole, mais les enfants du monde sont plus prudents que les enfants de Dieu. Je vous avais bien dit que le moins serait 8,000 livres (2).

J'ai fait réponse à notre sœur Charlotte, comme je l'ai dit à mademoiselle sa mère.

Vous ferez mes baise-mains à toute votre chère communauté et à la révérende Mère, à laquelle je ne souhaite de santé que pour souffrir davantage par elle-même en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

(1) M. Olier, en parlant de la maladie qu'il avait faite en Bretagne, disait qu'elle avait été pour lui la préparation à de nouvelles grâces. Déjà depuis quelques années il vivait dans une grande dépendance de Dieu, mais en ce moment il se trouvait plus fortement et plus habituellement attiré à ne rien faire que dans cette disposition, qui demandait de lui un complet dégagement des créatures. De là les instances qu'il fait pour être aidé en ses besoins spirituels par les prières de la mère de Bressand.

(2) Il s'agit vraisemblablement d'une fondation dont la mère de Bressand avait à s'occuper. L'auteur de sa Vie (p. 28) dit qu'elle prit part à plusieurs de ces établissements faits en Bretagne et qu'elle y donna des preuves de son zèle et de son désintéressement. Elle venait tout récemment de travailler à la translation du couvent établi par ses soins au Croisic, en 1632, et qui n'y pouvait subsister. Grâces à ses démarches et à son influence, la ville de Vannes, en 1638, avait bien accueilli la nouvelle communauté. Il est assez vraisemblable que c'est à son sujet et relativement à son complet établissement que M. Olier fait la réflexion qui a donné lieu à cette note.

Depuis la présente écrite, j'ai reçu votre dernière, accompagnée de celle de notre Mère; pour réponse à la vôtre, je vous conjure, au nom de Dieu, et autant que je le puis faire, de me vouloir mander vos pensées touchant mon intérieur, étant vrai que rien ne me profite davantage; et voudrais être auprès de vous pour avoir le moyen de recevoir plus souvent cet avantage. Ne me refusez cette grâce, au nom de notre unique amour Jésus.

Pour Mlle de Clisson, je lui écris ce que vous désirez. Elle m'écrit assez nettement ses peines : je suis marri qu'elle n'en fasse de même à votre égard. Notre-Seigneur finira cet ouvrage par vos mains, s'il lui plaît. Je n'ai point reçu, avec les vôtres, la lettre de Mme de Vauldray, qui me devait apprendre des nouvelles de notre chère demoiselle. Il me semble que notre sœur de Vauldray reprend pour moi sa première simplicité; mandez-moi ce qu'elle fait à votre égard. Le Père général m'a ordonné d'en reprendre le soin, quoique je l'eusse destinée au R. P. Chauveau, crainte de la brouiller, comme elle avait déjà fait, et qu'elle m'en fait de si continuelles instances, jointes aux soins et applications que Dieu me donne pour son âme, qui ne sont point petits. Je pense à la fin que vous aurez dit vrai, disant que j'en dois répondre à Dieu, ce qui me sera aisé, si elle continue, aussi bien que vous, ma pauvre fille.

Je n'ai point ouï parler de changement de condition; ce n'est pas la pensée de notre Père général, et encore moins la mienne, quoi que l'on en dise çà et là : car il y en a qui le souhaitent assez (1).

(1) Il s'agit du projet de nomination de M. Olier à la coadjutorerie

Je ne bouge de cette ville, continuant mon petit travail, pour lequel je demande vos prières, afin qu'il soit tout pour Dieu.

Je ne serai plus paresseux pour vous envoyer nos lettres. Je vous conjure encore de vouloir bien me mander au long, en personne tierce, comme vous le savez, ce que vous pensez m'être utile; vous êtes ma petite Mère, vous le devez, je suis votre petit enfant et je l'attends : je suis aussi votre Père et vous le commande. Vous le voulez bien ainsi : car ne dois-je pas me servir de tous les titres qui ont pouvoir pour obtenir ce que j'ai de besoin pour la gloire de Dieu, en l'amour duquel je suis et serai à jamais, ma très chère Mère,

Tout vôtre,

OLIER.

A Paris, ce lendemain de Notre-Dame.

J'écrirai à notre Mère par le premier ordinaire.

Si je vous ai parlé d'argent, c'est que M. Coquin m'a dit avoir appris de quelqu'une de vous que vous en aviez besoin. Je conjure m'envoyer le mémoire au plus tôt.

de Châlons, projet réalisé trois mois plus tard et dont on pouvait parler assez longtemps d'avance, Henri Clausse de Marchaumont ne faisant probablement pas secret de la demande qu'il faisait d'un coadjuteur et du nom de celui qu'il désignait pour cette place.

LETTRE XLI (1).

A LA SOEUR DE VAULDRAY (2).

Il prend en main sa direction et lui trace la règle de conduite qu'elle doit suivre dans les circonstances où elle se trouve.

[Paris, vers le 26 mars 1639 (3).]

Ma très chère fille,

Je m'étonne de l'instance que vous me faites pour vous conduire, étant si peu capable de le faire; et de ce que vous préférez ma misère aux avantages que vous auriez trouvés en la personne que je vous proposais. Mais quoi? je le veux bien, puisque vous le voulez, et que celui par qui Notre-Seigneur me fait connaître ses volontés, ayant égard à vos instances que je lui ai représentées, et à la crainte de vous brouiller, m'a dit de continuer, et de vous rendre tous les services que vous désireriez de moi. Ordonnez donc, et servez-vous de celui que le ciel vous redonne, et qui continue d'être toujours tout à vous en notre Tout amour.

Je vous demande particulièrement une grande simplicité envers nous, et surtout envers Notre-Seigneur, n'ayant en tout qu'un simple et seul regard de Dieu, sans mélange d'aucun autre motif, et ne souffrant point que votre âme, que Jésus a achetée pour l'employer à la gloire de son Père, s'amuse et s'arrête jamais à ce qui n'est pas de lui.

(1) C'est la XXIIIe des imprimées.

(2) Elle est certainement adressée à cette religieuse dont le P. de Condren avait voulu, ainsi qu'il est dit dans la lettre précédente, que M. Olier reprît la direction.

(3) Cette date approximative est donnée par la lettre XLe.

Pour ce que vous me dites, que vous ne faites point d'actes intérieurs, à moins d'y être bien attirée, jusqu'à ne vous en pouvoir défendre, il y a quelque chose à dire là-dessus. Car si c'est que vous attendiez le sentiment pour agir, et que vous vous teniez en cette dépendance du sensible, au lieu de vous tenir seulement dépendante de la foi qui vous présente Dieu partout, Jésus en tant d'endroits, et sa divinité inséparable de vous-même, cela ne serait pas bien; et ce serait une paresse spirituelle. Mais si vous trouvez par réflexion sur vous-même, que votre cœur et votre volonté se portent ordinairement à Dieu, quoique vous ne puissiez pas si facilement en remarquer les actes formels, cela n'est pas mauvais; au contraire, je serais pour cette disposition. Car il y a deux sortes d'opérations en nous. Les unes que nous pouvons discerner et remarquer; les autres que nous ne pouvons pas : et les dernières ordinairement sont les meilleures, parce qu'elles tiennent l'âme dans une plus grande simplicité, et unissent plus intimement l'esprit à Dieu que les autres. Mais aussi on y prend aisément le change; et l'âme, si elle n'y prend garde, tombe souvent dans l'oisiveté, au lieu d'être dans l'exercice continuel de son amour. Et même ces opérations ne se donnent pas ordinairement aux commençants. Il faut avoir pratiqué longtemps l'amour avant que de s'y fier. Néanmoins Dieu est le maître de ses dons : il n'a ni temps ni heure : il offre les choses diversement, et comme il lui plaît. Aux uns il les donne plus tôt, aux autres plus tard; et pourvu qu'il trouve fidélité, il ne s'en soucie pas.

Il faut que vous vous tentiez vous-même, et que vous examiniez si vous vous plaisez dans les bas em-

plois, dans les moindres exercices qui sont si sortables à votre état de pauvre pénitente. C'en est surtout le temps maintenant que le Fils de Dieu converse avec les bêtes, et se laisse approcher des démons (1). Exercez-vous à cette vie cachée et intérieure. Aimez le silence, et parlez peu si ce n'est par œuvre, ne cherchant en tout qu'à plaire à Dieu, qui découvre ce qu'il veut, et qui cache ce qu'il lui plaît.

Donnez-vous toute à lui, afin qu'il fasse de vous et en vous ce qu'il voudra, surtout afin qu'il vous donne le feu de son saint amour. Il ne faut rien vouloir, ni désirer pour vous. Il ne faut même vous purifier que pour plaire à Dieu, et être parfaite devant ses yeux.

Je suis bien consolé de la communion que vous avez faite : je souhaiterais beaucoup que vous en eussiez l'ouverture. Je vous demande une dévotion toute particulière pour ce mystère, qui comprend et nous donne tous les autres. J'ai des obligations très pressantes de le faire honorer : vous en saurez un jour davantage. Je vous conjure d'y contribuer de votre part, et que je commence par vous : et puisque Dieu veut si expressément que je sois vôtre par mes petits services, soyez aussi nôtre par ces petits devoirs que je vous demande pour ce tout aimable sacrement, qui vous donne votre Époux, qui le fait être vôtre, et qui vous fait être une même chose avec lui. O ma chère fille, quel trésor! Celui qui fait les bienheureux descend en vous : que ne devez-vous pas être en jouissant de ce Tout ? Les bienheureux en le possédant ne désirent que de le posséder : comment donc voudriez-vous souffrir en vous d'autres désirs? Comment votre

(1) Allusion au temps de carême où l'on se trouvait, lequel rappelle et honore les quarante jours que Notre-Seigneur passa dans le désert.

cœur peut-il être séparé de ce tabernacle où il habite et où il demeure, en attendant que vous le receviez, et que vous le délivriez de cette prison où son amour le met pour entrer dans votre âme? Soyez-en inséparable de cœur, si vous ne le pouvez être de présence réelle. Soyez à lui sans réserve, et donnez-vous-y le plus souvent que vous pourrez. Notre-Seigneur continue de vous attirer aux mystères de sa passion et de sa mort; et l'institution de ce saint sacrement est en partie pour vous représenter ces mystères. Car qu'y a-t-il de plus puissant pour vous les remettre devant les yeux, que de vous faire voir un corps, qui par la seule puissance des paroles est séparé de son sang; un corps qui est sans sentiment, sans parole, sans vue et sans l'usage du moindre de ses sens? Et c'est ce que fait cet adorable sacrement, qui vous rapporte votre époux en personne, lequel ayant été crucifié une fois pour tous les hommes, se sacrifie encore pour vous sur les autels.

Accoutumez-vous à faire toutes vos actions en union à Jésus-Christ; car tout hors de lui et de ses mérites n'est rien. Et pour cela habituez-vous à reconnaître que vous n'êtes rien, que vous ne méritez rien, que vous n'êtes que péché, indigne par vous-même de pouvoir plaire à Dieu en aucune de vos actions; que vous ne pouvez être recevable devant ses yeux que comme revêtue de cet aimable Sauveur dont vous avez été rendue par le baptême membre vivant, et animée de ce divin esprit, qui conduit et gouverne tout le corps de l'Église, dont vous êtes une partie; et que c'est ainsi que vous devez vous présenter à Dieu pour être supportable devant Sa Majesté.

Surtout quand vous vous présentez en l'oraison, conjurez-le de vous regarder comme sa fille, comme

membre et supplément de son Fils, des mérites duquel vous êtes en cette qualité revêtue. Donnez-vous-y aussi à l'esprit de l'Église, qui seul sait comme il faut prier, ce que vous ignorez, afin qu'il vous conduise, et qu'aidant votre infirmité, il vous fasse prier. Cet esprit de l'Église est l'esprit de Jésus-Christ, qui est le même dans les membres et dans le chef. C'est le Saint-Esprit même que Dieu a donné à ses fidèles, pour les conduire dans la prière et dans toutes leurs œuvres, comme étant le principe de toute sainteté, sans lequel ils ne sauraient rien faire qui puisse plaire à Dieu. Il faut donc tout faire en la personne de Notre-Seigneur, comme ses membres, comme lui étant unis, comme ne faisant qu'un tout avec lui, comme étant revêtus de lui-même. Il faut même se donner à lui, pour faire tout par son esprit et par sa vertu sainte. Ainsi quand vous boirez, quand vous mangerez, quand vous dormirez, aussi bien que quand vous prierez, ou que vous ferez quelque autre chose, faites-le toujours de la sorte, agissant dans les maximes, dans les dispositions, dans les vertus et dans l'esprit même de Notre-Seigneur. Car c'est là ce qu'on appelle agir chrétiennement.

Je vous dirai encore, outre ce que je vous mandai il y a quelques jours (1), d'observer extérieurement, que vous devez savoir pour votre consolation intérieure, que les commençants sont obligés d'être beaucoup sur leurs gardes touchant tous les sujets qui les ont pu blesser sur le passé. C'est ce que vous éviterez soigneusement en vous abandonnant à Notre-Seigneur, pour ne point mettre d'obstacle à ses desseins et à ses

(1) C'est probablement de la XXXIVe lettre que parle ici M. Olier.

ordres sur vous. Jésus-Christ est fidèle à ses promesses. C'est lui qui est le père et le tuteur des orphelins, et lorsqu'ils s'abandonnent à lui, il veut les garantir, et en être le protecteur par l'opération de sa grâce. Ainsi soyez assurée qu'il vous protégera en sa sainteté, si de votre part vous vous tenez toujours unie intimement à lui en Marie. Il vous protégera particulièrement contre ceux qui pourraient servir d'empêchement à la sainteté des voies qu'il veut tenir sur vous. Soyez pour cela dans une retraite intime avec votre Tout, qui vous veut être toutes choses. Il ne peut souffrir que rien aborde de vous, que lui tout seul. Voyez avec quelle douceur il veut se rendre victorieux de votre âme. Soyez toujours honteuse de vos résistances et confuse de vos faiblesses. Anéantissez-vous en elles, et faites profit de tout, pour mériter l'unique amour de votre Tout. Adieu, ma fille, les affaires du Maître m'appellent. Si je reviens à temps, je continuerai de vous écrire.

J'oubliais à vous mander, pour vous donner toujours matière d'humiliation, qui est une chose si chère à l'âme fidèle, que vous devez travailler à vivre incessamment dans la méfiance de vous-même. Car ce que nous croyons éteint en nous est souvent très vivant et caché sous la cendre. Il ne faut jamais se fier à cette maligne bête, qui fait semblant de dormir pour nous mordre. L'éloignement de soi-même, en attirant à soi le Fils de Dieu, pour être à l'âme toutes choses, et en se retirant toujours de tout en Jésus-Christ notre prince et notre roi, est d'une merveilleuse sûreté. Un seul est nécessaire, nous dit ce divin Sauveur en la personne de sainte Madeleine. Réjouissez-vous de ce qu'il accomplit pour vous cette

parole, et de ce qu'il vous donne matière de faire un des sacrifices de la très sainte Vierge en sa divine purification, où elle faisait profession de vouloir être morte dans l'esprit et dans l'affection de toute créature, et de se contenter de Jésus-Christ, qui sait bien fournir par lui-même les choses qui sont utiles et nécessaires à notre maintien.

Pour ce qu'on n'approuve pas que vous demandiez quelquefois à Jésus la raison de vos angoisses, je vous dirai que si vous le faites par curiosité, pour votre soulagement, ou bien par quelque sorte de soulèvement et de murmure contre l'ordre de Dieu, cela serait contraire à l'humilité, à la soumission, et à la parfaite charité qui doit régner dans l'âme, et qui doit faire de la volonté de Dieu une même chose avec la nôtre; et de la sorte on aurait raison de ne pas l'approuver.

Mais si vous faites simplement cela devant Dieu, pour lui ouvrir votre cœur, pour lui découvrir votre intérieur, pour épancher votre âme devant lui, comme dit l'Écriture sainte, parlant d'une âme qui traite avec lui en confiance, pour ne plus penser qu'à ce qui le regarde, la pratique en serait sainte, puisque l'Apôtre même la conseille, et que cela est commun parmi les épouses de Jésus-Christ, comme nous l'apprenons dans leurs vies.

Au reste qu'aucun jour ne se passe que vous ne fassiez quelque mortification de corps ou d'esprit, soit en étouffant des pensées inutiles, soit en retranchant quelques paroles superflues, soit en vous séparant, ou tout à fait ou du moins pour un temps, de quelque conversation naturelle, soit en retenant votre vue et la retirant des objets inutiles, soit en vous privant à table

de quelque morceau qui serait à votre goût. Encore faites en sorte que tous les jours vous gagniez sur vous quelque chose, et remportiez quelque victoire sur votre chair. Voyez ce que le salut et la gloire ont coûté à Jésus, votre époux : c'est ce qu'il doit coûter à ses élus qui lui doivent être conformes.

Enfin ne quittez jamais votre oraison pour les tentations qui vous y arrivent, mais demeurez ferme aux pieds de Jésus-Christ, qui souffre ces misères en vous pour votre humiliation, relevant votre esprit en Dieu, et renonçant à tout ce qui lui déplaît. Ce qui se passe en nous et en notre sentiment contre le gré de notre volonté ne déplaît point à Dieu, au contraire c'est une matière de victoire, pourvu que par nos pensées et par nos entretiens volontaires nous n'y ayons point donné sujet. Et même quand il y aurait eu de notre faute, après en avoir demandé pardon à Dieu, souffrons ce qui se passe en nous, et prenons des pensées de Dieu qui nous occupent aisément, et qui rappellent notre esprit.

LETTRE XLII (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE (2).

Il lui promet de ne jamais abandonner entièrement sa conduite spirituelle, même quand il quitterait la France pour aller travailler en pays idolâtres (3).

[Vers le même temps (4).]

Ma très chère fille,

Je ne puis vous dire autre chose, en répondant à votre très chère lettre, sinon que je m'abandonne à

(1, 2, 3 et 4) C'est la XIX[e] parmi les imprimées.

Dieu pour tout ce qu'il voudra que je vous rende de service. Si vous voulez le servir et vous abandonner à lui, rien ne vous manquera jamais, et pour un pauvre pécheur, il vous donnera un saint. Quoi qu'il en soit, je suis tout vôtre, et il me semble que Dieu le veut ainsi. Au moins pouvez-vous être assurée que cette pauvre écorce de piété ne vous manquera pas. C'est le moins qui puisse arriver. La lumière de Dieu ordonnera de notre retour, ou bien de notre absence : mais toujours porterai-je, présent ou absent, la qualité de

— Il est au moins très probable que cette lettre fut écrite à la sœur de Vauldray. Les expressions : *vous ayant engendrée à la grâce; vous êtes la première acceptée,* lui conviennent très bien. De plus, l'allusion aux exercices spirituels à faire tous les ans, en indiquant une personne religieuse, confirme encore cette supposition.

— M. Olier eut plusieurs fois la pensée et l'espérance d'aller travailler à la conversion des infidèles. Il l'eut en 1646 lorsque le nonce le pria d'accepter le siège de Babylone qui venait d'être transféré à Ispahan. Il l'eut encore en 1653, à l'occasion de l'arrivée du P. de Rhodes qui, envoyé par le pape, cherchait en France des ouvriers pour la Chine, le Tonquin et la Cochinchine. On trouvera plus loin trois lettres que le serviteur de Dieu écrivit à cette dernière époque. Mais avant de penser aux missions de la Perse, de la Chine et du Tonquin, il avait désiré longtemps d'aller au Canada pour y prêcher la foi, et même en 1642, étant déjà à Vaugirard, il écrivait : « Je me suis senti toujours porté d'aller finir mes jours dans ces quartiers, avec un zèle continuel d'y mourir pour mon maître. Dieu m'en fasse la grâce s'il lui plaît, je continuerai tous les jours de ma vie de l'en solliciter. » (*Vie de M. Olier,* t. III, p. 405.) Il a paru plus vraisemblable, plus conforme au ton de la lettre, plus en harmonie avec le reste de la correspondance, de supposer que c'est en vue de l'évangélisation du Canada que M. Olier a écrit cette lettre de feu à sa première fille spirituelle.

— Cette date approximative paraît donnée par les circonstances. C'est alors surtout que, de concert avec M. de la Dauversière, M. Olier s'occupait de la fondation de Ville-Marie, et l'on sait par ses historiens que ce fut le P. de Condren qui l'empêcha de passer lui-même en ce pays. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 156-157.) Peut-être la sœur de Vauldray avait-elle appris par M. de la Dauversière, qui était chargé de lui procurer un directeur (l. XXXV), le désir qu'avait M. Olier de se rendre au Canada.

Père, vous ayant engendrée à la grâce, ainsi que le disait saint Paul à ses enfants. Ce sera à la vie et à la mort, et même, comme je l'espère, pour toute l'éternité. N'en doutez pas, ma très chère fille, non plus que de la disposition de mon cœur tout porté à servir en tout ce qu'il pourra l'âme que Dieu lui a si tendrement confiée. Vous êtes la première acceptée, vous serez la dernière laissée, et toujours très soigneusement conservée. Les prières et les sacrifices seront toujours présents pour vous, et toujours vos chères lettres seront reçues à bras ouverts, et répondues d'un même cœur.

Je n'ai, très chère fille, qu'une seule peine, qui est le sujet même qui vous afflige. Car je ne sais quel moyen je pourrai avoir de vous servir, quand la providence et la bonté du grand Tout m'obligera de m'éloigner, pour le servir en ces provinces où Dieu n'est pas connu, et où Jésus même n'est pas nommé? Il faudra bien qu'un autre que moi vous assiste dans vos exercices, auxquels il ne vous faut non plus manquer tous les ans, qu'à respirer pour vivre. Ne faut-il pas qu'un Père pourvoie à ses enfants en cas d'absence? Ne faut-il pas qu'il les prépare à son éloignement? Ne faut-il pas qu'il les sèvre pour leur donner de plus solide nourriture?

C'est là ma pensée, c'est mon dessein, et non pas de vous quitter, si ce n'est de vue. Vous me serez toujours présente, et je vous prie qu'il en soit de même de vous à mon égard. Levez les mains au ciel pendant que je combattrai pour mon amour. Nourrissez-vous en l'oraison pour me fortifier par l'union de nos cœurs et de nos services. De la sorte vous aurez part, et même par justice, à ce que je ferai, recevant force par

vous, et me rendant fidèle à Dieu par l'assistance de vos prières. Allons donc ainsi augmentant partout la gloire de notre amour. Venez avec moi d'esprit et de prières, et soyez présente au combat. Quelle joie de savoir que notre Tout se glorifie, que vous y avez votre part, et que notre amour se plaise à se servir de ce pauvre instrument, et de cette chétive créature qu'il a rendu votre père en Jésus-Christ! Enfin quelle bénédiction, que Dieu soit honoré et sa volonté accomplie! Ce sont là, je m'assure, les désirs uniques de notre très chère fille; et ce sont aussi les souhaits entiers de son pauvre et très indigne Père, le chétif esclave de Jésus. Adieu.

LETTRE XLIII (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND.

Il l'instruit sur la conduite à tenir dans la voie d'obscurité où elle marche; il la prie de demander pour lui une grande pureté de cœur.

[16 avril 1639.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Pour votre voie en Notre-Seigneur, dont vous êtes incertaine, il faut vous en remettre à Dieu : il ne faut pas que la créature ait cette certitude. Comme c'est la chose la plus importante pour nous et que Dieu veut que nous vivions dans la dépendance, il

(1) Sur l'autographe dont la LXIX[e] des imprimées reproduit quelques fragments et auxquels elle ajoute un passage sur l'amour de la croix qui est tiré d'une autre lettre et appartient à un autre jour. On le trouvera à la fin sous le titre d'addition.

veut nous laisser en ténèbres sur cela, pour nous tenir totalement abandonnés à sa bonté. Toutefois, vous dirai-je une règle dont vous pouvez vous servir au milieu de cet abandon, pour être dans l'état où Dieu nous peut vouloir : c'est de vous tenir au milieu de ces trois conditions : de la grande activité d'esprit, de l'oisiveté et de la distraction, ne vous jetant ni vous laissant dans l'un de ces états, mais vous tenant dans un milieu comme celui où Dieu vous veut. C'est la règle de notre cher Père (1). Nous expliquerons un jour ces choses plus au long quand Dieu l'ordonnera, quoique ce ne soit point de ce néant si orgueilleux dont vous le deviez attendre.

Ma très chère fille, million de remercîments de ce que vous m'avez mandé pour moi. Si je pouvais verser mon sang en reconnaissance de votre charité, je le ferais ; ce que vous m'avez mandé était si fort mon besoin que notre bon Dieu, depuis le jour de l'Incarnation, m'avait mis en un étrange état, jusqu'à présent que je suis remis, pour me faire connaître ces vérités, que je voyais plus claires que le jour et pour m'obliger à m'en purifier. Ce que vous demanderez pour moi de tout cœur, c'est l'humilité et la simplicité d'esprit et de volonté, je veux dire, de n'avoir plus ces complaisances ni ces regards sur moi.

OLIER, tout vôtre.

Ma très chère fille, depuis celle-ci écrite, j'ai reçu une des vôtres, accompagnée de celle de notre sœur de Vauldray et de Mme de Clisson, à quoi je puis vous répondre que, par bénédiction éternelle que je rends

(1) Saint François de Sales.

à Dieu, je me suis toujours persuadé que Dieu aimait la maison de la Régripière : ce que je vois par ce billet me le confirme; comme aussi que Notre-Seigneur aime notre chère fille et qu'il se servira d'elle. Je voudrais que notre dame de Clisson se portât avec autant de zèle à son devoir. Je ne sais qu'en penser, après ce que l'on m'a dit en cette ville touchant ses lettres adressées à madame la comtesse. Je prie Diue de tout conduire à sa seule gloire. J'ai de la peine à lui écrire; j'attends de ses lettres, et cela est cause que vous n'avez reçu celle-ci que huit jours plus tard, laquelle vous témoignerait ce que vous ont fait voir les autres, s'il était expédient; ce que je n'ai point fait à dessein de vous contenter, mais de satisfaire à la vérité que la charité du prochain permettait que je vous témoignasse.

Je vous dirai, pour ce qui me regarde, que vous me fassiez la charité de dire souvent à Dieu pour moi : *Cor mundum crea in me, Deus, et spiritum rectum innova in visceribus meis* (1). Je vous dis mon besoin : un cœur pur, un œil ou esprit droit et simple; pureté surtout, ma très chère fille. Un jour je vous dirai ce que j'entends par ces paroles.

Je vous remercie du présent de Rennes : vous avez toujours trop soin de ce corps, lequel je désire qu'il se consomme à la seule gloire de Dieu, comme votre lampe à celle de Jésus. Je vous prie de le demander

(1) M. Olier dit, dans ses Mémoires, qu'à son retour de Bretagne, il entendit ces paroles qui lui étaient mises en bouche : *Cor mundum crea in me, Deus,* etc., et que depuis ses confesseurs lui donnaient souvent ce verset à dire pour pénitence, « par providence de Dieu, ajoute-t-il, qui allait m'y introduire lui-même par des peines qui m'ont, par sa miséricorde, purifié le cœur de ces motifs impurs dont j'étais attaqué. » Ce passage donne l'année où fut écrite cette lettre.

pour moi, afin que ce bon Dieu soit glorifié de la créature qu'il a mise pour cela seulement sur la terre. Je suis tout vôtre. N'oubliez nos recommandations à la très chère communauté et à leur Mère.

Ce samedi, jour de la Passion, jour de Notre-Dame de Pitié (1).

Addition tirée de la LXIX[e] des imprimées.

Je prie Notre-Seigneur qu'il vous fasse croire en lui selon le souhait de saint Pierre dont nous honorons demain les liens avec l'Église. Elle apprend à tous ses enfants, par l'honneur qu'elle rend à ses sacrées chaînes, l'estime qu'ils doivent faire de la croix, comme du plus cher trésor de cette vie, dont nous serons privés dans le ciel, mais non pas du regret, pour ainsi dire, de n'avoir pas assez souffert. Malheur à nous, dit l'Apôtre, si nous mettons la gloire de cette autre vie en quelque autre chose qu'en la croix de Jésus-Christ notre grand Tout; par lequel et pour lequel le monde nous crucifie, et nous crucifions le monde. Adieu. Notre-Seigneur vous veuille consommer entièrement en son divin amour.

(1) Par quelque circonstance que nous ignorons, le vendredi de la Passion n'était pas libre en 1639 et Notre-Dame de Pitié fut renvoyée au samedi.

LETTRE XLIV (1).

A LA SOEUR DE VAULDRAY (2).

Il lui recommande la simplicité en exposant ses dispositions intérieures et lui donne quelques avis pour ses exercices de piété.

[Vers le même temps (3).]

Ma très chère fille,

Je vous conjure au nom de Notre-Seigneur de ne point altérer la simplicité de vos lettres en m'exposant votre intérieur : car rien n'est capable de ruiner les ruses de Satan, et d'attirer sur vous les bénédictions de Dieu, et sur moi ses lumières pour votre chère conduite, comme la continuation de votre naïveté et de votre confiance. Hé quoi, êtes-vous bien capable de croire, ou plutôt êtes-vous bien susceptible de cette maligne impression, que rien qui soit au monde puisse altérer le fond de charité que Jésus-Christ a mis en moi pour le salut et la perfection de votre âme? Le monde ni l'enfer n'ont point d'atteinte au royaume de Dieu. Vos craintes ne sont que des ruses du malin, qui cherche toujours à inquiéter et à troubler les âmes, pour dérober autant de leur occupation en Jésus-Christ, qui veut la paix des cœurs où il habite. Il dit par son Prophète, que son *lieu est en paix*, parce qu'il ne veut

(1) C'est la première partie de la XLIII[e] des imprimées.

(2) Ce qui porte à croire que tout ce fragment est tiré dés lettres adressées à la sœur de Vauldray, c'est qu'à la fin du premier alinéa se retrouvait une phrase prise dans la lettre XX[e] que M. Olier écrivit à cette religieuse en 1638, et que d'ailleurs le caractère des conseils qui y sont donnés est en parfaite harmonie avec ceux que M. Olier donne à la sœur de Vauldray dans ses autres lettres.

(3) La date n'est qu'approximative.

point que sa demeure ni que son trône soient agités.

Ne vous inquiétez pas tant néanmoins de vos faiblesses; et ne souffrez point d'autre amertume ni d'autre douleur, après vos fautes, que parce qu'elles déplaisent à Dieu. Si vous y prenez garde, vous verrez que les sujets de vos inquiétudes et de vos abattements viennent d'ailleurs. L'amour ne trouble point : et puis il n'est pas ordinairement si sensible en ces rencontres, qu'il puisse produire les effets que vous ressentez. Allez toujours vous confiant en votre époux Jésus. Tremblez en vous voyant, mais réjouissez-vous en le considérant, et ne perdez jamais la paix. Que ne devez-vous point faire pour réjouir ce Père qui pense tant à vous dans le fond de son cœur, dont la joie ou l'amertume dépend de celle de votre âme?

Pour votre oraison, ne vous étonnez pas, si lorsque vous prétendez vous y rendre plus exacte, vous vous y trouvez moins recueillie. C'est qu'il y a en vous une petite créance secrète, que votre exactitude contribuera à vous unir à Dieu; et il veut vous faire connaître que rien ne peut nous unir à Jésus-Christ, que Jésus-Christ même par sa divine bonté. Ce n'est pas que vous ne deviez toujours être la plus exacte que vous pourrez : mais il veut avec cela que vous y apportiez une grande humilité, et que vous vous présentiez avec un profond anéantissement devant une si sainte Majesté.

LETTRE XLV (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND.

Il l'encourage à combattre généreusement sans rechercher dans le combat aucun soulagement ni en soi ni en autrui.

[20 avril 1639 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

J'écris à notre chère demoiselle (3), de laquelle j'étais en peine et ne savais de quel style lui écrire, si bien que sa dernière m'a tout à fait consolé et lui en rends témoignage; mais, ma très chère fille, que dirons-nous de la vôtre dernière? Elle me fait voir encore votre disposition altérée, ce que vous devriez, s'il se pouvait, un peu surmonter ou adoucir; car, ma très chère fille, quoique ce soit un exercice de Dieu, ce n'est pas pour y céder. Il veut qu'on lutte contre lui-même, comme un autre Jacob, et quelque coup qu'il vous donne, quelque touche qui puisse être, il faut toujours vous tenir liée, serrée, pressée à lui, sans donner la liberté à votre esprit de regarder et examiner votre plaie, ni même en rendre les témoignages. Ce n'est qu'ainsi, ma très chère fille et Mère, qu'on remporte la victoire. Il faut combattre généreusement,

(1) Sur l'autographe.

(2) M. Olier écrivait le mercredi saint qui, cette année 1639, tombait le 20 avril.

(3) Mlle de Clisson, selon toutes les apparences. (Voir la lettre XLIIIe et le *post-scriptum* de celle-ci.)

rendant Dieu seul témoin de nos combats, et n'y rechercher aucun soulagement ni en nous ni en autrui, ne l'attendant que de celui qui est l'auteur de votre peine, et le sera, quand il voudra, de votre soulagement. Il mortifie, il vivifie, il mène aux enfers et en retire les âmes, et lui seul le peut faire : d'où vient que souvent nous augmentons nos maux, y cherchant imperceptiblement quelques soulagements ailleurs, et quoique en apparence on s'allège, dans le fond on rengrège son mal, qui ne peut être soulagé que par la main toute-puissante qui le presse au plus intime de sa substance, lieu qui n'est jamais pénétré de la créature. C'est ce mercredi saint qui me fait parler de la sorte, en vous conjurant de souffrir ma liberté, qui part du zèle que j'ai de votre perfection, à laquelle vous voulez que je contribue en la manière que je le pense, ce que vous ne devriez souhaiter, n'étant que misère et abjection devant Dieu et ses anges.

OLIER.

J'écrirai encore par le premier ordinaire à notre très chère fille de Clisson. Nos recommandations à M. de la... (1), sans oublier notre chère Mère et toute la communauté et la pauvre sœur de Clisson; et si la chose... (*la fin manque*).

(1) Peut-être M. de la Musse dont il est parlé ailleurs.

LETTRE XLVI (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE.

A l'occasion de la fête de la Pentecôte qui approche, il demande que l'on sollicite pour lui l'esprit apostolique dont il sent un besoin particulier, le père de Condren l'envoyant à la mission de Montdidier (2).

[19 mai 1639.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Vous me voyez comme disputant si je vous dois demander pardon de ne vous avoir point écrit plus souvent, car je n'en ai point eu la pensée, quoique souvent la vôtre, à laquelle j'ouvrais mon cœur et lui racontais les miséricordes de Dieu qui sont grandes, ma très chère fille, et qui me font espérer ce pourquoi je voudrais avoir tout donné. C'est l'esprit de notre amour, l'esprit ou une parcelle de ce qu'il versa sur les apôtres à cette Pentecôte. Ma très chère fille, faites dire pour moi quelques *Veni Creator,* pour obtenir cette grâce, ce don divin. Vous le ferez de bon cœur, comme je pense, et toute la chère communauté, puisqu'il y va de sanctifier une âme et la remplir du don nécessaire pour embaumer les autres.

(1) Sur l'autographe.

(2) Le succès de la mission d'Amiens fit désirer à l'évêque de cette ville qu'on en fît une à Montdidier. Elle fut fixée aux premiers jours de juin. M. Olier et l'abbé de Foix y allèrent ensemble avec M. du Ferrier qui, à Pâques, était venu d'Amiens à Paris pour ses affaires. C'est de la mission de Montdidier que parle M. Olier dans cette lettre et la suivante. C'est pour elle qu'il demande l'esprit apostolique et une participation abondante à la grâce de la Pentecôte.

Ma chère fille, que Dieu est bon, et bon sur nous! ses miséricordes sont sans fin, et je vois bien qu'il les veut exercer libéralement sur son pauvre chétif esclave, cette petite créature, basse, faible, impuissante; et, néanmoins, très chère fille, il m'aime et me veut encore plus aimer. Il faut s'y disposer et lui répondre. Je ne le puis (très chère fille que le ciel a destinée pour mon salut particulier), je ne le puis tout seul; employez-y vos puissances, agissez pour moi, répondez pour moi, donnez à Dieu des cautions de ma fidélité : notre toute belle, la sainte Vierge et saint Joseph, notre bienheureux Père; enfin, intéressez toute la cour céleste qui réponde pour moi, que je ne recevrai en vain cet esprit adorable de Jésus, esprit apostolique qu'il versa sur les apôtres pour aller sanctifier le monde. Je fais dire des neuvaines pour cela; faites-en de votre côté.

Je vous envoie la petite oraison de notre Père que vous direz pour vous et pour moi, et la ferez dire aussi aux particuliers de notre cher troupeau (1). Je ne sais point de nouvelles de notre petite dame, et s'il n'y a point d'amendement (2). Vous en aurez compassion, ce que je demande aussi à notre Mère.

Je m'en vais écrire à notre sœur Charlotte ce qu'il plaira à la bonté divine de m'inspirer. Madame sa mère travaillera à la faire venir, si le couvent de Saint-

(1) Il s'agit de la prière que le P. de Condren donna à M. Olier et sur laquelle a été formée celle qui se récite deux fois par jour à Saint-Sulpice. Elle était ainsi conçue: *Venez, Seigneur Jésus, et vivez en votre serviteur dans la plénitude de votre force, dans la perfection de vos voies, dans la sainteté de votre Esprit, et dominez sur toute puissance ennemie, dans la vertu de votre Esprit, à la gloire de votre Père.*

(2) Peut-être une dame bienfaitrice de la Visitation de Nantes qui fit beaucoup souffrir la mère de Bressand. (*L'Année sainte*, X, 595.)

Denis s'établit (1). Vous avez à présent de quoi travailler à la gloire de Dieu sur le prochain, ayant tant de sujets comme vous marquez. Il vous y faut rendre fidèle, priant beaucoup pour eux et ayant beaucoup de support de leur infirmité. C'est où votre vertu doit se perfectionner et où elle trouve plus de matière qu'à l'oraison. C'est ainsi qu'il faut être apôtre, et faire, pour ces esprits, ce que nous devons faire pour les pauvres et les riches, donnant à tous part à la grâce que Dieu nous donne.

Adieu, ma très chère fille; mon Père général m'ordonne de m'en aller à dix-huit lieues d'ici, en mission, pour trois semaines ou un mois (2). C'est là où je dois recevoir les grâces que vous m'obtiendrez. Je ne demanderai rien à notre petite demoiselle (3); car on sera soigneux de me faire tenir ses lettres, auxquelles je répondrai toujours très promptement, quelque travail que je prévoie, le tout avec la grâce de notre amour, qui me fait être plus que jamais tout vôtre.

OLIER.

A Paris, ce 19 mai 1639 (4).

Faites part de cette oraison à notre Mère.

(1) La sœur Marie-Charlotte de Feu n'alla pas à Saint-Denis, mais fut envoyée, en 1646, à la fondation du couvent de la Flèche, comme il a été dit plus haut.

(2) Montdidier, où M. Olier fut envoyé vers la fin de mai 1639, est à plus de 18 lieues de Paris, selon notre manière de compter; mais on sait qu'autrefois la lieue commune était d'environ 4 kilomètres et 1/2, et même, en bien des cas, on désignait par lieue la distance qui pouvait être parcourue en une heure de temps, ce qui allait facilement à 5 et même à 6 kilomètres.

(3) Probablement M[lle] de Clisson.

(4) Le 19 mai, en 1639, tombait le cinquième dimanche après Pâques. C'était donc quinze jours avant la Pentecôte que M. Olier demandait des

LETTRE XLVII (1).

A LA SOEUR DE VAULDRAY (2).

Il lui demande le même service qu'à la mère de Bressand.

[Paris, le 19 mai 1639 (3).]

Ma très chère fille,

Je vous écris ce mot sur mon départ pour une mission où l'on m'envoie. Je vous conjure de demander pour moi fortement et souvent l'esprit apostolique; car le ciel me donne de puissants désirs pour cette grâce. Je vous regarde comme la personne qui êtes destinée à prier sans cesse pour tous mes besoins. Celui que je vous expose ici est mon plus grand, car si j'obtiens cette faveur, je ne désire et ne demande plus rien à Notre-Seigneur que de la conserver. Quels biens ne serons-nous pas capables de faire avec cet esprit! Que de cœurs seront convertis, que d'âmes reviendront à Dieu, que de bénédictions partout où nous irons! Il faut employer toutes nos forces pour obtenir ce don. Voici la fête qui approche où cette grâce se distribue (4). Levez les mains au ciel, ouvrez votre poitrine, et fendez votre cœur. Il ne faut rien épargner pour cela. Je vous le rendrai bien

prières pour obtenir de participer à la grâce que les apôtres reçurent ce jour-là.

(1) C'est la LVIIe des imprimées.

(2) La sœur de Vauldray était la seule, avec la mère de Bressand, à qui M. Olier écrivit alors et recommandât ses besoins spirituels.

(3) Tout porte à croire que cette lettre a été écrite le même jour que la précédente. Le service de la poste ne se faisait que tous les huit jours (lettre XLIIIe) et M. Olier était à la veille de son départ quand il écrivit l'une et l'autre.

(4) La Pentecôte, qui tombait le 12 juin en 1639.

après, et vous en sentirez avantageusement les effets. Mais quand vous n'y auriez pas d'intérêt particulier, la pure gloire de Dieu, qui y est intéressée, vous oblige à le faire.

LETTRE XLVIII (1).

LE PÈRE DE CONDREN A M. AMELOTE, MISSIONNAIRE A MONTDIDIER (2).

Après avoir résolu quelques difficultés relatives à la mission, il lui trace la conduite qu'il convient d'y tenir, surtout relativement aux religieuses de l'Hôtel-Dieu, et lui propose, la mission finie, de prendre un peu de repos.

[De Paris, 6 juin 1639.]

Jesus ✝ Maria.

J'ai différé de vous répondre jusques ici, ne voyant pas qu'il fût nécessaire plus tôt. Le père de Mouchi (3) doit obéir à la communauté et vous pouvez lui obliger de ma part. J'eusse désiré néanmoins que M. d'Amiens en eût nommé un autre qui n'eût pas été de l'Oratoire.

Puisque vous êtes logés à l'Hôtel-Dieu et que les religieuses vous assistent, il les faut servir en Notre-Seigneur, sans prendre parti et sans entrer dans leur

(1) Sur l'autographe que possède le séminaire de Saint-Sulpice.

(2) Denis Amelote, né à Saintes en 1606, ordonné prêtre à Paris le 18 décembre 1632, fut un des principaux disciples du père de Condren et des premiers compagnons de M. Olier avec qui il fit beaucoup de missions. Il entra à l'Oratoire en 1650 et s'y montra constamment opposé à l'erreur du jansénisme. Il mourut à Paris le 7 octobre 1678. Il en est beaucoup parlé dans la *Vie de M. Olier*.

(3) C'était un prêtre de l'Oratoire et des plus considérables, qui, par son zèle pour le ministère et sa réputation d'habileté dans la direction des consciences, donna beaucoup de lustre au séminaire de Saint-Magloire. (Picot, *Essai hist. sur l'infl. de la religion,* t. II, p. 90.)

intrigue (1). Il se faut comporter comme fit saint Paul envers les Corinthiens, en établissant Jésus-Christ et détruisant le schisme et la division, en autorisant la charité et la simplicité chrétienne.

Les Capucins auront sujet de s'édifier s'ils voient que les missionnaires ne veulent savoir que Jésus-Christ crucifié et ne font profession que de la science de la charité. S'ils veulent presser M. du Ferrier davantage, je crois qu'il fera bien de répondre qu'il n'est pas assez spirituel pour juger des âmes religieuses et que, pour lui, il s'est donné à Notre-Seigneur pour servir le peuple de Dieu dans les voies communes et ordinaires de l'Évangile et qu'il ne se sent point capable d'autre chose.

Il ne faut pas laisser de dire aux religieuses qui vous parleront, qu'il faut vaincre le mal par le bien et surmonter la division par la charité, en servant les unes aux autres. En effet, si elles retranchent les subtilités intérieures qui ruinent la simplicité, et qu'elles embrassent la charité solidement, et qu'elles oublient les petits ombrages qu'elles ont les unes des autres, elles seront bientôt réunies. En cela : *humanum dico propter*

(1) Les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montdidier qui, plus tard, furent connues sous le nom *d'illuminées de Picardie*, ne méritaient pas en 1639 une pareille flétrissure. Elles étaient seulement divisées entre elles, et M. du Ferrier, qui les confessa pendant la mission, assure qu'il réussit à unir les esprits et les cœurs. Pendant deux ans il en demeura le directeur extraordinaire, y allant tous les six mois passer une quinzaine de jours. Malheureusement l'évêque d'Amiens leur donna ensuite le fameux Labadie qui, sorti de chez les jésuites de Bordeaux le 17 avril 1639 et refusé par le père de Condren soit pour l'Oratoire, soit pour les missions que ses disciples faisaient alors dans le diocèse de Chartres, réussit à tromper M. de Caumartin et gagna si bien sa confiance qu'il lui confia le soin des religieuses de Montdidier. Il les entraîna dans les plus étranges illusions. (Voir surtout Rapin, *Mémoires,* t. I, p. 52-538.)

infirmitatem; car des âmes vraiment chrétiennes devraient trouver bon et réputer une grâce singulière d'être crucifiées par ceux et celles qu'elles veulent aimer.

Pour la mission d'Abbeville, il me semble qu'il ne faut pas s'y engager à cette heure. Après celle de Montdidier, il faudra vous reposer un peu. Devant qu'elle finisse, je vous proposerai, s'il plaît à Dieu, les raisons qui me font juger qu'on n'y doit pas aller.

J'écris à M. Olier que la résolution de son paquet n'est pas pressée et qu'il la peut remettre à son retour (1).

Je me recommande à vos prières.

Ce 6 juin.

LETTRE XLIX (2).

AU CARDINAL DE RICHELIEU.

Il s'excuse d'accepter la coadjutorerie de Châlons avant d'avoir eu l'honneur d'exposer ses motifs de refus à Son Éminence (3).

[Vers la fin de juillet 1639?]

Monseigneur,

Je n'eus pas sitôt reçu la lettre du roi qui me commandait de m'aller présenter à monsieur l'évêque de

(1) Quel est ce paquet de M. Olier dont le père de Condren dit que la résolution n'est pas pressée? Il paraît au moins très probable qu'il s'agit de la nomination de M. Olier à la coadjutorerie de Châlons, « dont le brevet, dit M. de Bretonvilliers, lui fut expédié dans le lieu même où il faisait la mission ». (*Vie* ms, t. I, p. 337.) Il est vraisemblable qu'il n'attendit pas son retour à Paris pour demander une décision à ce sujet au père de Condren et le mot *résolution* appliqué à un paquet aurait alors un sens très convenable.

(2) Sur l'autographe.

(3) Il paraît hors de doute, quoique les divers historiens de M. Olier ne l'aient pas dit, que c'est pendant la mission de Montdidier que fut

Châlons pour être son coadjuteur, que je ressentis l'obligation qu'a l'Église à Votre Éminence de veiller à ses nécessités particulières dans les grandes affaires qui l'occupent. C'est une grâce que l'on doit d'autant plus estimer que cet État n'en avait point encore reçu de pareille. Mais, remerciant Dieu du zèle qu'il inspire à Votre Éminence, je me sens obligé de la supplier très humblement de me permettre d'attendre de lui obéir, en cette occasion, que j'aie eu l'honneur de lui faire la révérence, et qu'elle ait eu le moyen de juger par elle-même si je suis capable du dessein qu'elle a eu pour moi. Plus je lui ai d'obligation, plus je suis obligé de ne la pas laisser surprendre dans l'opinion qu'on lui pourrait avoir donnée de moi sans beaucoup de connaissance. Il est vrai, Monseigneur, que je me dois soumettre à la lumière que Dieu vous a donnée pour la direction de ce royaume, mais je ne puis m'abandonner au jugement de ceux qui ont pensé me faire office auprès de Votre Éminence, à laquelle je prierai Dieu qu'il augmente toujours ses grâces pour le bien de son Église et la prospérité de cet État, et demeurerai dans un parfait respect,

Monseigneur, de Votre Éminence, le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur.

OLIER.

envoyée et reçue la nomination à la coadjutorerie de Châlons. Cette mission, en effet, est la seule à laquelle M. Olier ait pris part durant l'été de 1639, temps où se fit la nomination. La lettre suivante confirmerait au besoin cette assertion. La *Vie de M. Olier* donne toutes les autres circonstances de cette nomination et du refus qu'en fit M. Olier, par le conseil du père de Condren. (*Vie*, t. I, p. 227.)

LETTRE L (1).

A LA SOEUR DE VAULDRAY.

Après quelques mots sur la coadjutorerie de Châlons, il rappelle quelques conseils qu'il lui a déjà donnés et insiste sur l'excellence de la voie de la foi, bien préférable à celle des sentiments et des consolations.

[Paris, 30 juillet 1639 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je suis, par la grâce de Dieu, de retour à Paris où j'ai trouvé, après trois lettres, encore une boîte qui fait voir votre cœur (3). Je prie le ciel qu'il le remplisse d'autant d'actes d'amour qu'il y a de points d'aiguille en ces ouvrages, desquels j'espérerais être témoin, si cette affaire de Châlons, dont notre sœur l'assistante (4) vous a écrit, ne me retient en cette ville, pour tâcher de la terminer auprès le R. (P. Général) : quand je parle de terminer, c'est me débarrasser que j'entends (5).

En attendant, je vous supplie d'agir selon les petits principes que je tâchai de vous imprimer devant que de partir, me doutant bien de ce qui vous arriverait après les premiers attraits et sentiments dont vous étiez

(1) Sur l'autographe.

(2) La date est marquée et donne au moins approximativement le jour où M. Olier revint de Montdidier.

(3) On verra encore ailleurs que la sœur de Vauldray envoyait de temps en temps à M. Olier des objets de piété faits à l'aiguille.

(4) La mère de Bressand.

(5) M. Olier réussit en effet à obtenir que le cardinal reprît le brevet de coadjuteur de Châlons, qu'il lui avait envoyé.

occupée : c'est de servir Notre-Seigneur en foi, et ne dépendre que d'elle en vos dévotions, car Dieu nous donne la foi comme la lumière qui nous doit conduire sur la terre; elle ne manque jamais, on l'a toujours en main, n'étant pas de la nature des sentiments et des autres lumières soumises à la foi qui ne sont pas toujours présentes et qui s'évanouissent souvent quand on les cherche.

Ma fille très chère, la foi n'a pas beaucoup d'attraits qui flattent et délicatent l'âme, de peur que l'âme ne s'y attache au lieu de s'attacher à ce qu'elle nous montre qui est Notre-Seigneur, où au contraire les sentiments se font goûter et rechercher pour leur propre agrément et s'attachent ainsi l'âme au lieu de la porter à Dieu. Reconnaissez ainsi la bonté de votre Dieu, qui vous dégage de cette voie impure, pour vous avoir à lui dans une plus grande pureté. Soyez à proportion plus fidèle qu'il a plus soin de vous, et redoublez vos vœux puisqu'il redouble ses bontés. Ne craignez pas que vos actions agréent moins à Dieu pour agir en cette simplicité, et qu'elles soient moins ferventes pour être plus dénuées de sensibilité. Non, ma fille, un acte fait par la foi toute seule est plus fort de beaucoup et plaît bien plus aux yeux de votre Dieu qui est esprit, que ce mélange de sentiments grossiers et imparfaits. Soyez ponctuelle à vos règles et les suivez comme la voix de votre époux, auquel la foi vous apprend qu'il faut obéir et vous offrir pour être ce qu'il voudra, mille et mille fois le jour.

Je voudrais, si c'était le bon plaisir du ciel, être à présent auprès de vous pour vous aider. Mais quoi ! si le ciel veut nous attirer dans la simplicité et pureté de la foi, il faut se rendre à lui, et en cette sainte voie. C'est

la voie la plus sûre de la terre dans laquelle je prie Dieu qu'il vous sanctifie, comme une autre Madeleine. Il y aura un an après-demain, jour pour jour, que le ciel vous délivra de vos chaînes (1) : je serai, s'il plaît à Dieu, fidèle à l'en remercier, et le prierai qu'il vous dégage de mille menues choses qui empêchent en autrui ou en nous-mêmes la parfaite union avec Dieu. Soyez fidèle à ne rien souffrir où votre cœur s'attache, soit de spirituel ou corporel; rien n'entre en votre cœur pour vous servir de complaisance, que Jésus votre et notre amour très unique. Je le voudrais aimer comme je dois, pour vous en dire quelque chose : lui seul qui s'aime comme il le mérite vous en dira au cœur ce qu'il voudra. Ainsi soit-il.

J'espère écrire au premier jour à M. D.F. (2) de ce confesseur dont vous me parlez dans la vôtre, que je ne reçus qu'avant-hier, peu de jours après une lettre que madame votre abbesse me fit l'honneur de m'écrire, souhaitant de tout mon cœur que tout ce qui peut contribuer à votre avancement et celui de votre maison vous soit libéralement accordé. Ce sont les désirs, ma très chère fille, de votre très humble et très obligé serviteur.

Olier.

A Paris, ce 30 juillet 1639.

(1) C'est le 1er août 1638, fête de Saint-Pierre-ès-liens, que la sœur de Vauldray termina sa confession générale. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 213.)

(2) Il est très vraisemblable que cette abréviation désigne Mme de Fontevrault, qui, par un privilège attaché à sa place, non seulement choisissait les confesseurs des maisons de son ordre, mais leur donnait la juridiction.

LETTRE LI (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND.

Il lui réitère ses remercîments pour les soins qu'elle lui a prodigués, à Nantes, et se recommande à ses prières, dont il dit sentir un grand besoin, voyant sa faiblesse et l'impureté de sa vie.

[Paris, 6 août 1639 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Pour suppléer à un si long silence, je prends encore la plume pour vous témoigner le désir et toutefois l'incertitude dans laquelle je suis de vous aller trouver (3). Que si Dieu le voulait, je serais bien content de vous parler de ses bontés sur nous, et je pense que, si je ne vous vais voir, je vous les écrirai (4); car, pourquoi saurais-je vos biens et vous ne sauriez pas les nôtres, auxquels la charité de votre et de notre chère maison a tant contribué, et contribue encore tous les jours par prières et par vœux? Dieu sait ce que j'en pense et combien le souvenir de ce séjour m'est encore doux et le sera, comme je pense, tant que je vivrai.

(1) Sur l'autographe.

(2) Cette date est donnée, pour le jour, par M. Olier quand il dit : *C'est en ce jour de la Transfiguration*, et, pour l'année, par l'affaire de Châlons.

(3) Le voyage de Bretagne, que M. Olier espérait faire de nouveau en 1639, n'eut pas lieu.

(4) On voit en effet par les Mémoires du serviteur de Dieu qu'il était, vers ce temps, très fortement attiré à l'amour divin : « Vie divine! vie divine! disait-il quelquefois en se promenant, les yeux levés au ciel et inondés de larmes, eh! vie divine! quand sera-ce que je ne vivrai que de Dieu! » Il fait peut-être allusion à cette disposition de son âme lorsqu'il dit qu'il va commencer à aimer purement.

Renouvelez, je vous prie, vos prières, puisque je vais commencer à aimer purement, s'il plaît à la bonté de Jésus. J'ai vu aujourd'hui même, plus que jamais, l'impureté de ma vie et le peu d'affection que je ressens au service de Dieu. C'est en ce jour de la transfiguration de Jésus et de l'amour-propre de saint Pierre que je désire commencer, quoique j'aie déjà oublié cette fidélité. Mais quoi ! ma pauvre fille, vous connaissez ma faiblesse : ayez-en compassion. Je veux plus que jamais être à ce bon Jésus, dans lequel j'espère servir à la gloire de son Père. Priez, offrez incessamment votre âme et sa vie pour celui que le ciel a fait être tout vôtre.

Ma très chère fille, ne craignez rien pour Châlons : je ne crois pas que l'on y fasse rien, n'étant pas l'inclination de notre Père général, qui nous défendrait très puissamment de cette affaire. Je n'entends point votre future absence : mandez-moi où vous pourriez aller, afin que je fasse ce que je dois, quoique je ne le saurais faire, car je serai toujours ingrat des bontés que j'ai reçues de Dieu par vous (1).

Je ne puis vous taire comme j'ai le cœur serré de l'appréhension de la mauvaise nouvelle que je dois apprendre par M. Vialart, ce que je n'attendais pas quand je vous ai écrit la présente (2). Néanmoins,

(1) Ce fut probablement pour aller à Vannes que la mère de Bressand fit cette absence dont sa Vie ne parle pas. Elle avait obtenu que l'on transférât en cette ville, en 1638, les religieuses de la Visitation qui étaient au Croisic depuis 1631 et qui ne pouvaient y rester. On a déjà vu qu'elle s'occupa beaucoup de cette nouvelle maison.

(2) M. Vialart, pendant son séjour en Bretagne, avait surtout séjourné à Vannes et s'y était grandement intéressé à la maison de la Visitation, poussant la bonté et le dévouement, disent les Mémoires, jusqu'à en balayer la chapelle avec M. Basseline le théologal. Les termes dans lesquels M. Olier parle de la nouvelle que devait lui apprendre ce bon ecclésiastique, qui était son parent, font assez entendre qu'il s'agissait

chère fille, il faut se consoler de tout en Dieu, puisque infailliblement tout doit retourner à sa gloire : l'enfer l'honore et tous les pécheurs qui y gémissent.

Depuis votre lettre, j'en ai reçu encore une ou deux qui m'ont à demi détrompé de la crainte que j'avais eue pour notre grande mélancolique, de laquelle j'avais appréhendé quelque accident comme le premier (1).

Je vous envoie une lettre ouverte pour notre sœur de Clisson ; vous jugerez si vous la lui pouvez donner. Notre sœur de Vauldray, par providence particulière, a reçu notre cachet que j'envoyais au Père maître des récollets, qui me l'avait demandé. Elle pourra vous en accommoder pour la cacheter (2).

LETTRE LII (3).

A MM. DE L'ASSEMBLÉE DES ECCLÉSIASTIQUES DU PUY (4).

Il désire et espère les rejoindre bientôt avec M. Meyster, se jugeant tout à fait incapable de la dignité épiscopale. Conseils pour la réception de ceux qui veulent être de leur Compagnie.

[21 octobre 1639.]

Qui a Jésus a tout.

Messieurs,

Je me sens beaucoup redevable à la miséricorde de

ou de la mort déplorable ou de la chute scandaleuse d'une personne connue.

(1) On ignore quelle est la personne que M. Olier désigne par son tempérament mélancolique.

(2) M. Faillon (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 134) reproduit huit sortes de cachets dont on retrouve des empreintes sur plusieurs lettres autographes de M. Olier. C'est avec l'un de ces cachets, qu'il confiait transitoirement au Père maître des récollets, que la mère de Bressand devait fermer la lettre destinée à M[lle] de Clisson, si, après l'avoir lue, elle jugeait à propos de la lui remettre.

(3) Sur l'autographe.

(4) On a vu (lettre XIV[e]) que, pendant ses missions d'Auvergne, M. Olier

Dieu de me donner part à votre charité et aux biens qu'elle fait. C'est avec peine que j'en entends parler et que je ne suis pas témoin et présent à l'ouvrage. Je prie Notre-Seigneur qu'il m'en veuille rendre digne et qu'il me fasse cette miséricorde dans le temps qu'il voudra, lequel je ne crois pas être fort éloigné, car nous avons ici M. Meyster qui conserve toujours sa ferveur pour vos quartiers, lequel, après quelque mission que l'on a arrêtée, fait état de vous aller visiter pour travailler dans votre diocèse; auquel j'espère que Dieu me fera la grâce de tenir compagnie, n'ayant point d'autre obligation de demeurer, que lui; ni d'autre intention que d'achever quelques missions que notre directeur prétend nous faire rachever de compagnie (1).

avait formé au Puy une compagnie d'ecclésiastiques sur le modèle de celle de Saint-Lazare. Dès qu'ils eurent appris sa nomination à la coadjutorerie de Châlons, ces messieurs s'étaient empressés de lui en exprimer leur joie et l'avaient en même temps consulté sur un point du règlement de Saint-Lazare.

(1) M. Olier parle ainsi des missions que les disciples du père de Condren avaient commencées avec M. Meyster dans le diocèse d'Amiens et qu'ils allaient continuer dans celui de Chartres. Il ne sera pas sans utilité pour l'intelligence des lettres qui vont suivre d'indiquer les paroisses où se porta successivement, après avoir pris un peu de repos, cette fervente troupe d'ouvriers évangéliques. M. du Ferrier donne à entendre que l'on fit d'abord la mission à Maule, aujourd'hui du diocèse de Versailles, et dans le canton de Meulan. Il y avait là des scandales à réparer et, conformément à la maxime du père de Condren, les missionnaires allaient d'abord dans les lieux où le besoin était plus grand. Ils demeurèrent à Maule jusqu'à la fin de l'année 1639 et ils y reçurent une lettre que le père de Condren leur écrivit le 21 décembre et où il leur disait : « Quant au lieu où vous devez aller, il me semble que le mieux est de suivre la dévotion des peuples qui vous appelleront, sinon la nécessité que vous reconnaîtrez en quelque lieu. On m'a parlé de Houdan, au delà de Maule, où vous êtes désirés. » (*Lettres,* édit. Pin, 211). Il est probable qu'en même temps qu'ils évangélisèrent Houdan, quelques-uns d'entre eux firent la mission dans les paroisses voisines. La lettre qui va suivre, et que M. Olier écrivit le

La dignité dont vous me parlez dans la vôtre ne pourra pas me retirer de ma première vocation; bien éloigné des grands talents nécessaires pour l'autre et qui surpassent de beaucoup notre capacité. Je prie Notre-Seigneur qu'il me fasse la grâce de me tenir au nombre de ses moindres petits serviteurs, dans ce saint emploi, et qu'il ne souffre pas que je l'oblige à m'en chasser.

Je vous prie me mander quelles sont les qualités de M. Chappon, duquel vous me parlez dans la vôtre, et me dire cordialement, comme entre confrères, si vous le jugez capable de charge d'âmes; si sa vertu

18 janvier 1640, de la mission de Longnes, le donne bien à entendre. C'est aussi dans les premiers mois de 1640 que les missionnaires allèrent à Marines, aujourd'hui chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Pontoise. M. du Ferrier dit qu'ils y faisaient la mission lorsque Labadie demanda au père de Condren d'aller travailler avec eux, ce que cet homme de Dieu, qui avait reconnu les illusions auxquelles cet esprit chimérique s'abandonnait déjà, lui refusa (Rapin, t. I, p. 538). C'est à Marines, au témoignage de M. de Bretonvilliers, que Notre-Seigneur, pour fortifier M. Olier dans les peines accablantes auxquelles son âme était dès lors livrée, vint en lui sous la forme d'un enfant de feu (Mém. autogr. de M. de Bret. sur M. Olier, t. V, vers la fin). Mais la principale mission de cette année fut celle de Mantes, qui dura plusieurs mois et ne finit que vers la mi-août. Le père de Condren y était attendu, mais il écrivit, le 31 mai, que ses occupations présentes ne lui permettaient pas encore ce voyage. Pendant son séjour à Mantes, M. Amelote, supérieur de la mission, députa trois de ses prêtres, les pères de Mouchi et d'Arcy, de l'Oratoire, et M. de Sainte-Marie, auprès de l'archevêque de Rouen, François de Harlay, alors dans son château de Gaillon. Le prélat les accueillit avec beaucoup de faveur et fit délivrer dans les formes, sous la date du 18 août, des lettres de recommandation fort honorables à leur société. (Lettres ms. du père Amelote.) Il se fit sans doute encore quelques autres missions durant cette première campagne, mais elles n'eurent pas l'importance de celles qui viennent d'être mentionnées. Après les avoir terminées, les missionnaires rentrèrent à Paris et se retirèrent à Saint-Maur des Fossés, où ils vécurent en communauté jusqu'à la Septuagésime de l'année suivante, époque où ils reprirent leurs missions dans le diocèse de Chartres. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 235.)

est à l'épreuve pour l'exposer à cet emploi, car je pourrais lui procurer occupation si vous l'en jugiez digne, et sans ce témoignage je ne le voudrais faire, craignant d'en rendre compte devant Dieu (1). Pour le recevoir en votre Compagnie cela dépend de votre conduite, Messieurs, mais l'ordre de Saint-Lazare est de ne recevoir aucun religieux, étant une assemblée d'ecclésiastiques qui, d'un même esprit, recherchent d'honorer le sacerdoce du Fils de Dieu sans se partager dans d'autres voies.

Je prie Notre-Seigneur nous vouloir revêtir de son esprit de prêtre pour honorer son Père par toute l'étendue du sacerdoce, par louanges, sacrifices, adorations, vœux, oblations, service du prochain, employant toute la puissance qu'il nous a mise dans les mains pour le servir saintement et son image. Demandez pour moi, Messieurs, qu'il me donne part aux saintes qualités nécessaires à ces divines fonctions, entre autres, grande révérence pour Dieu, grand amour du prochain, grand anéantissement de moi-même et une mort entière pour ce monde; sans quoi je n'oserai jamais me dire prêtre, ni, Messieurs, votre très humble et très indigne confrère.

OLIER.

A Paris, le 21 octobre 1639.

(1) Comme abbé de Pébrac, M. Olier avait la nomination à plusieurs cures et c'est dans l'une d'elles qu'il aurait pu procurer de l'occupation à l'ecclésiastique dont il parle en cet endroit et qui n'est pas connu. Ce qu'ajoute M. Olier, au sujet de sa réception dans l'*assemblée* de ceux à qui il écrit, donne lieu de penser qu'il était religieux, ou du moins qu'il l'avait été.

LETTRE LIII (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND.

Après lui avoir répondu sur quelques affaires particulières dont les détails ne sont pas connus, il l'exhorte à la patience et lui parle, à l'occasion de la sœur de Vauldray, du danger de suivre les sentiments qu'on éprouve quand ils ne sont pas soumis à l'obéissance.

[Longnes, 18 janvier 1640 (2).]

Jesus, Maria.

Ma très honorée Mère,

Je satisferai au désir de M. Coquin; et pour ceux de M[me] la Douerie, ils sont bien raisonnables (3). Pour les vôtres qui concernent mon retour, ils sont dans la dépendance de notre révérend Père général.

Je ne vous dis rien du particulier de mes dispositions, attendant quelque fin à ces choses (4). Je prie Dieu de sanctifier les vôtres de plus en plus, jusqu'au point qu'il les désire. Celles de notre damoiselle m'étonnent, mais je pense que vous devez prendre patience par charité et souffrir sa faiblesse pour l'amour de Notre-Seigneur qui souffre les nôtres avec tant de miséricorde. Quand vous verrez plus clairement et nettement ce qui en est, il sera temps de prendre

(1) Sur l'autographe.

(2) Sur la mission de Longnes voir la lettre précédente, note 1, p. 184.

(3) Il est encore parlé (lettre LVI[e]) de M. Coquin et M[me] la Douerie.

(4) M. Olier fait allusion aux terribles épreuves par lesquelles il plut à Dieu de le faire passer pendant deux ans et sur lesquelles l'auteur de sa *Vie* a donné d'amples détails (t. I, p. 266 et suiv.).

résolution; en attendant il faut prier sans se lasser (1).

Mme de Vauldray m'écrit le même de ce que vous me mandez; mais, selon Notre-Seigneur, il me semble qu'elle doit passer par-dessus ses sentiments, qui ne lui doivent point servir de règle en sa conduite, ni de maxime assez puissante contre la soumission. Entre nous deux, ma très chère fille, aisément l'estime de soi, la complaisance en son état, bref, l'amour-propre et la vanité se glissent dans un esprit. Il faut s'en prendre garde et se tenir ferme aux solides vertus. La soumission et l'obéissance n'ont jamais rien gâté. Il n'y a point d'obéissance en enfer, dit notre bienheureux Père (2). Il faut donc qu'elle s'oublie pour se soumettre : il faut qu'elle se condamne, s'humilie et s'anéantisse elle-même. Je vous prie de l'y porter tout doucement, et l'assister de vos avis. Une âme, stablement humble, n'est pas capable de retours et jugements sur son supérieur et directeur. Je m'estimerais bienheureux, si j'étais en sa place, d'avoir le bonheur qu'elle possède d'être tombée dans les mains d'un homme si capable, si pieux, solidement vertueux comme il est (3). Il faut aller rondement à Dieu, ma chère fille.

Si Dieu me fait la grâce de voir jamais, ou donner conseil à nos filles, je les porterai à un air bien libre et bien ouvert, et dégagé du sentiment. Dieu m'en

(1) Il est probable qu'il s'agit de la même personne que dans la lettre XLVIe. Voir la note 2, p. 171.

(2) Saint François de Sales.

(3) Après plusieurs essais conseillés ou du moins permis, la sœur de Vauldray s'était remise sous la direction de M. Basseline, mais elle n'en usait pas encore avec lui comme il convenait.

préserve moi-même, comme d'un grand ennemi dans la solide piété (1).

J'apprends, ma chère fille, que la communauté de la Régripière est bien contente de M. Basseline. Il nous faut éviter les partialités et les fantaisies des filles : entre nous, je vous prie, ce mot. Nos recommandations à notre très chère Mère, comme aussi à toute la communauté dont je requiers instamment les prières et saintes communions, par la charité.

Pour nos petits intérêts, je les remets à votre conduite.

De la mission de Longnes, ce 18 janvier 1640.

LETTRE LIV (2).

A LA SOEUR DE VAULDRAY (3).

Il l'exhorte à se soumettre à son directeur contre son propre sentiment, lui rappelant que ce ne sont point les inspirations qui doivent être la règle de notre conduite.

[Fin de janvier 1640 (4).]

Ma très chère fille,

Je ne puis vous celer que votre souvenir ne me soit

(1) Ce paragraphe et le précédent ont été reproduits dans la lettre CCXVIII par l'éditeur de 1672, en les supposant adressés à la sœur de Vauldray elle-même, et en y introduisant quelques légères modifications, en particulier l'initiale du nom de M. Basseline, pour désigner le directeur auquel cette religieuse devait être heureuse de se soumettre. On n'a pas cru devoir reproduire ici cette lettre qui ferait double emploi.

(2) C'était la XXXVIII[e] des imprimées, mais elle a été citée en très grande partie dans le tome III de *l'Esprit de M. Olier*, p. 223, et c'est d'après ce texte primitif qu'elle est reproduite ici, sauf le dernier paragraphe qui ne s'y trouve pas.

(3) La lettre du 18 janvier 1640 à la mère de Bressand ne permet pas de douter que celle-ci ne soit adressée à la sœur de Vauldray, à qui d'ailleurs elle convient si bien.

(4) La date est approximative et donnée par la lettre précédente.

très fréquent par la miséricorde de Dieu, qui veut que je vous serve toujours comme j'ai fait et comme je ferai à l'avenir, s'il lui plaît m'en donner la grâce. Mais aussi je vous dirai que votre conduite me donne de la peine, et que je crains pour vous quand je remarque l'attache que vous avez à vous-même. Il ne faut qu'une chose comme cela pour éloigner Notre-Seigneur de vous, et vous empêcher d'avancer solidement dans la vertu. Quoique vous sentiez des goûts dans l'oraison et dans le reste de vos exercices, cela n'est rien qu'amusement et tromperies, n'avançant point dans le détachement de vous-même.

Vous me dites que vous n'avez acquiescé au conseil de M. Basseline, à cause que vous n'étiez inspirée à le suivre. Ma très chère fille, au nom de Dieu, regardez toute inspiration pour fausse quand elle contrarie au conseil d'un supérieur : car l'esprit de Dieu qui réside en eux ne se contrarie pas à lui-même ; et quand ce qu'il ordonne ne serait pas selon le bon plaisir de Dieu, il ne le ferait pas connaître à l'inférieure et, en obéissant, elle ferait un œuvre très agréable à Dieu. Notre-Seigneur a fait autrefois entendre cela à sainte Thérèse, lui apparaissant et lui disant que l'obéissance qu'elle avait rendue à son directeur lui avait été plus agréable que ce qu'elle lui rendrait à lui-même. Et la raison est que Dieu aime l'humilité et la soumission : son esprit dispose de tout dans l'ordre, conduisant les inférieurs par les supérieurs, et il en use de la sorte pour notre sûreté ; car, comme nous vivons sous la conduite de la foi, qui est obscure, il nous a voulu donner la voie claire et sensible des directeurs pour notre assurance et pour notre repos. Dans l'obscurité le faux se mêle avec le vrai ; on prend l'un pour l'autre, le malin se

fourre et se glisse là-dedans, et pour l'ordinaire il se rend soigneux de tromper les commençants, et tâche de les arrêter en cette voie d'incertitude, de perte de temps, d'orgueil qui est bien aise d'être conduit par des voies extraordinaires.

Nous ne serons jamais damnés pour avoir été infidèles aux inspirations particulières, reconnaissant leur incertitude, c'est-à-dire, la raison que nous avons de douter si ce sont de véritables inspirations. Et puis, ce n'est pas la voie que Dieu, Jésus-Christ et les apôtres nous ont laissée : il faut suivre la conduite de la foi qui nous faisant reconnaître un chef universel visible, que Notre-Seigneur donne à son Église pour conduire le corps des fidèles, dans lequel le Saint-Esprit, directeur des chrétiens, réside, soumet encore chaque fidèle à des directeurs particuliers dans lesquels ce même esprit habite; en sorte que celui qui leur obéit, lui obéit aussi : ou, au contraire, qui entend une autre conduite est sujet à être trompé, n'ayant point de caution de sa direction (1).

Ma très chère fille, demeurez-en là, je vous prie, si vous voulez que je réponde pour vous; autrement je ne m'en mêlerai plus, car je contribuerais à votre perte infailliblement. D'une sorte de péché, vous tomberiez dans un autre plus dangereux, et d'un orgueil

(1) L'éditeur de 1672 pour rendre ce passage plus clair l'avait modifié ainsi : « Nous ne serons jamais damnés pour avoir été infidèles aux inspirations, reconnaissant leur incertitude et la raison que l'on a d'en douter. Aussi n'est-ce point la voie que Dieu, Jésus-Christ et les apôtres nous ont laissée, mais c'est la conduite de la foi qui, nous proposant un chef universel, visible dans l'Église pour conduire le corps des fidèles, dans lequel le Saint-Esprit, directeur des chrétiens, réside, donne encore à chacun des directeurs particuliers dans lesquels il habite : en sorte que celui qui leur obéit, obéit à Jésus-Christ même et celui, au contraire, » etc.

fondé sur la vanité même, dont l'on est aisément détrompé, n'ayant pour fondement que ce monde et ce corps qui passe (1), ou même l'esprit naturel qui, au poids du sanctuaire, c'est-à-dire pour le ciel, n'est rien devant Dieu, non plus que celui des démons, vous tomberiez par une secrète attache à vous-même dans un orgueil mille fois plus dangereux que le premier qui vous ferait perdre tout à fait. J'en sais des exemples qui vous feraient pitié si je vous les disais.

Donc, ma pauvre fille, ayez pour règle les commandements de Dieu, de son Église et de votre règle; et s'il y a quelque chose de particulier, votre directeur, auquel vous vous soumettrez en toutes les choses qui ne seront pas de votre règle. L'inspiration est trop dangereuse, surtout quand elle prend ce train de se croire soi-même et de ne point se soumettre. En un mot, ma fille, ne faites plus de cas ni d'estime de tous ces mouvements secrets et de ces inspirations, pour être le principe de votre conduite. Pour l'amour de Dieu, pressé que je suis du désir de votre salut, suivez ce que vous dira M. Basseline et étouffez votre esprit et votre propre jugement. Sa conduite est solide, aussi bien que celle qu'il vous propose des saintes filles de la Visitation.

Pour ces actes qu'elles pratiquent, faites-les et ne craignez point. C'est la règle d'un ordre conduit de Dieu et une règle qui avance les âmes avec beaucoup d'amour et de perfection. Défiez-vous de vous-même; l'oisiveté et la paresse spirituelle se fourrent souvent dans un esprit par l'adresse du malin sans qu'on

(1) Cette phrase est ainsi rendue dans l'imprimé : « Ou même l'esprit naturel, qui n'est rien devant Dieu, dans le poids du sanctuaire, vous tomberiez dans une attache à vous-même et dans un orgueil spirituel mille fois plus dangereux. »

y pense. Si j'avais assurance que vous fussiez dans un certain état que je ne vois pas en vous, j'aurais égard à vos raisons : mais cela n'étant pas, faites ces actes qui vous sont marqués dans ces livres que M. Basseline vous a proposés. Suivez, je vous conjure, tous ses conseils sans crainte de rien gâter : car la vertu de soumission ne souffre jamais qu'on perde rien en la suivant. Abandonnez-vous à lui pour l'amour de Jésus; et dans la confiance en votre Époux et en votre amour, qui est garant de votre directeur, soyez assurée que tout sera pour sa plus grande gloire. Faites donc simplement ce qu'il vous dira. Ses avis ne seront pas contraires aux nôtres, comme vous vous l'imaginez; et même quand il vous dirait quelque chose qui ne conviendrait pas avec ce que je vous ai dit, oubliez tout pour lui obéir. Je vous le dis encore une fois, obéissez et jouez au plus sûr. Croyez moi, car je suis en Notre-Seigneur et en sa très sainte Mère, tout vôtre.

LETTRE LV (1).

A LA SOEUR DE LA JARRIE, RELIGIEUSE DE LA RÉGRIPIÈRE (2).

Il la félicite de sa soumission à M. Basseline, dont les principes de direction ne sont autres que ceux de saint François de Sales. Il se recommande à ses prières.

[22 avril 1640.]

Jesus, Maria.

Ma très chère fille,

Je ne vous puis exprimer la joie que j'ai de voir votre soumission à notre cher M. Basseline. Attachez-

(1) Sur l'autographe.

(2) C'est la suscription même de la lettre autographe. Mme de Sévigné

vous soigneusement à lui et soyez fidèle à ses instructions. C'est le plus grand bien qu'il puisse arriver à la maison que de prendre une entière confiance en lui. J'en prie Dieu de tout mon cœur ; et après cela je crois qu'elle ne doit point se partager en tant et tant de directeurs et d'avis différents. Il se conduit et conduit les autres par l'esprit de M. de Genève, que je désirerais être épanché partout. Je vous conjure de le vouloir bien étudier et vous attacher à sa lecture avec celles de vos règles.

Pour notre chère nièce (1), il faut porter M. Basseline, et je l'en ai déjà conjuré, de vouloir en prendre soin, et de cette maison. Il doit entreprendre cela fortement pour la gloire de Dieu. Je lui écrirai par le premier ordinaire, s'il plaît à Dieu, et à notre chère nièce, n'ayant pas le loisir maintenant.

Au reste, ma chère fille, travaillez toujours à ma conversion par vos prières et vos instantes demandes à Dieu, en l'amour duquel je suis, ma très chère fille, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

Bazainville (2), ce 22 avril 1640.

parle souvent de M. de la Jarrie, fermier de sa terre de Buron, près de Nantes. Peut-être la religieuse de la Régripière appartenait-elle à la même famille. Le nom de la sœur de la Jarrie ne se retrouve pas dans une liste des religieuses de la Régripière dressée le 11 avril 1668 (Archiv. d'Angers).

(1) Ce ne pouvait être qu'une nièce à la mode de Bretagne, car M. Olier, en 1640, n'avait aucune nièce proprement dite en âge d'être religieuse.

(2) Bazainville se trouvant peu éloigné des lieux où les disciples du père de Condren donnaient la mission, M. Olier, qui en était prieur, s'y rendit pour le 23 avril, fête de Saint-Georges, patron de la paroisse. M. Bourdoise s'y trouva et pendant trois jours parla de cléricature aux ecclésiastiques des environs. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 263.)

LETTRE LVI (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND, ASSISTANTE DE LA VISITATION DE NANTES.

Il lui dit quelque chose des peines intérieures qu'il éprouve et des bons effets qu'elles produisent en lui (2).

[Avant mai 1640 (3).]

Jesus, Maria.

Ma très chère fille,

Dieu m'ouvre de jour en jour les yeux à ma misère. Je vous conjure de lui demander fidélité à cette grâce que j'estime extrêmement avec beaucoup d'autres dont il m'a favorisé depuis quelques mois, qui vont toutes à mon anéantissement. Quand le ciel le permettra, vous saurez tout. Louez Dieu de sa bonté sur moi ; remerciez-le pour moi et le priez qu'il continue, et qu'enfin il me change. Demandez-lui la conduite de son Esprit et quantité de choses que je connais et qu'il sait, mais

(1) Sur l'autographe dont la LIII[e] des imprimées avait quelque chose.

(2) Cette lettre a été écrite pendant les terribles épreuves intérieures que M. Olier eut à supporter pendant deux ans et dont il ne fut entièrement délivré que vers la fin de 1641. Voici le résumé effrayant et touchant qu'il en fait lui-même dans ses Mémoires : « Il semblait que notre bon Maître voulait que je sentisse ensemble aussi toutes les peines intérieures : peines de réprobation et du dédain de Dieu ; continuel ressentiment de la superbe ; privation d'élévation à Dieu ; obscurité d'esprit ; embrouillement ; environnement du démon ; rebut des gens de bien ; délaissement de mon directeur ; condamnation dedans les Écritures ; mépris universel de tout le monde, parents, amis, serviteurs, grands et petits ; croyance d'être un Judas, » etc.

(3) La mère de Bressand fut réélue supérieure en mai 1640 et elle ne l'était pas encore à la date de cette lettre, comme le prouvent la suscription et la dernière phrase, où M. Olier salue la mère d'Épineu comme supérieure.

surtout l'humilité, à laquelle sa bonté m'applique constamment. Le défaut de cette vertu m'a fait perdre cent mille biens que sa bonté me peut rendre, s'il veut, et dont sa justice me doit priver.

Je vous prie de me faire le bien de faire ressouvenir M. Coquin qu'il a à vous remettre dans les mains quelque argent, que j'ai prié de retirer de Mme la Douerie (1) pour faire quelque ornement au maître autel de Clisson, que je désirerais être semblable à celui des Cordeliers dont vous avez déjà pris le soin. Excusez toutes mes libertés.

Je reçus votre dernière depuis ces lignes écrites, à laquelle je répondrai qu'après des peines de deux mois de ma réprobation, je connais à présent que je suis si rempli d'amour-propre que j'y suis comme assujetti; et depuis que Dieu m'a retiré les mouvements sensibles qui ne servaient que de couverture à mes vices, je me suis trouvé si nu de vertu et si rempli de désordres, que je ne puis exprimer la moindre partie de mes défauts. Priez et faites prier extraordinairement, car je vous ferais pitié, si je vous faisais voir qui je suis. J'espère à présent de commencer solidement à la vertu, si sa bonté m'en veut faire la grâce, car je commence à la connaître.

OLIER.

Priez notre chère fille de Clisson de notre part qu'elle fasse bien attention aux sentiments que Dieu lui donne et qui lui demeurent, d'ici au retour de sa santé; car

(1) Cette dame, dont il a été déjà parlé au commencement de la lettre LIIIe, était probablement chargée de toucher les revenus du prieuré de Clisson. M. Coquin, à qui elle devait remettre quelque argent, s'occupait vraisemblablement des affaires de M. Olier, à Nantes.

l'ordinaire de Dieu est de faire par les maladies ce qu'il ne peut souvent dans la santé. Dites-lui qu'elle s'abandonne beaucoup à Dieu pour ce qu'il voudra d'elle, qu'elle s'offre à lui comme sa victime pour souffrir la mort en satisfaction de ses péchés, dont le moindre, aussi bien que de tout le monde, mérite la mort.

Mes très humbles baise-mains à notre chère mère.

LETTRE LVII (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE (2).

Il s'excuse de son long silence et lui témoigne un grand désir d'être serviteur de Jésus Enfant (3).

[18 décembre 1640.]

Jésus, Marie.

Ma très chère et très honorée Mère,

Notre-Seigneur vive et règne pleinement en votre cœur, que je lui désire pour retraite et repos en ces jours que, sortant de la sainte demeure de sa mère, il ne trouvera point de séjour parmi les hommes infidèles!

Or sus, il y a trop longtemps que je ne parle point; j'ai peur que notre silence n'ait blessé la charité, que je dois être si soigneux de conserver à la gloire de

(1) Sur l'autographe, que la VI[e] des imprimées reproduit en partie.

(2) Elle avait été réélue supérieure au mois de mai, à la fin du triennat de la sœur d'Épineu.

(3) Le long silence gardé envers la mère de Bressand ne peut être attribué qu'à l'état de souffrance intérieure par lequel M. Olier passait en 1640. On n'a retrouvé l'autographe d'aucune lettre écrite depuis le mois d'avril 1640 jusqu'à la date de celle-ci. Il l'écrivit de Saint-Maur où depuis quelques mois déjà le P. de Condren avait réuni ses disciples et où ils demeurèrent, ainsi qu'on l'a dit plus haut, jusqu'à la Septuagésime de 1641.

Notre-Seigneur et Maître, et pour le bien de son pauvre petit esclave et serviteur, que je vous recommande tout de nouveau dans ces jours que je suis obligé d'honorer si particulièrement, comme Notre-Seigneur vous le fera un jour connaître, si je ne puis avoir le bien de vous le déclarer (1).

Je vous prie donc tenir ma place auprès de lui en ces temps-ci, et me présenter à sa divine Majesté le plus souvent que vous pourrez. Je vous cède tout le droit qu'il me reste sur moi-même pour cela, et je voudrais être dans les mains de tous ses bons serviteurs et servantes, afin qu'il me pût agréer et accepter pour sien, pour son pauvre petit serviteur, ce que je souhaite plus que tout ce qui peut être imaginé. Avec cela, j'ai tout ce que je désire, et, après cela, je ne veux rien. Serviteur de Jésus et de l'Enfant Jésus, c'est tout. Il veut de pauvres, d'humbles et petits serviteurs comme lui, patients, charitables, amoureux de la pauvreté, de la bassesse, de la souffrance; morts et déjà crucifiés en esprit au monde et vivant à Dieu son Père; que peut-on désirer après cela, ma bonne Mère?

J'ai reçu un billet de votre charité, il y a un an ou deux,

(1) Il y a en ce passage une allusion manifeste à quelque trait de la vie de M. Olier. En voici un qui se rapporte exactement à cette époque et qui paraît bien expliquer tout ce qui est ici. « Trois semaines auparavant, dit M. Olier en parlant de la demande du vœu de servitude qui lui fut faite le 8 janvier 1641, le Père Éternel dans l'action de grâces après la messe me dit : « Va t'offrir à mon Fils pour le servir. » Je m'en vais donc d'abord à Notre-Seigneur, devant le très saint Sacrement, m'offrir à Notre-Seigneur, pour voir s'il voudrait bien de moi au refus de son Père, mais je ne trouvai point d'accès... Je continue l'espace de trois semaines; tous les matins en mon oraison je heurtai en esprit à la porte de la maison de notre Maître. Parfois on ouvrait, mais sans tenir grand compte de moi. Or je demandais si on n'avait point affaire d'un pauvre serviteur et si le maître de la maison voudrait bien me recevoir et que je ferais le mieux que je pourrais. » (*Mémoires*, t. I, p. 158.)

que j'ai encore, pour honorer l'Enfant Jésus. Je vous conjure me continuer cette grâce, et je m'estimerai bien heureux de lui être fidèle. Je vous prie demander à Dieu la grâce que je n'apporte point d'empêchement à ses desseins, et que je commence, avec le commencement de l'année des chrétiens, à le servir en esprit et en vérité. Faites le même pour notre bonne sœur de Vauldray, au nom de laquelle je vous remercie. Donnez-lui, pour ses exercices, la personne de votre connaissance que vous lui jugerez la plus utile. Je lui laisse et à vous faire ce choix, ne voulant ou ne pouvant s'accommoder à ce que je lui propose.

Au reste, je vous conjure de tout mon cœur, pour M. l'abbé Vialart, notre bon cousin, que Dieu a jugé digne d'être appelé à la coadjutorerie de Châlons (1). Je prie Notre-Seigneur lui verser la plénitude de son Saint-Esprit pour cette sainte charge.

Je souhaite à votre sainte communauté l'esprit de l'Enfant Jésus, et, quand nous y retournerons, que nous puissions en prendre notre part. Ce pourra être l'année qui vient en ces temps ici, et ce avec notre chère troupe, dans laquelle je ne suis pas digne de vivre.

Adieu ; croyez-moi toujours, ou parlant ou me taisant, mort ou vif, dans le temps ou l'éternité, tout vôtre en Notre-Seigneur Jésus.

OLIER.

De Saint-Maur, ce 18 décembre 1640.

Nos recommandations, s'il vous plaît, à votre cher troupeau, notre sœur d'Épineu, sœur Angélique, Marie-Charlotte et notre sœur de Clisson, à qui je ne sais

(1) M. Olier ne connaissait pas encore la mort de l'évêque de Châlons, arrivée le 13 décembre 1640 (Moréri).

que mander; notre sœur la Roussière ne soit pas oubliée, s'il vous plaît, ni nos sœurs du tour (1).

LETTRE LVIII (2).

A UNE PERSONNE DE PIÉTÉ (3).

Il lui donne quelques avis très utiles pour marcher en sûreté sous la conduite d'un directeur.

[8 janvier 1641 (4).]

Ma très chère fille,

Notre-Seigneur vous soit toutes choses. Après avoir différé longtemps à vous écrire, je vous dirai que vous ne devez point vous mettre tant en peine pour votre directeur. C'est un abus qui fait grand tort à la plupart des esprits qui se veulent mettre dans la dévotion, que d'établir leur confiance sur les hommes. Souvent parce

(1) La plupart de ces noms sont déjà connus par ce qui a été dit plus haut. Marie-Angélique du Puy du Fou appartenait à l'une des plus illustres familles du Poitou; elle entra à la Visitation de Nantes vers 1633, et y fit de si grands progrès dans la vertu que la mère de Bressand elle-même en était dans l'admiration. Désignée en 1646 pour supérieure du monastère que la Visitation fondait à la Flèche, elle y mourut très saintement, le 30 mai 1654. (*Année sainte,* t. V, p. 694.) Françoise-Madeleine de la Roussière, dont il est parlé dans la *Vie de M. Olier,* était cette religieuse à qui Notre-Seigneur se donnait avec tant d'amour, par la sainte communion, que plusieurs fois l'hostie se détacha des doigts du prêtre et alla d'elle-même dans la bouche de cette digne fille de Saint-François de Sales. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 218.)

(2) C'est la XC^e des imprimées.

(3) Cette lettre fut peut-être adressée à Mlle de Clisson, dont M. Olier disait dans la précédente : « Je ne sais que mander à notre sœur de Clisson » ; mais elle peut bien aussi avoir été écrite à quelqu'une des religieuses de la Régripière, où régnait encore cet esprit d'inquiétude à l'égard des directeurs.

(4) Le P. de Condren mourut le 7 janvier 1641. M. Olier, en disant « qu'il plût hier à Dieu de lui retirer son directeur », donne la date précise de sa lettre.

qu'on s'y attache trop, on se voit privé des véritables lumières qui seraient nécessaires; et Notre-Seigneur les retire même aux directeurs, parce qu'il est jaloux d'être connu pour le grand directeur de l'Église, et de tous ses enfants.

J'ai moi-même connu par expérience le tort que m'a fait l'attache et la trop grande confiance que j'avais au mien, qu'il plut hier à Dieu de me retirer. J'apprends tous les jours combien Notre-Seigneur est jaloux qu'on s'abandonne à lui, que l'on s'adresse à lui, et que quand on consulte les hommes, ce soit lui qu'on aille chercher en eux. Il veut que souvent on lui renouvelle la protestation que ce n'est pas des créatures, mais de lui par leur bouche, qu'on désire d'être instruit et dirigé, ayant grande confiance en sa bonté qu'il nous éclairera et conduira par leur moyen. Mais il faut surtout prendre bien garde de ne point biaiser, ou gauchir en rien; de ne point pallier nos fautes; de les leur découvrir nettement comme à Notre-Seigneur même, sans craindre qu'on les connaisse, et que l'on aperçoive le bien ou le mal de notre conscience. Car allant avec ces dispositions trouver un Directeur, ou plutôt cherchant Notre-Seigneur en lui, en humilité, simplicité, et confiance, on ne pourra manquer.

C'est pourquoi priez Notre-Seigneur qu'il vous fasse découvrir quelqu'un qui vous assiste de sa part à vous sauver. Enquêtez-vous même de vos bons amis, s'ils n'en connaissent point qui pussent vous rendre ce bon office; mais en attendant tenez-vous fort en paix et demeurez tranquille. Si vous aviez vécu dans ces dispositions, vous n'auriez pas tant perdu de temps, vous n'auriez pas tant brouillé votre conscience et vous auriez été autant agréable à Notre-Seigneur, que vous

lui avez pu déplaire. Une chose vous excuse, c'est le défaut de lumière; je le vois bien. Mais on n'est pas éclairé tout d'un coup. Il faut que l'expérience et la croix nous ouvrent les yeux de jour en jour. Prions Notre-Seigneur qu'il nous illumine, afin de ne plus biaiser, ni nous fourvoyer dans sa voie. Liez-vous uniquement à lui, puisqu'il est votre Tout.

LETTRE LIX (1).

A LA SOEUR DE VAÛLDRAY.

Il lui parle de la mort du P. de Condren et de la soumission amoureuse à la volonté de Dieu avec laquelle il accepte cette privation. Il l'instruit ensuite de ce qu'elle doit faire après ses fautes.

[Saint-Maur des Fossés, vers la mi-janvier 1641 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je ne vous ai point vue dans votre lettre : d'où vient cela? Je vous prie m'en mander pleinement et succinctement le sujet, dont je ne me puis ressouvenir aux termes de la vôtre.

Hé bien, ma chère fille, s'il fallait pour les accidents se troubler, nous n'aurions jamais de paix. Je vous ferai part de celui qui m'est arrivé. C'est que mon Père maître m'est ôté et ravi d'entre les mains par l'ordre de la divine volonté, notre chère maîtresse tant en la soustraction que dedans l'abondance, autant dedans

(1) Sur l'autographe : il était reproduit presque en entier dans la CLXI[e] des imprimées.

(2) M. Olier parlant de la mort du P. de Condren comme d'une chose récente, cela donne la date approximative de sa lettre et le lieu d'où elle fut écrite. Le serviteur de Dieu ne quitta Saint-Maur des Fossés qu'à la Septuagésime, qui, en 1641, tombait le 27 janvier.

les sécheresses que dans les communications les plus douces. Eh bien, ma très chère fille, c'est une personne qui m'aidait beaucoup pour me porter à Dieu, qui est ce que je chéris et désire le plus; c'est celui qui m'a tant encouragé à vous servir en particulier, qui m'a recommandé la maison de la Régripière, qui m'a fait séjourner ici, selon la volonté divine, je ne sais par quelle providence; enfin c'est lui lequel m'a tant dit de bonnes et saintes choses. Eh bien, ma sœur, la volonté de Dieu vaut-elle pas celles de l'homme, qui n'a de piété que par la sainteté de cette divine volonté? ne saura-t-elle pas suppléer à ce qu'elle nous ôte? fera-t-elle pas bien par elle-même ce qu'elle faisait par autrui? Très chère fille, adorons la volonté de Jésus : adorons ce cher maître, lequel permet tous les rencontres les plus épineux, pour notre sanctification. Il permet nos chutes pour nous rendre plus humbles et plus soigneux de lui plaire et d'éviter les moindres occasions qui lui pourraient déplaire.

Ma chère fille, après avoir demandé pardon à Dieu par votre bon Jésus, et à lui-même, puisqu'il est Dieu, vous devez considérer vos faiblesses et vos infirmités qui vous font choir, et vous réjouir en cette vue (1). Car le péché a deux regards. L'un d'être opposé à Dieu, et ainsi la contrition et la douleur doit suivre le péché, et puis se détourner de cette vue, car ce serait douter de la miséricorde de Dieu, lequel promet pardon à la

(1) Saint François de Sales parlait dans le même sens et presque dans les mêmes termes à sa Philothée : « Si je me suis déréglé, dit-il, par colère ou par dissolution, à dire des paroles indécentes et desquelles Dieu et le prochain est offensé, je me repentirai vivement et serai extrêmement marri de l'offense, laquelle je m'essayerai de réparer le mieux qu'il me sera possible; mais je ne laisserai pas d'agréer l'abjection et le mépris qui m'en arrive. » (*Introduction*, part. III, ch. VI.)

douleur du péché. Le second regard du péché est de le voir comme la plus basse chose du monde et qui rend les créatures les plus viles, les plus abjectes et les plus misérables du monde. Et selon cette considération, il faut se réjouir dans la vue de cette chute et de cette faute. C'est là où vous devez purger votre amour-propre, exercer l'humilité, anéantir votre orgueil, vous nourrir dans votre abjection, et par là trouver les remèdes contre la source de la faute et des maux à venir.

La troisième chose que vous avez à faire, c'est de vous unir à votre Époux plus étroitement que jamais, afin de faire vos actions plus fermement et purement au double qu'auparavant pour réparer le péché. Ma pauvre fille, vivez en paix, ne vous découragez pas, mais au contraire prenez occasion de votre disgrâce de vous perfectionner. Changez cette affliction en moyen, cet éloignement en union : c'est le dessein de Jésus en l'amour duquel je suis de toute ma volonté, ma pauvre fille, tout vôtre.

OLIER.

Faites-moi bientôt savoir de vos nouvelles, car je suis en peine. Pratiquez ce que je vous mande, vous en serez aidée.

LETTRE LX (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE (2).

Il l'exhorte à se laisser remplir du pur amour de Jésus-Christ sans s'attacher à ses faveurs sensibles.

[25 mars 1641 (3).]

Qui a Jésus a tout! Hé, plût à Dieu que vous en fus-

(1, 2 et 3) C'est la CLXII[e] des imprimées.
— Dans la lettre précédente, M. Olier avait dit à la sœur de Vauldray

siez toute-pleine, ma très chère fille. Je ne vous désire que cela. Car c'est en lui que vous trouverez tous les trésors de la sagesse et de la science qui peuvent vous rendre agréable à Dieu. Ne faites donc autre chose que de tendre sans cesse à ce bonheur, et vous présenter à lui pour recevoir ce divin amour, et ce cher Époux de votre âme. Il vient en ce jour et descend des cieux pour l'épouser. Tenez-la toute prête; et qu'il trouve votre lampe allumée en vos mains, c'est-à-dire, l'amour ardent en votre cœur, qui vous porte à tout faire et à tout souffrir pour Dieu. Ne soyez pas du nombre de ces folles vierges, qui, pour s'être écartées de lui pour un instant, et ne s'être pas toujours tenues prêtes, le perdirent, et ne furent point admises à ses noces. Soyez le plus souvent que vous pourrez en attention à ce divin Verbe, lui présentant votre âme continuellement ardente de son amour. Il est si beau qu'il ravit même son Père : il peut bien faire le même effet sur vous.

Si je vous ai mandé que je ne vous voyais pas dans votre lettre, ce n'est pas que je ne visse à plein et nettement votre état : mais je n'y voyais pas vos dispositions communes, et les traits ordinaires de votre âme, qui était un peu brouillée par l'amour-propre. Car si vous y prenez garde, ces troubles naissent non du seul

qu'il ne l'avait pas vue dans sa lettre; le mot rappelé dans celle-ci montre bien qu'elle est adressée à la même personne et vers le même temps.

— La date précise est donnée par cette phrase : « Il (le Verbe) vient en ce jour et descend des cieux pour épouser votre âme. » Quant au lieu d'où elle fut écrite, il est indiqué approximativement par un passage des Mémoires où M. Olier dit que vers la mi-avril 1641, et après une mission il alla à pied en pèlerinage à Notre-Dame de Chartres avec les autres missionnaires. Ce pouvait être Illiers, où ils firent la mission cette année-là et qui est à cinq lieues de Chartres. Ils donnèrent aussi des missions au Loreau, à Épernon et dans les environs.

déplaisir d'avoir offensé Dieu, mais de certaines réflexions que vous faites sur vous; comme de n'être pas si parfaite que vous pensiez, de ce qu'on dira de vous, de ce que vous avez peu avancé : ce qui fait peine à votre orgueil, qui ne peut aussi souffrir la laideur qui se rencontre dans ses imperfections. Peut-être même que vous étant trop attachée aux goûts et aux consolations, et vous étant rendue trop dépendante de ces grâces sensibles, quand Notre-Seigneur vous en prive par punition, et qu'il les retire, votre âme, accoutumée à le servir avec ces secours, s'inquiète, se trouble, s'embarrasse, fait mille réflexions : et voilà l'état de notre pauvre Marthe.

Apprenez, ma chère fille, à ne plus faire désormais toutes ces réflexions, pour envisager seulement vos fautes par l'opposition qu'elles ont à Dieu, et pour ne vous en attrister que dans cette vue. Car alors vous n'en serez pas longtemps troublée ni abattue, mais au contraire vous y trouverez la consolation.

Rendez-vous aussi peu à peu indépendante de ces douceurs et de ces faveurs sensibles que Dieu donne quand il lui plaît, mais desquelles il ne faut jamais dépendre. Il faut l'aimer et le servir sans attache à ces choses, et ne lui être pas moins fidèle quand il nous en prive, que quand il nous les donne. Ces secours sont des secours que l'on peut dire même être comme étrangers à l'amour de Dieu, puisque l'amour en lui-même et en sa pureté, comme il est en Dieu et dans les âmes parfaites, n'est pas sensible.

Ce n'est pas, ma chère fille, que je veuille que vous ne vous serviez point du tout de tous ces aides flatteurs que Dieu donne à votre infirmité : car vous en avez besoin. Mais j'entends seulement qu'il faut vous en ren-

dre indépendante; en sorte que quand vous en serez privée, vous ne laissiez pas de continuer vos devoirs et vos exercices, par la conduite et la lumière pure de la foi. C'est la petite leçon que je vous donne et que je vous conjure de retenir.

Gardez ce mot pour le relire de temps en temps, et le mettez à part. Car vous en pourrez avoir besoin, ou pour vous, ou pour consoler vos amies, à qui il pourra être utile dans les sécheresses.

Adieu. Priez pour ce pauvre infidèle qui ne demande qu'amour. Aimez bien Jésus. Anathème sur tous ceux qui n'aimeront pas Notre-Seigneur Jésus-Christ.

LETTRE LXI (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE (2).

Il l'avertit des sujets qu'elle a de s'humilier et qu'elle ne doit pas s'estimer davantage pour les grâces que Dieu lui fait.

[Avant le 13 avril 1641 (3).]

Je ne puis vous celer la joie que j'ai de vous voir un peu remise dans vos premières soumissions. Je

(1) C'était la CXII[e] des imprimées.

(2) Tout dans cette lettre fait croire qu'elle est adressée à la sœur de Vauldray, qui, après plusieurs essais de directeurs autres que M. Basseline, était enfin revenue à ce digne ecclésiastique. La première phrase semble même supposer que ce retour était récent et que M. Olier y fait allusion en se réjouissant de ce qu'elle s'est *remise dans ses premières soumissions*.

(3) La date est donnée approximativement par la lettre suivante où M. Olier prie la mère de Bressand de procurer à la sœur de Vauldray un directeur autre que M. Basseline, sur l'esprit duquel il a appris quelque chose qui lui fait croire ce changement utile. La présente lettre est certainement antérieure à cette demande, à laquelle on ne manqua pas de faire droit.

suis bien aise que Notre-Seigneur vous ait fait connaître ce que vous êtes, et combien peu l'on avance sans le secours continuel de Dieu et de sa grâce. Vous avez de quoi vous humilier en cette abjection, d'être si fort fille d'Adam, attachée à votre sens, si peu soumise, si pleine de propre estime et de désir d'être chérie. Tout cela sont des sentiments d'Adam qu'il faut faire mourir, comme étant entièrement opposés à ceux de Notre-Seigneur, qui, par sa grâce et sa vie en nous, ne porte qu'anéantissement et amour du mépris. O que vous vous en trouverez éloignée, si Notre-Seigneur vous ouvre les yeux! La vue de cette vieille vie si peu chrétienne, si répugnante à votre Baptême où vous avez été revêtue de Notre-Seigneur, et si éloignée de votre profession d'épouse de Jésus qui doit être toute animée de son Esprit, de ses mœurs et de ses sentiments, vous doit étrangement confondre; et si vous y ajoutez votre vie passée et vos fautes ordinaires, ce sont de beaux sujets de vous humilier.

M. Basseline a raison de vous porter à vous humilier dans la vue de votre abjection : c'en est un des sujets plus importants. Et quand je vous ai dit de vous humilier en union de Notre-Seigneur, cela n'empêche pas que ce ne soit aussi dans la vue de votre propre abjection. Je ne vous disais pas de vous humilier seulement parce que Notre-Seigneur s'était humilié, et que les chrétiens doivent porter en eux les vertus de Jésus-Christ leur chef; mais qu'il fallait aussi le faire dans la vue de votre néant, et du péché; en la vue des sentiments du vieil Adam, si contraires à ceux du Fils de Dieu; et le faire en nous unissant à Jésus-Christ. Car hors de lui et de ses mérites tout n'est rien.

Ainsi avec l'Esprit de Jésus, auquel vous vous donnerez pour faire toutes vos actions, vous pourrez vous humilier en la vue de votre propre abjection, de votre néant, de votre péché, de vos inclinations malignes, de vos sentiments d'Adam, de votre peu de vertu, en un mot de tous vos défauts. Car l'humilité est l'amour de l'abjection due à notre état de néant et de péché; et il n'y a point de mépris, d'abjection, de confusion, que le néant et le péché ne méritent. Jugez par là jusqu'à quel point d'abjection et de mépris nous sommes réduits. Et c'est ce que l'humilité nous fait aimer. C'est pourquoi si on n'aime pas à être méprisé, oublié, mésestimé, rebuté, tenu pour néant, foulé aux pieds; si on ne peut souffrir d'être injurié, souffleté, fouetté, crucifié, tourmenté en toutes manières, ainsi que Jésus portant nos péchés l'a été, nous ne sommes pas humbles autant que nous le devons être, et que notre abjection, notre néant, et notre péché le méritent.

Or pour obtenir cette vertu et la bien pratiquer, ce que vous ne sauriez faire par vous-même, je vous dis encore qu'il faut que vous vous donniez au Saint-Esprit; à cet Esprit tout-puissant, à cet Esprit de Notre-Seigneur, afin qu'en sa vertu vous puissiez vous humilier autant que vous le devez.

Pour les grâces que Notre-Seigneur vous fait, elles ne doivent point vous ôter la vue de ce que vous êtes par vous-même. Son dessein est que l'on l'aime pour ses dons, et non pas qu'on s'en estime davantage. Les espèces du pain et du vin, au très saint Sacrement, n'ont point à se glorifier des grâces qu'elles contiennent, et des biens qu'elles opèrent dans les âmes, n'en étant point les causes. Elles ne sont que des écorces fragiles et légères qui se corrompent aisément, quoi-

qu'elles approchent de si près la Divinité. Il en est de même des âmes les plus saintes, et les plus pleines du Saint-Esprit, qui sont des couvertures et des écorces, qui en fort peu de temps peuvent se gâter et se corrompre. Et comme par la corruption des espèces du pain et du vin, le Corps et le Sang de Notre-Seigneur cessent d'y être présents; ainsi à la première corruption et à la première impureté des âmes, le Saint-Esprit s'éloigne et laisse ces pauvres vases, ces pauvres vaisseaux pourris, dans leur corruption.

Jugez par là si les âmes pour recevoir beaucoup de grâces, quand même elles en auraient d'aussi grandes qu'en contiennent les Sacrements, ont de quoi se glorifier, et si pour avoir Notre-Seigneur, comme les espèces du pain et du vin au très saint Sacrement, ou pour porter le Saint-Esprit, comme le baume de la confirmation, elles ont sujet de s'estimer et de se croire pour cela quelque chose de plus qu'elles n'étaient auparavant. C'est pourquoi soyez toujours fidèle à vous humilier, quoique Notre-Seigneur vous favorise de ses dons; et au lieu de vous y arrêter par de vaines complaisances, et de lui donner sujet, par l'altération ou par l'impureté de votre cœur, de se retirer de vous, mettez-vous en état d'en recevoir toujours de nouvelles faveurs, en vous anéantissant sans cesse au milieu de ses grâces.

LETTRE LXII (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND.

La vue de ses misères spirituelles, qui lui devient de jour en jour plus claire, le fait s'accuser de n'être qu'un hypocrite et demander instamment que l'on prie pour sa conversion (2).

[13 avril 1641.]

Jesus † Maria.

Ma très honorée Mère en Notre-Seigneur,

Je satisfais à vos commandements répondant à la vôtre, n'ayant à vous mander que des misères, et vous avoue que j'avais cru, par votre silence, que ce sujet vous empêchait de m'écrire, comme il me devait retenir de mon côté, ne croyant pas qu'il puisse produire aucun bon effet, étant à présent très détrompé de beaucoup de vaines pensées qui m'amusaient et amusaient les autres.

Puisque je puis à cœur ouvert vous dire le fond de mon âme, il s'est découvert que je ne suis qu'un hypocrite superbe, dissimulé et incapable de ne rien faire de bien. Je ne vous en dirai pas davantage pour vous désabuser et vous ouvrir les yeux à la vérité que je vous ai déguisée. Demandez, par charité, à la bonté de Dieu, qu'il veuille convertir ma superbe

(1) Sur l'autographe.

(2) Les premiers mois de 1641 furent des plus douloureux pour M. Olier, car aux rebuts de Dieu et aux craintes de sa réprobation se joignirent les moqueries des hommes, et même celles de son supérieur et de ses confrères. Cependant, étant allé en pèlerinage à Chartres, dans les premières semaines d'avril, il commença à respirer, et ce soulagement, que lui obtint la très sainte Vierge, vint avec une lumière très vive qui lui fut mise en l'esprit sur l'horreur de la superbe. Cette lumière lui donna un grand désir des humiliations.

et me donner l'amour de l'abjection qui m'est si bien due. Le mal découvert est plus aisé à guérir.

Pour vous entretenir d'une autre charité plus importante, je vous dirai que je souhaite bien fort, si c'est le bon plaisir de Dieu, de tirer le curé de Clisson et de faire tomber sa cure entre les mains d'un homme de bien; car, tant qu'il y sera, je ne pourrai jamais faire faire le service, comme je le souhaiterais, à la gloire de notre bon Maître (1). C'est pourquoi j'ai écrit à M. de la Musse qu'il tâche à ménager cette affaire : je lui en ai même écrit les conditions. Il aura besoin d'être secouru de prières et de conseils : c'est pourquoi je serais bien aise qu'il conférât avec vous, et, s'il était besoin de faire intervenir M. l'archidiacre, que vous lui fissiez parler, quoiqu'il me semble n'agir pas dans la fermeté nécessaire pour ce sujet. Je vous prie de recommander surtout cette affaire au bon Dieu.

Pour notre bonne sœur de Clisson, je suis tout à fait inutile à son service; je ne vois pas qu'on puisse rien espérer de son esprit, s'il ne change beaucoup, étant bien opposé aux dispositions que Notre-Seigneur demande à ses épouses, aussi bien que le mien. Je remercie notre bonne sœur d'Épineu des soins qu'elle prend de moi. Elle a raison de désirer que Notre-Seigneur soit ma force, car j'en ai grand besoin. Je vous prie d'assurer toute la chère communauté de mon très humble service et combien je m'estime heureux d'avoir part à ses bonnes prières. Si je pouvais quelque

(1) M. Olier dit dans ses Mémoires, en parlant du temps de ses épreuves : « Notre-Seigneur en même temps permettait que les cures qui dépendaient de moi manquaient de pasteur. Il y en avait qui s'oubliaient. »

chose auprès de Notre-Seigneur, elle s'en sentirait, et vous sur toutes, ma très chère Mère, qui me venez toujours à l'esprit quand je suis au saint autel. J'ai appris quelque chose en général de l'esprit de M. Basseline (1), si bien que je prie notre sœur de Vauldray de s'adresser à vous pour lui choisir un bon Père de l'Oratoire (2), bien humble et bien simple, pour la conduire. Je me recommande à vos bonnes prières, qui suis en Notre-Seigneur tout vôtre.

OLIER.

A Chartres, ville de la sainte Vierge, ce 13 avril 1641.

LETTRE LXIII (3).

A LA MÊME SUPÉRIEURE.

Sa reconnaissance pour les grâces dont Notre-Seigneur le comble, ses vues sur la grandeur de Dieu, qui veut qu'on s'attache à lui seul et qu'on le serve dans la pure foi (4).

[Chartres, vers le mois de juillet 1641 (5).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très honorée Mère en Jésus-Christ,

Je ne puis vous témoigner la joie que je ressens de

(1) On ignore ce qui amena ce changement d'opinion en M. Olier, au sujet d'un ecclésiastique pour lequel, jusque-là, il avait témoigné tant d'estime et qui certainement la méritait. Peut-être en revenant de Vannes, l'année précédente, M. Vialart, son parent et son ami, lui fit-il connaître quelque manière de penser ou de faire de M. Basseline, qui, sans lui rien ôter de son mérite, pouvait le rendre moins propre à diriger utilement la sœur de Vauldray, dont la direction, comme on l'a vu, n'était pas toujours aisée.

(2) Les oratoriens étaient établis à Nantes depuis longtemps. Ils tenaient le collège de cette ville, faisaient des missions et préparaient les ordinands du diocèse par quelques jours de retraite. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 323.)

(3, 4 et 5) Sur l'autographe.

la vôtre, à laquelle je ne veux pas demeurer un moment sans répondre, pour vous exprimer l'estime que je fais de la vertu de Dieu, toujours constante et égale, d'autant plus qu'elle est pure et simple dedans nous. Je vous vois toujours égale, ma très chère Mère, pour ce pauvre petit enfant, qui, en miséricorde, croît tous les jours en Dieu par la réception de ses lumières et de ses grâces, quoique, au contraire, il augmente en infidélité.

Je n'ai point à répondre à vos désirs, car ils sont dépendants de la volonté du grand Maître, qui ne saurait être manifestée pour un moment qu'elle ne fût accomplie dans l'autre, en la vertu de l'Esprit même qui le voudrait. C'est en lui qu'il me faut vouloir connaître et faire tout : hors de lui, rien du tout. Et par lui seul, je pourrai attendre cette miséricorde de vous pouvoir visiter, et être auprès de votre âme que je chéris et que je vois plus clairement mille fois que la mienne.

Cette pauvre petite, elle est toute dénuée et dépouillée de tout, même de Dieu dedans ses dons, hors de ceux de la foi. Je la vois, comme une nuit cachée, obscure, basse, dégagée, séparée de tout et de Dieu même qui désire qu'on ne se répande point en ses dons, et qu'on

— Le soulagement éprouvé par M. Olier à Chartres, au mois d'avril, n'avait été que momentané; « son pauvre esprit, dit-il, s'était bientôt rebouché »; mais deux mois plus tard, le 5 juin, jour de l'octave de la Fête-Dieu, se trouvant encore à Chartres, et entendant le son des cloches qui annonçaient la solennité, il fut pénétré de joie à la pensée de la gloire que Jésus hostie rendait partout à son Père. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 316-318.)

— Cette lettre peut être de la fin de juin ou du mois de juillet; elle est sûrement antérieure au 12 août, jour où il parla à la sœur de Vauldray de son prochain voyage de Bretagne, dont il ne savait encore rien en écrivant à la mère de Bressand.

ne s'appuie en autre qu'en lui seul et sa propre substance. C'est en lui qu'il faut subsister, vivre et se mouvoir. C'est cette essence vivifiante, soutenante, éclairante en la foi ténébreuse et obscure (quand elle éclaire purement et sans les nuages grossiers de la lumière épaisse) qui, alors, est resplendissante et se fait apercevoir à l'âme par son impureté. Une foi vive, obscure, nourrissante en pureté, soutenante en simplicité, c'est tout, est-il pas vrai? C'est Dieu même répandu dedans nous et qui ne souffre plus, par la jalousie qu'il a pour nous, que nous aimions et embrassions quoi que ce soit hors de lui-même. Il est jaloux jusqu'au point de l'être de ses propres dons, et, craignant qu'on les aime et qu'on s'y attache, il les retire de nous e nous en prive pour nous mettre à sa merci et nous obliger d'avoir recours à lui unique, à lui pur et simple, sans autre vue, autre détour et autre amour que lui seul en la terre comme au ciel.

Adieu, ma très chère âme en Jésus-Christ.

LETTRE LXIV (1).

A LA SOEUR DE VAULDRAY.

Il lui parle de l'abbesse de Fontevrault, lui annonce le voyage qu'il espère bientôt faire en Bretagne, et la remercie de quelques objets de piété qu'elle lui a envoyés.

[12 août 1641.]

Jesus, Maria.

Ma très chère fille, Notre-Seigneur Jésus-Christ possède entièrement notre cœur.

J'ai vu ce matin madame votre abbesse, qui, au

(1) Sur l'autographe.

milieu de ses affaires, dont j'espère un heureux succès, n'oublie pas sa maison de la Régripière (1). Elle m'a témoigné désirer entièrement que j'y pusse faire un tour pour tâcher à renouveler les sentiments de Notre-Seigneur qui peuvent s'être ralentis. Plût à mon bon Dieu qu'il ne m'en jugeât trop indigne! je le ferais de très bon cœur, et, tout misérable que je suis, je m'offre à lui pour vous aller servir, vers ce mois de septembre, mais non pas si longtemps comme je le souhaiterais; car notre chère Compagnie fait état de s'en aller en ce temps faire un pèlerinage à Notre-Dame de Saumur (2), dont je pourrais prendre le temps pour vous aller visiter. Si je puis en ce peu de séjour vous aider à votre salut, qui m'est autant et plus cher que le mien, je le ferai de très bon cœur. En attendant, priez Notre-Seigneur qu'il ne permette pas que ce voyage s'interrompe et que nous puissions accomplir sa sainte volonté.

Je vous prie m'excuser si j'ai tant différé à vous remercier d'une boîte que je croyais d'*agnus Dei* seulement, et que depuis j'ai vue remplie de fort beaux ouvrages, ne l'ayant ouverte que ces jours passés, que j'ai été employé à faire le catéchisme dans la ville de Chartres (3). Ce sont de vos charités ordi-

(1) La *Vie de M. Olier* fait connaître en détail l'affaire qui avait amené l'abbesse de Fontevrault, Jeanne de Bourbon, à Paris; elle dit aussi l'heureux succès qu'eut le second voyage de M. Olier à la Régripière, où toutes les religieuses embrassèrent généreusement la réforme. (T. I, p. 317-318.)

(2) Voir, sur le pèlerinage de Notre-Dame des Ardilliers, près Saumur, la *Vie de M. Olier*, t. I, p. 365.

(3) Depuis plusieurs mois, les disciples du père de Condren s'étaient fixés à Chartres pour essayer d'y commencer un séminaire, conformément aux vues de leur saint directeur : mais leur entreprise n'eut pas alors le succès qu'on avait lieu d'attendre du zèle et de la générosité avec lesquels ils s'y livraient. Les moments de la Providence n'étaient pas encore

naires dont je vous souhaite toujours remplie envers Dieu. Je vous suis très obligé de vos bontés et vous puis assurer que vous aurez part à la ferveur que pourront donner ces présents aux enfants que la bonté divine nous adresse. Je suis, en attendant l'issue de nos desseins, ma très chère fille, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

Paris, ce 12 août 1641, jour de Sainte-Claire.

LETTRE LXV (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND.

Il lui parle de l'humilité du grand saint Martin, et souhaite que cette vertu règne partout. Il rend compte de son voyage et des consolations qu'il y a reçues (2).

[18 novembre 1641.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très honorée Mère,

Enfin la bonté de notre Maître m'a rendu à Chartres, m'étant trouvé à Tours pour passer la fête de Saint-Martin, où j'eus grande consolation de voir les honneurs et la magnificence que l'on rendait à un petit homme de néant, un homme vil et abject aux yeux de tout le monde et à soi-même, pendant les

arrivés. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 316.) M. Olier, quelques jours avant d'écrire à la sœur de Vauldray, avait quitté Chartres et s'était rendu à Paris pour les affaires de son abbaye.

(1) Sur l'autographe.

(2) M. Olier passa un mois dans son second voyage de la Régripière, de Clisson et de Nantes. En revenant, il célébra à Tours la fête de Saint-Martin, pour lequel il avait une particulière dévotion. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 321-325.)

jours de son infirmité. Bon Dieu! ma Mère, que l'humilité est magnifiquement exaltée et rehaussée! Oh! qu'il y a plaisir d'avoir l'esprit chrétien, l'esprit de petitesse et d'anéantissement! Oh! le grand trésor et que plût à ce bon Maître le répandre dans l'esprit de toutes nos filles de Nantes et de la Régripière! Qu'elles seraient un jour grandes, élevées en gloire et en majesté! Je prie ce doux Jésus, ce divin Maître, qu'il le fasse aux dépens de quoi que ce puisse être.

Je vous dirai qu'outre cette joie j'eus encore le bonheur d'entretenir à loisir le R. P. Marcellin de sa bonne fille sainte (1) et lui en rendis compte; mais, par-dessus ce bien, le jour que je partis, la bonté de notre Maître, laquelle n'a point de bornes pour ses pauvres abandonnés, me fit faire rencontre d'un grand et sien serviteur, auquel je me réconciliai. Je le trouvai si admirablement illuminé et notre bon Maître me donna pour lui tant d'ouverture, qu'en un instant je lui découvris tout mon état, qui me remplit tellement de joie et de consolations que j'en eus pour jusqu'à Chartres. Il m'approuva et m'expliqua ma voie et m'encouragea si bien dans ma conduite que, depuis ce temps-là, je ne doute de rien et vois nettement comme je me dois tenir auprès de notre bon Maître; ce qui m'avance bien et raccourcira bien le chemin, si sa bonté ne permet point que je le délaisse, dont je n'ai point d'envie; millions de morts plutôt.

Au reste, j'oubliais de vous dire comme j'ai vu M. de Vaux, à Angers, qui me paraît bien bon ser-

(1) On ne peut dire ce qu'était le R. P. Marcellin de Tours, ni ce que signifient ces mots : sa *bonne fille sainte*. Il n'en est parlé nulle part ailleurs non plus que du serviteur de Dieu qui, à Tours, encouragea M. Olier dans sa voie toujours un peu pénible.

viteur de Dieu (1). Ce qu'il m'a dit de notre sœur de Vauldray et aussi le P. Marcellin m'oblige bien particulièrement d'en prendre soin. Je suis plus coupable qu'elle, à ce que m'a dit le petit Père. Je m'en vais lui écrire une bonne lettre, s'il plaît à Notre-Seigneur, pour commencer à l'instruire du christianisme et de la voie où je la désire en Notre-Seigneur. Faites-la-lui tenir. Je ne la quitterai plus, s'il plaît à Notre-Seigneur, vous priant de l'assister aussi de votre part comme vous avez fait jusqu'à présent. Je recommande à vos prières et à celles de vos bonnes filles une affaire de très grande conséquence de notre petite communauté (2), qui suis de tout mon cœur, ma très honorée Mère, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

A Chartres, ce 18, d'où je pars pour Paris, pour être de retour à la fin du mois.

Ma Mère, je vous envoie la lettre ouverte que j'envoie à ma sœur de Vauldray, croyant que vous serez bien aise de la voir (3).

(1) M. Guy Lanier, abbé de Vaux en Saintonge, fut l'un des ecclésiastiques de son siècle les plus recommandables, par la sainteté de sa vie et par son zèle pour la réforme du clergé. Grandet, qui a écrit une notice sur lui, nous apprend qu'il établit à Angers des conférences sur le modèle de celles de Saint-Lazare. « M. Vincent et M. Olier, ajoute-t-il, l'honorèrent de leur estime et il eut la joie de recevoir, à Angers, ces deux grands hommes dans sa maison. » (*Vie de M. Olier,* t. I, p. 325.)

(2) La fin de la lettre suivante donne clairement l'explication de ce que M. Olier entendait par cette affaire de grande conséquence pour la petite communauté de Chartres. L'insuccès de l'entreprise du séminaire faisait que quelques-uns étaient d'avis d'y renoncer tout à fait pour reprendre les missions. De là le petit dissentiment qui menace d'éloigner un sujet de la Compagnie.

(3) Si cette lettre a été conservée, elle doit se trouver parmi les impri-

LETTRE LXVI (1).

A LA MÊME SUPÉRIEURE.

Il lui parle de son voyage de Paris et la prie de transmettre à la sœur de Vauldray quelques recommandations relativement à la communauté de la Régripière.

[Fin novembre 1641 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Depuis la présente écrite, j'ai quitté Chartres pour m'en venir à Paris (3). En passant par Rochefort (4), j'y gouvernai à loisir notre sœur de Clisson, et la laissai en assez bonne disposition pour le mépris du monde et l'abandon à Dieu. Elle entrera bientôt à Montmartre, qui est une abbaye proche Paris, avec sa demoiselle, pour la soulager dans son infirmité (5).

J'ai vu en cette ville Mme de Fontevrault, qui a été extrêmement réjouie d'apprendre les bonnes dispositions de ses filles auxquelles elle doit écrire. Elle m'a

mées, où il serait difficile de la reconnaître, l'éditeur en ayant retranché toutes les particularités.

(1) Sur l'autographe.

(2) Cette lettre fut envoyée en même temps que la précédente et lui fait suite quoique écrite d'un lieu différent et quelques jours après.

(3) M. Olier ne donne pas les raisons de son prompt départ de Chartres, mais il est très probable que ce fut sur une lettre que M. Picoté, son directeur, lui écrivit pour l'engager à venir conférer avec lui et avec MM. de Foix et du Ferrier, sur la proposition que leur faisait Mme de Villeneuve de s'établir à Vaugirard, pour y commencer un séminaire. On voit, en effet, à la fin de cette lettre, que M. Olier se disposait à se mettre en retraite, ce qui eut lieu dans les premiers jours de décembre 1641. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 331.)

(4) Il s'agit de Rochefort près de Dourdan (Seine-et-Oise). Cette ville est située sur l'ancienne route de Chartres à Paris.

(5) L'abbaye des bénédictines de Montmartre était alors très florissante sous la conduite de Marie de Beauvilliers, qui en était abbesse; si Mlle de Clisson y entra, du moins elle n'y fit pas profession, ainsi qu'on l'a déjà dit plus haut. (P. 132, note.)

témoigné que je n'avais qu'à lui bailler un mémoire pour toutes les choses qu'il fallait faire en cette maison, et qu'elle l'effectuerait de point en point. C'est pourquoi je serais bien aise que vous écriviez à notre sœur de Vauldray, qu'elle voie devant Dieu ce qu'elle pense être plus expédient à la gloire de Notre-Seigneur et de son Père, et qu'elle me le mande au long, et je le proposerai à Madame, et même ce qu'elle pense pour le choix des officières, qu'elle estime, devant Dieu et séparée de tout esprit particulier, devoir servir fidèlement notre bon Maître. Je pense même qu'il vaudra mieux qu'elle vous l'écrive et vous me l'enverrez. Je doute de lui écrire ceci de peur que ma lettre ne soit vue; c'est pourquoi vous verrez de confier ceci bien sûrement. Cette lettre a été décachetée par moi pour y ajouter ces mots.

J'ai trouvé bien de la besogne dans notre petite troupe; car ou Dieu ou le diable semble vouloir éloigner un sujet de cette Compagnie, qui semble vouloir être ou très utile ou très nuisible, selon les diverses faces dont on le voit. Priez beaucoup pour ce sujet et en silence. Recommandez beaucoup cette affaire à Notre-Seigneur, puisqu'elle est sienne (1).

(1) M. Faillon (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 326), après avoir cité ce passage, ajoute que peut-être M. Olier a voulu indiquer M. de Foix. Il est vrai que M. du Ferrier rapporte que cet abbé, à son retour de la Régripière, témoigna à M. Amelote et aux autres l'inutilité de leur séjour de Chartres, et que ce discours fut improuvé par la Compagnie; mais la suite du récit de M. du Ferrier ne confirme pas cette supposition et fait bien plutôt croire qu'il s'agissait de M. Amelote qui, en effet, se trouva destiné à une autre œuvre. « J'étais en souci, dit M. du Ferrier, de la division entre nous qui me semblait prochaine dès que M. Amelote reviendrait à Paris. Dans cette peine je m'en allai dans la chapelle de Notre-Dame de sous terre, qui est un des plus saints lieux du monde. Devant cette image dédiée à la sacrée mère de Dieu par les Gaulois... je demandai son secours

J'entrerai en retraite s'il plaît à Notre-Seigneur, en peu de jours (1).

LETTRE LXVII (2).

A MADAME MARIE DE GOURNAY, VEUVE ROUSSEAU, A PARIS (3).

Il lui annonce sa visite à l'occasion du vœu de servitude à Notre-Seigneur qu'il veut faire le lendemain.

[Vaugirard, avant le 8 janvier 1642 (4).]

Qui a Jésus a tout.

Madame, vive Jésus en vous et en tous !

Je vous prie trouver bon que j'aie le bien d'aller

et qu'il lui plût m'éclairer sur le point de M. Amelote. » Faisant connaître ensuite le parti qui lui avait été suggéré, il dit qu'il se détermina, dans le cas où M. Amelote proposerait de tout quitter, à se ranger avec M. Olier et M. de Foix pour continuer l'œuvre du séminaire. « M. Amelote, ajoute-t-il, arriva le lendemain et s'ouvrit à moi contre les abbés (M. Olier et M. de Foix) et conclut qu'il n'y avait plus rien à faire que nous retirer chacun de son côté, et quoique le lendemain matin il vint me dire qu'après y avoir bien pensé, il croyait qu'il fallait laisser les abbés s'en aller, et demeurer unis comme nous étions déjà, » etc. (*Mémoires,* p. 144-145.) On voit que M. Olier, qui écrivait sur ces entrefaites, n'avait pas de raison de douter de la persévérance de M. de Foix, mais bien de celle de M. Amelote.

(1) C'est dans cette retraite, qu'il fit à la campagne dans les environs de Paris, que M. Olier reçut de Dieu les lumières et les encouragements dont il avait besoin pour commencer l'œuvre du séminaire. (*Vie de M. Olier,* t. I, p. 331.)

(2) Sur une ancienne copie.

(3) La *Vie de M. Olier* fait bien connaître cette sainte veuve, qui eut tant de part à l'établissement de la compagnie de Saint-Sulpice. Pendant ses peines M. Olier la vit souvent et en fut toujours encouragé ; depuis son arrivée à Vaugirard, il ne fit rien sans la consulter. Le vœu de servitude dont il parle et qu'il fit en effet le 9 janvier 1642, lui avait été demandé par Notre-Seigneur à l'époque de la mort du P. de Condren. Par le conseil de son directeur, il avait pris un an pour s'y préparer. (*Vie de M. Olier,* t. I, p. 346.)

(4) La date approximative de cette lettre est donnée par celle du vœu de servitude que M. Olier fit le 9 janvier 1642.

chez vous vendredi à midi, pour ne point dérober le temps de vos malades. Je serais bien aise que vous m'y fissiez la charité d'y pouvoir faire la collation à cause que ce jour-là est la vigile d'un des plus grands jours de ma vie, étant celui dans lequel je propose de faire mon vœu de servitude à notre divin Maître et Seigneur Jésus-Christ, dont je vous parlerai et à quoi je vous prierai de m'aider. En attendant que je vous en dise le particulier, je vous prie de demander à Notre-Seigneur qu'il me fasse la miséricorde de m'accepter au nombre de ses serviteurs et qu'il lui plaise de m'en donner l'esprit pour le servir dessus la terre et le glorifier toute l'éternité. Je suis en lui et sa divine Mère, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

LETTRE LXVIII (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND.

Il se recommande à elle pour remercier Dieu des grâces qu'il en reçoit; il l'exhorte ensuite à se donner à Jésus-Christ et à le laisser vivre en elle, de sorte qu'il prenne la place du vieil homme.

[Vers le 10 janvier 1642 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très honorée Mère, vive Jésus en tout!

Je vous envoie une lettre pour M[lle] Portricq, qui m'a ôté du temps pour les autres personnes qui m'ont écrit et pour vous-même, comme étant plus pressée. Je n'ai pas eu encore le loisir de communiquer votre lettre; car j'ai été en voyage depuis mon retour à Paris,

(1) Sur l'autographe.
(2) C'est dans l'octave de la fête des Rois que la lettre a été écrite.

où je pense que je ferai du séjour et aux environs, ayant quitté, avec nos Messieurs, la bonne ville de Chartres. Je vous prie de bien recommander notre petite troupe, que le malin exerce par la providence de Dieu. Aussi ne m'oubliez pas devers ces Rois et dans tous ces temps-ci qu'il plaît à la bonté de Dieu me visiter avec abondance de grâces pour mon âme très chétive et très indigne de sa libéralité (1).

Je vous dirai seulement, pour votre état et pour celui de la plupart des vôtres, qui est même assez universel dans votre ordre, qu'il ne faut pas se contenter d'être vide d'Adam, où vont simplement ces sentiments de dépouillement, de dénuement, de détachement des choses de la terre; c'est le moindre de l'état chrétien, car on n'est pas seulement mort à Adam, mais on doit être vivant à Dieu en Jésus-Christ. On doit être rempli de Jésus-Christ; notre travail, dit saint Paul, c'est de faire que Jésus-Christ soit tout en tous. Il faut travailler à cela, ma chère mère, soigneusement, et pour vous dire la vérité entre nous, c'est par là qu'il faut commencer, à savoir, d'établir Jésus en nous, qui en bannisse Adam; que son humilité en chasse notre superbe; son amour, l'amour-propre; que son Esprit prenne le lieu du nôtre, bref, que le nouvel homme bannisse l'ancien. Il faut donc beaucoup aimer et

(1) M. Olier fait allusion aux faveurs qu'il reçut dans sa retraite des premiers jours de décembre, durant laquelle, dit-il, « il plut à Dieu de se présenter à moi en esprit et pour m'encourager; il me semblait porter dans ses bras une compagnie de personnes ». Dès ce moment il éprouva une confiance extraordinaire que l'entreprise de Vaugirard réussirait. Dès lors aussi toutes ses peines, ses obscurités, ses impuissances cessèrent et il expliquait mieux que personne la doctrine du P. de Condren. Il commence à en dire quelque chose à la mère de Bressand. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 331.)

adorer Jésus pour l'attirer en nous. Il se faut beaucoup donner à son Esprit, afin qu'il agisse dans nous et qu'il prenne une entière et totale possession de nous, pour opérer en nous toutes nos œuvres à la gloire de Dieu son Père.

Ma Mère, vous comprenez bien, quand je vous parle de vous remplir de Jésus, que j'entends de vous remplir de ses dispositions, d'entrer dans ses sentiments, en son intérieur même, en être faite participante, ce qui se fait en l'adorant beaucoup et s'y donnant continuellement : et, entre autres dispositions, être beaucoup appliquée à Dieu par respect, adoration, amour, louanges, remerciements, contrition et autres occupations intérieures, tant envers Dieu qu'envers le prochain pour Dieu.

OLIER.

Ma très honorée Mère,

J'ajoute encore ce petit mot à la hâte pour satisfaire à une pensée qui est que, pour la petite sœur Boufard, je lui ferais volontiers deux cents livres d'aumône pour entrer chez vous, sauf qu'il plût à la Providence m'en inspirer davantage (1).

(1) La sœur Marie-Michel Boufard, née à Nantes en 1611, fut favorisée de grâces extraordinaires. A l'âge de vingt-trois ans elle entra comme sœur domestique à la Visitation, mais sa mauvaise santé l'obligea d'en sortir bientôt. C'était sans doute pour favoriser le désir qu'elle avait d'y rentrer que M. Olier proposait à la mère de Bressand de donner quelque chose en sa faveur; toutefois ce ne fut que vingt ans plus tard qu'elle eut enfin le bonheur qu'elle désirait tant. Elle mourut le 30 mai 1698. M. Olier, qui la connut et la dirigea pendant son séjour à Nantes, lui écrivit plusieurs lettres, dont « quelques-unes, dit l'historien de cette vertueuse fille, sont parmi les imprimées ». Le séminaire de Saint-Sulpice ne possède l'autographe que d'une seule de ces lettres, et parce qu'elle n'a pas de date, on la place à la suite de celle-ci.

LETTRE LXIX (1).

A LA SOEUR BOUFARD, A NANTES (2).

Il l'invite à s'abandonner comme un enfant à la conduite paternelle de Dieu.

[Vers le même temps (3).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je bénis Dieu de sa bonté en laquelle vous devez avoir une grande confiance, comme vous devez avoir aussi une très grande méfiance de vous-même.

Et pour ce que vous me mandez de la crainte que vous me témoignez avoir d'être trompée, vous devez croire que vous méritez bien de l'être et néanmoins vous devez marcher en confiance avec Dieu. Même ce que vous marquez de particulier de la Visitation ne vous doit étonner, car cela peut être vrai en son sens quoique vous ne le connaissiez pas. Abandonnez-vous, ma très chère fille, à ce bon Dieu sans tant examiner sa conduite, marchez simplement avec lui et avec confiance. Une fille doit ainsi vivre avec son père. Demeurez toute en lui, vous reposant sans souci sur sa paternelle poitrine. Que nous sommes heureux, ma chère fille, de nous nommer et d'être les enfants de ce Père! Qu'il soit béni, loué, adoré, et aimé de toute créature à jamais! Qu'heureuse est l'âme qui le peut

(1) Sur l'autographe que reproduit en entier la XLIII[e] des imprimées. Cette lettre XLIII[e] est une de celles que l'éditeur de 1672 a composée de fragments empruntés à différentes lettres de M. Olier.

(2) Voir la note de la page précédente.

(3) Cette date est à peine approximative. Il est probable que cette lettre, aussi bien que la suivante, ont été écrites avant la LXIII[e].

continuellement aimer et malheureuse celle qui méprise et se rend infidèle à cette facilité! Ma très chère fille, aimez donc, louez et adorez cet unique objet des esprits et des cœurs. Je suis tout vôtre en Notre-Seigneur.

OLIER.

Priez ce divin Tout qu'il nous convertisse tout en lui.

LETTRE LXX (1).

PROBABLEMENT A LA MÊME (2).

Il lui donne quelques avis pour l'aider à travailler plus efficacement à sa perfection.

[Vers le même temps (3).]

Je crois vous devoir avertir que vous preniez bien garde à ne pas travailler jusqu'au bout de vos forces. Il ne faut pas suivre le zèle indiscret et cette ferveur, qui se donne, comme dit saint Pierre, par tentation, laquelle n'aboutit qu'à miner les serviteurs de Dieu. Pour la discipline, ne la prenez point au delà des ordres que l'on vous donne. Mais pour la prendre par souhaits et par désirs très ardents, vous le pouvez autant qu'il vous plaira, gardant cette disposition jusqu'au jour où il la faudra souffrir en effet. Encore une fois, soyez

(1) C'est la dernière partie de la XLIII[e] des imprimées.

(2) L'éditeur de 1672 ayant placé ce fragment immédiatement après la lettre précédente, qui était certainement écrite à la sœur Bonfard, et l'historien de cette sainte fille disant que parmi les lettres imprimées de M. Olier il y en a deux ou trois qui lui sont adressées, on s'est cru suffisamment autorisé à supposer que, probablement du moins, elle lui a été écrite.

(3) L'avant-dernière phrase suppose que M. Olier était à portée de voir assez prochainement la sœur Boufard, ce qui fait présumer qu'il devait bientôt aller en Bretagne lorsqu'il écrivit cette seconde lettre.

fidèle aux ordres qui vous sont donnés, afin que vous ne soyez pas trompée par les ruses du démon et par l'artifice de l'amour-propre, qui, pour satisfaire à une passion, ne craint point d'en affliger une autre.

Pour votre occupation intérieure pendant vos chapelets de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, je vous prie, en récitant la couronne de Jésus, de vous unir intérieurement à la très sainte Vierge, pour rendre en elle à Jésus-Christ tout ce qu'elle lui est, et qu'elle lui rend. Et en récitant le chapelet de Notre-Dame, de vous unir intimement à Jésus, pour entrer en son intérieur envers la très sainte Vierge. Vous y trouverez un grand fonds de substance et de vie intérieure qui vous renouvellera toute.

Soyez toujours courageuse à vous humilier. Dieu n'a rien de si cher que de voir triompher la grâce de la nature. Rien ne lui plaît tant que de voir son Fils unique et la puissance de son sang triompher du démon, et du venin mortel dont il avait empoisonné notre nature. Faites donc généreusement et magnifiquement ce que vous faites, pour le faire chrétiennement, et pour triompher dignement des restes de la nature. La grâce ne sera jamais maîtresse en rougissant et en tremblant. Le moyen de vous fortifier est de prendre en votre esprit des pensées sortables aux actions viles et basses que l'on vous donne à faire, comme serait la vue de votre néant et de vos péchés : car il n'y a point de bassesse et d'abjection qui ne leur soit due, et il n'y a point de mépris qu'ils ne méritent. L'enfer et ses confusions en sont des marques assurées, et c'est pour le faire expérimenter aux réprouvés, et en donner connaissance aux élus, que Dieu a formé ces abîmes. Après cela ne faut-il pas nous plonger et nous abîmer dans

toutes sortes d'abjections, d'avilissements, de mépris, de confusions, d'oubliances des respects humains et des retours sur nous-mêmes, qui ne sont que des fantômes et des chimères? C'est là où il faut se plonger entièrement, et non pas craindre de se mouiller le bout des doigts. Je serai ravi quand je vous verrai avancer dans ces pratiques, et que je saurai que vous aurez été un peu méprisée; comme ce sera le comble de ma joie, quand je saurai que vous l'aurez été beaucoup. Voilà les choses principales sur lesquelles vous aviez besoin d'être instruite. Ne vous étonnez pas si je ne réponds point à plusieurs autres que vous m'écrivez. Je m'arrête aux plus importantes, et je remets les autres au temps que la Providence me permettra de vous voir. Cependant je me consolerai avec lui, attendant le succès de tout ce qu'il opérera dans votre âme en sa divine charité, hors de laquelle toute la vie n'est qu'une langueur perpétuelle.

LETTRE LXXI (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND.

Après quelques conseils à l'adresse d'une personne encore novice dans la dévotion, il parle de la mort de sainte Chantal et dit en quel esprit cette perte doit être envisagée par les religieuses de la Visitation.

[Vaugirard, janvier 1642 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très honorée Mère,

Vive Jésus en vous et en tous! Je vous envoie la lettre de M[lle] de Portricq, que je souhaite de tout mon

(1) Sur l'autographe dont la CCXIII[e] des imprimées reproduisait une grande partie.

(2) Sainte Chantal mourut à Moulins, le 13 décembre 1641. La lettre

cœur continuer comme elle a commencé. Je lui conseille de s'adresser à vous pour lui expliquer le remède que je lui donne contre ses faiblesses à résister au monde, à cause que je ne lui étends pas au long. Je ne sais si elle en sera capable et s'il se trouvera dans la conduite de son confesseur. Je lui conseille donc, quand elle se sentira faible, soit pour résister, soit aussi pour entreprendre quelque acte généreux (ce qui est nécessaire en ces commencements pour attirer grâce de Dieu), qu'elle se donne à Notre-Seigneur pour trouver force en lui, et pour apprendre à bonne heure qu'il faut chercher hors de soi la vertu pour agir saintement, afin qu'elle pratique aussi ce que Notre-Seigneur commande, dans l'abord, à ceux qui veulent faire profession de le suivre : qu'ils se laissent eux-mêmes, c'est-à-dire, qu'ils se méprisent eux-mêmes comme principes qui ne sont bons pour opérer le bien et qui ne peuvent contribuer qu'au mal. C'est une pauvre chose que de nous, et nous avons étrangement gâté les dons de Dieu qu'il avait faits pour s'honorer et se glorifier, et qui ne sont plus propres qu'à le déshonorer; car tout ce qui part de notre esprit et de notre corps est à déshonneur à Dieu. Il faut que ce soit un autre principe qui fasse les choses saintes et saintement à la gloire de Dieu et qui est en nous-mêmes, à savoir, l'Esprit de Dieu, l'Esprit de Jésus-Christ, qui doit être le principe de nos œuvres

de M. Olier paraît être une réponse à celle que la mère de Bressand lui écrivit dans cette pénible conjoncture. Elle se place assez naturellement dans le mois de janvier 1642. C'est la première écrite de Vaugirard qui nous soit parvenue. M. Olier, avec l'abbé de Foix, M. du Ferrier et M. Picoté, s'étaient retirés dans ce village, après l'insuccès de Chartres, et ils y jetaient les fondements d'un séminaire qui, par la bonté de Dieu, réussit au delà de toute espérance humaine. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 332 et suiv.)

pour pouvoir être agréables à son Père. C'est ce principe universel de tout bien, comme il se nomme dans saint Jean : *Principium qui et loquor vobis :* principe qui vous parle. C'est de quoi il est bon d'abord d'instruire cette bonne âme, si vous la jugez susceptible de cette doctrine.

J'attends de vos lettres pour savoir de vos nouvelles, et si vous n'êtes point lassée de voir nos longues impertinences. Votre douleur m'a touché pour votre perte (la mort de sainte Chantal) ; mais, si vous êtes bien chrétienne, vous trouverez au ciel dès maintenant, avec plus d'utilité, d'efficace et de sainteté, ce que vous possédiez grossièrement dessus la terre. Vous en jouissiez à la façon d'Adam, et parce qu'elle en était dans l'état, et parce que vous en usiez par des voies terrestres, témoin votre tendresse et votre affection si sensibles ; car, si vous l'eussiez seulement chérie en Dieu et dans la charité, elle, étant toute la même, et, bien plus, étant dans l'état de la gloire et dans sa consommation, vous ne l'auriez perdue de vue, vous l'auriez présente à vous et vous auriez commerce, liaison et communication avec elle dans la voie de la foi, qui tient tous les chrétiens liés en parfaite société, en quelque état qu'ils soient. Sommes-nous donc pas bien loin de notre compte, ma très chère Mère, quand nous pensons être séparés et dépouillés de tout, quand nous croyons vivre seulement en charité?

On dit, pour s'excuser : C'est qu'elle était utile à l'ordre, et je regrette la perte de l'ordre ; mais, ma chère Mère, c'est notre appui charnel que nous pleurons ; c'est notre amour charnel pour qui nous soupirons ; car, ma très chère Mère, la bienheureuse Mère de Chantal n'est pas moins pleine de charité pour l'Ordre ; elle n'a pas

moins de vue de tout l'ordre; elle n'a pas moins d'efficace pour tout l'ordre : elle est en Dieu, elle est consommée en lui, qui est l'amour, la sagesse et la puissance infinies : elle vous aime et tout l'ordre par cet amour; elle vous voit et tout l'ordre par cette sagesse et connaissance; l'éclairant de toute part, elle l'assiste et le secourt dans tous les endroits où il est étendu, non plus par les faibles secours de sa plume et de ses avis, mais par l'efficace et la vertu divine où elle est entrée, et dont elle fait les effets que les cœurs bien disposés se sont rendus capables de porter. Notre-Seigneur, lequel, pendant son séjour de la terre, se servait de moyens humains, faibles et infirmes, sortablement à l'état de l'infirmité de sa chair, ne faisait que des effets communs et voyait des fautes très lourdes et des défauts grossiers en ses disciples, où ses miracles, ses prières et ses opérations ordinaires à sa condition d'enfant de l'homme et de son infirmité n'apportèrent les remèdes, pendant trois ans et plus, que quelques visites après sa résurrection et la mission puissante de son Esprit, étant entré en la vertu de Dieu son Père, opérèrent puissamment : tant est grande la force et la vertu d'une âme en Dieu.

C'est une belle leçon que nous fait ce pauvre Canada, nouvellement converti, dans la relation de cette année : « Que c'est porter envie au bonheur des chrétiens que de pleurer leur mort. » Si ces jeunes convertis disent ces choses, que faut-il que nous disions, nous qui sommes affermis dans notre croyance par cette grande assiduité à l'oraison, qui nous découvre la vérité de ces choses et qui nous met en évidence, par la lumière de Dieu, ce que la foi cache pour l'ordinaire à la plupart des chrétiens qui ne s'adonnent point à cet exercice de lumière ?

Je ne vous puis celer que je sentis votre mal devant vous, et, pour prévenir vos souhaits, je demandai beaucoup à Dieu, mais, dedans mes tiédeurs et faiblesses ordinaires, qu'il lui plût prendre nouvelle protection de votre ordre, à présent que ce secours sensible était absent, et celle dans les mains de laquelle il semblait porter et diriger votre Institut. Il le fera et sans doute les âmes bien fidèles éprouveront ce que c'est que de se confier en lui. Je le prie tout de nouveau qu'il vous donne son esprit d'enfant, esprit de confiance et d'abandon entre les mains de votre Père, qui a plus d'amour et de soin de votre chère âme que vous ne le pourriez concevoir. Je vous suis en son amour, ma très honorée et très chère Mère, très humble et très obéissant fils et serviteur.

OLIER.

Je ne sais que récrire à ma sœur de Vauldray sur ce que vous m'écrivîtes. Je vous prie lui mander qu'elle m'écrive : pour ce que vous me dites de vos intérêts en cela, il me semble que cela choque la simplicité chrétienne.

LETTRE LXXII (1).

A UN DE SES AMIS.

Il répond à quelques mots d'éloges qui lui avaient été écrits sur sa parenté et fait profession de n'être plus touché que de la noblesse de sa seconde naissance.

Vaugirard, vers la mi-juin 1642 (2).

Vous m'écrivez, Monsieur, que je suis parent de mon-

(1) Tirée d'un recueil manuscrit intitulé *l'Esprit de M. Olier* (t. III, p. 713). On retrouve un passage analogue dans les Mémoires (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 1, 2.)

(2) C'est la date du passage des Mémoires : il est bien vraisemblable que la lettre est de la même époque.

sieur le Chancelier (1), de messieurs le Premier Président (2), et Procureur général (3); il est vrai qu'ils nous font l'honneur de nous appeler leurs cousins; mais vous savez que nous devons mourir à tout ce monde.

Pour moi, je renonce à toute connaissance selon la chair, *neminem novimus secundum carnem* : et puisque dans le baptême nous avons fait profession de mort à notre génération d'Adam, aussi bien qu'à tout le siècle présent, il faut être dans cet esprit de mort à l'égard de cette première naissance, pour ne vivre plus que de la seconde qui est infiniment glorieuse pour moi, puisqu'elle me donne Dieu pour mon Père, l'Église et la sainte Vierge pour ma mère, Notre-Seigneur pour mon frère et les anges pour ministres.

Faites-moi la grâce, mon Dieu et mon Père, de ne jamais souffrir que j'estime rien en ce monde, ni en toutes ses grandeurs, que je suis convaincu n'être que vanité et que folie.

LETTRE LXXIII (4).

A LA SOEUR DE VAULDRAY.

Il lui souhaite l'esprit de sainte Madeleine, lui recommande la confiance en Notre-Seigneur et la soumission à son directeur. Quelques mots sur la cure de Saint-Sulpice dont il va être chargé.

[Vaugirard, 21 juillet 1642 (5).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille,

Je prie Notre-Seigneur vous vouloir remplir de

(1) Pierre Séguier.
(2) Mathieu Molé.
(3) Blaise Méliand.
(4) Sur l'autographe.
(5) La date est indiquée exactement et pour le jour et pour l'année par

son intérieur et changer tellement le vôtre dans le sien que vous ne soyez plus vous-même, mais Notre-Seigneur vivant intérieurement en vous. Sainte Madeleine, dont nous honorons demain la fête, était tellement changée intérieurement de sa première vie, qu'elle n'avait plus rien d'elle-même. Elle vivait après sa pénitence par un principe étranger à elle-même; elle vivait par le Saint-Esprit qui lui avait été donné par Notre-Seigneur Jésus, lequel esprit étant tout opposé à sa chair, lui donnait des mouvements et des inclinations toutes contraires à la chair qui était sa première vie, qui faisait qu'elle n'écoutait plus rien de ses premières dispositions et sentiments, mais seulement ceux que le Saint-Esprit lui fournissait, qui étaient tous semblables à ceux de Jésus-Christ, à cause que le même esprit qui conduisait et éclairait Notre-Seigneur, c'est à savoir l'esprit de Dieu, ce même esprit résidait dedans elle par la bonté de Notre-Seigneur qui l'avait mis en elle. Cet esprit donc étant le même, opérait en Madeleine de mêmes sentiments, dispositions, inclinations et mouvements qu'en lui, et c'est cet esprit-là qui réside dans vous comme en tous les chrétiens qui sont en grâce, auquel je vous conseille de vous donner pour le mettre souvent en possession de vous-même, afin que ce soit lui qui agisse par vous et en vous, à la gloire de Dieu.

Ma bonne fille, ne vous donner pas à cet esprit si volontiers pour agir comme je vous le recommande, procède de l'ignorance et de l'erreur de notre chair, qui ne connaît pas les mystères et les merveilles

la teneur même de la lettre. C'est la veille de la fête de Sainte-Madeleine et l'année où il devint curé de Saint-Sulpice que M. Olier l'a écrite.

de notre grâce et du bien que Jésus-Christ nous fait, car il nous fait dépositaires de son esprit par le baptême et effectivement il réside dans nous pour nous conduire, nous éclairer et nous mouvoir à la gloire de Dieu. Ne doutez donc point de vous donner à lui, car il n'attend que notre abandon à lui pour nous mouvoir, régir et gouverner en tout. Ceux-là, dit l'apôtre saint Paul, sont véritables enfants de Dieu qui sont mus et conduits par son esprit. Faites donc que cela soit afin que vous soyez vraie fille du Père éternel, membre de Jésus-Christ et temple du Saint-Esprit qui repose dans vous pour louer Dieu par vous et le servir aussi par vous, ne le pouvant pas faire par sa seule personne, laquelle étant égale à Dieu ne peut pas le servir que par une nature étrangère et inférieure à sa grandeur : c'est celle de l'homme dans lequel il repose pour ce sujet.

Ma très chère fille, je vous laisse entre ses mains et vous conjure de vous abandonner à lui en confiance, car c'est lui qui gouverne tout le corps de l'Église. Il est jaloux de conduire toutes les âmes à Dieu. Confiez-vous donc beaucoup à sa sagesse, à sa puissance et son amour, et ne doutez de rien. Outre cela soyez toujours soumise à cause que l'esprit de Dieu est soumis parfaitement. Je vous conjure donc de vous confier à M. l'abbé de Vaux, de la piété et capacité duquel je vous en ai écrit autant que je pouvais. Il est tel qu'il vous le faut. Je ne pense pas que vous en puissiez trouver un semblable en quelque lieu que vous pussiez le chercher.

Au nom de Dieu, ma fille, conformez-vous à Jésus-Christ crucifié, c'est votre attrait et votre vocation. Conformez-vous à lui, surtout intérieurement, c'est-à-dire, à ses dispositions intérieures en l'état de la croix, c'est à savoir, à sa grande humilité, patience, souf-

france, pauvreté, bref à toutes ses vertus qu'il faudrait être un siècle pour les décrire. Donnez-vous à l'esprit qui a formé ses vertus en lui, afin qu'il les forme aussi en vous. C'est l'esprit de Dieu qui est au milieu de vous, lequel vous sollicitera toujours à l'exercice de ses vertus et vous offrira la force de les exécuter. Il est la lumière qui les enseigne, la volonté qui dispose à les pratiquer et enfin la force qui donne de quoi les exercer.

Je ne vous dirai mot du séminaire d'ecclésiastiques que nous portons à Saint-Sulpice (1), c'est vous blesser que vous le dire, mais c'est aussi vous consoler que de vous donner espérance de la gloire de Dieu qui se peut procurer par cette voie. Vous êtes à Dieu et à sa gloire plus qu'à vous-même, puisque vous êtes toute pour elle. C'est assez de vous dire que c'est pour cette gloire que nous avons épousé l'église de Saint-Sulpice, à laquelle nous vous prions très humblement de nous vouloir secourir par vos prières et par l'intercession des sacrifices

(1) Pressé par le curé de Saint-Sulpice, par les religieux de Saint-Germain des Prés, par Marie Rousseau et plusieurs autres serviteurs de Dieu, M. Olier avait signé, le 25 juin 1642, le traité de permutation qui lui assurait la cure de Saint-Sulpice. Dès ce moment il fut convenu que la petite communauté de Vaugirard serait transférée à Paris. Ces nouvelles étaient de nature à affliger la sœur de Vauldray, qui pouvait craindre que le soin d'une si vaste paroisse ne permît plus à son saint directeur de venir en Bretagne (il fut en effet six ans sans y retourner), ni peut-être de continuer à la diriger par lettres. Cette dernière appréhension n'était pas sans doute aussi fondée que la première, et cependant il est à remarquer qu'on ne possède aucune lettre autographe écrite par M. Olier à cette religieuse, postérieurement à celle-ci. Joseph Grandet, dans l'histoire manuscrite du séminaire d'Angers où il était directeur, dit bien qu'en 1674 la mère Pallas, religieuse de la Régripière, lui communiqua quatorze à quinze lettres originales écrites de la main de M. Olier à des religieuses de la Régripière, mais il n'indique ni à qui, ni quand elles furent écrites : il ne dit pas davantage si l'éditeur de 1672 les avait publiées.

de M. et très honoré M. l'abbé de Vaux; ce que j'espère de votre charité après tous les autres témoignages que vous m'en avez daigné rendre jusques à maintenant, dont je me sens extrêmement votre redevable et prie le ciel de vous en vouloir reconnaître à tout jamais.

Au reste, ma très chère fille, souvenez-vous que sainte Madeleine reçut l'adieu de Jésus-Christ en lui disant qu'elle ne l'approchât pas, quoiqu'elle en eût un désir très ardent, la remettant au jour du ciel où elle le verrait et le posséderait pour jamais. Et non seulement au jour qu'elle y serait montée, mais quelques jours après qu'il y serait monté. Si maintenant il nous faut dire adieu et nous résoudre de ne nous voir que dans le ciel, c'est beaucoup; mais ne remettons pas si loin. Aimons bien Dieu, aimons bien Jésus-Christ, consommons-nous bien en lui, soyons tous un en lui et nous serons unis intimement les uns aux autres en lui. C'est un moyen bien excellent que celui de Jésus-Christ.

Hélas! ma fille, dans le ciel nous serons tous un par Jésus-Christ et tous un en lui, ce qui se commence sur la terre par la sainte communion; et c'est ainsi que Notre-Seigneur l'entendait en disant à sainte Madeleine qu'elle attendît qu'il fût monté au ciel; qu'après il se donnerait à elle par la communion dans laquelle elle jouirait intimement de lui et par les voies les plus tendres de l'amour. Il ne peut faire plus que de deux choses n'en faire qu'une. Et c'est ce que fit Notre-Seigneur à sainte Madeleine, car après s'être donné premièrement à son Père, entrant dans son sein au jour de son Ascension, il se donna à Madeleine comme au reste de l'Église par la sainte communion après les premiers jours de Pentecôte, car l'Église ne

commença de communier qu'en ce temps-là, et même l'Église fait la fête du très saint Sacrement aussitôt après l'octave de Pentecôte. Adieu, ma très chère fille, sans adieu, car je suis en lui tout à vous.

OLIER.

LETTRE LXXIV (1).

A UNE RELIGIEUSE DE LA RÉGRIPIÈRE (2).

Il lui parle de l'obligation qu'elle a de mourir à tout pour ne vivre qu'à Dieu seul, ainsi qu'il lui est figuré par son habit.

[Probablement avant le 15 août 1642 (3).]

Ma très chère fille,

Je viens de recevoir votre lettre, qui m'a donné bien de la joie, voyant les sentiments et les dispositions qui sont en vous, par la bonté de Dieu et de son Saint-Esprit. C'est à lui à faire ses œuvres, et hors de lui il n'y a que vanité, qu'embarras et qu'inutilité. Je le prie de régner en vous, et d'y détruire comme roi et prince absolu tous ses ennemis, qui voudraient s'y élever à son préjudice et au vôtre. C'est lui qui vous doit détruire, et vous immoler en tous vos mouvements, je veux dire en tout ce qui est de propre en vous, et qui n'est point de lui, car il doit seul vivre en vous, et y

(1) C'était la XXIXe des imprimées.

(2) Le costume que M. Olier décrit dans cette lettre étant celui de Fontevrault, il est bien vraisemblable que cette lettre est adressée à une religieuse de la Régripière, M. Olier n'ayant guère eu de relation avec les religieuses de cet ordre, en dehors de celles qu'il avait connues à la Régripière.

(3) Ne trouvant plus de trace certaine de la correspondance de M. Olier avec les religieuses de la Régripière, on a pensé que celle-ci pouvait recevoir cette date approximative et occuper ce rang.

tenir sans cesse la chair sous ses pieds. Il doit toujours y vivre le tonnerre à la main pour foudroyer ses ennemis, et pour ne souffrir rien qui s'oppose à ses adorables volontés.

Il faut, ma fille, que vous soyez vivante en Dieu et morte en vous-même. Il faut que vous soyez comme un crucifié, morte en la chair, et comme un Jésus animé dans l'esprit. C'est pourquoi vous portez une robe blanche avec le rochet, qui marque la vie divine de Jésus-Christ : et vous avez par-dessus une robe noire, qui marque sa vie extérieurement crucifiée en la chair. Prenez donc garde de ne point vivre selon la chair, et de ne souffrir jamais qu'elle soit principe de vos entreprises et de votre conduite. Soyez soigneuse de renoncer à tout ce qui est d'elle en ce que vous entreprendrez, soit en particulier, soit en public. Que tout soit mort en vous, ou bien mortifié aussitôt que vous y verrez quelque marque de vie. Car quand tout ne serait pas mort, vous trouverez cet avantage en ce qui pourra renaître, qu'il vous fournira de quoi immoler à tout moment à Dieu.

Que votre esprit soit un esprit de religion envers Dieu, et qu'il prenne son plaisir au sacrifice de soi-même. C'est en cela que consiste la vraie religion, qui sacrifie à Dieu tout ce qui est d'impur, afin de laisser vivre dans l'âme la pureté du Saint-Esprit. Laissez-le régner et vivre en liberté dans votre cœur, afin qu'il vous élève à Dieu en sa simplicité. L'esprit de pénitence dont vous faites profession, et vous la devez faire toute votre vie, vous doit être uni et mêlé avec celui de religion, et lui doit servir de fondement. L'esprit de Jésus-Christ comprend tout esprit en toute disposition sainte : et pour cela une vertu est toujours

jointe à l'autre, quand elle est en nous par l'Esprit de Jésus-Christ, et l'une sert de préparation à l'autre : si bien que ce que vous faisiez sur vous autrefois par principe de punition, de vengeance et de satisfaction, qui est de vous anéantir pour Dieu, d'ôter et d'étouffer les sentiments de la chair avec tous ses mouvements propres et tout ce qui est de vous-même en vous, vous le devez faire maintenant par principe de religion. La chair et tout ce qui est de propre en nous, et que l'on nomme nature, ne peut être que principe de mort, ou du moins il ne saurait jamais nous appliquer qu'à nous-mêmes, et jamais ne peut nous élever à Dieu.

C'est pourquoi il faut laisser agir et régner en nous le divin Esprit, qui veut être le principe de notre vie. Écartez-vous aussi de tous retours sur vous-même, et de toute application à votre personne, car sous prétexte de perfection, vous vous embarrasseriez par amour-propre. Laissez-vous à l'Esprit, et le priez qu'il vous détruise vous-même, et que vous lui soyez fidèle pour le souffrir et y coopérer. Mais après cela ne vous amusez plus à vous, ni à ce que vous êtes, ni au progrès que vous faites; car vous n'en pouvez pas juger. Dieu seul le peut et le fait. Il faut aller à votre devoir, et vous abandonner à la vertu et à la direction de son esprit pour le glorifier en tout, et pour lui plaire, lui laissant le soin de tout ce qui vous regarde, et ne pensant qu'à ce grand objet, qui vous purifiera et justifiera en le servant. Lui seul doit être l'occupation de votre esprit, et l'application de votre âme, comme il l'est des bienheureux. Ils sont si occupés de Dieu seul et si pleins en tout eux-mêmes de ce divin Tout, qu'ils vont partout où il les envoie sur la terre, sans le perdre jamais de vue, et qu'ils le servent auprès du

prochain en tout ce qu'il désire, sans cesser de le bénir et de le glorifier de tout leur cœur.

Je prie Notre-Seigneur qu'il vous fasse vivre de cette vie religieuse du ciel, où la religion et le culte de Dieu s'exerce et se pratique en perfection.

LETTRE LXXV (1).

A UNE AUTRE RELIGIEUSE (2).

Il l'engage à venir au secours de sa sœur qui souffre dans sa position et qui cependant ne doit pas la quitter, les croix n'étant pas un motif de sortir d'un lieu où Dieu nous a mis.

[Vers le même temps (3).]

Ma très chère fille,

Après avoir béni et glorifié Dieu par Jésus et Marie de

(1) C'était la LXIVe des imprimées.

(2) Il est probable que cette religieuse appartenait, ou du moins avait appartenu, au couvent de la Régripière. Le nom du lieu dont l'initiale a été introduite dans cette lettre, par l'éditeur de 1672, semble l'indiquer. Dans cette supposition on pourrait penser que M. Olier écrit à une religieuse sortie récemment de la Régripière où sa sœur se trouve encore. On sait que l'ordre de Fontevrault, dans les temps de sa ferveur, prêta souvent de ses religieuses pour réformer ou pour établir des monastères de filles. On sait en particulier que l'abbesse actuelle, Jeanne-Baptiste de Bourbon, qui avait été élevée à Chelles, favorisait beaucoup les maisons de Saint-Benoît dont elle professa d'abord la règle et qu'elle consentait volontiers à leur venir en aide. C'est ce qui avait eu lieu récemment dans les environs de la Régripière. Ce prieuré, en 1626 et en 1637, fournit plusieurs religieuses pour aider une communauté de bénédictines qui devaient reconnaître l'autorité des évêques de Luçon, à s'établir à Montaigu. La même chose eut lieu à Clisson en 1640, comme on le voit par une lettre de la prieure qui gouvernait la Régripière en 1701. « En 1640, dit-elle, il sortit deux religieuses de chez nous qui sont celles qui ont établi les bénédictines de Clisson, qui se sont mitigées, trouvant notre règle un peu trop forte, et sont sous la domination de l'évêque de Nantes. » — (Biblioth. d'Angers, manusc. 792.)

(3) La date précise est incertaine. M. Olier n'aurait pas dit peut-être

toutes les bénédictions et de toutes les grâces dont il a comblé votre âme pendant cette octave de notre divin Maître, qui a toujours promis ses consolations à proportion de la part qu'on aura eue à ses souffrances et à sa croix, je vous dirai comme j'ai lu la lettre de votre bonne sœur qui accompagnait la simple et la cordiale expression des miséricordes de Dieu sur vous. Je vois par les choses qu'elle mande, qu'il serait à propos de soulager ce bon enfant qui s'embarrasse dans ses liens, et qui s'embrouille dans sa croix. C'est ce qui vous doit obliger de lui écrire, en sœur chrétienne, pour lui faire connaître l'usage qu'elle en doit faire, en attendant que la Providence divine vous donne le moyen et les ouvertures de la servir.

Il y a de l'apparence qu'il sera utile de la retirer du milieu de ces esprits rudes et fâcheux avec lesquels elle vit. Car les esprits de la R... sont fort rudes et difficiles, surtout à des personnes douces et délicates, comme est l'esprit de votre bonne sœur. Mais il faut qu'elle attende la miséricorde de Dieu en patience; et cependant qu'elle se soumette avec humilité à sa justice, de laquelle elle doit porter les effets avec douceur et avec joie selon l'esprit, adorant tous ses desseins sur elle. Notre-Seigneur vous donne suffisamment pour elle ce qui lui sera utile. Vous êtes nouvellement sortie de cet état : ainsi vous êtes toute instruite par vos expériences de l'usage qu'il en faut faire pour Dieu, et de la conduite qu'il faut tenir durant ce temps avec les créatures. Si elle agit de la manière que je vous ai écrit lorsque vous étiez dans ces états, où je vous conseillais des choses qui n'étaient que pour vous, j'ai

après son second voyage à la Régripière que les esprits y étaient rudes et fâcheux, puisque l'union y régnait.

peur qu'elle ne s'embarrasse à un point, qu'elle sera ensuite bien marrie d'avoir usé de son esprit et de ses mouvements propres, qui pendant ces temps sont fort vifs et peu réglés.

Il y aurait encore à souhaiter une chose du côté de votre sœur. C'est qu'elle eût avec elle des religieuses de conduite et de sainteté, pour être utile à l'œuvre de Dieu et à elle-même. Car comme elle est fort jeune, il ne faut pas l'exposer à avoir aucun commandement dans la faiblesse de son âge, et peut-être de sa vertu, qui doit être forte et très bien établie avant que de conduire les autres, et avant que de se voir exposée à un emploi si dangereux. Il vaudrait bien mieux qu'elle fût embarrassée dans son couvent, où par la patience et par l'humilité véritable elle pourrait profiter beaucoup, que de la tirer de là pour exposer son salut dans ce changement, en la mettant dans un lieu, où peut-être serait-il difficile d'établir une communauté entière avec la clôture, et avec les choses nécessaires à sa défense et à sa sûreté contre les embûches du siècle et de Satan.

Vous savez ce que c'est que la créature, quelle est son infirmité, et ce qu'elle doit appréhender, si elle est vraiment convaincue de ce qu'elle est. Combien de risques et de faiblesses en ce sexe! Combien de tentations et d'occasions, desquelles Dieu n'est pas le garant, quand par soi-même on s'expose, et on se retire du lieu et de l'engagement où il nous avait attachés! La croix, la persécution et la peine sont des voies de bénédiction pour mourir à soi-même, et pour être enseveli comme le grain afin de ressusciter. Il n'est pas utile de retirer le grain de la terre quand il pourrit : c'est lui ôter le moyen de germer, et de

prendre une nouvelle vie : c'est le moyen de le faire mourir, et de ne porter jamais aucun fruit solide et véritable.

Quand vous lui écrirez, mandez-lui quelque chose de ceci pour la faire penser à elle, et pour l'obliger beaucoup à prier, afin qu'elle ne s'expose pas, en sortant, à perdre beaucoup de grâces, et à faire sa propre volonté, pour chercher son soulagement et sa délivrance, qui peut-être un jour lui pourrait être périlleuse.

LETTRE LXXVI (1).

A UNE PERSONNE DE CONFIANCE (2).

Il lui rend compte de la manière dont il a été occupé durant l'Octave de la Nativité de la très sainte Vierge.

[Paris, vers le 18 septembre 1642 (3).]

La très sainte Vierge, qui a accoutumé de me faire toujours quelque grâce au jour de ses mystères, m'a beaucoup favorisé en celui de sa très sainte Nativité.

(1) C'était la XXX[e] des imprimées.

(2) On ne peut que faire des conjectures sur la personne de confiance à qui M. Olier rendit compte des pensées qui l'avaient occupé le jour de la Nativité de Notre-Dame. Il semble d'abord que ce doit être Dom Hugues Bataille, très digne religieux de Saint-Germain des Prés, qu'il avait pris pour directeur peu de semaines après son arrivée à Vaugirard, et auquel pendant trois ans il fut fidèle à rendre compte non seulement de tout ce qui lui arrivait, mais encore des faveurs spirituelles que Dieu lui avait accordées dans sa vie passée. On sait en particulier qu'il lui fit connaître à peu près tout ce qui est dans cette lettre, mais c'était sur de petits cahiers, en forme de *mémoires* qu'il faisait ces communications, et il n'y a pas d'exemple qu'il ait jamais exposé l'état de son âme au père Bataille sous forme de lettre. Peut-être est-ce à M. Picoté, son confesseur, ou à Marie Rousseau, pour laquelle il n'avait rien de caché, qu'il donna connaissance, un peu plus tard, de ce qu'il avait de suite couché par écrit dans ses petits cahiers en faveur de son directeur.

(3) La date est fixée approximativement d'après les Mémoires.

J'ai été si fortement occupé de ses grandeurs, que durant toute son octave, je n'ai pu avoir d'autre pensée, et je ne trouve encore rien qui me console tant dans mes peines, que cette vue. D'abord que je fus à l'oraison, je vis en esprit la très sainte Trinité regardant ce chef-d'œuvre admirable de ses mains, la très sainte Vierge naissante sur la terre, et je remarquais sa grande complaisance dans la vue et le regard de ce divin objet. Je me réjouissais de voir mon divin Tout, et ces divines Personnes prendre son plaisir en elle, et je voyais que c'était le premier objet de leur solide contentement qui eût paru dans le monde.

Je voyais que depuis la chute d'Adam, elle était l'unique sujet de leur pleine satisfaction sur la terre, parce que tous les hommes étant dans le péché, elle seule avait été sans offense, et avait paru parfaite en sa beauté. Je voyais que c'était elle qui était l'unique toute belle. Qu'il y avait bien soixante reines, et quatre-vingts concubines, comme il est dit dans le cantique, ce qui me paraissait exprimer le corps des esprits angéliques, et des âmes saintes qui sont sans nombre; mais qu'il n'y avait qu'une seule colombe, une parfaite, une choisie, pour être épouse, fille et mère de Jésus-Christ, qui était la sainte Vierge. Que c'était elle de laquelle Dieu recevait plus de joie qu'il ne recevait de déplaisir et de peine de tous les démons ensemble, que c'était là en un mot l'objet unique des délices de Dieu. Il me semblait aussi que c'était en elle que Dieu regardait son Église qui était toute comprise en sa personne, et que renfermant en son étendue Jésus-Christ, comme sa mère, et le reste de ses membres, comme ses propres enfants, il voyait en elle la semence de toute son

Église. Il commençait à goûter en ce jour les délices qu'il attendait de cette Épouse bien-aimée, et il regardait en elle ce beau royaume dont il veut bien être appelé le roi, quoiqu'il dédaigne cette qualité pour le reste du monde : *Regnum meum non est de hoc mundo.*

Cette complaisance d'un Dieu infiniment sage, et infiniment adorable pour une créature, me paraissait une chose admirable; mais elle ne me surprenait pas, voyant que cette créature était l'ouvrage excellent de ses mains, et le chef-d'œuvre de son amour, en qui il avait mis tant de richesses et de trésors. Je voyais alors comme il fallait concevoir la grandeur des perfections de la sainte Vierge, par la grandeur de l'amour que le Père Éternel portait à son Fils bien-aimé; et que comme cet amour était infini, et n'avait point de bornes dans l'étendue des biens qu'il lui voulait faire, il lui avait aussi donné une mère aux perfections de laquelle il n'y avait rien de comparable : qu'ainsi il mettait en elle tout ce qu'il pouvait, et qu'il savait devoir contribuer à rendre une âme parfaite, et digne de porter son Verbe, qui, sortant de son sein, devait trouver hors de lui un sein et une demeure convenable à son état.

Je voyais donc ce chef-d'œuvre admirable des mains de Dieu, la sainte Vierge, toute remplie du Saint-Esprit en sa divine Nativité, et les opérations de ce divin Esprit agissant en elle, et se communiquant à elle en plénitude. Et je considérais cette sainte âme rendant à Dieu le Père dès ce moment de sa naissance un million de devoirs. Elle me paraissait s'offrant à Dieu, et offrant avec elle toute l'Église, comme ayant un jour à en être la mère, en sorte que dans cette volonté nous y étions compris, et nous étions sanctifiés et

dédiés à Dieu par l'offrande qu'elle avait faite d'elle-même, se dédiant et consacrant à Dieu en tout ce qu'elle était, et qu'elle serait jamais. Il me semblait, suivant cette vue, que nous devions ratifier cette offrande, nous vouer à Dieu comme elle s'y était vouée, et nous consacrer à lui aussi fidèlement et inviolablement qu'elle l'avait fait, et pour elle et pour nous. Quelle conjouissance dans le cœur de Dieu, disais-je en moi-même, pour une si sainte offrande que la sainte Vierge! Quel doux présent que celui d'un cœur si amoureux et si vaste, qui lui seul contient plus d'amour que tous les séraphins, et qui présente à Dieu plus de devoirs que ne font tous les anges ensemble! Car elle présente à Dieu son âme, qui seule pèse plus, au poids du sanctuaire, que toutes les hiérarchies, mais, qui outre cela contient encore Jésus et toute son Église. O Dieu, que de délices de voir dans ce cœur toutes les louanges qu'il rend à Dieu; de voir toutes les adorations que cette âme divinement éclairée rend dès ce moment à la très sainte Trinité; de voir les amours de cette créature toute divine; de voir enfin en elle seule en ce commencement tout ce que l'Esprit de Dieu répandra un jour dans toute son Église! O prémices adorables! O sentiments divins! O amours! O adorations! O louanges divines, et plus estimables que celles de toute l'Église, si on en excepte celles de Jésus-Christ!

Il me venait alors en pensée que c'était avec grande raison que l'Église, au jour de la conception et de la naissance de la très sainte Vierge, chantait le psaume: *Fundamenta ejus in montibus sanctis*. Les fondements ou autrement les premiers sentiments, et les prémices de la vie de la très sainte Vierge sont élevés

par-dessus les plus hautes montagnes, c'est-à-dire, par-dessus les apôtres, qui sont les âmes les plus parfaites et les plus éminentes de l'Église. Car en effet les prémices et les commencements de la vie de la très sainte Vierge sont plus sublimes que les achèvements et la consommation des plus grands saints. Et ce sont ces entrées ou ces portes que Dieu aime plus que les tabernacles de Jacob. Il y a deux entrées de la très sainte Vierge : l'une cachée et inconnue, qui est sa sainte conception; l'autre plus évidente qui est sa nativité. Or Dieu aime ces entrées plus même que la sortie des apôtres, lesquels sont figurés avec les églises qu'ils fondent et édifient sur la terre, par les douze tabernacles de Jacob.

Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei : O sainte Vierge, vraie demeure de Dieu, qui comprenez en vous toute l'Église, on ne peut exprimer la gloire et la grandeur de votre âme. Elle est devant les yeux de Dieu si aimable et si désirable, que quiconque vous connaîtra, et voudra suivre vos attraits, pour maudit qu'il soit, il doit attendre miséricorde. Quand ce serait une perdue comme Rahab, cette infâme abandonnée; quand ce serait une idolâtre publique comme était Babylone, si l'on a recours à vous, et si l'on veut vous reconnaître et se soumettre à votre puissance, le péché sera bientôt oublié : *Memor ero Rahab et Babylonis scientium me.*

Ecce alienigenæ et Tyrus, et populus Æthiopum, hi fuerunt illic. A ce moment de sa conception et de sa naissance, elle offrait à Dieu toute l'Église : elle lui présentait avec elle toute l'étendue des nations, qui devaient servir à son honneur et à sa gloire, et il les acceptait déjà en acceptant ses vœux et son offrande.

Numquid Sion dicet : Homo et homo natus est in ea, et

ipse fundavit eam Altissimus? A voir cette magnificence et cette sainteté dans l'âme de Marie, n'est-il pas aisé de concevoir que Dieu l'a préparée, pour faire naître son Fils unique Jésus, qui est le fils de l'homme, et avec lui aussi toute l'étendue de son Église : *Homo et homo natus est in ea, et ipse fundavit eam Altissimus.* C'est Dieu tout seul et sa toute-puissance qui a jeté les fondements de cette divine créature.

Dominus narrabit in scripturis populorum et principum, horum qui fuerunt in ea. Dieu remplira le cœur de tous les peuples d'honneur et de ressentiment pour elle : tous les grands du monde lui porteront respect. Enfin toutes les créatures et tous les fidèles qui étaient compris en elle, et qu'elle offrait aussi à Dieu avec elle au jour de son oblation, conserveront gravée dans leur cœur l'obligation qu'ils lui ont, pour avoir eu tant de soin d'eux, lors même qu'ils n'étaient pas.

Sicut lætantium omnium habitatio est in te. C'est une joie commune et universelle de tous les fidèles chrétiens quand ils pensent à ce jour. Ils se regardent en vous comme dans leur demeure, mais demeure sainte, et demeure de paix, de joie, et de jubilation; et l'Église s'estime heureuse d'être embrassée de vous, et comprise dans l'étendue de votre sein.

Voilà quelles ont été mes principales occupations en ce mystère, etc.

LETTRE LXXVII (1).

A UN DE SES PREMIERS DISCIPLES (2).

Il l'instruit de la manière dont il faut converser avec les âmes élevées et qui reçoivent beaucoup de Dieu.

[Paris, 21 octobre 1642.]

Monsieur,

Vous pouvez continuer de voir la personne dont vous m'avez écrit. Bien loin de le trouver mauvais, je crois que vous ferez bien d'avoir pour elle une entière ouverture, puisque Notre-Seigneur lui en donne une si grande pour vous. C'est une âme de grâce qui a grande part aux secrets de l'Époux, et dont je ne doute point que l'entretien ne vous soit très utile. Mais prenez bien garde que le récit de ses grâces et de ses faveurs singulières qu'elle reçoit de la miséricorde de Dieu, n'excite en vous un esprit de curiosité, de jalousie, d'envie, d'attache ou d'amusement à sa personne. Ce sont là les mauvais effets que la communication avec les âmes élevées, et qui reçoivent beaucoup de Dieu, laissent souvent dans les cœurs mal disposés. Vous savez combien sur cela vous devez craindre, et combien dans ces rencontres vous devez vous rendre fidèle aux pratiques que je vous ai données.

(1) Cette lettre, la CVII[e] parmi les imprimées, se retrouve en substance dans les Mémoires de M. Olier, sous la date du 21 octobre 1642.

(2) C'est au sujet de Marie Rousseau qu'elle a été écrite, mais les règles qu'elle renferme sont générales et doivent être suivies dans les cas analogues. Pendant qu'ils étaient à Vaugirard, les relations des confrères de M. Olier et de ses disciples avec Marie Rousseau avaient été rares, elles allaient être plus fréquentes après leur établissement à Saint-Sulpice : de là vint sans doute au serviteur de Dieu la pensée de les prémunir contre les inconvénients que ces relations pouvaient avoir, quoique purement spirituelles.

Il faut dans l'entretien non seulement de cette personne, mais de toutes les autres si saintes que vous voyez souvent, élever d'abord votre esprit à Dieu pour adorer et admirer sa bonté infinie, qui se communique si libéralement hors de lui, et qui par là nous apprend bien à ne point faire les chiches de nos personnes, les avares dans nos entretiens, les retenus dans la communication des biens qui sont entre nos mains, puisqu'un Dieu est si libéral et si ouvert pour nous.

Secondement il est bon de vous réjouir de la satisfaction que Dieu prend à se communiquer, mais de vous en réjouir d'une telle manière, que vous ayez plus de consolation et plus de joie de cette satisfaction de Dieu, que de tous les biens qui vous en peuvent arriver, ou aux âmes qui reçoivent ses plus intimes communications.

Troisièmement il faut vous réjouir encore du bien de votre prochain, et du choix qu'il plaît à Dieu d'en faire pour lui communiquer ses grâces, et les verser dans son âme; en sorte que vous ayez plus de joie de ce qu'il les reçoit, que si vous les receviez vous-même, dans l'espérance qu'il en usera mieux que vous pour la gloire de Dieu.

Quatrièmement il faut remercier Dieu pour lui de toutes les grâces qu'il lui fait, vous en détachant le plus que vous pourrez, pour vous attacher uniquement à Dieu, et pour ne voir que lui purement en toutes choses. Autrement l'amour-propre et la superbe se mêleront tellement avec le désir de ces mêmes grâces en vous, que vous demeurerez vide de Dieu, et très souvent tout rempli d'illusions. C'est de quoi j'ai cru vous devoir avertir, afin que vous ne donniez point lieu au démon de vous surprendre.

LETTRE LXXVIII (1).

A SAINT VINCENT DE PAUL.

Il le prie de permettre à M. Lucas, l'un de ses missionnaires, de venir à son secours pour la controverse avec les protestants (2).

[Avant la fin de 1642 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Je voudrais vous supplier en Notre-Seigneur de permettre à M. Lucas de venir ici aujourd'hui à cause qu'un hérétique s'y doit trouver, qui me demande des choses dont je ne suis pas bien instruit. J'espère cette grâce de vous pour l'amour de Notre-Seigneur, qui sera utile à deux fins et pour l'édification du pauvre huguenot et aussi pour mon instruction, qui suis très ignorant et incapable de la charge que je porte et dont je désirerais me rendre moins indigne en Notre-Seigneur par votre moyen. Je l'avais prié dernièrement de vous représenter que pour le peu de temps qui lui reste à demeurer en cette ville, que j'aurais grand besoin de sa conversation pour quinze jours, afin de

(1) Sur une copie de la main de M. Leschassier.

(2) M. Olier, à son entrée dans la cure de Saint-Sulpice, déploya un grand zèle contre les ministres protestants, qui faisaient tous leurs efforts pour infecter le faubourg Saint-Germain de leurs pernicieuses erreurs. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 63.)

(3) Cette lettre est bien des derniers mois de 1642, car M. Lucas, qui se trouvait alors à Paris pour l'assemblée générale de sa congrégation, s'en éloigna dès la fin de cette année, et n'y revint que longtemps plus tard. Ce bon prêtre était né à Paris le 20 janvier 1600, et avait fait d'excellentes études en Sorbonne. Il entra en 1626 dans la société naissante de saint Vincent de Paul, et prêcha un grand nombre de missions. En 1636, il accompagna M. Olier en Auvergne, et lui rendit d'importants services. Il mourut en novembre 1656, à Gênes, où il avait demandé d'être envoyé, quand il apprit que la peste ravageait cette ville. (*Les Compagnons de saint Vincent de Paul*, p. 135.)

m'instruire en cette nature de doctrines que peu de personnes savent comme lui, au rapport du défunt père de Condren, qui l'estimait beaucoup et qui lui avait donné des ouvertures qui me seraient très utiles pour Notre-Seigneur, en qui je suis tout vôtre.

OLIER.

LETTRE LXXIX (1).

A UN DE SES PRÊTRES.

Il lui représente le bien qu'on peut faire dans les familles par la visite des malades.

[15 décembre 1642 (2).]

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je bénis Dieu du zèle qu'il vous donne pour son service, et de l'attrait particulier que vous avez pour travailler à lui gagner des âmes. Je crois que la meilleure voie que vous puissiez prendre dans le lieu et dans l'état où vous êtes maintenant, serait de vous rendre assidu à la visite des malades. C'est là où on assemble aisément une famille, qui, s'approchant volontiers des infirmes, et s'en approchant avec douleur et désolation, est dans une excellente disposition pour profiter de ce qu'on lui dit. Il y a plus de bénédiction, selon la maxime du Sage, dans la maison des pleurs, que dans celle des ris et des festins. Aussi la préparation y est-elle plus grande pour l'instruction et l'édification que l'on y

(1) Cette lettre, qui est la CXXXV[e] des imprimées, donne le résumé de quelques considérations que M. Olier fit dans les premiers mois de son ministère et qu'il put communiquer par écrit à quelqu'un de ses prêtres, en même temps qu'il les faisait entrer dans ses Mémoires.

(2) C'est la date donnée par les Mémoires.

donne. On insinue alors plus aisément qu'il ne faut pas attendre à ces heures d'infirmité pour se donner à Dieu; qu'on y est souvent fort peu capable de faire une bonne confession; et qu'ainsi il est important de prévenir ce temps, et de prendre celui de la santé, dans lequel on a la mémoire libre, l'esprit sain, le jugement rassis; et où on n'est point inquiété ni abattu par les douleurs de la maladie, qui distraient beaucoup, et qui empêchent souvent le fruit du sacrement et de la confession, qu'on aurait ressenti dans un état de parfaite santé.

Il faut inciter ceux de la maison à prier Dieu soir et matin, et à adorer Notre-Seigneur intérieurement et extérieurement; ce qu'il faut tâcher de gagner sur eux durant le temps de ces visites, afin que les âmes y soient habituées avant qu'on les quitte. Il faut particulièrement recommander cela au père de famille, lui remontrant combien il y est obligé. Il faut lui faire connaître que peut-être Dieu le punit de maladie en une personne de sa famille, ou en sa propre personne, à cause des péchés qui s'y commettent, qui méritent toujours d'être punis d'une façon ou d'autre, et qui font que si on n'arrête le cours de sa justice par la prière, on ne doit attendre que de terribles châtiments. On peut aussi représenter que la douleur que souffre le malade n'est qu'un avertissement des peines mille fois plus rigoureuses qui sont à craindre en l'autre vie, si on ne les prévient en celle-ci.

Il est encore important d'exhorter la famille à faire toutes ses œuvres pour l'amour de Dieu, à assister autant qu'il se pourra aux offices divins, à réciter quelques prières vocales; à louer Dieu devant et après le repas, à s'acquitter comme il faut des autres devoirs chrétiens.

Il faut surtout exhorter les pères et les mères à ne point donner mauvais exemple par leurs paroles, ou par leurs œuvres, à cause que les enfants ayant naturellement une grande inclination au mal, ils seraient cause par cet exemple et de leurs péchés et de leur damnation. Qu'ainsi ils doivent bien prendre garde de ne jurer point, de ne point dire de sales paroles, de ne point commettre d'impiétés, ni d'irrévérence contre la gloire de Dieu, ou contre la religion.

Cette manière de gagner les âmes a des fruits admirables, et je l'ai vu pratiquer avec une bénédiction extraordinaire. C'est un moyen qui est plus sûr et pour les prêtres, et pour les peuples, que tous les autres. Et je pense que c'était de la sorte que les Apôtres, par des exhortations familières, faisaient leurs missions dans les maisons. Il me semble aussi que ce moyen est fort propre pour vous, et qu'il a bien du rapport à votre grâce. Si vous le voulez essayer, je crois que vous ne regretterez pas dans la suite d'avoir déféré à l'avis de celui qui est tout vôtre en Jésus et Marie.

LETTRE LXXX (1).

LE P. DE SAINT-PÉ, DE L'ORATOIRE (2), A Mme TRONSON.

Après quelques paroles de consolations sur son état de souffrance, il lui conseille de se mettre sous la direction de M. Olier, que la Providence lui a donné pour curé.

[Rouen, 20 décembre 1642.]

Madame,

La grâce de Jésus-Christ Notre-Seigneur vous soit donnée pour jamais. Je vous remercie très humblement

(1) Sur l'autographe qui se conserve au séminaire de Saint-Sulpice.
(2) François de Saint-Pé, né dans le diocèse de Paris en 1599, et dont

du soin qu'il vous a plu prendre, en l'excès de votre affliction, de m'envoyer les papiers que je vous avais demandés, que je reçus hier, n'ayant reçu votre lettre qu'aujourd'hui.

Je rends aussi grâces à Dieu de ce qu'en votre très grand besoin il vous a consolée de la visite de M. Amelote qui est celui qui, à mon jugement, a plus reçu de notre très bon père. Donnez-vous à Dieu et abandonnez-vous à lui totalement pour le glorifier en votre souffrance, comme il lui plaît de vous l'inspirer et comme vous me témoignez par votre lettre le désirer. Priez Jésus-Christ, qui est l'Époux de toutes les âmes et qui le veut être spécialement des veuves, d'être lui-même votre soutien et espérez plus de secours de sa bonté que jamais. La confiance qui procède de l'âme affligée rend une grande gloire à Dieu. Essayez d'en faire quelquefois des actes, nonobstant la résistance des sens qui sont infidèles, et mettez souvent votre famille en sa toute-puissante protection : vous y avez plus de droits que jamais, car Dieu aime singulièrement ceux qui souffrent et s'applique à eux avec grande miséricorde.

Puisque Dieu vous a donné pour pasteur M. Olier, ma pensée est que vous vous adressiez à lui pour les besoins de votre âme. Outre que c'est une dévotion solide de suivre toujours tant qu'on peut l'ordre

la Vie édifiante a été donnée au public, fut retiré du monde et attiré à l'Oratoire par les instructions du P. de Condren, dont il devint un des plus chers disciples. Il remplit plusieurs emplois importants dans sa Société, et mourut le 9 janvier 1679. Il était curé de Sainte-Croix de Rouen, lorsqu'il écrivit à Mme Tronson, que nous ferons connaître ailleurs, la lettre que nous reproduisons ici et qui peut servir comme d'introduction à celles que M. Olier adressa lui-même, un peu plus tard, à cette pieuse veuve, dont il fut longtemps le directeur.

ordinaire de Dieu et de préférer les pasteurs aux autres, celui-là est un très grand serviteur de Dieu et des plus zélés disciples de notre très bon père. Je ne doute point qu'il ne vous rende les charités qu'il pourra, avec un soin très particulier, dès qu'il vous connaîtra.

Je suis en Jésus et Marie, Madame, votre très obéissant serviteur.

DE SAINT-PÉ.

A Rouen, ce 20 décembre 1642.

LETTRE LXXXI (1).

A UN OU A PLUSIEURS DE SES DISCIPLES (2).

Comment il faut honorer les saints aux jours de leurs fêtes.

[Vers le 19 janvier 1643 (3).]

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Notre-Seigneur m'a donné ce matin de quoi répondre à votre lettre, et satisfaire à votre désir, en me faisant connaître la manière dont nous pouvions nous occuper sur les saints, et nous entretenir aux jours de leurs fêtes. Je voyais premièrement qu'il fallait les honorer en leur gloire, et se réjouir avec eux de l'honneur et du service qu'ils avaient rendu à Dieu durant leur vie, reconnaissant avec eux la libéralité de ce grand Seigneur et de ce souverain Maître, qui récompense ainsi ses serviteurs. Je voyais aussi qu'il fallait se réjouir avec Dieu de l'honneur qu'il recevait par ses saints, à l'occasion desquels on lui rendait tant de louanges.

(1) C'est la CLXXI[e] des imprimées.

(2) M. Olier, parlant dans ses Mémoires de ces vues que Dieu lui avait données la veille de la fête de Saint-Sulpice, dit qu'il les a reçues pour l'entretien de la jeunesse du séminaire et de sa Compagnie.

(3) Cette date est donnée par les Mémoires.

Je reconnaissais encore qu'il fallait s'unir à leur esprit, et se lier à eux, pour rendre à Dieu les mêmes honneurs et les mêmes louanges qu'ils lui rendent dans le ciel, et qu'il fallait se faire ainsi leur aide et leur supplément, pour glorifier Dieu et le louer de toutes ses grâces et de tous ses bienfaits. C'est la joie la plus grande que reçoivent les saints, que d'avoir des associés avec eux, qui les aident à louer Dieu, et qui suppléent au désir qu'ils auraient de le magnifier par cent mille et cent mille bouches s'ils les avaient. Je remarquais même comme il fallait, pour les contenter, se lier avec eux à Notre-Seigneur, pour offrir au Père les louanges et les hommages de son Fils. Car comme ils savent qu'ils ne peuvent satisfaire à Dieu que par le culte et la religion de Jésus-Christ, aussi ne peuvent-ils se contenter que par les respects qu'ils empruntent de ce divin Sauveur pour honorer Dieu comme il mérite.

Les anges mêmes dans le Ciel en usent de la sorte : et l'Église nous dit que c'est par lui que tous ces esprits bienheureux adorent sa souveraine Majesté. *Per quem Majestatem tuam laudant Angeli, adorant Dominationes, tremunt Potestates :* Les anges louent Dieu par les louanges de Jésus-Christ. Par lui les Dominations l'adorent et les Puissances le révèrent. Par lui toutes les Vertus des cieux, et tous les Séraphins chantent à Dieu ce grand cantique : *Saint, Saint, Saint;* ne pouvant se contenter autrement. Et voici comment cela se fait. Tous les saints étant conformes à Jésus-Christ, et ayant tous en eux son même esprit répandu dans leur cœur, qui loue et glorifie Dieu incessamment, ils louent tous en lui la majesté de Dieu, à cause qu'ils s'unissent à ses louanges, et se rendent au torrent de magnificence que l'esprit de Jésus rend en eux à cette divine Majesté. Ils

sont comme les poissons qui se laissent conduire au branle et au mouvement de la mer. Car les saints étant comme abîmés dans la personne de Jésus-Christ, ils se laissent aller au branle de son esprit : ils se laissent porter aux saints mouvements, dont il honore Dieu, et à ses élévations perpétuelles, qui étant infiniment parfaites et agréables au Père, le contentent en son Fils, sans lequel ils ne pourraient le satisfaire, n'y ayant que lui qui soit digne de Dieu.

Je souhaite que vous expérimentiez bien cette vérité sur la terre; et que la conviction qu'on ne peut rien qu'en Notre-Seigneur, et qu'on ne saurait rendre à Dieu ses devoirs, que dans le secours de son divin esprit, vous fasse aimer cet exercice. Je prie ce divin Seigneur de rendre notre cœur un digne temple de ses louanges, dans lequel il puisse honorer Dieu son Père comme il désire. Et puisqu'il lui veut rendre en nous ses devoirs, et qu'il désire que nous servions comme de supplément à l'abondance de sa religion, et de son amour qu'il répand en nous, ne pouvant le contenir en lui-même; liez-vous particulièrement à lui en tous les saints, afin d'entrer avec eux en société de ses hommages. Il est mort pour s'acquérir et se consacrer nos cœurs comme ses temples, dans lesquels il puisse magnifier Dieu : et tous les saints au ciel sont comme autant d'échos qui lui servent à multiplier les louanges qu'il rend à la gloire de Dieu. C'est là l'objet des peines et du travail de Jésus-Christ sur la terre, que d'acquérir des âmes, qui lui aident à glorifier son Père, n'ayant point de plus grand repos ni de plus grand soulagement, que de se répandre ainsi dans les saints, et de trouver en eux des aides à son amour, qui par ce moyen s'étend, et se multiplie à la grande gloire de Dieu.

C'est ainsi que les âmes qui vivent sur la terre se doivent disposer, pour aider à Jésus-Christ et à ses saints à glorifier Dieu dans les jours de leurs fêtes. Et c'est aussi ce que fait la sainte Église, qui se joint au saint qu'elle honore, afin de se donner pour aide et supplément à sa dévotion, concourant mutuellement avec lui pour glorifier, et pour rendre à sa Majesté les devoirs et les hommages qu'il lui rendrait lui seul, s'il était multiplié dans tout autant de bouches et de cœurs qu'il y a de sujets dans l'Église qui honorent et qui glorifient Dieu avec lui. Tant plus les peuples louent Dieu en ces jours, et tant plus les saints ont de joie et de consolation d'avoir dans leur sein tant d'honneurs et de louanges à rapporter à Dieu. Le serviteur est d'autant plus glorieux, qu'il a plus de moisson à porter dans la maison de son maître : et plus il voit qu'on lui apporte de richesses, plus il se réjouit. C'est pourquoi dans ces jours on doit pour le contentement des Saints, et encore plus pour la gloire de Dieu, s'assembler pour bénir son saint nom sous leur protection, s'unissant à leurs louanges et aux devoirs que chacun rend à Dieu, qui sont sans nombre, à cause des devoirs de tous les autres saints, auxquels il participe par l'union qu'il a avec eux, etc.

LETTRE LXXXII (1).

A UN JEUNE CLERC.

Il lui explique, à l'occasion de la tonsure qu'il venait de recevoir, quelques-unes des obligations des clercs.

[9 juin 1643 (2).]

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

J'ai bien de la joie d'apprendre votre vocation à

(1 et 2) C'est la XXVII[e] parmi les imprimées. Elle se trouve presque textuellement dans les Mémoires de M. Olier.

l'état ecclésiastique, et de savoir que Jésus-Christ vous a reçu au nombre de ses ministres, et que l'Église vous a admis au nombre de ses clercs. C'est maintenant que vous devez vous considérer comme religieux de Notre-Seigneur, puisque vous entrez dans un état où on fait profession particulière de son culte, et où on est dans un engagement de lui rendre les devoirs les plus essentiels de la religion. C'est pourquoi vous avez changé d'habit en y entrant, et on vous a revêtu de la soutane, qui est l'habit de la sainte religion, pour vous faire connaître que la profession extérieure que vous faisiez, était une profession d'une continuelle religion envers Dieu. Et c'est pour cela aussi qu'en entrant dans le clergé, on vous a déclaré que vous entriez dans sa maison pour lui rendre service, en sorte que vous deviez vous considérer le reste de vos jours comme un de ses domestiques, qui doit assister continuellement auprès de sa personne.

C'est là le sujet de la joie qui s'est répandue dans sa famille, c'est-à-dire dans l'Église, qui a témoigné à votre entrée son ressentiment, et la joie qu'elle avait de voir un de ses enfants entrer en la maison de son prince, et la cour du roi se rendre plus magnifique. Et de même que les frères se réjouissent extrêmement lorsqu'ils voient l'avancement de leur frère à la cour, et l'honneur qu'il reçoit d'être admis en la maison du souverain (1), ainsi toute l'Église s'est tellement réjouie de vous voir admis au saint clergé, qu'en témoignage de son allégresse, elle a chanté ce beau cantique : *Domini est terra et plenitudo ejus.* Alors elle

— C'est la date donnée par les Mémoires.

(1) Ce trait donne à entendre que le jeune clerc appartenait à une noble famille.

s'est écriée : *Ouvrez vos portes, princes du Ciel : Attollite portas, principes, vestras, et introibit Rex gloriæ;* faisant allusion à Jésus-Christ, et comparant son entrée glorieuse dans le ciel à l'entrée du clerc dans l'Église, qui est le paradis du monde.

C'est pourquoi elle en fait paraître la même joie que les anges eurent de l'Ascension de Jésus-Christ dans le ciel.

Le clerc même est estimé roi par la couronne que le pontife lui fait sur la tête, pour montrer qu'il est roi de lui-même, sans quoi il ne serait pas admis à l'honneur de la cléricature. Et pour la récompense de ses travaux et des victoires qu'il a remportées sur lui-même, on lui impose cette marque d'honneur et de sa sainte royauté; ce qui est encore une allusion à la récompense que le Père éternel donne à son Fils, à son entrée dans le ciel, en le déclarant roi, et lui mettant sur la tête une couronne de pierres précieuses : *Posuisti super caput ejus coronam de lapide pretioso.* Aussi le clerc reçoit l'honneur de roi par la bouche des peuples qui le nomment roi des vertus : *Rex virtutum, potens in prælio;* et en esprit il est un roi de gloire, en tant qu'il est vêtu du surplis, qui signifie la vie nouvelle, la vie divine, la vie de la résurrection dont le clerc est revêtu; en un mot, la religion du ciel.

Si bien que le clerc, comme religieux de Jésus-Christ, fait profession de toute la religion dans la cléricature. Car premièrement en mettant la soutane, il en professe la première partie, et celle qui s'exerce particulièrement sur la terre, qui consiste à être humilié, à porter sa croix, à être mortifié en toutes choses; qui est le fondement que l'Évangile met de toute la religion chrétienne : *Qui non renuntiat omnibus quæ possi-*

det, non potest meus esse discipulus. Et secondement il fait profession de la religion du ciel, qui est marquée par le surplis : religion parfaite, religion consommée, religion que les clercs doivent imiter autant qu'ils peuvent dans l'Église par des amours, des respects et des louanges continuelles, etc.

LETTRE LXXXIII (1).

A UNE PERSONNE QU'IL DIRIGEAIT.

Il lui témoigne sa douleur du peu de respect qu'on portait à de bons prêtres, et il l'invite à les retirer chez elle.

[Juin 1643 (2).]

Monsieur,

J'ai été tout à fait affligé par la lecture de votre lettre, et je ne puis me consoler voyant les mauvais traitements que reçoivent de la noblesse et du peuple les prêtres de vos quartiers. C'est un effet de l'aveuglement du monde sur lequel il faut gémir. Si les chrétiens étaient plus éclairés dans la religion, ils en auraient bien une autre estime; et connaissant à quoi leur servent les bons prêtres, et de combien de services et de devoirs envers Dieu ils les déchargent, je pense qu'ils les voudraient toujours avoir avec eux, et il n'y aurait point de témoignage de respect et d'amour qu'ils ne leur rendissent.

(1) C'est la XLIXe des imprimées.

(2) Le fond de cette lettre se trouvant dans les Mémoires de M. Olier, on est autorisé à croire qu'il l'écrivit au mois de juin 1643, car c'est à pareille date que les Mémoires en ont la plus grande partie. Elle lui fut peut-être inspirée par l'indigne conduite que Théodore de Berziau, dont il va être parlé bientôt, tint à l'égard du curé d'Arcueil, le 30 mai 1643. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 118.)

Jésus Christ, qui satisfait pour nous à Dieu, nous est si cher, qu'il n'y a point de sentiments de respect et de reconnaissance que nous ne lui rendions; et nous ne saurions nous contenter dans nos amours, qu'en nous unissant à lui et nous y donnant, afin qu'il nous change en lui-même. Ne lui refusons pas de l'honorer et de l'aimer encore dans ses prêtres, en qui il veut être comme dans des ciboires et des tabernacles pour y recevoir nos hommages. Combien d'âmes fidèles qui connaissant l'importance de leurs devoirs envers Dieu, et leur impuissance à y satisfaire, seraient ravies d'avoir chez elles ces bons prêtres vaquant jour et nuit à les en acquitter! Quelle joie n'auraient-elles point, en consentant intérieurement, et s'unissant à tous les actes de religion qu'ils rendent à Dieu, de se voir soulagées et déchargées de leurs obligations, dans l'état où leur impuissance les réduit! C'est avoir un avantage bien considérable que d'avoir chez soi les amis de son juge, et de pouvoir gagner ses bonnes grâces par le bon accueil qu'on leur fait. Quel bonheur d'avoir sa cause entre les mains d'un avocat qui lui est agréable, et qui y prend intérêt comme à la sienne propre! Tels sont ces bons prêtres qu'on persécute, qui attirent la bénédiction de Dieu par leur présence. Je vous conjure donc de les retirer chez vous. Ils prendront vos intérêts auprès de Notre-Seigneur, et ils n'apporteront pas de moindres grâces dans votre famille, que fit autrefois l'Arche dans celle d'Obédédom.

Je suis, etc.

LETTRE LXXXIV (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

Il l'exhorte à la dévotion envers Jésus vivant en Marie.

[2 juillet 1643 (3).]

Monsieur,

Je prie Notre-Seigneur vivant en la très sainte Vierge de vous donner part à ses adorables dispositions envers sa Mère, et aux grâces et effets de sainteté qu'il opère en ce divin mystère. C'est là où il est dans un état et dans un extérieur de plus grande sainteté qu'en tous ses autres mystères, si on excepte ceux de sa vie ressuscitée. Car comme après Dieu, dans le sein duquel il habite en sa gloire, il n'y a rien de plus saint que la très sainte Vierge; de là vient qu'étant en elle comme dans son monde et dans son temple, il est dans un état plus saint, que lorsqu'il vivait sur la terre, où il usait des créatures maudites et était au milieu des pécheurs, qui lui donnaient des ennuis et des peines intolérables, à cause de sa grande sainteté qui était infiniment opposée à leurs vices.

(1) C'était la CCXXXIII[e] des imprimées. Elle se trouve en substance dans les Mémoires.

(2) M. Olier s'y adresse à un ecclésiastique, comme l'indique assez clairement la dernière phrase où il est parlé des avantages à tirer de cette dévotion pour l'Église. Il est même très vraisemblable que c'était un ecclésiastique du séminaire de Saint-Sulpice, où la dévotion envers Jésus vivant en Marie a été dès l'origine fort recommandée, par son vénérable fondateur. « Le séminaire de Saint-Sulpice, pour honorer la vie précieuse de Jésus en Marie, dit-il dans un petit écrit, se voue et se consacre à Dieu pour respecter ce trésor magnifique et pour manifester cette vie inconnue, par la sainteté de ses mœurs. » (*Recueil*, p. 106).

(3) Cette date est celle donnée par le passage des Mémoires.

Jésus, en ce mystère, n'usait d'aucunes créatures qu'en Marie. Il usait de la lumière en elle : il usait des aliments en elle, et tout le monde se convertissait en Marie pour Jésus-Christ. Cet état modérait l'éloignement et la grande distance et opposition qu'il y avait entre le séjour du Fils de Dieu dans la gloire et dans le sein de son Père, et sa demeure parmi l'horreur abominable des péchés de la terre. Son séjour en Marie était un état qui modérait cette contradiction.

Marie était le monde de Jésus : Marie lui était toutes choses. Elle était sa nourriture, sa vie, sa demeure et son temple. Là Jésus-Christ louait et bénissait son Père. Là Jésus-Christ sanctifiait sa mère et la remerciait de lui aider à glorifier Dieu et de lui être un moyen qui servait à le glorifier. Quelles grâces et quels dons de Jésus à Marie en reconnaissance de ses bienfaits! Si Marie le communie à sa vie, à son être, et à son sang; et si elle le fait participant de tout ce qu'elle a, et de tout ce qu'elle est; Jésus-Christ ne lui en fait pas moins. Car il la communie à son Esprit, à ses dons, à ses trésors immenses, et à sa vie, en un mot il se donne tout à elle.

Quelle communion que celle de Jésus à Marie! Que l'on doit adorer ces communications intérieures et cachées du Fils et de la Mère! Quels entretiens! quels amours! quels colloques! C'est ce qu'on ne peut qu'adorer. Une octave n'est pas assez longue pour respecter ces choses comme elles méritent. L'éternité même ne suffirait pas pour rendre les hommages qui sont dus au moindre de leurs entretiens, ne fût-il que d'un moment, tant ils sont tous saints et admirables.

Je vous conjure de vous retirer souvent dans ce divin intérieur de Marie, que Dieu a établie comme la

médiatrice du don sacré de son Fils à son Église. Comme il l'a rendue la dépositaire amoureuse et fidèle de son trésor pour le rachat des hommes, il vous y fera trouver tout ce que vous pouvez désirer de plus avantageux sur la terre. C'est dans ce sanctuaire où vous trouverez des adorations, des louanges, et des amours de Dieu mille fois plus augustes que tout ce que la créature lui en rendra jamais. Le ciel et la terre n'ont rien qui approche de cette religion. La moindre part à cet intérieur, et la moindre participation de sa grâce est un trésor plus grand que tout ce que les séraphins, les chérubins, et le reste des anges et des saints offriront jamais à Dieu.

C'est pour cela que je vous convie toujours d'aller à ce divin sanctuaire, parce qu'en union à la très sainte Vierge, vous avancerez plus, et pour Dieu, et pour l'Église, et pour vous-même, que par toutes les autres pratiques extérieures dont vous pourriez vous servir. Vous en avez déjà eu quelque expérience.

LETTRE LXXXV (1).

A UN DE SES ECCLÉSIASTIQUES.

Il lui explique ce que les orgues représentent dans l'Église, et pourquoi on s'en sert dans les offices divins, plutôt que d'autres instruments.

[Premiers jours de novembre 1643 (2).]

Monsieur,

Je vous dirai simplement ce qui m'est venu en l'esprit sur la demande que vous me faites. Il me semble

(1) C'est la XCIV[e] des imprimées.

(2) La substance de cette lettre se trouve dans les Mémoires à cette date. M. Olier, qui travaillait alors sur les cérémonies de la grand'messe, eut sans doute occasion d'envoyer à quelqu'un de ses disciples les ré-

que les orgues, dans leur arrangement, représentent l'harmonie réglée et ordonnée du ciel. La multiplicité des tuyaux représente la multiplicité des saints, qui chantent tous les louanges divines selon leur rang. Et cette harmonie se fait par le moyen du vent, qui exprime le Saint-Esprit, qui remplit chaque saint selon sa capacité, et qui le fait aussi résonner à proportion de sa portée, et louer Dieu selon la mesure de sa grandeur et de sa grâce. Le vent est porté par le secours d'un homme qui le pousse, qui signifie Jésus-Christ, lequel, comme serviteur de l'Église et des saints, leur suscite le Saint-Esprit, et leur distribue par lui ses grâces et ses bénédictions. Car soit en la terre, soit au ciel, c'est Jésus-Christ en nous qui pousse les souffles de l'Esprit. Je vous donnerai l'Esprit, dit-il, qui vous distribuera ses dons selon la mesure que je jugerai à propos.

Celui qui joue représente le Père, qui ne remue rien que conformément à l'idée qu'il a conçue en son Esprit, et qui après avoir préparé et forgé lui-même les instruments de sa louange et de sa gloire selon son bon plaisir, s'en sert après selon ce qu'il lui plaît, pour composer cette divine musique et cette admirable harmonie de ses louanges. Ses louanges sont parfaites dans le ciel, où chaque saint est nécessaire pour l'assortissement et l'accomplissement d'une harmonie entière; et où chacun appliqué à Dieu est content de sa condition, ayant part à l'œuvre magnifique et auguste du corps des saints, et de cette louange entière que Dieu reçoit par eux.

flexions qu'il avait déjà fait entrer dans l'écrit qu'il dressait en manière de mémorial, et qui différait de celui qu'il remettait au P. Bataille son directeur.

Les anges sont encore exprimés par les orgues, lesquels tous ensemble font la sainte musique de Dieu, lui rendant selon leur état et leur grandeur, plus ou moins d'honneur et de louange. Chacun en rend selon ce qu'il est dans la mesure de son être; et chacun toutefois en rend dans toute la plénitude de son être : en sorte que tous étant employés aux louanges de Dieu, chacun est content de sa mesure, et de sa condition, à cause qu'il sert à louer Dieu, et à le glorifier comme il le veut et comme sa gloire le demande.

O la douce harmonie, et l'agréable concert que celui de ces esprits angéliques! C'est une agréable louange que celle que nous nous rendons à nous-mêmes, et que nous nous procurons par des choses qui nous aiment, ou qui sont comme une partie de nous. Or les anges sont tout à Dieu, tout pour Dieu, tout en Dieu. Ils sont tout appliqués à lui, comme il désire, et ils sont plus à lui et en lui qu'à eux-mêmes, et en eux-mêmes. Et c'est pour avoir part en cette harmonie, que dans nos sacrifices nous nous unissons aux anges, et nous les invitons de se joindre à nous dans nos prières. Et peut-être est-ce aussi pour ce sujet qu'à la sainte messe on joue des orgues au *Gloria in excelsis*, quoiqu'on n'en joue pas au *Credo;* parce que le *Gloria in excelsis* est le cantique des anges, en la société desquels nous entrons, prenant part à leurs louanges; mais le *Credo* étant une profession de foi qui ne se fait que sur la terre, les orgues, qui figurent l'harmonie du ciel, y sont muettes.

Voilà les pensées que j'ai eues sur votre demande, que je vous écris avec toute la simplicité que vous désirez.

LETTRE LXXXVI (1).

A SAINT VINCENT DE PAUL.

Il le conjure de prendre en main auprès de la régente la cause d'un curé opprimé (2).

[Paris, fin 1643.]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur,

Je prie Notre-Seigneur de vivre en vous pour faire triompher son Église dessus l'impudence du siècle.

J'oubliai hier à vous parler du principal sujet qui m'amenait à vous : à savoir pour vous faire des plaintes du plus grand scandale qui soit arrivé dans l'Église de Dieu, il y a très longtemps. C'est un curé qui, auprès de Paris, a été battu et meurtri à coups de bâtons par le seigneur de son village, en présence de ses paroissiens et à la porte de son église, avec le plus d'ignominie et de confusion que se puisse pour l'état ecclésiastique. Le curé est une personne de grande intégrité et de pareille capacité, qui a des témoignages très authentiques et de l'un et de l'autre, lequel pour sa personne mérite d'être appuyé aussi bien que pour son caractère.

Je pense, Monsieur, qu'en cet abord de la régence de la reine, si elle voulait obliger à une satisfaction publique ou quelque punition temporelle ce gentilhomme,

(1) Sur une très ancienne copie.

(2) Il s'agit, comme on le voit dans la *Vie de M. Olier* (t. II, p. 118), du curé d'Arcueil, Gervais Bigeon, qui avait été maltraité par Théodore de Berziau, seigneur du lieu. L'assemblée du clergé de 1645 s'occupa de cette affaire, qui n'était pas encore terminée, quoique l'attentat remontât au 30 mai 1643.

elle autoriserait beaucoup l'Église et réprimerait beaucoup de l'audace et de l'insolence que la noblesse a de coutume d'exercer sur l'Église, qui méprise et viole impunément tous ses droits comme en un temps de libertinage et un règne d'impiété. Je priai hier monsieur du Puy (1), qui prit la peine de me venir voir, d'en parler à Monseigneur de Beauvais (2), pour apporter remède à ce malheur qui est rendu public et dont déjà la cour est informée, qui n'attend plus que les ordres de Sa Majesté pour faire connaître le zèle qu'elle a pour punir ces sortes de crimes.

Ce bon prêtre ne peut facilement tirer des preuves pour procéder en justice, à cause que le seigneur est sur les lieux qui intimide les spectateurs de cet outrage, et dont d'aucuns me sont venus trouver en secret pour me demander avis s'ils déposeraient en justice ce qu'ils sauraient sur un tel attentat qui les faisait gémir. Je les ai encouragés à leur devoir, comme aussi le curé qui étant encore livide avait été sollicité par sa partie de ne point le poursuivre, craignant la punition qu'il prévoit, qui ne le peut pas fuir sous ce saint règne de piété. Des gens de très grand poids et de très haut mérite, qui en ont entendu parler, m'ont témoigné que ce bon prêtre ne devait s'accorder et se taire; qu'il y allait de l'intérêt universel de l'Église, et qu'il était bien à propos, qu'en l'avènement de la régence de la reine, on vît un châtiment public et une punition remarquable d'un sacrilège si odieux, afin de redonner la paix et le repos à l'Église, en ce chef, pour tout le reste de sa régence et rédimer l'Église de la vexation et oppres-

(1) Henri de Maupas, évêque du Puy et premier aumônier de la régente.

(2) Augustin Potier, évêque de Beauvais, grand aumônier d'Anne d'Autriche et jouissant alors d'un grand crédit auprès d'elle.

sion dans laquelle vivent les curés dans les pays éloignés de la cour, où les prêtres n'ont point de bouche pour se plaindre et semblent n'avoir que des épaules pour souffrir.

Tous messieurs les évêques ont grand intérêt à cela et frémissent sous cette oppression pour leurs curés, sans y pouvoir remédier. Vous le savez encore mieux que tous, qui avez été témoin oculaire de tous ces maux, dans les emplois de mission à la campagne, et souvent Dieu vous a fait gémir auprès d'eux de compassion, vous faisant désirer d'y apporter remède, s'il vous était possible, ce qu'il vous accorde maintenant, et vous met l'autorité en main pour le faire. Monsieur, que n'eussiez-vous fait en ce temps-là, quand ces maux vous étaient si sensibles? que n'eussiez-vous voulu donner pour avoir le pouvoir que Dieu vous donne maintenant, et dont vous pouvez si efficacement user à la gloire de Dieu et pour le bien de son Église? Ce grand maître et très sage directeur de ses conseils a voulu vous faire passer par là, pour vous rendre plus sensible aux maux de son clergé et à l'oppression sous laquelle il gémit. Où est l'homme, disiez-vous, qui nous délivrera? où est celui à qui Dieu donnera ce zèle et cette autorité? *Debuit per omnia nobis assimilari ut misericors fieret.* Notre-Seigneur a passé par là, il a souffert dans l'infirmité pour avoir compassion de la nôtre; et dans le temps de sa vertu et de son règne, au temps qu'il est assis à la droite de Dieu, il se souvient de nos misères et nous assiste de sa protection, de sa vertu et de sa grâce.

C'est, Monsieur, ce que l'Église, et que la portion basse du clergé, qui est celle des curés, vous demande et moi surtout, à jointes mains, pour eux, qui ai l'hon-

neur d'être de leurs confrères. Je gémis avec eux et j'ai par votre grâce assez vu de pays pour apprendre les peines et les maux qu'ils endurent éloignés de Paris. Je me jette à vos pieds avec ce bon curé et vous demande grâce, maintenant que vous êtes délivré des chaînes où nous sommes captifs : souvenez-vous de nous quand vous serez dans votre royaume. J'use des termes de l'Écriture, et de ceux de ces pauvres captifs avec Joseph, lequel pour sa fidélité a bien mérité d'être où vous êtes pour la rédemption du peuple, pour l'entretien de ses frères et pour la grande joie et gloire de son père Jacob.

J'attends tout cela de votre personne; à savoir : le soulagement de l'Église, la liberté des prêtres et la très grande gloire de Dieu le Père en qui je suis, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

LETTRE LXXXVII (1).

AU MÊME.

Il le prie de venir exhorter les dames de la Charité (2).

[Probablement vers la fin de 1643 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur,

J'ose prendre la liberté, pour la gloire de Jésus-

(1) Sur l'autographe.

(2) Dès qu'il fut curé de Saint-Sulpice, M. Olier s'occupa du soulagement des pauvres malades, et à cet effet, en 1643, il forma une confrérie de Dames qui se dévouèrent à cette œuvre de charité. Il est dit dans le règlement qu'il leur donna, que la supérieure visitera, autant qu'elle pourra. les malades et qu'elle les fera visiter par les dames de la confrérie. (*Rem. hist.*, t. III, p. 7.)

(3) La date de la lettre n'est pas marquée, mais on peut croire que

Christ et le service de ses membres, de vous supplier, si votre commodité le permet, de vouloir prendre la peine de venir encourager nos dames de la Charité, qui s'assemblent aujourd'hui extraordinairement pour trouver expédient d'aller servir les pauvres elles-mêmes, et d'accomplir le règlement de la Compagnie auquel jusqu'àprésent elles ne s'étaient point assujetties. Je vous conjure, au nom de Notre-Seigneur et de sa Mère, de ne me point refuser cette grâce, en l'amour desquels je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

Ce mercredi au soir, pour jeudi 11 heures.

LETTRE LXXXVIII (1).

A UN PÈRE DE FAMILLE.

Il l'assure que son fils qu'il veut placer au séminaire y sera reçu volontiers.

[Probablement vers la fin de 1643.]

Monsieur,

Toute la Compagnie se sent fort obligée à vous rendre service et à monsieur votre fils. C'est à quoi elle se dispose tous les jours, n'ayant que le regret de ne lui pouvoir être utile au point qu'elle le souhaite. Elle attendra son supplément de M. de la Haye, qui lui donne beaucoup d'édification et lui fait espérer beaucoup de sa capacité et de sa vertu (2).

M. Olier ne tarda pas bien longtemps à faire observer le règlement qu'il avait dressé.

(1) Sur l'autographe.

(2) Pierre de la Haye, clerc de Normandie, entra au séminaire de Saint-Sulpice le 1er du mois de novembre 1642, et s'attacha à l'œuvre nais-

LETTRE LXXXIX (1).

A MADAME MARIE ROUSSEAU.

Il lui confie les appréhensions qui l'assiègent au milieu des contradictions dont il est l'objet (2).

[Octobre 1644 (3).]

Vive Jésus dans nos cœurs.

Madame,

Je n'ai jamais douté que le centre du christianisme ne fût la souffrance et que de se plaindre des tribulations ne fût une soustraction de la participation de l'esprit de Jésus-Christ et de la vierge Marie, qui n'ont eu pour partage durant leurs saintes vies que des douleurs et des afflictions; que ceux qui souffrent le plus dans l'union de leurs peines en cette vie ne soient les plus heureux en l'autre. Mais il faut que j'avoue que

sante de M. Olier qu'il abandonna cependant plus tard. Il est probable que le jeune homme dont il est question dans cette lettre était aussi de Normandie. C'était peut-être M. Antoine Damien, qui appartenait à une très bonne famille de Rouen et qui fut reçu au séminaire de Saint-Sulpice le 17 août 1643, n'étant encore que tonsuré. Ce qui donne quelque vraisemblance à ce soupçon, c'est qu'il n'entra pas d'autre Normand à Saint-Sulpice jusqu'en octobre 1648. (Registre des entrées.)

(1) Sur une ancienne copie.

(2) Pendant les trois premières années de son ministère M. Olier fut presque constamment en butte aux contradictions ; on voit cependant par ses Mémoires, qu'il en était particulièrement accablé au mois d'octobre 1644. En ce moment les principaux de la paroisse, parmi lesquels était en premier lieu le prince Henri de Condé, s'opposèrent à ses desseins, soit pour l'agrandissement de l'église, soit pour la construction du séminaire. A cette peine déjà grande se joignaient les délaissements intérieurs qu'il avait à porter au fond de son âme. Il y a lieu de croire que cette lettre est l'expression de l'angoisse qu'il ressentit alors et qui faisait dire à Marie Rousseau elle-même : « Hélas ! mon Dieu, comment pourra-t-il faire ? »

(3) Cette date est celle qui est donnée par les Mémoires de M. Olier.

je ne puis exprimer bien ce que je ressens dans la poursuite de cette affaire. Je ressens des angoisses sans qu'elles me soient désagréables, je souffre les rebuts avec une soumission à la volonté divine; et quoique les angoisses et les rebuts soient acceptés dans mon intérieur comme une satisfaction que j'offre pour mes offenses à mon Jésus, je ne laisse pas d'expérimenter en moi-même un abattement intérieur qui ne me laisse point d'autre recours, pour en sortir, qu'une résignation à la volonté divine, laquelle n'est peut-être pas si pure qu'elle devrait être.

J'ai tâché d'en reconnaître et sonder les vrais motifs, et le vrai est que j'ai une certaine appréhension que le temps ne soit pas encore arrivé auquel Dieu nous veut faire miséricorde, et que, prévenant ce temps, j'ôte les moyens de pouvoir arriver à ce terme. Cette appréhension me jette dans une espèce d'inaction et quelquefois même, pressé de quelques autres occurrences fâcheuses, me jette dans un certain regret d'avoir commencé cette affaire, et cela m'a pu arriver quatre ou cinq fois, lors particulièrement que je ressens et expérimente quelques obstacles de cette puissance, et que les secours que j'espérais des hommes me manquent.

Je vous conjure de prier Dieu qu'il me donne les grâces nécessaires pour me conformer à ses divins sentiments et me fasse connaître sa sainte volonté, n'ayant rien en ce monde qui me puisse détourner de souffrir pour son saint nom tout ce qu'il lui plaira m'envoyer. Mes recommandations aux prières de votre compagne (1).

Le pénitent que savez.

(1) M[me] Remi.

LETTRE XC (1).

A M. PICOTÉ, SON DIRECTEUR (2).

Il lui rend compte des dispositions avec lesquelles il a reçu une humiliation chez le prince Henri de Bourbon-Condé (3).

[Vers le 15 juin 1645 (4).]

Monsieur,

Depuis les complots qui se sont faits pour empêcher l'œuvre de Dieu, et le refus que vous savez que nous avons souffert, j'ai reçu un honneur, à cette occasion, de la part de notre divin Maître que je n'eusse jamais osé désirer, car il s'est par deux fois rendu présent à mon esprit en la manière qu'il parut devant Hérode. Quoique ce roi eût eu tant de désir de le voir, néanmoins après sa première joie passée, il se moqua de lui, le traitant comme un innocent et un fou, et l'exposant à la risée de toute sa cour, qui s'en moqua, comme lui-même avait fait. O quelle sainte innocence, quelle modestie notre saint Maître ne fit-il pas paraître en cette occasion, quoiqu'il ne se plaignît pas et qu'il se tût! Il voyait en son Esprit, et son Père même lui laissait ressentir en paix tous ces sujets de

(1) C'est la LI[e] des imprimées.

(2) Ce n'est pas au P. Bataille que M. Olier a pu écrire cette lettre, mais à M. Picoté, qui était tout à la fois son directeur, son confrère et un des prêtres de sa communauté.

(3) Henri de Bourbon-Condé se montra, en plusieurs circonstances, très opposé aux réformes que faisait M. Olier. Ce prince est désigné assez souvent sous le nom d'Hérode dans les Mémoires de Marie Rousseau. M. Olier, dans cette lettre, fait allusion à l'humiliation qu'il endura de la part de cet illustre paroissien, après avoir été rétabli dans son presbytère en juin 1645. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 175.)

(4) La date est indiquée par ce qui précède.

peine qu'on lui donnait, pendant que son cœur était en joie, en bénédiction, en hommage et en adoration sous ses ordres divins.

Cet aimable Sauveur s'était rendu présent en ce lieu pour faire du bien à ce roi et à toute sa cour; et il voit tout se raidir, et s'opposer au bien qu'il y voulait faire. Il faut que nous apprenions, par cet exemple, à vivre en paix et en patience dans ces occasions en la vertu de son esprit.

Il me suffit pour cette heure de vous donner cette instruction, vous confiant encore celle-ci qui m'a été donnée sur cette vue de Notre-Seigneur, savoir que je n'avais point encore eu lieu d'imiter cette circonstance de la Passion du divin Maître, et que je devais estimer heureuse cette rencontre qui m'y donnait quelque part. En effet, bien loin d'avoir peine de cette conduite, j'en adore, bénis et loue Dieu de tout mon cœur : et pour la personne que vous savez, je ne pouvais lui avoir plus d'obligation, que de m'avoir servi à un si grand bonheur. J'en porterai toujours la reconnaissance dans mon cœur, et je promets à Dieu que je prierai pour elle tous les jours de ma vie. J'aurais déjà oublié et étouffé le souvenir de ces choses, si Dieu ne voulait que je fisse usage en toute son étendue d'une rencontre si importante, et que je misse ordre aux suites de cette affaire dans les voies de son esprit et de son Évangile.

LETTRE XCI (1).

A MADAME ROUSSEAU.

Il l'exhorte à se tenir au pied de la croix avec la très sainte Vierge et à prier pour la cessation des troubles (2).

[Vers la fin de juin 1645 (3).]

Madame,

Je ne puis assez vous remercier du bien que vous me faites en m'écrivant souvent. Car étant dans les peines où je suis pendant cet orage, où le malin travaille comme il veut, selon que vous me le marquez, je ne puis que je ne sois toujours en désir de savoir l'état et le progrès des choses. Souvenez-vous d'une parole que dit autrefois Notre-Seigneur à ses diciples. Le malin a demandé à Dieu de vous cribler. Par là il les disposait à la grande tentation qu'ils souffrirent en sa mort qui était l'heure de la puissance des ténèbres, en laquelle Dieu avait lâché la bride à la malignité

(1) C'est la CLIII[e] des imprimées.

(2) L'orage dont parle ici M. Olier est sûrement la persécution qu'il endura en juin 1645 et dont les détails sont rapportés dans sa *Vie*, t. II, p. 131.

(3) Les premiers historiens de M. Olier disent unanimement que cette bourrasque ne s'apaisa qu'au bout de quarante jours pendant lesquels saint Vincent de Paul, au nom de la reine, conclut avec M. de Fiesque un nouveau traité où M. Olier fit tous les sacrifices qu'on désira. C'est probablement pendant ces pourparlers que fut écrite à Marie Rousseau cette lettre où, il est vrai, on ne lit pas son nom, mais qui ne convient qu'à elle. Cette sainte veuve nous apprend elle-même dans ses Mémoires, qu'elle n'intervint pas en faveur du serviteur de Dieu à la manière des autres dames qui, comme la princesse de Condé, la duchesse d'Aiguillon, etc., agirent auprès des juges, mais qu'elle se contenta de prier au pied des autels, « comprenant, dit-elle, qu'il n'y avait rien à espérer que de la grâce du très saint Sacrement et des prières de la très sainte Vierge, qui faisait agir ces dames et les autres fidèles à l'œuvre de Dieu.» (18 juin 1645.)

des démons. Pendant tout ce temps-là tous les disciples, hormis saint Jean, quittèrent le Fils de Dieu : mais la sainte Vierge demeura inébranlable dans la foi de son Fils, et dans l'estime de sa grandeur. Tenez-vous avec elle recueillie en silence et en paix au pied de la croix de Jésus. Tenez-vous intimement unie à la force de cette divine Mère, laquelle l'Écriture sainte nous marque avoir été debout sur le Calvaire, pour exprimer la force de son cœur, et sa constance dans la tribulation de la Croix, qui était inexprimable. Si on vous dit de vous retirer, ou de vous mêler seulement de prier Dieu, regardez cela en Dieu, le remerciant de l'obligation qu'il vous signifie et vous impose si doucement. Dieu vous fait le mal d'une main, et vous donne le remède de l'autre.

LETTRE XCII (1).

A M. PICOTÉ, SON DIRECTEUR (2).

Il lui rend compte de quelques grâces qu'il a reçues de Dieu et du silence que Notre-Seigneur lui fait garder dans l'oraison.

[Probablement en juin 1645 (3).]

Monsieur,

Il a plu à la divine bonté me faire entendre par expérience ce passage tiré de l'Écriture sainte, dont l'Église se sert dans l'office du saint Sacrement : *Fru-*

(1) C'est la XCVII[e] des imprimées.

(2) Le titre, qui est de l'éditeur de 1672, indique assez clairement que M. Olier a écrit cette lettre à son directeur, qui alors était M. Picoté. Le contenu de la lettre confirme cette conjecture.

(3) C'est en 1645 que M. Olier fut parfaitement établi dans l'état de la foi pure et dans ce dégagement des sens dont il fait ici la description. Il est probable qu'on était dans l'octave du très saint Sacrement lorsqu'il comprit par expérience le texte : *Frumenti adipe satiat nos Dominus.*

menti adipe satiat nos Dominus : le Seigneur nous nourrit et nous rassasie de la graisse et de la moelle du froment. Car le divin Maître m'a fait ressentir dans le fond de mon âme, et dans la plus intime portion de moi-même sa divine présence dans une délicatesse très grande, et plus grande que je ne l'avais jamais ressentie. Et en même temps il m'a fait connaître que toutes les communications sensibles, dont il avait usé jusqu'à présent envers moi, étaient comme du son et de la grosse farine, en comparaison de la fine fleur dont il me nourrissait depuis quelques jours. En effet, ces opérations sont maintenant si pures, si délicates, si intimes, si pénétrantes et si efficaces, qu'il n'y a point de rasoir qui tranche, qui coupe, et qui pénètre si vivement ; en sorte qu'on ne peut douter par ces expériences, de ce que dit le grand Apôtre : que *la parole de Dieu est vive, et efficace et plus pénétrante qu'un glaive à deux tranchants.*

Le divin Maître me donnait par là un grand dégoût de tous les sentiments extérieurs qui se rencontrent en la piété, lesquels n'ont presque en eux aucune nourriture ni substance, et sont plus propres à nourrir nos sens, qui, comme des animaux ou des serviteurs, sont nourris de son, ou de grosse farine, qu'à rassasier les enfants du Père de famille, qui ne sert à sa table que du pain délicat. Il est un si bon Père, qu'il ne veut pas charger l'estomac de ses enfants si délicats, et engendrés de sa substance, d'une viande moins exquise que la sienne. Il ne veut pas leur donner un mets moins délicieux que celui qui le nourrit lui-même. Il veut que ce soit son propre Verbe, ce cher Fils qui est descendu du ciel pour être le pain vivant des hommes, qui devienne leur aliment. Et j'ai

vu que cela s'accomplissait non seulement dans la communion sacramentelle, mais encore dans la spirituelle, par laquelle il se fait l'époux intérieur des âmes, se tenant toujours présent à elles, les rassasiant en sa sainte union de sa pure substance, et sa vie divine.

En cet état le divin Maître m'a appris par une expérience intérieure de mes facultés qui voulaient agir auprès de lui, que je devais alors demeurer en silence, et dans la sainte oisiveté de sainte Madeleine, en présence du Maître et du divin Époux. Il m'a fait remarquer que mes facultés allaient chercher bien loin ce que je possédais dans le fond de ma substance; et que le saint Époux était bien plus intime dans le fond de mon âme, que toutes mes facultés qui se mêlaient de le chercher. Et il me semble que pour me faire entendre cela sensiblement, il me donnait la comparaison d'une tour, au milieu de laquelle il y aurait une belle chambre, et qui serait environnée de murailles, auxquelles seraient attachées plusieurs guérites par où on pourrait voir ce qui se passe au dehors.

Il me faisait comprendre que notre âme, dont la substance est très profonde au dedans de nous, et le fond très caché, était comme cette chambre qui servait de retraite à Jésus-Christ, et que les facultés opérantes en nous, étaient comme des saillies et des guérites qui se poussent au dehors. De là j'apprenais encore une autre chose, qui est que l'âme en cet état, quand elle se veut recueillir, ne doit point faire d'efforts pour aller chercher Jésus-Christ ni dans le ciel, ni sur la terre. Il n'est point nécessaire qu'elle aille dans le sein de Dieu, ni dans les cœurs des justes de

ce monde, où il se rend si souvent sensible, pour exciter et réveiller l'amour divin dans les âmes qui l'y cherchent, et qui s'y unissent en esprit. Il suffit pour le trouver qu'elle le cherche en elle-même, et qu'elle le cherche comme un bien qu'elle possède, et non pas comme une chose qui serait éloignée. Car il faut savoir qu'il est en nous dans un fond inaccessible, d'où il sort pour se manifester et se faire sentir quand il lui plaît à l'âme.

Il faut donc que l'âme assurée de son bien, retienne en respect et en silence ses facultés, qui alors parleraient inutilement, et par leur indiscrétion obligeraient l'Époux à se taire. C'est la faute de la maîtresse de ne pas faire taire les enfants de la maison, aussi bien que les serviteurs qui font du bruit, pendant que l'Époux lui veut parler à l'oreille. Ce Dieu d'amour suréminent et de majesté sainte veut qu'on le révère en l'aimant, et qu'on l'adore en le possédant en soi. Pour ce sujet il appelle plutôt et plus souvent nos âmes ses tabernacles, et ses temples que ses couches d'amour, parce qu'il veut le respect, la retenue, la modestie, et le silence de ses amantes.

Je ne puis dire quelle liberté cette présence intime et délicate de Jésus-Christ, et cette manière d'agir avec lui, ne donne pas à l'âme. Car elle la rend indépendante et dégagée de toute créature et d'elle-même, n'ayant besoin que de Jésus tout seul. Bienheureuse l'âme qui est obligée de garder le silence auprès de Dieu, et qui n'a rien qu'à l'écouter, laissant au soin de l'Époux de l'animer par son esprit, et de l'exciter à lui parler et à l'aimer par les opérations de sa lumière et de son amour; et cela comme il lui plaît, et quand il lui plaît.

Je ne doute pas que comme l'on doit rendre compte de toutes les paroles extérieures, et même de la moindre des oiseuses, qu'il n'y ait de même un compte très exact pour les paroles inutiles de l'esprit; surtout, pour celles que l'on dit à Dieu quand on traite avec lui dans le sanctuaire de l'oraison. Mon Dieu, quelle modestie n'y est point requise! quelle retenue, et quel silence de toute parole humaine, qui n'est pas souvent sans amour-propre et sans recherche de soi-même! Qu'il faut être en dépendance absolue de l'esprit, quand on a l'honneur d'être appelé une fois à sa sainte société, et qu'il fait la grâce à l'âme de se manifester à elle! Je me manifesterai, dit-il, à celui qui m'aime, et je lui découvrirai par expérience ce que la foi lui tient caché. Je désire qu'il entre en possession des biens que je lui promets l'épousant dans ma foi. C'est alors que l'âme connaît avec quelle retenue il faut faire sa cour à son Seigneur, et quel doit être le respect qui doit accompagner l'amour de celle qui épouse son roi, etc.

LETTRE XCIII (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

Qu'il faut nous retirer en Jésus-Christ, pour faire avec lui notre résidence dans le sein de Dieu, où nous portent les rebuts des créatures et les croix.

[Probablement vers le mois de juin 1645.]

Monsieur,

Il faut avoir le cœur ouvert à Jésus-Christ sans s'ar-

(1) C'est la CXVIe des imprimées.
(2) Tout porte à croire que ce disciple était un des prêtres de M. Olier

rêter aux créatures, et à cet extérieur du monde. C'est un exercice qui est pénible à la chair, mais il faut se résoudre à lui faire souffrir cette peine. Il lui faut du bâton de la Croix pour la réduire; il faut lui faire violence pour l'empêcher de se complaire au monde, et pour faire que notre âme n'ait rien à goûter que Jésus. Aisément notre âme emporte notre esprit dans l'amusement; et ainsi il se trouve facilement surpris et desséché dans l'onction de la grâce.

Que notre esprit, notre âme, et notre cœur soient tout à Jésus, et que rien ne leur donne lieu de s'épancher hors de lui. Que la terre se ferme, que le soleil s'obscurcisse, que tout le monde nous persécute, pour nous retenir en Jésus. Tout est à lui en nous : tout doit vivre de lui : tout doit être recueilli en lui pour être participant de lui, et être ainsi très puissant en sa vertu, et en sa grâce. C'est le moyen d'agir ensuite sur les cœurs de nos frères avec toute vertu. La grâce répandue en nos sens, et la joie de la chair qui se dilate dans les objets sensibles, énerve souvent la vigueur de l'esprit, qui, pour être puissant, doit toujours être renfermé dans le sein et l'intérieur de Dieu en nous.

Jérémie rapporte que Dieu voulait qu'il fût comme une flèche aiguë, cachée dans son carquois, c'est-à-dire dans son sein qui est l'unique résidence des saints ministres de Jésus-Christ. Jésus-Christ tout le premier est demeuré en résidence perpétuelle dans le sein de Dieu son Père, vivant sur la terre toujours retiré dans son intérieur, afin d'être en exemple aux hommes. Il désirait que tout le siècle le rebutât (1), et que toute la

et que cette lettre fut écrite en 1645, à l'époque de la persécution contre l'œuvre de Saint-Sulpice. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 134.)

(1) Le désir infini qu'avait Notre-Seigneur de voir son Père connu et

créature lui fût contraire, pour apprendre à ses ministres à aimer cet état, qui conserve et fortifie l'esprit, et lui ôte tout moyen de s'épancher hors de soi-même. Il n'y a point d'autre principe ni d'autre fondement à jeter que la Croix, et il n'y a rien par quoi Jésus-Christ notre Tout nous veuille mieux instruire et nous attirer, que par ce saint et adorable moyen. C'est par là qu'il nous consommera, et qu'il nous fera tous un en lui pour l'éternité.

LETTRE XCIV (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES (2).

Que pour être fidèle à Dieu dans l'action, il faut y joindre l'oraison.

[Octobre 1645 (3).]

Ma chère fille,

Je ne puis, dans l'état où vous êtes, vous exhorter à autre chose qu'à vous tenir fort recueillie, afin que l'exercice extérieur où Notre-Seigneur permet que vous soyez employée, ne vous fasse point le tort que souffrent la plupart des âmes dans ces rencontres. C'est un conseil où j'ai été confirmé depuis fort peu de jours

glorifié en son Fils unique ne l'empêchait pas de désirer, comme homme, les opprobres et les rebuts du monde.

(1) C'est la CLV[e] des imprimées.

(2) La teneur de la lettre porte à croire qu'elle est adressée à une religieuse que ses fonctions tiraient un peu de la vie d'oraison.

(3) C'est l'époque où M. Olier lut les œuvres de saint Denis. Il en parle longuement dans ses Mémoires et dit entre autres choses que c'est le patron des contemplatifs. Il ajoute que pour entrer en la contemplation divine il fallait n'avoir vue quelconque ni souvenir des choses grossières et terrestres.

par la lecture du grand saint Denis, l'apôtre de notre France.

Soyez donc invariablement unie et arrêtée à votre Époux, afin qu'avec lui et en lui vous fassiez toutes choses. Autrement il se trouvera que vous ferez tout par vous-même, par votre effort, en votre vertu propre, c'est-à-dire, en un mot, que vous ne ferez rien qui vaille. C'est pourquoi, dans vos temps de loisir, recueillez-vous et faites oraison en votre chambre, quand ce ne serait qu'en adorant Dieu, ou bien en lui demandant force pour le servir, ou en vous donnant à lui pour être l'instrument de sa gloire, ou en désirant sacrifier tout ce qui est du vieil homme; ou bien en l'aimant, ou même en demandant pardon de vos péchés, et souhaitant votre totale conversion, et celle de toute la maison où vous êtes, et de tous les chrétiens; ou en faisant souvent des actes dont je vous ai souvent parlé. Car pourvu que votre âme regarde Dieu, et s'occupe en lui, et en votre Époux, cela suffit pour une bonne oraison. La plus simple est toujours la meilleure. Nous en parlerons un jour à loisir. Adieu.

LETTRE XCV (1).

A UN ÉVÊQUE (2).

Il lui parle d'un ecclésiastique qui par sa conduite se montrait indigne du sacerdoce.

[Vers 1645 (3).]

Monseigneur,

Depuis que j'ai reçu l'honneur de votre lettre, j'ai

(1) Sur l'autographe.

(2 et 3) Il est très probable que ce prélat était Pierre Fenoillet, qui occupa

pensé être utile de m'informer à fond des sentiments de Monseigneur d'Aleth sur le sujet de M. Roanel et de sa promotion au saint ordre de prêtrise. J'ai enfin appris qu'il ferait grande difficulté d'admettre des personnes scandaleuses à cette dignité et surtout celles où il y avait si peu de fond et de marques de pénitence. Ce qui a fait, Monseigneur, que j'ai cru ne devoir pas hasarder une demande à votre nom que je crusse ne devoir pas réussir et qu'il me fallait tenir dans les bornes de la prière auprès de Dieu pour lui, que j'ai vu et que je sais avoir si peu de déférence pour moi. Je ne peux pas me promettre aucune chose sur son esprit, si votre bonté ni votre justice n'ont rien pu dessus lui. Je lui mandai, la dernière fois qu'il a reçu de mes nouvelles, que je n'aurais jamais aucun commerce avec lui si je ne le savais pour vous, Monseigneur, dans les derniers respects et les dernières obéissances, ce qui l'a éloigné, comme je pense, de la confiance et du commerce que j'aurais pu espérer de sa part, ne m'ayant fait savoir ni de bouche ni par lettres, aucune de ses nouvelles du depuis ce temps-là.

C'est là, Monseigneur, les termes où j'en suis avec lui, qui me fait croire être bien inutile en toutes cho-

très dignement le siège épiscopal de Montpellier depuis 1608 jusqu'en 1652. M. de Roanel, en effet, était de ce diocèse et possédait mêmé l'archidiaconé de la cathédrale. Il avait passé un an au séminaire de Saint-Sulpice, probablement pour s'y préparer à la prêtrise, car il était diacre, mais il rentra dans son bénéfice, au mois de juillet 1644, sans avoir été ordonné. La lettre de M. Olier montre que la conduite qu'il tint d'abord à Montpellier fut loin d'être édifiante, mais on sait par Marie Rousseau que le serviteur de Dieu, dans le voyage qu'il fit en 1647, le vit, l'entretint et eut la consolation de le faire rentrer dans le devoir. Le chapitre de Montpellier le nomma plus tard à la prévôté de la cathédrale, dont il se démit en 1667. (*Gallia christiana,* t. VI, p. 870.)

— Cette date n'est qu'approximative.

ses sur son esprit, ne me croyant propre qu'à pleurer et gémir pour son état, le voyant si mal disposé vers Dieu et son Église et avoir si peu de déférence pour la personne du monde qu'il doit le plus chérir et honorer, qui est vous, Monseigneur, comme celui qui l'a comblé de tant de grâces et de témoignages d'amour et de bonté; ce qui m'a lié dès lors si fortement à votre personne et m'a fait être, toujours de plus en plus, Monseigneur, votre très humble, très obéissant et très obligé serviteur.

OLIER, curé de Saint-Sulpice.

LETTRE XCVI (1).

A SAINT VINCENT DE PAUL (2).

Il lui demande une religieuse pour la réforme d'une abbaye en Auvergne.

Vers 1645 (3).

Qui a Dieu a tout.

Monsieur,

Je suis sollicité de deux endroits pour vous écrire, l'une de la part de M. Landas, qui désire que je vous

(1) Sur l'autographe.

(2) On sait que saint Vincent de Paul, de 1643 à 1653, faisait partie du Conseil de conscience qu'Anne d'Autriche avait formé pour l'examen des affaires ecclésiastiques et particulièrement pour la nomination aux bénéfices.

(3) Cette date n'est qu'approximative. Il y a lieu de croire néanmoins que la demande faite à saint Vincent de Paul n'est pas postérieure à 1646, car le diocèse de Clermont ne reçut, durant les dix ans que saint Vincent de Paul fut au Conseil de conscience et M. Olier à la cure de Saint-Sulpice, que trois nouvelles abbesses, l'une à Sainte-Claire de Clermont, en 1644, l'autre à l'Éclache, dans la même ville, en 1646, et la troisième, à Sainte-Claire d'Aigueperse, aussi en 1646. (*Gallia christiana*, t. II, p. 408, 418, 420.)

témoigne de la religion de Monsieur son père et sa mère, ce que je fais de tout mon cœur, comme ayant connu leur piété particulière (1). Et de l'autre part je suis prié par une demoiselle de Madame la princesse (2) de vous demander une religieuse pour la réforme d'une abbaye dont Monseigneur de Clermont (3) vous écrit et à moi, pour vous en supplier. Ce que je fais dedans l'esprit de procurer le bien de la gloire de Dieu partout où il peut être et particulièrement en nos cantons d'Auvergne si délaissés.

Je suis de toute ma volonté, en Notre-Seigneur, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER, curé de Saint-Sulpice.

Monsieur, j'aurai le bien de vous envoyer ce livre qu'il vous plut me demander dernièrement : on me l'a promis pour le premier jour.

LETTRE XCVII (4).

A UN DE SES PREMIERS DISCIPLES.

Il l'exhorte à mettre en Dieu toute sa confiance et à ne rien craindre malgré les persécutions du monde.

[Très probablement en 1645 (5).]

Mon cher Monsieur, ne nous appuyons qu'en Dieu

(1) Cette attestation était sans doute relative à des paroissiens de Saint-Sulpice et devait permettre à M. Landas d'obtenir une place à Saint-Lazare ou ailleurs.
(2) La princesse de Condé, Charlotte-Marguerite de Montmorency.
(3) Joachim d'Estaing, qui fut évêque de Clermont de 1614 à 1650.
(4) Tirée de *l'Esprit de M. Olier,* où MM. de Bretonvilliers et Tronson l'ont citée comme preuve de sa confiance en Dieu. (T. I, p. 52.)
(5) C'est durant cette année que l'œuvre de Saint-Sulpice fut particulièrement attaquée et persécutée. (*Vie de M. Olier,* t. II, p. 135 et suiv.)

et ne nous confions qu'en lui seul pour l'œuvre qu'il lui a plu nous faire l'honneur de nous commettre. Ne regardons jamais que lui en toutes choses. Il nous fera la grâce de nous conduire lui-même au milieu des tempêtes et des contradictions; et elles ne serviront qu'à faire éclater avec plus de lustre son amour, sa sagesse et sa puissance. Ces aimables perfections ne paraissent jamais davantage que lorsque, malgré les envies de l'enfer et les persécutions des hommes, il fait réussir l'œuvre qu'il a commencée et qu'il le conduit à sa perfection.

Il lui faut tout laisser et cependant demeurer en paix dans l'attente de son secours. Quand tout le monde serait soulevé contre nous il ne faudrait jamais désister de faire ce que nous croyons que Dieu désire, puisque nous sommes assurés qu'il peut dissiper tous les nuages en un moment et faire de nos plus grands persécuteurs, nos meilleurs et plus fidèles amis.

LETTRE XCVIII (1).

A M. DE BRETONVILLIERS (2).

Il lui parle des études qu'il doit faire en vue de la licence (3).

[1645 ou 1646.]

Mon cher enfant,

En attendant qu'il plaise à Dieu de disposer de vous,

(1) Sur l'autographe.

(2 et 3) Alexandre Le Ragois de Bretonvilliers, fils d'un secrétaire du Conseil, naquit à Paris en 1620 et entra au séminaire de Saint-Sulpice le 19 juin 1643. Il mérita, par ses vertus et surtout par sa dévotion envers la reine du Ciel, d'être l'objet spécial de l'affection de M. Olier, qui l'appelait ordinairement son cher enfant et qui s'appliqua avec d'autant plus de soin à le former, que Dieu lui avait fait connaître qu'il serait un jour son suc-

comme nous l'avons projeté et que nous vous l'avons fait savoir, j'ai eu la pensée de vous avertir que la pensée de nos frères et la nôtre est de vous faire poursuivre votre licence en Sorbonne, et pour cela qu'il est bon que vous preniez le temps libre que Notre-Seigneur vous donnera, pour étudier ces matières et vous préparer de loin à ce travail pour diminuer la violence des exercices, qui autrement pourraient intéresser votre santé.

BILLET ADRESSÉ AU MÊME.

Monsieur Bretonvilliers ira, si le loisir lui permet, à Notre-Dame de Dombes, où il fera son oraison et récitera le saint office, prenant bien garde de faire attendre la communauté. Après, il viendra dîner sans se mettre en peine où je suis, et après dîner il ira entendre vêpres et le sermon, en quelque religion, qui se diront à trois heures; ensuite il ira recevoir la bénédiction de Notre-Seigneur, sans se forcer et violenter l'esprit.

Adieu, mon très cher en Notre-Seigneur.

OLIER.

cesseur. M. de Bretonvilliers, en effet, prit possession de la cure le 29 juin 1652, et quelques jours après la mort de M. Olier, il fut nommé supérieur du séminaire et de la Compagnie de Saint-Sulpice. Il mourut le 13 juin 1676. (*Rem. hist.*, t. I, p. 181.)

— Il ne paraît pas que ce projet se soit réalisé : il est vrai que M. Alexandre de Bretonvilliers est qualifié *docteur de Sorbonne* dans un *Traité des familles de Paris* conservé à la bibliothèque de l'Arsenal (t. II, p. 805.) Mais nulle part ailleurs on ne lui donne ce titre, et M. Baudrand, qui a écrit sa Vie, ne fait nulle mention de ses études en Sorbonne; il dit au contraire que M. Olier l'employa de bonne heure dans le ministère paroissial. Il est vraisemblable que sa santé, qui était fort délicate en ces commencements, s'opposa à ce qu'il poursuivît les exercices pénibles qui conduisaient à la licence. Il fut ordonné prêtre en 1646.

LETTRE XCIX (1).

A UNE PERSONNE PIEUSE QU'IL DIRIGEAIT (2).

Il l'exhorte à oublier ses propres intérêts pour ne penser qu'à Dieu, et pour l'encourager en cet exercice il lui découvre à quel point il est lui-même séparé de toute vue particulière et perdu dans les intentions de Notre-Seigneur.

[Vers le 9 février 1646 (3).]

Ma très honorée fille,

Depuis que j'ai reçu la dernière de vos lettres, Notre-Seigneur m'a fait la grâce de me tenir dans une infirmité qui m'a ôté la liberté d'écrire et de lire. Mais comme elle se passe et diminue, je suis bien aise d'employer la première facilité qu'il me donne, pour vous dire un mot touchant votre intérieur, que je désire aller toujours croissant en la vertu et en la grâce de Jésus et de Marie, et participer de plus en plus à leur sainte fidélité.

(1) C'est la CXXIXe des imprimées.

(2) L'éditeur de 1672 nous apprend, par le titre qu'il a mis à cette lettre, qu'elle était adressée à une personne trop préoccupée d'elle-même. C'était peut-être Mme Tronson, à qui M. Olier fait quelquefois ce reproche, comme on le verra plus loin. On pourrait cependant soupçonner, en voyant la parfaite pureté enseignée et recommandée dans toute cette lettre, qu'elle était pour une âme encore plus élevée en grâce que Mme Tronson; elle conviendrait bien à la mère de Bressand.

(3) On lit dans les Mémoires de M. Olier, sous la date du 9 février 1646: « Il plaisait à Dieu de me faire connaître qu'il voulait que j'offrisse le divin sacrifice en la plénitude de ses intentions, perdant mon âme en lui, sans connaissance, pour entrer en la plénitude de ses intentions : ce que faisant avant de commencer le saint sacrifice, je voyais Dieu embrassant son Fils pour la paix universelle de l'Église. » En rapprochant ce passage du troisième alinéa de la lettre, on est bien autorisé à penser qu'ils ont été écrits vers le même temps.

Depuis quelque temps je suis si fort convaincu du parfait abandon, et du total oubli qu'un chacun doit avoir de soi-même en la présence de Dieu, et devant ce grand Tout et cette immense Majesté, que je ne puis que je ne vous fasse part du désir que j'ai de vous y voir entièrement établie.

La miséricorde de Dieu sur cette pauvre créature qui vous écrit est telle, que depuis quelque temps je ne puis voir autre chose que Dieu; et en Dieu je ne vois que le désir qu'il a que je vive seulement à lui, dans le souhait unique qu'il soit glorifié parfaitement en soi, et qu'il règne pleinement sur l'Église. Il ne veut pas même souvent souffrir en moi le moindre retour sur ce qui me regarde dans les sacrifices que j'ai l'honneur de lui offrir au saint autel. Ce grand Tout me paraît toujours jaloux que je les lui présente dans l'étendue des intentions immenses et infinies qu'il a eues de toute éternité sur le sacrifice de son Fils, entrant et passant par là dans ses intérêts seuls, n'étant plus rien en moi et ne vivant plus qu'à lui seul, et pour lui seul. Il ne veut point souffrir que j'aie la moindre idée de soin et de vue pour moi, ne voulant pas que je sois rien en aucune chose, et encore moins en celles qui le regardent, comme sont celles du divin sacrifice de son Fils. Il paraît tout zèle pour la destruction des hérésies, des schismes, des erreurs, des crimes et des péchés dans son Église, lesquels l'empêchent de régner et de vivre en elle sur la terre, comme il fait dans le ciel. Il me semble qu'il veut si fort qu'on entre et qu'on se perde là-dedans, pour ne vivre et ne prier que pour cela, que je ne puis faire autre chose.

Quand ce glorieux Tout veut que l'on passe ainsi dans les vues générales de tous ses intérêts, et de toute l'é-

tendue de ses desseins, il me semble que c'est une miséricorde admirable. Car par là on est tout tiré hors de soi, pour entrer en son principe, et en son Tout. Alors on n'est point sujet à rétrécir les desseins de Dieu sur les choses saintes, ni à les détourner de leur fin, qui est la gloire de Dieu, que bien souvent nous rétrécissons en retournant sur nous-mêmes et sur nos intérêts, qui nous paraissent d'ailleurs fort légitimes. Nous sommes même dans une sûreté d'autant plus grande en cet état, que Dieu supplée par lui-même à nos besoins, prenant toujours nos intérêts, quand nous prenons les siens.

Quel monstre que l'amour de soi-même, qui veut se voir en tout, et qui ne peut souffrir qu'avec grande peine les exercices et les conduites du pur amour qui tend toujours à Dieu, et nous dérobe à nous-mêmes, pour nous porter, nous perdre et nous abîmer en ce divin Tout? Ayons toujours beaucoup d'estime, et une grande reconnaissance pour ses grâces, qui nous portent à la privation et à l'oubli de nous-mêmes, et qui suspendent ainsi tout aliment à l'amour-propre. Ce malheureux amour qui se veut voir en tout, fait qu'on est bien aise de le sentir proche de soi et de se tenir auprès de lui, comme auprès de son centre, pour se reposer et s'y décharger. C'est pourquoi quand on a fait quelque acte du pur amour, il ne faut pas s'amuser à réfléchir sur ce qu'on a fait, mais retirant l'âme de cette pensée, il faut la tenir élevée en Dieu, se reposant sur lui-même, selon le désir du Prophète qui disait : *Qui me donnera des ailes de colombe; et je volerai, et me reposerai?*

Dieu est le supplément de tout, et il fait trouver en son pur amour, et dans ses regards amoureux et reli-

gieux, tout ce qui semblerait utile en se regardant soi-même fixement et volontairement. O le saint et parfait miroir que Dieu, quand il est contemplé avec crainte, avec amour, et avec respect! C'est un miroir qui ne flatte point, qui ne trompe jamais, et qui découvre toute vérité, mais qui la découvre plus saintement, plus clairement, plus fortement, et plus utilement, que si nous nous voulions attacher à notre propre contemplation. Car cela ne se ferait pas sans quitter la vue de Dieu pour nous satisfaire nous-mêmes; au lieu que la contemplation de Dieu se fait sans danger d'amusement et de propre recherche.

Ainsi je vous conseille de ne point faire tant de réflexion sur vous. Car quoique ce soit par le prétexte de vous purifier, et de vous sanctifier que vous vous regardiez, ce n'est pas néanmoins sans soulagement et sans satisfaction de vous-même en vous. Il faut être tout à notre Tout, qui est la source de toute sainteté et de toute lumière, pour être pleinement sanctifié en lui. Et depuis qu'une fois l'auteur de miséricorde fait la grâce à l'âme de lui vouloir être toutes choses, il faut qu'elle soit un autre lui-même, et qu'elle entre en son amour, en sa lumière, et en sa propre puissance, afin qu'il lui soit lui-même tout bien et toute perfection, etc.

LETTRE C (1).

A M. PLANAT, OFFICIAL, A PAMIERS (2).

Il l'encourage à continuer le travail qu'il fait auprès de l'évêque de Pamiers, s'il le peut sans compromettre sa santé et la tranquillité de son esprit.

[19 mai 1646 (3).]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Ayant appris vos indispositions et les peines continuelles de votre esprit, au rapport du bon père de Sainte-Geneviève, nous crûmes ensemble qu'il serait bon que vous vinssiez ici passer quelque temps, pour vous donner un peu de repos devant que de vous en aller travailler ailleurs. J'ai cru que vous seriez bien aise de vous revoir avec vos frères, et que vous auriez consolation de vous embrasser en Notre-Seigneur, pour vous renouveler en son amour et en leur société.

Si néanmoins, comme j'apprends par la vôtre, la paix et le repos d'esprit vous ont été rendus avec la bénédiction du travail dont Dieu vous a accompagné ce saint carême, à la bonne heure. Jouissez-en et conservez le bien que vous avez auprès M[gr] de Pamiers, qui est sa sainte conversation et son exemple divin et vertueux que vous ne trouverez que difficile-

(1) Sur l'autographe.

(2) Jacques Planat, déjà mentionné plus haut, fut un des prêtres de Saint-Sulpice que M. Olier accorda, en 1645, à M[gr] de Caulet, nommé à l'évêché de Pamiers, et qui l'aidèrent dans les premières années de son épiscopat.

(3) En 1646, qui paraît être l'année où cette lettre fut écrite, la Pentecôte tombait le 19 mai.

ment ailleurs (1). Aidez à ce rare prélat si délaissé et qui mérite tant le secours des sujets purs et désintéressés, comme je sais que vous marchez en vérité et en sincérité d'esprit pour Dieu.

Je suis, en attendant de vos chères nouvelles, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

A Saint-Sulpice, ce saint jour de Pentecôte.

LETTRE CI (2).

A UN PRÉLAT QUI LUI A DEMANDÉ DES SUJETS (3).

Il s'excuse de ne pas lui en envoyer, n'en ayant pas de disponibles dans le moment.

[29 juillet 1646.]

Monseigneur,

Vous faites trop d'honneur à notre petite maison de

(1) L'évêque de Pamiers, François-Étienne de Caulet, qui devint plus tard l'un des évêques les plus favorables aux jansénistes, méritait en 1646, et aurait mérité encore plusieurs années après, l'éloge qu'en faisait M. Olier. Saint Vincent de Paul, qui l'avait beaucoup connu, écrivait en 1655 au gouverneur du comté de Foix : « Je vous supplie très humblement, Monsieur, d'avoir agréable la très humble prière que je vous fais de considérer Mgr l'évêque de Pamiers comme l'un des plus zélés évêques pour la gloire de Dieu, que je connaisse dans le royaume. » (*Lettres de saint Vincent de Paul,* t. II, p. 3.)

(2) Sur l'autographe.

(3) On ignore le nom de cet évêque, qui, désirant des ecclésiastiques pour son diocèse, s'adressait en même temps à saint Vincent de Paul et à M. Olier. C'était peut-être Mgr Plantavit de la Pause, évêque de Lodève ; car, le premier en province, il reçut des sujets de Saint-Sulpice. Il est vrai que la note marginale de la lettre semblerait indiquer que c'est à saint Vincent de Paul que la fondation fut confiée ; mais comme on ne voit pas que la Mission ait fait aucun nouvel établissement de séminaire en 1646, ni même les deux ou trois années suivantes, on peut dire par manière de conjecture que c'était peut-être de l'évêque de Lodève que venait la demande.

la juger capable de servir votre clergé. Cela nous oblige dorénavant à nous préparer à cette grâce et à se mettre en état de vous obéir. Nous n'avons jamais osé penser à cet emploi, pendant la bénédiction que Dieu donne à M. Vincent, pour lequel je n'ai point reçu la lettre dont il vous plaît me parler dans la vôtre, que j'eusse fait tenir dans le silence et le respect qui est dû à une charité comme la vôtre, Monseigneur, à laquelle je ne puis répondre que par des protestations d'obéissance et de services perpétuels.

Vous aurez, Monseigneur, tendresse et compassion pour une maison naissante, qui ne se défend de vous obéir et s'abandonner à vos désirs, que par les extrêmes besoins du lieu où elle est établie, qui se voit quasi étouffée en sa naissance par l'accablement des services qu'elle lui doit à tous moments. Vous dire le faubourg Saint-Germain, Monseigneur, c'est vous dire tout d'un coup tous les monstres des vices à dévorer tout à la fois. Quand il aura plu à Notre-Seigneur nous fortifier, vous userez de nous comme de ce qui est vôtre, et en particulier de celui qui s'estime trop heureux d'être dans votre esprit, et qui vous demande la permission de se dire,

Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Olier,

curé de Saint-Sulpice.

A Paris, ce 29 juillet 1646.

On lit à la marge :

Monseigneur, la providence de Dieu qui a rendu la vôtre par ses voies secrètes à M. Vincent et qui lui

adresse cette grâce, nous apprend par cette conduite à lui déférer cet honneur et nous préparer une autre fois à cette grâce.

LETTRE CII (1).

A UN ECCLÉSIASTIQUE DE LA CONNAISSANCE DU P. YVAN (2).

Il accepte avec reconnaissance le secours que ce prêtre veut lui donner avec un de ses confrères pour le service de la paroisse de Saint-Sulpice.

[Probablement en 1646.]

Qui a Jésus a tout. — La paix de Dieu.

Monsieur,

Ayant appris du père Yvan le désir que vous avez de travailler dans la vigne de Dieu, cela m'a fait souhaiter votre compagnie, étant appelé dans une moisson où je ne puis fournir moi seul, ni plusieurs autres avec moi qui soupirent après des ouvriers fervents tels que

(1) Sur l'autographe.

(2) Antoine Yvan, instituteur des religieuses de Notre-Dame de Miséricorde, à Aix en Provence, étant venu à Paris en 1644, s'attacha à M. Olier, et travailla avec beaucoup de zèle parmi les ecclésiastiques de la paroisse de Saint-Sulpice. Il est très probable que les deux prêtres dont il fit connaître le désir à son saint ami, étaient deux chanoines du chapitre collégial de l'Isle-sur-Sorgues, dans le diocèse de Cavaillon, MM. Joseph Casal et Esprit Macassole. Il est certain du moins que ces deux ecclésiastiques, très connus du P. Yvan, entrèrent au séminaire de Saint-Sulpice le 12 décembre 1646. Peut-être se déterminèrent-ils à cette démarche, qui les obligeait de quitter momentanément leurs fonctions, par suite de l'accident arrivé vers cette époque à la voûte de leur église dont une partie s'écroula subitement. L'auteur de la *Monographie de l'église paroissiale de l'Isle-sur-Sorgues,* qui relate ce fait, ajoute que le pieux chanoine Esprit Macassole, qui priait seul dans l'église, au moment où tombait cette masse de pierres, ne fut sauvé que par miracle, en se réfugiant dans le sanctuaire (p. XXI).

le père Yvan m'a témoigné que vous étiez : si bien, Monsieur, qu'après avoir remercié Notre-Seigneur du secours qu'il m'offrait en vos personnes par le moyen de ce bon Père, je ne puis que je ne vous témoigne combien vous serez les bienvenus en notre église, pour y servir Notre-Seigneur et y instruire les peuples les plus nécessiteux qui soient peut-être en ces contrées. Je vous attends avec joie et soupire après votre venue pour y glorifier Dieu et servir le prochain en votre compagnie.

LETTRE CIII (1).

A M. DE BRETONVILLIERS.

Il le charge de quelques commissions et lui exprime le désir de servir Dieu mieux que jamais.

[Probablement en octobre 1646 (2).]

Monsieur,

Je vous adresse encore ce billet pour donner à ma

(1) Sur l'autographe.

(2) La raison qui fait incliner à placer cette lettre en 1646 et non plus tard, c'est que dès le mois d'octobre de cette année M. Olier cessa d'être en rapport avec le P. Bataille, ainsi qu'on le lit dans les Mémoires du serviteur de Dieu. Ce religieux, devenu bien différent de ce qu'il avait été d'abord, s'était retiré de la réforme de Saint-Maur et avait quitté l'abbaye de Saint-Germain. Marie Rousseau ne le voyait plus. D'autre part, cette lettre semble supposer que M. de Bretonvilliers était à la communauté de la paroisse, ce qui ne put guère avoir lieu avant 1646, qui fut l'année où il reçut la prêtrise. Or en 1646 M. Olier passa au moins une partie du mois d'octobre hors de Paris, dans quelque lieu solitaire où il vécut très recueilli, habituellement occupé de Dieu et des besoins spirituels de ses paroissiens. Un jour qu'il eut la pensée d'aller à Paris pour rendre un service assez léger à une personne de sa paroisse, Notre-Seigneur le retint, lui faisant entendre qu'il l'aimait mieux en cette solitude, priant pour le service des âmes ; que d'autres suppléaient à ce qu'il ne faisait pas extérieurement. Octobre 1646 convient donc assez bien pour la date de cette lettre.

mère, en attendant que je vous aille voir et elle aussi. Dieu est bon partout et partout il est adorable. C'est pourquoi il le faut aimer, adorer et servir, ce que je tâche de faire en ce pays, pour me préparer à le faire mieux que jamais par delà, en son esprit dans lequel je suis tout vôtre.

Priez pour la paroisse en mon absence et la recommandez à tous, entre autres à la bonne mère (Marie Rousseau) et Mme Remi (1). Mon frère viendra bientôt, vous le secourrez s'il vous plaît (2).

Monsieur, depuis celle-ci écrite il est survenu des choses qui m'ont obligé d'écrire au P. Bataille et à Mme Rousseau à laquelle vous donnerez le paquet pour les deux. Je fais mes recommandations à nos Messieurs par M. Andrés (3); vous les ferez à M. Joly (4) de ma part en particulier, et à M. Picoté (5).

(1) Mme Remi était la compagne de Marie Rousseau.

(2) Nicolas-Édouard Olier, seigneur de Fontenelle, et grand audiencier de France, habitait la paroisse de Saint-Sulpice où il mourut, rue Férou, le 27 novembre 1669.

(3) M. Andrés était sans doute un des prêtres de la communauté. Marie Rousseau désigne sous le nom de *M. André* le prêtre qui, en 1645, trahit M. Olier et le livra à ses persécuteurs. Elle ajoute, il est vrai, qu'il demanda grâce et obtint son pardon; mais cela n'autorise pas à penser qu'il s'agit de lui en cette lettre.

(4) M. Claude Joly, prêtre du diocèse de Verdun, entra à Saint-Sulpice le 8 juillet 1643, et travailla longtemps à la paroisse avec zèle et succès. En 1651 il devint trésorier de la cathédrale de Beauvais, puis curé de Saint-Nicolas des Champs, à Paris, enfin évêque de Saint-Pol de Léon d'où il fut transféré sur le siège d'Agen en 1664. Il mourut le 21 octobre 1678.

(5) M. Picoté était alors supérieur de la communauté des prêtres de la paroisse de Saint-Sulpice.

LETTRE CIV (1).

A UNE DE SES PAROISSIENNES.

Il la reprend de l'attache qu'elle avait à communier à la messe de son directeur.

[Vers le 26 octobre 1646 (2).]

Madame,

Je ne crois point que vous deviez vous arrêter comme vous faites, à vouloir toujours entendre la messe de votre confesseur, et à ne communier que de sa main. C'est une attache qui ôtera beaucoup à votre âme, et qui diminuera de l'opération de Dieu, et de sa complaisance en vous ; car il est impossible que cela ne vous expose, aussi bien que votre Directeur, s'il est également porté d'affection pour vous, à avoir quelque inclination, complaisance et satisfaction intérieure, qui ira à vous reposer, à vous appuyer, à vous complaire en quelque chose de créé, et non pas en Dieu seul, et en sa divine essence et pureté, où il veut pourtant que votre âme tende purement.

Tout objet qui nous tente de détourner de Dieu nos yeux et nos regards intérieurs pour les porter sur quelque autre chose, est une distraction qui lui est odieuse : surtout quand c'est dans des choses saintes, comme dans le sacrifice et la prière. Il faudrait aller au bout du monde, s'il se pouvait, pour se mettre en

(1) C'est la CIX[e] parmi les imprimées.

(2) Les Mémoires de M. Olier, sous la date du 26 octobre 1646, contiennent la substance de cette lettre et donnent au moins sa date approximative. En ce temps-là, on vient de le voir, M. Olier n'était pas à Paris, mais à la campagne où, tout en rétablissant sa santé épuisée, il ne cessait de prier pour sa paroisse.

état d'être appliqué à Dieu tout seul, et d'être séparé de tout ce qui pourrait en distraire, et en désappliquer un seul moment. Oui, une désapplication et un détour de Dieu nous devrait être une chose de si grande affliction, et d'une peine si sensible, qu'il faudrait fuir tout ce qui le peut causer ; et au contraire chercher par tous les moyens possibles, tout ce qui peut nous mettre en pleine liberté, pour être en application libre et entière envers ce divin objet, qui fait lui seul tout notre bonheur.

Vous y penserez sérieusement devant Notre-Seigneur, afin de ne plus marcher dans ces voies qui éloignent les âmes de la pureté de Dieu. Vous savez qu'il veut des âmes qui soient en nudité parfaite. Que votre cœur soit donc vide de tout, et mort à toutes choses. Je ne réponds qu'au premier article de votre lettre, remettant le reste à notre première entrevue, où nous pourrons vous donner un ample éclaircissement sur tout ce que vous désirez.

LETTRE CV (1).

A MADAME VEUVE TRONSON, A PARIS (2).

Il l'invite à se retirer en Dieu dans le temps des tentations et l'encourage à se laisser purifier par la tribulation afin que Dieu puisse prendre en elle ses complaisances.

[2 novembre 1646.]

Madame,

Je prie Notre-Seigneur d'être le maître en vous. Si la divine Providence vous permettait de venir demain,

(1) Sur l'autographe.
(2) On trouvera dans la *Vie de M. Olier* de longs détails sur cette ver-

j'aurais le loisir de vous parler dessus le sujet de vos peines, et soulager en Notre-Seigneur votre esprit accablé et molesté par le démon qui n'agit qu'au dehors, n'ayant pas eu de Dieu autre puissance, et que vous devez ainsi mépriser par adhérence à l'esprit intérieur de Jésus-Christ, auquel vous pourrez être liée avec fruit et substance divine, nourrissant votre fond et croissant en vertu, sans être pour cela soulagée des dehors de la chair assiégés et attaqués par le malin. Il faut être dans ce donjon et ce saint tabernacle, cachée dedans Dieu même; il faut être en esprit établie en son essence intime et se laisser déchirer au dehors par les ennemis de Dieu. J'attends de le voir maître dans la ville; il n'y a rien qu'il ne faille porter pour cela; et seulement il se faut abandonner à perdre tout honneur, tout esprit, toute santé et toute vie plutôt que d'être infidèle à Dieu et perdre le trésor qu'il vous donne d'être à lui et en lui. Il faut être purifiée par la propre main de Dieu, qui

tueuse veuve, qui prit part à un grand nombre de bonnes œuvres accomplies de son temps dans la paroisse de Saint-Sulpice. Elle avait été dirigée d'abord par le P. de Condren, qui l'honorait d'une particulière confiance. Après la mort de ce saint prêtre elle se mit sous la direction de M. Olier, qui ne négligea rien pour la fortifier et la consoler dans les peines intérieures par lesquelles il plaisait à Dieu de la purifier. Pour qu'on ne soit pas surpris de quelques expressions renfermées dans cette lettre, il a paru utile de citer un passage des Mémoires de M. Olier où, sans la nommer, il parle de cette dame. « La bonté de Notre-Seigneur, écrivait-il le 4 septembre 1646, me donnait une comparaison sur cette âme qui était appelée à une grande perfection malgré ses défauts, qu'il en était d'elle comme d'une figure de bronze que l'on jette en un moule parfait, d'où étant retirée, elle est couverte de beaucoup de choses grossières, rudes, impures, imparfaites et très désagréables auxquelles il faut apporter le ciseau, et, après beaucoup de coups très fâcheux et pénibles, il fallait encore y apporter le soin de la polir et finir en ses derniers traits et délinéaments. » On verra plus loin à quelle perfection s'éleva en effet cette pieuse veuve qui donna deux de ses fils à Saint-Sulpice, dont l'un surtout rendit les plus grands services à cette Compagnie.

en peu fait beaucoup, à cause que le temps de votre vie purgative s'est passé en négligence, en tendresse sur vous-même, en vanité et superbe d'esprit; et au lieu de travailler à vous détruire et anéantir, vous ne travailliez qu'à vous établir, vous faire honorer et estimer par tous les vôtres. Il faut maintenant que vous portiez tous ces revers et que tous les sujets de vos superbes se changent en humiliation et que là où vous étiez applaudie, que là vous soyez méprisée, et que tous vos enfants qui étaient les sujets de votre honneur soient ceux de votre confusion (1).

Madame, ne vous étonnez pas; les voies de Dieu et de son Fils sont rudes; les voies du Fils vont à crucifier et punir toutes choses; les voies du Père vont à sacrifier toute l'impureté à sa divine sainteté, et ainsi ne pouvant rien porter que lui-même, il détruit, il arrache et il ruine de fond en comble la créature impure pour s'établir en elle; et pour cela il a envoyé son Fils, qui a porté sur lui l'image de sa conduite dans son extérieur, pour marquer la ruine et la destruction intérieure et véritable que doit porter la chair en elle-même.

Adorez Jésus-Christ crucifié, adorez les voies du Père dessus lui et dites souvent : Si cela s'opère sur le bois vert, que sera-ce dessus le bois sec? Si le fils, qui n'est qu'image du péché, a porté cet état, que dois-je souffrir

(1) Les quelques détails que l'on connaît sur les fils de Mme Tronson n'éclaircissent pas entièrement ce passage. Charles, l'aîné, fut pourvu d'un état et office de conseiller au Parlement le 19 août 1644. Guillaume, le second, avait été quelque temps secrétaire du cabinet de Sa Majesté, place honorable que son père occupa longtemps, mais que, par suite de circonstances que l'on ignore et qui peut-être expliqueraient ce que dit ici M. Olier, le fils ne posséda qu'assez peu de temps. Plus tard, étant l'un des quatre marguilliers en charge de la paroisse de Saint-Sulpice, on le voit qualifié conseiller du Roi en ses conseils et naguère secrétaire du cabinet de Sa Majesté. (*Rem. hist.*, t. II, p. 35, acte du 14 mai 1661.)

en moi qui suis le péché véritable en tout moi-même? Abandonnez-vous à Dieu pour porter autant qu'il voudra cette peine qui, sans doute, humilie beaucoup, ennuie, désole, inquiète, abat et affaiblit toute la créature, mais elle est la préparation à la pureté de Dieu qui vous donne de temps en temps du relâche et vous soutient au fond, jusqu'à ce que le temps soit venu de votre pureté, qui petit à petit vous donnera la liberté des enfants de Dieu au nombre desquels je vous estime, ayant sur vous les véritables marques de son amour.

Je suis en lui, Madame, votre très humble et très obligé en Notre-Seigneur.

OLIER, curé de Saint-Sulpice.

A Saint-Sulpice, ce 2 de novembre 1646.

LETTRE CVI (1).

A LA PRINCESSE DOUAIRIÈRE DE CONDÉ (2).

Il lui envoie une ample instruction sur l'usage qu'elle doit faire de la grandeur et la manière dont elle doit vivre dans sa condition.

[Premiers mois de 1647 (3).]

Madame,

Rien n'a de vie soit dans le monde de la nature, ou celui de la grâce, qui est la sainte Église, sans le fonds

(1) Sur une très ancienne copie dont la CC[e] des imprimées reproduisait seulement une partie et encore décolorée par le retranchement des traits plus personnels qui s'y rencontraient.

(2 et 3) Charlotte-Marguerite de Montmorency, sœur de l'infortuné duc de ce nom qui fut décapité à Toulouse en 1632, naquit en 1593 et fut mariée, le 3 mars 1609, à Henri de Bourbon, prince de Condé. Elle se montra constamment l'une des paroissiennes de Saint-Sulpice les plus assidues à toutes les pratiques de la religion et les plus dévouées à M. Olier, dont elle

de l'esprit. Et d'autant plus que les choses sont élevées en l'un et l'autre monde, autant plus leur vie est parfaite et leur esprit est éminent. De là vient, Madame, que votre obligation est plus grande de vous instruire de la pureté de vos voies et de la sainteté de votre esprit, lequel est d'autant moins connu qu'il se trouve peu de personnes de notre état qui travaillent à en donner la lumière, et moins encore, dans le vôtre, qui étudient leur vocation en Dieu et qui pensent à entrer dans l'esprit et la grâce de cette condition.

Je ne puis pas, Madame, vous celer ce que j'en vois, ni vous cacher les dispositions intérieures et la conduite de sainteté que Dieu demande de votre âme. Car, outre mes obligations générales, vous étant donné de Dieu en la manière que je suis, je dois vous en montrer les ouvertures et vous exposer les moyens faciles pour y entrer.

Il y a bien longtemps que Dieu vous a préparée à ce qu'il vous demande maintenant; et plus j'étudie ses voies sur vous, plus j'aperçois de grâces singulières qui marquent le dessein de vous sanctifier.

prit la défense en toute occasion. Celui-ci, de son côté, ne négligea rien pour la faire avancer dans les vertus et la rendre digne, par sa piété, du haut rang qu'elle occupait à la cour et dans le monde. Le prince de Condé étant mort, le 26 décembre 1646, il s'empressa de répondre au désir qu'elle lui exprima d'avoir quelques pratiques chrétiennes et intérieures pour sanctifier désormais plus parfaitement toutes ses actions. A cet effet il fit pour elle seule, et avec de très minutieux détails, ce qu'il devait faire un peu plus tard, pour tout son troupeau, en publiant la *Journée chrétienne.* Non content de lui tracer les règles qu'elle devait suivre pour vivre en princesse chrétienne, il lui indique des vues et des intentions très élevées dont elle pourrait s'occuper.

— Cette date approximative est donnée par la lettre elle-même, où l'on voit que la princesse se disposait à reparaître dans le monde, après en avoir été séparée quelque temps par son grand deuil de quarante jours et par une petite maladie qu'elle avait faite.

C'est pour cela, Madame, qu'il a pris tant de soin de mettre en vous, pour le fondement de son œuvre, des qualités si sortables à votre condition, joignant aussi les dispositions intérieures en votre âme si propres à la vertu et à la grâce ; par-dessus cela, les protections extraordinaires dont il a conservé votre personne à la face de tout le monde, faisant voir sensiblement par ces marques qu'il vous désire comme un flambeau de piété dans votre condition, et montrer en votre personne quelle est la vocation et l'esprit d'une princesse chrétienne (1).

C'est même dans cette vue que cette bonté divine et sagesse admirable, qui conduit son ouvrage avec tant de douceur et de suavité, vous avait autrefois appelée pour voir dans un pays étranger le modèle de la sainteté qu'il désirait montrer par vous en ce royaume. Dans cette retraite il vous faisait étudier une leçon admirable dans la conduite d'une femme sanctifiant la qualité d'archiduchesse, qu'il fait revivre en votre personne, dans le dessein de sanctifier la grandeur de princesse qu'il a mise dedans vous. C'est de quoi vous doit avertir celui qui est en Jésus-Christ

Votre...

(1) Ce passage et le suivant sont une allusion à l'exil auquel se condamna volontairement la princesse, pour échapper aux poursuites de Henri IV. L'archiduchesse des Pays-Bas, Isabelle-Claire-Eugénie, infante d'Espagne, la reçut à Bruxelles et lui donna les plus beaux exemples de vertu. (*Vie de M. Olier,* t. II, p. 125-126.)

INSTRUCTION.

DE LA GRANDEUR EN GÉNÉRAL.

Comme Notre-Seigneur est venu au monde non pas pour détruire l'œuvre de Dieu son Père, mais pour le rétablir en sainteté, ayant trouvé les princes et les grands de la terre comme des restes de son éclat et de la majesté qu'il avait établie en Adam devant le chaos du péché, au lieu de les abolir il prétend de les sanctifier et les remplir de soi, pour paraître sous eux dans la splendeur de ses voies divines.

Souvenez-vous, Madame, que comme Dieu avait fait le premier homme, dans le paradis terrestre, pour représenter la grandeur de sa gloire en qui toute la créature faisait hommage, et tout servant à l'homme servait en même temps à Dieu qui habitait en lui.

Notre-Seigneur venant au monde a voulu sanctifier ce saint état et réparer la ruine où il était tombé. Et comme Adam déchu de sa grandeur par le péché a été réduit dans un état de servitude et de misère extrême, le commun des hommes a hérité de cette condition et vit, comme l'on voit, d'une façon digne de pitié et de compassion. Et les grands au contraire conservent quelque chose de la splendeur divine.

Donc Dieu le Père, qui veut réparer tout état en son Fils Jésus-Christ, rétablit Adam dans sa grandeur première quand il sanctifie les grands, et qu'il paraît sous eux dans une majesté plus grande qu'auparavant, puisqu'il paraît en celle de son Fils ressuscité qu'il tient présent au monde sous les princes et les rois, ne s'étant montré jusque-là que sous une copie légère de sa beauté dedans Adam.

Tout au contraire Dieu a voulu sanctifier l'état de sa misère et sa conduite de pénitence, quand il a fait paraître son Fils sous l'infirmité de la chair semblable à celle d'Adam pécheur, rempli de douleur et d'opprobre, déchu de la splendeur de Dieu et de la grâce de l'innocence.

Par là l'on voit que tout état est sanctifié en Jésus-Christ, soit celui de la gloire et celui de l'opprobre, celui de la puissance et de l'infirmité, et celui des grands et des petits, et celui des riches et des pauvres. Il ne faut regarder que la vocation et s'y sanctifier, entrant dans l'esprit et la grâce que Jésus-Christ nous a acquise et laissée sur la terre.

Et bien loin que je croie que l'état des grands soit un état d'abomination, je le regarde comme un état de sainteté admirable, et sur lequel Dieu a toujours des desseins éminents.

Il est vrai qu'autrefois la reine Esther en prenant un diadème sur sa tête et s'adressant à Dieu comme au cher témoin de son cœur, elle lui disait qu'elle avait en horreur et en abomination ce signe de superbe à cause des malheureux effets qu'il causait dans le siècle, servant tous les jours à faire des faux dieux qui, se mettant à la place de Dieu, reçoivent pour eux les révérences et les hommages des créatures, ne prenant rien pour celui dont ils tiennent la place.

En ce sens la condition des grands est une abomination, et c'est dans cette vue qu'Esther parlait de sa couronne, comme étant une même chose avec celle d'Assuérus, roi païen, qui tenait la place d'une idole dans le temple du monde.

Ensuite de quoi l'on peut avoir aversion en général de la grandeur à cause du mésusage que l'on en fait.

Mais pour le fond de l'institution divine et surtout réparée en Jésus-Christ et sanctifiée en sa grâce de résurrection, je ne trouve rien de plus beau, de plus aimable et de plus saint; et de même que les chrétiens en la présence des grands doivent toujours contempler, par les yeux de la foi, la grandeur et la royauté de Jésus-Christ éclatant en leurs personnes, qui méritent en cette vue leurs adorations et leur amour; ainsi les grands de leur côté doivent être revêtus de sainteté, de douceur, de bonté, et de toutes les perfections de Dieu même.

USAGE DE LA QUALITÉ ET DE L'ÉTAT DE PRINCESSE.

Pour entendre votre vocation, Madame, et vous conduire avec esprit dans votre profession, il faut que vous sachiez que quoique vous ne soyez rien en vous et par vous-même, vous êtes pourtant en terre une participation de la divinité qui veut être en vous et sous vous pour paraître en sa Majesté aux yeux des créatures qui souvent, mortes dans la foi, se doivent réveiller dans le souvenir de sa grandeur par l'aspect des être visibles.

Souvenez-vous que Dieu voulant paraître en vous dans l'éclat de sa majesté, il y veut recevoir mille devoirs des créatures qui vous honorent tous les jours, qui viennent à vous, soit par amour, ou par devoir, sans savoir ce qu'ils sont dans les desseins de Dieu. Sa majesté est donc en vous et prend plaisir d'y habiter, non seulement pour y paraître, mais pour y recevoir, et pour y donner beaucoup. Pour cela, Madame, je vous supplie de ne jamais vouloir rien recevoir qu'au nom de Dieu et pour Dieu, que vous représentez, et de vouloir

au contraire que tout passe à lui et rien du tout demeure à vous.

L'image dans le temple ne reçoit rien pour soi, mais seulement pour Dieu qu'elle figure (1); et le dessein de la Religion est que tout passe à lui, et ainsi en doit-il être des honneurs qu'on vous fait, que Dieu prétend de recevoir pour soi dessous votre personne qui êtes son image. Faites en tout de même en ce que vous donnez. Ne désirez point qu'on vous regarde en cela, mais souhaitez que Dieu vivant en vous en charité, en puissance et en libéralité, soit reconnu comme l'origine et la source des présents que vous faites et des bontés que vous exercez tous les jours. Ainsi Dieu fait souvent des miracles par des images et communique plusieurs dons, dans nos temples, dessous elles, quoiqu'elles ne prétendent pas qu'on leur soit obligé de rien; elles veulent, au contraire, qu'on reconnaisse et qu'on adore la puissance et la bonté de Dieu qui fait le bien sous elles, s'estimant trop heureuses, au lieu d'avoir été brûlées comme du bois commun, ou appliquées à quelque usage séculier et profane, qu'elles soient élevées à cette grâce et à cette dignité que d'être les instruments par qui Dieu fait ses merveilles. Tenez-vous donc toujours, Madame, retirée en Dieu, et que le fond de sa majesté soit établi en vous, qui aurez cet avantage par-dessus les images ordinaires, que vous serez vivante et animée de la grandeur de Dieu que vous représentez. Ainsi vous opérerez en sainteté et porterez partout la véritable majesté de Dieu même avec sa figure.

Malheur aux sacrements et aux figures qui sont rem-

(1) On peut voir sur la destination et l'utilité des images qui ornent les églises ce que M. Olier en dit dans la préface de son *Explication des cérémonies de la grand'messe.*

plies des choses opposées à leurs grâces et qui n'ont point en elles l'esprit qu'elles promettent. Vous êtes établie en la terre pour être un pur éclat et comme un sacrement de la Majesté de Dieu, qui veut opérer grâce dans le monde par vous. Que serait-ce si vous n'aviez que la figure et que vous ne fussiez pas animée au dedans de la Majesté même de Dieu et de sa sainteté?

Cette grandeur extérieure et cet éclat ne vous serait qu'une condamnation, n'ayant pas le fonds de l'esprit et la sublimité de la grâce qui doit répondre à votre état. Portez au dedans ce que vous représentez au dehors, et vous souvenez que comme dans la cour de Dieu il y a des esprits nommés Principautés, qui sont les lustres les plus beaux qui éclatent au ciel; ils sont les princes dans cette cour et les copies vivantes de la principauté de Dieu, remplies de sa puissance et de sa Majesté; c'est cela même que vous faites sur la terre et dans la cour de ce monde, qui est malgré son mésusage un extérieur apparent de la splendeur de Dieu, où tous les courtisans devraient être des anges, les princes, des Principautés, les rois, des dieux vivants en la splendeur de Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai roi de la gloire. C'est encore pour cela que Dieu permet qu'on vous donne le nom d'Altesse, pour exprimer aux yeux des hommes votre grandeur extérieure, mais qui s'applique, dans le dessein de Dieu, à l'éminence de votre esprit, à l'élévation spirituelle de votre âme, à la hauteur de sainteté que Dieu a préparée à votre condition.

Toutes les fois, Madame, qu'on vous traitera d'Altesse, confondez-vous de vous voir dans une bassesse si éloignée de la sublime vocation où vous êtes appelée, et où la fidélité à votre grâce vous devrait avoir portée. Anéantissez-vous devant Dieu toutes les fois qu'on vous

élèvera, vous souvenant des sentiments intérieurs de la très sainte Vierge saluée pour la Reine du ciel et la Mère de Dieu, qui n'avait pour toute réponse que ce seul sentiment : *Ecce ancilla Domini,* voici la servante de Dieu. Étant vrai que par la voie de cette humiliation intérieure Dieu établissait son âme dans une élévation de sainteté éminente.

DE L'USAGE DU DEUIL.

Le deuil des chrétiens est institué par la conduite du Saint-Esprit dans l'Église, et par l'ordre de ce même Esprit il passe de l'Église dans les maisons des fidèles qui doivent être ses oratoires et ses temples particuliers.

Le dessein de Dieu, dans le deuil, est d'obliger les chrétiens à la pénitence et leur conserver le souvenir du jugement que Dieu a exercé sur la famille qui s'est vue frappée, en la personne du défunt, d'un coup de sa justice punissant le péché.

L'arrêt de mort fut prononcé contre Adam révolté, et le chef de la famille des pécheurs, qui en lui ont été condamnés au même châtiment, et cet arrêt s'exécute au moment que Dieu prive quelqu'un de la vie.

Le coup de tonnerre laisse une noirceur funeste qui fait ressouvenir les hommes du désordre qu'il a fait. Le deuil, de même, renouvelle à la famille la mémoire du coup sévère de la justice de Dieu sur elle, qui l'oblige à trembler dans l'assurance que cette même condamnation s'accomplira sur ceux qui restent, qui doivent en esprit se soumettre et se préparer à subir la rigueur de ses jugements.

Cette sentence, dont l'exécution est différée sur nous

pour un temps seulement, aura son effet au moment que la justice de Dieu nous ôtera la vie, que nous ne méritons pas pour le mésusage que nous en faisons, et pour les péchés que nous commettons continuellement, et de laquelle mille fois nous devrions être privés, sans la mort du Fils de Dieu qui nous en conserve l'usage, en attendant notre conversion et notre pénitence.

Tous les fidèles sont les membres les uns des autres, et pour cela quand leurs propres péchés ne les obligeraient pas à faire pénitence, ceux de leurs frères, auxquels ils participent comme faisant un même corps, exigent cela d'eux. Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa sainte Mère, saint Jérémie, saint Jean et plusieurs autres saints innocents, qui comme tels n'étaient point obligés à faire pénitence, pourtant comme ils étaient dans l'Église, qui est un corps affligé du péché, ils en ont senti la douleur et porté la pénitence, ainsi comme un membre sain dans un corps malade est saigné, affligé, tourmenté, à cause de la maladie des autres membres incommodés.

C'est pour cela, Madame, que vous êtes environnée de votre mante et de ce voile qui s'étend et s'élargit plus que vous-même, et qui vous fait connaître que vous êtes en pénitence pour autrui, et que vous pleurez pour les péchés des autres.

Cette grande queue que vous traînez fait voir que vous pleurez les péchés de ceux qui vous ont précédée, et qui étant puissants dans le monde ont laissé après eux de longues suites d'afflictions et de grandes obligations de faire pénitence.

Vous êtes restée, Madame, après celui qui était la moitié de vous-même et dont les péchés ne vous doi-

vent pas seulement toucher comme les péchés de vos frères communs, mais comme les vôtres mêmes, puisque vous n'étiez qu'une avec lui par la sainte condition du mariage.

Ce qui fait que Dieu, qui préside dans les royaumes chrétiens et qui montre sa sagesse éminente dans la conduite des grands, et les ordres de leurs cérémonies pour être l'exemple et comme le flambeau qui éclaire le reste des chrétiens, ordonne que les femmes des princes soient quarante jours enfermées dans leurs chambres et couchées dans un lit de deuil où la lumière du jour n'a point d'entrée, mais seulement celle des flambeaux, pour faire voir l'unité du défunt et de celle qui reste, qui est renfermée comme dans un tombeau vivant, qui soupire et qui pleure en la place de celui qui ne peut plus gémir pour ses péchés.

Ces quarante jours ont quelque chose de la quarantaine de Jésus-Christ, retiré au désert, où il disait que les douleurs de la mort l'avaient environné, et que l'horreur des jugements de Dieu son Père le baignait dans ses larmes.

Maintenant, Madame, que le temps de votre pénitence au désert est fini, et que vous allez bientôt paraître dans le monde, ce doit être dans l'esprit même de Jésus-Christ sortant de son désert, qui n'y finit pas sa pénitence, mais la continua, et après en avoir fondé la grâce pour nous, il fut la prêcher et par ses paroles et par ses œuvres dans le monde.

Vous ne sortirez pas de l'esprit de pénitence dans lequel Dieu vous a établie avec tant d'abondance pendant votre solitude et votre maladie; vous en porterez l'exemple avec vous dans le monde; vous le porterez surtout en votre cœur, craignant les jugements de

Dieu et le coup de tonnerre de sa justice dont il a frappé votre maison, et qu'il tient encore élevé dessus vous pour le temps qu'il en a disposé. Ce sentiment vous sera d'autant plus aisé à conserver que Dieu vous a donné de tout temps les prémices de cette grâce.

De plus vous porterez l'impression et la vérité de ce que le deuil vous exprime pour être conforme au dessein de Dieu sur vous, qui est la douleur et la peine de vos péchés et de ceux de votre famille, vu que vous êtes maintenant comme l'Église veuve de son Époux, qui est chargée des péchés de tous ses enfants, pour lesquels elle prie et demande incessamment miséricorde. Vous devez, en sortant dans votre carrosse de deuil, vous y considérer comme dedans un cercueil vivant, dans lequel vous commencerez d'être portée pour vous approcher du tombeau, qui vous aidera à maintenir l'esprit que vous aviez auparavant dans le sépulcre de votre chambre, ne faisant pas comme la plupart du monde qui cherchent dans la pénitence le sujet de leur vanité, et trouvent, par un détour malin, dans les pompes sacrées du deuil et la nouveauté de cet habit et de cet état, la matière de leurs péchés et de leur complaisance.

Soyez, Madame, en cet état extérieur de Jésus-Christ gémissant en la terre, qui prend encore plaisir de continuer en vous sa pénitence extérieure que l'état bienheureux dans lequel il est au ciel lui interdit.

Si Jésus, votre tout, veut accomplir encore en vous l'étendue de ses souffrances et de ses pleurs, et s'il veut en vous satisfaire à Dieu comme il a fait en lui-même, voulez-vous vous opposer à ses ordres et à ses volontés? Il faut au contraire vous porter à ses desseins et accomplir son œuvre en la manière qu'il demande

de vous; il faut, autant que vous le pouvez, achever la pénitence qu'il veut faire en ses membres et vous soumettre avec amour à toutes les rencontres que sa sagesse vous donnera dedans le monde.

USAGE DES RENCONTRES DE PÉNITENCE DANS LA VIE (1).

Il y a trois sortes de pénitence : la première, imposée de Dieu, la seconde, par l'Église, et la troisième est imposée par nous-mêmes quand nous sommes à l'esprit intérieur de Jésus-Christ pénitent, qui use de notre force et nous anime de son zèle pour punir notre péché sur nous, et satisfaire à la justice de son Père.

La première sorte de pénitence, qui est toujours la plus pure et la plus sensible comme étant opérée par la sagesse de Dieu, qui connaît notre faiblesse et l'endroit où il nous peut plus vivement toucher, et qui en même temps a la puissance de pénétrer jusqu'au plus vif de nous; cette pénitence, dis-je, est de quatre sortes.

La première regarde l'intérieur où Dieu applique les plus sensibles opérations de la pénitence par les tristesses, les ennuis, les langueurs, les inquiétudes, les sécheresses, les délaissements, les rebuts et les reproches de Dieu, comme il arriva à saint Paul, qui rapporte qu'une fois il fut si accablé d'affliction qu'il était ennuyé de vivre dans son oppression; se retirant en l'intérieur de son âme pour y trouver du soulagement, il entendit une voix de Dieu qui lui reprocha

(1) Ce passage fut inséré, plus tard, par M. Olier dans la *Journée chrétienne*, 2e partie.

qu'il était indigne de vivre, qui fut le dernier point de son abattement.

La seconde sorte de pénitence n'est pas immédiatement de Dieu, mais ordonnée par lui : ce sont les tentations extérieures et violentes opérées par le démon comme l'exécuteur des vengeances de Dieu : il environne l'âme de scrupules, de blasphèmes, de désespoir, d'illusions et autres malignités, d'abattements, de tristesses, de pressures de cœur très violentes, de jalousie, de colère, et autres sortes de passions, qui servent à punir ceux qui ont souvent péché en ces choses. Et Dieu veut par justice et sagesse qu'ils trouvent leurs pénitences où autrefois ils trouvaient leurs plaisirs.

La troisième sorte de pénitence ordonnée de Dieu est la persécution des hommes, l'éloignement et le mépris de ceux que l'on aime et qui devraient avoir plus de reconnaissance et de tendresse pour nous, dont Dieu se sert quelquefois pour châtier l'excès de l'amour que nous avons eu pour eux, pour les conserver à nous au préjudice même de Dieu; ainsi en est-il du murmure, de l'ingratitude, et de l'infidélité des serviteurs et domestiques, qui sont des peines imposées sur les grands, en la place des plus basses afflictions et des dernières servitudes où Dieu avait assujetti les hommes, par la condamnation du péché originel, qui ne doivent manger leur pain qu'à la sueur de leur visage. D'autres fois, les médisances et calomnies des esprits malicieux, comme aussi les visites importunes de gens qui sont à charge, la persécution des procès, et le soin affligeant de nos biens sont les vraies épines naissant par justice de Dieu, dans la terre des pécheurs.

La quatrième sorte de pénitence que Dieu impose

aux hommes sont les maladies du corps, les souffrances aigües et languissantes de la chair, qui parfois surpassent ou les forces de la nature, ou la connaissance des médecins qui ne savent souvent que dire, en leurs arts, de nos infirmités qui marquent le droit que Dieu a de punir le corps du péché et la chair de malédiction. Telles sont les rigueurs de l'hiver, les ardeurs de l'été, la soif, la faim, et même la pauvreté où l'on voit que Dieu prend plaisir de réduire parfois les siens, par les ressorts de sa providence et de sa justice très cachés et très admirables. Ainsi l'on voit la vie des hommes toute en croix et toute en épines, et elle est comme le buisson ardent de Moïse qui brûle sans se consumer.

Ce sont les diverses manières dont Dieu a coutume d'affliger les pécheurs pour les tenir en pénitence.

Pour celle que l'Église nous impose, elle se doit considérer, ou en général, ou en particulier. En général, elle comprend les carêmes, les quatre-temps, les jours d'abstinence de viande ; et, en particulier, les pénitences imposées par les confesseurs aux pénitents, au nom de toute l'Église, après la confession.

Enfin la pénitence que nous imposons à nous-mêmes et qui est la dernière, est une peine que l'Esprit de Dieu imprime en notre cœur contre nous-mêmes, pour nous punir et venger Dieu sur notre chair, qui est son ennemie, la regardant comme une chair étrangère qui ne nous doit toucher de rien, et que nous ne devons écouter en ses plaintes.

En cette pénitence il faut comprendre les privations que nous voulons souffrir, dans les occasions, aux choses superflues : par exemple, s'abstenir à la table des morceaux délicats, inutiles à la santé et à la vie,

qui servent seulement à la satisfaction du goût et au plaisir de la chair; de ces regards curieux qui ne vont qu'à contenter les sens; du toucher; du parler, en beaucoup de discours oiseux, qui ne sont utiles à rien, mais qui vont plutôt à blesser le prochain et la charité qu'on lui doit.

Usage du repas (1).

Souvenez-vous, Madame, que le repas est une réparation du corps, qui dépérit toujours; qui doit par conséquent être pris avec action de grâces de la bonté de Dieu qui vous conserve et répare votre ruine avec tant de douceur.

Remerciez-le donc, en vous mettant à table, de sa bonté, par Notre-Seigneur Jésus-Christ qui vous a mérité cette réparation; et ne vous y portez pas pour le plaisir et la joie de la chair, mais dans le dessein de Dieu, qui veut conserver la créature, maintenir son image, nourrir le membre de son Fils, et réparer le temple de son Esprit. Car ce n'est que pour ces qualités qu'il vous veut conserver, vous considérant pour l'honneur que vous avez de lui appartenir, et non point pour vous-même. Regardez-vous ainsi toujours comme quelque chose de Dieu, et non point comme vous-même, en tout ce que vous faites, de peur que vous regardant vous n'agissiez pour vous. Mais vous considérant comme le membre de Jésus-Christ, vous exercerez la charité du prochain envers vous-même.

Saint Bernard s'en allait à table comme aux médi-

(1) La *Journée chrétienne*, 2e partie, a aussi ce passage, mais avec quelques légères modifications.

caments, dans la vue de trouver un remède à la destruction de son corps, qu'il servait à regret comme étant la matière principale de son péché et le sujet où habitait son amour-propre.

Le prophète Job pleurait toutes les fois qu'il se mettait à table, se voyant environné d'une chair de corruption, si vile en elle-même et si maligne en ses effets, qu'il n'eût voulu l'abreuver que de fiel et de vinaigre, pour punir la bouche et le sens par lequel le premier péché était entré dans le monde, et qui avait apporté tant de malheur aux hommes.

Job, comme image de Jésus-Christ innocent, mais pénitent et victime publique pour les péchés du monde, exprimait les sentiments du Fils de Dieu vivant en terre et mangeant dans l'esprit de pénitence, qui doit être le vôtre, rougissant de conserver un corps si misérable et une chair si pleine de péché, et ne la voulant maintenir que pour Dieu, auquel elle appartient.

Usage du soin du corps.

Souvenez-vous, Madame, de cette princesse auguste de l'Écriture sainte, dont le prophète dit : Toute la beauté de la fille du roi est en son intérieur; marquant là l'oubli de l'extérieur, et enseignant la pureté de l'âme et la beauté de l'esprit. Elle travaillait pour plaire aux yeux de Dieu, qui ne regarde et n'estime que l'intime de l'âme, sans avoir égard à la chair et au corps qui périt, et qui n'est qu'une masse de terre animée pour un temps et qui doit être corrompue et infectée dans le tombeau.

La sainte Vierge, votre modèle, disait autrefois qu'elle était belle, mais hâlée, pour montrer la négli-

gence de son corps, et qu'elle n'avait point d'application sérieuse ni d'attention que pour rendre son intérieur plein d'attraits et de charmes, pour gagner tout à Dieu et attirer les âmes à son amour.

L'extérieur de cette divine princesse était couvert d'une modestie éclatante qui rejaillissait de la Majesté de Dieu habitant en son âme, et cette beauté ravissait les esprits et embaumait les cœurs de ceux qui l'approchaient, qui se sentaient secrètement portés à Dieu, remplis de lui-même; qui est tout le contraire des beautés du corps, qui applique les âmes à son amour et détourne de Dieu ceux qui en sont touchés. Dieu fait tous les jours, par les cœurs anéantis et par les âmes qui sont pleines de lui et qui veulent se revêtir de la splendeur intérieure de Jésus-Christ ressuscité, ce qu'il faisait en la très sainte Vierge; elles portent partout les parfums de l'amour et l'éclat de leur foi qui pénètre les âmes et opère dedans elles. *Trahe me post te, in odorem curremus unguentorum tuorum.* L'âme pleine de Dieu tire tout après elle, et par le même parfum dont Dieu l'attire à lui elle se fait suivre des autres.

Dieu a changé, depuis le règne de Jésus-Christ et celui de la foi, l'ordre qu'il avait établi dans l'état d'innocence d'Adam, dans lequel il attirait les âmes à son amour par l'éclat d'une splendeur divine qui revêtait les corps. Car maintenant il attire à lui les cœurs et éclaire les âmes, dans la société de l'Église, par une splendeur intérieure dont il revêt les belles âmes, qui est la splendeur de Jésus-Christ ressuscité habitant en elles, qui attire les cœurs à lui, remplissant de joie et d'amour tous ceux qui les approchent. C'est à cette beauté qu'il vous faut aspirer, étant destinée par votre condition à faire suivre les âmes qui cherchent

Jésus-Christ, et lui porter des épouses divines, selon le prophète, qui dit : Les vierges suivront cette grande princesse, *Adducentur Regi virgines post eam.*

Usage de la cour.

Quand vous voyez votre cour qui grossit et qui vous environne, souvenez-vous que vous êtes en cela une image de Dieu revêtu de ses saints et environné de ses Anges.

Dites souvent à Dieu : C'est à cause de vous, et pour vous, et pour ce que j'ai de vous, que ce monde m'honore; et comme je ne puis sans larcin en prendre quelque chose, puisque tout vous appartient, je renonce à toute la passion que ma chair y voudrait prendre. Mon Dieu, que votre pauvre créature s'anéantisse devant votre grandeur, et que toute cette cour fasse hommage à la vôtre.

Dedans le temps de votre plus grosse cour, vous direz souvent à Dieu : Quand sera-ce, ô mon Dieu, que l'heure de la prière sera venue pour être seule avec vous? Ce doit être le soupir le plus ardent de votre cœur.

Quand cette même cour diminuera et que vous serez seule, dites par une élévation intérieure à Dieu : Est-il pas juste que l'on me quitte et que l'on abandonne une pécheresse comme moi? Si je quitte mon Dieu et si je cesse d'avoir en moi la sainteté de ma condition, faut-il pas que j'en perde les avantages?

Faites donc vos retraites en l'honneur de Jésus-Christ ressuscité et retiré en son Père par l'obligation de la sainteté de son état, ou à l'honneur de sa retraite au Jardin des Olives, où il est retiré et délaissé par esprit de pénitence.

De son train.

Votre train doit être comme l'étendue de votre personne, et quelque chose qui représente la majesté et la gloire de Dieu en vous, puisqu'il vous a fait naître pour l'exprimer en sa grandeur. Il faut en lui vouloir ce train, et non pas en vous-même et pour la vanité qui désire être suivie et accompagnée de la sorte. Si vous preniez pour vous ces choses, au lieu d'être une image de Dieu, vous seriez une idole qui s'approprie tout ce qu'on doit à Dieu et le fait comme sien : vous feriez un sacrilège. Où, au contraire, recevant ces choses en Dieu, vous représentez ce qu'il est, vous lui rapportez toutes choses comme font les vraies images dans son Église, qui toujours reçoivent des louanges, des hommages, des respects et autres devoirs de notre religion, qui ne sont dus qu'à Dieu et ne leur sont rendus qu'à cause qu'elles le représentent.

L'usage des visites.

Quand vous irez visiter quelque personne que ce soit, faites-le dans l'esprit et la vue d'aller adorer Dieu en elle sous quelque état qu'il y paraisse pour y être honoré.

Si vous allez visiter le roi ou la reine, faites-le dans l'intention des principautés du ciel, qui vont rendre hommage de leurs grandeurs à la majesté de leur roi, et le reconnaître pour souverain de ce qu'ils sont. Si vous allez visiter quelque grandeur inférieure à celle de votre qualité, honorez-y toujours la participation de la grandeur de Dieu qu'elle possède et qui désire être honoré en elle.

En visitant d'autres personnes de moindre condition, faites-le dans la disposition de Dieu même visitant les petits, qui descend avec bonté, douceur et charité, et même avec humilité pour voir les choses basses et se plaire avec elles dans le dessein de les aider, les consoler et les servir.

Allez-y dans l'esprit de leur présenter Dieu paraissant dans votre personne, afin d'accomplir les desseins qu'il a de paraître aux yeux du monde dessous ses créatures qu'il a choisies à ce dessein, et se montrer aux autres pour être honoré. Et même recevez-y pour Dieu l'honneur qu'ils vous feront; afin que, lui rapportant ce qu'ils ne pensent pas de lui donner, vous fassiez en même temps votre devoir et le leur tout ensemble.

DISPOSITIONS CHRÉTIENNES.

Du lever (1).

De même que le jour du chrétien est un abrégé de sa vie, ainsi la nuit lui est destinée pour une image de sa mort. Pour cela Notre-Seigneur disait en l'Évangile, en parlant de la mort : La nuit vient, en laquelle personne ne peut travailler.

Il faut que vous regardiez votre lit comme un tombeau où vous allez mettre votre corps en dépôt en attendant la résurrection du matin; et comme la mort des chrétiens ne peut être en attente de la résurrection qu'en la mort de Jésus-Christ, il faut regarder votre lit dans la foi comme le tombeau du Fils de Dieu, dans lequel vous allez vous reposer pour vous lever le lendemain dans un esprit de joie avec le Fils de Dieu res-

(1) *Journée chrétienne*, 2e partie.

suscité, qui disait d'un grand cœur en se levant de son tombeau : *Ego dormivi et soporatus sum, et exsurrexi.* J'ai dormi et me suis reposé de mon travail en mon sommeil; et puis je me suis levé en ma résurrection pour honorer mon Père et le glorifier en tout moi-même. *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum.* Ma chair désolée sur la terre en ma première vie est entrée par ma résurrection en la joie de mon cœur et de mon intérieur divin pour honorer et louer Dieu en tout moi-même. *Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi?* Mes os, qui étaient insensibles et muets en mon tombeau, étant devenus tout esprit par l'opération d'une vie nouvelle, seront en louange pour Dieu aussi bien que mon âme animée du Saint-Esprit. Et ce doit être votre disposition en vous réveillant le matin, à savoir, d'une nouvelle joie pour la nouvelle vie que Dieu vous a donnée en ce jour, en vous retirant du tombeau du sommeil afin de l'honorer, le servir et le glorifier par tout vous-même, ne voulant pas qu'il y ait rien en vous qui ne le serve et ne travaille à sa louange, pour obéir à ses desseins et user même de la grâce de son Fils qui vous a mérité cette journée, avec la vertu de la passer saintement à la gloire de Dieu.

Dites donc, en vous levant le matin, ces mêmes paroles du Fils de Dieu réveillé de la mort : *Ego dormivi, et somnum cepi; et exsurrexi.* J'ai dormi et j'ai pris mon sommeil dans le lit de mon sépulcre; puis je me suis réveillé.

Vous pouvez encore dire ces paroles du Fils de Dieu : *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum.* Mon esprit et ma chair sont en joie d'avoir encore ce jour pour vous servir et honorer. *Omnia ossa mea dicent : Do-*

mine, quis similis tibi? Je me donne, ô mon Dieu, à votre Esprit, pour vous servir par lui en tout moi-même.

Si vous voulez, vous pouvez encore dire ces autres paroles de Jésus-Christ ressuscitant : *Deus meus, ad te de luce vigilo. Sitivit in te anima mea.* Je veux penser à vous et me donner à vous dès le premier moment de cette nouvelle vie. Hélas! que j'ai eu soif de vous, mon Père, dans le temps de mes sécheresses et des langueurs de ma vie mourante! Combien plus ma chair avait-elle de droit de soupirer après vous! C'est en cette manière qu'il vous faut désirer le beau jour de l'éternité, représenté par le nouveau jour que Dieu vous donne.

Et pour entrer en une ressemblance fidèle à Jésus-Christ en sa résurrection, qui se réveilla par obéissance à la voix de son Père, ayez, Madame, une personne qui vous éveille soigneusement, à un temps arrêté, après tant d'heures de repos, en laquelle vous écoutiez la parole de Dieu qui vous réveille, qui sera une obéissance anticipée à celle que vous rendrez avec tous les hommes à la résurrection générale, qui, au premier signe de la voix de l'archange, expression du Verbe en qui le Père doit parler en ce jour-là à toutes créatures, se lèveront de leurs tombeaux; de quoi nous avons tous les jours des modèles dans les communautés bien réglées en l'Église, où l'on voit, au premier coup de cloche, cent et deux cents personnes tout d'un temps se lever de leurs lits, qui est pour vous un exemple de fidélité chrétienne que la Providence divine vous a rendu très familier, vivant si ordinairement avec ces saintes religieuses (1) qui vous sont autant de secours spirituels

(1) M. Olier parle des carmélites du premier couvent de Paris, chez qui madame la princesse se retira quelque temps après la mort de son frère, pour s'y consoler et s'y fortifier auprès de la vénérable mère Madeleine

que Dieu vous donne pour votre instruction, en qui vous pouvez voir tous les jours les images vivantes de votre résurrection spirituelle et de votre lever chrétien et plein de religion à Dieu le Père.

Offrande du lever.

D'abord donc que vous serez éveillée et levée en votre séant, après ces sentiments de joie que nous avons exprimés ci-dessus, consacrez votre lever à la résurrection de Jésus-Christ, et vous donnez à lui pour entrer intérieurement en toutes les dispositions de sa vie nouvelle.

Vous devez vivre en la conduite de cet Esprit de vie, qui vous montre par la foi les choses éternelles, et vous en imprime l'amour, avec le mépris des choses temporelles et le dégoût d'en user et d'y prendre votre complaisance.

Il faut en vous levant encore vous abandonner à l'esprit de Jésus-Christ, qui est en vous comme chrétienne, afin qu'il vous anime et vous dirige en tout pendant cette journée, en renonçant en même temps à tous les mouvements de la vie de la chair, à laquelle vous devez faire profession d'être morte.

Croissez tous les jours, Madame, en dégoût de la vie présente, dont la vie de l'esprit de résurrection a un très grand éloignement et un entier mépris. A mesure que l'esprit de Dieu vivra en vous, celui du monde et de la chair y doit mourir, selon les obligations de votre baptême, dans lequel vous devez vous renou-

de Saint-Joseph. Depuis elle s'y fit disposer un appartement où elle venait souvent et passait des temps considérables. (Picot, *Essai hist. sur l'infl.*, etc., t. I, p. 377, note.)

veler tous les jours, en vous couchant et en vous levant, travaillant à vous ensevelir en la mort de vous-même dans le tombeau de Jésus-Christ, en vous mettant au lit; et, au contraire, vous renouvelant en la vie de Jésus-Christ ressuscité, en vous levant. Les paroles de saint Paul sont les instructions de cette pratique en nous disant : Vous êtes ensevelis avec Jésus-Christ en la mort, afin que, comme il est ressuscité, vous marchiez en la nouveauté de sa vie. Vous demeurerez donc en cet esprit du Fils de Dieu en vous, tout ce saint jour, pour n'agir qu'en sa lumière et en sa vie, renonçant incessamment à tout principe de chair, renonçant à toute raison humaine et à toute satisfaction des sens, ne voulant pour conduite que la foi et l'amour, qui est la participation de cette nouvelle vie, dans l'attente assurée d'une vie future consommée en la gloire d'un jour éternel.

En mettant vos premiers habits.

Quand serai-je, ô mon Dieu, revêtue de vous-même, et que votre splendeur sera tout mon habit!

Que je dois être honteuse de me voir dépouillée de cet habit de gloire dont j'étais revêtue par l'innocence en Adam! Que ces haillons, mon Dieu, me puissent servir de pénitence et de confusion, succédant à l'éclat et à la splendeur que j'ai perdue par mon péché!

Je ne suis que malignité en tout moi-même et que péché. Il faut que je me cache et à moi, et à toute la créature; et je voudrais, ô mon Tout, que je fusse tellement cachée à vos yeux par votre Fils, que je ne paraisse plus en rien de tout moi-même.

Après être vêtue suffisamment. — Pour commencer l'exercice du matin.

Premier point.

Vous adorerez Jésus-Christ ressuscité établi par son Père en toute la beauté de ses grandeurs divines.

Adorez sa qualité de Fils de Dieu en toute la splendeur de son état, comme aussi sa qualité de roi, de prêtre, et d'hostie consommée parfaitement en son amour et ses louanges.

Adorez ses grandeurs établies en lui en la sainteté de ses voies divines, dont Dieu a revêtu votre âme par le baptême, établissant en elle les mêmes qualités en semence qui sont en achèvement et consommation en lui; prétendant que vous alliez croissant de jour en jour jusqu'à l'établissement de l'homme parfait en vous, qui est le Fils de Dieu, qui paraîtra en toute l'étendue de ses perfections divines cachées sous notre chair, attendant la révélation universelle dans laquelle il manifestera la gloire de sa résurrection et de sa vie divine qui était cachée en ses membres.

Souvenez-vous donc que ce jour vous est donné pour croître et vous perfectionner en la vie ressuscitée de Jésus-Christ, qui sera en même temps l'établissement de sa mort en vous-même. Saint Paul nous apprend cette pratique : Vous êtes morts en votre extérieur, mais votre vie divine est cachée dans votre fonds intérieur par Jésus-Christ qui vous donne la vie de Dieu son Père, dont il a été revêtu extérieurement en sa chair au jour de la résurrection; et quand vos corps seront ressuscités comme le sien, cette vie cachée en vous, comme elle était en lui, se fera voir en toute la splendeur de son

éclat divin. *Mortui estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo. Cum Christus apparuerit vita vestra, tunc et vos apparebitis cum ipso in gloriâ.*

Second point.

Priez beaucoup Dieu ensuite qu'il veuille réparer en vous cette vie que vous avez si souvent détruite par le péché.

Ayez horreur et confusion de votre péché qui l'a éteinte en vous, bien qu'elle fût plus auguste et plus sainte mille fois que la vie du corps de Jésus-Christ que les Juifs lui ont ôtée en le crucifiant. Ayez plus de regret de l'avoir privé de sa vie sainte en vous que si vous l'aviez crucifié dans sa chair et mis à mort dans la croix. Il a perdu cette vie de chair pour établir en vous la vie de son esprit, qui vous fait voir l'estime qu'il fait de sa vie spirituelle et divine dans vous par-dessus celle de son corps.

Troisième point.

Désirez que cette vie se renouvelle en vous par la sainte pénitence et ce baptême laborieux qui est laissé en l'Église pour renouveler en vous l'esprit de Dieu éteint par le péché.

Dites encore à Dieu : Je m'offre à vous, Père éternel, en votre Fils, afin d'agir en lui seul tout ce jour et toute ma vie pour votre gloire.

Je renonce à tout moi-même, à cette vieille créature condamnée à la mort en elle et en ses œuvres.

Je condamne dès à présent toutes recherches propres pendant cette journée.

Je déteste par exprès toute occupation intérieure de

moi-même, ne voulant point souffrir la vue et l'amour d'une idole qui me remplisse à votre place.

Je déteste encore toutes les paroles que je pourrais prononcer pour mon propre avantage

Je renonce encore à toute complaisance que je pourrais prendre en mes œuvres.

Je m'abandonne en votre esprit pour opérer en la pureté de ses voies, ne voulant adhérer qu'à sa seule lumière, à ses mouvements et à sa vertu divine.

Je désire encore, ô mon Dieu, en votre même Esprit, qui remplit tous les Saints du Ciel et les justes du monde, vous louer, vous aimer et vous servir en eux, pour étendre par eux le service, l'amour et la louange que je vous dois, et prendre part par ce moyen à cet esprit pour votre gloire.

Je ne puis me présenter à vous, ô mon Dieu, dans mon impureté, et si je ne rencontre en votre Église des suppléments de ma bassesse, je n'ose me tenir devant vous.

Enfin, mon Dieu, je suis en vous en votre Fils Jésus-Christ, et je désire tellement être animée de lui et transformée en lui pour opérer par lui à votre honneur, que je ne veux plus rien faire, ni penser, ni parler qu'en sa seule vertu et dépendance; en lui je trouverai de quoi me contenter, et satisfaire au devoir de ma religion.

Oraison à la très sainte Trinité.

Je vous adore, Père éternel, et je vous loue en votre Verbe qui est votre louange. Je vous aime, Père et Fils, en votre Esprit, qui est tout votre amour.

Père éternel, ma foi proteste en son obscurité votre lumière inaccessible.

Verbe divin, mon espérance proteste l'immensité de votre miséricorde.

Esprit divin, ma charité vous reconnaît comme la source inépuisable du pur amour.

Père éternel, soyez le nôtre en votre Fils.

Fils du Père, réconciliez-nous à lui en votre Esprit, pour être ses vrais enfants d'adoption, et rendre en cette qualité hommage perpétuel à votre filiation éternelle.

Fils de Dieu, notre Tout, que nous soyons vos membres vivant en votre direction; que nous soyons vos frères, glorieux de posséder éternellement un même Père avec vous.

Esprit divin, soyez notre âme, notre vie, notre joie. Soyez le sanctificateur du temple qui ne veut jamais cesser d'adorer, de louer d'aimer et de servir, et de sacrifier à la gloire du Père par son Fils Jésus-Christ en votre propre vertu, ô divin Esprit.

Oraison à Notre-Seigneur Jésus-Christ, au très saint Sacrement de l'autel.

Divin Jésus, Sauveur des hommes, le Roi des anges et le Seigneur du monde, et par-dessus cela Fils unique de Dieu, qui êtes le choisi d'entre mille et de toutes les créatures pour être élevé à la dignité de son Fils, je m'estime infiniment heureux d'avoir reçu mon être pour contempler en vous cette grandeur et pour en remercier votre Père en toute éternité.

Seigneur Jésus, qui vous multipliez partout afin de multiplier vos louanges et vos remerciements vers lui,

que je puisse être en vous multiplié partout et être présent en esprit à tout le monde, pour adorer et glorifier ses richesses et son amour en vous, et qu'après le royaume de la foi, je puisse être présent en tous vos anges et vos saints, qui sont vos véritables tabernacles et vos temples vivants, pour y être une hostie de louange et de remerciement à votre Père, et consommée pour jamais en votre saint amour.

En prenant le reste de vos habits.

En vous coiffant.

Demandez à Notre-Seigneur qu'il établisse en vous la plénitude de la foi, et qu'il revête votre esprit de sa sainte lumière. Demandez-lui l'humilité d'esprit et la docilité à sa sainte parole. Demandez-lui soumission pour ceux qui vous parlent en son nom, soit en particulier ou en public dans cette église.

Prenant votre robe.

Demandez d'être intérieurement revêtue de la divine charité et de tous les dons de l'Esprit, et surtout des vertus chrétiennes qui doivent être le vêtement intérieur de l'épouse de Jésus-Christ, dont le Prophète dit que toute la diversité des vertus doit revêtir son âme. *Omnis gloria Filiæ Regis ab intus; circumamicta varietatibus.*

Pour ce sujet apprenez cette sainte prière, que je vous marque, par cœur afin de la dire en ce temps et bien souvent pendant le jour.

Venez, ô mon Seigneur Jésus, en moi dans la plénitude de votre vertu, en la perfection de vos voies, en

la communion de vos divins mystères, en la sainteté de votre Esprit; et dominez en moi sur toutes les puissances ennemies, le monde, le diable et la chair, en la vertu de votre Esprit et pour la gloire de votre Père.

En prenant votre chaussure.

Votre chaussure vous doit servir de symbole pour vous faire demander à Dieu d'être animée du désir des choses éternelles, avec le véritable zèle de mépriser et de fouler aux pieds les vanités du siècle, dont vous devez craindre l'amour et le fuir, comme vous vous défendez par vos souliers de l'ordure la plus puante et la boue la plus infecte de la terre.

En sortant de la maison et en allant à l'église.

Mon Dieu, et mon Seigneur Jésus, que je sorte de moi-même pour entrer en vous : que je sorte de la demeure terrestre de ma chair où je gémis, et qui fait si souvent que je vous offense.

Que je sorte de mon péché, et de mes vices pour entrer en votre grâce et en vos vertus, afin de me rendre digne d'entrer dans votre Église. Je sais, ô mon Jésus, qu'il faut être tout changé en vous pour entrer dans le paradis, qui est votre demeure, et qui est fait pour vous. Faites donc, ô mon Seigneur, que je sois toute convertie en vous, afin que je sois admise dans l'église qui en est la figure.

Que vous seul, ô mon Seigneur, y habitiez avec vos membres, dans lesquels vous vivez comme sous des voiles et des figures animées. Cette sainte demeure est faite pour un saint corps comme le vôtre.

Détruisez donc en moi, dans le fond de mon âme, tout ce qui est de ce corps de péché : séparez-moi d'Adam, et me retranchez s'il vous plaît de ce malheureux corps : détruisez en moi ma superbe, ma colère, mon amour-propre, et mon impatience, et formez-y votre douceur, votre humilité, votre patience, et votre charité : en un mot revêtez-moi de vous, et me convertissez toute en vous.

Je renonce à tout ce que je suis par moi-même, et ne veux plus rien être que par vous et par votre Saint-Esprit. Je ne veux rien que ses effets et ses opérations. Je renonce à toute autre chose.

En approchant de l'église.

Mon Dieu, si on me traitait comme je mérite, j'aurais bien sujet d'appréhender qu'on ne me dît ce que l'on disait autrefois à mes semblables qui voulaient entrer dans l'église : Hors d'ici, profanes. Ce lieu n'est que pour les saints : ce paradis n'est pas pour les enfants d'Adam, ni pour les membres du diable.

Mon Dieu, ne faut-il pas passer par les peines du purgatoire pour entrer dans le ciel? Pourquoi faut-il que j'entre dans l'église, vraie image du paradis, sans faire pénitence?

En entrant dans l'église.

Mon Dieu, je rougis de me voir en ce lieu. Hélas! mon Dieu, ne me chasserez-vous point de la salle de votre festin, moi qui n'ai pas la robe nuptiale?

Ne sera-ce point, ô mon Dieu, à ma condamnation que j'entre ainsi en votre église avec tant d'effronterie? Vous auriez bien sujet de me garrotter, et de me faire

jeter pieds et poings liés dans les ténèbres extérieures et dans les cachots de l'enfer.

En prenant de l'eau bénite.

Mon Seigneur Jésus-Christ, lavez-moi de vos larmes, dont cette eau m'est une figure.

Je vous offre, ô mon Dieu, la sainte contrition de votre Fils, vaste comme la mer, répandue dans toute l'Église. Je vous offre la pénitence, et les mérites de tous les saints que ces eaux représentent, afin que par votre bonté, vous répandiez en moi une vraie contrition de mes offenses.

Couvrez-moi tout de vous, ô mon Seigneur Jésus, afin que votre Père me souffre en sa présence.

En vous donc, ô Jésus, je déteste et renonce à mes péchés. Je me vois très indigne d'être soufferte devant vous, et d'assister aux divins mystères qui se vont passer à l'autel pendant le très saint sacrifice de la messe.

Pour votre exercice durant ce divin sacrifice, vous pourrez vous servir des pratiques que vous avez, aussi bien que pour toutes vos autres actions; sur lesquelles je ne crois pas vous devoir donner d'autre avis, que de vous rendre bien fidèle aux instructions que vous avez déjà reçues.

De l'examen de conscience en général.

Pour faire son examen de conscience chrétiennement il faut avoir devant les yeux, comme la règle de ses obligations, trois paroles de saint Paul qui sont l'abrégé de la vie des chrétiens et de leur conduite en leurs actions, leurs paroles et leurs pensées.

Il parle en ces termes : Regardez-vous comme des

morts vivant à Dieu en Jésus-Christ. Il faut donc examiner trois choses dans le secours de la lumière intérieure et divine : si l'on a vécu en Dieu pendant toute la journée et si l'on a été en sa présence pour faire toutes choses à dessein de l'honorer et de lui plaire. Cette présence de Dieu à laquelle nous oblige saint Paul, quand il nous dit que nous soyons vivant à Dieu, n'est pas une présence de figure et d'imagination forcée, ou d'esprit appliqué avec violence.

La présence qu'il nous demande est une présence de foi, qui est en tout chrétien revêtu du baptême et qui reçoit par grâce particulière cette présence de Dieu infuse sans sentiment, par le seul bénéfice de l'Esprit, qui nous tient notre fin présente devant les yeux, afin d'agir pour elle incessamment.

C'est là le premier point de notre examen, à savoir la présence de Dieu; examinant si nous avons fait toutes choses en la vue de Dieu et pour Dieu, qui est la fin universelle de toute la créature et surtout des chrétiens, infidèles doublement à Dieu s'ils ne le voient pas en tout ce qu'ils opèrent, et à raison de ce qu'ils ont en eux le Saint-Esprit, qui leur tient un miroir caché dans l'âme pour leur montrer Dieu présent en eux, qu'ils voient incessamment s'ils n'en détournent les yeux par malice et par application d'amour à eux-mêmes ou aux créatures.

Le deuxième point de l'examen de conscience pour les chrétiens est de voir s'ils ont vécu en Jésus-Christ à Dieu, c'est-à-dire si les œuvres qu'ils ont faites même pour Dieu, ils les ont faites en dispositions chrétiennes et si l'esprit de Jésus-Christ les a remplis et animés de ses vertus et de sa grâce.

Et c'est en cela que précisément consiste le nom

chrétien et tout le christianisme, à savoir d'opérer en Jésus-Christ, qui est en tout principe d'agir à la gloire de Dieu, qui ne peut être honoré que par lui et en qui seul il prend sa sainte complaisance.

Le corps des chrétiens n'a qu'un seul principe de vie qui est l'esprit de Jésus-Christ. Pour cela même ils sont nommés chrétiens à cause de l'esprit d'onction qui les anime, qui les embaume et qui les remplit intérieurement; et s'ils n'opèrent en ce principe ils s'éloignent de la vérité du christianisme, où il n'y a que l'esprit du chef en tous les membres, l'esprit même de Dieu en Jésus-Christ étendu dans ses membres, qui les remplit de soi premièrement, et, de plus, de Jésus-Christ par le baptême, comme dit saint Paul : Autant que vous êtes de baptisés, vous avez été revêtus en votre âme de Jésus-Christ, qui anime l'intérieur de votre esprit de ses dispositions, de ses vertus et de ses mœurs; et tous ceux qui opèrent en ce principe caché de Jésus-Christ et en ces dispositions intérieures, ceux-là sont véritablement chrétiens; où au contraire, qui n'est pas opérant en ce principe intérieur, n'est pas chrétien et répondra au jour du jugement de ce qu'il aura fait hors de l'esprit de Jésus-Christ. Car comme il descend dans le corps de l'Église pour l'animer de lui-même et opérer par elle, et la vivifier d'une vie qui seule plaît à Dieu; de là vient que celui qui aura voulu opérer en soi-même, en sa volonté, en son esprit et en son propre amour, sera réprouvé comme un membre d'Adam, comme ayant opéré en chair et non pas en esprit.

Le troisième point de l'examen de conscience est de voir si on a été mort en soi-même, ou si les passions ont vécu et régné dedans nous; si nous avons été

touchés vivement des choses de ce monde auquel nous sommes morts, et si ensuite, attirés et touchés des choses de la terre, nous avons opéré pour elles et recherché notre satisfaction en elles.

Le mot de mort dedans saint Paul, qui nous explique le baptême et le principe de notre vie cachée en la mort de Jésus-Christ, nous apprend que le reste de notre vie cachée en sa suite est dépendante de ce premier principe, et qu'étant une fois morts à ce monde et à nous-mêmes, nous ne devons plus vivre à rien de cela; et si nous avons eu le bonheur d'avoir reçu le coup bienheureux de cette mort, nous devons bien prendre garde d'y revivre par notre malice et par notre amour-propre. Et c'est le reproche que fait incessamment saint Paul aux chrétiens : Quoi donc, ayant reçu ce divin bienfait de Dieu, qui vous a fait mourir à vous par l'application de la mort de son Fils, mort pour vous faire jouir de ce grand privilège de séparation parfaite de vous et de tout ce monde, comment est-ce que vous regardez encore le siècle et que vous discernez les choses qui vous y plaisent? Comment est-ce que vous vivez encore dans vos passions auxquelles vous devez être morts?

Donc le troisième point de votre examen sera de voir si vous avez eu en vous quelque sentiment de passion dans lequel vous auriez vécu, parlant ou opérant en dépendance de cette même passion, sans l'avoir réprimée et mortifiée avec soin.

Il y a deux sortes de morts en nous : l'une est la sainte mort de notre âme au péché en la grâce de Jésus-Christ, et l'autre est la mort de la chair, en ses désirs malins et déréglés, comme ses désirs d'avarice, de superbe, d'impureté, de paresse, de vanité, d'oisiveté et autres.

Pour la mort intérieure de l'âme, elle est mise dans nous par l'impression intérieure du baptême qui ensevelit notre âme en la mort de Jésus-Christ, et si nous sommes fidèles à nous tenir en cette sépulture de l'esprit, jamais notre âme ne sera vivante à rien.

Mais la chair, pendant ce temps-là, ne laisse pas d'être vivante aux choses de la terre, et sa vie se sent réveillée par les objets du monde qui, étant doux et agréables en leur vue et en leur espérance, l'attirent doucement et la mettent dans le désir des choses du monde et dans la recherche de ses joies.

Alors l'âme s'unit parfois à ces mouvements, et en même temps elle commence dans la chair à vivre au siècle et aux choses du monde, et sortant de la mort intérieure par l'adhérence à la vie de la chair, elle commence à perdre sa paix et son repos divin qu'elle possédait auparavant; elle revit misérablement aux objets auxquels elle était auparavant morte; ce qui la met dans une peine, un chagrin, une guerre intérieure qui bannit cette paix et cette joie où elle vivait à l'abri du tombeau et de la sépulture de Jésus-Christ, qui lui servait comme rempart contre toutes les choses du monde.

La pénitence nous sert maintenant pour réparer cette grande perte, et nous sert petit à petit quand nous sommes fidèles à nous ensevelir de nouveau.

Il faut donc être très soigneuse à étouffer ces mouvements de la vieille créature et travailler par la succession de la pénitence à rentrer dans le rempart de la sépulture de Jésus-Christ, où nous avions été mis tout d'un coup par le saint sacrement de baptême.

Il faut donc, Madame, être fidèle et assidue à vous mortifier; et quand vous aurez adhéré et consenti au moindre mouvement de la chair, comme seront

de promptitude, de colère, de ressentiment, d'impatience et autres choses, souvenez-vous que c'est une matière d'examen; et quoique le Saint-Esprit ne manque point sur l'heure de vous reprendre intérieurement et vous couvrir de confusion d'avoir vécu et obéi à votre chair, que vous deviez tenir morte et assujettie à lui, vous devez outre cela, dans le temps particulier destiné à votre examen, regarder ces fautes et en faire la pénitence, portant la douleur de la confusion et de la honte que ce divin Esprit reçoit en vous de se voir surmonté par la bassesse d'une chair si vile, basse et infâme, et qui se doit tenir trop heureuse d'être sacrifiée à tout moment dessous les pieds de Jésus-Christ.

EXAMEN DE CONSCIENCE.

Préparation.

Il faut adorer Jésus-Christ, votre juge, qui vous doit un jour venir juger selon toute la loi de l'Évangile, et qui examinera en rigueur l'emploi que vous aurez fait de cette journée. Il faut réparer en Jésus-Christ les pertes que vous avez souffertes, et rétablir par lui le vide et l'inutilité dans laquelle vous avez été pendant ce jour.

Il lui faut demander la lumière qu'il vous apportera avec lui à l'heure de votre mort, pour connaître vos péchés, et la grâce de prévenir son jugement par votre pénitence.

Commencez votre action de grâces par le remerciement des biens qu'il vous a faits, de vous avoir donné l'être et la vie animée de son Fils mort et ressuscité, pour vous aider et vous rendre capable d'honorer Dieu.

Remerciez-le en particulier de vous avoir donné ce jour pour le servir, avec tant de secours extérieurs, savoir, tout l'usage du monde présent et de ses créatures pour le glorifier en elles.

Remerciez-le encore davantage des aides intérieurs et de la grâce de son esprit, qui a été en vous incessamment pour vous montrer votre devoir, pour vous insinuer l'inclination de le faire et la force de l'accomplir fidèlement en la vertu de Jésus-Christ, votre Tout. Cela se doit faire en général.

L'examen en particulier.

Il faut examiner votre journée sur les trois points que nous avons marqués ci-devant.

Premièrement, si vous avez vécu en la présence de Dieu dans le dessein de ne rien faire, dire ou penser que pour lui plaire, n'étant pas permis aux chrétiens de vivre que pour Dieu.

Si vous avez vécu pour Dieu en Jésus-Christ; si vous avez été intérieurement retirée en lui pour être animée de son esprit, de ses dispositions et de ses mœurs en toute votre conduite, ne vous étant plus permis de vivre selon la chair, mais seulement selon l'esprit en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Si vous avez été morte à vous-même pendant cette journée; ou bien si vous avez vécu en dépendance de vos sens, suivant vos appétits, adhérant à vos passions et à vos désirs humains. Examinez si vous avez suivi leurs instincts ou celui de la foi et de l'Esprit de Jésus-Christ, qui vous montre intérieurement et vous meut à la vie chrétienne et à la mort de vous-même.

Vous voyant infidèle à l'Esprit, anéantissez-vous et vous confondez du mauvais usage de Jésus-Christ en vous. Priez-le qu'il vous donne des larmes pour pleurer votre vie, et qu'en lui vous trouviez la pénitence de vos péchés.

En union intérieure à Jésus-Christ, demandez miséricorde à Dieu, détestez vos offenses, et protestez fidélité en renonçant à vous entièrement pour adhérer à son saint Esprit à tout jamais, moyennant son secours.

Il faut vous abandonner à Dieu en Jésus-Christ, l'unique pénitent de l'Église, pour porter en lui la pénitence que la justice de son Père voudra vous imposer.

Il faut vous présenter avec joie au jugement de son amour et de sa miséricorde, étant bien aise de porter le châtiment de votre péché, par avance de sa punition et de son jugement de rigueur.

Recevez en général toute la pénitence qu'il vous impose dans le secret de sa justice éternelle, que vous ne voyez pas maintenant, mais que vous sentirez dans le temps qu'il a ordonné, soit en la vie présente ou dedans l'autre.

Si par avance il vous imprime le sentiment de quelque pénitence particulière, ayez la disposition de la faire et ne refusez rien; si elle est de conséquence, communiquez-la à votre directeur auparavant que de la faire, de peur d'illusion; si elle est légère, et croyant en simplicité qu'elle soit selon sa volonté et conforme aux règles générales de sa conduite, faites-la, mais découvrez-lui après.

EXERCICE DE L'EXTRÊME-ONCTION (1).

Comme je vous ai dit qu'il fallait regarder la nuit comme la mort, et votre lit comme un tombeau, et votre examen comme le jugement de Jésus-Christ sur vous; il est bon, devant que de vous mettre au lit, de vous sanctifier intérieurement dedans l'esprit de mort que Jésus-Christ donne à l'Église devant que les fidèles meurent, et prendre part par avance à la grâce de l'extrême-onction, qui est une des plus grandes de l'Église, et qui paraît, par les termes et la forme du sacrement, une des plus considérables miséricordes de Dieu dessus nos âmes.

Première instruction.

Le sacrement d'extrême-onction est institué de Jésus-Christ Notre-Seigneur pour réparer dans les chrétiens le mauvais usage de leurs sens; et comme par le baptême ils avaient été consacrés et dédiés à Dieu, pour en user saintement à sa gloire et se voir à la mort revêtus d'une pleine moisson de dépouilles et de trésors immenses, dont la pluralité des membres et la multiplicité d'exercices les devait enrichir; et que néanmoins la plupart des chrétiens se trouvent nus et misérables à l'heure de la mort, vides devant Dieu de bonnes œuvres, qui est leur grande condamnation; Jésus-Christ descend en eux en leurs extrémités et s'applique sur eux, les couvrant de ses bonnes œuvres et de ses mérites, pour, étant pleins de lui et enrichis des

(1) La *Journée chrétienne*, 2e partie, contient encore ce passage presque textuellement.

trésors qu'il a acquis sur la terre par le bon usage de ses sens et de toutes ses puissances, les faire paraître devant son Père. C'est ce qui est un effet de l'extrême miséricorde de Jésus-Christ, que, nonobstant l'abus que nous avons fait de nous-mêmes, nonobstant celui que nous avons fait de son Esprit, qui a été en nous et qu'il y a mis par les mérites de sa vie et de sa mort : que toutefois nous ne laissons pas de recevoir encore cette infinie miséricorde de Dieu, que dans le dernier temps de notre vie, où nous ne pouvons plus opérer, et où il semble que nous ne pouvons plus perdre ce grand trésor de sa communication universelle, qu'alors il veuille nous communier si pleinement à lui et à toutes ses bonnes œuvres.

Les bons sont communiés de Jésus-Christ et sont mus en leurs facultés et leurs puissances par son Esprit de vie, en sorte qu'ils ont part et communient à ses mérites et à ses œuvres, à cause qu'ils se laissent mouvoir à lui, et un jour leurs membres seront revêtus de sa même gloire comme ils avaient été remplis de sa vie divine.

Les mauvais sont toujours à la vérité temples du Saint-Esprit, quoiqu'ils ne veuillent pas; mais le Fils de Dieu vit dedans eux sans les animer de sa vie, faisant en lui seul tout l'usage de leurs personnes pour Dieu son Père, condamnant les tentations auxquelles ils s'abandonnent, et faisant au contraire usage de leur vie en son Esprit qu'ils devraient recevoir pour être animés de lui et conduits dedans sa vertu.

Pendant le temps qu'ils blasphèment leur Dieu, pendant ce temps-là même Jésus-Christ le loue en eux; ils dérobent aux uns pendant que son Esprit en eux donne l'aumône aux autres; ils s'appliquent à la médisance et aux pensées impures, pendant que Jésus-Christ

en eux est dans l'application de sainteté à Dieu et de charité infinie vers le prochain. Bref, Jésus-Christ est alors une forme assistante, qui opère en soi et pour la Majesté de Dieu. Mais il n'est pas forme vivifiante, il n'anime pas le sujet où il est de sa divine vie. Jésus-Christ vit tout seul dedans eux, comme les Anges vivent dedans des corps morts sans leur donner leur vie. Et c'est en cela qu'est malheureuse la vie des chrétiens qui ne sont pas animés de Jésus-Christ, l'ayant en eux, lesquels, s'ils voulaient s'abandonner à lui, seraient en part et en communion de ses opérations et de ses œuvres divines; au contraire, ils sont en perpétuelle détestation à Jésus-Christ, qui condamne en eux leurs œuvres à la mort et à la damnation éternelle.

Première pratique.

Il faut donc, le soir en vous couchant, qui est le temps pour vous préparer à la mort et qui vous la présente visiblement, vous tenir présente à Jésus-Christ, le suppliant qu'il vous mette en part de tout le bon usage qu'il a fait de ses sens et de toutes ses puissances pendant sa vie, pour réparer en vous le mésusage et l'emploi inutile et vain que vous avez fait de vous-même en ce jour.

Cela vous servira de préparation pour recevoir un jour en plénitude ce que peut-être vous seriez mal disposée de recevoir dans l'extrémité de votre vie, en laquelle pour l'ordinaire l'on flatte les grands de votre condition, et l'on attend qu'ils aient quasi perdu l'usage de la raison pour recevoir une grâce si importante et si utile au salut.

Seconde instruction.

Le second dessein du sacrement de l'extrême-onction dans les chrétiens, c'est de les mettre en part de l'usage actuel que Jésus-Christ a fait de leurs propres personnes par sa demeure en nous, qui n'a point eu d'autre raison de faire cet épanchement de lui-même en tous ces membres, que d'honorer Dieu autant qu'il le peut être, animant ses fidèles de son propre Esprit, de ses vertus et de ses intentions pour dilater ses services et sa religion vers Dieu.

Le saint baptême nous donne ce privilège, et par lui nous sommes revêtus en tout nous-mêmes de Jésus-Christ. Saint Paul le dit ainsi : Autant que vous êtes de baptisés, vous êtes intérieurement revêtus et possédés de Jésus-Christ, *Quotquot baptizati estis, Christum induistis;* qui a voulu animer vos puissances et votre fond, afin d'user des créatures à la gloire de Dieu, et ainsi faire que son Père fût honoré, servi et glorifié par ses membres comme il l'avait été en sa propre personne dans le temps de son infirmité, prétendant aussi bien animer leurs puissances de lui et de son principe de vie comme il animait son corps de chair pendant qu'il vivait sur la terre.

Seconde pratique.

Il faut demander pardon à Dieu de tout le mauvais usage que vous avez fait de vos sens, que de bon cœur vous condamnez à la mort, dont le sommeil est l'image; consentant d'un même cœur qu'ils soient un jour détruits et consommés en pourriture, n'ayant pas été

animés de la vie de l'Esprit ni dirigés par la conduite de Jésus-Christ en nous; mais au contraire ayant vécu dans la vie de la chair et par l'esprit d'impureté. Il faut que vous priiez le Père qu'il vous fasse miséricorde de vous redonner la vie de Jésus-Christ, son Fils, que vous avez perdue et négligée durant ce jour, le conjurant de revêtir votre âme de ses œuvres divines et la remplir de la vertu et de l'onction même dont elle aurait été imbue, si vous eussiez été fidèle à l'Esprit, ne voulant point de ses dons adorables pour votre utilité ni votre propre avantage, mais pour l'amour de Dieu qui prend plaisir de se donner à vous. Regardez donc cela comme une réparation de votre baptême, en ce jour; de même que l'extrême-onction sera une réparation universelle de toute votre vie.

Ainsi, Madame, ensevelissez-vous avec Jésus-Christ dans le tombeau de votre lit, et dites ces dernières paroles, étant couchée et dans votre repos : *In pace in idipsum, dormiam et requiescam.* Je suis en paix avec Jésus-Christ, et je prends mon repos et la douceur de mon sommeil en lui.

LETTRE CVII (1).

A LA MÊME.

Il la porte à l'esprit d'anéantissement dans la pratique des vertus.

[Probablement vers le même temps.]

Madame,

Plus vous êtes élevée par votre condition et plus vous devez, comme la sainte Vierge, vous abaisser

(1) Elle faisait partie de la CC^e des imprimées.

par la disposition de votre cœur, et par les sentiments de votre âme. La chair se glorifie et se complaît en son élévation; mais l'esprit de la grâce donne bien d'autres mouvements; car il porte à s'abaisser intérieurement, et à se reconnaître devant Dieu mille fois plus vil, plus abject, et plus misérable au milieu de toutes les grandeurs, que les pauvres les plus abandonnés, et les plus dignes de compassion, ne le sont devant le monde au milieu de leurs délaissements. Ainsi votre occupation ordinaire doit être de vous tenir incessamment humiliée devant Dieu, et de ne point perdre la vue de vos misères et de votre néant, ne vous laissant point éblouir par l'éclat qui vous environne, ni par tous les devoirs que l'on vous rend. Il faut, dans votre oraison, que vous vous regardiez comme une pauvre créature qui doit s'anéantir en Notre-Seigneur, afin que perdant en lui votre être impur et maudit, vous puissiez revivre dans un nouvel être en Jésus-Christ.

Il faut que vous vous voyiez si imparfaite et si chétive, que bien loin de vous estimer digne de demander et d'obtenir des faveurs de Dieu, ou même de pouvoir subsister en sa sainte présence, vous ne vous voyiez en état que d'en être rebutée, en sorte que votre unique recours soit à Jésus-Christ, pour vous cacher en lui, et pour vous présenter au Père Éternel revêtue de lui, et comme un autre lui-même; voulant abaisser à ses pieds toutes vos grandeurs, perdre en lui votre propre être, et sacrifier à sa gloire tout ce que vous êtes.

C'est à cela que doit aboutir votre oraison, et à quoi vous devez tendre dans tous vos exercices. C'est là le caractère de toutes les vertus chrétiennes, de

travailler à l'anéantissement de la créature en ce qu'elle a de propre, pour y établir Jésus-Christ. C'est à quoi doivent aussi aboutir ces mouvements de pénitence que Dieu vous donne si souvent, vous voyant si misérable que d'avoir offensé sa majesté. Vous devez reconnaître que vous êtes indigne de subsister et de vivre, et qu'il faut vous anéantir devant sa sainteté, protestant qu'il n'est pas juste que rien de ce qui a offensé Dieu vive ni subsiste, et vous condamnant ainsi vous-même à la mort et à l'anéantissement. C'est de la sorte qu'une âme vraiment pénitente satisfait à sa douleur, qui ne peut être contente que par sa propre destruction. Une âme vraiment craintive et amante de Dieu ne peut se contenter de moins. Il faut donc, ô grand Tout, que vous détruisiez tout cet être : il faut que vous l'anéantissiez : car je ne puis plus souffrir qu'il vive devant vous. Je ne puis plus souffrir qu'il y ait rien dans l'être, qui vous ait offensé. Et c'est peut-être le sens des paroles de ce grand saint Ignace martyr, qui disait : Je commencerai alors à être disciple de Jésus-Christ, quand on ne verra plus rien de moi sur la terre, et que je serai tout anéanti et consommé pour Dieu. C'est à quoi aboutit l'esprit du chrétien. Il porte à se rendre victime du grand Dieu : il tend à l'anéantissement total de notre propre être, qui est opéré par mille devoirs de religion qui se terminent tous au sacrifice.

La religion nous porte à reconnaître Dieu pour ses bienfaits, et à le remercier de ses grâces : mais elle porte encore la créature à s'anéantir et à se sacrifier pour Dieu. Car elle n'a aucun don, pendant toute sa vie, dont elle ne soit redevable à son Dieu. Si bien que la grâce de le remercier de ses bienfaits étant en-

core un nouveau don, qui est même accompagné de mille autres qui l'environnent ; en ce même moment la créature, toute confuse de ses biens, est obligée de protester à Dieu qu'elle ne peut jamais lui satisfaire, qu'elle ne peut trouver aucun moment qui ne la surcharge d'obligations, et que plus elle s'emploie à lui satisfaire par ses remercîments, plus elle demeure engagée à reconnaître ses bontés. C'est pourquoi, dans l'impuissance de contenter son désir, elle voit qu'il vaut mieux qu'elle s'anéantisse, que de prétendre de répondre à toutes ses obligations.

Mais comme Notre-Seigneur est venu pour récapituler toutes choses, et réparer en lui tout ce qu'il fallait détruire, soit par justice, soit par devoir et obligation de religion, il faut se donner à Notre-Seigneur pour s'anéantir en lui, et se perdre en soi-même, afin de recouvrer en ce divin Sauveur une nouvelle substance qui puisse contenter Dieu, et une nouvelle vie en échange de celle que nous voulons perdre à la gloire de son Père. C'est dans cet esprit d'amour et de religion, dont vous devez être animée, que vous devez dire souvent à Dieu : Mon Tout, et mon amour, consommez en vous toute la créature ; car rien ne mérite de subsister que vous. Détruisez, je vous supplie, ce vieil homme, et cette vieille créature qui m'est insupportable. Anéantissez en vous et par vous tout ce qui peut en moi déplaire à votre Père. C'est de la sorte, ô mon Jésus, que je désire si absolument être détruite, que je regarde ma destruction comme mon bonheur, et que je prétends trouver en elle le comble de ma joie.

LETTRE CVIII (1).

A L'UN DE SES PREMIERS DISCIPLES (2).

A l'occasion de la Purification de la très sainte Vierge, il lui parle de trois sortes d'anéantissement qui éclatent en ce mystère et auxquels il désire de participer.

[2 février 1647 (3).]

Monsieur,

Je ne puis rien recevoir du bon Maître ni de sa sainte Mère, que je ne croie le devoir aux âmes que sa bonté m'a confiées; et surtout à celles qu'il me presse et sollicite fortement d'établir par sa grâce et sa vertu dans la perfection de ses voies. Je vous avoue que ce matin j'ai été pénétré d'une vue et d'un trait si perçant

(1) C'est la CLII[e] des imprimées.

(2) Le ton général de cette lettre ferait croire qu'elle était destinée à M. Picoté, directeur de M. Olier, mais la première phrase suppose que ces confidences sont faites à un disciple dont la sanctification est particulièrement désirée par son saint maître. Ce pouvait être ou M. de Lantages, ou M. de Bretonvilliers ou quelque autre des premiers prêtres de Saint-Sulpice.

(3) Cette date paraît certaine pour l'année comme pour le jour. En 1647, en effet, M. Olier, sur le point de partir pour Annecy, exécuta généreusement le projet dont il parle à la fin de sa lettre. Par acte du 2 septembre, 1° il céda la jouissance et usufruit de la terre et seigneurie de Fontenelle à M. de Lantages qui, pour satisfaire M. de Fiesque, venait de céder l'unique bénéfice qu'il possédait; 2° par un autre acte du même jour, il fit donation au séminaire de Saint-Sulpice de la ferme du Plessis-Placy composée d'environ quatre-vingts arpents de terre labourable et de diverses dépendances situées dans la Brie (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 573). Si, comme le dit M. Faillon, il possédait encore en 1649 la seigneurie du *pré Gentier*, ce devait être sans jouir du revenu. Du moins on ne voit pas qu'en 1652, se croyant à la veille de mourir et dictant ses dernières volontés, il ait eu autre chose à donner que sa bibliothèque qu'il laissa au séminaire. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 611.)

de l'anéantissement du Fils de Dieu et de sa sainte Mère, dans le divin mystère de sa Purification et de la Présentation de son cher Fils au temple à Dieu le Père, que je n'ai pu m'empêcher de vous en écrire un mot, pour vous solliciter à vivre selon ce saint mystère, et à obtenir de Dieu que je puisse entrer en cette même grâce, opérée par l'esprit qui animait Jésus-Christ et Marie en leur sainte conduite.

Je vois trois sortes d'anéantissements de Jésus et de Marie en ce divin mystère. Premièrement toutes les grandeurs, et toutes les richesses du monde y paraissent anéanties. Car quoique Jésus et Marie soient les plus grands et les plus puissants de la terre, et auxquels tout appartient, ils paraissent néanmoins en la posture de pauvres, et dénués de toutes commodités; la sainte Vierge rachetant son fils de deux colombes, qui était le prix des misérables et des plus pauvres d'entre les Juifs. C'est là le premier et le moindre anéantissement.

Secondement, on y voit l'anéantissement de l'estime et de l'honneur. Car ils ne veulent rien être dans l'estime ni dans le cœur du monde; le Fils aussi bien que sa Mère passent tous deux en leur extérieur pour des pécheurs assujettis aux lois communes de tous les hommes; et eux qui portaient et la sanctification du temple, et celle de tout le genre humain, sont regardés comme des criminels, qui viennent au temple pour se sanctifier.

Troisièmement, ils y sont anéantis en tout eux-mêmes; ne voulant rien avoir ni rien être, soit à l'extérieur, soit en l'intérieur, que pour s'immoler à Dieu, et cesser d'être par un entier sacrifice.

C'est ce qui est représenté par les deux colombes

offertes en ce mystère, qui étaient une figure de l'état où il devait être en sa mort, et en sa divine résurrection. Car l'une était immolée, et perdait ainsi son être et sa vie extérieure : et l'autre était consommée dans le feu, pour marquer la perte intérieure de Jésus-Christ en l'être et en la vie divine de son Père, qui est son vrai et son unique consommateur.

Cette vue d'anéantissement en Jésus et Marie nous doit porter à n'être plus rien, et à ne plus rien posséder de l'être grossier du monde. Celui qui n'a pas eu où reposer sa tête, qui est nu en naissant et en mourant, qui est désapproprié de tout, me presse fort, par sa sainte imitation, à faire le dernier dénûment que j'ai si souvent médité, et dont je vous ai parlé, mais que l'on m'a empêché jusqu'à cette heure d'accomplir. Je vous prie de vouloir l'offrir à Dieu pendant toute l'octave de ce saint mystère. Il me semble que c'est un trésor si riche que le dénûment total, et la dernière désappropriation de toutes choses, que je ne puis assez tôt y parvenir.

Pour les deux derniers anéantissements, nul obstacle ne me peut retenir ni empêcher de les accomplir et de les exécuter, étant formels en l'Évangile, où Jésus-Christ nous porte à perdre notre âme, et à l'abnégation de tout nous-mêmes. Il faut ne vouloir être rien du tout dans l'esprit d'autrui, se cachant soi-même et tous ses dons en Jésus-Christ, qui est le donateur et le possesseur de tout, et qui opère comme il lui plaît en sa vertu cachée, sur autrui, et en nous-mêmes.

Il faut aussi n'être rien en soi et par soi, mais être tout en Jésus et par Jésus. C'est là la perfection que requiert le sacrifice extérieur du vieil homme, et la

consommation intérieure de l'esprit et de la volonté avec toute la sagesse de l'un, et tous les désirs de l'autre, pour être vivifié et absorbé en la vie de Dieu, qui n'est que lumière, et qu'amour en soi, et qui n'est que foi et charité dans nos âmes. Quelque jour je vous expliquerai ceci plus clairement. J'attends pour dernière miséricorde de Dieu qu'il me fera entrer dans l'imitation parfaite de son Fils en son dernier abandon et en son dénûment de toutes choses. O que Dieu seul dans la privation de tout est un riche trésor! Peut-on bien aimer Jésus-Christ, et ne se rendre pas semblable à lui en toutes choses, et surtout en son abandon total à Dieu son Père? La foi n'est-elle pas pour tous sur la terre, comme la gloire dans le Ciel? Que nous vivions ou que nous mourions, il nous importe peu. La foi sera bientôt changée en gloire; et le Dieu de la voie, qui nous doit être toutes choses, sera dans un moment le Dieu de la gloire qui nous consommera, et sera lui seul tout notre bien, toute notre joie, toute notre vie, et toute notre béatitude.

Depuis cette lettre écrite, je me suis trouvé si convaincu de l'obligation de faire à Dieu, en faveur de la maison, le dernier sacrifice des choses extérieures qui m'appartiennent, dans la vue que ce divin Seigneur et Maître s'est fait pauvre pour enrichir la maison de son Père qui est l'Église, que je ne pense pas pouvoir différer longtemps à l'accomplir. La grâce de Jésus ne souffre point de remise, quand on est pleinement convaincu de sa vérité.

LETTRE CIX (1).

A UNE PERSONNE APPELÉE A LA VIE RELIGIEUSE (2).

Il la prémunit contre les conseils de ses parents qui voulaient la détourner de se consacrer au service de Notre-Seigneur et lui opposaient des maximes très éloignées de l'esprit de l'Évangile.

[Vers 1646 (3).]

[Ma très chère fille,]

Nous avons obligation de vivre selon notre nou-

(1) Tirée de *l'Esprit de M. Olier* (t. III, p. 757), où M. Tronson l'a insérée de sa main.

(2 et 3) L'examen attentif de cette lettre et des deux suivantes (pour lesquelles on interrompt un instant l'ordre chronologique, car elles semblent s'éclaircir mutuellement par leur rapprochement) nous fait conjecturer qu'il s'agit de Mlle Marthe du Vigean, que M. Olier, malgré les résistances prolongées de sa famille, réussit à tirer du grand monde et à conduire aux Carmélites.

Chacun connaît cette douce et vertueuse figure, dont la scène française vient de s'emparer et devant laquelle M. Cousin s'était déjà arrêté avec un intérêt particulier, dans ses études sur les femmes illustres du dix-septième siècle. « Mlle Marthe du Vigean, nous dit-il, était la « fille cadette de François Poussart de Fors, d'abord baron et puis mar- « quis du Vigean, et d'Anne de Neubourg qui fit une assez grande figure « sous Louis XIII, grâce à l'amitié de la duchesse d'Aiguillon, nièce de « Richelieu. » (*La Jeunesse de Mme de Longueville;* 5e édit., p. 181.) Marthe, aussi bien que Anne du Vigean, sa sœur aînée, qui épousa le duc de Richelieu en 1649, fut de bonne heure lancée dans le grand monde et même à la cour, où elle était très considérée. Le grand Condé avait un instant voulu l'épouser, mais Dieu l'appelait à quelque chose de mieux.

Saint Vincent de Paul devint le premier interprète des desseins de Dieu sur Mlle du Vigean, comme on le voit par la lettre circulaire qui fut écrite en 1665 à l'occasion de sa mort, par la supérieure du Carmel. « Son appel à la vie religieuse, y est-il dit, eut tous les caractères d'une « vocation divine; nous le rapporterons ici tel qu'il se trouve décrit « dans la Vie de saint Vincent de Paul, d'après le témoignage signé de sa « propre main, dans les informations juridiques faites trois mois après

velle génération, selon laquelle nous avons Dieu pour notre père auquel, et selon son divin Esprit, nous de-

« la mort du saint. La marquise du Vigean étant malade, Vincent alla « chez elle pour la consoler. La visite finie, au défaut de la mère, la fille « se chargea de le reconduire. « Mademoiselle, lui dit-il, vous n'êtes pas « faite pour le monde. » Elle comprit le sens de cette expression générale « à laquelle elle aurait volontiers répondu : *Si cet homme était prophète,* « *il ne me tiendrait pas un pareil propos.* Elle déclara au saint qu'elle « n'avait aucun goût pour la vie religieuse, et comme elle n'ignorait point « le crédit qu'il avait auprès de Dieu, elle le pria fort de ne lui deman- « der point qu'il la fît changer de sentiment. Vincent sortit* et ne répli- « qua rien. Mlle du Vigean le quitta résolue plus que jamais de s'établir dans « le siècle; elle reconnut avec le temps que Dieu lui avait parlé par « la bouche de son ministre. Sa passion pour le monde dont les agré- « ments commençaient à l'enivrer, s'évanouit entièrement. » (*Ibid.*, p. 313.)

Mais c'est à M. Olier que Dieu réservait la mission d'achever ce que saint Vincent de Paul avait commencé. Mlle du Vigean, qui était sa paroissienne, lui confia la direction de son âme. Elle n'était pas depuis longtemps sous la conduite de ce nouveau guide lorsque Dieu lui parla au cœur, et commença à lui faire comprendre la vanité du monde et le prix de la vie religieuse. Nous savons par une lettre de sa sœur que dès 1645 elle s'était jetée dans la piété, qu'elle nourrissait dès lors la pensée de quitter le monde pour entrer au Carmel, et que si elle différa deux ans d'exécuter son dessein, ce fut à cause de l'opposition que sa famille y avait faite. « Vous saurez donc, écrivait, le 7 juin 1647, Anne du Vigean « au jeune marquis de Fors, son frère, que ma sœur a continué dans cette « extrême dévotion où vous l'avez vue, et a augmenté même, de sorte que « nous soupçonnions tous qu'elle se fît religieuse; et pour cet effet « Mme d'Aiguillon lui parla et lui demanda s'il était vrai qu'elle y pensât. « Elle lui dit que oui et que cela ne la devait pas surprendre puisqu'elle « lui avait dit, il y a deux ans. Mme d'Aiguillon lui représenta la consé- « quence de la chose et lui dit que, puisqu'elle s'était bien empêchée d'en- « trer deux ans durant, pour l'amour de ma mère, elle pouvait encore « continuer un an, et qu'après elle ferait résoudre ma mère si l'on pou- « vait. Elle lui dit que cela lui était impossible et que c'était trop d'avoir « attendu tout ce temps-là et qu'elle la priait d'en parler à ma mère. « Nous nous en allâmes à Ruel où l'on parla tout le jour de cette affaire, « où il fut bien répandu des larmes, et la conclusion fut qu'au moins ce ne

* Dans le procès de la canonisation de saint Vincent de Paul, où ce trait est abrégé, il est dit que le saint sourit en entendant la singulière demande qui lui faisait Mlle du Vigean : *Del che il servo di Dio sorrise* (Summarium n° 214).

vons adhérer, comme aussi à l'Église notre mère, dont nous devons suivre les conseils.

Pour notre père et notre mère charnelle, nous devons y renoncer lorsqu'ils nous parlent selon la chair et selon ses maximes. Nous devons renoncer à frères, à sœurs et à tous les sentiments de nos proches, quand ils nous conseillent des choses selon Adam leur père : car alors il ne les faut pas regarder comme des images de Dieu, mais comme des images d'Adam, ennemi de Dieu. Il les faut regarder comme des suppôts du diable, quand ils nous suggèrent ses conseils, et ceux du monde qui est maudit de Dieu. C'est ainsi que vous devez entendre ces paroles de Notre-Seigneur : *Quiconque ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses frères et ses sœurs, et même son âme, n'est pas digne de moi*. C'est-à-dire qu'il faut les haïr en tant qu'ils vivent dans les maximes du monde, du diable et de la chair, et qu'ils vous persuadent de mener une vie malheureuse et maudite. Par exemple, lorsque vos parents vous inspirent d'aimer l'honneur et les richesses, qu'ils vous portent à rechercher vos aises et vos plaisirs, qu'ils vous persuadent de parole et d'exemple qu'il faut vous venger et haïr vos ennemis : vous devez en ce point les haïr, en leurs paroles et en leur façon de faire opposées à Dieu, et condamner en leur bouche ces maximes et ces pensées qui vous détour-

« serait que dans six mois. Ma mère espérait, en lui demandant ce terme, « qu'elle la pourrait détourner. » (*Ibid.*, p. 508.)

C'est pendant ce premier intervalle de deux ans, pendant que M[lle] du Vigeau hésitait, *pour l'amour de sa mère*, à répondre à l'appel de Dieu, que le pieux directeur dut adresser à sa fille spirituelle l'exhortation que l'on va lire.

— Nous donnons cette date approximative d'après les conjectures que l'on vient de voir.

nent de Jésus-Christ. Autrement vous ne seriez pas disciple de celui qui a quitté père et mère pour vous, qui vous aime plus que tout et qui attend de vous un pareil amour. Aimez-le donc par-dessus tout, rangez-vous toujours de son parti contre vos parents et contre vous-même. Ayez aversion de tout ce qu'on dira de contraire à ses adorables volontés et aux maximes de son Fils, et considérez comme vos plus grands ennemis tous ceux qui vous donneront d'autres conseils.

Ce divin Époux désire qu'on quitte les parents selon la chair, à cause que la chair lui est odieuse et qu'il ne la peut supporter. Comme il ne peut souffrir que ce qui est régénéré de l'esprit, et qu'il a en aversion ceux qui vivent selon la chair et selon ses maximes, il ne veut point aussi que ceux qui le suivent leur adhèrent et se laissent aller à leur poison.

Que si les parents étaient vrais chrétiens, c'est-à-dire, s'ils vivaient selon Jésus-Christ, qu'ils ne s'opposassent point à ses lois, qu'ils voulussent faire profession de le suivre; alors en vivant avec eux, en les honorant et les chérissant vous pourriez suivre leurs maximes : mais, de la sorte, comme ils ne vivraient plus selon la chair, mais selon l'esprit, ils ne vous seraient plus pères charnels, et, faisant profession de vivre selon les obligations de leur baptême et de renoncer à la vanité, aux plaisirs, aux richesses, en un mot à tout ce qui déplaît à Dieu, vous les regarderiez comme vos parents en Jésus-Christ et vous les considéreriez à cause de Jésus-Christ votre unique amour, dont ils seraient revêtus.

C'est ce divin Jésus qui est votre Époux et qui est aussi votre premier père, et vous devez être si amou-

reuse de ses volontés et si attachée à ses maximes que vous n'écoutiez qu'avec horreur tout ce qui pourrait y être contraire, qui que ce soit qui vous le dise.

LETTRE CX (1).

A LA MÊME.

Il l'exhorte à ne plus différer de se donner entièrement à Dieu.

[Dans les premiers mois de 1647 (2).]

[Ma très chère fille,]

C'est trop s'opposer à Notre-Seigneur. Il faut enfin se rendre, et ne plus faire languir votre Époux. Il y

(1) C'est la CCIII^e des imprimées.

(2) Cette lettre où l'on remarque un accent plus pressant semble en effet postérieure à celle qui vient d'être citée, et se place naturellement dans le dernier intervalle de six mois qui devait précéder le dénoûment final. En y parlant à sa fille spirituelle de *l'occasion favorable qu'elle a présentement* pour exécuter son dessein et de *l'obligation où elle se trouve de prendre une dernière résolution,* M. Olier semble faire allusion aux propositions de mariage par lesquelles le marquis Jacques Stuert de Saint-Mégrin, après que le duc d'Enghien eut lui-même renoncé à ses prétentions, la mit en quelque sorte en demeure d'opter entre le monde et Dieu.

M. de Bretonvilliers, dans une précieuse page de *l'Esprit de M. Olier,* nous fait assister à la crise dernière et nous apprend la part décisive qu'y eut le pieux directeur. « Une fille de naissance, dit-il, ayant été con« vaincue, après beaucoup de prières, de sa vocation à la Religion, et « M. Olier s'étant employé pour lui en obtenir l'entrée, elle se trouva « attaquée d'une tentation des plus dangereuses qui lui pût venir sur ce « sujet; car, un jour étant allée au *cours* avec une personne de grande « qualité, le diable lui mit dans l'esprit qu'il n'était point nécessaire « qu'elle se retirât du siècle et qu'elle pourrait aussi bien se sauver « dans le monde que dans la Religion. Elle s'arrêta quelque temps à « cette pensée qui, demeurant secrète et cachée dans son âme, aurait peut« être porté son venin jusqu'au cœur, si M. Olier, à qui Notre-Seigneur « l'avait révélée, n'y eût apporté un prompt remède. Mais dès le lende« main matin il pria un gentilhomme de grande piété d'aller chez elle

a longtemps qu'il vous veut toute à lui : ne différez plus à lui donner cette dernière preuve de votre

« pour l'avertir qu'il avait une chose importante à lui dire, et elle étant « venue pour savoir ce que c'était : *Ma fille*, lui dit-il, *il n'est pas ques-* « *tion de savoir si vous vous sauverez aussi bien dans le monde* « *comme dans les Carmélites ; mais il est question de faire la volonté de* « *Dieu, il est question d'accomplir les desseins qu'il a sur vous. Il ne* « *faut plus remettre, allons, allons*. Et alors, lui disant en détail tout « ce qui s'était passé dans son esprit, elle en fut tellement surprise et « touchée qu'elle se résolut de ne plus différer. Il la mena le jour même ou « le lendemain aux Carmélites. Elle y fut reçue, y a persévéré avec fer- « veur et y est morte après dix-sept années de zèle et de fidélité. » (*Esprit de M. Olier*, t. II, p. 627.)

Quoique M. de Bretonvilliers, par discrétion, n'ait pas nommé la personne qui fut l'objet de cette faveur du ciel, il l'a suffisamment désignée en disant qu'elle mourut aux Carmélites après dix-sept ans de religion. On voit en effet, en parcourant la liste des Carmélites du grand couvent, dont M. Cousin a enrichi un appendice de *la Jeunesse de Mme de Longueville* (p. 352), que, de toutes les religieuses entrées dans cette maison de 1642 à 1652, c'est-à-dire, pendant que M. Olier était curé de Saint-Sulpice, la seule Marthe de Jésus (c'est le nom que Mlle Marthe du Vigean porta au Carmel) y est morte après y avoir vécu novice ou religieuse, dix-sept ans et quelques mois.

Quant à la date de son entrée comme postulante elle nous est donnée par la lettre déjà citée d'Anne du Vigean à son frère, écrite le 7 juin 1647, presque au lendemain de l'événement. Voici en quels termes pleins de verve elle y raconte comment sa sœur se décida brusquement à abréger le délai de six mois dont les instances de sa mère lui avaient arraché la promesse : « Un beau jour, dit-elle, elle me dit : *Ma sœur, je ne donnerai pas tout le temps que j'ai promis, car je m'en irai devant qu'il soit huit jours*. Je la priai de me donner le temps d'écrire à ma mère, pour qu'elle vînt lui parler, puisque je n'étais pas puissante assez pour la retenir ni conseiller. J'écrivis donc toute malade. Cependant j'allai encore à l'hôtel de Longueville savoir de vos nouvelles, parce que l'on m'avait dit qu'il était venu un courrier, et Mme de Longueville m'écrivit pour m'en mander et au bas du billet elle priait ma sœur de l'aller voir. Elle sortit donc pour y aller, et comme elle fut à moitié du chemin, elle dit à ses gens qu'il fallait qu'elle allât faire un tour aux grandes Carmélites et qu'elle ne leur dirait qu'un mot. Elle fit tourner son carrosse et s'y en alla, où elle est encore et ne prétend pas en sortir. Ma mère arriva une heure après. Elle ne l'a point vue depuis, *de peur*, dit-elle, *de s'attendrir et de la détourner, puisque c'est son salut* : et

amour. O si vous saviez combien ces remises lui sont pénibles ! Il en est de ces retardements dans le cœur de l'amant, comme de celui qui souffrirait à la porte de sa bien-aimée, et de son unique. *Aperi mihi*, lui dit-il, *soror mea sponsa, amica mea, columba mea.* Il l'appelle colombe, parce qu'il en est de l'amour du bien-aimé envers elle, comme il en est du paron envers la colombe, qui n'aime qu'elle seule, et qui n'a d'amour que pour elle. Or plus son amour est grand, plus ce retardement lui est ennuyeux et affligeant.

Donnez-lui donc au plus tôt cette satisfaction qu'il demande. L'ouverture que vous avez présentement est favorable; et je ne doute point que Dieu n'ait disposé les choses comme vous le voyez, afin que vous trouvant obligée à prendre une dernière résolution, vous fassiez paraître publiquement que le monde n'a plus rien à prétendre sur vous. Que j'aurai de joie, quand je saurai que la victime séparée du reste du

de plus, elle est en colère en quelque façon de ce qu'elle est entrée sans l'en avoir avertie. Pour mon père, il voulait tout tuer ce qu'il y a de missionnaires et de Carmélites, mais cela commence un peu à s'apaiser. Il la va voir tous les jours. Elle est fort gaillarde et résolue; elle me voit pleurer sans jeter une larme. (Cousin, *ibid.*, p. 508-509.)

Toutefois la constance héroïque dont la jeune postulante fit preuve n'était pas sans coûter beaucoup à son cœur. Nous avons à cet égard le témoignage de ses supérieures mêmes. « Mlle du Vigean, nous est-il « dit dans la circulaire qui annonçait sa mort arrivée le 25 avril 1665, « aux autres maisons de l'ordre, quitta le siècle avec courage, et tous les « grands avantages qu'elle pouvait posséder à la cour, où elle était sin« gulièrement estimée. Mais le sacrifice qui coûta le plus à son cœur fut « la séparation de Mme sa mère qui l'aimait au-dessus de toute expres« sion. » (Cousin, *ibid.*, p. 514.) Mais, comme on va le voir par la lettre suivante que nous croyons devoir rapporter à cette dernière phase de l'histoire de la vocation religieuse de Mlle du Vigean, la sollicitude de son zélé directeur ne l'abandonna pas dans les dernières luttes qu'elle eut à soutenir derrière les grilles du cloître, avant de s'y fixer par des vœux inviolables.

troupeau a été offerte et consacrée dans la maison du Seigneur, que le sacrifice a été achevé, et que Dieu enfin a dévoré son holocauste! Que ce soit là la première nouvelle que j'apprenne de vous. Adieu.

LETTRE CXI (1).

A LA MÊME (2).

Il souhaite la destruction parfaite du vieil homme en elle, afin que Dieu y vive et règne seul par son esprit.

[Vers le 10 septembre 1647 (3).]

[Ma très chère fille,]

Si la charité se pouvait plaindre de l'excès de son

(1) C'était la XXXV[e] des imprimées.

(2) Nous rapportons encore cette troisième lettre à M[lle] du Vigean au sujet de laquelle M. Olier nous apprend lui-même qu'il reçut, à cette époque, une nouvelle grâce bien signalée, devant l'image miraculeuse de la très sainte Vierge, vénérée à Châtillon-sur-Seine. « Comme la sainte « Vierge, dit-il dans ses Mémoires, ne peut souffrir la moindre affliction « dans le cœur de ses enfants, pour me mettre en repos d'une peine qui « me tenait au fond du cœur, elle m'expliqua l'état d'une âme qui était à « Paris et que j'appréhendais être troublée sur sa vocation. Je la vis « dans une dilatation de cœur, dans une joie et jubilation merveilleuse. « qui fut cause que je dis à M. de Bretonvilliers : Je ne suis plus en peine « de M[lle] du Vigean, elle est en paix et grande joie. Et en effet, deux « jours après je reçus de ses lettres qui me firent connaître sa disposi- « tion toute semblable à ce que j'en avais porté et ressenti dedans moi- « même. (Cité dans la *Vie ms. de M. Olier*, t. II, p. 224.)

Après cette faveur et celle dont il a été parlé précédemment, M. Olier pouvait bien dire à M[lle] Marthe du Vigean que Dieu lui faisait beaucoup de grâces par elle, et l'on ne voit pas de meilleure manière d'expliquer la première phrase de cette lettre. Ce qui est dit un peu plus bas : *Je désire de ne vous trouver plus à mon retour*, convient très bien aussi, puisque M. Olier venait de quitter Paris pour le plus long voyage qu'il ait fait durant son ministère pastoral.

(3) M. Olier était à Châtillon-sur-Seine le 8 septembre 1647 (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 573), ce qui, si l'on admet nos conjectures, fixe assez exactement la date de notre lettre.

bien, je le ferais des grâces que Dieu me fait par vous. O Dieu, il faut bien avouer que la vérité surpasse tous les sentiments des vertus, et qu'on ne doit point trouver à redire à sa conduite, puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans la sienne, a surpris et surmonté l'attente de tous les hommes.

Allez donc et vous perdez en Dieu, qui n'a ni mesure ni borne en ce qu'il est, et en ce qu'il opère. Je désire de ne vous trouver plus à mon retour, parce que je voudrais ne trouver en vous que Dieu seul qui vous ayant absorbée en lui, vous eût entièrement ravie et dérobée à tout ce qui est de vous. Laissez pour cela régner le Saint-Esprit sur vous : laissez-le agir en toute l'étendue de ses effets et de ses opérations divines. Qu'il soit en vous le destructeur universel de vous-même, et le possesseur de tout votre intérieur en l'établissement parfait de son règne divin, et dans la plénitude de toutes ses vertus et de toutes ses perfections, qui vous rendront parfaitement semblable à lui. Adieu.

LETTRE CXII (1).

A MADAME MARIE ROUSSEAU.

Il lui donne connaissance d'une faveur spirituelle et intérieure dont saint Bernard l'a favorisé à Clairvaux (2).

[Probablement de Dijon vers le 10 septembre 1647 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Madame,

J'ai appris par M. Cambiac (4) que vous avez pris

(1) Sur l'autographe.
(2, 3 et 4) Après cinq ans d'un travail continuel M. Olier se trouva si

la peine de m'écrire. J'aurais été ravi d'avoir reçu de vos nouvelles, comme je ne doute pas que vous avez été bien aise d'en avoir appris des nôtres par M. Bretonvilliers.

J'oubliai de vous écrire de Clairvaux et par M. de Poussé (1) sur le sujet de Jean (2), dont sans doute vous m'écrivez, mais le temps ne me le permit pas, vu même que j'avais à vous mander le renouvellement intérieur qu'il avait plu au grand saint Bernard de me procurer sur le sujet de la charité intérieure que Dieu veut qui vive et règne dans ses créatures, qui fut un sujet de joie et de consolation solide et assurée. Je pris résolution de vous le faire savoir, pour votre satisfaction et repos d'esprit dans cet éloignement, et le genre de vie que Dieu désire de ceux qui vivent à son service en la pureté de l'esprit, qui sèvre les enfants de lait et les veut soutenir d'une plus forte nourriture. Ce n'est pas que le souvenir de l'enfance ne soit tendre et qu'il n'oblige à s'en ressouvenir souvent,

épuisé que les médecins l'obligèrent à prendre du repos. Il se détermina à faire le pèlerinage d'Annecy, qu'il avait promis à Dieu en 1637, à l'occasion d'une maladie fort grave dont il a été parlé.

— Parti de Paris le 2 septembre 1647, il visita d'abord Châtillon, où saint Bernard reçut de grandes faveurs de la sainte Vierge, puis Clairvaux, où il mourut saintement. (*Vie de M. Olier,* t. II, p. 574.)

— Jean du Ferrier, dit de Cambiac, fut un des premiers séminaristes de Vaugirard : il s'attacha même à la compagnie de Saint-Sulpice, mais il la quitta, comme on le dira bientôt. Il était frère de M. du Ferrier, qui pendant six ans aida de toutes ses forces M. Olier dans l'établissement de sa Société et la réforme de sa paroisse.

(1) Antoine Raguier de Poussé, dont il sera bientôt parlé plus amplement, était aussi un des premiers disciples de M. Olier.

(2) Il s'agit probablement de Jean Blondeau, plus connu sous le nom de frère Jean de la Croix, lequel après la mort de M. Le Gauffre avait passé au service de M. Olier, qui l'occupait à la visite et au soulagement des pauvres. Marie Rousseau l'employait aussi assez souvent à cet office de charité.

mais, ma Mère, il faut mourir à tout et se crucifier dans les goûts de Dieu même.

LETTRE CXIII (1).

M. DE RENTY (2) A LA MÈRE ÉLISABETH DE LA TRINITÉ, PRIEURE DU CARMEL DE BEAUNE (3).

Il lui fait connaître que M. Olier se propose de voir sa communauté en se rendant à Annecy.

2 septembre 1647.

Ma révérende Mère,

Je crois que vous aurez une grande joie (d'apprendre) que la Providence de Dieu fait aller M. l'abbé

(1) Sur l'autographe conservé au Carmel de Beaune.

(2) Le baron de Renty, dont la piété et les bonnes œuvres furent l'édification de son siècle, était depuis quelques années en grande relation avec la prieure des Carmélites de Beaune et avec la V. sœur Marguerite du Saint-Sacrement, religieuse du même monastère. Il avait reçu par le moyen de cette sœur de grandes faveurs spirituelles, dont la principale fut que Notre-Seigneur l'attacha comme elle, d'une manière spéciale, au mystère de son enfance. M. Olier ne pouvait choisir un meilleur intermédiaire pour obtenir de voir la vénérable sœur Marguerite, dont le grand attrait était de ne parler que par obéissance aux personnes séculières.

(3) Élisabeth de Quatrebarbes, qui prit au Carmel le nom d'Élisabeth de la Trinité, naquit à Château-Gontier le 5 janvier 1598. Ses premières années furent marquées par des grâces extraordinaires. A l'âge de vingt ans elle entra chez les carmélites de Tours et fut formée à la vie religieuse par la mère Marguerite du Saint-Sacrement, fille de Mme Acarie. Elle n'était professe que depuis peu d'années quand on la choisit pour être sous-prieure du Carmel de Lyon, mais elle ne fit qu'y passer, car en 1626 les carmélites de Beaune l'élurent prieure, et c'est là que parurent les trésors de vertus dont Dieu l'avait enrichie. On peut dire que cette maison, qui ne faisait que de naître, lui dut en grande partie ce qu'elle fut alors et ce qu'elle a été depuis, au spirituel et au temporel. « La réputation de sainteté dont elle jouissait, dit son historien, attira promptement en ce monastère un certain nombre de prétendantes appartenant aux premières maisons de Beaune. » (*Vie de la M. Élisabeth de la Trinité,* p. 370).

Olier par vos quartiers, se rendant au tombeau du bienheureux évêque de Genève, François de Sales. Je l'ai supplié que ce ne fût pas sans vous voir; il m'a témoigné que c'était son dessein, et m'a prié de vous écrire et à ma sœur Marguerite. Ce que je fais plutôt pour lui obéir que pour vous recommander un saint et très grand (saint) de nos jours. Vous le remarquerez bientôt. J'espère que Notre-Seigneur fera abonder sa bénédiction sur votre entrevue; et si j'avais à vous donner conseil, ce serait de lui faire connaître entièrement ma sœur Marguerite, parce qu'il n'y a personne en qui vous puissiez prendre plus de confiance, et qui ait plus de grâce et d'expérience pour vous servir d'appui devant Dieu et devant les hommes, autant qu'il sera nécessaire. J'aurais tort de vous en dire davantage. C'est au saint Enfant Jésus et à sa grâce de tout gouverner.

Je vous supplie que la communauté demande quelques conférences à M. Olier. Il est toujours plein; vous verrez un grand vaisseau de grâce et une pure lumière.

La plus remarquable fut une jeune enfant de onze ans, Marguerite Parigot, si connue dans la France entière sous le nom de Marguerite du Saint-Sacrement. La mère Élisabeth de la Trinité, en la recevant, eut un pressentiment de ce qu'elle serait un jour. Elle dit à la maîtresse des novices en la lui présentant: « Voilà, ma mère, ce que nous avons tant demandé; vous verrez que cette petite renouvellera dans le monde la dévotion à la sainte enfance du Fils de Dieu. » Cette vue s'est parfaitement réalisée : le Carmel de Beaune a été comme un foyer d'où la dévotion envers Jésus enfant s'est répandue en tout lieu. Le séminaire de Saint-Sulpice embrassa de bonne heure les pratiques de cette dévotion que M. Olier avait puisée lui-même à Beaune. La vénérable sœur Marguerite du Saint-Sacrement mourut le 26 mai 1648, et la mère Élisabeth de la Trinité, le 1er janvier 1660. Les corps de ces deux saintes amies furent inhumés à côté l'un de l'autre, dans la chapelle de l'Enfant-Jésus.

LETTRE CXIV (1).

A LA SOEUR MARGUERITE DU SAINT-SACREMENT, RELIGIEUSE CARMÉLITE DE BEAUNE.

Il lui parle de l'union merveilleuse que l'Enfant Jésus a formée entre eux (2).

[Vers la mi-septembre 1647.]

Qui a Dieu a tout.

Ma très chère sœur en Notre-Seigneur,

Jésus soit notre vie et notre consommation éternelle.

Depuis la mort de notre auguste sœur Agnès, j'avais partout cherché un lieu où je pus respirer la sainte vie de la divine enfance de Jésus-Christ, et puisque son immense charité m'a fait la grâce de recouvrer ce bien, je suis bien aise de demander avec vous la bénédiction à Dieu d'en bien user, et la miséricorde de lui être fidèle.

Je dois vous dire pour cela que notre divin Maître qui veut bien faire sa résidence dedans la crèche que

(1) Sur l'autographe reproduit dans la CCXLVI[e] des imprimées.

(2) Cette lettre, écrite peu de jours après l'entrevue que M. Olier eut à Beaune avec la vénérable sœur Marguerite, fait allusion aux grâces merveilleuses qu'ils reçurent l'un et l'autre à cette occasion. M. de Bretonvilliers en parle en ces termes : « Notre-Seigneur permit ce voyage pour accomplir ce qu'il avait promis à sa servante, il y avait déjà quelque « temps, car il l'avait assurée qu'il la voulait unir à une âme qu'il aimait beaucoup, ce qui arriva ; car Dieu fit une union particulière entre « eux, mais union si pure et si étroite, qu'elle dit à M. Olier qu'elle n'en « avait jamais ressenti en toute sa vie une si forte et si particulière. Il « serait difficile, ajoute M. de Bretonvilliers, de rapporter ce qui se passa « entre ces deux âmes pures comme des anges et vivant sur la terre « dans le pur amour. » (*Vie ms. de M. Olier,* t. II, p. 226.)

vous savez (1), et où vous l'adorâtes avec tant d'application, le premier jour de notre vue, s'est fait sentir à nous souffrant en ce lieu même les adorations de sa servante Marguerite qui lui était toujours présente sans relâche, dans le respect et la révérence qu'elle doit à ce divin Enfant, qui aussi la communiait de sa substance et remplissait en même temps son temple et sa crèche de l'onction et du baume dont il vivifiait celle qui l'adorait. Ce qui me justifie la communion de la vie qu'il désire être entre son serviteur et sa servante.

C'est une chose inconnue et incompréhensible à tout esprit humain, quelle est l'opération divine de

(1) L'éditeur de 1672, contrairement à ses habitudes, a mis une note marginale pour expliquer ce passage de la lettre de M. Olier : « Jésus-« Christ, y est-il dit, s'étant fait voir un jour comme un enfant tout de « feu, sortant du tabernacle et entrant dans le cœur de M. Olier, sœur « Marguerite du Saint-Sacrement se trouva appliquée à l'y adorer comme « dans sa crèche. La *Vie de M. Olier* (t. II, p. 231-576-577) donne quel-« ques détails sur l'une et l'autre de ces faveurs du ciel. Les jansénistes, « il est vrai, en ont fait des railleries, mais les vrais enfants de l'Église y « ont trouvé plus d'une fois édification et consolation. On lit dans *l'Année « sainte des religieuses de la Visitation*, que la sœur Marie-Élisabeth « de Lallier, qui mourut très saintement au couvent de Saint-Étienne « en Forez le 1[er] octobre 1693, jouissait durant sa vie de l'amoureuse rési-« dence de Jésus enfant dans son cœur. Elle en avait une parfaite certi-« tude, ce qui la tenait continuellement en adoration aux pieds de ce Dieu « d'amour. Humble et défiante d'elle-même, cette sœur craignit d'abord, « lorsqu'elle fut ainsi gratifiée, d'être dans l'illusion. Elle exposa son état aux « guides de son âme, et ceux-ci, après mûr examen, étant demeurés con-« vaincus de la vérité de cette grâce, cause de ses anxiétés, la rassurè-« rent et lui firent lire une lettre de M. Olier à la vénérable sœur Margue-« rite du Saint-Sacrement, religieuse carmélite, qui, favorisée par le saint « Enfant Jésus, avait exprimé à ce grand serviteur de Dieu des doutes sem-« blables à ceux qui agitaient notre sœur. Cette lecture acheva de la tran-« quilliser ; ses appréhensions se changèrent en actions de grâces conti-« nuelles, et elle redoubla de fidélité à honorer le mystère de la Nativité « du Sauveur. » (Volume d'octobre, p. 6, 7.)

l'Esprit-Saint dedans les âmes; quelle est leur unité en Jésus-Christ et leur force. Peut-on bien croire que Jésus-Christ se fasse enfant; qu'il vienne faire sa résidence dans un cœur qu'il consacre à sa nativité, qu'il le regarde comme sa crèche et qu'il y donne entrée à quelque créature en esprit pour y être adoré incessamment et pour la remplir même de sa divine vie et embaumer de ses parfums sa crèche, par la même onction dont il vivifie l'âme.

O ma sœur, que Jésus est admirable en ses mystères, qu'il est divin au renouvellement de ces mêmes mystères; hé! que je le conjure que l'on soit toujours prêt à recevoir ces opérations divines par le vide, par la pureté, par l'innocence et la simplicité qu'il demande!

Ma sœur, que je n'ai point quittée, mais que je porte avec moi et renfermée dedans la crèche et le saint tabernacle de Jésus-Christ, soyez le supplément de mes applications à Jésus-Christ. Je vous dirai qu'en foi du saint amour de Jésus-Christ, j'ai cette confiance, le matin en vous trouvant en l'adoration où vous avez été pendant toutes vos veilles, que je prends part à vos devoirs, et je trouve en votre âme de quoi me revêtir de la religion que j'ai interrompue par le sommeil vers Jésus-Christ. Il faut qu'il y ait communion de vie et de religion en nous; et puisque je vous donne le couvert dans la crèche, que vous m'y rendiez la charité pour les richesses et la nourriture que vous y avez reçues.

Ma sœur, j'ai oublié à vous demander une chose que je me sens pressé de vous dire maintenant, qui est que je serais bien aise, pour l'amour de Dieu, que vous me mettiez par écrit quelqu'une de vos occupa-

tions intérieures pendant ce mois ici et le suivant, que vous prendrez la peine de m'envoyer à Paris, si je ne puis moi-même les aller reprendre en repassant. Il est du bon plaisir de Dieu, s'il me semble, que cela soit ainsi.

Je vous prie de me tenir, en Jésus-Christ enfant,

Tout vôtre.

JEAN-JACQUES OLIER.

LETTRE CXV (1).

A LA MÊME RELIGIEUSE.

Après lui avoir parlé de nouveau de l'union que l'Enfant Jésus a formée entre eux, il la prie de mettre par écrit quelques-unes de ses occupations intérieures sur le mystère de la sainte Enfance.

[Après la mi-septembre 1647 (2).]

Qui a Dieu a tout.

Ma très honorée sœur en Notre-Seigneur Jésus-Christ,

Je prie l'Enfant Jésus, la source unique de notre vie, de vivre en plénitude pour vous et pour autrui.

Je vous dirai que notre Enfant divin a bien voulu me faire cette grâce depuis notre départ, de me laisser en jouissance de sa personne en la société de sa servante Marguerite, qui l'adorait dedans la même crèche où elle le sentit le premier jour de notre vue; ce qui m'a fait connaître le dessein qu'il a de maintenir et perfectionner la grâce qu'il nous a faite, dont je le prie de tout mon cœur, avec celle de lui être fidèle

(1) Sur l'autographe conservé au Carmel de Beaune.

(2) Cette lettre suivit d'assez près la précédente, car M. Olier n'y parle pas de la faveur qu'il reçut à Saint-Claude vers le 20 septembre (voir la lettre CXVI).

dedans ce bien et d'en user en sainteté pour son unique gloire.

Je vous dirai que notre Tout (ce père unique de votre âme et qui seul le doit être en celui que vous croyez être choisi pour cet usage de père spirituel de votre vie) m'a paru désirer que je vous dise de mettre par écrit, pendant ce mois, quelqu'une de vos occupations intérieures que vous m'enverrez à Paris si je ne puis les aller prendre en repassant, ce que je laisse à la conduite de notre divin Tout, qui seul doit vivre et régner dessus nous selon ses desseins éternels sur nos âmes.

Adieu, ma sœur, que je ne veux distraire pour un moment de son divin objet qui la nourrit et la vivifie à toute heure de lui, selon la vue que j'en ai. Je vous prie, ma sœur, que la vie de Jésus passe de vous en nous en la communion des justes, et à l'honneur de la communion des personnes divines.

En Jésus-Christ tout vôtre.

JEAN-JACQUES OLIER.

LETTRE CXVI (1).

A MADAME MARIE ROUSSEAU.

Il se recommande instamment à ses prières à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance et de son baptême qu'il célèbre le jour où il écrit.

[Annecy, 20 septembre 1647 (2).]

Madame,

J'ai été bien aise d'avoir trouvé de vos nouvelles en

(1) Sur une ancienne copie.
(2) Cette lettre étant du 20 septembre, jour de la naissance de M. Olier,

arrivant ici. Je ne puis pas assez vous remercier des soins que Dieu vous donne pour celui qui n'est rien et qui ne mérite pas la moindre application des créatures. Je vous dirai de bouche ce que je pense sur ce qu'il vous plaît me mander. Ce sera au plus tôt, s'il plaît à Notre-Seigneur, en qui je suis tout vôtre.

Confessez-vous à M. Picoté (1) devant qu'il parte, afin que vous ne soyez pas en peine de confesseur. Mes recommandations à Mme Remi (2), priez ensemble pour celui qui est né et baptisé à tel jour qu'il vous écrit, et demandez à Dieu qu'il lui pardonne tous les péchés de sa vie, et qu'il lui plaise lui en donner une nouvelle, afin que dorénavant mourant à lui, il vive en celui qui est mort et ressuscité pour lui-même. Il ne faut plus passer un seul moment de cette vie que pour honorer celui qui nous a fait naître pour sa gloire. Adieu en Jésus notre Tout.

a dû être écrite à Annecy où le serviteur de Dieu se trouvait ce jour-là. Elle semble indiquer une hésitation sur l'époque du retour à Paris. La lettre précédente à la vénérable sœur Marguerite laissait aussi espérer que M. Olier, son pèlerinage d'Annecy accompli, repasserait à Beaune : mais de nouvelles réflexions le ramenèrent à son premier dessein qui était de visiter les saints lieux de Provence et de traverser le Languedoc où il espérait faire quelque bien.

(1) Charles Picoté, du diocèse d'Orléans, après avoir été formé à l'école du P. de Condren avec M. Olier, devint l'une des pierres fondamentales de la compagnie de Saint-Sulpice et resta toujours l'ami le plus fidèle, le collaborateur le plus dévoué du fondateur. Il était très estimé à la paroisse comme directeur spirituel, et M. Olier lui-même n'eut pas d'autre guide que lui, dans les douze dernières années de sa vie. Il mourut le 1er décembre 1679, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

(2) Il est fréquemment question de cette dame dans les écrits de Marie Rousseau : Dieu, dit-elle quelque part, la lui avait donnée pour compagne afin qu'elle l'aidât et la servît en tout. C'était elle qui l'accompagnait dans les églises, où la sainte veuve était fréquemment ravie en extase et aurait même perdu terre, si sa fidèle compagne ne l'avait retenue au moyen d'un ruban qu'elle lui passait au bras.

LETTRE CXVII (1).

A LA SOEUR MARGUERITE DU SAINT-SACREMENT.

Il y est parlé d'une nouvelle faveur que M. Olier a reçue à Saint-Claude et qui a uni plus étroitement encore son âme à celle de la pieuse Carmélite (2).

[Annecy, 21 ou 22 septembre 1647 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Ma fille, par Jésus-Christ enfant consommé au très saint Sacrement de l'autel,

Notre-Seigneur m'ayant fait l'honneur de me faire présent de vous depuis notre départ de Beaune, j'ai l'obligation de vous en dire la manière, afin qu'avec vous nous voyions la manière de nous rendre fidèles à cette grâce.

Huit jours après notre sortie d'auprès de vous, étant au lieu de notre pèlerinage, comme j'offrais le divin sacrifice, vis-à-vis le maître autel où repose le très saint Sacrement, votre âme sortit du saint ciboire pour entrer dans la mienne, en la même manière qu'autrefois l'Enfant Jésus consommé dans l'amour de son Père sortit d'un même lieu pour entrer dedans

(1) Sur l'autographe conservé au Carmel de Beaune.

(2) M. de Bretonvilliers, parlant du pèlerinage de Saint-Claude, dit : Ce fut en ce lieu que Jésus consomma l'union qu'il avait faite entre notre serviteur de Dieu et la sœur Marguerite, selon la prophétie de cette sainte religieuse, laquelle lui envoya une image au bas de laquelle elle avait écrit ces paroles : Mon révérend Père, mon très cher Enfant Jésus, qui est notre liaison, notre vie, notre tout, perfectionnera et consommera la grâce qu'il nous a faite aujourd'hui. (*Vie ms.*, t. II, p. 230.)

(3) En quittant Saint-Claude M. Olier se rendit à Annecy, d'où il dut écrire cette lettre.

moi (1). Cette sortie se fit en un instant et pénétra si intimement le fond de l'âme que je ne trouvai plus d'âme en moi (2), n'étant plus que vous-même et dès lors je vis que je ne retournerais pas vous visiter, puisqu'il n'y avait rien qui nous pût approcher davantage, et nous donner plus de conversation et de communion à la grâce de Jésus-Christ après cette visite. Et même j'appris de vous une chose que vous me dîtes en ce moment de notre conversation, que c'était une des plus grandes unions que vous eussiez eues dans la terre; ce qui se rapportait avec cé que vous me dîtes à Beaune, que vous saviez bien que vous deviez avoir union avec une âme vers l'Enfant Jésus, et que vous voyez bien que c'est la nôtre.

Ma fille, puisqu'il a plu à Jésus-Christ nous établir en cette foi et cette confiance mutuelle qu'il nous a confirmées par des signes si purs et si puissants, voyons s'il n'est pas juste de rendre au Fils de Dieu quelques devoirs par jour pour cela, et s'il ne serait point à propos de nous renouveler quelque heure en Jésus-Christ pour ce sujet, si dans le temps de l'action de grâces après la sainte communion ou en quelque autre moment que vous le jugeriez, nous faisions visite au très saint Sacrement, je penserais que Dieu aurait cela pour agréable. Vous offrirez, ma fille, cette pensée à Dieu et à son très cher Fils, parce qu'il nous veut donner toutes choses et recevoir toutes choses de nous.

Je suis en lui, tout vôtre.

JEAN-JACQUES OLIER,
curé de Saint-Sulpice.

(1) Voir la note 1 de la p. 373.

(2) Dans la pensée de M. Olier cette expression, empruntée au langage

LETTRE CXVIII (1).

A UN PRÊTRE DE LA COMMUNAUTÉ.

Pour répondre à une demande qui lui avait été faite, il parle de plusieurs états où l'âme se trouve quelquefois après la sainte communion, et particulièrement de l'état de consommation, et du grand amour de Jésus-Christ en ce mystère.

[Vers la fin de septembre 1647.]

[Monsieur,]

Ce qui se passe en la personne dont vous m'avez écrit (2), et les états où elle se trouve après la sainte communion, ne vous doivent point mettre en peine; car tout m'y paraît être de Dieu. Elle n'a qu'à se laisser à son divin Époux pour recevoir ses opérations saintes, sans vouloir même les connaître. Cet attrait puissant

des mystiques, signifiait l'union spirituelle et très intime qui, par suite de la faveur rapportée dans cette lettre et expliquée par M. de Bretonvilliers (note 2), avait été formée entre lui et la vénérable servante de Dieu.

(1) C'est la CLVII[e] des imprimées.

(2) Il y a tant de ressemblance entre ce que dit ici M. Olier de la personne sur laquelle on lui a écrit et ce qu'il a dit dans ses Mémoires, en parlant des dispositions intérieures de Marie Rousseau, qu'on est bien autorisé à supposer qu'il s'agit de la même personne. Ce qu'il ajoute au sixième alinéa, où il parle de plusieurs âmes qui sont maintenant sous la conduite de celui à qui il écrit et qui ont passé par ces états d'union à Notre-Seigneur, fortifie cette supposition, en montrant qu'il parle à un prêtre de la communauté de la paroisse de Saint-Sulpice, lequel, durant son absence, dirigeait quelques-unes de ses filles spirituelles. M. Picoté semble être indiqué par deux circonstances : la première, c'est qu'en septembre 1647, qui paraît être la date de la lettre, M. Olier, comme on l'a vu ci-dessus (lettre CXVI[e]), dit à Marie Rousseau de se confesser à lui. La deuxième circonstance à remarquer, c'est le ton de la lettre qui, dans la seconde moitié surtout, est un exposé si intime des dispositions intérieures de M. Olier, qu'il paraît difficile de supposer qu'il ait été destiné à un autre qu'à son directeur.

qu'elle dit qu'elle ressent, et qui l'enlève et l'attire hors d'elle-même, est un effet du grand amour de Jésus-Christ, qui ne se contente pas de s'unir à elle, mais qui voudrait l'attirer toute à lui seul. C'est pourquoi elle se sent quelquefois serrée par cet aimable Tout; en sorte qu'il semble que par la force, dont il l'attire pour se l'unir intimement, il la veuille séparer du corps. Et de là vient qu'elle se sent tirée hors d'elle-même.

Que si elle a peine à discerner ce qui l'attire, c'est que cela se fait sans lumière, sans communication d'aucune vue distincte, et sans qu'elle aperçoive aucune beauté charmante qui fasse en elle cet effet. Il n'y a que l'attrait de Jésus uni à l'âme, qui la met en cet état. Car comme il en est extrêmement amoureux et jaloux, il la voudrait toute attirer à lui, pour la posséder lui seul : de sorte qu'il la déroberait même au corps et l'en séparerait absolument, s'il n'attendait les ordres supérieurs de Dieu son Père pour jouir pleinement d'elle, et pour lui donner réellement tout ce qu'il lui promet ici-bas.

Et parce que cette pleine et parfaite possession de son bien-aimé, est ce qu'elle désire plus passionnément, à cause de ses attraits et de ces avant-goûts qu'il lui en donne, de là vient qu'elle se trouve ensuite toute languissante dans son corps, et qu'elle attend avec impatience sa dissolution : surtout quand revenant de cet état, elle se voit encore emprisonnée dans ce corps, et obligée de demeurer unie à ce fumier infâme. Car alors, quand une âme s'y voit encore unie au retour de ces baisers, il semble que ce soit une Reine tombée sur un fumier et qui a le visage dans la boue; tant ce retour dans son corps lui est

odieux, et tant cette union lui est insupportable. Ce lui est un dégoût, et une horreur inconcevable, et elle porte cet état honteux de la vie présente, comme une humiliation, et comme la confusion la plus basse et la plus vile de la terre.

C'est pour cela que cette âme dit quelquefois : Je laisse mon corps comme un fumier derrière la porte, pour m'en servir quand j'en aurai à faire. De là vient aussi qu'elle ne peut manger qu'avec peine, tant les viandes corporelles sont fades à son goût. Après s'être nourrie en Dieu d'une viande si délicieuse, son âme n'a plus de goût, et elle serait honteuse de trouver rien de bon, après ce qu'elle a goûté en Jésus-Christ. On ne peut pas manger des viandes grossières, après des mets si délicats : la fumée seule fait mal au cœur. C'est l'état de l'âme qui a goûté les confitures et le vin de l'Époux, dont il est parlé dans les Cantiques : elle ne se peut approcher de ces mets fades et grossiers.

Mais l'amour de Jésus-Christ n'en demeure pas là. Car j'ai remarqué par ce qu'elle m'a dit quelquefois de ses dispositions, que non seulement il s'unit à elle dans la sainte Communion et à l'oraison, en l'attirant à lui, mais qu'il la presse, comme pour la faire entrer en lui, afin qu'étant tout abîmée et devenue comme une même chose avec lui, elle ne se trouve plus elle-même, mais qu'il n'y ait plus que Jésus-Christ en elle. C'est pourquoi elle agit si purement, parce qu'elle agit en la vertu, en la lumière, en l'amour, en un mot, en la personne de Jésus-Christ même. Et si après elle se trouve dans des états où souvent elle se croit perdue, c'est que se voyant dénuée de ce puissant secours, et ne ressentant que sa faiblesse, elle ne pense

pas qu'elle n'est par elle-même que cette impuissance, cette langueur, et cet aveuglement qui lui est resté ensuite de cette soustraction.

Il faut qu'elle s'accoutume à aimer son abjection, et sa propre misère; et vous devez l'encourager beaucoup à porter avec fidélité toutes ces épreuves de son Époux, qui la conduira bientôt à sa totale consommation. Car c'est ce qu'il fait ordinairement dans les âmes qu'il exerce de la sorte. Et ce que je crois vous devoir dire, soit pour sa consolation, soit pour la vôtre, soit même pour l'utilité de plusieurs âmes qui sont maintenant sous votre conduite, et qui ont passé par ces états, est que Notre-Seigneur ne se contente pas de transformer une âme, la revêtant de lui et de ses perfections; mais son amour est si ardent, qu'il la consomme entièrement en lui, en sorte qu'elle est comme un autre lui-même. Elle est comme lui, un feu ardent et consumant; elle est une vive flamme d'amour, qui ne tend plus qu'à Dieu, et qui ne se meut plus que vers Dieu. Elle est alors sans réflexion sur son état, qui est tout divin; elle y marche sans retour et n'applique plus son esprit à elle-même, à cause qu'il n'y a plus d'elle en elle-même, et qu'elle est anéantie par la consommation du feu divin, qui la transporte en sa nature, et la consommant toute en lui, la rend aussi participante de lui, et la fait être et agir comme lui-même : si bien qu'elle est avec lui une victime d'amour, et une hostie consommée, qui n'a plus que la vue de Dieu, et le désir de sa gloire. Voilà le point où il désire de réduire les âmes, et le sujet pourquoi il vient en elles, ne voulant pas qu'il y ait en lui aucun état qui soit parfait et parfaitement agréable à son Père, qu'il ne le communique à ses

amantes, pour les rendre aussi parfaitement agréables à son Père, qu'elles le peuvent être sur la terre.

Oh ! quel trésor de l'amour, qui rend, si on le peut dire ainsi, Jésus-Christ même esclave de sa créature, qui le dépouille de ses biens, et qui le tient si attaché à elle, qu'il en demeure inséparable, et ne s'en saurait absenter, tant il l'aime, tant il la chérit, tant il la caresse, tant il est assidu à la remplir de ses dons et de ses grâces. Car après que les espèces du pain sont corrompues, il demeure encore dans le cœur de ses amantes, non plus par la présence de son corps sous le Sacrement, mais par la présence de son Esprit, et par la vertu de son amour, qui lui avait fait inventer ce moyen si aimable, pour se loger dans le cœur et dans l'âme de ses fidèles. Ah que l'amour est inventif! Quel doux moyen de posséder son bien-aimé ! Y avait-il quelque voie, et quelque invention plus favorable? Une amante veut toujours avoir présent celui qu'elle aime. Elle voudrait l'avoir toujours à ses côtés; et même elle voudrait quelquefois que son âme fût unie et collée à celui qu'elle désire. Eh bien, n'est-ce pas par la sainte communion qu'il trouve le moyen de satisfaire à la sainte passion de ses amantes? Il a bien prévu leurs excès : et pour accomplir leurs souhaits, il s'est laissé à leurs côtés sur les autels, il se tient là toujours présent devant leurs yeux; et par-dessus cela, il entre encore dans leurs âmes.

L'amante qui voit son bien-aimé devant elle, ne l'a pas à ses côtés; et si elle tourne la tête, elle ne le voit plus; si elle quitte le lieu où il est, elle le perd de vue, elle n'en jouit plus, elle souffre à en mourir : et si même une fois elle avait satisfait sa passion jusqu'au point que d'avoir tiré à elle l'âme de son bien-aimé,

et l'avoir uni réellement à son esprit, elle ne le verrait plus. Mais pour Jésus notre amour, j'ai beau le voir devant mes yeux, je le vois souvent à mes côtés : j'ai beau le laisser en un endroit, je le trouve en un autre; j'ai beau tourner la tête, je le vois même devant mes yeux; j'ai beau le renfermer dans mon cœur, il ne laisse pas d'être présent encore où il était auparavant : si bien que mon amour se multiplie, pour multiplier ma joie en le voyant, et pour satisfaire à l'amour qu'il me donne, qu'il connaît bien être si grand, qu'il faut un effet pareil de son amour, pour trouver l'invention de nous contenter.

C'est une charité dans l'amour, qu'après avoir blessé une âme, on la veuille guérir. C'est une cruauté de se soustraire à celui qui vous aime. Hélas! Notre-Seigneur, qui est la charité même, nous blesse d'amour. Il sait notre langueur, il sait notre affliction, et pour cela il nous donne de quoi nous satisfaire. Il trouve un moyen de nous contenter pareil à celui qu'il a inventé pour nous engager à l'aimer. Car c'est lui-même qu'il nous propose pour aimer, lui qui s'était donné pour nous y obliger. Qui n'aimera ce doux objet? Qui n'aimera cet amant si aimable?

Hélas, Seigneur, le maître des amants, venez à moi. Je vous supplie de me consommer en vous-même. Venez me dévorer; venez m'unir à vous. Venez; unissez-moi à vous; pressez-moi contre vous; tirez mon âme de son affliction, et de cette langueur où elle se voit réduite par cette pauvre alliance et ce baiser malheureux avec sa chair. Venez, ô mon Jésus, la dissoudre par votre amour. Venez, Seigneur, et me tirez à vous. Faites-moi goûter qui vous êtes, afin que je ne sois plus affamé des mets grossiers et pourris de la

terre. Faites-moi vivre en votre vertu, en votre lumière, et en votre amour. Consommez tout mon être; cet être vicieux, cet être contagieux, cet être de malédiction; et le consommez tout en vous, et par vous en mon Dieu, afin que par vous, je retourne en celui dont je suis sorti, et me sacrifie à celui qui mérite tout mon être, et pour lequel s'il n'est entièrement consommé, je ne serai jamais content. Car le respect que je lui dois ne peut pas souffrir que je supporte quoi que ce soit en moi de ce qui lui déplaît. Détruisez donc, divin Être, par votre feu divin, tout ce qui est de moi, tout ce qui est d'Adam, et qui est odieux à Dieu. Détruisez tout ce qui est de ma première génération, comme votre Père a consommé ce qui était de votre première naissance selon la chair; c'est-à-dire, la ressemblance du péché. Détruisez la vérité du mien, comme votre Père a détruit la figure et l'image du vôtre.

Pour cela donc, Seigneur, je m'abandonne à vous, je me donne en proie à votre feu, afin qu'il vous plaise me dévorer et me consommer entièrement, et que je sois ainsi par vous une victime et une hostie consommée à votre gloire. O mon Seigneur, vous êtes le grand Prêtre de notre loi. Vous venez pour immoler à Dieu une hostie de louange. Cette hostie c'est vous-même et tous vos membres. Faites-moi donc brûler dans le même feu qui vous consomme, qui est votre divin Esprit.

Voilà, Monsieur, l'état sublime où Notre-Seigneur nous appelle. Voilà les dispositions saintes et les sentiments tout divins que nous devrions porter incessamment dans nos cœurs, et inspirer à toutes les âmes dont Dieu nous donne la conduite. Abandon-

nons-nous pour cela à Notre-Seigneur, et laissons-nous à son divin Esprit, afin qu'il nous consomme; et que par la vertu de son amour, il nous fasse devenir de saintes victimes avec le Fils à la gloire du Père.

LETTRE CXIX (1).

A M. PICOTÉ, SON DIRECTEUR (2).

Il lui rend compte des dispositions intérieures où il avait été durant son voyage.

[Mois d'octobre 1647 (3).]

[Monsieur,]

J'ai été tout épuisé dans notre voyage de la difficulté du chemin, ayant percé un pays rempli des plus rudes montagnes et des plus affreux rochers et précipices qui soient en France. Ce n'est pas que l'esprit, dans la difficulté de ce pèlerinage, ne reçut de grandes joies, de voir ces effets admirables de la toute-puissance de Dieu et de sa divine sagesse, en la production de ces ouvrages divins. Car s'ils paraissaient hideux au sentiment des hommes, ils me paraissaient admirablement agréables et saints, dans la vue de la foi. Il me semblait, voyant ces choses, que Dieu les ayant faites de ses mains, c'étaient des reliques, qui

(1) C'est la CCXLII[e] des imprimées.

(2) Cette indication est donnée par l'éditeur de 1672.

(3) M. Olier dut écrire cette lettre après avoir quitté Grenoble où il était le 1[er] octobre et où il demeura quelques jours. On ne sera pas surpris de la description qu'il fait des lieux parcourus. Il avait traversé, pour se rendre à Saint-Claude et de là à Annecy, les montagnes du Jura : puis, revenant par Chambéry, les Échelles et la grande Chartreuse, il avait franchi ou côtoyé des hauteurs plus abruptes encore.

méritaient mieux d'être honorées, selon les termes de l'Écriture, qui dit : *Adorez l'escabeau de ses pieds*, en parlant de la terre, que quantité d'autres choses que l'on révère et l'on estime, qui ne sont que les productions des hommes. Ce qui me faisait dire souvent les larmes aux yeux ces paroles : *Montagnes et vallées bénissez le Seigneur*. L'innocence de ces rochers qui ne sont point souillés par les mains profanes des pécheurs, impriment plus de respect et de vénération pour Dieu, et remplissent encore le cœur des chrétiens de plus de consolation et de joie, que tout ce qu'il y a de beau sorti de l'artifice et de l'industrie des hommes. Ces pierres me tiraient autant de larmes de douceur, que la superbe des palais et des tabernacles des pécheurs tiraient de pleurs et de larmes amères du profond de mon cœur.

Depuis ce temps-là notre tout aimable m'a fait cette miséricorde de m'attirer à lui plus fortement que jamais, quoique moins sensiblement, me faisant vivre dans une présence cordiale et continuelle de sa divine Majesté. Si bien qu'il m'a semblé que dans tous les autres lieux, où ensuite nous avons passé, j'étais toujours au même endroit, ne pouvant rien trouver d'extraordinaire, ni rien voir ou goûter de tout ce qui se présentait. Je me suis même trouvé ici sans en remarquer les approches ni la présence, ne pouvant m'arrêter ni me plaire qu'en Dieu. Cela continue jusqu'à présent, et cessera quand Dieu voudra, auquel il me semble que je suis tout au moins par désir. Et ce qui me console est qu'il me semble expérimenter en moi une certaine possession de mon Tout, qui me porte où il désire, qui me retire d'où il veut, qui dispose de moi comme il lui plaît, etc.

LETTRE CXX (1).

AU MÊME.

Il continue à lui rendre compte de ses dispositions intérieures et de plusieurs grâces que Notre-Seigneur lui a faites pendant le cours de son voyage.

[Vers le 1er novembre 1647 (2).]

[Monsieur,]

Notre-Seigneur continue toujours ses grâces à son très indigne serviteur. Comme je me présentais la semaine passée à l'oraison, et que je me donnais à Notre-Seigneur pour adorer en lui ce qu'il plairait à Dieu son Père, et pour suivre aussi ses intentions en cette action, comme en toutes les autres, ainsi que j'y suis obligé en qualité de serviteur, je me sentis appliqué à une chose que jamais je n'avais adorée en Dieu, et laquelle pourtant me paraissait devoir être honorée soigneusement, quoiqu'elle ne le soit guère. Et même une des intentions que je sentais en mon oraison, était de donner mon esprit à Jésus-Christ mon maître, pour adorer en son Père ce qui était le moins adoré, et qui pourtant le devait être de nous. Aussitôt je vis dans le fond de l'essence divine, et dans le cœur des trois Personnes adorables une chose qui était fort secrète, et extrêmement cachée à nos esprits, et qui était fort reculée et éloignée de nous;

(1) C'est la CCXLIe des imprimées.

(2) Cette lettre se place naturellement après la précédente et semble lui faire suite. Ce que M. Olier y dit des desseins de Dieu sur la voie des saints, donne à penser qu'il l'écrivit dans les premiers jours de novembre. Il était alors à Avignon, comme il est dit dans les lettres suivantes.

c'étaient les desseins éternels de Dieu sur la voie des Saints. Je me sentis obligé d'adorer dans le fond de l'Essence divine ces voies inconnues des Saints, par lesquelles Dieu méditait de les conduire à son éternité. Je vis qu'elles étaient toutes saintes, hautes, et sublimes, se sentant toutes de la grandeur auguste et de la sainteté souveraine de Dieu. Je vis que si les Saints y étaient fidèles, ils seraient merveilleux en leurs conduites et en leurs voies, qu'on les verrait toujours élevés au-dessus de la chair dans une sainteté admirable, qu'on n'y remarquerait rien de rampant ni de bas, rien d'humain ni d'abject, mais que tout y serait sublime et divin, et se ressentirait de Dieu et de sa hautesse sublime, dans l'anéantissement toutefois de la chair, et dans la séparation de ses voies et de ses sentiments.

Depuis ce temps-là je me suis trouvé dans la disposition de ne pouvoir plus vivre sans souffrir; et même j'ai ordinairement ces paroles en la bouche : *Aut pati aut mori*. Je me souviens qu'il y a peu de jours que je parlais latin dans mon oraison, ce qui ne m'est pas ordinaire, et que je disais à Dieu : *Quid volo, Domine, nisi pati et mori pro te?* Maintenant la vie sans souffrance m'est une mort. Et puis je disais en moi-même : Seigneur, je ne puis vous témoigner mon amour qu'en souffrant. Hélas! Seigneur, le moyen que je vive, si je ne vous témoigne mon amour? Le souffrir vous en donnera l'assurance. Et je me trouvais devant Dieu comme une pauvre victime, prêt à souffrir tous les tourments du monde. Hélas! qu'il est aisé d'aimer en jouissant! mais d'aimer en souffrant, c'est ce qui est difficile : et c'est ce qui me paraissait être la véritable marque de l'amour.

Je me souviens en particulier que j'avais une joie qui ne se peut exprimer, en m'offrant à mon amour pour souffrir par un certain motif qui m'était fort sensible, et me l'a toujours été depuis qu'il a plu à la bonté divine me le découvrir. C'est que j'étais ravi de lui fournir mon corps pour lui donner le plaisir de souffrir en lui toutes les peines qu'il voudrait, et qu'il a désiré autrefois de porter, à cause que son seul corps ne pouvait pas les endurer tout entières. Et pour cela je me livrais à lui pour endurer en moi tout ce qu'il désirerait.

Je vous dirai aussi que durant tout notre voyage, j'ai eu l'esprit rempli de la présence de Dieu, qui me montrait la vanité de toutes choses, et l'imperfection de tout ce monde, et me découvrait la vérité de ces paroles : *Vanitas vanitatum et omnia vanitas*. De sorte que je ne trouvais rien de beau ni d'agréable en tout l'être créé, qu'à cause qu'il partait des mains du grand Dieu. J'admirais les merveilles de sa toute-puissance, qui a tiré tout l'être du néant, je considérais les miracles de sa sagesse qui fait un assortiment merveilleux de la diversité de toutes ses productions; je reconnaissais son amour non pareil et sa bonté ineffable, qui ne produit pas seulement les choses pour la nécessité des hommes, mais qui leur donne mille fois au delà de leur besoin, formant mille créatures par le titre de son seul amour et de sa fécondité, ce qui me donnait des transports d'amour, etc.

LETTRE CXXI (1).

A MADAME TRONSON.

Il la console et lui montre l'utilité des peines intérieures qu'elle a à supporter.

[Novembre 1647 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très honorée et très chère fille en Notre-Seigneur,

Je souffre extrêmement de n'être auprès de vous pour continuer les services que Notre-Seigneur me permet de vous rendre. Je ne tarderai pas plus que pour les avents : des affaires de Dieu m'ont arrêté et souvent je pensais que vous étiez dedans l'attente de mon retour, comme votre lettre me l'a fait savoir depuis, et je n'avais point en l'esprit la présence des peines qui vous affligeaient autrefois, ce qui m'eût sans doute augmenté ma peine, et donné lieu de vous écrire mon sentiment sur votre état. Je ne puis vous plaindre en cela, puisque Notre-Seigneur en est la cause qui juge absolument à votre esprit cette disposition nécessaire. Oh! qu'une âme sans peine a peu de poids auprès de Dieu, et que son état est incertain et proche d'être

(1) Sur l'autographe que la CXCII[e] des imprimées reproduit en substance.

(2) M[me] Tronson a marqué de sa main, sur l'autographe de cette lettre, sa date approximative. Elle est du mois de novembre 1647. M. Olier, après avoir visité les saints lieux de Provence, était revenu à Avignon pour la fête de la Toussaint. De là, comme on va le voir, il se dirigea sur Nîmes, Montpellier, Montpeyroux, Lodève, etc. Partout il s'occupa de l'œuvre de Notre-Seigneur.

renversé dans la tempête et dans l'orage de la mer. Que l'âme est aisément agitée par les vents de complaisance et vanité dans elle-même. Elle se voit à tous moments sur le point d'être submergée.

Ma fille, ayez foi comme saint Pierre; rien n'est capable d'étonner une âme de confiance. Tous les démons sont au néant auprès d'une âme établie en la foi de Jésus. Allez, allez, Dieu est à vous et rien ne vous peut ébranler dans le fond adorable de votre cœur, où Notre-Seigneur réside. Les dehors sont en peine et s'ébranlent, mais le dedans est fort et ferme en Dieu.

Tout vôtre.

OLIER.

Pardonnez à la hâte du voyageur sans repos et sans cesse.

LETTRE CXXII (1).

A LA MÈRE ANNE-LOUISE DE SAINT-MICHEL, SUPÉRIEURE DE LA VISITATION, A AVIGNON (2).

Il lui parle de François Olier, son frère, qu'il a vu délivré du Purgatoire, de son père et de sa sœur qui ne le sont pas encore, d'un conseiller de Montpellier qu'il a ramené à Dieu.

[Montpellier le 3 novembre 1647 (3).]

Ma très chère fille en Dieu, pour me rendre fidèle à la grâce qu'il lui a plu me faire en votre chère per-

(1) Tirée de la *Vie de la mère de Saint-Michel*, par la mère de Maselli. Cette vie fait partie d'un recueil intitulé: *Discours sur les vies de plusieurs vénérables mères et sœurs de la Visitation*, in-8°; Avignon, 1689, p. 528.

(2 et 3) La mère A.-L. Marin de Saint-Michel, née en 1609 au château de Saint-Michel, mourut très saintement à Avignon le 31 décembre 1674. La mère de Maselli a parlé assez longuement des relations que la mère de Saint-Michel eut avec M. Olier en 1647, et particulièrement de ce qui eut lieu

sonne, je vous dirai que, depuis notre départ, je n'ai point vu augmenter le règne de notre commun maître en autre manière qu'en celle-ci, qui est que notre défunt frère, dont la divine Providence voulut que je vous parlasse le jour de la Toussaint ou des morts, lequel s'était rendu à la voix de la parole de Dieu, par le ministère de ce chétif et misérable ouvrier que le ciel vous tient lié en son esprit (1).

Ce même frère, dis-je, m'est apparu en Dieu ce matin, environ les six heures, et m'a témoigné avoir été délivré et être entré dans la gloire depuis hier, auquel me recommandant en foi et révérence, comme plein de la gloire de mon Tout, il m'a répondu qu'il me protégerait et qu'il le devait, me témoignant qu'il m'était obligé de son salut en Jésus-Christ. La bonté divine a voulu qu'il m'ait délivré de deux doutes que j'avais au fond de l'âme, dont je ne lui découvrais rien. Le premier était sur mon voyage qu'il m'a témoigné être agréable à Dieu. Le deuxième était sur le sujet de votre personne, ne sachant point pourquoi Dieu opérait en moi cette liaison si extraordinaire, à quoi ce bon frère m'a satisfait entièrement et donné un repos parfait à mon âme qui est aussi plus que ja-

lors de leur première entrevue. Dès qu'elle parut devant lui, dit-elle, ils se sentirent tous deux élevés en Dieu sans pouvoir dire un mot. M. Olier connut alors l'état intérieur de la vénérable supérieure et comprit que Dieu la lui associait, pour user de ses expressions, par union d'état. Le lendemain, M. Olier vint célébrer la messe de communauté; la mère y communia, puis ils eurent ensemble une longue conférence où ils s'exprimèrent à la façon des saints, après l'avoir parfaitement fait la veille à la façon des anges. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 589.)

— Les Mémoires de M. Olier donnent la date précise de cette lettre.

(1) François Olier de Verneuil mourut à Paris en mars 1644, dans les dispositions d'un vrai pénitent. Il dut cette mort chrétienne aux prières et aux exhortations de son saint frère.

mais remplie de celui qui veut être tout nôtre et qui me fait être aussi tout vôtre (1).

J'oubliais de vous marquer encore que comme je lui disais que je remercie Dieu de la gloire qu'il lui avait donnée, dont je me sentais son tout obligé, il m'a prié de le remercier encore de toutes les grâces qu'il lui avait faites en sa vie, entre autres de l'avoir porté à l'aumône; et comme je lui donnais le divin sacrifice ce matin, pour lui mettre en main de quoi remercier le Père éternel, il m'a fait voir quelle est la charité des saints du ciel; car il m'a fait entendre qu'il désirait qu'il fût encore à tous les bienheureux pour le même dessein, et notez que nous faisions en ce jour l'octave de tous les saints.

Mon Dieu, ma fille, que les chrétiens sont heureux d'avoir entrée, dès la terre, au royaume du ciel et converser avec les saints qui y règnent. C'est là, ma sœur, la conversation que saint Paul nous demande et qu'il désirait être ordinaire des chrétiens.

Je vous dirai encore, ma très chère fille en Dieu, que ce bon frère a eu la bonté de m'assurer du repos de feu mon père (2), mais de la souffrance de ma sœur (3)

(1) M. Olier a marqué plus en détail dans ses Mémoires la seconde chose que lui apprit son frère, laquelle était relative à la liaison extraordinaire qu'il sentait entre son âme et celle de la mère de Saint-Michel. Il lui dit que c'était pour sa perfection, et il est vrai, ajoute M. Olier, que depuis la communication à cette sainte âme et la communion à son état intérieur, je sens en moi une pureté tout autre, et elle dit aussi le même de son intérieur.

(2) Jacques Olier de Verneuil était mort en 1630 pendant que son fils, l'abbé, était en Italie.

(3) Marie Olier mourut le 17 juillet 1637 âgée de vingt-six ans. M. Olier dit dans ses Mémoires, sous la date des premiers jours de juin 1648, qu'il fut porté par trois fois en purgatoire pour venir au secours de sa sœur, et qu'il eut enfin la consolation de la voir entrer dans un état de liberté et de repos qui n'était pas encore le ciel, mais qui en approchait.

que je vous recommande et que je veux remettre entre vos mains, comme vous m'avez remis Monsieur votre frère que j'ai présent devant l'esprit et que je recommanderai à mon frère, car il m'a témoigné me pouvoir être familier.

Depuis la lettre écrite, un conseiller de cette ville de Montpellier, que nous avons entretenu deux fois et qui était en mauvais état, nous témoigne être tout à Dieu. Vous prierez pour sa conservation et pour son achèvement.

LETTRE CXXIII (1).

A M. DE PARLAGES, SUPÉRIEUR DE LA COMMUNAUTÉ DES PRÊTRES DE SAINT-SULPICE (2).

Il lui donne des nouvelles de sa famille qu'il a visitée à Montpeyroux et lui parle d'un projet d'établissement dans le diocèse de Lodève (3).

[Novembre 1647.]

Qui a Dieu a tout.

Mon très cher frère en Notre-Seigneur Jésus-Christ notre Tout,

Je ne puis pas vous témoigner l'extrême joie que j'ai reçue en voyant Monsieur votre père et votre très cher

(1) Sur l'autographe.

(2) Jean de Gardies de Parlages, fils du vicomte de Montpeyroux et neveu, par sa mère, du maréchal de Toyras, de l'évêque de Saint-Papoul et de celui de Nîmes, entra à Saint-Sulpice le 25 février 1645, étant déjà prêtre et docteur de Sorbonne. Il fut un des plus chers disciples de M. Olier qui, de bonne heure, le mit à la tête de la communauté de la paroisse. Il mourut à Paris le 21 septembre 1662.

(3) Avant d'aller à Montpeyroux, M. Olier avait vu l'évêque de Lodève, Mgr Plantavit de la Pause, qui lui avait demandé des sujets pour son dio-

frère. e ne pus contenir mes larmes en parlant de vous à ce bon père dont la conscience et la piété vont à l'égal, en lui, de toutes les qualités du monde qui sont d'odeur et d'édification très grande en toute la province. Je fus extrêmement confus du bon accueil et de l'honorable réception que la bonne mère avec le bon père et frères me firent dans Montpeyroux, où ils joignirent au bon traitement qu'ils me firent la commodité de la litière, ne pouvant trouver assez de témoignages d'affection et de bonté pour m'en rendre. Ce qui ne me fut pas une petite consolation pour l'espérance que cela me donna de votre conservation avec leur agrément en notre Compagnie.

Vous ne sauriez assez admirer comme Dieu a disposé leur esprit sur l'affaire de Lodève qu'ils voient tous non faisable, à cause de la première proposition qui continue en lui. Et quand son archidiacre m'a désapprouvé lui-même, le bon prélat croit la chose également bonne, stipulée ou non, fondée sur des exemples et approbation de docteurs. Il témoigne toujours bonne volonté et grand désir de faire la chose; il n'est pourtant pas bien déterminé.

Je me suis dépouillé devant Dieu de tout intérêt et j'ai tâché de faire le sacrifice le plus sanglant que Dieu me voulût demander en la terre. Je me suis expliqué au sieur Guilmin, mais pour cela je pense, si les choses ne changent, que j'aurai fait le sacrifice comme Abraham, sans perdre sa victime.

Je vous remercie infiniment du soin de la Commu-

cèse. Il est vraisemblable que M. de Parlages avait été demandé nommément et que c'était là le sacrifice sanglant dont parle M. Olier, sacrifice qu'il espérait de n'avoir pas à exécuter à cause des difficultés soulevées contre le projet.

nauté, et remercie par-dessus votre Maître de l'application vigilante qu'il vous donne à son œuvre à Paris, pendant que nous sommes témoins, en nos pèlerinages, de ses desseins et volontés sur le clergé en toutes ces provinces, auxquelles il faut contribuer pendant que l'on y est, de tout ce que l'on peut en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Mon très cher frère, je n'ai pas présents à l'esprit tous les articles de la vôtre qui demandent réponse; néanmoins je vous dirai, à cause de la presse où je suis qui m'empêche de chercher votre lettre, que pour le sujet..... (Le reste manque.)

LETTRE CXXIV (1).

A LA RÉVÉRENDE MÈRE ÉLISABETH DE LA TRINITÉ, PRIEURE DES CARMÉLITES DE BEAUNE.

Il se recommande aux prières de sa communauté et lui parle de la dévotion à l'Enfant Jésus qui est bien accueillie au séminaire de Saint-Sulpice (2).

[Après Noël 1647 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Ma révérende mère,

Je vous remercie de la grâce qu'il vous a plu me faire de me faire savoir de vos chères nouvelles, et de celles de toute la très honorée communauté et en particulier de notre chère sœur Marguerite et sœur

(1) Sur l'autographe conservé à Beaune.

(2) Voir dans la *Vie de M. Olier* (t. II, p. 587) quelques détails à ce sujet.

(3) M. Olier ne termina que peu de temps avant Noël son long voyage qui, à travers la Bourgogne, la Provence et le Languedoc, le conduisit jusqu'à Rodez. Ce ne fut qu'à son retour à Paris qu'il put dire : J'ai reçu douze offices... que nous avons distribués à douze de nos intimes confrères.

de sainte Madeleine, aux prières desquelles je vous supplie de me recommander de nouveau comme ayant grand besoin de ce secours. J'attends toujours l'occasion de vous servir et de vous témoigner combien Notre-Seigneur m'a fait vôtre.

J'ai reçu douze offices pour le divin Enfant Jésus que nous avons distribués à douze de nos intimes frères et enfants de Jésus-Christ. Nous entrerons encore en part des devoirs de la société de l'Enfance que notre très honoré frère de Renty nous a daigné communiquer. Vous me voyez par là tout dans la crèche de la maison de Beaune (1). Dieu me fasse la miséricorde d'y habiter en esprit, qui suis de toutes mes sœurs et de vous en particulier, ma révérende mère, le très humble, très indigne et inutile serviteur.

OLIER,
curé de Saint-Sulpice.

LETTRE CXXV (2).

A LA MARQUISE DE PORTES, A PARIS (3).

Il l'exhorte et l'encourage à être ferme dans la consécration qu'elle a faite à Dieu de sa virginité et à ne pas avoir égard aux sentiments du monde.

[Vers la fin de 1647 (4).]

Qui a Jésus a tout.

Mademoiselle,

Je vous supplie de me mander soigneusement les

(1) M. Olier veut désigner probablement la chapelle du Saint-Enfant Jésus, qui fut construite au Carmel de Beaune vers 1636, et dans laquelle fut inhumé le corps de la vénérable Marguerite du Saint-Sacrement qui l'avait fait bâtir. (*Vie de la mère Élisabeth de la Trinité,* p. 99 et 143.)

(2, 3 et 4) Sur l'autographe que la lettre CCXLIII[e] des imprimées ne reproduit qu'en partie.

dispositions de votre cœur sur cette conférence, et les sentiments que Dieu vous donne sur les résolutions qui en peuvent naître. Faites-les-moi savoir, s'il vous plaît, et ce soir et demain matin, pendant quoi nous sommes attentifs aux volontés de Dieu sur tout ceci, à quoi il ne faut pas refuser de se sacrifier, s'il le veut et s'il le demande de moi, comme il l'a fait de vous. Pour cela, Mademoiselle, je vous avoue que je me

— Marie Félicie de Budos, fille aînée et principale héritière d'Antoine Hercule de Budos, marquis de Portes, et vice-amiral de France, naquit à Agde, en 1629. Elle eut le bonheur d'être élevée auprès de sa vertueuse tante, Laurence de Budos, abbesse du monastère de la Trinité de Caen. Ses progrès dans la piété furent si rapides qu'à l'âge de dix ans elle se consacra à Dieu par le vœu de perpétuelle virginité. Cependant quand elle eut atteint sa seizième année, Louise de Crussol, sa mère, qui en 1634 avait épousé Louis de Rouvroy, marquis de Saint-Simon, voulut la marier. Elle refusa, alléguant le vœu qu'elle avait fait. La marquise de Saint-Simon crut d'abord que sa fille voulait embrasser la vie religieuse et ce parti, qui aurait laissé Diane-Henriette de Budos, sœur cadette de la jeune marquise, héritière de ses titres et de sa fortune, n'aurait pas été vu de mauvais œil; mais lorsque, après un an passé chez les Carmélites, M[lle] de Portes, tout en persistant dans le refus de se marier, déclara qu'elle ne se croyait pas appelée à être carmélite, sa mère fut piquée au vif de cette résistance. Elle voulut d'abord faire déclarer nul le vœu de sa fille, et elle le soumit à l'examen de deux docteurs qu'elle fit venir chez elle. La chose n'alla pas tout à fait comme la marquise de Saint-Simon l'avait espéré, car M. Pereyret, grand maître du collège de Navarre, l'un des docteurs consultés, déclara que la seule chose à examiner était l'intention que la jeune fille avait eue en faisant son vœu; peut-être même celle-ci, dès ce premier interrogatoire, car il y en eut plusieurs, renouvela-t-elle publiquement l'engagement dont on contestait la validité. Le dépit de la mère, après cette déclaration, ne connut pas de bornes, elle ne voulut plus voir sa fille, ni permettre qu'elle parlât à aucun ecclésiastique ou religieux, la tenant à cet effet dans une véritable captivité. Cette conduite fit de l'éclat dans Paris : la duchesse de Montmorency, qui vivait retirée à la Visitation de Moulins, en fut informée. Elle était cousine et marraine de la jeune marquise; elle se hâta d'intervenir en sa faveur. N'ayant rien pu obtenir de la marquise de Saint-Simon, elle pria M. Olier, dont elle connaissait la charité et le zèle, d'aider de ses conseils sa chère cousine et s'il ne pouvait la voir, du moins de lui faire parvenir la lettre qu'elle lui écrivait. Il n'en

sens disposé à ce petit martyre s'il est besoin que je le porte, et vous supplie que quoi qu'on vous réponde, réservez-vous toujours cette liberté de demander du temps pour être convaincue en votre intérieur du saint vouloir de Dieu et ressentir la paix de cœur, que vous estimez nécessaire pour adhérer à une chose si importante et éloignée des mouvements de Dieu en vous. On peut bien vous donner des raisons extérieures qui paraî-

fallait pas tant pour déterminer le serviteur de Dieu à venir au secours d'une âme si généreuse et si chère à Notre-Seigneur. Non seulement il la guida, comme on va le voir dans les deux interrogatoires qu'on lui fit encore subir, mais il ne cessa de l'exhorter à la persévérance et à la diriger dans les voies de la perfection, même après qu'au mois d'avril 1649 elle se fut retirée à Moulins, auprès de la duchesse de Montmorency.

— Cette date approximative est donnée par le journal d'Olivier d'Ormesson, qui, sous le 6 du mois de février 1648, résume ainsi les divers incidents qui donnèrent lieu aux lettres de M. Olier : « M[lle] de Portes, « dit-il, aînée de madame la duchesse de Saint-Simon, étant recherchée « par M. le marquis de Gesvres, s'était excusée sur un vœu de virginité « à madame de Saint-Simon sa mère, lequel ayant été jugé nul par nom- « bre de docteurs et qu'elle se pouvait marier, elle en avait renouvelé un « autre, depuis sa consultation, en meilleure forme, et néanmoins ne vou- « lait point entrer en religion. » (*Journal d'Ol. d'Ormesson*, t. I, p. 442.)

M. A. de Boislile, dernier annotateur de Saint-Simon, a cité fort à propos ce passage pour rectifier quelques assertions inexactes que cet historien s'est permises, en plusieurs endroits de ses écrits, sur M[lle] de Portes. Dans ses additions au journal de Dangeau, en particulier, après avoir dit que le marquis de Portes ne laissa que deux filles, que sa veuve se remaria au marquis de Saint-Simon, frère aîné du duc de Saint-Simon, il ajoute que celui-ci, qui n'est autre que son père, épousa (en premières noces) la seconde fille de sa belle-sœur : « Sa beauté et sa douceur, dit-il, la lui firent préférer à l'aînée qui, laide et méchante, ne lui pardonna jamais et lui fit toute sa vie pis qu'elle put. » (*Mémoires*, édition de 1882, t. I, p. 373.) Le duc de Saint-Simon écrivait cela après la mort de la marquise de Portes qui avait fait le prince de Conti son héritier. Il est probable que le dépit de n'avoir pas obtenu la substitution des biens et des titres de la famille de Portes qu'il avait inutilement réclamée, vers 1690, devant les tribunaux, fut pour quelque chose dans cette appréciation peu bienveillante des sentiments de la marquise de Portes. Il était, du moins, bien éloigné de la vérité.

tront fort justes et qui auront sujet de contenter les hommes; mais si en même temps votre âme est inquiète et n'est point apaisée et tranquille, c'est signe que la raison suprême, qui vivifie les cœurs et apaise les âmes, n'est ni contente ni satisfaite. Il y a en Dieu une sagesse au-dessus de toute sagesse; il y a en Dieu une raison éminente et sur toute raison, qui n'est pas révélée à tout le monde et qu'il se réserve à lui seul et aux âmes qu'il aime et qu'il se sanctifie.

Ce qu'il donne à des âmes par privilège singulier de son amour, il ne l'expose pas à la vue de tous. C'est le secret du cœur qu'il se réserve de donner à l'amante, et qu'il met dedans elle avec la paix qui est le caractère et le sceau de sa vie et de sa grâce.

Adhérez à Dieu, Mademoiselle, par-dessus toute créature. Votre âme est épousée de Jésus-Christ, ne la retirez pas à votre Unique sans ordre, sans fondement, sans congé, sans induction et mais sans violence intérieure que lui-même vous fasse de vous livrer à d'autres, après avoir été reçue de lui, et vous avoir tirée à lui et appelée, appliquée avec tant de force et de puissance.

Il vous faut, Mademoiselle, plus de vertu et plus de véhémence maintenant, pour ce second état, que Dieu ne vous en a fait pour le premier, et sans douteil le fera s'il le désire de vous-même; car vous ayant signifié sa volonté dans laquelle il vous a établie avec tant de signes si approuvés par l'aveu des docteurs; pour sortir de cet état si visible et si signifié, il faut des mouvements tout extraordinaires, et une force d'esprit intérieur qui vous applique au contraire, qui soit si vive, si claire, si efficace, si convaincante que vous ne puissiez en douter. Ce que nous avions à souhaiter était de

nous rendre certains, par approbation générale, de la validité de votre vœu; mais maintenant pour en sortir il faut la même voix de l'Époux qui vous dégage, qui vous a engagée. Les hommes ne doivent point être entendus sans lui, quelque raison extérieure qu'ils allèguent. Que si la voix intérieure de l'Époux répond à celle des créatures et qu'elle vivifie votre âme en vigueur, en clarté, en puissance et en paix, alors nous donnerons les mains, mais à moins de cela, Mademoiselle, il faut et vous et moi souffrir et porter toutes choses.

LETTRE CXXVI (1).

A LA MÊME.

Il la met en garde contre certaines questions captieuses qu'on se propose de lui faire au sujet de son vœu : il lui explique la vraie portée de son engagement et l'exhorte à s'abandonner à Dieu pour l'avenir.

[Vers le même temps.]

Qui a Dieu a tout.

Mademoiselle,

Bienheureux sont ceux qui souffrent persécution pour la justice; soyez donc en paix et en joie pour vous comme pour moi, appuyée sur ces paroles du Fils de Dieu, votre véritable docteur et fidèle qui triomphera des seconds docteurs comme il a fait des premiers,

(1) Sur l'autographe. M. Olier avait mis au commencement de cette lettre une note ainsi conçue : « Ne laissez voir la présente à qui que ce soit : brûlez-la après l'avoir lue; j'en garde copie si elle vous est nécessaire. » Aucun des autographes adressés à la marquise de Portes n'est signé ni daté. Il est probable que ce n'étaient que des brouillons ou des duplicata des lettres envoyées.

s'ils se présentent. Je vous veux donner avis de ce que j'ai pu remarquer dans les esprits qu'on vous proposera et que vous devez éviter, si vous pouvez, après avoir été si pleinement examinée; c'est qu'ils vous veulent surprendre sur l'intelligence de votre vœu, disant que vous n'avez pas entendu ce que vous avez voué. Ils vous pourront demander ce que vous avez prétendu vouer à Dieu par ce mot de virginité perpétuelle. Vous répondrez ce que vous avez déjà répondu aux premiers docteurs, que vous avez entendu consacrer à Dieu votre corps et votre esprit pour n'admettre aucune impureté volontaire ni en l'un ni en l'autre, sachant bien que ce serait pour vous un sacrilège dorénavant, si ce malheur vous arrivait à votre escient. Il ne leur en faut pas dire davantage. Vous saurez toutefois, pour servir de lumière à votre esprit, que pour les choses impures qui se passent involontairement en la créature, on ne peut pas les vouer à Dieu, à cause qu'elles ne dépendent pas de nous, comme sont les songes et imaginations, les tentations malignes que le démon exerce sur l'intérieur et l'extérieur, que sainte Catherine a éprouvées, mais qu'elle avait en horreur comme l'enfer, et dont même elle fut récompensée après son combat et sa fidélité, que vous devez attendre avec foi de la grâce de Dieu, qui vous donnera force dans son temps pour vous rendre victorieuse de tous vos ennemis.

Je n'ai plus qu'à vous donner cet avis aujourd'hui, c'est de ne point vous inquiéter de l'avenir, ni vous occuper de ce que vous devez devenir; cela dépend de Dieu auquel il appartient de vous déterminer. Notre-Seigneur vous défend de vous résoudre dans le trouble, attendez le calme et la sérénité (de votre âme) et

la suavité de la lumière de Dieu. Faites présentement usage de la croix, et vous abandonnez à la justice de Dieu qui purifie sa victime pour être digne de ses autels et de sa sainteté. Abandonnez-vous donc toute à Dieu et vous livrez toute à lui pour être sanctifiée par la voie qu'il veut. O ma sœur, qu'il a fallu que le divin Époux ait souffert pour entrer dans le royaume de l'amour! C'est la loi du chef et des membres. Et ce que Dieu le Père a exercé sur son Unique, il est bien raisonnable qu'il l'exerce sur vous.

Est-il pas vrai pourtant, quelque travail qu'il se rencontre dans la voie de la croix, que la vie de l'esprit et la joie de l'âme est abondante dans son fond? Vous sentez bien le témoignage que l'esprit a rendu à l'esprit, c'est-à-dire, le Saint-Esprit a rendu à votre âme, d'avoir été fidèle, quoique dans sa propre vertu. O joie! ô bénédiction à toute créature opérant le bien en Jésus-Christ! En l'amour duquel je suis tout vôtre.

LETTRE CXXVII (1).

A LA MÊME.

Il lui montre l'obligation de passer par le feu des tribulations pour arriver au parfait amour : qu'elle doit exposer sa peine à Jésus-Christ et attendre en paix les ordres de la volonté de Dieu (2).

[Vers le même temps.]

Qui a Dieu a tout.

Mademoiselle,

C'est la voie de Dieu de consommer l'impureté des

(1) Sur l'autographe.

(2) A mesure que la jeune marquise s'affermissait dans sa résistance, la marquise de Saint-Simon rendait sa captivité plus dure et redoublait d'efforts pour l'amener à sa volonté. De là les exhortations plus pressantes de M. Olier.

âmes par le feu de la tribulation; s'il faut passer par les flammes ardentes d'un purgatoire, pour être purifié et rendu digne des noces de l'Époux dans le ciel; pour commencer ces noces même en la terre et entrer dans l'amour et l'union intime avec ce saint Époux, il faut passer par ces voies purgatives. Combien, ma sœur, avez-vous à consommer de choses impures que vous ne connaissez pas et que l'œil seul de la sagesse immense et pénétrante de votre Époux connaît, qu'il sait lui seul purifier par les remèdes qu'il lui applique et qu'il reconnaît propres et utiles à votre mal!

O ma sœur, que l'âme humble et abandonnée à Dieu est heureuse en ses maux! Oh! qu'elle estime son bonheur de voir son saint Époux devenir son divin médecin pour guérir, par les voies solides, par le fer et le feu, tout ce qui est d'impur dans le fond de son âme! Par là le Fils de Dieu, ce divin chirurgien, coupe le mal en sa racine, et il vous fait une fois mal pour vous faire jouir après d'une santé parfaite et d'un amour intime qui ne sera plus interrompu. Les longues voies des lénitifs obligent de temps en temps à rappeler les âmes à la purgation et ainsi interrompre la liaison intime et l'union parfaite qui les met en jouissance de l'Époux; et au contraire cette voie rigoureuse purifie tout d'un coup le mal caché au fond du cœur.

Cette conduite est très rude et pénible à la chair, mais elle est assurée; elle est étrange à la sagesse humaine, mais elle est ordinaire à la foi et à la conduite de l'Évangile qui promet que l'époux viendra baptiser ses enfants dans l'eau et dans le feu. Oh bienheureux! nous dit saint Jacques, celui qui souffre la tentation, car quand il aura supporté cette épreuve, il jouira de la couronne de vie, non seulement au ciel mais dans

la terre, en vivant du pur et saint amour qui associe et qui unit l'épouse au Roi Jésus avec qui elle vit en béatitude parfaite, dans le fond de son cœur.

N'espérez point, ma sœur, entrer en l'unité intime du Dieu de sainteté sans être auparavant sanctifiée par la croix. Soyez saint, dit Dieu même, à cause que je suis saint. Ayez donc pour votre exercice intérieur l'ouverture de cœur à Jésus-Christ votre époux, qui est en vous et que vous devez souvent embrasser par ressentiment d'amour, qu'il vous témoigne en vous purifiant avec tant de soin et vous rendant digne de sa société et sa parfaite liaison. Expliquez-lui en confiance tous vos maux, expliquez-lui vos peines comme au fidèle ami de votre cœur, comme à celui de qui dépend votre conduite et entre les mains duquel vous êtes abandonnée. Après quoi, ma très chère sœur, soyez en paix; laissez à sa puissance et à son amour d'opérer les moyens et d'ouvrir les voies de votre conduite, en la manière qu'il voudra et dans les temps qu'il lui plaira. Il ne manquera pas de se manifester, ou au dedans ou au dehors, il ne manquera pas de révéler ses voies à qui il le faudra, selon la bienséance de votre conduite.

En attendant, ma sœur, soyez en purgatoire exposée aux soins de celui qui use des voies qu'il lui plaît pour vous purifier. Attendez en la manière que les âmes du purgatoire attendent l'ouverture du ciel, en sérénité d'esprit et en paix, soumises aux ordres de la justice et de la sainteté de Dieu. Attendez que le jour s'élève en votre nuit et que la paix de Dieu paraisse, qui a prescrit certains moments à son fléau et à sa persécution. O ma sœur, que ces dispositions plairont au souverain amour! J'attendrai que vous me mandiez les dispositions de votre âme et les sentiments intérieurs de votre

cœur, pour y pouvoir répondre et satisfaire aux obligations que Jésus-Christ Notre-Seigneur m'impose de vous servir, qui suis en lui tout vôtre.

LETTRE CXXVIII (1).

A LA MÊME.

Il lui apprend à tirer profit des tentations pour se donner de plus en plus à Jésus-Christ. Il l'instruit de la conduite qu'elle doit tenir par rapport à son vœu et à ses confessions (2).

[Probablement dans les premiers mois de 1649.]

Qui a Jésus a tout.

Mademoiselle,

La vie de Jésus-Christ règne en vous dans la plénitude de sa vertu et perfection de ses voies.

Ne vous étonnez pas si vous sentez parfois des désirs de grandeur et de bien, la chose va de la sorte. La chair qui environne votre esprit est toujours vivante en sa malignité et, de temps en temps, par l'ordre de la divine Providence, elle se fait sentir en vous pour réveiller le souvenir de votre foi, qui vous apprend que vous êtes non seulement ces désirs malins que vous éprouvez par vous-même, mais que vous êtes encore au delà toute malignité possible; car elle est renfermée dans le fond d'inclination vicieuse de votre chair

(1) Sur l'autographe qui est reproduit assez fidèlement dans la CCXVI[e] et la CCXVII[e] des imprimées. Cette dernière a même deux alinéas entiers (ceux de la fin) qui manquent aujourd'hui dans l'autographe.

(2) La jeune marquise avait d'autant plus besoin d'être instruite sur ce qu'elle devait faire à l'égard de son vœu que, malgré les interrogatoires qu'elle avait déjà subis, sa mère voulait qu'elle comparût encore devant la commission que présidait le docteur Péreyret.

dont vous ne sentez pas toute l'étendue de la malice tout d'un coup, à cause de votre faiblesse qui ne peut avoir que peu d'ennemis à combattre à la fois, mais que Dieu veut que vous confessiez habiter dedans vous, être en vous, étant vrai que tout mal habite en notre chair. Cela, ma sœur, vous doit servir d'avertissement de vous donner tout de nouveau à Jésus-Christ et vous réunir à lui, afin d'entrer en lui et vous renouveler en tout lui-même. C'est un excellent moyen à Dieu que la tentation qui nous chasse à son Fils et nous fait sortir de nous-même. C'est un aiguillon excellent pour nous réveiller en notre assoupissement et nous obliger à recourir à celui qui est notre vie et notre perfection; et en ce point l'invention est admirable, c'est que pour une imperfection et une impureté que nous fuyons en nous donnant à lui, en même temps nous y trouvons toute perfection qui revêt notre âme, quand elle embrasse avec foi son bien-aimé dedans son cœur. Je vous prie donc, ma sœur, de vous souvenir de cette pratique en toutes vos tentations, d'aller d'abord à Jésus-Christ votre tout et unique bien, étant bien assurée que la tentation marque toujours quelque langueur en l'âme, qui donne lieu et ouverture à l'ennemi d'aborder de notre cœur, qui ne souffre jamais ces sentiments et ces assauts en sa ferveur. Et pour ce qui est des habitudes que vous craignez et que vous sentez établies en votre fond, souvenez-vous que l'amour seul de Jésus-Christ consommera ces choses. Par où vous voyez la douce nécessité où vous êtes réduite d'aimer incessamment et fervemment l'Époux unique de votre cœur.

Oh! douce loi, Mademoiselle, que celle des chrétiens, qui n'est rien que l'amour! Oh! la douce condition de notre misère, puisqu'elle est guérie par l'amour! Oh

bienheureuse tentation qui m'avertit d'aller à l'amour et me chasse, sans y penser, de moi, et me porte à son Dieu! Bienheureux mal qui me fait tant de biens!

Souvenez-vous, outre cela, que ce bien-aimé se trouvera dedans la myrrhe de la croix et que vous n'aurez jamais de sûreté de l'avoir trouvé, en votre fond, que dans ces sentiments que vous éprouverez vous porter au néant, à la séparation des créatures visibles, à l'amour de la souffrance, du mépris et de la pauvreté. C'est là, ma sœur, le cachet de l'Époux par lequel il marquera votre cœur, et votre bras, c'est-à-dire, vos affections et vos œuvres. Vous serez vraie chrétienne et la vie de Jésus-Christ régnera certainement en votre cœur, quand vous agirez et opérerez les œuvres d'abjection, de pauvreté, de mépris du siècle et de vous-même. C'est là la vie qui doit servir de flambeau dans le siècle aveuglé de l'estime des biens, des honneurs et des plaisirs du monde.

Je me réjouis de vous voir où vous êtes, dedans la solitude entière (1), pour donner lieu à Jésus-Christ d'établir en vous à loisir les opérations de sa vie. C'est ce qu'il demande d'abord à l'âme que la solitude, pour lui parler au cœur, débarrassée de toute attention au siècle; et l'esprit du monde, sans y penser, vous a fait faire la volonté de Dieu qui se sert même de ses desseins sur les âmes.

Pour ce qui est des créatures qui vous peinent et qui vous persécutent, regardez-les avec amour, les bras ouverts à la justice de Dieu qui vous humilie par ces voies, et vous punit par les instruments qu'il a choisis pour votre pénitence. Témoignez à Dieu qu'il est juste

(1) Allusion à la captivité où la tenait sa mère.

de traiter ainsi une créature si hardie de s'approcher de ses autels sacrés. Priez-le qu'il vous purifie par cette voie et qu'il vous rende digne d'être immolée en sacrifice par son amour et consommée en son amour.

Ne vous étonnez pas de ce petit tracas tout nouveau; c'est une invention de Satan pour vous tourmenter en votre paix; ne soyez point inquiétée; cela n'est rien. Il fallait encore cette nouvelle épreuve pour vous mortifier et humilier votre esprit.

Pour le prêtre de Senlis, ni celui de Paris, ne vous en mettez pas beaucoup en peine, Dieu sera leur protecteur qui connaît leur intention (1).

Pour vous, ma sœur, il n'y a rien à appréhender qui puisse inquiéter les desseins de vivre dedans la pureté de votre vœu. 1° Vous pouvez vous souvenir de cette belle parole que dit M. Péreyret, docteur de Navarre, le jour de votre première interrogation, lequel vous dit qu'il ne se mettait point en peine de vos paroles, ni de vos écritures, par conséquent, mais seulement de votre intention, et qu'il fallait savoir ce que vous aviez eu pensée de vouer à Dieu. A quoi vous répondîtes que vous aviez toujours eu intention de faire vœu à Dieu de virginité perpétuelle; ce que vous avez exprimé en votre écrit par les termes du corps et de l'esprit que vous consacrez à Dieu avec vœu spécifié plus bas, où l'on ne peut rien trouver à redire qu'avec un esprit de chicane. On y voit aussi visiblement que vous avez eu intention de n'avoir autre époux que Jésus-Christ et que vous avez eu dessein de vouer à Dieu une virginité perpétuelle au corps et à l'esprit, sachant que vous n'admettriez volontairement aucune impureté

(1) On ignore le nom de ces deux ecclésiastiques et les circonstances dans lesquelles ils s'intéressèrent à M[lle] de Portes.

corporelle ou spirituelle sans un horrible et abominable sacrilège.

2° Vous avez souvent renouvelé votre vœu en la manière que je viens de vous l'expliquer sans rapport et sans dépendance aucune de votre premier vœu, vous sentant aussi obligée à vous vouer à Dieu, dans les sentiments derniers du Saint-Esprit, comme dans les premiers.

3° Vous pouvez encore le renouveler, dans les moments que Notre-Seigneur vous donnera ces mêmes sentiments que vous avez eus autrefois de renouveler encore une fois votre vœu de virginité perpétuelle, sans dépendance et sans rapport du premier vœu, afin de les tirer de tout doute, vous connaissant toujours appelée à ce divin honneur d'être épouse perpétuelle de Jésus-Christ tout seul (1).

Pour vos confessions, ma sœur, je trouve bonne votre méthode de vous servir de ce divin sacrement tant que vous pouvez avoir la liberté d'en approcher, car la source de la pure grâce de pénitence s'écoule de Jésus-Christ en vous en abondance par le moyen de ce sacrement; mais au défaut du sacrement, n'ayant pas facile accès au prêtre, il faut approcher de Jésus-Christ en vertu de son propre esprit de pénitence, qui vit en nous, en qui vous exercez votre âme à la contrition, et Notre-Seigneur ne manquera pas d'être présent à vos besoins en ces rencontres, pour suppléer au sacrement que vous désirerez en votre cœur.

(1) Ce fut probablement par suite de ce conseil que M[lle] de Portes, dans son dernier interrogatoire, se mettant à genoux en présence des docteurs, dit à haute voix, comme on le lit dans la *Vie de la duchesse de Montmorency* (t. II, p. 90) : « Mon Dieu, si le vœu que j'ai fait ne m'engage « point par le défaut d'âge, je vous le fais de nouveau aujourd'hui « pour toute ma vie. »

Et quand après la contrition il restera en votre âme de la confusion de son péché, cela n'empêchera pas qu'elle ne soit lavée de sa faute : car cette confusion n'est qu'une suite et un châtiment du péché, qu'il est utile de porter en satisfaction de son offense. Dieu est soigneux d'imposer de sa part la pénitence aux hommes, comme il l'a fait dès le commencement du monde, en la personne de notre premier père et de son fils Caïn, qui portèrent partout avec eux la honte de leur faute. Et David qui reçut d'abord la rémission de son péché, comme l'en assura le prophète Nathan, ne laissa pas, comme il dit lui-même, d'avoir toujours devant ses yeux son péché, qui le chargeait de honte et de confusion. Ainsi Dieu veut que nous approchions de lui avec les marques de notre pénitence, et chargés du fardeau de notre confusion. Aimez cette satisfaction : c'est la plus pénible à la chair superbe et pleine d'amour-propre.

Qu'il est doux d'aller dans les voies de Dieu, et de se laisser aller à ses ordres! Oh! qu'il sait bien par sa sagesse ce qui est plus utile à notre mal! Il faut être en foi abandonné à la conduite et aux soins aimables de ce très bon Père, qui use toujours des moyens les plus saints et les plus efficaces pour notre sanctification. Ne vous tenez pas déchargée de la confusion qui doit couvrir votre âme en la présence de Dieu, lorsque la confession semble vous en avoir ôté tout sentiment. Il est vrai qu'ordinairement Dieu ôte le sentiment extérieur de la confusion après la confession, à cause de celle qu'on a soufferte en déclarant extérieurement son péché à un homme, mais il ne faut pas laisser de la conserver en son intérieur, en présence de Dieu, après la confession et la réconciliation;

comme une épouse qui se sent d'autant plus coupable et plus honteuse d'avoir offensé son époux, qu'il a eu de bonté et de facilité à lui pardonner son offense. Soyez toujours honteusement modeste à la face de l'Époux, qui aime l'humilité et la pudeur sur le visage de ses épouses.

LETTRE CXXIX (1).

PROBABLEMENT A LA MÊME (2).

Il lui témoigne la disposition où il est de travailler et de souffrir pour le service de son âme.

[Vers le même temps.]

Mademoiselle,

Je vois par vos dernières lettres que vous vous sentez obligée à mes soins. Mais je vous prie de ne point considérer ce que j'ai fait. Car tout ce que je puis sur la terre, et tous les services imaginables que je saurais vous rendre, n'approchent pas de ce que la charité de Jésus-Christ m'oblige intérieurement de vous témoigner dans tous les moments de ma vie; et il me semble que Dieu ne m'y donne de liberté que pour les pouvoir employer à vous servir en toutes occasions. Tout ce qu'on pourrait me faire souffrir de peine à votre sujet, ne vous doit point inquiéter : car rien ne m'empêchera de vous rendre ce que je vous dois; et c'est assez pour votre consolation, que Jésus-Christ

(1) C'est la CCII^e des imprimées à laquelle l'éditeur de 1672 avait joint un fragment d'une lettre à la mère de Bressand.

(2) Cette conjecture est appuyée sur plusieurs passages des lettres précédentes, où M. Olier parle presque dans les mêmes termes des services qu'il est prêt à rendre à Mlle la marquise de Portes.

après être mort une fois pour vous en méprisant la confusion, comme dit saint Paul, conserve encore et en lui, et en ses ministres, ces mêmes sentiments de charité envers votre âme. Vous n'avez donc qu'à disposer et ordonner de moi, comme du moindre des vôtres. La charité fait plus que tout. Elle n'est rien à soi, pour n'être qu'à Dieu et à ses enfants, par Jésus-Christ, le Père de toute charité en nous. Adieu.

LETTRE CXXX (1).

A SAINT VINCENT DE PAUL.

Il lui dénonce quelques menées jansénistes (2).

[Avril 1648.]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur,

J'ai à vous donner avis que le Père Maurice (3) a été visité par M. du Bosquet (4) et que M. l'abbé de

(1) Sur l'autographe au dos duquel on lit cette note : De M. Olier, du mois d'avril 1648. Nouvelles opinions.

(2) Les partisans des nouvelles doctrines, profitant des troubles qui commençaient à agiter le royaume, prirent de l'audace vers 1648 et gagnèrent beaucoup de terrain. Faisant cause commune avec les frondeurs ils eurent l'appui de quelques personnages importants et en particulier celui du coadjuteur, qui en haine du cardinal Mazarin, s'attacha à eux. Cela expliquerait au besoin le zèle que M. Olier fait paraître contre le parti de Port-Royal dans cette lettre.

(3) Le P. Maurice était un carme déchaussé de la maison de Paris, sur la paroisse de Saint-Sulpice. Il jouissait dans son ordre et ailleurs d'une grande réputation de vertu : il sera encore parlé de lui ailleurs.

(4) François du Bosquet fut sacré évêque de Lodève, le 20 décembre 1648, et montra peu de sympathies pour M. Olier et ses disciples, ainsi qu'on le verra bientôt.

Cérizy (1) conserve avec lui grande intelligence, par le moyen de M[me] Seguin qui est la pénitente affidée du dit Père Maurice, qui ne souffrira qu'avec violence que le bon père lui soit ôté et fera ce qu'elle pourra sur l'esprit de M. le chancelier, par ces messieurs et par elle-même pour se le conserver. Cette bonne dame est affectionnée au parti nouveau, autant qu'on le peut être, et comme, ces jours passés, je faisais avertir par un de nos messieurs M[me] la chancelière de donner avis à M. son mari qu'on voulait faire venir en cette ville le Père Séguenot (2), qui serait une chose périlleuse; la bonne M[me] Seguin se déclara porter avec peine qu'on s'opposât à ce parti et ses suppôts. Et peut-être, Monsieur, serait-il important que vous vissiez M. le chancelier pour le prévenir sur ceci, selon que la divine sagesse vous en pourrait ouvrir les voies.

Je suis libre à vous faire savoir ces choses comme des intrigues nécessaires à découvrir dedans l'œuvre de Dieu que vous aimez et qu'il vous charge de maintenir.

Olier.

(1) Germain Habert, abbé de Cérisy au diocèse de Bayeux, l'un des premiers académiciens, auteur d'une Vie du cardinal de Bérulle, mourut en 1655. Il avait été dans l'intimité du chancelier Séguier.

(2) Claude Séguenot, prêtre de l'Oratoire, fut successivement supérieur de plusieurs maisons, il avait été mis à la Bastille, par ordre du cardinal de Richelieu, à cause d'un livre où il propageait la doctrine de Saint-Cyran. Jusqu'à la fin de sa vie il se fit le défenseur du jansénisme.

LETTRE CXXXI (1).

M. DE RENTY A M. OLIER.

Sur la mort de la sœur Marguerite du Saint-Sacrement (2).

[16 juin 1648.]

Monsieur,

Je pense que nos bonnes sœurs de Beaune me croyaient encore à Paris, en m'envoyant vos lettres avec les nouvelles de la mort de notre très chère sœur Marguerite du Saint-Sacrement. Dieu enfin a achevé son œuvre en elle, et je crois que vous aurez grande consolation d'en apprendre les particularités. Je vous dirai seulement sur ce sujet le renouvellement que mon cœur porte depuis son nouvel établissement en Dieu, et la proximité plus grande que je ressens de son âme. Il me semble que j'ai gagné au lieu de perdre; et en effet l'accomplissement des saints et des ordres de Dieu ne peuvent qu'augmenter en bénédiction. Je vous avoue que Notre-Seigneur me lie beaucoup à cette sainte âme, et que je ressens secours de me lier avec elle pour mes devoirs devant lui; mais je ne lui ai pas une petite obligation de vous avoir prié de me souffrir. Vous le ferez pour l'amour de Notre-Seigneur et d'elle, et je serai vers vous dans tous les respects que je dois, au moins que mon infirmité me permettra de rendre, au règne de Dieu dedans vous. Je vous supplie de souffrir l'alliance de ce pécheur..... Et moi je

(1) Sur l'autographe qu'on ne reproduit qu'en partie.
(2) Cette vénérable servante de Dieu mourut le 26 mai 1648.

me dis de toute ma volonté votre très humble et très obéissant serviteur.

G. DE RENTY.

A Citry, ce 16 juin 1648.

LETTRE CXXXII (1).

A LA R. M. ÉLISABETH DE LA TRINITÉ, PRIEURE DES CARMÉLITES DE BEAUNE.

Il lui recommande une de ses paroissiennes et la prie de lui renvoyer le crucifix de la V. mère Agnès qu'il avait laissé à sœur Marguerite du Saint-Sacrement (2).

[Été de 1648 (3).]

Qui a Dieu a tout.

Ma révérende mère,

J'accompagne Mme de Vassan, notre bonne paroissienne, de ce mot qu'elle a désiré de moi pour avoir lieu de recevoir l'accès qu'elle désire à votre sainte maison. Vous en connaîtrez d'abord la sincérité et la franchise, qui ne désire que se sanctifier en la manière des chrétiens qui s'exercent aux bonnes œuvres.

Elle vous demandera la grâce d'avoir quelque chose qui ait touché à la bienheureuse sœur Marguerite du Saint-Sacrement. Je vous prierai de lui vouloir donner. Et moi, ma révérende mère, je vous demande la

(1) Sur l'autographe conservé au Carmel de Beaune.

(2) On a déjà parlé de ce crucifix laissé par la V. mère Agnès à M. Olier.

(3) Cette date n'est qu'approximative. On ne sait pas au juste le temps où M. Olier redemanda son crucifix, mais il est bien vraisemblable que ce fut peu après la mort de la V. Marguerite du Saint-Sacrement.

grâce de pouvoir avoir le saint crucifix que je lui échangeai en partant, à cause qu'il a servi à la bienheureuse sœur Agnès de Jésus, une sainte de la grâce de la bienheureuse sœur Marguerite, à laquelle je devais beaucoup. Ce me serait une double consolation de ravoir maintenant cette relique qui aurait servi à deux âmes si saintes (1).

Je vous prie me faire savoir en quoi je pourrais être utile à votre sainte famille, désirant toujours avoir part à sa charité et être cru d'elle et de vous le très humble serviteur.

OLIER.

LETTRE CXXXIII (2).

PROBABLEMENT A M. DE QUEYLUS, SUPÉRIEUR DE LA COMMUNAUTÉ DE SAINT-SULPICE (3).

Il lui adresse une lettre qui doit être communiquée à l'assemblée du Saint-Sacrement (4).

De Saint-Germain en Laye ce saint jour de la Visitation [2 juillet 1648 (5)].

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

J'arrivai hier la nuit et suis parti ce matin de Paris

(1) Ce crucifix précieux fut rendu et, contrairement à ce qui a été dit par erreur dans la Vie de M. Emery et ailleurs, il se conserve encore au séminaire de Saint-Sulpice. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 479.)

(2) Sur l'autographe.

(3, 4 et 5) Gabriel de Tubières de Queylus, abbé du Loc-Dieu, né au diocèse de Rodez vers 1611, s'était offert le 26 juillet 1645 à M. Olier pour travailler dans la compagnie de Saint-Sulpice. Personne, peut-être, n'aida plus activement le serviteur de Dieu dans la fondation de ses premiers établissements que ce vertueux prêtre. Envoyé à Rodez en 1647, il

pour venir secourir une petite nièce religieuse à Poissy et de là à Verneuil pour quelques jours (1). J'oubliai de laisser hier cette lettre ci-jointe pour être remise entre les mains de M. du Plessis (2), qui est de

contribua très efficacement, avec M. du Ferrier, au bien qui se fit alors dans ce diocèse et aux commencements du séminaire de Villefranche. En 1648, M. Olier lui confia le soin de la communauté des prêtres de la paroisse et, l'année suivante, il le céda à l'évêque de Nantes pour la fondation de son séminaire. En 1650, ce fut l'évêque de Viviers qui l'obtint pour travailler à la conversion des protestants et donner naissance à un séminaire dans sa ville épiscopale. C'est encore M. de Queylus qui commença le séminaire de Clermont en 1654; mais l'œuvre pour laquelle il a le plus travaillé et le plus souffert, c'est la fondation du séminaire de Villemarie, dans le Canada. Vers la fin de sa vie il rentra à la communauté des prêtres de Saint-Sulpice, où il mourut, le 20 mai 1677. (*Vie de M. Olier,* passim.)

— La compagnie du très Saint-Sacrement, établie par le P. de Condren de concert avec le P. Suffren et quelques autres saints personnages de l'époque, était composée d'ecclésiastiques et de laïques de toute condition qui se réunissaient chaque jeudi, l'après-dînée. On y proposait une infinité de bonnes œuvres. (*Vie de M. Olier,* t. I, p. 166.)

— M. Olier avait écrit d'abord le nom de M. de Queylus dans cette lettre et il l'a effacé pour y mettre celui de M. du Plessis. Cela semble indiquer, si ce changement est le fait d'une inadvertance, que la lettre était adressée à M. de Queylus : dans tous les cas on peut en conclure que cet ecclésiastique était alors à Paris, et par une conséquence ultérieure, qu'on était en 1648, car c'est la seule année où M. de Queylus ait pu se trouver à Paris le 2 juillet.

(1) M. Olier eut deux de ses nièces, filles de son frère aîné, religieuses à Poissy. Elles y entrèrent fort jeunes, comme cela se pratiquait fréquemment alors. L'aînée, Françoise, qui ne pouvait être née avant 1637, y était déjà en 1642, et ce qui paraît incroyable, M. Olier disait dans ses Mémoires, sous la date du 26 juillet de cette année en parlant de son frère aîné qui ne voulait pas le voir : « Je me souviens que par moi on a reçu sa fille en « une maison où l'abbesse la regarde déjà comme sa coadjutrice. » L'une de ces deux religieuses vivait encore en 1703 comme le prouvent plusieurs lettres qu'elle écrivit alors à M. Leschassier.

(2) Christophe du Plessis, baron de Montbar, avocat au parlement, fut de son temps l'un des hommes de Paris les plus mêlés à toutes les bonnes œuvres. Il était en particulier membre de la congrégation du Saint-Sacrement.

très grande conséquence, pour être communiquée à l'assemblée de jeudi l'après-dînée, afin de prendre avis et de trouver quelque personne qui se charge de la solliciter. M. de Morangis (1) serait fort propre à cela. Je finis par me recommander à vos prières étant pressé par le porteur. Vous fermerez cette lettre avant de la donner à M. du Plessis. N'oubliez pas, je vous prie, de lui faire remettre entre les mains avec sûreté et promptitude.

Adieu, je suis en Notre-Seigneur, et sa très sainte mère, Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

LETTRE CXXXIV (2).

A LA MÈRE DE SAINT-MICHEL.

Il la prie de ne lui point cacher ses grâces, n'ayant pas de plus douce consolation depuis la mort de la sœur Marguerite du Saint-Sacrement que de participer à ce que Dieu opère intérieurement en elle.

[Été de 1648 (3).]

Ma très chère fille en Dieu,

Quelle joie ne m'avez-vous pas donnée, m'exposant

(1) Antoine Barillon, seigneur de Morangis, était frère du président Barillon et comme lui il paraît avoir été favorable à Port-Royal. (*Mémoires du Père Rapin*, t. I, p. 266.) Ce ne serait pas le seul exemple de l'introduction du jansénisme dans la compagnie du Saint-Sacrement, mais la majorité des membres demeura fidèle à l'Église.

(2) Tirée en partie de la *Vie de la mère de Saint-Michel,* et en partie de la CXLVI[e] des imprimées qui, à la fin du premier alinéa, contient un passage que la mère de Maselli n'a pas cité. M. Tronson en effet avait en main, en 1672, les autographes ou de fidèles copies de ces lettres et ne les prenait pas dans la *Vie de la mère de Saint-Michel,* qui ne parut que dix-sept ans plus tard; mais ni lui, ni l'auteur de la Vie ne citaient intégralement.

(3) La date de cette seconde lettre à la mère de Saint-Michel est donnée

votre intérieur. C'est la sainte liberté que j'avais si longtemps désirée pour vous qui commence à s'expliquer et que je prie Notre-Seigneur vous vouloir maintenir. Que j'aime la bonté de Dieu en vous et que je l'adore avec plaisir! Croyez-vous bien, ma sœur, que j'aime mille fois mieux les dons de notre Tout en vous qu'en moi? Je sens en moi la dilection de votre âme, et je suis rendu, ce me semble, par la présence de l'esprit, en l'état où vous êtes. Ma fille, quelle unité! qui la pourra raconter? Il faut dire comme notre maître que ce sera au jour de l'éternité que nous la comprendrons. En attendant nous porterons cet état, et nous le goûterons sans le pouvoir exprimer. Je ne puis maintenant vous dire autre chose, sinon que la vie de Dieu nous doit être commune. Nous sommes assis à une même table pour vivre d'un même repas, et il me semble même que nous mangeons d'un même morceau, et que Dieu l'ayant mis dans la bouche de l'un, le fait goûter à l'autre, et en fait ainsi la nourriture de tous les deux. Nous éprouvons par là le soin sensible d'un même Père, qui nous veut tenir unis en sa présence, quoique nous soyons bien éloignés de corps. Si vous manquez à me faire part du festin je m'en plaindrai à notre Père, qui nous transporte sa substance et son aliment sous le signe visible de vos lettres.

Adieu, en attendant le jour de l'unité parfaite, qui nous fera tous un en Jésus-Christ au Ciel, non par voie passagère, mais par état permanent. Gémissons pour l'état imparfait de l'amour et de la charité en cette vie, dont les pures opérations sont si rares et si

approximativement par celle de la mort de la vénérable sœur Marguerite du Saint-Sacrement, arrivée le 26 mai 1648, et dont M. Olier parle comme d'un événement récent.

interrompues. Soupirons après ce beau séjour de l'Agneau immaculé, qui est la demeure des délices éternelles, où par le torrent de volupté qui découlera de Jésus-Christ en nous, nous serons dans un rassasiement sans dégoût, et dans une jouissance parfaite de toutes choses en Dieu.

Savez-vous bien, ma fille, que cette sainte âme carmélite dont je vous parlai à Avignon, que Dieu avait portée en nous du milieu du saint Sacrement, est à présent allée au ciel et ne nous reste plus que cette chère créature qui m'est maintenant toutes choses en Dieu? Je vous prie pour cela ne point épargner à m'ouvrir votre cœur et votre âme qui est maintenant mon unique consolation. Je le dis comme il est et comme je l'expérimente.

Que je suis aise que tout l'égard humain n'ait point trouvé de place en votre cœur pour y faire une impression pénible qui le puisse rétrécir! Dieu, qui est l'inaltérable, environnant le cœur de l'homme, le met à couvert de tout mal. Vous devez le reconnaître comme celui qui a porté les peines que vous deviez souffrir en votre infirmité, et vous en a mis à l'abri, étant votre bouclier (1).

(1) « Il parle sans doute, dit la mère de Maselli sur ce passage, de la manière de souffrir une forte contradiction qu'elle eut dans ce temps-là, comme je le conjecture par la date de sa lettre. »

LETTRE CXXXV (1).

A LA MÊME SUPÉRIEURE.

Il lui parle de l'entière consommation en Dieu à laquelle il la croit appelée (2).

[Été de 1648 (3).]

Ma très chère fille,

Je prie la souveraineté de Dieu de tenir votre âme en soumission parfaite et d'achever en vous ce qu'il désire pour l'achèvement de son œuvre, qui n'est pas de vous laisser où vous êtes, mais de vous établir en sa consommation divine. C'est beaucoup, ma fille, d'être soumise à Dieu, mais cet état peut compatir encore avec

(1) Tirée de la *Vie de la mère de Saint-Michel*, p. 640, et de la LXXIII[e] des imprimées, qui a deux passages que cette Vie n'a pas reproduits.

(2) L'historien de la mère de Saint-Michel, avant de citer cette lettre, dit que par la sublimité de la doctrine qu'elle contient elle est digne de la hauteur de celui qui l'a écrite et de celle à qui elle s'adresse. L'éditeur de 1672 a cru aussi devoir faire remarquer, par un mot inséré dans le titre, que c'est à une âme très élevée que M. Olier parle ainsi de l'entière consommation en Dieu, l'un des états les plus sublimes de la vie mystique. C'est de cet état que parle saint François de Sales dans son traité de l'*Amour de Dieu*, quand, pour montrer comment la volonté étant morte à soi, vit purement en la volonté de Dieu, il dit : « Certes, notre vo-« lonté ne peut jamais mourir, non plus que notre esprit ; mais elle outre-« passe quelquefois les limites de sa vie ordinaire, pour vivre toute en « la volonté divine. C'est lorsqu'elle ne sait ni ne veut plus rien vouloir, « ains elle s'abandonne totalement et sans réserve au bon plaisir de la « divine Providence, se mêlant et se détrempant tellement avec ce bon « plaisir, qu'elle ne paraît plus, mais est toute cachée avec Jésus-Christ « en Dieu où elle vit, non plus elle-même, ains la volonté de Dieu vit en « elle. » (Liv. IX, ch. XIII.)

(3) Cette lettre est la troisième citée par l'historien de la mère de Saint-Michel : la sixième est du mois d'octobre 1648, ce qui permet de supposer que les trois précédentes ont été écrites durant l'été de cette même année.

l'être vivant en nous, et laisser les puissances entières en elles-mêmes en leur propre vigueur. Il faut que l'esclave périsse et se change en victime d'amour (1). Il faut que l'être propre périsse et s'anéantisse dans Dieu qui seul doit être tout en vous. Plus de fond propre en vous, il doit être absorbé en Dieu; plus de puissance propre ni plus d'activité; les puissances divines, ses opérations et ses vertus doivent être dans vous comme dans leur fond naturel.

Dieu ne veut plus de liberté ni de vie dans vous; sa sainte liberté et sa vie doit être votre tout. Il ne faut plus sentir de propre, ma très chère fille, dont Dieu me montre l'état intérieur, dans l'oraison, si visible, et veut que je vous dise ce mot, qu'il veut qu'il n'y ait rien de reste en vous de tout votre être propre.

Si vous sentez en la soumission divine la douce captivité de vos puissances et de votre liberté, c'est signe qu'elles sont encore vivantes et que le respect les retient en leur devoir. Il y a un autre état où il vous appelle où on ne sent plus rien de propre. Il veut que vous soyez divine et que par conséquent il n'y ait rien de reste intérieurement en vous de tout votre fond (2).

(1) On voit par les expressions de saint François de Sales qui viennent d'être citées ce que M. Olier, son fidèle disciple, a voulu dire quand il écrivait à la mère de Saint-Michel : *Il faut que l'être propre périsse : plus de fond propre en vous, plus de puissance propre, plus d'activité, ni de liberté.* Il n'entend nullement ces expressions dans le sens des faux mystiques qui supprimaient tout acte propre. Le sacrifice qu'il demande de l'âme est éminemment un acte, un exercice de l'activité et de la volonté libre. S'il parle de se laisser totalement consommer en Dieu, il a soin d'ajouter : *Autant que l'état de la chair et de la vie présente le peut permettre.*

(2) Cet alinéa est tiré de la LXXIII[e] des imprimées.

Que Dieu est adorable en ses desseins, qu'il veuille former avec soin et avec plaisir une sienne créature, et qu'il veuille pourtant après qu'elle périsse et qu'elle s'anéantisse en tout ce qu'elle aura reçu de lui! Ma fille, ce n'est pas périr, c'est entrer dans un nouvel être, c'est s'établir dès la vie présente dedans sa fin dernière.

Ce grand tout qui chérit avec excès les siens ne souffre pas qu'ils attendent après la mort à se consommer en lui, il commence dès à présent à les abîmer en lui-même autant que l'état de la chair et de la vie présente le peut permettre. Il faut laisser à Dieu le temps pour opérer ses grâces et nous tenir en confusion en la vue de nous-mêmes et de tout ce que nous sentons de propre vivant en nous. Que tout talent et toute capacité propre soit changée en l'être éminent du tout qui remplit tous les saints (1).

Ma fille, sacrifice, anéantissement des trois puissances de l'âme; qu'elles soient comme les trois enfants dans la fournaise que le feu engloutissait en lui. La plénitude de la divinité vous consomme. Ainsi soit-il.

C'est ce qu'il a plu à Dieu me montrer pour vous ce matin à l'oraison, que je fais depuis cinq jusqu'à six, et le soir tout de même quand j'en ai le loisir. Je vous dirais bien davantage, si j'étais près de vous, mais vous devez sentir en votre cœur ce que je voudrais extérieurement vous dire. J'ai affaire à une âme fidèle qui veut ce que Dieu veut et tout ce que je veux en lui. C'est assez, je ne vous puis exprimer la joie que je ressens par les vôtres. Je fais parfois ce que vous m'avez fait à Avignon. Je mortifie la consolation qu'elles me

(1) Cet alinéa est aussi tiré des imprimées.

donnent ; n'épargnez pas votre peine pour me donner des nouvelles de l'Esprit qui m'obligera à le louer.

LETTRE CXXXVI (1).

LA MÊME SUPÉRIEURE.

Il lui conseille de faire moins de retour sur elle-même (2).

[Été de 1648.]

Ma chère fille,

Je ne retiendrai pas en celle-ci ma liberté comme j'ai fait à l'autre en ce que n'étant pas certain et convaincu de ce que je vais vous dire, je ne vous l'ai pas exposé du premier coup. C'est, ma très chère sœur, que vous devez avoir moins de retours sur vous et sur votre simplicité même, que vous n'en avez pas. Vous m'exprimez trop certains états qui sont des retours sur vous et qui empêchent l'abondance de l'esprit opérant en oubli de ce qu'on est et de ce qu'on fait. Alors, à la bonne heure, ouvrant le cœur sans voir que nous l'ouvrons et disant en pureté ce que l'esprit de Dieu produit en nous, sans même faire réflexion, s'il se peut, sur son opération pour la discerner ou examiner.

Deux mots derniers de votre lettre écrite en abondance et simplicité, m'ont tout à fait touché.

(1) Tirée de la *Vie*, p. 645. La CCVI[e] des imprimées la reproduit en y joignant une partie de la suivante.

(2) La mère de Maselli, en reproduisant cette lettre, dit qu'elle donne encore mieux que les précédentes la mesure du zèle de M. Olier pour la perfection de cette chère associée de sa grâce. On y peut voir aussi le haut degré de pureté auquel il était arrivé et vers lequel il dirigeait les âmes dont il avait la conduite.

LETTRE CXXXVII (1).

A LA MÊME SUPÉRIEURE.

Il l'excite à croître de jour en jour en simplicité et confiance dans ses rapports avec Dieu, qui ne trompe jamais l'attente de ses enfants. Il lui parle ensuite de Marie de Valence (2).

[Avant octobre 1648.]

Que j'ai de joie de voir dans les vôtres que Dieu vous fait recevoir avec plaisir et consolation les avertissements qu'il daigne vous donner par nous, de votre perfection! Ma fille, je réponds pour votre affaire dans le même esprit que je vous parlai à Avignon, qui est que la fille abandonnée à Dieu son père ne doit point avoir soin de sa conduite propre, laissant à l'esprit tout-puissant à disposer de soi selon son bon plaisir. On peut gâter les choses quand on s'en mêle et contredire par sa raison et par son sens particulier à la divine sagesse; mais en lui laissant à diriger le tout par sa puissance, la créature ne peut être reprise, et Dieu est

(1) Tirée de la *Vie*, p. 645.

(2) Marie Teyssonnier, plus connue sous le nom de Marie de Valence, de la ville où elle naquit et où s'écoula la plus grande partie de sa vie, fut un prodige de grâce. Le P. d'Orléans ne craint pas de dire, dans la *Vie du P. Coton* qui avait longtemps dirigé cette âme d'élite, que quoiqu'elle eût été huguenote jusqu'à vingt-deux ans, elle correspondit si bien aux grâces que Dieu lui fit, qu'elle devint une autre sainte Thérèse. Saint François de Sales, saint Vincent de Paul, madame Acarie, le cardinal de Bérulle et quantité d'autres saints personnages la connurent et la vénérèrent comme une sainte aux prières de laquelle ils étaient heureux de se recommander. M. Olier alla lui rendre visite pendant ses missions d'Auvergne, et dès lors il s'établit entre ces deux belles âmes une union que la mort de Marie de Valence, arrivée le 1er avril 1648, rendit encore plus étroite. (Voir sa *Vie*, par l'abbé Trouillat, 1873. La *Vie de M. Olier* renferme aussi plusieurs particularités sur cette sainte veuve. Voir la table.)

obligé de réparer et maintenir tous les effets de sa sainte conduite, quand ce ne serait que pour la considération de la foi et du respect qu'on a pour lui.

Au reste, ma fille, je ressens bien votre dégagement et vous l'aurais écrit si vous ne me l'eussiez mandé, tant Dieu me fait porter l'état de votre cher esprit. Je demande à l'unique qu'il règne dedans vous en toute sa puissance et sainteté. Si j'étais près de vous pour vous parler, je vous dirais des nouvelles admirables de notre défunte fille et mère, sœur Marie de Valence, qui me fait espérer qu'un jour je pourrai recevoir les mêmes témoignages de charité de notre unique sœur, que nous en avons éprouvé de sa bonté après sa mort en ces jours de bénédiction. Elle nous a fait ressentir les effets de ses grâces et n'est pas si éloignée de nous après sa vie qu'elle l'était auparavant. A vous, ma sœur, je ne vous puis celer que je la porte en notre sein. Dieu me fasse la grâce de lui laisser user de moi comme elle faisait d'elle-même, et qu'elle continue dans mon âme la vie dont elle honorait et glorifiait Dieu (1).

(1) Dans ses Mémoires, M. Olier s'étend assez longuement sur la faveur singulière dont il fait ici confidence à la mère de Saint-Michel : « Je ressentis en moi, dit-il, la présence de cette âme qui me faisait éprouver son état et ses dispositions intérieures, me faisant entendre le dessein de Dieu qui désirait que j'entrasse en part de son esprit et de sa vie. » La grande dévotion de Marie de Valence et son occupation presque continuelle était d'honorer la très sainte Trinité. Un des principaux fruits de l'union étroite que M. Olier eut avec sa sainte âme, fut de le faire participer à ces mêmes dispositions qu'il a si bien exprimées dans la *Journée chrétienne*.

LETTRE CXXXVIII (1).

A MONSIEUR L'ABBÉ DE QUEYLUS, SUPÉRIEUR DE LA COMMUNAUTÉ.

Il lui donne des instructions pour le bon gouvernement de la communauté des prêtres de la paroisse de Saint-Sulpice.

[Vers la fin de septembre 1648 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je pense que vous devez donner congé à M. Guersan qui demande de s'aller reposer. M. Coquillon (3), qui aime le travail, est bien aise d'aller prendre sa place, auquel vous pourrez joindre le Provençal (4) après l'avoir fait approuver par le père prieur, aussi bien que M. Aubert (5), que vous appliquerez dans le besoin et l'occasion à ce que vous le verrez utile. L'usage a été tel jusqu'à maintenant que ma seule approbation a suffi, à cause de la permission générale que messieurs les grands vicaires m'ont donnée successivement dans l'entrée de leur charge. Il est vrai que celui-ci ne s'en est pas expliqué si nettement ; vous verrez, Monsieur, si le loisir vous permet de les conduire, ce qu'il en dira. Le bon M. Maillard (6) donnera beaucoup

(1) Sur l'autographe.

(2) Ce qui est dit des vendanges où M. Maillard doit aller, suppose cette date. C'était le moment où M. Olier se disposait à faire sa retraite annuelle.

(3) Simon Coquillon était entré au séminaire de Saint-Sulpice le 11 octobre 1647.

(4) Joseph Benedicti, prêtre d'Avignon, paraît être le Provençal dont parle ici M. Olier. Il était au séminaire depuis un an.

(5) François Aubert, prêtre du diocèse de Vienne, y était depuis six mois.

(6) Balthasar Maillard, qui mourut supérieur du séminaire de Saint-

de joie à monsieur son père s'il l'accompagne ces vendanges, mais il le faut précautionner contre le relâche et dans l'obligation qu'il a de vivre saintement dans sa nouvelle promotion à l'ordre du sous-diaconat. M. de Bretonvilliers se sent votre obligé et se dit tout vôtre aussi bien que ce pauvre chétif et très inutile serviteur.

OLIER.

LETTRE CXXXIX (1).

A M. RAGUIER DE POUSSÉ, DOCTEUR DE SORBONNE ET SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE (2).

Après lui avoir parlé du voyage de Bretagne qu'il va entreprendre, il l'instruit de ce qu'il y a à faire à la paroisse et au séminaire pendant son absence. Il lui dit aussi un mot des examens particuliers auxquels ils travaillaient de concert.

[Probablement du Péray, vers la mi-octobre 1648 (3).]

Monsieur,

M. du Ferrier vous pourra communiquer en confiance

Irénée de Lyon, était né à Paris, vers 1618, et entré au séminaire le 12 avril 1647. En 1649, M. Olier l'envoya travailler au séminaire de Nantes.

(1) Sur l'original.

(2) Antoine Raguier de Poussé, d'une très noble famille de Champagne, entra au séminaire de Saint-Sulpice, le 1er septembre 1642, et s'attacha bientôt après à M. Olier dont il fut un des disciples les plus dévoués et les plus utiles. Après avoir gouverné le séminaire de Saint-Sulpice quelques années, il devint vicaire de M. de Bretonvilliers et lui succéda enfin comme curé en 1653. Pendant vingt ans que cette immense paroisse lui fut confiée il s'appliqua avec zèle à la rendre de plus en plus chrétienne. Par ses soins aussi la construction de l'église fut continuée et il eut la consolation de faire bénir le chœur et les chapelles des bas côtés le 8 juillet 1676. Ce saint prêtre mourut le 8 juillet 1680, à l'âge de 63 ans.

(3) Dans les premiers jours d'octobre 1648, M. Olier s'était retiré à Meulan, chez les religieux de Saint-François, pour y faire sa retraite et y

un petit voyage que je vais faire et que je dois pour satisfaire aux obligations de ma conscience, qui est pour le service divin qui se fait très mal et avec scandale dans Clisson, que je vais tâcher de rétablir en Notre-Seigneur, et des aumônes qui s'omettent; ce que le bon M. Morin n'a pu faire dessus les lieux (1). Je le fais pendant que la paroisse n'est point peuplée, que M. du Ferrier y est encore présent (2), et que M. de Bassancourt s'y doit rendre au premier jour (3). Le loisir que vous me donnez d'être absent doit être employé en choses importantes pour Dieu, dont je n'aurai peut-être pas une autre fois la commodité si présente et facile. Je vous prie de dire cela, même à M. de

vaquer à l'oraison; mais, dit M. de Bretonvilliers, se voyant incommodé, et recevant conseil de prendre quelque repos, il se résolut d'aller en Bretagne pour visiter le prieuré de la Trinité de Clisson, que l'ancien curé de Saint-Sulpice, auquel il le céda en acceptant sa cure, l'avait obligé de reprendre en 1645. Dans l'intervalle il s'y était introduit quelques abus qu'il avait à cœur de faire cesser. Cette lettre, écrite après la retraite de Meulan, a probablement été faite au Péray où M. Olier dut passer quelques jours avant de se mettre en route. C'est ce qui expliquerait l'entrevue qu'il espérait avoir, et qu'il eut en effet avant de partir, avec le premier marguillier de Saint-Sulpice, M. Jean Lecoq, chevalier, seigneur de Corbeil, dont la maison de campagne devait être voisine du Péray.

(1) Barthélemi Morin était de Langeac ou des environs. Il a été déjà parlé de lui. M. Olier l'avait employé à Pébrac avant de l'envoyer à Clisson, mais sans plus de succès. Ce bon prêtre mourut en 1683, probablement à la paroisse de Saint-Sulpice où il travailla longtemps.

(2) Jean du Ferrier, l'un des premiers compagnons de M. Olier, était sur le point de se retirer pour aller travailler ailleurs. Il quitta l'année suivante.

(3) Balthasar Brandon de Bassancourt fut aussi l'un des premiers compagnons de M. Olier et, pendant près de dix ans, il rendit de précieux services à la paroisse par son zèle pour les cérémonies et la discipline ecclésiastique. Son frère, Philibert Brandon, ayant été nommé évêque de Périgueux en 1648, M. de Bassancourt l'accompagna dans son diocèse et y passa quelque temps avec lui. On verra plus loin une lettre que M. Olier lui écrivit.

Queylus, en confiance, désirant être de retour devant que l'on soit bien certain de mon départ.

Pour réponse au sujet de M. de Marolles, que j'ai appréhendé à cause du bon M. Liénard (1) qui cherche à nous nuire autant qu'il peut, il sera bon de dire à M. Pian (2) qu'il se serve de mon absence pour l'empêcher de confesser, et prévenir le père Brachet, grand vicaire de Mgr de Metz (3), lesquels comme personnes expérimentées savent ce que c'est des schismes et l'importance qu'il y a, après sa conduite, de ne point souffrir qu'il s'établisse ainsi contre mon gré et ma bonne volonté. Si les lettres ne demeuraient, je leur en écrirais; M. du Ferrier y pourra suppléer, les visitant et leur disant les choses comme elles se passent. Pour le bail de la maison, ces messieurs ont fait contre l'intention de M. Le Cocq qui l'avait défendu et l'avait dit à M. Marreau (4), qui vous le pourra dire, et qui connaît assez M. Liénard pour savoir qu'il est personne à me ménager toutes ces menées. Je verrai ici M. Le Cocq pour l'avertir de tout, et après, étant sur les lieux, il agira fortement pour nos interêts.

(1) MM. de Marolles et Liénard étaient vraisemblablement deux prêtres de l'ancien clergé que M. Olier n'avait pas voulu éloigner de sa paroisse et qui ne se montraient guère sensibles à ce bon procédé.

(2) François Pian ou Péan de la Croullardière n'était pas de Saint-Sulpice mais aumônier de la duchesse de Montpensier. Cependant il était très lié avec le séminaire et la paroisse, et lorsqu'en 1655 Arnault attaqua le curé et ses ecclésiastiques, à l'occasion de M. de Liancourt, il écrivit pour prendre leur défense. (*Mémoires du P. Rapin,* t. II, p. 247.)

(3) Dom Benoît Brachet, qui devint plus tard supérieur général de la congrégation de Saint-Maur, avait été l'un des deux assistants de Dom Tarrisse, et il venait récemment d'être élu assistant de Dom Jean Harel qui avait succédé à Dom Grégoire Tarrisse. De plus il était grand vicaire de l'abbé de Saint-Germain, Henri de Bourbon, évêque de Metz.

(4) Jean Le Cocq et Jean Marreau étaient marguilliers en charge. (*Rem. hist.,* t. II, p. 21, etc.)

Pour les sujets qui se présentent, mon avis serait 1° pour la communauté des prêtres, de ne point refuser M. de Lom (1). Et de plus, le souhait de Mgr de Pamiers, qui l'a recommandé, serait qu'il pût passer auprès de nous, ce que j'aurais fait volontiers si j'eusse eu du logement; et pour cela j'avais écrit une lettre à M. de Queylus, que Jean (2) m'a dit n'avoir point reçue, où je lui mandais de faire donner place, en notre jardin, au bois et aux tuiles de la maison qu'on va démolir dans la rue des Aveugles, de quoi, après m'en être accommodé avec MM. les marguilliers, je m'en servirais pour bâtir quelques petites chambres à côté de la mienne, pour y loger au-dessus et au-dessous des ecclésiastiques de la nature de MM. de Lom, Bretonvilliers et autres; et j'avais désiré pour ce sujet que M. Baudeau (3) sût cela et qu'il eût l'œil sur ce décombrement, de peur qu'on ne transportât les choses qui nous pourraient servir et en conviendrait avec MM. les marguilliers.

2° Pour les sujets du séminaire, je crois que l'on doit préférer le parent de M. Duval à tout autre, étant une personne de mérite à laquelle la maison a grande obli-

(1) Jean de Lom, clerc de Toulouse et prieur de Montezun, était entré le 27 janvier 1644 au séminaire de Saint-Sulpice et il en sortit le 27 octobre 1649. Mgr Étienne de Caulet, évêque de Pamiers, qui l'avait vu au séminaire de Saint-Sulpice et qui connaissait vraisemblablement sa famille, s'intéressait à lui.

(2) Jean Glandier, valet de chambre de M. Olier.

(3) Mathurin Baudeau, du diocèse de Paris, entra au séminaire de Saint-Sulpice le 19 mai 1643 et jusqu'à sa mort, arrivée le 3 mars 1691, il y remplit avec beaucoup de zèle et d'intelligence les fonctions d'économe. Il rendit de grands services pour les différentes constructions qu'on eut à faire dans ces premiers temps; il alla même à Lyon en 1676 pour y faire bâtir le séminaire de Saint-Irénée.

gation et qu'elle doit cultiver soigneusement (1). Il me semble que les sujets qui promettent beaucoup, soit pour la piété et l'esprit, doivent être considérés, et surtout quand les intérêts ne sont pas de durée, comme ceux de M. du Febel; vous l'avez gouverné en sa retraite, vous savez sa valeur. Joint aussi à cela que vous avez pour le séminaire la décharge de M. La Bruière qui donne lieu à ce soulagement, qui sans doute sera considéré de Dieu et qui nous fera du bien autant que nous aurons le cœur et les bras ouverts pour le secours des pauvres, surtout en notre vocation. M. Baudeau sait la mesure de la maison, et Dieu voit celle qu'il prépare à la fidélité.

Et au sujet de ce jeune bachelier de Pontoise, je vous prie de le faire recevoir, et promettez ce qu'il faut, je le donnerai, et si je m'en oubliais, montrez-moi cette lettre pour m'en faire ressouvenir. Il est bien utile pour Dieu d'avoir de ces sujets, et surtout pour la communauté, et après pour l'Église en ses besoins.

Je ne pense pas pouvoir travailler précisément, dans le temps où nous sommes, à tous les sujets que vous me marquez dans la vôtre qui concernent les vertus. J'ai fait des choses assez importantes en la retraite que j'ai faite à Meulan; je vous les donnerai à mon retour; suivez en attendant ce que vous avez commencé, et comme les sujets des vertus qui sont distinc-

(1) André Duval, né à Abbeville dans le diocèse d'Amiens, était prêtre lorsque, le 10 septembre 1647, il se donna au séminaire et à la compagnie de Saint-Sulpice. Il mourut le 15 mai 1668. Parmi les séminaristes entrés au séminaire à la fin d'octobre 1648 se trouve Charles Duchesne, d'Abbeville. Il est probable que c'est le neveu de M. Duval dont M. Olier désirait l'admission.

tes et séparées se peuvent joindre après coup les unes avec les autres, vous le ferez aisément dans le temps. Je prie Dieu que son esprit soit présent au vôtre pour vous donner ouverture à ce qui est de lui en ces griffonnements, que j'ai souvent appréhendé n'être très inutiles et à charge. Il est maître, il sait purifier le tout. On retranchera ce que vous aurez ajouté à l'humilité, s'il est hors de lieu (1).

Il est bon que vous soyez instruit des questions de la grâce et que vous voyiez les choses qui vous sont pour cela nécessaires, pourvu que vous ne vous y étendiez pas trop. Je suis entièrement à vous en Notre-Seigneur, qui est tout vôtre par son très saint et très auguste sacrement de l'autel.

J'aurai l'esprit plus en repos après ce voyage de Clisson que je ne l'aurais en sachant tous les désordres qui s'y passent; et ainsi je vaquerai avec plus de liberté aux choses et d'assiduité même, pendant l'absence de ces messieurs, à quoi il faut nous préparer.

Monsieur, si vous partagiez entre MM. Hurtevent (2) et Lantages (3), le soin de la jeunesse, cela donne-

(1) On sait que les examens particuliers publiés par M. Tronson furent commencés par M. Olier, que M. de Poussé y travailla aussi et qu'enfin M. Tronson en augmenta le nombre et enrichit l'ouvrage entier d'un grand nombre de citations. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 175-176.)

(2) Damien d'Hurtevent, né à Paris en 1623, admis à l'âge de dix-neuf ans au séminaire de Vaugirard qui venait d'être fondé, fut l'un des premiers disciples de M. Olier, qui l'employa successivement à Paris et à Nantes, où il fut supérieur du séminaire. En 1659, M. de Bretonvilliers lui confia la fondation du séminaire de Lyon. Il le gouverna très sagement jusqu'à sa mort, arrivée le 30 décembre 1671.

(3) Charles de Lantages, né à Troyes en 1616, entra au séminaire de Saint-Sulpice le 17 janvier 1643. Il fut un des plus saints et des plus chers disciples de M. Olier, qui ne l'accorda à l'évêque du Puy en 1652, pour la

rait du loisir à tous les deux de faire autre chose et cela tout ensemble.

Je ne sais si à la fin nous ne serons pas obligés, quand le temps et la commodité des lieux le permettra, d'envoyer M. Hurtevent à la Grenouillère (1), craignant quelque peine de M. de Marolles : faites mes excuses à M. de Lom si je ne lui écris pas; vous lui direz que j'ai satisfait à sa lettre et à celle de Mgr de Pamiers, écrivant à M. du Ferrier : votre lettre lui servira aussi de témoin.

Je pense qu'il serait bon, pour le sujet de M. de Marolles, que vous vissiez Mme Rousseau qui m'en a fait porter quelques paroles par Jean, en s'en venant ici. Ce bon Monsieur l'a visitée quelquefois pour une pauvre femme de Normandie qu'elle assiste. Il serait bon lui faire parler par elle et lui dire toutes choses simplement. Il pourrait peut-être recevoir de bonne part, comme d'une personne désintéressée, les avis qu'on lui pourrait donner.

Il est bon de consulter entre vous, Messieurs, s'il est expédient de prêcher ouvertement contre lui, car le matin les personnes qui sont au prône ne l'entendent pas l'après-dînée, et puis cela échauffe et aigrit les esprits. Il vaudrait mieux peut-être que vous prissiez la peine de voir ledit sieur de Marolles et lui parlas-

fondation de son séminaire, qu'en faisant le plus sensible sacrifice. Dieu bénit le ministère de M. de Lantages au Puy; il renouvela la ferveur dans le clergé de ce diocèse et y laissa en mourant, le 1er avril 1694, une réputation de vertu et de sainteté qui subsiste encore.

(1) Le quartier de la Grenouillère, qu'occupe aujourd'hui le quai d'Orsay, était le lieu où se trouvait la chapelle de Sainte-Anne qu'on nommait aussi la petite paroisse. Cette succursale avait été établie dans les premiers mois de 1648, pour suppléer à l'insuffisance de la grande église dont la reconstruction avançait très lentement.

siez en confiance. C'est la voie de l'Évangile que Notre-Seigneur bénira. Il peut voir qu'il n'a plus qu'un mois qu'il doit ménager.

LETTRE CXL (1).

A M. L'ABBÉ DE QUEYLUS, SUPÉRIEUR DE LA COMMUNAUTÉ DE SAINT-SULPICE.

Il l'encourage à supporter patiemment les contrariétés qu'il rencontre, et lui indique la conduite à tenir à l'égard des prêtres de la communauté de la paroisse.

[Après la mi-octobre 1648 (2).]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur,

Je remercie Notre-Seigneur en vous, de ses bontés et de ses soins vers nous et vers l'œuvre qu'il nous a confiée. Les contradictions qui se rencontrent dans les sujets servent de matière aux vertus chrétiennes et ôtent la joie du succès pour anéantir la créature en la patience, l'humilité, la douceur, la charité et la miséricorde. Et quoique vous ayez à exercer ces vertus, ce doit toujours être en les joignant à l'exhortation fraternelle qui les relève et les porte suavement en leur devoir, y joignant le secours de votre confrère M. du Ferrier, afin qu'en voyant plusieurs qui les reprennent, ils soient confus de leur faute, et se portent aux exercices communs de la maison.

(1) Sur l'autographe.

(2) Cette lettre suivit de près la précédente. Il y est fait allusion au relâchement qui depuis quelque temps s'était introduit dans la communauté de la paroisse; « mais, dit M. du Ferrier, il plut à Dieu d'y apporter « un prompt remède, même avant le retour de M. Olier. » (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 604.)

J'ai appréhendé pour M. Coquillon ce grand emploi des confessions qui, l'épuisant en son fonds, le laissât en estime de lui-même et de ses œuvres et en attache à son vouloir.

Mon très cher Monsieur, j'ai écrit à M. de Poussé l'obligation que j'ai sentie dans mon cœur pour le voyage de Clisson que je n'ai pu suppléer par lettres, ni différer plus longtemps, surtout ayant le secours présent dans la maison qui de longtemps ne sera mieux remplie, et dans un temps où la paroisse est vide de la plupart des sujets qui nous tiendraient assiégés. Il vous dira ce que je pense pour les sujets dont il m'a parlé que je crois tous être dignes d'être désirés pour les besoins de la maison et de l'Église. Vous verrez avec ces messieurs, en consultant aussi les dispositions de M. Gibely, quel emploi il pourra recevoir. Toujours paraît-il bien propre à la confession et conduite des âmes. S'il était plus ancien et qu'il eût un peu pris les maximes et l'air de la maison, je le croirais bien propre à l'intérieur et à donner l'exemple des vertus chrétiennes (1).

Je vous prie, Monsieur, en notre absence comme vous la voyez notable, car elle sera encore d'un mois, de voir simplement avec ces messieurs ce que vous pensez sur les choses qui se présentent, car Notre-Sei-

(1) Jean Gibely, prêtre du diocèse d'Alby, fut des premiers à s'offrir pour travailler avec M. Olier dans la paroisse de Saint-Sulpice. C'était un saint prêtre qui rendit les plus grands services, surtout pendant les troubles de la Fronde, en visitant les pauvres avec le frère Jean Blondeau. Son zèle à procurer le salut de leur âme le fit surnommer le confesseur des pauvres et l'on vit à son enterrement, qui se fit le 29 avril 1651, combien il en était aimé. Ils y vinrent en grand nombre et firent bien connaître par leurs gémissements et leurs sanglots qu'ils sentaient vivement la perte qu'ils faisaient. (*Rem. hist. sur la paroisse Saint-Sulpice,* t. I, p. 211.)

gneur vous ayant appelé, il ne vous refusera pas sa divine lumière pour appliquer les sujets aux besoins et satisfaire à toutes choses. Notre-Seigneur est le même qui remplit tous les siens et leur donne du sien pour agir comme il veut; vous savez que c'est par ceux qui présument le moins d'eux qu'il opère avec plus d'efficace et bénédiction. Laissez-le régner en vous et lui cédez la place qu'il veut seul occuper et remplir pour opérer l'œuvre du Père en plénitude.

Adieu, mon cher Monsieur, dites, s'il vous plaît, à M. de Poussé que j'ai parlé à découvert à M. Le Cocq sur le sujet de M. de Marolles, qui a très bien compris la chose et résolu aussitôt après son retour d'y travailler efficacement en toute la manière qui sera nécessaire. Je suis en Notre-Seigneur tout vôtre.

OLIER.

LETTRE CXLI (1).

A LA MÈRE DE SAINT-MICHEL.

Il lui souhaite l'esprit d'anéantissement dont il a été pénétré lui-même pendant sa retraite à Meulan.

[Vers la fin d'octobre 1648 (2).]

J'ai reçu la consolation de la vôtre datée du jour de Saint-François, à la veille de mon départ pour un voyage un peu long. Je commençai ce jour-là ma retraite, aussi bien que vous, dans une maison des pénitents de Saint-François (3), où la divine bonté me

(1) Tirée de la *Vie*, p. 646.

(2) M. Olier visita d'abord Chartres, Tours, Candes, Saumur, avant d'arriver à Nantes et à Clisson; c'est probablement de l'un de ces lieux de pèlerinage qu'il écrivit à la mère de Saint-Michel.

(3) Les pénitents de Saint-François, établis par le P. Vincent Muffart d'abord dans le diocèse de Beauvais, en 1594, puis en 1601 à Paris dans

remplit bien des vues dont vous m'entretenez par la vôtre, m'ayant bien découvert ma pauvreté en un point que je ne l'avais pas encore reconnue. Ma chère sœur, pendant ce temps vous me veniez souvent dans l'esprit et j'avais désir pour vous que Dieu vous fît sentir ce que vous êtes en votre fond et vous mît en la nudité de sa grâce, pour vous laisser éprouver ce que vous êtes par vous-même, ce fonds de péché que nous sommes et que nous portons avec nous, quelque onction qui nous puisse revêtir. Si parfois Dieu ne le réveille c'est un ennemi caché qui dort et qui nous surprend lorsque nous sommes endormis. O ma fille, veillons toujours sur nous, ayons toujours en horreur notre fonds de péché et soyons bien aises de le voir et de le sentir pour le combattre, pour le détruire et pour l'anéantir en sacrifice en l'honneur de la divine justice et de la sainteté de Dieu.

LETTRE CXLII (1).

A UN DE SES PREMIERS DISCIPLES (2).

Il l'encourage à porter patiemment l'état d'insensibilité intérieure qui le fait gémir ; il l'exhorte ensuite à ne se considérer dans le ministère des âmes que comme le sacrement de Jésus-Christ ; il règle, en finissant, ses pénitences extérieures et lui enseigne les dispositions intérieures qui les doivent accompagner.

[Vers la fin de 1648 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur notre tout,

Je remercie Notre-Seigneur Jésus-Christ de sa

le quartier de Picpus, comptèrent bientôt un grand nombre de couvents. M. Olier était particulièrement lié avec ces religieux dont il avait embrassé le tiers ordre et dont le dernier supérieur, le P. Chrysostome, avait été son intime ami.

(1, 2 et 3) Sur l'autographe.

sainte conduite sur vous qu'il n'abandonnera pas, si vous êtes toujours dans le néant et au contraire il purifiera ses voies dessus vous, si vous voulez lui être fidèle. Si vous avez maintenant moins de jour, vous n'avez pas pourtant moins de force en lui qui soustrait toujours petit à petit sa lumière sensible, pour mettre l'âme dans la pureté de la foi, par laquelle on adhère à Dieu sans moyens ni milieu, mais immédiatement par lui-même, qui étant insensible et invisible aux hommes, se sert de quelque autre chose que lui quand il leur apparaît ou intérieurement ou extérieurement.

Dieu est plus fort en vous par cette voie qu'il n'était pas auparavant, et il est éclairant plus pleinement votre âme quoique ce soit moins distinctement. Il est en vous votre vertu, quoiqu'elle soit moins apparente, et elle est d'autant plus vigoureuse qu'elle est plus Dieu qu'elle n'était, qui se servait auparavant de quelque chose qui n'était pas lui-même pour vous aider sensiblement. La vertu de l'âme est bien plus

— L'adresse de cette lettre n'a pas été conservée, mais plusieurs indices font présumer qu'elle fut écrite à M. Couderc, durant la première année qu'il fut curé de Clermont-Lodève. Il y est dit en effet que *Notre-Seigneur continue en lui la condition de prêtre et de pasteur,* ce qui, mis à part M. de Bretonvilliers dont il ne peut être question, ne convient à aucun autre des premiers disciples de M. Olier. La lettre donne aussi à entendre que ce pasteur était fort honoré et aimé par ses paroissiens, ce qui convient parfaitement à M. Couderc. Enfin les peines intérieures dont il est parlé ici, reviennent aussi dans les autres lettres adressées par M. Olier à ce cher disciple sur lequel il sera dit ailleurs quelque chose de plus spécial.

— Cette lettre, supposé qu'elle soit écrite à M. Couderc, est antérieure à celle que M. Olier lui adressa le 8 octobre 1649, et aux premiers signes de défaveur que M. du Bosquet, sacré évêque de Lodève le 20 décembre 1648, donna au curé de Clermont-Lodève. La date assignée ne peut être qu'approximative.

désirable que celle de la chair et du corps; car le secours sensible qui allège la chair, diminue sa pesanteur et l'exercice à l'âme et au divin esprit qui prend plaisir d'enlever ce qui est plus pesant pour montrer sa vertu et triompher des ennemis qui lui font résistance. Dieu est en vous la pure vertu de l'âme, et ce qui allège le corps c'est un sentiment flatteur qui n'est pas Dieu et qui se donne pour diminuer la paresse et non pas pour la vaincre. A Dieu seul et à son esprit intérieur en nous est réservée cette victoire et c'est en lui que vous devez vous appuyer pour attirer en sa vertu son ennemi juré qui est le corps.

Il faut toujours renoncer à lui et à toutes ses demandes pour user de tout par l'esprit, qui veut être en vous votre âme, qui demande et sollicite doucement et saintement pour ses besoins et vous en donne l'usage sans y penser. Il faut de même renoncer à votre esprit propre pour ouvrir la porte à l'esprit qui trouve tout fermé quand cette ouverture est bouchée. Ainsi vous ferez en vous un vide puissant pour l'esprit qui prend sa résidence en cette disposition de l'âme. Alors, rempli du divin Maître, vous dites : Recevez, ô Seigneur, ce qu'on vous rend et cet honneur qui vous est dû et non à moi qui ne suis qu'une écorce et un sacrement de votre ministère envers Dieu votre Père.

Il faut que vous vous considériez toujours ainsi, à savoir, comme le sacrement de Jésus-Christ, ministre de Dieu son Père, et comme le très saint sacrement est sacrement de Jésus-Christ communion et pain spirituel des hommes, ce qui fait que les espèces extérieures ne prétendent point d'honneur pour la grâce qui se donne sous elles : ainsi l'extérieur des hommes et tout ce qu'ils sont en eux-mêmes ne méritent rien pour la grâce

qui se distribue sous eux et sous leur ministère : à Jésus-Christ seul vivifiant et animant le corps de son Église est dû l'honneur du ministère de la gloire de Dieu. En lui seul, comme dit saint Pierre, Dieu le Père est glorifié : *Si quis loquitur quasi sermones Dei, si quis ministrat tanquam ex virtute quam administrat Deus.*

Toute la lumière, la parole et l'efficace de notre ministère procèdent de Dieu qui, renfermé en Jésus-Christ habitant dans les hommes, se sert du ministère de son Fils pour sa gloire, et Jésus-Christ se sert du ministère des hommes qu'il associe à ses fonctions et à son ministère pour le faire lui seul en son Église, à la gloire du Père : *Ut in omnibus honorificetur Deus per Jesum Christum.* En lui seul tout ce qui est saint dedans les créatures : *Tu solus sanctus;* en lui tout ce qui est puissant à opérer pour Dieu : *Tu solus Dominus;* à lui seul tout honneur et gloire pour toutes les opérations de la grâce : *Soli Deo honor, virtus et benedictio in sæcula.* En lui soient toutes vos espérances qui n'est pas éloigné de vous, mais au contraire qui vient en vous pour vous attirer à lui, vous mettre en lui et opérer en vous et par vous la gloire de Dieu son Père. Il sera votre vertu de pénitence qui vous fera pleurer et gémir intérieurement pour votre peuple, continuant en vous sa condition de prêtre et de pasteur auquel vous devez adhérer pour être participant de ses dispositions saintes, pour aimer, servir et régir tout votre peuple.

Usez de vos infirmités pour pénitence et souffrez en compagnie de Jésus-Christ Notre-Seigneur pour rendre vos peines agréables à Dieu et utiles à vos peuples. Pour la discipline usez-en sobrement, comme les quinze jours, faisant plus état de la pénitence inté-

rieure que de l'extérieure, étant celle qui plaît à Dieu comme étant opérée par son esprit et qui ne rend point la personne inutile, mais au contraire plus utile et efficace à la gloire de Dieu. En lui et son Fils Jésus-Christ toutes choses; hors de lui rien du tout. Que ce soit à l'honneur de la flagellation de Jésus-Christ Notre-Seigneur que vous portiez votre petite pénitence, afin d'exprimer Jésus-Christ dessus vous aussi bien que dans vous. Enfin qu'en lui et hors de vous vous fassiez toutes choses, qui seul mérite de vivre, de paraître et agir devant son Père. En lui soyez-vous consommé à toute éternité, après avoir travaillé à renoncer à vous pour lui et vous établir en lui dessus la terre.

Adieu en Jésus-Christ, tout vôtre.

OLIER.

LETTRE CXLIII (1).

A M. BOURDOISE, A LIANCOURT (2).

Il le prie de bien accueillir douze ecclésiastiques de son séminaire que les troubles de la guerre civile obligeaient à quitter Paris.

Paris, 12 janvier 1649.

Qui a Dieu a tout.

Monsieur et très honoré Père,

Je vous prie d'avoir agréables les services que nos clercs vont rendre à Dieu, en votre Église. Ils sont

(1) Cette lettre est tirée d'une Vie manuscrite de M. Bourdoise qui se trouve sous le nº 514 à la bibliothèque Mazarine.

(2) La communauté que M. Bourdoise avait établie à Liancourt, en 1642, était très peu considérable et ne se composait que de deux ou trois personnes. Aussi n'est-ce pas là, mais au château du duc de Liancourt,

obligés de se retirer de Paris (1), mais ils cherchent un lieu de discipline et d'exemple, ce qu'ils espèrent trouver chez vous, et dans leur désolation, ils se consolent d'approcher d'un lieu où se pratique la cléricature exactement. Ils ont fait leur premier apprentissage à Paris; mais ils vont se perfectionner à Liancourt auprès de celui qui a donné les premières teintures à ses serviteurs, et entre autres à ce pauvre novice qui vous écrit, et qui se tiendrait bienheureux d'être en votre approbation et sainte charité. Je vous supplie, Monsieur, de présenter nos bons messieurs à M. le curé (2), et lui demander pour eux la permission de servir en son clergé, et de me croire comme vous savez,

Votre très humble serviteur,

JEAN OLIER, prêtre.

que les ecclésiastiques de Saint-Sulpice furent logés. Ils étaient au nombre de treize, parmi lesquels M. Maillard, qui mourut supérieur du séminaire de Saint-Irénée, à Lyon, M. Duval, et au moins l'un des MM. Souart, dont on aura occasion de parler ailleurs; M. de Lantages était le supérieur de cette petite colonie.

(1) Le roi et la cour étaient sortis secrètement de Paris, dans la nuit du 5 au 6 janvier, et s'étaient retirés à Saint-Germain en Laye, où la régente prit immédiatement la résolution d'assiéger Paris. Le prince de Condé, qui fut mis à la tête des troupes royales, s'approcha sans délai de la capitale pour en faire le blocus. C'est ce qui détermina M. Olier à envoyer les ecclésiastiques de son séminaire à Liancourt.

(2) Le curé de Liancourt, en 1649, était M. de Nully, très digne prêtre que M. Bourdoise estimait beaucoup. (*Vie de M. Bourdoise*, in-4°, p. 344 et 401.)

LETTRE CXLIV (1).

A M. DE PARLAGES, DOCTEUR EN THÉOLOGIE, A MONTPEYROUX.

Il lui parle du blocus de Paris et des maux de la guerre civile, l'invite à faire pénitence pour fléchir la colère de Dieu. Il l'engage aussi à s'occuper en son pays de l'œuvre des séminaires destinés à élever dans la religion catholique les enfants des huguenots.

[22 janvier 1649.]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je vous remercie du soin que vous prenez de me faire savoir des nouvelles de votre santé qui nous est si chère et qui nous a tous consolés au dernier point, ayant toujours appréhendé pour les rechutes fréquentes où vous étiez si souvent retombé. Je loue Dieu et le bénis de tout mon cœur de cette grâce, lui en demandant la confirmation.

Nous voudrions être en état d'accomplir le vœu que nous devons pour vous à saint François de Paule (2); mais nous en sommes retenus par les soldats qui nous assiègent de toutes parts, ce qui nous met encore dans la crainte de ne vous pouvoir espérer sitôt auprès de nous. Mais il faut que les fléaux de Dieu soient

(1) Sur l'autographe : c'est la CLXXIX[e] des imprimées.

(2) Le blocus de Paris, commencé par l'armée du roi le 7 janvier, empêchait les communications avec Chaillot où se trouvait le couvent des Minimes et leur église dédiée à Notre-Dame de Toutes-Grâces. M. Olier et ses disciples témoignaient une dévotion particulière à ce sanctuaire et à saint François de Paule, qui avait fait honorer la sainte Vierge sous ce nom. Héritier de leur esprit, M. Émery, en 1807, donna le même titre à une petite chapelle qui existe encore au séminaire d'Issy. (*Vie de M. Émery*, t. II, p. 137.)

entiers et que les privations ordonnées par sa justice sur nous, pour nous tenir en désolation, s'accomplissent.

Vous aurez, pendant ce temps-là, le loisir et la liberté de faire les œuvres de Dieu qui se présentent en vos quartiers, entre autres celle des séminaires des huguenots dont il vous plaira de prendre toujours les mesures. En attendant que passent ces mauvais temps, qui sans doute nuiront beaucoup aux bonnes œuvres et reculeront beaucoup de saintes entreprises pour Dieu, ce qui doit être mis au rang des vengeances du ciel qui nous punit de nos négligences et des retardements à la fidélité de son œuvre. C'est ainsi que Dieu dira au jour du jugement et de ses colères : *Væ prægnantibus;* malheur dessus les femmes grosses et dessus les personnes qui ne se sont pas hâtées et diligentées dans l'ouvrage de la piété, pour accomplir les desseins qui leur étaient commis.

Monsieur, faites pénitence en esprit pour nos maux, gémissez pour nos offenses et pour celles de Paris qui est menacé, aussi bien que toute la France, de ressentir les effets des justices qu'elle a méritées depuis de si longues années, où Dieu ne lui avait montré les verges que de loin et les avait tenues hors le royaume, et maintenant les fait sentir au dedans de lui-même. Oh! que la longanimité de Dieu est adorable, que sa justice est douce et paisible longtemps! Appréhendons le temps de sa fureur et de son zèle.

Adieu, mon cher Monsieur; j'ai laissé à M. de Poussé à vous satisfaire pour les choses que vous lui mandez. Priez pour tous vos petits frères et en particulier pour M. de Queylus votre très cher ami, que Notre-Seigneur bénit de ses saintes bénédictions en la conduite de la

maison de la communauté des prêtres; tous vous sont très intimes et moi plus que tous en Notre-Seigneur, mon très cher Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

A Saint-Sulpice, ce 22 janvier 1649.

LETTRE CXLV (1).

A UNE DAME DE TRÈS GRANDE CONDITION (2).

Il lui propose quelques occupations pour la semaine sainte.

[Vers la fin de mars 1649.]

Madame,

Vous adorerez tous ces jours avec révérence le Fils de Dieu crucifié, tout couvert de sang, soit des plaies de sa flagellation qui lui couvrent tout le corps, soit de celles de son couronnement d'épines, soit de celles de son côté, de ses mains et de ses pieds percés.

Considérez-le en croix comme un lépreux, ainsi que le considérait le prophète, la face couverte de crachats, tout meurtri des coups qu'il a reçus, n'ayant depuis les

(1) C'est la CCXXVII[e] des imprimées.

(2) C'est vraisemblablement à la princesse douairière de Condé que cette lettre fut écrite en 1649, pendant qu'elle était hors de Paris avec la cour et avait le cœur déchiré par le funeste parti que son fils, le prince de Conti, et sa fille, la duchesse de Longueville, avaient pris en se mettant à la tête des rebelles. Le titre mis par l'éditeur de 1672 confirme cette conjecture. Il dit en effet que la lettre est adressée à une personne de très grande condition. Dans les deux derniers alinéas il est parlé d'affections naturelles auxquelles il faut mourir, de ressentiments qu'il faut crucifier, toutes expressions qui s'accordent bien avec les besoins spirituels de la douairière, tels que les contemporains, et M[me] de Motteville en particulier, nous les ont fait connaître. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 516-517.)

pieds jusqu'à la tête qu'une plaie sur son corps, délaissé de ses amis, moqué de ses ennemis, frappé et condamné de Dieu, mourant en cet état, et demeurant exposé sur un gibet, ses plaies ouvertes, ses bras étendus et tout son corps allongé, pour témoigner l'excès de son amour, qui appelle de ce lieu élevé tous les pécheurs pour les embrasser, les couvrir de son sang, et les mettre ainsi à couvert de la colère et de la persécution de son Père.

Jetez-vous entre ses bras comme en votre refuge, et reconnaissez l'obligation que vous lui avez, lui témoignant avec amour qu'il n'y a que lui seul qui jusqu'à présent vous ait mise à couvert de la punition et du châtiment de Dieu que méritent vos péchés. Demeurez entre ses bras le plus longtemps que vous pourrez en recueillement et en repos, vous laissant teindre de son sang, et pénétrer à son amour et à sa grâce.

Priez-le qu'il vous donne le désir et l'amour de la croix, et demandez-lui part aux dispositions qu'il a dans ses souffrances.

Notre-Seigneur, Madame, n'est pas à la croix pour vous apprendre à vivre mollement, et il ne souffre pas pour vous tirer des obligations de souffrir. Il ne vient pas pour ôter à son Père ce que vous lui devez, ni pour vous dispenser des devoirs que vous êtes obligée de rendre à sa justice. Il veut souffrir à la croix, en votre nom et pour vous, les choses que vous ne pourriez souffrir, comme l'excès du martyre intérieur et extérieur qu'il endure, et que la puissance humaine ne pourrait pas endurer. Il n'y a que lui qui puisse porter la rigueur d'un Dieu irrité contre nous pour le péché, et les coups de sa colère immense.

Si les hommes sont si faibles à souffrir les tourments de la terre et de la justice humaine, comme d'être roués, rompus tout vifs, et d'autres semblables supplices, quelle sera leur infirmité et leur faiblesse pour souffrir la rigueur effroyable des jugements de Dieu, dont le seul aspect fit suer Jésus-Christ le sang et l'eau dans le jardin des Olives, et le réduisit à l'agonie? Il n'y avait qu'un Dieu capable de porter cette vue sans mourir. Et pour cela Dieu fit paraître auprès de son Fils réduit en cet état un ange confortant, pour nous apprendre que la force humaine n'était pas capable de porter la seule vue de ses jugements, bien moins la rigueur de ses châtiments, et la violence des peines de la mort, dont la vue seule l'eût fait mourir, sans le secours et le surcroît de sa force divine.

Voilà ce que Jésus a essuyé pour vous, voilà les peines qu'il a souffertes dans sa mort, et que vous n'êtes pas capable de supporter. Mais en souffrant ainsi les maux qu'un Dieu tout seul pouvait porter, il vous laisse à souffrir ce que l'homme était capable d'endurer. Et pour cela il vous tient ses plaies ouvertes, et surtout celles de son cœur, pour vous donner le moyen de trouver en lui la force de souffrir.

Remarquez le divin mystère de cette plaie de son cœur. Le sang et l'eau en sortent après sa mort, pour nous apprendre deux choses : la première, que sa postérité et ses enfants, qui devaient trouver leur naissance sur le Calvaire, n'avaient point de vertu et de force pour supporter les châtiments de leurs péchés : mais que dans ce sang qui sort de ses plaies après sa mort, c'est-à-dire dans ses Sacrements, ils trouveraient la force et la vertu de souffrir les peines et les croix que Dieu impose à tous les hommes. La seconde,

que la créature qui n'avait point de pureté capable de contenter son Père, à cause du péché qui remplit tout son être et ses œuvres, devait trouver sa sainteté, sa pureté et son innocence en Jésus-Christ, et en sa mort.

Je vous prie donc, Madame, de vous tenir collée au sacré cœur de Jésus-Christ, et à sa sainte plaie, qui jette ainsi après sa mort et le sang et l'eau, afin que vous buviez à longs traits cette sainte liqueur, et la pureté nécessaire pour souffrir saintement, et d'une manière utile pour vous, et agréable à Dieu.

Il ne faut point désormais vous promettre une autre vie intérieure, ni extérieure, que celle des souffrances. Il faut vous souvenir de ce que disait Jésus-Christ à saint Pierre, le Chef visible de son Église, et le modèle des fidèles : *Lorsque vous étiez plus jeune, vous vous ceigniez vous-même, vous alliez où vous vouliez, et vous faisiez ce qu'il vous plaisait : mais lorsque vous serez vieux, un autre vous ceindra*, et vous mènera par une voie pénible et rigoureuse à votre chair. C'est là ce que vous dit le Fils de Dieu, qui vous enseigne comme il faut passer le reste de vos jours, et qui veut que vous gémissiez incessamment dans le repentir de votre vie passée, ne vous restant de temps en votre vieillesse, que pour pleurer et regretter celui que vous avez perdu en vos premières années.

Allons, Madame, allons à Dieu par la voie qu'il nous a préparée. Il a mis des épines dans le chemin du Ciel, et le Paradis paraît à Moïse dans un buisson ardent; ce qui marque qu'on ne le trouve qu'au milieu des épines. Et encore quel bonheur pour nous, si après ces légères souffrances et ces petites égratignures, nous pouvons nous trouver dans le lit du repos éternel!

Demeurez donc collée à Jésus-Christ crucifié : demeurez avec lui à la croix, crucifiée en tous vos propres désirs, et en toutes vos passions et affections naturelles; vous souvenant des paroles que Jésus-Christ dit dans l'Évangile : *Si le grain de froment ne pourrit dans la terre, il demeure inutile, et sans fruit.* Si votre cœur humain ne meurt à tous ses sentiments naturels, s'il ne perd ses premières inclinations de péché et toutes ses dispositions propres, il ne peut espérer d'être animé de la nouvelle vie. Il ne doit point sans cette mort s'attendre à la résurrection intérieure, c'est-à-dire, à la vie de la charité en ce monde, et à la vie éternelle en l'autre.

Faites aussi une attentive réflexion sur la conduite de Dieu, qui ayant pris la forme de pécheur, a été premièrement crucifié, secondement mis à mort, troisièmement enseveli avant que de ressusciter : ce qui vous apprend qu'il faut : 1° crucifier tous vos ressentiments, tous vos désirs, et toutes vos passions, lorsqu'elles s'élèvent en vous; 2° qu'il faut les crucifier et les mortifier si assidûment, qu'enfin vous en veniez au point de les voir mortes en vous. C'est dans ce Lion mort, comme parle l'Écriture, c'est-à-dire, dans le vieil homme mortifié, qu'on trouve le miel de la consolation intérieure et de la vie spirituelle; 3° qu'il faut ensevelir ce vieil homme; qu'il est nécessaire qu'il pourrisse, et qu'il ne reste plus rien de ses inclinations et de ses mouvements en votre cœur; qu'il ne doit plus y avoir en vous aucune forme de votre vie passée, pour ne porter plus que des sentiments d'une vie nouvelle et ressuscitée, qui vous fasse vivre en la charité de Dieu, et dans les mœurs de Jésus-Christ.

LETTRE CXLVI (1).

A M. PICOTÉ SON DIRECTEUR (2).

Il lui expose les motifs qui le pressent de se démettre de ses bénéfices (3).

A la gloire de Dieu, vendredi saint (2 avril 1649).

Monsieur,

Les raisons qui m'obligent à me démettre de mon abbaye sont celles-ci : 1° La sainteté de Dieu qui m'appelle à la perfection et qui oblige ses prêtres d'être saints parce qu'il est saint : *Sancti estote quia ego sanctus sum*. La sainteté de Dieu le tient séparé de tout être et oblige les prêtres aussi à s'en tenir séparés comme lui : *Sacerdotes Domini incensum et panes offerunt Deo et ideo sancti erunt Deo suo*. Les prêtres qui ont à offrir les encens à leur Dieu, qui doivent être appliqués à ses louanges incessamment, ne doivent point être distraits par les soins de la terre, et la distraction des biens du monde. Et parce qu'ils sont encore appliqués aux divins sacrifices, et sont participants par la très

(1) Tirée des Mémoires.

(2) Quoique principalement destiné à M. Picoté, alors l'unique directeur de M. Olier, ce mémoire dut passer aussi sous les yeux de quelques autres serviteurs de Dieu, qui, au témoignage de M. de Bretonvilliers, n'approuvèrent pas entièrement ce dépouillement complet.

(3) M. Olier possédait alors le prieuré simple de Saint-Georges de Bazainville, au diocèse de Chartres, celui de la Trinité de Clisson, dans le diocèse de Nantes et enfin l'abbaye de Cercanceau, au diocèse de Sens, qu'il avait permutée en 1646, avec Mgr Félix Vialar contre celle de Pébrac. Le prieuré de Clisson passa à M. Houmain de Sainte-Marie, qui s'y retira et y mourut le 19 mars 1651. Cependant M. Olier avait encore en 1652, au moment où il se démit de la cure de Saint-Sulpice, le prieuré de Bazainville, dont il fit aussi alors sa démission. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 498, 557.)

sainte communion de la divine hostie, de ce pain supersubstantiel, et de la vie de Dieu dont il remplit son Fils consommé dedans Lui; de là vient que le prêtre qui entre en communion de l'hostie, est rendu participant de son état, et de sa sainteté; de là vient qu'il doit aussi entrer en la séparation et l'éloignement où il est des choses de ce monde.

Que si la Majesté divine me donne depuis très longtemps ce désir intérieurement, et que je n'ai pas eu encore l'occasion de me défaire et me séparer des embarras du bien, je dois en accepter, avec amour et joie, l'offre présente qu'il plaît à sa bonté de m'en donner, et l'exécuter avec grand plaisir, espérant cette grâce de la miséricorde de Dieu qu'il me disposera, par sa divine providence, des rencontres favorables pour achever de me démettre du reste des biens qu'il m'a donnés.

C'est une grâce trop grande que celle-là, de se voir dénué de tout et séparé de toute créature; pour en jouir si aisément et parvenir à cette gloire avec tant de joie, il faut gémir longtemps. Et vous, qui me faites la grâce de m'aimer en Notre-Seigneur, soupirez avec moi jusqu'à ce qu'il ait plu à sa bonté de m'accorder cette grâce.

La justice m'y oblige, à cause qu'ayant reçu d'autrui son bien, je dois lui rendre un bien pareil, et ne dois pas même sur des attentes incertaines lui faire attendre un bien moins assuré que celui qu'il m'a fait.

La pauvreté de notre maître m'oblige à me défaire de tant de biens, tant de maisons, dont je suis revêtu, lui qui n'avait pas où reposer son chef. Cette grâce est trop grande pour l'espérer tout d'un coup.

La pénitence de mes péchés m'y oblige, à cause que

le pécheur ne doit avoir aucun bien sur la terre, et, pour se mettre dans l'état où la vengeance de Dieu le voudrait, dans laquelle nous devons entrer par amour et par état, autant que notre condition le permet, il faut se dénuer et se dépouiller des biens extérieurs de Dieu, et surtout des biens qui lui sont affectés, qui sont son héritage en ce monde et qu'il a pris pour son partage dans les biens de la terre.

Les pécheurs, par ce seul titre, ne devraient jamais avoir des biens d'église, et pour cela les clercs qui ont part à l'héritage de Dieu devraient être saints. Mais les pécheurs comme moi en doivent être privés et doivent faire sur eux la justice de Dieu, et se traiter en sa vertu et en son zèle, comme s'ils ne s'appartenaient point, mais qu'ils fussent contre eux-mêmes les exécuteurs de la vengeance divine, se regardant d'un œil de justice sans se pardonner en rien de ce qui est dû au péché, autant que toutefois il en veut exécuter sur le temps présent; ce qui nous est manifesté par l'ordre de nos supérieurs qui tiennent sa place et nous parlent en son nom.

La religion m'y oblige, à cause que je dois sacrifier à Dieu tout ce que je suis et ce que j'ai. Cette occasion se présente de sacrifier à son œuvre ce bien-là, je crois le devoir faire avec le même amour que je dois sacrifier à Dieu son Fils, dont tout ce monde et tous ces biens de l'Église sont de son apanage et une portion de ce qui lui appartient.

Il me semble même que ma vocation présente qui m'est assez signifiée par ce qui s'est passé, et l'emploi dans lequel je suis qui est du service des prêtres, m'oblige à vaquer entièrement à eux, et m'ôte par conséquent l'application incompatible de l'emploi d'abbé

qui de soi me devrait obliger à prendre le soin des religieux dont mon abbaye est remplie.

Le bien qui m'est donné avec ce titre m'oblige à deux ou trois choses : l'une est de réparer les lieux qui sont édifiés pour les nécessités des religieux, et pour le culte de Dieu et les besoins du temporel de la famille.

L'autre où m'oblige le bien que j'en reçois, est de nourrir les pauvres sur les lieux qui sont dans la nécessité, et que je ne peux voir, qui me demandent à manger de leur bien, et que je ne puis entendre. Que si je les écoute, je dois donner ce qu'ils demandent et tout ce qui leur est nécessaire et alors je n'en ai pas de reste pour les pauvres où je vis. Que si je veux leur en donner, je le dérobe aux autres et ne puis point ainsi le dépenser dedans ma liberté, et attirer le bien à moi sous quelque prétexte que je le fasse. Si j'ai un peu de reste, je leur dois réserver pour le temps de leur extrémité, comme le père de famille qui garde le bien de ses enfants pour leur nécessité.

Enfin la dernière des choses à quoi est destiné le bien de l'abbaye, c'est pour les religieux et l'abbé, qui étant obligé de leur donner l'exemple en éminence de toutes les vertus chrétiennes comme leur chef, il doit avoir pour soi très peu, se contentant, selon saint Paul, de son vêtir et de son manger. Et ne faut pas dire, il en faut prendre selon sa condition et sa naissance; car depuis que nous sommes entrés en la maison de Dieu, il n'y a plus de naissance et de condition, ayant renoncé au siècle et à la vie d'Adam, à toutes ces générations et ces distinctions imaginaires que la malignité de la superbe ou l'avarice ont inventées dedans le monde.

Nous sommes élus de Dieu en sa maison pour chef de sa famille, nous devons être la forme du troupeau : *Forma facti gregis*, et lui devons donner l'exemple de la vertu chrétienne qu'il doit pratiquer. Nous devons être le modèle vivant et la pratique animée de leur vie, pour leur édification en leur vertu et bonne volonté, ou de condamnation dans leur opiniâtreté dans le vice.

Il n'y a donc point d'apparence de tenir un bénéfice de loin pour ne satisfaire point au dessein de Dieu qui va de servir d'exemple aux âmes qui nous sont confiées, et que vous devez régir et par parole et par exemple. Aussi pour user du bien qui en provient, soit pour l'appliquer aux usages profanes et sacrilèges des choses excessives ou inutiles de la vie, soit même pour l'usage saint et sacré de la nourriture des pauvres étrangers, ou l'entretien même des prêtres ou autres religieux de la maison de Dieu, puisque le bien qui provient de ces bénéfices ne leur appartient pas, mais aux pauvres des lieux, et aux religieux de la maison, ou à vous-mêmes, si vous étiez dessus les lieux y servant Dieu, satisfaisant à votre obligation.

Mais vous me dites que cela est exact, et qu'il n'est pas dans la pratique de quelques particuliers qui sont très gens de bien, et plus que je puis espérer un jour de l'être. Je vous réponds à cela que ma pensée est que je dois répondre à la vérité que je vois, et je dois respecter la conduite des autres avec révérence et honneur. Je regarde en cela l'obligation que j'ai de vivre selon la petite lumière qui m'est présente à l'esprit dans la foi. C'est de quoi j'ai à répondre devant Dieu et non point d'autre chose.

Au reste, Monsieur, je ne dois point appréhender,

étant soumis aux lois de pureté de mon Maître, que rien défaille pour cela en sa sainte maison; son œuvre est établie dessus sa providence, sur sa sagesse, sur son amour, et sa puissance; il doit nourrir ceux qui le servent et qui recherchent son royaume et sa justice.

LETTRE CXLVII (1).

A UNE DAME DE LA COUR, A SAINT-GERMAIN EN LAYE (2).

Il la prie de s'intéresser aux pauvres de la paroisse de Saint-Sulpice en sollicitant des aumônes soit auprès de la reine, soit auprès de quelques seigneurs de la cour.

[Après le 5 avril 1649.]

Madame,

J'oubliai bien de vous prier en vous voyant, de vous ressouvenir de M. de Cambiac lequel a avancé, des deniers de ses amis, cent écus à Mme Angélique. Il aura été réservé à vous en solliciter, et moi, vous souffrirez que j'y supplée et que je vous les demande avec instance à cause qu'il me fait pitié. La reine vous a promis pour les pauvres; n'oubliez pas s'il vous plaît cette

(1) Sur l'autographe.

(2) L'historien de la duchesse d'Aiguillon (p. 377) cite un fragment de cette lettre d'après la *Vie de M. Olier,* et dit qu'elle fut écrite à cette dame. Cela est possible, car la duchesse d'Aiguillon, paroissienne de Saint-Sulpice, aidait beaucoup M. Olier dans toutes les bonnes œuvres qui se faisaient dans le faubourg Saint-Germain. Cependant l'autographe ne portant pas de suscription, on pourrait croire avec autant de raisons que le charitable curé adressa sa demande à Mme de Brienne, autre paroissienne de Saint-Sulpice fort dévouée aux bonnes œuvres, et qui jouissait de toute la faveur de la reine. Saint Vincent de Paul, dans une lettre du 11 février 1649, dit que cette dame était alors avec la cour à Saint-Germain en Laye.

aumône et celle qu'elle vous a promise pour notre paroisse dont le besoin est toujours extrême. Il faut, s'il vous plaît, maintenant que vous trouverez les cœurs épanouis par la paix (1), faire souvenir à M. le duc d'Orléans de ce qu'il a promis, quand M. le prince aurait donné. M. de Choisy (2) m'a paru de bonne volonté, s'il vous plaît de lui dire un mot en passant.

LETTRE CXLVIII (3).

A LA MARQUISE DE PORTES, A MOULINS.

Il lui indique les moyens d'arriver à la pureté et à la sainteté auxquelles elle aspire et que Jésus demande d'elle. Il la prémunit contre les attaques des jansénistes.

[Été de 1649 (4).]

Loué soit le très saint Sacrement de l'autel.

Ma très chère fille en Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre Tout,

Je me sers de la voie de Mme la M. d'O... pour vous écrire en sûreté et toute confiance (5). J'ai reçu trois

(1) Les articles de la paix furent enregistrés au Parlement le jeudi saint, 1er avril 1649, mais le *Te Deum* ne fut chanté que le mardi de Pâques.

(2) Jean de Choisy était maître des requêtes et chancelier du duc d'Orléans. Sa femme, Jeanne-Olympe Hurault de l'Hôpital, fut très mêlée aux affaires de la cour et en particulier à celles de Mlle de Montpensier.

(3) Sur l'autographe.

(4) La marquise, comme on l'a déjà dit, arriva à Moulins au mois d'avril 1649.

(5) Le nom de cette marquise est inconnu. Peut-être M. Olier a-t-il voulu désigner la marquise d'Aumont qui, avant de se retirer à Port-Royal, avait passé deux ans à la Visitation de la rue Saint-Antoine. Ce qui, outre la quasi-similitude de l'initiale des noms, donnerait quelque vraisemblance à cette supposition, c'est que, à défaut de la marquise, la lettre fut confiée à la supérieure de la Visitation.

des vôtres. Pour leur réponse, je vous dirai premièrement que je n'ai pas été celui qui vous a envoyé le saint suaire. Secondement, je n'ai rien fait pour le bon enfant dont vous m'écrivez, ne l'ayant point vu. Troisièmement, j'ai dit à nos MM. de Sainte-Marie et Cambiac de vous écrire.

Pour moi, je me réserve à vous écrire en la manière que je vous ai toujours parlé, en la simplicité de mon cœur, qui est tout vôtre et qui désire entièrement la pureté de l'état où Jésus votre Époux vous appelle, et qui souhaite fort que vous fassiez usage du temps qu'il vous donne, pour vous unir à lui et entrer en toutes les vertus qu'il imprime aux âmes qui sont véritablement siennes (1).

Je sais, ma fille, que votre esprit aspire à la pureté et sainteté; mais il faut le faire en Jésus-Christ et non pas en vous-même ; il faut y parvenir par les voies de Dieu et non pas par les vues que vous pouvez former. Les desseins de Dieu sont infiniment élevés par-dessus les vôtres, et les moyens dont il se veut servir sont tout autres que ceux que vous pouvez vous imaginer. Il faut être aussi bien abandonnée aux moyens qu'il veut tenir sur vous pour vous sanctifier, comme aux desseins qu'il a sur vous et sur toutes les âmes qu'il a choisies dedans le sanctuaire de son conseil.

Ma fille, une chose que je vous demande avec Jésus-Christ Notre-Seigneur parlant à la Madeleine : soyez toujours anéantie en votre cœur, appartenant à Jésus-

(1) Dans toute la suite de cette lettre, M. Olier prémunit la marquise de Portes contre la doctrine et les pratiques de Port-Royal, dont elle avait déjà, on ne sait comment, reçu d'assez fortes impressions. On verra plus loin que tous les efforts du serviteur de Dieu n'empêchèrent pas que le mal ne fît du progrès et ne semblât, un instant, devenir irrémédiable.

Christ par-dessus vous-même pour être à lui tout ce qu'il veut que vous lui soyez, et en la manière qu'il veut que vous lui soyez. Après il vous fera connaître ce qu'il veut et vous y établira sûrement, vous conduisant petit à petit en sa vertu cachée, qui est la manière du véritable esprit qui fait enfin régner Dieu pleinement dans les âmes. Le royaume de Dieu ne vient point avec éclat ni observation, dit Notre-Seigneur; il ne s'établit point en nos règles, ni par la conduite d'une sagesse qui prétend, comme les architectes, établir par ordre une pierre après pierre. Dieu renverse toujours ses vues aux âmes qu'il chérit; il tient son œuvre invisible en leur fond et, s'il leur a laissé pour un moment la vue de quelque établissement de vertu dedans elles, il l'arrache sensiblement, il trouble, il renverse, il dessèche, il aveugle, enfin il met son âme en un état où elle ne sait plus ce qu'elle est, ni ce qu'elle doit devenir; et cela est une marche assurée et un degré certain, mais contraire à la sagesse humaine pour élever, avancer, purifier, sanctifier, polir, fortifier l'œuvre invisible et insensible de l'esprit qui n'a point part en sa pureté avec nos expériences.

Oh que l'esprit est pur! oh que la sagesse de Dieu est grande sur la sanctification de nos âmes, qui élève en notre nuit, pour l'assurance de notre humilité et pureté de nos esprits, l'œuvre admirable de sa main! Au nom de Dieu, ma fille, soyez morte à vos vues et vos règles et aux manières que vous vous imaginez, pour devenir selon le cœur de Dieu. Il n'y a rien que l'abandon entre ses mains et le désir d'être fidèle à faire un saint usage de toutes les rencontres, les occasions et les conduites de Jésus-Christ sur vous, ayant tou-

jours le cœur anéanti en tout vous-même, le vidant toujours de tous propres désirs, et votre esprit de tout propre discernement et toute propre lumière pour vous mettre en état d'être remplie de la lumière du Fils de Dieu et de ses volontés, préparant par là votre intérieur à toute vertu chrétienne, à quoi vous devez incessamment aspirer.

Ma fille et ma très chère fille, marchons par les voies simples, humbles, inconnues à tout le monde. Notre-Seigneur fonde ainsi son royaume. Ses démarches, ma fille, ne sont pas, comme quantité de personnes le croient en ce temps, qui font de gros livres et éloquents pour dire qu'il faut marcher par telles et telles voies. O ma fille, il n'est point d'âme qui n'ait sa voie préparée de Dieu et qu'il ne faille adorer profondément dans le silence, pour y être soumis en la manière particulière que Dieu le veut. Au nom de Dieu, ma fille, aimez uniquement votre amour, aimez l'Époux de votre cœur qui vous a menée jusques à maintenant par ses voies et ses routes. Soyez à lui, ma fille, en la manière qu'il le veut, et il ne manquera de se manifester tout à vous.

Je vous dirai en confiance qu'une des paroles de l'Évangile qui m'a le plus touché en ma vie, c'est celle de Jésus-Christ qui dit en saint Jean : *Celui qui m'aimera, je me manifesterai tout à lui.* Ma fille, c'est où nous aspirons par nos souffrances, nos humiliations et nos traverses, que nous soyons si heureux de pouvoir recevoir la lumière de Jésus-Christ pour le servir et lui être fidèle. Tenez-vous donc à cela, d'être à Jésus-Christ et vivre en lui, en ses vertus et en sa grâce.

Ne vous remplissez point l'esprit, ma chère fille, des questions débattues, ne vous embrouillez point de part

ni d'autre; cela n'est que débat, et selon saint Paul des questions qui n'engendrent que des querelles et l'altération de charité, pour une matière défendue de l'Église et de Dieu même qui nous veut cacher des choses que nous voulons connaître. Il vaut bien mieux faire un sacrifice entier et parfait de cela, adorant le mystère inconnu de la grâce que par exprès la majesté de Dieu nous a tenu couvert et que l'Église sainte a tenu toujours en suspens, que de se vouloir mêler de décider de cela et s'exposer d'en juger autrement que Dieu, et ainsi aller au delà des desseins de Jésus-Christ et de son Père qui s'est réservé de nous révéler, au jour du jugement, le saint mystère de la très sainte Trinité, la connaissance de sa grâce par laquelle il vit en nous et nous en lui comme il vit en son Père et son Père en lui-même. Ce sont les paroles du Fils de Dieu en saint Jean : *In illa die intelligetis sicut ego in Patre et Pater in me et ego in vobis*. Vous entendrez en ce jour-là seulement (et non en celui-ci) que je suis vivant et opérant en vous par la grâce, comme je le suis en mon Père et mon Père en moi.

Ma fille, vous ne sauriez croire comme le silence de es choses est profitable et combien il tient l'âme en liberté, en humilité et simplicité, combien, tout au contraire, on s'embarrasse, on se dessèche et on s'élève le cœur secrètement par la curiosité, la recherche et l'entretien qui n'est pas de notre ressort et pour lequel nous n'avons point grâce pour traiter.

Vous savez, ma fille, qu'il faut que Jésus soit en tout; il faut qu'il soit en nos paroles comme en nos pensées et nos œuvres; s'il n'est l'auteur de tout, il n'y a rien qu'un effet malin de notre chair et de notre propre opération qui n'est que vanité, superbe et amour-

propre et laquelle nous embrouille et infecte toujours. Il ne faut souffrir en nous que l'opération de la grâce et lui adhérer intimement; et vous verrez par expérience que dans le temps de la plus intime union de votre cœur et la plus profonde récollection avec Dieu, il vous anéantira toujours toute vue semblable, et ne vous portera qu'à l'amour de lui-même, sans souffrir que vous vous distrayez pour examiner la nature de l'amour qui vous possède, tant il veut et il aime un cœur simple, anéanti, et abîmé en lui-même et rien hors de lui : *Porro unum est necessarium.*

Il faut, ma fille, prendre garde à cela pour le grand intérêt de votre âme, qui souffrira et se desséchera beaucoup pour les moindres occupations de votre cœur et de votre esprit propre en choses qui seront hors de Dieu.

Ma sœur, que je vous veux sainte en Jésus notre tout et notre amour (et qui le doit être de tout le monde)! Que je vous désire vivante en charité et en l'opération du seul esprit! Que j'ai de haine contre l'esprit propre, comme ennemi juré de la foi et ensuite de la charité! Que je vous désire vivante en foi comme le juste selon saint Paul et le prophète! Oh que vaines sont les pensées et les opinions des hommes qui n'ont pas pour appui, pour soutien et pour règle certaine la science de Dieu! dit Salomon. Ma fille, la foi pour tout. C'est le bandeau de l'esprit propre, c'est ce qui empêche ses productions inutiles, vaines et déréglées. Ma fille, l'esprit de l'homme n'est bon que pour en faire un sacrifice. Il est bon qu'il soit immolé, crucifié, interdit, absorbé en la foi et sagesse divine comme le cœur et la volonté doit être consommée, pour tous ses désirs, en la sainte charité de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Oh, que l'âme trans-

formée et consommée en Jésus est paisible! Qu'elle est joyeuse, qu'elle est libre, qu'elle est indépendante de toute fantaisie et imagination humaine! Combien va-t-elle croissant en la lumière solide de Jésus-Christ! Combien se va-t-elle purifiant, sanctifiant et s'abdiquant en Dieu! Hors de Jésus, ma fille, hors de sa foi et son amour, ne vous arrêtez et amusez à rien. Lisez tous les jours, avec profond respect, dégagement de votre esprit et de votre raison humaine les saints Évangiles de Jésus-Christ. Laissez-vous nourrir, imbiber et pénétrer aux vertus chrétiennes. Lisez sainte Thérèse, M. de Genève, Gerson (1), tous ces livres de bénédiction et que l'Église universelle approuve, où rien n'est contesté. Je désire que tout le superflu vous soit ôté; je désire que le *vil soit séparé du précieux*, comme Notre-Seigneur le veut, qui demande la sainteté parfaite à ses âmes choisies et qui ne peut souffrir aucun mélange avec son esprit de pureté.

Ma fille, depuis cette lettre écrite, j'ai appris que Mme la marquise d'O... était partie et n'ai point trouvé de voie plus sûre que la Mère supérieure de la Visitation (2), avec laquelle j'ai fait connaissance depuis peu, que je ferai prier de vous faire tenir ce mot que j'ai cru expédient de vous envoyer pour prévenir votre

(1) Sous le nom de Gerson, M. Olier désigne le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, que plusieurs, au dix-septième siècle, attribuaient au pieux chancelier de l'Université de Paris.

(2) C'était la mère Eugénie de Fontaines, comme il est dit à la fin de la lettre. Cette digne religieuse, dont la Vie a été donnée au public, eut l'avantage de recevoir les instructions de saint François de Sales. Elle était très liée avec saint Vincent de Paul et M. Olier, ce dont les jansénistes lui ont fait un crime. En 1664 elle fut choisie pour renouveler l'esprit du monastère de Port-Royal d'où on fit sortir l'abbesse et douze de ses principales adhérentes.

esprit, de peur que Mme de Luynes (1), qui vous va voir en passant, qui est toujours dans les embarras des opinions, ne vous aille embrouiller l'esprit et vous le tirer de la netteté dans laquelle Notre-Seigneur vous l'avait mis. Je prie Notre-Seigneur de vous l'y conserver comme étant une des choses des plus nécessaire à la parfaite saintèté. La netteté de la lumière est le privilège du ciel et des âmes solitaires que Dieu a délivrées du siècle et des ténèbres où il abonde, aussi bien que le prince qui les gouverne et les sème partout. Je vous prie, ne laissez point offusquer votre esprit ni l'approcher à quoi que ce soit; ne songez point à une perfection élevée et extraordinaire; laissez faire à l'Esprit qui a commencé et qui achèvera. Votre pauvre serviteur, qui a sa foi en Jésus-Christ, vous dira la vérité, s'il plaît à sa bonté nous conserver la vie et la vue de vous servir comme il en est le maître. Ne vous mettez en peine si vous ne voyez des austérités affreuses, excessives et autres choses extraordinaires. Non, ma fille, Notre-Seigneur a ses voies cachées du progrès et de l'avancement intérieur indépendant de cela, qui vous élèvera à Dieu utilement et saintement par les démarches communes et simples, telles que Jésus-Christ Notre-Seigneur, Notre-Dame, saint Joseph et autres saints les ont pratiquées en leur vie. Oh! qu'il est sûr pour l'humilité et pour un esprit de votre trempe de marcher bassement et simplement! Oh! le trésor pour vous que la pureté de cœur et l'intention épurée de plaire à Dieu et le servir dans les voies communes et les

(1) Marie-Louise Séguier, née en 1626, épousa Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, et commença à le gagner au parti de Port-Royal auquel elle était très dévouée. La duchesse de Luynes mourut en couches, le 16 septembre 1651.

vertus chrétiennes! Ma fille, faites-moi le plaisir et me donnez la joie en Notre-Seigneur de me mander, en simplicité et confiance, votre cœur et ses états depuis votre départ. Faites-moi tenir vos lettres, si vous voulez, par notre mère Eugénie, qui est cette bonne personne supérieure de la Visitation de la rue Saint-Antoine. Elle me les fera tenir sûrement.

LETTRE CXLIX (1).

A M. DE BRETONVILLIERS, A AVRON (2).

Il lui envoie un des prêtres de la communauté de la paroisse de Saint-Sulpice qui avait besoin de repos.

[Premières semaines d'août 1649 (3).]

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je vous envoie M. Oreau lequel est fort lassé du travail de Notre-Seigneur, afin qu'il se puisse remettre et reposer avec vous. Vous savez ce que je dois faire pour ceux (qui) mettent leur corps et leur âme à ma place pour le service des âmes de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Vous le ferez mieux que moi qui fais encore par vous pour lui ce que je ne puis faire par moi-même, qui suis et veux être à jamais en Notre-Seigneur une seule chose pour Dieu avec vous.

Adieu, Monsieur et très cher en Notre-Seigneur.

Mes recommandations à nos chers frères.

(1) Sur l'autographe.

(2) Avron était un château de la famille de Bretonvilliers où fut plus tard établie la *solitude*, ou noviciat de la compagnie de Saint-Sulpice, et qui servait déjà auparavant de lieu de retraite et de repos à M. Olier et à ses disciples.

(3) La date n'est qu'approximative.

LETTRE CL (1).

AU MÊME, A PARIS.

Il lui annonce son prochain retour à Saint-Sulpice.

[Verneuil, fin d'août 1649 (2).]

Vive Jésus en Marie.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur.

J'ai vu ma mère fort en peine de mon retour si prompt; néanmoins lui ayant fait entendre l'importance du sujet et l'obligation que j'avais de me rendre à Paris aussitôt que Mgr de Metz, enfin elle m'a promis son carrosse, mais à condition que vous m'enverrez homme exprès le jour de son arrivée. J'ai cru ne lui pouvoir refuser cette condition, sur quoi je vous prie de vouloir vous en informer expressément pour me le mander à point nommé. Je passerai par Ruel, qui est mon chemin, pour voir Mme d'Aiguillon (3), pour savoir à fond d'où vient la commission de M. de Montagu, qui n'a point de qualité pour écrire au nom de la reine, et par qui il a pu être sollicité et s'embarquer là-dedans (4).

(1) Sur l'autographe.

(2) Cette lettre est sans date, mais l'affaire des Oratoriens, qui paraît avoir motivé le prompt retour de M. Olier, comme on le verra bientôt, la place naturellement vers la fin du mois d'août 1649. Elle est sûrement écrite de Verneuil où Mme Olier avait une habitation; car Ruel est tout à fait sur le chemin qui conduit de ce lieu à Paris.

(3) Mme d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, était une des bonnes paroissiennes de Saint-Sulpice. Elle habitait alors son magnifique château de Ruel.

(4) Gautier de Montagu, plus connu sous le nom de lord Montagu, était un lord anglais protestant, qui se convertit à Loudun et entra même

Je vous prie de ne laisser de me renvoyer demain le petit Martin pour m'apporter mes lettres. Je pourrai partir ensuite ou le samedi ou le lundi, au plus tard, au cas que M[gr] de Metz dût être encore le mardi à Paris. Comme je n'ai point de carrosse je suis à la merci de nos bonnes gens. Adieu, mon cher enfant, je ne vous ai point oublié, ni le cher frère, depuis notre départ. Je suis en Notre-Seigneur et sa très sainte Mère, mon cher enfant, votre tout acquis.

OLIER.

LETTRE CLI (1).

A MADAME TRONSON, AU PÉRAY.

Il lui parle d'un pèlerinage qu'il va faire. Il l'exhorte ensuite à unir le recueillement de Marie aux fonctions extérieures de Marthe.

[Paris, 20 septembre 1649.]

Qui a Dieu a tout.

Madame,

Je suis bien marri de ne pas donner à votre charité ce qu'elle désire et ce qui lui est dû par tant de titres. Je rends à Dieu ce que je vous dérobe, car je lui fais un sacrifice qui lui sera, comme j'espère, bien agréable, puisque en suivant les ordres de sa divine Providence qui m'appelle ailleurs, je lui sacrifie, tout d'un temps, la joie, le repos et la suavité que votre solitude a coutume de me donner (2). Nous sommes à Dieu par-dessus

dans l'état ecclésiastique. La reine Anne d'Autriche l'estimait beaucoup et jusqu'à sa mort elle l'honora de sa confiance.

(1) Sur l'autographe.

(2) M. Olier avait quitté le Péray pour faire le pèlerinage de Notre-Dame de Liesse. Il le fit, en effet, vers la fin de septembre, pour remercier

tous ses dons et toutes les grâces qu'il nous offre et qu'il nous communique, et il me semble qu'il aime beaucoup ces victimes de sainteté et qu'on lui sacrifie ce qu'il y a de plus délicat en sa grâce.

Si vous êtes ici de retour jeudi au soir, j'aurai le bien de vous voir et vous laisser les petits ordres de l'œuvre de Notre-Seigneur, car je dois partir vendredi pour un pèlerinage que je dois à Dieu, il y a du temps. Je vous envoie en attendant ces papiers de Toulouse que vous verrez à loisir, et dont nous nous entretiendrons à votre retour. Je prie Notre-Seigneur qu'il donne sa bénédiction à ses desseins sur vous et toute votre famille, particulièrement en l'affaire de monsieur votre fils aîné, que je désire d'autant plus qu'elle vous promet plus de repos, et vous tirant ainsi de l'exercice de Marthe, elle vous établira dans la paix de Marie que vous goûterez avec autant de plénitude et d'abondance que vous aurez été fidèle à ces emplois extérieurs.

En attendant, unissez et joignez l'une à l'autre. Que l'intérieur de Marie opère en l'extérieur et par les mains de sa sœur Marthe. Soyez toujours en Jésus-Christ; qu'il soit en vous principe de toute votre lumière, et votre opération extérieure, qu'il vous occupe en tout vous-même et qu'il soit seul vivant et opérant en vous dessous l'écorce de la vieille créature.

Je suis de toute ma volonté, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

Ce jour saint Eustache.

la sainte Vierge de l'avoir protégé dans l'affaire des Oratoriens qui voulaient s'établir dans le faubourg Saint-Germain. (On peut voir dans la *Vie de M. Olier* [t. II, p. 432] toute la suite de cette affaire.)

Vous me ferez souvenir à votre retour de vous donner la dévotion du chapelet de Notre-Dame que j'eusse été bien aise d'achever au Péray, que j'ai tracée depuis votre départ, qui me paraît comprendre les grandeurs de notre sainte maîtresse et être utile aux enfants qui la servent (1).

LETTRE CLII (2).

AU PÈRE BOURGOING, GÉNÉRAL DE L'ORATOIRE (3).

Il répond article par article à une lettre de plaintes que ce vénérable supérieur lui avait écrite.

[Vers octobre 1649.]

Mon révérend Père,

J'ai reçu la vôtre qui m'a beaucoup touché le cœur, étant écrite par l'esprit d'une charité très pressante à l'égard d'un sujet qui ne le mérite pas, et qui serait plutôt digne de votre rebut et de l'indignation de votre esprit que de votre amour, si les choses que vous me marquez dans la vôtre étaient telles qu'on vous les a dépeintes.

Je prendrai donc la liberté de répondre aux chefs d'accusation dont la vôtre me charge.

(1) M. Olier parle des considérations à faire sur les grandeurs de la sainte Vierge en disant le chapelet.

(2) Sur le brouillon que M. Olier écrivit tout entier de sa main, et auquel il ne paraît manquer que la fin de la dernière phrase, la signature et la date.

(3) François Bourgoing, né à Paris en 1585, fut l'un de six premiers prêtres de l'Oratoire. En 1641, à la mort du père de Condren, il fut élu général de sa congrégation et, pendant vingt et un ans qu'il la gouverna, il ne cessa de faire tous ses efforts pour en éloigner le jansénisme. Il mourut le 26 octobre 1662. Bossuet prononça son oraison funèbre.

1° Elle me dit que j'ai été trouver la reine pour lui faire des plaintes de votre congrégation et m'opposer à son établissement dans le faubourg Saint-Germain. Je vous dirai à cela très simplement la vérité : Qu'étant allé rendre mes devoirs à la reine de la part de Mgr de Metz, de même que le reste de MM. les curés de Paris l'avaient fait quelques jours auparavant, pour la conjouir de son heureux retour; d'abord après mon compliment Sa Majesté me dit : Mon frère de Metz m'a dit que les Pères de l'Oratoire se voulaient établir dans le faubourg Saint-Germain; je lui ai défendu, à quoi je vous puis dire en vérité que je n'ajoutai rien et m'en revins en silence chez nous.

Pour le second, que j'ai pris le temps de votre absence pour m'y opposer, je vous puis assurer, mon Père, que je n'ai rien su de votre voyage qu'après ce qui s'est passé, vous croyant en cette ville en ce temps-là. Et de plus je n'ai paru en cela qu'au temps des poursuites de vos révérends Pères, sans quoi je n'y aurais point pensé. Et vous dirai bien plus, qu'ayant été averti par ceux mêmes qui agissaient pour vous en cette affaire, j'ai été plus de huit jours sans y paraître, laissant à mon supérieur qui est Mgr de Metz d'en ordonner : lequel je connus entièrement opposé à cela. Ensuite de quoi, je crus, suivant les ordres de la Providence visible sur moi, que je devais agir sûrement.

Il est vrai que je fus voir Mgr le duc d'Orléans qui pressait beaucoup Mgr de Metz, auquel je dis les résistances de la reine, et lui témoignai encore que j'aurais beaucoup à démêler avec vos Pères; qui me serait une distraction continuelle de mon devoir, à cause qu'il y en avait quantité d'entre les vôtres qui étaient de ces opinions nouvelles, et qui étaient entièrement éloignés

de nos sentiments. Je vous dirai en confiance que les choses passent si avant que cela va jusqu'aux personnes; témoin que depuis très peu de jours un des vôtres, et des plus apparents (1), en parlant en la présence d'un des nôtres et s'expliquant de moi par comparaison avec un autre qui est fort en parti, il dit : M. Tel ne fait pas tant d'œuvres que M. Olier, mais *Omnia infidelium opera sunt peccata*. Il n'est pas utile d'avoir dans une paroisse des personnes qui s'élèvent à toute heure en discours, en opinions et en pensées pareilles, qui sèment des bruits contre un pasteur qui a tant de peines à satisfaire à ses charges, et à gagner ses brebis. Mettez-vous en ma place, mon révérend Père, et jugez de ce que vous voudriez faire en cas pareil.

Ce dissentiment d'opinions et de pensées m'a empêché de m'approcher de Saint-Magloire et, quoique la reine m'eût commandé expressément de prendre la cure de Saint-Jacques du Haut-Pas, laquelle était entre les mains d'une personne qui m'en avait sollicité six mois, je ne voulus jamais la prendre, ni que pas un des nôtres y pensât. Je crus que vos Pères faisant leur œuvre en leur manière et y ayant tant d'autres lieux nécessiteux en France et ailleurs, il ne fallait pas se presser ainsi et se surcharger l'un l'autre.

Depuis ce temps-là nous sommes entrés dans le séminaire de Nantes (2), qui est le troisième chef dont vous

(1) Le P. Pierre Camus, comme on le voit par la lettre de M. Olier à M. de Bassancourt. Il était curé d'Aubervilliers depuis 1643, lorsque le P. Bourgoing le révoqua le 16 octobre 1649. Peut-être cette révocation fut-elle déterminée par les propos déplacés que ce Père avait tenus au sujet de M. Olier.

(2) Pendant son voyage en Bretagne, M. Olier trouva les principaux ecclésiastiques de Nantes très favorables au dessein de confier le séminaire de cette ville, qui n'était encore qu'en germe, aux prêtres de Saint-Sul-

nous accusez, là où vous dites que les vôtres ont un établissement et qu'ils avaient prétendu le gouvernement de la maison du séminaire.

Je vous dirai, mon révérend Père, que c'est Mgr de Nantes qui nous a mandés à Paris, et lequel a témoigné ne vouloir qu'aucune congrégation eût la direction de son séminaire. J'y suis entré avec cette condition et cette prière qu'il me fût permis de retirer nos messieurs dans quelque temps d'ici, ne désirant point m'établir dans les lieux, mais, selon les sentiments du défunt père de Condren, d'aller faire le fruit et jeter les semences de l'esprit ecclésiastique et puis m'en revenir; si bien, mon révérend Père, que je vous laisserai la porte ouverte quand vous voudrez et, si j'eusse vu l'esprit de Mgr de Nantes disposé à vous recevoir, je n'aurais point pensé à la chose, parce que je pense qu'il faut aller plutôt où il n'y a personne, comme toute la France gémit après des ouvriers, que de vouloir entreprendre sur la moisson d'autrui.

Toutes les fois, mon Père, que vous trouverez l'esprit de Mgr de Nantes disposé à vous recevoir, vous me ferez le bien de me le mander et aussitôt je rappellerai nos messieurs. Plût à Dieu que je fusse assez heureux pour vous servir en cela et ailleurs! J'en ai toujours fait la protestation; j'en ai donné des marques aux vôtres, en toutes rencontres, et suis toujours prêt de le faire. Voyez ce qu'il vous plaît que je fasse pour vous témoigner que je suis.

pice : Mgr de Beauvau lui en ayant fait la proposition, il envoya durant l'été de 1649 M. de Queylus et M. d'Hurtevent pour en prendre la conduite.

LETTRE CLIII (1).

A M. DE PARLAGES, A MONTPEYROUX.

Après lui avoir parlé de l'affaire de Clermont-Lodève, d'où il retirait ses sujets, il lui exprime le grand désir qu'il a de le revoir bientôt à Paris.

[8 octobre 1649.]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très honoré en la croix de Jésus-Christ Notre-Seigneur,

Je suis bien heureux de voir vos sentiments touchant votre retour. La chère Compagnie vous désire avec autant d'ardeur que vous la souhaitez, si bien, mon cher Monsieur, vous n'avez qu'à satisfaire aux projets que vous nous marquez par la vôtre.

Pour ce qui est de la conduite que messeigneurs estiment utile de tenir pour la cure de Clermont, je l'estime très sainte et très avantageuse pour l'Église et pour la maison. C'est pourquoi je vous prie de la faire suivre à M. Couderc (2). Je m'en vais lui en écrire, souhaitant que ma lettre arrive assez à temps pour

(1) Sur l'autographe.

(2) M. Faillon résume à peu près ainsi l'affaire de Clermont-Lodève dont il est parlé dans cette lettre et dans les deux suivantes : « Le prédécesseur de M. du Bosquet, M. Plantavit de la Pause, avait engagé M. Olier, probablement en 1647, à former un établissement dans le prieuré-cure de Saint-Paul, unique paroisse de Clermont-Lodève. M. Pierre Couderc y fut envoyé avec deux ou trois autres ecclésiastiques de Saint-Sulpice. M. du Bosquet, qui arriva à Lodève dans les premiers jours de 1649, ne donna pas à M. Couderc la même confiance que son prédécesseur, ce qui porta M. Olier à lui dire de remettre sa cure à quelqu'un de ses confrères qui fût plus agréable au prélat, et peu après, sur de nouvelles considérations, de s'en démettre simplement entre les mains du prélat. » (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 260.)

prévenir l'exécution du premier projet que l'on en avait fait et qui nous était assez pénible, mais qu'on avait suivi selon l'ordre commun, qu'il est juste d'interrompre pour des raisons si judicieuses et profitables.

Je me donne à l'esprit de Notre-Seigneur pour m'unir à vous en tout votre voyage, pour vous prendre où vous êtes et vous conduire jusqu'ici. Il ne me sera pas pénible de vous accompagner partout, car je suis plus où vous êtes et me sens plus en vous par Jésus-Christ que dans moi-même. Dieu me fasse la grâce de jouir de ce bien, ce ne sera jamais qu'après l'avoir beaucoup désiré et attendu. Mes maux me rendent indigne de vous voir et me résolvent plus aisément à votre absence et privation. Je prie le ciel qu'il me rende digne d'en jouir et de vivre pour un jamais avec vous en l'unité parfaite de Jésus-Christ en qui je suis tout vôtre.

OLIER.

A Saint-Sulpice, ce jour de Sainte-Brigitte.

LETTRE CLIV (1).

A M. PIERRE COUDERC, CURÉ A CLERMONT-LODÈVE (2).

Après lui avoir tracé la conduite à tenir dans la circonstance délicate où il se trouve, il l'encourage à souffrir sans retour sur lui-même tout ce qu'il plaît à Dieu d'ordonner.

[8 octobre 1649.]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

J'ai reçu un avis de messeigneurs les prélats par la voie de M. de Parlages, qui me paraît extrêmement

(1) Sur l'autographe que la CCXIXe des imprimées reproduit en partie.

(2) Pierre Couderc était né à Toulouse, où, après des études convenables, il fut fait docteur en théologie. Il entra au séminaire de Saint-Sulpice

saint. J'avais eu toujours cette pensée dans l'abord, mais y ayant trouvé quelque résistance, je me laissai aller aux voies communes, qui est qu'en vous retirant de Clermont vous résignassiez votre cure à un de nos bons prêtres et confrères. Mais comme à présent on a goûté, comme l'on doit, le sentiment de messeigneurs les évêques, qui jugent plus à propos de vous démettre de la cure de Clermont purement et simplement entre les mains de Mgr de Lodève, afin qu'il en dispose en faveur de qui il lui plaira, qui ayant l'esprit de Dieu fera le choix selon sa pure sagesse, il sera plus utile pour Dieu, plus avantageux pour l'église de Clermont et plus respectueux à la dignité de messeigneurs les prélats, de qui nous devons honorer les sentiments avec tout respect et nous y soumettre avec parfaite joie. M. Rebours pourra vous accompagner à Magnac et préparer avec vous l'établissement de la communauté qui sera bien utile pour ce grand et vaste diocèse de Limoges. *In hoc veni ut eatis et fructum afferatis et fructus vester maneat.* Il faut suivre l'esprit et la conduite de Jésus-Christ Notre-Seigneur sur ses disciples qu'il envoyait de lieu en lieu faire le fruit dont

en 1645, étant déjà prêtre, et dès lors M. Olier ne fit pas difficulté de lui donner la direction des séminaristes de première année qui furent placés à Vaugirard. En quittant Clermont-Lodève il se rendit à Magnac, en Limousin, où, comme on va le voir, il jeta les fondements de la communauté que le marquis de Fénelon voulait y établir. Rappelé à Saint-Sulpice à l'occasion de la mission que le P. Eudes y prêcha en 1651, il travailla quelque temps à la communauté. Après avoir gouverné pendant deux ans le séminaire de Clermont, en Auvergne, il fut rappelé vers la fin de 1658 à Paris, par M. de Bretonvilliers, qui le donna pour vicaire à M. de Poussé, nouveau curé de Saint-Sulpice. Il remplissait encore ces fonctions quand l'archevêque de Paris le chargea de réformer la communauté des missionnaires du Mont-Valérien. Il en fut supérieur pendant six ans. Il mourut à la communauté de Saint-Sulpice, le 25 mai 1674, et le lendemain son corps fut transporté au Mont-Valérien. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 276.)

la vertu se conservait et se dilatait dans les âmes.

Adieu, mon cher Monsieur, laissons-nous aux ordres de Dieu, adorons sa divine Providence et la pureté de sa conduite ; ne pensons point à nous ni aux voies que nous préméditons, soyons à l'Esprit-Saint qui a conduit les saints apôtres de Jésus-Christ en sa sagesse et non la leur. *Ubi erat impetus spiritus illuc gradiebantur, nec revertebantur cum incederent.* Mon cher frère, qu'aisément on fait retour sur soi et qu'on laisse entrer des lumières de sagesse mondaine, qui font reculer quand on marche et qui empêchent le progrès et l'avancement dans les voies de Dieu ! Mon cher enfant, j'ai été bien consolé de voir les vôtres toujours pleines de maximes de la croix et du saint Évangile, remplies de soumission et d'abandon à Dieu. C'est une prévention de l'Esprit divin qui vous a prémuni contre toute malice. Mon cher enfant, continuez et le bon Dieu sera votre tout et votre plénitude. Adieu, c'est le pauvre et très indigne curé de Saint-Sulpice.

OLIER.

Ce jour de Sainte-Brigitte.

LETTRE CLV (1).

A M. DU BOSQUET, ÉVÊQUE DE LODÈVE (2).

Après avoir rappelé ce qui s'est passé à Clermont-Lodève, et réprouvé tout ce qui aurait pu se faire contre le respect et l'autorité du prélat, il fait en son nom et au nom de sa Compagnie la protestation la plus formelle d'obéissance et de vénération pour la dignité épiscopale.

[Vers le 8 octobre 1649.]

Monseigneur,

Étant entré dans votre diocèse par le commande-

(1 et 2) Sur l'autographe reproduit dans la *Vie de M. Olier*, t. III, p. 261.

ment de M[gr] votre prédécesseur, et M. Couderc, en qui j'avais désiré continuer mes obéissances à votre personne, ayant été agréé de vous dans les commencements, j'avais été ravi non seulement de l'y conserver, mais même de le faire subsister avec quelques autres sujets, pour votre plus grande satisfaction. Mais maintenant que j'ai vu qu'il n'a pu mériter la continuation de vos grâces, je lui ai mandé de se démettre de son bénéfice, lui faisant connaître qu'il n'était pas juste d'être dans la maison d'un maître sans son agrément, et qu'il ne pouvait espérer aucune bénédiction qu'en l'union de votre charité. C'est sur ce fondement et cette maxime qu'est établie la maison de Saint-Sulpice, qui ne se réserve autre droit sur les sujets qui en sortent par la vocation de messeigneurs les prélats, que de leur faire toujours connaître la dépendance absolue qu'ils doivent avoir de messieurs les évêques et les reprendre de toute leur force s'ils y avaient manqué.

C'est pourquoi, Monseigneur, croyez que dans la douleur que je souffre de voir un des sujets de la maison indigne de votre affection, je ressens cette joie de faire le sacrifice entier de ce bénéfice pour donner ce témoignage, dans un de nos premiers établissements, que les sujets de la maison n'ont point de vie, d'intérêt ni de conduite qu'en l'obéissance des messieurs les prélats qui nous peuvent appeler et renvoyer quand ils veulent; et que la maison fait profes-

— François du Bosquet, né à Narbonne le 28 mai 1605, fut d'abord intendant de Guienne et puis de Languedoc. Entré dans l'état ecclésiastique, il ne tarda pas à être nommé à l'évêché de Lodève dont il prit possession le jour de l'Épiphanie 1649. Il devint évêque de Montpellier en 1657, et mourut dans cette ville le 24 juillet 1676.

sion de ne rien être ni posséder qu'en leur pure et simple dépendance.

L'œuvre de Dieu est trop juste et trop pure pour causer jamais rien d'incommode et contraire à la simplicité et la justice de l'Évangile. C'est en lui que nous avons fondé notre maison pour le service de l'Église, et si je savais que jamais rien qui sortira de Saint-Sulpice dût choquer ses ordres ou appuyer le violement de leurs respects, je demanderais que la maison de Saint-Sulpice fût détruite et devînt un anathème public à la face de tout le monde. Et c'est pour ce sujet, Monseigneur, que j'ajoute à la première lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, et dont je n'ai pas mérité de réponse, une prière à M. Couderc par-dessus celle que je lui fis, il y a six semaines, de se démettre de son bénéfice, pour vous satisfaire, entre les mains de quelque autre sujet qui eût été instruit et élevé dans les maximes de pureté et sainteté comme il en faut à cette charge, et qui pût maintenir l'ordre et le peu de fruit qui s'était fait dans la ville et duquel on eût pu rendre des témoignages de sa fidélité. Cette seconde prière que je fais à M. Couderc, c'est qu'il lui plaise se démettre purement et simplement de son bénéfice entre vos mains, pour en disposer en faveur de qui il vous plaira, à cause que j'ai appris qu'il s'était passé quelque émotion et quelque mutinerie dans la ville de Clermont contre votre obéissance. Nous ne sommes ni pour violer les respects dus aux saints prélats ni pour les approuver, ou souffrir qu'à notre occasion rien de pareil se passe où nous serons présents. *Si propter nos exorta est tempestas dejiciamur in mare.* Il vaut bien mieux qu'on ne nous voie jamais et qu'on n'entende plus parler de nous, qu'il soit dit qu'à notre occasion

rien de semblable soit arrivé; ou même qu'il se soit pu faire quelque chose pour le désapprouver et que nous ne l'ayons pas fait. Je suis bien aise qu'on voie l'horreur que nous avons de pareilles conduites et que pour cela nous ne voulons pas qu'il y ait rien de reste de nous qui soit présent à ces lieux, pour les obliger de penser à leur faute. Bien loin d'entrer dans leur parti nous détestons ces choses et voulons témoigner l'horreur que nous en avons.

S'il y avait quelque chose au delà de l'anathème et de l'exécration, avec le propre sacrifice, pour détester et condamner cela, j'en userais. Il me suffit, Monseigneur, que nous faisons tout ce que nous pouvons pour vous témoigner combien nous honorons la dignité épiscopale en votre personne, et tâchons en tout de vous témoigner nos respects et nos obéissances. Si nous eussions pu avoir l'honneur de recevoir vos ordres et qu'il vous eût plu par un mot de lettre nous honorer de vos commandements, ou témoigner à quelqu'un des vôtres pour nous faire savoir ce que vous désiriez de nous, je vous aurais témoigné ponctuellement mon obéissance, qui, Monseigneur, est telle que je vous puis dire en vérité que vous n'avez pas un plus humble, plus fidèle et plus obéissant serviteur.

OLIER.

LETTRE CLVI (1).

A M. DE PARLAGES, A MONTPEYROUX.

Il lui témoigne une grande tendresse et lui explique comment ils seront unis ensemble et en étant à Dieu seul.

[22 novembre 1649.]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je ne puis vous exprimer la joie de mon cœur à la vue de monsieur votre parent, qui a ravi mon âme en me portant avec lui quelque chose de vous (2). J'ai de la peine à vous écrire, tant la tendresse m'occupe et m'empêche de voir ce que je vous mande. J'adore le principe qui l'opère et l'esprit qui forme ces sentiments si peu familiers pour tout le monde. Que le ciel soit béni à jamais de sa bonté qui a soin des infirmes et qui console les affligés en leur tribulation. Il est vrai que j'étais tous ces jours au milieu des épines de me voir éloigné du pauvre M. de Cambiac qui se retire de la maison (3), et ayant porté cette croix accompagnée

(1) Sur l'autographe, qui se retrouve assez bien reproduit dans la CLXIII[e] des imprimées.

(2) M. de Parlages était du nombre de ces âmes pures avec qui M. Olier était uni par des liens si étroits qu'un même esprit semblait les animer.

(3) Cet ecclésiastique, frère de M. du Ferrier et l'un des premiers séminaristes de Vaugirard, ne se tint pas assez en garde contre les menées des jansénistes, et avant même de quitter M. Olier, il avait entretenu quelques rapports avec la communauté des prêtres de Saint-Merry, totalement vouée au parti de Port-Royal. Cependant en sortant de Saint-Sulpice, l'abbé de Cambiac n'entra pas dans cette communauté, mais il réussit à se placer dans la maison du prince de Condé, où l'abbé Gabriel de Roquette, son compatriote, se trouvait déjà. Ils suivirent l'un et l'autre la princesse douairière à Châtillon-sur-Loire et se trouvèrent à sa mort.

de beaucoup d'épines, comme vous savez que ces choses tirent avec elles des suites très fâcheuses, notre bon maître qui m'avait suspendu toute joie et toute consolation pendant ces temps, me l'a rendue très abondante en ce moment. Je ne puis rien voir qui vous appartienne qui ne fasse cet effet en mon âme, et je juge par là que votre éloignement me sera aussi utile en sacrifice comme à vous, et m'oblige à renouveler le souvenir de ces paroles : *Que les adorateurs fidèles adoreront le Père en esprit et vérité,* en séparation de ce qui n'est pas lui, en union pourtant réelle et véritable, mais intérieure et spirituelle de tout ce qu'il possède. Oh ! mon cher Monsieur, quelle vie que celle de Dieu, quelle communion que celle de ses membres, animés d'un même esprit ! Que l'opération de l'amour et de la pure dilection est suave et puissante dedans lui ! que nous sommes faibles sous un principe si fort, si efficace et si bon ! J'appréhende votre première vue, selon le sentiment, autant que mon esprit et mon âme la veut. Je ne sais comment je porterai ces effets, si Dieu me les fait éprouver à proportion des bontés qu'il me fait ressentir par les choses qui vous sont quelque chose.

Certes, Monsieur, je vous avoue que la seule expérience des opérations de Dieu sur nous, nous ferait dire ce que l'école nous apprend, que pour porter la vue et la jouissance de Dieu, il faut avoir en soi quelque puissante qualité qui nous fortifie et qui nous soutienne dans Dieu et pour Dieu même.

Mon cher Monsieur, quand Dieu nous aura tirés en

L'abbé de Cambiac devint ensuite chanoine d'Alby, mais ayant voulu s'opposer à l'extension de la régale, il fut mis à la Bastille où il se trouvait encore lorsque, en 1685, son frère mourut dans ce lieu de détention. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 235-236.)

lui et dans ce sein où tous les saints seront imbus de sa substance et de sa vie, chaque saint sentira et portera en soi les opérations que Dieu opère dedans les autres saints, comme chaque personne divine porte en soi toutes les opérations de la divinité commune. Mon frère, il me semble qu'en la terre cette communion des justes et des fidèles est un commencement et un échantillon de cet état suprême, et que Dieu veut que nous soyons tellement un ensemble, que nous soyons participants du fonds divin qui remplit toutes les personnes de l'Église. *Particeps factus sum omnium timentium te.* Mon très cher frère, c'est là ce qui nous unit en nos éloignements et ce qui est plus cher en la vie présente, d'être vivants en Dieu et avoir part en Dieu à tout ce qu'il est et opère en l'Église. Que voulons-nous hors de Dieu, que n'avons-nous pas dedans Dieu? et combien n'est-il pas jaloux de tenir à lui seul attaché, tout ce qui est à soi? Soyons donc collés à lui, unis intimement à son être et à sa substance, pour être en lui vivifiés de son esprit et de sa vie qui nous sera commune; et plus nous lui serons unis, plus nous serons ensemble en communion de vie, de trésors et de biens spirituels et divins. C'est là ma joie, ma consolation unique en cette vie et qui me tient en paix et me soutient avec force en ce monde de souffrances, de travaux et de croix.

Mon frère, quelle grâce d'être à Dieu et en Dieu à toute son Église et dilaté en tout le monde pour le service et la gloire de Dieu! J'espère que votre cœur ira s'établissant en paix et en joie sur cette vie de Dieu qui lui est toutes choses. Je suis en ce même principe, mon cher et très cher frère, tout vôtre.

OLIER.

A Saint-Sulpice, ce jour de Sainte-Cécile 1649.

LETTRE CLVII (1).

A LA MÈRE DE SAINT-MICHEL, A AVIGNON.

Il lui rappelle que c'est par bonté et par miséricorde que Dieu laisse à l'âme les malignes inclinations de la chair et qu'il faut se perdre en Jésus-Christ pour y résister. Il l'encourage à se laisser mépriser sans dire un mot de plainte.

[Derniers mois de 1649 (2).]

Ma très chère fille en Dieu notre tout,

J'ai reçu tant de joie intérieure à la vue de la vôtre, soit pour la manière simple et candide, que pour l'état de votre cœur que je vois tel que j'avais souhaité et demandé à Dieu pour vous, que j'ai tout quitté pour me dérober le moment de cette réponse précipitée.

O ma fille, que l'opération divine est souhaitable au milieu des opérations de l'amour-propre, et qu'il est doux d'éprouver la miséricorde immense de l'Esprit agissant dans un fond de misère comme le nôtre, et qui ne dédaigne point d'habiter et de vivre dans un lieu si indigne de lui! Que les suavités et les recueillements me sont à charge, importuns, suspects qui abîment la chair dans la paix et la joie! Que j'aime l'opération intime, pure et sainte de l'esprit qui, nourrissant notre âme et la vivifiant dans la paix, laisse la chair rebelle et inquiète en sa malignité et en ses élévations impures! O trésor

(1) Tirée de la *Vie de la Mère de Saint-Michel*, p. 647 du recueil. C'est la dernière lettre de M. Olier que la mère de Mazelli nous ait conservée. Il est vraisemblable cependant que cette pieuse correspondance ne finit pas avec cette lettre.

(2) La date est donnée approximativement par le dernier paragraphe si, comme cela paraît vraisemblable, il se rapporte au dur traitement que l'archevêque Dominique Marini fit à la mère de Saint-Michel en arrivant dans son diocèse.

adorable de l'esprit dans ces vases de boue ! Attendons, avec l'impatience que l'ardeur de l'esprit nous permet, le moment de notre liberté où, affranchis de cette chair impure, nous n'aurons plus d'ennemis domestiques opposés à Dieu qui nous assiègent de contradictions pour son service et ses inclinations.

En attendant, humilions nos cœurs de tout ce que nous sommes par le péché et par l'impureté de notre chair maligne, qui est ce que nous sommes et le partage qui est nôtre en l'œuvre de notre salut. Dieu la laisse en nous par sa bonté, clémence, amour et miséricorde. Il veut être le compagnon de notre pèlerinage faisant lui-même ce qu'il nous enseigne en l'Évangile: *Si ton compagnon se moque de toi dans le chemin, fais encore mille pas avec lui.* Je le prie qu'il soit notre unique voie en cette vie, notre viatique pour l'autre et notre consommation éternelle. Il faut qu'il commence en notre fond cette consommation présentement, en attendant l'éternelle du ciel, à laquelle j'aspire pour posséder le tout, avec celle qui en lui m'est toute chère en terre.

Pour votre affaire tout ce que je puis vous en dire, ma très chère sœur, c'est que vous savez quelle doit être la vie et la conduite d'une âme anéantie en Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous savez comme elle se doit perdre et cacher en tout, et que rien ne doit paraître de ces recherches d'Adam. O ma fille, anéantissement perpétuel et oubli de tout intérêt propre et de toute recherche. Il se faut laisser mépriser de tous, laissant à Dieu à révéler notre justice ou la sienne dans nous. Laissons, ma fille, à Dieu à éclaircir le tort des autres et jamais ne servons d'instruments à cela. Je vous prie, pour l'amour de Jésus-Christ en nous, que rien ne sorte

de vous que cette parfaite charité du divin Maître qui vit dedans les saints du ciel, après les avoir possédés en terre.

LETTRE CLVIII (1).

A M. PIERRE COUDERC, A TOULOUSE (2).

Il lui propose d'aller au Puy et ensuite à Magnac pour y donner naissance à un établissement ecclésiastique.

[Vers la fin de 1649.]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur,

Je ne sais si vos affaires sont avancées et si vous êtes en état de revenir bientôt. Je suis aussi en peine de savoir des nouvelles de la santé de M. du Ferrier que l'on me dit être fort mal. Ainsi vos desseins seront interrompus pour Saint-Flour et ne pourrez pas aller travailler en ces lieux. Vous êtes fort demandé par M. Lamothe-Fénelon à Magnac, où M. Hurtevent, si

(1) Sur l'autographe.

(2) M. P. Couderc, en quittant Clermont-Lodève, se rendit à Toulouse d'où il était originaire, et c'est de là que, ses affaires terminées, il alla à Magnac, petite ville de la Basse-Marche. Le marquis de Fénelon, dont la vertu et la bravoure sont connues, voulait créer à Magnac, dont il avait la seigneurie, une maison ecclésiastique où l'on trouvât des missionnaires pour les paroisses de ses terres, des directeurs et des professeurs pour les jeunes clercs qui voudraient s'y préparer aux fonctions du sacerdoce. Ainsi qu'on va le voir, M. Couderc, aidé de M. d'Hurtevent et peut-être de quelque autre prêtre de Saint-Sulpice, en jeta les fondements, et après lui l'œuvre subsista, s'accrut et, moyennant les modifications exigées par les circonstances, elle s'est perpétuée jusqu'à ce jour. Tel est en effet l'origine du collège Magnac-Laval, dont M. l'abbé Normand vient de donner l'histoire au public. Il est à regretter que l'auteur de cette intéressante monographie n'ait pas connu les trois ou quatre lettres que M. Olier écrivit à M. Couderc au sujet de l'entreprise de Magnac.

sa santé lui permet, ira passer du temps pour se remettre et voir si l'on pourra faire un jour l'établissement d'une communauté parmi ses prêtres. Il souhaiterait fort qu'en revenant vous pussiez vous joindre à lui pour opérer plus efficacement; à quoi j'ai donné les mains et notre Compagnie, afin qu'en imitant notre cher Maître, vous fassiez du bien en passant. Je serais bien aise pourtant que cela n'interrompît point notre premier dessein de Notre-Dame du Puy où, après avoir passé quelques mois, vous prendriez la peine de retourner par Limoges, néanmoins après avoir rendu les hommages à notre sœur Agnès. Je ne sais pas fort bien la carte et ne sais pas si toutes ces choses sont compatibles. Au moins il y paraît du besoin pour Notre-Seigneur. Je suis trop libre en votre endroit, mon cher Monsieur, mais pardonnez-moi.

LETTRE CLIX (1).

A M. DE BASSANCOURT, A PÉRIGUEUX.

Il lui témoigne combien son retour à Saint-Sulpice est désiré, l'instruit des particularités relatives au bâtiment du séminaire qui s'élève et lui parle enfin de l'affaire des Oratoriens que M. de Bassancourt avait beaucoup à cœur.

[Probablement vers la fin de janvier 1650 (2).]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur et très honoré, la joie de notre cœur et l'espérance de notre famille, en Notre-Seigneur Jésus-Christ,

Je vous remercie des sentiments d'amour et de tendresse que vous témoignez pour la paroisse et le sé-

(1) Sur l'autographe.
(2) La date qui paraît le mieux convenir à tout ce qui est dit dans cette

minaire de Saint-Sulpice; l'un et l'autre conservent pour vous et le respect et les reconnaissances qu'ils vous doivent. Si vous avez passé la fête en esprit avec nous, vous êtes bien assuré que nous avons tâché de nous joindre, en cette solennité et dans toutes les autres, aux intentions de votre cœur dont vous nous avez laissé des marques et des règles qui nous servent de conduite en tout, et, lorsque l'on y manque, c'est toujours avec douleur de ne vous voir pas pour nous y animer et suppléer à nos défauts. Nous vous craignons encore et cependant nous voudrions vous embrasser la verge en la main et la correction en la bouche, qui nous a toujours été d'une si aimable instruction et profit. Quand il nous arrive de suivre vos intentions et d'y réussir nous disons : Si M. de Bassancourt était ici il serait bien content. Nous attendrons la grâce de vous revoir ici au plus tard quand M. du Ferrier sera avec M. de Périgueux, auquel il espère de s'aller joindre dans un temps, s'il voit entrer des antigrandvicaires, dont il me mande qu'il est menacé par le procès de l'ancien M. d'Alby qui prétend, comme vous savez, rentrer dans l'évêché; ce qui lui est une grande peine (1).

Pour ce qui regarde le bâtiment du séminaire, j'ai

lettre, c'est la fin de janvier ou les premiers jours de février 1650; car 1° la fête dont il est parlé au commencement paraît être celle de Saint-Sulpice, patron de la paroisse, qui se célébrait très solennellement; 2° le propos tenu en octobre 1649 par le P. Camus est dit tenu il y a quelque temps; 3° l'affaire des Oratoriens écartés du faubourg a été alléguée par M. de Bassancourt et expliquée par M. Olier comme une affaire encore récente.

(1) Alphonse d'Elbène, qui avait succédé à son oncle en 1608 sur le siège d'Alby, fut déposé en 1635 pour s'être attaché au duc d'Orléans dans sa révolte contre le roi. Après la mort du cardinal de Richelieu, il réclama contre ce jugement dans l'assemblée du clergé de 1645. Il venait de rentrer en France lorsqu'il mourut à Paris le 19 janvier 1651.

grande joie de votre approbation et de la part que vous prenez à tout ce qui s'y fait. Je ne pense pas que si l'on met une inscription dessus le frontispice (à quoi je n'avais pas encore fait aucune attention) que l'on en mette d'autre que celle de: *Séminaire de Saint-Sulpice,* puisque c'est le nom sous lequel il est connu. Il est vrai que j'avais dit une fois, que si l'on n'eût point pris le mot de *Collège apostolique* dans la pensée tout justement que vous nous la marquez, j'aurais souhaité qu'on l'eût mis au milieu de deux figures, saint Pierre et saint Paul, qui seront dans la maison : *Collegium apostolicum;* entendant par là que la maison était sous la protection des saints apôtres et que l'on aurait dessein dans la maison d'étudier les vertus et les maximes des apôtres dont l'on invoquerait l'esprit tous les jours, sur la maison et sur l'Église. Et pour cela même, il y a une personne qui veut fonder douze places dans la maison pour honorer et invoquer, tous les jours par exprès, l'esprit des saints apôtres sur le clergé et en particulier sur les sujets de la maison, dont les premières chambres porteront le nom desdits apôtres et ensuite des disciples, dont je vous prierai en faire le recueil et nous les vouloir envoyer. C'est là l'idée que l'on avait. Si elle est bonne et conforme à votre esprit, vous nous ferez la grâce de nous le mander, car nous voulons être en tout parfaitement unis à vous en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Nous faisons ainsi la chose, si elle vous plaît, sans que nous lui donnions aucun nom. Il vaut mieux que l'œuvre se fasse qualifier par ses effets et sa vérité que par son nom. Je demande à Notre-Seigneur que la chose parle d'elle-même et que les sujets, par leur conversation et par leurs mœurs, par leurs instruc-

tions et leurs effets, soient ainsi connus de Dieu et de l'Église et qu'il soit dit de la maison : *Nomen habet quod vivat*. Vous demanderez, Monsieur, incessamment l'effet et la production des maximes apostoliques et évangéliques que vous avez insinuées au cœur de vos enfants, qui paraissent pleins de ferveur et dans le désir d'embrasser la vie la plus pure et la plus sainte qu'ils pourront. Nous sommes maintenant avec eux et sommes témoins de leurs sentiments et dispositions.

Pour ce qui regarde les révérends Pères de l'Oratoire (1), je vous dirai, Monsieur, que ce n'est point moi qui ai mis dans l'esprit de la reine qu'ils fussent jansénistes; elle fut la première qui me voyant une

(1) Les Mémoires de M. Olier expliquent bien la partie de la lettre de M. de Bassancourt à laquelle il est répondu en cet endroit. On y voit que malgré le zèle que ce vertueux ecclésiastique déploya à Saint-Sulpice durant sept ans comme maître de cérémonies, son cœur ne fut jamais entièrement à cette œuvre où il n'avait pas réussi à faire recevoir M. Amelotte et pour laquelle il eut toujours quelque défiance. « Dernièrement, dit M. Olier en parlant de lui, Notre-Seigneur me montra clairement comme il est jour et plus beaucoup, qu'il le tenait lié à nous par lui-même, et contre sa propre inclination, étant fort attiré d'ailleurs par quelques autres sujets qui lui sont très considérables, qu'il est pourtant forcé malgré lui-même d'abandonner. » Cette conduite particulière de Dieu sur M. de Bassancourt, qui avait été montrée à M. Olier en 1642, dura sept ans, c'est-à-dire jusqu'à son départ pour Périgueux. Étant dans cette ville avec M. Amelotte, ses préventions et défiances contre Saint-Sulpice s'accrurent et lui inspirèrent les plaintes auxquelles M. Olier répond avec tant de douceur et d'affection. M. de Bassancourt n'en fut pas touché et il y a lieu de croire que l'entrée de M. Amelotte à l'Oratoire, en 1650, acheva de le déterminer à quitter la compagnie de Saint-Sulpice. Étant tombé malade à la campagne, il profita d'un intervalle que la fièvre lui laissa pour se faire porter à l'institution de l'Oratoire et, dès qu'il y fut, il demanda avec instance au P. Bourgoing de le recevoir dans sa congrégation. Il fallut céder à ses prières, dit le P. Amelotte, et tout malade qu'il était il fut reçu de l'Oratoire. (*Vie du P. de Condren*, p. 528). Il y mourut quelques mois après, le 12 mars 1652.

fois dans sa chambre (qui l'allais saluer à son retour de Saint-Germain de la part de Mgr de Metz, comme MM. les curés de Paris de la part de Mgr l'archevêque), me dit : Mon frère de Metz m'a dit que les Pères de l'Oratoire voulaient s'établir en votre paroisse, je lui ai défendu. Et Mgr de Metz me témoigna, sans que je lui en eusse parlé, qu'il ne voulait point de son chef que cela fût, pour des raisons secrètes et particulières qu'il ne pouvait pas dire, et de plus qu'il savait de bonne part que la plupart d'entre eux étaient jansénistes et qu'il ne voulait point que cela entrât en son faubourg, et plusieurs autres choses que je ne vous puis dire. Et bien plus, car il dit à M. le président Maisons, lequel lui en fut parler pour eux, qu'il quitterait plutôt le faubourg que cela fût. M. Barrault, leur bon ami, leur fut porter cette réponse de la part de M. de Maisons, sans que j'y fusse ouï ni entendu en façon quelconque.

Cela, Monsieur, vous fait bien voir que je n'ai point eu de part à la chose, ains au contraire, ayant été averti par un de nos amis qu'ils sollicitaient sous main leur établissement sans m'en avoir parlé, je fus huit jours sans paraître disant que si Dieu le désirait il ouvrirait les portes, si au contraire il ne le voulait pas, il leur fermerait l'entrée par nos supérieurs, ce qui advint ainsi. Et pour vous dire ce que je pense de cette conduite-là, je vous dirai, Monsieur, que je la crois de Dieu toute pure à cause des excès où se portent maintenant les personnes atteintes de ces doctrines nouvelles; car quoique dans leur fond, peut-être, elles soient soutenables comme des opinions problématiques et sur lesquelles l'Église n'a pas encore décidé, néanmoins cela se porte à tel excès et

divulgue avec tant de passion, que vous seriez surpris de leur conduite, jusque-là que de leurs meilleurs amis ne peuvent s'empêcher de les fuir.

Vous saurez donc, Monsieur, que présentement ils tiennent entre eux et le sèment parmi les peuples dans le confessionnal, aussi bien que dans leurs conférences et entretiens, que tous ceux qui ne sont point de ce parti sont hérétiques, et il n'y a pas quatre ou cinq jours qu'un homme sortant du confessionnal à Saint-Magloire, se trouva tout renversé, tout embrouillé. Se venant plaindre à son ancien confesseur que vous connaissez, estimez et honorez beaucoup, il lui dit que ce bon Père lui avait dit qu'à la cour tout y était hérétique, hormis MM. de Luynes et de Liancourt.

Et en la présence de M. Souart, il y a quelque temps, le père Camus dit en bonne compagnie, que je faisais à la vérité quantité de bonnes œuvres dans le faubourg, mais que l'on savait bien que *Omnia infidelium opera sunt peccata.* S'il faut, Monsieur, que des personnes remplies de cet estime de nous et de notre doctrine, se mêlent dans le faubourg et qu'ils aillent abreuvant les peuples de leurs sentiments, où en serais-je? Quelle zizanie, quelle brouillerie! j'ai assez d'affaires sur les bras sans m'en attirer une nouvelle qui détruirait plus que tout le reste, et apporterait plus d'obstacles que toute autre chose; car ces Pères étant irrités comme ils sont contre nous, par maxime de conscience, leur chaleur s'allumant tous les jours pour ces doctrines, il me faudrait tout quitter. Et cela donna sur l'heure un tel abattement à toute notre communauté, qu'elle ne savait où elle en était. Vous en eussiez eu pitié. Ce que je vous écris, Monsieur, c'est au nom de toute notre Compagnie

à laquelle vous savez que je dois respect et déférence, qui en ce point ne s'est pas opposée à la chose qu'après le conseil de tous les gens de bien, que l'on a consultés et qui sont tous surpris, aussi bien que les séculiers, de l'attache particulière que l'on a à ce faubourg, où il y a déjà jusqu'à vingt communautés établies et où tous les particuliers y résistent, tant peuples qu'autres personnes; et ils ne veulent point s'établir en d'autres faubourgs, où il n'y a point de secours pour les peuples, ni d'opposition à leur établissement.

Mon très cher Monsieur, vous savez bien, lorsque la reine nous commanda de prendre la cure de Saint-Jacques proche Saint-Magloire, pour quelqu'un de la communauté, je ne voulus jamais le faire, de peur de faire peine aux bons Pères, sachant que cette approche leur serait suspecte et à charge, joint que travaillant comme ils faisaient, il ne fallait pas aller porter la faux dans leur moisson. C'était la maxime du défunt père général d'aller toujours aux lieux délaissés, ce qui me servit de leçon en ce rencontre; joint au respect que je dois à l'Oratoire, qui m'est en grande recommandation, et n'oublierai jamais les obligations que j'ai au révérend père de Condren. C'est toute ma vie et ma joie dans cet exil de misères, que le souvenir de sa personne, et sa lumière me sert continuellement de désir à participer au saint esprit qu'il a laissé en ses disciples, que je rechercherai continuellement. Je ne vous puis dire combien j'honore ce qui appartient à notre Père. Ce me sont tout autant de reliques que les personnes qui lui succèdent. Je ne puis pour cela vous témoigner le regret où je suis de me voir engagé en ce rencontre fâcheux, où je suis en impuis-

sance de les servir, mais toutefois étant dans le désir de leur témoigner en tout que je suis entièrement à eux (1).

LETTRE CLX (2).

A M. PIERRE COUDERC, A MAGNAC.

Il lui recommande la modération dans le travail et la discrétion dans le choix de ses collaborateurs.

[Premiers mois de 1650.]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je me réjouis de l'établissement de la communauté de Magnac à laquelle je bénis Dieu de vous avoir employé pour sa gloire; ce qui m'a fait souffrir patiemment votre absence et le délai de votre retour, lequel j'attends immédiatement après Pâques, et je vous prie de ne point différer. Et pour le sujet de Toulouse ne vous en mettez pas en peine, car je viens de recevoir une lettre de M. du Ferrier qui fait état de s'y en aller pour donner le commencement au séminaire que Monseigneur prétend y établir (3). Je loue et bénis Dieu de sa divine Providence qui fait tout avec suavité.

Je vous dois avertir par avance de votre carême,

(1) Ce n'était pas là, sous la plume M. Olier, une simple formule de politesse; c'était l'expression d'un sentiment qui venait du cœur et dont toute cette lettre témoigne.

(2) Sur l'autographe.

(3) Malgré le désir qu'avait M. Olier d'aider l'archevêque de Toulouse dans la fondation de son séminaire, tout ce que put faire M. du Ferrier fut de proposer au prélat d'accepter les services de M. Raymond Bonal, qui avait fondé à Villefranche de Rouergue une petite congrégation vouée à la formation des clercs. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 365.)

que vous preniez bien garde à ne point travailler jusqu'au bout de vos forces, car peut-être serait-ce pour la dernière fois, tant ces excès sont périlleux. Il ne faut pas suivre le zèle et la ferveur qui se donne, comme dit saint Pierre, pour l'ordinaire par tentation, laquelle n'aboutit qu'à ruiner les serviteurs de Dieu. Il nous faut conserver pour la grande mission qui se doit faire l'année qui vient, à la paroisse, pendant le jubilé, où nous aurons le soin de tous nos ouvriers qui seront toujours en petit nombre dedans cette œuvre.

Pour le regard de votre communauté, examinez bien les sujets qui y doivent entrer, car il n'en faudrait qu'un pour tout décourager en ces commencements; nous avons ici deux sujets, et un entre autres, bien formés, qui se nomment MM. Lester (1) et Dunoyer. Pour M. d'Aulberoche, il est embarrassé en procès, ce

(1) François Lester était déjà prêtre quand il entra au séminaire de Saint-Sulpice, le 14 juin 1659. Martial Dunoyer, qui entra deux mois plus tard, était prêtre aussi, et même curé de Saint-Girard-l'Accusé. Ce fut lui, selon toutes les apparences, qui, au départ de M. Couderc, fut mis à la tête de la maison; il en était le supérieur en 1664 et, en cette qualité, il accepta la donation que le marquis de Fénelon fit alors en faveur du séminaire de Magnac. L'historien du collège Magnac-Laval, qui a vu dans cette pièce que Martial Dunoyer la signa, à Paris, à la communauté des prêtres de Saint-Sulpice, en a conclu que cet ecclésiastique appartenait à la compagnie de ce nom, mais c'est à tort. Les disciples de M. Olier firent à Magnac ce qu'ils faisaient alors à peu près partout; ils jetaient les fondements des œuvres et les confiaient ensuite à des prêtres du pays qui les continuaient, tandis qu'eux-mêmes allaient travailler ailleurs où il y avait plus grand besoin de secours. Martial Dunoyer n'a jamais fait partie de la congrégation de Saint-Sulpice. Quant à M. Élie d'Aulberoche, il entra au séminaire de Saint-Sulpice, un an avant ses deux compatriotes, et il en était déjà sorti depuis quelque temps lorsque M. Olier écrivit sa lettre. Il ne paraît pas s'être joint à M. Couderc. M. Lester, au contraire, dut se consacrer à l'œuvre du séminaire de Magnac, et donner ses livres à la bibliothèque de l'établissement où on en conserve encore une partie.

qui lui nuit entièrement; ce qui est grand dommage, étant le neveu du curé. Peut-être Dieu se réserve à lui faire grâce dessus les lieux et dans le temps du travail; mais, pour vous en dire ma pensée, il est peu intérieur et prend très peu de soin à s'établir dans les vertus et à se faire violence, surtout dedans ses intérêts où je crains qu'il ne soit bien fort attaché.

Faites, mon très cher frère, l'œuvre de notre Maître comme un ouvrier inconfusible, attendez ce qu'il promet à la persévérance. C'est ce que je désire de tout mon cœur pour vous que j'attends avec grande affection, pour me conjouir de vos travaux et pour m'en consoler avec vous. Ils sont présentement comme s'ils n'avaient point été, et l'attente du ciel ne finira jamais. Adieu, mon très cher frère en Notre-Seigneur, vous me croyez bien tout à vous en Jésus-Christ.

OLIER, ind. curé de Saint-Sulpice.

Tous les frères vous embrassent par avance et vous disent : *Veni cito*.

LETTRE CLXI (1).

AU MÊME, A MAGNAC.

Il le presse de prendre du repos et d'en faire prendre à ses jeunes collaborateurs. L'intérêt de l'âme et celui de la santé le demandant impérieusement.

[Été de 1650.]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

J'apprends que vous et tous nos très chers frères sont présentement harassés de travail, quoique non

(1) Sur l'autographe.

pas découragés. Je vous supplie au nom de Dieu, qu'il vous plaise les arrêter et leur conseiller de ma part de prendre du repos. Le Fils de Dieu, qui n'avait pas besoin de la prière pour se fortifier et se renouveler en son Père après ses travaux évangéliques, se retirait en la montagne pour faire l'oraison, apprenant à tous ses disciples de faire le même en son Église. Tant que nous serons en ce monde, nous souffrirons beaucoup de déchet dans les forces intérieures de l'esprit, dans l'exercice extérieur et pour cela nous aurons toujours besoin de nous renouveler en Dieu.

Ainsi je vous demande, pour le bien de nos frères et le vôtre, d'en user de la sorte et, quelque presse qui vous assiège, il ne faut pas céder à la tentation qui vient ordinairement avec la ferveur. *Nolite peregrinari in fervore quæ ad tentationem vobis fit.* Le démon ne demanderait pas mieux que de vous accabler et ces jeunes ouvriers dans leurs premiers travaux. Il n'y a rien plus à craindre que les premiers efforts de la jeunesse qui abattent et qui accablent pour tout le reste de la vie. Adieu, notre très cher frère; le ciel vous comble de ses plus saintes bénédictions.

OLIER.

LETTRE CLXII (1).

A LA PRINCESSE DOUAIRIÈRE DE CONDÉ (2).

Il la remercie d'avoir donné un ornement à la paroisse de Saint-Sulpice pour la fête de l'Ascension.

[Paris, fin mai 1650.]

Madame,

Quoiqu'il me parût, la dernière fois que j'eus l'hon-

(1 et 2) Sur l'autographe.

neur de vous rendre mes devoirs, que vous ne les aviez pas agréables, ni la permission que je vous demandais de vous aller voir en votre solitude, néanmoins, Madame, votre bonté vers notre église, dont je prends les intérêts, est si grande qu'il semble que vous me rappelez à vous, en m'obligeant de vous reconnaître et vous remercier pour elle du présent que vous lui avez fait. Comme je ne puis me taire sans ingratitude, vous ne pourriez, Madame, refuser mes reconnaissances, qui sont accompagnées de tant de bénédictions de nos peuples, qui vous plaignent et prient avec amour pour le retour heureux et prompt de Votre Altesse qu'elles n'oublieront jamais.

Vous avez donné, Madame, à Jésus-Christ montant au ciel en son triomphe des ornements qui pussent accompagner sa gloire en la manière qu'on le peut en la terre. Notre-Seigneur attend au jour qu'il a déterminé pour votre entrée au ciel, à vous rendre au centuple des vêtements de gloire qui ne se passeront jamais et qui vous environneront pour une éternité. Oh! Madame, que de telles richesses sont précieuses et que bienheureux celui qui peut se préparer des ornements si magnifiques qui serviront non seulement pour soi, mais encore pour orner l'Épouse de Jésus-Christ sur qui rejaillira tout le bien des particuliers de l'Église.

Croyez-moi, Madame, autant à vous que je le puis et qu'une créature le saurait être en la terre. Je ne m'é-

— La princesse douairière de Condé, malgré sa confiance en M. Olier dont elle aimait à prendre les conseils en toute occasion, s'était laissé prévenir contre lui, après l'arrestation des princes ses enfants, et l'avait assez mal reçu à Chantilly où il était allé lui porter quelques paroles de consolation. Cette impression défavorable ne dura pas et ce fut peut-être pour en effacer le souvenir qu'elle envoya, le 20 mai 1650, l'ornement dont M. Olier se hâta de la remercier.

tonne pas de ce que, par des ressorts imprévus de la divine Providence, je me vois séparé de vous. C'est une expérience que j'ai toujours éprouvée, qu'au moment que je suis plus lié aux choses que Dieu même m'unit, je m'en vois tout d'un coup éloigné, et cela, sans doute, pour le mauvais usage que j'en fais, qui m'oblige à me confondre et porter mon châtiment avec soumission aux ordres de la justice. Ce sont les sentiments de mon cœur dans ces rencontres fâcheuses où je me suis vu surpris depuis plus de deux ans, qui ne m'ont rien ôté du respect et de la charité que la bonté de Dieu m'avait donnée pour Votre Altesse, qui, au contraire, me fait gémir sur ses malheurs, et de laquelle je demeurerai en lui, Madame, le très humble, très acquis et très obéissant serviteur.

OLIER.

LETTRE CLXIII (1).

A MADAME TRONSON.

Il l'encourage à souffrir, lui montrant que la créature peut honorer Dieu dans tous les états où la Providence la met, et que les états crucifiants sont les plus utiles à l'âme.

24 juin 1650.

Qui a Jésus a tout.

Madame,

Dieu soit béni de sa sainte conduite sur votre âme. Je me réjouis qu'elle ne se lasse point de souffrir, selon le souhait de saint Paul exhortant les premiers chrétiens qu'il voyait en la croix. Ne vous lassez point, je vous prie, leur disait-il, et prenez garde à l'abattement et dé-

(1) Sur l'autographe.

couragement de votre esprit. L'oraison sera votre force et la sainte vertu de votre âme, quoiqu'elle n'en soit pas toujours la consolation et le soulagement. L'oraison opère en nous dans les desseins de Dieu, non pas selon les nôtres; la vertu secrète et imperceptible de l'esprit est répandue en nous dans nos besoins sans qu'elle se connaisse; et plus les troubles, les peines et les agitations sont véhéments, plus l'esprit adorable du Père s'établit en vertu sainte au fond de l'âme, pour la fortifier, la maintenir et la sanctifier en la manière qu'il lui plaît, lui qui est esprit et qui opère au-dessus de nos sens et de notre raison, qui est la raison de Dieu même, digne de lui tout seul et que nous ne méritons point de voir ni de comprendre. Le monde, dit saint Jean, ne recevra point l'esprit parce qu'il ne le voit et ne le connaît pas.

Madame, vous êtes en peine seulement si votre état honore Dieu. C'est ce qui doit vous soucier moins, car vous êtes assurée que quand vous ne le voudriez pas (ce qui est bien contraire à votre esprit), Dieu sera toujours honoré en vous, en quelque état que vous soyez, surtout en celui de la croix qu'il n'ordonne pas sur vous seulement pour satisfaire sa justice sur vos péchés, à quoi il ne demande qu'un simple acquiescement, mais qu'il ordonne encore pour honorer sa souveraineté sur vous-même, par le sacrifice non sanglant qu'il exerce incessamment comme sur sa victime qu'il prend plaisir à purifier et se sanctifier de plus en plus. Dieu est plus honoré par ce qu'il opère en vous et sur vous, que par ce que vous pourriez opérer devers lui, et comme il veut l'un et l'autre, il veut que vous opériez en ces états selon ce qu'il vous laisse de libre, qui est le simple usage de votre esprit en la foi et la divine charité, vous lais-

sant à lui en abandon parfait pour l'honorer par votre état, en toute la manière que vous le pouvez faire, consentant avec plaisir, c'est-à-dire avec franche volonté, qu'il use du feu le plus cuisant de la tribulation pour purifier l'âme qui est sienne, et qu'il prépare pour la rendre digne de l'union éternelle à soi-même, qui est saint et infiniment saint.

Adieu, Madame, le loisir ne me permet pas de vous en dire davantage; il me suffit, pour ma joie, que je sais bien que le règne de Dieu s'avance de plus en plus dedans votre âme, et que ses ennemis principaux s'y détruisent par des voies inconnues à votre esprit, et très contraires à la sagesse humaine.

Je suis en Notre-Seigneur tout vôtre.

OLIER.

LETTRE CLXIV (1).

A MADEMOISELLE LA MARQUISE DE PORTES, A MOULINS (2).

A l'occasion de la mort de sa tante, l'abbesse de la Trinité de Caen, il l'exhorte à se détacher de plus en plus de la terre et à ne soupirer qu'après le ciel.

[Vers la fin de juin 1650.]

Ma très chère fille en Notre-Seigneur,

J'appris hier la mort de votre bonne tante (3)

(1) Sur l'autographe.

(2) Quoique cette lettre n'ait pas d'adresse, on ne peut douter, en la rapprochant de celle du 1er septembre de la même année et de celle adressée vers le même temps à M. de Queylus, qu'elle n'ait été écrite à Mlle de Portes. C'est elle en effet que M. Olier avait dessein d'aller voir pour lui faire faire quelque retraite et la mettre en repos. Il conservait encore cet espoir au mois de septembre, malgré la difficulté des routes résultant de la guerre civile.

(3) Madame Laurence de Budos, dont il a été déjà parlé, mourut le 23 juin 1650, ce qui concorde exactement avec ce qu'on lit dans cette lettre.

que nous avons fait recommander à Dieu, selon vos intentions et les besoins de son âme, priant Notre-Seigneur que, de votre part, vous en fassiez l'usage que vous devez, et qu'il vous donne pour cela les dispositions qui vous sont nécessaires pour l'en glorifier. C'est votre espérance, ma chère fille, que d'aller posséder pleinement ce dont elle jouit présentement, et il me semble que tout ce siècle ne nous sollicite et ne nous presse d'autre chose. Que je suis aise qu'il paraisse ce qu'il est et qu'il fasse connaître entièrement ce qu'il peut produire et nous communiquer ! Il n'a que des épines pour nous inquiéter et pour nous avertir que le lieu du repos n'est pas en cette vie. Je ne vous puis celer que depuis quelque temps je soupire incessamment pour la vie future, et ne trouve celle-ci tolérable que parce qu'elle nous fournit matière de pénitence. Dieu nous fasse la grâce d'en faire cet usage pour le reste du temps qu'il me reste de vie. Il faut, ma chère fille, que tout ce que vous ressentez, et dehors et dans vous, hors l'esprit de la grâce, vous fasse gémir pour votre délivrance et l'établissement parfait de votre âme dans Dieu. Ces élévations vers Dieu, ces aliénations de vous-même, ces dégoûts du siècle et le dégagement de la vie sont les plus utiles effets de la sainte pénitence, et c'est ce que prétend surtout Notre-Seigneur de cette vertu. Ce qui nous sépare de nous-même et nous approche de Jésus-Christ est le bien véritable que doivent opérer en nous, à quoi doivent aboutir les exercices de l'esprit et du corps, et s'il fallait que l'un ou l'autre des exercices de piété fissent quelque autre effet en nous, il faudrait les quitter et n'en faire aucun compte, comme étant contraire au dessein principal de Jésus-Christ, qui dit n'être venu

que pour mettre la division en nous, et nous apprendre à renoncer à nous-mêmes.

Ma chère sœur, j'apprends que vous êtes incommodée de quelque toux et d'une chaleur de sang qui vous dessèche la poitrine; je serais bien aise pour cela que vous suspendissiez les exercices extérieurs de pénitence que je vous ai marqués, pendant ces deux mois de chaleur, acceptant par esprit de pénitence les incommodités de la saison et celle de votre infirmité naturelle.

Je souhaite si fort le jour de mon départ pour voir l'état de votre cœur et votre corps, qu'il me semble que ce sera toujours trop tard qu'il viendra.

LETTRE CLXV (1).

A M. DE QUEYLUS A TOULOUSE.

Après quelques explications sur une lettre de l'évêque de Pamiers, M. Olier le presse de revenir au plus tôt.

[Fin juin 1650 (2).]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Mgr de Pamiers me parle dans la sienne de ce qu'il espère faire pour les intérêts de Mme d'Eg... (3); mais il ne dit rien des affaires de M. de L... (4), qui sont très

(1) Sur l'autographe.

(2) La date est donnée, pour l'année, par l'assemblée du clergé et par *l'accord de la famille* fait à Toulouse. Le jour est indiqué approximativement par les prières à faire aux saints apôtres. Il est dans les usages de M. Olier de faire allusion aux fêtes qu'on célèbre le jour où il écrit.

(3) Il s'agit vraisemblablement de Mme d'Aiguillon dont M. Olier aura mal écrit le nom.

(4) On ne voit pas d'autre prêtre de Saint-Sulpice sorti avant 1650

importantes à la maison; au contraire, il paraît m'exhorter à le recevoir chez nous et à prendre bon conseil pour la conduite de la maison, comme si le bon M. de L. lui eût donné des avis sur les défauts de notre communauté. Je vous puis assurer que pour les extraordinaires nous ne manquons de voir M. Vincent et, pour les ordinaires, tous nos frères assemblés. Il ne faut pas beaucoup recevoir les avis de ces sortes d'esprits qui se sont établis juges de toutes choses et condamnent tout ce qu'ils n'ordonnent pas. Vous savez de quoi ces messieurs sont remplis contre tous les desseins de la maison et des particuliers.

Nous avons grand repos depuis leur départ. Vous devez, Monsieur, prendre l'occasion de voir Mgr d'Alet et son séminaire, puisque Dieu vous présente cette bénédiction. Vous verrez encore Pamiers, puisque Monseigneur le désire et, vos affaires étant terminées, vous consolerez fort vos frères de les venir rejoindre. C'est après quoi ils soupirent avec souffrance. Notre-Seigneur consolera monsieur votre père, par la paix qui se rétablira dans la famille, et monsieur votre frère le soulagera en partie en sa viduité. Venez pour réparer ce que votre absence a causé de déchet dans la maison; ce sont des défauts secrets qui ne se voient pas et que ceux qui censurent le reste ne connaissent point, qui sont pourtant les véritables maux pour lesquels nous gémissons devant Dieu, lui demandant qu'il répare ce que nos négligences ont fait de mal et qu'il m'ouvre les yeux pour voir encore les autres cachées que je ne connais pas.

par attachement au jansénisme que M. du Ferrier, l'abbé de Cambiac, son frère, et Pierre de La Haye. Il s'agit donc de ce dernier dont il a été parlé plus haut.

Je vous prie de bien prendre les avis de M[gr] de Pamiers et d'Alet pour en faire notre profit, puisque nous ne pouvons avoir le bien que nous espérions et que nous désirions si fort, qui est d'avoir ou l'un ou l'autre de ces prélats pour députés en cette ville à l'assemblée du clergé (1). Faites, je vous prie, des prières et offrez vos sacrifices en notre intention aux saints apôtres, à ce qu'il plaise à Dieu répandre de son esprit sur notre pauvre maison que Dieu bénit en ses pauvres petits sujets, soit à Nantes, soit à Magnac.

Je suis de toute ma volonté, Monsieur et très cher, votre très humble et très obligé serviteur.

OLIER.

LETTRE CLXVI (2).

A M. DE PARLAGES EN LANGUEDOC.

Il l'exhorte à travailler au rétablissement de sa santé pour le service de l'Église.

[Été de 1650 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur,

Vous pouvez bien penser quelle joie la vôtre m'a donnée, ayant été si longtemps privé de vos chères

(1) Les évêques députés à l'assemblée de 1650 furent, pour la province de Narbonne, Jean-Jacques de Fleyres, évêque de Saint-Pons et, pour celle de Toulouse, Louis de Nogaret de la Valette, évêque de Mirepoix. (*Procès-verbaux*, t. III, p. 451.)

(2) Sur l'autographe reproduit en grande partie dans la XXVIII[e] des imprimées.

(3) La date approximative de cette lettre est donnée par la transaction qui eut lieu à Toulouse entre le père et le frère de M. de Queylus.

nouvelles. Je ne doute pas que celle de Mgr de Pamiers ne soit extrême après un si long temps d'absence et d'éloignement, chez lequel, si cette lettre vous eût pu être rendue, je vous aurais prié de lui demander quelques jours, pour assister à la conférence qui se doit tenir à Toulouse entre monsieur le frère et le père de M. de Queylus, pour leur entier accommodement.

Je vous demande, Monsieur, la grâce de vouloir prendre tous les soulagements que l'air, que la saison et les remèdes vous pourront fournir sur les lieux où vous êtes, afin de confirmer la santé que vous avez vouée et consacrée à Dieu, que vous savez appartenir à Jésus-Christ par le droit qu'il s'est acquis sur toute la créature, pour la sanctification de son Père et, en particulier, qu'il a choisie en vous pour le service de son Église qui, ayant reçu les droits cédés de Jésus-Christ, prétend avec justice vous pouvoir demander l'usage de votre corps pour son service.

Voyez, Monsieur, à combien de maîtres et maîtresses vous appartenez; voyez à combien vous êtes redevable et si avec justice vous leur devez refuser votre conservation. Travaillez-y ainsi, en séparation de vous-même et dans l'obéissance à vos supérieurs. Donnez-y encore quelque chose aux prières de votre très humble, très obéissant et très obligé serviteur.

Olier.

LETTRE CLXVII (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND, SUPÉRIEURE DE LA VISITATION, A GRENOBLE (2).

Il l'assure que l'absence et l'éloignement n'affaiblissent pas la charité qui l'unit à elle. Il lui parle d'un religieux apostat, de Mme de Rochefort et de Mme d'Herculais.

[Probablement en juillet 1650 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très honorée et très chère Mère,

Quand je ne vous aurais que l'obligation de m'avoir fait connaître ces honnêtes ecclésiastiques de votre ville, qui m'ont rendu la vôtre, je vous devrais bien des remerciements et des assurances de la charité dont vous me demandez des témoignages. Vous devez être assurée d'une chose, que Notre-Seigneur, mort une fois, ne meurt plus en lui-même ni dans ceux qu'il anime de sa nouvelle vie. C'est elle qui nous a fait être à vous dès les premiers moments que j'ai eu le bien de vous connaître en Dieu, et c'est encore elle-même qui, tous les jours croissant en vous, me fait être plus fortement et plus intimement uni à votre esprit,

(1) Sur l'autographe.

(2) La mère de Bressand était supérieure du couvent de la Visitation de Grenoble depuis l'été de 1547, et M. Olier lui avait fait visite cette même année, en revenant d'Annecy.

(3) Cette date paraît indiquée par deux circonstances qui sont mentionnées dans la lettre. On y voit qu'elle fut écrite en un temps où le travail et la *moisson s'augmentaient et s'étendaient* pour M. Olier et dans un moment où *l'infirmité lui donnait plus de loisir pour écrire*. Or au mois de juillet 1650, le serviteur de Dieu prenait du repos au Péray et vers le même temps il écrivait à M. de Queylus (l. CLXXI) : *La moisson par deçà est plus grande que jamais.*

pour être enfin par Jésus-Christ consommé dans son Père pour une éternité.

C'est une chose merveilleuse que la charité des chrétiens qui s'augmente, se nourrit et se perfectionne dans l'absence, l'éloignement, le silence et même dans l'oubli sensible des choses pour lesquelles elle vit ; et c'est la marque de la vraie charité et de l'amour divin, lequel prenant son principe dans Dieu, n'est nourri ni entretenu que de Dieu même ; au contraire de l'amour-propre qui, prenant sa naissance dedans les créatures et par les sens, a besoin des choses sensibles pour se renouveler ou pour s'entretenir. Tenez donc pour certain, ma très chère fille et Mère tout ensemble, que Notre-Seigneur ne souffre point que je vous oublie, et qu'au contraire, plus il me fait la grâce de me conserver à son divin service, plus il me semble qu'il fait croître en nous sa charité devers votre âme ; l'éternité de Dieu en sera le témoin.

Pour ce pauvre homme que vous m'adressâtes, il y a quelque temps, il ne le faut pas nommer bon pauvre, car il s'est trouvé très méchant. C'est un capucin apostat illuminé (1), qui a semé en cette ville des abominations les plus horribles de l'enfer, jusque-là qu'en étant averti, on me demanda deux personnes de notre maison pour être témoins de sa doctrine, qui, se cachant sous une tapisserie, lui entendirent dire les blasphèmes les plus effroyables contre la pureté de la sainte Vierge qui aient jamais été ouïs. J'en eus mauvaise augure à son abord, ne

(1) La *Vie de M. Olier* (t. II, p. 470) fait assez bien connaître cette nouvelle secte d'illuminés. On y voit que Simon Morin, qui en fut le principal propagateur à Paris, dogmatisait encore en 1650, quoique déjà, pour ce fait, il eût été par deux fois enfermé à la Bastille.

lui voyant point de profession ni d'emploi ordinaire, et n'ayant que des paroles en bouche, sans recueillement, sans simplicité et sans humiliation ni obéissance.

Le présent que vous m'avez fait, de me faire connaître ces bons et honnêtes ecclésiastiques et chanoines de votre ville, m'a extrêmement consolé. Vous savez quel désir Dieu me donne pour votre ville et province; je ne respire qu'après cela, et ces messieurs m'en renouvellent le souvenir et le zèle, quoique je me voie très indigne et inutile pour y servir.

Nous avons ici M[me] la marquise de Rochefort (1), qui est fort assidue à Saint-Sulpice, qui a déjà heureusement travaillé pour Dieu avec sa sœur, M[me] de Revel (2), en votre ville. J'espère en voir un jour quelque fruit pour la gloire de Jésus-Christ. Cette bonne

(1) Les deux pieuses dames dont parle ici M. Olier, et avec lesquelles il eut quelques rapports spirituels, appartenaient à la noble et vertueuse famille de la Croix-Chevrières, dans laquelle les sentiments de religion, d'honneur et de patriotisme se sont conservés jusqu'à nos jours. Catherine, la plus jeune des deux, avait épousé, le 8 mars 1631, Anne de la Baume de Suze, comte de Rochefort. Le troisième de ses fils, comme on le voit un peu plus loin, embrassa l'état ecclésiastique et devint archevêque d'Auch. Le second, Joachim-Gaspard, qui continua la famille, est qualifié marquis de Bressieu, ce qui semble expliquer le titre de marquise donné à sa mère par M. Olier.

(2) Jeanne de la Croix-Chevrières, sœur aînée de Catherine, s'était alliée à la famille de Boffin, en épousant Félicien de Boffin, seigneur de Revel et avocat général, pour le roi, au parlement de Grenoble. C'était un très digne magistrat dont les ancêtres avaient, en 1576, fondé, pour les frères mineurs, le couvent du Mont-Calvaire, à Romans, et rempli des emplois honorables dans la magistrature. Leur devise était : *Deo, regi, patriæ, pietas, fides* (Chorier, *Nobiliaire du Dauphiné*, t. III, p. 119). « M[me] de « Revel, devenue veuve, s'occupa, dit Moréri, avec un soin particulier « à l'éducation et à la conduite des nouveaux convertis, et ce fut par son « moyen qu'il s'établit dans Grenoble une maison de la Propagation de la « foi; tandis que son fils, Joseph de Boffin, baron d'Uriage, montrait sa « valeur contre les infidèles au siège de Candie, où la vertu seule l'avait « conduit. » (Chorier, *ibid.*)

dame prend soin particulier de s'avancer en Dieu, et me témoigne tous les jours, par sa confiance toute particulière, de vouloir faire entièrement les choses que Notre-Seigneur lui demande pour sa plus grande gloire; j'en ai une satisfaction toute particulière.

Elle m'a parlé d'une nommée Mme d'Herculais (1) : son nom m'a touché le cœur; je pense que c'est une âme simple et humble, par conséquent libre et dégagée. Faites qu'elle prie pour le pauvre serviteur inutile qui vous écrit, qui a joie de la voir devant Dieu, et cela en la manière que vous savez le faire, sans que cela pût nuire en rien à sa simplicité.

Aimez toujours humblement le cher amour Jésus, qui crucifie et anéantit les âmes qu'il veut uniquement et solidement posséder, sans qu'elles le sachent et le connaissent. Aimez la cendre de vos misères, de vos infirmités et de vos péchés, puisqu'elles couvrent le pur amour et le conservent en son entier et en sa pureté. Je suis en Notre-Seigneur tout vôtre, et n'en doutez jamais tant que vous me croirez à Jésus-Christ et que vous me saurez attaché à son divin et adorable service.

(1) Marie de Valernod, dame d'Herculais, petite-nièce de Pierre de Valernod, évêque de Nîmes, se donna entièrement à Dieu, après une grave maladie dont elle guérit comme miraculeusement en 1642. Après avoir habité quelque temps à Grenoble, elle se retira dans sa terre de Saint-Vallier, où elle vivait dans l'exercice des plus hautes vertus et dans les pratiques de la pénitence la plus austère, de la prière et des bonnes œuvres. Elle mourut vers 1664, à l'âge de trente-cinq ans et laissa une telle réputation de sainteté que l'évêque, le chapitre et le parlement de Grenoble voulurent assister à ses funérailles où son éloge fut prononcé. (Picot, *Essai hist. sur l'infl.*, etc., t. I, p. 582; *Vie de M. Olier*, t. II, p. 614-615.) Il ne paraît pas que M. Olier ait connu personnellement cette dame, autrement que par l'éloge que lui en fit Mme de Rochefort; mais disposé comme il l'était à se lier avec tous les amis de Dieu, il n'en fallait pas davantage pour qu'il désirât être recommandé aux prières de cette sainte âme.

Aidez-moi toujours à porter ce saint joug de Jésus avec toutes vos sœurs, car la moisson et l'emploi se dilatent et s'augmentent à Dieu.

Ma fille, l'infirmité où votre lettre m'a trouvé m'a donné le loisir pour vous écrire la présente, et j'estime ce petit mal pour m'avoir baillé le moyen de vous rendre cette charité, si bien due et acquise par tant d'obligations.

OLIER.

LETTRE CLXVIII (1).

A M. DE QUEYLUS, A TOULOUSE.

Il lui propose, en revenant, de passer au Puy pour l'établissement du séminaire. Il recommande à ses prières Mme de Fénelon qui vient de mourir très saintement.

[Été de 1650 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je ne doute pas du souhait de votre retour et qu'aussitôt que vos affaires vous le permettront, vous ne reveniez. Je ne puis pas que je ne vous témoigne le souhaiter de même, pour le bien que nous espérons de notre réunion, afin de fortifier l'œuvre de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui s'est vue destituée si longtemps de ses plus chers sujets et plus affectionnés. Je suis bien aise que vous passiez commodément au Puy; je ne sais pas si je pourrai me défendre d'y aller avec Monseigneur qui m'en sollicite fortement, conjointement avec MM. les chanoines qui m'y invitent par lettres.

(1) Sur l'autographe.

(2) Date approximative, mais certaine.

Monseigneur veut m'attendre jusqu'en septembre, qui sera le premier temps de liberté pour m'en aller. Nous pourrions ainsi nous y rencontrer pour Notre-Seigneur.

Nous offrirons nos chétives et indignes prières pour le succès de vos affaires, et nous recommandons à vos saints sacrifices la chère M[me] de Fénelon, qui est allée à Dieu avec des sentiments et dispositions aussi chrétiennes que sa vertu l'avait fait espérer pendant sa vie (1). Je pense que l'on enverra à Toulouse la relation de cette fin, et qui pourra tomber dedans vos mains.

Monsieur le trésorier Caulet la recevra, s'il me semble, par cet ordinaire par les soins de M. Dufour. Elle a laissé une odeur admirable partout de sa piété. Je m'en vais écrire à son pauvre mari bien désolé et admirablement résigné.

LETTRE CLXIX (2).

TRÈS PROBABLEMENT AU MARQUIS DE FÉNELON (3).

Il le console sur la mort de sa femme et lui suggère les sentiments dans lesquels il doit entrer à cette occasion.

[Été de 1650.]

Mon cher enfant,

Jésus-Christ notre maître, et le Dieu de sa créature,

(1) Catherine de Montberon, que le marquis de Fénelon avait épousée à cause de sa piété et de ses rares qualités, mourut sur la paroisse Saint-Sulpice durant l'été de 1650. Elle laissait un fils âgé de moins de deux ans, et une fille à la naissance de laquelle elle ne survécut que peu de jours.

(2) C'était la CCXXV[e] des imprimées.

(3) On vient de voir à la fin de la lettre précédente que M. Olier allait

a retiré à lui ce qu'il n'a pu laisser plus longtemps sur la terre. Il retient en dépôt dans son sein ce que le monde ne méritait pas de posséder, et qu'il vous veut faire espérer de vous redonner avec la jouissance de lui-même. Vous êtes heureux que la nécessité de votre amour vous attache maintenant à Dieu, et que la bonté de ce maître ait trouvé ce moyen de sanctifier votre cœur, qui vivant au lieu où est son trésor, ne vivra plus et n'aura plus de joie que pour le Ciel. Quelle consolation, mon cher frère, que cette créature, qui malgré elle attachait votre cœur à la terre, vous attire maintenant avec elle en Dieu, et vous y élève, en s'élevant dans la gloire !

C'est là le sentiment secret que Jésus-Christ Notre-Seigneur insinuait à sainte Madeleine qui voulait l'embrasser, et lui rendre les témoignages sensibles de son amour, selon l'état de sa condition mortelle. Après lui avoir refusé ses caresses et ses embrassements, il lui dit : *Je ne suis pas encore monté à mon Père* : lui apprenant qu'elle attendît au temps qu'il serait élevé dans le sein de Dieu où il voulait monter, afin d'y attirer son cœur, et ne lui laisser plus aucun sujet de s'arrêter au monde, ni à ce qui paraît de la créature sensible. Mon cher enfant, votre Madeleine est allée au sein de Dieu, où elle vit pour vous, et où elle attire votre cœur, sachant qu'elle n'y peut être trop aimée. Elle est maintenant plus en Dieu, et Dieu est plus en

écrire au marquis de Fénelon pour le consoler sur la mort de sa femme. Il est tout à fait vraisemblable que c'est ici la lettre qu'il lui adressa. Le titre de cher enfant qu'il donne, au moins dans le courant de la lettre, à celui à qui il écrit, le portrait qu'il y trace de la défunte, les conseils de perfection qu'il y donne, tout semble indiquer que M. Olier parle à ce cher disciple qu'il avait désabusé des vanités du monde et gagné à Jésus-Christ. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 248 et suiv.)

elle, qu'elle n'est en elle-même : si bien qu'en l'aimant, vous n'aimerez plus que Dieu.

Laissez-vous aux desseins de Dieu, et abandonnez-vous de nouveau à sa sainte conduite, pour être ce qu'il voudra. Le sage ignore les voies des oiseaux dans l'air, et vous ignorez encore plus les voies de Dieu sur vous, et les desseins sacrés qu'il cache dans son sein. Adorez-les, je vous supplie, et donnez-vous à lui pour y entrer sans les connaître, jusqu'à ce qu'il vous fasse l'honneur de vous les découvrir. N'êtes-vous pas heureux d'ignorer la volonté de Dieu dans une chose, pour vous sacrifier à tout, et pour embrasser avec amour tout ce qu'il peut demander en général de sa plus chère créature?

Soyez perdu en Dieu par amour et par grâce, comme votre chère moitié est déjà perdue et consommée dans sa gloire. Portez désormais en pénitence votre corps, qui vous retient encore au monde, et qui empêche votre entière et parfaite consommation en Dieu. Je suis à vous, mon cher enfant, pour vous aider à finir et à achever le sacrifice que vous avez commencé. De bon cœur je vous jetterais dans la fournaise qui vous doit consommer, et qui vous doit réduire dans le rien de vous-même, pour vous faire être uniquement à ce souverain Maître.

Je prie Notre-Seigneur qu'il accomplisse sa prière sur nous, qui est de nous voir tous un avec lui dans son Père. C'est en sa charité, qui est le commencement de ce bien, et qui me fait être tout à vous, que je me dis de toute ma volonté, votre tout acquis et obligé en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

LETTRE CLXX (1).

A MADEMOISELLE DE PORTES, A MOULINS.

Il lui dit ce qu'il a fait pour obtenir sa guérison, lui parle de l'édifiante mort de Mme de Fénelon et l'exhorte à user saintement de la vie que Dieu lui a comme donnée de nouveau (2).

[1er septembre 1650.]

Qui a Dieu a tout.

Ma très chère fille en Notre-Seigneur,

J'ai reçu la vôtre avec beaucoup de joie, vous voyant par elle en la disposition d'user utilement de la vie que la bonté de Dieu vous a redonnée. Autant que je pourrai vous y aider en sa grâce, vous êtes bien assurée que je le ferai, car vous êtes en la terre une des choses les plus chères que j'y saurais avoir, et pour quoi notre divin Maître me donne plus de soin et plus d'application.

Je vous dirai-même que tout hier, en l'oraison, j'étais rempli de vous en la présence de Notre-Seigneur, devant que j'eusse reçu la vôtre, et me sentais chargé de vous servir et vous aider avec soin; et si j'ose ici ajouter en confiance à ma fille ce qui se passa dans la nouvelle de son extrême maladie, telle qu'on me la manda, où je croyais tout déploré, je vous dirai que je fus à mon recours ordinaire, la sainte Vierge, notre divine protectrice, lui témoigner l'affliction de mon cœur sur votre chère personne ne croyant pas qu'elle eût encore

(1) Sur l'autographe.

(2) L'historien de Mme de Montmorency parle assez longuement de cette grave maladie de la jeune marquise et de la désolation qu'en ressentit la pieuse duchesse (t. II, p. 102).

accompli les desseins du grand Maître. Je fis un vœu, pour une année, de faire une dévotion à cette sainte maîtresse qui me promit votre retour à la santé ; ce qui me rendit si joyeux que je m'en vins aussitôt assurer ceux qui avaient su ma douleur et mon affliction, dont je reçus à peu de temps de là des espérances par la lettre de Mme de Vilcerain (1).

Et chose étrange, que jamais je ne fus porté ni ne pus me résoudre de faire autant pour notre chère fille, Mme de Fénelon, qui est honorée comme une sainte à présent, par un concours merveilleux de peuples qui visitent son corps ; telle est forte l'impression que Dieu a mise dans les cœurs de sa vraie piété et sainteté. Je vous en envoie une marque, qui est la copie d'une lettre qu'elle écrivait en pleine santé à son mari devant ses couches, où vous verrez bien comme elle connaissait sa mort prochaine dans une vue bien sainte et bien chrétienne. Vous y remarquerez des vestiges et des expressions de toutes les vertus chrétiennes en un point éminent et très solide.

C'est une joie, à Saint-Sulpice, de voir l'effet que les maximes et les pratiques de la paroisse ont faites en son esprit dedans si peu de temps, qui ont été reçues dans un fond de grâce admirable et suivies d'une fidélité merveilleuse.

Je ne manquerai pas, s'il plaît au maître, de vous aller voir en ce mois et faire, en son aide, ce qui est nécessaire pour vous régler en tout, et donner à ce cher

(1) Mme ou Mlle de Vilcerain, dont il est encore fait mention dans une autre lettre de M. Olier à la marquise de Portes, était, dit M. Faillon, attachée à la personne de la princesse de Conti. Cela put avoir lieu en effet après le mariage du prince de Conti, mais en 1650 elle était probablement attachée à la personne de la douairière.

esprit la paix et le repos que Notre-Seigneur promet aux âmes humbles et soumises, ainsi que je remarque que vous disposez votre cœur. O ma fille, que bienheureux sont les humbles de cœur ! Sur eux et en eux-mêmes repose le Saint-Esprit, et comme le divin Maître nous l'enseigne : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur et vous trouverez le repos de vos âmes.*

Ma fille, la charité de Dieu consomme votre cœur et le rende d'un même tempérament avec lui ; qu'il le détrempe en sa nature, en sa subsistance et en sa vie, qu'il vous fasse une avec lui, et vous aurez ainsi en lui la douceur, la charité, l'humilité, la patience et toute vertu divine, comme saint Paul le marque en parlant de la sainte charité qu'il décrit avec toutes les qualités de Dieu, comme étant la participation de Dieu même. Je suis en cette reine et mère de toutes les vertus, ma très chère fille, votre très humble, très acquis et très affectionné serviteur.

OLIER.

A Saint-Sulpice, ce 1er septembre 1650.

Ma fille, je ne puis laisser passer votre apostille sans réponse, par laquelle vous me demandez si j'ai pitié de vous. Vous êtes bien assurée que tout le sentiment qu'un cœur chrétien peut avoir pour une âme fidèle, le Seigneur, maître de mon cœur, me le fait éprouver, assurez-vous-en ; et il me semble que rien ne me presse le cœur davantage que la perfection et salut de votre âme.

LETTRE CLXXI (1).

A M. L'ABBÉ DE QUEYLUS, A RODEZ (2).

Il le presse de venir au plus tôt, lui parle encore du séminaire à établir au Puy, et le prie de visiter à Moulins Mlle de Portes, s'il revient par le Bourbonnais.

[Vers la mi-septembre 1650 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

J'espérais toujours d'aller au Puy pour vous y joindre et, après avoir rendu nos petits services à Notre-Seigneur en son séminaire et nos devoirs en l'église de la très sainte Vierge, m'en revenir avec vous; mais la crainte que j'ai de ne me pouvoir débarrasser d'ici pour les besoins qui nous pressent d'y demeurer, m'oblige de vous prier instamment de ne plus différer, si votre loisir le permet, de visiter ces bons messieurs qui vous attendent avec instance, joints à Mgr du Puy, lequel est arrivé, il y a quelque temps, dans le dessein de faire l'établissement du séminaire et n'attend rien que vous pour l'achever. Vous verrez si toutes choses sont préparées et ce qu'il y aura à faire pour ne point manquer en cela à ce que Notre-Seigneur nous y peut demander en répondant à leurs bons sentiments (4).

Ensuite de quoi, mon cher Monsieur, revenez le plus

(1) Sur l'autographe.

(2) La lettre est adressée chez M. de Montamat, chanoine de Rodez.

(3) Cette date approximative est donnée par celle de la sortie de M. Pierre de Béget, qui quitta le séminaire de Saint-Sulpice le 31 août 1650 (voir la note de la page suivante).

(4) Le séminaire du Puy, comme on le verra plus loin, ne fut établi qu'en 1652. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 341.)

tôt que vous pourrez, car l'œuvre de Dieu le demande ici et a besoin de tous ses ouvriers. C'est le souhait commun de tous nos très chers frères. Vous ferez espérer à ces Messieurs que, quand nous pourrons leur donner quelques sujets, nous le ferons de tout notre cœur; mais le temps à présent ne nous le permet pas. La moisson par deçà est plus grande que jamais et demande des ouvriers qui s'y emploient pleinement; et comme le bâtiment se finit, les ecclésiastiques se préparent en si grand nombre que nous aurons besoin de grands et nombreux sujets, pour y servir utilement et satisfaire à l'étendue des nécessités qui se présenteront.

Revenez donc, notre cher frère, et nous apportez, s'il vous plaît, la bénédiction de notre sainte mère et maîtresse que vous visiterez, s'il vous plaît, en notre nom, et je vous en rendrai autant en ces quartiers. Rendez-lui actions de grâces de tous les biens qu'elle a faits à notre chétive maison et des protections singulières dont elle l'honore tous les jours. Priez-la qu'elle ne se lasse point de nos ingratitudes et lâchetés, et lui promettez qu'éternellement nous espérons l'honorer, la remercier et la glorifier dans le ciel.

Il y a dans le corps du chapitre un nombre d'excellents ouvriers, qui peuvent gouverner le séminaire en attendant que l'on y puisse tenir quelque sujet; il y a M. Béget l'aîné, qui est homme de grand mérite et vertu (1). Il peut prendre, pour suivre la communauté,

(1) Marcellin de Béget, qui accompagna M. Olier dans ses missions d'Auvergne, devint prévôt du chapitre du Puy en 1654. Pierre de Béget, son frère, entra au séminaire de Saint-Sulpice étant déjà chanoine de la cathédrale du Puy, mais il en sortit le 31 août 1650, après six mois de séjour. — Florian Verdier entra au séminaire de Saint-Sulpice le 7 décembre 1646, étant déjà diacre. (*Registre des entrées.*)

M. Verdier, monsieur son frère qui sort de la maison, mais qui a peu fait, à cause du peu de temps qu'il y a séjourné, joint à sa disposition.

Enfin, mon frère, faites tout, mais revenez bientôt et que ce soit par la Bourgogne, car je crois que c'est le plus sûr (1), sans cela je vous prierais, passant par le Bourbonnais, de voir à Moulins notre sœur de Portes, qui est à la Visitation, laquelle, nonobstant les dangers, si je puis et qu'on me le permette, j'irai la voir pour tâcher de lui faire faire quelque retraite et lui aider à mettre ordre à ce qu'elle désire (2). Notre-Seigneur me fasse accomplir ses desseins, s'il lui plaît et que je sois fidèle à ses ordres. Vous lui demanderez, mon très cher frère, puisque je vous suis en lui tout ce que l'on peut être en son amour. Adieu, tout vôtre.

OLIER.

LETTRE CLXXII (3).

A MADAME TRONSON, A PARIS.

Il lui trace la conduite qu'elle doit tenir dans les peines intérieures par lesquelles son âme est exercée. Il répond à une communication qu'elle lui avait faite au sujet de son fils Louis (4).

[Paris, ce 24 septembre 1650.]

Qui a Dieu a tout.

Madame et très honorée fille en Notre-Seigneur Jésus-Christ,

La retraite dans le Fils de Dieu doit être votre vertu

(1) En ce moment les troubles de la Fronde des princes agitaient plusieurs provinces ; mais la Bourgogne, dès la fin d'avril, avait été réduite à la soumission et n'offrait plus les mêmes dangers à ceux qui la traversaient.

(2) On ne voit pas que M. Olier ait pu faire ce voyage.

(3) Sur l'autographe.

(4) La lettre suivante, qui porte en suscription *l'abbé Tronson*, fait assez connaître que la communication dont il s'agit était relative à Louis,

et votre force, et me semble que ce doit être votre exercice plus fréquent, dans le calme et le repos dont vous jouissez à présent. C'est sortir de Jésus-Christ que d'être dans la crainte que vous me proposez dans la vôtre, qui ne saisit jamais que les âmes seules et dépouillées des armes saintes que la foi et l'amour fournissent en Jésus-Christ.

Pour la pratique dont vous devez user dans le temps de vos peines, c'est, au moment que vous les voyez approcher, de vous livrer à Dieu en Jésus-Christ avec joie pour voir détruire en vous la vieille créature, vous estimant heureuse, au prix de quelque peine que ce soit, de voir anéantir et crucifier en votre âme tout ce qui est contraire à Dieu. Vous pouvez à ce sentiment de pénitence y joindre celui du sacrifice, témoignant à Dieu que vous serez ravie que son jugement commence par sa maison, et qu'il se glorifie dans l'anéantissement de cette victime qui ne doit point subsister en sa présence, non plus que toute créature. Estimez-vous heureuse de savoir que le saint jour du jugement détruira tout l'être présent, pour ne laisser paraître que Dieu seul en sa sainteté et sa gloire.

Pour ce qu'il vous plaît me mander de l'affaire de Fréjus (1), vous devez être en paix et monsieur votre fils qui doit être passif en ce rencontre, laissant aller

le troisième des fils de Mme Tronson, lequel fut plus tard supérieur du séminaire de Saint-Sulpice. C'est lui qui dans la famille portait le titre d'abbé, tandis que son frère, Antoine, était connu sous le nom d'abbé de Saint-Antoine.

(1) Le siège épiscopal de Fréjus n'était pas vacant en 1650, mais peut-être fut-il alors question de transférer ailleurs Mgr Pierre Camelin, qui l'occupait. Du moins, la lettre de M. Olier à Mme Tronson, rapprochée de celle qu'il écrivit le lendemain à son fils, ne permet pas de douter que le projet d'élever celui-ci à la dignité épiscopale et de le nommer au siège de Fréjus, n'ait été un projet sérieux, quoiqu'il ne se soit pas réalisé.

les choses sans y porter empêchement. Je serai bien content si la Providence divine permet que la chose se fasse, espérant voir du fruit de sa promotion, pour la gloire de Dieu. Nous lui préparerons du monde avec joie pour le servir, et ce sera d'un grand cœur que nous lui sacrifierons ce que nous sommes pour son soulagement. Ce mot servira, s'il vous plaît, pour soulager la peine qu'il se donnerait de m'écrire. Aussi bien j'aurai l'honneur de le voir mardi ou mercredi, l'assurant comme vous que je ne manquerai d'offrir (à Dieu) ce dessein, étant du fils et de la mère, en Jésus et Marie, Madame, le très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

Madame, je vous prie de mander aux brodeurs qu'ils n'avancent point leur dessin, mais qu'ils travaillent au devis. Je vous prie de voir le satin, pour voir si c'est celui que vous avez vu chez le marchand. Il serait bon de faire faire un devis par un autre chasublier, car ceux-ci mettront tout à l'épargne et au plus léger.

LETTRE CLXXIII (1).

A M. L'ABBÉ TRONSON, A ISSY (2).

Il l'encourage et lui représente les motifs qu'il a d'espérer tout de Dieu, si la Providence permet qu'il soit élevé à l'épiscopat.

[25 septembre 1650.]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur,

Je ne puis assez vous témoigner la joie que je ressens

(1) Sur l'autographe.
(2) Antoine de Sève, abbé de l'Isle-en-Barrois et frère de Mme Tronson,

en mon cœur de la chose dont vous m'écrivez, qui vous doit étonner sans doute et vous donner les craintes que vous ressentez en vous-même. L'esprit de Dieu en fait autant en tous les sujets qu'il appelle à cette sainte et effroyable dignité. Mais comme il est l'instituteur de la chose, il est le protecteur de ceux qu'il y appelle. Il trouve tous les sujets de l'Église incapables, indignes et très impurs pour ce saint ministère; mais, en sa grâce et sa vertu, il forme des dispensateurs de ses mystères qu'il applique avec plaisir à tous les emplois de son œuvre et les sanctifie eux-mêmes dans leur fidélité.

Il vous suffit, Monsieur, de savoir ce qu'est Dieu et Jésus-Christ en son Église, et quel plaisir il prend de remplir ses ministres de l'abondance de son esprit pour la sanctification de ses peuples. Contentez-vous de renoncer à la suggestion maligne, vous laissant à la puissance du Fils de Dieu qui règne en ses ministres: *Secundum potentiam charitatis suæ*, comme le dit saint Paul. Si ces éminentes grandeurs sont attaquées des vents et des orages des démons, celui qui les tient sous ses pieds, qui protège et soutient ses puissances, s'en joue et s'en moque dans eux. *Omnia possum in eo qui me confortat.* On peut tout en Jésus-Christ qui veut avoir la gloire de triompher de ses plus puissants ennemis sous des sujets les plus infirmes, et ne veut pas, souvent, les délivrer, non plus que l'apôtre saint Paul, dans leurs gémissements et leurs clameurs, les assu-

possédait alors à Issy la maison qui devint bientôt après, et est encore aujourd'hui, la maison de campagne du séminaire de Saint-Sulpice. Il y attirait de grand cœur sa sœur, ses neveux et M. Olier lui-même, qui y passait quelquefois un temps assez notable, soit pour prendre du repos, soit pour prier et pour travailler plus à l'aise dans la solitude.

rant que sa divine grâce est suffisante pour résister aux efforts de leur tentation. *Sufficit tibi gratia mea.*

Pourvu, mon cher Monsieur, que vous n'oubliiez point ce que vous êtes et ce que Jésus-Christ vous veut être, vous ne sauriez manquer. Soyez en abandon parfait à Dieu, pour être ce qu'il veut, et non point autre chose, étant bien assuré qu'il ne permettra pas, en cette disposition, qu'il soit fait de votre personne que ce qu'il aura destiné de vous de toute éternité. Laissez aller les choses extérieures sans vous en mêler autrement que devant Dieu, qui les fait mouvoir comme il lui plaît dans ses intentions, quoique souvent les instruments qu'il emploie ne soient pas animés des motifs les plus purs de son œuvre. Si Dieu a dirigé la malice des juifs pour le salut de tout le monde en la mort de son Fils, quel bien ne peut-il procurer à l'Église et permettre qui s'avance tous les jours, par les intentions honnêtes et légitimes de vos parents qui s'y emploient? Il faut tout laisser au grand Tout et le prier qu'il fasse toutes choses pour sa plus grande gloire, à laquelle vous vous consacrerez de nouveau, pour laquelle vous me permettrez que je me die, Monsieur, votre très humble, et très obéissant serviteur en Notre-Seigneur.

Olier, curé très indigne de Saint-Sulpice.

Ce 25 septembre 1650.

LETTRE CLXXIV (1).

AU MÊME, AU PÉRAY.

Il l'exhorte à consoler et soulager sa mère et son frère dans leur affliction et leur infirmité.

[Octobre 1650.]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Dans la perte qu'ont soufferte les bonnes religieuses de Montmartre, il me reste cette consolation de vous savoir auprès madame votre mère et monsieur votre frère, pour leur servir de soulagement et de consolation en leur infirmité (2). Je souhaiterais être avec vous pour vous aider à cette charité dont les besoins me sont si tendres et si chers.

Il est vrai que si l'homme extérieur se corrompt et déchet tous les jours, celui qui est au dedans, l'homme spirituel, se renouvelle et se fortifie en leur cœur. La vertu de l'esprit n'est jamais plus puissante et ne trouve sa perfection que dans l'infirmité. Ainsi ne nous étonnons point si Dieu souvent permet ces indispositions sensibles dans les âmes qu'il aime particulièrement, sacrifiant à son plaisir leur chair pour consommer en lui leur esprit. Je vous dis ceci pour le soulagement de votre cœur et l'estime que je fais de leur âme, que

(1) Sur l'autographe.

(2) M. Olier parle du quatrième fils de Mme Tronson, qui était alors infirme au Péray. Entré au séminaire de Saint-Sulpice en 1646, il devait encore y passer quelque temps, comme on le verra bientôt. C'est lui qui était connu sous le nom d'abbé de Saint-Antoine. Il s'attacha à la compagnie de Saint-Sulpice et mourut à la paroisse le 16 novembre 1702

je vous prie vouloir continuer de secourir autant que votre temps vous le pourra permettre ; invitant Madame, de notre part, à ne se point contraindre dans les repas et de prendre encore le repos qui lui est convenable à son état. Je lui vais écrire un petit mot pour cela puisque vous le jugez utile, et vous prie de dire encore à monsieur votre frère, que je suis d'esprit auprès de lui dedans sa solitude que je serais bien aise de pouvoir réjouir, pour l'aider à se remettre et se fortifier.

Aimez toujours Notre-Seigneur qui veut vous posséder uniquement et se servir de vous pour sa gloire. Conservez le peu de santé qu'il vous donne pour user des talents qu'il met en vous, qui ont besoin d'être accompagnés de vigueur et de force. Je le prie qu'il vous consomme en lui et me rende digne de le servir comme je le dois en lui-même, qui suis, Monsieur, votre très humble et très obligé serviteur.

OLIER.

LETTRE CLXXV (1).

A MADAME TRONSON, AU PÉRAY.

Il la presse de prendre du repos et de se conserver pour Dieu à qui elle appartient.

[Octobre 1650.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très honorée fille en Jésus-Christ Notre-Seigneur,

Je vous prie au nom du Fils de Dieu de vouloir user du temps qu'il vous donne à la campagne pour re-

(1) Sur l'autographe.

mettre un peu ce pauvre corps qui appartient à Jésus-Christ. Si vous avez le soin de conserver votre petite chapelle parce qu'elle appartient à Dieu, souvenez-vous que votre corps est le temple du Saint-Esprit qu'il vous confie et qu'il commet à votre soin, non pas pour en user comme d'une chose vôtre, mais d'une chose qui est sienne. Je serais bien aise qu'en ce temps de vacances vous fissiez comme nos petits frères du séminaire, et que vous voulussiez dormir plus qu'à l'ordinaire pour rafraîchir et tempérer votre sang, que je sais qui est fort échauffé. Vous seriez ainsi en état de reprendre vos exercices avec plus de vigueur, au jour de la Toussaint ou de la Saint-Martin. Peu de temps comme celui-là obvierait à beaucoup de langueur que je prévois sur vous, si vous ne prévenez le mal. Soyez donc, je vous prie, huit heures au lit par pénitence, et vous mortifiez dans la peine que ce conseil et prière vous donnent. Je crois que vous ne refuserez pas cela à Jésus-Christ Notre-Seigneur qui vous demande ce soin pour lui. Vous ne le refuserez non plus à la dévotion qui souffre et souffrira de votre infirmité. Et ne le refusez pas enfin à celui qui au nom de l'un et de l'autre vous le demande avec le cœur que Jésus-Christ Notre-Seigneur nous donne; qui est, comme vous savez, tout vôtre, et qui veut être en son Dieu pour jamais, Madame et très chère en Notre-Seigneur,

Votre très humble et très obligé serviteur.

OLIER.

LETTRE CLXXVI (1).

A LA MÊME.

Il l'exhorte à reconnaître les soins de Dieu sur elle et sur sa famille ; il la rassure au sujet de quelques tentations dont il lui montre l'utilité.

[Fin octobre 1650.]

Qui a Jésus a tout.

Madame et très honorée fille en Notre-Seigneur Jésus,

Dieu veuille consommer la mère et ses enfants en son Fils Jésus-Christ, pour n'en faire de tous qu'une seule victime pour sa gloire. Il a, ce souverain Seigneur et adorable directeur, des voies bien cachées et inconnues à sa famille, pour les acheminer en sûreté au port de leur salut. Sur quoi, ma fille, je vous prie d'adorer la sagesse suprême qui ordonne des vôtres, comme de vous, par un amour incomparable que vous ne verrez pas à plein qu'au jour de son éternité, vous voulant exercer, en attendant, sous la foi en simplicité parfaite, et en totale soumission et abandon vers lui pour toutes choses.

Ma fille très chère en Jésus-Christ, nous avons envoyé votre fils de Maintenon, à Issy pour achever le temps de ses vacances auprès monsieur son oncle, auquel nous ferons attention particulière pour découvrir les incommodités qu'il nous pourrait cacher par sa trop grande retenue (2). Pour monsieur son aîné qui est infirme

(1) Sur l'autographe.

(2) Alexandre Tronson, plus ordinairement désigné sous le nom de

auprès de vous, nous tâcherons de le loger plus commodément et sainement qu'il n'était, afin de donner à sa poitrine plus d'air qu'il n'en avait auparavant, ce que je crois être la cause de sa rechute, quoique souvent je l'eusse interrogé sur cela. Le grand air, à mon avis, est la chose la plus importante à la jeunesse, et c'est ce qui m'a fait si fort hâter le bâtiment qui s'achève.

Après avoir considéré assez souvent les causes extérieures de son mal et adoré la divine conduite dessus lui, il m'a bien semblé que c'était chose utile, et nécessaire à son esprit et à sa disposition d'avoir quelque chose de la nature de son mal, pour faire en lui ce qui est de plus important pour l'intérieur de son âme. La main de celui qui le mortifie le vivifiera quand il faudra; et ne faut pas, ma chère fille, lui parler de sa retraite en votre maison, que je n'aie eu le bien de vous parler auparavant. Et pour vous dire par avance mes sentiments, je crois que nous pourrons suppléer à ce soulagement par d'autres voies, comme celle d'une maison que nous avons louée à Vaugirard, plus commode que la nôtre, et encore par quelques visites chez vous; mais pour la retraite, j'appréhenderais quelque chose qui nuirait au dessein que vous avez sur lui selon les ordres de la divine Providence.

Ma très chère fille, pour ce qui vous regarde, n'en soyez pas en peine, car les choses auxquelles vous sentez avoir quelque attache sensible contre votre volonté, elles ne vous peuvent nuire; elles ne vous

Maintenon, n'était au séminaire que depuis quelques mois et il ne persévéra pas dans le dessein d'embrasser l'état ecclésiastique. Comme il était un peu plus jeune que son frère Antoine M. Olier appelle celui-ci son aîné.

sont laissées que pour vous exercer contre un ennemi formé des mains de Dieu, contre lequel il prend plaisir vous voir combattre. Vous être trop timide contre le jouet de Dieu, il faut dedans le même esprit qu'il vous le tient présent, vous exercer en liberté d'esprit contre lui-même. O ma fille plus que très chère en Jésus-Christ, que les inventions de Dieu sont admirables pour humilier ses enfants pour les tenir petits et craintifs en sa sainte présence! N'est-ce pas un grand avantage, un repos et une confiance certaine à un enfant de voir la vigilance et le grand soin d'un si bon père, qui nous prépare toujours de nouveaux biens et de nouvelles grâces en la terre et au ciel, par des voies si amoureuses et si sûres et qui ne vous feront jamais tomber dedans le mal, étant conduite par la protection et providence d'un tel père?

Or sus, ma fille, pour votre confusion, avouez que vous êtes plus faible que les enfants, qui craignent les fantômes trompeurs de leurs pères et mères. Voyez quelle est la force prétendue de l'esprit humain, et si Dieu ne sait se jouer des forts et leur faire confesser leur faiblesse.

Quand ce grand médecin aura guéri le mal inconnu de votre âme et ce vain appui qu'elle pouvait prendre en elle-même, qu'il aura anéanti ce fond qu'il prétend posséder et remplir de lui-même, il vous laissera en paix et vous fera jouir du repos que vous recherchez; mais, ma fille, ne le prétendez pas auparavant. Livrez-vous en abandon entre les mains de cette divine sagesse, pour être traitée dans vos maux selon sa sainteté et sa puissance qui ne veut rien laisser qui puisse mettre obstacle à son être très saint.

Ma fille, que pensez-vous que Dieu, votre tout aimable,

ait à faire sur vous et en vous, sinon de vous purifier et tirer du fond de votre âme ce qu'il y a de plus caché? Quel tourment croyez-vous que soit celui de la sainteté de Dieu? C'est bien une autre chose que celui de sa justice sur les âmes. Ma fille, Dieu infini en sainteté que ne fait-il sentir et porter à une âme infiniment éloignée et retirée de lui, comme l'est toute créature humaine en l'état de la vie présente? Voilà pourquoi, ma fille, ne vous étonnez pas, la fin de votre mal n'est pas si proche; il faut vous résoudre avec cœur et courage à la persévérance, sachant cette vérité que vos maux sont précieux pour vous et vous doivent donner grand amour pour Jésus et pour son Père, qui ne prend pas un tel soin pour tous et qui ne veille pas avec tant d'exactitude à la perfection et la sainteté d'un chacun. Ma fille, allons à l'abandon dedans le sein de Dieu, mais, perdons-nous de vue et oublions tout ce que nous sentons en la vue de Dieu, que rien ne nous doit détourner de voir, d'aimer, d'adorer et de servir uniquement et sans cesse. Adieu, tout vôtre.

OLIER.

Je ne suis pas encore assuré du temps et du jour de notre pèlerinage; vous aurez la part que vous désirez au saint sacrifice que nous y offrirons, non seulement comme à ceux que nous présentons à Dieu tous les jours, qui est toute particulière, mais encore par exprès, pour le désir que vous avez d'obtenir la fidélité en vos peines et réparer vos fautes.

sont laissées que pour vous exercer contre un ennemi formé des mains de Dieu, contre lequel il prend plaisir vous voir combattre. Vous être trop timide contre le jouet de Dieu, il faut dedans le même esprit qu'il vous le tient présent, vous exercer en liberté d'esprit contre lui-même. O ma fille plus que très chère en Jésus-Christ, que les inventions de Dieu sont admirables pour humilier ses enfants pour les tenir petits et craintifs en sa sainte présence! N'est-ce pas un grand avantage, un repos et une confiance certaine à un enfant de voir la vigilance et le grand soin d'un si bon père, qui nous prépare toujours de nouveaux biens et de nouvelles grâces en la terre et au ciel, par des voies si amoureuses et si sûres et qui ne vous feront jamais tomber dedans le mal, étant conduite par la protection et providence d'un tel père?

Or sus, ma fille, pour votre confusion, avouez que vous êtes plus faible que les enfants, qui craignent les fantômes trompeurs de leurs pères et mères. Voyez quelle est la force prétendue de l'esprit humain, et si Dieu ne sait se jouer des forts et leur faire confesser leur faiblesse.

Quand ce grand médecin aura guéri le mal inconnu de votre âme et ce vain appui qu'elle pouvait prendre en elle-même, qu'il aura anéanti ce fond qu'il prétend posséder et remplir de lui-même, il vous laissera en paix et vous fera jouir du repos que vous recherchez; mais, ma fille, ne le prétendez pas auparavant. Livrez-vous en abandon entre les mains de cette divine sagesse, pour être traitée dans vos maux selon sa sainteté et sa puissance qui ne veut rien laisser qui puisse mettre obstacle à son être très saint.

Ma fille, que pensez-vous que Dieu, votre tout aimable,

ait à faire sur vous et en vous, sinon de vous purifier et tirer du fond de votre âme ce qu'il y a de plus caché? Quel tourment croyez-vous que soit celui de la sainteté de Dieu? C'est bien une autre chose que celui de sa justice sur les âmes. Ma fille, Dieu infini en sainteté que ne fait-il sentir et porter à une âme infiniment éloignée et retirée de lui, comme l'est toute créature humaine en l'état de la vie présente? Voilà pourquoi, ma fille, ne vous étonnez pas, la fin de votre mal n'est pas si proche; il faut vous résoudre avec cœur et courage à la persévérance, sachant cette vérité que vos maux sont précieux pour vous et vous doivent donner grand amour pour Jésus et pour son Père, qui ne prend pas un tel soin pour tous et qui ne veille pas avec tant d'exactitude à la perfection et la sainteté d'un chacun. Ma fille, allons à l'abandon dedans le sein de Dieu, mais, perdons-nous de vue et oublions tout ce que nous sentons en la vue de Dieu, que rien ne nous doit détourner de voir, d'aimer, d'adorer et de servir uniquement et sans cesse. Adieu, tout vôtre.

OLIER.

Je ne suis pas encore assuré du temps et du jour de notre pèlerinage; vous aurez la part que vous désirez au saint sacrifice que nous y offrirons, non seulement comme à ceux que nous présentons à Dieu tous les jours, qui est toute particulière, mais encore par exprès, pour le désir que vous avez d'obtenir la fidélité en vos peines et réparer vos fautes.

LETTRE CLXXVII (1).

A LA MÊME, AU PERAY.

Il la console sur quelque nouvelle affliction et l'exhorte à s'unir à Jésus-Christ qui a voulu souffrir l'attaque du démon, au désert, pour nous mériter la force de bien user des tentations.

[Fin novembre 1650.]

Ma très chère fille en Notre-Seigneur,

Je me vois obligé de partir pour aller voir M[me] la Princesse qui est à l'extrémité, à laquelle je ne peux et ne dois refuser ce juste devoir en son dernier besoin, surtout après m'en avoir fait avertir (2). Je ne sais si j'oserai vous demander M. de Saint-Perrier (3) pour quelques jours, pour l'employer en quelque service de Notre-Seigneur, au cas que cela n'incommode point monsieur l'abbé, votre frère.

M. de Bretonvilliers me dit hier ce que je croyais bien sur votre sujet. J'eusse désiré avoir l'occasion de vous témoigner combien je suis fâché des rencontres de votre affliction, et néanmoins combien je révère Dieu qui permet au malin cet exercice qui, malgré lui, sera la purgation de votre cœur, la force de votre vertu et l'établissement parfait de Notre-Seigneur en vous. Allez toujours croissant en la retraite intérieure en Dieu où toutes ces attaques et ces agitations vous rappellent. Dites à Dieu souvent, avec Jésus-Christ au désert, qui

(1) Sur l'autographe.

(2) On trouvera plus loin quelques détails sur la mort de la princesse douairière.

(3) M. de Saint-Perrier, dont il est encore parlé ailleurs, faisait sans doute fonction de chapelain ou de vicaire au Péray. La présence de M. Antoine de Sève lui permettait de s'absenter pour quelques jours.

doit être votre vertu et votre modèle tout ensemble : *Expectabam eum qui salvum me fecit a pusillanimitate spiritus et tempestate.* Adorez beaucoup l'état du Fils de Dieu livré aux puissances malignes, usant de ces assauts à votre décharge et pour vous mériter la force et la grâce d'en user saintement. J'eusse désiré vous donner une ouverture pour monsieur votre fils, je ne pensais pas vous tant écrire.

OLIER.

LETTRE CLXXVIII (1).

PROBABLEMENT A MADAME DE ROCHECHOUART, PRIEURE DU COUVENT DE SAINT-DOMINIQUE, A MONTARGIS (2).

Il forme le souhait que la vie de Notre-Seigneur règne pleinement dans le cœur de toutes les religieuses de sa communauté et que tout esprit contraire en soit banni.

[11 décembre 1650.]

Qui a Jésus a tout.

Madame très chère et très honorée en Notre-Seigneur,

Je ne puis assez vous témoigner la paix et la joie de

(1) Sur l'autographe que la CCXXII[e] des imprimées reproduisait en partie.

(2) La suscription manque à l'autographe de cette lettre ; mais il est au moins très vraisemblable que M. Olier, qui la fit à son retour de Châtillon-sur-Loing, où il était allé, comme on l'a vu, assister la princesse de Condé à la mort, l'adressa à la prieure des dominicaines de Montargis, qu'il avait dû voir en passant. C'était Louise de Rochechouart, dans la famille de laquelle était entré M. Alexandre de Sève, frère de M[me] Tronson, chez lequel nous verrons bientôt le serviteur de Dieu recevoir une gracieuse hospitalité. Tout dans cette lettre tend à justifier cette supposition. M. Olier y parle en effet : 1° de la joie qu'il a éprouvée en présence de l'union qui anime la communauté, ce qui suppose qu'il l'a vue depuis peu ; 2° du désir qu'il a de contribuer à l'augmentation de son bien spiri-

mon âme (qui me semble surpasser de beaucoup tous les sens, comme le dit saint Paul) en la présence de l'union du Saint-Esprit qui anime et remplit votre sainte famille. Il me semble être à elle et devoir vivre en elle et avec elle toute une éternité, et bienheureux si dès à présent je puis porter mon dot (1) et contribuer quelque chose à l'augmentation et accroissement du bien spirituel de la communauté, puisque je commence à vivre de ses frais et dépens et participe au fonds dont il a plu à Dieu de l'enrichir. Je vous dois tout ce que je suis en Jésus-Christ et je n'ai rien des choses que vous me de-

tuel, en retour de la participation qu'elle lui donne *au fonds dont il a plu à Dieu de l'enrichir*, ce qu'on peut entendre de sa réception dans le tiers ordre de Saint-Dominique, qui venait d'avoir lieu tout récemment (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 90-91); 3° il ajoute qu'il lui doit *tout ce qu'il est en Jésus-Christ*, protestation qu'il aimait à faire lorsqu'il parlait de l'ordre de Saint-Dominique auquel appartenait la vénérable mère Agnès, sa grande protectrice. Il l'avait encore répétée depuis peu au moment où le père Turpon le reçut du tiers ordre de Saint-Dominique. Il est vrai que le titre de dame qui se lit plusieurs fois dans cette lettre ne s'accordait pas ordinairement aux prieures de Saint-Dominique, à moins que leur maison ne fût de fondation royale, mais le couvent de Montargis, sans être de fondation royale, était illustre entre tous les autres du même ordre. Saint Louis le prit sous sa protection par ses lettres de 1267 et y séjourna plusieurs fois; Philippe le Hardi lui accorda aussi de beaux privilèges qui furent confirmés par ses successeurs; Philippe le Bel, voulant fonder le célèbre monastère de Poissy, demanda des religieuses à celui de Montargis. Enfin la plupart des dominicaines de Montargis étaient nobles et appartenaient aux meilleures familles de l'Orléanais et des environs. Pour ces motifs ou pour d'autres qui ne sont pas connus, non seulement la prieure, mais les huit religieuses qui formaient le conseil, avaient le titre de dame et on le leur donnait même dans les actes publics, comme on le voit sur plusieurs baux et actes de vente conservés aux archives du Loiret. Voir aussi *Gallia Christiana*, t. XII, p. 256; Piganiol de la Force, *Description de la France*, t. X, p. 343; *Genéalogie des principales familles de l'Orléanais*, par le chanoine Hubert. Ce dernier ouvrage, qui est manuscrit, fixe la profession de Louise de Rochechouart au samedi 4 février 1584 et dit qu'elle ne mourut qu'après quatre-vingts ans de profession.

(1) Ce mot était encore du genre masculin au temps de M. Olier.

mandez, qui ne soit vôtre et sur quoi vous n'ayez un droit parfait et absolu; et si Notre-Seigneur m'ouvre encore l'esprit à vous envoyer autre chose, je le ferai dans le cœur même de la très sainte Vierge et de son Fils qui, nous mettant en communion entière de lui-même, nous met encore en communion de tous les biens qu'il donne.

Je vous envoie donc ces petites occupations sur les grandeurs de la très sainte Vierge pendant le chapelet (1). Je vous envoie encore des images du très saint Sacrement où vous verrez écrit, dans les rayons, les diverses occupations de Jésus-Christ en son intérieur devant Dieu sous la très sainte hostie et quelques actes qui les expriment (2). Vous y aurez encore ceux qui nous servent pour continuer notre amende honorable pour réparation du sacrilège commis en notre église sur sa sainte personne (3).

Je prie Notre-Seigneur qu'il nous mette en communion de ses devoirs vers Dieu toute l'éternité, comme il commence de nous établir dans les sentiments communs de sa même religion en la terre. Il régnera sur nous et en nous pleinement, nous remplissant de sa propre vie et des opérations de son esprit très saint. Laissons-le régner dès à présent en nous et remplir toute la capacité de nos cœurs de sa propre et unique

(1) Ces occupations sur les grandeurs de la sainte Vierge ont été insérées dans la *Journée chrétienne*, en 1655.

(2) Cette image du très saint Sacrement, que M. Olier fit graver par le célèbre Mellan vers 1643, est reproduite en raccourci dans la *Vie* du serviteur de Dieu, t. II, p. 124. M. Letaille l'a donnée aussi en format in-8°.

(3) Un horrible sacrilège ayant été commis, le 28 juillet 1648, dans l'église de Saint-Sulpice, M. Olier, outre les autres moyens qu'il employa pour le réparer, institua une association d'adorateurs qui se partageaient les heures du jour et de la nuit, et faisaient ainsi continuellement amende honorable à Notre-Seigneur. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 224.)

vertu. Il doit seul tout occuper et vivifier en nos âmes, lesquelles sont ses temples où rien de propre ni de profane ne peut ni doit avoir accès.

Que peux-je dire, Madame, à votre chère et très sainte maison dont l'odeur me remplit et la vue continuelle que j'en garde me console toujours, sinon que nous sommes à l'Esprit et que nous devons vivre de lui, en lui, par lui et pour lui seul; enfin, comme dit l'Apôtre, nous ne sommes plus redevables à la chair, nous ne la devons plus écouter, ni prendre ses intérêts, nous avons l'Esprit seul à écouter et suivre en toutes choses, puisqu'il nous est donné pour supplément de la chair, morte et ensevelie par la grâce du saint baptême, par lequel nous ressuscitons de notre mort et de notre tombeau.

Qu'il y a peu, Madame, de véritables baptisés! qu'il y a peu de morts et de ressuscités dans le pur, simple et unique esprit! Je vous conjure de renouveler en votre maison la vue du prophète Ézéchiel qui vit une campagne pleine d'ossements morts et secs, sur lesquels l'Esprit descendit et fit autant de vivants ressuscités qu'il avait vu de morts. Je serai ravi si je vois jamais votre maison, ainsi ressuscitée et vivante du pur esprit, où toute propriété soit éteinte et morte entièrement, et où tout soit vivant de l'Esprit-Saint de la nouvelle vie. Quand je vous parle de toute propriété, je n'entends pas cette propriété grossière des choses extérieures, je parle de toute propriété intérieure et cachée, comme toute propriété d'esprit, de raison, de jugement, de volonté, qui sont les principaux obstacles à l'Esprit et à sa vie; car comme son siège est en ce fond caché, cette demeure doit être pure, sainte, vide de tout soi-même, pour laisser la capacité à l'Esprit de remplir

tout, pour opérer en plénitude ses effets et ses grâces.

Je finis, Madame, en vous disant que je suis en vous pour Dieu, par l'esprit de sa divine mère, je le prie d'achever et consommer son œuvre comme il l'a commencée et que nous puissions, en toute l'étendue de l'éternité, louer, glorifier et magnifier Dieu de ses bontés immenses, qui nous doivent obliger dès à présent à n'être plus en nous, mais à ce divin Tout, pour lequel je veux vivre et mourir en Jésus-Christ et sa très sainte mère, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER, indigne curé de Saint-Sulpice.

A Saint-Sulpice, ce 3e dimanche de l'avent 1650.

Je pense, Madame, que vous trouverez plus de choses dans le paquet que je ne vous en ai marqué en cette lettre, vous priant, Madame, dans le même cœur que je vous l'envoie, que cela ne soit point vu hors de vos filles et nos très chères sœurs, que je voudrais voir toutes anéanties en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

LETTRE CLXXIX (1).

A M. P. COUDERC, A MAGNAC.

Il lui exprime les sentiments de joie que la pensée de son prochain retour à Saint-Sulpice lui fait éprouver.

[Décembre 1650.]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je suis merveilleusement joyeux de la pensée que Dieu vous donne de venir ici après les avents. J'avais eu ce désir même jusqu'à présent, souhaitant bien fort

(1) Sur l'autographe.

vous embrasser dans les entrailles de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui vous a donné la grâce de souffrir pour son amour (1).

Je penserai à cette affaire du contrat et y ferai travailler et puis vous l'envoirai (2). Je pensais que M. de Fénelon serait avec vous à Magnac pour travailler à votre établissement, mais notre bon Seigneur sait bien comme il la veut conduire. Vous ferez tout en Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans l'anéantissement de vous-même, qui sera le vrai moyen pour faire tout réussir à bien. Je suis de toute ma volonté tout vôtre.

OLIER.

Nous parlerons de tout à fond quand vous serez ici présent. *Loquemur os ad os et replebit Deus omne desiderium nostrum.*

LETTRE CLXXX (3).

A UN ECCLÉSIASTIQUE DE PROVINCE (4).

Il s'excuse de ne pouvoir accepter un jeune homme que cet ecclésiastique lui propose pour le séminaire, sans l'avoir vu auparavant.

[Vers la fin de 1650 (5).]

Monsieur,

Je ne puis vous donner la dernière assurance pour la

(1) C'est une allusion aux contrariétés que M. Couderc avait endurées, à Clermont-Lodève.

(2) Il s'agit du contrat d'établissement de la communauté de Magnac.

(3) Sur l'autographe.

(4) On voit, par les termes de la lettre, qu'elle était adressée à quelqu'un que M. Olier avait en grande considération, mais rien ne fait connaître ni le nom ni le pays de cet ecclésiastique.

(5) La date de cette lettre ne peut être déterminée qu'approximative-

réception de ce jeune homme dont vous me faites la grâce de m'écrire, à cause de l'expérience que nous avons de plusieurs sujets qui n'ont pas réussi, pour n'avoir pas été assez examinés, et ne s'être donné le loisir de les reconnaître assez à fond. Je puis pourtant vous assurer que toute la facilité qui pourra s'apporter sur ce sujet, on la fera à cause des témoignages que vous en donnez par la vôtre. Il pourra venir à Paris et souffrir qu'on le voie quelquefois devant que de l'admettre, et ainsi il aura plus de satisfaction et nous aussi, dans la société où nous aurons à vivre.

J'aurai le bien, Monsieur, de vous écrire au premier ordinaire plus amplement, et l'aurais fait plus tôt si l'emploi où nous sommes et l'embarras des choses qui surviennent à tout moment m'en eût donné la liberté. Pardonnez à l'impuissance et non pas à l'affection qui demeurera toujours entière dans le dessein de servir Dieu en vous et par vous; ne pouvant rien en moi ni par moi, j'adore l'esprit qui vous conduit et opère par vous à sa gloire; je m'y unis de tout mon cœur et ainsi je demeure en vous dans ce qui est de plus pur et plus saint pour la gloire de Dieu, en qui j'ai toujours désiré d'être et le souhaite encore si vous le voulez bien souffrir. Je vous offre un pauvre petit sujet pour vous servir en Jésus-Christ, dont je conserverai les sentiments dedans mon cœur, jusqu'à ce que Notre-Seigneur me rende digne de vous en donner des témoignages, qui suis en lui, tout vôtre.

OLIER.

ment. La fin de 1650 fut un des moments où M. Olier eut le plus d'embarras, soit du côté de la paroisse, soit de la part du séminaire.

LETTRE CLXXXI (1).

A UN ECCLÉSIASTIQUE DU DIOCÈSE DE VIVIERS (2).

Il lui propose de venir au séminaire de Saint-Sulpice, conformément au désir de Louis de Suze, son évêque, dont ils étudieront ensemble les desseins. Il le prie de prendre à Vienne le neveu de ce prélat (3).

[Probablement dans les premiers mois de 1651.]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur,

Je vous supplie me pardonner si j'ai tant différé de vous écrire pour vous remercier de la bonté que m'avez témoignée par la vôtre, acceptant les offres que j'ai pris la liberté de vous faire de venir passer quelque temps dedans le séminaire, pour y voir les exercices qui s'y font, et nous donner part en même temps à la ferveur du zèle que Notre-Seigneur vous donne pour le salut des âmes, afin de le pouvoir après servir en union d'esprit et de grâce, quand il lui plaira vous rappeler dedans votre moisson où Monseigneur

(2) Sur l'autographe.

(2) Il est probable que cette lettre était adressée à M. Jacques Sumian, curé dans le diocèse de Viviers, qui entra au séminaire de Saint-Sulpice le 23 mai 1651 : c'est en effet le seul prêtre de ce diocèse qui, du vivant de M. Olier, ait fait partie de sa communauté.

(3) Armand-Anne Tristan de la Paume, fils du comte de Rochefort, et neveu de Louis de Suze, évêque de Viviers, fut d'abord évêque de Tarbes, puis de Saint-Ouen, et enfin archevêque d'Auch, où il mourut le 4 mars 1703. Le catalogue des élèves du séminaire de Saint-Sulpice ne contient pas son nom. S'il a été élevé dans cette maison, ce n'a pu être qu'en y venant de chez M[me] la comtesse de Rochefort, sa mère, qui demeurait, vers ce temps, sur la paroisse de Saint-Sulpice. La chose ne serait pas sans exemple, comme on le dira plus loin en parlant de M. Jean de Sève.

témoigne vouloir vous employer, et cultiver encore avec soin le reste des sujets de son diocèse, pour aider son cher troupeau qui mérite si fort d'être assisté dans sa désolation présente. Nous vous entretiendrons à loisir des bons desseins de Monseigneur quand vous serez ici, et nous étudierons ensemble tous les moyens que nous aurons de le servir.

J'espère que vous aurez bien la bonté de vouloir accompagner ici M. de Rochefort, son neveu, qu'il destine à l'Église et qu'il désire, si la commodité le permet, de le faire élever au séminaire, pour lui donner à bonne heure les premières semences de l'esprit ecclésiastique. M[me] de Rochefort, la mère du petit, m'a fait arrêter de vous écrire pour attendre réponse du pays, afin de prendre ses mesures pour le faire venir au premier ordinaire. Elle vous écrira pour cela afin de le prendre à Vienne où il étudie et le conduire avec vous.

LETTRE CLXXXII (1).

A M. PLANAT, A PAMIERS (2).

Après l'avoir assuré que son affection pour lui n'a subi aucune altération, il répond à quelques questions que cet ecclésiastique lui avait faites.

[Au plus tard dans les premiers mois de 1651 (3).

Qui a Dieu a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Ne croyez pas que pour être longtemps sans vous

(1) Sur l'autographe.

(2) M. Olier fait allusion aux premiers rapports qu'il eut avec M. Planat en Auvergne (voir lettres III et XVII).

(3) On verra un peu plus loin que M. Planat était à Blesle, au mois de

parler et vous écrire je sois moins à vous en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il me semble que les choses qui sont établies en la foi et en la charité n'ont que faire des choses extérieures pour être maintenues. Je vous prie de vous tenir pour assuré que l'établissement de charité que Notre-Seigneur a fait en lui ne sera point interrompu par quoi que ce puisse être. Et à ce sujet, Monsieur, ayant été longtemps hors d'auprès vous, vous savez bien que je vous demandai, à la première vue, si vous ne vouliez pas être de la petite société que Notre-Seigneur liait à Saint-Sulpice pour sa gloire, que j'avais toujours cru devoir être composée par vous, ayant remarqué des inclinations toujours conformes en vous à l'esprit que Notre-Seigneur semblait donner à la maison. C'est la réponse au premier point des trois que vous me demandez.

Pour le second, je suis tout prêt de vous rendre tous les services que vous désirez de votre pauvre serviteur, qui ne désire que de vous contenter en ce qu'il vous plaira lui ordonner.

Pour le troisième, qui est de votre retour en Auvergne ou à Paris, je m'y vois empêché; car je ne vois pas bien l'état de votre santé et ne sais pas à quoi vous désirez vous employer. Je pense pour cela que vous auriez besoin que je fusse sur les lieux, ou que M[gr] de Pamiers vous parlât en mon nom.

juillet 1651, et qu'il se disposait à aller à Viviers. Cela donne lieu de penser qu'il quitta Pamiers vers la fin de 1650, ou dans les premiers mois de 1651, et que la lettre de M. Olier, qui précéda probablement ce départ de peu de temps, est de la même époque.

LETTRE CLXXXIII (1).

A LA MARQUISE DE PORTES, A MOULINS.

Après lui avoir parlé de la mort édifiante de la princesse de Condé, il s'excuse d'être si peu capable de la diriger elle-même, s'offrant cependant à continuer si, devant Dieu, elle en a le désir.

[Février 1651 (2).]

Qui a Dieu a tout.

Mademoiselle,

J'ai reçu avec beaucoup de joie celle qu'il vous a plu m'écrire du 26 janvier, ayant été assez longtemps en peine de votre silence. Il est vrai que je crus, après l'éloignement de Mme la Princesse, que je recevrais de vos nouvelles sur son sujet, duquel je croyais que vous ne seriez pas informée à notre égard, ne vous en ayant rien écrit depuis votre départ et celui de Mlle de Vilcerain. Il y avait plus d'un mois ou six semaines que j'avais le bien de la voir assez particulièrement, et qu'elle me témoignait ses inclinations premières, quand cet accident lui est arrivé. Et quand je n'aurais pas eu accès à elle par sa bonté, l'état où la Providence l'a réduite m'y eût assez engagé pour lui aider à porter son affliction (qui est la nôtre) et lui servir à faire usage d'un bien et d'un trésor si précieux que celui de la croix.

Pour votre consolation et celle de Mme de Montmorency, qui prend si grand intérêt en son salut et qui ressent à présent l'avantage de la croix, je vous dirai

(1) Sur l'autographe.

(2) Date approximative indiquée par la lettre à laquelle M. Olier répondait.

que notre digne princesse a témoigné en ce rencontre avoir autant de fond de grâce que l'on en pouvait souhaiter, et a fait reconnaître à un chacun de quelle valeur étaient les bonnes œuvres qui sans doute lui ont acquis tant de secours du ciel et tant de force intérieure, jusque-là qu'elle-même en était surprise, sentant en son cœur une vertu puissante qu'elle avouait n'être pas sienne, et qui sans doute lui était donnée de celui qui, par avance, avait déjà porté cette croix sur le Calvaire et lui avait mérité le don et la vertu de participer à ce bien.

Cette bonne dame me fit d'abord savoir cette nouvelle et m'en fit avertir, pour me donner lieu de lui rendre ce que je lui devais devant Dieu et à sa propre personne; ce que je fis soudain, et me tins bien heureux de lui aider à essuyer ses larmes, faisant en cela ce que vous me témoigniez désirer de votre petit serviteur qui se sent toujours très indigne de vous servir, dans les choses en particulier que vous lui témoignez par la vôtre (1). Le sentiment et le désir que Dieu me donne de votre salut et votre perfection fait que je vous souhaite une personne très éclairée et fort solide, pour vous aider utilement et efficacement. Vous avez éprouvé en moi si peu de talent et de grâce qu'il me semble vous devoir avertir de recommander beaucoup à Dieu ce dessein, qui est si important à votre âme. Si ce sage Père connaît que ce soit votre bien, il vous remplira le cœur de ce désir et vous y affermira pleinement; si au contraire il ne le trouve pas avantageux pour vous, il vous en fera voir quel-

(1) Il est probable que c'est une allusion à la décision que la jeune marquise avait demandée à M. Olier sur sa vocation. La lettre suivante contient cette décision.

qu'un qui vous contentera entièrement. Usez-en de la sorte, je vous supplie, pour le bien et la suave liberté de votre esprit qui ne doit être gêné en rien, et qui doit être libre en ce point par-dessus tout. Tout pauvre et chétif que je suis, tenez-moi toujours pour votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

LETTRE CLXXXIV (1).

A LA MÊME, A MOULINS.

Il l'exhorte à ne pas se rendre, sans examen prolongé, aux conseils des personnes qui la pressaient de se faire religieuse à la Visitation.

[Vers le même temps (2).]

1° Notre sœur ne peut, et ne doit obéir à la précipitation avec laquelle on veut qu'elle se détermine; car quoiqu'elle soit juste à l'égard des religieuses qui le requièrent ensuite de leurs règles, elle ne l'est pas à raison de notre même sœur qui ne peut se détermi-

(1) Sur l'autographe que l'éditeur de 1672, lettre XXIVe, a reproduit, en modifiant sa forme et en mettant à la seconde personne ce qui était à la troisième. M. Olier avait probablement adopté la forme de *mémoire* en répondant à Mlle de Portes, parce que sa lettre devait être montrée aux religieuses de la Visitation de Moulins, dont quelques-unes croyaient que la jeune marquise embrasserait la vie religiense dans leur maison. Elle se montrait en effet aussi assidue à tous les exercices que la plus fervente novice, mais, ajoute l'historien de Mme de Montmorency, elle ne se sentait point cependant appelée à la religion (t. II, p. 94). Ce fut aussi la pensée de M. Olier.

(2) La date n'est pas indiquée, mais il est probable que M. Olier fit cette réponse lorsqu'il se vit obligé, par les circonstances, de renoncer au voyage de Moulins qui, dans sa pensée, avait surtout pour but de fixer Mlle de Portes sur sa vocation.

ner ainsi par dépendance d'elle-même, mais de Dieu qui opère quand il veut en sa puissance et suspend quand il lui plaît son opération; si bien que pendant que Dieu se cache à elle et la tient en balance, elle doit prendre la condition qui lui donne le temps et le loisir de se laisser convaincre pleinement par la bonté et puissance de Dieu qui voit sa volonté préparée à lui obéir.

2° Si toutes ces grandes âmes, dont notre sœur nous parle qui ont quitté le siècle, n'avaient eu que des raisons générales de la perfection de l'état religieux devant l'esprit, sans inclination et attrait dedans leur volonté d'embrasser cet état, avec conviction de foi intérieure que Dieu le veut, elles n'eussent jamais embrassé cet état; autrement, toute personne qui voit ces raisons serait obligée de les suivre et ainsi il y aurait vocation à la religion pour tout chrétien persuadé de la beauté et de la sainteté de l'Évangile. Il faut quelque chose de plus qui est cette bonté divine intérieurement persuadante et convaincante, excitante et portante à la religion avec paix et avec joie d'esprit.

3° Au contraire, par la sincère confession de son cœur et l'exposition que notre sœur nous fait de son intérieur, elle avoue qu'elle sent en elle une joie d'esprit et un désir ardent qui la porte à servir le prochain. Elle exprime que son cœur vole quand elle pense à servir les pauvres dedans un hôpital. Elle sent une abondance d'esprit intérieur qui lui ferait verser son sang et donner tout ce qu'elle a de bien, de temps et de santé et de vie pour acquérir à Dieu l'âme d'un huguenot dont ses terres sont remplies.

Les beautés qu'elle voit en la religion, ce sont des raisons extérieures qui laissent l'âme sans vie, sans

joie, sans paix et au contraire, en quelque sorte, dans la tristesse et l'embarras. Elle n'a point l'expérience de s'être sentie appelée ni attirée à cela par aucune puissante persuasion intérieure, où au contraire elle a reçu de tout temps l'impression forte et l'attrait efficace au service du prochain et des pauvres, et l'a même exercé avec bénédiction abondante sur les âmes et les corps.

4° Elle se souviendra qu'elle a fait son vœu de virginité (outre ses autres vues) pour avoir par ce moyen la liberté entière de servir les pauvres et qu'elle n'avait aucune vue de la religion dont Dieu, en apparence, lui eût donné la pensée s'il l'eût appelée à la religion, vu surtout que la grande contestation de ses proches sur son vœu ne procédait que de ce qu'elle ne voulait être religieuse, et voulait demeurer dans l'état de virginité au milieu du siècle.

5° Pour ce qu'elle remarque qu'elle craint le siècle, qu'elle se connaît, qu'elle se méfie d'elle-même et autres choses semblables, c'est un sujet de consolation, Dieu préparant son âme par ces voies à opérer son salut avec crainte, et faire les œuvres de Jésus-Christ en esprit d'humilité, qui est le grand principe de notre force et de notre confiance en Notre-Seigneur, dans lequel on peut tout et qui ne manque jamais aux siens quand ils ont volonté de le servir.

6° Elle ne se sépare point du désir de se sacrifier à Dieu totalement dans le genre de vie qu'elle veut embrasser, ne se retirant de la clôture que pour se conserver la seule liberté de servir le prochain dans les temps qui lui seront prescrits par l'obéissance, attendant que Dieu l'appelle à un sacrifice dernier, où elle pourra un jour finir et consommer sa vie, après avoir

rendu au prochain ce qu'elle doit, selon que la divine Providence l'a engagée par sa condition.

Ce sera le moyen de se préparer à ce grand bien.

LETTRE CLXXXV (1).

A LA REINE ANNE D'AUTRICHE.

Il lui suggère les sentiments qu'elle doit avoir à la fin de sa régence pour profiter des afflictions qu'elle y éprouve.

[Février ou mars 1651 (2).]

Madame,

La confiance avec laquelle Votre Majesté me témoigna, ces derniers jours, en se plaignant d'elle-même, qu'elle ne faisait pas tout l'usage, selon l'esprit, qu'elle devait des afflictions que Dieu lui envoie, m'a donné la pensée depuis de lui écrire ces mots en confiance, m'ayant fait paraître, jusqu'à maintenant, de recevoir avec plaisir les choses que je lui disais dans la sincérité de mon cœur pour le bien de sa personne et surtout de son âme, dont j'ai toujours désiré le salut avec des sentiments tout extraordinaires.

Les sentiments que Votre Majesté doit avoir de ces temps si précieux et si importants à son salut, et pourtant pénibles au vieil homme, pour en faire le saint usage qu'elle doit, sont ceux-ci :

Premièrement, adorer la conduite de Dieu sur Votre Majesté dans un profond respect et révérence, qui use

(1) Sur l'autographe dont la CXI[e] des imprimées reproduisait seulement une partie.

(2) La date n'est qu'approximative, et calculée sur celle du départ de Mazarin dont M. Olier parle comme d'un événement récent. Ce ministre quitta Paris le 13 février 1651.

de sa justice et de sa miséricorde sur vous, qui sont les voies adorables par lesquelles il conduit toute âme qu'il chérit en ce monde.

Secondement, soumettez-vous, Madame, à sa justice qui veut purifier, sur la fin de votre régence (1), les fautes que vous y avez commises, qui ne sauraient être petites à cause de votre état et dont les moindres omissions ont des suites immenses; à quoi souvent on fait peu d'attention, mais qui sera pourtant la matière de votre jugement, et qui fait dire à Dieu que les *puissants seront puissamment tourmentés en la vie future,* s'ils ne souffrent en patience dans celle-ci, dont le privilège est d'effacer en peu les tourments des siècles tout entiers de l'autre monde.

Troisièmement, admirez, Madame, la miséricorde de Dieu au milieu de sa justice qui veut encore purifier votre âme, comme le dit saint Jean, afin qu'elle puisse porter plus de fruits dans l'Église, en vous renouvelant dans la ferveur première de son amour qui souvent s'attiédit en ce monde et a besoin d'être renouvelée.

Quatrièmement, considérez les paroles de Notre-Seigneur à un évêque, en l'Écriture, qui est comme un roi spirituel dans le royaume de son Église, auquel il dit, en reprochant la tiédeur de son cœur et le déchet de sa première charité : *Je m'en vais renverser ton royaume, si tu ne t'humilies; pense à t'en repentir en ton âme et à reprendre les œuvres que tu faisais, entrant en ta régence* : ce qui le raffermit en son devoir et en sa royauté.

Cinquièmement, donnez-vous à Notre-Seigneur et

(1) La reine se démit de la régence le 7 septembre 1651, jour où la majorité de Louis XIV fut déclarée.

à son esprit de royauté qui doit vivre en votre âme, afin de faire régner son Père dessus votre royaume, en tout ce qui dépendra de vous : entrant en la ferveur dedans laquelle vous aviez commencé votre sainte régence.

Sixièmement, invoquez souvent sur vous, comme faisait le roi Salomon, la sagesse et la vertu du Saint-Esprit pour deux choses : l'une pour détruire les vices et les crimes publics, comme sont les duels, les blasphèmes, impiétés et autres maux semblables, pour la ruine desquels Dieu a mis dans vos mains le glaive de sa justice et de sa vengeance ; l'autre est de faire les grands biens de votre état, auxquels vous êtes obligée si étroitement et sans quoi vous ne pourriez être sauvée, quand vous seriez d'ailleurs la plus sainte personne du monde, comme est la collation des bénéfices, qui sont les biens de Dieu, la nomination aux évêchés, d'où dépend le salut et la perte de tout votre royaume.

Madame, ayez ensuite soumission à Dieu, en vous voyant ôter d'entre les mains la personne qu'il vous avait donnée (1), sans vouloir la retenir d'affection dans le temps qu'il permet qu'elle soit éloignée de vous. La Providence divine a des raisons immenses dans toutes ses conduites qui ne sont point connues des hommes, mais qu'il faut adorer dans la foi, au milieu des troubles et des obscurités de la vie, ce qui sert de repos et de port assuré aux chrétiens, au milieu des tempêtes et des orages de ce monde. Que ce soit là, Madame, un sujet de votre repos et le fonds assuré sur lequel vous puissiez arrêter votre esprit, adorant les raisons éternelles et infinies de Dieu, qui ordonne la

(1) Le cardinal Mazarin.

chose dont vous devez attendre quelque issue favorable pour la gloire de Dieu et le bien de votre âme.

Je ne puis vous cacher, Madame, une pensée qui m'est venue, pensant à la douleur de Votre Majesté et à la conduite de Dieu sur sa personne, à savoir, que l'amour de Dieu faisait cette œuvre en vous, pour vous renouveler en lui, dans les premiers désirs que vous aviez de le servir et d'aider son Église, entrant dans la régence; car alors, Madame, vous étiez attentive à faire régner Dieu et regarder de vos propres yeux les sujets qui pouvaient contribuer à le glorifier; mais depuis, vous déchargeant du soin pénible de votre état, et de la conduite importante des choses sur autrui, alors l'œuvre de l'Église en a souffert, à cause que vous en laissiez disposer à cette personne qui n'avait en lui tout le zèle et la force nécessaire pour résister aux demandes et importunités; ce qui faisait un tort et un dommage aux âmes, que vous ne connaîtrez qu'au jour du jugement. C'eût été pour vous, Madame, une chose impossible de changer; de là vient que Dieu a voulu vous ôter cet empêchement à votre salut, et vous ouvrir de nouveau le moyen de commencer à le servir et aider au bien et salut de votre royaume.

Souffrez donc cela, Madame, avec amour et joie: remerciez Dieu du soin qu'il prend de vous, de n'avoir pas voulu que votre âme s'engageât davantage, comme elle le faisait tous les jours, sans le voir, en de nouvelles omissions; et votre âme, Madame, en demeurait étrangement chargée. Faites-le, pour satisfaire premièrement à votre obligation, secondement pour réparer tant de nominations qui n'ont pas été pesées au poids du sanctuaire, d'où dépend toutefois et le grand hon-

neur de Dieu en son Église, le salut de tant d'âmes et en particulier le bonheur ou malheur éternel de la vôtre. Et pour cela, Madame, ne vous fiez plus à personne qui puisse mettre en danger votre salut; mais vous-même, sans quitter la régence, comme en étant le soin capital, devez les examiner avec des serviteurs de Dieu et prendre de leurs mains des *mémoires* par avance, sur les gens de bien de votre royaume auxquels vous destinez les bénéfices, afin de prévenir les sollicitations et les importunités auxquelles vous ne devez jamais céder, puisque vous ne devez, pour quelque considération humaine, exposer votre salut particulier, la perte de tant d'âmes et surtout la gloire de Dieu auquel, si vous êtes fidèle pour maintenir son royaume, il sera vigilant à vous maintenir dans le vôtre.

Madame, c'est simonie que de donner des bénéfices pour récompense des services : il faut voir la fin de Dieu en cela, qui est d'être honoré et servi en son Église par des ministres fidèles et de bons serviteurs pour sa gloire et le salut des âmes. Comme ma profession ne me permet pas de m'appliquer aux vues des choses du monde, je ne vous parle que des omissions considérables de notre état, dans lequel, Madame, Dieu nous fait languir tous les jours jusqu'au mourir, ce qui fait que nous prenons la liberté de vous parler en sincérité, comme je crois que votre cœur le désire, et permet à votre serviteur et sujet de lui faire ses plaintes et gémir à ses pieds pour son Dieu, dont il demande la glorification dans le cœur de tout le royaume, et surtout dans celui de la Reine qui doit y avoir plus de part que tous, puisqu'il veut régner en lui et par lui dedans tous ses sujets.

LETTRE CLXXXVI (1).

A L'ASSEMBLÉE DU CLERGÉ DE FRANCE.

Dans la vue d'obtenir son approbation pour la société de Saint-Sulpice, il lui soumet le but et les fins qu'elle a en vue, les règlements qu'elle suit et ceux qu'elle se propose de suivre dans les séminaires des diocèses.

[Probablement le 13 mars 1651 (2).]

Messeigneurs,

La maison de Saint-Sulpice, se voyant destinée pour le service du clergé de France, est dans l'obligation naturelle de prendre son approbation dans cette sainte assemblée et recevoir la bénédiction du ciel par son saint ministère. Elle se présente à elle avec tout le respect des enfants vers leurs pères, et toute la soumission et docilité des serviteurs et des disciples vers leurs seigneurs et leurs maîtres. Elle se présente avec ses règlements à la main qu'elle a tirés des conciles, des canons, des Pères et des instructions de saint Charles, pour voir s'ils seront trouvés propres à ce dessein et s'ils seront approuvés par vos bouches sacrées, qu'elle regarde et qu'elle veut entendre comme les oracles du Saint-Esprit.

Cette maison, qui n'a point de secrets ni de mystères pour vos saintes personnes, vous découvre tout d'un

(1) Sur l'autographe de M. Olier. Ce n'est là que l'un des projets de la lettre qui fut envoyée. M. Faillon en a reproduit un autre dont il a un peu modifié le style et qu'on trouvera dans la *Vie de M. Olier* (t. III, p. 248).

(2) Cette lettre accompagna probablement le *Projet de l'établissement d'un séminaire* que M. Olier avait fait imprimer et qui fut présenté à l'assemblée du clergé le 13 mars 1651. (*Collect. des proc.-verb.*, t. III, p. 734.)

coup, non seulement ses règlements, mais encore ses fins, et en toute leur étendue; elle vous montre ses intentions et ses conduites intérieures et extérieures, bref, tout ce qu'elle est et ce qu'elle pense, pour voir s'il est conforme aux intentions et à la sainteté du clergé, et si elle peut s'assurer en ses voies et continuer dans la même conduite qu'elle a, jusques à maintenant, observée comme un essai qu'elle a voulu tenter en attendant, Messeigneurs, votre approbation générale.

La maison expose, Messeigneurs, à votre assemblée non seulement ce qu'elle pratique dans son domestique, mais encore ce qu'elle a projeté de pratiquer dedans les diocèses, et qu'elle a déjà proposé à plusieurs de messeigneurs les prélats qui ont voulu essayer de ses faibles sujets pour leur service; non seulement afin qu'elle ait l'esprit de l'Église, par l'approbation commune de messeigneurs les prélats en qui réside l'abondance de l'esprit de Dieu, surtout pour la direction et sanctification du clergé, mais encore afin qu'il vous plaise d'examiner et de voir, Messeigneurs, dans la plénitude et l'unité de vos conseils, les choses que vous croyez qui se doivent faire par les sujets que vous désirerez employer en vos saintes maisons, qui doivent être éclairées de vos saintes lumières, animées du feu de votre amour, et dirigées par la force de votre sainte vertu et de votre puissance en Jésus-Christ (1).

(1) Avant de faire imprimer le *Projet de l'établissement d'un séminaire*, qui fut présenté, le 13 mars 1651, à l'assemblée du clergé par un prêtre de Saint-Sulpice, M. Olier avait souhaité qu'il fût lu par quelques-uns des illustres prélats qui composaient l'assemblée. Ils l'eurent si agréable et le trouvèrent si conforme à leur intention qu'ils désirèrent en avoir des copies au plus tôt, pour les emporter avec eux dans leurs diocèses, et demandèrent pour cela que, sans attendre la seconde partie, la première fût mise promptement sous presse, pour obvier aux lon-

LETTRE CLXXXVII (1).

A UN ÉVÊQUE (2).

Il lui adresse le projet de séminaire qui fut présenté à l'assemblée du clergé le 13 mars 1651 et lui exprime la vénération dont la compagnie de Saint-Sulpice est pénétrée pour l'épiscopat.

[Après le 13 mars 1651.]

Monseigneur,

J'aurai le bien un jour de vous communiquer le *Projet du séminaire de Saint-Sulpice,* qui étant de la nature de tous les membres de l'Église, va croissant petit à petit, s'assurant toujours, par la suite des emplois que Jésus-Christ lui donne, des desseins que Dieu son Père a eus dessus lui.

Je ne puis vous communiquer pour le présent que le *Projet du séminaire de messeigneurs les évêques* qui, faisant la grâce à la maison de Saint-Sulpice de l'appeler de toutes parts pour les servir, a eu besoin de ce projet pour servir de modèle à leur emploi sous la direction de messeigneurs les prélats.

Je ne doute pas, Monseigneur, que vous ne trouviez à redire à la trop grande étendue que je fais de la personne du saint évêque, unique supérieur du séminaire; mais comme il en doit être tout l'esprit et la vie, je n'ai pu que je n'en aie donné quelque idée particulière et expresse, pour obliger les clercs à leur vé-

gueurs et aux fautes ordinaires des copistes. C'est ce que nous apprend M. Olier dans l'Avertissement au lecteur.

(1) Sur l'autographe du projet de lettre.

(2) Ni le siège ni le nom de cet évêque ne sont connus. Il est très vraisemblable que c'était l'un de ces zélés prélats qui avaient déjà demandé à M. Olier de les aider dans l'établissement de leur séminaire.

nération qui est nécessaire absolument à l'épiscopat, pour profiter dans la maison, selon les ordres solides et véritables de l'Église.

De plus, Monseigneur, j'ai toujours dedans l'esprit une vénération si grande pour cet auguste caractère, et il y a des choses si magnifiques à en dire qu'il me semble qu'il y a toujours encore quelque chose à en dire. Et de plus, Monseigneur, on le doit pardonner à la maison de Saint-Sulpice, qui s'est consacrée dans son institution au service de messeigneurs les prélats de l'Église, ayant pour modèle de sa conduite le grand saint Jean, qui ne travaille toute sa vie qu'à chercher et à former des disciples à Jésus-Christ. C'est tout l'emploi du séminaire de Saint-Sulpice qui n'est point renfermé dedans un diocèse particulier, ne vaque point aux nécessités et aux besoins d'un évêché, mais se voyant établi à Paris, qui est le rendez-vous et le cœur de toute la France, il se trouve en liberté d'ouvrir son sein à tous les sujets des provinces et des différents diocèses, qui viennent à Paris, et qui, étant instruits du respect et de l'amour de Jésus-Christ dedans les saints prélats, s'en vont après pour les servir dans les emplois qu'ils leur commettent. D'où vient qu'après, les envoyant aux diocèses et n'étant pas encore assez forts pour voler seuls, et soutenir le service des séminaires, nous leur joignons parfois de nos sujets qui vont les aider pour un temps, et travailler encore avec eux à former des sujets aux évêques et aux saint prélats de l'Église.

C'est la voie que j'ai connue la plus utile pour le service des diocèses, qui est la plus naturelle et qui seule peut réussir pour la rénovation entière du clergé qui ne sera jamais rien autrement.

LETTRE CLXXXVIII (1).

A M. L'ABBÉ TRONSON, A CORBEIL (2).

Il le rassure au sujet d'une inquiétude qui l'agitait et l'exhorte à tenir son âme en paix, se défiant de toute pensée et de tout mouvement qui porte trouble et sécheresse avec soi.

Avril ou mai 1651.

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Vous devez être hors de peine sur la difficulté que vous me faites dans la vôtre; ce n'est qu'une chicane de l'esprit malin pour vous troubler et vous désappliquer de Dieu en son ouvrage. Soyez rempli de l'Époux et du Tout en votre intérieur, et le malin ne trouvera point lieu d'entrer dans votre esprit. Ce divin Seigneur doit être votre plénitude et votre tout en toutes choses. Il doit être opérant uniquement en vous et par vous l'œuvre saint de son père. Videz-vous bien de vous, puisque les propres opérations de votre esprit et de votre volonté empêchent que l'Époux ne remplisse le Tout; et en ce vide de lui, où le malin prétend son droit, il fait tout son possible pour avancer et pénétrer plus avant, en vous amusant inutilement et vous détournant de l'adorable Tout qui doit remplir le tout

(1) Sur l'autographe.

(2) On a déjà vu que par l'abbé Tronson il faut entendre Louis et non Antoine, comme l'a pensé l'auteur de la *Vie de M. Olier* (t. II, p. 558). Voici l'occasion de cette lettre. Pendant le carême de 1651, le P. Eudes prêcha une grande mission à Saint-Sulpice, après laquelle M[me] Tronson pria le saint missionnaire d'en prêcher une dans ses terres, au Péray. Dans le même temps M. Olier en fit aussi prêcher une à Corbeil, dont le Péray est très voisin et en donna la conduite à M. Louis Tronson.

de votre esprit et toutes les capacités de votre âme.

Mon cher Monsieur, je demandai moi-même les grâces pour les prêtres qui allaient avec vous, et M. de S*** (1) me les accorda toutes entières; et si l'on ne fait mention que de vous en la permission par écrit, c'est qu'on vous considère en cela comme chef de cette mission, qui n'exclut point vos membres, qui au contraire sont renfermés en vous.

Je prie Notre-Seigneur de vous remplir de toutes les bénédictions nécessaires à ce divin emploi où il daigne vous appeler. Notre-Seigneur en vous est mieux reçu à Corbeil qu'il ne le fut en Jérusalem en sa propre personne. Bienheureux si vous pouviez être crucifié comme lui. Et si vous n'êtes pas digne de cet honneur, anéantissez-vous en sa présence, et offrez au moins votre intérieur, afin qu'il soit crucifié, mort et enseveli en lui-même pour ne voir plus renaître rien de vous-même en vous, et ne porter dorénavant que ce divin Époux ressuscité qui ne veut plus mourir en soi, ni en ceux qu'il anime de sa vie divine.

Mon fils, laissez et méprisez toutes les choses qui entrent en vous avec peine et opèrent le trouble. Aimez l'onction de Jésus, et vous ne pourrez aimer ni souffrir les choses qui viennent en la sécheresse de l'esprit propre, en la peine de l'esprit malin, et la grossièreté de l'esprit du monde.

Tout ce qui ne vient point en la paix, l'humiliation et sanctification de notre esprit à Dieu, n'a pas la marque de l'opération divine qui anéantit et humilie en paix, qui applique en suavité à Dieu et délivre l'âme

(1) Vraisemblablement M. André du Saussay qui, quoique nommé à l'évêché de Toul en 1648, n'avait pas encore quitté Paris ni ses fonctions de grand vicaire de Mgr Jean-François de Gondy.

de tout retour embarrassé sur soi et sur les créatures; l'Esprit est opérant en séparation de la créature. Aspirez à la netteté et la simplicité de l'esprit qui seule vous préparera à l'union, la jouissance et la possession paisible de Dieu qui veut vivre en un fond qui soit toujours en paix et en repos, ne voulant point être troublé, ému et agité en son royaume et dans le trône majestueux de sa grandeur qui est l'âme des siens. *Sedes Dei anima justi.* Je suis en charité, tout vôtre.

OLIER.

LETTRE CLXXXIX (1).

A MADAME TRONSON, A PARIS.

Après quelques mots d'affaires, il l'exhorte à éviter les retours inquiets sur son intérieur et à n'arrêter sa pensée que sur Dieu. Il la console cependant par cette considération qu'ici-bas l'homme est réduit à l'amour pénitent et qu'il faut attendre le ciel pour jouir de l'amour sans douleur.

[Paris, fin mai 1651.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très honorée fille,

Je ne puis m'empêcher de vous répondre par écrit, n'ayant pu avoir le bien de vous rencontrer chez vous, pour vous dire ce que j'ai confié à votre laquais et vous assurer que je déférerai à votre billet, selon ce qu'il vous plaît de m'y prescrire. J'attendrai votre carrosse à six heures pour me rendre à la dévotion de nos Messieurs (2); après quoi y ayant satisfait, vous

(1) Sur l'autographe.

(2) Tout porte à croire que cette lettre, qui est certainement du mois de mai 1651, parle, sous le nom de *dévotion*, du pèlerinage de Notre-Dame des Vertus que le séminaire faisait tous les ans, le mardi de la

permettrez que j'aie le bien de voir M[me] la coadjutrice, et puis je me rendrai ici pour midi, étant obligé d'accompagner à trois heures M. le lieutenant civil (1) à la visite de M[lle] sa fille qui est entrée aux Carmélites; ce qu'il me fit le bien de me faire savoir hier, ce qui me détourna du salut.

Ma très chère fille, que Dieu soit béni de tout et qu'il dispose, s'il lui plaît, de tous nos moments et nos jours, et pour sa gloire, et qu'il les emploie sans intervalle à son service et son amour. Il faut que nos jours rendent hommage à la perpétuité de sa dilection et que nous n'ayons aucun relâche en nos devoirs et nos services. Ma chère fille, allons sérieusement à l'amour qui nous transfère en Jésus-Christ et nous sépare de nous-mêmes. Qu'il nous mette en oubli total de tout nous-mêmes. Que Jésus soit le tout de notre amour et notre cœur, qui nous remplisse tellement qu'il ne nous laisse aucun vide capable d'être occupé d'aucune créature ni de nous-mêmes. O amour, que vous faites d'effets divins dans les âmes qui vous possèdent et que vous animez de vous! Que faisons-nous en nous amusant sur nous-mêmes?

Ma fille, pour l'amour de Jésus, unique objet des cœurs, ne détournez point les yeux de sur celui qui ne les a jamais détachés de sur vous de toute l'éternité. O ma fille, si Dieu vous prépare cet objet dans le ciel, pourquoi ne vous suffit-il pas en la terre? Vos yeux

Pentecôte : ce jour tombait le 30 mai, en 1651. M. Olier pouvait aisément de six heures à midi se rendre à Aubervilliers et en revenant voir M[me] Françoise de Lorraine, coadjutrice de l'abbesse de Montmartre.

(1) Le lieutenant civil était M. Dreux d'Aubray, beau-frère de M. Olier. Sa fille, entrée en 1651 aux Carmélites, y fit profession sous le nom de Marie de Jésus-Christ et y persévéra jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1705.

ont été consacrés à la contemplation de cet objet divin dès le moment de votre saint baptême et vous les appliquez à vous, à vos peines, comme si c'était l'objet unique auquel vous fussiez destinée. Que vous sauraient servir tous ces retours que pour satisfaire l'amour-propre, en l'affligeant et nourrissant sa tristesse et sa mélancolie? Vous n'aurez jamais la joie et la paix de votre cœur qu'en l'application unique à Jésus et en l'oubli parfait de tout vous-même. C'est votre tout obligé et obéissant.

OLIER.

Je vous prie de faire une bonne excuse à monsieur votre fils, l'abbé, de ce que je ne lui fais réponse en répondant à sa très chère mère; j'ai fait le plus pressé. Il me témoigne être touché et satisfait de ma dernière. La diversité des mets en un festin corrompt l'estomac et empêche la digestion. Je suis bien aise de pouvoir m'entretenir avec celle que je ne puis, selon mes obligations, assez inviter à l'amour de Jésus et de laquelle je ne puis avoir que de très faibles soins pour ceux qu'elle mérite. Mon Dieu, ma fille, que votre âme est chère au saint amour! que vous lui avez coûté de soupirs et de larmes! Ne vous étonnez pas des vôtres, ni de celles que vous lui rendez, pressée par le saint empressement d'une charité angoissée et désolée. Votre repos doit être que l'amour pur est résidant dedans les peines, depuis l'état pénitent où nous sommes réduits par le péché. Attendez à jouir d'un amour paisible, doux et gracieux dedans le ciel, où est le règne de l'innocence et de la véritable participation de la félicité de Dieu. Je suis encore en lui tout vôtre, ma chère fille.

Comme vous avez désiré que j'agisse selon les saints ordres de Dieu et les instincts de son amour sur votre âme, j'agis en vous obéissant et suivant mon devoir dedans sa dépendance, pour vous témoigner ce qu'il vous est et demande de vous.

LETTRE CXC (1).

PROBABLEMENT A M. PICOTÉ (2).

Que la croix aplanit les voies de Dieu, et ouvre l'âme à ses communications. Qu'il ne faut dans les maisons de Dieu que des sujets qui s'appuient sur lui seul, et non sur eux-mêmes.

[Juin 1651 (3).]

Monsieur,

Je ne vous dois rien celer des grâces que je reçois. Comme j'étais ce matin sur le point de communier, et me trouvant dans une douleur de ce qu'une personne imparfaite sortait de la maison, il a plu à Jésus-Christ me répondre, dans le fond de l'âme, qu'il fallait

(1) C'est la CXLV[e] des imprimées.

(2) Cette lettre, où M. Olier fait connaître les grâces qu'il reçoit et parle très librement d'un sujet qui n'a pas l'esprit de la maison, est certainement écrite à un des principaux du séminaire ou de la paroisse de Saint-Sulpice. Mais, à part M. Picoté, son directeur, on n'en voit aucun à qui il ait pu dire : *Je ne vous dois rien celer des grâces que je reçois*.

(3) Les Mémoires, sous la date du 29 mai et du 14 juin, parlent à peu près dans les mêmes termes d'un sujet dont la maison *devait être purifiée, parce qu'il était plein de son sens, aheurté à ses opinions particulières, séparé du commun de ses frères*, et que son fond, rempli de prudence séculière, n'agissait pas dans *la simplicité de l'Esprit, comme Notre-Seigneur le désire de tous ceux de la maison*. En ce moment M. Olier était infirme et il profitait du loisir que cet état lui laissait pour travailler aux règlements de la Compagnie. A cet effet il passa quelque temps à Issy, comme on va le voir dans les lettres suivantes. Toutes ces circonstances concordent avec ce qui est dit dans cette lettre.

faire une maison de saints. Et la divine bonté me faisait entendre en même temps, qu'il fallait que je me préparasse à y travailler dans le temps de mon infirmité, qui est toujours la disposition aux biens de Dieu, et le fondement à ses plus saintes grâces. La croix aplanit les voies du Seigneur, et rend l'âme ouverte à sa communication, qui insensiblement se renfermerait en soi-même, étant hors de la croix, et tendrait toujours à la propriété, ce qui la boucherait aux parfaits dons du ciel. Ce que la croix extérieure faisait au corps de Jésus-Christ, l'étendant et l'ouvrant en toute son étendue, la croix intérieure le fait à l'âme, expliquant tous ses plis et replis, l'ouvrant et l'étendant à la grâce, et la dénuant en l'œuvre de Dieu de toute satisfaction et de toute propre complaisance.

L'âme doit bien prendre garde à ne s'appuyer point sur la créature, et à ne faire jamais fonds sur elle. Elle doit toujours voir Dieu vivant et opérant en elle, autrement elle décline de Dieu, et se détournant ainsi de lui, elle n'est plus ouverte à lui seul. Il veut qu'on le voie en tout, et qu'on s'appuie sur lui en toutes choses.

C'est pourquoi il faut toujours, dans l'œuvre de Dieu et dans la maison, des sujets qui soient tout pleins de Dieu, qui le manifestent toujours en eux, et qui le fassent adorer, louer, regarder et glorifier en tout par tous ceux qui y habitent. Des sujets fondés sur eux-mêmes en la maison de Dieu, quoiqu'ils semblassent utiles, ne seraient que des pierres d'achoppement, qui feraient que Dieu n'agirait pas en bénédiction sur la maison. Car, comme il n'a point d'entrée en de tels sujets, qui remplis d'eux-mêmes et

de leur propre capacité, sont bouchés à son esprit et à sa vie, ils ne peuvent agir que grossièrement; et comme ils marchent dans des voies séculières, et ne se conduisent que par une industrie purement humaine, on ne peut se confier en eux, parce que ce serait s'appuyer sur la créature, et dérober à Dieu le regard pur et continuel, que la maison doit avoir de lui en toutes choses.

Il est de la gloire de Dieu de retirer et de soustraire de tels sujets de ses saintes maisons, afin que toutes les murailles de son bâtiment ne soient composées que de pierres vives, et que son saint nom soit écrit sur elles, ainsi qu'il est remarqué de l'édifice de l'Apocalypse, qui est la figure de l'Église universelle, et des sociétés particulières qui la composent. Un petit bâtiment composé de la sorte, sera plus précieux aux yeux de Dieu, que mille cités et provinces peuplées de personnes partagées entre Dieu et elles-mêmes.

LETTRE CXCI (1).

A UNE DAME, SA FILLE SPIRITUELLE (2).

Il lui parle du mystère de Jésus en Marie et de la fête de la Visitation où ils doivent particulièrement l'honorer.

[Issy, fin juin 1651 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Étant absent et retiré dans notre petit désert, où la

(1) C'est la LXXVIe des imprimées.

(2 et 3) Ce fut vraisemblablement l'une des premières lettres que M. Olier écrivit à Mme Anne Campet de Saujon, qui venait de se mettre sous sa direction, et à laquelle il écrivit très fréquemment par la suite. Elle était née vers 1626, dans une famille protestante de l'Aunis, mais elle eut le bonheur, fort jeune encore, de se convertir et d'embrasser les pratiques

charité de Jésus-Christ me rend votre âme présente, il m'est venu en pensée, que comme vous serez obligée de vaquer ce matin aux affaires séculières, et qu'ainsi vous feriez peut-être avec précipitation votre sainte communion, vous pourrez par respect pour le

d'une très sincère piété. Placée auprès de la duchesse d'Orléans, en qualité de fille d'honneur, elle s'acquittait de sa charge avec l'estime universelle, lorsque son directeur, l'abbé de la Croix-Christ, regardant les attentions que le duc d'Orléans avait pour elle comme un motif impérieux de la tirer de la cour, la conduisit brusquement, en 1649, aux Carmélites de la rue Saint-Jacques. Le prince irrité obtint un arrêt du Parlement pour l'en faire sortir, et, par le conseil de personnes très éclairées qui examinèrent ses dispositions, elle accepta la charge de dame d'atours auprès de la duchesse d'Orléans. M. Olier, qui devint son directeur vers le mois de mai 1651, ne douta pas qu'elle ne fût dans sa véritable vocation et que Dieu ne la destinât à faire beaucoup de bien dans cette cour. L'événement montra qu'il avait raison. Mme de Saujon entrait admirablement dans toutes les vues de son saint directeur, qui la considérait comme une auxiliaire que la sainte Vierge lui avait donnée pour répandre l'amour de cette divine mère. Elle l'aida surtout pour la fondation de la *Communauté des filles de l'Intérieur de la sainte Vierge,* où l'on se proposait d'honorer la vie de Jésus en Marie et de faciliter aux dames de condition le moyen de faire des retraites. Cet établissement, dont M. Olier avait eu la première idée, ne se fit cependant qu'après sa mort. Mme Tronson en fut la première supérieure, et Mme de Saujon lui succéda en 1663. Malheureusement elle trompa, dans cette place, les belles espérances que M. Olier avait conçues à son sujet; mais ce changement tout à fait inattendu, et dont Dieu ne laissa rien prévoir à son serviteur, n'ôte rien aux lettres adressées à cette dame, ainsi qu'on l'a déjà dit, de leur intérêt et de l'édification qu'elles étaient destinées à produire. Ainsi en a jugé M. Tronson qui les a fait entrer en grand nombre dans l'édition de 1672, où il est assez facile de les reconnaître.

— Le petit désert dont parle M. Olier paraît être la maison que M. l'abbé de Sève possédait à Issy et où il attirait assez souvent le serviteur de Dieu. On verra par les lettres suivantes qu'il y était certainement dans les premiers jours de juillet 1651. Or cette année est bien celle où cette lettre fut écrite, car la fête de la Visitation n'est tombée un dimanche qu'en 1645, 1651 et 1656; or à la première de ces années, le mois de juin fut le mois de la persécution qu'éprouva M. Olier, et il n'aurait pas manqué d'y faire allusion. En 1656 il n'écrivait que rarement, et il y avait longtemps qu'il avait appris que la vie de Jésus en Marie devait être honorée le 2 juillet.

saint Époux, vous abstenir de son sacrement, mais non pas de l'union à lui, en qui et par qui il faut toujours vivre et agir saintement en toutes choses.

Voici la fête et le mystère adorable de Jésus en Marie qui s'approche; car c'est dimanche le jour de la Visitation, et je suis d'avis que vous et moi nous nous y préparions par un jeûne. Ce matin j'ai été averti intérieurement, que c'était en ce jour solennel que nous devions honorer cette vie intérieure de Jésus en Marie, et ses opérations merveilleuses en elle, et par elle en l'Église, dont les prémices ont été si augustes et si éclatantes en saint Jean.

Ma fille, cette fête demande de moi un renouvellement de cœur; car c'est pour cela que les saints et les mystères nous sont présentés. Tenons-nous donc unis à l'esprit de l'Église, toujours féconde en Jésus-Christ, pour nous renouveler en charité et en tous les dons de Dieu. Tout vôtre, tout en Jésus et en Marie.

LETTRE CXCII (1).

A MADAME TRONSON, AU PÉRAY.

Étant à Issy chez M. l'abbé de Sève, il invite cette dame à y venir avec ses fils (2).

[Issy, vers le 10 juillet 1651.]

Qui a Jésus a tout.

Madame et très honorée fille,

J'espérais avoir le bien de me consoler avec vous

(1) Sur l'autographe.

(2) M. Olier, quand il se retirait soit à Avron, soit au Péray, soit à Issy, pour y prendre un peu de repos, ne manquait pas d'y conduire quelques-uns de ses disciples et profitait de ce temps de loisir pour les former à la vertu.

en Notre-Seigneur, venant en la maison de M. votre frère et j'avais attendu à m'en venir aujourd'hui ici pour avoir le bien, en même temps, de vous attendre et vous accompagner, pour soulager la peine qui vous afflige, de laquelle je crois que vous devez vous délivrer pour vous donner plus de liberté de vaquer à Notre-Seigneur et le servir en la paix intérieure de votre cœur. Si je puis sur vous ce que notre bon maître me donne de croyance, je vous supplie ne point différer de venir au plus tôt. Monsieur votre frère vous attend et vous ne lui sauriez donner une plus grande joie, ni à moi plus de sujet de bénir Dieu. J'espérais que vous amèneriez messieurs vos enfants, auxquels j'avais à parler et, entre autres, à M. de Saint-Antoine, qui paraît présentement prendre plaisir d'être instruit et crois que vous leur ferez tort si, pendant le peu de liberté que Dieu me donne de leur parler, vous ne leur ménagez ce temps.

Je me suis échappé le matin lorsqu'on n'y pensait pas, de peur d'être arrêté à l'heure qu'on se doutait de mon départ; et j'avais pris le temps de mener ici M. Bretonvilliers se réjouir cette après-dînée, pour s'en retourner ce soir avec votre carrosse à vide, ayant besoin de se rendre à Paris. Le petit service de Marthe que l'on attend de vous demeure en arrière, et celui de Madeleine, que je sais bien que vous préférez à l'autre, se perd en même temps. Souvenez-vous, ma fille, que c'est l'unique nécessaire et qu'il ne faut pas qu'aucune chose vous en détourne. Je vous prie en Notre-Seigneur de venir au plus tôt.

Adieu, tout vôtre.

OLIER.

LETTRE CXCIII (1).

PROBABLEMENT A M. PICOTÉ (2).

Il lui parle de Mme Tronson et de la désolation où elle est, Dieu permettant qu'elle soit privée de l'onction intérieure et extérieure tout ensemble. Il lui rend compte des sentiments qu'il a éprouvés dans la fête de saint Bonaventure.

[Issy, 14 juillet 1651 (3).]

Monsieur,

J'aurais pu avancer mon voyage, si je n'avais été engagé à Mme Tronson. Cette bonne veuve est fort désolée et abattue tant de corps que d'esprit, et elle me fait compassion. Tout ce que je puis, est de lui donner quelques remèdes intérieurs, encore en petit nombre; Notre-Seigneur ne me donnant pas la plénitude de l'onction et de la grâce qui me serait nécessaire pour son soulagement et sa consolation. Et c'est là une de ses peines assez sensible, parce qu'elle croit que Dieu la veut délaisser, lui retirant l'onction intérieure et extérieure tout ensemble. Cet état est fort pénible, et une âme qui y est réduite, est digne de compassion. Je lui donnerai un jour ou deux pour lui faire la charité que son état demande, en attendant que Dieu use de moi envers elle en la manière qu'il voudra. Il faut,

(1) C'est la CLXXVIIe des imprimées dans laquelle l'éditeur de 1672 fit entrer un fragment sur la manière de célébrer la fête des saints qui était tiré d'une autre lettre de M. Olier.

(2) Le ton de la lettre, surtout dans la seconde moitié, indique assez que M. Olier l'adressait à son directeur. La première partie, où il est parlé des peines intérieures de Mme Tronson, confirme cette supposition, car M. Picoté connaissait à fond cette pieuse dame dont il paraît qu'il avait la conduite en l'absence de M. Olier.

(3) Le 14 juillet est la fête de saint Bonaventure.

quoi qu'il en soit, être à la grâce, et demeurer en elle. Il faut vivre de l'Esprit, et marcher seulement par Esprit. Car tout ce qui n'est pas purement de lui, et que nous voulons mêler de notre art et de notre invention, demeure inutile et sans fruit. Priez pour elle.

Je vous écris le jour de saint Bonaventure, dont je me suis trouvé bien rempli intérieurement. Je prie Notre-Seigneur que la vertu et l'impression de son esprit se soit formée en moi, selon les désirs de la très sainte Vierge, envers laquelle il était fort dévot. Pendant le temps que j'expérimentais ce bonheur, je désirais d'être en lui ce qu'il était à Dieu, à Jésus et à sa sainte Mère, et d'être à l'Église ce qu'il était en esprit soit à l'égard du clergé, soit des réguliers, pour lesquels il avait un grand amour. C'était un saint bien accompli et parfait en tout. Tout Jésus-Christ était formé admirablement en son intérieur. Je demande, en toute humilité, une miette des grands festins qu'il faisait en son bon Maître.

LETTRE CXCIV (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES (2).

Il lui parle de la manière de s'occuper utilement en la fête des saints.

[Vers la même époque (3).]

Ma très chère fille,

Ce serait une chose bien sainte pour vous, et que

(1) C'est un fragment de la précédente que l'éditeur de 1672 y avait joint à raison de la similitude des matières traitées, la dévotion envers les saints, et aussi peut-être parce que chaque lettre eût été un peu courte. Mais il est aisé de voir que M. Olier, dans cette partie, ne parle plus à la même personne.

(2 et 3) Probablement M[me] de Saujon avec laquelle M. Olier était alors

je souhaiterais fort pour votre âme, que, dans les jours des saints, votre cœur s'ouvrît à eux, afin que vous fussiez en communion avec eux de leur dévotion, et de leur vie intérieure et divine. Ne savez-vous pas qu'après la jouissance de Dieu en Jésus-Christ, la communion des saints est le plus grand bonheur que l'on puisse posséder dans le ciel, et que Dieu veut bien que les siens commencent cette communion sur la terre? Qu'il est doux, pendant le cours de l'année, d'aller se plonger de saint en saint, dans ces douces et heureuses fontaines de grâce!

Que c'est une chose sainte de goûter en chacun leur esprit et leur vie, d'entrer en leurs opérations intérieures, et dans leur occupation envers Dieu, envers Jésus, envers Marie et envers tous les saints, et d'entrer dans tous les devoirs de sainteté qu'ils rendent à Dieu, et dans tous les actes de piété qu'ils exercent envers l'Église! Je vous appelle là, en attendant que je vous en sollicite de vive voix, ce qui m'est une consolation non pareille. Toutes les choses que je vous dirai me seront autant d'exhortations pour moi-même. Car je me sens toujours le premier appelé à ce que je vous demande : et il me semble que je n'ai point fait mon devoir, ni satisfait à toute mon obligation, quand vous n'êtes pas participante en esprit de ce que je dois à Dieu et à son Église.

en rapports journaliers. La dernière phrase surtout convient parfaitement à cette dame.

— La date assignée n'est qu'approximative et peut être antérieure de quelques mois à la date réelle.

LETTRE CXCV (1).

A MADAME TRONSON.

En attendant qu'il puisse l'entretenir de vive voix il lui souhaite d'être anéantie en elle-même et revêtue de Jésus-Christ.

[De Paris, 17 juillet 1651 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère et très honorée fille en Notre-Seigneur,

Je vous remercie des bontés que vous avez de nous écrire et nous faire savoir de votre intérieur, pour lequel je ne cesserai point de prier afin qu'il plaise à Dieu vous faire la grâce de vous fortifier, pour faire le saint usage qu'il vous demande dans vos peines. Vous m'en direz mercredi le détail à loisir, ne voyant pas que personne doive venir que vous, qui puisse vous dérober le temps que vous me demandez (3). Soyez en attendant anéantie devant Dieu avec saint Alexis, et priez la bonté de Dieu qu'il consomme et absorbe en lui ce qui peut être propre en vous, et qui peut donner lieu au malin de vous faire la guerre. Jésus revête, s'il lui plaît, votre fond et qu'il

(1) Sur l'autographe.

(2) C'est le jour de la fête de saint Alexis, dont M. Olier propose l'exemple à Mme Tronson : cette fête, en 1651, tombait un lundi.

(3) Les Mémoires de M. Olier parlent de cet entretien sous la date du 19 juillet 1651, et nous apprennent qu'il eut pour objet de calmer la trop grande application que cette bonne mère donnait aux affaires de sa famille, ce qui l'empêchait d'user parfaitement des grâces de choix que Notre-Seigneur lui faisait.

ne laisse aucun accès à sa malignité pour troubler votre paix et votre joie.

Je suis en Notre-Seigneur et maître, ma très chère fille, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

LETTRE CXCVI (1).

A MADAME DE SAUJON, A PARIS (2).

Il l'invite à s'unir à la vie de Jésus en Marie, et pour l'y aider il lui en expose la nature, l'excellence, les avantages qui surpassent tout ce qu'on peut concevoir ici-bas de plus glorieux, de plus solide et de plus doux.

[Vers le 16 juillet 1651 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère et très honorée fille,

Voyant l'obligation particulière, où Dieu vous met d'honorer la vie de Jésus en Marie, et que vous croissez tous les jours dans le désir de vous consacrer à ce divin mystère, pour l'adorer, et pour lui rendre

(1) C'est la LXXVII[e] des imprimées.

(2) Cette phrase du dernier alinéa : « *Souvenez-vous qu'en toute la cour où vous êtes* » ne laisse pas de doute sur la personne à qui cette lettre fut écrite.

(3) Depuis quelque temps déjà M. Olier se sentait attiré à honorer le mystère de Jésus-Christ vivant en Marie ; il y avait été invité par la sainte Vierge elle-même au mois d'octobre 1649 ; mais en 1651, et surtout depuis qu'il eut M[me] de Saujon sous sa conduite, il reçut de nouvelles lumières sur ce mystère. « Que le mystère de Jésus en Marie est incompréhensible ! « écrivait-il le 16 juillet de cette année. Ce sera bien de cette commu- « nion qu'il sera vrai de dire que seulement au jour du jugement on en- « tendra l'unité de leur être, comme l'expression parfaite de l'unité du « Père et du Fils. » Ce passage des Mémoires et quelques autres qui suivent, rapprochés de la lettre à M[me] de Saujon, font présumer que les deux écrits sont de la même époque.

tous les devoirs de votre religion, je dois vous aider en cela, vous déclarant les sentiments que j'ai de cette piété et l'estime singulière que vous en devez faire.

Jésus-Christ, pour avoir sacrifié sa vie humaine à Dieu son Père, a reçu de lui ce privilège d'être dans l'Église une source de vie divine, dont il porte en soi la plénitude, pour en rendre participants tous ses enfants. C'est pourquoi le Saint-Esprit, dans l'Écriture sainte, fait entendre à tous les chrétiens qui sont les membres de Jésus-Christ, qu'ils ont reçu la grâce de vivre de cette première plénitude, et qu'ils n'ont rien en eux de la vie de Dieu, que ce qu'ils en reçoivent de Jésus-Christ, et selon la mesure qu'il la leur veut dispenser, et les en rendre participants. Et l'apôtre saint Paul prêchant toujours la vie de son Maître, et annonçant ce que Jésus-Christ est à l'Église, il dit en plusieurs lieux que Jésus est la plénitude non seulement de la loi, mais de toute l'Église, soit dans la terre, soit dans le ciel : car il remplit tout seul de sa grâce et de sa gloire tous les justes et tous les saints. Il est en eux toute leur vie, leur grâce et leur vertu ; il est en eux tout ce qu'ils ont de Dieu, lequel est en Jésus le tout en toutes choses, consommant en soi toute sa créature.

Ce qu'est Notre-Seigneur à son Église, il l'est par excellence à sa très sainte Mère. Ainsi il est sa plénitude intérieure et divine : et comme il s'est sacrifié plus particulièrement pour elle que pour toute l'Église, il lui donne la vie de Dieu plus abondamment qu'à toute l'Église; et il la lui donne même par gratitude, et en reconnaissance de la vie qu'il a reçue d'elle. Car comme il promet à tous ses membres de leur rendre le centuple de ce qu'il aura reçu de leur charité en

la terre, il veut aussi rendre à sa Mère le centuple de la vie humaine, qu'il a reçue de son amour et de sa piété ; et ce centuple est la vie divine infiniment précieuse et estimable. Et comme elle a tenu sur lui la qualité de Père et de Mère tout ensemble, lui fournissant toute la substance de sa vie, Jésus est maintenant en elle, lui donnant toute la plénitude et la surabondance de vie convenable à un si vaste sujet d'amour, et à une capacité si grande de sa dilection et de sa vie divine.

Il faut donc considérer Jésus-Christ notre Tout vivant en la très sainte Vierge, en la plénitude de la vie de Dieu, tant de celle qu'il a reçue de son Père, que de celle qu'il a acquise et méritée aux hommes par le ministère de la vie de sa Mère. C'est en elle, où il fait voir tous les trésors de ses richesses, l'éclat de sa beauté et les délices de sa vie divine. C'est là où l'on voit en raccourci la gloire que ses ignominies ont attirée sur l'Église, toute la joie et la félicité qu'il lui a acquise par ses souffrances, et toutes les richesses qu'il nous a méritées par la misère et par la pauvreté de la croix.

Là Jésus-Christ triomphe en ses dons : là il est glorieux du chef-d'œuvre qu'il fait : là il est en sa joie, et en la couche des délices qu'il s'est acquise, et qu'il s'est préparée. O séjour adorable que celui de Jésus en Marie! O secret digne du silence! O mystère profond digne d'adoration! O commerce incompréhensible! O société de Jésus et de Marie inaccessible aux yeux de toute créature! Si les anges, selon saint Paul, ne peuvent voir ni contempler la résidence, la communion et le mystère de la société spirituelle de Jésus avec son Église; si Jésus même dit aux apôtres qu'ils

n'entendront que dans le ciel sa demeure en eux, et leur résidence réciproque en lui, qui seront ceux qui pourront voir cette demeure, cette habitation céleste et divine de Jésus en Marie et de Marie en Jésus? Cette demeure est semblable à celle de Jésus en Dieu son Père, et de son Père en lui. Comme je suis, dit-il, en mon Père, et mon Père est en moi, de même vous êtes en moi et je suis en vous. S'il dit cela de l'âme des fidèles, et de tout le commun de l'Église universelle, combien plus le doit-on dire de sa divine Mère, qui surpasse autant le reste de l'Église, que la lumière du soleil surpasse celle de tous les astres!

Sachez, ma très chère et très honorée fille, que vous ne pouvez avoir en partage un mystère à adorer plus glorieux à Dieu, plus agréable à Jésus-Christ, plus utile et plus précieux à votre état. Souvenez-vous qu'en toute la cour où vous êtes, tout ce que vous pourriez recevoir d'honneurs et de biens est si bas, si vil et si abject, que ce n'est rien qu'une faible figure, auprès de cet auguste et ce solide mystère, et auprès de cet honneur sublime que Dieu vous fait de vous y appliquer. Qu'y a-t-il de plus doux et de plus agréable à Jésus-Christ, que de l'aller chercher dans le lieu de ses délices, sur ce trône de grâce, au milieu de cette adorable fournaise du saint amour pour le bien de tous les hommes? Quelle source plus abondante de grâce et de vie, que ce lieu où habite Jésus comme en la source de la vie des hommes, et en la mère nourrice de toute son Église? Allons ensemble jouir de ce bonheur, et profiter des ouvertures que son amour nous y donne.

LETTRE CXCVII (1).

A UNE DAME QU'IL DIRIGEAIT (2).

Il l'exhorte à faire un continuel progrès dans le saint amour.

[Issy, le 20 juillet 1651 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

La nature se lasse quelquefois dans sa joie et s'ennuie de son plaisir, mais la charité ne dit jamais c'est assez : elle se fortifie, se renouvelle et s'augmente en la possession de ce qu'elle aime. Quelle joie à Jésus vivant et conversant avec sa Mère dans le monde ! Quelle consolation de voir la complaisance de son Père sur leurs entretiens, et le feu de l'Esprit divin opérant toujours par eux de nouveaux effets d'amour et de grâce ! Un jour défiait l'autre en l'exercice de l'amour, et le premier se voyait toujours surmonté par le second. Ils allaient toujours croissant en grâce, en sagesse devant Dieu et devant les hommes. C'est là le modèle parfait du saint amour, qui fait ce même effet dans les cœurs abandonnés au Saint-Esprit.

Notre-Seigneur Jésus-Christ vit sur la terre dans les âmes, et prend accroissement en elles selon les opérations de sa grâce, comme il faisait autrefois conver-

(1) C'est la XLIV[e] des imprimées.

(2) Probablement M[me] de Saujon à qui, dans la lettre précédente, il avait longuement parlé de la vie de Jésus en Marie, et avec laquelle il entretenait, dans l'été de 1651, une correspondance très suivie.

(3) Le 20 juillet est le jour où il est fait mémoire de l'enlèvement du prophète Élie. M. Olier était alors à Issy où ses promenades dans le jardin et le parc de l'abbé de Sève, lui permettaient de contempler chaque soir le coucher du soleil.

sant en son enfance avec sa Mère, et il continue en nous sa vie intérieure quand nous sommes à lui uniquement. Ce qu'il a commencé en soi, il le continue dans son Église; en sorte que la vie divine qu'il lui communique et qui est si glorieuse à Dieu son Père, n'aura jamais de fin dans l'éternité. Il désire que toute la terre soit pleine de son feu, et il ne l'a envoyé ici-bas qu'afin qu'il dévore le monde. Ne voulez-vous pas vous laisser consommer à l'amour? Je vous y eusse invitée dès hier matin, m'y trouvant porté par la charité de Jésus-Christ qui me presse; mais me ressouvenant que je vous avais donné assez de sujet et de matière pour vous appliquer et vous renouveler en l'amour de Marie envers Jésus, je voulus vous laisser le loisir de tout lire, remettant à aujourd'hui à vous exciter à faire un progrès continuel dans le saint amour.

Me promenant hier au soir et voyant coucher le soleil, je considérais combien de pas avait fait ce grand astre, visitant tout le monde en un jour; et je disais en moi-même : Quelle joie serait-ce à une âme qui aurait fait de pareilles démarches en l'amour divin! oh qu'elle se coucherait avec grande douceur et consolation, si elle s'était avancée et acquittée de son devoir comme lui!

Nous avons en nous l'Esprit de Dieu et Jésus-Christ même, qui est comparé au soleil et nommé un géant; dont les pas et les démarches sont du ciel en la terre et de la terre au ciel. Et n'est-il pas étrange que nous arrêtions sa vertu, et que nous l'empêchions d'avancer en ses voies? Au nom de Dieu n'arrêtez pas d'un moment la course de son Esprit, et la vitesse avec laquelle il voudrait emporter votre âme. Dites-lui que s'il est géant, comme vous le croyez, qu'il vous enlève sur

ses bras et vous emporte avec lui. Dites-lui que vous êtes un enfant faible et petit qui ne peut pas avancer comme il fait; mais que, s'il veut vous faire la grâce de vous élever en sa force, et de vous porter en son sein, vous marcherez comme lui à grands pas, vous avancerez toujours dans la vitesse de votre course, vous arriverez heureusement avec lui. Je vous laisse en ce saint sentiment, que vous trouverez conforme à celui de Notre-Seigneur, qui, excitant à toute heure l'Église, lui dit, qu'elle se lève, et qu'elle avance promptement sans chercher du repos en ses voies, lesquelles sont toutes en paix et en consolation au milieu de leur vitesse et de leur rapidité.

Il n'y a rien de plus doux ni qui donne plus de repos, de joie et de consolation à l'âme, que d'être ravie hors de soi-même par Jésus-Christ et par son divin Esprit; qui n'a pas besoin pour cela du char ardent d'Élie, dont nous honorons aujourd'hui la mémoire, mais qui par sa seule puissance nous élève de la terre dans le ciel, et du fond de nous-mêmes nous transporte dans le sein de Dieu. Je serais infidèle à Jésus votre Époux, si je ne pressais incessamment votre âme pour l'empêcher de se reposer un seul moment sur elle-même. C'est l'unique appréhension de l'amant, qui veut que son amante s'appuie et se repose sur lui seul, selon les termes de l'Écriture qui dit que l'Église, Épouse de Jésus-Christ, s'élevant au ciel, est appuyée sur son bien-aimé.

LETTRE CXCVIII (1).

M. DE QUEYLUS, A VIVIERS (2).

Il lui donne des renseignements sur M. Planat qui doit aller le joindre à Viviers. Il s'offre à l'aider dans les dépenses que nécessite son emploi et se recommande humblement à ses prières.

[Issy, juillet 1651.]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

M. Planat nous a écrit, lequel ignorant les routes et les voies de votre pays, vous supplie de lui envoyer un homme et un cheval. C'est ainsi qu'il en a toujours usé avec Mgr de Pamiers, qui ne lui a pas dénié ce secours. Il ne faut pas que nous en usions autrement, comme je pense, pour entrer suavement en son esprit.

Mon très cher frère, si les dépenses montent trop haut et que d'abord vous n'ayez pas présent toutes les choses nécessaires pour l'œuvre de Notre-Seigneur, ne feignez pas, je vous supplie, de le mander tout simplement. Tout ce que nous avons et ce que nous pouvons est au Maître, et nous sommes trop heureux de le consommer pour son amour et le bien de ses âmes. Au reste, notre cher frère, ayons courage; il faut, en l'esprit de ce grand maître, porter le joug qu'il nous impose; s'il l'a porté tout seul vivant dessus la

(1) Sur l'autographe.

(2) M. de Queylus était parent de Mgr de Suze qui l'avait obtenu de M. Olier vers la fin de 1650. Ce pieux abbé employait ses revenus à soutenir l'œuvre des missions qu'il faisait en Vivarais et surtout dans la ville de Privas, où il ramena à la foi un grand nombre d'hérétiques.

terre, il est juste à présent que nous le portions avec lui et que nous gémissions pour le salut de nos frères et la satisfaction de nos péchés.

Je suis à présent à Issy, par la miséricorde de Dieu, pour me remettre un peu et reprendre des forces pour le service du divin Tout. Vous lui demanderez, s'il vous plaît, que je puisse faire meilleur usage de ma vie que je n'ai fait jusqu'à présent, et comme vous êtes dans l'exercice, vous serez plutôt exaucé qu'un pauvre pécheur impénitent et inutile.

Il faudrait adresser à Blesle, proche la ville de Brioude, la personne qu'il vous plaira d'envoyer en Auvergne vers M. Planat, car c'est le lieu de sa demeure, où il se tient tout prêt pour vous aller trouver et recevoir les ordres que vous lui aviez fait espérer pour un emploi qui est celui d'Embrun, selon que nous avions convenu par ensemble (1). Vous en userez selon les ouvertures de la divine Providence et le besoin de l'œuvre que vous avez dans les mains. Vous verrez s'il est à propos d'écrire à Mgr d'Embrun, ou bien si vous devez attendre de ses nouvelles. Je laisse le tout dans les mains de l'esprit que Jésus-Christ Notre-Seigneur vous donnera, qui fait les choses suavement dans sa sainte sagesse et dedans les moments efficaces de son amour. Je suis en lui pour jamais, Monsieur et très cher, votre très humble et très obéissant serviteur.

Olier.

(1) Voir la lettre suivante.

LETTRE CXCIX (1).

A M[gr] GEORGES D'AUBUSSON, ARCHEVÊQUE D'EMBRUN (2).

Il s'excuse de ne pas lui envoyer M. Planat en ce moment à cause des besoins du diocèse de Viviers, où on l'attend pour prêcher des missions.

[Été de 1651.]

Votre sainte bénédiction.

Monseigneur,

Je n'ai pu satisfaire à vos désirs, ni répondre plus tôt à celle dont il vous a plu m'honorer, que je ne susse l'état présent de M. Planat que vous désirez employer dans votre diocèse, lequel m'a écrit, depuis fort peu de jours, qu'il allait à Viviers pour travailler aux missions des Boutières et autres cantons de ce diocèse infectés d'hérésies, où déjà quelques-uns de nos messieurs avaient été appelés, et l'avaient sollicité de se joindre pour les pressants besoins qui se rencontrent en ces lieux-là tout à fait désolés (3).

L'amour que vous avez, Monseigneur, pour l'Église et pour ses plus urgentes nécessités, vous portera à lui accorder dispense pour quelque temps, afin qu'il puisse être en état de vous obéir et servir selon les désirs de votre charité. Il est tout à vous, Monseigneur,

(1) Sur l'autographe.

(2) L'archevêque d'Embrum présidait l'assemblée du clergé de 1650, et il fut l'un des prélats qui sollicitèrent M. Olier de leur envoyer quelques-uns de ses ecclésiastiques.

(3) Pendant quatre ans les prêtres envoyés en Vivarais par M. Olier, évangélisèrent ce pays où le protestantisme avait fait de grands ravages, et y opérèrent un changement merveilleux. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 383 et suiv.)

et le reste des sujets de notre maison qui, pendant ces temps-là, prendront toujours nouvelles forces pour servir l'Église de Dieu, et se mettre en état de rendre leurs devoirs entiers et leurs obéissances à messeigneurs les prélats, auxquels ils se sont consacrés, et à vous en particulier, Monseigneur, qui leur témoignez une bienveillance qu'ils ne méritent pas, dont ils se sentent très honorés et qui m'oblige, en leur nom, vous en remercier et vous assurer en mon particulier pour eux que je suis, Monseigneur, tout vôtre.

OLIER, curé de Saint-Sulpice.

LETTRE CC (1).

A UN RELIGIEUX DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS (2).

Elle est relative à l'affaire des duels.

[Été de 1651.]

Qui a Dieu a tout.

Mon révérend Père,

M. de Fénelon et moi avons pensé qu'il était de la dernière importance de prier votre Révérence de remettre à dimanche qui vient de parler à la reine de l'affaire des duels, afin de faire, en attendant, quelque chose tout à fait nécessaire pour la faire réussir à

(1) Sur l'autographe.

(2) Très probablement le P. Jacques Dinet ou le P. Charles Paulin qui jouissaient d'un grand crédit auprès d'Anne d'Autriche, ainsi qu'auprès du jeune roi dont ils furent successivement confesseurs. Ce fut sans doute pour obtenir l'édit contre les duels que Louis XIV rendit en effet le 7 septembre 1651, le jour même où il déclara sa majorité, que M. Olier fit agir le confesseur du roi auprès de la régente, et sa lettre doit se placer durant l'été de 1651.

la gloire de Dieu, et la disposer au point que vous la pouvez souhaiter pour en voir le succès et la bénédiction entière de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

LETTRE CCI (1).

A M. DUFOUR, GENTILHOMME ORDINAIRE DU DUC D'ORLÉANS, A LIANCOURT (2).

Après lui avoir parlé de diverses affaires sur lesquelles il désire son avis, il lui recommande de soigner sa santé et de se conserver pour Dieu.

[Vers le 22 août 1651.]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur,

J'oubliai à votre départ de vous demander ce que vous aviez fait auprès M[me] de Brienne sur le sujet de la lettre de M[gr] de Sarlat (3), dont je vous prie m'en dire ce que vous en savez, et aussi me renvoyer la lettre de mondit seigneur, afin de me ressouvenir des noms qu'elle porte pour achever ce que vous auriez pu ébaucher. Vous saurez que la Providence divine a disposé de M. le président Coigneux (4), et qu'ainsi la

(1) Sur l'autographe.

(2) M. Dufour méritait bien la confiance et l'affection que M. Olier lui témoigne : c'était, dit M. de Bretonvilliers, un homme d'esprit et de cœur qui, après avoir mené une vie sainte et véritablement chrétienne, a été favorisé d'une mort que nous pouvons appeler précieuse devant Dieu, puisqu'elle a été dans les sentiments les plus saints, dans un abandon à Dieu des plus étendus, et dans un dénûment de toutes choses des plus universels que nous pussions voir. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 146.)

(3) Nicolas Sevin, évêque de Sarlat en 1651, devint bientôt après coadjuteur d'Alain de Solminihac, évêque de Cahors. Saint Vincent de Paul en fait un grand éloge. (Lettre CCX.)

(4) Jacques Le Coigneux, président à mortier au Parlement, mourut le 2 août 1651.

place de premier marguillier est vacante, que j'ai pensé faire remplir de M. de Liancourt (1), dont l'élection se fera dimanche, jour de Saint-Sulpice. Vous m'en écrirez au plus tôt, s'il vous plaît, les sentiments de par delà. J'attends encore de vos nouvelles pour voir M. Vincent. Il y a une affaire de grande conséquence à déterminer, dont je suis chargé et dont je ne puis vous écrire, qui doit bien être recommandée à Dieu et que je vous prie lui bien remettre dans les mains, afin qu'il en ordonne pour sa gloire. Elle a quelque attache avec celle que je vous communiquai l'autre jour touchant la personne aux actes héroïques.

J'ai eu appréhension de votre santé, n'apprenant point de vos nouvelles. Je vous prie de vous conserver pour Dieu et de prendre des forces pour son divin service. Notre-Seigneur a tant besoin d'ouvriers qu'il n'est pas juste de les estropier dans sa moisson et lui ravir les serviteurs qu'il s'était préparés. Vivez et mourez à Jésus, et mourez si souvent à vous-même que cela tienne lieu du dernier sacrifice dont Dieu pourrait être honoré; obligez-le par là à conserver longtemps la victime qui s'offre à lui agréablement en

(1) Roger du Plessis, marquis de Liancourt, duc de la Rocheguyon, et pair de France, donnait aux paroissiens de Saint-Sulpice des exemples édifiants par son exactitude à tous ses devoirs religieux et son dévouement pour les bonnes œuvres. Malheureusement Jeanne de Schomberg, sa femme, se laissa séduire par les jansénistes et elle l'entraîna aussi dans le parti. Ce fut sans doute pour être à même d'agir plus efficacement sur son esprit que M. Olier le proposa pour remplacer M. Le Coigneux parmi les marguilliers; mais cette avance du bon pasteur, qui fut accueillie par M. de Liancourt avec satisfaction, n'eut pas l'effet favorable que M. Olier s'en était promis. Élu dans les derniers jours d'août, le nouveau marguillier signa bien le 1er septembre suivant une déclaration très satisfaisante, mais il ne tint pas la promesse qu'il y faisait. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 436, etc.

odeur de suavité. Si vous vous immolez vous-même en esprit, Dieu ne sera pas obligé de le faire, ni de vous mortifier intérieurement, si le glaive spirituel vous égorge et si l'amour vous consomme à sa gloire; notre amour-propre sans y penser nous fait tout le mal que nous avons et ne s'en faut prendre qu'à lui si nous portons la croix. Adieu, je crains que je n'envoie trop tard la présente; je suis en Notre-Seigneur, tout vôtre.

OLIER.

LETTRE CCII (1).

A M. L'ABBÉ TRONSON, AU PÉRAY.

Il lui propose trois sujets de méditation pour le jour de retraite qu'il va faire.

[Paris, fin octobre 1651 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Il faut que vous soyez en votre famille cette pierre angulaire *quæ facit utraque unum,* si bien que vous ne pouvez mieux faire que de faire séjour au milieu des vôtres, les remplissant de Jésus-Christ qui y veut être tout en tous, et la vie parfaite qui les anime et les vivifie tous. Vous pourrez même faire participer les peuples du Péray à cette bonne fête, des miettes qui tomberont de votre table, qui est la même de Jésus-

(1) Sur l'autographe.

(2) Quand M. Olier écrivit cette lettre, Mme Tronson était encore dans sa maison de campagne avec M. l'abbé de Sève, son frère, et la plupart de ses enfants, mais elle devait rentrer prochainement à Paris pour la fête de la Toussaint.

Christ. Et nous envoyant M. de Saint-Perrier pour nous aider, vous obligerez toutes les deux paroisses. Vous nous obtiendrez cette grâce de monsieur l'abbé, votre oncle, s'il vous plaît, si deux où trois jours d'absence ne l'incommodent point, car il s'en retournerait avec madame votre mère, avec laquelle il s'en pourrait venir.

Pour l'occupation de votre jour de retraite, je crois que vous ne la pouvez mieux prendre que sur le sujet de la solennité que la sainte Église vous propose, dans laquelle sans doute vous trouverez grande grâce, puisque c'est le jour auquel Jésus-Christ Notre-Seigneur ouvre tous les trésors et manifeste sa pompe et sa majesté dans ses saints, à laquelle il nous appelle pour y prendre un jour notre part, entrant dès à présent dans leur esprit, selon que notre état le permet.

Monsieur, dans vos trois heures d'oraison, vous considérerez l'Église dedans ses trois états, et vous serez à Jésus-Christ Notre-Seigneur pour entrer dans les sentiments et dispositions dans lesquelles vous devez être à l'égard de chacune.

Le prêtre étant un avec Jésus-Christ, qui est le centre de son Église, se doit toujours regarder au milieu d'elle pour lui être et lui rendre en Notre-Seigneur ce qu'il lui doit. Il faut que le prêtre soit en société continuelle avec toute l'Église. Il faut, comme dit l'Apôtre, qu'il soit en conversation dans le ciel avec les anges et les saints, prenant part à leur religion et rendant avec eux perpétuellement ses saints devoirs à Dieu. Et comme cet exercice parfait de la religion suppose la communion et la participation de la vie de Dieu en ses perfections, entre autres à sa sainteté, et l'aliénation de tout ce qui n'est point lui-même, Vous pourrez ainsi prendre pour les deux points de votre pre-

mière oraison l'état des bienheureux et des anges dans l'Église du ciel, auquel vous devez participer en esprit, étant prêtre. Le premier est la sainteté parfaite, qui porte dégagement et séparation totale en esprit de vous et de toute créature avec l'union et l'application à Dieu, c'est ce qu'emporte avec soi l'état de sainteté. Le deuxième point sera de considérer la vie, l'emploi et l'exercice de cet état de sainteté qui, consiste en l'amour, la louange et service de Dieu perpétuel, qui est l'œuvre du prêtre dedans l'Église qui, vivant comme un ange, à même qu'il aime, qu'il loue et qu'il adore Dieu sans jamais décliner les yeux de dessus lui, il ne laisse pas de servir le prochain et s'acquitter des ministères de sa tutelle.

Si ce sujet vous occupe et vous satisfait avec goût, vous pourrez passer votre jour de retraite en cela; sinon vous suivrez le dessein de Notre-Seigneur en la solennité de la Toussaint, qui est de nous faire voir toute l'Église en ses divers états, comme on le voit ensuite; car le lendemain de la Toussaint l'Église nous ouvre le purgatoire pour y voir l'état gémissant des âmes qui y souffrent, et, le lendemain de l'octave de la Toussaint, vous voyez une solennité qui est celle de la dédicace de la basilique du Sauveur; qui est toute la manière en laquelle on peut proposer l'Église sur la terre bâtie et construite à coups de marteaux et ciseaux, sanctifiée et consacrée à Dieu par l'onction de son esprit sous le signe et l'expression de la croix.

Vous pourriez donc considérer ce que vous êtes à ces Églises et ce que vous leur devez en qualité de prêtre. Vous devez entrer dans les sentiments de Jésus-Christ regardant (du milieu de son sacrifice qu'il offre pour les morts) les âmes qui gémissent, et tout touché de

miséricorde et d'amour, faisant prières à Dieu, son Père, pour leur soulagement, élargissant abondance d'aumônes spirituelles par la communication de son sang, pour les délivrer de leurs peines, remplissant le cœur de ses enfants et de ses prêtres de sollicitations fréquentes pour leur soulagement. L'union de votre âme à celle de Jésus-Christ vous remplira de ses tendresses et de ses mêmes sentiments.

Pour troisième sujet vous l'entendez bien, qui est d'adorer Jésus-Christ comme ministre du salut de tous les hommes, qui reste dans ses sacrements en la terre, et dedans ses serviteurs et ministres pour aider à la sanctification du prochain par prières, par paroles, par exemples et services.

Adieu, car on me presse. Je vous supplie, Monsieur, d'offrir mes très humbles services à Monsieur l'abbé, votre oncle, que j'eusse été ravi d'entretenir en votre chère solitude avec messieurs vos frères. Je ne dis rien à Madame, puisque nous espérons le bien de la voir cette fête.

LETTRE CCIII (1).

A MADAME DE SAUJON, A PARIS (2).

Il lui parle encore de la vie de Jésus en Marie et de Marie en Jésus en qui l'âme se doit perdre pour être tout à Dieu.

[28 octobre 1651 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Je suis consolé, voyant la joie et le goût que vous prenez aux choses qui regardent la divine Mère, en

(1) Sur la XCVIII[e] des imprimées.

(2 et 3) Les Mémoires du serviteur de Dieu ne permettent pas de douter que cette lettre et les suivantes n'aient été écrites à M[me] de Saujon durant les derniers mois de 1651. On y retrouve des traces manifestes des

qui vous devez établir tout votre intérieur. Il me semble que notre aimable Tout est si content qu'on adore, qu'on imite et qu'on fasse connaître et honorer la vie divine de Jésus et de Marie, que nous ne devrions faire autre chose en ce monde. Il faut croître tous les jours dans la sainte charité, et tous les jours notre grand Tout nous donnera des moyens et des ouvertures admirables pour l'honorer et le servir. Que j'ai de joie que Jésus et Marie désirent renouveler en terre leur vie inséparable en leur religion et en leurs respects envers Dieu !

Il n'y a rien de plus admirable que cette vie de Jésus en Marie; cette sainte vie qu'il répand continuellement en elle; cette vie divine dont il l'anime, aimant en elle, et y louant et adorant Dieu son Père, comme un digne supplément de son cœur, dans lequel il se dilate avec plaisir. Toute la vie de Jésus et tout son amour dans le reste de l'Église, et même dans ses apôtres et dans ses plus chers disciples, n'est rien en comparaison de ce qu'il est dans le cœur de Marie. Il y habite en plénitude; il y opère en l'étendue de son divin Esprit; il n'est qu'un cœur, qu'une âme, qu'une vie avec elle. Il n'y a rien de plus admirable que cette union, ou pour ainsi dire cette sainte et mystérieuse unité. C'est une chose en sa consommation, qui ne se peut comprendre : et ce qui est en cela de consolant, c'est que ce chef-d'œuvre est pour durer toujours.

communications plus fréquentes et plus intimes que M. Olier recevait alors dans l'oraison et à la sainte messe, soit pour sa propre sanctification, soit pour l'avancement de cette dame, qui dès lors *était liée à sa grâce*, et à laquelle il avait ordre de communiquer les lumières qu'il recevait.

— Le dernier alinéa de cette lettre reflète parfaitement ce que M. Olier, dans ses Mémoires, dit avoir éprouvé dans le courant d'octobre 1651.

O que Jésus est adorable dans sa Mère ! On ne peut pas comprendre ce qu'il y est, et de quelle manière Dieu le fait être à elle, et se rend en elle tout elle-même. C'est un œuvre de foi, et plus il est de foi, plus il est saint et divin, et donne plus à goûter dans l'intime de l'âme. C'est un abîme d'amour et de charité que l'on ne conçoit pas; car on ne peut connaître ni l'étendue de la dilection de Jésus envers Marie, ni la force et la pureté de l'amour de Marie, envers Jésus. Soyons tout perdus en lui, pour être tout ce qu'il est envers Dieu, son Père, et envers sa divine Mère; savoir, hostie de religion vers l'un, et victime d'amour vers l'autre, pour le temps et pour l'éternité. Bénissons ce grand Tout, pour qui Jésus et Marie se consomment, et renouvelons nos vœux de fidélité à l'un et à l'autre, nous consacrant en eux à Dieu comme ses hosties de charité, qui ne désirent que leur consommation.

Je vous dirai encore que je ressentais ce matin à la prière l'union et la perte du cœur de Marie en Jésus, qui était un aliment, une vie et une joie parfaite à cette divine Mère. Le cœur de Jésus, séparé et dégagé de toutes choses, était uniquement vivant à Dieu son Père; et Marie, toute perdue en son Fils, se trouvait aussi entièrement en Dieu. Elle était pleine de ses mêmes sentiments, de ses dispositions, de ses désirs et de ses prières; en un mot elle était plus en Jésus que toute créature. Le reste des personnes qui vivent à Dieu en ce monde, paraissent si propriétaires d'elles-mêmes, si attachées à leurs sentiments, si pleines en leur cœur de leurs propres désirs, que presque tout y paraît grossier et séparé de Jésus, en comparaison des dispositions et de l'état très pur et très saint de

Marie. Bénissons incessamment l'amour qui sait sacrifier parfaitement la créature, et la consommer en un pour la gloire de Dieu. Je désire de tout mon cœur que la divine Mère achève son ouvrage en vous pour toute l'éternité, et qu'elle vous tienne toujours perdue en elle, afin que vous ne puissiez rien sur vous, et que ni Satan, ni le monde, ni aucune créature ne trouvent accès pour blesser votre cœur, qui doit être inviolable en l'imitation de Marie. Je suis en elle tout vôtre sans réserve pour la sainte Éternité. Adieu.

LETTRE CCIV (1).

A LA MÊME (2).

Qu'une bonne voie pour rendre nos devoirs à Notre-Seigneur, particulièrement dans le temps de ses mystères, est de s'unir à la très sainte Vierge.

[Vers le même temps.]

Ma très chère et très honorée fille,

Bénis soient Jésus et Marie dans la sainteté de leur état divin où la seule foi peut nous donner accès durant la vie présente. Je ne puis vous témoigner toutes les bontés de cette adorable maîtresse. Elles surpassent tout ce que je saurais vous en dire, et je ne puis assez l'en remercier. Je vous prie d'être pour cela mon aide et mon secours. Vous savez la part que vous avez à ce qu'elle me donne, et à tout ce que je reçois des bontés ineffables de son cher Fils, l'adorable et le suradorable Jésus. Il faut particulièrement en ces temps

(1) C'est la CXXXIe des imprimées.

(2) La dernière phrase ne laisse aucun doute sur la personne à qui cette lettre est adressée.

nous abîmer en Marie, pour entrer en toutes ses dispositions envers Jésus-Christ et envers son Père. Car elle est la Mère de l'un, et la sainte Épouse de l'autre, et nous ne saurions trouver ailleurs de quoi rassasier mieux nos cœurs dans l'amour que nous leur devons, et dans la société qu'il faut que nous ayons avec le Père et le Fils.

Je vous donnerai à ce sujet la même instruction que je reçus il y a quelques mois. C'est que le temps des mystères de Jésus est celui auquel nous devons avoir plus d'union et plus de liaison avec la sainte Vierge, à cause que c'est le temps auquel nous devons le plus à Jésus-Christ, et qu'il n'y a qu'elle seule qui puisse fournir et suppléer abondamment à nos devoirs, et aux hommages que nous sommes obligés de lui rendre. L'Église même s'unit à son intérieur pour lui rendre les devoirs de sa religion; et si elle est obligée d'aller à Jésus-Christ pour honorer en lui et par lui la grandeur de son Père, ce Père plein d'amour pour son Fils veut qu'elle soit unie à la très sainte Vierge pour rendre en elle et par elle ses devoirs à Jésus, qui est l'objet continuel de sa religion. Par ce moyen, vous irez toujours croissant et vous avançant dans l'intérieur de Dieu même. Car la sainte Vierge, comme son Épouse, habite dans le plus intime de son sein; et Jésus en elle, comme votre divine voie, vous conduira dans ce lieu de délices.

Je ne puis vous exprimer la joie que j'ai ressentie en voyant par votre lettre vos dispositions, et que c'est là où la grâce de Jésus-Christ vous porte. Je ne me souviens point d'avoir éprouvé en toute ma vie une pareille satisfaction. J'aurais donné à Dieu toute la terre, et tout ce qu'il y a de créé pour pouvoir attirer

ces sentiments sur vous, et pour vous voir établie dans la pureté de l'esprit dont Notre-Seigneur vous favorise. Je prie tous les anges et tous les saints de bénir Dieu, de le glorifier de ses dons, et d'être en adoration et en action de grâces perpétuelles pour les biens qu'il vous fait. Je vous en dirai davantage à la première occasion. Cependant rendez vos assiduités, en la religion de la très sainte Vierge, à la princesse que votre emploi vous oblige d'honorer et de servir (1), et qui vous est donnée sur la terre comme son image visible, afin que dans votre condition vous ne soyez jamais absente d'elle en sa personne.

LETTRE CCV (2).

A LA MÊME (3).

Il lui découvre deux grâces particulières qu'il avait reçues de Dieu en l'oraison.

[2 novembre 1651 (4).]

Ma très chère et très honorée fille,

La fidélité que je dois à la grâce du Fils de Dieu qui me lie à votre âme, et qui m'oblige tous les jours de plus en plus de la porter à lui, ne permet pas que je vous cèle l'honneur qu'il lui a plu me faire ce matin en l'oraison. Car après avoir humilié mon âme, comme il a accoutumé de faire avant qu'il me fasse miséricorde, après l'avoir chargée de confusion sur son état

(1) Mme de Saujon était, comme on l'a dit ailleurs, dame d'atour de la duchesse d'Orléans.

(2) C'est la IVe des imprimées.

(3) La destination de cette lettre n'est pas douteuse, d'après ce qu'on a vu et surtout d'après ce qu'on lit dans les Mémoires de M. Olier, sous la date du 2 novembre 1651.

(4) C'est au moins la date approximative.

présent comme elle le mérite, et après m'avoir demandé avec une espèce de reproche, si j'aimais cet état dur et pesant, sans attendre que je lui fisse d'autre réponse que par mon silence et par ma confusion, il m'a fait entendre ces glorieuses paroles pour moi : *Je veux vous engloutir en ma sagesse;* et ces autres très aimables pour vous : *Je veux que vous l'y attiriez en moi.*

Oh! qu'il y a longtemps que j'ai vu cet état, et que laissant le tout à l'amour du divin Maître, sans oser toutefois en faire la demande, j'aurais désiré d'y entrer! Oh! qu'heureuse est l'âme en cet état! Quel service n'est-elle pas capable de rendre à ce grand Tout! Et que n'aurais-je pas promis à ce divin Amour, si j'eusse osé parler en sa présence! Après ces paroles et ces assurances que j'ai reçues de mon divin Maître et auxquelles j'eusse bien voulu répondre, j'ai demeuré de rechef dans un silence que Dieu ne laissait pas d'entendre, avec tout ce que j'eusse voulu dire à son cœur.

J'irai durant ces trois jours suivants faire trois visites, comme autant de petits pèlerinages, au très saint Sacrement en notre paroisse. Au premier jour, je demanderai pardon à Dieu de tous les obstacles que j'ai mis jusqu'à présent à cette auguste grâce, dont je viens de vous parler. Au second, je lui demanderai l'anéantissement et la destruction de tout ce qui empêche la libre et pleine entrée de mon âme en Dieu. Au troisième, je le prierai de me donner la fidélité à cette grâce, et le saint usage qu'il désire que j'en fasse selon les ordres et les règles de sa maison. C'est à quoi il faut que je travaille durant quelque temps, et à quoi j'espère que vous m'aiderez, dans tout le zèle de votre cœur, devant Dieu en Jésus et Marie.

Le saint Époux a fait aussi sentir et entendre à mon

âme à votre sujet ces douces paroles : *Je l'ai choisie, et l'ai faite une avec vous dans mon œuvre :* ce qui m'est une consolation merveilleuse, et que j'ai cru vous devoir faire savoir aussitôt pour la joie de votre cœur.

LETTRE CCVI (1).

A LA MÊME (2).

Il se reconnait obligé à la servir avec fidélité en vue de Jésus et de Marie et il lui indique ce qui l'occupe dans sa solitude.

[Novembre 1651 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Je vous écris ce mot pour vous demander si vous n'avez point besoin de mon service, et s'il n'y a point quelque chose qui m'oblige de me rendre auprès de vous au plus tôt. Je suis ici retenu par une rencontre de la divine Providence, qui ayant affligé un homme de condition d'une grande maladie, lui a fait désirer de faire une confession générale, et de remettre son âme entre mes mains pour se donner à Dieu : mais je puis retrancher absolument quelques jours des services qu'il souhaite que je lui rende. Ainsi selon ce que vous aurez besoin de moi, faites-moi la grâce de m'en mander un mot.

Vous savez ce que je dois à votre âme préalablement à toute autre. Je dois tellement étudier les moments de votre service, que tout vous doit céder par l'ordre de la charité de Jésus votre Époux, et de la sainte Vierge.

(1) C'est la XCI[e] des imprimées.
(2) Le ton de la lettre indique assez à qui elle a été écrite.
(3) M. Olier, après la Toussaint, se retira à la campagne, probablement pour y faire sa retraite et pour y travailler aux règlements du séminaire et de la compagnie de Saint-Sulpice. C'est là qu'il fit cette lettre.

Elle disait ce matin avec conjouissance à son pauvre serviteur, sur le sujet de la dernière liaison qu'elle avait opérée en nous : *Vous me l'avez donnée, et je vous l'ai rendue,* avec l'assurance d'une demeure inconcevable en elle. O ma fille, aimez bien cette divine Mère, et son bien-aimé Tout Jésus Notre-Seigneur, qui veut être en nous comme un autre nous-mêmes, afin que nous puissions dire comme l'apôtre saint Paul : Je ne vis plus, mais c'est vous qui vivez en moi.

Comme ces jours qui me tiendront absent de vous extérieurement, seront employés en retraite et en solitude avec Notre-Seigneur notre Tout, pour me renouveler en tout lui-même, et y traiter des affaires importantes de notre charge auprès de Dieu, je ne doute point qu'il ne m'ouvre de plus en plus son cœur sur le sujet de Jésus et de Marie, et sur le reste des œuvres de l'Église, à laquelle il me paraît qu'il y a de grands services à rendre, et à quoi il veut que notre âme soit tout abandonnée pour son amour. Je me livre pour cela aux divines opérations de son Esprit, qui demande incessamment de nous le zèle pour son service.

LETTRE CCVII (1).

A LA MÊME.

A l'occasion de la fête de la Présentation de Notre-Dame, il l'exhorte à la vie intérieure, à l'abandon total à Jésus-Christ, à l'amour et à l'imitation de la très sainte Vierge.

[Mi-novembre 1651.]

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère et très honorée fille,

N'ayant point d'occupation plus présente et plus

(1) C'est la CXLVIIIe des imprimées. Elle est donnée ici d'après l'au-

pressante auprès de Dieu, dedans ma solitude, que celle de vous lier à lui et de vous aider à entrer dans l'état intérieur qu'il vous demande, je vous dirai qu'il me semble que dans ces temps voisins du saint mystère de la Présentation de la très sainte Vierge, à la vie de laquelle Dieu vous a consacrée pour l'honorer et y participer, vous devez vous tenir très unie et liée à son intérieur, pour entrer en particulier en tout ce qu'elle est à Dieu. Et quoique vous deviez, ma fille, être toujours perdue en elle, dans votre fond, pour être tout ce qu'elle est à Dieu, à Jésus-Christ, à son Église, à son clergé, enfin être tout ce qu'elle est en elle-même dans la participation intime que la Providence le fait; néanmoins le mystère qui se présente portant en soi, pour disposition capitale, l'application de la très sainte Vierge à Dieu, pour lui appartenir par consécration particulière et être livrée à lui dans une perte universelle d'elle-même, et séparation de tout l'être présent, ne voulant plus de vie, de mouvement, de possession, de liberté, d'esprit, de corps, de tout, qu'à lui et que pour lui, il faut, ma chère fille, être de même à elle et en elle et pour être avec elle tout ce qu'elle est à Dieu, en toute l'étendue de son amour et de sa religion.

Il me semble que Notre-Seigneur désire si fort le même, que notre intérieur soit perdu dedans le sien, pour être en lui et avec lui, tout ce qu'il est à Dieu, que je ne le puis exprimer; et quoique de tout temps il m'ait engagé au vœu d'hostie vivante à Dieu son Père, et qu'il m'ait obligé de vivre toujours en cet esprit, comme aussi pour être perdu universellement en ses disposi-

tographe. On y voit ces mots écrits par M[me] de Saujon : *Lettre que je dois particulièrement conserver*, *année* 1651.

tions intérieures vers toutes choses; néanmoins je me trouve à présent si efficacement établi en lui par son amour et sa puissance, et si porté à vivre en lui à Dieu pour être, opérer et souffrir, en sa manière, ce qu'il lui plaît, que je ne puis être autrement en sa grâce, s'étant rendu le maître, le possesseur, le vainqueur, le roi, et le Tout de moi-même.

Il est vrai, ma très chère fille, que Jésus-Christ, ce doux et agréable triomphateur de l'âme, m'a fait si doucement goûter ce matin ce qu'il était à la très sainte Vierge, qu'il ne m'a point laissé de repos qu'il ne m'ait fait protester, devant son Père, que j'étais à Marie tout ce qu'il lui était, pour une éternité. Vous entendez bien, ma fille, la sainte conduite de ce divin mystère, comme je vous l'ai souvent expliqué. Et je n'ai jamais été si surpris ensuite que de voir, de goûter et sentir en moi-même ce qu'était Marie à Jésus, combien elle était tout à lui et plus à lui, mille fois, et en lui-même, qu'elle n'était en soi et à soi.

C'est une chose inconcevable de voir cet être saint de l'âme de Marie, perdu absolument en Jésus, de voir comme elle habite profondément en lui, comme le propre en elle est détruit et anéanti et comme l'on n'y voit et y ressent qu'un abandon total et absolu délaissement; mais plus que tout cela, une donation si vive, si ardente et si pressante qu'elle est en acte perpétuel de livraison, mais désire toujours de plus en plus d'être à Jésus, faisant sentir par ses ardents désirs qu'il [lui] semble n'être pas encore assez à lui, y voulant être encore davantage s'il lui était possible.

Allez, ma fille, allez toujours croissant en Marie dans l'amour de Jésus; tâchez plus que jamais de

plaire à votre Époux; animez votre cœur à l'abandon parfait de tout vous-même et à la livraison parfaite et confiante dedans son sein; c'est votre vie, votre voie et votre vérité, c'est votre paix et votre repos, c'est votre tout universellement pour le temps et l'éternité, en qui seul et par qui vous perdrez toute propriété.

Ma très chère fille, je n'ai jamais été si surpris que de voir et porter cela dedans mon oraison. Il me semblait de voir le divin intérieur de Marie, vivante en terre avec Jésus-Christ, qui allait toujours croissant dans les désirs de lui appartenir et d'être à Jésus pour Dieu, croyant n'y être jamais assez. O ma fille, la divine chose de cette divine société et de cette adorable unité de Marie et Jésus! oh! qu'il se faut bien consacrer à Dieu pour honorer et adorer cette admirable liaison et ce divin chef-d'œuvre d'amour qui est si peu connu et aimé dans la terre!

Je me donne plus que jamais à Jésus pour entrer avec lui dans la divine société de sa Mère, pour être en lui ce qu'il lui était, en toutes les manières et les qualités qu'il désire, tant celle de serviteur et d'enfant que plusieurs autres qu'il portait très agréablement vers elle, sachant bien que cela lui plaît plus que de vivre simplement en la vénération de ce divin mystère, étant ravi de dilater et de multiplier non seulement sa religion vers son Père, mais aussi son amour vers sa Mère.

Je suis en l'un et l'autre plus que je ne puis dire, ma très honorée fille, votre très humble, très obligé et très obéissant serviteur.

OLIER.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES LETTRES DE M. OLIER.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

ERRATA.

TOME PREMIER.

Page 80, ligne 2 : *au lieu de* Solminiac *lisez* Solminihac.

P. 110, note 1 : Sur l'autographe. *Ajoutez :* dont la CCII^e des imprimées reproduisait un fragment.

P. 168, note 1 : Sur l'autographe. *Ajoutez :* dont la CXXVIII^e des imprimées contenait les principaux passages.

P. 178, note 1 : Sur l'autographe. *Ajoutez :* dont la CXCIX^e des imprimées avait quelque chose.

P. 234, note 4 : Sur l'autographe. *Ajoutez :* dont on trouvait un fragment dans la CXCIII^e des imprimées.

P. 236, dernière ligne : *lisez* c'est à savoir.

P. 287, note 1 : *lisez* c'est la CLXV^e des imprimées.

P. 313, l. 21 : *lisez* des êtres visibles.

P. 405, note 1 : Sur l'autographe. *Ajoutez :* que reproduisait en partie la CXI^e des imprimées.

P. 497, l. 9 : *lisez* où nous aurons besoin de...

P. 509, note 2, l. 2 : *lisez* depuis l'été de 1647.

P. 530, note 1 : Sur l'autographe. *Ajoutez :* dont la CLXVI^e des imprimées donnait une partie.

P. 536, note, l. 7 : *lisez* le père Tarpon.

P. 542, note 3, l. 1 : *lisez* Anne Tristan de la Baume.

P. 585, note 2, fin : *lisez* Vie Ms de M. Olier.

MÊME LIBRAIRIE

MÉDITATIONS POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE, à l'usage du clergé et des fidèles, par M. le curé de Saint-Sulpice. *Nouvelle édition.* 4 vol. in-18. . . . . 12 »

— Le même ouvrage. 3 vol. in-12. . . . . 9 »

VIE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES, évêque et prince de Genève, d'après les manuscrits et auteurs contemporains, par M. le curé de Saint-Sulpice. *Nouvelle édition.* 2 beaux vol. in-8°, avec portrait. . . . . 12 »

Nous n'insisterons pas sur le mérite littéraire de l'œuvre de M. le curé de Saint-Sulpice. Sa réputation, sous ce rapport, a été établie par sa *Vie du cardinal de Cheverus*, couronnée par l'Académie. Nous nous bornons à donner ici le jugement porté sur la *Vie de saint François de Sales* par Mgr l'archevêque de Paris.

« Ce travail complet, achevé dans toutes ses parties, est d'un très vif intérêt. On vit avec le saint, on l'entend parler; son âme, ce chef-d'œuvre de la nature et de la grâce, est mise à nu. On admire son zèle, sa douceur et ce mélange d'onction, de simplicité et de fine fleur d'esprit qui le distingue.

« On connaît bien toutes les œuvres du grand évêque quand on a lu votre ouvrage. Ce n'est pas un médiocre éloge. Vos analyses sont rapides et pleines de justesse. Elles n'ennuient pas, on n'est pas tenté de les passer; elles instruisent. On sait du livre dont vous parlez tout ce qu'il faut en savoir pour désirer de le lire et de le connaître à fond. Quelle solidité et en même temps quels agréments dans tous ces ouvrages! Il y a là toute la poésie de la vertu et de la sainteté. Je prédis un grand succès à cette *Vie*. Tous la liront avec plaisir et profit, les ecclésiastiques comme les gens du monde. Votre livre aura la fortune de son héros. Je me réjouis beaucoup quand je songe que tant d'occupations pastorales n'ont pas pu vous détourner de ce travail. Vous aurez donné à l'Église un bon ouvrage et un bon exemple. »

Le portrait qui accompagne cette édition a été dessiné d'après des monuments authentiques contemporains de saint François de Sales.

VIE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES, évêque et prince de Genève, par M. le curé de Saint-Sulpice. Édition abrégée. 1 beau vol. in-12. 2 »

VIE DU CARDINAL DE CHEVERUS, archevêque de Bordeaux, par M. le curé de Saint-Sulpice. *Septième édition*, revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-12. . . . . 2 »

TRAITÉ DE LA PRÉDICATION, à l'usage des séminaires, par M. le curé de Saint-Sulpice. *Nouvelle édition.* 1 vol. in-8°. 5 »

INSTRUCTIONS historiques, dogmatiques et morales **SUR LES PRINCIPALES FÊTES DE L'ÉGLISE,** par l'abbé Gosselin, ancien supérieur du séminaire Saint-Sulpice à Issy. *Quatrième édition, augmentée de plusieurs Instructions et d'une Méditation pour chaque jour de fête.* 3 vol. in-12. . . . . 8 »

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

2- 12127



Volum

lume 2

LETTRES
DE M. OLIER

FONDATEUR DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

NOUVELLE ÉDITION

REVUE SUR LES AUTOGRAPHES, CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

ACCOMPAGNÉE DE NOTES BIOGRAPHIQUES

ET PRÉCÉDÉE D'UN ABRÉGÉ DE LA VIE DE M. OLIER

TOME SECOND



PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

RUE BONAPARTE, 90

1885

LETTRES

DE M. OLIER

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT. — MESNIL (EURE).

LETTRES DE M. OLIER

FONDATEUR DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

NOUVELLE ÉDITION

REVUE SUR LES AUTOGRAPHES, CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

ACCOMPAGNÉE DE NOTES BIOGRAPHIQUES

ET PRÉCÉDÉE D'UN ABRÉGÉ DE LA VIE DE M. OLIER

TOME SECOND



PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

90, RUE BONAPARTE, 90

1885

LETTRES

DE M. OLIER.

LETTRE CCVIII (1).

A MADAME TRONSON.

Quand Dieu aime beaucoup une âme il l'oblige à l'abnégation universelle de toutes les choses créées et d'elle-même : il ne lui permet de se satisfaire qu'en lui (2).

[Novembre 1651.]

Jésus vous consomme en Marie.

Louez Dieu et bénissez sa bonté et sa miséricorde sur vous, ma très chère fille, d'être attaché comme il est à votre amour, ne voulant point démordre de ses poursuites et de ses soins, pour vous avoir entièrement en lui. Il est si jaloux de la pureté de votre cœur, qu'il ne veut pas qu'il se relâche en rien, et qu'il ait le loisir de vivre en la satisfaction de ce qu'il recherche et de la créature en laquelle il voudrait bien se reposer. C'est la condition du cœur humain de

(1) Sur l'autographe.

(2) Cette lettre, comme on le voit par le dernier alinéa, était destinée à occuper Mme Tronson pendant la retraite qu'elle allait faire; aussi M. Olier y expose-t-il les grands principes de l'abnégation chrétienne dans une forme plus doctrinale qu'il ne le fait ordinairement dans sa correspondance.

s'appuyer dessus l'être créé, et Dieu, qui veut avoir à lui seul ce trésor qu'il a acquis si chèrement, il ne veut pas que rien le possède, ni aussi qu'il se satisfasse en quoi que ce soit qu'en lui tout seul.

Dieu a fort peu d'amour pour l'âme qu'il laisse à l'aveugle désir de son contentement et son repos grossier; il est cruel à celle qu'il traite de la sorte, et il est charitable, selon son ordinaire, pour les âmes qu'il oblige à l'abnégation universelle de toutes choses et d'elles-mêmes, pour être en état de posséder parfaitement leur unique bonheur, qui est leur Dieu, en Jésus-Christ son Fils, et son unique Mère.

C'est là, ma fille, où il vous est loisible de posséder toutes choses sans jalousie de votre Dieu; c'est là où vous pouvez jouir de tout ce qui est saint parfaitement en l'Église. C'est aussi cela seul que Dieu permet que vous possédiez en ce monde comme au ciel, à savoir, tout l'être consommé en Jésus-Christ qui porte en soi tout l'être de sainteté de son Église. Tout ce qu'on prétend posséder autrement souille le cœur humain; tout ce qu'on n'a pas avec ce discernement et cette séparation est à charge et embarras pour l'âme; enfin tout ce qu'on aime autrement que dans le ciel et tout ce à quoi l'esprit est uni en la terre autrement qu'en la pure et divine charité, il faut l'éteindre et le détruire. L'âme (1) n'a pas le droit d'aimer, c'est à l'es-

(1) A l'exemple des auteurs qui traitent des voies intérieures, M. Olier distingue dans l'âme humaine la *partie inférieure*, siège des affections sensibles et des mouvements de la concupiscence, et la *partie supérieure* ou spirituelle, siège de la foi, de la grâce et de toute la vie surnaturelle. Il appelle *âme* la partie inférieure et *esprit* la *partie supérieure*, se conformant en cela au langage du grand Apôtre qui use assez souvent de ces deux expressions dans le même sens. *Sermo Dei*, dit-il dans l'épître aux Hébreux (IV, 12), *penetrabilior omni gladio ancipiti et pertingens*

prit seul à le faire. L'âme ne peut aimer qu'en la chair et par le sentiment; il faut qu'il meure dans le chrétien. Il faut être adoratrice en esprit et vérité, et amatrice tout de même; ce que l'esprit pur ne fait pas doit être très suspect d'amour-propre et doit, par conséquent, être détruit et anéanti.

C'est à Dieu à le faire, et il est de son soin de le faire, qui seul peut séparer et distinguer l'esprit d'avec l'âme. La bonté infinie de Dieu permet que l'âme souffre dans l'amour imparfait pour se détacher elle-même par son propre intérêt. Dieu laisse exprès la géhenne à l'âme qui aime humainement, quoique pourtant innocemment, pour la porter au pur et saint amour, au même amour du ciel, afin qu'elle se résolve à le détruire, ou qu'elle souffre Dieu le détruire dans elle par les voies admirables de sa sagesse et sa puissance.

Soyez donc, ma fille, en paix dessous le pressoir de l'amour de Jésus, soyez en paix en votre peine comme l'âme du purgatoire que le feu de la tribulation purifie, et attendez avec joie et dans l'esprit de justice le moment de votre liberté; ce sera celui de votre pureté et qui vous donnera l'entrée au royaume de Dieu; ce sera le commencement de votre consolation et de votre repos qui sera tout autant avancé que votre

usque ad divisionem animæ ac spiritus. C'est-à-dire, comme l'interprète Picquigny, « distinguens cogitationes et motus *animæ* seu partis *anima-* « *lis*, a cogitationibus et actibus *spiritus* seu partis *spiritualis* ». C'est dans ce sens que M. Olier a pu dire que l'*âme* n'a pas le droit d'aimer. La *partie inférieure,* en effet, n'ayant pas été régénérée par le baptême et n'étant pas le siège de la charité, n'est pas capable de produire des actes de cette vertu; tout ce qu'elle fait est même *suspect d'amour-propre,* et quiconque est désireux de s'affermir dans l'amour de Dieu, de faire des progrès dans la perfection, doit travailler à *éteindre*, c'est-à-dire à mortifier l'amour sensible, parce que c'est toujours un amour humain et sans mérite, quoiqu'il puisse *être innocent*.

abnégation sera prête. Résolvez-vous une bonne fois à cette abnégation de toutes choses; liez-vous à Jésus, unissez-vous à lui, vivez de lui, vivez en lui, vivez par lui à Dieu uniquement. Si une fois votre esprit est entré pleinement en ce centre d'amour et de sainteté, vous vous trouverez déliée de tout, libre de tout, séparée de tout; mais aussi unie au Tout, jouissante de tout, et possédant en éminence toutes choses, autant que vous embrasserez Jésus avec ferveur et complaisance.

Je vous laisse à ce Tout, et ne vous occupez d'autre chose pendant votre retraite que de cet exercice. Je demanderai ce cahier de la foi que vous me demandez, pour vous l'envoyer; mais je vous prie, ne vous empressez pas de cela, ayant cette droite et pure vue que je vous propose pour votre exercice en celle-ci. Je la vois si propre et si utile à votre mal qu'il n'y a point de remède plus ajusté à votre incommodité présente.

Adieu, je suis, en Jésus et Marie, votre tout acquis à jamais.

OLIER.

LETTRE CCIX (1).

A UNE DAME QU'IL DIRIGEAIT (2).

Il lui explique ce que demande l'état d'hostie dont Notre-Seigneur a fait profession en venant dans le monde; il l'encourage à bien rendre compte de son intérieur.

Vers le 21 novembre 1651 (3).]

Ma fille,

Cet attrait à l'état d'hostie me confirme en la pen-

(1, 2 et 3) Sur l'autographe.

sée que j'eus, sur ce vœu de faire la volonté de Dieu en tout, que notre Maîtré vous appelait au martyre et au sacrifice de votre propre volonté, qui est la première profession que le Fils de Dieu fit en qualité d'hostie en entrant dans ce monde, au rapport de David et de saint Paul. Ne craignez pas la pénitence en me rendant compte de votre intérieur dans votre simplicité qui me touche entièrement et depuis peu surtout, laquelle me paraît tout à fait être d'un enfant de Dieu. Adieu, ma fille, votre billet dernièrement me consola beaucoup sur le sujet de vos visites; vous me ferez plaisir de me dire comme le père Dubreuil reçut votre petite confiance sur le père N. et le confesseur désiré à la personne que vous savez (1).

Ma fille, faites-moi la grâce de ne cacheter plus vos lettres à la mode, car cela fait tant de plis et replis dans le papier que cela donne grande peine à lire. Pliez-les plutôt en quatre s'il y a moyen, elles seront plus aisées à lire.

— Très probablement Mme de Saujon. L'éditeur de 1670 a mis un fragment de cette lettre à la fin de la CX^e^ qui est certainement adressée à cette dame.

— La date n'est pas marquée. Mme de Saujon fit le vœu d'hostie le 21 novembre 1651. La lettre doit être de ce temps-là.

(1) Jean-Baptiste Dubreuil entra à l'Oratoire dont il devint un des membres les plus en vue. Malheureusement il se laissa de bonne heure infecter par le jansénisme. Le nom du second religieux est trop effacé pour pouvoir être bien lu. C'est peut-être le père Juanet, qui partageait les sentiments du père Dubreuil. Ils furent exilés l'un et l'autre en 1662, après avoir été nommés visiteurs par leurs adhérents. (Adry, *Ann. de l'Oratoire.*)

LETTRE CCX (1).

A UN ECCLÉSIASTIQUE DE BEAUVAIS (2).

Il répond à la demande que cet ecclésiastique lui avait faite d'envoyer quelques prêtres de sa compagnie pour travailler à la sanctification du clergé de Beauvais.

[Après le 6 décembre 1651 (3).]

Monsieur,

Après avoir adoré la souveraine bonté de Dieu sur son clergé, qui fait paraître en ce temps tant de signes d'amour et de soins dessus lui pour sa perfection, je dois respecter en particulier ce qu'il fait connaître en vous pour procurer un bien si avantageux comme celui qui se prépare en votre diocèse. M. Joly, que vous regardez pour cela et que la miséricorde de Dieu vous indique comme un instrument qu'il a préparé pour

(1) Sur l'autographe.

(2) Il est assez vraisemblable que cette lettre fut adressée à M. l'abbé Jean Chaillou de Thoisy, doyen du chapitre de Beauvais, et fort zélé contre les nouvelles doctrines. Ce digne chanoine, originaire de Paris et docteur de Sorbonne, usait de l'influence que lui donnaient sa vertu, sa naissance et surtout sa place, pour battre en brèche toutes les tentatives que l'on faisait en vue de répandre le jansénisme dans le diocèse de Beauvais. Ce fut peut-être par ses conseils que le trésorier du chapitre, André de Berziau, résigna sa dignité en faveur de M. Claude Joly, qui depuis huit ans aidait M. Olier dans la sanctification de sa paroisse, et cette nomination pouvait bien être envisagée comme un premier secours que Saint-Sulpice donnait au clergé de ce pays. Il était difficile à M. Olier d'en accorder d'autre. Jamais il n'entrait dans un diocèse que sur la demande de l'évêque, et celui de Beauvais, Nicolas Choart de Buzenval, qui venait de succéder à Augustin Potier, son oncle, était trop dominé par les partisans de Port-Royal pour favoriser l'entrée des sulpiciens dans sa ville épiscopale.

(3) Le 6 décembre 1651 est le jour où M. Claude Joly entra en possession de la trésorerie du chapitre de Beauvais : de là, la date approximative donnée à cette lettre.

cet œuvre, vous doit servir, Monsieur, de grande consolation, et à nous de très grande confiance, que ce dessein réussira, puisqu'il s'appuie sur une chose si convenable et si préparée de Dieu seul qui le tient comme un instrument en sa main, et rempli de sa vie et sa sainte vertu, tout prêt pour l'emploi de son œuvre. Il y a pourtant apparence de contradiction, comme on la doit attendre en une telle entreprise, qui sera traversée par cet ennemi juré de tout bien et surtout ces puissances les plus malignes de l'enfer que saint Paul appelle : *Spiritualia nequitiæ,* à cause que le dessein regarde la chose la plus importante de l'Église, qui est le saint clergé.

Monsieur, je vous parle de M. Joly plutôt que de nous, et j'aurais bien de la peine à vous répondre sur un œuvre de cette conséquence si je ne voyais un ouvrier de cette nature-là, et tous tant que nous sommes en Saint-Sulpice, nous plierions les épaules dessous ce faix, tant nous le regardons important et considérable, et nous, tout au contraire, si bas et si vils en l'Église.

Tels pourtant, Monsieur, que nous soyons, nous sommes tout à vous et dans le zèle de seconder celui que Dieu allume dans votre âme. Mais, Monsieur, nous vous prions de vouloir que la chose soit recommandée à Dieu pleinement, afin que nous ne mettions point d'obstacle et d'empêchement à ce grand œuvre, qui nous oblige d'autant plus à vous honorer que nous aurons moins de capacité et de mérite pour l'entreprendre. Il y a d'autant plus de charité et de miséricorde de Dieu en vous, que vous faites le choix d'une chose plus pauvre et plus vile pour seconder vos intentions, mais pourtant qui fait bien espérer pour Dieu, puisqu'il paraît vouloir faire la chose entièrement par lui, choi-

sissant en nous des sujets qui n'ont rien d'eux-mêmes pour y répondre (ce qui vous donnera, Monsieur, un sujet plus grand de satisfaction), étant faibles en tout hors le désir de vivre à Dieu et son Église; ce qui nous oblige d'autant plus à nous dire, Monsieur, vos très humbles et très obéissants serviteurs.

LETTRE CCXI (1).

A UNE DAME, SA FILLE SPIRITUELLE.

Il l'invite à prier Dieu pour le succès d'une assemblée qui devait se faire le lendemain, en vue de procurer la paix du royaume.

[De Paris, vers le même temps (2).]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère et très honorée fille,

La bénédiction de Dieu descende sur ceux qui recherchent la paix et que la providence divine a destinés pour nous la procurer. Bienheureux sont les pacifiques, disait Notre-Seigneur, ils posséderont les royaumes de la terre et ensuite celui du ciel. Il faut demain se tenir tous unis dans la prière et dans le divin sacrifice avec une ferme foi sur la parole de Jésus-Christ, qui promet de ne rien refuser à ceux qui s'uniront pour demander à Dieu les choses de sa gloire. Allons donc en confiance à Jésus-Christ, à ce trône de grâce, et désirons beaucoup l'esprit divin sur cette assemblée (3), afin qu'il opère par elle ce qui est si né-

(1) Sur une très ancienne copie.

(2) Cette copie porte 1651 sans autre indication : il est vraisemblable toutefois que la lettre est des derniers mois de cette année; car c'est alors que, par suite de l'insurrection du prince de Condé, les hostilités recommencèrent dans le royaume.

(3) Il est difficile de déterminer à quelle sorte d'assemblée M. Olier

cessaire au bien public et au repos des consciences, pour pouvoir servir Dieu.

Au reste, ma fille, il faut vivre à Dieu seul, et pendant que nous voyons tout se détruire et se dévorer pour l'intérêt particulier, renouvelons-nous en l'esprit du pur amour pour ne vivre qu'à Dieu et pour Dieu seul. Que bienheureuses sont les âmes que Dieu honore de ses désirs et qui peuvent toujours renouveler le sacrifice total d'elles-mêmes à la gloire de Dieu! Oh! qu'il est doux que tout périsse et que Dieu règne uniquement! Je voudrais que ces paroles fussent gravées à jamais dans le cœur de tous. Adieu.

LETTRE CCXII (1).

A MGR LOUIS DE SUZE, ÉVÊQUE DE VIVIERS.

Il se réjouit de la satisfaction que lui donnent les sujets qu'il a envoyés à Viviers, mais il attribue à la grâce qu'ils reçoivent de sa charité pastorale tous les succès qu'ils peuvent avoir (2).

[En 1651.]

Monseigneur, votre sainte bénédiction.

Je viens d'apprendre de Mme de Rochefort la satis-

fait allusion. Peut-être était-ce une des premières réunions de ce qu'on appela *le parti des honnêtes gens;* parti qui, sous la direction d'un conseiller de la grand'chambre, le prévôt de Saint-Germain, ne tarda pas à prendre une grande importance et finit bientôt par prévaloir sur tous les fauteurs du désordre. (Feillet, *la Misère de la Fronde*, p. 365-377. Gaillardin, *Hist. de Louis XIV*, t. II, p. 40.)

(1) Sur l'autographe.

(2) On a déjà vu que Louis de la Beaume de Suze, évêque de Viviers, avait obtenu des prêtres de Saint-Sulpice pour travailler dans son diocèse. A leur tête était M. l'abbé de Queylus, qui, pour se rendre plus utile, accepta la cure de Privas, joignant ainsi l'œuvre de la sanctification des peuples et de la conversion des hérétiques à celle de la préparation des ordinands qui, dans ces premiers temps, ne l'occupait que par intervalles.

faction que vous lui témoignez de nos messieurs, vos chers enfants, qui n'ont de succès en leur emploi que de la grâce qu'ils reçoivent de votre charité. J'ai toujours espéré cette bénédiction, puisqu'ils étaient aimés de vous, Monseigneur, et que l'esprit dont Dieu remplit votre personne devait être leur vie et leur vertu. J'aurais appréhendé de les abandonner à un si grand emploi si je n'eusse attendu cette grâce sur eux ; mais prévenus et secondés de ce secours du ciel, il n'y a rien qu'ils ne puissent entreprendre. Ils pourront tout en la vertu de votre esprit, qui les animera et les rendra capables de tout ce qu'il jugera être plus important et plus utile au diocèse. Je les estime heureux s'ils savent jouir de cette miséricorde, et s'ils peuvent être fidèles à toute l'étendue des biens que le ciel leur prépare pour leur saint ministère.

LETTRE CCXIII (1).

A UNE DAME, SA FILLE SPIRITUELLE (2).

Après l'avoir informée du jour de leur prochain entretien, il lui souhaite une participation abondante aux perfections divines.

[Paris, derniers mois de 1651 (3).]

Ma très chère fille,

Je pense que nous n'aurons pas, mercredi, la li-

(1) Sur une très ancienne copie.

(2) La lettre paraît adressée à Mme de Saujon. Elle est adressée en effet à une personne très élevée dans les voies spirituelles, qui habitait Paris en 1651, et que M. Olier voyait souvent ; autant de circonstances favorables à la supposition proposée. De plus, cette copie est de la même main que celle d'une autre lettre qui était certainement adressée à cette dame.

(3) Cette date est certaine pour l'année, car elle est marquée sur la copie, mais elle n'est qu'approximative pour le mois.

berté de nous entretenir de notre divin Maître, comme nous l'avions prémédité. Il sera bon de prendre mardi, obéissant à la divine Providence, qui nous veut tout à elle en la conduite de sa charitable sagesse, qui prévient toujours les désirs de ses enfants des grâces qui l'honorent et qui les sanctifient, les disposant petit à petit à l'heureuse consommation de son éternité qui commence à se posséder en la terre, étant bien dénués de tout et établis en l'être pur et saint de Dieu, qui, étant éternel, immense, infini, saint, juste, paisible et tout parfait, se fait sentir aux âmes en tout son divin être et ses divines perfections. Je prie Dieu, qui unit et consomme Jésus-Christ et Marie en sa sublime unité et sainteté, qu'il communie son Église à sa grâce. Amen.

LETTRE CCXIV (1).

A UN ECCLÉSIASTIQUE QUI LUI AVAIT FAIT QUELQUE OBSERVATION (2).

Il se justifie de la conduite qu'il tient à l'égard des jansénistes de sa paroisse, et fait remarquer qu'il n'est ni expédient ni même possible de n'être d'aucun parti.

[Premiers mois de 1652 (3).]

Qui a Dieu a tout.

Monsieur,

Je ne puis faire autre chose que de m'anéantir en

(1) Sur l'autographe.

(2 et 3) Cette lettre, dont on n'a que le brouillon, pourrait bien avoir été écrite à M. Jean Deslyons, docteur de Sorbonne et doyen de Senlis, qui eut longtemps de bons rapports avec Saint-Sulpice, quoique ménageant beaucoup les jansénistes. Il écrivait en 1692 à l'archevêque de Paris : « J'étais ami de Saint-Sulpice et de Saint-Lazare; j'étais aimé des Cornet, « des Hallier, des Chamillard et des Grandin, qui dominaient dans la

la présence de votre zèle et honorer celui qui vous inspire sa ferveur, attendant le bien de vous voir pour éclaircir des choses dont il vous plaît m'écrire. Je dois pourtant vous dire maintenant pour la fidélité que je dois à mon ministère, qui m'oblige de tirer des partis les ouailles que Dieu me donne à conserver, que je ne puis sans douleur et sans dernière désolation voir qu'on approuve qu'il aille dans les assemblées que le roi même devrait défendre, comme vous le marquez, et où surtout vous savez que la tentation y règne et fait toujours des impressions très malignes sur l'esprit de ceux qui y fréquentent. Quelque belle doctrine et pieuse que l'on trouve dans les livres mauvais, on aime mieux en priver le monde que de leur en souffrir la lecture; de même en est-il de ces enseignements qui se donnent dedans les lieux de tentation, là où en apparence il semble qu'on y profite, à cause que l'on goûte avec une joie et une exaltation d'amour-propre tout ce qui naît de ces principes. Plusieurs personnes qui sont en ma paroisse et dont je dois répondre à Dieu, malgré moi et mes conseils et par l'approbation de celui que vous savez qui s'y oppose visiblement, entrent en tentation et joignent à la désobéissance formelle qui ne peut être suppléée, en ces lieux, d'aucun bien égal au mal de désobéir à leur supérieur naturel, celui de se joindre en leur cœur au parti et entrer dans toute l'étendue de leur croyance, autant qu'ils en peuvent comprendre; et cela contre leur état, leur con-

« Société, sans être antipode des autres. — J'appris en 1654, dit-il ailleurs, que M. d'Hurtevent parlait de moi comme d'un demi-janséniste, « parce que je n'avais jamais ouvertement parlé contre ceux de ce « parti. » (*Journ. de Deslyons.*)

— Cette lettre est probablement de 1652, peu de temps avant la démission de M Olier..

dition, leur sexe, contre l'humilité, le dénûment et la désappropriation chrétienne.

Depuis que je n'ai eu le bien de vous voir, une de ces personnes (1), et qui pour son éclat a plus de suites et souffre plus en ce rencontre, comme aussi il donne plus de lieu à attirer les autres au parti, par une grâce spéciale, ensuite de son élection à la supériorité de la compagnie, par respect à son esprit et sa conduite, il s'est séparé des visites du Port-Royal et il est de grande importance qu'il soit maintenu en cette disposition : si bien, Monsieur, que je vous demande pour Dieu de vouloir le maintenir en cet état où il ne se peut croire combien son esprit s'éclaircit et entre en grande liberté. Et c'est une chose merveilleuse de la puissance de l'esprit de Dieu en lui qui, étant convaincu et m'ayant dit en grande confiance que le père Maurice était de ces opinions (2), n'ait pas laissé de vouloir suspendre son jugement dessus ces choses et se tirer des lieux où l'on fait profession entière de les instruire.

Croyez-moi, Monsieur, c'est une délicatesse de spé-

(1) Il s'agit vraisemblablement de quelqu'un des membres de la compagnie du Saint-Sacrement qui rendit tant de services à la religion, sur la fin du règne de Louis XIII et pendant la régence. Malgré le bon esprit qui y régnait, les opinions nouvelles, comme on l'a déjà dit, lettre CXXXIII[e], finirent par y troubler un peu l'union. Quelques membres, comme le duc de Liancourt, Antoine Barillon de Morangis et plusieurs autres moins connus, avaient des rapports avec le parti, mais le corps de la compagnie se conserva intact, et l'on écartait avec soin des premières places ceux qui étaient connus comme jansénistes. (Rapin, t. II, p. 329.)

(2) Le P. Maurice occupait un des premiers rangs parmi les carmes de Paris; on a déjà vu que M. Olier le signalait au chancelier Séguier comme très attaché aux idées nouvelles. Toute sa communauté fut infectée du même venin. Le docteur de Saint-Amour dit avoir appris d'un religieux de cet ordre que M. Olier était celui qui avait sollicité dans leur couvent de Paris pour qu'on y souscrivît contre les cinq propositions, mais que leurs Pères ne l'avaient pas voulu faire. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 454.)

culation qui ne peut être réduite en pratique, de dire que l'on n'est d'aucune opinion et faire alliance avec le parti des opinions, désapprouver à tout rencontre les partis opposés. On peut se cacher de paroles expresses, mais on ne peut s'empêcher de décharger son cœur. La simplicité de charité fait qu'on se découvre en simplicité sans attendre ces hauts commandements. Quand tout un ordre est d'un sentiment, il ne faut pas qu'un particulier se feigne de s'expliquer, vu surtout s'il a soussigné à tous les sentiments de son ordre. Il ne faut point tant de réserve dans les enfants de l'Évangile; il faut publier sur les toits la divine doctrine de notre Maître, qui n'exige point de serment pour cacher sa doctrine et ne se feint point d'expliquer ses sentiments à tous. Lorsque l'on tait ces vérités, on craint de déplaire aux hommes et l'on tient la vérité en injustice.

LETTRE CCXV (1).

A UN DE SES AMIS.

Il lui écrit au sujet d'une personne qu'on lui avait dit s'être choquée de sa conduite et qui le croyait opposé à quelque bonne œuvre.

[Vers le même temps (2).]

Monsieur,

Vous me marquez que M. N..., à qui on a voulu que je parlasse, a été choqué de ma conduite. Je ne m'en étonne pas, parce qu'ordinairement je donne du rebut aux gens de bien par ma mauvaise grâce. Et puis, les

(1) C'est la XLVe des imprimées.
(2) La lettre est certainement antérieure au mois de juin 1652, époque où M. Olier quitta la cure de Saint-Sulpice.

ouvertures de Dieu et ses conjonctions se font toujours en suavité; mais quand on fait quelque chose par déférence humaine, quoique ce soit à bonne fin, cela n'a pas la même influence de grâce, et ne porte pas la même bénédiction, parce que ce n'est pas alors une vertu divine qui opère d'une personne dans l'autre, et qui agit en tous les deux.

Pour ma disposition, elle est toute autre que ce saint serviteur de Dieu ne pense, et j'espère qu'avec le temps il connaîtra combien elle est éloignée du procédé qu'il soupçonne. Quoique je sois dans une chair de péché susceptible de toute malignité, et que je puisse tomber dans un grand abandon, je crois que notre Maître est si bon, qu'il m'ôterait plutôt la vie que de me laisser tomber dans ce dernier aveuglement. Aurions-nous en vérité la moindre étincelle de son amour sacré, si nous avions les mains liées pour son œuvre, ou seulement croisées et inutiles pour n'y pas travailler? Que serait-ce donc, si nous les avions ouvertes pour le détruire? Ne serait-ce pas agir en démon? Pour moi, je croirais cela un crime abominable et un péché contre le Saint-Esprit. Et quelle plus grande joie que d'avoir part à un si saint ouvrage? Mais je ne mérite pas cet honneur, et je ne suis pas digne qu'on m'y appelle. Je tiendrais même à une très haute gloire de rendre les moindres services aux plus petits des serviteurs de Dieu qui s'y emploient; mais je ne suis pas même digne de les approcher.

Croyez que je suis disposé de la sorte. J'honore ce que je ne puis faire, et je me confonds en tout ce que je fais, tant je suis indigne et incapable de tout emploi.

LETTRE CCXVI (1).

A LA REINE ANNE D'AUTRICHE.

Après l'avoir remerciée des aumônes qu'il avait reçues d'elle pour les pauvres de sa paroisse il la prie d'empêcher le P. Desmares de prêcher à Saint-Merry et lui représente ensuite, avec le plus profond respect, les motifs qu'elle a d'éloigner de nouveau le cardinal Mazarin (2).

[Premiers mois de 1652.]

Madame,

Ayant reçu par M. d'Ebuterne, maître d'hôtel de Sa Majesté, les marques de vos bontés sur nous et de vos charités vers nos pauvres, je ne puis que je ne témoigne à Votre Majesté les ressentiments de mon cœur, qui sont d'autant plus grands que les misères des peuples, qui sont les miennes, sont dans l'extrémité, et si Dieu par sa clémence ne les soulage et ne s'apaise dessus nous, on ne peut espérer aucun soulagement pour eux, vu que les plus aisés qui se lassent et s'endurcissent retranchent leurs charités et laissent périr les misérables dans leurs nécessités.

J'ajoute, Madame, à ce remerciement une prière très instante, de la part de toutes les personnes qui soutiennent et favorisent la sainte doctrine de l'Église contre les nouveautés, de vouloir encore empêcher que le père Desmares ne prêche, que l'on dit hautement devoir monter ce carême en la chaire de Saint-Merry. La régence de votre fils ne doit pas être moins vigoureuse à étouffer ce monstre. Votre conseil vous donnera des voies de le faire, comme étant une chose très

(1) Sur l'autographe.

(2) Le cardinal était arrivé le 8 janvier 1652 à Poitiers où était alors la cour.

importante à maintenir, puisque un carême de ses prédications détruira plus que tout ce qu'on pourra faire en une année (1).

Enfin, Madame, la providence de Dieu me donnant l'ouverture d'écrire à Votre Majesté, par la fidélité particulière que je lui ai vouée, je lui dois dire que ses fidèles serviteurs sont dans l'abattement et la dernière désolation, voyant l'état du royaume et celui de la religion que le ciel menace depuis longtemps, et qu'on voit à la veille de sa dernière désolation (2).

Madame, la douleur qui presse le cœur des vôtres, c'est de voir que ce soit sous votre régence que ces malheurs nous doivent accabler, et que vous ayez dans les mains de quoi nous soulager et détourner cet orage.

Peut-être bien, Madame, que Dieu étant irrité au point où il est maintenant, quelque remède que vous y puissiez apporter, le fléau de la colère de Dieu ne laissera pas de tomber dessus nous et d'accabler toute la

(1) Le P. Toussaint Desmares, l'un des plus célèbres prédicateurs du parti de Port-Royal, avait déjà, en 1648, reçu défense de monter en chaire dans la capitale; mais les novateurs, espérant que le roi, dans les commencements de sa majorité, n'userait pas d'une si grande rigueur, l'invitèrent à prêcher le carême à Saint-Merry. La démarche de M. Olier eut son effet. (*Vie de M. Olier,* t. II, p. 434.)

(2) Le 2 octobre 1651, avant de quitter Fontainebleau pour se rendre à Bourges, la reine avait envoyé au cardinal Mazarin l'ordre de revenir à la cour. Cette nouvelle répandit l'alarme. Le Parlement rendit un arrêt qui mettait sa tête à prix. Un traité fut même signé à Paris, le 24 janvier 1652, entre le duc d'Orléans et deux envoyés du prince de Condé, pour l'expulsion du ministre, qui, le 8 janvier, était arrivé à Poitiers où était la cour et avait repris la conduite des affaires. C'est dans ces circonstances que M. Olier prit la liberté de faire ces représentations. Saint Vincent de Paul avait fait de même en 1649. Il écrivait : « Je partis le 14 janvier 1649 pour aller à Saint-Germain à dessein d'y rendre quelque service à Dieu. » Collet ajoute : « Il était allé demander à la reine le départ de Mazarin. » (*Vie de saint Vincent de Paul,* t. I, p. 470.)

France; mais, Madame, qu'il ne soit pas dit que ce soit par vous que ce malheur nous soit arrivé et que, par le conseil de quelques flatteurs intéressés, vous ayez méprisé le reste des conseils importants de l'État et la révolte universelle de tous vos peuples irrités et mutinés contre une personne qui ne peut jamais procurer tant de bien à votre État, comme il lui fait du mal et en attire sur votre sacrée personne.

Il est vrai, Madame, que c'est une chose fâcheuse, à une reine comme vous qui a eu tant de bontés et de tendresse pour son État et qui a tant souffert pour le régir, de se voir obligée à chasser son ministre par la mutinerie et l'insolence de ses peuples. Mais, Madame, cela n'est pas sans exemple en l'État. Les plus grands rois, vos prédécesseurs, en ont usé de la sorte et, par leur prudence, ils ont cru que ce leur était assez s'ils régnaient sur leurs peuples et s'ils avaient leur cœur, faisant peu de cas si c'était d'une manière ou d'une autre qu'ils avaient les esprits assujettis sous eux. Il faut quitter les circonstances pour posséder les choses et laisser l'accessoire pour avoir le principal à soi. Les pères en font de même dans leurs familles, qui souvent cèdent au dépit de leurs enfants, de peur de leur donner occasion de perdre le dernier respect et se soustraire à leur obéissance. Il faut en ces rencontres user de condescendance à ses inférieurs et de soumission parfaite aux ordres de la divine providence, qui vous témoigne avoir opposition à la chose par l'opposition qu'elle imprime à tout votre royaume.

Que pouvez-vous, Madame, espérer de consolation et de joie d'une chose qui vous coûte tant à obtenir, et que vous ne posséderez jamais que dans l'aversion

de vos peuples? A même que vous prétendez régner et gouverner par lui, vous voyez le contraire, puisque vous voyez soulever toutes choses contre Votre Majesté. Si Dieu ne fait les choses on n'en peut espérer de succès; or ce n'est point l'ordre de Dieu de vouloir les choses par la voie de l'opposition, de la contradiction universelle, lors surtout que ce doit être en une chose qui doit se faire par amour d'une communauté. Un ministre ne gouverne pas comme un roi. Les peuples obéissent à l'un par la nécessité de sa naissance, et ils se soumettent à l'autre par amour et reçoivent ses ordres par un agrément volontaire et une persuasion d'estime et de respect pour sa capacité. Il est certain, Madame, qu'il est impossible que les peuples reviennent de leur aversion et leur mépris pour le sujet que vous voulez qu'ils aient en vénération et révérence. Dieu n'en imprime point l'estime dans le cœur du royaume, et quelque intention que Votre Majesté puisse avoir, cela ne dépendant que de Dieu, vous ne sauriez le faire. Les personnes publiques sont mises des mains de Dieu qui donne des talents admirables pour exécuter ses desseins, et comme il conduit tout avec suavité et puissance, il imprime lui-même estime et respect pour les talents et les qualités qu'il leur donne. Et quoi, Madame, que vous soyez persuadée de sa fidélité devers votre personne, ce n'est pas tout le nécessaire; car il faut une persuasion et une vue, à tous vos peuples, de beaucoup d'autres qualités qu'il n'est pas en puissance des rois d'imprimer dans le cœur et dans l'esprit des hommes. C'est être demi-roi que de régir l'État par son conseil et sa sagesse; il faut donc qu'un homme comme cela soit établi par la main de Dieu pour la direction et conduite du

royaume. Il faut au roi enfant le supplément de la sagesse divine. Par conséquent, Madame, si la providence de Dieu n'agrée pas celui-là dont vous faites le choix et que vous croyez vous être utile, soumettez votre esprit, renoncez, Madame, à votre sens particulier et demandez à Dieu qu'il use de celui qu'il a choisi en son esprit et ses desseins, pour vous aider en la conduite de son État. Celui qu'il vous choisira aura l'approbation et l'estime des peuples, au moins n'aura-t-il pas la contradiction ouverte et manifeste, avec le péril évident du renversement de l'État avec celui de la religion.

Madame, quand vous ne verriez autre chose que les ennemis de la foi entrer dedans l'État, qui autrefois ont fait tant de ravage et qui en même temps enflent le cœur et le courage aux hérétiques du royaume, aux paroles desquels il ne faut pas, Madame, que vous preniez aucune confiance; car n'ayant point de fidélité pour Dieu, ils en auront bien moins pour vous. Jusqu'à présent, comme ils ont eu par ruse et par finesse tout ce qu'ils ont voulu et qu'ils n'avaient encore les forces qu'ils désiraient pour faire leur coup et recommencer leur révolte et leur rébellion, ils ne l'ont pas osé entreprendre; mais présentement qu'ils fortifient leurs places, comme à Montauban et ailleurs, sous prétexte de se défendre de M. le Prince, aussitôt, Madame, qu'ils se verront en état de se soulever ils le feront, et n'en doutez aucunement.

Madame, tout est en branle : vous êtes en état de donner la paix et d'apaiser les choses, éloignant le sujet qui donne peine à tous et donne droit, dans l'esprit des peuples, à ceux qui se soulèvent. En vous privant d'une personne que Dieu vous rendra, vous

ferez un sacrifice à Dieu qui lui sera très agréable et qui attirera, sur la personne de Votre Majesté, l'amour et le respect de tous vos peuples, que vous devez gagner par-dessus toute chose. Ce sont les sentiments de celui dont vous avez toujours souffert la liberté de vous prier et vous écrire, connaissant le fond de son cœur et ses intentions pour le service...

LETTRE CCXVII (1).

A MADAME DE SAUJON (2).

Il lui parle d'une grâce extraordinaire qu'il avait reçue pour lui et pour elle, l'invitant à en remercier beaucoup Notre-Seigneur comme il le fera de son côté.

[Paris, vers le 16 février 1652 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Je vous écris de la part du bien-aimé Jésus, auprès duquel il y a deux heures entières que je pleure de joie, et que je m'épanche en bénédictions, louanges et actions de grâce pour la chose qu'il m'a ordonné d'é-

(1) C'était la L[e] des imprimées.

(2) Nicole a supposé que cette lettre avait été écrite à M[me] de Saujon et en ce point il paraît bien informé, car les Mémoires de M. Olier finissent sur le récit d'une faveur tout à fait semblable à celle mentionnée ici et à laquelle M[me] de Saujon eut certainement part. Mais l'écrivain janséniste a manqué d'exactitude dans les conséquences malveillantes qu'il a tirées de ce fait. « On ne peut de la conduite ultérieure de cette dame, dit avec beaucoup de raison M. Faillon, rien conclure contre le serviteur de Dieu, puisque la connaissance dont il parle ne devait être vérifiée que conditionnellement, comme nous le lisons de plusieurs vues semblables que l'on trouve dans les vies des saints. *Un jour*, dit M. de Bretonvilliers, en rappelant le même fait, *la bonté de Notre-Seigneur fit connaître à M. Olier le degré de gloire qu'une personne, qui lui était fort unie, devait avoir dans le ciel, si elle demeurait fidèle à son service.* (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 236.)

(3) La date a été indiquée d'après celle du récit des Mémoires.

crire. C'est une grâce dont je m'estime si heureux, qu'il me semble que je n'ai plus rien à désirer au ciel ni en la terre, et que je dois dire par cette expérience ce que disait David : que Dieu fait la volonté de ceux qui le craignent et qui le cherchent, et qu'il la fait non seulement dans les petites choses et ordinaires, mais dans les plus grandes. Car enfin la chose, de toutes celles que notre Maître me pouvait accorder, la plus pressante et la plus forte dans les désirs de la charité, ce divin et suraimable Époux des âmes, ce cher lien des cœurs, Jésus, qui appelle toute l'Église à la consommation universelle de son amour dans les cieux, m'a fait entendre qu'elle arriverait.

Voici ses propres termes. Lisez-les à genoux, comme je les écris de même, croyant que nous ne saurions apporter trop de respect et de religion, trop d'amour, de ressentiments, de louanges et d'actions de grâces pour cet insigne don, pour lequel la vie entière, et mille vies offertes en reconnaissance, ne pourraient pas suffire. *Mandez-lui,* me disait-il parlant de vous, *qu'elle ne soit pas en peine : vos degrés de gloire seront égaux* : et, ajoutant les moyens d'y parvenir, il dit : *Elle priera pour vous, vous agirez pour elle, et vos souffrances seront communes.*

Notre divin et toujours très saint et adorable Maître m'a confirmé par là dans ce qu'il lui avait plu autrefois me faire entendre, que toute la vie chrétienne et intérieure consistait en trois choses : à prier, à faire et à souffrir. Et comme il veut que nous fassions cela dans un esprit commun, quoique extérieurement nous soyons appliqués avec différence aux exercices de notre vocation, il prétend qu'en faisant l'un pour l'autre, par l'autre et en l'autre, tout ce que nous ferons et souf-

frirons nous servira pour acquérir une gloire et une couronne commune.

Qu'il soit béni à jamais, cet aimable Jésus, qui appelle après lui si doucement les siens, qui les instruit si fortement, et qui les pousse si efficacement à porter sa croix avec lui! Oh! qu'il entend à merveille à adoucir ce joug si pesant en lui-même, mais si léger à l'amour! Qu'il entend bien à faire entrer ses victimes par d'agréables portes dans le Temple! Il me semble qu'il n'y a rien qui ne soit très doux à souffrir maintenant. Nous ne pouvons, ce me semble, trouver aucune chose qui mérite que nous la nommions un sacrifice, nous souvenant de la promesse laquelle nous est faite aujourd'hui. Il me semble que nous serons désormais ingénieux à trouver des moyens de nous crucifier, et de sacrifier les choses qui augmenteront la gloire de Jésus-Christ en nous. Oh! que l'espérance est forte, et que c'est avec raison que Dieu l'a mise entre la foi et la charité! Jusqu'à cette heure je n'avais point été assez convaincu de ce que pouvait l'espérance sur un cœur chrétien; et quoique la charité pressante puisse tout, c'est une merveilleuse préparation à la très sainte charité, que l'effet de la sainte espérance qui nous rend présentes la charité, la justice et la miséricorde de Dieu, lequel rend à un chacun, dans le ciel, selon ce qu'il a souffert et opéré pour son amour sur la terre.

Je me suis vu si fort rempli d'obligations à Dieu dans cette rencontre, que je me suis engagé pour tous les jours de ma vie à offrir le divin sacrifice et des prières particulières pour cela. Je crois que vous en ferez de même de tout votre cœur, lequel se trouvera trop petit pour aimer, bénir, louer et remercier Dieu

pour cette faveur. Vos yeux auront bien peu de larmes pour satisfaire à l'étendue de ce bienfait; et de ma part je vous puis dire que je ne pense pas que les miens s'étanchent jamais dans le souvenir de cette grâce. Je ne croyais pas même que les pleurs me dussent permettre de vous écrire, tant j'en étais baigné et détrempé en la prière.

Je vous écris ceci dès les six heures du matin, pour vous faire savoir le plus tôt que je puis cette bonne nouvelle, n'y ayant point de temps à perdre pour commencer nos actions de grâces et l'exercice de l'emploi que Dieu nous prescrit à tous deux. J'offrirai demain et après-demain le sacrifice sur les huit heures, pour commencer ma gratitude et la vôtre envers Dieu, en Jésus-Christ son Fils et en sa divine Mère.

LETTRE CCXVIII (1).

A UNE DAME.

Il la prie d'intervenir encore pour lui procurer l'entrée chez une dame de la paroisse.

[Avant le mois de juin 1652 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Madame,

Après vous avoir remerciée de la grâce qu'il vous a plu me faire sur le sujet de Mme la M. de M., je vous dirai que j'ai besoin de votre secours pour approcher cette dame, car je n'ai pu avoir le bien de la voir,

(1) Sur l'autographe.

(2) La date ne peut être autrement indiquée : on voit seulement par le contenu de la lettre que M. Olier était encore curé quand il l'écrivit. Il n'est pas moins difficile de connaître la marquise qui refusait de le recevoir chez elle, malgré le besoin qu'elle avait de sa visite.

quoi que j'aie représenté à sa demoiselle, qui m'a refusé de la part de sa maîtresse l'entrée de sa chambre. Si vous preniez la peine de la faire disposer à cela, vous lui feriez une grande charité, faisant bien paraître sa nécessité par ce procédé-là : j'attendrai.

LETTRE CCXIX (1).

AU SOUVERAIN PONTIFE.

Il y supplie Innocent X, au nom de sa petite compagnie, de la recevoir sous sa protection spéciale, maintenant qu'elle est appelée par des prélats étrangers à la France.

[Paris, août 1652 (2).]

Très saint Père,

La providence de Dieu ayant établi le séminaire de Saint-Sulpice, composé d'un très grand nombre de prêtres et de clercs, dans un district fort petit et même exempt d'une juridiction ordinaire, lequel relève immédiatement du saint-siège; ce séminaire, n'ayant pas de quoi employer ses sujets dans l'étendue de ce lieu, est en état de fournir aux diocèses de la France des sujets utiles aux évêques et au clergé, et a donné jusqu'à présent un grand nombre de curés, de chanoines, de dignités et même d'évêques en ce royaume; ce qui a fait que messeigneurs les évêques de France, dans une assemblée générale (3), les ont approuvés et reconnus utiles à leur corps, et leur ont donné avec

(1) Sur l'autographe.

(2) La date de cette lettre, qui probablement ne fut pas envoyée, se place naturellement vers l'époque où le Roi manda à M. de Valencé, son ambassadeur à Rome, d'appuyer de tout son crédit la confirmation de l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice que M. Olier devait aller demander au pape. La lettre du Roi est du 23 août 1652.

(3) Celle de 1650 à laquelle présidèrent les archevêques de Reims et

beaucoup d'amour et joie le nom de *Prêtres du clergé*. De quoi ils se sont estimés très heureux, trouvant en cette qualité l'expression de leur amour et leur désir dans l'établissement de leur compagnie; espérant en même temps recevoir, avec la bénédiction de cette sainte assemblée, la grâce qui leur était utile et nécessaire pour travailler utilement aux sujets de leur dépendance, lesquels, de toute part de la France, se viennent former dedans ce séminaire et y puiser l'esprit de leur vocation.

Cette assemblée, qui jusqu'à maintenant n'avait été appelée qu'au service du clergé de la France, se contentait de paraître, quoique avec honte de sa bassesse et son indignité, devant messeigneurs les prélats du clergé, ne se voyant appelée que pour servir dans l'étendue de la France, et n'osait pas se présenter aux pieds de Votre Sainteté, quoique en esprit elle y ait été toujours attachée et qu'elle ait pris soigneusement la bénédiction de Monseigneur le Nonce dedans tous ses progrès; lequel a fait, par plusieurs fois, le bien à la maison de l'honorer de sa présence, soit pour y célébrer pontificalement dans la bénédiction de la chapelle, soit aussi pour y bénir toute la maison devant qu'elle fût habitée. Toutefois à présent qu'elle se voit appelée, par des évêques et des Églises étrangères, pour leur aller rendre service (quoique très faiblement et très indignement), elle se sent obligée d'avoir recours à Sa Sainteté pour recevoir son approbation et bénédiction apostolique, afin de trouver la ferveur, la lumière et la force qui lui sont nécessaires pour être utile en ses petits travaux. Elle n'aurait osé paraître

d'Embrun et l'évêque de Mâcon ; elle dura depuis le 25 mai 1650 jusqu'au 13 avril de l'année suivante.

devant les yeux de Sa Sainteté, pauvre et chétive qu'elle est, si l'obligation et la nécessité ne l'y avaient contrainte; et comme sa bonté paternelle ne dédaigne pas le moindre et le dernier de ses enfants, non plus qu'un autre Jacob son Bénoni et l'enfant de douleurs; comme en effet ce petit corps a été engendré dans les persécutions et traverses du siècle et du démon, dont M[gr] le Nonce en a été le témoin et le protecteur et défenseur; elle espère que Votre Paternité la recevra au nombre de ses enfants, qui ne respire que son respect, son amour et son obéissance, et ne demande que d'être employée à son divin service, pour l'honneur et la gloire duquel elle offre incessamment ses vœux au ciel, s'estimant infiniment heureuse si elle est tenue pour sa fidèle et obéissante servante.

La chétive et très petite compagnie
des Prêtres du clergé de France.

Autre projet destiné peut-être à modifier le premier en son commencement.

La compagnie des prêtres et des clercs de Saint-Sulpice, qui est assez nombreuse et qui ne saurait agir avec succès, non plus que toute congrégation de l'Église, sans la vertu d'un chef qui influe dans elle, a recours à Votre Sainteté comme à son chef naturel et immédiat, pour recevoir la grâce et la vertu qui lui est nécessaire pour opérer utilement et efficacement dans l'Église de Dieu.

Cette congrégation, qui est instituée pour le service et le renouvellement du clergé, est établie dans un petit détroit exempt d'une juridiction ordinaire, qui ne relève que du Saint-Siège, qui s'est réservé ce lieu.

LETTRE CCXX (1).

A UNE DAME DE CONDITION QU'IL DIRIGEAIT (2).

Il lui fait part des sentiments qu'il a éprouvés au moment de leur séparation et l'exhorte à avoir charité pour une personne qu'elle avait auprès d'elle.

[Paris, avant le 20 août 1652 (3).]

Madame et très chère fille,

Oubliant, comme je dois, et comme tout chrétien le doit faire, tous les sentiments qui ne sont pas de l'Esprit, afin que rien ne nous remplisse que le divin amour, je vous dirai que m'étant retiré, après votre départ en notre solitude, le divin Père me donna de la joie dans le cœur, me faisant entendre que ce me devait être une grande consolation de voir partir mon cher enfant, et de savoir qu'il allait servir et glorifier Notre-Seigneur de son côté, pendant que du nôtre

(1) C'est la LXXIIe parmi les imprimées.

(2) L'éditeur de 1672 fait connaître la qualité de la personne à qui cette lettre fut adressée. La lettre elle-même montre clairement que cette dame était sous la direction de M. Olier et que leur union était très étroite. L'expression *mon cher enfant*, qu'on est étonné de voir appliquer à une dame de condition et d'un âge à être à la tête d'une maison où se trouvaient plusieurs domestiques, se lit aussi dans une lettre de M. Olier à Mme Tronson, et dans une autre à Mme de Saujon.

(3) Cette date n'est pas certaine : on n'en trouve point cependant qui paraisse mieux convenir avec ce qui est dit au commencement de la lettre. On y voit en effet : 1° que M. Olier écrit au moment où il vient de se retirer dans la solitude pour y préparer à Dieu des serviteurs; 2° qu'il s'est abandonné au divin Maître pour qu'il prît un nouveau domaine sur lui. La première de ces deux phrases s'explique assez bien par la démission qu'il fit de la cure le 20 juin et par sa retraite au séminaire dont il allait désormais s'occuper uniquement. La seconde peut parfaitement s'entendre de sa guérison inespérée qui l'obligeait plus étroitement à n'employer que pour Dieu cette nouvelle vie qu'il lui accordait.

j'irais travailler à l'honorer, et à lui préparer des serviteurs fidèles.

Je me suis bien laissé au divin Maître, afin qu'il prît un nouveau domaine sur moi, pour en user selon son bon plaisir, et afin que, n'étant plus du tout à moi, je fusse absolument à lui, en tout et pour toutes choses. Je vous laisse incessamment à la divine Mère pour être toute en son Fils, et vous remplir toute d'elle.

Je vous prie en son nom de faire encore pour quelque temps la charité à cette bonne fille que vous avez auprès de vous, afin d'éprouver si elle ne se mettra point à son devoir. Elle vous supplie de lui faire la grâce de lui dire absolument les choses que vous désirez d'elle. Ne lui refusez pas cette charité, et agissez envers elle, comme vous m'avez dit que vous aviez agi envers vos autres domestiques dans leurs défauts. Il est certain, et je le sais par ma propre expérience, que le déplaisir qu'on a de voir des chutes et des fautes si ordinaires afflige l'esprit, resserre le cœur, ferme la bouche et ôte la parole. Mais il faut nous anéantir devant Dieu, et nous laisser à son divin esprit, afin qu'il règne sur nous. Comme c'est un Esprit de douceur et de miséricorde qui surnage par-dessus toute humeur et tout propre sentiment, il nous ouvrira le cœur pour le prochain, et nous fera entrer dans la disposition de Dieu même sur nous, qui, au milieu de ses justes colères et de ses équitables aversions, ne laisse pas de nous parler avec tant d'amour, et de nous instruire avec tant de bonté dans nos faiblesses. Ménagez, je vous prie, cet esprit selon la douceur, la prudence et la force que vous devez.

LETTRE CCXXI (1).

A UN DE SES DISCIPLES, A BLOIS (2).

Il lui propose une méthode d'oraison facile à toutes sortes de personnes.

[De Paris, avant le 22 août 1652 (3).]

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Notre-Seigneur soit votre vie unique, qui étouffe en vous celle d'Adam pour jamais. Je souhaiterais qu'il vous eût donné un homme selon son cœur pour conduire le vôtre; et je le prie qu'il permette bientôt que j'accompagne notre chère troupe, pour vous aider dans votre conduite et pour vous mettre dans les voies de Notre-Seigneur. En attendant, priez-le beaucoup qu'il vous y établisse lui-même. Servez-vous toujours de la méthode d'oraison, dont je vous ai parlé, qui

(1) C'était la CCXLIVe des imprimées.

(2) Le ton et le contenu de cette lettre disent assez qu'elle s'adresse à un jeune disciple de M. Olier.

(3) Ces mots du commencement : *Je prie Dieu qu'il permette que j'accompagne bientôt notre chère troupe pour vous aider...* doivent s'entendre du voyage que M. Olier se proposait de faire à Blois, et qu'il fit en effet au mois d'août 1652, voyage dont M. de Bretonvilliers parle en ces termes : « Lorsqu'il fut sorti de sa grande maladie, il alla à Blois « pour y voir plusieurs de ses enfants qui étaient dans le château depuis « quelque temps. » (*Vie Ms.*, t. II, p. 360). Il y avait donc au château de Blois quelques ecclésiastiques de Saint-Sulpice, avant le 22 août qui fut le jour du départ de M. Olier pour cette ville. Lui-même y en conduisit encore quelques autres, comme il l'annonce ici et comme on le voit dans la seconde lettre qu'il adressa de Blois à M. de Bretonvilliers qui se proposait d'aller le rejoindre, lettre qu'on va lire sous le n° 222, et dans laquelle il dit : « Je supplie Notre-Seigneur que vous soyez aussi bien « conduit que l'a été toute notre troupe. » Ces détails justifient assez la suscription et la date approximative assignées à cette lettre.

consiste en trois choses : 1° à adorer Notre-Seigneur et quelqu'une de ses vertus selon vos besoins; 2° à vous abandonner à lui afin qu'il vous donne part à ses vertus, à son esprit et à ses grâces; 3° à coopérer le long de la journée à sa grâce, pour pratiquer les vertus que vous aurez méditées, désirées et demandées dans l'oraison.

C'est là tout notre besoin, que Notre-Seigneur : sans lui tout le reste est inutile, tous nos efforts sont vains, toute notre industrie est sans effet. Il faut donc le désirer beaucoup, et le prier qu'il s'établisse en nous par ses vertus, par ses inclinations, par ses mœurs et par ses dispositions envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mêmes et envers le monde. Je vous expliquerai un jour à loisir toutes ces choses.

Cependant pour vous faciliter cet exercice, et vous en donner par avance une vue générale, je vous dirai en quatre mots que la disposition de Notre-Seigneur envers Dieu, et envers toutes les choses saintes, était de grand respect, et de profonde vénération; envers le prochain, d'une ardente charité, jusqu'à verser son sang pour lui; envers ce monde, de mépris pour toutes ses grandeurs, de mort à toutes ses beautés, de condamnation de toutes ses maximes; enfin envers lui-même, il était dans des sentiments continuels de mortification et de pénitence, vivant humilié, confus, et contrit pour les péchés dont il était chargé. Voilà les quatre grandes dispositions du cœur de Jésus, dont nous sommes si obligés d'être revêtus, que si elles nous manquent, nous aurons grande peine d'aller en Paradis.

Or la voie pour vous en remplir, est : 1° de les adorer en Notre-Seigneur; 2° de vous donner à lui, et de

LETTRE CCXXI (1).

A UN DE SES DISCIPLES, A BLOIS (2).

Il lui propose une méthode d'oraison facile à toutes sortes de personnes.

[De Paris, avant le 22 août 1652 (3).]

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Notre-Seigneur soit votre vie unique, qui étouffe en vous celle d'Adam pour jamais. Je souhaiterais qu'il vous eût donné un homme selon son cœur pour conduire le vôtre; et je le prie qu'il permette bientôt que j'accompagne notre chère troupe, pour vous aider dans votre conduite et pour vous mettre dans les voies de Notre-Seigneur. En attendant, priez-le beaucoup qu'il vous y établisse lui-même. Servez-vous toujours de la méthode d'oraison, dont je vous ai parlé, qui

(1) C'était la CCXLIVe des imprimées.

(2) Le ton et le contenu de cette lettre disent assez qu'elle s'adresse à un jeune disciple de M. Olier.

(3) Ces mots du commencement : *Je prie Dieu qu'il permette que j'accompagne bientôt notre chère troupe pour vous aider...* doivent s'entendre du voyage que M. Olier se proposait de faire à Blois, et qu'il fit en effet au mois d'août 1652, voyage dont M. de Bretonvilliers parle en ces termes : « Lorsqu'il fut sorti de sa grande maladie, il alla à Blois « pour y voir plusieurs de ses enfants qui étaient dans le château depuis « quelque temps. » (*Vie Ms.*, t. II, p. 360). Il y avait donc au château de Blois quelques ecclésiastiques de Saint-Sulpice, avant le 22 août qui fut le jour du départ de M. Olier pour cette ville. Lui-même y en conduisit encore quelques autres, comme il l'annonce ici et comme on le voit dans la seconde lettre qu'il adressa de Blois à M. de Bretonvilliers qui se proposait d'aller le rejoindre, lettre qu'on va lire sous le n° 222, et dans laquelle il dit : « Je supplie Notre-Seigneur que vous soyez aussi bien « conduit que l'a été toute notre troupe. » Ces détails justifient assez la suscription et la date approximative assignées à cette lettre.

consiste en trois choses : 1° à adorer Notre-Seigneur et quelqu'une de ses vertus selon vos besoins; 2° à vous abandonner à lui afin qu'il vous donne part à ses vertus, à son esprit et à ses grâces; 3° à coopérer le long de la journée à sa grâce, pour pratiquer les vertus que vous aurez méditées, désirées et demandées dans l'oraison.

C'est là tout notre besoin, que Notre-Seigneur : sans lui tout le reste est inutile, tous nos efforts sont vains, toute notre industrie est sans effet. Il faut donc le désirer beaucoup, et le prier qu'il s'établisse en nous par ses vertus, par ses inclinations, par ses mœurs et par ses dispositions envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mêmes et envers le monde. Je vous expliquerai un jour à loisir toutes ces choses.

Cependant pour vous faciliter cet exercice, et vous en donner par avance une vue générale, je vous dirai en quatre mots que la disposition de Notre-Seigneur envers Dieu, et envers toutes les choses saintes, était de grand respect, et de profonde vénération; envers le prochain, d'une ardente charité, jusqu'à verser son sang pour lui; envers ce monde, de mépris pour toutes ses grandeurs, de mort à toutes ses beautés, de condamnation de toutes ses maximes; enfin envers lui-même, il était dans des sentiments continuels de mortification et de pénitence, vivant humilié, confus, et contrit pour les péchés dont il était chargé. Voilà les quatre grandes dispositions du cœur de Jésus, dont nous sommes si obligés d'être revêtus, que si elles nous manquent, nous aurons grande peine d'aller en Paradis.

Or la voie pour vous en remplir, est : 1° de les adorer en Notre-Seigneur; 2° de vous donner à lui, et de

le prier qu'il les établisse lui-même en votre âme, et qu'il vous donne force pour agir continuellement selon cet esprit; 3° de coopérer à la grâce et à la vertu que vous aurez obtenue dans l'oraison. C'est là ce qui s'appelle vivre selon Notre-Seigneur, et cette vie se nomme, dans saint Paul, la vie du nouvel homme. C'est de cette vie dont il parlait, quand il disait : *Je vis, ce n'est plus moi qui vis; mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi*. Ce mot de Jésus-Christ se prend pour son esprit, et pour ses dispositions intérieures, selon lesquelles il vivait. Vous pourrez prendre tantôt une de ces dispositions, et tantôt une autre pour sujet de vos méditations.

LETTRE CCXXII (1).

A M. DE BRETONVILLIERS, CURÉ DE SAINT-SULPICE (2).

Après quelques mots sur sa prochaine arrivée à Blois, il lui parle des prêtres de la communauté et du soulagement qu'il est nécessaire de donner à quelques-uns.

[Blois, vers la fin d'août 1652.]

Vive Jésus en Marie.

Mon très cher enfant en Notre-Seigneur,

Je ne vous puis dire la joie que la vôtre m'a donnée, qui m'apprit hier que vous deviez venir. On vous attend ici en bonne dévotion.

Je pense que vous devez recevoir M. Blanchet (3);

(1) Sur l'autographe.

(2) M. Olier s'étant démis de la cure de Saint-Sulpice, le 20 juin 1652, l'abbé de Saint-Germain y avait aussitôt nommé M. de Bretonvilliers, qui en prit possession le 29 du même mois.

(3) Ce nom n'est pas dans la liste des prêtres de la communauté de Saint-Sulpice donnée par les *Remarques historiques*, t. I, p. 211.

et, s'il se présente encore de bons sujets pour la communauté, ouvrez-leur les bras de grand cœur; car vous en avez besoin pour soulager vos bons sujets, qui, dans leur zèle, ne se plaindront jamais, et ils vous manqueront tout d'un coup. La grandeur du travail et les infirmités où tomberont les courageux et les zélés feront fuir de bons sujets, qui se présenteraient de bon cœur s'ils étaient soulagés et ménagés en leur travail. S'il y avait moyen de faire prendre l'air devant l'hiver à MM. Galinier (1), Couderc (2) et autres, qui ont travaillé depuis longtemps sans relâche, j'en serais bien d'avis.

Nous conférerons, du reste, des choses que vous me mandez par la vôtre touchant le séminaire. Le papier nous manque ici, et aussi la liberté d'écrire, par les défenses du médecin. J'espère de recevoir du soulagement par quelques petits remèdes que l'on m'a conseillés et dont j'use depuis cinq ou six jours.

Venez, mon cher enfant, au plus tôt que vos affaires vous le pourront permettre. Adieu en Jésus et Marie, par lesquels et dans lesquels je suis tout vôtre. Je voudrais que vous fussiez déjà ici pour vous parler d'une dévotion à la très sainte Vierge, qui me touche beaucoup et qui fera le même effet sur vous assurément.

(1) Dominique Galinier, du diocèse de Mirepoix, entra en 1645 au séminaire de Saint-Sulpice, et, après y avoir reçu tous les ordres et s'être attaché à la compagnie de Saint-Sulpice, il fut occupé quelque temps dans le ministère de la paroisse. En 1657, M. Olier le choisit pour l'œuvre de Montréal et il fut l'un des premiers prêtres de Saint-Sulpice qui allèrent travailler dans ce pays. Il y mourut le 19 octobre 1671, à l'âge de cinquante-cinq ans.

(2) M. Pierre Couderc a déjà été plusieurs fois mentionné. (Voir la lettre CLIV[e].)

LETTRE CCXXIII (1).

AU MÊME.

Il lui donne quelques indications sur le voyage de Blois afin qu'il le puisse faire sans inconvénient. Il le presse de prendre soin de sa santé (2).

[Blois, premiers jours de septembre 1652 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Mon cher enfant,

Je me rendrai à Chartres pour la fête de la très sainte Vierge. Si vous passez par là, au lieu de venir par Orléans, je vous y attendrai; sinon, je m'en retournerai à Blois, pour m'y rendre en même temps que vous pourriez y être si vous partez dans le temps que vous m'avez promis. Si vous pouviez me faire savoir de vos nouvelles au plus tôt, en cette ville ou à Chartres, vous m'obligeriez beaucoup. Ce qu'il y a le plus à considérer pour vous dans le voyage est la sûreté (4). Je supplie Notre-Seigneur et sa très sainte mère que vous soyez aussi heureusement conduit comme l'a été

(1) Sur l'autographe.

(2) Les occupations du nouveau curé ne lui permirent probablement pas de réaliser ce projet de voyage et de quitter sa paroisse. C'est du moins ce que semblent indiquer les lettres suivantes et surtout celle de la mi-octobre.

(3) Cette date approximative est donnée par la fête de la Nativité de la sainte Vierge que M. Olier suppose prochaine.

(4) La route de Paris à Blois était devenue dangereuse depuis que le prince de Condé s'était mis à la tête des mécontents. Il fallait des saufs-conduits et même des escortes pour n'avoir rien à craindre, surtout en traversant l'Orléanais où les hostilités n'avaient pas encore pris fin.

toute notre troupe. L'air de ce lieu est excellent et très propre pour vous remettre. Je vous prie que M. Rebault (1) mette à l'image de la très sainte Vierge de Saint-Sulpice le chapelet de Mme Brisacier (2), pour le jour de sa bonne fête. Vous le trouverez sur le corporal de votre chapelle.

Je ne vous écris pas plus au long, espérant vous voir au plus tôt et de m'entretenir à loisir avec vous, dans les allées et la forêt de Blois. Je vous prie de me croire, en attendant, tout vôtre. Je vous conjure encore de vous conserver pendant toutes ces chaleurs, qui ont été extrêmes en ce pays, et prendre vos repas à vos heures. Vous me l'avez promis en Notre-Seigneur et sa divine mère, et je vous prie par eux de vous y rendre fidèle. Adieu.

(1) Adam Rebault, du diocèse de Vannes, entré au séminaire de Saint-Sulpice en 1645, passa, quelques années après, à la paroisse où M. Olier le chargea de la sacristie. Il remplit cette fonction avec zèle jusqu'à sa mort, arrivée le 30 juin 1686. (*Rem. hist.*, t. II, p. 74.)

(2) La famille Brisacier, à laquelle appartenaient le Jésuite de ce nom dont il sera parlé bientôt, ainsi que Jacques-Charles de Brisacier, l'un des premiers supérieurs du séminaire des Missions étrangères, était originaire de Blois ; mais elle s'établit à Paris sur la paroisse de Saint-Sulpice, où on la voit très honorablement représentée dès avant le milieu du dix-septième siècle. Deux de ses membres, l'un maître des comptes et l'autre conseiller, prirent part à plusieurs délibérations qui eurent lieu à Saint-Sulpice vers 1660, pour la construction de l'église de cette paroisse. (*Rem. hist.*, t. II, p. 45-160.) L'*Année sainte* de la Visitation (t. V, p. 636) fait connaître une très digne religieuse de la même famille, qui vers 1632 s'arracha aux amusements de Paris et alla s'enfermer au couvent de la Visitation de Blois, dont elle fut plusieurs fois supérieure. M. Olier ne dut pas manquer de la visiter en 1652 et ce fut peut-être ce qui lui remit en mémoire le chapelet donné par Mme Brisacier.

LETTRE CCXXIV (1).

A MADAME DE SAUJON (2).

Il lui parle de l'exaltation de la sainte Croix, et de quelques dispositions pour honorer ce mystère. Bonheur qu'il a trouvé lui-même dans la croix.

[15 septembre 1652 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Je vous écris cette lettre dans le temps que l'on fait, dans ce diocèse, l'octave de l'Exaltation de la sainte Croix. Ce mystère renferme tant de trésors, et tant de richesses divines pour les hommes, qu'il n'y a pas assez d'un jour pour l'adorer; et même mille octaves ne seraient pas suffisantes, pour rendre à Dieu tous les

(1) C'est la IX[e] des imprimées.

(2) On ne sait pas d'une manière certaine à qui cette lettre fut écrite; cependant, si on admet, comme il y a lieu de le faire, qu'elle est du mois de septembre 1652, il est difficile de ne pas croire qu'elle fut adressée à M[me] de Saujon. M. Olier, en effet, disait à cette dame, le 11 novembre, que depuis son départ de Blois il n'avait écrit à aucune de ses filles spirituelles qu'à elle. D'ailleurs, le contenu de la lettre, le lieu et le jour où elle fut écrite, conviennent parfaitement avec cette supposition et lui donnent une très grande probabilité.

(3) M. Olier écrivait le jour où l'on commence à lire dans l'office le livre de Tobie, c'est-à-dire le troisième dimanche de septembre; il se trouvait alors dans le diocèse d'Orléans, le seul de France où la fête de l'Exaltation de la sainte Croix soit célébrée avec octave. Ce devait être en 1652, lorsqu'après avoir passé presque en entier l'octave de la Nativité à Blois, il se rendait à Bourbon pour y prendre les eaux. Ce qu'il dit des *misères des guerres* qui ont tout réduit à l'extrémité dans le lieu d'où il écrit, convient d'ailleurs très bien à l'année 1652, et au diocèse d'Orléans où les troupes royales et l'armée des mécontents se disputaient partout la victoire. « Si des frontières, dit Feillet, on se transporte au centre, c'est la même misère. Le Berri, l'Orléanais et la Beauce avaient aussi beaucoup à souffrir des marches et contremarches des soldats. » (*La Misère au temps de la Fronde*, etc., p. 467.)

hommages qui lui sont dus pour ce précieux chef-d'œuvre de son amour.

C'est ce mystère qui nous a mérité le bien de jouir et de profiter de la grâce de tous les autres : et si la sainte Croix n'avait levé l'anathème et la malédiction que Dieu avait versée sur nous pour nos péchés, jamais nous n'aurions été admis à la communion de tous ses biens. C'est pour cela que Jésus-Christ s'est fait malédiction pour nous sur la croix; car ayant porté sur lui le coup exécrable de l'anathème de son Père, qui l'a foudroyé comme un saint Siméon Stylite sur la colonne, et y ayant été rendu la victime pour tous les hommes, il les a tous réconciliés en lui à Dieu son Père : de sorte que la sainte Croix qui était auparavant l'opprobre et la malédiction du monde, selon l'Écriture, qui dit que *maudit est l'homme qui est pendu en croix,* est devenue, depuis la mort de Jésus-Christ, la gloire et le triomphe de toute la créature.

C'est elle qui est l'autel auguste et adorable qui a démoli tous les anciens autels, qui a aboli les sacrifices, qui a consommé les victimes, et qui a détruit ce temple magnifique de toute la vraie religion du monde qui était en Jérusalem. Toute cette grandeur auguste, toute cette magnificence de trésors, tout cet éclat, cette pompe, et cette multitude immense de richesses du temple de Salomon, que l'Écriture nous remarque, a été effacée et s'est évanouie à la présence de la croix. Car elle a offert à Dieu Jésus Notre-Seigneur, cet auguste et infini trésor des richesses divines ; et avec Jésus-Christ elle a porté aussi tous les fidèles, qui ont été attachés avec lui à la croix, et qui n'ont pas seulement été offerts et sanctifiés au grand Dieu, mais encore qui ont été avec lui sacrifiés et consommés à son honneur et à sa gloire.

Prenez donc quelques moments pendant le reste de cette sainte octave, que je souhaite fort que nous fassions ensemble les années suivantes, et que vous commenciez dès celle-ci; prenez, dis-je, du temps pour contempler avec admiration cet autel magnifique, et cet arbre adorable chargé de tant de fruits, et portant en même temps cent millions de victimes attachées et enfermées dans ses bras avec Jésus-Christ. L'on compte dans l'Écriture des vingt-deux mille bœufs, et six-vingt mille moutons, que Salomon offrit tout d'un coup à Dieu à la dédicace de son temple. J'ai lu cela depuis peu plusieurs fois en l'admirant. Mais qu'est-ce que cette figure légère et ce petit nombre de victimes grossières, auprès des millions de saints que l'Écriture dit être sans nombre, qui sont tous pendants à cet arbre, et portés sur cet autel, chantant tous le cantique de bénédiction à l'Agneau qui les a sanctifiés à Dieu avec lui? Car ils reconnaissent la croix comme la source de leur bien, et le signe par lequel ils triomphent en la gloire. Que de cantiques de louanges, et que d'hymnes d'honneur sont dus à cette divine croix! Perdez-vous avec les saints dans les sentiments de leur amour, et dans leur jubilation en exaltant la croix; et magnifiez le lieu du triomphe de Jésus-Christ exalté et magnifié par cette même croix. Car, comme dit saint Paul, ce divin Seigneur et maître a été humilié jusqu'à la mort de la croix : et pour cela la sagesse de Dieu l'a exalté, et lui a donné un nom, qui est celui de Jésus, que tout le monde adore.

Mon Dieu! qui eût contemplé par les sens et mesuré selon la règle de la raison la grandeur et la gloire de Jésus-Christ, dans les opprobres et dans les confusions de la croix, qu'il aurait bien été trompé! Car c'est dans

ces temps d'abaissement et de mépris, qu'il délivrait tous les hommes du péché, de la mort, du démon, et de l'enfer. C'est dans ces temps d'agonie et de combat qu'il défaisait ses ennemis, qu'il triomphait de leur puissance, et qu'il les assujettissait même au moindre de tous les hommes. C'est alors que par la pauvreté, par les souffrances, et par la folie de la croix, il domptait l'orgueil du monde, la superbe du diable, et tous les charmes de la chair. Quel prodige, que Jésus-Christ par ces instruments d'impuissance, qui le rendaient aux yeux du monde le plus faible, le plus ridicule, et le plus inhabile à triompher qui fût jamais, méritât son triomphe et sa gloire éternelle! Quel spectacle de voir le Fils de Dieu, dans les infirmités et les opprobres de la croix, faire paraître la vertu et la force de la divinité de son Père, qui seul peut agir avec tant d'efficace sous de si vils et de si faibles instruments! Qui l'aurait cru, que ce Jésus exalté dans la gloire, eût acquis à l'Église tout ce qu'elle possède de grâce et de gloire pour l'avoir arrosée et teinte de son sang à la croix? Après cela, qui pourrait refuser d'aimer cette croix? Et ne faut-il pas avouer qu'elle mérite bien d'être exaltée en notre cœur, et révérée par tout le monde, puisqu'elle a servi à exalter ainsi notre Maître, et à enrichir son Épouse?

Ayons un peu de foi, et perçons dans ce divin mystère, que tout le monde veut ignorer, et que l'on abandonne pour s'arrêter aux autres mystères de douceur et d'exaltation. Votre amour et votre amant se plaint dans l'Écriture sainte, qu'il ne rencontre plus de personne qui le console et le soulage dans sa croix. Personne ne s'en charge; on ne veut point participer à ses opprobres: et cependant il est un époux de sang.

Il épouse l'Église dans la croix, et c'est à la croix où il fait l'expérience du véritable amour de ses amantes : car c'est là où il reconnaît si elles l'aiment mieux qu'elles ne s'aiment elles-mêmes, et si elles font moins d'état de leur plaisir, de leur honneur, et de leurs richesses, que de lui-même.

J'ai trouvé ce matin, en disant la sainte messe, tant de bien dans la croix, en la considérant dans sa nudité, et j'ai goûté si suavement la douceur d'être privé de tout et de n'avoir que Jésus, que je ne vois rien qu'il ne faille faire pour posséder ce bonheur. Car qu'y a-t-il autre chose à désirer? Le monde, en sa folle sagesse, s'imagine et publie que le bien est en la jouissance des choses de la terre : mais je suis si fort persuadé du contraire, que je crois que la moindre créature est un empêchement à la totale liberté, et à la parfaite possession de ce divin époux. Mais qui pourra comprendre ceci? A moins que la sagesse divine l'imprime dans le cœur et le fasse goûter à l'âme, jamais on ne sera pleinement et parfaitement instruit et persuadé avec goût de cette vérité.

La divine providence qui m'a laissé, cette nuit passée, chercher une paillasse avec tous les rebuts du monde (1), ce qui me paraissait ce matin à l'autel une chose très sainte, m'a fait comprendre qu'il y avait

(1) Ce trait, qu'on ne lit pas dans la Vie de M. Olier, a été cependant connu de M. de Bretonvilliers, son premier historien. « Une fois, dit-il, comme il pensait, en faisant voyage, de se retirer le soir dans une maison, on lui refusa le couvert et il fut contraint de coucher deux nuits sur la paille, dans une écurie, où la mémoire du très saint Enfant Jésus, couché dans la crèche, remplit son âme de consolation. » (*Esprit de M. Olier*, t. III, p. 346.) Il pourrait paraître surprenant que M. Olier soit demeuré deux nuits dans un lieu si inhospitalier. La note 3[e] (p. 36) lève cette difficulté en montrant que le serviteur de Dieu y arriva le samedi soir et dut y passer tout le lendemain, pour ne pas voyager le saint jour du dimanche.

un délaissement universel, et une privation générale de toutes choses, qui était la source de la parfaite paix de l'âme. C'est ce que j'ai choisi pour mon partage, et ce que je vous supplie de demander à Dieu pour tout le reste de mes jours. Les misères des guerres qui ont été en ces endroits ont tout réduit à l'extrémité, et fait, avec justice, que tous ceux qui en approchent y participent. Oh! que Jésus assis sur la paille était content, et se riait avec mépris des richesses du monde! Oh! que Jésus crucifié et cloué sur la croix aimait la pauvreté, les opprobres et les souffrances, et qu'il y méprisait tous les sages de ce monde, qui estiment et magnifient leurs honneurs et leurs joies! Entrons dans les sentiments de notre Maître; magnifions et exaltons en notre cœur la sainte Croix, et faisons plus de cas de la folie de Jésus, que de la folle sagesse de tout le monde.

Après que vous avez longtemps solennisé et magnifié l'amour de jouissance, qui est l'amour des faibles et des personnes qui commencent, il est bien juste que vous exaltiez présentement en votre cœur l'amour de la croix, qui est l'amour des forts, et la nourriture des âmes consacrées absolument à Jésus-Christ. Souvenez-vous aussi, pour l'estime de la croix adorable de Jésus, qu'elle est la règle qui doit paraître en gloire au jour du jugement, et qu'elle servira de sceptre à Jésus-Christ, pour ordonner et mesurer le bonheur et la gloire de ses bons serviteurs, et de ses fidèles servantes. Le défaut de cette vue, et l'oubli de cette vérité rend souvent les âmes paresseuses et négligentes en l'amour de la croix. Ni vous ni moi ne vivons point pour cette vie, mais nous vivons pour l'autre. Nous ne vivons point à nous, mais à Jésus crucifié pour nous.

Nous ne sommes point pour jouir en ce monde, mais pour souffrir et pour porter les privations de toutes choses, autant que notre condition nous le peut permettre. Vivons dans la persuasion de ces divines vérités, et de cette sagesse que la chair ne peut goûter, et qu'elle tâche toujours de condamner, ou d'effacer de sa pensée.

Pour moi, après vous avoir tant écrit, et vous avoir ouvert mon cœur pour vous porter avec ferveur au divin amour de Jésus, et à la jouissance de ses saintes délices, je suis résolu de vous entretenir désormais de votre bien-aimé comme d'un faisceau de myrrhe, qui doit continuellement reposer en votre sein, pour exciter votre cœur aux justes ressentiments de l'amour de ce divin Sauveur crucifié, lequel et vous et moi ne pouvons reconnaître, non plus que le reste des amants de Jésus, que par l'abstinence universelle des choses délicieuses à la chair, et par l'impression amoureuse de tout ce qui est contraire à ses inclinations et sentiments.

Il est temps de croître dans l'amour solide, et de nous retirer de l'amour enfantin. Nous lisons aujourd'hui en l'Écriture que Tobie ne fit aucune œuvre d'enfant en toute sa jeunesse, n'adhérant qu'à l'esprit de Jésus qui le vivifiait dès lors. C'est ce qu'on devrait dire de nous avec bien plus de raison, puisque nous sommes sous la sainte loi de l'Évangile, qui veut que l'on vive, non pas en enfant selon les sens, mais en homme parfait selon l'esprit : esprit qui n'est autre que Jésus crucifié et privé de toutes choses, qui nous a été donné dans le baptême, et dont nous sommes vivifiés, qui nous doit faire dire à Dieu comme saint François, après qu'il se fut dépouillé de tout pour son amour : Mon Dieu, mon tout, et mon amour.

J'espérais encore ajouter quelque chose à cette lettre, mais la surprise de la poste, qui me presse, m'oblige à quitter et à remettre à quelque autre occasion à continuer le doux sujet sur lequel j'avais commencé à vous écrire.

LETTRE CCXXV (1).

A LA MÊME (2).

Il l'exhorte à se laisser crucifier par l'amour.

[Fin de septembre 1652.]

Ma très chère et très honorée fille,

Je ne puis assez remercier la divine bonté des dispositions qu'il met dans votre âme, pour embrasser la croix de Jésus-Christ crucifié, et vous y tenir collée. Les anciens tyrans, pour faire mourir les chrétiens, les attachaient à des corps morts, et les liaient les uns aux autres. Ma fille, il est question de mourir et d'être martyr de l'amour : et pour cela souffrez que, non pas comme tyran, mais comme le très cher Père de votre âme en Dieu, je vous lie à Jésus-Christ mourant, pour recevoir les dernières haleines de sa vie mourante, et l'esprit qu'il rendit à son Père, et qu'il laissa à l'Église sa chère épouse, en expirant sur la croix. Alors il inclina sa tête vers la terre, cherchant des âmes qui le reçussent pour être vivifiées de son esprit de mort. Ouvrez donc votre sein à cet esprit d'amour.

(1) C'est la CLXIV[e] des imprimées.

(2) En lisant cette lettre, on voit bien qu'elle a dû être écrite à la même personne que la précédente. M. Olier lui avait proposé de faire l'octave de l'Exaltation de la sainte Croix ; elle a dû s'en excuser sur ce que cette octave était près de finir, quand elle a reçu sa lettre, et c'est ce qui engage M. Olier à lui conseiller de prendre, en supplément, l'octave de saint François d'Assise, dont la fête est le 4 octobre.

Je vous conseille de prendre pour cela toute l'octave de saint François en supplément de celle de l'Exaltation de la sainte Croix, pendant laquelle vous verrez un esprit de charité et de feu, un séraphin qui vient pour être le divin meurtrier de la chair de ce saint, le crucifiant et le martyrisant en tout lui-même par les flammes du pur amour. Allons, ma fille, allons par les sentiers de la divine mais véritable charité. Elle saura bien mettre des clous dans vos mains et dans vos pieds, et percer votre cœur et votre tête, c'est-à-dire, étouffer votre propre raison pour la soumettre à la divine sagesse, éteindre les désirs propres de votre cœur charnel et les inclinations de votre âme, retenir vos mains pour n'être plus agissantes en votre propre vertu, arrêter vos pieds pour ne plus courir après les choses inutiles. C'est ainsi que vous devez être arrêtée en tout par l'esprit de Jésus, crucifiant en vous toute la vieille créature.

LETTRE CCXXVI (1).

A M. DE PARLAGES, SUPÉRIEUR DE LA COMMUNAUTÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-SULPICE.

Il se réjouit des bénédictions que Dieu donne au nouveau curé, donne avis de la proposition qu'on lui a faite d'établir un séminaire à Avignon, parle des consolations qu'il a éprouvées en revoyant deux de ses disciples, et recommande instamment de ménager la santé des sujets.

De Bourbon, ce 2 octobre 1652.

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

J'ai enfin reçu vos lettres qui m'ont rempli de consolation, apprenant l'état de votre chère personne

(1) Sur l'autographe.

dont j'étais fort en peine. Elles m'apprennent aussi la bénédiction que Dieu donne à la paroisse. Je remercie sa divine bonté des grâces qu'il fait à M. le curé; je le conjure de tout mon cœur qu'il les augmente pour sa gloire et le bien de l'Église.

Je vous dirai que la divine providence m'a fait écrire une lettre d'Avignon, que j'ai reçue avec les vôtres, laquelle je vois importante de vous l'envoyer, afin que vous la communiquiez à nos Messieurs, pour les instruire en détail de l'ouverture qu'il y a en cette ville-là pour y avancer l'œuvre de Dieu. Pendant notre indisposition, que les médecins me disent ici ne pouvoir souffrir le tracas de Paris, j'ai pensé, après avoir fait le pèlerinage du Puy, que je pourrais descendre sur les lieux pour voir ce que c'est et, pendant ce temps, me remettre petit à petit : ce que j'expérimente être obligé de ménager beaucoup, par les faiblesses et altérations continuelles que le coup d'une grande maladie cause pour l'ordinaire.

Je prends la liberté de vous prier que nos pauvres messieurs de la communauté soient soulagés autant qu'il se pourra. C'est une merveille de voir un bon prêtre en des provinces entières, comme je l'apprends dans nos petits voyages. Je vous puis dire ne recevoir de joie dans la désolation que je souffre partout, qu'au rencontre des prêtres de Saint-Sulpice. M. Pinet m'a ravi de joie, en le voyant dans la solidité de ses vertus et la prudence de son zèle fervent (1). J'ai été dans l'étonnement, voyant les grâces et les talents de

(1) Joseph Pinet était de Nevers. Il entra au séminaire de Saint-Sulpice le 5 octobre 1647. M. Olier le vit sans doute à Nevers, où il exerça vraisemblablement le ministère. Il y mourut du moins le 2 juin 1657. (*Cat. des entrées.*)

M. Corbel, à présent qu'il est dans l'exercice (1). Conservez donc le trésor que vous avez dedans les mains et le ménagez pour l'Église de Jésus-Christ.

Monsieur, je vous prie vouloir écrire à M. de Pamiers (2) les bénédictions qu'il plaît à Dieu donner à M. le curé pour tout. Cela le consolerait et le soulagerait dans la peine qu'il a que j'aie quitté la cure. Je ne vous écris pas plus au long à cause de mes pauvres yeux, joint que les vôtres n'attendent point de réponse. Adieu, notre très cher frère en Jésus-Christ.

OLIER.

LETTRE CCXXVII (3).

A M. P. COUDERC, DIRECTEUR AU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE (4).

Il lui exprime le déplaisir qu'il éprouve du retard mis, sans raison, à la vêture d'une novice de la Miséricorde, et insiste sur l'importance de ne pas laisser échapper les moments favorables de Dieu; il l'exhorte ensuite à souffrir patiemment ses peines.

[De Bourbon, premiers jours d'octobre 1652 (5).]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très honoré frère en Notre-Seigneur,

J'ai reçu à Moulins celle qu'il vous a plu m'écrire

(1) M. du Ferrier, dans ses Mémoires, donne sur M. Corbel des détails de la plus haute édification. Il suffira de dire que, sur un simple désir de M. Olier, il alla à Pébrac et y passa deux ans comme novice dans la vue, quand il serait profès, de disposer les religieux à embrasser la réforme. Cette tentative n'ayant eu aucun résultat, il revint à la communauté de Saint-Sulpice dont il faisait partie. Quelques années après, il fut appelé à la conduite d'une grande et riche paroisse; mais il ne la garda pas longtemps, car se voyant avancé en âge, il permuta avec un excellent curé qui gouvernait une toute petite paroisse. Il y vécut fort pauvre, ne s'étant point réservé de pension. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 109.)

(2) François-Étienne de Caulet, évêque de Pamiers.

(3, 4 et 5) Sur l'autographe.

de la veille de Saint-Matthieu, n'ayant point encore reçu celle que vous m'avez écrite à Blois, par Chartres, avec M[lle] de Gandelous (1). Je ne reçois qu'un seul déplaisir par la vôtre, savoir que cette bonne fille n'ait point encore pris l'habit, et la crainte que j'en ai ressentie par le chemin m'a obligé de vous écrire un billet, que vous aurez reçu à présent, où je vous demandais des nouvelles de vos bonnes filles, ayant surtout la vue sur elle. La crainte que j'avais de quelque retardement faisait que, lui parlant à mon départ, je la pressais plus que je n'ai de coutume de faire; sachant combien les moments favorables de Dieu doivent être fidèlement observés et suivis, on ne devait point différer pour quelque maladie ni autre accident extérieur. Une autre fois, en de pareilles rencontres, ne vous laissez point aller aux pensées des filles si aisées à séduire par l'illusion du diable, qui ne demande qu'à temporiser pour prendre l'occasion d'agir, dans les temps qui ne lui sont point interdits par la toute-puissance de Dieu. La mère, avec tous ses jours de dévotion (2), devait se soumettre aux ordres que vous lui portiez

— Depuis son retour de Magnac, M. P. Couderc travaillait au séminaire ou à la paroisse de Saint-Sulpice. Au moment où M. Olier lui écrit, il était particulièrement chargé des religieuses de la Miséricorde qui s'étaient établies à Paris en 1649, et dont la maison était sur la paroisse de Saint-Sulpice. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 509-561.)

— Cette date approximative est donnée par celle de la lettre précédente. M. Olier les écrivit, ainsi que la suivante, peu de jours après son arrivée à Bourbon.

(1) Voir l'éloge que M. Olier fait de M[lle] de Gandelous dans la lettre suivante.

(2) Il est probable que la supérieure des religieuses de la Miséricorde avait différé la vêture de M[lle] de Gandelous, afin de la placer en un jour pour lequel elle avait une particulière dévotion.

de notre part, et que je lui dis moi-même lorsque je la fus voir devant mon départ.

Pour ce qui concerne vos peines, je vous prie d'être fidèle au Fils de Dieu souffrant, qui veut encore souffrir en son Église et qui, portant ses peines et ses abattements dans les membres de son Église, les fortifie en leur intérieur et détruit l'empire de Satan qui croît à tous moments en ses élévations secrètes dedans les cœurs, prétendant faire partout son œuvre et y établir son royaume. Mon fils, vous avez subsisté jusqu'à présent par cette divine voie, et Jésus votre tout vous a fait des miséricordes en cet état, que vous n'avez pas connues et que vous ne devez pas espérer de connaître qu'au ciel, dans le jour des lumières. Je ne pense pas qu'il soit besoin que vous découvriez rien dehors de la maison, puisqu'il y a ordre exprès pour cela, et c'est un effet de votre tentation de vous faire voir du rétrécissement dans les personnes qui naturellement vous pourraient aider. Cela est ordinaire aux peinés (1).

J'écris au P. Yvan, si la providence de Dieu donnait à la Miséricorde de quoi recevoir ces filles de M..., cela ne serait pas sans fruit; mais il faut prier sur ce changement de profession.

(1) M. Pierre Couderc, ainsi qu'on le voit par quelque autre passage des lettres de M. Olier, était assez enclin à se peiner intérieurement.

LETTRE CCXXVIII (1).

A M. DE BRETONVILLIERS, CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Après l'avoir prié de supprimer les titres d'honneur qu'il lui donnait sur ses lettres, il l'instruit de ce qu'il a à faire à l'égard des Bernardines, des religieuses de la Miséricorde, de l'évêque nommé de Riez ; il lui parle ensuite du projet d'Avignon.

[De Bourbon, premiers jours d'octobre 1652.]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher enfant en Notre-Seigneur,

Si j'avais les yeux aussi bons que vous, je vous ferais des réponses aussi amples que vos chères lettres le sont, dont je vous remercie de tout mon cœur, ne vous priant d'y rien retrancher que les dessus par lesquels vous me nommez abbé, et vous savez par la miséricorde de Dieu que je ne le suis plus ; et que vous m'appelez encore fondateur du séminaire de Saint-Sulpice ; vous savez que c'est Jésus en sa divine mère qui l'est et qui l'a établie la fondatrice de la maison. *Fundavit eam Altissimus*. Je crois que vous savez et vous aimez trop l'esprit de Jésus-Christ anéanti et inconnu au monde, pour ne point affliger ses pauvres serviteurs inutiles. Il faut courir au mépris et à la vie inconnue et cachée, et je prie Notre-Seigneur qu'il remplisse de cet esprit tous les sujets de la maison.

Pour l'affaire des Bernardines (2), je ne crois pas que

(1) Sur l'autographe.

(2) Ces religieuses, qui furent connues dans la suite sous le nom de Bernardines *réformées du Précieux Sang*, suivaient encore, en 1652, les constitutions que la mère de Ponçonas leur avait données, lesquelles étaient calquées sur celles de la Visitation. Établies à Paris en 1636, elles habitaient une maison située dans la rue Mézières, et malgré leur pau-

M. Tronson s'y doive embarrasser, y ayant beaucoup de tracas, si ce n'est que ce fût pour un temps, *ad modicum*, afin d'en ôter le janséniste qu'on appréhende y devoir entrer. Je ne sais si jamais la mère supérieure voudrait de M. des Guerrois, qui a fait tous ses efforts pour l'en congédier (1). On peut sonder sa disposition et des filles ses adhérentes, après quoi je ne manquerai pas d'écrire à M. des Guerrois. J'aimerais mieux que M. Dardenne y entrât que M. Tronson, car il les connaît déjà (2).

J'apprends que Mlle de Gandelous souffre à présent contradiction par Mme de Lestrades, qui lui avait promis l'achèvement de son dot en entrant dans la maison de la Miséricorde. Je ne sais pas ce qui en sera, mais je

vreté elles s'accrurent rapidement. La ferveur était si grande dans la communauté, que bientôt on y trouva trop mitigée la règle qui s'y observait, et plusieurs sollicitèrent le rétablissement de la règle primitive de Cîteaux. La mère Baudet de Beauregard, supérieure de la maison, ne le désirait pas moins ardemment que ses filles; mais comme toute la communauté ne demandait pas la réforme, elle prit du temps pour ne rien entreprendre témérairement. Tel était l'état des choses en 1652, et M. Olier y fait allusion quand il parle des *adhérentes* de la supérieure. On se tromperait si l'on voyait dans cette expression l'indice d'une division malheureuse. Tout se passa très paisiblement et le changement tant désiré se fit peu à peu et sans aucune secousse. Dès 1653 on prit le costume primitif de Cîteaux; mais ce ne fut que le 27 août 1661 que les religieuses firent les vœux de la nouvelle réforme. Alors le monastère de Paris eut le bonheur de porter à sa dernière perfection ce qui n'avait été qu'ébauché par les premières réformatrices. En ce moment, la communauté habitait dans la rue de Vaugirard, près du couvent des Carmes, où des personnes charitables, parmi lesquelles M. du Ferrier place en première ligne la duchesse d'Aiguillon et M. de Bretonvilliers, les avaient mises en état de bâtir une maison convenable. (*Hist. des ord. relig.*, t. V, p. 447.)

(1) M. des Guerrois était un très digne prêtre de la communauté de la paroisse qui, en 1684, fonda un salut du Saint-Sacrement pour chaque troisième jeudi du mois.

(2) M. Dardenne travailla aussi du temps de M. Olier à la paroisse et y rendit de grands services soit pour l'instruction des artisans, soit pour la controverse. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 370.)

vous dois donner avis de sa valeur, qui est que je la crois une fille à acheter, pour cette pauvre maison destituée de bons et solides sujets. Il n'y est rien entré jusqu'à présent qui la vaille, et pour cela je vous prie de dire à la mère qu'elle n'omette rien pour la faire recevoir. Elle n'y manquera pas, dans l'envie qu'elle a de recevoir des sujets que je désirerais bien retrancher pour beaucoup d'autres.

J'espère, notre cher enfant, de voir bientôt leur père Yvan, si je n'apprends que la guerre se passe. On m'écrit d'Avignon qu'on nous attend pour commencer un séminaire et que toutes choses sont prêtes : on m'en a mandé le détail qui paraît beau en apparence. Je ne le ferai pourtant pas que je ne me sois allé jeter aux pieds de Notre-Dame du Puy qui n'est pas loin de Bourbon, où je suis dans le 5e de mes eaux.

Pour Mgr de Riez (1), on ne doit pas lui refuser la maison, pourvu qu'il veuille se mettre en état de bienséance conforme à sa condition et à notre devoir. Il faut lui faire proposer auparavant et lui témoigner qu'on ne peut absolument le recevoir à moins de cela. S'il venait en Provence dans peu avec M. Philippe (2), peut-être qu'on pourrait lui servir en quelque chose en ces commencements. Il y a beaucoup d'ouvertures pour l'œuvre de Dieu en ces quartiers; j'ai même découvert quelque jour pour les Cévennes; dont je m'é-

(1) Nicolas de Vallavoire fut nommé à l'évêché de Riez le 10 mars 1652, et sacré dans l'église des Feuillants le 8 décembre de la même année. Déjà, en 1651, il avait passé quelque temps au séminaire de Saint-Sulpice. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 116.)

(2) Louis Philippe, du diocèse d'Aix, avait fait son séminaire à Saint-Sulpice où il était entré en 1644. Plus tard il fonda un séminaire dans la ville d'Aix. C'était un ecclésiastique plein de mérite que M. Olier estimait beaucoup. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 133.)

claircirai davantage dans le progrès de mon voyage.

Je vous prie m'excuser si je romps sitôt : c'est contre mon gré, mais il faut déférer aux médecins qui me défendent d'écrire, à présent surtout que je suis dans les remèdes. Je n'oublierai pas, toute cette octave de saint François, monsieur votre frère (1) ni vous, qui me sera bien chère dedans cette retraite, auprès des Capucins de ce lieu. Je suis en Notre-Seigneur tout vôtre.

OLIER.

Dieu vous remplisse de ses plus chères grâces et de ses plus solides vertus. Amen.

LETTRE CCXXIX (2).

AU MÊME, A PARIS.

Il le presse de prendre du repos, sa santé l'exigeant impérieusement; il le détourne d'une œuvre qu'on lui propose et qui n'est pas urgente, afin de réserver ses ressources pour d'autres plus importantes et plus dans l'ordre de sa vocation. Il lui dit un mot de Mlle de Portes et de Mme la duchesse d'Orléans.

[Bourbon, vers la mi-octobre 1652 (3).]

Qui a Jésus a tout.

Mon très cher enfant,

Je vous souhaite autant auprès de nous comme vous

(1) Jean le Ragois de Bretonvilliers était probablement du tiers ordre de Saint-François. Depuis quelque temps il s'était retiré du monde pour vivre plus chrétiennement. « Cette conversion, dit M. Baudrand, fut un effet des prières de l'abbé de Bretonvilliers son frère. Aussi par reconnaissance il paya une partie des peintures de la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, fit une fondation de messes dans ce séminaire et institua l'abbé de Bretonvilliers son héritier. » (*Vie de M. de Bret.*, p. 15.) Jean le Ragois mourut le 1er novembre 1654, et fut inhumé le surlendemain dans la chapelle basse du séminaire de Saint-Sulpice.

(2 et 3) Sur l'autographe.

me désirez auprès de vous; mais puisque la Providence divine et le bien de son œuvre en dispose autrement, il nous y faut soumettre. Je souffre de votre mal que j'avais toujours appréhendé et qui m'avait fait désirer que vous fussiez absent pour quelque temps de Paris, pour vous remettre, de peur que vous ne tombassiez dans une grande défaillance, débilité et épuisement qui vous rendît après inutile pour bien longtemps (1).

Mon cher enfant, prenez exemple dessus moi, qui suis bien moins actif que vous, et considérez, je vous prie, que j'ai toutes les peines du monde à me remettre, et je ne le puis faire, et pour cela même, joint au bien qui se prépare à faire en Avignon (j'ai dessein) de m'éloigner de Paris pour un temps, et y passer l'hiver qui est si modéré qu'à peine y ressent-on du froid, ce qui m'est tout à fait nécessaire à la débilité de ma tête. Voyez si vous pourriez, le reste de ce mois, vous aller promener ou prendre quelque relâche notable jusqu'à la Toussaint, et, après la fête, recommencer encore tout le temps que vous pourriez, devant que d'entrer dans le travail de l'hiver qui sera sans discontinuation jusques à la Saint-Jean.

Pour la lettre du révérend Père Jacques que je vous renvoie, je ne vois rien qui vous regarde là-dedans (2).

— Cette date approximative est donnée par les lettres suivantes et aussi par ce qui est dit en celle-ci du jubilé qui devait être à Lyon jusqu'au 18 octobre, jubilé que M. Olier voulait gagner et qu'il gagna en effet.

(1) M. de Bretonvilliers, dans son journal spirituel, parle de l'épuisement que lui avait causé, au mois d'octobre 1652, le dégoût qu'il ressentait depuis longtemps pour toute espèce de nourriture. Il demanda à Notre-Seigneur d'en être délivré, mais le divin Maître lui mit au cœur ces paroles : « Honore le grand dégoût que j'avais des viandes quand j'étais sur la terre. » (T. I, p. 76.)

(2) Dom Jacques, célèbre chartreux de Dijon, était venu à Paris, en 1645, poussé par son zèle pour la réforme des mœurs des grands.

Je suis bien aise que votre cœur soit disposé à cet œuvre, comme à toute autre de charité, universellement, mais il faut voir ce que vous devez entreprendre, car autrement il faudrait vous répandre en toutes choses. Mon cher enfant, je ne vois pas quelle apparence il y ait que vous alliez mettre là votre argent où vous savez que la providence divine y a fourni abondamment; que si les Chartreux désirent faire cette dépense si utile pour eux, pourquoi ne le feront-ils pas?

La providence de Dieu vous avertirait bien plutôt d'appliquer cette même somme pour faire agrandir la chapelle de Notre-Dame de la paroisse, où il y a bien d'autres utilités que celles d'une légère commodité dont on vous parle. Vous savez quelle incommodité on y souffre, quelles irrévérences s'y commettent, quelles impatiences et distractions cela cause à ceux qui communient, qui sont des inconvénients plus notables et qui se passent tous les jours. Mon enfant, regardez ce bien-là à faire comme vôtre et y pensez pour y chercher des ouvertures. M. Lemercier (1) a le dessin fort avancé, messieurs les marguilliers versèrent quelques deniers qu'ils ont destinés pour cela. M. Drouart (2) vous en pourra dire le détail. Pour les paroissiens, ils en seront tous ravis, et me souviens d'avoir vu M. Marreau (3) dans de bonnes volontés pour cela et qui

M. Olier en fait le plus grand éloge et dit qu'il était comparable à Élie par l'ardeur de son zèle. Ce religieux, qui connaissait la générosité de M. de Bretonvilliers, avait eu recours à sa charité pour une chapelle de Dijon (voir lettre CCXXXII.)

(1) Jacques Lemercier, architecte célèbre qui avait bâti le séminaire, était chargé aussi, en partie du moins, du plan de la nouvelle église.

(2) M. Drouart était l'un des quatre marguillers en charge.

(3) Jean Marreau l'avait été avant lui. (*Rem. hist.*, t. II, p. 151.)

pourra savoir les sentiments d'autres personnes pour y contribuer.

Mon fils, ces dépenses étrangères iraient à l'infini et l'on a grande peine à fournir à des choses de la dernière nécessité et qui regardent le salut des âmes, soit dans votre paroisse, soit ailleurs, comme sont les Cévennes où 2,000 livres tireraient je ne sais combien d'âmes à Dieu, et où il ne se trouve personne qui le puisse faire ou qui le veuille.

Pour le bien spirituel que vous me vouliez procurer en conséquence (de cette bonne œuvre), si la bénite mère de Dieu me daigne vouloir favoriser de cette grâce, elle est assez bonne et puissante pour le faire d'ailleurs; jamais mes intérêts même spirituels (si j'en dois avoir, les ayant tous remis entre les mains de la divine Mère) ne me feront gauchir des sentiments de droiture et de justice que je dois à mon Dieu selon la vérité.

Je suis bien aise de joindre à celle-ci un narré secret de ce qui s'est passé en quelque démêlé de Mlle de Portes (1), dans les Cévennes; je vous conjure qu'il soit secret hors de nos chers MM. de Parlages et Poussé qui pourrait, sous nom emprunté, se servir de cet exemple d'une fille pour encourager et enflammer nos enfants. Elle m'a écrit une lettre de feu pour m'inviter à l'aller voir.

(1) La marquise de Portes, après trois ou quatre ans passés auprès de Mme de Montmorency, à Moulins, se crut obligée d'aller dans ses terres du bas Languedoc, où les intérêts de la religion catholique l'appelaient. Benoît, dans son histoire de l'*Édit de Nantes*, se plaint vivement de ce qu'elle avait mis une garnison de cent arquebusiers dans une de ses seigneuries, pour y faire cesser l'existence de la religion prétendue réformée. C'est peut-être le *démêlé* dont parle M. Olier, et dont il est loin de faire un crime à la vertueuse marquise.

Mon cher enfant, priez, je vous supplie, pour la prospérité de notre voyage, lequel on me conseille ici absolument de prendre par Lyon, où je trouverai et gagnerai, s'il plaît à Dieu, le grand jubilé (1) qui doit y être jusqu'au 18 du mois, la veille de la mort de notre bonne mère Agnès, que je croyais d'aller visiter le jour et y faire la fête en mon cœur le 19 entier, mais la crainte des neiges et du mauvais temps qui me pourrait prendre dans les montagnes et m'empêcher mon principal dessein de visiter Viviers et me retirer en Avignon [m'arrête].

Pour les cent francs de reste du père D. Jacques, donnez-les, mais, je vous prie, faisons le bien solide. Si votre frère les voulait donner, cela serait encore mieux. Je n'ai reçu que trois de vos lettres et vous m'en comptez cinq. Voici la troisième réponse pour les vôtres. Je vous avais dit, il y a longtemps, que vous pouviez très bien employer la vieille tuile.

Je souhaiterais fort l'accouchement de M[me] d'Orléans afin que vous fussiez plus libre (2).

J'oubliais vous mander comme j'ai pris à Moulins vingt pistoles, qui disent deux cents livres, que vous me ferez la grâce de faire acquitter, selon la lettre de change que je vous envoie par le marchand.

Je pense qu'on aura de la peine de ne point recevoir la fille de M. Gauchet, puisque l'on s'y est engagé ; cela

(1) Le jubilé ordinaire de 1650, dont la célébration n'avait pas fini en 1651 à Lyon.

(2) La princesse, qui habitait au Luxembourg et était paroissienne de Saint-Sulpice, accoucha le 9 novembre suivant de sa quatrième fille, qui fut nommée Anne-Marie d'Orléans et qui mourut le 17 août 1656. (Moréri, *France*.)

est de justice, ayant d'ailleurs l'occasion et de bonnes qualités pour y répondre (1).

Adieu, notre cher enfant, je suis tout vôtre.

OLIER.

Je vous conjure, au nom de Notre-Seigneur, de voir le médecin et de vous y soumettre par respect à la parole du sage : *Honora medicum propter necessitatem, quia creavit eum Altissimus.*

Voyez ce qui se pourra faire, avec M[me] Tronson, pour la sœur de M. d'Auzeray (2) qui mérite par son zèle et

(1) Il s'agit, selon toutes les apparences, de Madeleine-Gabrielle Gauchet qui, née à Paris au faubourg Saint-Germain, entra au monastère de la Visitation du Puy, où elle prit l'habit le 8 juillet 1655, fit profession le 22 juillet de l'année suivante et mourut le 1[er] décembre 1715, après avoir, à plusieurs reprises, gouverné sa communauté.

Dans un Mémoire sur la vie, les vertus et la mort de M. Charles de Lantages, mort en 1694, supérieur du séminaire du Puy, elle dit que pendant quarante-quatre ans elle reçut les instructions de ce très cher disciple de M. Olier, ce qui suppose qu'elle avait commencé à prendre ses conseils lorsqu'il était encore à Paris, car M. de Lantages ne fut envoyé fonder et gouverner le séminaire du Puy que vers la fin de 1652.

En disant qu'on *aura de la peine à ne point recevoir la fille de M. Gauchet,* M. Olier donne clairement à entendre qu'en 1652, elle avait déjà fait des démarches pour entrer dans quelque maison religieuse de la paroisse Saint-Sulpice, peut-être dans celle des religieuses de la Miséricorde dont M. Olier prenait un soin spécial ; on ignore les motifs qui firent abandonnner ce premier projet, mais il est probable que M. de Lantages ne fut pas étranger à l'entrée de sa pieuse pénitente au couvent de la Visitation du Puy.

Le mémoire que M. Gabrielle Gauchet, à la sollicitation de M[lle] Leschassier et de son frère François, qui devint plus tard supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, composa sur M. de Lantages et dont M. Faillon s'est beaucoup servi pour écrire la vie de ce saint prêtre, se conserve encore aujourd'hui à Saint-Sulpice.

(2) Pierre d'Auzeray, prêtre du diocèse d'Évreux, fut admis au séminaire de Saint-Sulpice, le 24 avril 1648 et passa ensuite à la communauté de la paroisse. M. Olier avait écrit d'Ozeray ; mais le *Catalogue des entrées* donne une orthographe qui semble devoir être préférée.

l'assiduité de ses services que l'on fasse quelque chose pour elle, à moins de quoi j'ai peur qu'il ne se décourage.

LETTRE CCXXX (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES (2).

Il lui parle de sa dévotion et de son amour pour la très sainte Vierge, de la disposition où il est de travailler en sa force, et du bonheur qu'il éprouve de dépendre d'elle en tout.

[Lyon, vers le 18 octobre 1652 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Votre dernière lettre m'a servi de préparation au saint Jubilé, que j'ai tâché d'achever aujourd'hui par Jésus en la très sainte Vierge, qui m'a paru comme mon Jubilé, et le trésor des grâces et de l'amour qui devait faire tout mon bien. Elle a bien voulu ce matin, au très saint sacrifice de la messe, offrir ce divin Mystère en l'honneur de la délivrance des douleurs de Jésus-Christ son Fils, pour être aussi ma propre délivrance, et me tirer de l'esclavage de mes péchés. Il lui a plû aussi me faire sentir la plénitude de ses trésors divins, et donner la paix à mon âme en ce saint sacrifice, que je présentais dans les intentions de notre Jubilé, et que j'offrais aussi pour vous, demandant à la divine Mère qu'elle vous accordât le même bien qu'elle me faisait.

(1) C'était la XCIXe des imprimées.

(2) Probablement Mme de Saujon pour les raisons données dans la note 2 de la CCXXIVe lettre.

(3) Le jubilé dont parle ici M. Olier n'étant autre que celui dont il est question dans la lettre précédente, la date indiquée est certaine, en ce sens du moins que la lettre n'a pas été écrite après le 18 octobre, jour où le jubilé finissait à Lyon.

Je m'en vais travailler en la force de la divine Maîtresse, en laquelle son Fils me veut être plus que jamais toutes choses. Je prie Dieu qu'en aucun moment de ma vie je n'aie de regard intérieur que vers la sainte Vierge pleine de Jésus, de laquelle l'ordre de Dieu m'a rendu si dépendant, que je ne trouve rien hors de là qui me touche. Il me semble que je suis infiniment heureux et obligé à la divine Majesté de me rendre un tel bien nécessaire, et que j'aie une obligation telle que celle de mon salut et de l'éternité, pour être lié à elle. J'ai demandé autrefois de tout mon cœur cette grâce : elle m'est maintenant présentée, et je la tiens infiniment chère à mon âme, de même que je la souhaite à la vôtre, selon le saint désir de Dieu, qui me paraît tel sur vous.

LETTRE CCXXXI (1).

A LA MÊME.

Sa douleur sur l'égarement d'une âme qu'il conduisait (2) ; et la consolation qu'il reçut au tombeau de sœur Marie de Valence.

[Vers le 20 octobre 1652 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

J'ai été voir la personne que vous savez, et j'y ai

(1) C'était la LXXXe des imprimées.

(2) La personne dont parle M. Olier est inconnue. C'était probablement une de ses anciennes paroissiennes que les circonstances avaient conduite dans le diocèse de Vienne ou dans celui de Grenoble, et qu'il visita en se rendant à Valence. M. Olier, en effet, pouvait dire de l'archevêque de Vienne, Pierre de Villars, et de l'évêque de Grenoble, Pierre Scarron, qu'il était un très grand personnage, mais il ne l'aurait pas dit de Pierre-André de Gélas de Léberon, alors évêque de Valence; car ce prélat, à l'assemblée du clergé de 1650, avait parlé de Marie de Valence en des termes qui ne pouvaient lui concilier l'estime de M. Olier.

(3) Cette date approximative est donnée par celles des lettres précédentes, et aussi par ce qui va être dit de l'arrivée de M. Olier à Viviers.

trouvé ce que j'avais toujours appréhendé. C'est une personne pleine d'artifice et de conduite humaine, et séparée de la simplicité, et de l'anéantissement que Jésus-Christ Notre-Seigneur nous fait paraître. Après lui avoir reproché ses défauts, et fait connaître visiblement son manque de vertu, son dénûment de grâce, et la nécessité de s'abandonner en sincérité à une conduite chrétienne et divine pour s'établir dans les vertus de Jésus-Christ, je lui dis pour tout remède que je lui conseillais de se soumettre à son prélat, qui est un très grand personnage, et de quitter la personne qu'elle avait auprès d'elle, que ce prélat condamne. Mais comme je la vis aheurtée à n'en rien faire, je la priai de souffrir que je me retirasse, et que je lui disse le dernier adieu. Je lui dis aussi de ne m'écrire plus, cela ne lui servant que de matière de feintise; après quoi je m'en revins. Jugez où j'en puis être, et quelle est ma désolation, de voir une âme courir le risque que fait dans le monde un esprit propriétaire (1). J'appréhende pour elle quelque chute fâcheuse, et presque inévitable, vu la manière où elle me paraît marcher et se conduire. Je vous dis ceci pour vous prier de la recommander à Dieu, comme une âme immortifiée, et qui deviendra le jouet des démons, si Dieu n'y met la main. Elle en prend le train. Voyez quelle obligation vous avez à la bonté de Dieu, et à la puissance de sa grâce, de vous avoir donné l'amour des vertus chrétiennes et le désir d'y profiter.

Que béni soit l'amour qui vous donne les mêmes sen-

(1) Dans le langage ascétique, un esprit propriétaire est celui qui demeure en soi, et qui s'appuie sur soi-même, au lieu de se donner à Jésus-Christ et de ne se confier qu'en sa vertu. M. Olier en a traité longuement dans l'*Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes*, chap. XI, sect. 95.

timents et dispositions en m'écrivant vos lettres, que je reçois en les lisant! On vient de m'en rendre une que j'ai lue à la hâte, mais pourtant en goûtant avec plaisir et avec joie les dispositions de votre âme, qui est l'unique consolation sensible, que notre divin Maître me laisse goûter en cet exil d'amertume et de désolation. Autrefois saint Paul voyant redoubler le soin de Dieu, et de sa providence, lui envoyant à l'arrivée de saint Antoine une double pitance, il s'écria : Dieu a multiplié, et augmenté à ses pauvres serviteurs le soutien de leur vie. J'en dis de même au sujet de votre chère, et plus que très chère lettre, qui est plus ample au double qu'à l'ordinaire. Car il me semble que Notre-Seigneur m'ayant reconnu désolé au double, par la rencontre fâcheuse de cette pauvre âme indisposée, qu'il m'avait autrefois confiée, a voulu me soutenir et redoubler ma joie et ma consolation, par celle qui me tient lieu de toutes les autres, et qui toute seule me donne plus de joie que tout le reste ensemble.

Je vous dirai aussi que j'ai été visiter le tombeau de sœur Marie de Valence, laquelle m'a reçu selon sa bonté ordinaire. J'eus assez de peine à me retirer de dessus sa tombe, où elle m'occupait fort suavement, et fortement. Enfin m'en étant séparé, je m'en allai en passant chez un peintre, où l'on me faisait espérer que j'y trouverais son portrait fort bien fait : mais j'y trouvai une autre chose, pour laquelle sans doute cette bonne âme m'y conduisait. Car outre que je ne rencontrai point de ressemblance en son portrait, dont je n'étais pas beaucoup en peine, aimant mieux son esprit et l'expression de sa grâce, que son extérieur, j'y trouvai un grand tableau qui était fort déshonnête : ce qui fit que m'adressant au peintre pour lui montrer sa faute, je lui

parlai avec tant de force, dans le zèle de cette grande servante de Dieu, que s'étant soumis à tout ce que je désirais, il me vendit ce tableau, quoiqu'il eût déjà reçu des arrhes d'une autre personne qui le voulait avoir, et sur l'heure l'ayant mis en pièces, et ayant fait allumer du feu pour le brûler en sa présence, ce bon homme en fut tellement touché, que nous souhaitant mille bénédictions, il protesta que jamais pour qui que ce pût être il ne ferait de ces infâmes peintures. Comme je m'en allai ensuite à l'église prendre congé de notre divin Maître, cette sainte âme se rendit présente à mon intérieur. Je ne voyais et ne reconnaissais rien en elle que Dieu, en qui elle était toute abîmée et consommée. Elle me congratula d'avoir fait cette action, et me promit qu'elle me serait intérieurement présente toute ma vie, et qu'elle me rendrait participant de sa force et de sa sainteté. Béni soit Dieu de tout. Excusez la précipitation de mon départ, qui m'arrache la plume, et me la fait quitter avec peine, me laissant l'esprit tout entier avec vous pour le temps, et pour l'éternité.

LETTRE CCXXXII (1).

A M. DE BRETONVILLIERS, CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Il lui parle des impressions diverses qu'il a éprouvées à la lecture de sa lettre et de l'affliction que lui cause le silence de M. d'Hurtevent. Il l'instruit ensuite de ce qu'il a à faire au sujet des PP. de l'Oratoire toujours désireux de s'établir dans le faubourg; enfin il lui fait part de ses projets pour Viviers, le Puy et les Cévennes, répond à quelques questions, et demande qu'on lui envoie les sujets qui sont en état de travailler.

De Viviers, ce 27 octobre 1652 (2).

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Votre lettre du 18 du mois m'a beaucoup affligé et

(1 et 2) Sur l'autographe.

consolé tout ensemble. Je me suis trouvé au moment que je lisais la vôtre abreuvé de l'amertume de la croix que vous ressentez, et me semblait porter ce fâcheux et pénible fardeau que Notre-Seigneur vous a imposé. Vous vous souvenez bien du saint accablement de Jésus-Christ portant le joug que Dieu son père lui imposa en montant au Calvaire. Il veut que vous sentiez avec lui quelque chose de cet état qui sans doute vous fera un bien très grand à l'âme, et qui abattra ce que l'élévation intérieure de l'orgueil pourrait soulever en votre âme.

Il me semble, mon cher enfant, que je me suis aperçu de cela dans le long de la lettre qu'il vous a plu m'écrire : elle est longue, comme vous me le dites, mais elle augmente ma consolation et redouble ma joie. Je n'en voudrais point d'autres de votre part, que je vois me porter son cœur et son esprit dessus sa plume et ses écrits, comme autrefois dessus ses lèvres et ses paroles. Si je ne vous vois tous les jours, comme je faisais autrefois, au moins que je reçoive une fois la semaine une bonne lettre laquelle me parle à fond de votre cœur. Monsieur Hurtevent (1) n'en a pas fait

— M. Olier, parti de Lyon vers le 18 octobre, jour où finissait le grand jubilé dans cette ville, passa probablement le 20 qui était un dimanche, à Valence. Là il s'embarqua sur le Rhône pour se rendre à Viviers où, comme on l'a vu, il avait déjà quelques disciples. Il y arriva l'avant-veille du synode, c'est-à-dire, selon toutes les apparences, le lundi 21 et y passa huit jours pour régler les affaires du séminaire qu'on allait commencer et celles de la mission que M. de Queylus avait déjà entreprise. M. Olier quitta Viviers le lundi 28 et se rendit au Puy.

(1) Damien d'Hurtevent, l'un des premiers disciples de M. Olier, fut aussi un de ceux qui héritèrent plus abondamment de son esprit, comme on le vit surtout à Lyon où il fonda le séminaire de Saint-Irénée et mourut en odeur de sainteté le 30 décembre 1671. Mais les saints eux-mêmes ne sont pas à l'abri de quelque mouvement d'humeur.

de même, il m'a bien témoigné par ses réponses n'agréer pas la réprimande, m'envoyant ses recommandations pour une fois et pour l'autre, qu'il était trop tard pour m'écrire. Il devrait penser qu'il est juste de prendre du temps le jour, et que les semaines sont assez longues pour songer à son petit devoir et à sa conscience. Vous en aviez bien reçu autant que lui et vous avez eu la juste reconnaissance d'un cœur véritablement filial, en me remerciant des avis d'un père affligé sur le mal de son enfant. Dites-lui encore une fois que son esprit propre s'humilie et que, s'il croit être exempt d'orgueil et du plus fin et plus subtil, qu'il est beaucoup trompé; que je le prie d'employer son temps en l'oraison à demander à Notre-Seigneur qu'il anéantisse son esprit en sa vertu et sa puissance, et que j'aie cette consolation à mon retour de voir l'esprit d'humilité de Jésus-Christ anéanti vivre et régner en lui. C'est là le point, c'est de quoi il faut faire cas et estime, c'est ce qu'il faut plus priser que tous les trésors de la terre. Il faut que tout l'être naturel, pour agréable, pour beau et pour complaisant qu'il puisse être, soit perdu, abîmé, détruit, et anéanti en Jésus-Christ crucifié.

Je prie Notre-Seigneur que les divins sentiments du maître, que vous me proposez par la vôtre, soient efficaces et suivis de leurs effets et de leurs fruits très importants et nécessaires et tout à fait conformes à vos besoins; ce qui marque leur vérité et qui me donne consolation dans l'espérance de votre fidélité vers eux, qui sont venus après la croix comme l'avant-courrière de l'amour, et qui devance toujours les effets de la divine charité de Jésus-Christ en l'âme qui est purifiée et disposée puissamment par la croix.

Pour ce que (vous) me mandez des billets pour la

réception, M. Hudon (1) vous en éclaircira, et je pense que comme vous avez présentement besoin d'eux il les leur faut bailler; aussi bien reçoit-on la commission par eux pour la réception des filles (2).

Le besoin que vous avez de mettre obstacle à l'établissement des Pères de l'Oratoire dans les districts voisins vous doit faire informer de cela le révérend père Romain, lequel a obtenu un arrêt de la cour, conjointement avec Mgr de Metz, faisant défense auxdits Pères de s'établir dans le faubourg. Ils n'y sauraient paraître que les Pères de l'abbaye ne soient en droit de les congédier. Mgr le premier président (3), protecteur de la maison en Notre-Seigneur et sa très sainte Mère, a donné cet arrêt. Si les Pères de l'abbaye ne font leur devoir, vous pouvez par Mme d'Aiguillon (4) faire parler à la reine et vous faire conduire à elle à son arrivée (5), l'allant saluer au nom de Mgr de Metz comme tous MM. les curés de Paris le feront de la part de Mgr de Paris. Vous lui pouvez dire que comme vous succédez à notre charge vous succédez au désir de la servir, etc., et attendant votre force de sa protection, la-

(1) Jean Hudon, prêtre de Paris, entré au séminaire de Saint-Sulpice le 2 avril 1648, y mourut le 2 mars 1683. Il avait été official de Rodez et passait pour très versé dans la connaissance du droit canonique et civil.

(2) On ne voit pas bien ce dont il s'agit en ce passage. Peut-être M. de Bretonvilliers avait-il demandé à qui il devait remettre les lettres testimoniales qui étaient exigées pour les filles de sa paroisse qui voulaient entrer dans un couvent du faubourg Saint-Germain.

(3) Mathieu Molé, dont parle M. Olier, avait accepté, en 1650, d'être protecteur du séminaire de Saint-Sulpice. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 86.)

(4) Marie-Madeleine de Vignerod, nièce du cardinal de Richelieu, veuve d'Antoine du Roure, seigneur de Combalet, et créée duchesse d'Aiguillon en 1638, fut une des paroissiennes de Saint-Sulpice les plus dévouées à M. Olier. Elle mourut le 17 avril 1675.

(5) La cour était rentrée à Paris dès le 21 octobre au soir.

quelle a été toute celle de notre établissement et n'en peut avoir d'autre dans son accroissement et sa conservation; et pour cela lui demandez qu'à l'absence de Mgr de Metz elle mande à son vicaire général ses intentions sur l'établissement des Pères de l'Oratoire, qui ont pris le temps de notre absence pour recommencer leurs poursuites, qui suis employé à l'œuvre de Dieu au loin dans l'établissement de quelques séminaires et des missions dans les provinces, comme j'espère que cela sera pendant notre séjour en ces quartiers.

Sur quoi, mon cher enfant, je vous dois dire qu'après la bénédiction de Notre-Seigneur, me faisant passer par Lyon en me donnant part au grand jubilé et à la grande dévotion qui y a paru; après (la bénédiction) de la visite de notre bienheureuse sœur Marie de Valence où je l'ai trouvée toujours la même intérieurement comme par le passé; j'ai eu enfin le bien de voir la face du diocèse de Viviers tout prêt à se rendre à Notre-Seigneur. J'eus le bien de me rendre ici, par conduite particulière de la divine providence, l'avant-veille du synode, où je vis des merveilles de la main de Dieu dans le cœur de Monseigneur et de tous MM. les curés, qui demandèrent tous la mission après avoir approuvé la surtaxe de 600 livres qu'il leur demanda et imposa pour le séminaire, dont les particuliers dirent beaucoup de bien tout haut et témoignèrent y vouloir venir faire leur retraite.

Je m'en vais demain au Puy, pour tâcher de voir si le feu est prêt à s'y mettre, et prendrai mes mesures pour commencer à l'extrémité de Viviers, limitrophe du Puy, la mission que nous y pourrons commencer cet hiver, dont on attend de merveilleux succès. Je pense, mon cher enfant, que nous ne pouvons pas mieux em-

ployer notre bien qu'en ces œuvres divines où il y va de sauver million d'âmes. Et ce qui est admirable, c'est que j'ai trouvé à Lyon, en passant, un camp volant d'ecclésiastiques missionnaires (1), qui ont plus l'esprit apostolique, et ont plus de bénédiction et font plus de fruit solide que tout ce que nous avons vu ni ouï. Je pense que nous les pourrons avoir pour ces missions. Il y a de quoi employer vingt-cinq ouvriers et cent si nous en pouvions autant avoir, tant la moisson est ample et que les gerbes sont prêtes à couper, *segetes albæ sunt ad messem.* Mon fils, après avoir vu ce que nous espérons, nous dirons avec Siméon : *Nunc dimittis.* Aimons, servons, prions, souffrons. C'est tout ce que nous avons à faire. Si vous avez de bons sujets qui se présentent, mon cher enfant, prenez-en le plus que vous pourrez; vous ne sauriez faire un plus grand œuvre par delà. Il ne tient qu'à de moissonneurs pour faire des fruits admirables. J'espère dans le séjour que la miséricorde de Dieu me propose de faire en ces quartiers; il y aura moyen d'ébranler les Cévennes. Allons à Dieu de toute l'étendue de notre cœur, tout est à lui, que tout aussi se consomme pour lui; dans le corps et l'esprit, le temporel et le spirituel.

J'ajouterai encore que, depuis ma dernière écrite, j'ai recommandé encore à Dieu et à sa sainte Mère cette chapelle de Dijon (2), mais rien du tout ne m'est venu; au contraire une joie magnifique en pensant de vous

(1) Il s'agit de la compagnie des missionnaires que M. Crétenet avait établis à Lyon et qui furent connus plus tard sous le nom de Joséphites. M. Olier était déjà lié d'amitié avec le fondateur qui lui accorda volontiers des ouvriers pour la mission des Cévennes. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 384.)

(2) Ceci est relatif à la demande faite par dom Jacques à M. de Bretonvilliers, et dont il est parlé dans la lettre CCXXIX.

proposer ces biens spirituels. Vous avez été toujours notre secours dedans l'œuvre de Dieu; voici le temps où les ouvertures s'augmentent et s'accroissent, et où le bien sera bien employé pour Dieu et son Église. Adieu; ayez pitié de mes yeux, que je vous prie de mettre dedans les mains de Jésus et Marie.

Pour ce qui est de M. Lesueur (1), je vous prie ne point vous arrêter à cinquante francs, la providence de Dieu nous ayant secouru comme elle a fait en cela; la paix et la réputation de la maison le demandent. Vous pouvez, si vous voulez, lui faire donner cette assignation comme vous me la marquez; mais dans l'intérim des poursuites faites-le contenter par M. Bodeau; une autre fois on fera marché de toutes choses, quoi que en dise M. Le Mercier. Dieu soit béni de tout! Plût à Dieu que sa volonté fût que je fusse auprès de vous! Ce serait ma récréation et la vôtre, car outre que je voie et m'entretienne du succès de l'œuvre de Dieu, il n'y a moyen de se réjouir en ce monde, lequel nous ferme le cœur pour tout ce qu'il est et nous montre, hors de ce qu'il a de Dieu en soi. Adieu encore une fois, j'ai de la peine à vous quitter.

C'est une bonne chose de faire les conférences les vendredis (2) et même que vous prêchiez le jour de la Toussaint, le tout en dépendance de l'esprit saint de Jésus-Christ qui vous donnera toujours vos besoins, à cause du ministère que vous soutenez en son Église et

(1) Eustache Lesueur avait fait sans doute quelque peinture pour le séminaire ou pour l'église de Saint-Sulpice. Il exécuta plus tard, pour la *petite communauté*, le tableau de la Présentation de Notre-Seigneur au temple, dont M. Olier avait donné le dessin. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 103.)

(2) La conférence des vendredis était destinée aux novices de la compagnie, qui, alors, faisaient partie du séminaire de Saint-Sulpice.

à cause des sujets qui ont bonne volonté de profiter. J'oubliais, notre cher enfant, de vous prier que vos MM. de la communauté, à présent que M. Dardenne s'en ira, soient fortifiés et que les services qu'il y rendait soient suppléés par quelque bon sujet s'il s'en trouve.

M. de Poussé doit aller en Champagne ; il faut que M. Couderc soit libre et c'est tuer M. de Poussé que de n'avoir personne qui supplée à sa présence, lorsqu'il se rencontre parfois quelque accident qui lui demanderait du soulagement. Mon cher enfant, à présent que les principales dépenses des pierres mortes sont faites, il faut les employer auprès des pierres vivantes de Jésus-Christ, et selon l'étendue du cœur et de la charité que j'espère, et demande à Notre-Seigneur, qu'il vous dilatera, il vous envoira des sujets pour le service.

Mon cher fils, au nom de Jésus, croyez-moi, c'est le fonds que cela. *Primum quod animale, deinde quod spiritale.* Vous avez travaillé à l'un avec générosité, il faut travailler à l'autre avec magnificence. C'est là l'instrument immédiat du salut des âmes et de la gloire de Jésus. Envoyez-moi tous ceux qui seront formés et qui seront en état de servir ; nous ferons des moindres sujets des merveilles pour Dieu. Je ne demande que des cœurs vides d'eux-mêmes, des esprits simples et des âmes vertueuses ; nous en verrons des miracles. Les esprits suffisants et subtils qui n'étudient pas leur anéantissement ou qui n'en ont pas reçu la grâce par prévention, ils ne feront jamais grand'chose, si ce n'est que parfois le zèle dans l'emploi et le travail les change. Dites à notre frère Chénard (1) qu'il s'avance

(1) Laurent Chénard entra au séminaire de Saint-Sulpice le 29 juillet 1645, s'attacha à l'œuvre de M. Olier qui l'employa en effet dans les

vitement et qu'il nous le faudra dépayser et le mettre dans le service pour le salut des âmes, et qu'il ne pense pas que je le laisse là fainéant, ni tous nos chers enfants du séminaire que vous exhorterez de ma part en vos conférences des vendredis; c'est trop aimer la chambre et son oisiveté que de demeurer à Paris; c'est être sans charité de ne point sortir de là, pour délivrer ses frères de l'abîme, qui crient au secours.

LETTRE CCXXXIII (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

Il le reprend de ne pas consulter assez simplement et de trop rechercher sa volonté dans celle de son supérieur.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je prie Jésus-Christ votre maître de vouloir vous donner sa sagesse en l'anéantissement de la vôtre. Je vous envoie la copie d'une lettre que j'écrivis un jour à un esprit semblable au vôtre. Je suis obligé de vous dire que vous preniez garde à votre conduite qui doit être divine, et doit avoir toujours la lumière de Dieu pour guide et non votre raison ni les productions de l'esprit.

Vous devez faire attention à vous défaire de la manière de consulter les choses auprès de ceux qui vous doivent donner la lumière de Dieu, qui se doit recher-

missions des Cévennes. Plus tard il fut supérieur du séminaire de Clermont, ensuite vicaire de M. de Poussé à Saint-Sulpice. Il mourut le 18 février 1704, après avoir publié un Cours de méditations chrétiennes et ecclésiastiques, souvent réimprimées depuis.

(1) Sur l'autographe.

(2) Cette lettre, dont on n'a que le brouillon, pourrait bien avoir été adressée à M. d'Hurtevent dans la circonstance qu'on vient de voir. C'est ce qui l'a fait placer en ce lieu.

cher avec révérence et tremblement, à cause qu'elle n'est pas humaine, mais se doit requérir avec humilité et recevoir avec grande dépendance de Dieu, qui est le maître de ses dons et les retire des superbes et des cœurs qui abondent en leur sens.

J'ai appris cette maxime, qu'il vaut mieux être dans l'indigence de la lumière propre, surtout quand on la sacrifie à Dieu, que d'abonder dedans son sens, dans une plénitude de lumière. Dieu se donne aux humbles et à ceux qui se méfient d'eux-mêmes et le recherchent avec simplicité. Vous devez faire place à Dieu et à la pureté de sa lumière par l'hommage de votre esprit et par le sacrifice de votre raison, venant (à votre supérieur) mort à vous-même et vide de votre sens pour mériter d'être rempli de Dieu, et recevoir sa sagesse par la voie de ceux qui la doivent répandre dessus vous et qui souvent en manquent, à cause qu'ils trouvent les vaisseaux remplis de leur esprit. Vous ne devez pas venir prévenu de votre sens et convaincu de votre raison par-dessus tout ce qu'on vous peut dire. Vous devez être dénué de ces raisons étudiées à persuader votre pensée et ainsi avec un esprit de superbe cachée, pour porter avec vous un sens qui doit surpasser celui de Dieu en vos supérieurs.

Vous voulez que votre sens et votre raison entrent dans le supérieur, et non pas celui de Dieu qui souvent sera contraire au vôtre; vous voulez trouver votre esprit partout et non point rechercher celui que vous ne pouvez connaître qu'en la mort de vous-même, qui est Dieu descendant sur les victimes sacrifiées. Vous devez prendre garde à la manière d'agir de votre esprit, qui propose les choses en vingt manières et qui les tourne de tout sens pour en venir à bout. Vous

aurez mille persuasions adroites, entrantes, gauchissantes, surprenantes, jusqu'à ce que vous déclariez tout droit votre pensée et votre volonté. On appelle cela abondance en son sens, plénitude d'esprit, attache à sa raison et à son jugement, défaut de mort intérieure, défiance de Dieu qui ne dirige pas son œuvre, confiance en soi-même capable de diriger par soi; on appelle cela faire sa volonté à force de raison; on appelle cela ne point consulter Dieu; on appelle cela ne se point méfier de soi-même; on appelle cela suivre son jugement; on appelle cela n'être point soumis, mais être maître en effet, supérieur en sa personne, ne connaître point de Jésus-Christ pour maître là où il est et où il sait bien régner, malgré les imperfections et les défauts de ceux qui font ses dehors et son extérieur en la terre.

Ayez la foi en Jésus-Christ et, pour l'amour de votre fidélité, il parlera par la bouche du plus misérable des hommes dessous lequel il vous doit parler, et qu'il veut que vous recherchiez pour apprendre sa volonté.

Étudiez la condamnation de votre sens et souvenez-vous que Dieu n'habite pas dans des esprits précipités, ardents, violents, remuants, turbulents, mais bien dans des esprits morts à eux, méfiants de leur sens, craintifs, humbles, souples et soumis, qui vivent en foi de Dieu, malgré leur sens et leur raison.

Le zèle est trop commun dedans les âmes, mais la mort est trop rare. Le zèle a gâté et ruiné beaucoup d'œuvres de Dieu quand il n'était pas établi dans des esprits de mort. Ils ont agi en leur abondance, en leur esprit, en leur illusion et tromperie, et ainsi, sans soumission véritable dessous à l'esprit divin, ils faisaient une œuvre propre et point l'œuvre de Dieu, la menant

par où bon leur semblait. Dieu va lentement en ses œuvres et laisse souvent ses créatures en nudité et indigence de lui pour se faire connaître. Dieu ne va pas en cette abondance, cet éclat, cette vivacité et promptitude que vous vous imaginez. Dieu est lent parce qu'il est éternel.

LETTRE CCXXXIV (1).

A M. DE BRETONVILLIERS, CURÉ DE SAINT-SULPICE, A PARIS.

Heureuses dispositions qu'il a trouvées dans le clergé du Puy pour la mission et pour le séminaire ; rien ne doit coûter pour sauver des âmes.

[Le Puy, premiers jours de novembre 1652 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je vous envoie une lettre ouverte, que j'adresse à M. du Plessis, pour épargner mes yeux que je voudrais me pouvoir bien servir à vous écrire et vous mander toutes choses en votre particulier, afin que vous voyiez au long la conduite de Dieu dessus son œuvre. Vous n'avez pas oublié ce que je vous ai dit, comme Notre-Seigneur autrefois, en quittant ces quartiers, m'avait fait l'honneur de me commander d'avoir soin de trois provinces, dont j'ai vu les évêques tout pleins de feu pour le service de Dieu et le salut des âmes (3).

(1) Sur l'autographe.

(2) M. Olier alla de Viviers au Puy en passant par Privas. M. de Queylus l'accompagna en ce voyage.

(3) M. Olier dit aussi à M. de Maupas qu'étant à Clermont la sainte Vierge lui avait recommandé les diocèses de Clermont, de Viviers et du Puy. (*Attest. auth.*, p. 176. *Vie de M. Olier*, t. I, p. 181.)

Et comme j'étais en peine de visiter un de Messeigneurs les évêques de ces provinces, qui est assez écarté et de difficile accès à un infirme, Dieu, par sa providence, a permis qu'il est venu voir M[gr] du Puy pendant que j'étais avec lui, où j'ai reçu toute la satisfaction que je pouvais espérer dans ma visite particulière.

J'ai trouvé une ferveur merveilleuse dans MM. les chanoines du Puy, soit pour le séminaire ou pour les missions, à quoi je me suis engagé avec eux pour les remettre en train et recommencer les premiers services qu'ils ont voués à Dieu. Demain nous renouvellerons leurs conférences des mardis et nous verrons ce qu'un chacun voudra contribuer pour le commencement du séminaire. Je leur offrirai, de mon côté, une somme pour les encourager et M. de Queylus en fera de même du sien, et se prépare à faire beaucoup de dépenses en ces quartiers, où il se voit visiblement appelé par les sensibles succès que Dieu lui donne, se voyant en état de profiter pour son service plus que s'il avait le plus grand et plus riche diocèse de l'Église, ayant vu de ses yeux en la personne des prélats les grands obstacles et les empêchements qui leur sont suscités à toute heure, par la malignité du diable et (la) fourbe du siècle.

Mon cher enfant, nous sommes dans le déclin des temps et la langueur de la charité de l'Église; les trésors du Saint-Esprit et l'efficace de ses opérations divines ne paraissent plus à présent pour faire l'œuvre de Dieu indépendamment de la terre. Notre-Seigneur nous laisse maintenant dans l'usage des secours temporels pour aider à son œuvre et au salut des âmes. Il nous faut par conséquent employer avec amour ce moyen qui nous reste et que Dieu nous a mis dans les

mains, le défaut duquel empêche nos prélats et les autres ministres de Jésus-Christ de secourir les âmes. Hélas! mon fils, si le sang n'a rien coûté à Jésus-Christ pour nous, le bien, la cendre et la poudre de la terre nous sera-t-elle quelque chose pour la mêler avec ses trésors divins, pour coopérer avec lui au salut de tant d'âmes? Je vous remercie par avance pour elles, pour Jésus-Christ et pour vous-même, des offres que vous me faites par votre lettre, de faire toutes les choses qui se pourront ménager pour notre Maître.

J'ai reçu en cette ville cent trente livres pour la pension d'un chanoine du Puy qui est au séminaire, que j'ai employées pour m'habiller. Je vous prierai de faire rendre à M. Baudeau 100 et au chanoine 30 livres pour se vêtir. Je vous recommande ce jeune homme dont tout le monde attend la conversion en cette ville avec passion, ayant été fort dyscole, comme lui-même le confesse. Monsieur son père qui, par ressentiment des services que nous avons rendus à son fils, m'est venu offrir tout son bien, étant homme de condition et qui mérite beaucoup, m'a fort prié de le faire veiller de près et lui aider (1). Je ne vous mande pas le reste à cause du courrier qui part.

(1) Il s'agit vraisemblablement de M. François Obrier, chanoine de l'église cathédrale du Puy, entré au séminaire de Saint-Sulpice le 4 juin 1652, et sorti le 3 décembre de la même année.

LETTRE CCXXXV (1).

A M. PIERRE COUDERC, DIRECTEUR AU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE.

Il l'encourage à bien porter les croix que la Providence lui envoie ; Il le charge de quelques commissions pour des personnes attachées au Luxembourg.

[Du Puy, premiers jours de novembre 1652.]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Ce n'était pas assez d'avoir porté la croix en la manière que vous l'avez portée en votre intérieur jusqu'à présent, il fallait qu'elle passât jusqu'au dehors et que vous fussiez crucifié en tout vous-même. Que Dieu en soit béni pour tout jamais, qui veut ses enfants sanctifiés universellement par la croix, aussi bien que son Fils aîné, qui n'avait pas une partie entière sur son corps qui ne fût mortifiée pour nous, et afin de nous apprendre, par son silence et par sa patience, que si le juste a été traité de la sorte, que ne doit porter le criminel? et si cela s'est fait sur le bois vert, qu'est-ce que doit attendre le bois mort?

Mon cher frère, je me donne à vous pour porter avec vous une partie de vos peines; je serai auprès, dedans la moitié de novembre tout au plus tôt, pour votre soulagement que je vous prie d'attendre en Jésus-Christ, le meilleur et le plus intime de vos amis. Je vous prie de dire à M. de Fénelon, s'il est possible, qu'il m'attende, car il y a longtemps que je ne l'ai embrassé en notre divin Maître extérieurement, quoique je le fasse très souvent en mon intérieur; mes baise-mains à

(1) Sur l'autographe.

notre cher M. Dufour et Souart (1). Vous direz à ce bon père, s'il vous plaît, que je me hâte de partir pour le voir en son infirmité, étant bien marri de n'être point auprès de lui pour lui rendre mes assistances, comme je les ai reçues de lui. Je ne vous dis rien pour dame Claude (2); je ne sais si elle est à Blois ou à Paris, non plus que tout le reste du Luxembourg; si elle est à Paris, nous la verrons à notre retour et lui parlerons pour examiner à fond sa vocation.

Comme l'on a adressé toutes nos lettres à Viviers, je suis privé de toutes les nouvelles. Ce m'a été grande consolation d'apprendre des vôtres, quoiqu'elles m'aient affligé et qu'elles continuent à le faire jusqu'à ce que je sois auprès de vous pour vous témoigner combien je suis, dans les entrailles de Notre-Seigneur, Monsieur et très cher frère, votre très humble et très obligé serviteur.

OLIER.

LETTRE CCXXXVI (3).

A M. DE BRETONVILLIERS, CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Il lui parle encore de la mission des Cévennes, pour laquelle il a reçu de grandes lumières, et lui propose de faire de généreux sacrifices pour une œuvre si sainte et d'engager son frère à y contribuer aussi, afin d'attirer par là sur lui les bénédictions du ciel.

Du Puy, le jour de Saint-Martin, [11 novembre 1652.]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je souffre toujours avec vous sachant votre incom-

(1) M. Souart, premier apothicaire du duc d'Orléans, avait donné des soins à M. Olier pendant sa maladie. Ses deux fils, Gabriel et Louis, faisaient partie de la compagnie de Saint-Sulpice.

(2) M[me] Claude était première femme de chambre de la duchesse d'Orléans.

(3) Sur l'autographe.

modité de tête, qui continue avec le reste de vos croix. J'ai une ouverture de m'en aller auprès de vous, pour vous consoler, qui est bien avantageuse. C'est que Mgr du Puy s'en va en carrosse passer l'hiver à Paris, et s'en doit revenir au printemps (1). Ce temps me serait commode pour jeter les desseins de l'œuvre de Dieu et préparer les choses pour entreprendre, en Notre-Seigneur, le service qu'il nous présente en ces quartiers.

Nous avons les ouvertures pour les Cévennes et pour tous ces pays de deçà infectés de l'hérésie. C'est une grâce non pareille que celle de la lumière sans laquelle on ne sait comment se prendre aux choses même de Dieu, quelque affection qu'on puisse avoir pour les entreprendre. Vous ne sauriez croire combien ce petit voyage m'a obtenu de jour et de lumière pour entreprendre ce grand ouvrage des Cévennes, pour lequel il nous a laissé si longtemps gémir et soupirer. Nous ferons cela ensemble, Dieu aidant, aussi bien que le reste des choses que Notre-Seigneur nous a commises et nous commettra jamais, s'il plaît ainsi à sa bonté et à sa divine charité. Je me réserve à vous dire en détail les choses quand je serai auprès de vous et que nous nous délasserons en parlant de l'œuvre du divin Maître.

Mon cher enfant, il y a bien longtemps que je ne vous ai vu et que je ne vous ai embrassé dans la charité de Notre-Seigneur, dans les entrailles duquel je

(1) Henri de Maupas du Tour, évêque du Puy de 1643 à 1661, qui fut transféré à Évreux, était premier aumônier de la reine Anne d'Autriche, ce qui l'obligeait à faire de fréquents voyages à Paris. Ce prélat avait une grande estime pour M. Olier, auquel, dans ce voyage de 1652, il fit les plus grandes instances afin qu'il acceptât son siège. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 386, 387.)

vous désire de plus en plus. J'ai bien envie de vous aller aider à vous soulager de certaines croix dont vous me parlez dans votre dernière, pour éviter les suites fâcheuses que vous savez.

Mon enfant, je suis ici dans un lieu où je finirais ma vie avec joie aux pieds de Notre-Dame du Puy, à laquelle je suis redevable par sœur Agnès de toutes ses bontés. Je vais demain à son tombeau qui s'ouvrira pour moi par grâce, et je ne vous y oublierai pas ni Monsieur votre frère (1), non plus qu'ici, l'offrant de tout mon cœur à cette divine Mère pour le rendre participant de tous les biens qui se préparent à faire. Je le souhaite dans les entrailles de Jésus-Christ tout plein de zèle et de ferveur pour le service de Dieu et de sa sainte Église.

O mon très cher frère et enfant, quelle importance croyez-vous qu'il soit de donner le moyen de former des sujets pour le service de Jésus, et qu'il est nécessaire de fonder des places pour recevoir des pauvres et des personnes qui dépendent de nous, pour les envoyer dans les lieux nécessaires pour y servir! Mon enfant, je vous conjure, en attendant que Dieu donne l'ouverture de fonder, de mettre et d'employer la rente et le revenu de ces fonds dans la pension des sujets qui nous manquent pour entreprendre ce qui se présente de plus pressé. Je n'ai pas voulu voir des prélats de peur d'être obligé de leur refuser du monde.

Mon cher enfant, qu'il ne nous soit pas reproché

(1) Jean Le Ragois de Bretonvilliers dont on a parlé plus haut. Il entra généreusement dans les vues de M. Olier, et contribua d'autant plus volontiers aux dépenses qui se firent dans ces missions, qu'il n'avait pas contracté alliance et qu'étant l'aîné de la famille il disposait d'une très grande fortune.

que, pour n'avoir voulu recevoir quelques sujets pour l'Église, nous ayons laissé périr des contrées et des provinces entières. Notre-Seigneur nous demandera compte des moyens temporels et des ouvertures spirituelles (qui est le principal) qu'il nous aura libéralement départies pour le servir. O mon fils, travaillez pour cela auprès Monsieur votre frère. Je prie Notre-Seigneur qu'il vous en donne l'ouverture et le courage, et à lui la disposition de recevoir ces divines ouvertures pour son salut et pour le salut de ses frères. Si je vais à Paris, je lui en parlerai, car il le faut sauver et sauver magnifiquement dans la contribution au salut d'un million d'âmes. Il semble que Notre-Seigneur m'ait délivré de mon fardeau pour être plus libre et dégagé à entrer dans l'étendue de son œuvre.

LETTRE CCXXXVII (1).

A MADAME DE SAUJON, DAME D'ATOUR DE LA DUCHESSE D'ORLÉANS, A BLOIS.

Il lui parle de la grâce du mystère de la Toussaint, des consolations qu'il éprouve aux pieds de Notre-Dame du Puy, d'un séminaire qui va s'établir, du pèlerinage de Langeac, d'une affaire importante qui le rappelle à Paris.

De Notre-Dame du Puy, le jour de Saint-Martin (11 novembre 1652).

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère et très honorée fille, en la charité de Dieu et de sa sainte Mère.

Nous sommes à la fin de l'octave admirable du mystère de la Communion de tous les saints, où Dieu, dans l'unité de son esprit de sainteté, consomme tous

(1) Sur l'autographe.

les saints en un et les fait habiter les uns dedans les autres, comme le Père habite dans le Fils et le Fils dans le Père, rendant les opérations intérieures et extérieures de tous les saints communes, comme le sont la possession de leurs trésors, de leur esprit et de leur vie. O ma fille, où sommes-nous ici-bas dans la terre, où les fidèles sont appelés à la communion parfaite de la vie de Dieu comme le sont les saints au Ciel, et néanmoins tout y est en propriété et singularité si importune et odieuse à l'esprit d'unité et de sainteté très parfaite?

Ma fille, que j'ai souffert en ces jours de voir ces mœurs dedans l'Église et de voir surtout que la propriété des hommes, et même des âmes de dévotion, en allait jusqu'à tel point qu'elle les fasse rompre avec Dieu par l'attache à leurs propres intérêts, vu que les créatures n'ont rien qui n'appartienne à Dieu et qui ne soit de Dieu (1)! Malheureuse propriété, qui tient la créature enfermée dans la prison de ses misères, n'habitant en elle-même qu'avec les ennuis, les gênes, les remords, vivant dans les ténèbres de l'erreur, captive sous la geôlière de l'amour-propre qui la tyrannise partout!

Ma fille, quelle pauvreté que la richesse et la possession de soi-même! Dans quelle privation de Dieu, de Jésus-Christ et de ses saints n'est pas réduite une âme renfermée dans soi, propriétaire d'elle-même! Qui mettra l'âme en possession de tout et en la jouissance de Jésus-Christ et la communion des saints, que la parfaite abnégation de soi-même, vivant en nudité par-

(1) La douleur de M. Olier en voyant que sur la terre les *âmes de dévotion*, elles-mêmes, étaient pour la plupart si éloignées de la *communion parfaite* qui règne parmi les saints dans le ciel, pouvait bien être accrue par l'esprit de propriété qu'il avait vu dans la personne dont il parlait à Mme de Saujon quelques semaines plus tôt. (Voir lettre CCXXXI, p. 59.)

faite de toute créature en son intérieur, qui fait qu'on est après jouissante de tout et possédée en soi de tout ce qui est saint au ciel et en la terre, vivante ainsi dans un appui, dans une force et des richesses immenses de la société universelle de l'Église du ciel et de la terre ! Tout appartient à celui qui n'a rien, et, comme le disait l'évangile de cette octave : *Bienheureux sont les pauvres d'esprit, car à eux appartient le royaume du Ciel !*

Pour ne vous rien omettre sur ce sujet d'affliction et de peine intérieure que j'ai portée, ces jours passés, sur le peu de rapport que le commun des chrétiens et des âmes pieuses ont avec les saints avec lesquels ils doivent avoir, selon saint Paul, leur commerce ordinaire par ressemblance de mœurs et par communion d'esprit ; j'ai outre cela porté une douleur au fond du cœur que je ne puis vous exprimer, de me voir dans un exil et un bannissement si long et si languissant, lequel, ma chère fille, m'eût été presque insupportable pendant tout le temps de cette sainte octave, comme pendant toute celle de la très sainte Vierge à Blois (que je vous expliquai plus au long) si je ne l'eusse passée aux pieds de la divine mère, en cette sainte église de Notre-Dame du Puy, laquelle, pendant ce martyre très cuisant, faisait en sa vertu, sous l'ombre et la figure de son pauvre et inutile serviteur, l'œuvre excellent de son Fils adorable, en la vertu de sa parole touchante et efficace (1). Car, dans cette sainte octave, pendant quoi j'ai été quatre jours dans les remèdes, il plaisait à

(1) Pendant que M. Olier était au Puy, on tint une assemblée de personnes considérables pour l'établissement du séminaire ; l'évêque, Henri de Maupas, qui y présidait, l'ayant prié, au nom de la compagnie, d'exposer lui-même la nécessité de faire quelques sacrifices pour un si utile établissement, M. Olier se recueillit quelques moments et parla ensuite avec

cette souveraine princesse et très adorable mère, me procurer l'abondance et l'efficace de la parole de son Fils pour faire sur les cœurs de Monseigneur et de ses chanoines, comme sur les laïques, ce qu'il avait eu dessein d'exécuter en ces temps; après quoi, il a plu à ce divin Maître agir si puissamment qu'il a fait, en ce peu de temps, ce que ces messieurs avaient soupiré de faire depuis dix ans entiers. Il a plu à la divine bonté commencer l'établissement d'un séminaire qui sera, dans ce lieu de bénédiction, comme j'espère, un arsenal en la main de la Mère de Dieu pour la destruction des hérésies dont elle a la prérogative, elle seule, et le fera aisément par le moyen des ouvriers qui s'y pourront former, étant vrai que cette sainte ville fournit, à toutes (les) religions et les communautés, des âmes éminentes en sainteté et fidélité à l'œuvre de Jésus-Christ.

Ma très chère fille, je sais bien que ces saintes nouvelles vous consolent et vous donnent en même temps de la peine de me voir travailler en ces quartiers, où j'étais venu pour me reposer et me remettre; mais, ma très chère fille, notre divin Maître et sa très sainte Mère qui l'ont voulu, referont tout. Aussitôt que les ouvriers seront venus, qui doivent ici commencer l'œuvre et demeurer en cette ville, je m'en retournerai vers Viviers et Avignon dans un lieu de retraite de mes amis, où y demeure un des plus grands médecins de l'Europe, de l'aveu même de ses confrères, qui depuis peu a

tant de bénédiction que dès lors la fondation du séminaire du Puy fut arrêtée d'une manière irrévocable. M. de Maupas, l'un des orateurs les plus distingués de cette époque, fut entièrement surpris et frappé, et il disait longtemps après, parlant de ce discours, qu'il était plein non seulement de noblesse, de force et de lumière, mais surtout de cette chaleur de l'Esprit-Saint qui échauffe les cœurs les plus glacés et remue les âmes les plus insensibles. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 342.)

tiré du tombeau M. le cardinal Bichi (1) : et de là même, après m'être reposé et usé de remèdes, je m'en irai à l'abbaye de M. de Queylus (2), pour y passer l'hiver en cette douce solitude, où j'aurai le bien de recevoir de vos lettres pour la consolation de mon âme, dont j'ai été privé depuis quinze jours et le serai encore une douzaine, en attendant que M. Tronson, qui est un de ceux qui commenceront le séminaire, m'apportera toutes les vôtres qui seront arrivées, depuis mon départ, à Viviers. Je ne manquerai pas de vous donner avis de mes démarches, afin de vous donner les adresses des lieux où je pourrai savoir les très chères nouvelles de votre âme, pour laquelle Notre-Seigneur me fait veiller incessamment, me faisant goûter et ressentir en mes désolations votre chère âme, en la très sainte Vierge qui est toute ma force, ma joie et mon repos en mon exil et mon bannissement. Vous entendez bien la nature des peines que cause la charité, lorsqu'elle est dans l'excès d'un esprit véhément qui visite les âmes et leur fait sentir les violences de ses attraits divins. Gémissez avec moi, ma chère fille, dans ces souffrances communes, et notre consolation sera pareille dedans l'éternité. Servons notre Maître en notre crucifiement, et attendons en paix et patience le temps de notre joie et de notre renouvellement en Dieu.

Ma très chère et très honorée fille, je reprends encore la plume, ayant un moment de loisir : 1° pour vous répondre à ce que vous me demandiez par la dernière des

(1) Alexandre Bichi, de Sienne, fut fait évêque de Carpentras en 1630, et créé cardinal en 1633, pendant qu'il faisait les fonctions de nonce auprès de Louis XIII. Il mourut le 25 mai 1657, à Rome, où le pape Innocent X l'avait appelé. (*Gallia christiana*, t. I, p. 913.)

(2) L'abbaye de Loc-Dieu, près de Villefranche, au diocèse de Rodez.

vôtres, à savoir que vous pouvez prendre la discipline le mercredi, jeûner le vendredi et prendre la ceinture le samedi, que vous quitterez devant le dîner; et vous n'entendrez que deux messes de suite, après quoi vous retirant chez vous, vous prendrez quelque petite chose et puis vous asseyant et vous reposant vous pourrez vous laisser posséder à l'Époux et occuper de ce qu'il lui plaira. Vous êtes retournée en santé et avez pris vos premières forces par l'assujettissement à ce présent règlement, il vous faut conserver cette grâce par la même condescendance; 2° c'est pour vous prier de ne point témoigner à la pauvre M[me] Tronson, que j'apprends être souvent abattue et affaiblie, que vous ayez reçu de mes lettres, car je n'ai pas encore eu le loisir de lui écrire, non plus qu'aux autres de nos filles. J'ai écrit une fois à ma mère (1), selon ce que vous m'en écrivîtes, par une de ses parentes que je trouvai à Bourbon.

J'ai une autre chose encore à vous mander, que l'on trouve bon ici pour l'œuvre de Dieu, que je m'en aille passer l'hiver à Paris et que je prenne l'occasion du carrosse de M[gr] du Puy qui s'y en va. Nous prenons du temps pour recommander cela à Dieu et pour examiner, en sa présence, la solidité d'un grand nombre de fortes raisons que l'on me montre pour cela et que Notre-Seigneur même m'avait déjà mises en l'esprit. Je dois d'autant plus les examiner, que je ressens une paix et une grande joie de cela; ne voulant pas que rien entre jamais en part, de ce qui me regarde et qui me console, avec le saint vouloir de Dieu. Il a voulu que je sois descendu et que j'aie vu les ouvertures pour entreprendre son œuvre, selon ses anciennes ordonnances que je vous ai man-

(1) Marie Dolu, mère de M. Olier, survécut à son fils et ne mourut que le 1[er] juin 1659.

dées (1). Il faut faire et préparer de certaines choses auparavant que je ne puis bonnement faire qu'à Paris en m'y rendant présent, après quoi je pourrai revenir après Pâques, avec Mgr du Puy qui s'en doit revenir en carrosse dedans ce temps-là même. Il y a des choses importantes à faire dedans Paris que je vous dirai à loisir, si Notre-Seigneur me fait la grâce de m'y conduire. Je ne peux pas fier au papier les raisons importantes qui m'obligent pour Dieu à retourner, me réservant à vous les dire de bouche. Je ne les ai apprises que depuis cette lettre écrite, que j'ai reprise pour ces derniers chefs et aussi pour vous dire qu'en attendant que l'on commence de travailler et d'entrer ici dans le séminaire, je m'en vais au tombeau de sœur Agnès, à six lieues de cette ville, qu'on m'a promis par grâce me faire ouvrir pour lui rendre mes devoirs avec plus d'ouverture et de consolation et recevoir de ses reliques. Vous savez bien si vous serez présente à cela et si nous ne vous plongerons pas en son intérieur et dans toutes les grâces dont Jésus-Christ Notre-Seigneur, son cher époux, comble son âme, dans la consommation de sa gloire.

Si je ne m'en allais avec Mgr du Puy, je vous enverrais par lui quelques mémoires de sa vie imprimée, mais qui sont bien au-dessous de ce qu'elle était (2). Néanmoins le peu qu'il y a est digne de vénération et capable de faire comprendre quelque chose de grand du fond de son intérieur qui n'y est pas rapporté.

(1) M. Olier fait allusion à l'ordre qu'il avait autrefois reçu de Dieu, ainsi qu'on l'a vu, de travailler au renouvellement du Vivarais, du Velay et de l'Auvergne. (*Vie de M. Olier,* t. III, p. 383.)

(2) M. Olier parle de la Vie de la M. Agnès qui venait d'être publiée au Puy, à la fin des *Vies des saints d'Auvergne et du Velay*, par M. Branche, prieur-mage de l'abbaye de Pébrac. (*Vie de la M. Agnès*, par M. de Lantages. Préface.)

Pardonnez, ma pauvre fille, à mes yeux qui ne peuvent suivre ni ma main ni mon cœur, qui n'a de pleine joie et de consolation parfaite qu'à s'entretenir avec vous en Jésus et Marie, qui sont et qui seront pour jamais notre divine vie. Adieu encore une fois. Je sens mon âme beaucoup allégée et délivrée des violences qu'elle a portées depuis un temps, dans la pensée d'aller travailler dans Paris à l'œuvre de Notre-Seigneur vers la chose la plus délicate qu'il m'ait confiée en ma vie (1). Jetant avec cela les fondements de l'œuvre le plus important de l'Église de France.

Je ne m'exposerai pas à entrer en l'œuvre d'Avignon que je n'ai pas vue assez mûre, et même je m'abstiens d'autres choses importantes en ces lieux, ne jugeant pas encore les moments et les temps de Jésus arrivés, qui ne sont pas préparés comme ceux de la plupart des hommes. Il faut marcher pas à pas, suivant les ordres majestueux et éternels de Dieu en toutes choses. Adieu encore une fois.

LETTRE CCXXXVIII (2).

M. DE BRETONVILLIERS A M. OLIER, AU PUY.

Il lui rend compte de ses dispositions intérieures et de tout ce qui est arrivé d'important dans la paroisse depuis quelques semaines.

De Paris, ce 15 novembre 1652.

Monsieur et très cher Père,

Je ne sais par où commencer ayant bien des choses à vous dire.

(1) M. Olier veut parler des conférences qu'il devait avoir avec Charles II, roi d'Angleterre, et qui eurent lieu en effet en 1653. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 312, etc.)

(2) Sur l'autographe conservé à Saint-Sulpice parmi les attestations

Premièrement, je vous supplie, quand il vous plaira me faire l'honneur de m'écrire, de me faire connaître si vous avez de mes lettres. Je vous écris tous les vendredis sans y manquer, à la réserve du jour de la Toussaint que je n'écrivis pas. Je vous supplie de me faire savoir si vous avez reçu ma dernière de vendredi passé, où je vous parlais des prêtres missionnaires que vous avez rencontrés, et dont vous m'avez parlé.

Au reste, pour les Cévennes, je vous supplie de tout mon cœur de ne rien épargner de tout ce que vous jugerez utile et nécessaire pour l'avancement de la gloire de Notre-Seigneur en ce pays. Je vous enverrai tout, sans rien limiter, et ainsi nous travaillerons ensemble à votre œuvre. Je me suis souvenu bien des fois des trois provinces, et de *Lumen ad revelationem gentium* (1). Je supplie Notre-Seigneur et la très sainte Vierge de faire tout par vous, et si peu de part qu'il plaira à Notre-Seigneur me donner en cela quoique indigne, dès maintenant je vous la donne toute, voulant que vous en receviez toute la grâce en ce monde et la gloire en l'autre.

Notre-Seigneur aujourd'hui m'a donné le désir de

authentiques sur M. Olier, p. 311. On reproduit ici cette lettre parce qu'elle jette du jour sur la réponse de M. Olier, et aussi parce qu'elle renferme quelques faits qui ne sont pas sans intérêt; en particulier ce qui y est dit du mariage de J.-B. Amador de Vignerod, marquis de Richelieu, et du mécontentement qu'en éprouva la duchesse d'Aiguillon, sa tante.

(1) Allusion à une grâce que M. Olier reçut, en 1636, le jour de la Purification et dont il parle en ces termes dans ses Mémoires, sous la date du 2 février 1643. « Étant dans le désir qu'il plût à Dieu de donner la lumière « de l'Évangile aux peuples étrangers, alors la Majesté divine voyant « mon pauvre état et le désir passionné que j'avais de le servir en cela, « comme autrefois il me l'avait fait espérer en pareil jour me disant : « *Je veux que tu sois : Lumen ad revelationem gentium.* »

prier pour ce pays, et d'y travailler en vous envoyant tout ce qui vous sera nécessaire pour cela. Je commencerai à prier continuellement selon qu'il plaira à Dieu : mandez-moi, s'il vous plaît, ce que vous voulez que je fasse pour cela. Voilà les quarante jours de jeûne que j'avais fait vœu de jeûner en votre maladie, tantôt passés. Je jeûne pour cela, comme vous m'avez permis, trois fois la semaine, et quand cela sera achevé, si vous voulez je commencerai à jeûner, pour demander à Dieu la conversion des Cévennes. J'ai vu par expérience que le jeûne ainsi entremêlé m'est bon, même pour la santé. Enfin je vous prie d'offrir à Dieu ma vie, si elle peut contribuer à la conversion de ce pays; je la donnerai de tout mon cœur pour cette fin, quoique je voudrais bien qu'elle servît encore à beaucoup d'autres. En un mot, je suis tout à vous pour toutes les œuvres qu'il plaira à Dieu : je me sens beaucoup lié à vous pour celle-là, et aujourd'hui ayant ouï dire que vous iriez en Avignon pour le séminaire, cela m'a affligé intérieurement d'autant que par ainsi vous quittiez les Cévennes; cependant, la volonté de Dieu soit faite!

Nous vous envoyons, selon que vous nous avez écrit, quatre de nos messieurs, à savoir, MM. Le Breton, Martin, Pommerie et Pommeyrol (1); pour M. Macé le

(1) Jacques Le Breton, de Paris, qui fut d'abord envoyé à Viviers, ne tarda pas à aller au Puy où il prit part à la fondation du séminaire. Il mourut dans cette ville le 12 mars 1686. — Hubert Martin, qui était aussi de Paris, travailla assez longtemps en Vivarais et en particulier à Privas, mais il ne s'attacha pas à l'œuvre de M. Olier.—Antoine Pommerie, du diocèse de Saint-Flour, ne s'y attacha pas non plus; mais Guillaume Pommeyrol, du diocèse de Clermont, qui entra à Saint-Sulpice le 17 octobre 1650, travailla d'abord à Viviers, puis au séminaire de Clermont, où il mourut plein de jours et de mérites, le 3 juin 1692. — Jean-Baptiste Macé alla aussi à Viviers et y géra le temporel du séminaire jusqu'en 1681,

jeune, M. de Poussé vous en doit écrire. MM. Pommerie et Martin étaient au séminaire et n'étaient pas en un état parfait pour travailler à la communauté d'assez longtemps. Cela déchargera le séminaire, d'autant qu'il est extrêmement pauvre. Il en coûtera bien cent écus, tant pour les équiper que pour leur voyage. J'ai cru que vous avoueriez que je fisse cette dépense pour cela, puisque c'est pour les Cévennes. Nous faisons tout nous deux, car je ne veux rien faire sans vous, et je veux mêler tout notre argent ensemble, sans toutefois vous trop charger : voyez si vous le jugez à propos.

Vous me mandez que je vous écrive une bonne lettre, à fond du cœur. Je le ferai moyennant la grâce de Dieu, et, s'il plaît à Dieu, je vous rendrai compte de toute notre affaire, tant du bien que du mal, qui est sans comparaison plus grand que l'autre. Je vous dirai pour cela bien peu de choses, car je vous en écrirai souvent.

Hier Notre-Seigneur, outre les croix ordinaires qui sont quasi continuelles, et pour lesquelles porter Notre-Seigneur me fortifie beaucoup, en sorte que quoique en elles-mêmes elles paraissent fâcheuses, cependant il y a grande facilité à les porter, hier il m'en arriva une, laquelle quoique peut-être ne semble pas pénible, me fut cependant une des plus sensibles que j'ai eues depuis votre départ, en sorte qu'en disant la très sainte messe je n'en pouvais quasi plus. Le marquis de Richelieu s'est marié sans le consentement et su de sa tante (1), à une fille d'une fille de chambre

que la maladie l'obligea de se retirer en Bretagne. Il y mourut en 1700.

(1) La duchesse d'Aiguillon avait trois neveux par son frère François de Vignerod, marquis de Pontcourlay : 1° Armand-Jean, qui porta le titre de duc de Richelieu et épousa, en 1649, la fille aînée de la marquise

de la reine, nommée Beauvais. La fille est de Saint-Eustache; le vicaire de cette paroisse me vint trouver, de la part de M. le curé (1), pour me demander la permission de confesser un gentilhomme de notre paroisse qui se devait marier, et qui ne voulait se confesser à notre paroisse, mais désirait se confesser au dit vicaire. Il me dit que cela ne se refusait point entre curés, de sorte que je lui permis de le confesser, le chargeant de prendre garde en conscience, pour toutes les autres choses qui regardent le mariage. Je ne lui demandai pas le nom, et peut-être ce fût une faute, mais je n'y songeai pas. On publia un ban dans notre paroisse, et personne ne connut que ce fût pour lui, car le nom de Richelieu n'y était pas. M. Drouart (2) même, étant au prône, n'y prit pas garde, quoiqu'il entendît le nom de Quemadeuc (3). Quatre jours après M. Drouart vint tout alarmé nous dire cette nouvelle, et qu'un ban avait été publié dans notre paroisse. Je réponds que je

du Vigean ; 2° Jean-Baptiste-Amador, qui a fait la branche des marquis de Richelieu. C'est celui-là qui, à l'insu de sa tante et au moyen de plusieurs surprises, réussit à épouser Jeanne-Baptiste de Beauvais, fille de la première femme de chambre d'Anne d'Autriche. La duchesse d'Aiguillon fut d'autant plus sensible à cette mésalliance de son second neveu que déjà le premier s'était aussi laissé surprendre. Elle fut moins heureuse encore pour le troisième Emmanuel-Joseph, comte de Richelieu, qui d'abord avait embrassé l'état ecclésiastique et dont M. d'Hurtevent avait quelque temps fait l'éducation. Malgré les nombreux et riches bénéfices accumulés sur sa tête, il embrassa de bonne heure le parti des armes, assista en 1664 au combat du Saint-Gothard en Hongrie et en revenant tomba malade à Venise où il mourut à l'hôpital, le 9 janvier 1665, après avoir dissipé toute la fortune que son grand-oncle lui avait laissée.

(1) Pierre Martin, né au diocèse de Sens, était curé de Saint-Eustache dès 1644, et il mourut dans son presbytère le 23 juillet 1678.

(2) Un des fabriciens de Saint-Sulpice.

(3) C'était le nom de sa mère, Françoise de Guemadeuc.

ne savais pas cela. On envoya quérir le livre ; M. Parlage le lut. Le ban s'y trouva écrit tout au long et tout au large. Qui fut bien étonné? je vous assure, que ce fut moi. Je vins interdit et fort affligé au fond du cœur, à cause de ce que pourrait penser Mme d'Aiguillon et cependant je ne perds pas la parole, car je m'excuse le mieux qu'il m'est possible. Je crie contre M. de Saint-Eustache, disant qu'il m'a trompé. Je vais à l'abbaye, pour voir s'il y avait eu dispense des deux bans ; je trouve que oui. Je m'en vais dire la messe, que je mis entre les mains de la très sainte Vierge, pour offrir à Dieu pour notre affaire. Je fus grandement affligé et plus que je ne saurais dire ; cependant je ne pus demander à Dieu la délivrance ni soulagement, mais au plus fort de l'affliction dans la sainte messe, je ne pus demander à la très sainte Vierge autre chose, sinon que la volonté de Dieu fût faite en moi, et que je souffrisse autant qu'il plairait à Dieu. Il est vrai que je me sentais de temps en temps conforté, mais non pas soulagé. En sortant de la messe un homme m'apporte 500 livres pour les pauvres d'auprès Paris (je vous dirai la première fois ce que c'est), et dit que le lendemain il m'en apporterait encore autant, ce qu'il a fait. Cela me consola un peu. J'allai vite voir M. de Saint-Eustache, qui me protesta qu'il ne savait pas que ce fût le marquis de Richelieu, et son vicaire aussi. Il me montra un consentement de la mère, signé par-devant notaires, une dispense des bans de monsieur l'official, et ainsi que tout était en bonne forme, car ils furent mariés en pleine église. J'apportai le consentement de la mère à Mme d'Aiguillon, où je fis l'affligé. Je l'étais en vérité. Elle me témoigna m'avoir obligation et qu'elle savait bien que je n'avais aucunement trempé là-dedans, et

qu'elle était trop assurée de ma bonne volonté vers elle. Je lui protestai que tout ce qu'elle disait était vrai, et je m'en allai plus content. Elle s'étonnait que l'on n'avait pas connu le nom de son neveu. Je lui dis que celui qui publia les bans, ne connaissait monsieur son neveu que par le nom de Richelieu, lequel n'y était pas. Mme du Vigean (1) m'ayant rencontré, me vint conduire jusqu'au bout du degré. Jamais tant d'honneur, mais jamais tant de peine. Tout s'est passé ainsi, et j'ai retiré par la grâce de Dieu mon épingle du jeu. L'on dit, et Mme d'Aiguillon me l'a dit, que l'acte de la mère est contrefait et faux, et ainsi M. de Saint-Eustache a été trompé, mais ce n'est pas sa faute, car il y a deux notaires, lesquels pourraient bien être pendus (2), si cela est ainsi. Le marquis, dans le jour est venu trouver sa tante lequel ne veut plus du mariage.

Puisque vous voulez que je vous dise franchement, il y a deux choses qui me sont arrivées, que je me sens pressé de vous dire. La première est, il y a quelque temps, qu'en dormant la nuit, je me trouvai dans un carrosse, dans la place de derrière. Il y avait un cocher qui menait le carrosse attelé de deux chevaux ; en allant, les chevaux commencèrent à gauchir et à se détourner, au lieu d'aller tout droit. A l'instant je me jette à la portière, et m'avançant par la portière, je pris vitement les brides des chevaux, qui étaient entre les mains du cocher pour les conduire et empêcher de se cabrer et

(1) On a déjà vu, lettre CIX^e, note, que la marquise du Vigean et la duchesse d'Aiguillon habitaient ensemble et vivaient comme deux sœurs. Le mariage du duc Armand-Jean Duplessis de Richelieu, avec Anne du Vigean, quoique contracté un peu contre le gré de la duchesse, avait cependant établi un nouveau lien entre les deux familles.

(2) Dans l'ancienne jurisprudence le faux en écritures publiques était ordinairement puni de mort. (Édits de 1533, 1551, etc.)

me verser. A l'instant que j'eus touché la bride du cocher, le carrosse se rompit en trois, je me blessai au côté étant tombé, et puis quelques personnes qui étaient dans la rue, furent blessées et incommodées. M'étant éveillé, je ne songeai à rien; mais le jour, en priant Dieu, l'intelligence me vint en l'esprit. J'étais mené dans un carrosse par un cocher, c'est-à-dire, que Notre-Seigneur me fait la miséricorde de me conduire dans ma charge; par les chevaux qui gauchissaient, il me semblait que cela signifiait que Notre-Seigneur permettra quelquefois que les affaires n'iront pas comme on voudrait, soit pour éprouver ma confiance en lui, soit pour autre chose; par la bride que je pris, et le reste, cela me semblait qu'alors que les affaires ne succéderont pas tout à fait, si au lieu de laisser conduire Dieu, je veux conduire moi-même par ma sagesse et mon esprit et ma conduite propre, alors le carrosse dans lequel j'étais conduit se rompra, c'est-à-dire, que Dieu retirera sa conduite, ne conduira plus, et sa sagesse par laquelle il me conduisait se retirera : en un mot, je ne serai plus conduit. Par la blessure que je me fis, était désigné le tort et le dommage que j'en recevrais; et par les personnes qui étaient présentes, qui en furent incommodées, étaient désignés les paroissiens qui en souffriraient aussi, étant privés du secours que Dieu leur donnerait, si je me laissais conduire en lui. Je me suis résolu de tout laisser faire à Dieu, mandez-moi s'il vous plaît comme il faut faire cela.

La seconde chose est qu'environ vers ce temps-là, il peut y avoir trois ou quatre semaines, il me prit un désir de voir le pauvre petit Granry (1). Je suppliai la

(1) Anne-Augé Granry, page de la chambre du duc d'Orléans, était mort le 6 juillet 1652, pendant ou immédiatement après une retraite

sainte Vierge, lui disant : Bonne Vierge, je vous supplie, si cette demande n'est point déplaisante à votre Fils, que le petit Granry me vienne voir. Or, durant deux jours, j'eus ce désir, et au bout de deux jours, la nuit, comme je dormais, mais d'un sommeil plus doux et suave qu'à l'accoutumée, j'entendis au fond de mon cœur ces paroles : Attendez; nous nous verrons un jour au ciel. Depuis ce temps-là, le désir est passé de telle sorte, que je n'ai pas eu le moindre désir, car les paroles qui me viennent dans l'esprit ainsi me font toujours cet effet. Or soit le jour ou après j'eus peur, car je ne savais s'il m'avait dit : Nous nous verrons bientôt au ciel. Je vous écris simplement; si vous jugez à propos que je vous mande si quelque chose m'arrive, je vous le manderai avec plusieurs choses pareilles qui me sont venues en dormant ou le jour.

En priant il y a cinq ou six jours en ma chambre au séminaire, il me vint une forte pensée de la pauvreté, ce me semblait, de Notre-Seigneur et un désir de l'imiter. Je songeai alors de vous écrire et de vous demander une grâce de tout mon cœur, laquelle si vous m'accordez, je vous assure que vous m'obligerez infiniment, et vous me donnerez une grande joie. Je vous la demande bien humblement, c'est que maintenant au séminaire on me nourrisse par aumône, et que je ne paie plus pension; pour mes habits, que je n'aie plus besoin de m'en faire faire, et que je n'en aie point d'autres que ceux que l'on me baillera au séminaire par pure charité, sans les payer, car autrement ce ne serait pas aumône. Je vous assure que le séminaire n'y

qu'il fit au séminaire, sous la direction de M. de Bretonvilliers, et où il demanda à Dieu de le faire mourir s'il prévoyait qu'il dût l'offenser jamais mortellement. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 93.)

perdra rien. Je vivrai alors en dépendance, comme Notre-Seigneur a vécu à l'égard de la très sainte Vierge, qui me fera donner par le séminaire tout ce qu'elle jugera nécessaire, et alors je le recevrai comme un pauvre par charité. Je me sens extrêmement porté à cela, je n'en ferai pourtant que ce qu'il vous plaira, mais je vous le demande de tout mon cœur. Vous pouvez charger M. de Poussé, ou M. Baudeau de cela. Si vous jugiez à propos que l'on me donnât de vieilles soutanes, du vieux linge, des souliers et des manteaux qui eussent déjà servi à d'autres, en vérité j'en aurais grande joie. Mais au moins, si vous ne voulez pas celui-ci, au moins accordez-moi l'autre.

Je vous recommande mon frère particulièrement, et aussi un de nos paroissiens, dont je crains que la fin ne soit pas trop heureuse. Je prie Dieu que ce soit pour le corps seulement et non pour l'âme; mais il m'est venu quelque chose qui me fait craindre pour lui, et cela est fort probable, selon le rapport que l'on m'a fait de cette personne.

Je suis tout à vous plus que jamais. Je crains qu'il n'y ait en moi quelque chose qui empêche que Dieu ne fasse en moi beaucoup de choses qu'il y ferait : cela m'a semblé quelquefois être véritable : je vous prie d'intercéder auprès de la bonne Vierge pour moi, et lui demander instamment qu'il lui plaise anéantir tout ce qui en moi est opposé à Notre-Seigneur. Faites-moi cette grâce, et mandez-moi, je vous supplie, ce qui vous viendra à l'esprit. Je vous assure que je prie sans cesse pour vous. Je vous supplie de me croire pour jamais votre très humble et obéissant fils et serviteur,

Alexandre de Bretonvilliers.

Je voulais écrire à M. de Queylus, mais vous avez tout, et j'écrirai par nos messieurs.

LETTRE CCXXXIX (1).

A M. DE BRETONVILLIERS, CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Il répond, article par article, à sa lettre du 15 novembre, le presse de ne pas se conduire par ses propres lumières et l'autorise à commencer certaines pratiques de pauvreté.

[Écrite par le chemin, dans les premiers jours de décembre 1652 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Mon très cher enfant,

J'ai reçu votre grande lettre par le chemin, où j'apprends avec joie le soin de Dieu sur vous et sur son œuvre. Il est certain, mon cher fils, que j'étais si affligé en mon cœur sur votre conduite en l'œuvre de Dieu, qu'il fallut que la sainte Vierge, à laquelle je recommandais avec tant de douleur la disposition de votre esprit prompt et ardent et qui s'écoute tant soi-même, qui défère si peu à autrui, qu'elle-même prit la peine de me dire : *Il faut avoir patience,* me témoignant avec beaucoup d'amour qu'elle voulait que vous servissiez à sa gloire, et que néanmoins elle souffrait cela avec beaucoup de peine. Ce fut à l'autel de Notre-Dame du Puy.

Il est certain que vivre en soi est le moyen de ren-

(1) Sur l'autographe.

(2) Cette lettre est postérieure par sa date aux deux suivantes; mais on l'a placée avant afin de ne pas la séparer de celle de M. de Bretonvilliers.

verser l'œuvre de Dieu, comme ce chariot que vous me marquez par la vôtre; et ne laissant conduire l'Esprit de Dieu en vous qui est un esprit déférent, soumis, condescendant, portant toujours la méfiance de soi et l'indigence d'autrui, c'est se détruire soi-même absolument, comme ce que Notre-Seigneur désire d'édifier et de conduire lui-même en son ouvrage. Si Pierre Bluté (1) voulait bâtir et diriger le séminaire de Saint-Sulpice et se mettre à la place de M. Mercier (2), ce serait une étrange conduite : nous en faisons de même lorsque nous écoutons ou nos humeurs ou nos raisons humaines, ou que nous déclinons pour quelque prétexte que ce soit des mœurs de l'Évangile en toutes nos actions. Mon cher enfant, ne vous conformez pas au siècle en votre esprit et votre raison; renouvelez-vous en ce temps dans l'esprit de l'Enfant Jésus, qui est un esprit tout nouveau et tout contraire au sentiment du monde, marchant en anéantissement, douceur, humilité, simplicité, pauvreté, condescendance, déférence aux personnes de piété, graves et instruites dans les marches de l'Évangile de Jésus-Christ, qui est et qui doit être votre unique loi en tout; l'étudiant incessamment et la repassant par votre esprit pour la suivre en toutes choses.

Ce que vous me marquez d'extérieur, qui vous est venu en l'esprit, est un commencement que j'approuve et vous pouvez commencer à pratiquer, non sous M. Baudeau, mais sous M. de Poussé; ne croyant pas

(1) Pierre Bluté, natif de Vaugirard-lès-Paris, décéda au séminaire de Saint-Sulpice le 7 août 1666, y ayant servi à la cuisine vingt-trois ans. Il fut enterré au cimetière de Sainte-Croix. (Registre des sépultures.)

(2) Jacques Le Mercier, architecte chargé de la construction du séminaire de Saint-Sulpice.

que vous deviez encore user des hardes en la manière que vous me le marquez, ne voyant pas votre intérieur encore assez anéanti, lequel doit toujours précéder et faire le premier pas en tout ; autrement l'extérieur charge et étouffe l'intérieur et lui sert de matière à son estime et à sa complaisance intérieure, qui est une maudite nourriture pour l'amour-propre et la superbe. Je me réjouis beaucoup de la privation intérieure de joie et de satisfaction que Notre-Seigneur vous a retranchées, sur la suggestion que votre amour-propre vous sollicitait, sous prétexte de piété, de voir la chose que vous désiriez. Vous voyez comme vous n'êtes pas mort à ce que vous croyez avoir quitté; vous voyez comme cela était ancré en vous, et avez grande obligation à Dieu de vous en avoir délivré grossièrement. Dégagez-vous-en à présent spirituellement, par l'ordre que vous en donne Notre-Seigneur, et voyez que notre amour-propre est bien si hardi que de vouloir monter jusques au ciel, ou le faire descendre jusqu'à la terre.

Adieu, mon fils, priez pour moi : Notre-Seigneur m'a un peu mortifié par le chemin; j'ai été obligé de prendre du repos et faire quelque séjour en divers lieux, à cause d'un rhume qui m'est survenu et qui sera un bien pour mon âme, s'il plaît à Jésus-Christ. Je ne laisse pas d'avancer, avec la volonté de retourner au milieu de nos sauvages (1), au printemps, voulant éviter, pendant la faiblesse de mon cerveau, la dureté de l'air de ces quartiers, pour cette année, et faire en même temps à Paris les choses que je pense utiles pour ces lieux.

(1) Il désigne ainsi les populations des Cévennes, dont il avait entrepris l'évangélisation.

Vous voyez, mon enfant, par ma lettre, si je vous oublie devant Notre-Seigneur et sa très sainte mère ; et remarquez quelle est leur bonté et la fidélité de leur soin à nous remplir en même temps de vos besoins et nous manifester les obstacles à sa gloire. Mon fils, avancez-vous de peur de perdre votre couronne.

LETTRE CCXL (1).

A MADAME TRONSON.

Il lui parle de son fils l'abbé de Saint-Antoine qu'il a appelé au Puy, des consolations que l'on goûte dans l'église cathédrale de cette ville ; il la reprend de sa trop grande retenue à découvrir ses peines, et lui fait espérer son prochain retour à Paris.

[Écrite en chemin, vers la fin de novembre 1652.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très honorée mère et très chère fille.

J'ai été bien longtemps privé de vos nouvelles, quoique je les eusse fort souhaitées, et que je l'avais témoigné à monsieur votre fils (2), par lequel j'en apprenais parfois ; et me voyant éloigné de la consolation que votre âme me donnait à Paris, j'ai été bien aise d'appeler auprès moi monsieur votre fils, qui porte avec soi une partie de vous-même et me donne des consolations et des joies en Notre-Seigneur telles que je ne puis vous dire, mais toutefois que j'avais espérées, il y a bien longtemps. Si je le quitte pour un temps, je le

(1) Sur l'autographe. La lettre XCV[e] des imprimées, en contient une partie.

(2) L'abbé de Saint-Antoine, envoyé d'abord à Viviers et ensuite appelé au Puy pour aider M. de Lantages dans la fondation du séminaire, où il travailla très utilement jusqu'en 1676 qu'il fut appelé à Paris.

laisse aux pieds de la très sainte Vierge du Puy, pour m'y en retourner bientôt, reconnaissant la visible volonté de Dieu pour y être servi en la grâce de sa divine mère. C'est de là que je vous ai souvent désirée, consolée, et faisais même une certaine préparation à cela dans mon esprit, pour vous procurer quelque onction de la grâce qui s'écoule en abondance en cette sainte église; c'est que monsieur votre fils de Saint-Antoine, me disant que M. l'abbé, son frère, devait venir au printemps à son prieuré de Chandieu, qui n'est qu'à douze lieues du Puy, vous pourriez faire ce pèlerinage avec lui (1). Voilà un des effets de mes rêveries sur les remèdes que je désire pour l'adoucissement et le soulagement de vos peines. Mais j'en laisse à Dieu le remède efficace, qui sera dans le temps qu'il l'a prémédité de toute éternité.

Vous me pardonnerez, ma fille, si je vous tance un peu et si je vous dis qu'il y a eu un peu de la prudence (humaine) en votre conduite, pour vous tenir privée de nous écrire. Je vous ai dit souvent que votre sagesse humaine vous ferait tort et que vous auriez besoin d'enfance en toutes vos actions, pour vivre dans la simplicité avec Dieu et les hommes, et surtout avec ceux qui vous sont donnés de sa part.

Je prends congé de vous pour vous dire que dans peu je serai près de vous, pour vous expliquer plus au long mes pensées et les désirs de votre avancement dans les voies de Jésus-Christ. C'est en chemin que je vous écris et qui fait que je suis pressé par la rencon-

(1) Louis Tronson était prieur de Chandieu-en-Forez depuis 1638. Ce bénéfice fut uni, en 1694, au séminaire de Saint-Irénée de Lyon, par suite de la démission qu'en fit M. Guillaume Bourbon, prêtre de Saint-Sulpice, en faveur duquel il avait été résigné par M. Tronson.

tre de la poste. Votre fils a eu ordre de vous écrire mon départ et vous assurer que je suis et serai pour jamais, ma très chère fille, votre très humble et très obéissant serviteur en Notre-Seigneur.

OLIER.

LETTRE CCXLI (1).

A M. DE BRETONVILLIERS, CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Il lui annonce qu'il est en route pour Paris.

[Écrite en chemin, vers la fin de novembre 1652.]

Qui a Jésus a tout.

Mon cher enfant,

Je vous écris ce mot pour vous dire que je suis en chemin pour Paris, afin qu'après l'hiver je puisse m'en revenir à l'œuvre de Notre-Seigneur, en ces quartiers où il y paraît beaucoup à espérer. Je vous dirai le détail en vous embrassant à loisir en Notre-Seigneur Jésus, qui me fait être tout vôtre plus que jamais et qui me permet bien la liberté que je finisse ce mot en le commençant, à cause du courrier qui s'en va et du chemin qu'il me faut faire aujourd'hui.

Adieu, mon cher enfant, je suis en Notre-Seigneur votre très humble et très obligé serviteur.

OLIER.

(1) Sur l'autographe.

LETTRE CCXLII (1).

A MADAME DE SAUJON, A BLOIS.

Il lui fait une première communication sur l'œuvre des Filles de l'intérieur de la sainte Vierge, et sur les mystères qu'elles seront occupées à honorer en union avec Marie.

[Décembre 1652 (2).]

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère et très honorée fille en Jésus et Marie,

Je vais vous chercher à Blois en esprit, et le ferais de même si vous étiez au bout du monde, pour vous prier de me vouloir aider dans une obligation qui m'est imposée intérieurement, et où j'ai permission et ordre de vous associer dans une chose si importante, comme vous l'allez voir.

Ma fille, je commençai l'hiver passé d'avoir les yeux ouverts à la beauté de notre religion sur ce fait, dont je vous en parlai chez M. de Fénelon, qui est qu'en qualité de chrétiens notre obligation première et capitale, selon la prédiction de Notre-Seigneur en saint Jean, parlant à la Samaritaine, serait d'adorer le Père Éternel en esprit et vérité; qui aurait l'auguste mys-

(1) Sur l'autographe.

(2) Cette date est donnée par M. Olier lui-même quand il suppose, au commencement de sa lettre, que Mme de Saujon était à Paris l'hiver précédent; et à la fin, qu'il écrivait durant l'avent. Cette dame quitta Paris durant l'été de 1652. Elle y revint, il est vrai, en janvier 1654, mais alors M. Olier, par suite de sa paralysie, était hors d'état de faire des visites et même de quitter le lit. D'ailleurs, en janvier 1654, l'œuvre des Filles de l'intérieur était déjà plus qu'un simple projet; Mme Tronson et Mme de Saujon étant allées à Notre-Dame, le 18 de ce mois, pour s'y offrir à la très sainte Vierge et y promettre de réaliser le projet de M. Olier, dès qu'elles le pourraient. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 567.)

tère de la très sainte Trinité pour sujet principal de son amour, son respect et ses louanges.

Or, ma fille, ce grand mystère du Père engendrant son Fils en béatitude se dilate et se manifeste en l'Église par la génération adorable de ce Verbe fait chair en Notre-Dame; or le Père verse en l'humanité de son Fils la plénitude de sa vie, de sa substance, et ses vertus; qui est comme le miroir sans tache où Dieu se mire et se contemple hors de lui-même avec une complaisance inénarrable, comme il le déclare deux fois en l'Évangile, au Jourdain et au Thabor.

Ma fille, c'est en ce temps qu'il nous faut, en Jésus et avec Jésus, être en adoration du Père Éternel se donnant à son Verbe dedans l'éternité, où il trouve sa béatitude adorable. Nous devons mille fois, par un amour de complaisance, lui témoigner la joie que nous prenons de le voir bienheureux en son Fils, et là, lui rendre, avec tous les Saints et les Anges, tous les devoirs de notre religion, qui le font en Jésus-Christ, tout seul capable de glorifier ce haut mystère, la source, le modèle et le principe de tout notre bonheur et notre perfection.

Il faut outre cela, ma fille, voyant la dilatation de ce premier mystère en l'adorable mystère de l'Incarnation, où le Verbe divin vient habiter en la nature humaine pour nous faire enfants de Dieu, participant à sa nature divine, nous devons louer et remercier Dieu, au nom de Jésus, notre maître et notre unique bien, d'avoir choisi l'humanité sainte et adorable de Jésus-Christ pour le faire son propre Fils.

Et, ma fille, il me semble que la sainte Vierge est toujours auprès de son Jésus, pour recevoir ses propres sentiments d'amour et de reconnaissance vers

Dieu son Père, et lui sert de plénitude pour dilater son cœur par cette sainte créature qui lui sert autant que toute l'Église ensemble que Jésus vient former, pour dilater plus pleinement et étendre magnifiquement au milieu d'elle les louanges, l'amour et les adorations qu'il veut rendre à son Père. Jésus-Christ vit aussi, en ce temps, dans sa sainte mère pour être supplément de sa reconnaissance vers Dieu le Père, qui l'avait choisie pour mère de son Fils et la dépositaire de ce mystère auguste et des magnificences de son amour et ses miséricordes infinies et incompréhensibles.

Ma fille, associez vos filles (1) à cette dévotion essentielle, mais beaucoup refroidie et oubliée par la plupart des chrétiens. Abîmez-vous et vous perdez en cet océan de la béatitude de Dieu le Père dans son Fils. Suppléez autant qu'il est en vous aux devoirs de joie et de conjouissance à notre Père et autres semblables sentiments, dont Dieu a été privé quatre mille ans entiers depuis la création, [le monde] ayant été aveugle et indigne à cet adorable mystère, la source de toute paternité au Ciel comme en la terre. Ma fille, vous trouverez la grâce de ces occupations religieuses pendant ce temps d'Avent destiné par l'Église à cela, laquelle donne huit jours pour adorer Dieu, principe de l'opération du monde, mais donne trois semaines pour adorer Dieu le Père, principe de son Verbe éternel et puis incarné dans Marie et donné à l'Église.

(1) M. Olier parle sans doute des vertueuses filles qui, comme M[me] de Saujon, étaient attachées par leurs emplois à la duchesse d'Orléans, et parmi lesquelles il y en avait de fort pieuses. Quelques-unes même, à l'exemple de M[lle] de Reménecourt, entrée depuis peu aux Carmélites, aspiraient à la vie religieuse.

LETTRE CCXLIII (1).

A LA MÊME, A BLOIS.

Il l'exhorte à faire faire quelques aumônes au duc d'Orléans et à les lui faire régler.

[Vers la fin de 1652 (2).]

Ma très chère et très honorée fille,

Je me joins à la prière que vous doit faire M. N. (3), afin que vous obteniez la grâce qu'il demandera à Son Altesse pour le soulagement des pauvres, selon l'ouverture qu'il lui en doit faire par sa requête. Ce lui est un bonheur de trouver partout de quoi faire du bien, et de recevoir des occasions de la main de Jésus-Christ, pour le soulager et le secourir dans la langueur et la misère de ses membres. Quelle grâce un Dieu nous fait, qu'il veuille bien recevoir du pain de notre main, pour se rassasier et se nourrir! Et si Son Altesse a aidé, quoique contre son gré, à faire des misérables (4), la justice et la pénitence, aussi bien que la religion et l'amour de Jésus, ne le doivent-ils pas obliger à travailler désormais à faire des aumônes?

J'ai oublié deux ou trois fois à vous dire qu'il serait à souhaiter qu'il eût quelques personnes zélées et entendues, en ces commencements, qui vissent et exami-

(1) C'est la LXXXII[e] des imprimées.

(2) D'après la première phrase du second alinéa, cette lettre est écrite dans les commencements du séjour que le duc d'Orléans fit à Blois. Il reçut de Louis XIV l'ordre de s'y rendre le 21 octobre 1652.

(3) Probablement M. de Bretonvilliers, nouveau curé de Saint-Sulpice, qui, plus que personne, avait droit aux aumônes du duc d'Orléans, pour ses paroissiens.

(4) Ce prince avait pris trop de part au soulèvement qui eut lieu en Languedoc, sous le règne de Louis XIII et surtout à la seconde guerre de la Fronde, qui fit tant de malheureux, pour ne pas reconnaître la vérité de ce que M. Olier ne disait qu'avec de très grands ménagements.

nassent la manière d'entreprendre, et de régler les œuvres importantes de piété et d'aumône qu'il voudra faire. Il n'est pas imaginable combien de biens se perdent et se dissipent, faute de les bien ordonner. Et pour cela l'Épouse, qui représente l'Église, disait : *Le Seigneur a ordonné en moi la charité;* et saint Paul, qui en voyait l'importance, donnait ce conseil à ses enfants : *Pour le mal, soyez simples à le fuir; mais pour le bien, soyez prudents et avisés à le faire,* afin qu'il ait sa subsistance et sa durée; comme aussi, afin qu'en joignant le spirituel au temporel, il soit fait dans l'assaisonnement de l'esprit et de la grâce. Et Dieu même a fait connaître combien cette prudence était nécessaire, lorsqu'il ordonna autrefois dans la loi qu'on offrirait du sel, qui est figure de la sagesse, dans tous les sacrifices. Et même on en met encore dans la bouche des enfants qu'on baptise, pour leur apprendre qu'étant faits victimes de Dieu, ils doivent être abreuvés, et nourris de sa sainte sagesse, et de l'esprit de Dieu qui les conduise en sa prudence. C'est à quoi vous veillerez dans les occasions, pour y agir selon les ouvertures que vous aurez.

LETTRE CCXLIV (1).

A UN ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-SULPICE (2).

Il lui parle de l'obligation où sont les prêtres de s'appliquer incessamment aux louanges de Dieu pour réparer les outrages qu'il reçoit dans le monde.

[Séminaire de Saint-Sulpice, vers la fin de décembre 1652 (3).]

Monsieur,

Il me semble que notre divin Maître m'ayant délivré des obligations et des engagements pressants que

(1 2 et 3) C'était la CXXXIVe des imprimées.

j'avais à servir le prochain, qui n'est qu'une des choses que Dieu demande de ses prêtres, et une partie de leurs obligations, je me sens tout à fait porté aux autres devoirs de notre ministère, et à satisfaire à ce que Dieu demande de nous; qui est que ses prêtres soient en son Fils des hosties de louanges perpétuelles pour l'honorer sur la terre, comme les anges le font dans le ciel par une religion continuelle.

Notre Maître veut renouveler en l'Église l'étendue totale de son saint sacerdoce, et exprimer en sainteté parfaite tout ce qui est de sa grandeur. Or, comme il me semble que nous n'avons travaillé en nos établissements qu'à une partie de ce dessein, je pense que nous devons maintenant nous appliquer avec soin au reste de cette sainte et excellente vocation.

Je me suis vu pressé à ceci par une occasion fâcheuse que j'ai toujours devant les yeux, et qui m'a tenu en mortification, en douleur et en affliction perpétuelle jusqu'à présent que je suis en retraite et séparé du commerce du monde. C'est que durant tout le temps que nous marchions en notre voyage dans la compagnie des coches, et des escortes de soldats, nous n'entendions autre chose que jurer, que renier, que blasphémer le saint nom de notre Père et de notre Dieu.

— Le nom de cet ecclésiastique ne peut être indiqué d'une manière certaine. La teneur de la lettre semble supposer qu'elle est écrite à l'un des principaux collaborateurs de M. Olier. Si ce n'est pas M. Picoté, son directeur, ce peut être M. de Lantages qu'il venait de laisser au séminaire du Puy ou M. Maillard qui, depuis deux ou trois ans, gouvernait celui de Nantes.

— Cette date approximative est donnée par le commencement du troisième alinéa, où l'on voit que M. Olier écrit après s'être déchargé de sa cure et au retour d'un voyage fait dans la *compagnie des coches et des escortes de soldats*.

Ce qui me donnait la pensée qu'il fallait que les prêtres réparassent par leurs louanges perpétuelles ces outrages et ces affronts, que recevait continuellement la majesté de Dieu dans le monde, que l'on me dit être rempli de toutes parts de jureurs, de renieurs, et de blasphémateurs du nom adorable de Dieu. Que si le ciel, par les Anges et par les Saints, répare les injures et les outrages des démons en enfer; les prêtres, qui sont nommés des anges de la terre dans l'Écriture sainte, doivent réparer les injures qui se commettent par les hommes, eux qui sont établis comme leurs procureurs auprès de Dieu, et les réparateurs de leurs injures, en qualité d'hosties et de victimes, en Jésus-Christ, pour les péchés du monde, etc.

LETTRE CCXLV (1).

PROBABLEMENT A M. DE LA DAUVERSIÈRE, A LA FLÈCHE (2).

Il lui fait confidence du grand désir qu'il éprouve d'accompagner le père de Rhodes dans les missions orientales (3).

[Paris, février 1653 (4).]

Monsieur,

Il faut que je vous fasse part de la consolation et de la joie que je reçus, le jour de la Purification de la sainte

(1) C'était la LV[e] des imprimées.

(2, 3 et 4) Jérôme Le Royer de la Dauversière, fondateur des Hospitalières de Saint-Joseph, de la Flèche, se lia d'une étroite et sainte amitié à M. Olier, dès qu'il le vit. Ils entreprirent de concert l'établissement de Montréal, en Canada, et ne reculèrent devant aucun sacrifice pour le faire réussir. Tant qu'il vécut, M. Olier entretint un commerce de lettres avec son saint ami. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 398.) Il y a lieu de présumer que c'est à lui que cette lettre et les deux suivantes ont été adressées. Dans la seconde, en effet, il est dit que le P. de Rhodes, en allant en Bretagne, doit passer par le lieu où est celui à qui il écrit. Or, non seulement la Flèche était sur la route de Paris à Nantes, mais elle possédait un

Vierge, entendant le récit de ce qui se passe dans la Chine, dans le Tonkin et dans la Cochinchine. Il me semblait que ce récit était l'accomplissement de la prophétie de saint Siméon et d'Anne la prophétesse, dont Dieu se servit pour relever l'humiliation de Jésus-Christ et de sa sainte Mère; et il me venait en l'esprit que ce que l'on nous disait du christianisme parmi ces royaumes gentils, qui font confusion à nos chrétiens et aux plus spirituels de ce royaume, nous donnait lieu de nous écrier : *Lumen ad revelationem gentium : quod parasti ante faciem omnium populorum.* Mais ce qui me faisait soupirer est la disette d'ouvriers en ces lieux où, dans un royaume entier, il n'y en a que neuf pour trois cent mille personnes. Il y en a un autre où quatre cent mille âmes n'ont pas un prêtre, ni un évêque. On vient chercher en France des ouvriers, et je me sentirais bien porté à secourir ces

collège dirigé par les Pères de la Compagnie de Jésus, qui devait y attirer le zélé missionnaire. Il y a, d'ailleurs, dans ces trois lettres, des communications tellement intimes que M. Olier n'a pu les faire qu'à un ami tel que M. de la Dauversière ou à M. Picoté, son directeur.

— Le P. Alexandre de Rhodes, religieux de la Compagnie de Jésus, était venu en Europe, après plus de trente ans passés dans les missions du Tonkin et de la Cochinchine. Il venait supplier le souverain Pontife d'envoyer des vicaires apostoliques vers ces peuples qui étaient prêts à recevoir l'Évangile. Innocent X accueillit favorablement son dessein et le chargea de travailler lui-même à sa réalisation. C'est ce qui l'amena, vers la fin de 1652, à Paris, où de nombreux ouvriers s'offrirent à lui. M. Olier fut de ce nombre, mais il ne put obtenir ce qu'il désirait si ardemment, quoiqu'il le sollicitât à deux genoux. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 379.) Au reste l'affaire principale fut elle-même ajournée, et le P. de Rhodes, au lieu de retourner en Cochinchine, fut mis à la tête de la mission de Perse. Il s'embarqua à Marseille le 16 novembre 1654 pour cette nouvelle destination. (*Nouv. mission de Perse*, p. 13.)

— La première phrase indique bien que la lettre a été écrite en février et, très probablement, dans les premiers jours de ce mois.

pauvres, mais riches États en Jésus et Marie, selon les anciennes espérances que j'en ai toujours eues; mais je n'ai que des larmes de douleur pour cette affaire, craignant que l'indignité et l'infidélité à la grâce de Jésus et Marie ne me rendent indigne de ce bonheur; et, si l'on met obstacle à ces sentiments de miséricorde et de grâce, je ne serai pas consolable toute ma vie. Je vous dirai, quand j'aurai le bien de vous voir, depuis quel temps j'aspire à cette grâce et à l'honneur d'aller donner ma vie et mon sang pour le salut de ces pauvres gentils. Je me souviens que vous me mandiez autrefois, que vous étiez tellement disposé à tous les saints ordres de Dieu, que vous consentiriez de bon cœur de me voir aller au bout du monde, pourvu que l'Esprit-Saint de Jésus-Christ conservât l'union de nos âmes. C'est ce que tout le monde ensemble ne saurait altérer, et ce que les grands sacrifices peuvent beaucoup augmenter. Demandons-lui que sa très sainte volonté et tous ses adorables desseins sur nous s'accomplissent en toute la manière qu'il le désire.

LETTRE CCXLVI (1).

AU MÊME.

Son estime et son zèle pour les missions de la Chine.

[Paris, février 1653 (2).]

Monsieur,

J'aurai le bien, au premier jour, de conférer seul à seul avec ce grand apôtre, dont je vous ai écrit, afin de voir ce qui se pourra faire pour la gloire de Dieu

(1) C'est la LIVe des imprimées.
(2) Cette lettre dut suivre de près la précédente.

en ces royaumes éloignés. Dieu y verse tant de bénédictions et tant de grâces, que le commun des chrétiens y fait ordinairement des miracles. On y voit des prodiges pareils à ceux que Notre-Seigneur promet dans l'Évangile : *In nomine meo dæmonia ejicient, super ægros manus imponent et bene habebunt.* On y passe les années entières, sans qu'on trouve matière de les absoudre ; en un mot il me semble que c'est un paradis. Et ce qui est étrange, il ne se trouve que neuf ouvriers pour des trois cent mille âmes.

Je consulterai avec lui si quelques-uns de nos sujets lui pourraient être utiles, supposé que je sois trop indigne pour y aller moi-même. J'ai un grand respect pour la grâce apostolique qui réside en ce saint personnage. J'espère que vous le verrez bientôt, parce qu'il fait état de passer par vos quartiers, en allant en Bretagne pour s'embarquer. J'ai acquis société intérieure avec lui par cette sainte rencontre, et j'en ai déjà ressenti les effets, en l'oraison, par une expérience sensible d'un jeune martyr nommé André, qu'il avait depuis trois ans acquis à Notre-Seigneur, et qui souffrit, en la présence de son père, d'étranges tourments avec une constance merveilleuse (1). Je l'ai prié de nous donner part, et à vous, et à moi, à sa vie et à son esprit pour dilater son zèle, lui offrant même nos corps pour multiplier son martyre. Je lui ai aussi demandé qu'il nous obtînt par Notre-Seigneur cette grâce que nous fussions présents en esprit à tous ces

(1) Le P. de Rhodes avait été d'abord emprisonné et puis chassé de la Cochinchine, lorsqu'il eut la consolation d'apprendre que son principal catéchiste, nommé André, avait scellé de son sang les instructions qu'il faisait à ses compatriotes et mérité le nom de protomartyr de la Cochinchine. (*Dict.* de Feller.)

saints ouvriers, qui travaillent en ces royaumes avec tant de charité, et qu'il nous obtînt société et part à leur grâce et à leur amour, pour servir Dieu en tout et par tout.

LETTRE CCXLVII (1).

AU MÊME.

Son zèle pour aller travailler à la conversion des infidèles. Son humilité et son attrait pour la vie cachée.

[Paris, février 1653 (2).]

Monsieur,

Il y a huit jours que je vous fis paraître la superbe de mon cœur, vous témoignant le désir que j'avais de suivre ce grand apôtre du Tonkin et de la Cochinchine : mais après lui avoir parlé à fond de ce dessein, ou plutôt de ce projet, ce saint homme, ou Notre-Seigneur en lui, m'a jugé indigne de cette grâce. Ainsi je me vois obligé de demeurer ici dans mon néant, attaché à l'emploi que la divine majesté m'a donné, où, rempli de la vue de ma misère et de mon indignité, je gémirai et soupirerai toute ma vie, pour m'être rendu par mes infidélités si indigne de cet honneur.

Si dans le néant, où la grâce me retire et me renferme, j'osais encore aspirer et regarder quelque chose de la solide gloire, qu'on peut trouver dans le service du divin Maître, en donnant sa vie et répandant son sang pour lui, je regarderais l'Angleterre comme mon espérance (3). Et comme ce grand apôtre, dont je vous

(1) C'est la LVIe des imprimées.

(2) D'après la première phrase cette lettre fut écrite bientôt après la précédente.

(3) Au moment où il exprimait ce désir de travailler à la conversion de l'Angleterre, M. Olier y travaillait avec zèle dans les conférences

parle, me dit que toutes ses intentions avaient toujours été, dès sa jeunesse, d'aller ou du côté de la Chine, ou s'il ne le pouvait obtenir, d'aller au moins dans l'Angleterre; je m'offris à lui pour accomplir son zèle en ce royaume par tous les services que je pourrais lui procurer et à toute l'Église, le priant que, de son côté, il nous associât à ses travaux, et me portât en esprit en tous ces lieux éloignés, où l'Église est si magnifique en dons, en grâces et en richesses du Saint-Esprit.

Mais après tout, je vois qu'il faut nous tenir dans notre néant, recevant avec amour et avec joie les croix et les souffrances qui se rencontrent dans le service du Seigneur. La charité crucifiée est la plus sûre. Toutes choses, en ces lieux de langueur, s'opposent à la charité et à la splendeur de l'Église; mais il faut gémir en secret, et faire pénitence en notre cœur, vivant martyrs de Jésus en l'Église. Cette vie cachée a quelque chose qui me tient davantage en mon centre, qui est la petitesse d'esprit et le néant. Ces autres emplois ont quelque chose d'éclatant que j'appréhenderais. Mais celui où Notre-Seigneur a fait la grâce à ce pauvre pécheur de l'appeler, est plus caché, plus inconnu, et a plus de rapport à l'anéantissement de notre Maître. Car il n'est point sorti de la Judée pour faire tout le bien qu'il aurait pu par la prédication de l'Évangile, mais laissant à ses disciples à accomplir le zèle caché et inconnu de son âme pour la gloire et la louange de Dieu, il s'est contenté de travailler dans ce petit pays et parmi ce peuple où il avait été envoyé. Demandez à Notre-Seigneur qu'il me rende fidèle à ma vocation. Adieu.

qu'il avait avec Charles II. (Voir à ce sujet ce qui a été dit lettre CCXXXVII[e], et ce qui sera dit encore lettre CCLXXVII[e].)

LETTRE CCXLVIII (1).

A MADAME DE SAUJON, A BLOIS (2).

Il lui parle des peines qu'elle a à supporter à la cour du duc d'Orléans, lui en montre l'utilité et la met en garde contre la pensée de faire quelque avance en vue de s'en délivrer.

[Paris, février 1653 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

J'ai reçu une de vos lettres, qui m'apprend que votre amour-propre est crucifié par les mêmes choses qui vous consolaient autrefois. C'est justice et miséricorde tout ensemble de la part de votre Époux, qui veut que vous n'ayez plus de joie qu'en lui, et que vous ne soyez point partagée par d'autres sujets qui vous consolent. Cette voie est rigoureuse à la nature; car elle se trouve par là crucifiée en tous ses désirs, même en ceux qui sont innocents, et qui pourraient la satisfaire : mais c'est un temps où l'amour divin s'augmente et l'intérieur se fortifie, se purifie, se sanctifie, et s'unit plus intimement à Jésus. Lui-même se présente alors avec plus de satisfaction de sa part, et plus de consolation pour l'âme, qui se sent libre et dégagée de toutes choses, pour posséder uniquement son Tout.

C'est ici le temps de votre sacrifice et de votre der-

(1) C'est la LXV[e] des imprimées.

(2) Tout ce qui est dans cette lettre convient à M[me] de Saujon et même ne convient bien qu'à elle. M[lle] de Montpensier dit, en effet, dans ses Mémoires « que M[me] de Saujon n'était pas aimée à la cour de Blois, que le duc d'Orléans lui-même se brouillait souvent avec elle, que la duchesse lui était peu sympathique, » etc. C'est dans un de ces moments de défaveur que M. Olier fait envisager à sa fille spirituelle les avantages de sa disgrâce, qui met son âme en sûreté et pourra faciliter sa sortie de la cour.

(3) Cette date approximative paraît donnée par les lettres suivantes qu'elle semble avoir précédées.

nier abandon à Jésus, qui est jaloux que cela soit ainsi, afin que rien ne prétende à vous, et que vous ne prétendiez à rien qu'à lui tout seul. C'est aussi le temps de votre sûreté, et c'est même le temps de la préparation pour accomplir les desseins de Jésus-Christ sur vous, lorsque les moments de la divine providence seront venus. Dieu vous en ouvrira la porte quand il voudra. Elle vous est encore fermée : il faut attendre ses ordres en patience, et avec grande joie.

Cependant soyez toujours égale, comme je vous l'ai mandé, et ne témoignez rien de votre peine qu'à Jésus-Christ votre Époux, et votre médecin, qui guérira fort doucement vos plaies. Ce ne sont que des plaies de douleur et d'amertume, qui ne sont nullement périlleuses, et qui seront même utiles à la vie de votre âme. Mais il faut que vous empêchiez l'adresse imperceptible de l'amour-propre, qui, sous quelque prétexte de charité ou de dévotion, vous ferait faire quelque avance, et rechercher quelque propre satisfaction. Vivez en paix en ce martyre, et demeurez intérieurement occupée de l'Époux votre tout, pour porter avec amour cette privation.

LETTRE CCXLIX (1).

A LA MÊME, A BLOIS (2).

Il lui propose quelques considérations pour le temps d'une retraite et lui donne à ce sujet divers avis.

[De Paris, premiers jours de mars 1653 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Vous pourrez faire votre retraite en l'honneur du

(1) C'est la CCVII[e] des imprimées.

(2 et 3) Le contenu et le ton de cette lettre indiquent assez clairement à

Fils de Dieu retiré en ce temps dans le désert. Vous adorerez la colère et la justice de son Père, qui le sépare du monde, et qui, le chassant comme un excommunié du commerce des hommes, l'envoie parmi les animaux. Vous honorerez cet aimable Sauveur soumis aux ordres de Dieu son Père, souffrant ses rigueurs en pénitence des péchés qu'il portait, reconnaissant l'équité de sa conduite, et recevant en paix et avec un profond respect les effets de sa justice. Vous honorerez encore en lui cette totale séparation où il est du commerce des hommes, et sa grande application à Dieu son Père; car c'est là son unique emploi, et toute son occupation dans le désert.

Vous honorerez aussi et admirerez sa grande abstinence, et cette privation universelle où il est de toutes sortes de délices : les souffrances extérieures de son corps couché sur la terre, et exposé aux injures et incommodités du temps : ses peines dans les persécutions des démons, qui le tentent par toutes les voies malignes que son Père permet : les frayeurs de son cœur, dont il fait lui-même mention dans le prophète, qui lui venaient principalement de la vue du jugement de son Père sur les péchés dont il était chargé, qui lui faisaient expérimenter des délaissements sensibles, et des soustractions intérieures de toutes sortes de consolations. Je vous explique ces choses en détail, afin qu'en vous donnant quelque petit jour sur le mystère de Jésus-

qui elle fut écrite. Ce sont, pour l'oraison, les mêmes conseils donnés dans la lettre du 11 novembre 1652. Le cinquième alinéa renferme plusieurs allusions aux peines que Mme de Saujon avait à souffrir à Blois et dont il est parlé dans la note deuxième de la lettre précédente.

— Cette lettre et les suivantes paraissent antérieures à celle du 6 avril, mais il est difficile de leur assigner une date précise. On les a classées dans l'ordre qui a paru le plus naturel.

Christ dans le désert, vous ayez plus de facilité à le prendre pour modèle de votre retraite. Vous ne vous arrêterez pas néanmoins aux seules connaissances que vous pourriez avoir par ces petites ouvertures, mais vous élevant au-dessus de toute vue particulière, vous adorerez tout son état extérieur et intérieur dans l'étendue de la foi, qui surpasse toute intelligence, et qui nous montre les choses telles qu'elles sont en elles-mêmes.

Il faut que vous ayez plus de l'intérieur que de l'extérieur de Jésus-Chrit dans son désert, pour remplir votre retraite de ses dispositions, et sur tout de son esprit de pénitence, qui vous est nécessaire. Pour cela il sera bon de vous unir intimement à Jésus-Christ en votre intérieur, afin d'être revêtue de lui, et pénétrée des dispositions de son âme en cet état. Et le moyen de vous y unir, est de vous donner souvent à lui, qui vit au fond de vous, et, après une douce et amoureuse donation, de demeurer en lui, en paix, en silence, et en quiétude : car il ne manquera pas, durant ce doux repos, d'opérer tout ce que vous souhaitez, et faire même plus que vous ne connaissez vous être nécessaire.

L'esprit de Jésus-Christ en nous, quand nous y sommes liés intimement, est comme l'âme unie au corps, qui remplissant de sa vie toutes ses facultés et ses puissances corporelles, leur communique mille biens, et leur donne mille choses que l'on ne connaît pas, qui sont nécessaires à la subsistance et à la perfection de la vie. Il en est de même de l'esprit intérieur de Jésus-Christ en nous, qui, étant uni à notre âme pour la vivifier, la remplit, sans que nous le sachions, de tous les biens et de tous les dons qui lui sont nécessaires pour sa perfection. C'est pourquoi il n'y a qu'à s'unir

intimement à l'Époux, et à se tenir en lui, pour lui donner loisir d'opérer en notre âme.

C'est dans cette union que vous porterez les rebuts et les colères de cette personne qui vous figure Dieu le Père irrité contre vous. Souffrez aussi avec joie l'éloignement des créatures. Portez en lui l'abstinence et le jeûne, lequel vous modérerez, s'il vous plaît, selon vos forces. Comme il vous échauffe le sang, il faut que vous le tempériez par le boire, par le manger et par le dormir suffisant. Souffrez en Jésus même, qui est toute votre force, l'attaque des tentations, qui pourront vous environner de toutes parts. Tenez-vous ferme à lui, l'embrassant mille fois le jour par les bras de votre âme, étant assurée par la foi, qui est plus sûre que tous les sentiments et toutes les expériences, qu'il n'abandonne jamais les âmes qui se confient en lui.

Quand vous aurez quelque trouble et quelque agitation d'esprit, ne vous inquiétez pas pour cela, mais laissez doucement passer l'orage, de peur que si vous étiez émue, comme les apôtres le furent durant la tempête, il ne vous dît : Fille de peu de foi, ne vois-tu pas que si je dors, je veille cependant pour secourir dans le besoin le faible de ton âme? Surtout n'écoutez rien de ce que vous pourraient dire alors vos propres sentiments, et ne résolvez rien que l'émotion ne soit passée.

Quand vous aurez quelques délaissements intérieurs, quelques sécheresses, ou quelques autres peines, demeurez en paix en Jésus-Christ, qui voit la sanctification qu'opère dans votre âme le soin et l'amour paternel de Dieu son Père. La vierge, dit saint Paul, doit être sainte de corps et d'esprit. Or la sainteté d'esprit consiste à être séparé de toute attache aux consola-

tions, même spirituelles, et de toute la grossièreté qui se rencontre dans les sentiments intérieurs de l'esprit. Dieu est esprit, et il veut des adorateurs qui l'aiment et le servent en esprit, c'est-à-dire, en pureté de foi, et sans mélange de sentiments grossiers et de consolations sensibles.

C'est pour cela qu'afin que Notre-Seigneur vous purifie, il faudra vous résoudre à souffrir qu'il soustraie les consolations et les joies de votre cœur, et qu'il vous dénue de tout ce qu'il y a de sensible qui environne votre âme; car ces sensibilités ne sont pas la pureté et la sainteté. Ce n'est que comme un habit, dont Dieu se revêt pour se faire connaître à vous, et pour vous faire ressentir sa demeure dans votre cœur. L'état le plus sanctifiant de tous, est celui des soustractions intérieures, et des privations et souffrances sensibles; mais c'est aussi le plus pénible. Car quand la vue de Dieu, et le sentiment de sa présence intérieure en son Esprit, en sa grâce, et en sa force sensible nous est soustraite, nous sommes en peine que devenir, et nous ne savons de qui nous serons soutenus, vu que toutes choses nous manquent, et souvent au dedans aussi bien qu'au dehors.

Saint Paul se réjouissait de ses peines extérieures, à cause qu'il recevait et ressentait une nouvelle vertu de Dieu, qui s'épanchait en lui pour le fortifier. Et c'est ce que vous sentez maintenant. Mais quand vous souffrirez comme lui le délaissement des forces sensibles en l'intérieur, il faudra que vous avouiez avec lui, que la mort serait mille fois plus douce que la vie portée en cet état. *Nous étions*, dit cet apôtre, *accablés à un point, que nous étions lassés de vivre*.

Je vous dépeins par avance ces divers états, afin

que si vous éprouvez dans le désert quelque partie de ces choses, vous n'en soyez pas si surprise, sachant que c'est là la conduite de Dieu sur les âmes qu'il purifie, et qu'il veut préparer à son divin amour. Mais ce qui vous doit surtout consoler est que Jésus-Christ votre tout sera vivant en vous, qu'il fortifiera par sa vertu réelle le fond de votre cœur, et qu'il y sera toujours, soit qu'il s'y fasse sentir ou non, le principe de votre vie, si vous êtes, comme je vous l'ai déjà dit, intimement unie à lui.

Pour la manière de faire votre oraison, vous ne devez pas agir beaucoup par votre esprit, et par vos propres pensées. Contentez-vous d'y rendre au commencement quelques devoirs à Jésus-Christ votre Époux qui vit en vous. C'est ce que doit faire une épouse bien née et bien instruite. Or ces devoirs seront premièrement de respect; l'adorant généralement en tout ce qu'il est, et particulièrement en tout ce qu'il renferme au sujet du mystère du désert et de la pénitence, que vous honorerez durant votre retraite. Secondement vous lui demanderez pardon de lui avoir causé tant de maux par vos péchés; car c'est pour cela qu'il a tant souffert pour vous en son désert. Troisièmement vous le remercierez de tout le bien qu'il vous a fait par tant de maux soufferts; et vous lui demanderez la grâce d'en bien user. Après ces justes civilités, vous vous donnerez toute à lui pour demeurer en lui, et devenir avec lui une même chose. Et quand votre âme se trouvera ainsi dans les embrassements de l'Époux et dans l'union intime avec lui, vous vous tiendrez en paix en cet état sans faire autre chose, et vous y demeurerez durant toute votre oraison, vous abandonnant seulement à l'amour pour tout ce qu'il voudra. Que si d'abord en

l'oraison vous trouvez votre âme liée à votre Époux, et qu'en cet état d'intime union vous oubliez vos devoirs, soyez assurée que l'Époux sera content de la préparation de votre esprit, et qu'il la recevra comme les effets mêmes que vous pourriez lui rendre.

LETTRE CCL (1).

A LA MÊME, A BLOIS.

Il l'exhorte à supporter patiemment la persécution qu'on exerce contre elle à la cour (2).

[De Paris, mars 1653.]

Ma très chère et très honorée fille,

Je n'ai que quatre paroles à vous dire sur votre mal, qui doivent faire tout votre remède : patience, charité, retraite, union; car je vois bien qu'autrement vous n'aurez jamais de paix avec cette humeur altière, qui triomphe de votre humiliation, et qui insulte sur le respect que vous portez à la personne, qu'elle voit que vous craignez et traitez de révérence. Mais c'est ce que votre devoir et la justice chrétienne requièrent de vous, en votre condition et en votre état. *Si on vous donne un soufflet sur une joue*, dit Notre-Seigneur, *tendez l'autre. Si quelqu'un se moque de vous en votre chemin, faites encore mille pas avec lui*. Enfin, notre gloire et notre royaume n'est point de ce monde, mais de l'autre. Humilions-nous, et nous abaissons en la vie

(1) C'est la CXCI[e] des imprimées.

(2) Cette lettre fait assez naturellement suite à la précédente. Le commencement laisse entrevoir que l'arrivée de la duchesse d'Orléans à Blois (premiers jours de février) n'avait pas amélioré la situation de sa dame d'atour. Cette princesse, quoique très vertueuse, n'avait, comme on l'a déjà vu, qu'une médiocre sympathie pour M[me] de Saujon et pouvait bien quelquefois la laisser humilier par les autres personnes de la cour.

présente, et nous serons exaltés au-dessus de ceux qui nous auront foulés aux pieds. Ils méritent présentement que nous leur rendions de l'honneur, puisqu'ils sont les instruments de la justice de Dieu sur nous; mais il faut qu'ils craignent à leur tour qu'ils ne deviennent la matière de sa vengeance, s'ils se sont recherchés dans ces traitements. Car après avoir satisfait leur passion, ils seront traités de Dieu, en son temps, comme ils nous auront traités en celui-ci.

Adieu. Croyez-moi, je vous prie, autant à vous, que la charité vous peut rendre une créature en Jésus-Christ toute vôtre.

LETTRE CCLI (1).

A LA MÊME, A BLOIS.

Il lui parle contre les duels et l'exhorte à prendre hautement le parti de Dieu contre le monde (2).

[De Paris, mars 1653.]

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère et très honorée fille en Notre-Seigneur,

Je reprends aujourd'hui la plume pour vous envoyer un mémoire de M. de Fénelon sur le sujet des duels, à l'occasion de M. de Sainte-Frique (3), lequel, après s'être battu à l'épée et au poignard contre son oncle

(1) Sur l'autographe reproduit en partie dans la XLVIe des imprimées.

(2) Si dans cette lettre il n'est rien dit, même par simple allusion, des peines que souffrait alors Mme de Saujon et dont il est parlé dans les autres lettres de cette époque, c'est, sans doute, parce que celle-ci était de nature à être communiquée au duc d'Orléans.

(3) Henri de Baule, chevalier, seigneur, baron de Sainte-Frique, était chambellan du duc d'Orléans.

et avoir pris son beau-frère pour second, qui se sont tous blessés, s'est enfin réfugié dans le Luxembourg; qui est une chose bien odieuse et sans doute bien contraire aux inclinations de Son Altesse, qui pourrait, en un rencontre (1) comme celui-là, témoigner hautement combien il condamne ces crimes, et, bien loin de les protéger et vouloir que sa maison serve d'asile et de refuge, lui faire commandement de se retirer de là.

Ma fille, il faut que les respects humains cessent, quand on veut faire triompher Dieu en condamnant et détruisant ses ennemis capitaux, comme l'est le péché et le monde. Il faut faire violence à la mollesse de la chair; et l'esprit de Jésus prend grand plaisir de voir qu'on n'hésite point, quand il y va de se sacrifier et s'anéantir, pour établir, autant qu'il est en nous, le royaume de Dieu son Père. Vous verrez en Notre-Seigneur et en la prudence chrétienne ce que vous aurez à faire en cela.

Autrefois Moïse ordonna aux lévites de mettre l'épée à la main et d'aller, tête baissée, au milieu des peuples d'Israël qui sacrifiaient au veau d'or, avec l'ordre de ne regarder ni père, ni mère, ni parents, ni amis, mais mettre tout à mort; pour apprendre que, quand il est question de détruire l'idole du monde qui s'élève contre Dieu, il n'y a rien à épargner, obéissant aux ordres de Jésus-Christ qui donne sa malédiction au monde pour ses scandales : *Væ mundo a scandalis*, fulminant le même anathème contre ces misérables scandaleux comme contre les damnés, *væ!* et disant d'eux, pour s'expliquer familièrement, qu'il vaudrait bien

(1) Ce mot s'est employé autrefois comme masculin. (BESCHERELLE.)

mieux qu'ils fussent au fond des abîmes de la mer avec une meule de moulin au cou que d'infecter, par leur exemple funeste, les âmes faibles de l'Église : voulant faire entendre par là qu'ils sont déjà condamnés au fond des abîmes éternelles (1) de l'enfer, où ils seront perdus et abîmés dans un élément plus cruel que l'eau, savoir le feu, qui ne les fera pas mourir comme l'eau, mais les fera revivre éternellement dans leur consommation malheureuse; ajoutant que la meule de moulin, qui les tiendrait abîmés sans ressource, serait bien moins fâcheuse que cette meule de l'Apocalypse que Jésus-Christ, au jour du jugement, doit jeter dessus la gueule de l'enfer pour refermer éternellement les démons dans leurs cachots, d'où ils n'auront plus liberté de sortir pour en venir tenter les hommes, évaporant leur rage et leur tourment par l'exercice de leur malignité. Cela exprime le poids de la justice et de l'ire divine, dessus les malheureux qu'il prétend tenir écrasés sous la main de sa vengeance, toute une éternité. Voyez quels sont les termes de Jésus-Christ, qui paraît partout.

Adieu, ma fille, je quitte à cause du départ du courrier. Je vous prie prendre soin de M[lle] d'Orléans (2) et l'exercer petit à petit aux élévations de cœur vers Dieu; donnez-lui-en quelques-unes par écrit pour le matin et le soir et pour le commencement de ses œuvres.

(1) Même observation pour le mot *abîme*, qui était féminin.

(2) Marguerite-Louise d'Orléans était la fille aînée de Marguerite de Lorraine, seconde femme du duc d'Orléans. Née le 28 juillet 1645, elle avait alors huit ans; sa sœur cadette, Isabelle d'Alençon, qui épousa le duc de Guise, n'avait pas encore sept ans et se trouvait alors à Charonne, auprès de la mère Madeleine à qui la duchesse avait confié son éducation (*Mém. de M[lle] de Montp.*).

Je n'ai pas lu ce mémoire de M. de Fénelon et ne sais pas bien ce qu'il contient. Vous en userez selon la prudence de Notre-Seigneur.

LETTRE CCLII (1).

PROBABLEMENT A UN PRÊTRE DE SAINT-SULPICE, A BLOIS (2).

Il le charge d'assurer le duc d'Orléans qu'il est très disposé à fournir des sujets pour s'occuper de l'œuvre qu'il veut lui confier; que volontiers même il fera quelque chose et emploiera les dernières ressources qui lui restent à fonder un séminaire à Blois, mais qu'il est nécessaire d'avoir l'approbation de l'évêque de Chartres (3).

[Paris, vers le mois de mars 1653.]

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je n'ai point encore eu le bien de voir la personne qui m'appporte les ordres de son Altesse Royale, pour lui aller rendre mes devoirs et pour recevoir ses commandements, afin de travailler à une œuvre importante à la gloire de Dieu. C'est assez que je connaisse les désirs qu'il a de faire honorer Jésus-Christ et servir son Église. Je vous prie de l'assurer que quoique je me sente très indigne de cet honneur et de cette grâce, je ne laisserai pas de m'abandonner à ses desseins, dans la confiance que c'est Notre-Seigneur

(1) C'est la LXXXV[e] des imprimées. (Voir pour le détail la *Vie de M. Olier*, t. III, p. 356, etc.)

(2) Le duc d'Orléans, que ses malheurs ramenaient à la pratique des bonnes œuvres, voulait établir à Blois une maison ecclésiastique qui pût être utile au diocèse d'Orléans et à celui de Chartres. Il avait pour cela jeté les yeux sur les prêtres de Saint-Sulpice et fait une première communication de son dessein, probablement à l'ecclésiastique envoyé par M. Olier à la cour de Blois. C'est à celui-ci, selon toutes les apparences, que cette lettre est adressée.

(3) Jacques Lescot, ancien professeur en Sorbonne, fut évêque de Chartres de 1643 à 1656.

qui m'appelle par lui, et que son esprit veut que je le serve.

Il y a bien longtemps, comme vous savez, que je désire de le servir, et d'aider aux desseins que Dieu a de l'avancer dans son royaume, où le moindre rang vaut mieux que toutes les royautés et tous les empires de la terre. Faites-moi donc la grâce, en lui témoignant mes soumissions et mes reconnaissances, de l'assurer qu'aussitôt que ma santé me pourra permettre de me rendre auprès de lui, je ne manquerai pas de partir de Paris.

En attendant, pour faire les choses dans l'ordre de Notre-Seigneur et de l'Église, par qui toute bénédiction descend à nous, il serait utile et même nécessaire que Son Altesse royale voulût parler à M. de Chartres, ou au moins qu'il lui écrivît pour lui ouvrir son dessein et sa pensée. Car nous ne pouvons ni ne devons espérer de rien faire s'il ne l'approuve et ne nous commet pour cela. Vous savez qu'un évêque dans son diocèse est comme un père dans sa famille, un chef dans un corps, un supérieur en sa maison, et que c'est à lui à donner les ordres, à mouvoir tous les membres, et à commander à ses enfants ce qu'il lui plaît.

Pour moi, qui suis un serviteur étranger, et qui n'ai pas l'honneur d'être son domestique (1), je ne puis m'ingérer de faire aucunes fonctions, qu'il ne me fasse l'honneur de m'appeler pour aider à son œuvre, tout misérable que je suis. Il est vrai qu'obéissant à

(1) Ce mot n'était pas pris alors dans le sens restreint qu'on lui donne aujourd'hui et signifiait toute personne attachée à une maison par une charge ou par un emploi. Montaigne qualifie de *domestique* de saint Louis le sire de Joinville qui était cependant un grand seigneur. (BESCHERELLE.)

Son Altesse, à laquelle je dois tout, je puis épargner la peine à cet illustre prélat, dont j'ai l'honneur d'être connu, de m'appeler de loin; car je pourrais en même temps me rendre sur les lieux, et, étant présenté par Son Altesse, recevoir les commandements et les ordres avec la bénédiction et la grâce de M. de Chartres pour faire ce qu'il voudrait. Je ne sais rien hors la science du prélat, et j'espère que sa présence nous donnerait pour cela la bénédiction nécessaire.

Cela pourra même servir à faire quelque chose de plus. Car comme je sais que depuis longtemps on désire fort un séminaire, qui est d'une merveilleuse conséquence à cause de l'étendue du diocèse, cela peut-être y pourrait contribuer. Car on manque de revenu pour l'entreprendre; et cependant pour bien faire un séminaire, il faudrait qu'il fût en état de soulager les pauvres prêtres et d'y entretenir des clercs, qui, n'ayant pas de quoi se faire instruire hors de chez eux, demeurent ignorants et grossiers en toutes les fonctions de l'Église. Or je puis aider à ce dessein; car j'ai encore quelque reste du débris de deux bénéfices, que je consacrerai très volontiers pour ce saint œuvre. Je ne crois pas pouvoir mieux employer ce bien, qu'à cette charité, qui va à soulager les âmes, à sanctifier les peuples, et à honorer en particulier cette sainte église de Notre-Dame, à laquelle je dois tout, et à laquelle je serai ravi de sacrifier ma vie, bien loin de ne lui pas donner tout ce que je puis jamais avoir au monde. Enfin je trouverais en cela le moyen d'accomplir mes désirs, qui sont de me voir pauvre, pour mourir nu comme Notre-Seigneur sur la croix. C'est à quoi j'aspire de tout mon cœur, et ce qui fait que je ne cesse de gémir jour et nuit.

Si Son Altesse voulait témoigner du zèle pour les séminaires, vous ne sauriez croire combien cela serait utile, et avancerait la religion et la cléricature. Je veux être un pauvre petit instrument et serviteur pour aider à son zèle, et contribuer aux vues qu'il aura d'honorer et de glorifier Dieu. Il ne saurait rien faire de plus grand pour l'Église, que d'aider et de concourir à faire de bons prêtres.

LETTRE CCLIII (1).

A MADAME DE SAUJON, A BLOIS (2).

Après avoir dissipé la peine qu'elle s'était faite sur son long silence, il lui conseille de tenter quelque moyen de se retirer de la cour, si elle y est inutile pour le service de Dieu, mais de ménager sa retraite avec douceur et prudence.

[Premiers jours d'avril 1653 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Je ne vous puis exprimer la douleur que j'ai ressentie, lorsque j'ai appris par votre lettre, que vous avez été privée de la consolation et du soutien, dont la providence de Dieu a accoutumé de vous fortifier dans le temps de vos besoins par nos chétifs écrits. Je ne vous cèlerai pas que, dans le temps de votre peine, je ressentis, par une grâce de Dieu particulière, l'état

(1) C'est la CV[e] des imprimées.

(2) Cette lettre, comme on le voit par la suivante où il est parlé de la même chose, est sûrement adressée à M[me] de Saujon. M. Olier, qui ne l'avait encouragée à rester à la cour du duc d'Orléans que dans la vue du bien qu'elle y pouvait faire, hésite maintenant à l'y laisser demeurer davantage en voyant que le prince, toujours inconstant et variable, subit facilement l'influence de ceux qui cherchent à le prévenir contre cette dame.

(3) La date est donnée par celle de l'envoi du paquet perdu. (Voir la lettre suivante.)

de votre âme affligée, et même un peu peinée contre ce pauvre pécheur très infidèle à Dieu, mais par sa miséricorde un peu fidèle à votre service, et très attentif à satisfaire aux justes désirs de votre cœur. Car je vous avais écrit soigneusement, selon mon désir et mes obligations, quoique imparfaitement, et j'avais abandonné le tout à Notre-Seigneur, et à sa divine Mère. Mais je vois maintenant que le sujet est juste de votre part, et de la mienne innocent, puisque vous ayant adressé un gros paquet, vous ne l'avez pas encore reçu. Vous en aviez doublement besoin, comme je l'apprends par votre dernière, qui me fait voir que les choses ne cessent point, et qu'il y a grande apparence qu'elles n'en demeureront pas là. Je vous avoue que j'en souffre beaucoup, et que je recommande incessamment à Dieu cette affaire si importante, et si difficile à accomplir, soit à cause de toute votre famille si intéressée en cela (1), soit à cause de la personne que vous savez.

Je vous proposai par le dernier ordinaire (2) le sentiment solide et assuré qui regarde le temporel, que tout homme de bon sens jugera être comme je vous l'ai écrit, mais que je ne croyais pas être un motif suffisant, pour reculer ou pour avancer dans la recherche du repos où l'Époux semble vous appeler. De plus, je ne vous en écrivis pas déterminément, à cause du peu de temps que j'avais eu pour présenter cela à Dieu; et je vous demandais vos sentiments, auxquels je veux déférer d'autant plus, en cette rencontre, que vous

(1) Le frère aîné de M[me] de Saujon était capitaine des gardes du duc d'Orléans à Blois, et toute le reste de la famille dépendait aussi de ce prince.

(2) Pour : *par le dernier courrier.*

voyant dénuée de toute propre volonté, j'espère y trouver du secours solide et selon Dieu, pour me déterminer avec vous, sans quoi je ne puis pleinement et fortement vous bien résoudre. Depuis ce temps-là j'ai examiné plus à loisir l'affaire du côté du spirituel, qui est le principal, et dont le tout dépend. Mais, comme vous le voyez mieux que moi, vous m'en devez avertir fidèlement, afin que je vous parle après avec certitude.

Examinez donc si vous êtes encore en état de faire quelque chose pour Dieu dans l'esprit de la personne que vous savez (1), et de lui pouvoir être utile à l'avenir pour la religion et pour l'Église. Car si vous perdez crédit, et que vous lui soyez inutile; si vous ne profitez de rien, et que vous ayez les mains et la langue liées pour opérer et proposer le bien; si vous ne voyez point que cela change, et que pendant ce temps-là la mauvaise humeur de l'autre (2) s'augmente, il n'y a point de doute que vous ne deviez venir chercher la solitude, où le céleste Époux vous attend pour vous parler au cœur, selon la promesse qu'il en a faite dans l'Écriture : *Je la mènerai,* dit-il, *dans la solitude, et je lui parlerai au cœur.* Vous ne pouvez que vous ne tentiez de bonne grâce votre départ, et que vous ne demandiez la permission de traiter de votre charge. Vous verrez même par là le sentiment de Monsieur, et vous connaîtrez la disposition de son esprit, et de quelle force il peut et veut agir dans cet affaire. Il est bien difficile, après les choses où il a cédé depuis peu, qu'il puisse se faire cette violence et tenir bon contre cela. Oh! que Dieu est

(1) Le duc d'Orléans.
(2) Probablement la duchesse. (Voir lettre CCL, note 2.)

bon de vous convaincre de la vanité du monde, de vous ouvrir son cœur, et de vous préparer un lieu de paix pour votre chère demeure !

Tout ceci demande douceur, sagesse, agrément, pour ne rien faire qu'en l'esprit de Notre-Seigneur, qui prépare toujours les choses avec suavité et avec efficace, et qui mûrit peu à peu ses fruits, pour les faire tomber d'eux-mêmes, et les séparer de leurs arbres. Vous voyez par expérience ces choses. Il les faut ménager selon cet esprit admirable de grâce et de bénédiction, et vous y conduire en la manière de votre divin et admirable Époux. Prenez le temps et le loisir pour exécuter ce que je vous marque ici.

Je vous demande surtout deux choses. L'une est de consulter votre intérieur, et me mander en simplicité ce qui s'y passe sur cela. Car vous devez être en part de votre vocation, et la première manifestation s'en doit faire à votre cœur. Ce sera ensuite à nous à déclarer si les choses sont de Dieu, par toutes les circonstances intérieures et extérieures, que nous devons examiner, selon la foi, après votre rapport ; et par l'examen de nos cœurs en l'unité de l'esprit divin qui les doit animer, nous verrons clairement la volonté du souverain qui conduit son ouvrage en l'Église, et qui ne laisse point tomber en confusion ceux qui le cherchent en confiance. La seconde chose que je vous demande, est d'examiner en vérité et en sincérité, si dans le lieu et l'état où vous êtes, il y a espérance que vous puissiez encore faire quelque chose pour Dieu, et si vous voyez quelque utilité de votre séjour et de votre demeure à la cour ; car si vous n'y voyez rien à faire, vous serez obligée de vous mettre en liberté.

Mon Dieu, mon enfant, où êtes-vous? Que j'en suis en peine à toute heure! Je vous prie de croire que je ne suis jamais hors d'avec vous pour le soin du succès des volontés de Dieu sur vous. Il suppléera à tout avec suavité, sagesse et puissance.

Je vous ai écrit, les trois ordinaires derniers, avec tout le soin que j'ai pu et que ma santé m'a pu permettre, pour satisfaire au défaut de ce que j'eusse souhaité de faire pour soulager et adoucir votre croix, qui est plus mienne que vôtre (1). Adieu.

LETTRE CCLIV (2).

A LA MÊME, A BLOIS OU A ORLÉANS (3).

Il parle encore du regret qu'il éprouve de la perte d'un écrit qu'il lui avait adressé. Il l'avertit du jour où il arrivera à Chartres et de ce qu'il y aura à faire pour donner commencement à un séminaire dans la ville de Blois.

Ce saint jour des Rameaux, [6 avril 1653].

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère et très honorée fille,

Je ne puis vous dire l'affliction que je ressens que mon paquet du 26 mars ait été perdu; car, outre la peine que je sais que vous avez soufferte, je vous envoyais deux cahiers écrits de ma main sur deux mystères, l'un de la sainte Annonciation de Notre-Dame, l'autre de l'Incarnation de Notre-Seigneur, qui, de la sorte, seraient égarés et que je ne pourrai plus récrire, car

(1) Les trois lettres dont parle M. Olier, sont probablement celles qu'on vient de lire, c'est-à-dire les CCXLIX, CCL, CCLI.

(2) Sur l'autographe.

(3) Le duc et la duchesse allèrent à Orléans pour passer la semaine sainte et y célébrer les fêtes de Pâques. (*Mém.* de M[lle] de Montp.)

vous savez de quelle nature est ce genre d'écrire qui doit être prompt et présent. Notre divin Maître aura puni l'empressement que j'avais apporté à vous les faire tenir aussitôt après les avoir couchés par écrit.

J'adore Dieu de tout, qui peut-être voulait encore pour un temps priver votre âme de ses consolations intérieures, me confiant en ma divine Mère qu'elle en ordonnera selon son bon plaisir, étant maîtresse de tout. Je me souviens encore qu'il y avait des choses dans la lettre, qui vous eussent touchée de la part de la sainte Mère. Je vous mandais par celle-là, qu'étant à Orléans, si vous veniez à Chartres, vous feriez charité d'emmener avec vous Mlle Souart (1), qui s'en retournerait par le carrosse qui m'aurait emmené, et cela serait bien reçu de tous. Je vois bien que je ne partirai que le mardi d'après Pâques pour me rendre le jeudi à Chartres, et ensuite, après avoir traité avec Mgr de Chartres, nous nous en irions à Blois, apprenant que monsieur le duc d'Orléans s'en doit retourner aussitôt après la fête, d'Orléans à Blois.

Vous aurez reçu une lettre, par le dernier ordinaire de Blois, qui vous marquait que je pourrais partir la semaine sainte pour trouver Son Altesse royale à Orléans; mais, outre que la commodité de M. Pinet (2) m'a manqué, lequel a différé son voyage après Pâques, le roi d'Angleterre a remis au lundi saint à m'écouter (3); ce qui me fait changer le dessein que j'avais de passer les fêtes à Orléans. J'ai parlé comme de mon chef à

(1) C'était la sœur des MM. Souart, prêtres de Saint-Sulpice. Toute cette famille, comme on l'a vu, appartenait à la maison d'Orléans.

(2) C'était le trésorier général du duc d'Orléans.

(3) Il s'agit toujours des conférences que M. Olier avait avec Charles II.

M. Pinet, selon vos intentions, et m'a semblé qu'il est plus expédient de le faire de la sorte. Il m'a dit les raisons du Père Général (1) qui est bien aise, par la Sorbonne, d'éviter les insultes d'un homme fâcheux et emporté. J'ai dit mes sentiments de l'affaire nettement.

J'ai retrouvé la lettre de Son Altesse royale adressante à M. de Chartres, qui était enveloppée dans un papier blanc que je n'avais pas ouvert. Cette lettre suffira pour négocier le commencement de l'établissement; ensuite il sera assez temps de voir Mgr l'évêque d'Orléans; et pour bien faire même et éviter les conseils des jansénistes, que nous devons appréhender en cette ville, Son Altesse pourra l'appeler un jour à Blois quand il sera temps, et là on fera mieux toutes choses que dans Orléans même (2). C'est pourquoi il n'est pas expédient de parler encore, jusqu'à ce que l'on ait vu Mgr de Chartres et reçu ses avis en cela. Vous me ferez la grâce de m'écrire sitôt que vous aurez reçu la nôtre, selon votre commodité, afin de savoir si vous viendrez à Chartres ou non, pour prendre mes mesures ailleurs. Nos cavaliers ont pensé d'aller à Blois au plus tôt, à cause des dispositions et ouvertures favorables qui paraissent à présent pour l'affaire des duels.

Je vous écrirai assez souvent, pendant votre séjour à Orléans, pour vous marquer toutes choses précisément.

Priez en attendant pour votre pauvre et inutile serviteur, qui n'a reçu votre dernière lettre que huit ou

(1) Le père Bourgoing, général de l'Oratoire. On ne sait pas de quelle affaire il s'agissait.

(2) L'évêque d'Orléans était alors Alphonse d'Elbène, que son grand vicaire, Charles Meunier, janséniste prononcé, ne rendit que trop favorable aux nouvelles opinions. L'évêque de Chartres, Jacques Lescot, était au contraire très attaché à la bonne doctrine.

neuf jours après la date, pendant que j'étais toujours en peine et de vos nouvelles et de celles des cahiers que vous n'avez point reçus. Dieu soit béni de tout! J'espère vous épargner toujours la peine d'être privée des nouvelles de notre Maître et de notre Maîtresse.

OLIER.

LETTRE CCLV (1).

A M. ANTOINE TRONSON, DIRECTEUR AU SÉMINAIRE DU PUY.

Il l'exhorte à retirer, pour les faire instruire, les petits enfants des hérétiques des Cévennes, et fait paraître un grand zèle pour leur salut. Il le charge de tenir sa place aux pieds de Notre-Dame du Puy.

[15 avril 1653 (2).]

Vive Jésus en Marie et en toute l'Église.

Mon très cher enfant,

Ne différez pas d'un moment la réception de ces petits enfants; ouvrez comme Jésus-Christ le sein de père à ces petits sujets. Vous savez bien l'exhortation que vous fait saint Paul, de dilater les espaces de la charité, pour y recevoir et y comprendre, en Jésus-Christ et sa sainte mère, tous les besoins de l'Église. Vous me parlez si vous emploierez à cela les deux cents francs que je vous ai laissés pour cet œuvre. Je vous dis que non seulement cela, mais tout ce que j'ai en ce monde; et si mon sang valait quelque chose, je le tirerais jusqu'à la dernière goutte pour leur soulagement.

(1) Sur l'autographe que la CLXXX[e] des imprimées reproduit assez fidèlement.

(2) Cette date est donnée par ce qui est dit, dans cette lettre et dans la précédente, de la dernière conférence que M. Olier venait d'avoir avec le roi d'Angleterre.

O mon fils, quel bonheur d'aider à ces âmes pour se sauver ! Quelle joie votre lettre ne m'a-t-elle pas apportée ! mais plutôt, quelle jubilation cette nouvelle ne donne-t-elle pas aux anges et à la très sainte Vierge débellatrice des hérésies ! Je veux que de ma part vous alliez vous-même, pour paiement de cette chère nouvelle, mener aux pieds de la très sainte Vierge ces prémices des Cévennes et qu'elles aillent reconnaître, en la très sainte Vierge, la maîtresse de leur bonheur et de leur conversion. Procurez-leur tout le secours que vous pourrez de par delà ; mais n'en refusez pas un, car je suppléerai à ce qui défaudra. Suivez le bon avis et l'ouverture que vous donne ce bon serviteur de la très sainte Vierge et de son divin Fils, M. Dasquemie (1), et n'oubliez de conférer aussi avec notre cher M. Pradier de tout (2).

Mon enfant, je vous découvre le zèle de mon cœur sur cet ouvrage ; mais je vous prie que ce soit pour vous, sans en rien faire paraître. Car, outre qu'à l'imitation de saint Bernard, *secretum meum mihi* (3), chacun se refroidirait en ce bon œuvre, et, nous en laissant la charge, il nous ôterait le moyen de faire autre chose pour Dieu, et eux-mêmes seraient privés du bien de servir Dieu. Voyez en Notre-Seigneur avec M. de Lantages à quoi vous emploierez ce que vous avez pour cela :

(1) M. Dasquemie était conseiller en la sénéchaussée du Puy.

(2) M. Hugues de Pradier d'Agrain, d'une très noble famille, honorait sa naissance par la pratique fidèle des vertus chrétiennes. Il était très particulièrement lié à M. Olier.

(3) Au lieu de citer Isaïe de qui ces paroles sont tirées (chap. XXIV, v. 16), M. Olier a préféré citer saint Bernard, qui, dans son XXIIIe sermon sur le Cantique des cantiques, les a appliquées à l'âme contemplative, à qui il est donné de jouir de l'agréable et *secrète* présence de l'époux céleste. (*Édit. des Bénéd.*, t. I, p. 1342.)

savoir s'il sera mieux, pour donner courage, au défaut d'un autre qui l'entreprenne, de contribuer au bâtiment, qui, selon ce que vous mandez, pour peu serait mis en état de recevoir ces petits; ou bien s'il vaudra mieux se charger de quelques petits pour commencer et mettre les autres en train. Comme vous êtes sur les lieux, vous en jugerez mieux que moi, qui ne peux pas voir ni sonder les cœurs de ces messieurs (1). Vous pouvez aussi en parler confidemment à M. Pradier, pour en parler à la compagnie du Saint-Sacrement, à laquelle j'en fis l'ouverture devant que de partir, laquelle me parut fort zélée pour cet œuvre. M. Pradier s'en souvient bien, et je me remets en mémoire que le supérieur de ce temps-là goûta si fort la chose, qu'il crut que la ville devait entreprendre cet œuvre de bénédiction si singulière, et qu'il faudrait que tous les états y contribuassent. Mais, mon enfant, il ne faut pas que la chose se fasse si hautement : premièrement pour marcher selon l'Évangile; secondement, à cause qu'il ne faut pas que les huguenots le sachent, qui mettraient empêchement à ce bien, et peut-être ferait-on des défenses en leurs synodes de donner des enfants aux catholiques (2). Et, bien que la nécessité n'ait point de loi, pour la plupart néanmoins cela nuirait à beaucoup, et le dessein en pâtirait assurément. Ainsi, mon fils, il faudra que ceux à qui on le communiquera en confiance, consultent entre eux du prétexte spécieux qu'on donnera à cette charité si importante et efficace pour le salut des âmes, pour la couvrir à nos ennemis et à ceux

(1) MM. les chanoines du Puy et les autres ecclésiastiques qui s'intéressaient à l'œuvre du séminaire.

(2) C'est ce qui eut lieu en effet, particulièrement à Privas. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 390.)

de Jésus-Christ et de sa sainte mère. Adieu, mon fils, je vous charge tous les jours de quelques prières en mon nom à la divine maîtresse; au moins trois *Ave Maria,* la saluant en qualité d'épouse du Père éternel, de mère de Jésus-Christ, et de temple du Saint-Esprit.

J'espère bien que le séminaire ne m'oubliera pas en ses prières du soir (1), et si l'on y manquait, je vous prie de recommander à M. de Lantages d'en renouveler la pratique. La bonté de Dieu me chargeant de nouveau de quantité d'œuvres de conséquence pour sa gloire, voyez où j'en peux être, qui suis si infidèle et négligent à son divin service. Or sus, tout de nouveau, il faut se redonner à lui en sa divine mère, pour le trouver dans un lieu favorable, où l'accès nous soit libre et ouvert, et par lequel nous puissions trouver tous nos besoins pour le servir et le glorifier. La sainte Vierge nous servira d'un Jubilé, soit pour nos fautes et misères passées, soit pour nos besoins présents, soit pour nous prémunir contre nos nécessités futures et pour nous enrichir dedans nos indigences. On ne saurait manquer de rien avec elle.

Je vous prie de dire à M. Le Breton que je prétends bien quelque intérêt, pour l'avoir mis à même des trésors et l'avoir approché d'une si bonne mère où il trouve tant de biens à souhait. J'espère bien, tout au plus tôt que l'œuvre de Blois le permettra (où nous menons monsieur votre frère pour y servir Notre-Seigneur et son clergé sous la protection de Notre-Dame de Chartres), je m'en irai prendre part aux consolations de Notre-Dame du Puy et embrasser nos frères, pour m'unir avec eux aux pieds de cette divine Mère. Je vous prie, en attendant,

(1) Ce passage montre l'ancienneté de l'usage qui existe dans les séminaires de Saint-Sulpice de prier le soir pour M. le supérieur général.

de le faire en mon nom et de m'aller offrir ensemble pour ce grand œuvre, dont je vous parle et qui vous sera éclairci plus complètement une autre fois. M. de Lantages s'en réjouira pour Tours (1).

Il y a encore l'affaire du roi d'Angleterre, que je demande avec instance à tous nos frères ensemble de recommander à Notre-Seigneur en notre divine mère, de laquelle la providence m'a encore chargé, lequel présentement se laisse éclaircir des difficultés de la Religion (2). J'eus encore le bien de lui parler hier. Autant que je puis vous recommander une chose à tous en général et en particulier, je le fais; quelques prières, quelques vœux et intentions au divin sacrifice tous les jours, sont absolument nécessaires pour un bien de cette conséquence. Je laisse le tout à l'amour que vous avez pour Jésus et Marie, qui avait ce royaume autrefois pour douaire. Je ne vous dis plus rien après cela. Adieu; je suis tout vôtre à vous tous.

LETTRE CCLVI (3).

A LA MARQUISE DE PORTES (4).

Il lui exprime la vive douleur qu'il ressent en voyant qu'elle ne traite plus en simplicité avec lui, parce qu'elle prête l'oreille aux jansénistes qui la trompent. Il lui découvre le venin de leur doctrine et leur insoumission à l'égard de l'Église.

[Premiers mois de 1653 (5).]

Ma très honorée fille,

Je ne puis vous exprimer la douleur de mon cœur, et

(1) On ignore le motif particulier qu'avait M. de Lantages de s'intéresser au diocèse de Tours et à l'établissement d'un séminaire dans son voisinage.

(2) On peut voir dans la *Vie de M. Olier* l'impression profonde que les paroles du serviteur de Dieu produisirent sur le roi d'Angleterre. (T. II, p. 322 et suiv.)

(3, 4 et 5) Sur l'autographe.

la confusion de mon âme, sur la nouvelle que j'ai apprise que vous entreteniez commerce particulier avec MM. les jansénistes et que vous leur témoigniez, par vos lettres, un très grand zèle pour le soutien de leur parti. J'ai combattu plus de huit mois devant que de me laisser persuader aux divers avis qu'on m'en donnait, me fiant plus aux assurances que j'en avais reçues de vous, qu'à tout ce qu'on m'en pouvait dire. Mais depuis peu, ma fille, les preuves m'en ont été montrées avec telles évidences, que je n'en peux douter.

Ma très chère fille, que vous plaît-il que je fasse sur ce sujet? Si vous avez perdu créance en moi, et que vous embrassiez un parti que vous savez entièrement contraire et opposé à mes sentiments et ma conduite, vous jugez bien que je vous suis à charge et inutile. On ne peut servir deux maîtres, dit Notre-Seigneur, et obéir en simplicité à deux personnes de diverses maximes et créances. C'est s'obliger de nécessité aux suites que Notre-Seigneur vous marque en l'Évangile. Je pense,

— On a déjà vu M. Olier prémunir Mlle de Portes contre les embûches des jansénistes; il ne réussit pas, comme le prouve clairement cette lettre, à la préserver de toute atteinte; il n'est même pas certain qu'elle se soit parfaitement ou du moins irrévocablement soumise, à l'arrivée de la bulle qui condamnait la doctrine de Jansénius. Toutefois, comme on le dira un peu plus loin, il est permis de croire qu'avant sa mort elle revint pleinement aux dispositions d'obéissance que M. Olier s'était efforcé de lui inspirer.

— Cette lettre est certainement de 1653 et doit se placer avant l'arrivée de la bulle, car si elle avait été écrite après sa publication, M. Olier n'aurait pu manquer d'alléguer son autorité. La marquise était sans doute encore dans ses terres des Cévennes. Elle revint cependant à Moulins avant la fin de 1653, et ce fut elle qui alla au-devant de la duchesse de Longueville lorsque, après la capitulation de Bordeaux, cette princesse, qui avait été reléguée à Nevers par la cour, obtint de se retirer auprès de la duchesse de Montmorency, sa tante. (*Mémoires du P. Rapin,* t. II, p. 153.)

ma très chère fille, vous avoir donné assez de preuves de ma fidélité, dans les occasions qui se sont présentées de vous servir, pour vous mettre en repos sur mon sujet et ne pas croire que, sans fondement, je désiste de vous donner des marques de l'assiduité de mes soins. Je sais bien que la charité de Jésus-Christ est entière en mon âme pour vous aider et vous servir; mais je doute fort que je doive exposer davantage votre cœur à la duplicité de sa soumission et de sa confiance. Je puis vous dire en simplicité que jamais je n'ai quitté une âme que Jésus-Christ m'a confiée, et j'ai toujours été soigneux de lui ôter tout sujet légitime de s'éloigner de moi, par le respect que je dois aux ordres du divin Maître; mais aussi lorsque je connais qu'une âme marche en duplicité, en astuce et en géhenne, après lui avoir fait connaître mes intentions et mes pensées, je la laisse à ses voies, sachant qu'elle ne peut suivre un pire parti que celui de l'embarras et du mélange en sa conduite, surtout alors que l'on adhère et que l'on penche davantage du mauvais côté.

Ma très chère et très honorée fille, si vous me voulez promettre en Jésus-Christ de ne garder aucun commerce avec ce parti, qui fait présentement un schisme formé dans l'Église et qui, nonobstant les sentiments supérieurs, ne laisse pas de continuer dans son obstination, je vous puis assurer en Notre-Seigneur que je vous rendrai tous les devoirs que vous pouvez attendre de ma condition. Je me fie en Notre-Seigneur, en qui j'ai pris les ordres et la puissance de vous conduire; et d'autant plus que je me trouve dépendant de lui, autant je me trouve en impuissance et en interdit de servir les âmes qui se jettent en un parti contraire et injurieux à son épouse la sainte Église, dont il souffre les

plaies et les injures avec plus de douleur que celles qu'il reçoit en sa propre personne.

Ma fille, que diriez-vous de personnes qui disent que l'Église est en erreur et se nourrit d'hérésies, qui disent d'eux-mêmes qu'ils viennent pour réformer l'Église, et qui, au lieu de s'adresser à ses ennemis pour les confondre, pour les détruire ou pour les convertir, clabaudent incessamment contre leur mère, lui déchirent le cœur et la divisent avec une désolation non pareille? Vous ne voyez rien où vous êtes, on ne vous envoie que de beaux livres, comme ceux de l'aumône où vous êtes portée; publiant hautement ce qu'ils font, adressant leurs livres à leurs fauteurs pour les rendre estimables et eux aussi; quittant dessous ce beau prétexte la conversion des pécheurs, la visite des hôpitaux, le combat des hérétiques et tout ce qu'il y a de plus utile et de plus important en l'Église, pour établir leur opinion maligne et damnable, méprisant tous ceux qui n'y entrent pas, leur imputant qu'ils sont hérétiques et schismatiques.

Ma fille, parce qu'on prêche que Jésus-Christ est mort pour tous, ils en sont scandalisés. Ils s'élèvent dans les églises en grondant et en murmurant, comme ils le firent depuis trois jours en çà dedans la nôtre. Bref, ils font voir en tous leurs procédés des effets effroyables de passion, de colère, d'ardeur et de fureur que cela vous ferait frémir de peur. Ma fille, il ne faut pas croire à tout esprit, comme dit saint Jean, ni surtout, comme dit saint Paul, aux choses singulières et nouvelles, quoiqu'elles veuillent se nommer anciennes.

Les erreurs dedans l'Église se sont toujours glissées sous le masque de réforme et de piété singulière, comme l'ont fait dans notre siècle les hérétiques qui disaient

leur doctrine être la doctrine première de l'Église, fondée sur la pure parole de Jésus-Christ, accompagnant cela de grandes aumônes et de réformation des mœurs, qui paraissent bien plus belles et plus grandes que celles de l'Église. Quand on leur demandait : Qui vous envoie ? Personne, mais nous-mêmes. Quelle marque avez-vous de votre mission extraordinaire ; quelle approbation avez-vous du saint-siège ? Ils ne répondaient rien, et néanmoins ne laissaient pas de continuer sans mission, sans approbation des supérieurs, laquelle est absolument nécessaire et l'a toujours été dans l'Église. Saint Paul même, tout apôtre miraculeux qu'il était, n'a pas laissé de prendre les ordres de saint Pierre. Enfin, hors de la soumission, il n'y a rien de sûr.

Je vous dirai même que, depuis quinze jours, M. Duhamel (1) et son vicaire à Saint-Merry, ayant été cités par devant Monseigneur de Paris et renvoyés à son conseil, ont reçu réprimande d'avoir prêché que Notre-Seigneur n'était pas mort pour tous les hommes et ne leur avait pas mérité la grâce de se sauver (2) ; et défense faite en

(1) Henri Duhamel nommé, en 1642, curé de Saint-Maurice, dans le diocèse de Sens, y établit la pénitence publique, et Arnauld, dans la préface de *la Fréquente Communion,* ne manqua pas de faire l'éloge de ces pratiques, quelque ridicules qu'elles fussent. En 1645, M. Duhamel étant devenu, par la faveur de Port-Royal, curé de Saint-Merry, s'empressa d'y continuer ce qu'il avait essayé dans sa première paroisse, et, pour y réussir plus efficacement, il se mit à enseigner que l'absolution sacramentelle, sans la satisfaction préalable, était nulle. M. Duhamel fut banni de Saint-Merry, en 1654, et il mourut dans son ancienne paroisse le 13 novembre 1682. (*Mémoires du P. Rapin,* t. I, p. 61, note.)

(2) On sait que cette doctrine des jansénistes formait la cinquième des propositions dont le clergé de France, en 1651, avait demandé la condamnation au saint-siège, et qui furent en effet condamnées par la bulle d'Innocent X, du 31 mai 1653.

même temps de jamais y retourner, à faute de quoi on les interdirait. Voyez, ma fille, ce que vaut cette doctrine, à quoi cela est bon aux peuples et si cela est d'une importance et d'une nature qu'il faille faire une division si étrange. Je vois, outre cela et la nature de la question, des opiniâtretés si grandes, des emportements si grands, des mépris de tous les autres et une estime si singulière et extraordinaire de leur propre personne, au préjudice du corps et du commun de l'Église, que cela me donne frayeur pour vous.

Ma très chère fille, vous n'avez pas besoin de ce levain ni de cette tentation, vous devez bien vous éloigner de cela, et, quelque extérieur apparent que cela puisse avoir, le gros de l'Église est plus sûr. La pureté et la sainteté de Jésus-Christ s'y trouvera toujours.

Enfin, ma très chère fille, le révérend père de Condren défunt, le second général de l'Oratoire, la plus grande lumière de notre siècle sans contredit, et même de plusieurs autres, il est mort avec douleur pour n'avoir pas assez fait connaître cette cabale dans son origine, et, devant que mourir, il nous donna ces marques pour discerner les faux prophètes d'avec les gens apostoliques, lesquels Notre-Seigneur avait prévu devoir donner, dans tous les siècles une très grande peine pour être distingués et discernés, et ces marques sont contenues dans les paroles de Notre-Seigneur même : *Ils viendront à vous sous des vêtements de brebis et ils sont au dedans des loups ravissants.*

Ma fille, ouvrez votre cœur à la lumière de Dieu en confiance et en simplicité, et il vous sera aisé, si vous vous humiliez intérieurement et que vous vous sépariez de l'adhérence à votre propre esprit, d'entrer en la vérité de Jésus-Christ, pour discerner ces gens-là qui,

dans le commencement, peut-être pour l'estime de leur capacité en présumant d'eux-mêmes, sont tombés dans les malheurs où ils sont et n'en veulent démordre pour quoi que ce puisse être.

Notre-Seigneur dit d'eux : *Ils viennent,* par opposition à leur envoi et leur mission, condamnant toujours ces personnes qui se produisent d'eux-mêmes et estiment, pour leur haut savoir, qu'ils sont élevés par-dessus tous et capables de s'envoyer et de se produire eux-mêmes.

Notre-Seigneur ajoute : *Ils viennent à vous,* montrant que l'esprit malin les anime et les pousse contre leurs frères et le corps de l'Église, continuant toujours sa rage contre elle et attaquant tous les jours, par de nouveaux prétextes et de nouvelles taches présupposées, la beauté et la vérité de l'Église.

O ma fille, qu'on est malheureux de se laisser séduire et de servir d'instrument au malin pour détruire ses frères et déchirer sa mère ! C'est ainsi qu'adroitement le diable détourne d'excellents sujets de la poursuite des ennemis de Dieu et de l'Église, qui, demeurant dans les termes de l'humiliation de leur cœur, pourraient faire beaucoup de fruit, et néanmoins, pour être présomptueux, deviennent dedans les mains du diable des instruments de la désolation de l'Église et de sa destruction.

Notre-Seigneur ajoute : *Ils viennent à vous dans des vêtements de brebis,* pour dire que c'est avec de beaux semblants, avec des prétextes spécieux de réforme, se disant toujours du troupeau et amateurs zélés de sa perfection ; et néanmoins, *ils sont au dedans des loups ravissants,* dit Notre-Seigneur. Car on les voit toujours allumés de colère, pleins d'invectives et d'injures contre leurs frères, dévorant le cœur de la charité qui fait

vivre l'Église, par l'amertume de leur zèle fier et insolent, engendrant le mépris de tout ce qui n'est de leur parti, pour être seuls ouïs et regardés de tous comme des gens singuliers et extraordinaires en l'Église.

Ma fille, vous savez ce que cette teinture peut faire de ravage dedans une âme particulière et même dans une société. Que pensez-vous qu'opèrent de malheurs dans le corps universel des fidèles de semblables personnes? Qu'est-ce que Dieu demande pour être l'instrument de sa grâce et sa bénédiction en l'Église? Une âme douce et humble de cœur; des personnes soumises, simples, respectueuses, démises de leur sens, en qui rien ne paraît de propre, où tout est absorbé dans la vie de Dieu et de son fils Jésus.

Ma fille, tirez-vous de ce commerce fâcheux au salut et au bien spirituel de votre âme. Cet esprit fort, cet esprit propre et naturel qui est toujours rempli de soi et de superbe, glisse toujours et insinue son poison et son venin dans ses ouvrages; et quoique tout paraisse beau, néanmoins la malignité cachée dans sa source se glisse et s'insinue partout, et l'on se voit rempli sans y penser de cet esprit-là même.

Ma fille, au nom de Dieu, quittez-moi tous ces livres nouveaux et vous contentez des vieux et anciens de l'Église. Toute nouveauté est suspecte en fait de religion, et surtout après avoir vu tant de censures sur leurs livres, tant d'interdits sur leurs prédicateurs, et par-dessus cela tant de mauvais succès de ces fausses doctrines.

Ils en viennent jusque-là que de ne pouvoir souffrir et regardent comme hérésie, quand on prêche que Jésus-Christ est mort pour tous, qu'il est fondement de salut à tous, que les commandements sont possibles, que l'on résiste souvent à la grâce, disant que les pro-

positions contraires sont de foi. Voyez où nous en sommes. Et bien plus, ma fille, le discours commun d'à présent est que s'il n'y a que le pape qui décide, que ce n'est pas grand'chose.

Vous n'avez jamais rien ouï de si rapportant à Calvin; aussi les hérétiques disent tout hautement que plusieurs d'entre les nôtres commencent d'être éclairés et qu'ils aiment beaucoup ce parti; et comme ces forts esprits ont quitté la controverse par l'adresse du diable, ils les louent maintenant, ils applaudissent à leur division et les ministres nous disent tous les jours en conférant avec eux : Accordez-vous entre vous autres et puis vous nous attaquerez.

Enfin, ma très chère fille, la raison qu'ils allèguent pourquoi ils s'élèvent avec tant de feu dans l'Église, c'est, disent-ils, parce que nous sommes tous pélagiens et semi-pélagiens, disant que nous donnons tout à la nature et rien à la grâce, laquelle nous soumettons à la nature, et qu'ainsi nous sommes hérétiques. Ma fille, c'est ainsi que les huguenots imposent à l'Église pour la rendre méprisable, quand ils disent que nous sommes idolâtres et que nous adorons les saints et les images. Ma fille, nous répondons à ces messieurs que nous ne donnons rien à la nature de toutes les choses surnaturelles, que nous reconnaissons que la grâce en est seule le principe, que nous ne *sommes pas suffisants d'avoir de nous-mêmes une bonne pensée*, selon saint Paul, *que c'est à Dieu de nous donner de quoi vouloir et parfaire en sa grâce*, car nous ne sommes non plus capables de nous-mêmes de vouloir et d'accomplir les choses surnaturelles que nous sommes capables de les penser; il faut grâce en tout et partout et nous ne pouvons rien hors la grâce de Dieu. Que peut-on donner davantage à la

grâce qui, faisant en nous et avec nous toute chose, nous, tout de même, voulons et pouvons en elle, et avec elle, toutes choses? Ils nous veulent imposer que nous ne croyons pas cela, pour avoir droit de nous venir brouiller.

Ils ajoutent encore qu'ils sont venus pour humilier la créature, leur apprenant que la grâce est principe de tout et qu'ils ne peuvent rien d'eux-mêmes. Nous répondons à cela que c'est le corps de l'Église qui l'apprend, comme je viens de le dire. Elle apprend à ses enfants la vraie humilité et non la fausse, qui est une vraie superbe, comme ils l'apprennent aux leurs; car, quand nous disons que nous ne pouvons aucun bien de nous, que nous pouvons et faisons le mal par nous, et, quoique Dieu nous offre et présente sa grâce, nous ne laissons pas de nous porter au mal, pouvant faire le bien : eux, au contraire, ils enseignent que jamais ils ne font le mal que par le défaut de la grâce que Dieu retire sans sujet à sa créature et la fait ainsi trébucher, comme disent les hérétiques, éloignant par là de bien loin la créature de la véritable humilité qui apprend que tout bien vient de Dieu, et que tout mal vient de nous contre le gré de Dieu qui nous attire au bien, qui nous presse et nous sollicite, qui nous offre ses grâces pour faire ses commandements. Eux au contraire publient et prêchent que nous n'avons des grâces pour accomplir les saints commandements de Dieu, et qu'ainsi ils nous sont impossibles et que quand nous tombons ce n'est que par faute de grâce et non pas par la faute de notre liberté.

O ma fille, voyez quelle doctrine et quel prétexte aux négligents et aux libertins! Voyez quelle est cette humilité qui fait que l'on ne s'accuse jamais d'être la

cause entière du mal, mais Dieu qui ne veut pas que nous fassions le bien, et le bien qu'il nous commande et pour l'accomplissement duquel il est mort sur la croix et a versé tout son sang.

Si j'avais le loisir, je vous dirais nombre de choses semblables, mais je remets à vous les dire et vous déclarer toutes choses. Je finirai en vous disant que, vous tenant à leurs sentiments et à ce parti pour lequel ils publient partout que vous avez tant de zèle, vous ne pourrez pas avoir croyance en moi, comme en effet je ne le mérite pas, mais par un autre principe que celui qu'ils allèguent; car ils disent hautement que je fais schisme dans l'Église, parce que je ne suis pas d'avec eux et que je prêche une autre doctrine. Je suis ainsi le chef des schismatiques, c'est-à-dire, du gros de l'Église qui n'est pas de leur parti et qui s'élève contre cette nouveauté.

LETTRE CCLVII (1).

LE MARQUIS DE FÉNELON A M. OLIER, AU PÉRAY (2).

Il lui donne quelques nouvelles relatives aux jansénistes.

Paris, ce 7 mai 1653.

Monsieur,

Vous me pardonnerez, s'il vous plaît, la liberté que je prends de vous écrire d'une autre main, à cause de l'incommodité que reçoit ma mauvaise tête de le faire

(1) Sur l'autographe qui est partie de la main d'un secrétaire et partie de celle du marquis de Fénelon. La lettre n'est pas signée, mais le nom de Martial, que portait le jeune fils du marquis, confirme le soupçon que donnaient déjà le caractère de la lettre et la vue de l'écriture.

(2) M. Olier prenait un peu de repos chez Mme Tronson.

moi-même : c'est seulement pour vous supplier de tout mon cœur de me faire mander l'état de votre santé, que M. Dufour souhaiterait fort que vous allassiez rétablir à Saint-Ouen (1), où il me mande qu'il est avec un calme et une commodité merveilleuse. Vous voulez bien que je vous die que je fis hier un tour quasi semblable à celui de chez M[me] de Fleury, dans une autre maison du faubourg sur le sujet de cette *remontrance* si charitable et si chrétienne (2).

Si vous n'avez pas vu un écrit qu'on publie dans la rue contre les *gens sinistres*, nous vous l'enverrons pour vous divertir.

Remerciez Dieu, s'il vous plaît, de la guérison du petit Martial, et demandez-lui celle de mon âme, que je mets de tout mon cœur entre vos mains pour la lui offrir sans réserve. Ce petit garçon nous rapportera de vos nouvelles en revenant de Fontainebleau où il n'arrêtera point...

Je suis tout à vous, mon très bon père, et plus, Dieu merci, que je ne saurais vous le dire. J'eus hier une conversation de demi-heure avec M. le maréchal de Grammont sur votre sujet, sur l'esprit de votre communauté, sur celui de M. de Liancourt, et des jansénistes où je vous réponds que je n'épargnai rien.

La proposition que M. de Morangis s'est attaché de faire de M. de Fontenay (3) a fait un étrange vacarme,

(1) Il s'agit de Saint-Ouen-sur-Seine, où M. Dufour avait probablement une maison de campagne.

(2) M. Olier ayant prêché le 19 janvier 1653, dans l'église de Saint-Sulpice, contre les maximes des novateurs sur la pénitence, le P. Desmares fit paraître, sous le nom de *Remontrance chrétienne et charitable*, un écrit plein d'aigreur contre le serviteur de Dieu. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 449.)

(3) Le marquis de Fénelon parle vraisemblablement de M. de Fontenay-

où j'ai joué un personnage qui m'aura bien perdu à l'hôtel de Liancourt et me procurera, si Dieu plaît, quelque remontrance charitable à mon tour.

LETTRE CCLVIII (1).

A UN DE SES DISCIPLES OU DE SES AMIS (2).

Il explique l'origine de la haine que les disciples de Saint-Cyran lui portent.

[Vers le même temps (3).]

Cette *Lettre* ou *Remontrance* est un effet de la haine qu'ils ont conçue contre moi comme héritier des sentiments du père de Condren, dont la mémoire est odieuse aux arnauldistes comme ayant été le grand adversaire de leur patriarche, M. l'abbé de Saint-Cyran, avec lequel il fut obligé un jour de rompre, après beaucoup de conférences, sur le mépris et le refus qu'il lui fit du sacré concile de Trente ; car, comme il condamne cette proposition, que l'absolution sacramentelle n'est qu'une déclaration de la rémission des péchés, ce que M. l'abbé de Saint-Cyran soutenait, il se moqua de cette autorité, et le père de Condren lui dit qu'il ne pouvait plus avoir de communication avec lui jusqu'à ce qu'il revînt de cette malheureuse présomp-

Mareuil, qui fut ambassadeur à Rome. Peut-être s'agit-il de son admission dans la compagnie du Saint-Sacrement dont il fut membre aussi bien que le marquis de Fénelon, M. de Morangis et le duc de Liancourt.

(1) Sur l'autographe.

(2) On ignore à qui fut adressée cette lettre.

(3) Elle peut très convenablement être placée après celle du marquis de Fénelon, car elle est de la même époque.

tion, qui lui faisait mépriser l'Église dans ce sacré concile.

Ce même abbé enseignait cela partout où il avait entrée, témoin la nièce de M. le curé de Saint-Germain (1), qui vit encore religieuse à Maubuisson, à laquelle il avait enseigné cette doctrine, qui le soutient encore (2), au rapport de monsieur son oncle.

Dans son catéchisme imprimé, de la seconde édition, quand il parle du pouvoir du prêtre pour absoudre, il définit cette puissance de remettre les péchés, originaire de l'Église et non de Dieu, quoiqu'en la première édition de son livre, par l'ordre des docteurs de Sorbonne, pour obtenir son privilège, il fut contraint d'y ajouter le pouvoir de Dieu et de l'Église.

Le révérend père de Condren, tout à fait en peine de ce malheur, qu'il prévoyait devoir naître de cette opinion, il dit en mourant à ses pères qu'il ne mourait qu'avec ce regret de n'avoir pas assez fait connaître M. de Saint-Cyran (3), et que ce qui le faisait gémir était le schisme qu'il prévoyait, et prédit alors qu'il paraîtrait dans deux années, ce qui arriva de la sorte.

(1) Le curé de Saint-Germain (l'Auxerrois) dont parle M. Olier était Pierre Colombel, son ami, qui fit toujours cause commune avec lui et avec saint Vincent de Paul, dans l'affaire des jansénistes. (*Mémoires du P. Rapin*, t. I, p. 430.)

(2) Cette phrase est amphibologique, mais il est probable que la nièce de M. Colombel soutenait encore non la doctrine de Saint-Cyran, mais que ce novateur la lui avait enseignée.

(3) L'auteur de la *Vie de M. Olier* (t. I, p. 263, 264) explique et justifie le silence que garda le père de Condren au sujet de l'abbé de Saint-Cyran avec lequel il avait rompu dès qu'il l'eut bien connu.

LETTRE CCLIX (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il la rassure sur la pratique de communier pour les âmes du purgatoire et lui en montre la solidité (2).

Loué soit le très saint sacrement de l'autel.

Ma très honorée sœur,

Vous ne pouvez que vous ne soyez beaucoup en peine sur la proposition que l'on vous fait souvent, qui me surprend aussi bien que vous, à savoir que la sainte communion est inutile pour les morts. Cela est bien affligeant de voir et d'entendre tant de nouveautés tous les jours en l'Église. Gémissez donc, ma sœur, et continuez à soupirer pour ces malheurs; vos larmes et vos prières ne peuvent être employées pour un meilleur sujet. C'est trop de vouloir priver l'Église qui combat, du pain qui la fortifie, sans vouloir encore ravir celui de la consolation à celle qui gémit et qui, ne pouvant communier par elle-même, ne peut espérer de jouir de son fruit et sa visite que par les autres.

Sans doute ceux qui font cette proposition l'avancent sans l'avoir examinée. L'Église de la terre et du purgatoire n'est qu'une seule; on l'a toujours tenue participante du divin sacrifice, malgré les hérésies, et toujours participante aux pénitences et suffrages de l'Église. Pourquoi vouloir qu'on la prive du bien le plus important dont elle puisse être rendue participante dans tous les saints trésors des bonnes œuvres? Je crois sans doute

(1) Sur l'autographe.

(2) Cette lettre paraissant combattre une tendance janséniste, on a cru devoir la mettre en ce lieu quoique sa date ne soit pas connue.

que cette proposition se fait sans être examinée et [sans] pénétrer le saint mystère de la communion dedans son fond.

Il faut considérer le très saint Sacrement de l'autel non pas comme un pain mort, mais comme un pain vivant : *Ego sum panis vivus*. Il ne faut pas simplement regarder ce pain sacré comme sanctifiant notre âme et lui donnant quelque augmentation de grâce, en quoi pour l'ordinaire on fait consister toute la sainte communion de Jésus-Christ. Si cela était, ce serait seulement la communion à la grâce de Jésus-Christ et non pas la communion à Jésus-Christ en tout lui-même, lequel dit de lui en saint Jean, selon l'interprétation de saint Hilaire, qu'il nous communie à tout lui-même, de même que son Père le communie à tout ce qu'il est. Il met en lui sa vie entière et la fait être celle de son propre Fils; ainsi en est-il de Notre-Seigneur, qui fait passer en nous tout ce qu'il est et nous rend propres tout son être et sa vie. Il est en nous et nous en lui, comme il est en son Père et son Père est en lui-même.

Cela posé, qui est une vérité essentielle de notre religion, et pourtant peu examinée ni estimée en sa valeur et en son poids, il faut considérer le Fils de Dieu aimant, louant et adorant parfaitement son Père en la sainte communion; de même aussi aimant parfaitement et priant pour toute l'Église et surtout pour celle du purgatoire aussi bien que pour celle de la terre; en sorte qu'il est tout en prière, en amour et religion; et celui qui participe et communie à Jésus-Christ, en son sacrement de la communion, il participe secrètement et au fond de son âme aussi bien à ses prières, à son amour et sa religion comme à sa grâce.

Ainsi l'âme qui communie pour les défunts elle est rendue participante de Jésus-Christ, qui est tout en prières pour les défunts; et offrant au Père éternel ce présent qui appartient à la créature par la sainte communion, il offre au Père, comme du sien, un présent de valeur et d'efficace immense pour les défunts.

Voilà la première manière de l'utilité de la communion pour les défunts, à savoir d'offrir au Père éternel une chose qui est nôtre et qui est à nous comme nous-mêmes, qui n'était pas nôtre auparavant cette communion, en la manière qu'il l'est après s'être donné à nous en passant en nous-mêmes par la sainte communion et la participation à lui-même. Qui voudra donc prier pour les morts, qu'il communie pour entrer en communion des prières de Jésus-Christ pour les morts, et qu'il dispose son fond intérieur pour participer à cette communion intime de Jésus-Christ.

Secondement, l'âme qui est en la communion de Jésus-Christ et qui reçoit part à sa vie, elle entre en part de son amour pour Dieu et le prochain; elle entre en l'augmentation de la charité vers Dieu et toute l'Église. Ce qui était auparavant en Jésus-Christ seul devient commun avec nous, en sorte que cette vie de Jésus aimant les âmes anime nos cœurs, dilate nos poitrines, lui fait embrasser les besoins de l'Église avec ardeur, et l'âme, qui était auparavant languissante en amour vers ses frères, devient ardente en lui.

Et enfin s'il faut encore entrer plus en particulier, car comme il est un pain vivant aussi bien que vivifiant, il entre en l'intention de celui qu'il vivifie et qu'il nourrit; il voit son besoin et ses désirs; il nourrit la partie désireuse de la vie et fortifie l'appétit qui l'appelle et le désire. Et ainsi l'âme qui communie

pour les morts en Jésus-Christ, elle est nourrie par Jésus-Christ de la prière qu'il fait lui-même pour les morts, qui est la prière générale de l'Église et le soulagement universel de tous ceux qui ont besoin de secours et de grâce.

Les pèlerins d'Emmaüs, qui furent rendus ardents dedans leur cœur par la présence et la parole de Jésus-Christ qui les préparait à la très sainte communion, furent éclairés par Jésus-Christ, communiant à lui. C'est le propre de la lumière d'éclairer les ténèbres. Nos âmes sont tout enveloppées en l'ignorance. Jésus-Christ nous illumine en venant en nos âmes, il nous découvre les besoins de nos frères, il nous fait comprendre la misère de leur état et nous touche de tendresse et de compassion pour leur âme.

Troisièmement, enfin, s'il faut pénétrer plus avant en ce divin mystère de la communion de Jésus-Christ, qui nous met en part du détail de la vie intérieure et cachée de Jésus-Christ, qui est un bien qui ne se peut priser. Il est certain que Jésus-Christ qui fait croître notre âme en sa vie par la communion, il nous rend participant de ce qu'il fait en son intérieur, adorant, louant, bénissant la majesté de Dieu son Père et priant incessamment pour les besoins particuliers de son Église, en sorte que l'âme communiante au fond de Jésus-Christ ne communie pas seulement aux perfections divines de Jésus-Christ, dont il laisse toujours quelques vestiges, quelques teintures et quelques impressions en l'âme; il ne communie pas seulement aux vertus chrétiennes dont Jésus-Christ est la source; il ne communie pas seulement à sa grâce, à son amour en général vers Dieu et le prochain, mais il communie

à ses opérations intérieures, d'adoration, de louanges et de prières, qui fait le sommaire et l'achèvement de notre religion intérieure.

La religion première est en Jésus-Christ et réside en sa plénitude au fond de son âme divine, qui est l'unique véritable religieux de Dieu son Père; et, fondateur auguste de la religion chrétienne, il fonde sa religion en terre en participation de la sienne, et s'il y a un vrai adorateur, c'est en la participation de son adoration et sa louange propre; s'il y a un vrai priant, c'est en la participation et communion de sa prière; si bien que le chef-d'œuvre de notre perfection et de notre religion, c'est d'entrer en la communion de Jésus-Christ qui fait de son intérieur et de notre âme même chose par participation; ce qui se fait par le saint Sacrement et qui a fait dire à tous les Pères, traitant de la communion au très saint Sacrement de Jésus-Christ, que c'était notre dernier achèvement et le chef-d'œuvre de notre perfection. Car, comme il est lui-même la perfection et qu'il la porte en soi, communiant avec lui nous communions à sa même perfection; si bien que celui qui veut espérer à être parfait adorateur de Dieu, il le doit être en Jésus-Christ : qui veut être priant parfaitement et efficacement, qu'il le soit en Jésus-Christ, ce qui se fait en la sainte communion. L'adoration de Jésus-Christ devient la nôtre et sa sainte prière pénétrant notre intérieur le rend priant en sa prière; il fait que sa prière devient la nôtre et est commune en sa communion; et nous sommes ainsi rendus parfaitement priant et adorant en Jésus-Christ; ce que nous recevons en l'intime communion de Jésus-Christ où il est tout en nous adorant et priant, lequel par la sainte communion, par une intime pénétration, nous rend priant

et adorant le Père. C'est pour cela que les Pères remarquent qu'après tous les sacrements on y donnait autrefois la sainte communion, et en toutes les prières solennelles et importantes où Jésus-Christ est exposé; parce que tout ce qui se donne et se fait de parfait se fait en Jésus-Christ, rien ne s'achève qu'en Jésus-Christ.

Enfin ne sait-on pas que la sainte hostie que l'on reçoit, en la sainte communion, est l'hostie qui est offerte pour les vivants et pour les morts? C'est l'intention du sacrifice que celle-là, c'est l'intention de Jésus-Christ, prêtre et hostie tout ensemble, qui s'offre au Père éternel pour les vivants et pour les morts, et qui se donne encore en communion à l'Église, qui dit la même chose en celui qui la reçoit comme à l'autel et dans le prêtre. Qui doute donc que celui qui communie à cette hostie et qui reçoit en soi cette hostie vivante, qui porte en soi toutes les intentions du sacrifice et qui rend l'âme qui la reçoit une même chose avec elle, et la fait intérieurement une hostie vivante pour les vivants et pour les morts, ne la rende digne de profiter beaucoup auprès de Dieu pour le soulagement des défunts, étant toute pleine du sang de Jésus-Christ qui crie plus fortement que le sang de l'innocent Abel pour le bien de ses frères?

Dans l'ancienne loi celui qui communiait à l'hostie était celui qui l'offrait et il était censé une même chose avec l'hostie, entrant dans les devoirs de l'hostie, disant à Dieu la même chose que l'hostie, et se mettant en sa disposition et sa place. Il était satisfaisant à Dieu, et demandant à Dieu la même chose que l'hostie. Ce n'était que la figure d'à présent, où celui qui communie devient une même chose que l'hostie qu'il reçoit. Il

entre en son esprit et ses intentions et demandant tout d'une voix ce que demande la sainte hostie.

Celui qui communie reçoit en soi l'hostie et le mérite du sacrifice du prêtre et de l'hostie. Cela ne sera-t-il considéré pour rien? est-ce pas ce qu'un particulier de l'Église peut faire de plus grand pour ses défunts? Mille jeûnes et mille disciplines, mille macérations extérieures ne sont rien auprès d'une communion faite avec pureté et sainteté.

Et pourquoi vouloir priver l'Église du purgatoire de cette bonne œuvre qui est une des plus augustes, des plus saintes et des plus considérables de l'Église, puisque l'on ne l'exclut pas des autres biens?

LETTRE CCLX (1).

A MADAME DE SAUJON (2).

Il lui parle de l'œuvre des Filles de l'Intérieur de la sainte Vierge, l'invite à soupirer après la solitude et à se détacher de toutes choses.

[Probablement du Péray, mai 1653 (3).]

Ma très chère fille,

Je vous écris de la solitude de N... pour l'œuvre que

(1) C'était la CCXXXVI^e des imprimées.

(2) M. Olier avait déjà fait une première communication à Mme de Saujon sur l'œuvre des Filles de la sainte Vierge (lettre CCXLI^e); il est très vraisemblable que c'est encore à elle qu'il en parle ici. On a déjà dit qu'au mois de janvier suivant, elle alla à Notre-Dame de Paris avec Mme Tronson, pour s'y offrir à la très sainte Vierge et y promettre de réaliser le dessein de M. Olier dès qu'elles le pourraient. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 567.)

(3) La date est certaine pour l'année, elle est approximative pour le mois, car la solitude d'où cette lettre a été écrite paraît bien être

vous savez. J'y vois une grande espérance de bien, et une entière approbation des serviteurs de Dieu, à qui sous le secret j'ai confié la chose sans nommer les personnes. Je vous donne une ouverture qui est bien selon la foi, quoique peut-être elle ne s'accorde pas avec les sentiments de consolation que la nature voudrait goûter. Mais pour nous rendre dignes de Dieu, quel sacrifice ne devons-nous point lui faire de tout ce qui nous peut plaire? Il ne faut plus vivre qu'à lui en Jésus-Christ, qui s'est anéanti et séparé de tout, pour se donner tout à nous.

Soupirons beaucoup pour la solitude, laquelle nous doit être d'autant plus agréable, qu'elle nous rend bien plus propres pour le posséder en dénûment total, et pour être tout revêtus et possédés de lui. Car il se donnera toujours à nous à proportion de la fidélité que nous aurons eue à sa grâce, et selon que nous nous serons anéantis en nous-mêmes, et dépouillés des choses les plus délicates, et qui nous étaient les plus tendres et les plus chères. Il ne faut pas que la créature, quelle qu'elle soit, nous prive jamais de quoi que ce puisse être de Dieu, ni d'aucune manière dont il se puisse donner à nous en récompense de nos œuvres et de nos sacrifices. Il faut, ma chère fille, donner tout pour tout. Adieu.

le Péray, où M. Olier passa plusieurs semaines et où il était certainement dans les premiers jours de mai.

LETTRE CCLXI (1).

A M. DE BRETONVILLIERS, CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Il lui exprime le désir de se retirer avec lui dans la solitude à Avron; il parle ensuite de l'affaire de Blois et des moyens à employer pour lever les difficultés.

[Le Péray, été de 1653.]

Vive Jésus en Marie.

Mon très cher enfant,

Vous m'avez bien obligé de m'écrire bien au long tout ce que vous m'avez mandé, suppléant ainsi par vos écrits à ce que je ne puis apprendre de vous par parole et par votre chère présence, espérant que ce sera bientôt, si monsieur votre frère l'a agréable, dans Avron, pour y dédier ce saint lieu, au plus tôt, à la Reine des Apôtres et y commencer notre première retraite à son honneur et celle de son cher Fils (2).

Mon enfant, j'ai encore appris un grand mot depuis votre départ (3), à l'avantage de saint Jean, qui mar-

(1) Sur l'autographe.

(2) On a déjà vu que M. Olier aimait à se retirer au château d'Avron qui, situé sur un coteau d'où on découvrait les plaines de Saint-Denis et de Chelles et où l'on respirait un air très pur, avait encore l'avantage d'être à proximité de Notre-Dame des Anges. Mais il ne s'agissait plus, en 1653, d'y prendre quelques jours de repos, il était question de le dédier à Notre-Dame des Apôtres et d'en faire un lieu habituel de retraite pour le serviteur de Dieu et pour les disciples qu'il trouverait bon d'y appeler. C'est ce qui eut lieu d'autant plus aisément, l'année suivante, que M. de Bretonvilliers, par la mort de son frère aîné, devint le propriétaire de ce château et de ses belles dépendances. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 205.)

(3) M. de Bretonvilliers avait passé quelques jours au Péray avec M. Olier, ils avaient même fait ensemble un voyage à Fontainebleau pendant lequel Dieu fit connaître au disciple ce qui allait bientôt arriver à son saint maître : à savoir qu'il serait dans le monde comme n'y étant pas. (Journ. spirit. de M. de Bret.)

que bien sa grandeur et son excellence. Je n'oserais le mettre par écrit pour l'expliquer à cause de la faiblesse de ma tête; ce sera à Avron, s'il plaît à Dieu, où nous nous fortifierons à loisir. Vous donnerez avis à monsieur votre frère de votre retour et du désir que vous auriez que nous allassions ensemble l'y voir, afin de faire toutes choses en suavité, et j'attendrai de vos nouvelles.

Pour l'affaire de Rome (1), il faudra voir ce que la Reine aura répondu; et ma pensée de ce matin était qu'elle fît cela sans que monsieur le duc d'Orléans le sût ni M. de Guenault, janséniste (2), et qu'elle mandât même à son ambassadeur en confiance par son secrétaire des commandements, qui est de nos meilleurs amis, de ne se point ouvrir au banquier qui sera chargé de l'expédition à Rome, de peur qu'il ne le fît savoir de par deçà; et qu'il fît la chose secrètement entre le Pape et lui, sans que personne sût d'où viendrait le re-

(1) Il s'agissait d'empêcher que la nomination de Blaise Le Féron, docteur de Sorbonne et vicaire général de Chartres, à l'abbaye de Saint-Laumer, de Blois, fût confirmée à Rome. Cette nomination, arrachée par surprise au duc d'Orléans, à qui elle appartenait, allait à empêcher la réalisation du projet de séminaire dont on a parlé et auquel M. Olier attachait une grande importance. Sans l'union de la riche abbaye de Saint-Laumer, en effet, le nouvel établissement ne pouvait subsister; mais cette union, pour se faire, demandait le consentement de celui qui la possédait, consentement qu'il ne fallait pas attendre du docteur Le Féron, l'un des partisans les plus déclarés d'Arnauld et de ses doctrines. Le seul moyen de réaliser le séminaire était donc de dénoncer à Rome les sentiments peu orthodoxes du sujet nommé à l'abbaye et d'empêcher par là que des provisions lui fussent expédiées. Malheureusement la négociation n'aboutit pas : M. Le Féron, sans renoncer à Jansénius, parvint à se disculper et eut son abbaye. Quant au séminaire, il n'en fut plus question; il paraît même qu'à cette occasion le duc d'Orléans se refroidit beaucoup à l'égard de M. Olier. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 375.)

(2) Peut-être M. Olier a-t-il écrit Guenault pour Guenégau, secrétaire d'État très dévoué au parti.

tardement; de quoi monsieur le duc d'Orléans sera bien aise, car il m'a avoué qu'il s'y attendait et suis certain qu'il n'en sera ni surpris, ni affligé, ni offensé. Vous pouvez voir le Père (1) pour l'en assurer sur ma parole, car il est dans un embarras de toutes parts sur cette affaire, d'où il ne saurait, si ce n'est par une ouverture comme celle-là, se délivrer.

Mon fils, quand il sera temps de partir d'ici, mandez-le moi; peut-être ne serait-il pas inutile que je visse et que je prévinsse M. Servien Montigny (2), si ce n'est que vous le voulussiez faire vous-même par son confesseur jésuite, que le père Brisacier (3) vous indiquera à la maison professe, ou M. Pons (4), s'il est encore à Paris, qui est des bons amis du confesseur et pénitent. Pour les docteurs, vous pouvez voir M. Morel (5) pour écrire à Rome, et, conférant avec lui, savoir si M. Hallier (6), qui est chartrain, n'est point des amis de M. Féron, afin d'user de précaution,

(1) Probablement le père Dinet dont il sera encore parlé bientôt.

(2) Ennemond Servien, seigneur de Montigny, était, en 1653, secrétaire des commandements de la reine mère Anne d'Autriche. Il garda peu cette place et de bonne heure il quitta la cour pour se livrer entièrement à la pratique des bonnes œuvres. Tout son temps et tout son bien étaient employés au soulagement des pauvres et au soutien des écoles de charité établies par le P. Barré, minime. (Moréri, art. SERVIEN, 1re branche.)

(3) Jean de Brisacier, jésuite, auteur du *Jansénisme confondu*.

(4) Pierre de Pons de la Grange, ancien curé de Saint-Jacques du Haut-Pas.

(5) Claude Morel, docteur de la maison et société de Sorbonne, mourut doyen de la faculté de théologie, le 30 avril 1679. Il se montra toujours très attaché à la saine doctrine.

(6) François Hallier était syndic de Sorbonne lorsqu'en 1658 il fut député à Rome, avec Lagault et Joisel pour y combattre les efforts des trois députés que Port-Royal avait déjà dans cette ville. A son retour de Rome, Hallier fut fait évêque de Cavaillon, où il mourut en 1658.

si cela était, en traitant avec lui. Vous avez encore d'autres docteurs à Rome et ce qui serait à souhaiter serait de savoir qui a correspondance secrète avec monsieur l'ambassadeur, qui est fort opposé à ces doctrines nouvelles, pour l'informer de ces raisons. On pourrait même se servir de M. Servien qui y est fort opposé, et se servir de lui pour mander à monsieur l'ambassadeur la délicatesse de l'affaire; savoir que la reine souhaiterait fort l'affaire, mais qu'elle n'oserait y paraître à cause de monsieur le duc d'Orléans, auquel elle ne veut donner sujet de plainte ouverte; mais que, s'il se faisait de par de là, outre le bien public de la religion qu'il procurerait, qu'il ferait plaisir à toutes les parties de par de çà, à savoir la reine et Son Altesse royale, qui est fâchée de cette surprise dans laquelle il est tombé par ignorance, s'étant fié de ce choix à toute autre personne qu'à lui. Peut-être qu'il serait bon que j'allasse à Paris, en passant, pour cela, pour ménager cette affaire et m'en aller après tout aussitôt avec vous à Avron. Adieu, mon fils, je n'ai point de cérémonies pour vous et n'en ai pu observer en commençant ma lettre. Adieu encore une fois dans le cœur de Jésus et Marie pour le temps et l'éternité; tout vôtre en eux.

Mon cher enfant, j'ai appris que M. Térat (1) est venu trouver M. Picoté sur la terre (2) d'auprès le jardin qu'il est sur le point d'acheter, ce qu'il ne veut faire sans savoir si nous ne l'avons point désagréable.

(1) C'était un des notables bourgeois de la paroisse de Saint-Sulpice, et en cette qualité il fut convoqué à l'assemblée générale qui se tint, le 6 juin 1661, à l'effet d'approuver une transaction passée entre M. de Poussé et les marguilliers de sa paroisse. (*Rem. hist.*, t. II, p. 45.)

(2) Pour : *au sujet* de la terre.

Je croirais qu'il serait bon d'attendre à notre retour pour voir ce que nous lui répondrons, ou que vous le vissiez pour lui faire vous-même ce compliment et adroitement savoir de lui pour combien il lui laisse et ce qu'il lui veut vendre. Il pourrait s'accommoder de celle devant les jésuites, s'il voulait nous obliger, et au cas que l'autre place fût à bon marché à présent, voir ce que l'on pourrait faire. Adieu, mon cher enfant, pour toujours, sans relâche ni interruption d'esprit et de vérité.

LETTRE CCLXII (1).

A LA MÈRE DE BRESSAND, A GRENOBLE (2).

Il lui parle des dispositions intérieures que demande l'état de victime par lequel il plaît à Dieu de la faire passer.

[Été de 1653 (3).]

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère fille et très honorée Mère,

Toute la compassion qu'il est permis d'avoir pour un martyr et ce qu'on peut souffrir dessus une victime que Jésus se consacre, s'immole et prépare à sa consomma-

(1) Sur l'autographe que la CLVIII[e] des imprimées reproduit à peu près intégralement.

(2) Le nom de la mère de Bressand n'est pas sur l'autographe, mais la Vie de cette vénérable religieuse y supplée en disant (p. 134) que la CXXI[e] et la CLVIII[e] des lettres imprimées lui étaient adressées.

(3) La mère de Bressand, dans les dernières années, porta souvent l'état de victime; cependant on voit dans sa vie qu'elle fut particulièrement en cette disposition d'immolation et de mort pendant l'été de 1653, à l'occasion des démarches que firent les religieuses de Moulins pour l'avoir en qualité supérieure. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 38.) Si cette date n'est pas celle de la lettre de M. Olier, du moins elle ne doit pas s'en éloigner beaucoup.

tion, je le porte sur votre état pénible, que je regarde comme ce saint et dévot état des victimes, que Dieu voulait autrefois qui lui fussent offertes en holocauste, dont la condition était telle que je vous le vais décrire.

L'animal pur et monde ayant été égorgé à la gloire de Dieu, il voulait qu'on le coupât en pièces, et puis, que tous les membres fussent arrangés dessus l'autel des holocaustes et demeurassent ainsi longtemps, en attendant le feu du ciel qui devait descendre pour consommer toute la victime (1); et alors, le sacrifice était achevé et la victime passée dans le feu qui figurait Dieu même consommateur de sa créature. Le prêtre même avec le peuple disait hautement : « Dieu a dévoré la victime. »

Au nom de Dieu, ma fille, changez en l'oraison votre nom de statue (2) en celui de victime immolée qui attend en patience le feu du ciel. Ne vous approfondissez, ni ne vous élevez par choix ou à l'amour ou à la volonté de Dieu comme vous le demandez, mais demeurez en esprit de victime, attendant le feu du ciel qui fasse en vous et de vous toutes ces choses selon son bon plaisir, qui vous donne tel mouvement qu'il lui plaira.

(1) M. Olier, pour faire entendre plus clairement à la mère de Bressand les dispositions intérieures que demandait l'état de victime dans lequel Dieu la tenait, décrit uniquement le premier sacrifice offert dans le désert, après la consécration d'Aaron et de ses enfants. (Lev. IX, 23, 24.) Mais si, dans les autres sacrifices, le feu du ciel ne descendait pas de nouveau miraculeusement pour consommer les victimes, elles n'en étaient pas moins dévorées par ce feu divin qui fut conservé religieusement par ordre de Dieu et dont les prêtres devaient user sous peine de mort dans tous les sacrifices. (Lev. x, 1, 2.)

(2) C'est une allusion à l'état d'insensibilité dans lequel se trouvait la mère de Bressand pendant l'oraison et qui lui faisait dire qu'elle y était comme une statue.

Ma fille, en priant Dieu sur votre lettre, il m'est venu encore une particularité de la victime à vous mander : c'est que, tous les membres de l'animal étant rangés indifféremment sur l'autel, on mettait la tête au-dessus de toutes les parties (1), pour apprendre aux chrétiens visiblement leur leçon, à savoir que le désir principal de Dieu était que l'esprit propre de l'homme fût absorbé en la vie de Jésus notre chef par la foi, et qu'il ne restât plus rien de sa vivacité naturelle et de curiosité, pas même pour se voir dans les dons de Dieu même, ni dans ses voies sur nous, ni les états intérieurs où nous sommes.

C'est un martyre assez sensible aux âmes qui aiment leur avancement et qui recherchent Dieu. Mais le plus solide en l'amour de Jésus, c'est la sincère confiance dans l'adhérence intime à lui; se fier entièrement à lui de tout son propre intérieur, qu'il sera bien conduit; moins nous le connaîtrons et plus nous voudrons qu'il y soit tout abandonné. Perdez-vous en Jésus, car en lui est votre voie, qui lui a été imprimée par son Père, qui a mis en lui sa lumière et sa vertu pour vous la communiquer par un intime amour et union avec lui. Il mettra en vous un fonds de lumière de foi plus vertueuse et efficace qu'éclatante, et un amour foncier et tendance secrète qui vous portera dans tous les desseins de Dieu sur vous; et vous n'aurez pas, comme cela, de quoi vous amuser aux dons de Dieu vainement, mais

(1) D. Calmet explique de même le verset 8 du chapitre I du Lévitique : « L'on disposait les quatre quartiers (de la victime) sur le bois de « l'autel : on étendait les graisses sur ces quartiers, on y ajoutait tout « ce qui tient au foie, et enfin la tête par-dessus le tout. » Corn. Lapierre donne de ce rite une explication mystique toute semblable à celle qu'on voit ici.

de quoi vous occuper solidement à l'amour du grand Jésus qui est la voie sûre de chaque âme vers Dieu. Appelez souvent Jésus votre voie, mais voie éminente qui vous élèvera au-dessus de vous, pour accomplir les desseins et les ordres de Dieu le Père sur vous. Lui seul peut imprimer l'idée et le caractère secret et caché de Dieu le Père dessus vous. Il cachettera votre cœur et vos bras du sceau de Dieu pour vous imprimer l'amour et la vertu pour accomplir des desseins si hauts, si sublimes et divins, tels que sont ces pensées en Dieu pour l'accomplissement desquelles en nous il nous donne son Verbe et son Esprit.

Courage, ma fille, voilà de beaux aides pour vous élever aux sublimes desseins de Dieu, mais tout cela par ces secours étrangers et pour leurs intérêts, non pas en votre propre vertu ni vos vues. Laissez-vous donc à Dieu en l'oraison sans élévation propre. L'esprit opérera en vous selon les desseins du Père et les mérites de son Fils. Tout à Dieu, ma fille.

LETTRE CCLXIII (1).

A LA MÊME (2).

Il l'encourage et lui fait remarquer la conduite pleine de sagesse et d'amour que Notre-Seigneur tient à son égard.

[Vers le même temps (3).]

Ma très chère fille et très honorée Mère,

Je remercie Dieu de tout mon cœur de la netteté

(1) C'était la CXXIe des imprimées.

(2) Cette indication, comme pour la lettre précédente, est donnée p. 134 de la *Vie de la mère de Bressand.*

(3) Il y a entre ces deux lettres une assez grande ressemblance de pensées et même d'expressions pour qu'on les suppose de la même époque.

qu'il vous donne pour exprimer votre intérieur, et il me semble que depuis la lettre à laquelle j'eus l'honneur de répondre, vous commencez à respirer, et à voir un peu clair. Il paraît bien en votre conduite que Notre-Seigneur vous traite comme sa chère épouse, qu'il ne veut pas laisser longtemps en peine sans lui faire savoir de ses nouvelles, pour la relever de son infirmité et de sa langueur.

Je vous dirai que j'admire la sagesse et l'amour de votre Époux en sa conduite, qui ne vous accable pas tout à la fois de ses dons, de peur que vous ne détourniez votre vue de dessus lui pour les considérer. Il ne vous donne à cette heure purement que pour vous faire regarder la majesté de Dieu son Père, et pour vous apprendre qu'il n'est rien que la voie pour vous porter à lui. En quoi vous devez voir la fidélité même de votre Époux envers Dieu son Père, qui ne veut point avoir d'amantes que pour les porter à lui, et leur montrer leur fin, qui est, comme dit saint Paul, de vivre à Dieu en Jésus-Christ, et par Jésus-Christ même.

Il nous apprend dans le prophète que notre voie est dans le Saint, qui est Jésus, *In sancto via tua :* afin de nous faire perdre toute vue de nous-mêmes et de ce que nous sommes, pour nous perdre en lui. Il vous doit être plus doux et plus sûr que Jésus-Christ soit votre voie, et la connaisse, que si vous la voyez en vous-même. Tenez-vous seulement bien liée et bien unie à lui, et il vous fera faire les démarches du géant, qui est Jésus-Christ même, *Exultavit ut gigas ad currendam viam,* sans que vous le connaissiez. Plus vos voies seront profondes et cachées, ce qui ira toujours croissant, plus vous devez vous perdre en Jésus-Christ, lui laissant la connaissance de ce qu'il ne vous manifeste pas pour

votre bien. Il sera votre règle et votre vérité sans lumière sensible, et vous fera faire souvent les choses de votre devoir avant que de vous les montrer.

Perdez-vous donc, ma chère fille, en ce divin amant, qui a plus d'amour pour vous, que vous-même, et qui sait la beauté et la pureté des voies par lesquelles il veut conduire son épouse. Perdez-vous dans le sein de l'Époux, qui vous portera dans le sein de son Père où il est assis, et où il vous fera reposer avec lui. Il ne vous quittera jamais, et ne vous privera point de ses chastes caresses. Que vous y verrez de belles choses en un moment, et que vous les goûterez à plaisir! Car en même temps qu'il est votre voie, il est votre vérité pour vous découvrir toutes choses, et il est votre vie pour vous nourrir, et vous vivifier de lui. Je voudrais mettre notre divin Maître bien avant dans les âmes, pour les faire entrer dans l'oubli de toutes choses, et d'elles-mêmes.

Votre très humble et très obéissant serviteur en Jésus notre Tout, en qui je veux vous être toutes choses.

LETTRE CCLXIV (1).

A LA MÊME (2).

Il lui donne un avis utile à plusieurs âmes, qui ne sauraient s'appliquer dans l'oraison aux sujets particuliers qu'on leur propose.

[Avant l'Ascension de 1653 (3).]

Ma très chère fille et très honorée Mère,

Vous m'écrivez que vous souffrez quelque peine

(1) C'était la CLIX[e] des imprimées.

(2 et 3) Ce qui fait croire que cette lettre est adressée à la mère de Bres-

dans la préparation à l'oraison. Je ne m'en étonne pas. Cela doit être ainsi, parce que Dieu est toujours le même en lui et sur vous, et il vous veut, en tous vos exercices spirituels, dans un état passif. Il faut, ma fille, durant qu'on lit le sujet d'oraison, que vous usiez de la méthode que je vous ai marquée, qui est d'être élevée simplement à Dieu dans une présence confuse, et dans l'attente de ce qu'il vous donnera, sans que votre esprit fasse effort pour se rendre attentif aux matières particulières, ni qu'il y agisse par aucun choix. Attendez que l'Esprit de Dieu touche et frappe intérieurement le vôtre par son rayon, et il vous indiquera sa volonté, vous faisant connaître sur quoi il vous veut occuper en l'oraison. Soyez pourtant toujours très fidèle à assister à la lecture du sujet, soit pour l'exemple de vos sœurs, soit pour ne vous point dispenser des voies communes et générales, quoique Dieu vous traite d'une manière singulière en votre intérieur. Mais quoiqu'il vous suffise d'y assister en cette disposition particulière, inconnue à la communauté, vous ne laisserez pas de faire en sorte que la communauté s'y conduise selon les manières ordinaires, comme vous savez bien, par la grâce de Dieu, les en instruire.

sand, c'est la ressemblance parfaite qu'il y a entre les conseils qui y sont donnés et ceux qu'on voit dans les deux suivantes qui ont été certainement adressées à cette religieuse..

— La dernière phrase suppose que la mère de Bressand était encore supérieure; elle se démit dans l'octave de l'Ascension 1653.

LETTRE CCLXV (1).

A LA MÊME.

Il la fait rassurer sur quelques doutes qu'elle lui avait proposés touchant sa voie intérieure (2).

[Probablement vers le même temps (3).]

Ma très honorée Mère,

Pour l'état et la disposition où vous vous trouvez ordinairement et que vous marquez bien nettement dans votre lettre, M. Olier, notre très cher Père, ne doute nullement que ce ne soit une conduite de Dieu, une faveur très particulière, et un effet très saint de son amour qui agit purement, imperceptiblement, et très intimement en vous; et il en est si convaincu, qu'après lui avoir communiqué ce que vous m'en mandez, il m'a dit que, s'il avait mille cœurs, il les emploierait à remercier Notre-Seigneur des grâces qu'il vous fait. Ainsi vous ne devez point vous effrayer dans ce vide général de tout, où vous vous trouvez souvent, quoique vous n'y ayez aucune application sensible, et que vous y soyez sans discernement quelconque. Dieu ne laisse pas de faire son œuvre intérieurement en vous, et il est aisé à le connaître, par ce calme et accoisement des mouvements de la par-

(1) Tirée, ainsi que la suivante, de la *Vie de la mère de Bressand,* par la mère Guérin. (In-12, 1676, p. 132-133.)

(2) M. Olier se trouvant incapable de répondre de sa main, chargea l'un de ses plus chers disciples, peut-être M. Picoté, de le faire pour lui; mais celui-ci n'eut qu'à exprimer le pensée du serviteur de Dieu.

(3) Ce fut peut-être après sa paralysie que M. Olier fit faire cette lettre et la suivante; dans le doute on les a placées ici parce qu'elles font suite à la précédente.

tie inférieure dans les occasions qui la contrarient, par cette force à les réprimer, par cette indifférence pour tous les états où il plaira à sa divine bonté de vous mettre, et par les autres dispositions dont Dieu vous donne quelquefois la vue; mais il ne vous la donne que comme un éclair, afin que vous servant seulement à vous affermir dans votre voie, elle ne vous serve pas d'obstacle à l'intime union en vous occupant de ses dons, et vous distrayant de ce délaissement très simple, et adhérence très unique à lui, dans la nudité d'une foi parfaitement épurée. Comme Dieu vous conduit par cette voie de foi, ne cherchez jamais à découvrir plus que ce qu'il montre; et quand il ne vous montre rien, demeurez dans cet approfondissement fort intime, sans rien faire que d'adhérer très simplement à son attrait, et je ne dis pas même que vous y adhériez par un acte sensible; car c'est assez que cela se fasse, et que toujours vous soyez dans cette disposition actuelle, et ce fonds d'adhérence, etc.

LETTRE CCLXVI (1).

A LA MÊME.

Il lui fait tracer la voie et les règles qu'elle doit suivre dans l'oraison.

Tout ce que vous avez à observer en cette voie est de continuer la préparation du sujet de votre oraison qu'il faut prévoir toujours auparavant, sans néanmoins faire aucune violence à l'esprit, pendant le temps que vous y êtes. Ainsi, pour y être fidèle, pendant qu'on lit le sujet de la méditation, tâchez de vous y rendre attentive; et quoique pour lors vous ne vous

(1) Voir les notes de la lettre précédente.

y sentiez nullement attachée, il faut vous faire violence pour résister à quelque autre attrait qui vous porterait ailleurs; il faut vous la faire, parce que la règle du monastère qui porte qu'on lira et préparera le sujet de la méditation, est une marque plus assurée de la volonté de Dieu que tout autre attrait, et en la suivant on marche en assurance, parce qu'on est à couvert de toute illusion. Mais, lorsque vous aurez ainsi préparé votre sujet, ne faites aucun effort pour vous en occuper dans le commencement de l'oraison; mais après vous être abandonnée et anéantie devant Dieu, suivez en simplicité l'attrait qu'il vous donnera sans vous en écarter aucunement, sous prétexte de reprendre votre sujet; ainsi vous satisferez à ce que vous devez, et ne ferez point de violence à l'esprit.

LETTRE CCLXVII (1).

A MADAME TRONSON (2).

Après l'avoir remerciée des services qu'elle lui a rendus, il l'exhorte à s'anéantir afin que Dieu la possède pleinement.

[Vers le mois de mai 1653 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Enfin je fais ce que je dois avec beaucoup de joie,

(1) C'était la CCXLVII^e des imprimées.

(2) Elle portait en titre : *Il écrit à une personne qui se laissait abattre par la vue de ses faiblesses,* ce qui suppose que toute la lettre est adressée à la même personne. Or le dernier tiers était un fragment de la lettre que M. Olier écrivit d'Argenteuil à Mme Tronson et qu'on va lire immédiatement. Il n'est personne d'ailleurs à qui le serviteur de Dieu pût adresser plus à propos et les remercîments et les encouragements que renferme cette lettre.

(3) La date n'est pas connue, mais outre que la lettre convient bien à l'été de 1653, il paraît à propos de la rapprocher de la suivante, à laquelle l'éditeur de 1672 l'avait unie.

qui est de vous rendre grâces de tous les biens qu'il vous a plu me faire. Je dois remercier le principe qui a opéré cette charité en votre âme, et qui par elle m'a tant aidé, et fait tant de bien jusqu'à présent. Que la créature est heureuse de ce que n'étant rien et ne pouvant rien, elle voit en elle celui qui est tout et peut tout, et qui, paraissant au jour du jugement dans l'éclat et la splendeur de toutes ses opérations, la revêtira de toute la magnificence que ses œuvres mériteront. Dieu soit béni, qui est si grand en lui, et si bon dans sa créature!

Je le remercie du bien qu'il vous fait, et de l'anéantissement où il tient votre chère âme, pour la remplir et la revêtir de tout lui-même. Demeurez toujours devant Dieu en cet état, et priez sa bonté de consommer et absorber en lui ce qui peut être de propre en vous, et qui pourrait donner lieu au malin de vous faire la guerre. Je prie ce divin Tout de remplir votre fond, et de ne laisser aucun accès à la malignité de l'ennemi qui voudrait troubler votre paix.

LETTRE CCLXVIII (1).

A LA MÊME.

Il lui parle du pèlerinage d'Argenteuil que son état de faiblesse l'oblige d'abréger, il l'encourage et lui fait espérer que Jésus sera sa force et son secours.

[D'Argenteuil, vers le 22 mai 1653 (2).]

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère et très honorée fille,

Si vous ne pouvez venir aujourd'hui ni demain à

(1) Sur l'autographe.

(2) Le pèlerinage d'Argenteuil, où l'on honore la sainte Tunique du

cette dévotion d'Argenteuil, faites-nous la grâce de nous faire avoir, à M. le curé et à moi, le carrosse de M. de Fénelon; car M. le curé ne se peut dispenser d'être demain à midi à Paris, et moi je ne puis passer le vendredi et le samedi, ni même le reste des fêtes avec la compagnie qui doit venir ici, qui m'incommoderait beaucoup et plus que je ne pourrais me soulager par le séjour de ce lieu, où l'air s'y doit respirer en repos, silence et liberté d'esprit; ce que je ne puis faire aisément et sans blesser ces bonnes gens qui, étant fort sains, ne connaissent pas notre faiblesse qui vous est si connue, soupirant même après l'entretien des choses de piété qu'avec charité et édification je ne pourrais et ne devrais leur refuser, ayant surtout un extérieur qui marque une assez bonne santé.

Je prie Notre-Seigneur, ma chère, qu'il soit votre vertu et votre force pour faire usage du lourd fardeau de votre croix tel que Notre-Seigneur le désire. L'Esprit qui vient fortifier toute l'Église dans ces jours ne vous laissera pas sans secours si vous êtes ouverte et préparée à sa descente. L'expérience de vos infirmités et faiblesses est un moyen dont Dieu se sert pour vous y préparer et, vous faisant connaître sa nécessité, vous obliger à le désirer avec plus d'ardeur et le demander avec plus d'instance. Adieu, ma fille, nous en dirons davantage à Paris; le garçon part pour son maître, qui m'oblige à quitter.

Je suis en Notre-Seigneur et sa très sainte mère tout vôtre.

Si M. l'abbé (1) était à Paris il pourrait venir voir

Sauveur, a lieu encore aujourd'hui pendant l'octave de l'Ascension, qui, en 1653, allait du 22 au 29 mai.

(1) Louis Tronson.

notre solitude et prendre l'air. Je ne vous propose pas le même; vous en savez assez notre désir, mais je laisse votre conduite à celle de Notre-Seigneur et sa sainte mère qui dirige vos pas.

LETTRE CCLXIX (1).

A MADAME DE SAUJON, A BLOIS (2).

Il l'encourage et l'exhorte à bien aimer la croix et à porter généreusement la petite persécution dont elle est l'objet.

[Premiers jours de juin 1653 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Si je ne craignais d'appesantir vos chaînes, et d'augmenter vos peines, je m'offrirais à vous pour vous aller secourir, et porter avec vous le joug de Dieu, comme mon obligation y est entière. J'en ressens même un désir extrême dans mon cœur, et il n'y a rien au monde qui m'eût empêché de le faire, et de me rendre auprès de vous pour vous assister, que la seule crainte de surcharger vos maux dans la disposition des choses présentes. Car on ne manquerait pas de redoubler les violences contre vous, et on allumerait de nouveau les passions qui tourmentent vos ennemis, que vous devez regarder comme vos bienfaiteurs en Jésus-Christ.

(1) C'était la LXXIV[e] des imprimées.

(2) Les *souffrances communes* rappelées au deuxième alinéa suffiraient pour indiquer M[me] de Saujon, mais toute la lettre lui convient et ne convient qu'à elle.

(3) C'est un des jours qui précèdent ou qui suivent la Pentecôte, comme le dit le cinquième alinéa avant la fin de la lettre. Quant à l'année, elle paraît certaine, car les années suivantes, M. Olier était à Bourbon à l'époque dont il s'agit. En 1653, il aurait pu d'autant plus facilement aller au château de Blois, qu'il dut passer en cette ville pour aller à Notre-Dame des Ardilliers.

Je vous dirai pour cela que notre divin Maître, le bon des bons, et la bonté suréminente, qui est industrieux à secourir les âmes et très ingénieux dans l'art d'aimer, pour ne laisser point sa charité oisive et sa grâce inutile, m'a fait une miséricorde ce matin, que j'espère qu'il me continuera le reste de ma vie : c'est de me rendre sensiblement présent à votre esprit pour me tenir uni à votre intérieur, et pour porter en vous et avec vous vos peines.

C'est, ce me semble, la grâce la plus heureuse, la bénédiction la plus grande, la consolation la plus solide, la justice la plus équitable, l'obligation la plus raisonnable, la charité la plus souhaitable; en un mot le bien le plus universel qui me pût arriver, et qui peut-être me soit jamais arrivé en ma vie. Hélas ! il me semble que j'ai maintenant tout ce que je demande en ce monde, qui est de satisfaire à cette obligation si pressante, et que Notre-Seigneur m'a imposée avec plus de soin, et plus d'amour. Car lui-même en sa bienheureuse Mère me parlant de nos souffrances communes, m'obligeait à cela (1); et il me semble que cet aimable Sauveur, ce divin Époux des âmes n'a point de joie plus forte et plus tendre, que celle de se rendre présent aux âmes, pour porter en elles et avec elles le joug que son Père daigne leur imposer.

Lorsque les pasteurs avertissent les personnes qui se marient, qu'elles sont les images de Jésus-Christ et

(1) Tout ce passage n'est que l'expression du grand zèle que M. Olier avait pour la sanctification d'une âme que Jésus, en sa sainte Mère, lui avait spécialement confiée. De là venait la grande consolation qu'il ressentait en voyant que, par la connaissance qui lui était donnée de son intérieur, il pouvait plus efficacement la diriger et la consoler. On sait par ailleurs que depuis longtemps M. Olier avait le don de pénétrer le secret des cœurs. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 501.)

de l'Église, et qu'ils leur expliquent le mot latin *Conjugium*, qui signifie mariage; ils leur disent qu'elles doivent porter un joug commun en Jésus-Christ. Notre-Seigneur est au milieu des âmes, portant en sa vertu qu'il répand en ses épouses, le joug de Dieu son Père, c'est-à-dire la croix qu'il leur a préparée, et qu'un chacun doit porter comme chrétien. Car nous y sommes tous engagés par le baptême, où nous chargeant de la croix à l'extérieur, on nous a fait connaître l'obligation que nous avions à la mort et au crucifiement intérieur.

Je me sens obligé à Jésus-Christ de me trouver lié en lui à votre intérieur, pour porter avec lui tous vos maux; et je me sens en même temps dans le désir de me voir encore en lui autant qu'il lui plaira, au milieu de tous ceux qu'il m'a unis, pour porter leur joug et leurs fatigues. Je souhaitais autrefois d'être présent en Jésus-Christ, en tous les lieux où il repose en son saint Sacrement, pour louer et glorifier Dieu son Père avec lui et en lui-même : mais c'est un trône de gloire et un lit de délices, qu'il ne faut pas espérer d'occuper que par l'étendue de la croix, et par la souffrance universelle de tous maux.

Je vois qu'on veut vous dépouiller de vos biens. C'est à présent qu'il faut vous dénuer en esprit de toutes choses. Vous voyez les désirs que Jésus votre Époux vous a mis dans le cœur par avance. C'est maintenant qu'il veut que vous fassiez usage de ses dons et de ses grâces; c'est à présent qu'il veut que vous pratiquiez la pauvreté en esprit, en la manière qu'il le désire, et que vous n'aviez pas préméditée.

Vous la vouliez universelle, il la veut en partie. Il la veut en un sens, et d'une façon qui vous confonde et

vous charge de honte. Il faut vouloir cette façon de pauvreté, qui est mille fois plus pénible que celle de notre choix, lequel rend toutes choses aisées, et même glorieuses en sa façon.

O que l'amour-propre est pris, et serré de près dans les ordres de la sagesse de Dieu, qui voit où nous tenons; ce que nous ne voyons pas! O que la conformité universelle à tous les ordres de Dieu, et dans toutes leurs circonstances est une chose difficile! On ne peut les subir sans de grandes peines, et sans déraciner tous nos vouloirs, et les désirs de notre propre volonté, laquelle est infinie en ses propres souhaits et en ses convoitises.

Le bien que fait à l'âme la persécution du siècle, est incroyable. Outre qu'elle nous fait mourir au monde, et qu'elle nous donne sa haine, elle nous fait aussi mourir à nous. Le siècle aussi bien que les diables sanctifient les membres de Jésus-Christ, de même qu'ils l'ont glorifié. La charité de Jésus-Christ nous fait miséricorde; et la haine de ses ennemis nous fait grâce, en nous donnant sujet de souffrir pour son amour.

Le siècle nous maltraitant, comme dit l'Écriture, témoigne que nous ne sommes plus à lui; car si nous lui appartenions, il aurait amour pour nous, et nous ferait du bien. Ce siècle, dit saint Jean, nous hait parce que nous sommes transportés de la mort à la vie, à cause que nous aimons ce qu'il ne voit pas et ne sait pas. Et il nous voit jouir d'un bien intérieur, qui est la paix, qui lui donne une jalousie insupportable. Regardons cette séparation par avance, comme celle que Jésus-Christ, par les saints anges, au jour du jugement, doit faire de vous d'avec les amateurs du siècle.

Prenez le temps en cette sainte saison de bien mourir à tout vous-même, vous laissant porter tous les coups de mort jusqu'au fond du cœur sans vous plaindre, quoique vous en souffriez; car c'est la voie divine pour entrer dans la vie de Dieu, laquelle doit succéder à cette mort.

Je vous vois trop seule en ce rude combat, pour ne pas vouloir être en Jésus avec vous, afin d'y avoir part. Je sais que vous n'avez que faire de moi, car votre Tout est tout en vous; mais pensez que Jésus tout rempli de la divinité a été secondé et visité par l'ange confortant. Dieu me fasse cette miséricorde de n'être pas absent de vous un seul moment, comme Dieu, par ma charge, m'oblige à cela.

Avec ces préparations et ces dispositions de cœur, ne laissez pas de vivre en simplicité, et de dire les choses en liberté, sans crainte, et en esprit de charité, de douceur et d'humilité. Désintéressez-vous en tout devant Dieu. Entrez dans l'intérêt spirituel de la personne qui vous persécute, et faites tout ce que vous pourrez pour son bien, soit par prières en votre esprit, soit par douceur, humilité et patience en votre extérieur, soit même par de douces et d'humbles remontrances que vous lui pourriez faire, mais seulement dans la nécessité. Du reste vivez en paix.

Pour moi, je ne puis croire que cet excès et ces violences puissent durer longtemps. C'est un orage et une saison fâcheuse; mais après l'hiver, comme dit l'Époux, doit venir le printemps, auquel succéderont les autres saisons plus favorables de l'année. Dans la rigueur de l'hiver, on se tient caché et retiré auprès du feu. Il faut vous tenir retirée en vous auprès de votre Époux, qui est pour vous tout amour et toute charité, qui est pour

vous tout feu et toute ardeur, ainsi qu'il est descendu en ces jours sur ses apôtres.

Vous me demandez des ouvertures pour votre délivrance. Vous voyez bien que présentement les portes sont fermées, et que vos grilles sont remplies de pointes de fer, qui vous empêchent de tenter votre sortie, ni d'approcher de là. Il faut pâtir. J'aurai l'honneur de vous voir incessamment au travers de votre grille par les yeux de la foi; et d'entrer même en votre cloître (1), par l'union et le lien intime de la divine charité, pour partager avec vous le fardeau de votre croix.

Vous me priez de ne m'affliger pas, et de ne pas souffrir avec vous. Je vous répondrai que Notre-Seigneur fit bien la charité à Simon le Cyrénéen de souffrir qu'il portât une partie de sa croix. Notre-Seigneur ne m'a pas fait l'honneur de m'unir et de m'approcher de vous, pour avoir seulement part à vos consolations et à vos grâces sensibles, mais aussi pour me faire le bien d'avoir part aux grâces purement de l'esprit : grâces nobles, riches, précieuses et glorieuses, qui sont les qualités de la croix de Jésus-Christ; quoique dans le siècle, on la regarde avec honte, horreur, dédain, rebut et anathème.

Dites souvent avec saint Paul, et moi de ma part je le dirai avec vous, qu'il ne m'arrive jamais que je me glorifie qu'en la croix de Jésus-Christ; car autrement je serais délaissé de la vraie lumière de salut. Par elle, dit encore saint Paul, le monde m'est un crucifix, et je suis le crucifix du monde; car il me regarde avec mépris et confusion, comme les Juifs regardaient le

(1) C'est une allusion à l'isolement où cette dame se trouvait par suite des rebuts dont elle était l'objet.

gibet du divin Maître, que lui-même considérait en sa bassesse et en son ignominie, comme le trône de sa grandeur et de sa gloire. Adieu.

Je ne puis cesser de vous écrire, et de vous exhorter à la croix; et vous voulez bien me le permettre, puisque c'est mon devoir, et celui de la charité.

LETTRE CCLXX (1).

A LA MÊME (2).

Dieu ayant donné à cette dame quelque relâche dans ses peines, il l'exhorte à faire un bon usage de cette grâce, en se tenant unie intérieurement à Jésus, et fidèle à la pratique des vertus.

[Vers la mi-juin 1653 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

J'ai espéré que vous diriez, durant tous ces jours de l'octave du très Saint-Sacrement, et durant les suivants, ce que disait l'Épouse du Cantique : Que l'hiver est passé avec ses orages, et les fleurs du printemps ont paru. Ces fleurs sont les effets de la nouvelle vie, qui commencent à paraître et à se faire goûter en votre âme, après les temps austères et difficiles de la croix. L'Écriture sainte nous marque comme Dieu a ses temps. *Il y a un temps pour labourer,* dit le Sage, *et il y en a un autre pour semer*. Ce divin Maître, après avoir préparé et cultivé votre âme, y a semé le bon grain, qui est Jésus-Christ, qu'il a renfermé dans votre cœur avec un soin particulier, le cachant sous les humiliations de la croix, pour porter son fruit en son temps. C'est à vous

(1) C'est la CCXXXIXe des imprimées.

(2) Le contenu de la lettre dit suffisamment qu'elle est adressée à Mme de Saujon et probablement peu de temps après la précédente.

(3) L'octave du Saint-Sacrement, en 1653, allait du 12 au 19 juin.

maintenant à le conserver. Il me semble que le plus fort et le plus rude choc est passé, et je crois que vous êtes maintenant dans le goût et le sentiment de la présence de votre divin Époux. Jouissez-en donc en paix en votre intérieur; et si l'on vous interdit les œuvres extérieures de charité, louez-en votre Tout, qui le permet ainsi pour vous posséder davantage.

Votre retraite, qui vous tire du tracas et vous applique à la seule contemplation de Jésus-Christ, pour écouter et entendre sa voix, vous est enjointe par les ordres secrets de sa Providence qui vous conduit, et il ne souffre que la créature vous traite de la manière que vous me le mandez, que pour vous faire jouir avec plus de liberté du repos de Madeleine. Faites profit des ouvertures qu'il vous présente, pour être en lui humble et patiente. Ces moments sont précieux pour acquérir bien des vertus. Car c'est le temps où la grâce se rend présente par les soins de l'Époux, afin de faire croître l'âme et la rendre de plus en plus fidèle à ses saints exercices.

LETTRE CCLXXI (1).

A LA MÊME (2).

Il l'invite à communier plus souvent afin de connaître les desseins de Dieu sur elle. Il décrit ensuite l'excellence et les avantages de la croix.

[Avant le 24 juin 1653 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Il me semble que je sens bien de la joie de vous par-

(1) C'est la LXXIX[e] des imprimées.

(2 et 3) La fin du second alinéa semble indiquer suffisamment que M. Olier parle à M[me] de Saujon, qui venait de passer par des contra-

ler de Dieu, et que mon cœur se console, quand il vous rappelle à Jésus votre Époux. Vous sentez et vous voyez bien comme tout est fade et obscur à votre cœur et à votre esprit, hors de votre Jésus. Il ne vous manquera pas à la sainte communion, et vous n'y serez pas trompée, y allant avec l'assurance qui vous en sera donnée de la part de ceux qui vous conduisent, dans lesquels Notre-Seigneur vivra toujours pour vous, ainsi que vous l'avez expérimenté jusqu'à cette heure avec consolation.

Comme j'ai remarqué le grand secours que vous retirez de vous en approcher souvent, je vous prie de recevoir encore cette grâce que vous offre la sainte Église, et de solenniser les octaves de saint Jean et de saint Pierre, comme vous avez fait celle du très Saint-Sacrement. Vous pourrez aussi en faire une de la visite de Notre-Dame à sainte Élisabeth, pour la sanctification de saint Jean, et une autre de sainte Madeleine dans le mois de juillet, afin que vous puissiez voir les desseins de Dieu sur votre âme, qui ayant pris ces mois passés pour labourer et défricher avec le soc de la croix l'intérieur de votre cœur, veut ensuite vous faire recevoir la semence de la vie divine, par la bénédiction du très Saint-Sacrement.

J'ai pris la plume, au sortir de l'oraison, avec intention de ne vous écrire que ces paroles suivantes, pour vous remplir et vous occuper de leur vérité toute une octave entière. La croix est la vie, la nourriture, la force et la perfection du pur amour. La consolation des sens ou de l'esprit sert à entretenir la corruption de l'amour-

dictions et des peines très sensibles, et qui, d'autre part, étudiait en ce moment les desseins que Dieu pouvait avoir sur elle.

— La date est indiquée par le second alinéa.

propre, et, au contraire, la privation et l'abstinence de toute consolation fait la santé de l'âme, et entretient la pureté du saint amour, sans mélange de propre recherche et de propre satisfaction.

Il y a certains fruits qui perdent leur goût et leur saveur, quand ils croissent dans des fonds de terre grasse. Il en est de même de l'amour de Dieu. Les fruits n'en sont excellents et merveilleux que quand ils viennent dans des terres sèches et sablonneuses. Les œuvres du saint amour perdent leur agrément et leur pureté, quand ils sont accompagnés de consolations et de délices, soit temporelles, soit spirituelles. Je ne pourrais pas vous exprimer ce que j'en concevais à l'oraison, et le grand désir que j'avais que toute ma vie fût en croix, et, comme dit saint Cyrille de Jésusalem, que je fusse couvert de croix depuis les pieds jusqu'à la tête, comme le baptême le demande. J'estimerais ce trésor le plus grand de la terre, étant vrai que par là toute la créature corrompue, qui ne vit que pour elle, serait suspendue en ses affections, interdite dans le rassasiement de ses cupidités, et ne trouverait pas de quoi se satisfaire.

La créature qui est toute née pour la béatitude, et qui ne cherche que son plaisir, est dans la faim et dans la soif de la consolation perpétuelle; mais Notre-Seigneur lui donne la croix, qui étant comme cet ange, qui est à la porte du paradis terrestre, tient le glaive de feu à la main pour en interdire l'entrée. La croix est le glaive dont Jésus-Christ se sert pour réprimer tous les désirs du paradis terrestre de nos sens et de nos âmes, qui sont la consolation et la satisfaction ; et pour tout appui de l'esprit il vient nous communiquer sa foi, laquelle n'a rien que la force à donner, et la voie à

nous montrer pour notre direction. Et même les moyens dont il se sert pour nous donner et nous accroître cette foi sont si purs et si éloignés de toute consolation, qu'il n'y a rien de plus simple et de moins capable de satisfaire les sens et de les consoler. C'est ce que nous voyons dans les simples éléments qui couvrent nos sacrements, où rien ne paraît d'éclatant et de délicieux, rien de riche ni de superbe, tout pauvre, tout nu, tout simple ; ce qui montre combien Notre-Seigneur est soigneux de sevrer cette nature maligne, qui ne travaille qu'à sa consolation et à sa propre recherche. Adieu.

Le zèle pour la croix a été ce matin dans l'oraison suivi de sa matière. Béni soit le divin amour, et qu'à jamais il soit aimé, de vouloir visiter les siens, les privant de leurs attentes et de leurs désirs. La sécheresse, la privation et la soustraction divine soit l'entretien et la nourriture de notre foi. Jésus crucifié, faites-moi cette grâce, qu'à jamais votre amour me cloue à votre croix, et que jamais je n'en sois séparé, que pour entrer en jouissance de votre béatitude, en laquelle je ne puis avoir droit d'entrer, que par la communication de vos souffrances et de vos peines, et par votre crucifiement, votre mort et votre sépulture mystérieuse.

LETTRE CCLXXII (1).

A UNE PERSONNE DE CONFIANCE (2).

Il lui parle des peines intérieures qu'il endure, de l'estime qu'il fait des souffrances et de la croix.

[Été de 1653 (3).]

Monsieur,

Que puis-je vous dire en l'état où je me trouve, si-

(1 2 et 3) C'était la CLXXVIIIe des imprimées.

non que je vous suis tellement obligé, que je ne puis assez reconnaître Notre-Seigneur en vous et sa très sainte Mère? Le grand Maître qui conduit toutes choses en la manière qu'il a voulu, et que nos péchés le méritaient, nous fait faire maintenant pénitence en notre intérieur. C'était ce qui me fut promis, à Chartres, où il me fut dit au fond du cœur : *Tribulatio proxima est :* La tribulation est prochaine.

Que dois-je dire à votre âme, que je sais qui souffre sur toutes ces choses aussi bien que la mienne, sinon que notre condition doit être celle de tous ceux qui veulent appartenir tout de bon à Jésus-Christ? Quiconque fera profession de vouloir aimer Dieu, il faut qu'il dise avec sainte Thérèse : *Ou souffrir ou mourir.* Il ne faut point de milieu à cela. Tous les moments de la souffrance sont si précieux, et ceux de notre vie si courts, qu'il ne faut pas qu'il s'en écoule aucun, qui ne soit détrempé dans l'amertume de la croix. O que saint Paul savait bien ce que valait la douleur et la peine, quand il disait que sa plus grande gloire était de souffrir pour celui qui était mort pour lui dans la souffrance!

Il faut que notre Maître et notre sainte Maîtresse continuent de porter en nous le joug et le fardeau qu'ils nous imposent. Il faut nous retirer à tout moment en eux pour en faire l'usage que nous devons; n'y ayant rien de si faible que la chétive créature, qui ne peut rien en elle. Quoique l'esprit soit prompt pour être sou-

— Le ton de la lettre est celui qu'on retrouve dans celles à M. Picoté, son directeur.

— M. Olier était à Chartres à la mi-avril de cette année 1653, et ce fut probablement en cette circonstance qu'il lui fut dit : *Tribulatio proxima est.*

mis à Dieu, la faiblesse de la chair doit être soutenue et arrêtée à tout moment par la puissance de la vertu divine régnant en notre cœur. Hors de là il n'y a qu'infirmité et défaillance continuelle.

Je sais bien que l'Esprit intérieur, qui fortifie le nôtre, n'empêche pas la chair de souffrir, et de porter le joug de la croix de Jésus avec violence; mais c'est par là que l'on achète avec Jésus-Christ le royaume du Père. Notre Maître n'a reçu qu'en passant la douceur du Thabor, mais il est demeuré et arrêté longtemps sur la croix; et cet état pénible et douloureux lui a été présent tous les jours de sa vie.

LETTRE CCLXXIII (1).

A M. DE BRETONVILLIERS, CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Il lui écrit sur le sujet de la bulle d'Innocent X et la conduite à tenir en cette circonstance à l'égard des jansénistes. Affaire des PP. de l'Oratoire.

De Verneuil, le 4 juillet 1653.

Monsieur est très cher en Notre-Seigneur,

Je ne vous écris pas de ma main à cause que j'ai été saigné ce matin. Je vous prie d'envoyer chez M. de Saint-Germain (2) pour voir s'il y a quelque chose

(1) Sur l'autographe.

(2) Quoiqu'il y eût alors à Paris un chanoine de Notre-Dame nommé Le Prévot de Saint-Germain, il ne paraît pas qu'il s'agisse de lui en cette lettre, mais bien de l'abbé de Saint-Germain avec lequel, comme supérieur spirituel du faubourg, il convenait de s'entendre au sujet de la bulle. Il est vrai qu'ailleurs et même à la fin de cette lettre M. Olier désigne l'abbé de Saint-Germain sous le titre d'évêque de Metz, mais cela ne paraît pas un motif suffisant de croire qu'en cet endroit il ne l'a pas eu en vue. La lettre suivante, où il est encore parlé de lui, confirme cette supposition.

de pressé qui me rappelle à Paris sur le sujet de la bulle (1), et aussi pour savoir si on ne s'assemblera point pour cela, et à quel jour, afin de pouvoir ménager, en attendant, quelque temps de repos. Ma pensée serait dans ce commencement de ne point insulter dessus les jansénistes, mais agir avec eux avec douceur et grande ouverture de cœur, pour les attirer à l'union et se pouvoir servir d'eux pour la gloire de Dieu et le bien de son Église. Si tous ces sujets qui se sont séparés s'unissaient simplement et cordialement en charité, on se trouverait bien fort contre l'hérésie et les pécheurs et pour avancer la gloire de Dieu en son clergé.

Je vous supplie de vous informer de M. du Four s'il a vu M. de Liancourt et quels sont ses sentiments et sa conduite sur cette affaire, et s'il voudrait entrer dedans cette ouverture pour réparer par là tout le tort qu'il a fait à l'Église, dont un jour il se trouvera accusé et chargé devant Dieu; car autant qu'il a servi à élever ce parti et à le révolter, autant il doit travailler maintenant à le détruire et à le réunir dans la sainte Église (2).

Pour ce qui est des PP. de l'Oratoire, il faudra se servir, s'il en est besoin, du biais que la Reine nous a appris elle-même, selon ce que M. Souart m'en a écrit de la part du père Dinet, à savoir qu'il y avait déjà trop

(1) La bulle qui condamne les cinq propositions de Jansénius fut donnée à Rome par Innocent X, le 31 de mai 1653, qui était la veille de la Pentecôte; elle arriva à Paris au commencement de juillet, et, dès le 7 de ce mois, la déclaration pour son exécution fut publiée à Paris par ordre du roi.

(2) Le duc et la duchesse de Liancourt, malgré la promesse qu'ils en avaient faite par écrit à M. Olier, ne se soumirent pas et continuèrent à favoriser Port-Royal. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 457.)

de communautés dans le faubourg, et qu'elle prierait Mgr de Metz de n'en point établir davantage.

La fête de la Translation de saint Martin m'appelle à la grande messe et m'empêche de vous écrire davantage. Je suis de tout mon cœur en Notre-Seigneur, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

LETTRE CCLXXIV (1).

AU MÊME (2).

Il l'avertit de quelques menées jansénistes afin qu'il les déjoue.

[Été de 1653.]

Mon cher enfant, je vous envoie une lettre de M. de Queylus, et deux de Saint-Germain que j'ai ouvertes, pour voir s'il n'y aurait rien qu'il fût nécessaire que je visse pour vous écrire ce qu'il y aurait à faire. Il serait bon, si Mgr de Metz venait à Paris, que vous lui dissiez ce qui est du père Dinet dans la lettre de M. Souart, afin de l'encourager et le prévenir sur les sollicitations que M. l'abbé de B... (3), de la part des jansénistes, se prépare de faire auprès de M. le C...

(1) Sur l'autographe.

(2) Cette lettre paraît faire suite à la précédente. M. Olier n'avait probablement pas quitté Verneuil-sur-Seine, où sa famille possédait une habitation et où lui avaient été envoyées de Saint-Germain les deux lettres dont il parle.

(3) Amable de Bourzeis que M. Olier désigne ici, était abbé de Saint-Martin de Cores et membre de l'Académie française. Il ne se montra pas d'abord favorable à la doctrine des jansénistes, mais ayant été gagné au parti, il s'en montra pendant longtemps l'un des plus zélés défenseurs. Ce fut lui qui y attira le duc et la duchesse de Liancourt, dans l'hôtel desquels il vivait, et par leur moyen, il acquit quelque faveur à la cour. Il avait surtout à cœur de s'insinuer dans les bonnes grâces du cardinal

LETTRE CCLXXV (1).

A M. JEAN DE SÈVE (2).

Il lui conseille de ne pas s'engager sitôt dans les ordres sacrés, et de ne point écouter sur cela les empressements de la nature.

[Été de 1653.]

Monsieur,

Je bénis Dieu des dispositions qu'il met en votre âme pour l'accomplissement de ses desseins, et de la

Mazarin, et pour y réussir il alla d'abord à Pontoise lorsque le parlement y fut transféré, puis il accompagna le cardinal dans son second exil, ce qui faisait dire à Lagault, l'un des trois députés que la Sorbonne avait envoyés à Rome, dans une lettre du 14 octobre 1652 : « Que M. le chancelier prenne « garde que l'abbé de Bourzeis, qui, à ce qu'on nous a appris, est auprès « de M. le cardinal Mazarin, ne nous fasse pas faire quelque coup fourré à « la cour. Nous ferons tout ce que nous pourrons ici pour nous en parer. » (Cité en note dans les *Mémoires du P. Rapin*, t. I, p. 463.) On voit que M. Olier avait grandement sujet de faire prévenir l'abbé de Saint-Germain et de le mettre en garde contre les sollicitations que l'abbé de Bourzeis ne dut pas manquer de faire auprès du cardinal Mazarin.

(1) C'est la VIII[e] des imprimées.

(2) Jean de Sève, oncle maternel de M. Tronson, était président en la cour des aides, lorsque, ayant perdu sa femme, Renée de Guenégaud, au mois d'août 1651, il se détermina à embrasser l'état ecclésiastique. M. Olier, avec qui il avait concerté ce pieux dessein, lui permit de suivre les exercices du séminaire sans demeurer dans la maison, et ce fut sans doute à cette occasion qu'il fit ouvrir une porte de communication qui permettait à M. de Sève, dont le domicile était *rue du Pot-de-Fer*, de se rendre fréquemment au séminaire. Cependant le serviteur de Dieu lui faisait exercer tous les dimanches les moindres fonctions ecclésiastiques à la messe de paroisse, et la manière dont il s'en acquittait était un grand sujet d'édification pour tout le monde. M. Olier en était touché plus que personne, mais, jugeant nécessaire de bien éprouver une vocation si tardive, il ne se hâta pas de faire promouvoir M. de Sève au sous-diaconat. Celui-ci se montra un peu sensible à ce retard et, dans le courant de 1653, probablement quelques semaines avant l'ordination de la Trinité, il en témoigna sa peine à M. Olier, qui lui répondit par la belle lettre qu'on va lire.

miséricorde qu'il vous fait de n'acquiescer pas aux empressements de la nature, qui voudrait vous régler, et vous conduire dans l'œuvre de la grâce. Elle ne peut avoir d'accès, et ne doit point même être écoutée dans les choses qui sont par-dessus son état : *Quæ supra illam, nihil ad illam.* Il faut par conséquent que nous imposions silence en notre vocation à tout ce qui n'est pas Jésus-Christ, ou son Église réglée par son esprit, que nous devons écouter en patience, fermant les oreilles à toute l'humeur et à toute la raison humaine, qui veut avoir sa part dans le conseil de Dieu.

Quand vous étiez président, et que, les portes fermées, vous traitiez des affaires de conséquence en votre cour, vous n'eussiez pas souffert qu'un valet ou un laquais eût pris séance ou donné son avis dans vos sacrés conseils. La sainte Trinité, qui est toujours attentive sur la conduite de ses ministres, et qui anime son Église de son conseil, ne veut pas admettre dans cette assemblée divine, qui se règle et qui examine les choses par l'esprit de cette sagesse éternelle, une infâme ni une harengère insensée pour y faire vacarme, et y troubler la paix et le calme qui président dans le conclave de la grâce. C'est une insensée et une folle

M. de Sève dut être ordonné sous-diacre aux Quatre-Temps de septembre 1653, et diacre peu de mois après, car vers ce temps une thèse lui ayant été dédiée, il ne voulut donner d'autre titre pour y mettre au haut que celui-ci : *Joanni de Sève, diacono;* ce qui émerveilla si fort M. Bourdoise qu'il envoya, en 1654, six exemplaires de cette thèse à l'abbé du Val-Richer. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 149.)

M. Jean de Sève mourut le 16 janvier 1674, et, selon son désir, fut inhumé dans la chapelle basse du séminaire de Saint-Sulpice. Le Registre des sépultures porte qu'il était natif de Paris, seigneur de Mérobert, ci-devant président en la cour des aides, et qu'il décéda en sa maison, rue Pot-de-Fer, sur la paroisse de Saint-Sulpice, ce qui confirme la plupart des détails déjà donnés.

que la nature : il la faut laisser et l'abandonner aux portes de notre cœur, et lui laisser faire là ses vacarmes parmi les peuples. Les ministres de Dieu ne font point cas de ses murmures, et lui laissant évaporer ses chaleurs avec mépris, ils ne font attention qu'aux sacrés conseils de la sagesse, et ils n'écoutent que la voix de Jésus, qui parle avec douceur et paix dans l'âme qui est en silence, et qui entend en patience cette suprême Majesté, qui donne ses arrêts avec tant de force et de gravité, qu'on ne peut pas douter de ses ordres.

Vous savez par expérience quelle est la joie de votre cœur, quand ce grand Tout y préside et y parle : *In pace locus ejus*. Votre âme est alors en paix, et rien ne l'inquiète. Mais quand au contraire la nature, cette esclave révoltée et cette libertine insensée, vous parle, elle ne porte dans le cœur qu'inquiétude, qu'ardeur, que chagrin, que murmure; et elle trouble la paix et la suavité qui nous doit toujours accompagner.

Mon cher Monsieur, notre grand Maître disait à ses disciples : *In patientia vestra possidebitis animas vestras;* et en cela l'on connaît la sagesse des serviteurs, quand ils attendent en paix les ordres de leur maître, qui voit ce qui se passe en sa maison, et qui ne révèle ses desseins que dans le moment qu'il lui plaît, avançant ou reculant toutes choses selon son bon plaisir. Puisque Jésus, notre grand Maître, voit les besoins de son Église, et veille incessamment sur les sujets qu'il désire avancer, il le faut laisser faire. Il apprend en l'Évangile la méthode de se conduire, disant à un chacun de prendre la dernière place en sa maison et à sa table : *Recumbe in novissimo loco*. Et il ajoute, qu'il faut se laisser presser pour monter plus haut. Notre-Seigneur tient toujours une même méthode. Comme il a donné ses

conseils à toute son Église, il ne s'en dément pas, de peur d'infirmer sa conduite, et d'en ôter l'estime, la force et la créance dans l'esprit de ses disciples. Personne, dit-il, ne doit se presser, ni se promouvoir soi-même, il faut qu'il se laisse appeler; il faut qu'on le presse, qu'on le sollicite, qu'on lui fasse instance; et comme c'est Jésus-Christ seul qui, pénétrant le fond des cœurs, voit la pureté, la sainteté, la force, la sagesse, le zèle véritable, la profonde humilité, la patience invincible, la douceur inaltérable et le reste des vertus évangéliques nécessaires pour être dignes de ses charges, il impose le silence à son Église, pour l'empêcher d'y appeler ceux qu'il ne voit pas assez fondés pour être promus et élevés aux plus hautes dignités de son saint ministère.

Anéantissez-vous donc devant Dieu; vivez en patience, et attendez en paix la voix de votre Maître. Il parlera bientôt, mais laissez-le parler; et que l'humble sentiment de votre cœur, qui se voit éloigné des parfaites vertus de l'ordre où vous aspirez, vous fasse trembler, de peur d'être promu, n'étant pas aussi établi, comme votre divin Maître le désire, en tout ce qu'il demande de vous. Travaillez encore avec courage jusqu'aux Quatre-Temps de septembre, où toute l'Église sera en pénitence et en jeûne pour demander le supplément des vertus qui manquent aux ministres qui se présentent à l'onction. Tout le bien et toute la bénédiction de vos jours dépend des saintes dispositions de votre ordination, et de l'obéissance à la loi du divin Maître, qui n'agrée jamais les services de celui qui entre en sa maison par force, et qui n'a pas attendu son choix et sa vocation avec respect, humilité et patience.

Adieu, mon cher Monsieur. Je suis, dans toute la tendresse que votre bonté exige d'un pauvre misérable pécheur, le très humble, très obéissant et très obligé serviteur.

LETTRE CCLXXVI (1).

A M. DE BRETONVILLIERS, CURÉ DE SAINT-SULPICE.

M. Olier, après quelques mots sur un petit écrit de piété que M. de Bretonvilliers lui a envoyé, le prie de faire prévenir le roi d'Angleterre, qu'étant tombé malade, il a dû quitter Paris, et qu'il ne pourra continuer les conférences qu'il avait avec Sa Majesté.

[Du Péray, ce 19 juillet 1653 (2).]

Vive Jésus en Marie.

Mon très cher enfant en Notre-Seigneur,

J'ai reçu vos *Réjouissez-vous* (3) que je vous renverrai au premier jour. M. du Peray (4), qui ne me les a rendus que du jour d'hier, m'a empêché de les corriger, étant dans les remèdes. Il y a peu à corriger comme vous le verrez quand je vous les enverrai par la voie de Mme Tronson, qui vous les portera sûrement et qui vous dira comme je ne suis pas bien ayant toujours eu des émotions la nuit, ce que je vous prie de dire à M. de

(1) Sur l'autographe.

(2) Le jour et le mois sont donnés par l'autographe, l'année est indiquée par l'affaire de la bulle et par les conférences avec le roi d'Angleterre. Le lieu où fut écrite la lettre est certainement la maison de campagne de Mme Tronson, où M. Olier fit quelque séjour avant d'entreprendre le voyage dont il sera parlé dans les lettres suivantes.

(3) On ne sait pas autrement le sujet de ces *réjouissez-vous* que par ce qu'il en dit encore lettre CCLXXIXe.

(4) M. Olier désigne probablement par ce nom l'aîné des fils de Mme Tronson, qui était seigneur du Coudrai et du Péray.

Sommerset (1), et afin qu'il prévienne le roi d'Angleterre et qu'il lui aille dire comme depuis que je n'ai eu le bien et l'honneur de le voir je suis tombé malade, et que l'on m'a ordonné de me retirer à la campagne, où je suis encore mal; et sans doute, en l'état où je me suis trouvé ici, si je fusse demeuré à Paris, je serais tombé dans la fièvre, tant je suis ému et échauffé. Je vous prie ne pas manquer à dire cela au plus tôt à M. de Sommerset.

Pour M. Laurent (2), vous lui direz qu'il se contente de mander à Mlle de Portes, sur ce que je ne lui écris pas, c'est que j'attends jusqu'à ce que j'aie su comme elle aura reçu les nouvelles de la bulle (3).

Mon fils, pour la pension de ce M. de Saint-Am-

(1) Édouard de Sommerset, marquis de Worcester, avait suivi Charles II, roi d'Angleterre, en France, et il paraît que ce fut surtout par son moyen que M. Olier put entrer en relation avec ce monarque. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 320.)

(2) Henri Laurent ou du Laurent entra au séminaire de Saint-Sulpice le 8 mai 1653. Il était prêtre et prieur de Saint-Privat de Rivières, dans le diocèse d'Uzès. Ce bénéfice était à la collation de l'évêque, sur la présentation de la marquise de Portes, qui possédait et habitait le château de Theyrargues, voisin de Rivières. Cela explique les rapports de cet ecclésiastique avec Mlle de Portes.

(3) M. Olier avait ajouté : *Et sa soumission parfaite*, mais il effaça ces derniers mots. Toutefois ses craintes à ce sujet n'étaient pas sans quelque fondement et, comme on l'a déjà dit dans une note de la CCLVI^e lettre, il est douteux que Mlle de Portes se soit parfaitement soumise à la condamnation du jansénisme dès qu'elle eut été prononcée. Il est même vraisemblable que M. Olier ne vit pas son retour à la parfaite docilité dont elle lui avait donné tant de preuves durant les premières années qu'elle fut sous sa direction. C'est ce que semble prouver une dernière lettre que le serviteur de Dieu lui écrivit en 1655 et à l'occasion de laquelle on fera connaître les sérieux motifs qui donnent lieu d'espérer, qu'au moins dans ses dernières années, les sentiments de cette noble demoiselle furent parfaitement catholiques et que sa mort, qui n'arriva qu'en 1693, put être précieuse devant Dieu comme elle fut pleine d'édification devant les hommes.

broise (1), je pense qu'il vaudrait mieux ne point écrire à cette bonne demoiselle que nous voulons gagner à Notre-Seigneur, avec laquelle il sera bon d'agir généreusement, en charité. Aussi bien, si elle payait sa pension, nous n'aurions pas droit de le regarder à nous : s'il est pauvre il est bon d'en user ainsi. Aussi bien emploie-t-elle son bien et au delà. Adieu, mon fils; pardonnez à la hâte de mon départ.

LETTRE CCLXXVII (2).

A MADAME TRONSON, A CHATILLON (3).

Il l'informe de l'état de sa santé et du projet qu'il a formé de revenir sur ses pas.

[Du château du Larry (4), ce jour de Sainte-Madeleine, 22 juillet 1653.]

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère et très honorée fille en Notre-Seigneur,

Ma difficulté de dormir qui s'augmente et les émo-

(1) Il est très probable que M. Olier, conformément à l'usage suivi de son temps par les géographes, en particulier par Bruzen de la Martinière, a désigné sous le nom de Saint-Ambroise la petite ville plus connue aujourd'hui sous celui de Saint-Ambroix et qui est dans le voisinage de Rivières-de-Theyrargues qu'habitait la marquise de Portes. Il s'agirait donc d'un ecclésiastique de cette ville dont la pension, au séminaire ou à la communauté de Saint-Sulpice, aurait pu être demandée à cette demoiselle qui le protégeait. Ces mots : *cette bonne demoiselle que nous voulons gagner*, suivis de ceux-ci : *Aussi emploie-t-elle bien son bien et au delà*, conviennent parfaitement à la marquise de Portes dont il venait d'ailleurs d'être question.

(2) Sur l'autographe dont un fragment est dans la III[e] des imprimées.

(3 et 4) M[me] Tronson était auprès de son frère Alexandre, qui avait épousé l'héritière de Guy de Rochechouart, seigneur de Châtillon-le-Roi. M. Olier reçut plus d'une fois l'hospitalité dans cette honorable famille. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 437.)

tions fréquentes que je sentis hier pendant le chemin, causées par la chaleur du jour, me font résoudre à ne m'exposer pas, pendant ces grandes chaleurs, aux dangers du grand voyage que j'espérais de faire, croyant avoir plus de force que je n'en ai (1). Cela m'oblige encore à vous demander la grâce de garder votre carrosse aujourd'hui pour m'en retourner demain et donner le temps à vos chevaux de se reposer ici, au lieu du repos qu'ils auraient pris demain à Châtillon, pour ne point retarder le jour de votre assignation au Péray et Paris où je vous accompagnerai, à cause des dangers où je suis continuellement de tomber dans la fièvre. Notre-Seigneur veuille, s'il lui plaît, réparer en moi ce que j'espérais recevoir de grâce par lui dans la maison de sa divine Mère. Je la prie qu'elle vous consomme en elle en vous tirant entièrement de vous. C'est la prière que je ferai à son Fils jusqu'à ce qu'il ait achevé cet œuvre qui est l'unique qu'il a à faire en vous et vous en lui. Je suis de toute ma volonté, ma très chère et très honorée fille, votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

J'ai trouvé cette lettre dans ma pochette à Saumur, laquelle je vous écrivis, au Lary, au sortir d'une mauvaise nuit, mais m'étant mieux trouvé un peu de temps après, je m'exposai en confiance à la très sainte Vierge qui m'a conduit et conservé jusques à sa maison où j'ai déjà passé deux nuits plus doucement qu'à l'ordi-

— Le château du Larry est situé près d'Orléans, dans la vallée du Loiret.

(1) M. Olier, quoique déjà menacé de la fièvre, avait entrepris le pèlerinage de Notre-Dame des Ardilliers, près de Saumur, où il avait déjà reçu précédemment beaucoup de faveurs de la très sainte Vierge.

naire. Je ne vous y oublie pas par sa bonté et sa miséricorde, et il me semble qu'elle m'oblige plus que jamais d'y reconnaître vos charités et vos grâces. Jamais Élie ni Élisée n'eurent tant de sujets pour prier Dieu pour ces bonnes veuves qui les secouraient que j'en ai pour le remercier et l'aimer des bontés dont vous usez envers moi.

Adieu, ma très chère et très honorée fille en notre divin Maître et sa très sainte Mère.

LETTRE CCLXXVIII (1).

A LA MÊME, AU PÉRAY.

Il lui indique l'itinéraire qu'il se propose de suivre après avoir quitté Saumur, et la remercie avec effusion de cœur pour les nombreux services qu'elle lui rend.

[De Saumur, 6 août 1653.]

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère et très honorée fille en Notre-Seigneur,

Je vous écris, comme vous l'aviez désiré, de Notre-Dame de Saumur, du saint jour de la Transfiguration de Notre-Seigneur, d'où j'espère de partir demain pour Saint-Martin de Tours, où je dois encore faire séjour deux ou trois jours pour m'en aller de là à Orléans, où je pense faire la bonne fête de Notre-Dame de l'Assomption, et, le lendemain, me rendre à Châtillon, d'où j'aurai le bien de vous faire savoir de nos nouvelles au Péray, pour vous demander la grâce de m'envoyer votre carrosse à la Ferté, le lundi au soir d'après la fête,

(1) Sur l'autographe, dont une partie se trouve dans la IIIe des imprimées.

pour être mardi chez vous. Je laisse le soin à la divine providence de ce pauvre pécheur, qui en disposera comme il lui plaira, nonobstant les projets que je vous propose en simplicité comme à celle qui veut bien souffrir une charge si importune, avec tant d'excès de charité que je ne puis vous en témoigner les ressentiments de mon cœur, et en reconnaître devant Dieu la grâce et la miséricorde.

Je vous dirai, ma fille, comme je le dois, que ma santé n'est pas encore tout à fait rétablie, quoique j'aie parfois quelque repos les nuits. Notre-Seigneur, qui connaît mon inutilité et ma misère, voit bien que je ne mérite pas qu'il y mette la main, et pour cela je dois être content, et reconnaître cette conduite comme d'une justice très adorable que je vous prie de fléchir par vos prières.

Je suis de toute ma volonté votre très humble et très obéissant serviteur.

OLIER.

LETTRE CCLXXIX (1).

A M. DE BRETONVILLIERS, CURÉ DE SAINT-SULPICE.

Il exprime un vif désir de retourner à Paris, afin d'y travailler, avec plus de zèle que par le passé, à procurer la gloire de Dieu. Il lui souhaite, ainsi qu'à son frère aîné, toutes les bénédictions du ciel.

[De Saumur, 6 août 1653.]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre Seigneur,

Je vous écris de Notre-Dame de Saumur, au saint jour de la Transfiguration que j'y ai passé tout entier

(1) Sur l'autographe.

avec celui de Notre-Dame des Neiges. J'espère partir demain pour retourner à Paris, si la providence de Dieu n'en ordonne autrement. Je désire bien de me revoir auprès de vous pour commencer l'ouvrage de notre Maître, et lui rendre plus de fidélité que je n'ai fait jusques à maintenant. Demandez-lui pardon, en attendant, pour moi, et grâce pour le servir, comme je le fais ici pour vous, afin que nous ne soyons point trouvés, tous deux, ayant moins que nous ne devons, qui est ce que je crains surtout pour moi.

Notre divine maîtresse, par sa bonté, réparera tout auprès de son cher Fils et ne nous laissera pas obligés, sans vouloir bien payer ce qui nous restera, puisque nous sommes à elle et que nous nous engageons tous les jours de plus en plus à elle, pour la servir et la glorifier à toute éternité avec son Fils Jésus.

Je ne vous ai point renvoyé votre dévotion (1) vers Notre-Seigneur, aimant mieux vous la remettre moi-même entre les mains. Je l'ai revue, comme vous l'avez voulu, et y ai fait ce que vous avez désiré. Dieu soit loué en toutes vos œuvres, vos paroles et vos pensées et encore plus en vos désirs, que je souhaite tous être du Saint-Esprit, qui seul peut l'honorer et le glorifier en nous. Je prie encore Notre-Seigneur en sa très sainte Mère, qu'il en soit de même de votre bon et très cher frère, à qui je suis, comme à vous, mon cher enfant, le très humble et très obligé serviteur.

OLIER.

(1) Il s'agit des *Réjouissez-vous* dont il est parlé lettre CCLXXVI[e].

LETTRE CCLXXX (1).

A MADAME DE SAUJON, A BLOIS (2).

Il l'exhorte au sacrifice d'elle-même et à l'amour de la croix.

[15 août 1653.]

Ma très chère est très honorée fille,

Je bénis Dieu que sa bonté vous délivre en sa sainteté des choses que j'appréhenderais le plus pour vous, et qui, ne servant qu'à flatter la nature et contenter les sens, seraient aussi les plus périlleuses pour votre âme. C'est maintenant le temps de vous réjouir et de vous glorifier, puisque la retraite des créatures continue, que la persécution s'approche, et que la divine croix du Maître prépare ainsi votre sanctification. Il est si doux au pur amour de faire en cette vie les plus violents, et les plus rudes sacrifices, et de se jeter en esprit dans les fournaises ardentes, de s'exposer aux roues et aux gibets, pour ne vouloir vivre que dans l'exercice perpétuel du solide amour, qui consiste en ces œuvres pénibles! C'est ce qui maintient l'âme en état d'hostie, et ce qui la prépare à tous les sacrifices qu'il plaira à Dieu de lui présenter un jour en vérité.

Je ne sais ce que nous ne devrions pas faire pour exciter le bon plaisir de Dieu à nous donner occasion de mourir un jour martyrs, et de finir nos jours par la consommation d'un véritable sacrifice, pour ne pas porter en vain cette glorieuse qualité d'hostie vivante à Dieu, et

(1) C'est la LXXVIIIe des imprimées.

(2) Cette lettre fait assez bien suite à la CCLXXIe. Les deux premières phrases font allusion aux froideurs dont Mme de Saujon était alors l'objet à la cour de Blois.

mourante à tout moment à soi-même et au monde. Je prie ce grand Tout que cette auguste qualité, et son immense libéralité sur nous, ne nous soient pas un jour un sujet de reproche, mais que ce nous soit plutôt une matière de louange et de gloire en la bouche de notre Maître et de notre divin Sacrificateur. La mort perpétuelle et la vie à Dieu seul en Jésus-Christ, est la vraie vie du baptême; et nous avons été oints de l'esprit de mort et de vie du Fils de Dieu, pour nous porter et nous aider continuellement à mourir à nous comme Jésus, et à vivre de la vie de Dieu en son esprit comme Notre-Seigneur même ressuscité, qui ne vit plus de la vie humaine en son infirmité, mais de la vie divine de Dieu son Père qui le consomme, et qui absorbe par son Esprit divin tout ce qui était en lui de mortel.

Ayez bon courage : le temps de ce sacrifice sera court. Notre-Seigneur l'a pratiqué trente-trois ans, portant une contradiction perpétuelle en soi-même, et n'ayant jamais rien fait, comme dit l'Apôtre, par propre complaisance. Pour ce sujet il a été couronné de gloire et d'honneur pour une éternité; et nous ayant une fois sanctifiés avec lui, il nous veut aussi consommer en lui, et avec lui, dans le sein de son Père, qui sera le lieu de la consommation parfaite du sacrifice. La gloire, la joie et la béatitude y seront d'autant plus grandes, que les sacrifices auront été grands et sensibles en cette vie.

Dès ce moment je me plonge avec vous en la mort jusqu'à la mort, et désire en la très sainte Vierge, dont l'Église honore en ce jour et la mort et la vie, de trouver en elle et l'une et l'autre. Car dans cette adhérence à son esprit de vie auguste et magnifique en Dieu, j'espère qu'il n'y aura plus moyen de vivre à la vie de soi-

même, mais que, vivant en elle hors de nous, nous nous perdrons entièrement en Dieu notre Tout pour jamais.

Adieu. L'espérance de la vie future est mon entier soulagement et mon parfait repos en la vie présente, laquelle j'espère heureuse, et pleine de joie et de bonheur par la croix et par la privation de toutes choses en ce monde.

LETTRE CCLXXXI (1).

A MADAME TRONSON, AU PÉRAY.

Il lui exprime ses sentiments de gratitude, l'informe de l'état de sa santé, des remèdes qu'on lui a conseillés, des avantages dont il jouit au château de la Source ; il s'informe ensuite de ce qui intéresse les fils de Mme Tronson, s'afflige d'une perte qu'elle a faite à son occasion et dont il s'humilie comme s'il en était la cause coupable.

[Au château de la Source, près d'Orléans, après le 15 août (2).]

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère et très honorée fille en Notre-Seigneur,

Il me semble que je dois faire ce que faisait la sainte Vierge quand il est dit qu'elle tenait renfermés dans son cœur les sentiments de joie qu'elle eût pu répandre sur les mystères de son Fils : je vous avoue que je retiens avec soin en Notre-Seigneur tous les épanchements de cœur que les bontés de votre âme exercent envers ce misérable pécheur, et n'aurais point plus grande consolation que de vous en témoigner une partie. Je laisse à

(1) Sur l'autographe, reproduit en partie dans la seconde des imprimées.

(2) Ce château est dans un site très agréable, à la source du Loiret. Il était alors habité par la famille de Meules, à laquelle appartenait vraisemblablement M. Charles de Meules, entré au séminaire de Saint-Sulpice le 20 juin 1645 et mort en 1665. (Reg. des entrées.)

notre Maître, qui est en vous, de vous en exprimer ce qu'il voudra, comme en étant le dépositaire jusqu'au jour de l'éternité. La communion d'esprit vous le fera connaître et ressentir au ciel, en plénitude et en sa vérité.

J'ai retardé jusques à maintenant, et je le fais encore, à vous faire savoir ce que je deviendrai dessus l'incertitude où me tient la contrariété des avis pour les eaux de Bourbon; pendant quoi je prends l'air et le repos près d'Orléans, en un lieu fort avantageux pour ma santé (si j'y trouvais le reste de ce qui se trouve au Péray) et ce qui renouvelle tous les jours le souvenir de vos soins et de vos bontés qui me sont continuellement présentes à l'esprit. Je tenterai quelques jours si le repos et la fraîcheur de l'air me pourront rendre le sommeil, et prendrai même, pendant ce temps, quelques verres d'eau tous les matins avec le cristal minéral, pour tempérer la grande ardeur de mes entrailles, ayant la commodité de la meilleure eau naturelle qui soit en France, au dire des médecins. M. de Nogent, qui quitta Orléans avant-hier pour suivre la cour (1), m'a conseillé ce petit remède, demeurant en peine et appréhension d'une fièvre tierce, vu que j'ai toujours les nuits inégales pour le repos, dans l'une ne dormant point du tout, et dans l'autre beaucoup mieux, et j'ai passé les deux dernières bonnes nuits avec plus de repos que toutes les précédentes.

Ma très chère fille et, si vous me permettiez de vous dire, ma très honorée mère en Dieu, puisque sa charité

(1) Il s'agit de la cour de Blois qui, d'après les Mémoires de M[lle] de Montpensier, s'était rendue à Orléans pour la fête de l'Assomption. On verra, par la lettre du 4 septembre, que M. Olier retrouva M. de Nogent à Blois ou dans les environs, lorsque d'Orléans il s'achemina vers les eaux de Thoury, ce qui suppose que ce médecin était attaché à la maison du duc d'Orléans.

vous rend telle vers moi et vous en donne toutes les qualités et les grâces, je me sens obligé de vous rendre compte de ce détail, pour satisfaire à Dieu dans les ordres qu'il tient sur cette chétive créature qu'il a tirée et délivrée de la conduite et des ordres du sang et de la chair, pour lui rendre au centuple en sa grâce. Vous m'en manderez, Madame, ce que vous en pensez et si vous jugez sur cela que je doive avancer vers Paris, ne pouvant pas trouver un lieu semblable à celui-ci pour espérer quelque soulagement de la situation et la condition de l'air. Je préfère infiniment ceci à Yvoy (1), à cause qu'il est beaucoup plus sain et que je puis avoir toujours des commodités pour mon retour, soit par le carrosse, ou la voie de Châtillon, car la litière m'a manqué (2), dont je bénis Dieu à cause du repos qui m'est ici plus avantageux.

Si je vois, ma fille, que je doive faire séjour ici par le succès de ma santé, alors j'écrirai à monsieur votre fils (3), s'il désire venir se reposer, afin de joindre les frères ensemble (4). Je serais bien aise, en attendant, qu'il me mande quelque chose de celui du Puy (5), et qu'il m'en envoie la dernière lettre. Il eût été expédient de lui mander clairement pourquoi on ne lui a point envoyé ses lettres de docteur, qui est pour l'offense de Dieu, plutôt que de lui laisser croire que c'était pour l'empêcher d'entrer en cette dignité du Puy (6). M. de

(1) Yvoy-le-Pré, en Berri, où Mme Olier avait des terres.

(2) Pour aller à Yvoy.

(3) Il s'agit de Louis Tronson.

(4) Cela semble supposer qu'Alexandre Tronson, entré au séminaire en 1650, accompagnait M. Olier dans son voyage.

(5) L'abbé de Saint-Antoine.

(6) La dignité dont parle M. Olier n'était autre que le doyenné de la cathédrale du Puy. Mgr de Maupas, en 1653, l'offrit à M. de Lantages et

Poussé ne m'écrit point au net ce que M. l'abbé votre fils en sait.

Vous adresserez, s'il vous plaît, vos lettres à Mme du Larry qui me les enverra où je suis, à la Source, proche d'une lieue d'Orléans, qui est la maison de M. de Meule, où il y a une source d'eau qui fait une rivière.

Ma très chère fille, je n'ose penser à la perte que vous fîtes à votre retour de Châtillon; j'en suis tout à fait affligé, voyant combien j'ai de part à ce malheur. Il faut que la charité de Dieu, qui le rend insensible (1) sur les fautes de ses enfants, vous maintienne et vous conserve entière dans les bontés que vous avez pour cet importun qui suis à charge à tout le monde. Priez, s'il vous plaît, Notre-Seigneur qu'il fléchisse sa colère sur nous et qu'il s'apaise sur mes péchés. Je suis bien marri que les autres en souffrent que moi. Mais, Madame, souvenez-vous que l'Église fait souvent pénitence, porte le deuil et gémit pour ses enfants

sur son refus il pressa beaucoup M. Tronson de l'accepter, allant jusqu'à lui dire que son refus le mortifierait; mais il le trouva aussi désintéressé et aussi ferme que le premier. Il en fut de même des deux autres directeurs du séminaire, MM. le Breton et Méthé, à qui le prélat offrit aussi ce doyenné qui était la première dignité de sa cathédrale, et ce fut sur leur refus unanime que M. Marcellin de Béget en fut pourvu. (*Vie de M. de Lantages*, p. 69-70.) Il resterait à expliquer comment Dieu aurait été offensé si on avait envoyé à l'abbé de Saint-Antoine des lettres de docteur. Peut-être ces lettres n'avaient-elles pas été obtenues canoniquement. Il est au moins indubitable que cet ecclésiastique n'était pas docteur de Sorbonne, car son nom ne se trouve sur aucune liste des docteurs de Sorbonne de son époque. Ce titre de docteur ne lui est jamais donné non plus dans les actes officiels où il eut à intervenir, soit au Puy, soit ailleurs. Enfin le registre des sépultures n'en fait pas davantage mention, quoique cette qualité de docteur y soit généralement exprimée toutes les fois qu'il y a lieu de le faire.

(1) M. Olier veut dire que Dieu supporte miséricordieusement les fautes de ses enfants, comme s'il y était insensible.

dont elle espère après de la joie et consolation pour elle, et de la gloire pour son Dieu. Adieu, ma très chère et très honorée fille, je suis tout vôtre en Notre-Seigneur.

OLIER.

Madame, j'oubliais à vous mander que je pense qu'il sera bon, si la maison que vous me dites par la vôtre, nous est propre, comme vous en pouvez bien juger, qu'il serait bon de la louer, et, en attendant que je retourne, de préparer des meubles (1). Si j'étais à Paris, je vous mettrais 1,500 livres entre les mains pour cela, que j'ai préparées à cette intention. Si l'on pouvait commander quelque chose, comme les bois de lit, des tables et autres meubles qui demandent du temps pour être faits, je crois qu'il serait bon d'en donner les ordres, afin que je ne fusse pas obligé de séjourner à Paris.

Depuis celle-ci écrite j'ai eu de suite trois très mauvaises nuits : je me purge à présent, et crois qu'il me faudra résoudre de m'approcher de Paris, car il a paru cette nuit de l'émotion et quelque sorte de frisson caché qui me menace de la fièvre ; je prendrai la commodité de Châtillon pour éviter l'allure des choses, et j'irai par chez vous, Madame, s'il vous plaît me le permettre, afin que j'aie le bien de vous voir et vous témoigner combien je suis vôtre et par combien de titres et d'obligations de charité en Notre-Seigneur.

(1) La *Vie de M. Olier* ne fait pas connaître l'œuvre spéciale dont il est parlé en cet endroit et dont Mme Tronson devait s'occuper. Peut-être s'agissait-il de commencer la communauté des Filles de l'Intérieur de la très sainte Vierge. On a vu, en effet, que, depuis quelque temps déjà, le serviteur de Dieu s'en occupait activement.

LETTRE CCLXXXII (1).

A UN PRÊTRE DE SAINT-SULPICE, PROBABLEMENT A BLOIS (2).

Il lui dit que, dans les œuvres de Dieu, il ne faut pas s'appuyer sur les grands, mais sur Jésus-Christ ; il lui exprime sa joie d'être éloigné de la cour pour travailler dans les lieux délaissés (3).

[Après la mi-août 1653.]

Monsieur,

Je suis bien aise d'être délivré de la cour. C'est un lieu dont j'ai toujours eu bien de l'éloignement, et je suis ravi que Dieu m'en ait banni pour jamais avec tant de rigueur. Je vous plains dans ce buisson d'épines : mais il faut attendre, pour vous en tirer, que Dieu manifeste plus amplement ses volontés. Nous sommes touchés plus que jamais de votre état depuis

(1) C'est la XVIII[e] des imprimées.

(2) On a vu déjà qu'un ecclésiastique de Saint-Sulpice fut envoyé à Blois, en 1652, pour y régler le spirituel de la cour. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 549.)

(3) Il est très probable que M. Olier a écrit cette lettre après les tentatives infructueuses faites à Blois pour établir dans cette ville un séminaire, ou du moins une petite communauté de prêtres de Saint-Sulpice. Peut-être le duc d'Orléans se montra-t-il offensé des démarches que le serviteur de Dieu avait conseillées pour empêcher le docteur Le Féron d'être mis en possession de l'abbaye de Saint-Laumer. Il est possible aussi que ce prince, qui protégeait ouvertement les Oratoriens, ait été blessé de l'opposition que M. Olier mettait à leur établissement dans le faubourg Saint-Germain ; mais la première supposition est plus vraisemblable, et s'accorde mieux avec ce passage de la lettre : « Il « nous faut obéir à Notre-Seigneur qui nous commande de secouer la « poudre, de nos souliers et penser à deux fois à s'approcher des grands. » M. Olier put voir le duc, à Orléans, où Son Altesse royale s'était rendue pour l'Assomption, en 1653, commme on vient de le dire d'après les Mémoires de M[lle] de Montpensier.

que nous l'avons connu et ressenti par expérience. Oh! qu'il faut peu se fier aux grands et aux enfants des hommes, dit l'Écriture! Il fallait que je visse ce que j'ai expérimenté, pour être confirmé dans cette vérité autant que je le dois être. Il faut que nous allions aux pays délaissés; il faut que nous quittions la foule, et que nous fuyions la concurrence des autres serviteurs de Dieu, pour aller aux lieux abandonnés. Il nous faut obéir à Notre-Seigneur, qui nous commande de secouer la poudre de nos souliers, et penser à deux fois à s'approcher des grands.

Pour l'affaire que vous désirez que je vous mande, afin d'y employer une personne de grande autorité, il sera bon que j'en confère avec vous. Il ne faut pas exposer les œuvres de Dieu à être rebutés. Qu'il est doux de faire l'œuvre de Dieu, en son Fils, et par les voies de l'esprit d'humilité, de pauvreté et de simplicité, où les grands ne doivent paraître que pour adorer de loin, et non pour y toucher, ni pour s'en approcher. Notre-Seigneur m'a appris une bonne fois comme il voulait que je me retirasse des grands, et que je prisse garde d'établir ma confiance en leur crédit. La jalousie de Dieu, qui a toujours écarté les grands, et qui les a rebutés toutes les fois qu'ils se sont présentés pour paraître en l'œuvre qu'il m'a commis, m'apprend bien que c'est là le sujet du rebut qu'il a voulu que je souffrisse; et qu'il voulait lui seul être connu en son ouvrage, qui autrement serait attribué aux hommes.

Il faut marcher dans la pureté des voies de Dieu en tout. Ce n'est pas assez de commencer, il faut continuer, et prendre garde, dans la suite des choses, de se tenir toujours à l'écart de tout ce qui pourrait blesser la

sainteté, des voies évangéliques, quoique même dans le fond, on ne se sentît pas conduit par ces principes et par ces mouvements. Il faut garder aussi bien le dehors que le dedans en l'œuvre de Dieu, et conserver l'extérieur de la conduite évangélique aussi bien que l'intérieur, marchant toujours en toute justice chrétienne et en toute sainteté. Car il faut que tout se ressente de Jésus-Christ, et que tout, tant au dedans qu'au dehors, l'annonce et le prêche.

LETTRE CCLXXXIII (1).

PROBABLEMENT AU MÊME (2).

Il lui témoigne un grand amour pour la croix.

[Vers la même époque.]

Monsieur,

Je vous dirai comme, en considérant ce matin la conduite de Dieu sur nous, je voyais que Notre-Seigneur était industrieux à faire faire la pénitence à tous les hommes, et à les priver en terre de leur consolation, leur réservant dans le ciel la possession de tous les biens ensemble. On peut bien dire que les souffrances sur la terre sont communes aux âmes qui veulent aimer et servir Dieu; que son soin est de les faire souffrir, et que tous les moments de cette vie sont des sacrifices bien pesants et bien pénibles. Que peut-on dire, sinon qu'on porte incessamment dans le sein ce glaive que Notre-Seigneur dit dans l'Évangile qu'il

(1) C'est la CXVe des imprimées.

(2) Elle paraît écrite à la même personne et dans les mêmes circonstances. Le dernier alinéa surtout ne peut guère s'entendre que de la défaveur dans laquelle était tombé M. Olier à la cour de Blois.

est venu plonger dans le cœur du monde? Qui peut exprimer ces coups délicats et perçants, ces rasoirs à deux tranchants qui fendent le cœur, et qui pénètrent l'âme jusques au plus intime sentiment d'elle-même?

Pour moi, je ne m'en plaindrai pas, puisque je suis un malheureux pécheur, qui mérite de porter mille coups mortels tous les jours dans un cœur qui a si peu aimé celui à qui est dû tout notre amour. Mille morts en cette vie, et après la mort mille vies, si Dieu le veut par sa miséricorde. Malheur à nous, si pour ne vouloir pas vaincre notre délicatesse, nous recherchons, par attache aux plaisirs sensuels et aux délices de cette vie, à nous nourrir ici d'autre viande que de la croix. Ce doit être notre aliment perpétuel, et notre boisson doit être le fiel et le vinaigre. Le prophète disait qu'il mêlait ses larmes avec sa boisson, et n'avait pour tout mets que le pain de douleur et d'amertume.

Si j'osais, je me plaindrais d'une chose, qui est que, par tendresse, vous ne me dites pas assez en détail les sentiments qu'on a de moi, et le mépris que l'on en fait en vos quartiers. Ne savez-vous pas que, selon les discours des persécuteurs de Jésus-Christ chez le prophète, ils résolurent entre eux de faire du bois de sa croix son pain et sa nourriture ordinaire? Mon cher enfant, faites-moi ces présents que je veux bien recevoir. Et ne vous étonnez pas de ce que le prince du monde opère contre nous. Sa haine se changera en notre bien, et le divin Seigneur en saura bien tirer sa gloire et le salut de ses pauvres serviteurs. Il est bien aise de les éloigner par là de ces lieux monstrueux en iniquité, et de les faire souffrir pour leurs péchés, afin de les rendre imitateurs de son exemple.

LETTRE CCLXXXIV (1).

A MADAME DE SAUJON (2).

Il lui parle de la nécessité des souffrances et lui donne quelques avis pour faire réussir avec douceur le dessein qu'elle avait de se retirer de la cour de Blois.

[Vers le même temps (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

J'ai reçu le même jour deux de vos lettres, qui ont fait en mon cœur deux effets bien différents. La première m'a appris ce que jamais je n'aurais compris ni ressenti, savoir le contre-coup sensible que Jésus-Christ souffrit en sa mort des douleurs de Marie. Ce contre-coup lui fut si pénible qu'il eut une plus sensible douleur de cette peine que de toutes les autres qu'il souffrit en sa passion. Le glaive de douleur qui pénétrait le cœur de la très sainte Vierge faisait mille plaies sur celui de son Fils; et les blessures que cet amour immense faisait dans le fond de son âme étaient tout autres que celles que lui faisaient ressentir la haine et la cruauté des bourreaux. Le tourment qu'il souffrait de la part de son Père le délaissant sur la croix était extrême, et toutefois, à cause qu'il voyait sa justice irritée justement contre lui, comme étant la victime pour les péchés du monde, il abandonnait son esprit entre

(1) C'était la première parmi les imprimées.

(2) Le titre, dans l'édition de 1672, était ainsi conçu: *Il parle à une dame de la cour,* etc., ce qui, indépendamment du contenu de la lettre qui ne convient qu'à Mme de Saujon, suffisait pour faire juger que M. Olier l'avait adressée à cette dame.

(3) Il paraît probable que cette lettre, aussi bien que les précédentes, où il est parlé des contradictions que Mme de Saujon rencontrait à la cour du duc d'Orléans, est de 1653 et non de l'année suivante.

ses mains, pour porter tous les effets de sa vengeance. Mais son âme cherchant en la tendresse de sa Mère ce qu'il ne rencontrait plus en celle de son Père, il trouvait un nouveau genre de souffrances par les tourments de l'amour que lui fournissait le cœur de sa Mère desséché dans l'amertume. Oh! que de douleurs et que de peines dans ces cœurs! mais que de joies et de consolations selon l'esprit, et la pure foi! Quelle force et quel courage cet état de Jésus et de Marie ne doit-il point donner à une âme abattue et opprimée par la désolation! Ce que votre première lettre m'apprit des effets que la divine providence opérait en votre âme, imprima tous les sentiments que cet état devait faire en la mienne; et aussitôt après, l'Esprit-Saint me mit en mémoire ce qu'il dit en l'Évangile par la bouche du divin Maître : *Si le grain qui tombe en terre n'est pourri, il demeure inutile; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit*. Cet état sans doute est pénible, et presque insupportable à la nature; et si Notre-Seigneur ne prêtait la main à l'âme, et ne la soutenait intérieurement, elle y succomberait. Selon la pure foi, je suis bien aise que la douleur aille jusqu'à ce point; et il a bien fallu que celle de la très sainte Vierge, pour être déclarée la mère des vivants et opérer des fruits de vie tels que l'Église les ressent maintenant, ait été au delà de la nôtre. Nous voyons dans la nature qu'après qu'on a semé le bon grain, et qu'il est caché dans la terre, l'hiver doit survenir pour dévorer et faire mourir les mauvaises herbes qui poussent, et qui ont accoutumé de consumer sa substance. La sainte Vierge et Notre-Seigneur, qui est le bon grain de l'Évangile, n'avaient pas besoin d'un hiver si fâcheux; car il n'y avait rien en eux à faire mourir. Mais il n'en est pas

de même de votre fond, non plus que de celui de tous les hommes. Bien qu'il porte au milieu de soi la grâce de Jésus-Christ, il ne laisse pas de pousser et de produire mille mauvais sentiments de complaisance, d'amour-propre, d'estime et de retour sur soi, qui sont les mauvaises herbes, qui consument la grâce de Notre-Seigneur et la substance du bon grain, en sorte qu'il est de la dernière nécessité que ces hivers fâcheux et ces saisons de rigueur passent sur l'âme que Dieu désire de purifier, et dont il veut tirer des fruits de vie. Jésus-Christ, tout saint qu'il était, et sa Mère, quoique toute pure, ont passé par ces épreuves pour notre exemple, et non pour leur nécessité. Il a fallu que notre délicatesse ait opéré en eux cette rigueur, et que pour nous adoucir nos douleurs ils en fussent accablés les premiers. Que peuvent dire les serviteurs et les servantes, si les maîtres et les maîtresses sont traités de la sorte?

Pour la seconde de vos lettres, quoiqu'elle soit remplie de sujets très sensibles, elle m'a beaucoup soulagé et consolé, voyant le désir que Dieu vous donne de vous unir à votre cher Époux, qui sans doute languira toujours jusqu'au jour de votre solitude entière, où il veut que vous parveniez par les voies rudes et épineuses de la croix. Il veut que vous passiez par la mer Rouge, pour recevoir l'impression parfaite de sa loi en votre âme; il veut que vous cheminiez par les déserts pour y goûter ensuite la manne; et qu'enfin vous parveniez à cette terre promise qui ne découle que le miel et le lait. Ayez donc bon courage. Cette mer Rouge s'ouvrira par la baguette du grand Moïse : la sainte direction du doux Jésus, le vrai et le divin Moïse, vous fera le chemin pour exécuter en

sa suavité et son efficace ordinaire ses adorables desseins et sa divine volonté, et enfin il vous délivrera de l'Égypte et de la captivité du siècle, sous laquelle vous gémissez depuis longtemps.

Il est bon que vous lisiez les moyens dont Dieu se servit, et à diverses reprises, pour délivrer son peuple, qui soupirait en son exil et dans cette terre étrangère sous Pharaon. Vous y verrez la patience et la douceur de Moïse et du peuple. C'est dans l'Exode, au second livre de l'Ancien Testament. Vous y verrez comme il faut tenter souvent, et prendre doucement et à diverses reprises vos ouvertures, desquelles vous tirerez un jour le fruit de votre gémissement et pénitence, et la récompense de votre fidélité. Vous pourrez commencer par cette belle et sainte ouverture que Dieu vous donne, et que vous me marquez si bien par votre lettre, qui est de demander en douceur, en humilité et en simplicité, la permission de votre retraite. L'effet fâcheux, et que vous ne sauriez remarquer qu'avec douleur, que votre présence opère dans ces cœurs, quoique vous ayez travaillé pour y en faire un tout contraire, est un signe que Dieu vous veut ailleurs. Ainsi, comme Moïse disait que Dieu voulait qu'il allât sacrifier avec son peuple, et vaquer à sa religion, dites de même que vous souhaitez fort votre retraite pour aller vaquer à Dieu en paix dans la solitude.

LETTRE CCLXXXV (1).

A LA MÊME.

Il lui conseille de se retirer de la cour et du monde.

[Vers la même époque.]

Ma très chère et très honorée fille,

Repensant à l'ouverture que je vous ai donnée pour avancer votre affaire, je la trouve accompagnée de deux qualités dont Dieu se sert pour conduire les choses à leur fin; savoir, de la douceur et de l'efficace. C'est ainsi que l'Écriture sainte dit que Dieu dispose de toutes choses avec suavité, et qu'il les conduit avec force à leur fin. Je vous dirai donc, en me confirmant, et vous aussi, dans la pensée que nous avons eue, que vous devez représenter à Monsieur que, voyant votre inutilité pour Dieu, ce qui vous doit être une marque de sa divine volonté, laquelle vous devez étudier et écouter en tout, vous désirez, par principe de conscience, de vous retirer, et que cela vous est même nécessaire, voyant que les choses ne changent point, et qu'il n'y a pas d'apparence que dans la suite elles aillent autrement.

Il me paraît tout à fait impossible que vous ayez en cet état la paix nécessaire pour traiter avec Dieu dans l'oraison, qui est le principal de votre vocation sur la terre : et vous l'expérimentez bien par les sécheresses qui proviennent de ces distractions, et de ces peines que vous souffrez sans fruit. Car je n'y vois point d'espérance d'aucun bien, sinon de l'exemple que vous

(1) C'est la CXCIV[e] des imprimées. Elle fait bien suite à la précédente.

donnez de douceur, d'humilité et de patience, ce qui est ce que doit faire toute âme chrétienne, qui doit se faire voir comme une image vivante de Jésus-Christ, afin de tâcher de l'imprimer dans les yeux et dans le cœur de tous les hommes.

Allons à Dieu, ma fille, et laissons là le monde, et tous ses gens. Je m'en retire pour jamais, voyant les expériences qu'ils me donnent, et la manière avec laquelle les choses de Dieu dépérissent, et se ruinent entre leurs mains. Encore une fois, ma fille, retirons-nous du siècle, pour nous fortifier en la retraite auprès de Jésus-Christ, pour lequel sans doute il faudra souffrir quelque persécution. Oh! que cette sentence du Fils de Dieu est vraie : *Ce qui est grand devant les hommes, est abomination devant Dieu!* Retirez-vous de l'abomination et de la Babylone.

Vous savez, pour le temporel, que le divin Maître a déjà mis ordre à tout, et que rien ne vous peut manquer auprès de votre fidèle Époux, qui n'abandonnera pas sa fidèle, qui quitte tout pour lui. Celui qui ne laisse manquer de rien ses moindres et plus chétives créatures, que ne fera-t-il pas pour son Épouse? Quoique je vous dise de hâter votre sortie, ne précipitez pourtant rien, et reculez plutôt que d'avancer trop, afin de mieux prendre votre temps, et afin de bien prier Notre-Seigneur qu'il donne quelque ouverture favorable, qu'il dispose les esprits, et que tout se puisse faire avec les marques de sa conduite, et de son esprit, qui sont la douceur, la prudence et la force.

LETTRE CCLXXXVI (1).

A LA MÊME (2).

Il l'exhorte à recevoir de la main de Dieu toutes les peines qui lui arrivent, et à demeurer en paix, après avoir tenté inutilement de sortir du lieu où elle est.

[Vers le même temps.]

Ma très chère et très honorée fille,

Je ne puis vous celer les sentiments de ma douleur et de ma compassion sur votre état; et, voyant ce que vous m'en mandez par votre dernière lettre, il me semble que, comme Notre-Seigneur souffrait plus de maux de sa très sainte Mère que de ses propres peines, les peines que vous souffrez me sont mille fois plus sensibles que tous mes propres maux. Mais après avoir considéré toutes choses dans l'esprit de la foi, et avoir mis sous les pieds tout ce que peut souffrir la nature attendrie, qui ne doit espérer ni attendre autre chose en ce monde que la croix, puisque la souffrance est tout ce qu'elle mérite, je vous dirai que je me trouve comme un père qui voit les incisions des rasoirs que l'on en fait sur les apostumes de son enfant. D'une part, il en souffre lui-même et en ressent de vives douleurs; mais de l'autre, il se voit obligé de souffrir que ces plaies lui soient faites, pour lui sauver la vie et lui procurer la santé.

Ma fille, il faut porter la croix. Vous êtes entre les mains de chirurgiens fâcheux, je le confesse; ils ne savent eux-mêmes ce qu'ils font : mais la main savante et experte de la sagesse de l'Esprit, qui les conduit sans qu'ils y pensent ni qu'ils le voient, vous fait ces maux pour le bien de votre âme, et pour faire sortir la boue

(1) C'est la LXIII[e] des imprimées.

(2) Le dernier alinéa montre clairement que M. Olier parle à M[me] de Saujon, qui avait tenté, mais inutilement, de quitter la cour de Blois.

et l'apostume de votre intérieur. O ma fille, que d'ulcères, d'ordures et de maux cachés nous portons dans notre intérieur, que Dieu seul connaît et veut guérir !

Notre bon Dieu, ce père si aimable, dont la nature est la bonté même, et qui n'use de sévérité qu'avec peine et douleur, voit sans doute la nécessité des souffrances qu'il nous fait endurer par sa sagesse inexplicable. Prêtons le cou au joug de Dieu, portons avec respect les coups de sa divine providence, et nous assurons qu'ils sont tous nécessaires, puisqu'il ne met pas son plaisir à affliger ni à tourmenter ses pauvres créatures. La première condition de l'homme était un état de béatitude dans le paradis terrestre, ce qui marque la première inclination de Dieu sur les hommes ; mais la seconde a été de croix. Le premier état a perdu tous les hommes, mais le second les a sauvés ; en sorte que maintenant plus la croix est sévère, plus le salut et la gloire est certaine. Notre grand Père fait sur nous comme il a fait sur son premier-né : il l'a le plus affligé de tous pour le rendre le plus glorieux de tous. C'est ainsi qu'il en use envers les autres. Ce Père adorable, qui voulait rendre son Fils l'ornement et la lumière du ciel, la gloire et l'éclat de tous les bienheureux, l'a traité de la même manière qu'un grand orfèvre traite une belle pierre de diamant, sur laquelle, avec mille coups différents, il forme mille faces pour la rendre plus brillante et plus belle.

Ce divin Père de l'amour qui vous a tiré, comme dit l'Apôtre, de la pierre angulaire, c'est-à-dire de son Fils, veut faire sur vous ce qu'il a fait sur lui : il vous veut donner mille coups, afin de vous donner mille beaux jours pour le temps et pour l'éternité. Demeurez seulement en patience, et laissez-vous entre les mains

de cet orfèvre charitable et bien-aimé, qui sait la place et le lieu qu'il vous destine, pour vous enchâsser en la couronne de son Fils. Ne refusez point des coups si précieux, qui ne vont qu'à ôter de vous le surperflu, et à vous rendre polie, unie, agréable et belle aux yeux de ce divin Époux. Il faut donner le temps à Dieu de faire son ouvrage. Il a présentement en main le marteau, et il s'en sert d'une manière sortable à votre condition et à votre état. Il y en a peu d'autres au monde qui vous fussent si convenables, et qui pussent servir plus avantageusement et plus utilement à votre salut.

Ce n'est pas à nous à choisir notre croix : ce n'est pas à nous à choisir les instruments de notre passion : ce n'est pas à nous à donner, ni à aiguiser les lancettes ou les rasoirs des chirurgiens. C'est à nous à souffrir, et à porter en patience les plaies qui nous sont faites et les coups qui nous sont imposés par la justice divine, sous le voile et l'extérieur des créatures qui nous exercent. Respectez en ces personnes Jésus-Christ et son Père, qui sous eux vous crucifient, et qui sous eux vous font beaucoup de bien. Regardez les choses en la foi : oubliez-vous vous-même : quittez tout regard des créatures, et vivez comme s'il n'y avait que Dieu et vous au monde, pour ne voir en toutes choses que lui seul, de qui vous voulez tout recevoir avec respect. Que la justice ou l'amour, que la sagesse ou la puissance, que la miséricorde ou la rigueur de Dieu agissent sur nous, tout est également adorable : car toutes les grandeurs et les perfections de Dieu sont Dieu même.

Ainsi, ma fille, pour le peu de temps que nous avons à vivre, soyons toujours en Jésus-Christ soumis au Père, pour porter avec vénération, amour, louange et souveraine religion tous les états où il nous met. C'est ce

divin Tout qui vous a mise en celui où vous êtes. Il vous a donné quelque lieu de croire, par des raisons très pures et très saintes, qu'il voulait que vous en sortissiez. Vous avez fait pour cela vos efforts et votre tentative. Demeurez maintenant en paix, jusqu'à ce qu'il vous manifeste, par d'autres ouvertures plus fortes et plus évidentes, sa sainte volonté.

C'est assez, ma chère fille, qui m'êtes mille fois plus tendre et plus chère, à cette heure que je vous vois dans la pressure et dans la tribulation. Ce temps ici est précieux : c'est le temps des richesses chrétiennes : c'est le temps de la moisson éternelle et divine : c'est le temps de nous préparer à l'union parfaite du paradis. Il me semble que vous êtes comme la croix de Notre-Seigneur, de laquelle on ôta l'écorce pour l'aplanir, afin que notre divin Maître y fût uni plus intimement. Notre aimable Tout ôte de vous présentement le superflu et l'inutile, pour vous mettre en état d'être unie plus intimement à son cher Fils. L'honneur est grand, la disposition en est pénible ; mais la possession un jour en sera très heureuse.

LETTRE CCLXXXVII (1).

A MADAME TRONSON, AU PÉRAY.

Il lui annonce son prochain retour au Péray, d'où il espère aller se cacher dans la solitude bientôt après. Il renouvelle ses protestations de reconnaissance pour tous les services qui lui sont rendus.

[De Châtillon-le-Roi, 31 août 1653 (2).]

Vive Jésus en Marie.

Madame, ma très chère et très honorée fille,

J'ai appris aujourd'hui à Châtillon, par une des

(1 et 2) Sur l'autographe : il y en a quelque chose dans la CXIe des imprimées.

vôtres, que vous reconduisiez votre pauvre malade au Péray, de l'abbaye de Chanteloup (1) où elle était allée faire une neuvaine, ce qui m'a beaucoup touché, et en même temps je me suis consolé de pouvoir lui conduire M. Picoté pour sa consolation en son extrémité, et vous rendre aussi mes devoirs devant que de m'aller cacher en notre solitude, dont vous m'apprendrez plus de nouvelles que je n'en sais; et si vous vous en retournez à Paris, comme vous le mandez à Mme de Sève, vous me pourrez bien rendre ce bon office de m'aller ensevelir dans ma grotte, dont je vous serai autant obligé, comme le sont ces soldats qui reçoivent le coup de grâce de leurs parrains, qui les délivrent de ce monde.

Je ne pense à entrer chez vous qu'avec honte depuis la perte que vous avez soufferte à mon occasion (2); mais, ma fille, vous pardonnerez à la joie et la consolation que j'espère recevoir en Notre-Seigneur par votre chère présence, qui me fait oublier toute

— M. Olier était chez M. Alexandre de Sève, frère de Mme Tronson, qui, comme on l'a dit déjà, avait épousé Marie-Marguerite de Rochechouart, unique héritière de Guy, seigneur de Châtillon-le-Roi (Moréri). La date est donnée par la lettre suivante.

(1) Sous le nom d'abbaye de Chanteloup, M. Olier désigne assurément l'hôpital ou maladrerie de Saint-Eutrope, établie au château de Chanteloup, près d'Arpajon. Cet hôpital, fondé par Philippe le Bel et par Jeanne de Navarre, son épouse, l'un et l'autre très dévots au premier évêque de Saintes, devint dès le treizième siècle un lieu de pèlerinage très fréquenté. L'abbé Lebœuf, qui en a fait l'histoire, nous apprend que de son temps les choses se passaient encore comme autrefois. « Dans la basse- « cour (du château), dit-il, il y a un hôpital pour les hydropiques de l'un « et de l'autre sexe, qui y sont sustentés pendant leur neuvaine, et un « cimetière pour enterrer ceux qui y meurent. » (*Hist. du diocèse de Paris*, t. X, p. 244.) Il ne reste plus rien de cette dévotion.

(2) Il est déjà parlé de cette perte dans la CCLXXIe lettre, mais la nature n'en est pas expliquée.

crainte et tout respect humain. Je suis en possession de vous voir toujours surmonter le mal par le bien et d'en recevoir de continuels témoignages. Aussi, ma fille, selon la prophétie de l'Apôtre, vous jetez des charbons ardents de charité, et sur ma tête et dans mon âme, qui ne s'éteindront jamais et s'y conserveront à toute l'éternité.

Ma fille, j'irai coucher lundi soir à la Ferté-Bernard (1) (comme j'eusse souhaité autrefois que vous eussiez bien voulu faire), pour aller le lendemain chez vous, si vous l'avez pour agréable; et, si vous voulez me faire la charité d'y envoyer coucher vos chevaux, je vous en serai tout à fait obligé. Il me semble que je serai arrivé à bon port quand je serai chez vous et que je commencerai de respirer en liberté. Je prie Notre-Seigneur de reconnaître en lui toutes les grâces que je reçois de vous, et qu'il vous délivre d'ores en avant de tant d'importunités si fâcheuses, que je vous nommerais insupportables si la charité immense de Jésus-Christ n'opérait tout en vous. Adieu, ma très chère fille, votre très humble, très obligé et très obéissant serviteur et très indigne fils.

OLIER.

(1) M. Olier a sans doute écrit, par erreur, la Ferté-Bernard, qui est dans la Sarthe. Il voulait désigner la Ferté-Aleps, qui se trouve sur le chemin de Châtillon-le-Roi à Corbeil et au Péray.

LETTRE CCLXXXVIII (1).

A LA MÊME, A PARIS.

Il l'avertit qu'il retarde son retour à Paris et va aux eaux de Thoury. Nouveaux témoignages de sa reconnaissance.

D'Orléans, ce 2 septembre 1653.

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère et très honorée fille,

Je partis hier de Châtillon d'où je pensais vous aller joindre pour Paris, comme vous l'avez pu connaître par celle que je me donnai l'honneur de vous écrire le 31 août; mais ce jour-là même, après le départ du porteur de ma lettre, je reçus deux des vôtres par lesquelles vous me conseilliez de prendre encore du repos en ces quartiers, et que je ne vinsse pas sitôt, à cause que la maison de Notre-Seigneur (2) n'était encore préparée pour nous mettre à couvert de Paris; joint qu'en même temps je reçus des nouvelles des eaux de Thoury, en Sologne, qui font merveille pour tous nos maux, qui sont de la nature de celles de Sainte-Reine dont M. de Nogent me conseillait d'user, croyant qu'elles me seraient très bonnes selon les grandes cures qu'il me citait dedans sa lettre (3). Ce qui me fit résoudre d'aller sur les lieux dont je n'étais pas

(1) Sur l'autographe.

(2) Le château d'Avron dont il a été parlé ci-devant, lettre CCLXI[e].

(3) Thoury est un bourg du Blaisois, à peu de distance de Chambord. On y voit, sur le chemin qui conduit à Varennes, une fontaine entourée et recouverte de maçonnerie et appelée dans le pays la fontaine de Saint-Roch. Cette source, qui est ferrugineuse, était autrefois en grande vénération dans toute la Sologne. Elle est encore fréquentée aujourd'hui. (*Vie de M. Olier*, t. III, 438.)

éloigné, où je tenterais ce qui en serait, sans m'y engager qu'autant que j'en recevrais de soulagement; et ainsi j'aurais autant de relâche devant que m'engager dans la retraite et le travail, lequel doit être toujours bien médiocre pour bien du temps, à cause que ma tête est bien faible et mon corps bien échauffé, qui ne me permet pas de beaucoup reposer la nuit. Nous tenterons toutes les ouvertures que la bonté de Dieu nous donnera, et puis nous nous tiendrons en repos dans les bras de sa Providence.

Pardonnez-moi, ma fille, la liberté avec laquelle j'ai usé de votre bonté en ce rencontre; mais j'ai cru entrer dans vos pensées, et suivre les sentiments de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère en vous, que je prie vouloir remplir de ses bénédictions et de ses grâces en toute la plénitude de Dieu. Vous me ferez aussi la grâce de remercier M. l'abbé (1) de toutes ses bontés, en attendant que je l'embrasse en la charité de Notre-Seigneur, ce que j'espère de faire en peu de temps, qui sera en trois semaines au plus tard, s'il plaît à Dieu.

M[me] de Châtillon (2) me dit que vous pourriez aller à Chartres et que vous pourriez passer chez elle. Cela me fit encore plus aisément résoudre à mon voyage pour les eaux où j'espérerais vous écrire pour en savoir le temps, pour me rendre auprès de vous quand vous vous en retourneriez. Mais depuis j'ai pensé que vous auriez peut-être de la peine à entreprendre ce voyage, pour ne point quitter de loin votre pauvre enfant (3). Vous me ferez la grâce de me faire savoir de vos nou-

(1) Louis Tronson.

(2) Madame de Sève, que M. Olier venait de quitter, et qui était en effet héritière de la seigneurie de Châtillon-le-Roi, comme on l'a déjà vu.

(3) La même dont il est parlé dans la lettre précédente.

velles en ces quartiers, et vous prierai de donner vos lettres à Jean, qui me les fera tenir, les adressant à Éraut, à Blois, qui me les enverra par homme exprès. Je vous prie de lui dire ou lui mander de mes nouvelles, et qu'il en fasse savoir de ma mère à laquelle j'écrirai de dessus les lieux; dérobant ce moment en chemin pour vous rendre compte de mon état, et vous demander encore une fois pardon de ma liberté, qui est d'autant plus grande que je suis le plus indigne, Madame, de tous vos serviteurs et enfants en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Pardonnez à ma précipitation qui m'empêche de relire ceci.

LETTRE CCLXXXIX (1).

A LA MÊME, A PARIS.

Il lui mande que le temps s'étant refroidi, il ne peut prendre les eaux de Thoury, et qu'il va retourner à Châtillon. Il s'excuse encore de son importunité.

De Saint-Dié, ce 4 septembre 1653 (2).

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère et très honorée fille,

Je suis venu jusqu'auprès les eaux de Thoury, où j'ai trouvé la saison changée et bien différente de celle de l'année passée qui était si échauffée, ce qui m'a donné appréhension d'en essayer l'usage. J'ai regardé ceci comme une promenade et un petit divertissement, en attendant de m'aller renfermer dans notre

(1) Sur l'autographe, dont un fragment est reproduit dans la IIIe des imprimées.

(2) Saint-Dié est une petite ville sur la Loire, à trois lieues et demie de Blois.

solitude. Je ne vois pas que le froid qu'il fait me puisse permettre le retardement à la campagne; c'est le sentiment de M. de Nogent, qui a été obligé, voyant la saison, de convenir avec moi que ces eaux n'étaient plus propres à présent. Il ne me conseille non plus de m'en retourner par le coche, à cause du vent et du serein qui m'est si fort contraire et qui m'a causé ce rhume depuis ces mauvais temps. On me prête ici un carrosse bien fermé jusqu'à Châtillon où je me rendrai, s'il plaît à Dieu, pour la fête de Notre-Dame, et après j'irai à la Ferté sans crainte des incommodités du coche, et puis vous souffrirez que je vous demande la charité en passant, où j'y serais encore présentement si j'en eusse été cru; mais Dieu a vu le sacrifice de notre volonté et me pardonnera cette distraction de sa divine providence.

Ma très honorée fille, vous souffrirez encore cette importunité avec toutes celles du passé, et Dieu reconnaîtra votre charité invincible dans tous les secours que vous prêtez à son pauvre et inutile serviteur, pour le tirer de toutes les misères qui l'environnent et l'accablent tant au corps qu'en l'esprit (1). Je suis de toute ma volonté.

Ma fille, je vous enverrai au Péray un homme exprès aussitôt que je serai arrivé à Châtillon. Croyez-moi, en attendant, ma très honorée fille, votre très humble et très obéissant serviteur.

Olier.

(1) Dès ce temps M. Olier commençait à éprouver dans son âme ces angoisses mortelles qu'y produisait la soustraction sensible des lumières et des grâces dont Notre-Seigneur le favorisait ordinairement. Elles s'accrurent à un tel point, au moment où il fut frappé d'apoplexie, qu'au témoignage de M. de Bretonvilliers, qui était alors auprès de lui, il pou-

LETTRE CCXC (1).

A LA MÊME, A PARIS.

Il lui exprime de nouveau sa vive reconnaissance pour les services sans nombre qu'elle lui rend, l'instruit des détails de son voyage, de la consolation intérieure qu'il éprouve au Péray où il vient d'arriver, de la joie avec laquelle il y séjournera, pourvu qu'il puisse s'y rendre utile à ses enfants et à elle-même.

[Du Péray, avant le 8 septembre 1653 (2).]

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère fille et très honorée Mère,

Il faut, s'il vous plaît, que vous souffriez tous ces noms qui ne me suffisent pas pour vous exprimer les ressentiments de votre charité inexplicable, toujours souffrante, toujours patiente, et qui ne se lasse jamais des importunités du plus indigne de tous les hommes et de tous ceux qui ont l'honneur de vous appartenir. Les larmes que la tendresse me force de répandre à tout moment sur les nouvelles inventions de votre piété, vous parleraient bien mieux que tout ce que je vous puis dire, et par-dessus tout, ma fille, la force de l'esprit intérieur, qui aura dans l'éternité son jour, et qui demeure cachée avec Jésus-Christ en Dieu, dedans le temps, selon ses ordres, vous dira pour sa gloire ce que je retiens dans le silence.

vait dire avec Notre-Seigneur : *Mon âme est triste jusqu'au mourir.* (*Vie de M. Olier,* t. III, p. 442.)

(1) Sur l'autographe : le commencement est dans la III[e] des imprimées.

(2) M. Olier, comme on vient de le voir, s'était proposé de célébrer la fête du 8 septembre à Châtillon, chez M[me] de Sève; il devança son départ, dit M. de Bretonvilliers, par suite d'un avertissement que lui donna la sainte Vierge, qu'il allait bientôt tomber dans une grande maladie. (*Vie ms.*, par M. de Bret., t. II, p. 394.)

Mme de Sève, dont je vous parlerai quand j'aurai le bonheur de vous voir, s'est trouvée tout à fait affligée et surprise, aussi bien que moi, de la friponnerie que lui fit un homme qu'elle envoya exprès à la Ferté, aussitôt après la lettre que je vous eus écrite pour me faire le bien de m'envoyer votre carrosse (1); elle vous priait de le retenir et cela ensuite du conseil que vous me donniez par une des vôtres de ne revenir pas sitôt, et de prendre la voie du grand chemin, ce que je voulais faire sans le conseil que M. de Nogent me donna d'éviter cette allure, de peur du vent et du serein et autres incommodités qu'on y est obligé de souffrir, et qui m'eussent pu causer de nouvelles fluxions sur la poitrine, dont j'étais fort attaqué, mais qui, par la grâce de Dieu, se sont apaisées. J'ai pris l'offre du carrosse et des chevaux de Mme Saujon, qui se reposeront demain avec votre permission chez vous, à cause de la fatigue du chemin que nous avons pourtant fait à petites journées; mais qui, par la chaleur du temps, les ont un peu harassés, aussi bien que les piqûres de mouches de Beauce qui les ont tourmentés plus que tout leur travail.

Je vous dirai, Madame, pour obéir au sentiment que Dieu vous donne de faire ici du séjour pour prendre du repos, que je séjournerai avec grande joie en ce lieu, y trouvant une paix et une consolation intérieure que je ne vous puis exprimer, vous avouant, ma fille, que j'en ai plus ressenti depuis quelques heures que j'y

(1) Ces petits détails montrent avec quelle délicatesse M. Olier acceptait les services qui lui étaient rendus. Il s'excuse, comme s'il en était coupable, de ce que, par suite de la friponnerie de l'envoyé, la lettre qui contremandait le carrosse de Mme Tronson n'a pas été reçue, et, par suite, un voyage inutile a été fait du Péray à Châtillon-le-Roi.

suis arrivé, que je n'ai fait dans tous les lieux où je me suis allé promener depuis mon départ de six ou sept semaines. Je ne résoudrai rien pourtant qu'avec vous que j'espère avoir le bonheur de voir bientôt, après monsieur votre fils, l'abbé, et les autres qu'il vous plaira y envoyer, qui ne déroberont rien à la paix de notre solitude, mais en augmenteront la joie, sans quoi même je ferais difficulté et aurais honte de m'y voir seul.

Vous savez, Madame, que vous n'êtes pas la seule que je dois considérer, quoique je vous doive tout uniquement, qui faites les choses avec la charité d'un Dieu, qui est immense à mon égard, mais qui m'oblige, s'il me semble, à y suppléer de mon côté en leur excès par quelques petites circonstances et considérations pouvant servir à donner la paix et le repos dans quelques moments de peine qui pourraient venir aux esprits. Vous souffrez bien, ma fille, que j'en use de la sorte, pour maintenir et conserver l'œuvre de Dieu dans la justice et la douceur de sa conduite (1).

Je suis, ma très chère et très honorée fille, en Jésus et Marie, votre tout obligé en leur divine charité.

OLIER.

(1) C'était la pratique constante de M. Olier, partout où il séjournait, d'y attirer quelqu'un de ses disciples, afin de continuer à les instruire dans la science des saints. Ici il allègue un autre motif, le désir d'écarter tout sujet d'inquiétude de l'esprit de quelques personnes trop promptes à se formaliser. Tant il avait à cœur d'être irrépréhensible et devant Dieu et devant les hommes!

LETTRE CCXCI (1).

A MADAME DE SAUJON (2).

De la dévotion au mystère de la Nativité de la sainte Vierge, et à Jésus vivant en elle.

[Vers le 8 septembre 1653 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

J'ai eu bien de la joie d'apprendre la dévotion que Notre-Seigneur vous donne à la Nativité de sa très sainte Mère, à laquelle je désirerais de porter tout le monde. Vous pourriez pour honorer ce mystère avoir chez vous un Oratoire, où vous mettriez, comme on fait au temps de la Nativité de Notre-Seigneur, non pas une crèche, mais un berceau, ou une petite couchette où serait la sainte Vierge nouvellement née au monde, qui aurait à ses deux côtés sainte Anne et saint Joachim, et le reste de sa couche environnée d'anges, qui seraient en admiration devant ce chef-d'œuvre admirable de l'amour et de la sagesse de Dieu. Vous iriez là tous les jours pendant le temps de ce mystère, jusqu'à celui de sa sainte Conception, pour lui rendre vos devoirs; et vous lui feriez tous les jours présent de quelque chose, surtout de vous-même, vous donnant à elle, et vous quittant aux pieds de ce divin berceau.

(1) C'est la LXXXVIII[e] des imprimées.

(2) En disant à celle à qui il écrit qu'elle s'appelle Anne, M. Olier désigne suffisamment M[me] de Saujon.

(3) A cette date M. Olier fit exécuter au Péray de petits berceaux pour honorer la naissance de la très sainte Vierge, et il est bien naturel de penser que dès lors il proposa la même dévotion à M[me] de Saujon, qu'il était fidèle à associer à tous les devoirs que la mère de Dieu lui demandait. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 439.)

Si vous vouliez en faire un pour vous, et un autre pour moi, je vous en serais obligé. Ce lieu et divin mystère nous serviraient de rendez-vous en esprit toutes les fois que nos montres sonneraient, soit le jour, soit la nuit (1). Nous prierions même nos bons anges de faire cela pour nous, et d'y occuper notre place. La montre que j'ai me fait ce bon office; et je pense que votre bon ange est celui qui doucement m'appelle intérieurement à ce devoir, pendant que je l'entends sonner. Je vous dirai en confiance, qu'étant en peine sur l'usage de ce présent, la divine Mère me dit de le recevoir, et de le garder de sa part, afin de mesurer les heures de la vie qu'elle m'avait rendue pour l'employer à l'honneur de son Fils (2).

Vous n'êtes pas marrie que je vous associe et vous unisse à tous les saints devoirs, que notre divine Mère veut bien souffrir de moi. Je suis ravi que ce rendez-vous en esprit se soit enfin manifesté par la bonté de Dieu dans un mystère si saint et si aimable. Je le désirais il y a longtemps, mais ce n'était pas à nous à en faire le choix. C'est à Dieu à destiner aux mystères les adorateurs qu'il lui plaît; et c'est à nous à recevoir ses ordres avec tout le respect et toute la soumission due à sa souveraine majesté. Ce divin Tout, et cet adorable moteur de sa religion, gouverne toutes choses avec suavité et avec efficace. Tout ce qu'il opère en nous, il le fait avec amour pour rendre son joug plus agréable : et ainsi il désire de nous des respects et des devoirs

(1) Les montres qui d'elles-mêmes sonnaient à l'heure, à la demie et quelquefois aux quarts étaient alors assez en usage.

(2) Allusion à la maladie que M. Olier fit en juin 1652 et dont, au témoignage de M. de Bretonvilliers, il fut guéri par la très sainte Vierge. (*Vie ms.*, t. II, p. 334.)

envers les mystères qu'il sait que nous aimons, et à quoi il nous a préparés de longue main, par l'amour et la tendresse qu'il nous donne pour Jésus en sa Mère.

Vous verrez par le papier que je vous envoie comme ce mystère de la Nativité de Notre-Dame est la Nativité de Jésus-Christ anticipée, et une préparation admirable à sa sainte naissance sur la terre (1). Vouez-vous bien à Jésus en Marie naissante dans le monde, et vous liez à lui en elle, afin de ne vivre plus que pour lui par elle, et de commencer à compter vos jours et votre véritable vie du moment de cette nativité sur la terre, détestant toute autre naissance et tout le temps de votre vie, qui ne s'est pas employé à l'adoration des mystères et à la participation de leur vertu et de leur vie.

Oh ! que cette divine enfance de Marie est peu connue, peu aimée, et qu'elle mérite pourtant l'admiration et le respect d'un million de mondes et d'esprits bienheureux ! Comme je vous disais autrefois que la vraie charité se porte aux œuvres délaissées, et que la véritable religion va au respect des mystères oubliés, sacrifions nos vies au respect et à l'amour de celui-ci, qui est si peu connu, et encore moins honoré dans le monde, et je vous assure qu'un jour la mère du bel amour saura bien nous le rendre. La sainte enfance de l'Évangile, si nécessaire pour entrer au royaume de Dieu, est tellement rare dans l'Église, qu'on ne le

(1) Parmi les écrits que M. Olier a laissés sur la sainte Vierge et dont il avait lui-même fait un recueil qui se conserve encore, il y en a un où on lit cette phrase : « La sainte Vierge naissant au monde est proprement la première naissance de Jésus-Christ sur la terre, comme l'aurore est la première naissance du soleil. »

peut assez déplorer; et peut-être cela vient-il du défaut d'amour et de respect envers l'enfance de Jésus-Christ, et envers celle de sa sainte Mère. C'est une bénédiction non pareille quand une fois la miséricorde de Dieu nous y applique, et nous y donne une dévotion spéciale.

Vous me direz que vous aviez eu quelques pensées de vous consacrer plutôt à Jésus au très saint Sacrement. Mais je réponds que vous devez dépendre de Notre-Seigneur pour l'application à ses mystères, lequel vous déterminera plus particulièrement aux uns qu'aux autres, selon les desseins qu'il aura sur vous. C'est à Dieu, et non pas à vous à en faire le choix. Les anges dans le ciel ne sont pas appliqués selon leur choix à l'adoration des mystères et des perfections divines, mais selon l'ordre adorable de Dieu leur souverain, qui les a créés pour ce qu'il veut. Et puis si vous allez au très saint Sacrement pour y trouver Jésus-Christ, comme vous devez faire, cela n'empêche pas que vous n'alliez aussi pour le trouver en la très sainte Vierge, où il est comme dans un tabernacle, dans un saint ciboire, et sous un ciel plus riche, que ne sont ces dais magnifiques sous lesquels on l'expose sur les autels. C'est là où il verse ses plus insignes grâces; c'est là où il se plaît d'être adoré, aimé et invoqué de tous les hommes; c'est là où il est ravi de recevoir nos hommages. En un mot, c'est là son paradis de délices, le séjour de ses amours, le lieu de ses richesses et de ses gloires : et cependant, c'est là où il est presque inconnu, et où il n'est ni recherché ni visité comme il mérite.

Vous me direz aussi peut-être, que vous ne sauriez avoir de dévotion à ce mystère, parce qu'il est passé.

Il est vrai qu'il est passé en son état extérieur; mais pour l'intérieur, il est toujours vivant et subsistant en sa grâce, en sa vertu, en ses perfections divines. Car la sainte Vierge porte toujours, comme Jésus, son même intérieur; et tout ce qu'elle a jamais eu de vertus, de grâces, de sentiments de Dieu et de dispositions saintes, est permanent en elle; en sorte que dans la foi nous le trouvons toujours le même. Hé quel bonheur, que Dieu nous offre un tel trésor, et nous ouvre cette belle porte pour entrer en son royaume!

Je cherchais, ou plutôt j'attendais il y a longtemps quelque obligation qui m'attachât à la piété de sainte Anne et de saint Joachim. J'embrasse de tout mon cœur cette ouverture que Notre-Seigneur me donne. Pour vous, vous y avez déjà votre engagement par l'honneur que vous avez de porter le nom de sainte Anne. Je vous prie seulement, dans vos visites intérieures ou extérieures à ce saint berceau, de vous unir le plus intimement que vous pourrez à la religion de cette grande sainte envers la très sainte Vierge; et tout indigne que je suis, je m'unirai à celle de saint Joachim. Ainsi nous nous trouverons tous deux unis en cette même religion envers ce divin enfant. Que cette éminente simplicité dans les enfants et cette perte d'esprit propre, de jugement et de volonté qui se trouve dans l'enfance, est une grande vertu; mais qu'elle est rare! Je souhaite que vous la remportiez pour fruit de vos assiduités auprès de la sainte Vierge.

LETTRE CCXCII (1).

A M. PIERRE COUDERC, A PARIS (2).

Il lui donne des sujets de méditation pour le temps de sa retraite annuelle.

[Du Péray, avant le 26 septembre 1653 (2).]

Qui a Jésus a tout.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Si c'était le bon plaisir de Dieu, je vous porterais bien plus volontiers les sujets de votre retraite que de vous les envoyer par écrit, parce que je pourrais espérer d'y prendre la part que doit désirer un pauvre ouvrier épuisé. Ma pensée serait donc que vous prissiez le sujet de votre occupation dans le renouvellement de l'année où nous allons entrer avec notre jeunesse, dont vous êtes un des plus chers enfants, qui sera dans ce mois d'octobre, en qui la ferveur commence de s'allumer sous les auspices de saint François et saint Bruno. Vous verriez en ces saints la sainte expression du baptême. Dans le premier, vous y verriez l'esprit de mort au monde, vous y verriez un homme crucifié en sa chair, en la sagesse humaine, mort aux biens de la terre, enseveli dans la confusion ; bref, une image des mystères de Jésus-Christ crucifié, mort et enseveli, comme il veut que nous le soyons en tout nous-mêmes comme chrétiens.

(1) Sur l'autographe.

(2) La date de cette lettre n'est pas absolument certaine pour l'année ; toutefois il y a bien des raisons de la placer en 1653, immédiatement avant l'attaque de paralysie qui frappa M. Olier le 26 de septembre. Les autres années ne conviennent pas aussi bien. L'expression du commencement : *Un pauvre ouvrier épuisé*, va très bien à septembre 1653.

Vous verriez en saint Bruno l'esprit de résurrection et de vie nouvelle, une occupation continuelle en Dieu; un esprit de louange, d'amour et d'adoration qui est une seconde partie de l'esprit du sacerdoce, qui veut une vie intérieure établie parfaitement en nous.

Vous pourriez, en continuant jusques à saint Denis, considérer la troisième qualité de l'esprit de prêtrise qui est d'être une hostie vivante à Dieu pour son Église, dans un zèle fervent de servir Dieu dans le prochain avec un oubli total de soi et une faim et soif ardente du salut et de la sanctification des âmes, dans l'amour de la croix et le désir pressant de souffrir toutes choses, même la mort pour Dieu; préférant dans le service des peuples la pauvreté, le mépris et la peine à tous les aises, les honneurs et richesses du monde; estimant parfaitement la sagesse évangélique, la regardant avec confusion dans l'état où vous êtes. Recherchant de vivre en servant Dieu, caché, inconnu, et toujours occupé de lui, comme a fait ce grand saint.

LETTRE CCXCIII (1).

LETTRES D'ASSOCIATION ACCORDÉES A M. OLIER PAR LE CHAPITRE DE SAINT-MARTIN, A TOURS.

Les trésorier, chanoines et chapitre, le doyenné vacant, de l'insigne église de Saint-Martin de Tours; au révérend messire Jean-Jacques Olier, supérieur de la communauté ecclésiastique du séminaire des clercs, établi au faubourg de Saint-Germain des Prés, à Paris; salut.

(1) Sur l'autographe conservé aux archives nationales. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 92.)

Nous avons mûrement considéré ce que vous nous avez remontré à Tours, au mois de novembre dernier (1), que vous avez désiré que la communauté et compagnie que Dieu vous a inspiré d'établir, fût sous la protection du bienheureux saint Martin, notre patron; et que, depuis que vous aviez formé cette résolution, vous en aviez reçu tant d'assistance, que vous ne doutez point qu'elle ne prospère et que votre dessein ne réussisse, si nous voulons joindre nos vœux aux vôtres, et vous associer aux prières, saints sacrifices, et aux bonnes œuvres qui se font dans notre église journellement.

Nous, désirant de notre part contribuer à une si bonne œuvre, et faire ce que nous pourrons pour la gloire de Dieu et réputation de notre bienheureux Patron, nous avons octroyé votre demande, et associé à toutes les prières, saints sacrifices et bonnes œuvres qui se font et feront en notre église, non seulement vous, sieur Olier, mais vos successeurs, supérieurs de ladite communauté, et les prêtres et ecclésiastiques du séminaire des clercs dudit faubourg Saint-Germain des Prés, de ladite ville de Paris; souhaitant que, vos prières et les nôtres jointes ensemble, nous puissions obtenir de Dieu, par l'intercession de notre bienheureux Patron, la gloire éternelle; et que votre communauté soit si bien établie pour le service de Dieu et de la sainte Église, que rien ne puisse la troubler; ce sont les souhaits de notre compagnie. Donné à Tours, le 20 décembre 1653.

(1) C'est au mois d'août et non au mois de novembre 1653 que M. Olier visita le tombeau de saint Martin. (Voir lettre CLXXVIII[e].)

LETTRE CCXCIV (1).

A MM. LES DIGNITAIRES, CHANOINES ET AUTRES MEMBRES DU CHAPITRE DE SAINT-MARTIN.

M. Olier et ses confrères témoignent leur reconnaissance pour la faveur qui leur a été accordée.

[Premiers mois de 1654.]

Messieurs,

Comme nous avons passionnément souhaité la grâce d'être associés aux prières et aux bonnes œuvres de votre illustre compagnie, nous l'avons reçue aussi avec la joie et le respect que nous devons à une faveur si considérable. Notre petite communauté, qui en a rendu publiquement action de grâces à Dieu, vous supplie encore d'agréer les très humbles remercîments que nous vous en rendons. Le grand saint Martin, au culte duquel cette association nous lie plus étroitement, sera le témoin et le garant de notre très profonde et sincère reconnaissance. Nous l'honorons déjà comme un des patrons et des protecteurs de cette maison; mais la liaison qu'il vous plaît que nous ayons à un corps qui le reconnaît pour chef, nous le fera révérer encore avec une dévotion particulière, et, nous unissant par un nouveau lien à votre chef, nous attachera aussi plus intimement aux intérêts et au service de votre corps, de qui nous demeurons, Messieurs, par devoir et par inclination, les très humbles, très obéis-

(1) M. Nagot, qui était de Tours, nous a conservé cette lettre dont l'autographe se voyait encore de son temps dans les archives de l'église de Saint-Martin. Elle était signée de M. Olier, de M. le Ragois de Bretonvilliers et de quelques autres prêtres de Saint-Sulpice. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 94.)

sants et très obligés serviteurs en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

LETTRE CCXCV (1).

A MADAME DE SAUJON, A BLOIS.

Il lui conseille, après avoir longtemps souffert la calomnie, de se justifier. Il la prémunit ensuite contre une tentation qui la menace.

[19 mars 1654 (2).]

Vive Jésus en Marie et Joseph.

Ma très chère et très honorée fille,

Je vous écris du jour du grand saint Joseph, peu de temps après la visite de Mme Lera (3), qui m'a averti d'un nouveau vacarme qui s'élève contre vous à la cour, pour favoriser et flatter la peine de la R. qui ne se ramollit point; et Mme Lera m'a témoigné que vous éclairciriez ces personnes si je vous le disais. Ma fille, après avoir rendu assez longtemps hommage aux humiliations de Jésus-Christ, je crois que vous devez maintenant à la charité du prochain, qui se peine, ces éclaircissements, et honorer en même temps la vérité de Jésus-Christ et sa candeur.

(1) Sur l'autographe reproduit en partie dans la LXXVe des imprimées.

(2) Cette date paraît certaine non seulement pour le jour et pour le mois, mais encore pour l'année, car elle a dû précéder immédiatement la suivante, qui est de 1654, comme on va le voir. L'éditeur de 1672 les avait unies pour former la LXXVe du recueil.

(3) M. Olier, qui sortait à peine de sa paralysie quand il écrivait cette lettre, y a laissé plusieurs mots incomplètement formés. On ne voit pas bien s'il a voulu écrire Lera ou Erat. Un conseiller du parlement de Paris, paroissien de Saint-Sulpice, se nommait Lera. (*Rem. hist.*, t. II, p. 126.) Le nom suivant est aussi difficile à lire. On ne voit pas s'il y a La Roche, la Rahré ou la Razé. Mme Raré était la gouvernante des jeunes filles du duc d'Orléans.

Il y a bien du temps que je remets à vous découvrir une malignité du diable qui vous veut attaquer de toutes parts; il veut secrètement et imperceptiblement vous remplir d'estime de votre propre capacité dans l'exercice des dons du Saint-Esprit. J'en vois de mes yeux de par deçà des préparatifs pour vous engager en des choses au-dessus de votre condition, de votre étage et votre sexe, et contre l'ordre de l'Église et de son Esprit-Saint, qui défend, en saint Paul, d'avoir des sentiments qui tendent aux choses hautes, au-dessus de soi; et, au contraire, que l'on doit craindre les pièges, s'en éloigner par crainte et tendre aux choses basses et humiliantes (1).

Ma chère sœur, saint Joseph aujourd'hui nous exhorte au profond et religieux silence en la présence de Dieu et des choses saintes et divines. Priez ce grand saint, silencieux en la compagnie de Jésus et Marie, attaché profondément en la grandeur des perfections de Jésus et Marie, n'ayant aucune parole dans les évangélistes sortie de sa bouche.

Faites-moi savoir de vos nouvelles par Geneviève. Êtes-vous résolue de ne parler ni de bouche ni par écrit? étant bien aise de savoir les sentiments de votre cœur, afin de vous donner l'approbation que vous devez désirer de l'Église.

Adieu, ma très chère fille en Jésus et Marie, qui me font être tout votre acquis et obligé, comme leur serviteur et de toute leur Église.

(1) Ce passage fait probablement allusion à quelque tentative faite par les jansénistes pour gagner M[me] de Saujon à leur parti.

LETTRE CCXCVI (1).

A LA MÊME, A BLOIS.

Il l'encourage dans les sécheresses qu'elle endure, la porte à la simplicité et candeur des enfants de Dieu et lui exprime la crainte que le démon ne la séduise.

[Vers la fin de mars 1654 (2).]

Ma très chère et très honorée fille,

Ne vous étonnez pas si vos sécheresses continuent. Plus vous communierez au saint sacrifice de Jésus, plus vous serez participante de ses peines intérieures. A Pâques vous pourrez, en la communion en Jésus-Christ ressuscité, recevoir du relâche et communier à sa joie divine. Ceci est le temps du sacrifice sanglant dans lequel il s'est rendu l'Époux de sang à toute son Église.

Ma fille, examinez-vous si en votre esprit ne s'est point passé quelque infidélité contre le divin Époux, ou bien dans vos paroles; car l'excès de son amour croissant, l'excès aussi de sa jalousie et de sa sévérité croîtra dessus votre âme.

(1) Sur l'autographe que la LXXV[e] des lettres imprimées reproduit en la joignant à la précédente, qui est adressée à la même dame.

(2) Cette date paraît certaine pour le mois, car le premier alinéa suppose qu'on était au temps de la passion et que Pâques approchait. Quant à l'année, elle est assez clairement indiquée par ces mots de la lettre suivante : *Il me semble que Dieu me tira dernièrement du tombeau;* paroles qui n'ont pu se dire convenablement, au carême de 1653, pour désigner la guérison que M. Olier avait reçue dix mois auparavant : placées au contraire vers la fin de mars 1654, elles expriment bien la grâce qui venait de lui être accordée lorsque, après cinq ou six mois de paralysie, Notre-Seigneur lui dit intérieurement : *Je te redonne la vie pour mon Église.* (Attest. auth., p. 188.) Comme dans la précédente, l'écriture de M. Olier se ressent beaucoup de son état de paralysie. Dans les lettres écrites plus tard, cela se remarque moins.

Je vous dirai ce qui arriva dernièrement au directeur d'une âme considérable devant Dieu et sa très sainte Mère, pour laquelle il priait. Ce saint homme est de mes intimes amis. Il vit la sainte Vierge descendre sur cette âme bien-aimée de Dieu, mais qui s'arrêta tout proche de sa tête sans y entrer. La très sainte Vierge fit entendre à ce bon directeur, très charitable vers cette âme qui lui avait été confiée par la sainte Vierge, que le défaut de candeur, de simplicité et d'enfance en cette âme l'empêchait d'y entrer; et cette âme se trouva souffrir d'extrêmes peines et sécheresses. Ma fille, voyez si vos procédés sont remplis de candeur, de simplicité et enfance que la sainte Vierge vous demande, à l'imitation de sa vie et participation de sa grâce. Avec Notre-Seigneur point de respects humains, et avec l'Église simplicité partout sans rien craindre. Devant Dieu rien ne vous doit toucher.

Ma fille, je ne puis vous cacher que, depuis quelque temps, je souffre beaucoup sur vous auprès Notre-Seigneur, et surtout depuis que vous me mandâtes de prier pour vos peines qui vous environnaient avec grande malignité; ce que Notre-Seigneur n'avait point encore permis au malin depuis que je vous connais. Vous n'aviez que des tentations humaines, lesquelles saint Paul souffrait seulement dans les premiers chrétiens : *Tentatio vos non apprehendat nisi humana.* Vous m'en expliquerez un jour davantage, étant bon de connaître nettement les voies que Dieu tient sur vous, sur quoi il faut veiller beaucoup plus que sur d'autres, à cause de l'envie et la rage du diable sur votre âme plus que sur beaucoup d'autres, où il n'oubliera rien si vous n'êtes fidèle à l'imitation exacte de la vie de la très sainte Vierge.

LETTRE CCXCVII (1).

A LA MÊME, A BLOIS.

Il l'avertit que la connaissance de ses fautes ne diminuera point sa charité pour elle ; il lui montre le péril qu'il y a dans les grâces sensibles, et la sûreté que l'on trouve en la croix.

[Avril 1654.]

Ma très chère et très honorée fille,

J'ai appris par votre dernière lettre la peine que vous avez soufferte par la lecture d'une des miennes ; ce qui m'a beaucoup affligé, n'ayant point eu d'autre intention que de vous faire connaître l'opération merveilleuse de Dieu dans nos âmes, qui les tient dans une telle union, que leurs sentiments sont communs, en quelque éloignement de lieux qu'elles se trouvent. Quelle fidélité de Dieu, qu'il veuille toujours tenir votre âme ouverte et sensible à celui dans lequel il vivra toujours pour vous, comme il vous l'a promis ! Cette grâce est non pareille, et elle me semble très singulière et pour vous et pour moi, tout indigne et misérable que je suis. Et bien loin que cela fasse un mauvais effet en moi, quelque chose que la grâce me découvre, il ne peut qu'augmenter le soin et la charité de Jésus-Christ pour vous, laquelle Notre-Seigneur permet que j'éprouve en moi d'une nature immobile et éternelle, selon qu'il l'exprimait par le prophète : *Charitate perpetua dilexi te : Je t'ai aimé d'un amour éternel.*

Vous êtes persuadée de cette vérité par votre Époux,

(1) C'était la CX[e] des imprimées. Elle vient certainement après celle qu'on vient de lire, dont elle est comme le complément et la justification. L'éditeur de 1672 avait placé à la fin de cette lettre un fragment pris dans une autre dont l'autographe se conserve au séminaire de Saint-Sulpice et qui était adressée à la même personne. On l'a retranché ici.

sur lequel vous êtes appuyée comme sur un rocher. Votre cœur est établi sur cette pierre ferme, sans en craindre le changement et l'inconstance. Je sais cela de vous, et je le sens en votre fond, quoique le démon en veuille dire. Plus Notre-Seigneur fait connaître d'infirmités en vous, plus il fait voir et manifeste ses soins et sa vigilance assidue sur vous. Ce qui est un surcroît de sa charité, qui le tient toujours présent, comme un miroir à son épouse, afin de lui faire connaître ce qu'elle est, et ne lui laisser jamais oublier la condition de sa bassesse et de son infirmité.

Vous savez bien ce que le saint Époux disait dans le Cantique à son Épouse : *Si vous vous méconnaissez, la plus belle d'entre les femmes, allez après les pistes de vos troupeaux et de vos compagnes :* voulant dire que si une âme intérieure, après la jouissance et l'union intime en l'oraison avec l'Époux, commence à l'oublier, et à faire cas d'elle-même dans le secret de son cœur, ce qui se fait imperceptiblement, alors tout d'un coup le saint Époux, qui voit souvent ce que l'épouse ne voit pas, s'apercevant qu'elle commence à s'estimer et à se reposer sur elle-même, il la renvoie, il la rebute et la met dans le commun des âmes qui s'égarent dans le monde, et qui marchent dans un esprit grossier et qui ne regardent que la terre et le sensible.

Après les grâces sensibles il y a presque toujours à craindre pour l'âme; car ordinairement il s'y glisse quelque petite complaisance, estime et approbation d'elle-même. Et c'est là une marque très spéciale du saint amour de l'Époux, quand il permet quelques faiblesses particulières qu'il fait connaître à son amante. Il y a plus de peine à vivre dans la sainte croix, mais il y a plus de sûreté, et la pureté de l'amour de

Jésus s'y conserve mieux, la confiance en lui s'y exerce davantage, et la défiance de soi y est bien plus sensible; qui est tout le contraire de ce qui arrive dans l'état des consolations et des goûts de l'esprit.

Vous souvenez-vous que déjà par deux fois, après les grands goûts et sentiments intérieurs, le malin voulait vous tenter de vous conduire vous-même, quoique je sache bien que vous n'y ayez jamais consenti, et que vous l'ayez condamné avec horreur? Mais cela vous doit faire connaître que, pendant les goûts et les grands sentiments, le malin esprit croit que l'âme est dans un état bien plus susceptible de la présomption que dans la croix, où l'âme toujours craintive, toujours humiliée, et méfiante d'elle-même, a recours à son Époux, et le cherche toujours pour s'appuyer sur lui. Et c'est ce qui fait désespérer le démon, et le fait fuir de l'âme, sur laquelle il voit qu'il n'y a rien à gagner en cet état. Car, dans cette abnégation d'elle-même, et dans cet abandon à Dieu où elle se trouve, Jésus-Christ est le tout de son épouse; laquelle, séparée de toutes choses et d'elle-même, ne veut plus vivre qu'à lui uniquement par le ressort admirable de la croix.

Au reste, ne vous inquiétez pas de ce que je vous dis. Recevez la douceur et la consolation avec humilité, comme en ayant besoin en votre infirmité, et comme vous étant donnée de celui qui voit votre faiblesse. Mais recevez aussi la croix avec amour et joie, comme étant l'état qui purifie plus saintement, qui fortifie plus puissamment, qui unit plus intimement, et qui fait rendre à l'Époux plus de témoignages du pur amour.

Notre-Seigneur me donne toujours tant de choses à vous dire, que je ne puis finir. Quand je me vois si inutile en ce monde, et que je pense que Dieu me

laisse encore quelque grâce pour vous aider, et pour servir à vos intérêts et à ce qui vous regarde, je m'estime assez heureux. Il me semble que Dieu me tira dernièrement du tombeau, et m'a laissé au monde pour vous servir, et prendre soin de tout ce qui vous appartient. Ayez donc agrément pour mes devoirs et mes services en Dieu, et je suis très content; et ne craignez non plus de me demander tout ce que vous pouvez désirer de ce pauvre inutile, que si je n'étais resté au monde que pour cela seul.

Notre-Seigneur me fait toujours ressentir les obligations que je lui ai en vous, et il me renouvelle souvent le souvenir de vos charités et de vos prières, de vos larmes, de vos jeûnes, de vos douleurs et de vos veilles dans ma maladie mortelle, où Dieu seul me rendit la vie, et se laissa fléchir par vous et pour vous. Ainsi n'ayez jamais l'appréhension de ce que vous me mandez; car cela est impossible. Et quand je cesserais d'être en ce monde, je ne cesserais point d'être tout vôtre en Jésus-Christ, qui est au ciel comme en la terre; et de l'être autant que la charité et l'esprit d'unité le peut opérer en ceux qu'il lie en la communion de sa vie divine, et qu'il unit pour la gloire et pour l'œuvre de son Père. Tout ce que je vous rends de devoirs et de soins, qui sont très faibles, m'aide à aimer Dieu, et à me rendre plus prêt à faire le reste des fonctions de ma vocation : et il me semble toujours que ce sont des moyens pour me faciliter mes obligations dans ce pèlerinage. Adieu.

Je crois devoir encore vous dire que le dessein que vous avez de me faire savoir vos fautes est une invention du saint amour, pour crucifier votre superbe et votre vanité qui se fourre partout; car par ce moyen

elle se verra, en la liaison que vous aurez à Jésus-Christ crucifié, dérober sa proie à tout moment. Ces confessions et ces aveux de nos infirmités et de nos tentations ont toujours leur récompense. Vous en avez eu déjà l'expérience dans les dernières occasions que vous m'avez mandées, aussi bien qu'en toutes les autres où, par le passé, vous vous êtes déclarée à fond de votre intérieur. C'est ce qui fait la communion parfaite de la vie de l'épouse à l'Époux.

Aussi depuis le temps que vous avez pris cette résolution, je vous puis assurer d'un renouvellement d'union admirable, et qu'on ne peut comprendre, qui s'est faite entre nous dans la pureté et sainteté de l'Esprit. Et la divine Mère de charité me disait encore dernièrement, me parlant de vous, et me donnant une vue d'unité et de perte commune en la divine charité : Vous ne serez jamais séparés. J'ai cru vous devoir mander ceci pour vous montrer que, bien loin que cette ouverture de cœur, avec laquelle vous me découvrez vos défauts et vos infirmités, fasse en moi des effets contraires à l'union du saint amour, elle en renouvelle la vie, et la consomme en sa perfection.

LETTRE CCXCVIII (1).

A LA MÊME (2).

Qu'il faut attendre en paix les moments de Dieu, et agir avec prudence dans son œuvre.

[Paris, avril ou mai 1654 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

J'eus hier l'honneur et la joie de rendre une visite à

(1, 2 et 3) C'est la XXXIe des imprimées.

notre divine Mère dans Notre-Dame (1), sans avoir le loisir d'y arrêter aussi longtemps que je l'eusse bien désiré. Néanmoins en ce peu que j'y fus, j'eus le bien d'y être confirmé pleinement, que vous deviez être contente de ce que vous aviez fait, pour vous mettre en liberté, sans passer plus avant. C'est assez pour cette fois. Attendez en patience l'heure du divin Maître, qui a ses temps si justes, si favorables et si doux pour exécuter ce que sa divine providence a ordonné. Il fait tout avec force et avec suavité. Et c'est ce qui ne paraît pas encore en l'exécution de cet œuvre. Ainsi il faut attendre un temps plus favorable et une ouverture plus libre et plus facile. Les fruits qui tombent d'eux-mêmes, et qui se séparent doucement de leurs arbres, ont été souvent agités par les vents, et secoués par la main des hommes, sans qu'ils soient pour cela tombés. Il est bon de tenter les choses en témoignant à Dieu la disposition et la préparation de notre âme, de laquelle il tire toujours de bons effets, quoique l'exécution ne suive pas, non plus qu'au sacrifice d'Abraham. Dieu vous rendra bien le centuple de ce que vous faites.

Pour notre voyage (2), je crois qu'il vaudra mieux le

— On ne peut douter que cette lettre n'ait été écrite à Mme de Saujon qui, après avoir tenté inutilement de quitter la cour, recevait le conseil d'attendre quelque ouverture favorable.

— Elle se place naturellement en 1654, et comme elle est écrite de Paris, que M. Olier quitta dans le courant de mai pour aller à Bourbon, et où il ne revint qu'à l'arrière-saison, il faut qu'elle ait été écrite, au plus tard, dans les premiers jours de mai.

(1) M. Olier, quelques jours avant de tomber en apoplexie, avait fait vœu, au Péray, d'aller huit fois à Notre-Dame de-Paris dans l'espace d'un an. La visite dont il est parlé ici fut probablement une des premières qu'il put faire, la maladie ne lui ayant guère permis de sortir avant le mois d'avril.

(2) On ne voit pas de quel voyage il peut être question en cet endroit,

différer à un temps plus favorable et plus doux, de peur que la curiosité ne porte la personne que vous savez à faire des recherches qui auraient des suites fâcheuses. Ce qui ne se fait pas en un jour se fait bien en un autre, et la sagesse de Dieu a bien agréable qu'on use de précaution et de prudence dans son œuvre. C'est ce qu'il a recommandé à ses disciples avec soin, leur disant qu'ils fussent prudents contre le siècle comme des serpents, et les avertissant soigneusement qu'ils se gardassent des hommes, comme des suppôts du démon, qu'il incite et met en campagne, pour troubler et inquiéter son œuvre et ses ouvriers.

LETTRE CCXCIX (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES (2).

Il l'exhorte à vivre dans toute la perfection que demande l'état de l'enfance de la sainte Vierge, auquel elle est consacrée, et à travailler particulièrement à l'humilité, et à la simplicité.

[Bourbon, mai 1654 (3).]

Ma très chère fille,

Vous me demandez par la première de vos lettres

celui de Bourbon n'offrant pas les inconvénients, dont parle M. Olier. On serait tenté de croire que cet alinéa appartient à une autre lettre : le mois d'avril durant lequel il semble que celle-ci a été écrite n'étant pas un temps trop dur pour voyager.

(1) C'était la CL[e] des imprimées.

(2) Probablement M[lle] Thérèse d'Aubray, sa nièce, qui fut l'une des premières qui entrèrent dans la *communauté des Filles de l'Intérieur*. Peut-être avait-elle accompagné, le 19 janvier de cette année, M[me] Tronson et M[me] de Saujon, quand elles allèrent à Notre-Dame de Paris, s'offrir à la sainte Vierge pour exécuter le dessein de M. Olier relativement à cette communauté; ou bien avait-elle fait en particulier la même promesse. Cela expliquerait assez bien le commencement de la lettre.

(3) Cette date paraît certaine. En 1654, M. Olier se rendit à Bourbon

ce que vous avez maintenant à faire. Je vous dirai que depuis que vous vous êtes consacrée au saint mystère de l'enfance de la très sainte Vierge, comme je crois que vous en aurez ressenti des effets, ainsi que je le vois par votre seconde, vous devez être tout autre que jamais, puisque vous devez vivre en part de cette grâce, et en communion de ce divin mystère. Il faut que vous laissiez tout votre intérieur et votre extérieur à l'esprit de Marie, lequel vous possédant pleinement, doit faire lui seul l'usage de tout vous-même, ne souffrant pas que rien de la créature extérieure trouve place en vous. Voilà une étrange obligation, selon le nouvel honneur que vous recevez en cette nouvelle consécration de tout vous-même aux mystères divins.

Je vous en dirais davantage, mais on me le défend, à cause de l'usage des eaux où je suis entré depuis quelques jours. Je vous ajouterai néanmoins encore un mot de Notre-Seigneur en l'Évangile, qui est que vous preniez garde de n'entreprendre pas l'édifice de la perfection évangélique où il vous appelle, si vous n'y voulez mettre des fondements profonds, et proportionnés à la hauteur de l'édifice que vous allez entreprendre, où rien d'humain, rien de terrestre, rien du vieil homme ne doit entrer. Voyez si vous voulez être humiliée au point que demande l'Évangile, qui est de vivre toujours comme étant la dernière en votre esprit, et en celui de tout le monde; si vous voulez bien être privée de tout et délaissée de toute la créature; si vous voulez être en privation intérieure et extérieure de toute consolation, et même porter toutes sortes de douleurs et de peines dans l'âme et dans le

pendant le mois de mai, et il ne venait que de commencer l'usage des eaux quand il écrivit cette lettre.

corps ; en un mot, si vous voulez aimer la croix, et la tenir pour votre tout en la foi, disant avec l'Épouse : Mon bien-aimé sera mon faisceau de myrrhe. Je l'embrasserai et le tiendrai en mon sein.

Je vous vois dans la paix extérieure et dans l'approbation du monde, avec beaucoup de consolations sensibles dans l'intérieur. Mon cher enfant, c'est là la voie des faibles et des infirmes : et Dieu, pendant cela, vous fait sentir vos faiblesses et vos pentes au mal, pour découvrir ce que vous êtes, pour vous apprendre combien le soutien des grâces extérieures vous est nécessaire, et pour vous faire connaître le peu de progrès de votre âme, qui n'est pas digne de ces fortes voies de l'esprit, qui servent à fortifier l'intérieur, et à le rendre digne de mettre l'âme dans toute la plénitude de Dieu. C'est ce qui vous doit beaucoup humilier.

Encore parmi vos grâces je vous donnerai deux avis nécessaires : l'un de vous tenir intimement et trés profondément retirée dans l'anéantissement intérieur de la très sainte Vierge et dans sa pénitence, pour faire toujours en la vue de vous-même la séparation et le discernement de vous d'avec les dons de Dieu. Cet exercice d'humilité vous sera très utile, surtout dans l'état où vous êtes ; et les tentations de vanité dont vous me parlez dans votre seconde lettre peuvent aisément vous en faire connaître la nécessité. Le second avis que j'ai à vous donner est, que vous soyez bien exacte à la simplicité envers Dieu et envers l'Église. Envers Dieu, afin que, pendant votre oraison, vous preniez garde à ne point détacher et détourner votre vue de dessus lui, soit pour regarder ses dons, et les examiner (car c'est autant dérober à Dieu, et s'amuser inutilement à ce

qui n'est pas lui), soit pour vous regarder vous-même, ensuite du retour sur ses dons en vous, pour en tirer estime et complaisance.

Ce détour de Dieu sur soi et sur les dons divins a été le premier degré de la perte de l'ange et de l'homme. Si vous voyez que les retours qui vous viendront en l'oraison sur les dons de Notre-Seigneur, viennent pour m'en rendre compte, j'aimerais mieux que vous cessassiez de me les écrire, et que vous vous contentassiez d'en faire de petits mémoires, par manière d'actions de grâces envers Dieu, que vous m'envoyeriez à votre loisir. Il faut être extrêmement exacte et fidèle à ne voir que Dieu dans l'oraison, et à n'en détourner pas les yeux.

La simplicité envers l'Église consiste à me faire savoir la nature de vos tentations, afin de voir par où le démon vous voudrait prendre. Il ne faut point lui laisser de retraite secrète où il se puisse cacher dans votre intérieur. Car c'est par là qu'il ferait ses mines, pour les faire jouer en son temps, et pour renverser la forteresse et la demeure de Jésus-Christ en vous. Il faut que tout soit ouvert et simple, et que rien ne soit caché à l'esprit de l'Église, qui doit apporter le remède aux maux, quand on les tient découverts et manifestes à ses yeux. C'est en ce temps de consolation qu'il faut prendre garde au démon du midi, qui est le plus dangereux, et qui surprend pour l'ordinaire une âme, quand elle est plus environnée de la lumière de Dieu, et qu'elle croit être en sûreté et en fort bon état.

Vous me mandez par votre première que, pendant ce temps, vous ressentîtes de grandes faiblesses et des inclinations au mal. Mandez-moi, si vous vous en souvenez, vers quoi c'était que vous vous trouviez portée,

afin de voir de quelle part l'ennemi voudrait vous prendre. Il n'est pas bien aise que l'on révèle ses tentations et ses instincts cachés. Il sait bien qu'il perd autant quand on découvre ses artifices, qu'il gagne quand il peut couvrir sa malice et ses ruses. Si toutefois vous ne vous en souvenez pas, ne vous forcez point pour vous les remettre en mémoire. Elles n'auront pas fait grande brèche, si elles ne laissent point de souvenir ni d'impression de leur malice. La simplicité naïve et sincère sera votre conduite, comme elle l'a toujours été jusqu'à cette heure; et si elle pouvait croître, je vous inviterais d'y travailler, n'y ayant rien de plus nécessaire, de plus saint, ni de plus divin dans la voie de la perfection.

Depuis cette lettre écrite, je viens de recevoir la troisième des vôtres, qui m'apprend votre mal, que je ne doute pas venir de trop d'application d'esprit, que je vous prie de relâcher, vous contentant de votre cœur, demeurant en silence et en simplicité d'amour, de complaisance et de confiance envers le saint mystère qui vous occupe.

LETTRE CCC (1).

A MADAME DE SAUJON (2).

Il l'encourage à souffrir, et à bien porter sa croix.

[Vers la fin de mai 1654 (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Je vous écris aujourd'hui pour vous dire qu'ayant

(1) C'était la CXLIII[e] des imprimées.
(2) Sa destination n'est pas douteuse.
(3) Cette date paraît suffisamment indiquée et pour le jour et pour

prié sur votre sujet, je pense toujours à ces paroles de la divine Mère, qui prédisent notre vocation pénible par ces mots : *Vos souffrances seront communes.* Il faut du cœur pour porter les épreuves du pur amour de Dieu, qui veut que ses fidèles souffrent persécution, et que, vivant à lui seul, ils ne fassent rien pour eux, mais tout uniquement pour lui.

Quand je pense que Jésus-Christ, le Fils unique du Père, ne s'est jamais satisfait en lui-même pendant son séjour sur la terre, et qu'il s'est vu sur la croix dans un délaissement si grand, qu'il disait à Dieu son Père, qu'il se voyait comme un rejeton sans humeur au milieu d'une terre brûlante, ainsi que marque le prophète : *Sicut radix de terra sitienti. In terra deserta et invia et inaquosa, sic in sancto apparui tibi.* Quand je vois que ce Père infiniment adorable le voyait mourir dans la soif de la consolation, sans lui donner la moindre goutte des sentiments de grâce, c'est-à-dire sans la moindre consolation sensible, dont il aurait pu le soulager en son extrémité; quand, dis-je, je me le représente mourant en ce prodigieux délaissement, je dis en moi-même : Que pouvons nous trouver de trop sévère dans la conduite de notre Dieu, en quelque état de privation, de peine et de douleur où nous puissions être réduits par son extrême charité?

l'année. Au septième alinéa, il est dit que depuis qu'elle s'est offerte comme victime, Mme de Saujon a été deux ou trois ans dans les consolations, que l'immolation est venue ensuite. C'est en novembre 1651 que cette dame fit vœu d'hostie. En 1653, elle éprouva, comme on l'a vu, bien des rebuts et des mépris à la cour de Blois ; c'était l'immolation extérieure : quant à l'intérieure dont il est parlé dans cette lettre, ce fut surtout en 1654 qu'elle l'endura. Cette année-là l'octave de la Pentecôte, pendant laquelle la lettre fut écrite, tombait dans la dernière semaine de mai. En ce moment M. Olier était lui-même privé des lumières et des consolations dont, en d'autres temps, Dieu le favorisa souvent.

Vous dirai-je un mot qui m'est venu en l'esprit, et qui vous paraîtra peut-être un peu sévère? C'est que Dieu veut porter les âmes de ses fidèles jusqu'à ce point de dénûment, que de les arracher à elles-mêmes, et les tenir suspendues au-dessus de toute propre satisfaction. Il veut qu'elles vivent toujours à lui et qu'elles le cherchent en pureté, en sainteté et en droiture, sans avoir égard à elles, et sans se retourner sur elles-mêmes. Il ne veut point qu'on se voie, ni qu'on se regarde que pour lui; et il désire que l'on agisse en cette unique vue de lui plaire en tout, et d'accomplir sa sainte volonté quelle qu'elle soit. C'est pourquoi il les prive de toute consolation, parce que la consolation a toujours quelque chose en soi qui satisfait, et qui fait que la créature s'y recherche elle-même.

Allons donc à Dieu seul en Jésus et Marie, dont l'union intime ne souffrira plus d'autre regard que de Dieu. Ç'a été l'unique vue de Notre-Seigneur et de la très sainte Vierge vivant dans le monde : et c'est la seule qu'ils ont encore maintenant vivant dans les cœurs, et qu'ils conservent dans toutes les âmes qui épousent leur esprit, leur vie et leur conduite. Ces voies sont dures et pénibles à la chair; mais elles sont du pur Esprit, qui pour cela descend sur nous, et se renouvelle tous les jours dans l'Église par le divin mystère que nous honorons et solennisons en cette octave.

Les saints apôtres, encore pleins d'eux-mêmes, étaient si faibles et si débiles, qu'ils ne purent souffrir l'exemple de leur Maître à la croix. Ils s'enfuirent à ses seules approches, et pour les affermir, ils eurent besoin du Saint-Esprit, esprit de force qui leur fut donné au jour de la Pentecôte. Or c'est ce qui nous est aussi donné par le sacrement de confirmation, où le Saint-

Esprit vient en nous, pour nous apprendre à nous fortifier tous les jours en la vertu intérieure de l'esprit, à nous séparer de la chair, à nous tenir dans l'aliénation de nous-mêmes, et à ne vivre qu'en lui seul, qui nous rendra maîtres de la chair, du monde et du démon, trois ennemis qui veulent toujours nous attirer à eux, ou nous dégoûter du service de Dieu en notre vocation.

Quand je me représente où vous êtes, et où Notre-Seigneur vous a mise, et que je pense à vous en voir sortir, je tremble, voyant surtout les obstacles puissants que la providence de Dieu ne lève pas, et qu'il vous tient, ce semble, enchaînée et captive dans des liens piquants de toutes parts, pour vous arrêter en sa prison de pénitence. L'Écriture sainte dit qu'il vaut mieux aller dans une maison lugubre et de tristesse, que dans une maison de festin. Vous n'êtes plus maintenant, comme autrefois, dans une maison de joie, de consolation et de festin; vous n'avez plus à craindre, comme par le passé, les applaudissements, les douceurs et les charmes. Dieu vous met à couvert de cela; car en changeant sa divine conduite sur vous, il vous a tirée de ces dangers, et vous a délivrée de ces périls; en sorte qu'il n'y a plus que l'abattement à craindre. Mais Jésus sera votre tout à jamais; il sera votre force et votre vertu en esprit, quoique l'extérieur en pâtisse; il sera en vous le prêtre qui offrira vos peines, et qui présentera toutes vos douleurs, comme autant de victimes très agréables à sa bonté divine.

Voilà une étrange leçon, laquelle je ne reçois pas sitôt pour moi et en moi, que je vous la présente, sachant que vous voulez avoir part à tous ces sentiments et à cette conduite, selon que vous me le redites tous les

jours dans vos lettres. Quels sacrifices pour moi que tous ces mots! Mais puisqu'il faut avec fidélité être conforme en tout à Notre-Seigneur et aux divines volontés de son Père, qui nous veut faire ses hosties, il faut être soumis à tout.

Dans l'ancienne loi, après avoir offert à Dieu une victime, on l'engraissait dans les étables du temple, puis on la mettait à mort, et ensuite le feu du ciel la venait dévorer (1). Après vous être offerte à Dieu en qualité d'hostie, il vous a engraissée en son temple l'espace de deux ou trois ans, où vous avez joui des douceurs du ciel et des grâces sensibles qui vous ont fortifiée, pour vous immoler ensuite, et vous faire mourir à tout vous-même, et être enfin rendue digne de la consommation du feu divin.

Au milieu de ces peines où je vous vois, et dont vous pouvez penser que je souffre davantage que de mes propres maux, ce m'est une joie très solide de voir et d'étudier les voies que Dieu observe sur vous pour votre sanctification; car ce sont celles qu'il a observées sur son Fils et sur les chères âmes qu'il destine à sa gloire. Jésus-Christ, après avoir été longtemps dans la retraite, s'offrant incessamment en qualité d'hostie, a passé enfin par le crucifiement, par la mort et par la sépulture, et puis il est entré dans la consommation du feu divin, qui est l'amour de Dieu le Père. J'ai toujours espéré que Dieu vous ferait cette grâce de vous faire passer par tous les saints mystères de son Fils, qui ne les aurait pas opérés pour ses élus, s'il n'avait voulu les en rendre participants. Adieu.

S'il faut pourrir comme le bon grain pour fructifier,

(1) Voir la note de la lettre CCLXII[e], p. 167.

et pour devenir une nouvelle créature, et que Dieu permette pour cela ce mauvais traitement que l'on vous fait, se servant des mauvaises humeurs de cette personne, et souffrant que le tentateur vous persécute par elle, il faut honorer en tout ce principe universel de votre conduite, qui use avec amour, justice, sagesse et miséricorde de tous ces traitements, pour vous faire mourir à vous, et vous faire vivre en lui dans la perfection de son esprit.

LETTRE CCCI (1).

A LA MÊME (2).

Qu'elle doit attendre en paix la manifestation des ordres et des desseins de Notre-Seigneur.

[Vers le même temps.]

Ma très chère et très honorée fille,

Je n'ai point d'ouverture certaine sur ce que Dieu peut demander de vous. Les moments du Seigneur ne sont pas encore venus. Cependant tenez-vous simplement en paix en lui et en sa divine Mère, attendant ses ordres et les saintes ouvertures de sa divine volonté. Dieu est au ciel vivant en sainteté au milieu de la splendeur de sa lumière; et nous sommes ici-bas en terre dans les ténèbres et dans l'obscurité, où il veut que nous gémissions en notre exil. C'est un état pénible, et bien contraire à la prudence des enfants du siècle, qui veulent toujours savoir à point nommé ce qu'ils feront, et ce qu'ils deviendront. Il n'en est

(1) C'est la CII^e des imprimées.

(2) Le troisième alinéa indique assez clairement que la lettre est adressée à Mme de Saujon.

pas de même des enfants de Dieu. Ils ont une sagesse qui les rend dépendants de lui à tout moment, qui les tient continuellement attentifs pour apprendre sa volonté, et qui, leur faisant demander qu'il se manifeste en la manière qu'il lui plaira, les tient dans une confiance certaine qu'il le fera dans son temps, et dans l'ordre qu'il a promis à son Église.

Notre bon Père est si aise de voir ses enfants faire profession de ne savoir où ils vont, et de marcher à tâtons en attendant ses ordres et sa voix, pour la suivre avec fidélité! Il est si content de les voir dans cet état ne vouloir pas seulement ouvrir les yeux, ni se servir de leur prudence pour se conduire eux-mêmes, et sortir de la voie pénible de la foi, qui est si sûre et si avantageuse à l'âme! Cette voie est si certaine et si infaillible, qu'elle ne peut non plus manquer que Dieu même, qui a le droit de tenter ses enfants, mais qui, en prenant expérience de leur fidélité tout autant qu'il lui plaît, ne laisse pourtant jamais manquer pour un moment la lumière et le secours aux âmes qui l'attendent en paix, en patience et en confiance.

Dieu tente lui-même ses enfants, et les tente en diverses manières pour éprouver leur foi et leur fidélité. Tantôt il permet qu'ils soient persécutés : après il suspend pour quelque temps l'effet des violences qui les pressent : puis il fait naître d'autres peines qui les tourmentent d'une nouvelle manière, en sorte qu'ils voient que la fin d'une tentation est le commencement d'une autre. La vie du chrétien, dit Job, est une milice et un combat perpétuel, dans lequel Dieu exerce l'âme pour la dégager et la détacher des créatures et d'elle-même. Et c'est ce que la sagesse du

monde à peine de souffrir; car comme elle porte l'homme à se fier à soi-même, et à se régler par sa propre prudence, elle ne peut, sans une peine extrême, se voir suspendue hors de soi, et dépendante continuellement d'autrui et de Dieu même, à moins que la foi ne l'abîme et ne l'absorbe.

Il faut que vous imitiez Abraham, ce modèle admirable d'une foi parfaite, afin que, vous oubliant vous-même, vous marchiez en foi, vous alliez en espérance contre espérance, et vous vous teniez certaine que Dieu, le père des croyants, sera le vôtre, et ne vous laissera pas dans vos besoins. Quand le temps sera venu de vous faire voir sa volonté, à laquelle il veut cependant que vous vous abandonniez, et que vous vous soumettiez en paix et en foi, il vous manifestera plus clair que le jour ce qu'il désirera de vous. En attendant, aimez votre cher et unique époux Jésus, de dessus lequel vous ne devez pas, même pour un instant, retirer votre vue ni votre cœur, étant toute à lui et ne vivant que pour lui.

Adieu. Je le prie qu'il vous détache de vous et de toutes choses.

LETTRE CCCII (1).

A LA MÊME (2).

Qu'il faut attendre les moments de Dieu pour l'exécution de ses desseins.

[Vers la même époque.]

Ma très chère et très honorée fille,

Je ne puis encore vous déterminer sur votre sortie

(1) C'est la CCVe des imprimées.
(2) Elle est certainement adressée à Mme de Saujon.

du siècle. J'attends que la main du grand Maître paraisse, qui cueillera le fruit en sa saison. Lui seul prépare toutes choses et connaît le temps de leur maturité. Une maladie un peu considérable, qui peut naître de l'air où votre condition vous oblige de demeurer, pourrait bien être un signe de sa volonté (1). Mais il faut tout attendre de la puissance et de la sagesse de Jésus-Christ votre Tout, qui vous délivrera comme les enfants d'Israël, en une main forte, et en un bras élevé et tout-puissant. Dieu a tant de moyens en sa sagesse pour faire voir sa volonté, que nous ne devons pas nous mettre en peine comment il la fera paraître. Il suffit de les adorer en Dieu par la foi, et d'attendre en patience le temps auquel il manifestera ses desseins. Il ferait plutôt parler les pierres, que de ne pas manifester sa volonté à ses enfants qui la cherchent en confiance. Vivez en paix, il sera toujours le Maître.

LETTRE CCCIII (2).

A LA MÊME (3).

Il lui conseille encore d'attendre en paix les ordres de Dieu et les ouvertures de sa Providence pour exécuter le dessein qu'elle a de quitter la cour.

[Vers le même temps (4).]

Ma très chère et très honorée fille,

J'apprends par votre dernière lettre que je viens de

(1) La duchesse d'Orléans, qui était maladive, ne quittait presque jamais sa chambre, ce qui obligeait sa dame d'atour d'y demeurer aussi des temps notables. C'est à cela que M. Olier paraît faire allusion.

(2) C'était la CXLI[e] des imprimées.

(3) Le titre, qui est donné par l'éditeur de 1672, dit clairement à qui cette lettre fut écrite.

(4) La date, quoique approximative seulement, n'est pas certaine. Il pa-

recevoir, que l'on persiste à vous vouloir retenir. C'est une marque que le temps et la saison de Dieu n'a pas encore fait mûrir son fruit pour le cueillir, et pour le porter en sa maison. Faites, en attendant, les choses nécessaires qui dépendent de vous. Vous dites que le temps le plus proche ne saurait être que sur la fin de l'année. Ce sera toujours assez à temps, quand ce sera le saint moment de Dieu. Hors de là, rien ne peut avoir de succès ni de bénédiction. Tous vos pas sont comptés ; toute votre conduite est dépendante de la vertu de Dieu; et votre soin doit être d'étudier seulement avec attention ses desseins et ses ordres, pour les accomplir avec fidélité.

C'est quitter la condition de créature, et devenir toute divine, que d'être unie et attachée par esprit à la sagesse de Dieu même, pour vivre et opérer en elle. Anéantissez-vous toujours et vous abandonnez à lui, pour être en lui, et par lui à lui-même pour tout ce qu'il désire, et en la manière qu'il le désire. Tout le reste passera suivant la condition de la créature, qui n'est que vanité. Le solide est Dieu qui vivifie tout, et qui fait le mouvement et la production de toutes choses. Attendez de lui, dans l'ordre de sa grâce, ce que les plantes, les arbres, les animaux, les poissons, les oiseaux, reçoivent de son opération en l'ordre de la nature. Tout est admirable, quand il est établi et conduit par ce ressort adorable de la divine providence. Il ne fera pas moins pour vous et en vous, qu'il fait pour toutes choses; et les créatures

raît vraisemblable cependant que cette lettre, aussi bien que la précédente et les trois suivantes, a été écrite en 1654, probablement après que Mme de Saujon eut fait une nouvelle tentative pour quitter la cour de Blois.

n'empêcheront jamais l'exécution de ses ordres et de ses desseins sur vous. En attendant, vivez toute à lui, et espérez qu'en son temps et en sa saison divine, il fera de vous ce qu'il prétend. J'offrirai à Dieu la pensée que vous me proposez, et je ferai aussi attention aux ouvertures que la Providence pourrait donner pour faciliter cette grâce, tâchant toujours d'étudier son saint vouloir, pour bien ménager ensuite toutes choses dans le secret de Dieu.

LETTRE CCCIV (1).

A LA MÊME (2).

Sur le même sujet.

[Vers le même temps.]

Ma très chère et très honorée fille,

J'ai reçu votre lettre, par laquelle j'ai d'abord été convaincu de votre sentiment. Il n'est plus temps de parler jusqu'à l'exécution; mais aussi faut-il, entre-ci et ce temps-là, parler par vos œuvres et par votre conduite conformément à votre intention. Ne le faites pas néanmoins avec telle force, que cela oblige à venir à quelque éclaircissement, qui peut-être renouerait, et rallumerait les choses, et les rendrait plus difficiles qu'auparavant. Vous m'entendez à demi-mot

Pour le temps, il vaut mieux différer que précipiter, et se laisser enlever en la vertu de la très sainte Mère, dont toutes les démarches sont si douces, si saintes, si

(1) C'est la CXLII[e] des imprimées.

(2) M. Faillon n'a pas douté qu'elle ne fût écrite à M[me] de Saujon. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 567.)

belles et si prudentes, qu'elles mettent l'Époux en admiration, et qu'elles le portent à dire : *Fille du Prince, que tes démarches sont belles en tes chaussures.* Telles sont les vôtres, quand vous demeurez revêtue de la très sainte Vierge, en laquelle je vous désire toujours retirée et renfermée pour la gloire de Dieu, pour l'édification du prochain et pour votre propre paix. Ne regardez point ce que vous allez faire en soi-même; mais perdez-vous en foi en la très sainte Vierge. La première conduite ne vous causera jamais que perplexité et trouble; et la seconde, au contraire, qui est la perte de vous-même en votre aimable et sainte prison, qui est la sainte Vierge, vous donnera toujours la liberté et la paix. C'est ce que le divin Maître ne me cache pas, et dont il veut que je vous avertisse.

N'est-il pas vrai que l'examen de la chose en elle-même et en ses fruits vous agite, vous attriste et vous embarrasse, et que le recueillement en foi dans la très sainte Vierge vous met en repos et en paix, faisant évanouir la multiplicité des choses futures, c'est-à-dire incertaines et vaines de ce monde et des créatures? On ne gâte jamais rien, dit saint Grégoire, pour attendre la volonté de Dieu et ses moments précieux pour l'exécution de son œuvre. Tous ces moments rendent autant de sacrifices de propre volonté, pour attendre la voix de la divine providence, qui, après, en vue de notre religion, fait sonner les cloches et dedans et dehors, intérieurement et extérieurement; en sorte que l'on ne peut plus douter de l'heure du sacrifice public.

Adieu, ma très chère fille. Tout vôtre en Jésus et Marie pour une éternité.

LETTRE CCCV (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

Il lui parle du mystère de la Nativité de la sainte Vierge, et de quelques grâces qu'il a reçues de Notre-Seigneur en ce jour.

[Vers la mi-septembre 1654 (3).]

Monsieur,

Dieu soit béni à jamais des sentiments de piété et de dévotion qu'il vous donne dans cette octave de la Nativité de la très sainte Vierge. Ce sont des marques de l'amour de notre divine Mère, qui vous attire ces bénédictions en sa naissance, et qui vous donne part à son esprit et à ses grâces, comme elle a accoutumé

(1) C'était la CXLVII[e] des imprimées.

(2) Il est au moins bien probable que M. Olier a écrit cette lettre, où il parle si ouvertement des grâces qu'il a reçues le jour de la Nativité de la sainte Vierge et de la reconnaissance qu'il en conserve, à quelqu'un des ecclésiastiques du séminaire ou de la paroisse de Saint-Sulpice. On en retrouve la plus grande partie dans un écrit où il s'était tracé à lui-même les pratiques par lesquelles il voulait annuellement honorer cette bienheureuse naissance. Il les fit entrer dans le *Recueil sur la sainte Vierge* qu'il forma avant sa mort, en vue d'inspirer au séminaire de Saint-Sulpice une tendre dévotion pour le mystère de *Jésus vivant en Marie*.

(3) On lit dans l'écrit auquel une partie de cette lettre paraît empruntée : « Je ne veux plus reconnaître de vie que celle que je reçois de Dieu « cette année en vertu et par dépendance de ce divin mystère, me sen- « tant guéri et délivré de mes grands maux par la foi qu'elle me donne « à elle en vertu de ce divin mystère. » Ce passage, rapproché de ce que nous apprennent *les Attestations autographes*, prouve clairement que la date assignée à cette lettre est la véritable. On y voit, en effet, que M. Olier, qui depuis son attaque d'apoplexie n'avait pu dire la sainte messe, à cause de la paralysie qui lui était restée au pied gauche, se trouva assez guéri, le 8 septembre 1654, pour monter à l'autel et y offrir le saint sacrifice dans les intentions de la Mère de Dieu, qui lui avait obtenu cette faveur. Depuis ce jour, il jouit ordinairement de ce précieux avantage. (*Vie de M. Olier,* t. III, p. 451.)

de faire en ce jour à ses plus chers enfants. Car en renouvelant ce mystère, elle renouvelle ses dons dans leurs âmes, et elle y prend toujours de nouveaux accroissements. Quels sentiments de reconnaissance et de joie ne devons-nous point avoir dans la vue de ses bontés! Soyons ravis qu'elle veuille naître en nos cœurs selon l'esprit, et préférons infiniment cette faveur à tous les royaumes et empires du monde, et à toutes les choses qui ne sont pas Dieu même.

Il me semble que la vie, non seulement d'un homme, mais de l'Église entière, serait bien employée dans la vénération de ce mystère et dans la reconnaissance de cette grâce. Pour moi, j'y consacre ma vie, et m'estime bienheureux que tous mes jours lui rendent hommage. Je reconnais devoir la vie de mon âme et de mon corps à ce divin mystère, et je me voue à Dieu, pour employer tous mes moments à le faire honorer (1).

Mais quelle joie ne devons-nous point avoir en ce jour, dans la seule vue des grandeurs inconcevables où la sainte Vierge est élevée! Quelle doit être la consolation de ses enfants, et quels hommages ne lui doivent-ils point rendre, voyant que Dieu met en leur divine Mère tout ce qu'il y aura jusqu'à la fin des siècles de plus grand et de plus admirable dans la splendeur des saints, et que tout ce que Notre-Seigneur répand

(1) Dans ce passage, M. Olier fait allusion à la grande grâce qu'il reçut dans la sainte maison de Lorette, où, selon une opinion très autorisée, la sainte Vierge a pris naissance (brév. 10 décembre), et où par conséquent le mystère de la Nativité est sans cesse honoré. « C'est dans ce saint lieu, disait plus tard le dévot serviteur de Marie, que j'ai été engendré à la grâce, par les prières de la très sainte Vierge. » (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 32.)

de clarté et de grâce hors de lui-même, elle le contient en soi dès le premier moment de sa vie!

C'est un astre de beauté, de splendeur et de fécondité magnifique, duquel doit naître le soleil de justice. Elle est déjà en ces premiers commencements, comme cette femme de l'Apocalypse, si pleinement revêtue du soleil, que les rayons de sa splendeur y paraissent comme en son plein midi. C'est un amas de grâce, et un gros de lumière qui ne se conçoit pas.

Elle est, dès ce jour, terrible au démon comme une armée : *Terribilis ut castrorum acies ordinata.* Car elle seule contient l'éclat et la splendeur de tous, et sa voix, comme il est dit de celle de Notre-Seigneur, est semblable à celle d'une multitude, à cause de ses opérations intérieures, et de la multitude des actes d'amour et de vertu qu'elle produit. De sorte que si une âme de pur amour fait fuir et trembler les démons, ainsi que disait autrefois saint Antoine, que sera-ce de la très sainte Vierge, qui ne fait pas seulement quelques actes d'amour en toute leur ferveur, et en toute leur perfection, mais qui exerce en même temps tous les actes de toutes les vertus imaginables dans toute leur étendue, par l'opération admirable du Saint-Esprit vivant en elle?

Je la regarde en ce jour comme un abrégé de l'intérieur de Jésus-Christ. Je remarque en elle la dilatation des devoirs de sa religion. Je la considère comme une vive expression de son amour et de ses louanges. Quels sentiments intérieurs, et quels devoirs ne rend-elle pas à Dieu en cet instant! En quel état est cette sainte âme, à qui Dieu se manifeste en ses mystères et en ceux de son Fils, plus qu'il n'a jamais fait, et ne fera jusqu'à la fin du monde! En quel abandon à Dieu

et en quelle perte de toute elle-même n'entrent point son esprit et son cœur, qui n'étant pas naturellement capables de porter ces manifestations et ces vues, sont élevés, fortifiés et dilatés par l'esprit intérieur, pour être en état de les recevoir, et de rendre à Dieu tous les hommages que demandent des choses si augustes et si divines!

Elle s'offre déjà au Père éternel comme sa victime; elle se consacre à son service pour jamais en tout ce qu'elle peut faire et souffrir en son extérieur et en son intérieur; elle ne veut rien être que pour sa gloire. Voyez ce que vous pourrez faire pour rendre hommage à ce divin état, et à ce premier usage qu'elle fait de sa vie. Je vous laisse à Jésus et à son divin esprit, pour vous acquitter de ce devoir, auquel vous ne pourriez jamais suffisamment satisfaire par vous-même.

LETTRE CCCVI (1).

A MADAME TRONSON, A PARIS (2).

Il la console dans quelque douleur de famille qu'elle éprouve et lui rappelle pour cela le mystère de Jésus au temple.

[Vers la mi-janvier 1655 (3).]

Vive Jésus en Marie.

Ma très digne et très honorée Mère,

Nous sommes dans l'octave des saintes tendresses des

(1) Sur l'autographe, qui est écrit fort irrégulièrement et à peine lisible.

(2) Cette lettre a deux adresses, l'une, intérieure, porte : à Mme Tronson, humble servante de Jésus. L'autre, extérieure : Mme Tronson, veuve de M. Tronson, etc., à Paris.

(3) C'est le dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, qu'on lit à la messe l'évangile où est rapporté le recouvrement de l'Enfant Jésus au temple.

parents vers leurs enfants, ce qui m'oblige de vous témoigner les sentiments que j'ai portés, apprenant l'état où vous étiez (1). Je vous prie donc, avec Notre-Seigneur, de vous aller divertir pour quelques jours à Péray, et, en attendant votre retour, je vous supplie d'unir votre douleur avec les saintes larmes de la très sainte Vierge et la douleur de saint Joseph, qui souffraient pour l'absence et l'éloignement de leur très cher enfant ; et souvenez-vous que Notre-Seigneur sacrifia, de son côté, les sentiments et les tendresses raisonnables du plus saint et plus cordial enfant du monde, qui regardait les intérêts de Dieu son Père par préférence aux sentiments et aux tendresses de la nature humaine sanctifiée en lui.

Ma très chère fille, j'étais tout prêt de m'en aller chez M. de Fénelon, pour vous y appeler par occasion de son affaire, afin d'apporter quelque tempérament à l'excès de la douleur et de la peine qui vous ont pressée ces jours-ci ; mais j'attendrai votre retour, vous suppliant de croire que je suis plus que jamais vôtre en Notre-Seigneur et sa très sainte Mère.

Adieu. C'est le chétif et très indigne serviteur de Jésus en Marie.

(1) Le sujet de l'affliction de Mme Tronson n'est pas connu. C'était peut-être la mort de la personne dont on a vu plus haut la maladie (lettres CCLXXXVIe et CCLXXXVIIe).

LETTRE CCCVII (1).

A UNE DAME, SA FILLE SPIRITUELLE (2).

Il l'exhorte à être avec la sainte Vierge servante de Jésus.

[Vers le 25 mars 1655 (3).]

Ma très honorée fille,

Je vous prie de vous souvenir d'une dévotion que je vous ouvris il y a quelque temps, qui croît tous les jours en mon âme; qui est de vous lier intimement aux dispositions d'esprit dans lesquelles la sainte Vierge prononça ces paroles : *Ecce ancilla Domini.* Ce qui me fait condescendre à vous accorder trois fois le jour un demi-quart d'heure de recueillement; le matin, le soir et à midi, qui sont les temps où l'Église les honore publiquement; et j'espère que, dans quelque temps, je pourrai vraiment vous écrire avec cette inscription. A M......., humble servante de Jésus. Car il me semble que l'on vous déguise par la qualité que l'on vous donne dans le monde, et que l'on vous y habille en étrangère.

Je me trouve entièrement porté à aller chercher en la très sainte Vierge les sentiments et les dispositions

(1) C'est la CXLIXe des imprimées.

(2) On a vu réalisé dans la lettre précédente, à l'égard de Mme Tronson, le projet d'adresse dont M. Olier parle en celle-ci : il n'est pas certain cependant que les deux lettres aient été écrites à la même personne. La principale raison d'en douter, c'est que le séminaire n'a pas l'autographe de cette dernière, quoiqu'il possède généralement celui de toutes les autres qui ont été écrites par M. Olier à Mme Tronson.

(3) Le jour du mois est suffisamment marqué par M. Olier; quant à l'année, elle semble indiquée par la lettre précédente : il paraît assez naturel qu'à deux mois de distance l'idée de cette adresse mystique se présente de nouveau à l'esprit du serviteur de Dieu : il le serait moins de supposer qu'un temps considérable sépare les deux lettres.

de servitude envers Jésus-Christ, afin qu'en elle je puisse être tout au Fils de Dieu, ce que je ne saurais être en moi-même. Je vous prie d'insinuer cette dévotion à vos deux petites filles. Elles y trouveront beaucoup de suavité et de progrès; surtout en ce temps, où Jésus prenant en la très sainte Vierge la forme de serviteur, la remplit de son esprit de servitude, comme il le marque en ces paroles qu'il dit à son Père par son prophète : *Je suis votre Serviteur, et le Fils de votre Servante.* A Dieu. C'est le pauvre et très indigne serviteur de Jésus.

LETTRE CCCVIII (1).

A MADAME DE SAUJON.

Il lui parle de l'œuvre des Filles de l'intérieur de la sainte Vierge et indique les motifs qu'il y aurait de la commencer bientôt.

[Premiers mois de 1655 (2).]

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère et très honorée en Notre-Seigneur,

Il me semble, ma fille, que ce serait bien la volonté de notre Maître et de sa sainte Mère que son œuvre se commençât maintenant; car il paraît des choses assez notables pour cela, soit intérieures ou extérieures. Je vois que cette dévotion, par des opérations singulières du Saint-Esprit, fait du progrès et gagne les âmes les plus pures et les plus saintes. Depuis peu, une âme très sage et très solide disait avec ferveur et élévation

(1) Sur l'original.

(2) La date paraît donnée par ces mots : je vous dirai le détail à Bourbon. M. Olier, en effet, et Mme de Saujon se trouvèrent ensemble à Bourbon en 1655.

grande, qu'elle consommerait très volontiers sa vie et se consommerait en cette application; et que, s'il y avait quelque institution pour cela, quand elle serait la plus pauvre et la plus misérable du monde, qu'elle s'y perdrait bien volontiers; et cette âme est une fille sage et bien timbrée (1) : ce qui vous marque un esprit de grâce bien puissant par-dessus la raison, qui philosophe autrement en ce temps des banqueroutes communes des religions naissantes.

Pour l'extérieur, il y eut hier une personne, qui entre avec plaisir dans les œuvres que Notre-Seigneur nous confie qui me promit cinquante mille écus, me promettant de vouloir faire un bâtiment, et donner du fonds pour l'entretien de l'œuvre et attendant y entretenir autant de sujets que je voudrai (2). C'est l'amour de la très sainte Vierge en Jésus qui opère cela, et rien d'humain n'y entre. Je vous dirai le détail à Bourbon. M[me] Tronson est prête d'y entrer; elle marie sa nièce à mon neveu de Verneuil (3), et j'espère encore que la cure de Saint-Sulpice tombera à son fils pour la rendre plus libre (4). Je prie Dieu de tout mon

(1) M. Olier parle peut-être de sa nièce, M[lle] Thérèse d'Aubray, dont on a dit plus haut qu'elle fut la première qui s'unit, pour cette œuvre des *Filles de l'Intérieur*, à M[me] Tronson et à M[me] de Saujon.

(2) Il s'agit de M. de Bretonvilliers. Il donna, en effet, plus de cent mille francs pour conduire à terme l'établissement de cette communauté. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 568.)

(3) Ce mariage n'eut probablement pas lieu. Du moins Jacques Olier, seigneur de Verneuil, épousa, le 17 septembre 1658, Claude Colbert, fille de Jean-Baptiste Colbert, seigneur de Saint-Pouange. (Bibl. nat., famille Olier, n° 12 970. Moréri, art. Colbert.)

(4) Il y a lieu de s'étonner de ce que le serviteur de Dieu dit en cet endroit. On ne comprend pas comment il pouvait espérer en 1655 que M. Louis Tronson deviendrait prochainement curé de Saint-Sulpice. Il est vrai que ce digne ecclésiastique travaillait alors dans cette paroisse, ou du moins qu'il y avait rempli quelques fonctions précédemment;

cœur qu'il lui donne la vie de la foi en abondance, pour consommer sa raison et sa sagesse et la remplir de la vie divine. Je la prie de vous envoyer un *traité* de cela que je lui vis entre les mains dernièrement, qu'elle me témoignait goûter beaucoup comme vous le verrez par les marques qu'elle y a faites par les plis des feuillets. Il y a beaucoup de fautes des copistes. Elle m'en lut quelques traits du commencement qui me parurent avoir rapport à votre état présent. Il y a encore un *traité* de nous sur le sujet des *Attributs divins en nous* (1), que je tâcherai de faire corriger pour vous les envoyer.

Ma fille, M. de Poussé vous a envoyé par deux fois la résolution d'un cas qui fut résolu en Sorbonne, que je crus ensuite vous pouvoir être utile. Tout est allé à Bourbon. Ne soyez point en peine ; ce n'est rien que sur le vœu d'une personne qui se voulait obliger de faire la volonté de Dieu en tout, où il fut répondu que la chose était périlleuse. M. de Poussé prendra la peine de vous en écrire le détail à loisir et au long pour votre instruction, comme pouvant en avoir à faire pour les bonnes âmes qui confèrent avec vous en votre cour.

mais il ne s'était pas encore attaché à la compagnie, et ce ne fut que le 1er mars de l'année suivante qu'il s'offrit à M. Olier pour y être reçu. Quoi qu'il en soit des motifs que le serviteur de Dieu avait de parler ainsi, ses espérances ne se réalisèrent pas ; car, après sa mort, M. de Bretonvilliers lui ayant succédé comme supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, la cure fut donnée à M. de Poussé et non à M. Tronson, que M. de Bretonvilliers choisit pour être directeur du séminaire.

(1) Ce traité des *Attributs de Dieu* se conserve en manuscrit à Saint-Sulpice.

LETTRE CCCIX (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES (2).

Il lui témoigne un grand désir de voir la vie commune de Jésus et de Marie renouvelée sur la terre, et lui fait part des sentiments que Dieu lui a donnés à ce sujet.

[Vers le même temps (3).]

Ma très chère et très honorée fille,

Je n'ai jamais été plus consolé ni plus rempli de joie qu'en faisant lecture de votre chère lettre. Je suis dans un désir aussi pressant que vous de voir la vie commune de Jésus et de Marie pratiquée sur la terre. Rien ne m'a pressé le cœur plus ardemment et plus fortement que cette charité de Jésus. Autant que la séparation m'en serait dure, autant la vue de ce bonheur me ferait bienheureux.

Ce matin, dans la prière, mon cœur s'est vu renouvelé si puissamment dans cette volonté, qu'il n'y a sorte de liens, dont je n'aie souhaité d'être attaché indissolublement à Dieu et à son œuvre en Jésus et Marie. J'ai eu l'honneur de voir la disposition admirable de Jésus-Christ envers Dieu, et comme il n'avait de joie que de se voir lié, engagé et obligé à lui par tous les liens imaginables de l'amour et de la religion. Il me semblait voir ce désir répandu en lui-même et en tous ses membres, pour être avec eux totalement attaché, et amoureuse-

(1) C'est la LXII[e] des imprimées.

(2) La personne n'est pas connue, mais ce doit être une de celles qui désiraient l'établissement de la communauté des *Filles de l'Intérieur*.

(3) La date n'est qu'approximative : il y a cependant lieu de penser que cette lettre suivit d'assez près la précédente.

ment lié à son Père. J'y ai appris que les liaisons et les engagements d'amour sont des décharges et des soulagements à l'âme bien disposée, et remplie de ferveur : et, au contraire, à l'âme tiède et languissante, et à la nature qui fuit la liaison à Dieu, ce sont des embarras, des gênes et des contraintes très pénibles. Je voyais alors deux différents états de notre âme : l'un de langueur, et l'autre de ferveur; et je reconnaissais la disposition d'amour et de zèle pour Dieu, qui vous faisait sentir l'état que vous me dépeignez par votre lettre. Ce que je voyais en vous, je le portais en moi; et cette charité commune, qui doit animer les chrétiens, vivifiait mon âme conjointement avec vous.

Béni soit de tout celui qui fait avec poids et mesure les démarches admirables et les progrès de sa famille et de tous ses enfants. Il manifestera un jour dans sa vérité ce que l'œil ne peut voir, l'oreille ne peut entendre, ni le cœur concevoir, des choses qu'il opère dans les siens. Laissons tout à l'amour et au zèle qu'a ce grand Dieu de se glorifier en son œuvre. Jésus-Christ et Marie seront dans l'éternité les objets principaux de sa complaisance, après la communication éternelle des trois personnes divines; et au-dessous de ces mers et de ces océans d'amour, tout ce que Dieu aura rempli et animé de son amour céleste paraîtra pour jamais aux yeux des justes, pour leur joie, et aux yeux des maudits amateurs du siècle, pour leur confusion. Vive l'amour de Dieu en Jésus et Marie! Je prie sa bonté qu'il veuille consommer en lui l'Église et ses plus chers enfants. Adieu.

LETTRE CCCX (1).

A MADAME DE SAUJON, A BLOIS.

Il lui conseille de lire la vie de M. de Renty et d'imiter sa dévotion envers Notre-Seigneur.

[De Bourbon, fin de juin 1655 (2).]

Ma très chère et très honorée fille,

Vous ayant offert souvent à Notre-Seigneur depuis votre départ, je vous dirai simplement une pensée qu'il a plu à notre Maître me mettre dans l'esprit pour vous la faire savoir, qui est de vous conseiller la lecture de la Vie de M. de Renty où tout y est solide et saint, et, entre autres dévotions, de vous conseiller celle qu'il portait à Notre-Seigneur Jésus-Christ, et pour cela, ma fille, je vous prie de l'étudier attentivement en la lecture de sa Vie, qui a été tout le fondement de sa sainteté et de ses solides vertus, et m'a autrefois fait entendre que c'était tout son fort. Tâchez à vous y conduire comme lui et de marcher sur ses pas, puisque ce divin Maître est encore dans l'Église avec les mêmes moyens qu'il lui a donnés, et qui vous sont ouverts comme à tous les chrétiens. Fortifiez-vous et croissez en lui et prenez garde à la curiosité de l'esprit propre. L'amour du divin Maître, c'est humilité et simplicité.

Je m'en vais à Notre-Dame du Puy prier pour vous qu'il lui plaise vous ouvrir les yeux à ces vérités-là que son fils Jésus demande de vous avec soin.

Le très indigne serviteur de Marie,

OLIER.

(1) Sur l'autographe dont la LXe des imprimées reproduit le principal.

(2) M. Olier ne quitta Bourbon que vers la fin de juin ou dans les premiers jours de juillet; de là il alla au Puy, ensuite à Langeac où il était le 19 août (*Vie de la mère Agnès*, t. II, p. 539).

LETTRE CCCXI (1).

A MADAME TRONSON.

Après lui avoir dit la consolation que lui donnent les dispositions d'humilité qu'il voit en elle, il s'afflige au sujet d'une autre personne qu'il a dirigée et qui ne marche plus dans la simplicité des enfants de Dieu.

[Juillet 1655 (2).]

Ma très chère et très honorée fille en Jésus-Christ Notre-Seigneur,

J'ai reçu une grande joie recevant la dernière des vôtres qui me fait voir le désir que vous avez d'avancer dans la sainte humilité, et des voies que vous voulez tenir selon l'instinct de Dieu pour y parvenir.

Ma fille, pour vous parler en confiance, j'ai reçu une égale affliction d'avoir appris des nouvelles de votre pauvre fille spirituelle, qui s'est absolument abandonnée à une conduite d'illusion, sous l'apparence d'une éminente perfection, que j'ai peur qui ne la conduise en quelque précipice dont il sera presque impossible de la retirer. Je lui en ai donné quelque avis à sa dernière visite de Paris, où je trouvai déjà la face de son âme fort déguisée et altérée de ses états premiers (3).

Ma fille, si par compassion vous pouviez avoir occasion de la voir, vous lui feriez un grand bien de conférer avec elle de la simplicité de voies dont vous vous

(1) Sur l'autographe.

(2) Cette lettre a dû être écrite de Bourbon ou du Puy. M. Olier se trouvait dans cette dernière ville dès les premiers jours de juillet.

(3) Il est probable que la fille spirituelle recommandée à M[me] Tronson, et à qui s'adresse la lettre suivante, est la marquise de Portes, qui se trouvait en effet à Paris en 1655.

conduisez avec Notre-Seigneur. Recommandez-la à M. Picoté.

OLIER.

LETTRE CCCXII (1).

A LA MARQUISE DE PORTES (2).

Il l'exhorte à renoncer aux choses curieuses et sublimes pour suivre les voies communes.

[Juillet 1655.]

Ma très honorée fille,

Pour user des mêmes termes dont se servait saint Bernard en répondant aux âmes de piété qui le consultaient sur leurs besoins, je vous dirai que j'aurais beaucoup de choses à vous écrire sur les vôtres, que je ne puis vous découvrir maintenant à cause de mon infirmité. Mais la lettre de votre mère spirituelle que je vous envoie pourra servir de supplément à mon impuissance; car elle contient des instructions solides, et celles, à mon avis, qui vous sont les plus néces-

(1) C'etait la CXXXIIe des imprimées.

(2) Il y a bien des motifs de croire que c'est ici la dernière lettre écrite par M. Olier à la marquise de Portes. Malgré les exemples de vertu qu'elle ne cessa de donner, et les innombrables bonnes œuvres qu'elle accomplit, il paraît bien que cette noble demoiselle ne se tint pas assez fidèlement aux instructions que son saint directeur lui avait prodiguées au sujet des nouvelles doctrines. L'hospitalité qu'elle accorda longtemps, dans son château de Teyrargues, à l'abbé de La Vergne, partisan assez déclaré de Port-Royal, ferait même craindre qu'elle n'eût persévéré jusqu'à la fin dans ces tendances malheureuses, si l'on ne voyait par son testament, dicté le 6 octobre 1691, que ses sentiments étaient alors ceux d'une sincère catholique. Elle se retira, dans les dernières années de sa vie, au couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, à Paris, et c'est là qu'elle mourut, le 11 septembre 1693. Par son testament elle avait exprimé la volonté que son cœur fût envoyé à la Visitation des Moulins et placé près de celui de Mme de Montmorency, sa sainte parente.

saires. Vous y verrez les vraies vertus chrétiennes bien simplement exprimées, et entre autres la sainte humilité dans laquelle Dieu l'a rendue très éminente, sa confiance cordiale et sa fidélité parfaite à la conduite de Notre-Seigneur, qui l'a protégée singulièrement en ses besoins. Vous y verrez aussi une âme constante, ferme et immobile dans ses voies; ce qui est une marque bien certaine du bon esprit. Vous ne la verrez point tendre aux choses hautes et sublimes, aussi ne se laisse-t-elle point enchanter ni séduire; et Dieu ne permet pas que le mal la tente, ni même approche d'elle.

Ma fille, laissons avec le prophète les hautes montagnes aux cerfs, et cachons-nous avec les hérissons dans les basses cavernes. C'était le conseil que donnait le bienheureux François de Sales aux âmes qu'il dirigeait, et qui maintenant peuplent le ciel, pendant que tant d'autres plus curieuses et plus ambitieuses sont tombées dans la superbe de l'esprit, et sont abîmées dans l'enfer. Faisons plus, et sachons moins. Et ne croyez pas, je vous prie, que le trésor de la piété chrétienne soit une chose si cachée et si inconnue comme vous me le mandez. C'est une lumière qui est exposée par saint Paul à tous les chrétiens, et par Notre-Seigneur à tous ses disciples, et à tous ceux qui, se contentant de l'Évangile, ne veulent rien de leur propre invention dans les voies chrétiennes. Craignez et fuyez toutes les choses singulières, et aimez l'anéantissement par-dessus tout.

LETTRE CCCXIII (1).

A MADAME TRONSON, A PARIS.

Il l'invite à faire avec lui, si elle le peut commodément, le pèlerinage de Notre-Dame des Anges et celui de Sainte-Fare.

[Du Péray, octobre 1655 (2).]

Jésus, Marie.

Ma très chère et très honorée fille,

La providence de Dieu m'ayant voulu priver de la grâce que j'avais espérée de lui et de vous, joint à l'incertitude de votre arrivée au Péray, me fit résoudre hier, pendant le beau temps, que peut-être l'hiver prochain me dérobera, de me mettre en état d'accomplir deux vœux que je dois à Notre-Dame des Anges, proche Avron, et Sainte-Fare dont il est le chemin, auquel avec joie je me suis engagé par votre foi et votre piété, dont vous devez être de la partie. Et pour cela, Madame, ma très chère fille, si vous êtes en état d'y pouvoir satisfaire, mandez-moi si vous désirez que j'aie ici le bien de vous y attendre et je le ferai avec joie et consolation, sinon, ma fille, adorons ce grand Dieu qui nous apprend, par l'exemple de Jésus et Marie, que les privations de la vie présente sont les voies pour parvenir à l'accroissement des jouissances futures de l'éternité qui s'approche tous les jours par la miséricorde de Dieu.

(1) Sur l'autographe.

(2) M. Olier, après avoir fait deux saisons à Bourbon et, dans l'intervalle, être allé au Puy et à Langeac, reprit au mois d'octobre le chemin de Paris. Il dut s'arrêter au Péray, car c'est de là qu'avant la fin d'octobre, il alla à Notre-Dame des Anges et à Sainte-Fare (Faremoutier, dans la Brie).

Ceux qui sèment en larmes recueilleront en bénédictions.

LETTRE CCCXIV (1).

A MADAME DE SAUJON.

Sa joie en apprenant que le duc d'Orléans est en voie d'accommodement avec la cour; sa douleur en voyant que le cardinal Mazarin disposait toujours en maître des bénéfices. Avis et encouragements.

[Vers le 25 décembre 1655 (2).]

Vive Jésus en Marie.

Ma très chère et très honorée fille,

La bonne nouvelle que mon frère me vient d'apprendre, à savoir que l'accommodement de Son Altesse se traitait et s'avançait fort à la cour, m'oblige de prendre aussitôt la plume pour vous prier sérieusement de dire le *Te Deum* de tout votre cœur pour ce commencement, et le *Veni Creator* pour demander l'heureux achèvement et consommation de cette affaire si importante à la religion, espérant toute bénédiction pour le Roi, pour son État et surtout pour l'Église qui gémit sous la conduite présente et répand des larmes de sang pour les calamités où elle est opprimée, sans espérance de se voir relevée, à moins d'un changement comme celui-là; et vous êtes plus obligée que jamais d'établir dans le cœur de Son Altesse les sentiments de soutenir l'Église et la relever de ses ruines, pourvoyant d'excellents prélats aux bénéfices qui se donnent aux plus pauvres sujets du monde, et souvent à

(1) Sur l'autographe.

(2) L'année est indiquée par l'alliance avec Cromwell, le mois, par le dernier alinéa de la lettre.

prix d'argent, mêlant partout la simonie et des sacrilèges infâmes (1).

On ne dira jamais, de son temps, un *Te Deum* dans Notre-Dame pour s'être uni avec Cromwell contre un roi catholique, comme il s'est fait depuis trois jours (2).

Je vous envoyai dimanche par Jean, sans lettre, pour quelque petite incommodité, une *Journée chrétienne* reliée en veau, tout pauvrement. Je croirais vous avoir importunée de cette réitération, sans que les premières étaient effacées en plusieurs pages à cause qu'on les avait reliées trop fraîchement après l'impression, qui n'avait pas eu le loisir de sécher. Pardon à mes importunités; mais, ma fille, je me sens toujours si pressé par la charité de notre Maître de vous servir en toutes les occasions qui se présentent, que je passe par-dessus tout retour pour faire ce que je dois indispensablement.

Ma très chère fille, comme va votre âme? tant que votre loisir vous le permettra, faites-m'en savoir des nouvelles qui me tiennent lieu de toute la joie en esprit que Dieu permet que je goûte, voyant le progrès des dons de Dieu en vous; pendant qu'il me fait la grâce riche et précieuse d'être attaché avec lui sur son calvaire. Jamais je ne fus si convaincu de la miséricorde

(1) Le duc d'Orléans, qui avait été relégué à Blois en 1652, revint en effet à la cour en 1657, mais il ne fit que s'y montrer. Du reste, y serait-il demeuré, son influence y aurait été nulle et, quoique sa vie fût devenue exemplaire, il était désormais hors d'état de contre-balancer le crédit du cardinal Mazarin qui lui avait obtenu sa grâce, et celui-ci n'aurait pas favorisé la religion et l'Église en sa considération.

(2) Cette alliance du roi de France avec Cromwell fut signée le 2 novembre 1655, mais il est probable que le *Te Deum* ne fut chanté que plus tard, car la fin de la lettre fait une allusion manifeste aux fêtes de Noël.

de Dieu sur nous de me tenir en état de crucifiement, attendant celui de la consommation de la pauvre victime.

Je vous ai envoyé une image de Notre-Dame devant le petit Jésus dessus la paille, où il réitère souvent en son cœur son sacrifice à Dieu son Père, accomplissant les figures de la loi, où les victimes demeuraient autour du temple dans les étables, attendant que le grand prêtre les appelât au sacrifice. C'est ainsi que Jésus naquit et vécut dans l'étable de Bethléem, qui sera le lieu de votre retraite intérieure, comme petite servante de Nôtre-Dame et de son cher Enfant. Je tâcherai d'obtenir place auprès des pasteurs, par l'intercession de notre sainte Mère et la miséricorde de son Fils.

LETTRE CCCXV (1).

A MADAME TRONSON.

Il la fortifie contre quelques tentations dont elle était habituellement travaillée.

[Février 1656.]

Mon cher enfant,

J'ai remarqué par votre billet que vous vous donnez beaucoup de peine en vain, à savoir de faire un sacrifice que Dieu ne demande point de vous; c'est une tentation du diable pour vous peiner et pour vous traverser la paix que Dieu vous demande pour lui. Usez toujours avec sobriété du don que Dieu vous a fait. Il le veut de la sorte; si je croyais le contraire je vous

(1) Sur l'autographe qui était reproduit en entier dans la LXX[e] des imprimées, laquelle, de plus, renfermait un passage de la CCCXIII[e].

le dirais certainement, car vous savez que je ne veux amuser personne ni que personne m'amuse.

Mgr de Pamiers m'a dit un exemple de Mgr de Genève répondant à des peines bien plus périlleuses de Mme de Chantal, qu'il vous pourra dire à vous-même (1). Ne vous exercez point à d'autres exercices que ceux de Dieu. Le diable est un faux maître et un faux directeur et conseiller, qu'il ne faut pas écouter en ses troubles, pour prendre la place de Jésus dont les voies sont claires et paisibles.

Ma fille, lisez le LIVe psalme de David qui est prophétique des tentations du Fils de Dieu, où vous y verrez plusieurs sortes d'attaques des tentations, qui faisaient de divers effets en son âme délaissée de Dieu à la faiblesse humaine. Il y a des craintes et terreurs, il y a des sentiments de pusillanimité et découragements sensibles, sous les délaissements et les menaces de Dieu sur les péchés des hommes dont Notre-Seigneur était chargé. Et dans toute cette diversité de mouvements qui agitaient son âme, son esprit intérieur, il avait, entre autres dispositions saintes, comme le dit David, une humble et confiante patience qui lui faisait attendre le secours de son Père, pour le délivrer en son temps de l'agitation du malin, le tentateur du chef et de ses membres.

Liez-vous, ma fille, en esprit à ce divin intérieur, et c'est assez de le faire en désir sans attente d'aucune consolation, mais de force et sainteté chrétienne. Ma fille, unissez-vous en foi et charité à cette douce attente de Dieu en Jésus-Christ, comme il l'était en l'état où

(1) L'évêque de Pamiers, François-Étienne de Caulet, se trouvait encore à Paris au moment où M. Olier écrivait. Il logeait au séminaire de Saint-Sulpice, où il fut reçu le 3 novembre 1655.

vous êtes pour l'ordinaire; soyez liée à Jésus-Christ au désert et consacrée à lui.

LETTRE CCCXVI (1).

A MADAME DE SAUJON, A BLOIS.

Il lui conseille de laisser à Notre-Seigneur la conduite de sa nièce; il la porte à la défiance d'elle-même et lui souhaite l'esprit de sacrifice.

[Mars ou avril 1656 (2).]

Ma fille, votre nièce (3), pour vous appartenir par le sang et la chair, elle n'a pas pour cela du rapport à votre grâce, ni n'aurez pas pour cela le ministère de sa sanctification comme pour une étrangère. Ma fille, cela est dans le choix de Jésus et de Marie, en qui la majesté de Dieu s'est déposée du soin de la plupart des âmes qui lui sont chères. Reconnaissez, ma fille, que les talents que Dieu donne ne sont pas à la créature. Il s'en est réservé le maniement pour en disposer comme il lui plaît, en sa créature. Le roi, qui met en dépôt ses finances entre les mains de ses trésoriers, s'en réserve l'usage et la dispensation pour les distribuer à qui lui plaît et quand et comme il lui plaira.

Je suis bien aise de l'expérience que Dieu vous en fait faire et des sentiments de méfiance que la lecture de l'Écriture vous donne; car je me sentais fortement

(1) Sur l'autographe.

(2) En disant (3e alinéa) : *Si le médecin m'envoie à Bourbon*, M. Olier donne approximativement le temps de l'année où il écrit; quant à l'année elle-même, elle est indiquée par les promesses qu'il fait à cette dame d'y porter avec lui le traité des *Attributs divins*. L'année précédente (lettre CCCVIIe), il lui avait dit qu'il le lui enverrait après en avoir fait corriger les fautes des copistes.

(3) Il sera encore parlé de la nièce de Mme de Saujon dans la lettre suivante.

pressé de vous renouveler ce sentiment dont je ne vous parlerai pas; le valet ne doit parler là où il voit son maître parler.

Si Dieu permet que le médecin m'envoie à Bourbon, j'obéirai à vos désirs sur le sujet du *Traité des attributs divins* que vous souhaitez que je porte. Je demeurerai comme vous avec joie dans l'état du sacrifice, où les sécheresses, les privations intérieures vous tiennent, portant toujours en mon cœur celui de Jésus. Toute ma vie j'ai désiré d'un désir ardent de me voir, dans la Pâque, consommé avec Jésus en mon Père qui nous fera tous un en lui.

On m'a appris depuis deux jours qu'une excellente âme religieuse, en Auvergne, pour laquelle Notre-Seigneur avait permis que j'eusse quelque liaison de grâce, qu'elle est allée à Dieu (1). Je me suis réjoui avec

(1) Il est très vraisemblable que M. Olier parle de la mère de Collanges, supérieure du couvent de Notre-Dame, à Langeac, et qui y mourut le 18 février 1656. Il l'avait assurément connue à Brioude, où elle fut formée à la vie religieuse par la mère Charlotte des Granges et se fit remarquer par une très particulière dévotion pour l'adorable Eucharistie. Il dut la voir de nouveau, et plus particulièrement encore, en 1652 et 1655, à Langeac, pendant les quelques jours qu'il y passa au tombeau de la vénérable mère Agnès, en l'intercession de laquelle, au témoignage de M. de Lantages, elle avait une très grande confiance. (*Vie de la vénérable mère Agnès*, t. II, p. 321.) Trois ans après la mort de cette très digne supérieure, la communauté de Langeac en obtint une autre qui, comme elle, avait été formée à l'école de la mère des Granges et que M. Olier connut très particulièrement à Brioude; c'était la mère Anne de Sara, dont l'historien des religieuses de Notre-Dame fait le plus magnifique éloge. Il dit, entre autres choses, que M. Olier lui ayant prédit, dans une de ses visites, qu'elle aurait beaucoup à souffrir dans un temps qu'il lui marqua, elle alla, selon sa coutume, se prosterner devant le saint Sacrement, où une sœur entendit qu'elle s'offrait à Dieu pour tout ce qu'il voudrait lui envoyer de fâcheux. « La prophétie fut véritable, ajoute le P. Bouzonié; cette fille de la croix eut ensuite de très belles occasions pour le triomphe de la patience. » (T. II, p. 257.)

envie de son bonheur, espérant de l'aller trouver là-haut en la très sainte Vierge qui me sera là toute chose, comme elle fait voir tous les jours qu'elle m'est toutes choses en la terre, me le confirmant tous les jours par mille expériences. Je vous recommande cette bonne âme.

LETTRE CCCXVII (1).

A LA MÊME, A BLOIS.

Après quelques conseils sur la conduite qu'elle doit tenir à l'égard de sa nièce, il lui parle du bonheur de l'âme perdue en Jésus et Marie.

[De Paris, probablement vers la fin de 1656 (2).]

Vive Jésus en Marie.

Je vous croyais bien avant en votre chemin, quand j'ai appris, ma très chère et très honorée fille, par la bouche de monsieur votre frère, que vous étiez arrêtée à la cour par l'arrivée du prince François (3) et, en même

(1) Sur l'autographe.

(2) Cette date approximative est donnée par celle du voyage que Mme de Saujon se proposait de faire à Paris, aussi bien que par celle de l'arrivée du prince François de Lorraine à Blois. En 1656, M. Olier n'alla à Bourbon qu'au mois d'août, et ne put en être de retour qu'au mois de septembre, ce qui ne permet pas de placer le voyage de Mme de Saujon, qui devait l'y trouver, avant les derniers mois de 1656. On va voir que l'époque présumée de l'arrivée du prince François à Blois s'accorde avec ce calcul et le confirme.

(3) Nicolas-François de Lorraine, dit communément le duc ou le prince François, était le troisième fils de François de Lorraine, comte de Vaudemont. Son frère Charles, qui, par son mariage avec Nicole, duchesse de Lorraine, était devenu souverain de ce petit État, lui en avait fait démission en 1634. Il en commandait les troupes lorsque le duc Charles IV, son frère, eut été conduit prisonnier en Espagne et, pour ne pas subir lui-même le joug de ses puissants voisins, il passa à la tête de son armée sur le territoire français, et joignit ses troupes à celles de Louis XIV qui poursuivaient vigoureusement la campagne contre les Espagnols. C'était

temps, je reçus votre dernière lettre touchant votre nièce.

Vous ferez bien de la laisser entrer où l'instinct la portera, surtout celui de l'esprit, que vous remarquerez plus nettement après ses saintes communions et ses prières, qui est le temps du règne de l'esprit dans les âmes. Les Carmélites, selon que vous marquez son état, lui seront plus utiles, étant surtout, comme elles sont, éloignées du grand monde et de cette communication présente avec le siècle (1). Bienheureuse l'âme

dans les derniers mois de 1655 : le duc François dut prendre part aux opérations qui se firent au printemps de 1656 ; il était certainement avec ses troupes au siège de Valenciennes que Turenne et le maréchal de la Ferté formèrent au mois de juin de cette année, et qu'ils furent obligés de lever le 16 juillet suivant. Il est très probable que ce ne fut que durant l'automne ou l'hiver de cette année que le duc François put enfin aller à Blois voir sa sœur la duchesse d'Orléans. Mlle de Montpensier, ainsi qu'elle nous l'apprend dans ses Mémoires, ne le vit même que dans les premiers mois de 1657 ; mais on sait qu'elle n'habitait pas ordinairement avec son père et sa belle-mère.

(1) On conserve à Saint-Sulpice une attestation relative à l'autographe de l'une des lettres de M. Olier, où il paraît être question de cette nièce de Mme de Saujon. « La lettre ci-incluse, y est-il dit, est une lettre écrite de la propre main de M. Olier à Mlle de Saujon, sa pénitente. J'ai reçu cette lettre de M. Seurat, l'aîné, demeurant, en l'année 1727, au petit séminaire de Saint-Sulpice. Il l'a reçue avec quelques autres d'une tante qu'il avait à Saint-Thomas, qui est une communauté de dames, à Paris, faubourg Saint-Germain, paroisse de Saint-Sulpice. Cette tante l'a reçue de Mlle de Beauvau, nièce de Mlle de Saujon, à qui a été écrite cette lettre, laquelle est demeurante aussi à Saint-Thomas en la présente année 1728. Cette demoiselle ayant hérité de tout ce qui appartenait à sa tante, a reçu aussi toutes les lettres que lui avait écrites M. Olier. Voilà d'où vient celle ci-incluse. Je désire qu'elle soit rendue à M. le supérieur de Saint-Sulpice. Fait à Issy, ce 3 janvier 1728. Baillot. » Diane-Marie, unique sœur de Mme de Saujon, épousa Jacques de Beauvau, dont elle eut plusieurs enfants. Il est au moins très vraisemblable que Mlle de Beauvau, qui, en 1728, demeurait comme pensionnaire dans la maison des dames de Saint-Thomas de Villeneuve, était la même nièce de Mme de Saujon, qui, en 1656, cherchait sa voie et avait quelque des-

qui ne voit et ne converse qu'avec Jésus et Marie par la foi. C'est un moyen merveilleux que Dieu nous présente pour l'occupation de notre vie, pendant ce séjour fâcheux du monde présent.

Ma fille très chère, demeurons perdus en Jésus et Marie, afin que le monde ne nous voie plus et que nous soyons cachés à tous par leur moyen. Vive Jésus en Marie et Marie en Jésus inséparablement (1)! Encore, ma fille, je trouve votre dévotion avantageuse en un sens par-dessus la nôtre, car vous honorez la sainte Vierge dans la plus haute éminence de sa vie, l'honorant en Jésus qui est sa source et son principe infiniment au-dessus de ce qu'elle est en soi.

Quand vous arriverez à Paris, je vous découvrirai un piège que le monde vous prépare. Je m'attends pour cela à votre première visite.

sein d'entrer aux Carmélites. On sait d'une manière certaine qu'elle ne fit pas profession au monastère de la rue Saint-Jacques, et il est assez vraisemblable que lorsque sa tante, peu de temps après la mort de M. Olier, parvint enfin à se dégager de la cour de Blois et commença, avec Mme Tronson, la communauté des Filles de l'Intérieur de la sainte Vierge, Mlle de Beauvau la suivit et resta auprès d'elle, même après la dissolution de cette communauté. A la mort de sa tante, arrivée le 11 février 1694, cette demoiselle, qui n'était plus en âge ni d'entrer en religion ni de s'établir dans le monde, put bien prendre le parti de se retirer à Saint-Thomas de Villeneuve, où l'on recevait plusieurs dames dans des conditions analogues.

(1) M. Olier mettait assez souvent en tête de ses lettres, surtout quand elles étaient pour Mme de Saujon : Vive Jésus en Marie. Il paraît que cette dame avait plus de dévotion pour la formule correspondante : Vive Marie en Jésus. Ce qui fait dire au serviteur de Dieu que la dévotion qu'elle exprime ainsi a un avantage sur la sienne.

LETTRE CCCXVIII (1).

A UNE PERSONNE DE CONFIANCE (2).

Il lui avoue qu'il ne trouve point d'autre consolation en cette vie que dans l'intérieur de la sainte Vierge et à la croix.

[Vers la même époque (3).]

M.,

Depuis quelque temps je ne me suis point séparé de l'intérieur de la très sainte Vierge, en laquelle je trouve tout ce que je puis désirer sur la terre. Hors cela que tout m'est dur ! et autant qu'il plaît à Dieu me conserver en sa divine charité, autant je sens ma peine s'augmenter, et je m'aperçois d'un bien secret qui me dérobe à moi-même, et me fait ressentir des choses que je ne puis comprendre, et bien moins exprimer. Oh ! que je vois bien par là ce que Notre-Seigneur dit en l'Évangile, qu'en ce temps-là, c'est-à-dire au jugement, nous entendrons les effets du divin amour et les opérations de sa toute-puissance ! Mon Dieu ! que le monde me pèse, et que toutes les créatures me sont à charge ! Si je ne savais que ce temps est destiné à la souffrance et à la croix, je demanderais souvent à Dieu, avec saint Paul, ma délivrance et le bonheur de jouir de sa possession. Aidez-moi à porter ma croix et le joug que justement demandent mes péchés. Atten-

(1) C'est la CCXX[e] des imprimées.

(2) Peut-être M. Picoté, son directeur.

(3) La date de cette lettre n'est pas indiquée ; mais il est vraisemblable que M. Olier l'écrivit dans les dernières années de sa vie et dans le même temps que la précédente. C'est surtout alors qu'il désirait être délivré des liens de son corps et d'arriver à la possession de Dieu. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 469.)

dons en gémissant le jour qui nous doit réunir dans le sein de Dieu en Jésus et Marie.

LETTRE CCCXIX (1).

A UNE DAME QUI VENAIT DE SE METTRE SOUS SA DIRECTION.

Il l'exhorte à coopérer à la grâce par la pratique des vertus et à s'humilier pour établir la vie de Jésus-Christ en elle.

Madame et très honorée fille en Jésus-Christ,

Puisqu'il plaît à la divine providence me charger de votre âme très chère, et qu'il vous donne en même temps la confiance de suivre ses avis en ma bouche pour le progrès de votre intérieur, je dois avec fidélité répondre à la grâce qui m'y appelle et à la confiance de votre cœur qui le désire. Et comme vous avez voulu que je vous misse par écrit quelque petit mémoire sur le sujet de l'humilité, j'ai tracé ces lignes pour obéir à votre désir que je crois être celui de Dieu, puisqu'il est si utile et si important à l'état présent de votre âme, qui ayant été jusqu'à maintenant prévenue par les grâces divines qui sont comme autant de semonces et de semences de la perfection chrétienne, elles ont maintenant besoin d'être cultivées pour les faire germer en votre cœur et y produire le fruit des solides vertus, hors de quoi il n'y a rien de stable en la perfection chrétienne.

Souvenez-vous, ma fille, que l'ange visitant et abor-

(1) Sur l'autographe que la LXXXIX[e] des imprimées a bien reproduit et dont elle a conservé les deux derniers alinéas qui sont perdus en autographe. La date de cette lettre et de toutes celles qui vont suivre n'a pu être fixée, même approximativement.

dant la sainte Vierge, il lui dit : Je vous salue pleine de grâce; ensuite de quoi elle put coopérer de son côté, et donner son consentement pour former Jésus-Christ dedans elle. C'était pour avertir l'âme fidèle et l'épouse du Saint-Esprit en laquelle Notre-Seigneur se doit former intérieurement, que ce n'est pas assez d'avoir été prévenue par ses grâces, quand même vous en auriez été remplie comme la sainte Vierge, il faut outre cela travailler courageusement et fortement par la coopération fidèle à l'esprit, pour former en votre âme toutes les vertus chrétiennes, qui sont le Christ que l'Apôtre désire qu'on forme dans son cœur.

Ma fille, à qui je dois fidélité pour l'établissement solide du Fils de Dieu en vous, croyez-moi en cette vérité dont j'ai expérience depuis longtemps, c'est que les grâces de Dieu sont douces et agréables et même fort précieuses; mais elles passent promptement et s'écoulent de l'âme avec la visite de Dieu, laquelle demeure, après qu'elle s'est écoulée, toute nue et sans fruit. Les grâces passagères ne minent point le fonds et ne le pénètrent pas, pour arracher les pierres ni les racines qui germent les ronces et les épines dans les œuvres de l'homme.

Il n'y a rien, ma fille, que les vertus solides de Jésus-Christ, qui vont creuser à fond l'impureté du cœur, qui vident sa vie maligne et qui, jetant les semences de la vie chrétienne au fond du cœur à la place de celle du péché, y font prendre racine à cet arbre de vie qui produit après des fruits stables et permanents en l'âme du chrétien.

Et en particulier de toutes les vertus chrétiennes, il n'est rien de plus utile et de plus nécessaire que la sainte vertu d'humilité, à laquelle vous désirez vous

exercer, laquelle doit servir comme de fondement à tout votre édifice intérieur, en suivant les ordres du Fils de Dieu qui veut que l'on assure son bâtiment sur cette pierre ferme, afin que les vents des vanités et les agitations du siècle ne puissent le ruiner, ce qui arrive à tous ces édifices de dévotion que l'on élève sur le sable mouvant, sans avoir creusé auparavant jusqu'à la terre ferme, pour y poser les pierres fondamentales qui soutiennent cet édifice inébranlablement.

Allons donc, ma fille, avec courage en l'entreprise de cet œuvre; aidée de la sagesse et des conseils de Jésus-Christ, ne craignez point de blesser ou de briser le cœur d'Adam pour préparer une demeure à votre Dieu; ne vous lassez jamais dedans cette entreprise et, quoique vous voyiez qu'il vous faille creuser profondément, comme le dit saint Augustin, souvenez-vous que l'édifice doit être haut et que la résidence d'un Dieu demande capacité très profonde et très vaste.

O ma fille, s'écrie le prophète, que la maison de Dieu est grande et que le lieu de sa possession est vaste et étendu ! Il faut un grand cœur à son Dieu ; il ne faut rien de petit, de rétréci, ni de chétif. Dieu est grand en lui-même et de même le cœur de ceux où il habite pleinement. Tout est à lui, ma fille; il ne vous a point acquise à demi et ne s'est point donné à demi pour vous-même. Il veut tout votre cœur et toute l'étendue de votre âme ; il lui faut tout laisser et détruire entièrement ce qui lui est contraire et opposé en votre cœur.

Je vous ai marqué en abrégé, dans l'exercice suivant, les voies par lesquelles vous pouvez parvenir à l'établissement de la sainte vertu d'humilité en votre âme, où vous remarquerez le soin et l'assiduité qu'il faut

avoir, par le moyen de l'oraison tant mentale que vocale, tant par les oraisons jaculatoires que continues, par pénitences, mortifications, bonnes œuvres, tentations et tant d'autres moyens qui nous doivent tenir en garde dessus nous, et veiller continuellement à vider le fond malin qui s'écoule de notre chair en l'âme, pour y insinuer à la place, avec soin et vigilance, le fond de la vie chrétienne et des vertus de Jésus-Christ, en particulier de son humilité, qui est opposée au vice capital de la nature humaine et qui, de même que les autres vertus de l'Évangile, ne s'acquièrent qu'en travaillant avec vigilance, fidélité, persévérance et enfin, comme le dit expressément Notre-Seigneur, avec grande violence à la chair et à la vieille créature, qui se voit arracher ses entrailles, qui se voit jeûner et dépérir de faim, en tous ses appétits malins, et qui enfin se sent dessécher et épuiser à tout moment en sa vie de péché.

Ma fille, qui prétendra trouver une autre voie pour s'établir solidement dans les vertus chrétiennes, il se trompera grossièrement et je lui donne peu de jours pour en faire l'expérience. Je dis, bien plus, que Dieu, quand il veut par infusion répandre les vertus dans les âmes, ce qui n'est pas donné au commun de l'Église, il ne le fait jamais que par des renversements, par des épuisements, des agonies et délaissements qui sont mille fois plus pénibles que les travaux communs et ordinaires pour l'acquisition des vertus. La raison est visible ; c'est qu'à proportion de la plénitude de la vertu et de la perfection qu'il veut former et établir en l'âme, il se doit préparer une place plus vaste et étendue en l'âme ; et, à proportion de la perfection qu'il prémédite, l'épuisement de la créature

et son exinanition et anéantissement est plus entier.

Et encore Dieu n'use pas de cette voie d'infusion que sur les âmes qu'il voit fidèles et résolues au travail et à la violence. Il opère en leur âme par ces manières extraordinaires au milieu des sueurs, des travaux et de leurs exercices pénibles, qui seuls ne seraient suffisants d'opérer tout ce qu'il veut en ces âmes et par ces âmes, desquelles, comme il s'en veut souvent servir pour des œuvres avancées, il fait par ces opérations puissantes et véhémentes en peu de mois ce qu'elles ne pourraient acquérir en quantité d'années.

Allons, ma fille, et donnons lieu à Dieu, par la fidélité aux exercices de la vertu, de s'obliger à mettre lui-même sa main puissante à son œuvre. Dites-lui souvent, suivant les dispositions que Jésus, votre Époux, vous a communiquées, et selon les sentiments qu'il vous donne de vouloir vivre et mourir en lui dans son esprit d'hostie; mais dites-le dans l'esprit de feu du grand saint Augustin : Grand Dieu, coupez, brûlez, immolez, consommez cette victime par tel sacrifice qu'il vous plaira. Crucifiez, mortifiez et ensevelissez, si vous voulez, cette hostie dans l'ignominie, dans la pauvreté et dans la souffrance avec votre Fils crucifié, mort et enseveli. Je vous demande d'y être unie inséparablement, et en la vie et en la mort; ne voulant pas souffrir un seul moment d'adhérence à la vie maligne de la chair, qui vous est si odieuse, et qui est si ennemie de votre amour.

Je vous demande encore, par votre charité, que vous me rendiez digne de prendre quelque part à la vie nouvelle de votre Fils, ne pouvant plus souffrir de vivre intérieurement d'une autre vie que de la sienne, qui n'est autre ici-bas que la vie de la foi et de la cha-

rité, pour n'agir plus que dans cette lumière, dans la conduite de ce saint mouvement, et dans l'espérance de vivre ensuite de votre vie parfaite en la consommation de votre gloire.

Ce sont là les desseins de Dieu sur toute son Église, comme le dit saint Paul : et ce sont aussi en particulier ses desseins sur votre âme, qu'il se veut préparer comme une épouse sans tache, et qui n'a aucune ride de la vieille créature, pour la revêtir des beautés et des attraits intérieurs de ses vertus, et de la splendeur de sa grâce divine. C'est à quoi vous invite de travailler uniquement celui qui est, en Jésus-Christ, votre très humble, très obéissant et très obligé serviteur et pasteur.

LETTRE CCCXX (1).

A UNE PERSONNE QU'IL DIRIGEAIT.

Il lui fait comprendre que la dépendance où il est à l'égard de Dieu dans la conduite des âmes est le principe des changements qu'elle peut remarquer dans sa direction.

M.,

Ne vous étonnez pas des divers sentiments que je vous mande. Dieu m'exerce aussi bien que vous, et il me tient en ténèbres et en incertitude sur ce qui vous regarde. Comme je le vois changer à tout moment de conduite sur vous, je ne dois pas faire autrement. Je dois étudier tout ce qu'il fait, et l'entendre parler par tout ce qu'il opère, soit en l'intérieur, soit à l'extérieur. Je suis à lui pour vivre en dépendance de ses ordres dans tous les moments de ma vie; je ne me

(1) C'est la XLII[e] des imprimées. Elle est citée en partie dans *l'Esprit d'un directeur des âmes,* art. II.

lasserai point jusqu'à la mort d'attendre la manifestation de ses desseins. Rien ne me fera précipiter, rien aussi ne me fera reculer. Je tiendrai toujours à lui par la foi, et je serai en sûreté quand je lui serai attaché par ces liens de l'esprit. La foi a ses fondements invariables et infaillibles, et en elle on ne peut rien appréhender, étant fondé sur la bonté et sur la sagesse d'un Père aussi adorable que le nôtre. Prions toujours en unité d'esprit en attendant notre entrevue; et Notre-Seigneur se trouvant au milieu de nous, se fera paraître par la vertu de sa parole et par l'unité de ses désirs en nous. Adieu.

LETTRE CCCXXI (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Qu'il faut être bien aise que la créature se retire de nous, pour nous appuyer sur Dieu seul.

Ma très chère fille,

Tenez-vous hors de l'appui et de la complaisance en vous et en la créature. Lorsqu'elle nous prête la main il nous est plus aisé de nous y appuyer que lorsque tout s'éloigne et se retire de nous. Le premier état est plus doux, mais il est plus dangereux; le second est plus dur, mais il est plus assuré, et il tient l'âme dans la dépendance continuelle de Dieu, et dans la nécessité de le prier et d'aspirer à lui perpétuellement.

C'est dans ce temps et dans ces épreuves que la nature meurt, et que, n'ayant rien qui la console et la soutienne, Dieu lui est toutes choses. C'est alors qu'il se fait ressentir davantage en nous, et que ses opéra-

(1) C'était la LXXXIII[e] des imprimées.

tions sont plus fortes, plus saintes et plus continuelles dans le fond de notre âme. C'est alors que se forment les plus saintes et les plus fortes vertus, que l'on devient, comme saint Paul, puissant dans les infirmités, et que, selon ce même apôtre, la vertu se rend parfaite et consommée.

Vous devez présentement avoir plus de soin de vous retirer en votre Époux et en la très sainte Vierge, pour vous garantir du poison de la créature, qui, se glissant sans y penser, à cause de sa douceur imperceptible, se mêle peu à peu avec la douceur de l'esprit. L'épouse doit, selon le conseil de l'Écriture, se tenir sur ses gardes, et séparer avec diligence le vil d'avec le précieux, afin qu'elle soit la bouche et l'organe de son Époux, et qu'il y prenne sa joie et ses délices, pour opérer en elle et par elle; car autrement il retire d'elle ses opérations par une sainte jalousie; il ne parle plus en elle, ni par elle, et elle demeure en stérilité.

L'amie de l'Époux, dit le Cantique, est le lis entre les épines; ce qui signifie que l'épouse doit être séparée de tout commerce de douceur extérieure, et de toute l'approche des créatures, qui pourraient mettre la main sur elle, ou la flétrir et la ternir de leur haleine, ce qui la ferait bientôt mourir. Le lis en cet état ne se penche ni de côté ni d'autre; il se soutient en sa droiture, et toute l'ouverture de ses feuilles et de son cœur est vers le ciel, pour en recevoir la rosée et les influences, de peur d'en rien perdre en se courbant. C'est pourquoi le Saint-Esprit, dans l'Écriture sainte, dépeignant l'âme qui commence, en s'appuyant sur les créatures, à décliner de Dieu, et à s'en retirer, lui donne le *Væ* de sa malédiction.

Ce n'est pas que ces premiers mouvements d'épanouissement de la nature, qui viennent par surprise dans ces rencontres d'accueil, surtout après les disgrâces et les délaissements, soient des fautes bien notables devant Dieu. La chair n'est pas tout à fait morte; l'amour-propre a toujours faim et soif de telles choses; et bien souvent cela se passe en nous dans les premiers instants; mais néanmoins cela est toujours fort dangereux, si on ne le repousse en Notre-Seigneur; et si sur-le-champ, ou peu après, on n'y applique le remède. Quand ce poison se glisse secrètement en notre cœur, il faut aller à l'antidote et au contre-poison, qui est Notre-Seigneur, devant qui il faut détester cette maudite nature, qui ne vit qu'à elle, qui ne veut rien que pour elle-même, et qui est tout opposée à l'esprit d'hostie qui nous doit animer; esprit qui ne veut rien pour soi, et ne désire rien que Dieu, et de Dieu, et pour Dieu même. Étudions bien en toutes choses le saint vouloir de Dieu, qui est tout notre être, toute notre vie et tout notre mouvement; et hors de quoi je vous avoue qu'il me semble que je ne pourrais être, ni vivre un seul moment.

LETTRE CCCXXII (1).

A UNE PERSONNE NOUVELLEMENT CONVERTIE.

Il lui montre la nécessité de fuir l'occasion du péché. Il lui conseille de recourir à la miséricorde de Dieu, et de s'appliquer au pur amour.

M.,

Ce que vous me mandez dans votre dernière lettre

(1) C'est la CLXXXVIII[e] des imprimées.

m'a fort surpris. Je ne puis en aucune manière approuver cette conduite, et je crois que vous devez vous tenir dans une plus grande réserve que vous ne faites. Quelques sentiments que puissent avoir les personnes qui sont auprès de vous, je ne vois point de raison pour vous exposer de la sorte. Il faut vous défier davantage de vous-même après l'expérience que vous avez de vos faiblesses, et fuir plus soigneusement à l'avenir de pareilles occasions.

Vous dites que la confiance que vous avez en Dieu vous assure et vous ôte toute crainte. Mais cette confiance vous doit être fort suspecte, qui ne vous ôte la vue de votre impuissance et des sujets légitimes que vous avez de craindre, que pour vous engager avec plus de liberté dans le péril. C'est là une des marques des plus assurées d'une fausse confiance et d'une véritable présomption : et c'est ce qui cause ces chutes déplorables et ces misères terribles, auxquelles nous voyons que Dieu abandonne ces âmes présomptueuses et téméraires, qui toutes faibles qu'elles sont, se croient en assurance au milieu des dangers.

La chair, dans l'état où elle est maintenant, nous doit donner de continuelles appréhensions. Car depuis sa dégradation elle est si corrompue, si faible pour le bien, si portée au mal, que sa véritable définition est une espèce d'impuissance de se défendre du péché. Sa pente y est si grande que, si elle y résiste dans quelque occasion, elle y succombe en d'autres ; et quand enfin elle ne s'y précipite pas, c'est un effet de la bonté immense de Dieu qui la soutient contre son inclination et au-dessus de la nature. Ainsi ne vous persuadez point vous assurer jamais contre ses faiblesses, à moins que vous n'évitiez ces sortes de périls, dans lesquels vous

auriez même infiniment à craindre, quand vous seriez obligé de vous y exposer par la nécessité de votre charge. Lorsque vous en usez autrement vous tentez Dieu, qui, ne donnant son secours qu'au besoin et à la nécessité, et non à la présomption, vous abandonnera à vous-même et vous laissera en proie à vos ennemis.

Croyez-moi, vous ne trouverez jamais de remède assuré contre ces tentations que dans la fuite, opérant votre salut en la manière que le désire l'Apôtre quand il dit : *Cum metu et timore vestram salutem operamini*. Il n'y a point en cela de privilège pour qui que ce soit. Quand ce serait un saint, il tombera s'il n'appréhende pas. Il n'y a que la parole de Dieu et la confiance que nous y devons avoir qui nous assure. Or, s'il nous promet son secours pour les emplois où il nous appelle, et pour nous préserver dans les périls où la nécessité nous engage, sa parole même nous marque qu'il le retire de ceux qui s'y exposent témérairement et avec toute sorte de liberté. *Qui amat periculum*, dit-il par la bouche du Sage, *peribit in illo : Celui qui aime le péril, périra dans le péril,* il y perdra sa grâce, et Dieu le laissera dans la tentation pour punir sa superbe, et ce vain appui qu'il avait en lui-même.

Après cela voyez si vous avez raison de vous fier à vos expériences passées, ou à vos forces présentes, et si vous n'avez pas plutôt sujet de tout craindre, quand, au lieu de fuir ces occasions dangereuses, vous vous y portez de vous-même avec tant de facilité. Car alors il n'y pas seulement incertitude si la grâce vous y sera ôtée, mais il y en a même quelque sorte d'assurance.

Il y a sur ceci des paroles qui vous devraient faire trembler toute votre vie, dans un traité intitulé, *De*

singularitate Clericorum, qui se trouve parmi les œuvres de saint Cyprien. Je vous les envoie pour vous servir dans vos besoins présents, vous suppliant de les bien méditer.

Accipimus quidem fortitudinem spiritualem, per quam substantiæ nostræ fragilitas roboretur. Sed ita nobis spiritualis fortitudo collata est, ut providos nos, non præcipites tueatur... Custos nobis datus est Spiritus, sed ut contraria declinantibus assistendo subveniat, non ut contraria eligentibus faveat,... Nam qui perniciosis conatibus audet exercere virtutem, juvamen non habet Spiritus Sancti, qui neminem vult ultroneum virum fortem ad fraudulentas victorias coarctari : nec protegit eum, quinimo sed deserit, quem periculis irruentem per illicitos eventus exquirere triumphos agnoverit; sicut ipse jam tunc locutus est, dicens : Amans periculum, in ipso peribit.

LETTRE CCCXXIII (1).

A UNE PERSONNE QUI AVAIT FAIT QUELQUES FAUTES.

Il lui conseille de recourir à la miséricorde de Dieu et de s'appliquer au pur amour.

[22 juillet.]

Ma très chère fille,

J'ai reçu deux de vos lettres, et j'ai déjà répondu à la première. Pour ce qui me regarde, vous avez tout pardon. Vous avez offensé un plus grand que moi, lequel est plus juste, et aussi plus rempli de bonté pour laisser effacer vos fautes à vos larmes. Soyez contente

(1) C'était la LXXI[e] des imprimées.

de faire ce qui est contenu dans ma dernière, qui est de redoubler votre ferveur et votre courage pour aimer. Votre péché est grand, mais auprès de la miséricorde de Dieu il est petit. Qu'est-ce que cette bonté n'a pas déjà consommé et de vous, et de moi, et du reste du monde? Aimons, aimons, et ne craignons plus rien. L'amour efface tout; tout cède à ses sacrées inventions. L'enfer n'oserait l'aborder, le ciel ne saurait s'en défendre; et quelque menace qu'il nous fasse, quelque justice qu'il nous montre, je défie ses armes avec le saint amour.

Brûlons donc, chère fille, et mourons de n'aimer qu'à demi. Hé! quand sera-ce que nous aimerons tout notre saoûl? Ce sera, épouse de Jésus, quand tout vous sera petit, et que tout ne vous sera rien auprès de l'amour; ce sera quand l'amour surmontera la mort, et qu'elle vous sera douce de la main de l'amour; ce sera quand ce saint charme vous fera oublier tous vos sens, qu'il les fera tous mourir à leurs objets, et que vous serez ravie de les crucifier.

Aimez donc la croix, et chérissez-la jusqu'à ce que vous en fassiez votre félicité. Ç'a été celle de l'Amant, ç'a été l'objet de ses désirs les plus puissants et de ses saintes impatiences, et il n'a été à la croix qu'après l'avoir incessamment désirée. Il est pour cela sorti du sein du Père, et il n'a voulu avoir de vie en ce monde que pour y être attaché et y mourir à la gloire de son Père. Je ne sais quand vous ferez de même, et que votre amour-propre et votre orgueil seront crucifiés, soit par vos mains, soit par celles de Dieu. Si vous aimiez comme il faut, vous seriez bientôt en cet état. Faites-le donc, et rendez votre amour le plus fervent et le plus actuel qu'il vous sera possible. Aimez incessam-

ment. C'est ce que je désire par-dessus tout, et ce que je demande à ce divin amour du cœur de Madeleine, que nous honorons en ce jour.

LETTRE CCCXXIV (1).

A UN HOMME QUI SE DÉCOURAGEAIT.

Il l'exhorte à recourir à la miséricorde de Dieu, et à prendre confiance.

Monsieur,

Vous devez avoir d'autres sentiments de la bonté de Dieu que ceux que vous me témoignez. Sa miséricorde est immense sur les pécheurs. Ainsi présentez-vous à lui en confiance malgré votre pusillanimité. Vivez comme Abraham en espérance contre espérance, et dites avec Job : *Etiam si occiderit me, in ipso sperabo* : Quand il me devrait donner la mort, je ne laisserai pas d'espérer en lui. Quoique vous sachiez que vous ne méritez que l'enfer, si vous retournez à lui de tout votre cœur, tenez-vous assuré de sa miséricorde qui est infiniment plus grande que tous vos péchés.

Pensez souvent à ces paroles du Prophète : *Derelinquat impius viam suam, et vir iniquus cogitationes suas et revertatur ad Dominum, et miserebitur ejus : et ad Deum nostrum, quoniam multus est ad ignoscendum.* Que le pécheur quitte sa voie, que l'impie revienne de ses égarements, et qu'il retourne à Dieu, il lui fera miséricorde.

Lorsque vous sentirez votre âme en pusillanimité et en crainte, et que votre foi se trouvera faible, dites

(1) C'était la CCXXVIII[e] des imprimées.

souvent à Dieu : *Domine adjuva incredulitatem meam*, et demeurez en attente de cet esprit de foi, dont parle le prophète David au sujet de la pénitence : *Expectabam eum qui salvum me fecit à pusillanimitate spiritus et tempestate* : J'ai attendu celui qui m'a délivré de ma pusillanimité. Enfin, assurez-vous intérieurement sur la sainte parole de Dieu, qui promet miséricorde à ceux qui le recherchent en vérité. C'est ce qui vous affermira contre les craintes et contre les tempêtes qui vous environnent et vous accablent.

LETTRE CCCXXV (1).

A UNE DAME QU'IL DIRIGEAIT.

Du martyre de la sainte charité ; qu'on doit toujours vivre en crainte et défiance de soi-même.

Ma très chère fille,

Notre-Seigneur, qui opère toutes les saintes dispositions du cœur, et qui les communique et les fait sentir aux âmes qu'il unit entre elles, n'a pas caché à votre pauvre serviteur, cette après-dînée, les sentiments qu'il opérait en vous (2). Il a plu à ce Maître adorable, exposé sur le saint autel, me faire ressentir votre cœur humilié et dilaté dans la profondeur de son anéantissement; ce qui était une ouverture pour recevoir les saintes grâces que la plénitude de vous-même aurait pu éloigner. J'en ai reçu beaucoup de joie et de soulagement, comme étant le souhait de mon cœur

(1) C'est la LXVI[e] des imprimées. Le zèle du serviteur de Dieu pour la sanctification des âmes que Notre-Seigneur lui avait confiées s'y montre d'une manière frappante.

(2) On a déjà vu que, dès 1642, M. Olier commença à lire dans l'âme de ceux dont il avait la conduite. (*Vie de M. Olier*, t. I, p. 406.)

et le désir plus pressant de mon âme, qui souffrira tout ce qu'on peut endurer en la vie, quand il ne verra pas votre intérieur vide de tout et ouvert à la plénitude de Jésus-Christ.

C'est un martyre qui ne se peut comprendre que celui dont la charité est le principe. Les tourments et les supplices extérieurs ne vont point jusqu'au lieu où la charité règne et réside; mais c'est elle qui sait tourmenter l'âme par la même force qui la rend maîtresse de notre cœur. Que je serais heureux avec Jésus-Christ, mon Maître, d'être mille fois martyr pour la gloire d'une âme qu'il a acquise par son sang. Plût à Dieu que je souffrisse continuellement pour cela en la manière dont mon Maître a souffert, et dont il m'a laissé l'exemple pour le suivre!

La charité qui se nourrit dans le cœur est ingénieuse à trouver les moyens de souffrir, pour rendre à Jésus-Christ et à son Église des témoignages de sa vérité. Si les âmes dont elle prend un soin particulier s'appesantissent, elle souffre pour leur état. Si elles croissent en la grâce, et qu'elles fassent quelque progrès, elle souffre aussi beaucoup, dans la crainte que leurs démarches ne soient trop lentes, et qu'elles ne puissent voir la consommation parfaite de son œuvre. Oh! que la charité aime à souffrir, et qu'elle se sent heureuse en ses tourments! Elle ne changerait pas ses maux pour toutes les délices du monde; et si elle n'endure, elle ne croit pas vivre.

Ma fille, au nom de Dieu, ouvrez votre cœur à l'Époux. Dilatez, comme dit le saint Apôtre, les espaces de la sainte charité. Ne souffrez point de tristesse pour votre état passé. Dieu l'a permis pour votre bien et pour sa gloire. Il fait estimer aux siens les trésors

de sa présence, et en fait appréhender la perte. Il veut qu'on vive en crainte et en défiance perpétuelle de soi, pour obliger la créature de recourir toujours à lui, et de ne se fier jamais sur son état présent, comme sur une chose sûre et qui lui soit appropriée.

Tout est en dépendance continuelle de Dieu, et doit rendre un hommage perpétuel à sa bonté, l'invoquant incessamment sur soi contre soi-même. Il est adorable en toutes ses conduites et tire ses avantages de tout. Il tire le bien des âmes qu'il chérit de leurs propres maux; et c'est une merveille de lui voir convertir le péché même en notre sanctification, lorsqu'il nous choisit pour sa gloire.

Il me semble que je n'aurai jamais assez de temps pour vous parler des intérêts de votre âme. Je n'ai pas encore commencé, et je crois que l'éternité me surprendra, sans que j'aie pensé avoir satisfait au moindre devoir qu'elle me demande. Jésus-Christ a fait peu, à l'égard de la charité infinie qu'il nous a portée. Qu'il me fait expérimenter de choses en l'intérieur, que la parole ni l'écriture ne peuvent exprimer! Silence, ma fille, silence, pour la grandeur du saint amour de Jésus-Christ. Je suis en lui, etc.

LETTRE CCCXXVI (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES (2).

Il lui conseille de ne point tant penser à ses péchés, cette vue pouvant avoir pour elle des suites fâcheuses.

Ma très chère fille,

Je ne m'étonne pas de vos abattements et de vos

(1 et 2) C'était la CXXVI[e] des imprimées.

peines. Vous vous attachez trop à la vue de vos faiblesses, qui vous découragent et troublent votre paix. Si vous voulez la retrouver, contentez-vous des examens qu'on vous conseille; et, hors les temps qu'on vous a marqués pour penser à vos péchés, ne vous amusez point à toutes les pensées qui vous en viennent. Croyez-moi, vous ne devez pas tant envisager vos misères : et ces retours, qui pourraient être utiles à plusieurs, ne peuvent avoir en vous que des suites fâcheuses.

1. Le péché est un basilic. Il est si venimeux qu'il tue de son seul regard. A moins que d'avoir toujours votre contre-poison présent, qui est votre divin Jésus, vous ne sauriez le regarder sans être en danger d'être mortellement empoisonnée.

2. Cette vue vous affaiblit de jour en jour, comme vous le ressentez aussi par votre expérience; car ne regardant continuellement que vos bassesses, vous n'avez rien qui vous relève, et qui vous corrige. La vue de vos misères vous décourage et vous abat, et rien ne vous soutient.

3. Votre âme, qui est l'image de Dieu, est créée pour faire les fonctions de Dieu même, et pour l'imiter dans ses opérations. Or Dieu ne se plaît point à voir le péché. D'où vient qu'il le couvre, comme dit l'Écriture, c'est-à-dire qu'il le détruit et l'anéantit pour ne le point voir en nous. Et pour cela même il se fait homme, et met devant les yeux de son Père une nuée de sang, afin que notre nature étant unie à la nature divine, il l'enveloppe et ôte aux yeux de Dieu la vue de nos péchés, ne lui faisant voir que

— Probablement une personne du monde.

notre propitiation. C'est pourquoi vous devez, après vos chutes, être fidèle à recourir d'abord à Jésns-Christ pour vous revêtir de lui, selon le conseil de l'Apôtre : *Induimini Dominum Jesum Christum;* vous arrêtant beaucoup plus à envisager amoureusement ses bontés et ses miséricordes sur vous, que les misères dont il vous retire.

4. Nous sommes nés pour voir les grandeurs de Dieu et nous y conformer; notre âme est faite pour contempler ces beautés éternelles, et non pas ces monstres : et quand ce ne serait que le détour de sa fin pour s'attacher à ces bassesses, cela l'ennuie et l'abat étrangement.

5. Vous faites tort à la miséricorde de Dieu, qui est infinie, quand, après avoir détesté votre péché et vous être relevé de votre chute, vous ne voulez point perdre la vue de ce que vous avez fait, comme si vous entriez en défiance de sa bonté.

6. Ne craignez-vous point aussi de choquer votre divin Sauveur, qui est votre propitiation, qui a satisfait au delà de ce que méritaient tous vos péchés, et en qui vous trouverez de quoi satisfaire pour un million de crimes et pour cent mille nouveaux mondes?

7. Croyez-vous avoir un fond de malice en l'âme d'une égale étendue à la bonté de Dieu, qui est infinie en son origine, en elle-même et en ses effets? Après tout cela voyez si vous avez raison de vous laisser abattre comme vous faites par la vue de vos fautes; et si! vous en étant humiliée devant Dieu, vous n'avez pas tout sujet de retourner à lui en confiance, sans perdre la paix et le calme intérieur, dans le temps même de vos gémissements et de vos larmes.

LETTRE CCCXXVII (1).

A UN HOMME DU MONDE.

Pour fortifier son âme trop timide, il lui montre les sujets qu'il a de se confier en Dieu.

Monsieur,

La vue de vos faiblesses vous décourage trop. Il faut avoir plus de confiance en la bonté de Dieu. Ce qu'il a fait pour votre salut est une marque qu'il vous aime, et ses miséricordes sont plus grandes sur vous que vous ne les concevez. Si vous aviez les yeux aussi ouverts à son amour et aux motifs qui vous devraient obliger de vous confier en lui, comme vous les avez ouverts à vos misères et à ces sujets qui vous abattent, vous seriez bientôt délivré de vos peines. Car soit qu'elles naissent de votre propre infirmité, ou de la multitude de vos péchés, tout cela ne vous paraîtrait rien auprès de l'étendue des biens, qu'une foi vive et constante vous ferait trouver en Jésus-Christ.

Je vous conseille d'avoir souvent en vue sa miséricorde infinie, qui absorbe tout péché, comme une fournaise ardente consume en un moment un brin de paille, ou comme le vaste océan absorbe dans son sein un grain de sable qu'on y jette. La miséricorde de Dieu n'a point de bornes; elle est immense, et nos péchés devant elle ne sont rien qu'un atome. Sa grande gloire est d'engloutir les plus grands crimes. Plus elle en absorbe, et plus elle paraît éclatante. De la multitude de nos péchés et de nos misères immenses, il prend sujet de faire paraître sa puissance, et d'exal-

(1) C'est la LVIIIe des imprimées.

ter la grandeur infinie de sa bonté. C'est là le grand fondement de la confiance chrétienne, dont vous devez vous servir souvent, pour vous soutenir dans vos abattements, et pour vous fortifier contre vos craintes.

Vous pouvez encore regarder l'infinité des satisfactions et des mérites de Jésus-Christ, qui a plus satisfait à Dieu que nos péchés n'ont démérité, et qui lui a rendu plus de gloire que les crimes de tout le monde ne lui avaient fait de déshonneur. L'offrande que l'on fait à Dieu de Jésus-Christ son Fils, est d'un prix et d'une valeur infinie. Elle contient de quoi payer toutes nos dettes, et de quoi lui satisfaire en justice pour tous nos péchés; en sorte que nous lui pouvons dire en toute confiance : Mon Dieu, je vous paie tout ce que je vous dois, et au delà. Il est vrai que pour cela il faut se mettre en grâce; il faut se réconcilier avec lui; il faut s'unir à Jésus-Christ par le sacrement de pénitence, afin qu'il nous revête de sa mort et de sa passion. Mais ayant dans votre pauvreté un si puissant secours, et trouvant en ce divin Sauveur de quoi suppléer à votre indigence et à vos infirmités, ne devez-vous pas vous confier en lui et vous abandonner à son amour?

Jetez aussi les yeux sur l'immensité des moyens que Jésus-Christ nous a mérités dans l'Église : son corps, son sang, ses sacrements et sa parole, avec les opérations si puissantes de son divin esprit. Tant de secours et de remèdes divins pourraient-ils bien vous laisser encore quelque défiance et quelque doute de son amour? Il a vu trois ennemis capitaux, qui assiégeaient notre âme : la chair, le diable et le monde. Contre la chair il a mis en nous son esprit, qui lui est tout contraire, qui la combat sans cesse, et qui avec notre consentement est infiniment plus fort qu'elle ne

l'est dans ses plus violentes agitations et ses plus grandes révoltes. Contre le diable qui nous assiège, il nous a donné, entre mille autres secours, les anges qui nous embrassent, nous protègent, et nous élèvent au-dessus de toutes les tentations. Il leur a même commandé, comme dit le Prophète, d'avoir soin de nous et de nous garder en toutes nos voies; et ils nous portent en leurs mains et nous soutiennent, pour nous empêcher non seulement de tomber, mais de faire aucun faux pas. Contre le monde, il nous a mis en son Église, qui est une forteresse invincible, et un rempart d'une dernière sûreté, où se trouvent la force des saints du ciel, l'exemple de leur vertu, le secours de leurs prières et la faveur de leurs influences; la société des justes en la terre, qui nous relèvent par leur zèle, qui nous excitent par leur parole, qui nous entraînent dans la foule de leurs bonnes œuvres, et qui nous donnent part à leurs sacrifices et à leurs mortifications continuelles. Ces avantages sont si grands, que si vous y voulez faire de temps en temps quelque peu d'attention, et ouvrir les yeux aux biens immenses que la foi vous promet, vous serez bientôt délivré de vos défiances et de vos peines. C'est la grâce que je demanderai pour vous à Notre-Seigneur.

LETTRE CCCXXVIII (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il l'instruit et la prépare aux tentations et aux combats intérieurs.

Ma très chère fille,

Je ne puis vous laisser plus longtemps dans l'état

(1) C'est la XXV[e] des imprimées.

où je vous ai vue, sans vous dire un mot de consolation, qui est tiré de l'Écriture sainte, et qui est celui dont Dieu même se servit autrefois pour préparer au combat un de ses serviteurs. *Mon fils*, lui-dit-il, *préparez votre âme à la tentation, et portez en patience le fardeau de la peine.*

Les enfants de Dieu, qui sont nés à la vie de leur Père, se voient bientôt exercés par ses soins; et le désir qu'il a de les faire croître en sa vertu, et de les affermir dans ses voies, fait qu'ils ne sont pas longtemps sans se voir attaqués, et sans être obligés de combattre. C'est pour cela qu'après le baptême, qui est le sacrement de leur naissance, il a institué la confirmation où ils sont enrôlés en sa milice, et où le Saint-Esprit leur est donné, non plus seulement comme un esprit saint qui les vivifie, mais comme un esprit de force et de vertu, qui, les rendant des hommes parfaits en Jésus-Christ, les met en même temps au rang de ses soldats. C'est pourquoi ils doivent combattre courageusement contre le diable, et résiter à ses tentations, considérant que Jésus-Christ est vivant en eux comme dans ses membres, pour y continuer ses victoires et ses triomphes sur ses ennemis. En effet, sa joie est de combattre en eux, et sa gloire est de vaincre dans les siens; et il lui est plus glorieux et plus honorable de vaincre dans des vaisseaux d'infirmité, que de remporter par lui-même la victoire sur ses ennemis.

Il faut donc, suivant ses desseins, vous résoudre à la tentation et au combat; car Dieu ne veut pas laisser son Fils et son Esprit inutiles en vous. S'il commence à vous visiter, bénissez-le de tout votre cœur, et sachez qu'il est proche de vous dans la tribulation. Il vous l'a déjà fait paraître, vous ayant tenue retirée de tout

consentement et de toute adhérence à votre peine. La tentation se change en mérite quand on a résisté, et on ne saurait espérer la couronne, que l'on n'ait légitimement combattu, comme dit l'Apôtre.

Adieu, ma fille. Je suis tout vôtre en Jésus-Christ.

Je vous dirai encore ce mot : Que Dieu tire toujours le profit et le progrès de l'âme dans la tentation, et que le dernier malheur du diable est de se vouloir approcher des âmes humiliées, et qui cherchent Jésus-Christ en vérité.

LETTRE CCCXXIX (1).

A UNE PERSONNE QU'IL DIRIGEAIT (2).

Que ceux qui se donnent à Dieu doivent commencer par la mortification d'eux-mêmes.

Monsieur,

J'ai eu bien de la joie de votre changement; mais j'en aurais bien davantage, si je vous voyais travailler plus que vous ne faites à vous mortifier. C'est par là qu'il faut commencer la vie intérieure et divine. Sans cela vous ne ferez jamais rien, et tous vos autres exercices vous seront inutiles. Ce seront des onguents qui refermeront vos plaies, mais qui ne les guériront jamais parfaitement; qui couvriront vos apostumes, mais qui n'en évacueront pas toute la corruption. Tout n'est que flatterie et qu'abus en celui qui n'agit point sur ce principe.

(1) C'est la CLXXXVIe des imprimées.

(2) C'était probablement un homme du monde, peut-être le marquis de Fénelon ou quelque autre de ces gentilshommes qui se mirent sous la conduite de M. Olier, et qu'il fit rapidement avancer dans la voie de la perfection. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 245 et suiv.)

C'est pourquoi il faut vous résoudre de travailler en la vertu du Saint-Esprit à la mortification de vous-même. Si vous y êtes fidèle, vous verrez que votre oraison en ira mieux, et que votre âme s'y purifiant de plus en plus, y sera préparée à l'union intime avec Dieu, à l'adoration de ses grandeurs et à la contemplation de ses beautés, pour être enfin abîmée en ce vaste océan de l'essence divine.

Faites aussi une attention particulière à vos voies, qui ont été jusqu'à cette heure dans vos inclinations, et dans vos propres mouvements, que vous avez suivis en la plupart des choses, et vous remarquerez le besoin que vous avez de vous humilier, de vous confondre devant Dieu, et de faire pénitence. Voyez combien d'années se sont passées à vivre selon vous-même, ne vous mortifiant en rien, mais vous fâchant de tout ce qui se présentait et qui n'était pas selon votre gré. Voyez combien d'impatiences auxquelles vous adhérez encore tous les jours, combien de désirs propres que vous suivez, et combien vous vivez en cet air qui ne sent point la vie chrétienne, mais la vie de ceux qui ne reconnaissent point en eux d'autre principe ni d'autre règle de conduite, qu'eux-mêmes et leurs désirs. Travaillez soigneusement à retrancher cette vie des passions et de la chair, pour ne vivre que de celle de l'Esprit, qui vous a été donné par le baptême. C'est là proprement la vocation des chrétiens et le terme de tous les exercices de piété.

LETTRE CCCXXX (1).

A UN DE SES DISCIPLES.

Qu'il ne faut pas que l'âme s'attache aux goûts ni aux consolations sensibles dans le service de Dieu.

Monsieur,

Vous devez continuer à invoquer vocalement le Saint-Esprit, et à ne pas avoir égard à l'interruption du sentiment dont vous me voulez parler; car il ne faut guères vous arrêter à ces petits goûts, qui servent souvent d'amusement à l'âme pour empêcher le plus solide, et qui, nourrissant notre amour-propre, nous donnent une vaine estime de nous-mêmes. Il est très dangereux de s'accoutumer à vivre dans la dépendance de ces goûts, parce que, quand on vient ensuite à en être privé, on demeure abattu, fainéant, et comme impuissant à rien faire.

C'est pourquoi il faut que, sans dépendre de ces douceurs et de ces consolations, vous suiviez ce que la foi vous apprend. Quoiqu'on ne sente rien, il faut agir toujours courageusement. La foi et la charité, qui sont les véritables principes de nos actions, ont cet avantage qu'elles ne sont point du tout sensibles. Mais pour les sentiments, ils sont imparfaits, fautifs et fort changeants, aussi bien que l'imagination et la lumière particulière. La foi, dit l'Écriture sainte, est la vie du juste : ainsi consultez-la toujours en tout ce que vous avez à faire. Voyez, avant que de vous déterminer, ce qu'elle vous conseille; regardez ce que Notre-Seigneur

(1) C'est la CXXX[e] des imprimées.

vous enseigne en ses actions, et agissez ainsi rondement, courageusement et charitablement.

C'est de là que vient la difficulté que vous avez de faire des actes de vertu, lorsque vous connaissez qu'il les faut faire, et que le sentiment ne vous y porte pas, ni aucune obligation extérieure. Car si la foi vous conduisait, qui vous apprend qu'étant chrétien il faut aimer votre prochain comme Jésus-Christ vous a aimé; si vous agissiez selon la foi pure, qui vous enseigne que votre péché vous rend insupportable à toute créature, qu'il vous rend indigne de subsister, que vous méritez d'être anéanti, et même d'être dans l'enfer; vous auriez de la peine à avoir de l'aversion de personne, n'en voyant point de plus coupable que vous. Et si vous sentiez quelque répugnance, ou même quelque aversion dans le sentiment, vous ne laisseriez pas de lui rendre tous les devoirs que la charité demande, sans vous troubler de ce qui se passe en votre sentiment, puisque vous n'en êtes pas le maître absolu. Notre-Seigneur voulait la mort de la croix, quoique selon le sentiment de la partie inférieure, il y eût grande répugnance. Ainsi il ne faut point vous mettre en peine du sentiment, pourvu que votre esprit soit dans les dispositions que la foi vous enseigne. De là, jugez combien peu on se doit fier au sentiment. Je prie Notre-Seigneur de vous instruire de cette vérité, laquelle vous doit être une règle suffisante pour vous sanctifier.

LETTRE CCCXXXI (1).

A UNE DAME, SA FILLE SPIRITUELLE (2).

Il lui montre que pour être embrasée de l'amour divin son âme a besoin d'abord d'être purifiée et qu'elle doit à cet effet passer par le creuset des peines intérieures.

Madame,

La vie présente est si impure et l'esprit de Dieu est si saint que, s'il ne crucifie toute la chair et qu'il ne purifie la malignité d'Adam qui abreuve notre âme, il ne peut faire aucune œuvre de sainteté par nous ni élever aucun édifice solide et parfait de sainteté dedans nous-même. C'est pour cela, Madame, que vous devez être en croix et vous laisser à l'ouvrier qui fait cet adorable ouvrage de la rénovation de sa divine ressemblance. Il faut que pour cela il bannisse l'impur qui est caché de toute part en nous, et qu'il mette dehors ce venin glissé dans les replis les plus intimes et les plus cachés de nous-même. Le feu du purgatoire, lequel est destiné pour purger et pour consommer tout l'impur de notre âme, il l'abreuve et la remplit de flammes très violentes et très ardentes, ne laissant aucune de ses puissances qui ne soit plongée et consommée en ce feu de justice, même pour les préparer à la sainteté de Dieu, qui ne s'insinuera jamais en nous et ne nous remplira de lui, si l'âme n'est purgée de sa malignité.

Madame, c'est l'exercice du saint amour de Dieu sur vous, purifiant le fond de votre âme et le siège de sa demeure, qui vous afflige et vous dévore en vous préparant à la possession et à la plénitude de son être éternel et divin. Il vous fait faire l'exercice, par amour et

(1) Sur l'autographe.
(2) Peut-être la princesse douairière de Condé.

avec mérite, que, par soumission aux ordres de la justice, vous porteriez hors de la vie présente en l'autre monde. Ma chère Madame, il faut être victime du saint Amour, il faut être englouti et consommé en lui, mais par la voie pénible du dépouillement intérieur et spirituel de vous-même, qui est la difficulté principale et la peine la plus sensible à porter.

Nous avons tous un million de choses impures que nous ne connaissons pas, mais que l'intelligence de Dieu et sa clarté perçante pénètrent et voient en nous, de quoi il prend plaisir de nous purifier et de nous séparer par sa sainte présence; ce qui nous fait souffrir des maux extrêmes, sans voir pourtant le fruit qu'elles opèrent et l'établissement de Dieu que cela forme et avance dans nous. Il faut être ainsi en foi entre les mains de Dieu, qui fait son œuvre comme il lui plaît, qui l'avance en ce qu'il lui plaît et le fait toujours avec une sagesse immense et une bonté pareille, de laquelle vous devez louer, honorer, aimer et glorifier Dieu, ne vous souciant point de ce qu'il y opère, mais sachant, en la foi que vous lui devez, qu'il le fait en grande sainteté pour la perfection de votre âme et sa très grande gloire.

LETTRE CCCXXXII (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

Que l'abstinence est pour cette vie, et la jouissance pour l'autre.

Monsieur,

Pour vous délivrer de vos peines et rendre le calme

(1) C'est la CCXL[e] des imprimées.

(2) Probablement un homme du monde : peut-être le marquis de Fénelon.

à votre âme, il ne faudrait que bien établir dans votre cœur cette grande maxime, dont je vous ai souvent entretenu, savoir, que l'abstinence est pour cette vie et la jouissance pour l'autre. Si vous en étiez une fois pleinement convaincu, bien loin de vous plaindre en l'état où vous êtes, vous ne soupireriez le reste de votre vie qu'après la croix, et votre joie serait d'être dans la nudité et la privation universelle qui présentement vous afflige. Rien ne vous paraîtrait plus beau que la pauvreté, rien de plus aimable que le mépris, rien de plus précieux que la souffrance, et vous diriez de grand cœur, avec saint Paul, que vous ne voulez point d'autre gloire en cette vie ni d'autre partage que la croix : *Absit mihi gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi.*

C'est là l'état et la disposition des vrais chrétiens, qui, s'étant engagés dans le baptême à suivre Jésus-Christ, doivent comme lui vivre ici-bas dans l'abstinence des choses inutiles de ce monde, et même dans la sobriété des choses nécessaires, mais dans une sobriété sainte, qui porte toujours avec soi l'amour et le désir de leur privation. C'est pourquoi saint Paul les instruisant dans une de ses épîtres : *Que ceux qui achètent*, leur dit-il, *soient comme ne possédant point :* car il ne faut qu'user des choses, et non pas en jouir. Et même il faut que ceux qui en usent, fassent comme s'ils n'en usaient point : *Et qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur ;* tant il faut se tenir en privation de toutes les choses du siècle, et en séparation universelle du plaisir même qu'on pourrait goûter dans leur usage. *La figure de ce monde passe,* dit ce même apôtre : *Præterit figura hujus mundi.* Quelle folie donc de vouloir s'attacher à ce qui passe et dépérit, et qui après

tout nous doit être enlevé par la mort! L'esprit de religion demande qu'on n'attende pas alors à s'en séparer, mais que durant la vie on sacrifie à Dieu toutes ces choses; parce que, comme leur possession met en nous obstacle à sa vie, il a d'autant plus de lieu de s'établir parfaitement en nous, qu'il nous trouve pour son amour dans de plus grandes privations, pour lesquelles il nous rend toujours le centuple, non seulement dans le ciel, mais même sur la terre et durant cette vie.

Or ces privations doivent être si universelles, qu'elles s'étendent jusqu'aux privations intérieures, et au dénûment des goûts, des suavités et des lumières sensibles de la grâce; en sorte que l'âme soit dans une totale abstinence de ce qui lui peut plaire, et de ce qu'elle peut goûter hors Dieu, de qui seul elle se contente. Et c'est par là qu'elle est préparée à être possédée, remplie et vivifiée universellement de Dieu par la voie de la foi, qui est une voie qu'il faut d'autant plus désirer qu'étant pure, simple et nue, sans avoir rien de sensible, elle ne donne rien à l'âme qui l'occupe, l'amuse, et la nourrisse faussement; mais au contraire elle la rend plus capable de Dieu, qui ne trouvant rien en elle qui l'arrête et la remplisse, il demeure en elle l'unique qu'elle aime et qu'elle possède.

Quel bonheur que d'avoir ainsi tout un Dieu en sa possession! et quelle ne devrait point être votre joie, de voir que c'est à cette félicité qu'il vous appelle par ce dénûment et par cette grande privation où il vous met! Dieu est tellement jaloux de ses dons, qu'il ne peut souffrir que l'âme qui fait profession de l'aimer parfaitement, s'amuse à rien hors de lui, quelque saint et parfait qu'il paraisse. Il veut le cœur entier; encore le veut-il bien pur, pour en être aimé comme

il faut et comme il le mérite; car c'est pour ce sujet qu'il a donné son Saint-Esprit en la nouvelle loi, comme le supplément des créatures trop petites et trop faibles dans l'exercice de l'amour.

Il veut bien qu'on l'aime en toutes choses : il désire encore plus qu'on aime toutes choses en lui; mais toujours il veut que, sans s'amuser à l'écorce, ce soit lui seul qu'on aime par-dessus tout. Prenez donc garde de ne vous point arrêter à la peine que vous sentez dans vos privations, et dans la séparation où vous êtes des créatures; ne désirez point de les aimer ni d'en être aimé, et tenez-vous en paix dans votre dénûment, vous contentant de Dieu seul qui est toutes choses en éminence.

Oh ! qu'heureuse est l'âme qui est arrivée à ce point de pureté, d'unité et de sainteté en son amour, que d'être ainsi attachée à Dieu seul, et arrêtée au fixe regard de son parfait Amant !

C'est là où vous appellent la retraite, la solitude, l'abstinence et la séparation des créatures. Elles n'ont pas toutes un poison éclatant et rempli de splendeur, mais elles ont toujours un attrait secret et un philtre caché qui charme le cœur secrètement, et qui l'attire imperceptiblement à leur amour. Or c'est de ce venin que la providence de Dieu vous préserve par l'état de dénûment où il vous met, sans quoi vous auriez peine à ne point gauchir dans ses voies, et à ne point décliner de la pureté de sa conduite, en vous amusant à quelque créature.

Reconnaissez donc ses grandes miséricordes sur vous; adorez ses bontés; abandonnez-vous à son amour; et protestez-lui mille fois que vous ne voulez plus de vie que pour lui, que pour l'aimer, que pour

le servir dans l'état où il lui plaira de vous mettre, en un mot que pour vous sacrifier entièrement à lui en toutes les manières qu'il le désirera pour sa plus grande gloire.

LETTRE CCCXXXIII (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Que la mortification du propre esprit est nécessaire pour le rendre souple au service de Dieu.

Ma très chère fille,

Je vous écris une seconde lettre, pour vous dire que vous aviez besoin que Notre-Seigneur vous renversât l'esprit, ainsi qu'il fait à toutes ses grandes servantes. Comme l'esprit est la partie la plus utile à son service, il faut qu'il le rende souple pour lui être fidèle. Par la génération d'Adam, et depuis le péché, l'âme est comme ensevelie dans la chair ; elle lui obéit, elle écoute ses sollicitations, et elle lui est assujettie. Mais Notre-Seigneur veut, au contraire, qu'elle soit soumise à son Esprit, et que n'écoutant plus la chair, elle adhère aux conseils de Dieu. C'est pourquoi il permet qu'elle soit renversée, afin que ne tirant plus sa nourriture et son entretien de la terre, elle reçoive son aliment du ciel.

Il fait en cette rencontre comme l'on ferait d'un arbre que l'on déracinerait de la terre, d'où les racines tiraient leur nourriture, pour les tourner vers le ciel, et leur faire recevoir sa rosée et ses influences. C'est ce qui coûte à l'âme, mais c'est ce qui lui est nécessaire; car sans cela elle ne peut être parfaitement

(1) C'est la LXVII[e] des imprimées.

assujettie à l'Esprit de son Dieu, et elle ne le sert qu'à demi. Aujourd'hui elle obéit, et non pas demain; aujourd'hui elle écoute la voix de son Époux, et demain elle n'y pensera pas. Si elle s'y soumet en une chose, elle ne s'y soumet pas en l'autre, parce qu'elle n'est pas totalement déprise et détachée d'elle-même. C'est pourquoi il faut que Dieu fasse ce coup, afin d'avoir une âme également fidèle en tout temps et en toutes rencontres. C'est une grâce à désirer et non pas à appréhender; grâce qui tout d'un coup détache et dépouille l'âme de toutes choses, et la dégage de toute servitude. Car d'autant plus que Dieu prétend de fidélité d'une personne, d'autant plus fortement renverse-t-il l'esprit humain pour le rendre plus souple, plus libre et plus dégagé. Qu'il soit béni à jamais, et qu'il opère puissamment dans les âmes selon ses divines conduites, et non pas selon les nôtres, dont nous devrions nous confondre, nous qui sommes si tendres à nous-mêmes, que nous ne pouvons souffrir une saignée, pour guérir d'une paralysie (1).

LETTRE CCCXXXIV (2).

A UN DE SES DISCIPLES (3).

Il l'exhorte à se vider entièrement de tout, pour se remplir de Dieu.

Monsieur,

Je ne puis vous exprimer la joie d'esprit que votre

(1) Ce trait final de la saignée redoutée, quoique destinée à guérir la paralysie, semble une allusion à la frayeur involontaire que laissa paraître M. Olier, en septembre 1653, lorsque le chirurgien, sans l'avoir prévenu, lui donna des coups de rasoir dans les épaules. (*Vie de M. Olier*, t. III, p. 440.)

(2 et 3) C'était la CLXXIV[e] des imprimées.

lettre me vient d'apporter, en y marquant visiblement le progrès de la charité sainte de Jésus-Christ, qui me paraît vouloir remplir votre cœur de la plénitude de sa dilection, et la répandre en toutes les opérations de votre âme. Que la créature est heureuse qui commence à vivre de Dieu, qui opère en elle et par elle en toutes choses! Il n'y a rien qui donne à Dieu plus de joie en la vie présente, et qui lui prépare plus de gloire en la future. Ne mettez point d'obstacle à cette vie divine. Laissez-vous-en remplir en tout vous-même par le vide universel de toutes choses. Un Dieu seul vous remplisse et vous possède; un Dieu seul est digne de vous; et souffrez plutôt la perte de toute créature que de laisser occuper à qui que ce soit la place du grand Tout, en la moindre partie de votre cœur.

Ah! si vous saviez la jalousie que Dieu me donne, comme à saint Paul, que votre intérieur soit possédé uniquement de ce céleste Époux! Je ne puis vous l'exprimer. L'amour même de Jésus-Christ en vous, vous le doit faire sentir. Il n'y a rien qu'il aime et qu'il ait passion de posséder, comme votre âme. Pour la venir chercher, il est sorti du sein du Père où il habitait, où il était aimé uniquement, et où il avait toute l'étendue de son sein, pour son repos et pour sa joie. Qui pourra lui dénier son cœur entier? Oh! n'êtes-vous pas heureux qu'il veuille de vous et qu'il vous ait choisi entre mille! Aimez celui qui vaut mieux que tout, et devant qui tout n'est rien, tout n'est que corruption, que vanité, que mensonge. Soyez à lui par-dessus tout, et me croyez en lui tout vôtre plus

— Au ton de la lettre, on soupçonne qu'elle a été écrite à un des jeunes ecclésiastiques formés par M. Olier au séminaire de Saint-Sulpice.

que jamais, et pour l'éternité s'il plaît à Jésus-Christ.

LETTRE CCCXXXV (1).

A UNE DAME, SA FILLE SPIRITUELLE.

Il lui donne trois avis sur trois sortes de peines qu'elle avait, et l'exhorte surtout à bien porter sa croix.

Ma très chère fille,

J'ai reçu votre lettre par laquelle j'apprends trois choses principales de votre intérieur. La première est l'appréhension que vous avez que le dénombrement de vos chutes et de vos infirmités ne me rebute. Mais c'est au contraire ce qui augmente la tendresse et la charité de mon cœur, voyant votre candeur à les découvrir et la confiance pour en attendre les remèdes. Je bénis la bonté de Jésus-Christ et de sa sainte Mère, qui permettent ces choses, pour humilier et anéantir l'orgueil qui s'élève toujours en nous, s'il n'est réprimé par ces chutes et par l'expérience de ces infirmités cachées. Un enfant réjouit infiniment son père, et trouve le vrai secret pour découvrir le fond de ses entrailles paternelles, quand il lui manifeste ses plaies et ses maux. Jésus est votre père en nous. Il est votre médecin, il est votre serviteur et votre ami, il vous est toutes choses; et votre confiance en lui vous fera ressentir les effets de ces qualités sous la forme de sa créature, et par l'extérieur de son Église. Je ne suis qu'un fantôme, vous le savez; et je ne veux jamais être autre chose qu'une figure et un extérieur de Jésus-Christ. Malheur à moi, si je suis

(1) C'est la CCXXIII[e] des imprimées.

jamais en moi-même, et si je souffre rien en mon intérieur qui ne soit pas Jésus, ou qui ne vienne de lui !

La seconde chose que je remarque dans votre lettre est la conduite dont vous usez quelquefois envers un sujet qui vous contriste. Je ne m'étonne pas que la nature se lasse quelquefois de ce qui lui déplaît et qui la rebute, quoique l'esprit en fasse bon usage. Il faut s'humilier de ce qu'on n'est pas dans le règne parfait de Jésus-Christ, et dans cet état où, la chair étant renouvelée aussi bien que l'esprit, ils seront tous deux dans des sentiments parfaitement semblables. En attendant, gémissons après notre consommation en Dieu, souffrant avec peine la charge de ce corps de péché, et prenant toujours de là un nouveau sujet de nous unir à Jésus-Christ anéanti sous notre chair.

Pour la troisième chose que je remarque dans votre lettre, c'est une croix que vous portez toujours, et dont, presque dans toutes les vôtres, vous me faites la grâce de me faire savoir quelque chose. Je vous dirai sur ce sujet ce que je me dis à moi-même dans de semblables peines, qui est un conseil dont intérieurement j'ai été plusieurs fois convaincu, et que je vois très saint en sa pratique. C'est de ne vous point occuper de votre peine, mais d'abandonner votre partie sensible à la douleur, ayant toujours l'esprit présent à Dieu, et vous élevant incessamment à lui au-dessus de toutes choses. Le regard de notre peine nous augmente le mal, et nous vidant de Dieu, elle nous occupe de nous; et cela n'est pas faire l'usage que Dieu prétend du trésor de la croix. Notre-Seigneur à la croix parle et s'occupe de son Père; le bon larron en fait de même; mais le méchant se ronge

lui-même dans son supplice, et, rempli d'amertume et de rage sur soi, oublie Dieu pour penser à lui seul. Les âmes des élus dans le purgatoire, qui est le lieu où l'on apprend à faire le plus parfait usage de la douleur qui se puisse pratiquer, sont en élévation continuelle à Dieu, laissant aux flammes et aux feux à faire leur devoir sur elles. Mais pour les malheureuses âmes des damnés, elles sont toujours remplies de leurs maux, et appliquées à leurs tourments, ne faisant autre chose que se désespérer et enrager en elles-mêmes. Oh! qu'il est doux à l'Amant de se voir aimé par l'épouse au milieu de ses maux! Que Jésus, votre unique, est ravi de voir que ni les tourments ni les douleurs ne détachent point votre esprit et votre âme de la parfaite liaison que vous avez avec lui!

Vous êtes une hostie, et l'hostie ne sait pas de quelle sorte de mort on la doit faire mourir : elle ne sait si c'est par l'holocauste, ou par un autre genre de sacrifice. Il faut qu'elle soit morte à son propre choix, et, comme elle n'a plus de droit sur elle-même, elle doit se tenir abandonnée au couteau et au feu du prêtre qui la doit immoler. Si c'est pour peu de temps ou pour beaucoup, si c'est en un instant ou en un autre, tout cela lui doit être égal, n'étant plus rien en elle, mais tout en Jésus-Christ pour Dieu.

Je ne veux rien vous dire de moi, de peur de vous en occuper. Et puis je ne veux point penser aux peines et aux maux qui m'environnent, de peur de m'en remplir plutôt que de Jésus, en qui uniquement je veux être à son Père, désirant de n'être rien qu'une hostie entièrement anéantie en la vie de Dieu seul par Jésus-Christ son Fils.

Considérant l'état où Jésus votre Tout désirait

mettre votre chère âme, une parole de Job m'est venue en l'esprit. Cet homme ayant souffert la soustraction de toute la créature sensible, et étant demeuré uni par la foi à Dieu, sans soutien en la terre, voyant ainsi son âme en l'air et comme suspendue, sans être supporté de rien, ni en soi-même, ni en autrui, attaché seulement à Dieu en la nudité d'une grâce très simple, très délicate, et sans aucun sentiment, il disait hautement à Dieu qu'il choisirait plus volontiers d'être pendu à la potence, que d'être ainsi crucifié en son âme. Comme il était une figure de Jésus-Christ crucifié, il parlait au nom de cet adorable Sauveur, qui, étant à la croix, disait intérieurement à Dieu son Père que la peine d'être pendu en croix était bien moindre, que celle de voir son âme dénuée de tout soutien et de toute grâce sensible.

Il se voyait suspendu, tenant d'une part à son Père par la pointe de son esprit, mais déchiré, tenaillé, affligé, attiré par le poids de son corps vers la terre : ce qui lui était un tourment de la dernière violence. En sorte que d'être pendu extérieurement en croix lui était un moindre tourment, que d'être suspendu dans son âme. Car, dans cette pénible suspension, Dieu ne rendait sa partie inférieure aucunement participante des effets de cette liaison et de cette union qu'il avait avec elle, mais au contraire il lui faisait paraître le ciel de fer et de bronze pour elle; et lui-même se voyait comme dans une retraite et un éloignement infini de son Père.

Jésus-Christ, comme Fils de Dieu, était dans un désir immense de l'union totale à son Père, et il ne soupirait qu'après sa parfaite consommation : et cependant, comme étant chargé de tous nos péchés,

et comme victime pour les crimes du monde, il trouvait la sainteté de Dieu son Père infiniment éloignée de lui. Dieu, comme Père, attirait à soi infiniment son Fils; mais, comme juge, il le rebutait d'une force et d'une véhémence infinie. Voyez quel est cet état de Jésus-Christ souffrant ainsi en son intérieur : voyez quelle contradiction de l'amour et de la crainte, et quels en peuvent être les effets.

Il paraît visiblement que Notre-Seigneur, par la conduite qu'il tient sur vous, désire que vous soyez fille d'esprit. Il veut pour cela vous dénuer de tout, afin que vous soyez uniquement et simplement à lui, et que votre appui, votre soutien, votre vie soit tout en son divin esprit. Il veut que, si vous avez à goûter et à jouir de quelque consolation, elle soit désormais dans le pur esprit, et qu'étant ainsi retirée et séparée de tout, vous receviez autant de lui et en lui seul, que vous aurez quitté de créatures. Si votre abandon est total et universel, vous posséderez tout en Dieu, et vous aurez encore Dieu tout entier, qui est infiniment au-dessus de toutes choses. Il est l'immensité de toute perfection, et la participation qu'il en a mise dans les créatures n'est rien au prix de ce qu'il est en lui-même : et c'est pourtant tout ce trésor et ce grand bien qu'il vous offre sur la terre, et qu'il vous veut faire goûter dès ce monde par le moyen de sa divine foi, et de cette foi nue, au sujet de laquelle il disait à Moïse : *Je te montrerai tout bien.*

Ne voulez-vous pas que toutes choses vous délaissent, et que toute consolation vous soit soustraite, si tout vous est empêchement pour ce souverain et cet unique bien? Dès à présent j'abandonne avec vous

toutes choses, pour posséder cet unique bonheur. Un Dieu pour tout en Jésus et Marie : et hors de cela rien. Disons tous deux avec David : Qu'est-ce que je veux au ciel et sur la terre, ou richesse ou gloire, ou lumière d'esprit? Rien, mon Dieu, hors de vous qui m'êtes toutes choses, et que je veux posséder tout seul. Mon Dieu, mon trésor et ma vie, ma joie et ma félicité, vous êtes et vous serez à toute éternité ma béatitude infinie.

LETTRE CCCXXXVI (1).

A UN HOMME DU MONDE (2).

Il le porte à l'humilité par la considération des anéantissements du Fils de Dieu et par la vue de sa propre misère.

Je pense, Monsieur, que vous devez avoir grande dévotion, plus que jamais, à l'anéantissement de Notre-Seigneur, lequel, quoiqu'il fût Dieu et eût toutes les qualités de grandeur imaginables, il ne laissait pas de voir son néant et confesser devant Dieu qu'il n'était rien par lui-même; car étant créature comme nous, quoiqu'il fût Dieu, et ayant été tiré du néant par la communication de l'être de son Père, il voyait toujours l'être de Dieu en lui; et tout ce qu'il était, il voyait au fond que c'était Dieu et, ce qui n'était point Dieu, ce n'était rien en lui. De là vient que, comme il reconnaissait que de lui il n'était rien et ne cessait point d'être rien par la communication de l'être de son Père, il disait toujours : « Par moi je ne suis rien, quoi que mon

(1) Sur l'autographe.

(2) Plusieurs passages de la lettre semblent supposer que c'était un magistrat ou du moins un homme en place.

Père ait mis en moi; je serai toujours ce rien quoique mon Père y mette du sien, et il devra toujours être honoré pour tout ce qu'il opérera dans moi ; car ce qui est de moi n'est rien et je demeure toujours ce rien quoi que mon Père y mette. »

Ainsi, Monsieur, souvenez-vous que vous n'êtes rien par vous-même, quoi que Dieu mette en vous. Reconnaissez et adorez ce Dieu de tout l'être qui est en vous, et dites que tout ce qui est en vous est fait pour honorer Dieu, et qu'il veut recevoir gloire pour son ouvrage en vous. A lui donc, Monsieur, soit l'honneur et la gloire de tout ce qui est en vous; vous n'en devez rien avoir à vous, et si vous prenez quelque honneur pour vous, vous le dérobez à Dieu, vous vous appropriez par un larcin la gloire qui lui appartient de son œuvre dans vous.

Dieu est l'auteur de la lumière et de l'esprit qui est en vous, à quel point et mesure qu'il l'y ait mis. C'est l'œuvre de la main de Dieu que la sagesse et le conseil qu'il met en nous; ce sont les rayons de son esprit répandus dedans nous, si bien qu'ils sont les ornements de Dieu, et il désire en être honoré et adoré. Ces dons demeurant dedans Dieu, ils sont adorés en lui par les anges et les saints qui l'adorent et le louent comme sagesse éternelle et divine, sagesse substantielle; et c'est Dieu même, mais Dieu répandu hors de lui, qui éclaire et qui illumine par lui-même les sujets où il repose, et les âmes qu'il illumine de sa sagesse, par sa présence : il doit être adoré par ceux en qui il se répand, il doit donc recevoir honneur et louange pour ce qu'il est en lui et qu'il répand en nous; il est également source de tout, et en tout il est adorable; si bien qu'il recevra par vous l'honneur qu'on lui rendra en vous sans y

penser, et vous redresserez les pensées et les vues des simples quand vous recevrez de l'honneur, des louanges de leurs bouches, disant : « Mon Dieu vous êtes toute sagesse et toute majesté, vous êtes toute dignité en vous-même; ce qui paraît en nous, c'est de vous et à vous; vous en soyez glorifié; hors de vous tout n'est rien, et je veux bien en faire la confession avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel, quoiqu'il possède en lui toute sagesse, toute doctrine, toute bonté, il dit pourtant qu'il n'y a rien de bon que son Père, que sa doctrine n'est pas sienne mais de lui; bref, que tout ce qu'il est dérive de son Père, tout est issu de lui et il mérite de recevoir l'honneur et la louange de ce qu'il a mis dedans lui. »

A Dieu soit donc gloire de tout, et à nous confusion en tout, pour le néant qui est en nous et qui ne cessera jamais d'être, pour quelque qualité et dignité que Dieu mette dans nous, qui ne sera jamais qu'un rayon de son être et de sa majesté diffuse et répandue hors de lui-même, qui est rejaillie sur nous et qu'il met dedans nous sans mérite.

LETTRE CCCXXXVII (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Quelques avis utiles aux âmes tentées.

Ma très chère fille,

Dans toutes les tentations que le démon vous livre, et que vous me marquez, il faut que vous observiez toujours les mêmes règles : et voici la conduite que je vous conseille d'y tenir.

(1) C'est la XXVIe des imprimées.

Premièrement, reconnaissez qu'elles viennent du malin. C'est beaucoup que d'en être persuadée; car par là vous verrez quel sentiment il en faut avoir, et ce que vous devez croire de celui qui ne peut que mentir.

Secondement, c'est une maxime de tous les Pères que, dans les tentations contre la foi, jamais il ne faut ouvrir ni les oreilles ni les yeux, pour entendre ni pour examiner les discours de cet apostat, et de cette raison pervertie par la superbe et subornée par son propre aveuglement. Il faut au contraire boucher les oreilles du cœur, et, dans la retraite intérieure, se tenir uni à Jésus-Christ le plus intimement et fortement que l'on peut, se perdant en lui par la foi, sans vouloir rien savoir ni posséder que lui.

Faites, pour les autres tentations qui accompagnent toujours celles que vous avez contre Dieu, ce que je vous conseille pour celles-ci, et Jésus-Christ éloignera enfin tous ces brouillards. La sainte Vierge sera garante de tout : sous sa protection tout l'enfer frémira, et quoique ces mâtins aboient, ils ne vous mordront jamais. Je vous ai si souvent avertie qu'elle était l'arsenal et les armes de ceux qui, en Jésus-Christ, prétendent combattre leurs ennemis. Allez donc en confiance prendre le bouclier qui lui pend à la main pour la défense de sa servante.

On ne voit pas dans le siècle que les époux envoient à la guerre leurs épouses, ni que les maîtresses y mènent leurs servantes. Mais il n'en est pas de même du saint Époux du ciel, qui dit que son épouse fidèle est terrible, en sa sainteté et en sa force, comme une armée rangée en bataille, qui seule est capable de défaire toutes les forces de l'enfer. La maîtresse ne veut pas que sa servante en soit quitte à meilleur marché

qu'elle-même. Elle est toute hâlée et noircie de ses combats et de ses fatigues, et elle veut que sa servante y soit accoutumée comme elle. Judith, dont nous lisons l'histoire en ce temps, défait tout d'un coup l'armée des ennemis en Dieu, munie qu'elle est de la force que la prière lui fournit. Il faut vous accoutumer au combat, et, étant confirmée comme le reste des chrétiens, vous devez vous regarder comme enrôlée dans la milice de Jésus-Christ.

Courage, ma fille, et ne vous étonnez pas si vous me voyez éloigné de corps : l'esprit est toujours présent à votre âme fidèle. Il faut que vous appreniez à marcher, sans vous attendre à la lisière extérieure de votre nourrice. Sa force est à présent au dedans de vous, elle est passée en vous, et elle marche avec vous en tous vos pas.

LETTRE CCCXXXVIII (1).

A UN HOMME DU MONDE (2).

Il lui propose un exercice contre les tentations de vanité.

Monsieur,

Ne vous étonnez pas de vous voir continuellement assiégé des pensées de vanité, et de désirs de gloire. La chair qui vous environne est une chair toute pétrie et envenimée de superbe, qui exhale toujours ses mauvaises vapeurs. Prenez garde seulement qu'elles n'infectent votre âme; car si elle ne se défend avec beaucoup de vigilance de leur malignité, elle ne manquera jamais d'en être empoisonnée. C'est pourquoi il faudra que vous gémissiez souvent auprès de Dieu, de

(1) C'est la CXCV^{e} des imprimées.
(2) Peut-être le marquis de Fénelon.

vous voir rempli de sentiments si opposés à sa sainteté, et à l'Esprit de Jésus-Christ son Fils.

Il sera bon de vous élever souvent vers Jésus-Christ ressuscité, qui doit réformer le corps de notre humiliation et de notre malignité, et le rendre un jour semblable à lui en tous ses sentiments divins.

En attendant le bonheur de cet état, vous invoquerez sur vous son Esprit, le conjurant qu'il vous revête, vous fortifie, et vous remplisse de ses saintes dispositions; et qu'il vous fasse entrer en zèle et en horreur contre la corruption de votre chair, à laquelle il est infiniment opposé. Vous formerez même souvent des actes de détestation de toute sa malignité. Vous serez fidèle surtout, quand les pensées de vanité vous environneront, de vous unir à Jésus-Christ, sans vous inquiéter ensuite de ce qu'elles pourraient faire. L'âme qui est entrée en Jésus-Christ et établie en lui, doit vivre dans un grand mépris du démon et de la chair, auxquels souvent Dieu ne permet de s'élever en nous, que pour nous obliger de recourir à lui avec plus de ferveur.

Il faut aussi que vous soyez fidèle à étouffer et à détruire, en la vertu de son divin Esprit, les mouvements et les désirs qui s'élèvent en vous à toute heure de ce fond de superbe, et que vous vous renouveliez en l'union de Notre-Seigneur, prenant ces tentations comme un avertissement de votre tiédeur, et de votre peu d'application à Jésus-Christ.

Vous tâcherez de porter toujours en vous les sentiments d'humiliation que vous aurez puisés dans l'Esprit de Notre-Seigneur, sans sortir de cet état intérieur d'anéantissement en toutes choses, soit à l'égard de Dieu soit à l'égard du prochain, soit à l'égard de vous-même.

A l'égard de Dieu, vous paraîtrez devant lui couvert de confusion, en tous vos exercices de piété.

A l'égard du prochain, vous en ferez de même, adorant en lui la majesté de Dieu, auprès duquel il faut toujours être confus, et très profondément anéanti. L'esprit d'humilité nous tient les yeux ouverts aux perfections d'autrui, aussi bien qu'à nos infirmités, pour nous anéantir devant le prochain ; de même que l'esprit de gratitude nous les ouvre aux grâces que Dieu nous fait, pour l'en remercier.

A l'égard de vous-même, il faut que vous vous regardiez comme la chose du monde la plus vile et la plus basse, qui n'est que néant et péché, indigne de tout l'usage des viandes et des vêtements, et des services et secours de toutes les créatures.

Il faut, par-dessus tout cela, que vous soyez attentif à vous tenir en suavité, réuni à Jésus-Christ et recueilli en lui, et il imprimera en vous, peu à peu, tous les sentiments de sa vie et de toutes ses vertus, comme étant la vraie source et l'unique principe de tous les sentiments chrétiens.

Vous vous souviendrez aussi de ce que je vous ai dit souvent, qu'il y a trois degrés essentiels de l'humilité.

Le premier, est d'aimer notre humiliation, et de voir avec plaisir l'abjection qui nous est propre.

Le second, est d'aimer qu'on voie et qu'on connaisse la vileté et l'abjection qui est en nous, quand il plaît à Dieu la manifester, ou que nous sommes obligés de la révéler nous-mêmes.

Le troisième, est d'aimer à être traité pour ce que l'on est, et à souffrir les mépris, les contradictions et les persécutions avec soumission au bon plaisir de

Dieu, et avec joie en l'intérieur, en vue et par amour des humiliations de Jésus-Christ Notre-Seigneur et notre Maître.

Ne croyez pas néanmoins que cette joie, avec laquelle je dis que nous devons embrasser les mépris et les confusions qui se présenteront, doive être extérieure ou sensible : il suffit qu'elle soit en esprit et dans le fond de l'âme. Ainsi, quoique votre chair y résiste et s'en afflige, contentez-vous de les embrasser doucement en votre intérieur, à l'exemple de Notre-Seigneur, qui portait sa croix avec beaucoup de joie, dans le fond de son âme, quoique pendant ce temps il fût extérieurement accablé de tristesse et d'amertume. Enfin, vous vous exercerez extérieurement aux œuvres basses et abjectes, autant que la prudence chrétienne vous le pourra permettre, embrassant surtout avec plaisir toutes celles que la providence divine vous offrira en votre condition.

LETTRE CCCXXXIX (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il lui montre les avantages qu'il y a à suivre les voies communes dans la piété.

Ma très chère fille,

Je bénis Dieu de ce qu'il vous fait suivre la vie commune. Tenez-vous toujours dans cette voie sûre, qui est celle que Notre-Seigneur même et sa très sainte Mère ont tenue pendant leur vie. Ils pouvaient bien embrasser des voies extraordinaires et singulières; mais ils ont voulu s'en abstenir, pour donner aux hom-

(1) C'est la CI[e] des imprimées.

mes l'exemple de la vie commune. Il ne faut pas tenter Dieu, et le vouloir obliger à faire des miracles pour nous. Ce serait une voie pernicieuse, et qui ne serait pas exempte de superbe cachée. Si vous vous considérez toujours comme très vile et très misérable pécheresse, il ne vous viendra jamais en l'esprit que Dieu doive faire pour vous des choses extraordinaires. Le Fils de Dieu n'a pas voulu suivre la vie de saint Jean, qui était si sainte et si extraordinaire, et il en prend une commune, pour nous en donner l'exemple. Une vie humble et cachée est bien plus précieuse aux yeux de Jésus et de Marie, que toutes ces voies singulières, dont la perfection extérieure flatte toujours l'amour-propre.

La soumission d'esprit à ceux que le Fils de Dieu a établis sur nous, est préférable aux choses les plus éclatantes qui vous peuvent venir dans l'esprit. Faites toujours cas des voies humbles et cachées qui vous conduisent à la vie intérieure de Jésus. Elles sont d'autant plus excellentes qu'elles n'ont que Dieu pour témoin, et le Saint-Esprit pour principe. C'est là où la vanité n'a point de part, parce que toutes ces choses sont cachées à ses yeux. Bienheureux celui qui soustrait tous les jours quelque repas à la superbe; elle demande sans cesse à manger et à mordre dans nos œuvres; et bienheureux le jeûne qui fait languir notre amour-propre et notre vanité. C'est un jeûne intérieur qui est d'autant plus excellent que l'extérieur, que si celui-ci n'est bien détrempé dans l'humilité, et dans les mortifications sensibles, il nourrit souvent et engraisse notre propre volonté : témoin la peine que nous souffrons lorsqu'on vient à nous l'empêcher et à contredire en cela à notre désir.

Voyez comme j'use toujours du droit que vous m'avez donné sur vous, n'oubliant jamais votre âme et ses besoins devant Notre-Seigneur. Je perdrais la charité paternelle, si de temps en temps je n'exerçais en vous les vertus chrétiennes; et je ne cesserai point que vous ne me déclariez que vous en êtes lassée, et que cela ne vous plaît pas. Notre-Seigneur nous apprend qu'il faut souvent tailler la vigne, afin qu'elle apporte plus de fruit.

LETTRE CCCXL (1).

A UNE DAME QU'IL DIRIGEAIT.

Il l'exhorte à ne point s'attacher aux dons sensibles, et à ne point désirer des grâces extraordinaires.

Ma très chère fille,

Vous ne doutez pas de toute la part que je prends à l'affliction que vous avez de vous voir privée de l'oraison active, qui était l'unique joie qui vous restait en cette vie. Je sais ce que vaut ce sacrifice, puisque je suis depuis un an et plus dans cet exercice. Rien n'est plus riche, plus précieux, ni plus sanctifiant; et rien aussi ne vous rendra plus agréable à Dieu. Vous me mandez la peine que vous aurez en ces jours de ne pas rendre vos devoirs à Jésus en adhérant à ses grâces. Je ne puis pas empêcher votre souverain Directeur de vous faire des faveurs extraordinaires et très sensibles, mais j'ai bien le pouvoir de vous défendre de vous y appliquer. Le directeur de sainte Thérèse ne pouvait pas empêcher le crucifix de lui apparaître, mais il avait bien le pouvoir de faire cracher la bonne fille contre le

(1) C'est la CIVe des imprimées.

crucifix sans l'offenser. Je ne vous dis pas de faire la même chose; mais je vous prie, quand vous recevrez de ces grâces sensibles, de vous retirer en la très sainte Vierge, qui est votre retraite certaine, et qui vous servira toujours de supplément auprès de Jésus-Christ; et en elle vous trouverez, par la foi insensible, plus de fond de devoirs que vous ne lui en pourriez rendre par vous-même.

Je vous ai dit souvent de vous détacher le plus que vous pourrez de ces faveurs sensibles, pour vous attacher uniquement à Dieu, et pour ne voir purement que lui en toutes choses. Et cela vous est absolument nécessaire; car autrement l'amour-propre et la superbe se mêleront tellement avec les dons de Dieu en vous, que vous demeurerez vide de Notre-Seigneur et toute pleine d'illusions. C'est là ordinairement où, par permission de Dieu, le diable se fourre. Car, parce qu'on aura estimé les dons de Dieu au-dessus de Dieu même, il laisse au démon la puissance d'en fournir d'autres que les siens à nos appétits affamés; et, comme l'âme ne voit pas alors que c'est par justice et par miséricorde tout ensemble que Dieu se retire, et qu'il la sèvre de peur de gâter son estomac, elle ne laisse pas de désirer toujours les goûts, et de vouloir des plaisirs sensibles dans la grâce. De sorte que l'ennemi en substituant d'autres, qui ne sont que de faux dons, de fausses grâces et de pures illusions, elle se trouve séduite par sa faute, et par le trop grand amour des plaisirs spirituels qu'elle cherche avec impureté, au défaut de ceux du corps qu'elle a quittés.

Ainsi, autant que vous pourrez, sevrez-vous de ces goûts, et ne goûtez point ces sentiments que vous remarquez aller jusques au corps, en suite de quelque

mouvement intérieur que le Saint-Esprit aura opéré dans votre âme; mais soyez seulement fidèle à conserver dans votre cœur la vérité des sentiments intérieurs de ce divin Esprit. Il faut, comme dit l'Écriture sainte, séparer le précieux du vil. Or le sentiment extérieur et corporel est une chose extrêmement vile, auprès de l'opération précieuse du Saint-Esprit dans l'âme; et, pour l'ordinaire, la privation du vil est la conservation et l'augmentation du précieux; et, selon la promesse de l'Évangile, elle mérite auprès de Dieu la récompense au centuple, c'est-à-dire la grâce et les dons intérieurs, que Jésus-Christ donne en échange aux âmes qui se sèvrent pour lui des biens extérieurs.

Vous savez même l'inconvénient qui vous arrive quand vous vous arrêtez à ces goûts, et comme, en épuisant votre corps et le rendant infirme, ils vous mettent hors d'état de servir Dieu et le prochain. Ainsi ne laissez jamais aller votre cœur au désir de ces consolations sensibles, ni d'aucune autre grâce extraordinaire. Une âme humble a un extrême éloignement de ces désirs. Il y a une infinité de personnes qui se perdent en s'y amusant : et souvent même, sous de beaux prétextes, elles ne se contentent pas des lumières ordinaires, et des simples motions dont le Saint-Esprit les touche, par inspiration commune, pour les solliciter à leur devoir, mais elles demandent des miracles, elles souhaitent des lumières extraordinaires, elles désirent des extases, des ravissements et des transports; elles voudraient toujours des révélations et des merveilles, qui les obligeassent tellement à recevoir l'Époux, que l'on pût dire : *Digitus Dei est hic* : *Le doigt de Dieu*, c'est-à-dire l'opération extraordinaire du Saint-Esprit, *est ici*.

Or c'est ce qui déplaît extrêmement à Dieu; car il

veut que l'on se contente de la conduite de la foi, et qu'on ne cherche point d'autre voie, parce que ce serait un orgueil, une curiosité et une impureté qui lui serait insupportable. Ce serait un orgueil, comme s'il fallait qu'il travaillât extraordinairement pour nous. Ce serait aussi une curiosité; car en désirant des choses nouvelles et singulières, on se repaîtrait de vent, sans s'arrêter au solide du service de Dieu, qui n'est rien moins que toutes ces choses. Ce serait même une impureté; car, outre la propre satisfaction sensible que l'on y goûterait, on n'aurait plus de pure attention à regarder Dieu, ni à l'aimer; mais d'un œil louche et d'un regard gauchissant, on s'amuserait à des niaiseries et à des bagatelles, on aimerait ces petites choses, on en serait friand, et on s'y arrêterait d'une telle manière, qu'on ne pourrait plus goûter Dieu quand il viendrait tout seul sans ces douceurs.

Il me semblait ces jours passés que c'était là le sujet qui le portait, dans le Cantique, à s'éloigner de son épouse; car la nuit, qui est le temps où il s'approche d'elle, et la manière dont il la vient visiter, c'est-à-dire sans éclat et sans bruit, et sans la prévenir de lumières éclatantes, sont une expression de la voie de la foi; et comme elle fait difficulté de le recevoir en cet état: *Expoliavi me*, lui dit-elle, *tunicâ meâ, quomodo induar illâ? Lavi pedes meos, quomodo inquinabo illos?* il se retire d'auprès d'elle avec douleur, en sorte qu'elle ne le retrouve qu'après beaucoup de recherches et de travaux, et après avoir essuyé de grands périls.

Ne donnez point ce sujet de douleur à votre Époux, et ne vous exposez pas à vous faire ce tort à vous-même. Regardez ses goûts, ses sentiments, ses lumières et ses révélations comme lui étant à charge; si ce n'est

que, malgré vous et contre votre recherche, il les répande exprès en votre âme pour le bien de l'Église; et au lieu de vous arrêter à des lumières apparentes ou à des faveurs passagères, attachez vous à Dieu seul, qui est toujours la vérité de la lumière, et le solide jour, quoiqu'il vienne à vous en ténèbres, et enveloppé sous l'ombre de la foi. Ainsi, quoiqu'il quitte ces petits sentiments et ces tendresses, sous lesquels il s'approche des amantes imparfaites et qui ont besoin de ses attraits pour l'aimer, recevez-le toujours avec le même amour, puisque c'est pour s'unir à vous plus intimement qu'il se présente de la sorte; et qu'il ne se dépouille de toutes ces caresses sensibles et corporelles (qui sont comme un vêtement importun à ce saint Amant qui veut des approches plus pures et plus intimes) que pour se donner à vous dans la pureté de la foi.

LETTRE CCCXLI (1).

A UNE DAME QU'IL DIRIGEAIT.

Il l'invite à ne pas aspirer aux lumières sublimes et à ne pas faire effort pour y atteindre, mais à se contenter d'adorer humblement les vertus de Jésus-Christ dans l'oraison.

Qui a Jésus a tout.

Ma très chère fille en Notre-Seigneur, que je prie vous remplir de sa lumière autant qu'il le désire, et non plus pour votre salut et sa gloire.

C'est celle-là, ma fille, qu'il faut attendre avec humilité, s'en jugeant très indigne, comme une chose très sainte dont l'impureté et la superbe de la créature n'est pas capable, ains au contraire très éloignée et prête d'en faire mauvais usage. C'est cette lumière divine qui se donne par la seule bonté et libéralité de Dieu, et dont

(1) Sur l'autographe.

les plus humbles sont ordinairement les plus remplis. C'est cette lumière qui s'acquiert sans la rechercher, et qui tant plus s'éloigne qu'elle se sent recherchée; elle se dérobe aux curieux et se prodigue aux humbles. Il faut donc se contenter d'adorer humblement ce que vous connaissez et révérer les vérités que Dieu vous cache, avec grand respect.

Et pour celles que vous croyez pouvoir connaître, si vous aviez la tête bonne, je vous puis assurer qu'elles vous seraient très inutiles; car si vous connaissiez quelque chose par effort naturel, ce serait sans aucun fruit de celui que vous prétendez, à savoir de l'amour de Dieu; car les lumières propres et naturelles n'engendrent qu'estime et complaisance de soi-même et ne portent pas à aimer Dieu.

C'est une bénédiction de sa bonté que la force d'esprit vous manque, à cause que vous êtes encore plus disposée au bien, ou au moins êtes-vous moins éloignée des lumières et grâces de Dieu par cette infirmité qu'autrement. *Quand je suis infirme,* dit saint Paul, *je suis puissant;* car Dieu, pour l'ordinaire, se communique à l'infirmité lorsqu'on s'y plaît et qu'on se voit un sujet propre à faire voir la vertu et la puissance de Dieu. Dieu aime l'infirmité comme le trône de sa miséricorde, et se plaît de voir une âme qui se contente de cet état pour servir de sujet à sa compassion. C'est là la grande disposition aux grâces et libéralités de Dieu.

Contentez-vous donc d'adorer humblement les vertus de Notre-Seigneur dans ses mystères ou actions particulières, selon que l'Église vous les propose. Admirez-les, remerciez même Notre-Seigneur de ces divines pratiques et adorables exemples qu'il a voulu pratiquer pour votre édification. Vous pouvez aussi vous exciter à l'amour

envers lui, sur cette occasion dedans le premier point. Voilà des actes suffisamment pour vous pouvoir occuper. On y ajoute, si l'on veut, la considération des circonstances de l'œuvre, par exemple, quand on adore le Fils de Dieu naissant ou mourant, on examine qui est-ce qui souffre, et quoi, en quel lieu, par qui, pourquoi, comment et quand. Ces circonstances universelles des actions servent à remplir et occuper l'esprit quand il est vide et en sécheresse, si les premiers actes ne sont pas suffisants, et l'on a de quoi s'entretenir longtemps, mais toujours au défaut des premières occupations.

Je pense toutefois que ni ces aides, ni les premiers actes ne seront suffisants d'occuper une âme curieuse et hautaine, à cause que Dieu s'en retire et la laisse à sec et impuissante d'agir et s'occuper de lui, jusqu'à ce qu'elle soit bien convaincue qu'elle ne peut rien sans lui, que ses efforts sont inutiles, bref que tout vient de sa pure bonté et libéralité, n'ayant rien dedans nous qui mérite que Dieu nous regarde et nous fasse du bien, et au contraire, que nous méritons d'être délaissés et rebutés de lui, comme sujets de misère et de corruption, sujets pleins d'ordure et de péché, qui ne doivent rien attendre, que par compassion et pure miséricorde divine, émue par les mérites de Jésus-Christ, notre médiateur. C'est de Dieu et de Jésus Notre-Seigneur que vous devez tout attendre, et de votre côté rien que sujet d'éloignement de Dieu, qui ne peut supporter un fond impur comme le nôtre et plein d'abominations, s'il n'est couvert des mérites de Jésus-Christ, duquel nous devons nous revêtir et nous mettre à l'abri de nos impuretés, et attirer par lui sur nous doucement les yeux doux et favorables de notre Dieu, source universelle de tout bien.

LETTRE CCCXLII (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il lui parle de la paix intérieure, et des moyens de la conserver.

Ma très chère fille,

La paix de Dieu, qui surpasse tout sens, abonde en votre cœur, selon le souhait de saint Paul et selon mes désirs, comme étant le trésor le plus cher et le plus précieux de la vie divine. Cette paix ne doit point être violée pour quoi que ce puisse être. Cependant l'appréhension que j'ai que quelque chose ne la trouble, m'oblige de vous écrire ce mot, pour vous prier de laisser la possession de votre cœur anéanti à Jésus, roi de paix, et à Marie, la Mère de la suavité, qui ne peut souffrir ni trouble, ni amertume en sa demeure. Le calme et le silence ont accoutumé d'accompagner leur présence divine : et si les sens, ou les passions se veulent soulever, une heure de quiétude à l'oraison, et beaucoup moins encore, voit la fin de l'orage.

Il me semble que la Mère de Dieu ne veut point que je souffre en vous l'ombre ni l'approche de la peine, qui trouble la sérénité qu'elle veut que vous possédiez. Je vous conjure donc d'avoir soin que votre cœur ne se trouble point et ne s'aigrisse de rien, que de la seule appréhension du péché, et de la crainte de déplaire à votre unique Tout Jésus. Le démon ne craint rien davantage que la liberté d'un esprit qui ne regarde qu'à plaire à Dieu et à le contenter. Il ne tâche qu'à le troubler, lui pressant le cœur par des in-

(1) C'est la CXXV^e des imprimées.

quiétudes, et lui ôtant la vue continuelle de cet aimable objet : et cela dans toutes les rencontres que sa malice lui peut fournir, et par tous les moyens qu'il juge les plus propres pour produire ces malheureux effets. Le diable ne pêche qu'en eau trouble. C'est pourquoi il ne cherche qu'à troubler les esprits sereins et contents. Donc, ma très chère fille, ne quittez jamais la paix de votre cœur; et quoi qu'il vous arrive, confiez-vous en Dieu, qui ordonnera de tout pour votre bien. Tenez-vous bien auprès de lui, et, pourvu que votre conscience soit nette, et que vous ne fassiez rien exprès et de propos délibéré qui lui déplaise, riez-vous de tout, et passez par-dessus toutes choses. Vous aurez toujours un pauvre Père qui aura le sein ouvert pour recevoir toutes vos peines, et qui connaissant bien la malice du diable pour empêcher votre repos par ses artifices les plus cachés, y apportera toujours les remèdes que Jésus-Christ lui fournira pour le repos de son épouse pénitente.

Rien que la vie passée ne vous fasse soupirer, et ne vous serre le cœur; mais que ce soit doucement et tranquillement; car la vraie pénitence est douce dans ses peines et dans ses amertumes, et la fausse n'est pleine que d'inquiétude et de sécheresse. L'une abat le cœur et le décourage; l'autre le soutient et le conforte. La première dessèche; et l'autre porte onction. Enfin l'une, après beaucoup d'ennuis, et bien souvent beaucoup de larmes, porte au péché; et l'autre porte à l'amour de Jésus et à la crainte de l'offenser.

J'ai cru être obligé de vous écrire ces choses, comme très importantes à votre état. Vous prierez toujours Dieu qu'il m'inspire ce qui vous sera nécessaire, puis-

qu'il m'a établi sur votre chère conduite, et m'a fait paraître qu'il désire que je vous serve de toute ma volonté.

LETTRE CCCXLIII (1).

A UNE PERSONNE SCRUPULEUSE.

Il lui conseille de prendre autant de nourriture qu'elle croira simplement en avoir besoin, sans s'arrêter à ses scrupules.

M.,

Je m'aperçois par votre lettre d'une tentation du malin qui vous tourmente. Il vous porte, sous une belle apparence, au retranchement de vos besoins, vous suggérant d'aller au pur nécessaire pour votre corps. Mais qui vous fera connaître ce pur nécessaire, et cette règle si exacte qui vous banderait l'esprit, et vous inquiéterait toujours dans vos repas? Vous ne voulez pas appeler du conseil de ce grand pénitent saint François, qui, écrivant à ses enfants qu'il élevait à l'austère pénitence, leur disait : Mes frères, mangez à la bonne foi selon vos besoins, sans user de cette exactitude, qui, vous gênant l'esprit, vous occuperait vainement et inutilement.

Saint Bernard, qui était encore si rigoureux aux siens, fait une grande exagération contre ceux qui, par la soustraction trop grande du manger, font tomber leur corps en faiblesse et leur esprit en langueur; car étant ensuite obligés par l'infirmité où ils se voient réduits, de retrancher leurs exercices, ils privent Dieu de l'honneur et de la complaisance qu'il prendrait à les y voir fidèles; le prochain, de l'édification qu'il en

(1) C'est la CLX[e] des imprimées.

pourrait recevoir; et eux-mêmes, de la charité qu'ils doivent à un corps qui n'est pas à eux, et qu'ils ne doivent pas plus maltraiter que celui de leurs frères, qu'ils aimeraient d'une vraie charité. Comme ils ne le voudraient pas trop engraisser, ni flatter de délices, de peur de le rendre insolent; aussi tâcheraient-ils de le rendre fort et robuste, pour subsister au service de Dieu.

Et même, comme les croix, et toutes les peines de ces exercices de l'esprit que vous portez, minent étrangement le corps, vous le devez conserver soigneusement dans ces temps-là : et vous le pouvez faire d'autant plus sûrement, qu'il y a moins à craindre la recherche des sens, qui étant alors tout amortis, ne songent pas tant à leur propre satisfaction.

LETTRE CCCXLIV (1).

A UNE DAME QU'IL DIRIGEAIT.

Il lui donne quelques avis sur ses scrupules. Il lui montre l'utilité de ses peines, et l'avertit de ne point chercher d'autre consolation que Jésus-Christ.

Ma très chère fille,

Pour répondre à vos scrupules qui vous font aller si souvent à confesse, je vous défends, au nom du divin Maître et de la sainte Maîtresse, de continuer cela. Une fois la semaine vous suffit, ou deux fois tout au plus. N'obéissez ni au malin esprit qui veut vous décourager, ni aussi à l'amour-propre, qui veut vous porter à la confession, pour y chercher le soulagement

(1) C'est la CXIII[e] des imprimées.

de votre cœur plus qu'autre chose. Il ne vient rien de bon de ces sources trompeuses.

Il sera bon de vous élever souvent vers Jésus-Christ, principe de notre vie et de notre lumière, afin de vous tirer des embarras et des ténèbres où vous plonge pour l'ordinaire cet état qui, par sa malignité, occupe l'âme incessamment de soi, et de choses vaines et inutiles : ce qui ne fait pas un petit mal à l'âme, qui se doit trouver nette, vide, et dégagée de tout, pour être unie intimement à Dieu, et occupée de lui seul et de son Fils Jésus, l'unique Époux de l'âme fidèle, et le Tout de son cœur.

Pour ce qui est de votre humeur, qui se fait sentir maintenant dans la sécheresse, ne vous en étonnez pas. Je vous ai dit souvent que Dieu traitait les faibles par la consolation des sens, parce que les sentiments de douceur tempéraient et modéraient les mouvements de la nature. Et ainsi l'âme qui est faible en la vertu, et qui est incapable de résister encore aux ennemis domestiques, est admirablement ménagée par la Providence de Dieu. Mais lorsqu'elle a été un temps sans agitation, et qu'elle a pris quelque racine en la vertu, il commence à retirer ses secours extérieurs, et laisse révolter les humeurs, afin que l'âme exercée résiste, en la force de sa vertu, et croisse dans la grâce à proportion de ses victoires, que Dieu couronne toujours de nouvelles bénédictions. Il vous exerce maintenant de la sorte ; et c'est le temps qu'il faut vous recueillir en l'Époux, en qui seul vous devez trouver votre force ; et vos chutes doivent servir à vous confirmer dans la foi, et à vous convaincre par vos faiblesses de la nécessité que vous avez de l'Époux, qui veut vous appeler à lui par toutes choses.

Il veut que la crainte de vous-même et l'horreur de vos ennemis vous servent, aussi bien que son amour, à vous unir à lui.

Allez, ma fille, tout va bien. Fiez-vous à celui qui veut plus votre salut et votre perfection que vous-même. Vous ignorez les voies de l'Époux; mais soyez toujours assurée que ce sont les meilleures, les plus certaines, et les plus avantageuses pour votre perfection. L'Écriture dit que l'on ignore la voie de l'oiseau qui vole dans l'air. Cet Oiseau est l'Amant, qui vole du ciel en terre, et qui vient à l'amante. Elle ne sait d'où il vient, ni où il va; mais elle doit être très certaine qu'il va et vient pour elle. Il la quitte et l'approche; il la console par sa présence, et la met en quête et en souci par son absence; et il se plaît plus souvent aux empressements amoureux de sa recherche, aux douces inquiétudes de son absence sensible, aux désirs qu'elle a de le rappeler, et aux soupirs de sa solitude pour laquelle elle gémit comme la colombe, qu'il ne se plaît dans les joies d'une possession et d'une jouissance paisible. Dans la possession il est aisé d'aimer; car qui n'aimerait pas celui qui fait les bienheureux par sa seule présence? Mais dans l'absence de ce bonheur, et dans cette fuite inopinée où il laisse son amante sans prendre congé d'elle, et sans lui dire la cause de son délaissement, y voir les soins et les soucis de son épouse, y voir ses larmes et ses soupirs, ses espérances et ses craintes, y voir ses plaintes et ses sanglots, ses désirs et ses demandes, c'est ce qui ravit le cœur de l'Amant. Il peut y avoir de l'amour-propre à goûter et à posséder les douceurs de l'Époux; mais il ne peut y avoir qu'un pur amour, et une fidélité parfaite à chercher et à aimer celui qu'elle

ne goûte pas, et qu'elle craint d'avoir fâché sans y penser, à cause de l'amour qu'elle lui porte et du respect qu'elle a pour sa sainte et sa divine Personne. L'amante, dans le Cantique, dit qu'elle courra partout pour le trouver, et non pas pour chercher de la consolation dans les créatures. Ne pensez qu'à ce divin Époux; car vous ne trouverez de la joie et du repos qu'en lui seul. Il examine de près vos démarches dans le temps de son absence, pour éprouver votre fidélité. Prenez bien garde à vous; il est derrière la jalousie, qui vous regarde, etc.

LETTRE CCCXLV (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Après quelques mots de remercîment pour reconnaître la charité qu'elle lui avait témoignée, il lui représente l'obligation où elle est de mourir entièrement à elle-même pour ne vivre qu'en Jésus-Christ.

Ma très chère fille,

Enfin que direz-vous de mon retardement à vous faire mes actions de grâces pour vos bontés? Quoi que vous en croyiez, il faut que je vous dise que, sans que vous le sachiez, j'y ai déjà satisfait; car ayant remercié la majesté de Dieu de tous ses biens, je crois vous avoir reconnue dans la foi; car j'ai reconnu celui qui en vous me faisait toute la grâce que j'ai reçue, et en qui seul vous pouvez me faire du bien, et exercer la charité envers mon âme. Qu'il soit loué à tout jamais ce Dieu d'amour, qui non seulement remplit

(1) C'était la CLXIXe des imprimées.

votre cœur de charité, mais qui consomme encore du même feu celui de tous les bienheureux!

Je souhaite que ce feu consomme en votre âme votre superbe et votre amour-propre, puisque Notre-Seigneur ne l'envoie sur la terre, que pour brûler ses ennemis. Prions-le donc que, selon ses désirs, il nous consomme tout en l'unité de son esprit, et qu'il ne laisse plus rien de propre en nous, ni esprit ni volonté, qui ne soit absorbé dans ce feu divin. C'est, ce me semble, à quoi vous devez travailler soigneusement. C'est un mal caché en nous que l'amour-propre, qui ne nous paraît pas ce qu'il est, mais qui est pourtant le capital ennemi de l'homme nouveau, et de la vie de Dieu dans notre âme. Appliquez-vous donc tout de bon à le détruire. Faites-vous exercer à cela par votre bon ami et votre cher directeur. Exercez-vous-y aussi vous-même à son défaut. Mourez pour cela à vos pensées et à votre propre jugement. Sacrifiez-les le plus souvent que vous pourrez. Assujettissez toujours votre volonté, et ne vous gardez de rien tant que de vouloir quelque chose par vous-même, et de vous porter à l'entreprendre par votre propre esprit. Oh! que cet esprit propre, et ces opérations sont dangereuses dans la vie intérieure! C'est là ce qui contriste le Saint-Esprit : c'est ce qui l'éloignerait de vous et le refroidirait contre vous. En un mot, ce serait vous priver de sa lumière et de son amour, que de demeurer attachée à vos pensées, à vos jugements et à vous-même.

Qu'un esprit mort à tout est tranquille, et qu'il reçoit en lui abondamment les opérations divines! Mais au contraire, qu'un esprit qui n'est pas mort à soi perd de grâces et de bénédictions, et qu'il éloigne et bannit

loin de soi cette communication de Dieu, auprès duquel en cet état on demeure comme étranger, on demeure vide de lui, et rempli de soi-même! C'est là toute la cause de notre perte, aussi bien que le sujet de la perte et de la damnation des anges.

Mourez donc, je vous prie, à cette partie intérieure et délicate de vous-même, et par là vous ferez un sacrifice qui méritera votre résurrection spirituelle, étant toute revêtue de Dieu et de sa vie, par la mort de tout vous-même. Que si vous êtes ainsi morte à tout vous-même, et vivante à Dieu seul, votre vie, qui est maintenant cachée au fond de vous avec Jésus-Christ, comme dit l'Apôtre, éclatera en vous, et rejaillira hors de vous-même. Ce sera là le fruit de votre mort et de la sépulture entière de vous-même, et ce que vous devez espérer après que vous aurez enseveli votre vieil homme et toutes vos propres facultés dans l'Esprit de Dieu, et dans sa propre vie. Pour cela accoutumez-vous surtout, comme je vous l'ai déjà dit, à la mort de l'esprit, le soumettant aux jugements et aux pensées d'autrui. Cela vous acquerra facilité pour cette mort, que mille fois je vous veux répéter, et sans laquelle vous n'aurez jamais en vous la vie divine; car elle ne se donne à l'âme, qu'après qu'elle est morte à sa propre vie, puisque c'est de la mort à elle-même qu'elle doit ressusciter à la vie de Jésus. Priez ce divin Tout mort et ressuscité pour vous, qu'il vous rende participante de l'un et l'autre de ces mystères. C'est le souhait unique de votre très humble et très obligé serviteur.

LETTRE CCCXLVI (1).

A DES PERSONNES OCCUPÉES DE BONNES OEUVRES (2).

Il leur donne de très utiles avis et leur trace quelques règles à suivre dans leur position.

MM.,

Je prie Notre-Seigneur, en sa divine Mère, de posséder tellement votre âme, qu'il ne vous laisse jamais penser ni vouloir que ce qu'il pense et veut en vous. J'espère qu'il ne permettra plus que votre propre esprit vous dérobe à sa conduite et aux desseins qu'il a sur vous en tous les moments de votre vie. Vous devez continuer ce que vous avez commencé, quoi qu'en dise le monde, puisque Notre-Seigneur demande cela de vous. Faisons l'œuvre de Dieu, et le temps effacera les effets de la malice des hommes et du démon. Ceux qui marchent en vérité seront toujours reconnus pour tels. Jésus et Marie ne laissent pas longtemps leur cause dans l'oppression, et leurs majestés tireront même de tout cela leurs avantages.

Vous pouvez aussi entreprendre sans hésiter ce que vous me proposez, si vous avez des ouvertures extérieures qui répondent aux persuasions intérieures de l'Esprit. Mais comme vous savez que le Dieu de votre cœur, et qui règne dans l'intérieur de l'Église, est celui qui conduit aussi l'extérieur de la créature, je

(1) C'était la CCIV[e] des imprimées.

(2) Elle paraît composée de fragments tirés de lettres adressées à diverses personnes. Le troisième, le quatrième, le sixième et le septième alinéas conviennent bien à M[me] de Saujon; le cinquième est tiré vraisemblablement d'une lettre à un ecclésiastique.

souhaiterais que vous eussiez cette double marque de sa volonté, avant que de vous engager dans cette affaire. On m'a dit que la Providence avait suscité quelques personnes qui se voulaient présenter pour l'entreprendre. Si cela est, il faut être ravi qu'ils en aient tout l'honneur. Dieu fait tout pour le mieux, et pour sa plus grande gloire. Pourvu que ses desseins s'accomplissent, et que son service se procure, qu'importe par qui cela se fasse? Nous devons toujours être consolés que ce soit par d'autres plutôt que par nous, qui sommes les plus indignes et les plus infidèles de tous. Il suffit que tout se fasse en la vérité de la doctrine et en la perfection de la divine charité.

Je ne vous puis proposer de meilleurs remèdes contre vos abattements, vos défiances et vos peines, que l'abandon à Dieu et la vie de la foi. Il n'y a rien de plus désirable sur la terre, et il n'y a rien qui mette l'âme dans une unité si pure et si parfaite avec Dieu. C'est l'état où il veut que ses chères amantes soient introduites, et où il vous a fait connaître souvent qu'il vous appelait. Votre délivrance et votre liberté, que tous les soins des créatures n'ont pu vous rendre, sera l'effet de votre foi en lui.

Je ne doute point que vous ne deviez quitter ce désert stérile et infertile où vous êtes. Plus j'y pense, et plus j'y suis confirmé. Je ne prie que pour votre sortie, et je vous dirai que j'ai été intérieurement porté à vous avertir d'avoir dévotion pour la prison de saint Pierre, laquelle vous lirez dans les Actes des Apôtres, et pour l'ange qui lui rendit, et à l'Église, le bon office de le délivrer.

Pour l'emploi que M. N. vous propose, Notre-Seigneur ne vous appelle pas en ces lieux; ainsi il ne

vous demandera pas compte des âmes qui s'y perdent. Il faut nous contenter de répondre avec humilité à notre sainte vocation, et d'être fidèles à ce qui paraît que Dieu désire de nous. Nous pouvons bien être ouverts à tout bien, et avoir le cœur préparé pour aller par tout le monde aussi bien que saint Paul; mais il nous faut seulement embrasser le bien qu'il nous désigne par son esprit, et nous y attacher avec fidélité.

Ce que j'ai à vous recommander sur tout pour vos emplois, et pour vous conserver au milieu du grand monde où vous êtes, est d'avoir toujours l'esprit rempli de la présence de Dieu. C'est ce qui vous préservera de la contagion du siècle, voyant la vanité de toutes choses, et l'imperfection de l'être de ce monde grossier, corruptible et changeant en ses parties. Toutes les créatures sont si gluantes, si venimeuses et si corrompues depuis le péché d'Adam, qu'il est très difficile de s'en approcher qu'on ne s'y attache, et qu'on ne s'y empoisonne; et, à moins que d'user de ce divin préservatif, vous ne manquerez jamais de vous y complaire, et de vous perdre.

Pour les biens que vous avez, ne songez pas tant à vous en défaire qu'à avoir l'esprit de pauvreté au milieu de leur possession. C'est ce que vous devez demander particulièrement à Notre-Seigneur, comme étant un de vos plus grands besoins dans l'état où vous êtes. Comme Dieu ne vous appelle pas à être religieuse, et que vous ne sauriez vivre dans le siècle sans quelques biens, il faut que vous usiez de ceux que Dieu vous donne. Mais le grand secret est d'en user sans y avoir attache, et quoiqu'on les possède, d'en conserver toujours dans le cœur l'aversion et le mépris. C'est ce que Notre-Seigneur exige de vous dans votre pro-

fession; car les richesses et les commodités de la vie ne sont pas faites pour nous posséder; et nous ne devons pas aussi les regarder comme des objets qui doivent occuper notre cœur, n'y ayant que Dieu seul qui le mérite; mais elles ne sont faites, non plus que toutes les choses de la terre, que pour en user. *Hæc ad obsequium,* dit saint Augustin, *hic ad solatium* : Le monde est fait pour nous servir, et Dieu pour nous consoler. Notre-Seigneur même a vu la jouissance de toutes ces choses si méprisable et si importune, qu'il ne les à pas jugées dignes de l'approcher. Il s'en servait dans les rencontres, il en usait dans la nécessité, mais sans se rien approprier, quoique pourtant tout fût à lui, et qu'il en fût le maître. C'est ainsi que vous devez vivre au milieu des richesses que Dieu vous donne, n'en usant que dans le besoin; mais les voyant si viles et si abjectes, que vous les jugiez indignes de mériter votre affection. Un cœur né pour Dieu ne se doit pas donner à des choses si basses.

LETTRE CCCXLVII (1).

A UNE PERSONNE NOUVELLEMENT APPELÉE AU SERVICE DE DIEU.

Il l'exhorte à la vigilance et à la prière, sans lesquelles on ne peut persévérer dans la pureté de l'amour de Dieu.

M.,

Dieu soit béni à jamais, qui vous a enfin dégagé de vos occupations grossières, et de l'amour des choses

(1) C'était la CLXXXI[e] des imprimées. M. Olier la fit entrer dans la Journée chrétienne, comme il l'avait fait pour la lettre adressée, en février 1646, à la princesse de Condé.

de ce monde. Il faut maintenant, selon le conseil de Notre-Seigneur, que vous veilliez sans cesse pour ne vous plus laisser surprendre à de nouveaux engagements. Pour cela, soyez toujours en garde, afin d'empêcher qu'aucune chose n'entre dans votre âme, ne voulant que Jésus seul qui vous occupe. Évitez soigneusement de vous complaire en vous-même ou en la créature, et, lorsque vous verrez que votre cœur voudra s'ouvrir pour recevoir et embrasser quelque consolation dans les sujets qui se présentent, soyez très soigneux de faire entendre à Jésus, que c'est lui qui est le seul possesseur de votre cœur, et que vous voulez mettre en lui toute votre complaisance.

On ne peut croire combien le diable est adroit et vigilant, pour attaquer subtilement et délicatement les âmes qui, déprises des choses grossières, commencent à tendre à la perfection et à la pureté de l'amour de Jésus. C'est pourquoi il est très important de veiller toujours en sa grâce, et de ne cesser jamais de faire une attention continuelle sur soi-même. C'est ce que font avec persévérance et en paix les épouses fidèles qui veulent conserver la sainteté de leur amour.

Prenez garde, surtout, à ne vous fier jamais à votre état particulier de grâce, vous imaginant qu'il soit exempt de tentation. Notre-Seigneur et les apôtres disent que l'ennemi est incessamment auprès de nous, faisant la ronde pour nous surprendre; et les saints nous avertissent qu'il tente à tout moment nos âmes, sans leur donner de trêve. Mais ce qui nous doit en cela consoler, c'est qu'il est certain qu'un cœur qui possède Jésus-Christ et sa grâce, qui est fondé sur lui, et non pas sur soi-même, et qui vit dans les intentions

continuelles de lui plaire, découvre facilement, et repousse aisément ses attaques malignes.

Ne soyez pas seulement en défiance continuelle de vous-même, mais faites paraître cette défiance, en évitant les occasions et les rencontres, où vous pourriez vous remplir le cœur de quelque créature, ou de quelques complaisances pour elles. Mettez tout votre plaisir et toute votre joie à sacrifier à Jésus toute la joie et tout le plaisir que vous pourriez prendre hors de lui ; et, lorsque vous serez présent aux choses où la Providence vous engagera par obligation, comme au boire, au manger, à la conversation des créatures, soyez sobre en tout, retranchant le superflu, et renonçant dans l'usage des choses à la joie et au plaisir qui s'y rencontre. Vous vous unirez pour cela et vous donnerez aussi souvent à Jésus, que vous apercevrez être tenté de goûter quelque autre chose que lui.

Celui qui veut être bien pur doit s'abstenir le plus qu'il peut des créatures, comme étant des objets qui servent de matière à la tentation ; et, lorsque la nécessité est passée, pendant laquelle Notre-Seigneur est le garant de l'âme, elle doit aimer la solitude et la retraite, pour y être occupée et possédée de Jésus-Christ en son intérieur.

Si vous prenez ce soin continuel en la grâce de Jésus-Christ, aucune chose ne remplira votre cœur et ne prendra la place de l'Époux ; et cela fera que Jésus-Christ répandra toujours de plus en plus sa grâce dans votre âme ; car il est très libéral et très fidèle à récompenser les veilles, les soins, les peines et les sacrifices de l'âme, qui sont les marques du plus parfait amour.

Évitez donc la rencontre des choses agréables, se-

vrez-vous de leur possession, et embrassez, pour l'amour de votre Époux, l'emploi pénible des choses qui vous déplaisent, les préférant aux plus agréables et aux plus douces. Ce sont là les sacrifices qui contribuent le plus à la perfection du pur amour. Voilà pour la vigilance.

Pour la prière, il est certain qu'elle est absolument et toujours également nécessaire dans le progrès de la grâce et dans la continuation fidèle au service de Dieu, et en l'amour du saint Époux. Notre-Seigneur, qui est infiniment libéral de ses faveurs, ne laisse pas de les reprendre quelquefois, et de les retirer du cœur négligent ou présomptueux. Mais, comme nous voyons dans la nature qu'aussitôt que l'air est purgé des nuées qui couvraient le soleil, et qui étaient répandues sur nous, le soleil nous éclaire, nous échauffe, et nous vivifie; de même, aussitôt que les nuages des créatures, qui viennent à nous envelopper, et qui environnent le cœur de l'homme, sont dissipés par le sacrifice, ou bien par l'oraison, nous voyons au même instant Jésus-Christ éclater dans notre âme, et se répandre en nous en sa lumière, en son amour, en sa fécondité et en sa force. C'est pourquoi il est important, non seulement de sacrifier, mais même de prier, et de prier continuellement en notre intérieur, à cause des brouillards fréquents qui s'élèvent et se répandent sur l'âme. Les moindres haleines des créatures, les moindres complaisances et satisfactions, les moindres confiances en elles, ou le moindre appui sur nous-mêmes bouchent le cœur, et empêchent la grâce de nous remplir et d'opérer en nous.

On ne peut croire quelle est la dépendance et le besoin continuel que l'on a de la grâce de Dieu, pour

vivre en séparation parfaite de toute créature, et dans l'éloignement de soi-même, comme Notre-Seigneur le demande à l'âme qui veut avancer en son amour. Il n'y a pas un moment en toute la vie, dans lequel, si l'âme n'est visitée, vivifiée et séparée par la grâce, elle n'entre aussitôt en établissement sur soi, et ne commence à mettre son appui et sa satisfaction en quelque créature.

La grâce nous sépare des créatures, nous dégage de nous, et nous porte à Jésus-Christ; et, dans le vide et le néant où est réduite l'âme, elle fait qu'elle embrasse ce divin Époux, et qu'elle désire sa possession, de laquelle, pour peu qu'elle se retire et se sépare, elle éprouve aussitôt la grossièreté et le poison des créatures. Il est donc important, et même nécessaire, mais de la dernière nécessité, pour peu d'emploi extérieur que l'on ait eu, si on ne veut souffrir quelque déchet, de se retirer en l'oraison, afin que l'âme se purifie et se nettoie de toute l'haleine des créatures, qui d'elles-mêmes, par la malignité d'Adam, infectent la pureté et ternissent l'éclat et la beauté de l'âme.

C'est pourquoi, si vous voulez bien faire, il faut vous tenir toujours anéanti en vous-même, vide de tout, séparé de tout, dépendant de la grâce de Jésus-Christ, ouvert à lui seul, pour ne recevoir que lui, pour n'aimer rien que lui, pour ne vous plaire qu'en lui, et pour trouver ainsi en lui toute votre béatitude.

L'Apôtre, qui sait le grand besoin de la prière pour attirer et appeler à soi Notre-Seigneur, ordonne aux chrétiens de prier sans intermission : *Sine intermissione orate*. En effet, quand l'âme, se reposant sur ses œuvres passées, ou sur l'état présent de sa grâce sanctifiante, néglige de prier, elle tombe aussitôt en lan-

gueur, elle recule, et court à grands pas à sa ruine ; car, ne voyant pas le besoin perpétuel d'une nouvelle grâce pour agir dans le bien, et pour se défendre des maux qui l'attirent incessamment, elle demeure en paix en elle-même, et tombe ainsi, par une fausse présomption, dans la négligence de son salut. Les grâces actuelles de Dieu ne sont pas moins nécessaires en la continuation de la vie intérieure, que dans les commencements, où l'on sortait du monde, du péché et de soi-même; et même l'on peut dire que, comme la vie intérieure en son progrès a plus d'œuvres à faire, plus de combats à souffrir, et plus d'ennemis à vaincre, elle a aussi besoin de plus de grâces, et par conséquent de plus de prières et d'invocation de l'Esprit. Outre que l'âme accoutumée à la fréquence de la grâce a plus besoin de discerner son fond, et de se tenir attentive et affermie dans la vue de la vérité, pour ne pas ressembler au démon, qui ne s'y tint pas ferme : *In veritate non stetit*. Car étant environné de grâces sanctifiantes et actuelles, il ferma les yeux à son indigence essentielle et naturelle, et se crut indépendant de la grâce de Dieu, et hors du besoin continuel de son secours pour opérer en justice et en sainteté devant lui.

Demeurez toujours établi en cette vue, qu'outre le fond du néant qui est en vous, et ce vide universel de toute tendance et de tout mouvement au bien; outre les instincts mauvais du vieil homme qui vous pressent; outre la paresse de la nature qui est ravie de demeurer en soi, et de jouir de la paix et du repos qui n'est que dans le ciel, vous avez besoin à tout moment des visites de Dieu, pour parler, pour agir, pour penser, pour vouloir le moindre bien du monde, ou pour ne tomber pas dans tous les maux imaginables; et que

ce besoin est si grand, que, quelque grâce sanctifiante qui soit en vous, vous êtes dans le besoin continuel des grâces actuelles, qui vous éclairent, qui vous portent et vous excitent au service de Dieu, qui vous fortifient, et vous séparent de toute créature et de vous-même : en sorte que, dans le même moment qu'elles cesseront d'agir et d'opérer en vous, vous cesserez d'agir et d'opérer pour Dieu ; vous serez immobile, aveugle, tout à fait inutile à son œuvre, et en état de vous plonger en toutes sortes de malheurs. Or si ce secours est d'une telle nécessité, la prière qui l'appelle et qui l'impètre ne l'est pas moins ; et c'est ce qui fait qu'elle doit être continuelle, selon que saint Paul le recommande : *Sine intermissione orate* : prière et oraison qui se fait au fond de l'âme, par un regard et par un soupir vers Dieu, qui l'attire et l'appelle incessamment à soi, et qui demande continuellement sa vie.

Quiconque cesse d'invoquer à soi le secours et l'Esprit de Jésus, pour se reposer sur ses dons et sur les grâces qu'il a obtenues, il n'avance plus dans les voies du salut; au contraire, il recule autant de temps qu'il s'arrête, et son âme cependant se dessèche et s'affame. Ainsi, ne cessez jamais de prier et d'appeler à vous la grâce, pour obtenir toujours une nouvelle vie, et pour croître en Jésus-Christ. Si l'âme cessait pour un moment d'influer en vous, et d'animer votre corps, il périrait au même instant, et perdrait le mouvement et la vie. De même en est-il de votre intérieur. L'Esprit-Saint vous doit incessamment vivifier par sa grâce, par son intime union et par sa pénétration, laquelle est dépendante de l'oraison, qui, comme un lien, tient Jésus attaché à votre fond, pour vous donner la vie et influer en vous. Ce que l'union naturelle de l'âme

au corps fait en l'homme pour conserver la vie, l'oraison le fait dans notre intérieur ; et Dieu a voulu rendre l'homme dépendant en sa vie spirituelle de l'oraison, pour l'obliger à reconnaître toujours Dieu pour son principe, à confesser son indigence, et à recourir incessamment à lui dans sa pauvreté et dans sa misère.

Dieu eût bien pu établir quelque chose de stable, qui eût incessamment influé en nous, sans nous obliger à cette activité continuelle ; mais la superbe et la paresse de l'homme, qui a besoin d'avoir les yeux ouverts sur son indigence, pour s'humilier et s'exciter en son assoupissement, oblige Dieu à nous donner un moyen de cette nature, qui nous engage à nous éveiller, à agir, et à l'appeler sans cesse à notre secours.

Il faut donc que vous disiez comme le Prophète : *En attendant j'ai attendu mon Dieu et il m'a regardé : Expectans expectavi Dominum.* Cette répétition marque une attente continuelle et sans relâche. *Et exaudivit preces meas :* Et il m'a fait cette grâce de vouloir exaucer mes prières, me retirant des lacs et des piéges du monde et de la chair : *De lacu miseriæ et de luto fæcis. Et statuit super petram pedes meos, et direxit gressus meos,* et j'ai senti en moi la présence du Verbe soutenant mes faiblesses, et dirigeant mes voies en la vertu de son Esprit. C'est ainsi que votre âme, en vue de son infirmité, et toute craintive en elle-même, se doit méfier de sa faiblesse, pour s'affermir en son néant, invoquant à elle l'Esprit de Dieu du milieu de sa crainte et de son humiliation.

C'est par ce moyen que David se délivrait des tentations du diable, aussi bien que de celles du monde et de la chair. C'est pourquoi dans le LIVe psaume, où il

parle des tentations malignes et des vexations dont il était environné, il disait à Dieu : *Exaudi, Deus, orationem meam, et ne despexeris deprecationem meam. Contristatus sum in exercitatione mea : et conturbatus sum a voce inimici, et a tribulatione peccatoris.* Et après avoir décrit ses craintes, et ses appréhensions par ces paroles : *Cor meum conturbatum est, et formido mortis cecidit super me,* etc., il ajoute : *Expectabam eum, qui salvum me fecit, a pusillanimitate spiritus, et tempestate.* Ce qui fait voir que sa prière était une attente continuelle de son âme, qui regardait son Dieu, et l'appelait à son secours, en la conviction de son néant et de son infirmité.

Il nous marque aussi, dans ce même psaume, un grand secours pour l'oraison, et un grand moyen pour nous délivrer du monde, du diable et de la chair, qui se peut et se doit pratiquer tous les jours dans l'intérieur, et qui nous rendra terribles aux démons, victorieux de toutes les puissances de l'enfer, inexpugnables dans les plus violentes et les plus dangereuses tentations. Et ce moyen est la retraite du monde, et la fuite des créatures : *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo, et requiescam?* dit le Prophète : *Qui me donnera des ailes de colombe, et je volerai et me reposerai? Je me suis éloigné en fuyant, et suis demeuré dans la solitude.* Par où l'on voit qu'à la prière, en la vue amoureuse et confiante de Dieu, on doit joindre intérieurement la retraite, et la fuite de toute complaisance en la créature, et de tout appui sur elle. Celui qui demeure en cet état se sevrant en son intérieur de ses joies, et de ses propres satisfactions, même dans les grâces et dans les dons de Dieu, et qui se plaît de la sorte en son désert spirituel, éloigné et séparé de tou-

tes choses hors de Jésus, est enfin maître de tout et devient le vainqueur de la chair, du monde et du démon. C'est un moyen qui étant joint à l'oraison, rend l'âme pure et libre et tout à fait insurmontable aux ennemis du salut, et cela sans de grandes violences et d'extrêmes efforts; car le tout consiste en l'adresse de manier son cœur : ce qui se fait facilement en demeurant en son néant, séparé de toutes choses, invoquant à soi Jésus-Christ, et se contentant de lui seul, et en lui de toutes choses.

Ce qui est à craindre, et qu'il faut soigneusement éviter, est que, comme dans le progrès de la vertu et de la vie intérieure, on reçoit des grâces particulières de Jésus-Christ, et quelque renouvellement intérieur de son Esprit et de sa vie divine, on est sujet ensuite à se contenter de l'état où l'on est, à s'y complaire, et à se reposer sur ce qu'on a reçu : ce qui est une grande ignorance, et un défaut notable; car ces moments de grâce étant passés, l'âme demeure comme auparavant dans l'indigence du secours de l'Esprit, pour vivre avec Dieu et pour Dieu. Un enfant qui a tiré une fois le lait du sein de sa mère, n'est pas content d'une gorgée, il continue après de le sucer, et il est presque toujours pendant à ses mamelles, à cause du grand feu qui consomme et qui dévore ces aliments à proportion qu'il les prend.

C'est là la leçon que Notre-Seigneur nous fait, quand il nous compare aux enfants; il faut que nous soyons toujours pendants au sein de Jésus-Christ; il faut que nous sucions sans cesse l'aliment de notre vie cachée, laquelle est nécessaire à tout moment, soit pour vivre, soit pour nous défendre de l'ardeur et de la malice de notre convoitise, soit aussi pour fortifier notre faiblesse, et pour nous faire croître dans la nouvelle vie. Chaque

moment a besoin d'une impression de lumière, de mouvement, de force, pour connaître, pour vouloir, pour agir; et, si ces choses cessent en notre intérieur, nous cessons d'opérer, et de pouvoir coopérer à Dieu, qui est le seul et l'unique principe de tout bien.

Ne cessons donc jamais de prier notre Père, pour obtenir ce pain quotidien de la grâce, et cet aliment continuel du Saint-Esprit. Prions-le toujours qu'il nous donne de quoi agir et opérer pour lui en tout temps et à tout moment, de peur d'encourir la malédiction de l'arbre aride qui se trouve sans fruit dans la saison. C'est ce qui tenait les saints dans un recueillement perpétuel, ce qui vous doit empêcher de vous relâcher dans la prière du cœur, parce qu'elle est nécessaire à la vie, et que vous ne sauriez l'interrompre, sans commencer à décroître et à défaillir.

LETTRE CCCXLVIII (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il l'exhorte à la vie de la pure foi.

Ma très chère fille,

Après une longue et ennuyeuse absence, je vous puis dire la même chose que l'Apôtre écrivait à ses frères : Je désire beaucoup de vous voir pour me consoler avec vous du progrès de votre foi et de la nôtre. Je ne puis assez admirer les effets du divin Esprit, et je confesse maintenant qu'on ne peut comprendre sur la terre la profondeur et l'étendue d'une foi animée de charité, qui tous les jours fait voir et ressentir des opérations nouvelles, qui semblent être les dernières en leur perfection quand on les a reçues, et qui néan-

(1) C'est la CLV[e] des imprimées.

moins se trouvent toujours inférieures de beaucoup à celles qu'on reçoit dans la suite. Il y a des degrés immenses et des démarches qu'on ne peut compter dans le chemin qui nous élève au ciel. Le Prophète, en parlant de ces opérations, les appelle des *Ascensions*, et des démarches que Dieu dispose dans l'escalier du ciel. Autant que l'on quitte la terre et tous ses sentiments, autant Dieu prend plaisir d'élever l'âme à lui, et de la mettre en liberté, lui faisant respirer la sérénité de la foi, et lui montrant la beauté et la vaste étendue de ses perfections où l'âme doit entrer au sortir d'elle-même, et de tout ce qui l'appuyait en marchant sur la terre.

Il y a bien longtemps que je vous ai dit, et que Dieu même vous a fait voir l'état des âmes pures en l'Église, qui vous paraissaient élevées et séparées de tout l'humain, qui semblaient vivre en l'air, et n'être soutenues, environnées, ni possédées que de l'être divin. C'est cet état de foi qui retire et dégage l'esprit de tout, qui va toujours purifiant et consommant, en la vertu de la charité, tout ce qui n'est pas Dieu dans l'âme, et qui la met dans une telle sainteté, que Dieu la trouve en état d'être tout abîmée en lui. Ce divin Tout ne peut rien souffrir en soi qui ne soit trois fois saint, c'est-à-dire parfaitement purifié de tout sentiment, soit vicieux, soit naturel, soit même de ce qui se mêle d'impur dans le divin. C'est pourquoi, après s'être séparé de tout ce qui est de grossier, il reste encore à s'abstenir des recherches de soi en Dieu et des sentiments qui accompagnent ses premières faveurs. Car ces recherches et ces sentiments tenant du grossier et du sensible, ils revêtent et environnent l'âme comme d'une robe et d'un vêtement, qui l'empêchent d'être dans son fond unie si intimement et si purement à

Dieu, en quoi consiste uniquement la souveraine perfection. Et pour cela Notre-Seigneur disait : Mon Père est Esprit, et il veut des adorateurs qui soient esprit, pour être unis à lui en vérité. Il me semble que vous avez l'idée de cet état, et que vous avez cette beauté sublime encore présente devant vos yeux. C'est à quoi il faut tâcher de parvenir, à quelque prix que ce soit, puisque l'unique Tout vous a fait cette grâce que de vous la faire voir, et de vous montrer ce qu'il voulait de vous.

Notre-Seigneur, qui a daigné s'abaisser jusques-là que de montrer la même chose à son indigne serviteur, m'oblige à travailler incessamment auprès de vous, pour vous y inciter, et pour vous y faire parvenir. Je pourrais craindre de vous blesser, si je ne savais bien que le glaive de l'esprit a ses suavités et ses charmes. Il a le baume dont il guérit ses plaies; et quelque retranchement qu'il fasse dans une âme, il lui fait éprouver tant de soulagement et tant d'agilité, pour avoir déposé le sensible, qu'elle est ravie d'avoir été blessée, et d'avoir porté le tranchant du rasoir, qui l'a délivrée d'un fardeau si pesant et si onéreux à l'esprit. Où est l'Esprit, là est la liberté; et il faut tendre à cet Esprit, pour entrer en force et en vertu. L'enfant emmaillotté dans ses langes est captif et perclus de ses membres; mais du moment qu'il est fortifié, et que son âme lui donne la vertu d'agir et d'opérer en ses puissances, les liens qui le soulageaient, et qui lui étaient nécessaires en son infirmité, lui sont à charge et lui deviennent importuns. Alors les bras de la nourrice qui le portaient l'affligent; il devient impatient d'être mis à terre, pour marcher en la vertu intérieure qui l'anime, et qui l'incite secrètement à s'exercer à

aller tout seul, sans le secours des puissances étrangères; et on n'a plus que faire de demeurer autour de lui, ou bien de le tenir par la lisière, pour le conduire et pour le soutenir.

Je souhaite toujours que vous soyez bien fortifiée en la vertu du Saint-Esprit; et je désire de tout mon cœur de vous voir animée, et revêtue d'une foi vigoureuse et puissante; d'une foi vive et ardente de charité, qui vous dirige en tout. C'est proprement ce que vous aperçûtes dernièrement, par grâce spéciale, lorsque vous vîtes avec tant de joie deux âmes vivantes divinement dans l'Église. Il me souvient d'une difficulté que vous eûtes alors, et que vous me proposâtes, et à laquelle je n'eus pas le temps de répondre. C'est que vous aviez ressenti trop de joie dans cette vue, vous voyant appelée à la foi nue : ce qui vous obligea de vous retirer en Jésus-Christ dans votre intérieur, pour vous tirer de l'épanchement sensible où se trouvait votre âme. Sur quoi je vous dirai, que vous fîtes en cela ce que doit faire l'âme fidèle, et la chaste épouse de Jésus, qui ne veut rien que lui, et qui se tire des amusements et des goûts qui pourraient l'occuper, et l'arrêter à autre chose qu'au tout amour du cœur. L'épouse qui prend plaisir aux aiguillettes et aux roses de l'Époux, et qui s'arrête à ces bagatelles pour y donner son cœur, est bien indigne de l'amour de son Tout, qui lui doit être toutes choses. Toutes les forces, et toute la capacité des puissances doivent s'occuper de l'Époux, qui comprend toute perfection en éminence; et si on donne la moindre de ses affections à quelque autre chose, c'est infidélité au fait du pur et du parfait amour.

Mais il faut que j'ajoute encore à cela une chose qui

est très véritable : c'est que la foi a ses délices et ses joies au fond de l'âme, qui sont d'autant plus vigoureuses, plus puissantes et plus étendues, qu'elles sont en nous et dans le fond de l'âme par l'opération de Dieu immédiate. Car alors comme il ne se communique point par sentiments, il ne se communique point avec faiblesse; mais il fait porter à l'âme ce qu'il est; il lui fait goûter quelque chose de sa béatitude, il lui fait voir quelque chose de lui, et il la ravit alors tellement hors d'elle-même, qu'à peine lui reste-t-il de la force et de la capacité pour vivre et animer son corps. Alors la vie se trouve à charge. Alors le retour à ce corps animal et grossier est une servitude, et une captivité intolérable.

Pensez, je vous supplie, à un pauvre prisonnier enseveli dans les ténèbres, et dans l'ordure d'un cachot, qui se voit délivré pour un moment de sa prison, et porté tout d'un coup dans un palais enchanté, et dans un lieu de délices achevées, mais qui n'y demeure pas assez longtemps pour les goûter toutes à loisir. Quand il se voit obligé de retourner dans sa prison, et de se renfoncer dans son fumier et son ordure, quelle douleur et quelle affliction ne ressent-il point de se trouver réduit à cette nécessité? C'est ainsi qu'il en est d'une âme visitée de Dieu dans la foi, qui, se voyant captive et comme en prison dans son corps, gémit et soupire incessamment en cette vie. Il faut être dans un désir continuel de la vie future, et se mettre en état d'être reçu dans ces éternels tabernacles, en répondant avec amour aux sollicitations et aux semonces journalières de l'Époux.

Ayons, ma fille, ayons ce cher Jésus, pour notre Tout, et ignorons toute autre chose que lui seul. Oh! qu'il est

adorable, et qu'il mérite bien que l'on soit tout à lui! Oh! quel désir a-t-il de vivre dans nos âmes! Oh! quelle vie ne veut-il pas répandre dans nos cœurs! Vivons de sa pure foi : allons au pur amour. C'est où vous appelle celui qui est tout à vous.

LETTRE CCCXLIX (1).

A LA MÊME (2).

Il préfère la voie de la foi pure à celle des goûts et des sentiments.

Ma très chère fille,

Je reprends la suite d'une lettre que je ne pus commodément achever par le dernier ordinaire. Je crois que cette manière simple et cordiale d'agir avec vous vous plaira davantage que si je m'étais forcé. Je vous dirai donc que votre dernière lettre m'a beaucoup consolé, voyant tous les jours croître les bontés de notre divin Maître sur vous. Les sentiments dont vous me rendiez compte, il y a quinze jours, et qui vous portaient à mourir intérieurement à toute créature, et même aux grâces sensibles, m'avaient fort réjoui; mais celle par laquelle vous me marquez que vous êtes sevrée de toute vue sur vous et sur votre intérieur, me réjouit encore davantage, vous voyant approcher de plus près de la pure vue de la foi. C'est la sûre, la sainte et la parfaite voie pour parvenir à l'union stable et parfaite avec Dieu et avec Notre-Seigneur, en la très sainte Vierge, laquelle est remplie en simplicité parfaite de Jésus-Christ, son Fils, votre Tout et le nôtre.

Je vous dirai aussi que plus je vas en avant, plus je suis convaincu par les saintes Écritures, que la sainte

(1) C'est la CXXXVI[e] des imprimées.
(2) Cette lettre fait suite à la précédente.

et la vraie manière de prier des âmes fidèles, est la foi nue destituée de toute vue particulière et de tout sentiment. C'est l'oraison de pur amour et de vrai désintéressement, qui bannit tout amour-propre, qui fait croître la solide vertu de l'esprit de Jésus et de Marie en nous, et qui est uniquement capable d'honorer et de glorifier Dieu. Ainsi ne croyez pas que votre âme soit sans fruit, quoiqu'elle soit sans goût, et qu'elle ne ressente rien de ces douceurs sensibles. Je vous ai mandé les usages que la foi vous doit apprendre, et à quoi elle vous doit servir sur ces sujets. Je vous en parlerai à fond quand la divine Majesté permettra que je vous voie. Cependant prenez garde, maintenant que Dieu commence à vous faire l'honneur de vous mener par la pure foi, de n'en pas moins estimer la conduite du sage et du divin Jésus sur les âmes qu'il gouverne par des voies sensibles. Il y a des âmes tendres et très chères à son cœur, avec qui il prend ainsi quelquefois ses plaisirs, ses récréations et ses délices. Adieu, ma fille en Jésus et Marie. C'est leur captif et leur inutile et très indigne serviteur, et à vous en eux.

LETTRE CCCL (1).

A UNE PERSONNE DU MONDE.

Que la vraie noblesse est en la foi, et qu'on possède toutes les choses en Dieu plus excellemment qu'en elles-mêmes, quand on les a quittées pour lui.

M.,

La Providence de Dieu m'ayant offert une occasion de vous écrire, j'ai cru m'en devoir servir pour vous confirmer toujours dans les avantages de la foi, qui

(1) C'est la VIIe des imprimées.

me paraît de plus en plus auguste et divine en ses voies. Je vous prie de remarquer cette parole, et de la tenir imprimée dans votre cœur en l'honneur de celles que la très sainte Vierge conservait attentivement et soigneusement en son âme. C'est que toute alliance et toute union qui est hors de la foi, dégrade une âme chrétienne de sa noblesse, et la fait tomber en roture. En la foi tout est divin, tout est tiré de l'être bas et grossier de ce monde, et tout est passé en l'être de Dieu même.

Oh! que l'âme est heureuse qui est ainsi délivrée de tout, et qui est entrée dans l'état libre et dégagé où Dieu habite! Quel bonheur de posséder Jésus-Christ et Marie, de ne vouloir avoir que ce qu'ils portent et conservent en eux, et de n'admettre rien en soi que sous leur forme et leur figure, demeurant au reste en nudité totale, et rejetant toute idée de créature, qui pourrait partager l'esprit et l'occuper humainement. Qu'une âme en cet état approche de la félicité des bienheureux, qui possèdent en Dieu toutes les choses qui doivent contribuer à leur béatitude! Que Dieu est adorable en ses voies, qui tire à soi suavement une âme en la retirant fortement de tout! Qu'il aime de voir le dénûment fidèle où la créature s'exerce par son amour; et qu'il rend éminemment en lui ce qu'on se dérobe, et ce qu'on rejette pour lui plaire! Car il est certain qu'on possède en lui et plus parfaitement, et plus sûrement, et plus pleinement, et plus purement toutes les choses auxquelles on renonce pour son amour, que si on les possédait en elles-mêmes.

Rien ne peut enlever à une âme ce qu'elle possède en Dieu; et, selon l'expression de saint Paul, ni les hommes, ni les démons, ni même les anges du paradis

ne le lui sauraient ravir. Fions-nous à la parole de Jésus-Christ, qui nous assure que son Père rend le centuple en ce monde des choses que l'on quitte pour lui, parce qu'il les rend en soi divinement et en éminence. Car les délivrant alors de l'être grossier et importun à l'Esprit-Saint, où elles sont toujours lorsqu'elles sont hors de Dieu, et qu'accommodées à nous, elles sont descendues de l'état parfait qu'elles avaient en son sein, il les rappelle à lui, et tire en lui avec elles tout ce qui leur appartenait, et qui était de leur dépendance.

Passez donc en Dieu pleinement, et attirez-y avec vous tout ce qui vous regarde. Possédez en Jésus et Marie tout ce qui vous appartient, et ne souffrez rien en vous que ce que vous aurez reçu d'eux, et qui sera consommé en eux-mêmes. Jésus et Marie sont les sources de toutes les grâces; ce sont des fournaises, où toutes les créatures, comme de saintes victimes, sont consommées en amour; et il n'y en a pas une qui doive être agréable à votre cœur, ni qui puisse être vraiment ardente du feu de la vraie charité, si elle ne se trouve dans ces fournaises et dans ces centres du véritable amour. Que Jésus et Marie vous possèdent en tout, et qu'ils consomment et perdent votre âme en eux. Ainsi soit-il.

LETTRE CCCLI (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES (2).

Que, dans la voie de la foi, il faut s'abandonner à Dieu, sans vouloir connaître ses opérations dans l'âme.

Ma très chère fille,

Je remarque dans votre dernière lettre que vous

(1 et 2) C'est la CXXXVII[e] des imprimées.

commencez à ne plus apercevoir les opérations de Dieu dans votre oraison. C'est une grâce dont je le remercie et le bénis de tout mon cœur, puisque, par cette conduite, il vous approche de la voie de la pure foi, que j'avais désirée si longtemps pour vous. Ces longues sécheresses où vous avez été les mois passés, avec l'heureux usage que vous en avez fait en la grâce de Notre-Seigneur, en ont été les préparatifs et les dispositions. Vous savez bien par les lectures spirituelles que vous avez faites sur ces sujets, qu'il faut que votre esprit devienne aveugle auprès de Dieu lorsqu'il vous possède. Il vaut bien mieux que Dieu vous accommode à lui, par une pureté et sainteté d'esprit parfaite, que s'il s'abaissait pour se rendre conforme à vous. Il vaut mieux qu'il vous attire en lui et en la pureté de son être invisible, que s'il s'accommodait à vous, et se rendait sensible selon votre manière de concevoir. Il faut que Dieu tire toujours sa créature hors d'elle-même, et qu'il la dépayse pour la porter dans un nouveau séjour, qui est son propre sein, où il élève l'âme, afin de se la rendre conforme, et qu'elle opère en conformité avec lui.

Soyez cependant contente sur une chose que vous désirez, qui est que, ne pouvant pas m'expliquer votre état, je puisse néanmoins le comprendre; car notre divin Maître me fait la grâce de me le manifester très clairement et de m'en convaincre. Perdez-vous donc sans retour sur vous-même dans le sein de Dieu; laissez-vous à sa sainte conduite; et quand le désir de voir clair vous viendra dans l'esprit, crevez-vous aussitôt les yeux, parce qu'il vaut mieux vous ignorer

— Cette lettre est adressée à une âme très avancée dans les voies intérieures.

vous-même, que de connaître les opérations de l'esprit, qui peuvent souvent amuser l'âme, et la distraire du fond de Dieu. N'attendez pas du serviteur et du disciple qu'il vous découvre ce que le divin Maître vous cache. Oh! que cette vue obscure est sainte dans ses plus délicats sacrifices! Quel bonheur de se voir toujours tiré hors de soi-même pour commencer dès ce monde la vie du ciel par la vertu de l'esprit de Jésus, qui prend plaisir à faire des sourds et des aveugles en sa conduite, pour faire autant de victimes que d'épouses. Adieu.

LETTRE CCCLII (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

De l'agonie d'une âme que la foi sépare et dégage de toutes choses pour la faire être uniquement à Dieu.

Monsieur,

J'ai reçu deux de vos lettres, qui m'ont appris, avec consolation, l'état de votre intérieur. J'en bénis Dieu de tout mon cœur, et je le supplie qu'il achève en vous son œuvre, vous attirant toujours de plus en plus à lui, et vous retirant de tout vous-même et de tout l'être présent, qui n'est rien que mensonge et inconstance. Jésus était hier, dit saint Paul, il est encore aujourd'hui, et il sera le même dans les siècles des siècles. Il n'en est pas ainsi de la créature. Elle n'est

(1) Elle formait la première moitié de la CLXX[e] des imprimées. La seconde partie, quoique sur le même sujet, était tirée d'une lettre très différente.

(2) La deuxième phrase du dernier alinéa porte dans l'édition originale: *Marchez-y en confiance, tout perdu et anéanti en Jésus;* ce qui indique bien que c'est à un de ses disciples que M. Olier s'adresse. Le ton de la lettre montre la même chose et permet de juger que c'était un disciple qui avait déjà bien profité à l'école de son saint maître.

jamais en un moment ce qu'elle était en l'autre, et Dieu l'a voulu de la sorte, afin que toute la créature fût en hommage perpétuel vers son éternité, et vers son être toujours constant dans le ciel. Oh! qu'il est doux d'avoir atteint une fois du fond de l'âme à ce fond éternel de Dieu, qui veut non seulement vous dégager et vous déprendre de toutes les choses grossières du monde, mais même de tout ce qui est sensible en ses voies, pour vous unir intimement à lui, vous rendant un avec lui, et un esprit avec le sien.

Tout ce qui n'est pas Dieu est au-dessous de Dieu. Et même les dons sensibles des lumières, ou des goûts dont il se sert pour toucher et remplir le temple grossier des âmes encore terrestres, et qui sont comme les vêtements dont il se couvre, sont représentés par Isaïe, comme étant au-dessous de Dieu, remplissant le temple. Par où il semble nous vouloir apprendre, qu'un jour viendrait que Dieu remplirait le temple spirituel des cœurs et des esprits fidèles de sa propre substance et de lui-même, qui est esprit très pur et très saint, et qui est même appelé trois fois saint par les anges dans le ciel. Voilà de quoi sa charité nous veut remplir par l'union avec lui que nous donne sa divine foi, qui nous y lie sans milieu. Les autres choses sont des moyens grossiers, qui nous attirent et nous approchent, mais ne nous unissent pas en terre si immédiatement à Dieu. Nous pouvons bien par là toucher, pour ainsi dire, les vêtements de Dieu, mais non le toucher lui-même. Il n'y a que la foi pure, cette foi vivifiée et animée de charité, et que saint Paul appelle le lien de perfection, qui nous y unit intimement en cette vie, et qui, nous séparant de tout, nous fait entrer dans une unité admirable avec lui.

Allons donc à cette vie intérieure, à cette vie de foi où il nous appelle. Marchez-y en confiance tout perdu et anéanti en Jésus et en Marie. Et si vous n'y trouvez aucune consolation, et qu'ils ne veuillent pas même vous y laisser la joie d'aucune idée sensible de ce qu'ils sont en vous, ou de ce que vous êtes en eux, sachez que c'est pour vous ôter tout ce qui vous pourrait porter au détour de Dieu, et au retour sur vous-même, et pour vous être ainsi de plus simples moyens, qui vous établissent parfaitement en Dieu. Jésus-Christ, l'unique du Père, et qui habite en son sein, n'en a voulu sortir que pour nous y reporter avec lui. Il a dit à ses disciples qu'il est leur voie; que personne ne vient au Père que par lui et en lui; et que son Père, qui est plus grand que lui, doit être notre fin et notre consommation. Il ne veut point, comme homme, se rendre notre fin ni notre occupation dernière; mais son souhait est d'être vu, connu, aimé et goûté, de tous les hommes, afin qu'étant tous consommés en lui, et devenus un avec lui, ils se perdent, avec lui et en lui-même, en Dieu le Père, qui est leur dernière fin, aussi bien que leur premier principe.

LETTRE CCCLIII (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES (2).

Sur le même sujet.

Ma très chère fille,

Oh! que de dénûments, que de séparations, que de

(1) C'est la seconde partie de la CLXX[e] des imprimées. Il manque une phrase ou deux au commencement.

(2) La fin de la lettre suppose que M. Olier s'adresse à une dame qu'il dirigeait.

divisions en vous-même, il vous faudra porter, pour parvenir à cet état! Il faudra, dit l'Apôtre, que le glaive de la parole et de la foi aille jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit. Et quand notre grand Maître en viendra à ce point, que de bon cœur je pleurerai avec vous, et répandrai des larmes de douleur et de joie, souffrant dans votre martyre, mais me réjouissant de votre liberté et de votre couronne!

Je vois bien que Dieu a déjà commencé en vous cette division, mais ce n'est rien au prix de ce qu'il veut faire; car pour rendre votre âme belle, juste, simple, douce, patiente et miséricordieuse comme lui, il faut qu'après l'avoir tirée de la chair, il la divise de votre esprit : ce qui est très rude et très pénible à la nature. Car si l'agonie est douloureuse dans la séparation de l'âme d'avec le corps, combien plus est-elle pénible dans la division de l'esprit et de l'âme!

Notre-Seigneur a souffert l'agonie par deux fois : l'une au jardin des Olives, intérieurement, où il s'était retiré avec trois de ses apôtres; l'autre à la croix, extérieurement, et à la vue de tout le monde. La première était pour mériter la force aux personnes intérieures de porter l'agonie spirituelle dans la mort et la division de tout elles-mêmes, qui s'acquiert et à laquelle on parvient par l'oraison. C'est pourquoi il est remarqué dans l'Évangile que Notre-Seigneur faisait alors de plus longues prières : *Factus in agonia prolixius orabat* : et que son Père lui envoya un ange pour le conforter, parce que c'est en ce temps-là que les âmes ont besoin d'un ange confortant.

Je ne suis qu'un démon en moi-même; mais pour-

tant, tout misérable que je suis, je suis pour vous un ange par mon ministère, et j'espère que Notre-Seigneur me rendra présent à vous, et m'enverra vers vous pour vous aider, et vous secourir; car ce bonheur de mourir parfaitement n'arrivera pas sitôt. Il faudra bien languir auparavant, et souffrir en votre âme. Cette agonie intérieure, pénible et cruelle, au langage de Job, vous rendra un jour l'agonie extérieure fort douce et agréable, et elle fera que vous vous réjouirez d'aller jouir à jamais de votre Époux en unité parfaite, après avoir été purifiée et séparée parfaitement de tout ce qui n'est pas lui en votre âme.

LETTRE CCCLIV (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il lui donne quelques avis utiles touchant les sécheresses qui arrivent dans l'oraison.

Ma très chère et très honorée fille,

Je vous désire toujours généreusement détachée de toutes ces sensibles amorces, qui vous font continuellement désirer des douceurs dans le service de Jésus-Christ. Il faut que vous mettiez encore votre esprit en repos sur ce petit retour qui vous revient en leur absence, et qui n'est qu'un prétexte de l'amour-propre. Vous seriez contente des sécheresses, dites-vous, si vos péchés n'en étaient point la cause. Mais sachez que les sécheresses sont quelquefois des épreuves de Dieu sur l'âme, qui veut tirer expérience de sa

(1) C'est la CLVI[e] des imprimées.

fidélité, et de la pureté de son amour. Car l'âme le doit servir pour lui seul, sans sensibilité, et sans attache à ses présents; en quoi on prend souvent le change : et alors c'est un effet de la miséricorde de Dieu, de les lui retrancher, parce que, prévoyant quelque impureté que pourrait causer en elle l'attache à ses dons sensibles, il la prévient par les sécheresses et par ces exercices de mortification où il la met.

Quelquefois aussi les sécheresses sont des effets de la justice divine, qui nous châtie pour quelque faute, de laquelle il ne peut tirer une plus juste vengeance, ni nous donner un avertissement plus sensible, qu'en nous ôtant la sainte sensibilité de ses présents les plus doux, et nous privant des choses à quoi nous avons pour l'ordinaire plus de pente, ou au moins dont l'absence et la séparation nous est plus sensible et plus considérable. Mais de quelque part que procèdent ces privations, la cause en est également adorable. Que ce soit sa miséricorde, ou sa justice divine, c'est toujours votre Époux, ce sont ses mains adorables qui opèrent ces choses, et qui les opèrent pour vous humilier. C'est pourquoi il est bien à propos, d'abord que vous reconnaissez cette soustraction de Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui est le saint dispensateur de ses grâces et le cher ménager du salut de ses amantes, de l'adorer et de respecter ses intentions dans la disposition où il vous tient; vous humiliant ensuite devant lui, comme méritant qu'il vous traite ainsi pour vos défauts connus ou inconnus, et faisant un acte de contrition, qui est le saint acte de pénitence qui sera bienséant en votre bouche, et dans votre cœur. Cela fait, ne vous amusez plus à aucun retour sur vous-même, mais agissez généreu-

sement par les pures lumières de la foi, qui vous enseigne à faire tout pour la gloire de Dieu, à vous unir en tout à Jésus, pour être digne de lui plaire, à satisfaire à tous les devoirs que vous avez voués à Dieu, et à passer, malgré toute la nature, par-dessus tous les obstacles qui pourraient vous apporter quelque empêchement.

Mais il faut que le principe et le mouvement de tous ces actes en vous soit la charité, selon ce que dit l'Apôtre, que la charité agit par la foi. Car la foi enseigne ce qu'il faut faire, mais c'est la charité qui nous le fait faire, qui nous y porte et nous y meut. Et cette charité doit être pure et sans mélange de sentiment, si ce n'est lorsque votre Époux le voudra. Car il mérite pour ses moindres beautés tous les services imaginables, et tout l'amour que votre cœur et ceux de cent millions d'anges pourraient contenir. O pur amour! où te rencontre-t-on sur la terre? Où trouve-t-on des âmes qui n'aient point d'autre vue que de la beauté de Dieu, qui n'aient point d'autre objet que la bonté de Jésus et son Père? Ah! encore une fois, il faut tâcher d'avoir ce pur amour; mais pour cela il faut bien travailler. Courage, ma chère fille : espérons, et confions-nous en notre tout Jésus. Tenons-nous toujours unis à lui pour ne plaire qu'à son Père, et notre amour ira de jour en jour se purifiant. Toutes choses y contribueront, même jusqu'à vos fautes et à vos infirmités, pourvu qu'après leurs surprises, vous vous comportiez comme je vous ai mandé.

LETTRE CCCLV (1).

A UNE PERSONNE QU'IL DIRIGEAIT.

Il la console de ce qu'elle ne trouvait plus de goût dans l'oraison ni de consolation au service de Dieu.

M.,

Ne vous affligez point de votre état. Notre-Seigneur a retiré de vous sa présence sensible, parce que vous vous attachiez trop à ses caresses; mais il ne laisse pas de demeurer au fond de votre âme, où, retiré en sa sainteté, il veut que vous alliez à lui au-dessus de tout sentiment. C'est ainsi qu'il épure ses amantes, et qu'il les met en état de ne plus s'attacher qu'à lui seul. L'âme, élevée et soutenue par l'esprit, ne doit plus s'amuser à ces douceurs. Il ne faut plus qu'elle cherche ces tendresses, et il faut qu'elle se dégage tellement de toutes ces choses sensibles et grossières qui affaiblissent l'esprit et amollissent l'âme, qu'elle en porte avec amour la privation.

Dieu est comme une nourrice à l'égard de ses enfants, et il les traite aussi de même que les nourrices font leurs petits nourrissons, qu'elles caressent et qu'elles amadouent. Il donne aux petits du lait, et souvent il leur continue cette nourriture par ses caresses et ses tendresses, à cause de leur infirmité, qui leur fait aimer et rechercher ces délicatesses; au lieu de souffrir d'en être sevrés dans le temps où Dieu, désirant de les fortifier en esprit, les voudrait rendre des hommes forts, robustes et capables de le servir.

Les tendresses de Dieu ou celles du prochain ne sont

(1) C'est la CXCVIII[e] des imprimées.

bonnes qu'aux enfants, à cause qu'ils sont faibles. L'estomac des hommes se gâte souvent avec le lait, ne trouvant pas de quoi se pouvoir soutenir. Les enfants, au contraire, ne peuvent porter la force d'une solide nourriture. Ainsi il faut que les uns et les autres se laissent traiter par la main de Dieu, et qu'ils souffrent d'être délaissés et sevrés des caresses et des grâces sensibles, lorsque sa sagesse l'ordonne : autrement il arriverait ce malheur qui est dépeint dans l'Écriture : *Puer centum annorum morietur*. Souvent on est enfant à cent ans; c'est-à-dire que Jésus-Christ n'a souvent qu'un an de vie dans une âme qui a vieilli à son divin service : ce qui est un monstre en la grâce, et ce qui blesse infiniment Notre-Seigneur, qui voudrait avoir fait son progrès, à proportion de sa résidence dans une âme, et être dans l'âge parfait, selon le temps qu'il a vécu dans un cœur. C'est ce qui vous doit donner bien de la confusion devant Dieu, de voir combien il y a qu'il vous a attiré à son service, et la peine que vous avez encore en ses soustractions.

LETTRE CCCLVI (1).

A UNE DE SES PARENTES (2).

Il l'instruit de la manière dont elle doit se comporter dans l'impuissance où Dieu la tient de s'appliquer à l'oraison.

Ma très chère fille,

Je ne vous envoie point de méthode d'oraison, parce qu'elle vous serait maintenant inutile. L'état où vous

(1) C'était la CXVIII[e] des imprimées. Bossuet en a cité quelques passages avec éloge.

(2) La fin de la lettre suppose que M. Olier l'écrivit à une de ses pa-

êtes est une impuissance manifeste, dans laquelle Dieu vous tient, afin que vous puissiez recevoir plus purement ses opérations divines. Il rend pour cela vos facultés naturelles inutiles et impuissantes à le servir, parce que, s'il vous en laissait la disposition entre les mains, elles pourraient servir d'empêchement à ses desseins, au lieu qu'étant entre les siennes, elles seront un moyen de procurer sa gloire. Car, habitant en vous intimement, et pénétrant votre être par sa substance, et vos facultés par lui-même, qui est éminemment toute faculté, et toute puissance, il les animera, les vivifiera, et les remplira de ses opérations divines; et, comme le principal moteur et agent, il élèvera tout votre être à la vie divine, et à la contemplation de sa substance et de ses mystères.

Mais en attendant il faut que vous portiez toutes les épreuves nécessaires pour parvenir à cet état. Il faut que vous passiez par les renversements, par les ténèbres, par les confusions, par les sécheresses, par les langueurs, par les impuissances, et par toutes ces autres peines que Dieu vous fait sentir et qui servent à purger votre cœur. Ce grand laboureur fait de votre âme un champ d'agriculture. *Vos agricultura estis.* Ce grand Dieu défriche votre âme, il en arrache les ron-

rentes, mais il n'est pas aisé de déterminer quelle elle était. Ce pouvait être Thérèse d'Aubray qui, comme on l'a dit, entra dans la *communauté des Filles de l'intérieur*, ou sa sœur Marie, qui fit profession au Carmel en 1654. L'une et l'autre le touchaient de bien près et probablement avaient été sous sa direction. Toutefois nous inclinerions à croire que c'est à sa belle-sœur, Renée de Thurin, femme de son frère le grand audiencier, que M. Olier a écrit cette belle lettre. M. de Bretonvilliers nous apprend en effet que cette dame fut plusieurs années sous sa direction. « Il prit, dit-il, la conduite spirituelle de sa belle-sœur l'audiencière, et par ses soins elle fit de très grands progrès dans la vertu, menant une très sainte vie qui fut couronnée d'une heureuse mort. » (*Mém. hist. sur M. Olier.*)

ces et les épines, il en ôte les plantes impures, pour y semer, après l'avoir aplanie, le bon grain de sa grâce et de ses lumières, et faire germer la semence qu'il y aura jetée. Ce sera le temps de son illumination, qu'il ne vous déniera pas, pour vous pouvoir porter après à l'union intime de son être, et à la communion de sa vie divine, de sa substance et de ses perfections. Mais présentement, dans l'état de croix et de peine où vous êtes, vous n'avez qu'à souffrir et à vous soumettre à Jésus-Christ, demeurant au pied de sa croix, et portant tous les effets de peine qu'il lui plaît vous imposer. Ayez respect pour sa justice, et amour pour sa bonté. Voyez sa grande douceur sur vous, de vous traiter avec tant de clémence après avoir mérité l'enfer. Je vous prie de souffrir ces états, d'adorer ses desseins sur vous, d'aimer ses saintes miséricordes dans leurs effets, et ses justices dans leur cause.

Je l'adore avec vous, ce grand Dieu qui me manifeste sa bonté sur vous, et je me consacre de nouveau pour le servir, par les obligations que je lui ai de vous accepter à son divin service, et de vouloir bien daigner étendre ses soins et ses charitables bontés sur une créature qui me touche de si près, et qu'il m'a mise entre les mains. Il me semble que tous les coups de sa justice sur vous me touchent, que tous les rayons de sa clarté m'éclairent, et que tous les traits de son amour me pressent intimement le cœur. Adieu. Tout à vous en Dieu notre Tout.

LETTRE CCCLVII (1).

A UNE PERSONNE DE GRANDE PIÉTÉ (2).

Que le calme et le silence où Dieu tient quelquefois les âmes en l'oraison, n'est pas une oisiveté, mais une grande grâce.

Ma très chère fille,

J'ai reçu votre lettre par laquelle vous me faites part d'une grâce singulière de Notre-Seigneur, sur laquelle vous avez eu quelque soupçon dont vous me demandez l'éclaircissement. Il me semble que, selon ce que vous m'en exposez, il n'y a pas sujet de craindre par la miséricorde de Dieu, surtout dans l'appréhension que vous avez de ne rien faire dans cet état. C'est bon signe que de craindre l'oisiveté, de ne s'y plaire pas, et de n'être mise en l'état que vous me décrivez que par force, étant toujours prête et disposée en votre fond à vous exercer à l'amour de votre Bien-aimé, et de votre divin Époux.

L'oisiveté est à craindre pour ceux qui, étant lâches et amateurs d'eux-mêmes et du repos, ne cherchent qu'à demeurer fainéants; qui s'assoupissent et ne voudraient pas se donner la peine de s'exercer et s'occuper en rien. Mais ce n'est pas là votre état. Votre désir d'aimer est arrêté par une puissance supérieure, et par la présence du saint Époux, qui impose silence à

(1) C'est la CXXIII[e] des imprimées. Elle est citée par Bossuet en témoignage de la suspension où Dieu tient quelquefois la puissance de l'âme dans l'oraison (*Mystici in tuto*).

(2) Peut-être la mère de Bressand, ou la mère de Saint-Michel. Ces mots de l'avant-dernier alinéa : *Obéissez toujours suavement et simplement aux règles qu'on vous prescrit pour l'extérieur*, supposent du moins que M. Olier n'était pas le directeur ordinaire de la personne à qui il écrit, et qu'elle était assujettie, ou par sa règle ou par son directeur, à faire certains actes extérieurs dans l'oraison.

toutes vos facultés intérieures. Le prophète dit que la grandeur, la beauté et la sainteté de Jésus doivent être honorées par le silence. En effet il n'y a point de parole qui ne soit indigne de lui : toutes les expressions et les louanges sont au-dessous de ce qu'il est : il est ineffable, et l'on ne peut parler dignement de lui en sa présence. Sainte Madeleine n'est pas accusée d'oisiveté pour ne dire mot en la présence de Jésus. Elle le regarde, elle l'entend, elle est pleine de lui, et ne peut rien vouloir que lui. Elle est contente en tout, et rien ne peut entrer en elle que son tout aimé. Cette âme recevait sans rien dire ; elle était occupée sans parler ; elle était en tendance universelle de tout elle-même vers lui. Son amour était vivant, et quoiqu'il fût renfermé en elle, il était très bien connu de son Époux qui l'opérait dans le fond de son âme.

Pendant que l'esprit voit, considère, contemple, admire, adore, ou qu'il est occupé sur quelque chose de divin, il ne peut être oisif, car alors il est en exercice. Si votre esprit ne pensait à rien, s'il était assoupi, si le cœur aussi ne tendait à rien, ce serait inutilité et oisiveté de vos puissances intérieures. Mais le bien vous est présent, votre esprit en est rempli dans la vue de sa beauté, votre cœur est en paix et en joie, il est dans un amour muet, il est ravi de le voir proche, et d'être tout à lui. Oh ! si en ce temps le saint Époux ouvrait le cœur à son épouse, et qu'il lui laissât la liberté d'agir vers lui, que ne dirait-elle pas? Elle lui ferait entendre le fond de ses amours. Elle l'appellerait son Tout, son unique, sa vie, son bien-aimé, son Époux, sa joie, sa jubilation, ses délices, sa gloire, son trésor, ses richesses et sa béatitude.

Que ne dirait-elle pas, et que ne raconterait-elle

pas à l'ami et au confident de son cœur? Que de témoignages d'amour! Que de caresses! Que de saints embrassements! Ne voudrait-elle pas le faire passer en elle, et l'obliger de la changer en lui? Ne lui diraitelle pas : *Mon bien-aimé est à moi, et je suis tout à lui?* Tout ce que j'ai lui appartient, et tout ce qu'il a est à moi. Je suis plus vôtre, lui dirait votre cœur, que je ne suis à moi. Vous êtes le Dieu de mon amour, qui me possédez, qui me vivifiez, qui régnez et triomphez en moi. Vous êtes mon Tout à jamais. Ce sont là les paroles de votre silence, et les sentiments de votre cœur muet, qui sont bien entendus des oreilles délicates, et aperçus par les yeux pénétrants du tout amour. Oh! que le sacré silence dans l'amour est précieux, et qu'il rend d'honneur et de gloire au Dieu qui passe toute louange et toute bénédiction!

Soyez donc en paix dans votre silence lorsque le bien-aimé par sa présence vous réduira en cet état, et vous obligera de vous taire pour vous obliger à le voir, à le considérer, à l'entendre, et à porter en paix ses opérations. Il n'est jamais présent à l'âme sans la vivifier, et sans opérer en elle quelque renouvellement imperceptible, et qu'elle ne connaît pas. Soyez à lui à jamais, puisqu'il est à vous pour une éternité. Obéissez toujours suavement et simplement aux règles qu'on vous prescrit pour l'extérieur; et, pour l'intérieur, l'Esprit de Dieu sera votre loi, qui dans un moment fera plus en votre âme, si vous êtes dans l'obéissance, que vous n'en recevriez en mille ans de solitude et d'oraison, si vous étiez dans la désobéissance, et sous votre propre volonté.

Quoique dans ces temps vous preniez votre nourriture sans goût et sans sentiment, ne laissez pas de la

prendre aux heures ordinaires, par la vue du besoin de votre corps. Ces actions extérieures ne font pas retirer l'Époux, et quand même le sentiment se retirerait du dehors, il ne quitterait pas votre âme et votre cœur. Au contraire il y opère avec d'autant plus de force et de vigueur, que l'extérieur s'exerce à l'obéissance. Prenez donc tous vos besoins : écoutez la foi qui vous doit diriger, et laissez votre cœur à la disposition de l'amour.

LETTRE CCCLVIII (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il lui donne des remèdes pour l'état de sécheresse spirituelle.

Ma très chère fille,

Je viens de recevoir votre lettre, où je vois que Dieu retire encore de vous ses sentiments. Vous trouverez dans mes dernières quelque chose sur ce sujet : et comme j'ai à répondre à plusieurs autres chefs de votre lettre, assez pressés pour votre dessein, je vous donnerai seulement sur celui-ci ces trois remèdes qui vous serviront de pratique pour votre état. Le premier est l'anéantissement et l'humiliation intérieure devant Dieu. Le second est la pénitence et contrition de vos péchés, ou connus ou cachés, qui vous réduisent en cet état. Le troisième est l'union à Jésus-Christ et la retraite en lui, portant avec amour et avec joie la soustraction des goûts et des sentiments de Dieu le Père.

Je vous conjure de ne point courir après les goûts. Vous vous exposeriez à la tromperie et à l'illusion du diable, qui serait ravi de se présenter à la traverse,

(1) C'est la CXXIVe des imprimées.

et de se transformer en ange de lumière, pour occuper en vous la place de Jésus-Christ. Laissez à votre cher Époux à vous caresser et visiter autant qu'il le juge à propos : et quand il se retire, sachez qu'il le fait avec beaucoup d'amour, de sagesse et de miséricorde. Prévenons le démon, ne lui donnons point lieu de nous surprendre, et retranchons de nous tout ce qui lui peut donner entrée. Quand une fois il s'y est placé, on a peine à le chasser. La sainte foi est la mort de l'amour-propre et du démon. Et souvenez-vous d'un saint désir que Jésus vous donna une fois, de ne sentir et de ne vouloir de grâce, qu'autant qu'il en fallait pour connaître et accomplir sa très adorable volonté. C'est là la droite voie et la plus sûre, qui bannit l'amour-propre et éloigne notre ennemi.

LETTRE CCCLIX (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Qu'il faut porter en patience les sécheresses et les désolations intérieures.

Ma très chère fille,

En priant Dieu sur le sujet de votre lettre, je n'ai point eu d'autre réponse en l'esprit, que ces paroles du Sage : *Il y a un temps de semer et un temps de cueillir*. Comme Dieu partage les saisons en la nature, dont les unes sont destinées à semer; les autres à laisser le grain en repos sous la terre couverte de neige, de glace, et de brouillards; et les autres enfin sont employées à recueillir le fruit de la semence : de même en est-il en la grâce, où Dieu donne le temps à l'âme de recevoir avec plaisir la douce semence de sa parole;

(1) C'est la CLXXV[e] des imprimées.

et après il la laisse germer dans le cœur avec plus de repos, en attendant qu'elle porte des fruits en patience.

Cette bonté divine, accompagnée d'une douceur et d'une sagesse immense, a continué de me mettre en l'esprit ces autres paroles : *Il y a un temps de parler, et un temps de se taire.* Et en effet il est lui-même parlant en nous, et il y est gardant le silence; et celui qui prétend de parler pendant qu'il doit se taire, il le fait sans fruit et sans consolation. Ainsi je vois bien que ce temps de sécheresses intérieures, de traverses, et de contradictions extérieures, ces révoltes d'humeurs, ces émotions naturelles nous indiquent l'hiver et une saison fâcheuse à passer, pendant quoi ce bon grain de la parole, qui a été jeté dans votre cœur avec tant d'abondance de la part de Jésus-Christ, demande son repos, et veut avoir du temps afin de prendre ses racines et de fructifier à loisir. Une saison suivante fera dire à Jésus-Christ votre cher Époux : Maintenant l'hiver est passé; levez-vous et venez après moi. L'oisiveté patiente où vous entrez présentement sera divinement relevée, et excitée par la parole intérieure de la grâce, et par les sollicitations de l'esprit de l'Époux, dans la diversité de ces saisons. Dieu prend plaisir d'éprouver la fidélité de ses saints, leur faisant souffrir avec la sévérité des peines de leur état, la rigueur du martyre de sa dilection et de sa charité.

Dieu veut que l'âme qui est bouchée à la parole, et qui n'a point de goût pour la voix de l'Époux, se tienne humiliée et confuse, dans l'attente de celui qui lui doit ouvrir les oreilles et les fermer quand il voudra. Notre-Seigneur et sa sainte Mère, vivant sur la terre, dans l'éminente union de la divine charité, se voyaient quelquefois destitués des douceurs et des consolations sen-

sibles dans l'exercice des œuvres de piété. Si Jésus-Christ endure en patience et en humilité la soustraction de l'esprit, quelle privation, quelle sécheresse, quelle désolation d'esprit la créature ne doit-elle pas porter, quand il plaît à Jésus de se retirer et de se cacher?

Il faut étudier la conduite de Dieu le Père sur son Fils, à qui, en même temps qu'il communique la plénitude de sa joie et de sa gloire sur le Thabor, dans le mystère de la Transfiguration que l'Église honore aujourd'hui, il lui met devant les yeux de l'esprit la croix, et l'excès qu'il doit souffrir en Jérusalem. Par là il nous apprend qu'il veut que la consolation nous serve de force pour la désolation, et qu'en tout temps nous soyons également unis à lui, en son Fils Jésus-Christ, sans dépendance des sentiments, et sans attache aux goûts de la dilection. C'est ainsi qu'il désire d'être adoré des siens. Il veut qu'ils l'honorent par les sacrifices, et surtout par les sacrifices des choses les plus sensibles, et qui seraient les plus capables de les consoler même en Dieu. Dieu, qui a bien voulu qu'on lui ait sacrifié son Fils, veut aussi qu'on lui sacrifie ses membres, et se réjouit que les sentiments de sa grâce soient les victimes qui parfument tous les jours ses autels.

LETTRE CCCLX (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il préfère l'état de privation, de sécheresse et de désolation intérieure où elle est, à celui de la consolation.

Ma très chère fille,

J'apprends par votre lettre la résignation de votre

(1) C'est la CXXXVIII[e] des imprimées.

cœur, et la disposition de votre âme en toutes les rencontres de privation, même spirituelles, et qui allaient à votre soutien et à votre conservation auprès de Dieu; et je vois que vous ne doutez pas qu'il ne supplée par lui-même à tous les secours que vous pouviez recevoir de lui par le moyen des créatures. Je fus fort joyeux et parfaitement consolé, lorsque je vis l'abondance des grâces de Notre-Seigneur Jésus, et entre autres celle qu'il vous fit le jour de tous les Saints, et que vous m'expliquez si bien par la grâce et la lumière de Jésus-Christ. Mais je vous avoue que j'aime mieux encore la disposition de votre âme que vous me témoignez par votre dernière, et la conduite de l'Esprit-Saint, qui vous tient maintenant destituée et dépouillée des dons sensibles de la grâce. Oh! que Jésus en lui-même est bien plus précieux et plus estimable que tous ses dons! Ses grâces sensibles peuvent occuper l'esprit, et amuser l'épouse à les considérer; de sorte qu'en lui faisant détourner les yeux de dessus son Amant, elles la font souvent entrer en complaisance de ces choses, qui dérobent autant de satisfaction au saint Époux, qui est jaloux et qui veut avoir pour soi toute la vue et la contemplation de l'épouse, et tous les sentiments de complaisance de son cœur. Le chaste Époux est si délicat en l'amour, qu'il se plaint d'un regard et d'un cheveu de son épouse qui le blesse et l'afflige. Qu'il vaut bien mieux être lié à l'Époux, embrasser ce chaste amour, et être uni immédiatement à lui, que de contempler ses richesses et ses trésors! Que les retours sur les grâces de Jésus-Christ en nous, et les regards de ses dons sont dangereux, et que par là on se glisse et on s'amuse aisément à soi-même! Nous sommes si pleins de nous-mêmes,

que nous sommes toujours en danger, et avons sujet en toutes choses de craindre notre amour-propre et notre complaisance, à moins que nous ne nous retirions de nous et de tout ce qui nous approche, pour voir toutes choses en Dieu. C'est le sujet qui faisait dire à sainte Catherine de Gênes, comme vous me le mandez, qu'il ne fallait jamais parler de soi, et encore moins penser à soi, car la pensée est la parole de l'esprit. S'il faut, par une nécessité absolue, que nous soyons désoccupés des créatures étrangères pour posséder Jésus, combien plus devons-nous travailler à nous éloigner intérieurement, et nous désoccuper de nous, puisque nous n'avons point de plus grand ennemi que nous-mêmes, et que nous nous devons fuir plus que Satan! La chaste épouse de Jésus-Christ doit plus appréhender son propre regard, que l'on n'a de coutume de craindre et de fuir le serpent. Adieu.

LETTRE CCCLXI (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Que le grand moyen de guérir la vanité, et de ruiner la vie d'Adam en nous, est de nous établir en Jésus-Christ.

Ma très chère fille,

N'espérez point d'être entièrement libre et dégagée de la vanité qui vous tourmente, que vous ne soyez parfaitement établie en toute l'étendue des vertus saintes de Jésus-Christ. La superbe est si étendue et si dilatée en l'âme, et tout son fond se sent si fort de sa malignité, et en est tellement abreuvé, que, si peu qu'il reste de propre dans l'intérieur, on agit souvent

(1) C'est la CCXXVIe des imprimées.

par ce maudit principe, et on ne s'en trouve entièrement guéri, que lorsqu'on est intérieurement tout passé en Dieu, et que tout ce qui est de mortel est absorbé dans la vie divine. C'est ce qui vous doit faire gémir incessamment après l'esprit de Jésus-Christ, qui est le principe universel de toute la vie sainte et de toutes les vertus chrétiennes, afin qu'il soit seul vivant et régnant en votre intérieur sous l'extérieur de cette vie mortelle.

Allez donc, ma très chère fille, allez ainsi avec courage au saint combat et à la noce de Jésus-Christ, travaillant d'une part à ruiner en vous, par la vertu de l'Esprit-Saint, toute la malignité d'Adam, et vous occupant de l'autre à établir votre âme dans l'union avec Jésus-Christ. Car c'est lui seul qui peut se répandre en votre âme comme remède universel à tous ses maux, et qui seul en peut pénétrer le fond comme source de vie, pour l'animer de nouveaux sentiments et de nouvelles dispositions.

Il faut qu'il soit désormais l'unique de votre âme, puisque vous faites profession d'être morte au péché et à vous-même, et uniquement vivante pour Dieu en Jésus-Christ votre Époux. Et en cette qualité d'épouse uniquement vivante de la vie de l'Époux, il faut que vous soyez incessamment en abnégation de tout vous-même, et en union intime à Jésus, afin qu'il opère en vous et par vous en toutes choses, selon la sainteté de ses voies et la perfection de ses vertus.

Or, quoique je vous propose cette conduite intérieure de l'Esprit répandant la vie intérieure dans les cœurs, comme l'unique et le solide principe de tout bien en nos âmes, il ne faut pas laisser de vous instruire des vertus chrétiennes en leur extérieur, selon l'ordre de

Jésus-Christ. Car il fait dans le monde divin de l'Église la même chose que dans le monde extérieur et sensible, où, quoique le soleil, comme principe universel, répande la vie secrètement dans le fond de la nature, il ne laisse pas de montrer encore par sa lumière la beauté extérieure de ses productions. Ainsi, quoique Notre-Seigneur par son esprit mette la vie cachée des vertus en nos cœurs, il veut pourtant montrer en sa lumière les expressions et les beautés extérieures de ces mêmes vertus, afin d'instruire les âmes pleinement de toute l'étendue de leur perfection; et afin que, voyant au dehors un modèle et une règle sensible, avec la jouissance intérieure de la vertu qui les anime au dedans, rien ne leur manque pour se conduire en tout dans la perfection de la vie chrétienne.

Allez, ma fille, et croissez tous les jours en l'abondance des bonnes œuvres, et en la plénitude des richesses de Jésus-Christ.

LETTRE CCCLXII (1).

A UNE DAME, SA FILLE SPIRITUELLE.

Il la porte au pur amour de Notre-Seigneur.

Ma très chère fille,

Je prie Notre-Seigneur de vous donner la santé qu'il juge vous être nécessaire pour son divin service, et pour la perfection de votre âme, à quoi vous devez sacrifier toutes choses. Ne doutez point de la charité entière de votre Jésus, qui vous est toujours présent, et qui ne se lasse jamais de vous vouloir tout le bien imaginable, et plus que vous ne sauriez penser. Ce

(1) C'est la CVI[e] des imprimées.

qui est éternel ne passe point, et l'amour qui a été allumé en lui dès les premiers moments de sa génération dans le sein de son Père, lui sert de règle pour l'amour et la charité parfaite et éternelle qu'il vous porte en l'Église. Vivez inébranlable sur ce fondement, qui doit être aussi le fondement de votre paix et de votre joie, et qui vous dilatera le cœur, comme l'Apôtre le désire, pour opérer avec plus de ferveur, plus de zèle, plus de force et de perfection. Que votre cœur se brûle et se consomme en la pureté du saint amour, et que la sainte Vierge soit la fournaise ardente qui vous tienne perdue, comme les enfants de Babylone, en Jésus-Christ, qui seul vive et règne en votre intérieur, comme il fait dans tous les saints, et dans tous les anges du ciel.

Je gémis bien de n'être pas en cet état, et de me voir encore sur la terre si rempli de moi-même. Que la puissance de Marie en Jésus, cette puissance de sainteté et cette fécondité divine, anéantisse toute génération d'Adam, et en vous, et en moi, et en toute l'Église, pour n'y former que Jésus-Christ régnant et triomphant. N'est-ce pas là votre souhait, que votre cher Époux soit honoré et glorifié, et qu'il règne partout? Ne passez-vous pas les jours entiers dans ce saint exercice de l'amour? Votre cœur ne soupire-t-il pas après Jésus? Ne s'écoule-t-il pas, et ne se liquéfie-t-il point en lui? Le feu fait fondre l'acier : pourquoi l'amour ne fera-t-il pas le même sur votre cœur?

Sus donc, ma très chère fille, aimez uniquement, et, mille fois le jour, faites des actes d'amour de Jésus votre amour. Que ce Tout est aimable, qui a tant d'amour pour son épouse! Qu'il mérite d'être servi et aimé fortement et courageusement dans l'oubli de tou-

tes choses! Encore une fois, allons à l'amour qui doit être le Tout unique de ses amantes, et hors duquel elles ne doivent plus être ni vivre en elles-mêmes.

LETTRE CCCLXIII (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il l'exhorte à se tenir unie à Jésus et Marie, et à y recourir dans ses besoins, sans chercher de soulagement dans les créatures.

Ma très chère fille,

Je ne vois point de meilleur conseil à vous donner que de vous tenir bien unie à Jésus et à Marie. Si vous êtes fidèle à ne vous en point séparer, vous verrez la force qu'ils vous donneront dans vos besoins. Ce n'est pas que par là vous deviez prétendre d'être exempte de la croix en la partie sensible, mais les croix même deviendront la joie de votre cœur, vous trouverez votre consolation dans la matière qu'elles vous donneront pour votre sacrifice, et vous serez ravie d'avoir, par ce moyen, de quoi satisfaire à votre religion en tous les moments de votre vie.

Cette vie est destinée à l'immolation, en attendant la parfaite consommation dans le ciel, qui sera d'autant plus glorieuse en Jésus-Christ, que la tribulation aura été plus grande et plus sensible sur la terre. Surtout tenez votre cœur bien fermé à toutes les créatures, sans le vouloir ouvrir à aucune pour votre soulagement. Jésus et votre directeur vous doivent suffire. Vous savez comme ce bien-aimé de votre cœur vous a aidée et secourue dans vos besoins. Il est toujours le

(1) C'est la CXXXIII[e] des imprimées.

même qu'il a été pour vous. Ainsi il vous sera toujours présent, et croîtra tous les jours en vous en charité, en lumière, en soin, en vigilance, autant que vous croîtrez en confiance et en fidélité. L'expérience fréquente du passé a été pour vous servir, dans les temps périlleux et de tentation, d'une bride pour retenir cet épanchement inutile et vain de votre âme. Ne donnez donc point cette liberté à votre cœur; et, puisque votre cher Époux en est jaloux, particulièrement dans ces temps où il vous sépare de toute créature, pour vous avoir à lui tout seul, demeurez en lui et avec lui en la très sainte Vierge. C'est cette solitude où vous sentez que votre âme est attirée, et c'est celle que vous devez garder avec fidélité à votre unique Époux, et où vous trouverez tout ce que vous pouvez désirer sur la terre.

LETTRE CCCLXIV (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Que se perdre avec Jésus-Christ en Dieu, c'est le moyen d'être tout d'un coup parfait. Du bonheur des privations et des croix.

Ma chère fille,

N'ayant point eu de vos nouvelles depuis huit jours, je ne puis vous écrire sur un autre sujet, que sur celui qui est et qui doit être encore toute la joie et toutes les délices de votre cœur, qui est le grand et divin Jésus, par lequel et avec lequel je vous désire toute perdue en Dieu. C'est à quoi j'appelle votre cœur, étant convaincu plus que jamais, que c'est là tout ce que Dieu

(1) C'est la CXX^e des imprimées.

désire de vous en cette vie et en l'autre. C'est ainsi que, tout d'un coup et en un instant, nous devenons parfaits comme Dieu le Père, selon le souhait de Jésus-Christ, et que nous nous trouvons très humbles, très doux, très justes, très simples, très charitables et très saints. C'est par cette union intime, qui nous perd en Dieu dans l'oraison, que nous ne sommes plus nous-mêmes, mais que nous passons en lui, et nous trouvons revêtus de mille dons, de mille grâces et de mille vertus. Mon Dieu ! que je dis peu, et que je suis grossier en voulant exprimer ce que je vois, et dont ce matin l'oraison me tenait si convaincu, que j'eusse voulu ne me retirer jamais de cette expérience ! C'est ce que je ne doute pas que vous ne commenciez à goûter après tous vos travaux et toutes vos fatigues.

Je vous dirai aussi que la providence de Dieu, qui, de sa part satisfait toujours à toute l'étendue de notre vocation, et nous donne toutes les choses nécessaires pour nous obliger à la fidélité, me lie et me cloue avec lui à la croix dans la privation de toutes les choses qui pourraient me consoler l'intérieur. Il y a bien longtemps que je lui ai demandé la croix pour toute la vieille créature, afin qu'elle fût soumise et réprimée par ce saint instrument de la sagesse, de la justice, de la miséricorde, de l'amour et de la sainteté de Jésus-Christ. Cette immense bonté passe plus avant ; car il me soustrait encore ce qu'il y a de consolant en l'âme de la part de son amour intérieur, afin que je ne m'appuie sur rien, et que je n'aie rien que lui seul, en qui, selon le pur esprit, j'aie tout mon appui, mon soutien, ma vertu et ma vie, quoique cachée aux sens et à la raison, et donnée imperceptiblement à l'âme. Béni soit Dieu, qui nous donne la foi qui peut suffire

à tout. C'est elle qui nous lie plus purement, plus saintement et plus sûrement à Dieu; c'est elle qui nous abîme et nous perd plus fortement, plus solidement et plus divinement en Dieu; c'est elle enfin qui, nous suspendant en tout nous-même par une privation universelle de toutes les choses qui seraient capables de nous plaire, et de nous soutenir hors de lui, nous tient dans une dépendance plus grande et plus absolue de lui-même.

Oh! que bienheureux seront ceux qui auront jeûné en tous leurs appétits et en tous leurs désirs sur la terre! Si le jeûne de la bouche, qui n'est rien que le jeûne d'un sens, est couronné et hautement récompensé dans le ciel, que sera-ce du jeûne universel de tout soi-même, dont la privation est une croix insupportable à la nature? Que dira-t-on de ceux qui ont faim et soif de la justice, et des choses les plus pures et les plus saintes de la grâce, sinon qu'ils seront un jour rassasiés et satisfaits dans leur désir et leur attente? Courage donc; cette vie n'est qu'un instant, ses privations sont passagères et les possessions de la vie future sont éternelles. Je vous dis ceci en la force et en la vertu de la foi, le reste pâtissant et gémissant. Ne faut-il pas des gibets, des roues et des gênes continuelles aux criminels? Si l'innocent Jésus est sur la croix, où doivent être les pécheurs? Il est privé de tout, il a soif de tout, il vit et meurt ainsi dans la privation et l'abstinence de toutes choses. C'est justice et amour de Dieu de me tenir ainsi dans une privation universelle. Il ne faut point de roses sur le Calvaire; il faut y être privé de tout; il faut être collé à la croix toute nue, et être couché sur les épines, pour en être percé et piqué de toutes parts.

LETTRE CCCLXV (1).

A UNE DAME QU'IL DIRIGEAIT.

Il l'exhorte à s'unir à Jésus-Christ et lui donne quelques marques pour discerner si elle n'agit que pour Dieu.

[Veille de la Toussaint.]

Ma très chère fille,

Je vous salue à votre retour en la paix et en la joie du Fils de Dieu, qui est le Père de toute consolation. Il attend demain votre cœur pour le remplir de bénédictions spirituelles dont il est affamé : *Bienheureuse*, dit-il, *est l'âme qui a faim et soif de la justice* et de la charité, *car elle sera rassasiée.*

Celui qui a rempli le sein du Père de toute éternité, et qui le remplira encore à jamais, veut se rendre lui-même la plénitude de votre âme ; et lui, qui rassasie tous les saints dans le ciel et qui les rend bienheureux par sa possession, veut venir en vous pour occuper tout entier votre cœur. Je pense, ma chère fille, qu'il n'y a rien en vous qui ne veuille être possédé et rempli de sa divinité; il n'y a rien qui voulût être privé de cette grâce pour être occupé d'autre chose. Qu'il vive donc, qu'il règne, et qu'il triomphe à jamais de tout vous-même.

Je vous conjure de ne rechercher qu'à lui plaire et à le contenter en tout; car il veut vous redresser et vous élever à Dieu en toutes choses, afin que vous ne vous recherchiez plus vous-même ni votre propre satisfaction, mais que vous travailliez uniquement à procu-

(1) C'est la CCXII[e] des imprimées.

rer la gloire de son Père. Il est jaloux de l'honneur de Dieu, et il ne vient en nous que pour procurer sa gloire. Ne cherchez donc rien que cela dans vos actions; et, quand vous en voulez commencer quelqu'une, soyez soigneusement sur vos gardes, pour voir si vous ne l'entreprenez point pour vous, et pour votre contentement.

Un des moyens qui vous fera discerner pour qui vous les faites, est de regarder simplement et fidèlement le motif que vous avez dans l'esprit en les faisant, et de remarquer si ce même motif revient souvent dans la suite de l'action; car si c'est pour Dieu que vous la faites, le désir de sa gloire vous y sera présent, vous en aurez souvent et aisément la vue, elle vous viendra seule et sans grande recherche. Que si au contraire vous agissez pour vous, ou pour quelque autre créature, vous penserez souvent à vous-même en agissant, ou à la personne pour laquelle vous aurez entrepris votre action.

Un second moyen pour reconnaître si c'est pour Dieu que vous agissez, est d'examiner si vous recourez beaucoup à lui, et si vous y avez grande confiance; car, si cela est, c'est une marque que vous agissez pour lui; comme, au contraire, ce serait une preuve que vous agiriez pour vous-même, si, au lieu de l'appui en Dieu, vous ne cherchiez que des inventions de votre propre esprit pour faire réussir les choses; si vous vous empressiez et embarrassiez; si vous vous troubliez et inquiétiez lorsqu'elles ne réussissent pas selon vos désirs. L'inquiétude, l'empressement et le trouble sont des marques qu'il y a de l'amour-propre, ou dans l'intention de l'œuvre, ou dans son exécution; ce qui est contraire à l'obligation du chrétien, qui ne doit agir que pour Dieu

et en Dieu, c'est-à-dire en son esprit, en sa vertu et en sa grâce.

Si vous voulez plaire à Dieu, il faut que vous fassiez beaucoup d'attention à ceci, surtout dans ce temps ici, où les sujets de vos empressements sont finis. Donnez-vous toute à Notre-Seigneur, pour vivre en lui à la gloire de son Père. Abandonnez-vous aussi à son divin Esprit, comme je vous l'ai appris, afin d'être revêtue de lui, c'est-à-dire de ses sentiments, de ses pensées, et de tout lui-même. Suivez bien les mouvements de cet esprit, qui vous portera toujours à vous mépriser vous-même, à vous vaincre et vous mortifier en tout, et à servir le prochain pour l'amour de Jésus.

LETTRE CCCLXVI (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il lui parle de quatre manières dont nous pouvons nous unir à Notre-Seigneur.

Ma très chère fille,

Hé bien, que Jésus soit votre Tout, puisqu'il le veut, et qu'il vous y attire par sa miséricorde. Il a racheté tout le monde par sa mort, et il veut vous vivifier dans sa vie. C'est donc de cette vie très chère qu'il faut que vous viviez uniquement; et c'est lui seul qui doit vivre en vous au lieu de vous-même. Ainsi, dans quelque sécheresse, quelque trouble, ou quelque abandon que vous puissiez être, ne quittez jamais cette divine unité de Jésus, à laquelle il vous attire, comme il y attirait autrefois sainte Madeleine, lorsqu'il disait : *Unum est*

(1) C'est la CCXI^e des imprimées.

necessarium : Il n'y a qu'une chose nécessaire, qui est mon amour.

Attachez-vous à cet amour, et agissez toujours dans l'union à ce divin Sauveur. Si le sentiment de votre amour Jésus est absent, que ses dispositions vous soient présentes, principalement celle de plaire à Dieu, ou bien celle de soumission aux volontés de son Père, ou celle d'abandon entre ses mains. Que si vous n'avez pas facilité à regarder en particulier les dispositions de Jésus-Christ en ses actions, unissez-vous en général à celles qu'il avait, qu'il ne nous a pas toutes déclarées, parce que nous n'en sommes pas dignes, et qui sont renfermées dans son divin sanctuaire, c'est-à-dire dans son saint et sacré cœur, dans lequel je vous désire abîmée et consommée. Enfin, si ces choses ne vous sont pas aisément présentes, unissez-vous à Jésus par la foi, laquelle ne vous sera jamais ôtée.

Les sentiments de votre amour et les lumières de son état intérieur ne vous sont pas continuellement présents; mais la foi vous le sera toujours, qui est le solide, le ferme et l'inviolable fondement de notre amour. La foi vous apprend que la meilleure partie de Jésus-Christ est dans le fond de votre âme, savoir sa divinité et sa sainte personne; et qu'elle est aussi devant vous, et dans toutes les moindres choses de la nature. Elle vous apprend qu'il est au très saint Sacrement de l'autel pour donner à ses amantes l'objet de leurs amours, pour être présent lui-même à ce qu'il aime, et pour renouveler continuellement les caresses d'un époux à ses épouses. Vous savez qu'il y est encore, afin de s'offrir continuellement à son Père, pour vous et pour tout le monde, en qualité de victime. Or en cette qualité il nous oblige de nous unir à lui, pour nous sacrifier

nous-mêmes, et nous immoler continuellement à sa gloire, mortifiant nos appétits, laissant régner en nous sa grâce, et vivant par son divin Esprit, et non plus par les mouvements du nôtre et par les sentiments de la nature.

Hélas! ma chère fille, ce divin Jésus semble n'avoir point de vie sur nos autels. Il est là sans mouvement, sans vue, sans ouïe, sans sentiment, pour nous apprendre qu'il faut que toutes ces choses soient mortes en nous. Aussi ne faut-il jamais nous en servir que pour lui plaire. Plaire seulement à Dieu, être toujours l'objet de ses complaisances, uni avec son Fils, dont il dit que c'est lui dans lequel il se plaît, quel bonheur et quel avantage pour nous!

Pour vous animer aux vertus, je ne veux point vous proposer maintenant d'autres motifs ni d'autres raisons que l'imitation de votre Époux, dans lequel vous verrez reluire toutes les vertus. Vous y verrez un silence de trente ans, pendant lesquels il ne parle presque point, parce qu'il ne veut parler que pour plaire à Dieu son Père; vous y verrez la mortification, la patience, l'humilité, la paix, la douceur, l'amour de la croix. Je ne vous donne point d'autres motifs que cet exemple, pour ne vous pas remplir l'esprit et l'entendement de raisons imparfaites, ou au moins qui n'approchent pas de la disposition de Jésus, et pour ne vous occuper que de ce qu'il veut être l'unique application de ses amantes bien fidèles. Car tant de raisons dissipent quelquefois et divisent l'esprit, lequel Jésus-Christ veut être tout recueilli et abîmé en lui.

Cette imitation de Jésus est une quatrième manière d'union avec lui, qui lui plaît uniquement, et que saint Paul nous a apprise. Car il dit que les élus doivent être

semblables à Jésus; et cela se fait par ses vertus, acquises en sa vue et par son amour. Et Notre-Seigneur lui-même nous l'apprend en plusieurs endroits de l'Évangile, et surtout quand il nous ordonne d'être aussi parfaits que son Père; ce qui ne se peut faire que par l'union avec Jésus, et par l'amour et l'imitation de ses mêmes vertus. Car Jésus étant le seul qui est parfait comme son Père, en nous rendant un avec lui, nous serons parfaits comme son Père.

Vous vous servirez de ces quatre manières d'union selon que vous y aurez de facilité, et vous me manderez dans quelque temps l'usage que vous en aurez fait, et l'attrait que Notre-Seigneur vous y aura donné. Adieu.

LETTRE CCCLXVII (1).

A UNE PIEUSE PERSONNE QU'IL DIRIGEAIT.

Il l'exhorte d'aller à Jésus-Christ pour se perdre en Dieu avec lui.

Ma très chère fille,

En me présentant à l'oraison sur votre sujet, je n'ai point appris d'autre chose pour vous, sinon que votre vie doit être cachée en Jésus-Christ, avec Jésus-Christ, et par Jésus-Christ en Dieu : *Et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo*. Cette vie de Dieu cachée en lui de toute éternité ; cette vie qui est sainte, pure, simple, et qui est Dieu même, est venue sur la terre par Jésus-Christ : elle est en nous par lui, et il nous fait être dans l'unité avec lui, pour être avec lui en Dieu.

Que nous sommes heureux d'avoir ce doux moyen, et d'être nécessités d'aller à Dieu par cette voie! Qu'heu-

(1) C'est la CCXLV[e] des imprimées.

reuse est l'âme qui lui est intimement unie, et qui est convertie en cet Époux du cœur! Par lui on est en Dieu, et on est perdu dans le sein du Père, où l'on se noie et l'on s'abîme soi-même heureusement. Là on est en solitude, en pureté, en sainteté; là on ne peut souffrir de créature, on n'a plus soif de rien, et on ne veut plus que ce divin Tout; là on est rassasié de ce Tout adorable qui remplit tout désir, on cherche d'être au Tout, et d'y être uniquement, et on évite ce tout malheureux qui nous vide de Dieu et nous empêche de le posséder paisiblement. Ce vrai Tout fait voir et ressentir intérieurement à l'âme la jalousie qu'il a pour la tenir à lui tout seul, pour ne la point laisser sortir de lui, pour empêcher qu'elle ne s'épanche en d'autres choses, qui la tireraient hors de cette solitude intérieure où elle doit être uniquement occupée de lui.

Quand votre âme sera toute en Dieu, il faudra lui parler d'une manière que sait Notre-Seigneur; mais il faut en attendant travailler à notre retour en Dieu, et à notre parfaite consommation.

LETTRE CCCLXVIII (1).

A UNE DAME SA PAROISSIENNE (2).

Il lui témoigne la joie qu'il ressent en voyant que la foi règne en elle, et le désir qu'il a que cette divine lumière prenne de nouveaux accroissements. Il l'exhorte à vivre aussi saintement que le demande la qualité d'épouse de Jésus-Christ.

Ma très chère fille,

Je remercie la charité du Saint-Esprit de vous avoir donné le mouvement de me faire savoir les sentiments

(1) C'est la CXXII[e] des imprimées.
(2) Cette dame était à Paris et probablement dans le commerce du

et les dispositions de votre âme. Qu'une seule visite de Dieu est chère à un cœur qui en fait l'estime que mérite cet adorable Tout! Qu'une seule parole de sa part vaut d'entretiens et de promesses humaines! Oh! que le ciel est distant de la terre, et que les biens qu'on y doit posséder éternellement, nous doivent rendre méprisables toutes ces corruptions dont le monde se vante, et que Dieu toutefois estime et récompense dans le mépris et dans le sacrifice qu'on en fait!

Quelle joie à mon âme de savoir que la foi règne dans la vôtre, et que les yeux de votre esprit sont ouverts aux biens de votre éternité! Que ne voudrais-je pas donner à Dieu pour obtenir l'accroissement et la plénitude de cette sainte lumière! Si j'avais quelque chose de plus riche et de plus efficace à lui offrir pour cela que Jésus-Christ, je le ferais. Je sais que mille vies ne pourraient pas mériter cette faveur, et que rien moins que le sang de Notre-Seigneur ne la peut obtenir. C'est en lui que mon âme veut se plonger, afin qu'étant baignée et enrichie de ce trésor, elle mérite auprès de Dieu les grâces dont la vôtre doit être revêtue, en qualité d'épouse du grand Tout. C'est à quoi votre soin et votre reconnaissance doivent travailler uniquement. Il faut vous enrichir et vous parer des ornements que votre condition d'épouse demande. Qu'y a-t-il digne de Jésus? C'est justement la sainteté parfaite que vous n'avez pas encore, et que vous devez pourtant espérer de la prière et de l'union à votre divin Époux.

Soyez donc uniquement liée à lui, toujours communiquante à son très pur amour et à ses saintes vertus,

grand monde; cela expliquerait pourquoi M. Olier, vers la fin de sa lettre, lui conseille d'aller communier dans l'église de quelque communauté religieuse, où elle ne sera ni interrompue ni regardée.

qui vous rendront belle à ses yeux, et digne de son agrément et de sa possession. Mon Dieu, que voulons-nous au ciel et en la terre, sinon Jésus-Christ et ses trésors, pour être le sujet de sa divine complaisance? Puisqu'il ne peut se plaire qu'en lui-même, rendons-nous un autre lui-même en la communion parfaite avec lui. Laissons-nous à lui; laissons-nous pénétrer et posséder par lui; laissons-nous dévorer et consommer à sa divine charité, pour passer en sa vie, et nous perdre en lui-même.

Vous pourrez aller faire demain vos dévotions chez ...., où vous aurez loisir de traiter avec Notre-Seigneur sans être interrompue ni regardée. J'espère en vous de nouveaux progrès dans la divine dilection, qui ne saurait demeurer en un même état, et qui demande incessamment de s'avancer en Dieu. Je prie son Saint-Esprit que sans relâche il vous fasse croître dans la profondeur de sa paix en sa divine grâce. Ainsi soit-il à jamais.

LETTRE CCCLXIX (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il l'instruit de ce qu'elle doit faire pour vivre comme épouse de Jésus-Christ.

Puisque vous voulez être désormais toute à Jésus-

(1) Cette lettre, qui était la XIIe parmi les imprimées, forme comme un petit traité de perfection à l usage des âmes qui veulent appartenir sans réserve à Jésus-Christ leur divin époux. L'éditeur de 1672 y avait même introduit des divisions, en indiquant à la marge la nature des conseils et des pratiques donnés successivement par M. Olier. On ignore à qui ces sublimes leçons furent adressées. Elles conviendraient bien à la personne qui reçut la lettre précédente.

Christ, et que vous désirez que je vous instruise de ce que vous devez faire pour vivre comme sa sainte épouse, je vous dirai que l'épouse de Jésus doit être anéantie en elle-même, et toujours remplie de son Époux. Elle doit être désoccupée de soi et occupée de lui; elle doit oublier ses propres intérêts pour n'embrasser que les siens; elle ne doit désirer que sa gloire et l'établissement de son royaume en elle et en toutes les créatures; elle doit se laisser tellement à l'Époux, qu'il la possède universellement et au dedans et au dehors, et qu'il use de toutes ses facultés pour agir et opérer en elle et par elle à la gloire de Dieu. Mais il faut pour cela qu'elle soit vide d'elle-même et qu'elle ne soit qu'une pure capacité, pour être animée et vivifiée de lui seul.

La véritable épouse doit avoir le désir que tous les hommes se remplissent d'estime, de louange et d'amour de l'Époux; elle le doit porter toujours en son esprit et en son cœur; elle doit être ravie de trouver l'occasion d'en parler et de le faire aimer, connaître et admirer de tout le monde; elle doit prendre sa complaisance unique en lui et en ce qui est de lui; elle se doit souvent réjouir de ce qu'il est tout saint en lui-même et en toutes ses œuvres; elle doit être tellement unie avec lui, qu'elle regarde l'estime et les louanges de l'Époux comme si elles étaient à elle; elle doit tressaillir de joie et vivre en jubilation de le voir suivi et honoré; enfin la gloire de l'Époux doit être son bonheur et sa vie.

L'épouse ne doit plus savoir ce que c'est que propriété; car, étant passée dans les propres de l'Époux, et l'Époux en ayant pris possession pour en jouir comme d'une chose qui est à lui, elle n'est plus à elle et elle

n'a plus de droit sur elle-même ; si bien qu'elle ne doit plus avoir de propre volonté pour agir et pour régler par elle-même sa vie et sa conduite ; mais elle doit être animée de la volonté de l'Époux, qui, étant l'esprit vivifiant, et de l'Église universelle, et de l'âme en particulier, veut occuper intimement toutes ses facultés et les animer de sa vie. De sorte que c'est Jésus-Christ qui doit lui faire vouloir ce qu'elle veut ; c'est Jésus-Christ qui doit lui faire connaître ce qu'elle connaît, et qui doit être tout universellement en son âme.

Pour assurer l'épouse en sa conduite, et pour lui rendre témoignage que c'est l'esprit de l'Époux qui la dirige intérieurement et qui l'anime de sa vie et de son propre vouloir, lui-même se rend vivant sensiblement sous le directeur, qui est comme le sacrement, le procureur et l'oracle sensible de l'Époux, qui se cache sous lui pour justifier la vérité de son esprit par l'unité des sentiments qu'il met dans le cœur du directeur et de l'âme fidèle; et comme l'Église universelle, qui est l'épouse de Jésus, est dirigée universellement par lui sous l'extérieur de ses pontifes, de même il réside sous les directeurs et sous les pasteurs particuliers pour la direction de ses épouses particulières, comme il le promet en la sainte Écriture.

L'esprit qui vivifie les pasteurs rend témoignage aux épouses de Jésus-Christ que c'est lui-même en eux qui les dirige en sa vertu, étant vrai qu'elles éprouvent en elles des opérations si pressantes de la parole de l'Époux dans le pasteur, qu'elles se voient toutes portées et établies dans le bien en l'efficace de leurs seules paroles, qui, sans l'esprit divin, ne pourraient pas former intérieurement dans les âmes ce qu'ils ordonnent

extérieurement, n'y ayant que la force et la vigueur de la sainte parole de Dieu qui fasse ce qu'elle dit. *Le Seigneur a parlé,* dit l'Écriture sainte, *et les choses ont été faites.* Le pasteur, animé de l'esprit de l'Église, imprime par expérience, avec force et avec suavité, l'amour et la vertu d'exécuter et d'accomplir ce qu'il ordonne à l'épouse de Jésus.

Que si quelquefois il arrive que l'âme souffre quelque peine contre l'obéissance à Jésus-Christ dans le pasteur, elle doit s'y soumettre en la foi de Jésus, qui souvent permet ces résistances pour accoutumer les âmes à s'établir dans l'exercice du sacrifice de leurs désirs et de leur propre volonté, et les obliger à donner ce témoignage de leur foi par-dessus leur raison. Le grand désir de l'Époux est que l'épouse ait renoncé si entièrement à sa sagesse et à sa raison, qu'il soit lui-même toute sa sagesse, et qu'elle ait une si grande foi en lui, qu'elle demeure toujours ferme et fortement persuadée que rien ne se fera jamais hors de ses volontés sous l'obéissance de l'Église, et qu'il fait toujours réussir toutes choses selon ses ordres et ses desseins.

L'épouse donc, toujours unie en son intérieur à l'Époux, doit laisser perdre et abîmer sa propre lumière et sa sagesse en celle de Jésus. Comme il est toute la splendeur des saints, en remplissant l'intérieur de son épouse il la couvre de lumière, il la délivre d'erreur et de ténèbres, et il l'empêche de courir et d'aller çà et là dans les voies égarées. Comme il est aussi toute sagesse, il tient l'esprit et tout l'intérieur en modestie et en respect devant Dieu, opérant la paix et le repos dans le fond de l'âme, sans quoi elle se verrait avec peine et à tout moment molestée et inquiétée par la vivacité et par l'agitation continuelle de l'esprit pro-

pre. Mais quand ses puissances intérieures sont occupées de l'Époux et remplies des opérations divines, elles sont sans désir d'opérer en elles-mêmes, et elles sont contentes et satisfaites, parce qu'elles trouvent en lui leur plénitude naturelle; et il empêche qu'elles ne s'inquiètent ni ne s'émeuvent, parce qu'elles ont la fin de leur inquiétude, qui est Dieu, ce bien universel qui remplit tout désir et toute capacité. Il faut encore que l'épouse soit d'autant plus soigneuse d'arrêter son esprit, que les légèretés, les dérèglements et les inutilités de son esprit propre, blessent et choquent beaucoup la majesté du saint Époux. Car le moyen qu'il ne soit offensé de voir passer en sa présence tant de fantômes ridicules, qui ne servent qu'à donner confusion à sa sagesse?

L'épouse doit aussi porter la robe nuptiale, c'est-à-dire qu'elle doit paraître extérieurement revêtue des vertus de Jésus-Christ, et porter sur elle l'impression de son éclat et de sa beauté intérieure, en sorte que rien de nu ne paraisse en elle; c'est-à-dire qu'on n'y voie rien de la vie naturelle, mais que tout y soit revêtu de Jésus-Christ, couvert par ses vertus et animé de sa grâce et de sa vie divine. Elle doit même faire impression de sainteté partout en la vertu de l'esprit caché qui la remplit et la possède. Elle doit, ainsi que les espèces du très Saint sacrement, qui servent comme de robe et de vêtement qui renferment Jésus-Christ, porter en elle la majesté de son Époux, et en imprimer l'amour et le respect. Elle doit, comme saint Jérôme dit que la sainte Vierge faisait durant sa vie, porter avec elle des effets excellents de grâce et de sanctification dans les cœurs. Car comme Dieu remplit la capacité de ses puissances et de ses facultés, et qu'il agit en elle en

paix, en majesté, en sagesse et en sainteté, sans qu'il y ait rien d'empressé, d'amer, ni d'ardent en sa conduite, il est impossible qu'elle n'opère bénédiction en toutes choses, et qu'elle ne porte au respect de l'Époux, soit par son extérieur, qu'il revêt de ses saintes vertus, soit par son intérieur, qu'il remplit de ses mêmes dispositions, et qu'il anime de son esprit.

Mais pour cela il faut que l'épouse soit en son intérieur dans un renoncement continuel à elle-même et à toute opération propre. Il faut qu'elle soit dans une mort universelle, afin qu'elle soit tellement vivifiée de l'Époux, qu'il soit toute sa vie, sa voie et sa vérité : sa vérité, en sa lumière; sa vie, en sa charité; sa voie, en toutes ses vertus.

C'est l'effet de l'amour de transformer l'âme en la chose qu'elle aime. Ainsi l'épouse doit être changée et transformée en l'Époux, qui, se cachant sous elle pour vivre sous son extérieur, comme s'il était encore vivant dans le monde sous un extérieur commun, la veut remplir de ses mêmes dispositions et de tous ses sentiments. C'est ainsi que la sainte Vierge, modèle unique des amantes et des épouses de Jésus, était en son intérieur disposée envers Dieu comme Jésus-Christ même l'était; et elle portait en son âme, par une participation intime des dispositions de son Fils, tous les sentiments dans lesquels il vivait envers son Père, et même envers toutes choses. Et c'est ainsi que doivent être les vraies épouses de Jésus-Christ. Il faut qu'elles aient une participation universelle de sa vie intérieure et divine; participation qui, à la vérité, est selon le degré et la mesure qu'il lui plaît, mais qui les met pourtant, dans leur intérieur, en jouissance et en participation universelle de tout Jésus. Car l'épouse et

l'amante fidèle et saintement jalouse de l'Époux, ne peut rien laisser en lui qu'elle ne tâche de faire passer en elle-même.

Elle doit donc premièrement aspirer à cette abnégation parfaite en Jésus, abandonné uniquement à la conduite de Dieu son Père. Elle doit toujours vivre en Jésus-Christ dans une grande religion et un profond respect envers Dieu, en la présence duquel elle doit se tenir incessamment anéantie, séparée de tout, et embrassant par charité tout le bien à faire dans l'Église. Elle doit aspirer toujours vers son divin Esprit, afin qu'il la remplisse de tout lui-même, ne voulant vivre qu'en lui seul, et n'ayant d'amour, d'estime, ni de respect que pour lui. Elle doit lui rendre toujours en l'intérieur quelque devoir et quelque hommage, comme celui de sacrifice, de louange, de prière, d'offrande, d'action de grâces, ou quelque autre semblable.

Elle doit aussi, en vue du domaine et de la souveraineté de Dieu sur toutes choses, se regarder comme pauvre et dénuée de tout; considérant toutes les choses qu'elle prend pour soi comme des biens de Dieu, dont elle lui demande l'usage par grâce et par miséricorde, et dont elle ne veut user qu'en esprit de dépendance et de mendicité.

Il faut qu'elle dise, comme Jésus, que le royaume de Dieu est le lieu de son attente, où elle remet à posséder pleinement toutes choses, et que, ce royaume n'étant point de ce monde, elle ne fait état que des biens intérieurs et divins, et ne regarde tout le reste que comme du fumier et de la boue. Il faut qu'elle s'estime si heureuse de la seule et intime possession de son Dieu, qu'auprès de lui tous les biens extérieurs lui

paraissent insupportables et lui soient en horreur. Elle les doit regarder comme des moyens très faibles d'honorer Dieu et d'aider le prochain, et, quoiqu'elle puisse en garder toujours quelque chose chez soi pour les œuvres de Dieu, et pour le soulagement de ses pauvres, elle y doit être néanmoins entièrement morte. Car, quoique ces œuvres et ce soulagement soient agréables à Dieu, ils le sont pourtant beaucoup moins que les devoirs intérieurs du cœur, qui sont plus précieux mille fois que tous les biens du monde. Oh! si vous connaissiez combien sont heureux les pauvres d'esprit, qui, au milieu des biens du monde, par le mépris intérieur qu'ils en font, et par le dégoût dans lequel ils vivent, peuvent les avoir et les posséder sans en être possédés, que vous soupireriez après cet état, et que vous souhaiteriez d'être dans cette sainte disposition! Car alors tous les biens de la terre ne vous causeraient plus d'empressement, il ne vous donneraient plus d'amusement d'esprit inutile, et votre âme, dégagée parfaitement de toute la vanité de ces fantômes, ne s'occuperait plus que de Jésus-Christ seul, que vous regarderiez toujours comme l'unique et le précieux trésor de votre cœur, et comme celui en qui vous auriez le moyen, par mille devoirs intérieurs, d'honorer la majesté de Dieu et d'enrichir son Église.

Or, comme l'Époux a bien du dégoût de son épouse quand il voit au fond de son cœur quelque affection cachée pour les choses grossières, il faut qu'elle s'éprouve et se sonde souvent là-dessus. Il faut qu'elle examine si elle a de la peine à donner; si elle s'afflige quand elle fait quelque perte; si elle a de la joie à recevoir; si elle a du plaisir à amasser et à garder; enfin si elle a le désir d'en avoir davantage. Il ne faut

point se tromper; c'est un des derniers désirs qui s'éteignent au fond de l'âme, que celui d'avoir et de posséder les choses. La pensée que la créature grossière a de s'établir au monde fait le désir de posséder ses biens pour y pouvoir subsister à son aise : et le désir d'aller à Dieu, et de jouir uniquement de lui, est un des sentiments les plus rares qui soit sur la terre. Cependant c'est celui-là seul qui doit être dans l'épouse de Jésus, qui, remplissant toute la capacité de ses désirs, et la dégoûtant de toutes les choses grossières, la met en tel état qu'elle n'est jamais contente qu'elle ne voie toutes les choses qui l'environnent, et dont elle est infiniment éloignée de cœur, comme appartenantes à Jésus et à ses membres.

L'épouse doit encore avoir en abomination le monde et surtout le péché, qui est le dieu du siècle. Elle doit le détester, ainsi que faisait Jésus-Christ, qui en portait toujours en son âme le jugement et la condamnation, comme étant contraire entièrement aux lois de Dieu son Père, et opposé aux maximes de son Évangile.

L'épouse doit de même, à l'égard des plaisirs et des satisfactions sensibles, en avoir horreur comme de la mort et de l'enfer, n'ayant de joie et de délices qu'en l'Époux qui est tout à elle, et dont elle doit être tellement occupée et possédée, que pas un autre que lui ne puisse avoir d'accès ni d'entrée en son intérieur.

Jésus est toute l'occupation, la possession, la joie, la jubilation et la béatitude de l'âme sainte, qui hors de lui ne peut et ne doit rien goûter, et ne doit rien trouver que de très grossier, de très impur et de très amer. La chasteté parfaite de l'épouse a des délicatesses si saintes, que l'on ne peut les voir et les goûter sans en être ravi.

Enfin l'épouse, pénétrée, possédée, animée et pleinement vivifiée des sentiments et des dispositions de l'Époux, doit être intérieurement anéantie en elle-même devant Dieu, ne souffrant jamais aucune pensée d'estime, de complaisance, de retour, ni de souvenir de soi, et n'ayant en vue que Dieu en Jésus et Marie.

L'épouse doit avoir en soi une disposition d'anéantissement, de basse estime de soi et de la vileté de son être pécheur, sans en sortir jamais, soit en traitant avec Dieu, soit en traitant avec le prochain. Elle doit agir en tout comme étant un néant en elle-même, et comme étant revêtue en sa chair de toute inclination au mal et de tout désir de péché; en un mot, comme n'étant que péché. Jésus-Christ, qui était revêtu extérieurement de l'iniquité du monde, sous une chair en ressemblance de péché, portait en son intérieur, couvert de honte et de confusion, les humiliations qui étaient dues au péché, et il fondait alors en son cœur l'humiliation des chrétiens, qui, étant revêtus intérieurement de la grâce et de l'esprit de Jésus-Christ, ne laissent pas d'être couverts d'une chair infectée de crimes, et pétrie de tous désirs d'injustice et d'iniquité. C'est ce qui doit abîmer l'épouse en la confusion d'elle-même depuis les pieds jusqu'à la tête. C'est ce qui la doit obliger à se voir, en son intérieur, comme une excommuniée et digne d'être chassée de la société et compagnie des saints, et à plus forte raison des approches et des saints baisers de l'époux. C'est ce qui la doit porter à recevoir les mépris, les rebuts et les contradictions, comme des choses honorables à son état, c'est-à-dire à ce qu'elle est par elle-même, ne pouvant être selon cette vue assez méprisée, contredite, persécutée et crucifiée, tant elle est digne non seulement de

mépris, d'oubli et de délaissement, mais d'horreur, de condamnation, d'anathème et d'exécration, ne méritant par elle-même que l'enfer.

La croix de Jésus est le caractère et le sceau de son contrat d'alliance avec l'âme. Il est l'Époux de sang, parce qu'il a épousé l'Église sur la croix, et qu'elle est sortie de son côté percé et de son sommeil sur le Calvaire. C'est pourquoi l'épouse n'est pas digne de lui, si elle a peine à le suivre, si elle ne veut pas être ferme et stable dans le crucifiement, et si elle refuse de faire, à l'exemple de la sainte Vierge, la profession d'humble servante de Jésus dans les ignominies, les souffrances et les délaissements. Il faut que l'épouse, entrant en possession et en union de Jésus-Christ, se résolve d'entrer en part de tous ses états pénibles et souffrants, *communiant,* comme dit saint Pierre, *aux passions de son Sauveur*. Il faut qu'elle soit aussi bien unie à lui sur le Calvaire que sur le Thabor, et qu'elle fasse état de porter continuellement la croix en cette vie de tentation, en cette vallée de larmes, en ce théâtre de pénitence, pour faire amende honorable et satisfaction publique du péché aux yeux des anges et de Dieu même, et à la face du ciel et de la terre.

L'épouse n'ayant plus aucun pouvoir sur elle-même, puisqu'elle est transférée dans le domaine total de l'Époux, doit vivre si absolument dans sa dépendance, qu'elle n'agisse que selon ses désirs et par ses mouvements. Il faut qu'elle soit comme Jésus-Christ à l'égard de son Père, qui ne faisait rien qu'il ne vît absolument ses ordres; en sorte que son opération était tellement unie avec son Père, et animée de son opération propre, que c'était une simple et même chose. *Pater usque modo operatur, et ego operor*. Quel dégagement, quelle

liberté, quelle soumission et quel abandon à l'Esprit doit être dans mon âme pour agir toujours de concert avec lui, et pour qu'il soit à tout moment dans cette coopération mutuelle avec elle !

Enfin l'Époux, recevant avec plaisir l'Épouse abandonnée à son pouvoir par le droit et par la justice de sa condition, se livre de sa part à elle, lui donnant par amour tout pouvoir sur lui, disant à sa chère épouse ce qu'il disait à Dieu son Père : *Tout ce que j'ai est à vous, et tout ce que vous avez est à moi*. En sorte qu'il est tout à l'âme, comme l'âme est toute à lui. C'est là le fondement de la simplicité et de la confiance que doit avoir l'épouse en son Époux, duquel elle doit attendre toutes choses, sans craindre qu'il lui en puisse refuser aucune, étant maîtresse par amour de ses désirs et de ses volontés. Mais elle doit bien prendre garde à ne pas oublier le respect dans sa confiance, ni l'anéantissement de son cœur en la sainte union et en la jouissance de l'Époux. Car ce sentiment est une marque assurée du véritable amour, qui, naissant de la vraie lumière, fait toujours en l'âme une impression de révérence envers l'Époux, et d'humiliation envers elle-même.

L'épouse ensuite doit demeurer en paix dans son fond, vivant toujours soumise aux ordres de l'Époux, et toujours préparée à répondre avec fidélité aux desseins de sa puissance, et à suivre les instincts de son divin amour en quoi que ce puisse être, sur le Calvaire ou sur le Thabor, dans la mort ou dans la vie. Elle doit en la jouissance de son époux, qui habite en elle avec le Père et le Saint-Esprit, être assurée que dans l'œuvre de Dieu elle éprouvera la participation de la puissance du Père pour opérer, de la sagesse du Fils pour

s'y conduire, et de l'amour du Saint-Esprit pour faire et souffrir toutes choses en la vertu de l'Époux; et qu'elle accomplira ainsi les desseins de Dieu en son Église, qui ne la veut pas seulement parfaite comme lui en elle-même, mais aussi en ses voies et en ses opérations, afin qu'opérant en foi et en charité, le Père soit le principe de son opération, le Fils de sa lumière, et le Saint-Esprit de son amour.

LETTRE CCCLXX (1).

A UNE DAME QU'IL DIRIGEAIT.

Il lui propose quelques dispositions pour le temps de l'avent.

[Pendant l'avent.]

Ma très chère fille,

La volonté de Dieu que j'adore, et que j'aime, ce me semble, de tout mon cœur, et particulièrement dans le dessein de vous servir en lui, fait que je ne puis différer à vous exciter de nouveau à aimer votre Tout, et à vous donner quelque exercice qui vous puisse être utile pendant ce temps.

Vous savez donc que l'avent, qui est un temps de pénitence, nous est donné pour nous représenter la loi de rigueur, et le temps de l'Ancien Testament, qui n'avait de soulagement ni de consolation que dans l'attente du Fils de Dieu, et dans ses soupirs pour Jésus-Christ. Ainsi, pour entrer dans l'esprit et dans les sentiments de l'Église, il faut que vous soupiriez continuellement après sa venue en vous. Et, comme tout l'office est rempli de ces désirs, il faut y joindre les

(1) C'est la CLXXII[e] des imprimées.

vôtres, et conjurer incessamment le Verbe éternel de descendre en vous. Ma chère fille, pourriez-vous bien être sans aimer et sans soupirer, quand vous saurez que ce Verbe, habitant en sa gloire, et dans ce trône d'éclat et de majesté, s'est laissé charmer jusqu'à ce point à l'amour et aux soupirs des hommes, qu'il a daigné en leur considération avancer sa venue. Il a beau régner dans sa grandeur, il s'anéantit pour l'amour. Il a beau reposer dans le sein de son père en sa béatitude, il descend dans le sein de Marie en notre infirmité. Il a beau vivre au milieu de deux personnes adorables de la très sainte Trinité en sa pompe éternelle, il vient naître au milieu de deux animaux, comme un pauvre abandonné. Il ne s'unit pas même à la nature des anges si sortable à sa grandeur, mais il vient prendre la vôtre si ravalée, et si opposée à son état. Où en est votre cœur au milieu de ces pensées? Faites en sorte qu'elles vous soient fréquentes durant cet avent.

Désirez aussi sans cesse de posséder saintement ce tout aimable Jésus, et de l'attirer en vous. Car le dessein du Verbe éternel en s'incarnant dans le sein de Marie, n'était pas seulement de s'unir en personne à la nature particulière de Jésus, mais de s'unir par amour au cœur de toutes ses chères créatures, et de s'y unir par une présence gracieuse et charmante que les amants ne sauraient dénier. Que si cette présence n'est pas comme au très saint Sacrement, au moins est-elle assez puissante pour le représenter fidèlement à notre âme, et pour nous obliger à soupirer puissamment après lui.

Mais, ma très chère fille, il faut se disposer à le recevoir pleinement en ce temps, où il parle de sa venue

dans nos cœurs, comme d'une rosée et d'un divin déluge (1). Il me semble aussi qu'il vient comme un boute-feu, pour mettre le feu aux quatre coins et au cœur d'une ville. Je viens, dit-il, apporter le feu du ciel, et je ne désire autre chose que de tout embraser. Tout se fait en plénitude dans ce temps. Présentez votre cœur à ces grâces. Mais pour les recevoir il faut que vous deveniez pauvre comme Notre-Seigneur, non seulement extérieurement, mais intérieurement; c'est-à-dire, dépouillée d'entendement et de volonté : d'entendement, vous dénuant de l'attache à vos pensées et à vos jugements, les soumettant au jugement des autres, vous retranchant la liberté de juger de toutes choses, et surtout des actions d'autrui; de volonté, n'aimant que votre amour, mais l'aimant souverainement, et aimant en lui tous ceux qu'il vous commande d'aimer, vous dépouillant pour lui de l'amour de vous-même, déniant à vos inclinations naturelles et sensuelles ce qu'elles vous demandent pour leur pure satisfaction, et non pour plaire à Dieu dans leur nécessité; enfin anéantissant en vous le vieil homme avec ses habitudes, pour vous revêtir du nouveau, et vous remplir de ses dons, de ses vertus et de ses grâces.

Dieu, en ce temps, devient de Créateur, créature; de Verbe, chair; d'infini, limité; de tout-puissant, infirme; de sage, enfant; de roi, esclave; de grâce, péché : *Factus peccatum*, dit saint Paul : il est fait péché pour nous; c'est-à-dire, il en a l'apparence, et en souffre les disgrâces. Voyez quel anéantissement! Il est infini. Toutes vos humiliations ne peuvent aller jusque-là;

(1) Allusion à ces paroles tant de fois répétées par l'Église durant l'avent : *Rorate cœli desuper et nubes pluant justum.*

car elles seront toujours finies. Voyez quels dépouillements : la Divinité rabaissée jusqu'à l'humanité ; Dieu dépouillé de sa gloire et de ses qualités divines ; le Verbe éternel revêtu de nos bassesses et de nos misères ; l'humanité même du Fils de Dieu dépouillée de sa propre personne. Votre dépouillement sera-t-il jamais de la sorte ? Votre anéantissement ira-t-il jamais jusqu'à ce point ? Humiliez-vous au moins autant que vous pourrez, soupirant durant ce temps après cette vie de Jésus-Christ, et travaillant sans cesse à vous anéantir à son exemple.

LETTRE CCCLXXI (1).

A UN DE SES DISCIPLES.

Sur le temps de l'avent et sur le mystère de l'immaculée Conception.

Monsieur,

Pour répondre aux intentions de Dieu, dans le temps où nous sommes, il faut que nous l'employions particulièrement à rendre nos devoirs intérieurs au divin avènement du Verbe en terre. C'est un mystère si auguste, que l'Église nous donne près d'un mois pour nous y préparer. Et même, afin de nous favoriser en ce dessein, elle nous propose la sainte Conception de la Mère à vénérer, pour nous disposer à adorer celle du Fils, et pour nous apprendre que ce divin Sauveur voudrait être conçu dans le cœur de toute l'Église, et voudrait y établir sa demeure, sa vie et son règne, comme il l'a établi en la nature particulière qu'il a

(1) C'est la CLXXIII[e] des imprimées.

choisie en Marie, lorsqu'il s'est uni en elle à notre humanité.

Il veut aussi par là nous faire connaître comme la sainte Vierge est divinisée en sa Conception, n'y ayant rien dans ce saint mystère qui ne soit animé ou revêtu de la Divinité. Le dessein du Verbe est de faire la même chose dans le cœur des fidèles en sa venue, pourvu qu'ils se préparent bien à ce bonheur. Car il vient pour être toute leur vie, toute leur vertu, et toute leur grâce. Il vient pour être toute la lumière, le mouvement, et la puissance des âmes vides d'elles-mêmes et de toutes les créatures.

Travaillez donc bien, durant cet avent, à vous vider de tout pour jouir de la plénitude que Jésus vous prépare au jour de sa naissance.

LETTRE CCCLXXII (1).

A UN HOMME DU MONDE (2).

Il lui parle de l'enfance chrétienne et l'excite à se laisser pénétrer de ses dispositions.

[Janvier.]

Je prie Notre-Seigneur de vous remplir de l'esprit de sa sainte Enfance, dans ce temps où l'Église nous propose à honorer cet aimable mystère. C'est une des grâces que les chrétiens doivent le plus souhaiter pour vivre selon Dieu, et elle leur est même d'une telle nécessité, que, comme Jésus-Christ nous marque dans l'Évangile, *si nous ne devenons semblables à de*

(1) C'est la LIXe des imprimées.

(2) Elle conviendrait bien au marquis de Fénelon ou à quelque autre des gentilshommes que M. Olier dirigeait.

petits enfants, nous n'entrerons jamais dans le royaume des cieux.

Ce que vous m'avez écrit de ces vains respects qui vous tourmentent, et de cette sagesse trop humaine qui se mêle dans votre conduite, vous peut faire connaître le besoin très grand que vous en avez. Car l'enfance chrétienne portera en vous un oubli total des lois du monde et de sa sagesse, et elle établira votre âme dans un état si dégagé du siècle, qu'elle ne pourra plus se conformer en rien à ses mœurs, ni prendre pour sa conduite aucune de ses règles.

C'est être enfant que de n'avoir point de prudence et de sagesse humaine, et d'aller où porte l'obéissance et le mouvement de l'Esprit-Saint. L'enfant va sans retour partout où on le mène; et les enfants de Dieu vont partout où l'Esprit de Dieu les conduit. Ils ne s'amusent point à regarder si ce qu'ils font est selon les lois du monde, et s'il est conforme à ses coutumes; mais, se contentant de la sagesse de la foi, qui est la sagesse de Dieu même, qu'il donne à ses enfants pour règle et pour lumière, ils s'abandonnent purement et sans retour à sa sainte conduite; ils évitent ainsi tout le mélange de la lumière humaine, qui par son impureté éteint souvent en nous celle de Dieu; et, considérant que les rois qui furent adorer Notre-Seigneur sous la conduite de l'étoile, qui figurait la lumière du paradis, furent privés de sa clarté, durant qu'ils furent chez Hérode, et qu'ils consultèrent d'autres principes que la foi, ils ne veulent point chercher en leur propre esprit, ni en leur propre jugement ce qu'ils doivent faire, mais dans ce que la lumière de Dieu leur en découvre et que l'obéissance leur en apprend.

Ils ne font plus aussi de retour sur eux, ni de réflexion sur ce qu'on en dira dans le monde; et, comme ils ne s'arrêtent plus à cette prudence, dont l'Écriture sainte dit que toutes les pensées sont vaines, et les prévoyances incertaines, *vanæ sunt cogitationes hominum et providentiæ incertæ,* ils tiennent les yeux fermés à ces vaines lumières, afin d'avoir la sagesse divine et adorable qui les conduise en tout, et qui, remplissant toujours leur esprit des vérités divines et de la foi, leur serve de règle en toute leur vie. Ils ne se contentent pas même d'éviter en général la sagesse humaine en ce qu'elle a de malicieux, mais encore en ce qu'elle a de l'homme, pour ne se point porter aux choses de la piété seulement par un principe général d'un esprit bien intentionné, mais par le mouvement du Saint-Esprit et par sa divine lumière, qui leur fait regarder en chaque chose le bon plaisir du Maître et du Père céleste.

Voilà quelle est la conduite des enfants de Dieu possédés de son divin Esprit, qui, tout enfants qu'ils sont, ont une sagesse mille fois plus solide, plus sévère et plus réglée que tout le monde ensemble, puisqu'ils ont la sagesse de la foi, qui est la sagesse de Dieu même, pour règle et pour lumière.

Or, non seulement cet esprit d'enfance donne lumière à l'âme pour la conduire en tout, mais encore il donne doucement le branle à la volonté pour faire ce que Dieu veut. Car nous ne pouvons opérer sans mouvement, non plus que sans lumière; nous ne pouvons agir sans volonté et sans inclination amoureuse, douce et agréable, qui nous attire, et qui nous porte à la chose que Dieu nous fait vouloir. Et même, comme Dieu est un agent parfait, et qu'il

remplit toutes les facultés et les puissances de l'âme, agissant en chacun selon sa disposition et son état, non seulement il remplit notre esprit de lumière, et notre volonté de mouvements suaves et amoureux, mais encore il anime de sa vigueur et de sa force le reste de nos puissances, pour les porter à ce qu'il veut qu'elles accomplissent, en sorte que sa présence auguste donne à l'âme une telle confiance, qu'elle se porte sans hésiter à tous les devoirs que Dieu exige d'elle, avec une facilité merveilleuse, jusqu'à entrer dans une sainte audace de tout faire pour Dieu, trouvant tout très petit auprès de lui, et considérant toutes les entreprises qui se présentent comme des choses de rien, auprès du sentiment qu'elle a de sa grandeur.

Voyez, Monsieur, quel serait votre bonheur si vous étiez bien possédé de cet esprit. Quelle serait la paix, le calme et la joie de votre cœur dans cet état ! Avec quelle pureté, quelle force, quel dégagement et quelle fidélité n'agiriez-vous point en toutes choses ! C'est la grâce que vous devez demander à Dieu en ce saint temps, renonçant à votre propre esprit, condamnant votre propre jugement, mourant à tout vous-même, pour vous laisser à la conduite de Notre-Seigneur, qui vous avertira en temps et lieu de vos devoirs. Soupirez tous les jours après cette grâce, et soyez dans une disposition continuellement aspirante à cet état d'enfance, qui est si utile et si nécessaire à la perfection de l'âme.

LETTRE CCCLXXIII (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

Occupation pour le jour des Cendres, et de l'esprit de cette cérémonie.

Monsieur,

Vous honorerez demain Notre-Seigneur, et respecterez tous ses desseins dans la cérémonie des Cendres, lui demandant part à son esprit de mort et de pénitence, qu'il va répandre abondamment en ces jours dans les âmes fidèles.

Vous considérerez : 1° que les cendres vous avertissent qu'il faut mourir, et que l'Église vous les impose pour vous faire ressouvenir que vous avez été condamné à retourner en cendre avec le premier homme, afin que la vue de la mort dans votre esprit, et la grâce de Jésus-Christ dans votre cœur, éteignent en vous les désirs du péché et l'amour de la vie. Car le but de l'Église, par l'imposition des cendres, est de nous donner la haine de nous-mêmes, le désir de nous mortifier, et le zèle pour la destruction et la ruine du péché qui vit incessamment en nous.

2° Vous considérerez que l'Église, par la cendre qu'elle nous impose, nous met au pied des autels comme des victimes de mort, et nous en fait approcher comme des hosties prêtes à mourir pour satisfaire à Dieu. Lorsque les prêtres imposaient autrefois les mains sur des

(1) C'est la CCXXX[e] des imprimées.

(2) Les citations latines faites dans cette lettre indiquent assez qu'elle aura été adressée à quelque ecclésiastique du séminaire ou de la paroisse.

victimes, ils les appropriaient à Dieu et à ses autels, et les destinaient par là à la mort. Maintenant ils imposent la cendre, pour montrer à l'homme qu'il est pécheur, en lui apprenant non seulement qu'il est poudre comme le premier homme avant son péché, mais qu'il n'est que cendre. La cendre marque et exprime une chose passée par le feu. Tu as été, veut dire l'Église à chacun de ses enfants, dévoré par le feu du péché; tu n'es plus rien que cendre : mais souviens-toi que tu seras encore dévoré par le feu de la colère de Dieu, et que tu seras un jour victime de sa justice, si tu ne le veux être maintenant de son amour.

3° L'Église, par cette cérémonie, nous imprime la grâce et l'esprit de la chose qu'elle nous exprime, et de la vérité qu'elle nous figure; car elle nous donne des dispositions même de pénitence, par lesquelles nous confessons que nous sommes pécheurs : en sorte que, comme autrefois saint Jean-Baptiste, en jetant de l'eau sur la tête des Juifs les engageait à la pénitence, et eux en s'approchant de lui se déclaraient publiquement pécheurs; de même les chrétiens en recevant présentement la cendre, reçoivent par les mains du prêtre la marque de leur état, qui les engage à la pénitence, et les peuples font eux-mêmes profession publique de leur péché.

4° Vous considérerez que, comme le Fils de Dieu reçut le baptême au commencement de sa pénitence et de son jeûne, vous recevez la cendre avant le vôtre, comme un engagement à la pénitence de la part du prêtre qui vous l'impose, et qui tient la place du Père éternel sur vous, comme saint Jean la tenait sur Jésus-Christ et sur les Juifs ; et même vous vous présentez pour la recevoir, afin de chercher l'esprit de pénitence

en Jésus-Christ, et en son Église qui est pleine de ses mérites et de sa grâce.

Et c'est là une des raisons pour lesquelles trois jours avant la cérémonie des Cendres on fait mention de Jésus-Christ mort en croix, afin que l'Église puise en lui la grâce de la pénitence qu'elle nous donne sous les cendres, et afin de nous faire par là reconnaître quelles sont les obligations que nous avons à Jésus-Christ. Car c'est lui qui est notre semence de vie, et, s'il ne fût point mort pour nous, nous serions tous réduits en cendre, et il ne resterait de nous que ce qui reste de Sodome et de Gomorrhe. *Nisi Dominus reliquisset nobis semen, sicut Sodoma facti essemus, et sicut Gomorrha similes fuissemus;* et comme dit saint Jude : *Sicut Sodoma et Gomorrha, et finitimæ civitates factæ sunt exemplum, ignis æterni pœnam sustinentes*. La pénitence, dont nous devons recevoir la grâce par la cendre, nous imprime ce sentiment et cette disposition dans le cœur, de nous faire reconnaître que nous méritons non seulement la mort par nos péchés, mais le feu éternel, dont les cendres de Gomorrhe sont les marques et les vestiges.

5° Comme, le dimanche avant les Cendres, on lit dans l'Évangile la mort de Jésus-Christ pour nous apprendre qu'il a prévenu notre mort par la sienne, qu'il a souffert en lui ce que nous devions souffrir, et que comme chef il a porté la mort pour ses membres, il veut que dans ce jour des Cendres nous portions sur notre tête l'image de ses infirmités, de ses souffrances, et de sa mort, afin que nous nous ressouvenions de faire mourir en nous la partie supérieure de nous-mêmes, qui est notre esprit propre et notre propre volonté, qui, étant morts, porteront ensuite la mort dans ce qui dé-

pend d'eux, c'est-à-dire, dans la portion inférieure de notre âme.

C'est ce saint exercice de mortification et de pénitence qui doit faire votre grande occupation durant ce temps, sanctifiant votre jeûne par la mortification de votre chair, par le retranchement de vos satisfactions et de vos joies, par l'abstinence de vos propres désirs, en un mot, par un sacrifice perpétuel de vous-même, qui réduise en cendre par le feu de l'amour, et par le zèle contre le péché, tous les appétits de votre chair, et tous les mouvements déréglés de votre cœur.

Ce doit être là l'occupation continuelle des chrétiens, comme les saints ont remarqué en expliquant la loi des holocaustes : *Hæc est lex holocausti. Cremabitur in altari tota nocte usque mane. Ignis ex eodem altari erit.* Nous devons être des holocaustes perpétuels dans cette vie de nuit et de foi; et ce sacrifice doit durer jusques au matin, et au jour de la gloire, où nous nous trouverons tous un avec Dieu dans une parfaite consommation. C'est la grâce que vous demanderez très instamment à Notre-Seigneur, vous donnant le plus souvent que vous pourrez à son divin Esprit, afin qu'en sa vertu vous soyez fidèle à mourir à tout, pour ne vivre plus qu'à Jésus à la gloire de son Père. Adieu.

LETTRE CCCLXXIV (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

Il donne encore quelques explications de la cérémonie des Cendres.

Monsieur,

Je suis bien aise de voir, par les demandes que

(1 et 2) C'est la CCXXXI[e] des imprimées.

vous me faites, que vous avez toujours une affection pour les cérémonies de l'Église, et que vous continuez à vouloir vous en instruire, et à vous remplir de leur esprit et de leur grâce. Celle des Cendres, que vous me proposez, est pour faire ressouvenir l'homme de la mort à laquelle il a été condamné pour son crime ; et l'Église la pratique au commencement du carême, afin d'obliger ses enfants à se soumettre à cet arrêt que Dieu a porté contre eux en la personne d'Adam, et à travailler durant ce temps à mourir à tout, pour se préparer à la grâce d'une nouvelle vie.

Le prêtre qui les impose, revêtu d'une chape de deuil, représente l'esprit de Dieu sur le pécheur, qui regrette d'avoir formé l'homme : *Pœnitet me fecisse hominem*. Et cet habit exprime aussi sa colère sur nous. C'est pourquoi le prêtre qui tient la place de Dieu, comme saint Jean en son habit austère la tenait autrefois sur les Juifs, en imposant ces cendres sur la tête, prononce l'arrêt de mort contre le pécheur : et ce que Dieu a dit une fois au premier homme, *Morte morieris,* il le répète maintenant à chacun en ces termes : *Pulvis es, et in pulverem reverteris*, pour imprimer ainsi sur la tête de tous ce jugement de mort.

Le pécheur qui se présente au pied de l'autel, et qui se met à genoux pour les recevoir, exprime sa disposition intérieure de soumission au jugement de Dieu, et d'acceptation de son arrêt de mort. Il témoigne par là qu'il adore ses ordres et les révère. Et il est bon, durant tout le carême, de se renouveler en cette disposition, d'adorer et d'accepter ce divin jugement, et de se purifier et se séparer de toutes choses, en la

— Probablement un ancien séminariste de Saint-Sulpice, peut-être le même qui reçut la lettre précédente.

manière qu'on le voudrait être pour se présenter devant Dieu à l'heure de la mort, parce que peut-être on ne sera pas pour lors en état de le faire.

L'Église prétend aussi par les cendres nous engager à la mortification de nos sens et de tout nous-mêmes. L'eau bénite, dont elles sont arrosées, nous exprime l'esprit de pénitence de Jésus-Christ, des larmes duquel elles sont toutes baignées et détrempées. L'encens, qui les parfume en se consumant dans le feu, marque l'application aux bonnes œuvres, et le sentiment de notre cœur que la charité doit réduire en cendre. Et les cendres tirées des rameaux d'olivier par le moyen du feu, marquent que notre intérieur ne sera consommé que par le feu même de Jésus-Christ, qui est cette hostie pacifique, qui par sa paix nous a réconciliés à Dieu. En un mot, tout cela marque qu'il faut nous résoudre, en la vertu du Fils de Dieu et de sa divine charité, à réduire en cendre et à mettre à mort toute la vieille créature.

Les cendres nous expriment encore l'état intérieur de notre âme, et ce qui se passe en elle, qui est le sujet des larmes et des gémissements de l'Église. Car Jésus-Christ est mort en nous, et ces cendres sont l'image de l'état où nous l'avons réduit. Elles nous apprennent que, par le feu de nos péchés et par l'ardeur de nos convoitises, nous l'avons fait mourir, mais d'une mort mille fois plus cruelle que celle qu'il a soufferte sur le Calvaire. Car il est mort sur le Calvaire pour prendre une nouvelle vie, et pour nous la mériter par sa mort et par sa résurrection; et c'est cette nouvelle vie, acquise par ses mérites et par son sang, que nous avons cruellement étouffée dans notre cœur. La vie du premier homme n'était que l'effet d'une

parole et d'un souffle; mais celle de Jésus-Christ en nous est l'effet de trente-trois ans de vie; c'est l'effet de mille larmes, de mille souffrances et de mille morts; c'est l'effet de toute sa vie, de sa mort et de sa résurrection. La vie du premier homme était à la vérité une participation de la vie de Dieu; mais la vie de Jésus-Christ en nous le rend présent à notre âme avec son esprit, non seulement par une légère participation de sa vie, mais même par sa demeure et son inhabitation en nous.

Jésus-Christ est mort une fois à cause qu'il était sous une chair en ressemblance de péché, et qu'il avait voulu se revêtir de nos iniquités; mais maintenant qu'il n'a plus rien de l'extérieur du péché, qu'il est revêtu de la clarté de son Père, et qu'il est dans l'état de son être immortel, dans lequel il ne peut plus mourir, quel outrage que de le mettre à mort! C'est pourtant ce que fait le pécheur : c'est jusqu'à ce point que va son insolence. Et c'est aussi le sujet pour lequel l'Église fait de si hauts gémissements, et un si grand appareil de pénitence, dans l'intérêt qu'elle a de recouvrer son Époux, et de le rappeler à la vie. C'est pourquoi elle fait les mêmes cérémonies sur les cendres que sur les corps morts, les arrosant d'eau bénite, et les parfumant d'encens; ce qui nous exprime encore la pénitence consommée de Jésus-Christ, ou son état de mort, et l'espérance de sa résurrection.

Enfin, dans ces temps où l'Église expose Jésus-Christ mort dans les chrétiens, qui sont comme des tombeaux vivants, elle les applique, par la vue de ce spectacle, à soupirer après sa résurrection en eux, et après la communion à sa vie divine. Et pour cela elle se sert de la cendre; parce que comme la première chose que

l'on fait en la consécration d'un temple est d'y semer de la cendre, ainsi, dans le désir de renouveler le chrétien comme temple de Jésus-Christ et de son divin Esprit, et de le mettre en état qu'il y habite en sa nouvelle vie, elle lui met la cendre sur la tête comme une première préparation à sa totale rénovation, à laquelle il doit travailler durant ce temps.

Il faut donc, en nous approchant aujourd'hui des autels, que la cendre qu'on y répand sur notre tête, excite en nous le zèle de notre rénovation. Il faut que nous y reconnaissions l'obligation de nous sanctifier en nous approchant du Saint des Saints, et qu'enfin, suivant l'esprit et la grâce de ce mystère, nous prenions résolution de passer tout ce saint temps : 1° dans des sentiments d'humiliation, de contrition de nos péchés, et d'acceptation de tout ce qu'il plaira à Notre-Seigneur de nous faire souffrir pour les expier ; 2° de douleur, de regret et de confusion d'avoir si souvent donné la mort à Jésus-Christ dans notre âme ; 3° de désir de la faire revivre en nous, et de travailler à cela par les exercices des bonnes œuvres, et surtout de la pénitence et de la mortification.

LETTRE CCCLXXV (1).

A UNE PERSONNE DE PIÉTÉ QU'IL DIRIGEAIT.

De la qualité d'épouse de Dieu, que la sainte Vierge reçoit dans le mystère de l'Incarnation.

Ma très chère fille,

Je ne puis et ne dois vous tenir plus longtemps caché

(1) C'est la CLI^e des imprimées, dont le fond et même la plupart des expressions se lisent dans les Mémoires, sous la date du 19 novembre 1651.

le sentiment dont j'étais rempli ce matin, sachant qu'il est conforme à votre piété, et que votre âme est très sensible à cette dévotion. Je suis bien aise de vous le dire, afin que cela vous serve d'occupation pendant ce jour, que l'Église destine aux joies de la très sainte Vierge dans le divin mystère de l'Incarnation.

Ce qui était de plus auguste en la Mère de Dieu, et qui est le moins considéré, est le titre et la qualité d'Épouse de Dieu le Père, avec lequel elle devient une, pour être avec lui Mère de son Fils. Dieu le Père ayant dessein de sortir de hors soi par les voies de l'amour, et de former une famille naissante de lui-même, a voulu premièrement se pourvoir d'une épouse qui lui fût semblable, de même qu'en voulant former le genre humain selon la chair, il joignit à Adam une aide semblable à lui, de laquelle devait naître toute la postérité des hommes. Or cette épouse, qu'il a voulu se choisir, est la très sainte Vierge. Il l'avait destinée de toute éternité pour être la Mère de son Fils; et le temps étant venu pour accomplir ce mystère, il lui donne un surcroît de grâces, de richesses et d'ornements si magnifiques pour l'élever à cette incomparable dignité, que sa divine majesté éprise d'amour pour cette aimable princesse, se lie à elle, pour former en elle son Fils, et l'en rendre la mère.

Qui pourrait pénétrer ce que c'est que cette dignité d'épouse? Qui pourrait comprendre en quel état de sainteté est tirée la très sainte Vierge par le Père éternel, qui, l'honorant de ce titre glorieux, l'élève dans son sein jusqu'au plus intime de sa substance et de son cœur? Elle est pour lors dans un abandon inconcevable à la puissance et au domaine du Père éternel. Elle est tellement passée en lui et dans ses droits, qu'il ne se

peut rien comprendre de pareil. Elle lui est livrée sans retour, sans soin et sans souci; et elle est dans une joie, et dans un repos qui ne se peut dire, de se voir en ce lieu où Dieu seul est sa suffisance.

Dieu le Père a aussi, de son côté, une joie incroyable de posséder cette âme, et de la voir ainsi abandonnée à lui. Il la voit toute sienne avec une consolation et une joie non pareille. Jamais créature ne pourra exprimer quel est l'amour et la tendresse de Dieu le Père envers la sainte Vierge, en qualité d'épouse. Cela est infini, immense, inconcevable et incompréhensible à tout esprit créé : c'est un ouvrage que Dieu seul peut comprendre.

Je le prie de tout mon cœur de vous faire goûter et ressentir quelque chose de cette sublime grandeur, et de vous mettre en part des saintes qualités, dont votre divine Mère est remplie en cet état divin. C'est un Dieu jaloux, et qui désire avec ardeur de rencontrer des âmes, qui soient en état d'être rendues participantes de ce qu'il a communiqué de plus parfait et de plus saint à son Fils et à sa très sainte Mère. Adieu.

Je vous laisse en vous apprenant une vérité qui doit renouveler votre courage et votre confiance. C'est que les dons de Dieu, dans les âmes fidèles à l'Esprit, vont toujours augmentant au lieu de s'amoindrir. Douter de cette vérité, c'est blesser et affliger au dernier point le cœur de l'Époux, qui veut que l'âme croisse tous les jours jusqu'à la perfection, dans la connaissance de son amour et dans l'expérience de ses dons. Tout à vous pour jamais.

LETTRE CCCLXXVI (1).

A UNE DAME DE SA PAROISSE.

Il la console après l'avoir contristée et l'exhorte à ne pas lever le sceau sacré de la croix que Jésus a mis sur son cœur.

[Le vendredi saint (2).]

J'ai vu, par la lecture de votre lettre, votre peine selon la chair et votre humiliation selon l'esprit. Je vous y répondrai que j'ai été fâché de vous avoir contristée, mais que j'ai été réjoui, comme saint Paul, de ce que votre tristesse vous a portée à l'humiliation et à la pénitence. C'est ce que répondit cet apôtre à ses disciples, qui étaient dans des dispositions pareilles aux vôtres. Je m'aperçois plus que jamais que Jésus et sa Mère se veulent rendre maîtres absolus de vous, sans ménager vos intérêts, ni flatter en façon quelconque vos sentiments particuliers. La simplicité de leur voie me ravit, et la disposition de votre âme me console au dernier point, voyant qu'ils ont en même temps le soin de préparer votre cœur à recevoir les réprimandes, et à embrasser les sentiments pénibles de la direction.

Voyez si votre souhait est accompli. Vous aviez désiré que l'on mourût pour vous à tout respect humain, et qu'on vécût à votre égard dans toute la simplicité du christianisme. Je ne vois rien à vous dire par la miséricorde de Dieu qui me puisse donner de la peine. Il me semble que votre cœur est prêt à tout, et que vous voulez bien être nourrie du pain délicieux de la croix

(1) C'est la CXXXIXe des imprimées.

(2) L'année où cette lettre fut écrite n'est pas indiquée, mais ce n'est pas après 1652, car M. Olier était encore curé quand il la fit.

de Jésus. Voilà la pensée de mon réveil en ce grand jour de sa passion, où Jésus nous dit : Mettez-moi comme un sceau et un cachet sur votre cœur ; afin de nous apprendre qu'il veut enfermer notre cœur sous le sceau sacré de la croix, afin qu'il ne s'échappe jamais pour sortir et s'épancher dans la complaisance d'aucune créature. Le cœur lui appartient tout entier. Vous savez quel crime c'est de lever le scellé qu'a posé la justice des hommes : que serait-ce donc de lever celui de la justice de Dieu, qui scelle notre cœur du sceau de la croix ? C'est ce que sa puissance a fait dans le baptême, et ce qu'il veut que nous renouvelions tous les jours par notre foi et dans notre charité. C'est pourquoi il nous dit : Mettez-moi comme un sceau sur votre cœur. O ma fille, quelle heureuse prison ! Oh ! quelle douce servitude ! Oh ! que la liberté contraire à cet état est gênante et amère ! Quelle douceur, quel prix et quel repos ne possède-t-on pas en cette aimable captivité ! Et si quelquefois les sens cherchent leur satisfaction, dont alors ils sont privés, quelle joie ensuite ne reçoit pas le cœur pour récompense de sa privation ! Oh ! quelle protection, et quelle sûreté sous l'aimable scellé de Jésus ! mais quelle impression ne reçoit-on pas de lui en cet état ! C'est alors seulement qu'il grave parfaitement son image dans le fond de l'âme ; car, dans tous les autres temps et dans tous les autres états, l'impression des créatures s'y mêle, qui, entrant en l'âme, ou elles effacent, ou elles troublent la figure et l'image du Seigneur.

Tenez donc bien toujours votre cœur sous cet aimable scellé de la croix. Voilà tout ce que je vous demande au nom de Jésus crucifié, qui n'a souffert pour vous qu'à cette intention. Son Père à la croix le tient scellé pour lui ; en sorte qu'il n'y a rien au monde

qui entre dans son cœur, et il est fermé à tout pour Dieu. Il vous demande la même chose pour lui, et pour son Père.

Ma fille, si vous avez un peu de charité pour moi, de quoi je ne doute pas, car je sais que vous en avez beaucoup et plus que je ne mérite, ne me refusez pas cette demande. Quoique je sois un pauvre misérable, et assez malheureux pour vous persécuter, je ne laisse pas de servir d'instrument à Jésus-Christ pour mettre le sceau sur votre cœur, afin que rien n'y entre, et que Jésus-Christ seul y fasse en paix sa demeure. Vous aimez la persécution quand elle vient de la main de la charité, comme Notre-Seigneur à la croix aimait celle qui lui venait de son Père. Recevez donc celle que vous souffrez comme un aimable coup du glaive qu'il est venu apporter entre la fille et le père, voulant que la persécution se fasse dans la créature par le glaive de son esprit, par la main même qui nous est la plus chère, et par ce que nous avons de plus tendre en l'Église. Adieu. Je m'en vas ouïr la Passion, avec vous au pied de la croix de Jésus.

LETTRE CCCLXXVII (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

Il l'encourage à bien souffrir, et il lui montre les avantages de la croix.

Monsieur,

Si notre cher enfant humilie son corps, c'est pour

(1) C'était la CLXXXIIe des imprimées.

(2) Le ton de la lettre montre qu'elle a été adressée à quelqu'un des ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice à qui la maladie obligea d'appliquer des remèdes violents et de faire des opérations douloureuses.

relever son âme ; il ne mortifie sa chair que pour vivifier en même temps son esprit. C'est acheter à bon marché ce précieux trésor de l'Évangile, qui est la grâce de Jésus-Christ, que de l'acquérir par un petit renversement de terre, comme est celui de la tribulation du corps.

Ne doit-il pas souhaiter que ses entrailles soient ouvertes, que toute sa chair soit déchirée, si, au milieu de ses travaux et de ses exercices, il y peut rencontrer Jésus-Christ? C'est là sa foi et son espérance, comme c'est ce qu'il y a de plus vrai et de plus sûr dans l'Église, que la tribulation opère la patience, qui n'est jamais frustrée dans son attente, parce que la charité, qui est l'œuvre parfait du Saint-Esprit, est répandue dans le cœur affligé. Il faut voir à ce coup si notre cher enfant est vrai enfant de foi ; si en esprit il résiste à la chair, et s'il sait bien user de Jésus-Christ, qui veut en lui être sa force et sa vertu, et en qui il pourra souffrir mille fois davantage que tout ce qu'il aura de plus dur à porter. Il a été la force des martyrs, qui ont eu de plus rudes peines et des maux plus cruels à souffrir dans une chair infirme, délicate et sensible, aussi bien que la sienne. Ils n'ont point eu d'autres défenses dans leurs supplices que la vertu intérieure du Fils de Dieu, auquel ils tenaient leur esprit intimement uni en silence et en paix, pendant que tout leur extérieur était livré, noyé et abîmé dans la douleur et la souffrance. Allons à la croix armés et animés de Jésus-Christ. Il en est détaché, et il en est descendu pour entrer en nous, et

Si M. de Poussé n'avait été repris par M. Olier pour avoir excédé dans l'usage des austérités corporelles, on soupçonnerait que la lettre lui a été écrite, tant la première phrase conviendrait bien à ce genre de souffrances. (*Vie de M. Olier,* t. III, p. 125.)

ensuite pour nous y porter avec lui, et nous y lier comme lui. L'amour excessif qu'il a pour nous ne lui a pas laissé goûter seul la vertu et le mérite de la croix; il a voulu nous rendre participants de ce bien. C'est pour ce sujet qu'en ayant été détaché extérieurement, il y demeure toujours attaché en esprit, afin d'y reporter tout le corps de l'Église, et de lui faire trouver là son véritable esprit.

Il veut que nous trouvions la vie dans cet arbre de douleur, comme autrefois nous l'avions perdue dans l'arbre de délices; et que, dans ce qui portait en nous la mort de l'homme de péché, nous y trouvions l'esprit d'une seconde vie, qui est la vie d'un Homme-Dieu. N'est-ce pas renouveler heureusement la vie, que de la trouver dans un peu de souffrance? Qui ne voudrait ressusciter à la vie présente, et se délivrer de la mort, s'il n'avait qu'à souffrir quelques heures sur la croix? Il n'est pas question de ressusciter à la vie présente, et à la vie du péché, mais il est question d'entrer dans la vie céleste, et dans la vie d'un Dieu. Eh quoi! refuserons-nous d'acheter pour si peu ce bonheur et cette grâce? Hélas! la vie d'un million d'hommes sacrifiés, et d'un million de créatures et de mondes nouveaux ne pourrait pas nous acquérir ce cher trésor de la vie d'un Dieu, et nous ne voulons pas y donner un moment de souffrance.

Estimons la vertu crucifiée, et sachons que c'est le caractère de la divine vérité. La racine du véritable bien est en la croix. Ne faites cas que de cela. Dieu nous fasse la grâce de l'estimer et de l'exalter en notre cœur par-dessus toutes choses. La sainte Église en a fait la solennité dans ce mois. Je prie Notre-Seigneur que ses enfants soient bien remplis de son amour, et

qu'ils s'établissent tous les jours de plus en plus en cette vérité, qu'autant qu'on a du véritable esprit de Jésus-Christ et de la vraie lumière, on a dans le cœur autant de véritable amour pour la croix. Fuyons cette fausse vertu qui veut avoir ses aises, et qui travaille incessamment pour les préparer. Fuyons cette apparence de christianisme menteur, qui ne veut avoir rien qui le choque. Aimons l'anéantissement de nos désirs et de nos affections. Aimons le détachement, le dénûment de l'estime propre, l'abnégation de tous nos sentiments, et le crucifiement universel et continuel de nous-mêmes. Soyons aussi toujours crucifiés comme Jésus-Christ, et avec Jésus-Christ en croix. Ayez encore devant vos yeux cette grande maxime du Maître : *Celui qui tous les jours ne portera pas sa croix, ne sera pas disciple de Jésus-Christ.* Ce ne sont pas là des opinions à disputer, ce sont des maximes de foi à pratiquer, et qui seront les règles du salut, et les voies assurées pour s'établir dans l'esprit du christianisme.

LETTRE CCCLXXVIII (1).

A UNE PERSONNE MALADE.

Il lui montre qu'il faut aimer la croix.

M.,

Je viens d'apprendre l'état de votre maladie, dont je bénis la majesté de Dieu, puisque c'est sa volonté, et qu'il commence à vous mettre dans l'état où il réduit ceux qu'il aime. C'est là la vraie condition des chrétiens et des pénitents. Puisque vous avez péché,

(1) C'est la CXXVII[e] des imprimées.

il faut que vous fassiez pénitence, et que vous souffriez. Ce sera toujours faiblement, auprès du péché qui mérite la mort, le purgatoire, et souvent même l'enfer. Il faut donc regarder toutes les autres souffrances comme des grâces, des indulgences et des miséricordes.

Comme chrétien il faut souffrir; autrement on ne porterait pas en soi l'image de Jésus-Christ, ne participant pas à ses souffrances et à sa croix, qui a été en lui continuelle. N'est-ce pas une chose honteuse de voir Jésus sur une croix, et nous regorgeant d'embonpoint et de santé? En vérité pouvons-nous être nommés ses vrais membres, et ses membres vivants, ne portant point en nous sa vie? Il faut avoir l'amour de la croix, et nous réjouir quand notre corps en est participant.

Enfin, quand et comment pouvons-nous donner à Notre-Seigneur des preuves plus certaines de notre amour, que lorsque nous souffrons amoureusement pour lui, et que notre volonté ne veut point de soulagement à son mal qu'autant qu'il lui plaira, quoique le corps y résiste et demande le contraire? Il est si aisé de dire à Dieu qu'on l'aime; et dans l'oraison, lorsqu'on a quelque sentiment, il est si facile de lui témoigner qu'on veut souffrir pour lui; mais souvent ce ne sont que des discours en l'air, et des paroles trompeuses qui nous abusent, et qui nous donnent de vaines complaisances en nous-mêmes. La marque du véritable amour est de souffrir humblement et amoureusement: humblement, reconnaissant que nos péchés méritent cet état; amoureusement, embrassant par esprit et par affection la croix que sa bonté nous envoie. Adieu.

LETTRE CCCLXXIX (1).

A UN DES GENTILSHOMMES QU'IL DIRIGEAIT.

Il lui conseille de s'humilier pour honorer Jésus-Christ ressuscité, et lui donne plusieurs avis très utiles sur ce sujet.

[Au temps pascal.]

Monsieur,

Le temps de la Résurrection où nous sommes demande que nous adorions l'état parfait de Jésus-Christ en ce mystère. Il faut pour cela nous humilier en sa présence, et nous confondre de l'état de pécheur et de corruption où nous sommes réduits. Il faut désirer de rendre hommage par cet état à celui de Jésus-Christ, nous réjouissant de ce qu'il n'a rien de nos infirmités, et de ce que maintenant il est sorti de l'abjection où il vivait en ce monde, sous la résidence de la chair de péché. Il faut soupirer incessamment après cet esprit intérieur et adorable qui l'animait en terre, et qui fondait en lui la vie intérieure des chrétiens, leur préparant un esprit nouveau, tout opposé en ses sentiments à la vie grossière et maligne de notre chair.

Outre l'oraison mentale, que vous ferez pour cela assidûment par application à Jésus-Christ, toujours humilié et anéanti en son intérieur, et que vous ferez avec une grande simplicité, confiance, ferveur, et persévérance, vous userez de temps en temps de certains traits d'amour et d'élans vers ce même esprit de Jésus-Christ, par des élévations simples et ardentes, mais fréquentes, lui demandant qu'il vienne en vous comme

(1) C'est la CIII[e] des imprimées.

principe de la vie chrétienne, et le suppliant de remplir votre âme des mêmes sentiments dont il remplissait celle de votre divin Maître; et entre autres du sentiment qui inclinait son cœur à l'humiliation, et lui faisait si fort aimer les choses basses et méprisables. Vous le conjurerez de détruire en vous ce désir si naturel à tous les hommes qui leur fait souhaiter la grandeur, et les porte à rechercher l'estime, l'amitié, la flatterie et l'applaudissement des créatures.

Vous pourrez, en ces élévations intérieures, vous servir de ces paroles de l'Écriture sainte, que prononçait si amoureusement la reine Esther, comme figure de l'humble reine du ciel, la sainte Vierge, en l'union de laquelle vous les pourrez dire : *Mon Dieu, j'ai en horreur tout signe de grandeur et toute marque de superbe*. Vous serez soigneux, dans les occasions d'estime et d'applaudissement, d'être en séparation et en éloignement de ces choses, redonnant tout à Dieu comme à l'auteur de toute perfection, et qui seul mérite de l'honneur et de la louange pour son ouvrage.

Vous pourrez vous servir fréquemment de cette prière : *Veni, Spiritus humilitatis, reple tuorum corda fidelium, et tui amoris in eis ignem accende :* Venez, Esprit d'humilité de Jésus-Christ, remplissez le cœur de votre serviteur, et y allumez le feu de votre amour.

S'il s'élève en vous quelque mouvement de superbe ou de complaisance pour vous-même, vous entrerez en zèle et en horreur contre vous, et contre ce fonds malin de péché qui vit en votre chair; ce que vous ferez en union à l'esprit intérieur de Notre-Seigneur, invoquant l'esprit d'humiliation du Fils de Dieu, et le priant de s'établir en vous, et d'y former des sentiments parfaits d'anéantissement. Vous pouvez même,

à cette intention, vous exercer pendant la journée à quelques mortifications extérieures de vos sens, et à quelque sacrifice intérieur et extérieur de vous-même.

Si, outre les désirs de superbe, vous vous trouvez quelquefois assiégé ou environné de pensées de vanité, il faudra vous unir encore intimement à Jésus-Christ en vous; car il faut se servir de toutes choses pour s'élever et s'unir à lui; et comme il est la vraie lumière qui chasse le mensonge et son obscurité, il fera dissiper et évanouir tous ces fantômes. Que si, après l'union intime de votre âme avec Jésus-Christ, il reste encore quelque chose d'importun qui voltige autour de vous, méprisez tout cela. Car la peine que cela vous donne marque assez la condamnation et l'aversion de votre cœur, et les choses extérieures ne nuiront jamais à un esprit et à une volonté unis à Jésus-Christ en son intérieur.

L'âme, établie et renouvelée en Jésus-Christ, trouve en lui un fort qui lui doit faire mépriser toutes les attaques extérieures de l'ennemi, qui souvent ne nous approche, par la permission de Dieu, qu'afin que nous entrions soudain en notre forteresse, et que nous retournions à notre refuge, duquel, par négligence ou divagation inutile, nous nous étions éloignés.

Que l'âme fidèle se souvienne que plus elle est aimée de Jésus-Christ son Époux, plus il se sert d'inventions pour la tenir proche de lui, tantôt par tentations, tantôt par la croix, tantôt par la solitude, et tantôt par ses seuls attraits et par des sollicitations intérieures, qui suffisent souvent pour l'attirer à lui, et pour la mettre en état, qu'étant libre et dégagée de toutes choses et d'elle-même, il puisse la posséder pleinement.

Ne vous contentez pas aussi d'attirer à vous une fois ou deux seulement l'Esprit saint de Jésus-Christ; car il faut non seulement qu'il s'établisse en vous et qu'il y vive, mais qu'il y croisse, qu'il s'y fortifie, et qu'il consomme votre cœur dans les sentiments parfaits de sa vie humble et anéantie. C'est pourquoi, après que, par vos prières et par la contrition de votre cœur, il se sera établi dans votre âme, vous lui donnerez lieu d'y faire progrès : 1° par la mortification, 2° par l'action, 3° par la récollection en Jésus-Christ.

Ne perdez jamais les sentiments d'humiliation que vous aurez une fois puisés dans l'Esprit de Notre-Seigneur, qui, étant la source de votre vie, doit après abreuver, nourrir et vivifier toutes les œuvres, soit extérieures, soit intérieures de votre journée. C'est pourquoi, sans sortir de cet état d'anéantissement, exercez-vous souvent par des actes fréquents à de bas sentiments de vous-même, vous réjouissant devant Dieu de ce que votre vileté et votre abjection adore sa grandeur, sa majesté et sa magnificence. Il faut aussi vous exercer aux œuvres extérieures de bassesse et d'humiliation, autant que la prudence chrétienne le peut permettre, embrassant surtout avec plaisir celles que la providence divine vous présente en votre condition, et étant soigneux de les remplir toutes de l'esprit intérieur d'humiliation et d'anéantissement, qui vous tienne beaucoup au-dessous des actions les plus basses et les plus abjectes que vous pourriez pratiquer, sans interrompre jamais ces exercices, jusqu'à ce que vous ayez acquis une telle facilité, promptitude, joie et fidélité dans les rencontres qui se présenteront, que vous ne soyez jamais surpris pour quelque occasion que ce puisse être.

Comme vous devez porter partout le sentiment de votre propre abjection, soit dans les œuvres qui regardent Dieu, soit dans celles qui concernent le prochain, ou qui vous regardent vous-même, ne paraissez jamais devant Dieu que couvert de confusion, et anéanti en sa présence, comme un pauvre pécheur, rougissant d'être obligé de paraître devant lui en cet état. Si vous approchez des sacrements et que vous vous exerciez en quelque œuvre de piété, que ce soit toujours en cette disposition. Et si les sentiments de la grâce de Dieu semblent effacer quelquefois la honte et lever la confusion de votre âme, ne laissez pas de conserver toujours en vous cette même disposition d'anéantissement; car quoiqu'elle paraisse cesser pour quelque temps, il faut qu'au premier retour à Dieu, et dans vos premiers exercices, après que ces sentiments familiers de grâce seront passés, vous la rappeliez aussitôt, la faisant comme sortir du fond intérieur où l'Esprit-Saint vous tenait recueilli.

Que si vous traitez avec le prochain, vivez aussi avec lui dans un esprit anéanti, adorant Dieu et ses divines perfections; ne souffrant jamais aucune pensée ni de mépris pour lui, ni d'estime pour vous; et prenant bien garde de ne dire jamais aucune parole pour paraître ou pour vous en faire estimer; car c'est ce que l'Esprit humilié de Jésus-Christ en nous ne souffre point; au contraire il opère en notre âme un oubli et une confusion de nous-mêmes, et une vue et estime de la perfection de nos frères en qui Dieu établit sa résidence. Et c'est là l'artifice amoureux de l'esprit d'humilité, d'ouvrir les yeux sur les perfections des autres pour y adorer Dieu qui les y met, et de ne voir en nous que nos défauts et nos imperfections, pour nous

tenir toujours anéantis en leur présence. Ce n'est pas que l'esprit de religion et de gratitude envers Dieu ne nous ouvre bien aussi quelquefois les yeux sur les biens et les grâces qu'il met en nous, pour l'en remercier et l'en bénir en notre intérieur; mais pour l'humilité, elle nous les cache autant qu'elle peut, pour nous obliger à ne nous voir que comme dénués de tout, et indignes de toute grâce.

Ainsi, à l'égard de vous-même, il faut vous tenir toujours pour la chose la plus abjecte et la plus vile qui soit au monde. Car qu'y a-t-il de plus bas et de plus vil que le néant et le péché qui sont en nous? Par le néant ne sommes-nous pas dignes de tout mépris, de tout délaissement, et d'un entier oubli? Et par le péché dont nous sommes tous remplis, et dont toute la nature est abreuvée, ne sommes-nous pas dignes des injures les plus honteuses, des accusations les plus infâmes, des calomnies les plus noires, des contradictions, des persécutions, des supplices, des agonies et des morts les plus sanglantes de la terre? En un mot tout ce que l'on peut faire, dire ou penser à notre désavantage, est au-dessous de ce que nous méritons, puisque nous ne pouvons, par nous-mêmes, mériter que l'enfer.

Enfin, pour quelque grâce que vous receviez de Dieu, n'oubliez jamais ce que vous êtes par vous-même. La vue de la foi vous doit rendre votre misère si familière, et vous devez être tellement instruit du fond de crime et de péché qui est en vous, que vous ne vous étonniez jamais de vos chutes, mais que vous ne vous estimiez aussi jamais pour les dons de Dieu, ayant toujours en vous un discernement habituel, par lequel vous voyiez distinctement les dons de Dieu en vous naissants de lui incessamment, et vos propres misères

naissantes de votre fond et de l'abîme de votre impureté. En vue de quoi il faut que vous disiez souvent avec le Prophète : A vous seul, ô mon Dieu, honneur et gloire pour tous vos biens : et à moi confusion et mépris pour mes misères.

LETTRE CCCLXXX (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

Il lui propose un sujet d'oraison sur la parabole de l'économe qui avait dissipé le bien de son Maître.

[VIIIe dimanche après la Pentecôte.]

Monsieur,

La parabole de cet économe qui fut accusé d'avoir dissipé le bien de son maître, et que l'Église nous donne à méditer dans l'Évangile, vous pourra servir demain de sujet d'oraison. Vous vous considérerez vous-même comme cet économe, et vous ferez réflexion sur le mauvais usage que vous avez fait des biens de Dieu; ce qui vous doit faire craindre ses jugements, et vous obliger à régler tellement votre conduite, que vous ne vous serviez désormais de tout ce que vous avez que pour sa gloire.

Vous adorerez pour cela, dans le premier point de votre oraison, Notre-Seigneur vivant sur la terre pour le service de son Père, et usant de tout lui-même pour sa gloire. Il use de tous ses sens extérieurs et intérieurs

(1) C'est la CCXXIXe des imprimées.

(2) L'avant-dernier paragraphe semble indiquer que M. Olier s'adresse à quelqu'un des jeunes ecclésiastiques du séminaire qui, suivant les cours de Sorbonne, s'exerçaient dans les argumentations et les disputes des thèses.

pour lui ; il use de toutes les puissances de son âme et de toutes ses facultés pour sa gloire; il use de son esprit, de son temps, de ses biens corporels et spirituels, en un mot de tout ce que Dieu lui a donné pour Dieu même. C'est là la vie parfaite d'une créature vivante pour son Dieu, vie qui nous sert de reproche et de confusion, n'ayant presque jamais agi pour Dieu en toute notre vie, et n'ayant usé de nous-mêmes que pour notre plaisir et pour nos propres intérêts.

Ensuite de cette vue, vous vous confondrez en sa présence de ce que, n'ayant dû agir que pour lui seul, vous n'avez presque fait autre chose, depuis le commencement de votre vie jusqu'à cette heure, que d'agir pour vous. Vous gémirez devant lui et lui demanderez pardon d'un si malheureux emploi de votre vie, et du mauvais usage que vous avez fait de tous ses biens. Vous demeurerez à ses pieds comme un pauvre criminel qui attend son jugement, et qui reconnaît mériter le supplice et la condamnation éternelle. Vous vous exposerez à porter tous les tourments et toutes les rigueurs qu'il plaira à sa divine justice exercer sur vous dans le temps et dans l'éternité.

Dans le second point de votre oraison, vous demanderez à Jésus-Christ Notre-Seigneur ce divin Esprit qui habitait en lui, et qui lui faisait faire usage de tout lui-même, de toutes ses puissances, et de tout son être pour Dieu son Père, espérant que ce même Esprit, par sa vertu divine, fera un entier usage de vous-même pour sa gloire. C'est à lui à opérer en nous le renoncement à nous-mêmes ; en sorte qu'en adhérant à lui, nous pouvons rebuter et réprimer tous les mouvements de la chair, qui veut agir pour elle et pour sa

propre complaisance. Il faut donc avoir recours à lui avec confusion de notre être maudit et malin, qui est tout confit en propres désirs, en appropriation à soi et en éloignement de Dieu.

Oh ! que nous sommes misérables d'être ainsi ensevelis dans un corps de péché qui ne recherche que soi-même, qui est ennemi de Dieu, et qui ne vit que pour sa propre complaisance ! Oh ! que nous devons appréhender tous nos mouvements propres et nos désirs ! Oh ! que nous devons soupirer et gémir pour la liberté de ce corps de mort, et pour être délivrés de cette servitude de péché !

Dans le troisième point, vous ferez de fortes résolutions de renoncer à la chair en tout ce qu'elle demandera ; résolutions qui doivent être si universelles, que, quand elle demanderait une chose juste, parce qu'elle ne saurait rien demander justement, n'étant rien dû à une chair si maudite, si criminelle, et si ennemie de Dieu, vous ne devriez point l'écouter en quoi que ce pût être, vous contentant seulement de vous servir de ce qu'elle vous pourrait dire, comme d'un avertissement sensible pour consulter la foi et la lumière intérieure, afin de voir si sa demande est raisonnable, vous donnant pour cela à l'esprit de Dieu, qui vous fera accomplir en sa vertu, et exécuter en ses intentions ce qui sera de sa volonté.

Vous examinerez aussi en particulier quels sont les appétits de votre chair que vous suivez le plus ordinairement, et qui vous empêchent de faire un bon usage de toutes choses pour Dieu. Si c'est la complaisance en vos entretiens, l'ardeur à contester, le désir de paraître et de vaincre, l'avidité dans le manger, la trop grande application à satisfaire votre goût, ou

la trop grande réflexion sur les plaisirs des sens, comme sont les objets agréables à voir, à toucher, à ouïr, à flairer; si c'est l'attache à votre propre jugement, et à votre propre volonté, etc.

Enfin, vous tâcherez en toute rencontre d'adhérer au divin esprit du Fils de Dieu, afin qu'il vous sépare en sa vertu de tous vos propres mouvements, et que vous tenant dégagé de la chair en toutes choses, il vous fasse vivre uniquement pour sa gloire.

LETTRE CCCLXXXI (1).

A UNE DAME, SA FILLE SPIRITUELLE.

Sur la Nativité de la sainte Vierge, et sur le profit qu'on tire des croix.

[8 septembre.]

Ma très chère fille,

Je ne puis assez honorer et bénir la charité de Jésus en ce jour de la Nativité de la très sainte Vierge; et je ne saurais douter que les effets de grâce que vous portez, et dont votre lettre est remplie, ne soient les productions de l'esprit de cette très sainte Mère, dont les premières opérations ont regardé Jésus-Christ, étant née pour lui, et ne prenant accroissement de vie que pour lui seul.

J'avais bien cru qu'en ce saint jour, vous éprouveriez un renouvellement de grâce et de vie divine au fond de votre âme, et que votre cœur serait un des lieux qu'elle choisirait pour naître spirituellement, et pour vous faire sentir les mouvements principaux de

(1) C'est la XCVI[e] des imprimées.

sa vie. O vie admirable, mais vie cachée et inconnue aux anges et aux hommes! O bonheur incompréhensible que celui que nous donne la participation de cette vie! O félicité inconcevable aux sens, qui surpasse infiniment toute intelligence, et que l'homme animal ne comprendra jamais, et ne pourra jamais goûter en vivant à soi-même! Oh! qu'on quitte peu, et qu'on meurt à peu de choses, quand on trouve ce bien et cette vie divine, pour cette petite perte, et pour cette mort universelle à tout ce monde! Mon Dieu! ma fille, que l'on dit peu, et que l'on est impuissant pour exprimer les richesses immenses de ce royaume de charité! Le silence et la paix en sont les gardes, et celui qui possède ces trésors peut bien attendre en repos le bonheur éternel, qui seul surpasse cet état.

Il faut cependant être à Jésus-Christ crucifié, et demeurer en attente des exercices et des travaux qu'il prépare aux épouses et aux servantes qu'il a nourries, fortifiées et destinées aux peines de la croix. C'est là où il veut voir la fidélité de ses amantes, et recevoir le réciproque de l'amour qu'il leur a porté sur le Calvaire. C'est là où triomphe le pur amour. C'est là où il vit et où il règne dans sa vérité, et où rien d'impur ne peut avoir de part. C'est là où le vil est séparé du précieux, où Dieu raffine ses âmes comme l'or dans la fournaise, et où l'esprit est rendu digne de l'intime unité avec son Dieu. Car comme Dieu est saint en soi-même, il ne peut rien souffrir en nous de grossier et d'impur. Il veut que tout y soit saint, parfaitement pur, et dénué de tout pour être tout à lui. Dieu nous délivre de tout ce qui n'est point lui-même. Ainsi soit-il.

LETTRE CCCLXXXII (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il lui parle du pouvoir de la très sainte Vierge dans l'Église, et l'exhorte à y avoir recours dans ses peines.

Ma très chère fille,

Je ne vois rien à vous dire dans l'état où vous êtes, sinon que vous devez suivre l'attrait que Notre-Seigneur vous donne de vous retirer en la très sainte Vierge. Vous savez, il y a longtemps, et même par votre propre expérience, qu'elle est l'asile et le refuge des pécheurs, et vous devez être persuadée que, puisque Jésus-Christ, qui s'est établi en elle comme dans un trône de grâce et de miséricorde, vous y attire maintenant avec plus de force et plus de suavité que jamais, ce n'est que pour vous y faire trouver les secours qui vous sont nécessaires dans vos besoins présents. Allez donc à elle en toute confiance ; car il n'y a rien qu'elle ne puisse sur l'esprit de son Fils, par le principe de l'amour qu'il lui porte, duquel il ne se relâche jamais.

Si dans la nature il se trouve des amours si puissants, qu'ils réduisent des hommes à n'avoir rien à eux, et à n'être plus rien à eux, pour être tout à ce qu'ils aiment, en sorte que l'amant fait tout ce qu'il veut de la personne aimée; que sera-ce de celui de Jésus envers sa Mère, qui est si grand et si puissant, qu'on ne le peut comprendre? Car il est tellement à elle, qu'elle dispose de lui, qu'elle peut tout sur lui, qu'elle en fait tout ce qu'elle veut, qu'elle use de son pouvoir comme

(1) C'est la CCL[e] des imprimées.

d'une chose qui est à elle, et qu'elle l'applique à ce qu'elle veut ; tant Jésus aime Marie, et d'un amour qui est principe de cette grande puissance. Vous voyez quelquefois et sentez en vous ces vérités, et Notre-Seigneur même vous a fait expérimenter cet amour pour vous faire concevoir celui de Jésus-Christ envers sa Mère, que vous voudriez publier partout, afin de donner du crédit à l'amour, et afin de faire entendre le pouvoir de Marie en l'Église, et ensuite de lui acquérir de l'amour et de l'honneur parmi le monde.

Oh! que le monde perd de s'amuser comme il fait à l'impureté de l'amour de la terre, et à la vanité des choses de cette vie, au lieu de donner son cœur à Dieu, et de transporter en lui tous ses amours! Quelles délices que celles de ce pur amour consommé dans les cieux! Il me semble voir Jésus et Marie tout consommés en un, qui ne sont qu'une même chose, et qui jouissent à plaisir de leurs innocents, purs et divins amours pour toute l'éternité. Je ne puis exprimer ce mutuel amour qui les transmet et les transporte l'un dans l'autre. Hélas! c'est un amour qui seul serait capable de faire un paradis. Alors le souhait du baiser, dont il est parlé dans les Cantiques, est accompli : l'épouse jouit de sa demande, elle confesse que l'Époux l'a introduite dans son cellier; car elle regorge d'amour et des délices de l'Époux. Elle l'a tenu si bien captif, depuis qu'il s'est laissé aller à elle, et qu'il lui a permis de le trouver, qu'elle ne l'a point voulu quitter, jusqu'à ce qu'elle soit entrée avec lui dans les cieux. Elle n'est plus dans la peine de demander où il repose en son midi, puisqu'elle jouit de lui dans le séjour de la gloire. C'est là qu'elle est toute revêtue du Soleil, et qu'elle ne paraît plus en elle-

même, mais en Jésus-Christ, en qui elle est toute transformée au beau jour de l'éternité. Soyez fidèle à vous perdre en elle en cette vie, et vous serez avec elle perdue en Jésus-Christ, et pour le temps et pour l'éternité.

LETTRE CCCLXXXIII (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il la porte au pur amour de Notre-Seigneur, et lui propose un exercice pour honorer Jésus vivant en Marie.

Ma très chère fille,

Je ne vous écris ce mot que pour vous désaltérer dans la soif que vous avez d'entendre parler de Jésus et de Marie. Ne voulez-vous pas vous préparer tous les jours et vous disposer de plus en plus aux très chères visites de ce divin Époux? Il est toujours en attention sur les âmes, pour voir si elles sont en état de recevoir ses plus saintes caresses. Allons, ma fille, allons au pur amour. Ayons ce cher Jésus pour notre tout, et ignorons tout le reste. Oh! qu'il est adorable, et qu'il mérite bien que l'on soit tout à lui! Oh! quel désir n'a-t-il point de vivre dans nos âmes! Oh! quelle vie ne veut-il pas répandre dans nos cœurs! Avez-vous oublié cette adorable vie de Jésus en Marie? cette vie qu'il répand en elle continuellement; cette vie dont il l'anime, aimant en elle, louant en elle, et adorant en elle-même Dieu son Père, comme un digne supplément de son cœur, dans lequel il se dilate et se multiplie avec plaisir. Quelle est l'adorable et l'admirable consommation de cette âme en Jésus! O admirable consommateur, renouve-

(1) C'est la CCXXXVIIIe des imprimées.

lez cette vie, et la continuez pleinement en l'Église.

Souvenez-vous de ce que je vous ai dit autrefois, que la vie de Jésus et son amour dans le reste de son Église, et même de ses apôtres et de ses plus chers disciples, n'était rien approchant de ce qu'il est dans le cœur de Marie. Il y habite en plénitude. Il y opère en l'étendue de son divin esprit. Il n'est qu'un cœur, qu'une âme, qu'une vie avec elle. Toutes les autres créatures n'approchent point de ce qu'elle est. Combien de fois ce divin Sauveur a-t-il gémi au sortir de ses entretiens avec sa Mère, lorsqu'après avoir vu ce qu'elle était, il considérait la dureté et la propriété de ses apôtres! Quel monstre à ses yeux, après avoir remarqué l'anéantissement de Marie, de voir les recherches propres de ses disciples! Ouvrons, ouvrons nos cœurs à Jésus-Christ, et laissons-nous à lui pour être tout pénétrés de cette admirable vie qu'il répand en cette divine créature. Entrons dans l'amour de Jésus envers Marie, et dans le respect de Marie pour Jésus, et souvenons-nous que jamais leurs amours n'ont eu de langueurs, quoiqu'ils aient été traversés et remplis d'amertumes, mais qu'ils ont toujours été croissants jusqu'à leur totale consommation dans le ciel. Vous savez bien que c'est l'union à ce divin mystère qui fait le même effet dans les âmes; et vous voyez assez où va cette dévotion pour le repos et la tranquillité de votre cœur. Adieu.

Voici un exercice qui vous pourra servir pour honorer Jésus-Christ vivant en la très sainte Vierge, et dont vous userez selon votre attrait.

Je vous adore, ô mon divin Jésus, résidant et vivant en la très sainte Vierge.

J'adore vos grandeurs et vos perfections dont son âme est revêtue.

J'adore votre règne sur elle et l'absolu pouvoir qui régit tout son être.

J'adore votre vie, qui remplit et anime son cœur et toutes ses puissances.

J'adore l'abondance des dons, la plénitude des vertus, et la fécondité des grâces que vous mettez en elle pour toute votre Église.

Divin Jésus, régnez en elle, et par elle sur nous à jamais.

Divin Seigneur, votre puissance est adorable, votre joug et votre règne est toujours suave, mais il n'est jamais plus suave que sous ce trône d'amour.

Que volontiers nous venons aux pieds de ce saint tabernacle vous y rendre nos devoirs, et vous prier de détruire en nous ce qui s'oppose à votre règne et à votre vie!

Divin Jésus, vivifiez nos cœurs; ne souffrez plus en nous d'autre vie que la vôtre; détruisez et anéantissez tout ce qui lui est contraire. Faites en nous comme en votre Mère; que vous y soyez tout seul vivant, et que tout ce qui est de mortel soit absorbé en votre vie.

Faites que les vertus de votre esprit s'établissent en nous comme en elle, et qu'en sa même vertu tout ce qui se sent de la corruption de la chair soit détruit et anéanti.

Quelle admirable communion que celle qui se fait de l'esprit, de la vie et des vertus de Jésus dans votre âme, ô ma divine Mère! Il me semble que vous n'êtes qu'une avec Jésus, tant il est en vous, et vous consomme en lui.

Adorable modèle de la communion des chrétiens, plût à Dieu que votre divin souvenir pût remplir notre

âme de sa sainte abondance, et de la plénitude de sa vie, comme il vous vivifie, ô divine Maîtresse !

Divin Jésus, vivez en nous par votre Mère, et répandez en nous la plénitude de vos dons et de vos saintes grâces, pour être un avec vous et avec votre très chère Mère.

LETTRE CCCLXXXIV (1).

A UNE DAME SA FILLE SPIRITUELLE.

A l'occasion de la fête de saint Alexis, il l'exhorte à l'anéantissement intérieur.

[16 juillet.]

Ma très chère fille,

La fête de demain m'oblige de vous prier de préparer votre âme à recevoir votre divin amour. Vous lirez pour cela, si votre loisir vous le permet, la vie de saint Alexis que l'Église respecte, et qui mérite des devoirs et des hommages particuliers des âmes appelées à la vie cachée et inconnue de Jésus-Christ. Vous verrez en la vie de ce grand saint une expression parfaite de l'anéantissement du Verbe, qui doit être le fond de toute votre grâce et de la bénédiction que vous devez attendre à l'avenir, laquelle sera aussi grande que votre anéantissement intérieur sera parfait. Voudriez-vous laisser quelque chose de propre en vous qui ne fût pas anéanti? Voudriez-vous qu'il y eût quelque chose en vous qui ne fût pas absorbé et abîmé en Jésus-Christ?

Ma fille, en cas qu'il restât quelque chose de vivant en

(1) C'est la CLXXVIe des imprimées.

vous qui ne lui fût pas encore livré, faites que ce soit demain la fête de votre perte en Dieu ; et faites pour cela une protestation solennelle de vouloir vivre en abnégation totale de vous-même, par une oblation, consécration et consommation parfaite en Jésus-Christ. J'espère que Notre-Seigneur vous fera cette grâce, que vous devez aussi tâcher de vous procurer, par toutes les ouvertures et tous les moyens que le ciel vous présentera. Adieu.

LETTRE CCCLXXXV (1).

A UN DE SES DISCIPLES.

Il lui propose quelques considérations pour la fête des saints Anges (2).

[Vers le 1er octobre 1648.]

Monsieur,

La fête que nous faisons demain vous donnera assez de quoi vous occuper, si vous considérez les grands devoirs auxquels elle nous engage. Il me semble qu'elle exige particulièrement de nous une profonde révérence et religion envers Dieu, un grand amour pour Jésus-Christ, une sainte société avec le ciel, une humble reconnaissance envers les anges, une parfaite sainteté envers nous-mêmes. Vous adorerez en foi la conduite de Dieu, qui envoie ses anges sur la terre pour des

(1) C'est la CCXe des imprimées.

(2) On voit dans la Vie de M. Olier que la fête des saints anges gardiens fut célébrée pour la première fois à l'église de Saint-Sulpice le 1er octobre 1647 (t. II, p. 284) ; mais M. Olier était, ce jour-là, à Grenoble, et sa lettre suppose assez clairement qu'il se trouvait à Paris lorsqu'il l'écrivit. Elle serait donc au plus tôt de 1648. En 1649, il était à Liesse, le jour de Saint-Michel.

raisons très augustes en sa sagesse, quoique nous en connaissions fort peu de chose.

Le premier sujet qui l'a porté à nous donner des anges, a été pour figurer la descente de Jésus-Christ sur la terre, et pour préparer les hommes à sa venue. Comme il conduit toujours ses œuvres avec des convenances admirables, il a voulu qu'un si grand et si auguste mystère que celui d'un Dieu en terre, qui est le chef-d'œuvre prodigieux de son amour, fût figuré par quelque chose de moindre, et que les anges descendissent du ciel pour être proches de nous, et pour vivre en société avec nous, afin de préparer nos cœurs à la descente du Verbe, qui devait venir pour habiter en nous.

Dieu avait préparé le monde à la venue du Verbe par la loi, qui y servait de disposition, quoique très faible, parce qu'elle ne contenait que des éléments morts et sans vertu; mais les anges sont des aides, invisibles à la vérité, mais vivants, animés et puissants pour le salut. En quoi nous avons à admirer la sagesse de Dieu en sa conduite sur son œuvre, et en sa charité envers nous, de nous donner de tels secours, et de telles aides pour connaître son Fils.

Saint Jean-Baptiste fut appelé l'Ange des Juifs qui les préparait à recevoir Jésus-Christ; mais ce que Dieu fait dans l'Église pour les chrétiens, est bien plus grand et plus considérable; car il ne leur envoie pas seulement un saint Jean pour eux tous, mais il leur donne à chacun un ange qui les touche, qui les accompagne, qui les éclaire, qui les vivifie, et qui, pour le dire ainsi, les baptise, non en l'eau, mais en l'esprit, par des opérations divines, et qui en même temps les met en part de sa religion envers Dieu.

Le second sujet qui a porté Dieu à nous donner des anges est ce que nous lui sommes; car nous sommes ses enfants, les membres et les portions de son Fils, et les temples de son Esprit. Or, parce que nous sommes ses enfants, il nous donne pour gouverneurs les princes de sa cour, qui se tiennent même bien honorés de cette charge, à cause que nous avons l'honneur de lui appartenir de si près. Parce que nous sommes ses membres, il veut que ces mêmes esprits qui le servent, soient toujours auprès de nous pour nous rendre mille bons offices. Et parce que nous sommes ses temples, et que lui-même habite en nous, il veut que nous ayons des anges qui soient en religion vers lui, comme ils sont en nos églises, et que là ils soient en hommage perpétuel vers sa grandeur, soit pour eux-mêmes, soit encore pour nous, suppléant à ce que nous sommes obligés de faire, et gémissant souvent pour les irrévérences que nous commettons contre lui.

Le troisième sujet pour lequel Dieu nous a donné des anges est pour faire une étroite union entre l'Église du ciel et celle de la terre. Il a uni dans le ciel les chœurs des anges et de toutes les hiérarchies célestes ; et sur la terre, ayant composé un corps à part, qui est l'Église, il veut le lier avec le premier et l'invisible, qui est celui de ces esprits célestes.

C'est pourquoi il fait descendre en terre ce corps mystérieux des anges, qui, s'unissant à nous, et nous liant à eux, nous mettent ainsi dans leur ordre, pour ne faire qu'un corps de l'Église du ciel et de celle de la terre. C'est ce qui nous oblige de vivre en conversation et en société perpétuelle avec les anges et avec les saints. N'est-ce pas une grande grâce d'entrer ainsi en commerce, en communication et en société avec

cet admirable corps? Quelle imitation de religion, d'amour, de séparation et de dégagement de toutes choses ne devons-nous point avoir, voyant dans les anges et dans les saints tant d'application à Dieu, tant de force, tant d'amour et tant de dégagement des créatures! Mais quelle reconnaissance ne leur devons-nous point aussi pour tous les bons offices qu'ils nous rendent à toute heure!

LETTRE CCCLXXXVI (1).

A QUELQU'UN DE SES DISCIPLES.

Sur la fête de tous les Saints.

Monsieur,

Puisque vous désirez que je vous écrive quelque chose sur le mystère de ce jour, je vous dirai que vous le pouvez considérer comme la grande fête de Jésus-Christ, de Dieu le Père et de son Saint-Esprit. C'est la vue que j'en ai eue ce matin en m'offrant à Notre-Seigneur pour satisfaire à votre désir. Car il m'a semblé premièrement que la fête de tous les Saints était une des fêtes de Jésus-Christ, et des plus importantes; en sorte qu'elle me paraissait même plus grande, en quelque manière, que celles de Pâques et de l'Ascension; car c'est ce mystère qui rend Notre-Seigneur parfait; c'est ce jour qui le met dans le point de son dernier achèvement : *In virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi*. En cette solennité, le Fils de Dieu se fait voir accompli dans ses membres. Il

(1) C'est la CCXXXV^e des imprimées; elle a beaucoup de rapport avec un autre écrit de M. Olier sur la fête de la Toussaint, que l'on conserve à Saint-Sulpice.

paraît comme un homme parfait, en qui toutes les parties de son corps glorieux sont portées à leur perfection. Car tous ses membres paraissent en ce jour comme au saint jour de l'éternité, selon que le Père éternel les portait dans son sein, et qu'il les avait formés en ses divines idées et en ses desseins éternels. C'est ce Christ accompli en qui Dieu le Père prend toutes ses complaisances, et dont il était dit que Dieu de toute éternité prenait ses délices en lui : *Deliciæ meæ esse cum filiis hominum.* Jésus-Christ comme chef n'est pas parfait ni accompli, s'il n'est uni à tous ses membres ; et, quoiqu'il soit glorieux en sa résurrection, et même accompagné des prémices des saints en son ascension, il n'est pourtant accompli dans toute l'étendue de sa perfection, que dans toute la multitude de ses membres entiers, qui sont tous les saints ensemble. C'est pourquoi il faut beaucoup honorer et respecter tout ce corps adorable de Jésus-Christ et de ses membres, dans toute l'étendue de leur gloire, en laquelle ils paraissent aujourd'hui.

Cette fête lui est encore très glorieuse, à cause qu'elle fait voir et manifeste la vie qui est cachée en lui, et qu'elle explique ce qu'il est en son intérieur. Sa vie était renfermée auparavant en lui-même ; son intérieur n'était connu que de lui seul et de son Père, et l'étendue de son cœur et de son âme n'était point découverte ni manifestée au dehors. Mais en ce jour de tous les Saints son intérieur se manifeste, il s'explique en toute son étendue, il se découvre et se dilate en eux, et ces divins parfums qui étaient renfermés dans son sein, et dont l'odeur n'était point connue, se répandent dans toute l'Église, et se font sentir jusques devant le trône de Dieu, où ils montent en odeur de suavité.

C'est ce qui fait que cette solennité est une fête bien glorieuse à Jésus-Christ, dont les richesses et les trésors paraissent en tant de saints, desquels toute l'excellence et la perfection n'est rien qu'une émanation partagée de son esprit répandu en eux tous.

Secondement, cette fête me paraît être aussi la fête de Dieu le Père; car elle manifeste la beauté de sa vie, qu'il a premièrement répandue en secret en son Fils au saint jour de l'éternité, et en celui de l'incarnation, et qu'il a ensuite expliquée au saint jour de la résurrection, et dilatée au jour de tous les Saints. *Mortui estis,* dit saint Paul, *et vita vestra est abscondita cum Christo in Deo. Cum Christus apparuerit vita vestra, tunc et vos apparebitis cum ipso in gloria. Vous êtes morts,* dit cet Apôtre parlant aux chrétiens comme nouvelles créatures, *votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu,* lequel vous vivifie intérieurement, et vous rend participants de sa vie divine dans le fond de votre âme, et dans le secret de votre cœur, comme il en a rendu participant son Fils qu'il animait de sa vie. Et comme cette divine vie, qui a été cachée en ce Fils adorable durant sa conversation sur la terre, a été révélée et manifestée au jour de sa résurrection, de même paraîtra-t-elle, en sa splendeur et en sa beauté divine, dans tous les saints au jour de leur résurrection et de leur gloire. Si bien que, comme Dieu, pour faire voir la vie immense qui est cachée en lui, cette vie fontale et originelle, cette vie universelle de toutes choses, a formé un monde, et a produit tant de millions et de millions de créatures vivantes, qui font voir par la diversité de leurs vies l'immensité de cette première vie qui est en lui; de même ce grand Tout, voulant manifester non seulement les vies communes qui sont

comprises en lui, comme sont toutes les vies des créatures grossières et animales; et même les vies naturelles le plus épurées, comme sont celles des esprits angéliques, mais encore sa vie suréminente et divine, sa vie sainte et glorieuse, il a produit ce monde nouveau, ce beau monde de l'Église triomphante, qui n'est qu'une émanation de lui-même, sortant en ses saints, se répandant en eux, et leur communiquant sa vie glorieuse et divine.

Ainsi cette fête est la fête de Dieu le Père, puisqu'elle manifeste sa vie d'amour et de lumière, sa vie suréminente et divine; et elle lui est même très glorieuse, parce que toute l'occupation des saints est de manifester la grandeur et les louanges de son adorable majesté. *Exaltationes Dei in faucibus eorum.* Tout leur être est pour cela, et c'est la seule chose qui les occupe dans leur consommation. Le Verbe a deux choses en soi qui sont à la gloire de son Père. Car non seulement il manifeste sa vie par la génération, qui étant une émanation d'une personne vivante d'une autre personne vivante, fait que le Fils manifeste la vie du Père, mais encore il fait connaître ses excellences et ses perfections. Ainsi tous les saints qui font le Christ mystique, manifestent en eux sa vie, et font connaître par leurs louanges et leurs hommages ces mêmes perfections.

Cette fête est encore la fête du Saint-Esprit, puisque 1° c'est dans ses saints comme dans ses temples qu'il s'explique de son amour; 2° c'est dans cette société bienheureuse réduite par lui à l'unité, qu'il fait rendre à Dieu le Père tous les devoirs des créatures; 3° en les consommant tous à la gloire de Dieu dans son feu divin, pour n'en faire qu'une victime pure et sainte, et digne de Dieu même, il fait que Dieu reçoit tout ce qu'il peut

attendre de sa créature : savoir qu'elle s'anéantisse pour lui, et qu'elle se perde en lui-même pour sa louange et pour sa gloire. C'est l'état où il faut que vous désiriez beaucoup d'entrer, et après lequel vous soupirerez durant toute cette octave.

Vous pourrez pour cela adorer avec une profonde vénération cette vie de Dieu répandue dans tous les saints ; vous honorerez Jésus-Christ les animant tous et les consommant par son divin esprit pour ne faire de tous qu'une même chose en lui. Vous respecterez ce même esprit, et ses divines opérations en eux qui sont si admirables, que, comme l'essence divine ne fait qu'une seule chose des trois personnes qu'elle remplit, ainsi les saints sont tous réduits dans une sainte et mystérieuse unité par cet adorable esprit de Dieu qui les remplit et les consomme. Que d'admirables opérations de ce divin esprit en eux ! Que de merveilles et de prodiges ! Oh ! la pure et la sainte religion que celle qu'il répand dans ces âmes ! Il est en elles comme dans des temples de sainteté où Dieu désire d'être honoré ; il y est comme en des murailles vivantes, et susceptibles des louanges divines, les remplissant de tous les honneurs et des hommages que cette adorable majesté veut recevoir en eux. C'est lui qui est en eux le chantre des louanges divines ; c'est lui qui leur met tous leurs cantiques en la bouche ; c'est par lui que tous les saints le louent et le loueront dans toute l'éternité. C'est ce qui mérite nos adorations et nos respects, et ce qui vous servira d'occupation dans le premier point de votre oraison.

Vous y admirerez aussi et honorerez l'état des bienheureux, qui n'ont rien d'eux-mêmes, qui sont tous vides d'eux, qui sont plus en Dieu qu'en eux-mêmes,

estimant infiniment ce bonheur qui les met en participation intime de l'être divin, et qui les rend vivants de sa vie divine. Vous louerez Dieu de ce chef-d'œuvre, et d'avoir voulu faire ce grand bien à nos frères, de les rendre ainsi participants de lui.

Dans le second point il ne faut point, vous lasser de demander cet esprit régnant et possédant les saints, afin qu'il opère en vous sur la terre ce qu'il opère en eux dans le ciel. Vous lui demanderez qu'il commence d'exercer dès à présent en votre âme sa sainte et sa très pure religion envers Dieu, et qu'il soit lui-même en vous votre chantre, votre instrument de musique et votre voix ; qu'il soit cette sainte harmonie qui charme le cœur de Dieu ; en un mot, qu'il commence en vous dès ce jour l'ouvrage des louanges de Dieu; qu'il y doit continuer toute l'éternité. Et pour cela vous le prierez de vous vider de vous-même, de vous anéantir, d'abîmer votre chair, et de la rendre comme un néant, et comme un vide capable de le recevoir, afin qu'il agisse en vous, et s'y dilate en toute la plénitude qu'il désire.

Pour le troisième point, il faudra en la vertu de ce même esprit renoncer à tout vous-même, et en particulier à ce que vous voyez qui vit le plus en vous, lui demandant qu'il use en vous de sa puissance et de sa vertu pour vous anéantir, et pour vous rendre fidèle de votre part à ses lumières et à ses grâces, selon les occasions qu'il vous en donnera pendant le jour. C'est ce que vous devez attendre de sa bonté. Si vous lui êtes fidèle pour renoncer à vous, il vous le sera pour vous avertir de votre devoir, et pour vous éclairer dans le besoin. Soyez donc exact en toutes choses à renoncer à vous. C'est le grand combat de la vie, et qui doit durer jusqu'à la mort. Au jour de l'éternité, où tout sera

consommé en Jésus-Christ, il n'y aura plus de résistance, et l'esprit opérera en pleine liberté. Mais ici, où la chair vit toujours, il y a sans cesse à retrancher et à anéantir en nous.

LETTRE CCCLXXXVII (1).

A UNE DAME QU'IL DIRIGEAIT (2).

Avec quelles dispositions on doit lire sainte Gertrude. L'utilité de cette lecture, et quel a été l'esprit de cette sainte.

Ma très chère fille,

Je me sens obligé de vous écrire sur la lecture de sainte Gertrude dont vous me parlez dans votre lettre. Je suis consolé de voir que vous la continuez, nonobstant quelque petit dégoût que vous y ressentez, et dont je ne m'étonne pas ; car, pour n'en point avoir, il y faut quelque précaution. Quand vous aurez été instruite de quelques fondements et principes spirituels dont vous devez être prévenue, vous la trouverez, s'il plaît à Notre-Seigneur, plus profitable.

Il faut donc que vous sachiez que Notre-Seigneur Jésus-Christ est très riche dans les voies d'amour et de communication qu'il tient sur les âmes, et qu'elles méritent toutes d'être adorées. Il ne faut pas seulement examiner les voies extérieures qu'il tient sur chacune, mais la charité avec laquelle il se donne, et les grands trésors de grâces, les richesses secrètes et les vertus cachées qu'il communique sous ces voiles.

(1) C'est la CLIV[e] des imprimées.

(2) On ignore son nom, mais toute la lettre montre que c'était une âme très élevée en grâce ; l'avant-dernier alinéa la dit *attirée à la vie de la pure foi.*

Sainte Gertrude, à cause de sa simplicité et de sa profonde humilité, a porté Notre-Seigneur à la traiter d'une manière singulière, sous laquelle il l'a pleinement enrichie. Mais ce n'est pas l'extérieur des voies de Jésus-Christ sur elle qui l'ont sanctifiée, c'est le fond de son amour.

Il a traité sainte Thérèse autrement que cette sainte; sainte Catherine de Gênes, autrement que sainte Thérèse; sainte Catherine de Gênes, autrement que sainte Catherine de Sienne. Et cependant il les a toutes traitées selon le fond de leurs dispositions intérieures. Honorez beaucoup dans la foi l'esprit d'enfance qui régnait en cette grande sainte, et qui a obligé Notre-Seigneur à traiter avec elle avec tant de familiarité et de simplicité. C'était une colombe tout enfantine que cette âme, de laquelle Dieu s'est voulu servir pour éclairer son ordre, qu'il désirait être appliqué à l'intérieur de son Fils, qui dans ce siècle-là n'était pas fort découvert. C'est pour cela qu'il lui a donné des instructions sensibles, pour les rendre plus intelligibles à tous.

Je ne doute pas que, comme vous avez été instruite à fond, dans la lumière de la foi, de la vie intérieure de Jésus-Christ à laquelle il faut communier pour toutes choses, ces instructions particulières ne vous paraissent, dans ses œuvres, moins étendues que ce que vous en avez appris. Mais il faut adorer le fond de Jésus-Christ, qui se communique comme il lui plaît, et qui remplit ses épouses de sa divine charité et de ses richesses spirituelles, selon son bon plaisir. Les unes il les enrichit d'argent, les autres d'or, les autres de pierreries. Mais il y en a à qui il ne semble donner que des tableaux, lorsque, sous les moindres

paroles, et sous les apparences et les signes les plus faibles, il daigne visiter ces chères âmes.

Je vous supplie de vouloir user de la foi, aussi bien dans votre lecture que dans votre oraison, et dans le reste des actions de la journée. Adorez et admirez, en cette sainte vertu de la foi, le grand soin et le grand amour qu'a Jésus-Christ de continuer encore son divin mystère de l'Incarnation, en se rendant visible aux âmes qu'il trouve disposées à ses grâces. Honorez le parfait esprit d'enfance de cette petite vierge. Respectez en foi la grande simplicité de son âme, l'humilité de son cœur et l'abnégation totale d'elle-même. Son esprit de mort lui a mérité la vie de Jésus-Christ. Liez-vous souvent à cette âme divine, pour entrer en son esprit d'enfance et de simplicité chrétienne.

Permettez que j'ajoute ici une raison, quoique vous n'en ayez pas besoin, pour laquelle je vous ai donné cette lecture. C'est que, vous voyant attirée au dénûment intérieur et à la vie de la pure foi, je désirais vous précautionner contre la lecture de plusieurs livres spirituels qui en ont écrit depuis quelque temps, dans lesquels il y a quelque chose de solide à désirer, et qui ne doivent être lus qu'avec quelque précaution, sans quoi les âmes courent grand risque de tomber dans l'oisiveté et l'inutilité, et même dans l'illusion et le découragement. Tels sont quelques livres contemplatifs, qui vont à tirer l'âme de l'occupation et de la liaison de l'humanité sainte de Jésus-Christ, pour se jeter en la Divinité sans aucune vue et sans aucun soutien (1). Or, comme je vois que la lecture

(1) M. Olier fait allusion à une doctrine que Molinos soutint un peu plus tard et qui fut condamnée par Innocent XI en 1687. La 35e proposition condamnée porte que les âmes intérieures ne doivent pas faire

de sainte Gertrude tend toujours à lier l'âme à Jésus-Christ, j'étais bien aise de vous y fortifier.

Quand je vous parle de l'union et de la liaison au Fils de Dieu, je ne veux pas contredire à la conduite de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur sainte Madeleine dont vous me parlez dans votre lettre. Il la rebuta des embrassements qu'elle voulait lui donner, et de la liaison qu'elle voulait prendre avec lui, lui disant de ne le pas toucher, à cause qu'il n'était pas encore monté à son Père. Mais pour bien entendre ce passage, il faut savoir que Notre-Seigneur était présent à sainte Madeleine dans une forme humaine et corporelle; et il l'avertit qu'il remettait ses unions et ses liaisons plus intimes au temps qu'il serait monté à son Père, où il serait dans son état spirituel, et parfaitement divinisé. Cette union à Jésus-Christ en son état spirituel, est l'unique voie pour entrer en Dieu, et pour avoir accès à lui. C'est lui qui doit être toute votre oraison; c'est lui qui doit rendre tous vos devoirs à Dieu, et faire toutes vos demandes; c'est lui qui doit louer et adorer Dieu en vous, et sans lui vous ne pourriez le bien faire. Vous ne devez donc jamais cesser de vivre en liaison à Jésus-Christ en tout, comme étant l'unique voie pour parvenir et plaire à Dieu. Sans ce soutien tous les contemplatifs s'égareront toujours.

Le très indigne serviteur de Jésus, et le vôtre en lui, et en sa divine Mère.

des actes d'amour envers la sainte Vierge, les saints et l'humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, parce que ces objets étant sensibles, l'amour que l'on a pour eux l'est aussi. (H. Denzinger, *Enchirid.*, p. 337.)

LETTRE CCCLXXXVIII (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

De sa dévotion envers saint Ambroise.

[7 décembre.]

Monsieur,

Je dois beaucoup à saint Ambroise, que l'Église honore aujourd'hui, et dont elle solennise la vocation à l'épiscopat, au lieu du jour de sa mort et de sa translation dans le ciel. Elle semble par là nous vouloir exprimer la sanctification parfaite, et la plénitude de grâce dans laquelle ce saint a vécu, depuis qu'il a été appelé à cet état jusqu'à sa mort, s'étant comme trouvé dans une consommation d'amour achevée en ce moment, semblable en quelque manière à celle des saints au moment de leur gloire. Je pense vous avoir dit autrefois comme, dans le temps de ma vocation au saint service de l'Église, il m'avait été donné pour patron et pour protecteur avec saint Grégoire (3); et cette obligation m'a laissé tant de tendresse pour lui et tant de zèle pour son service, qu'il n'y a rien que je ne voulusse faire pour lui en rendre des témoignages.

Je vous supplie de vouloir suppléer à mes devoirs, espérant que Notre-Seigneur et sa divine Mère vous en donneront la grâce, et recevront avec plaisir ce supplément. Je ne laisserai pas de m'y joindre avec l'Enfant Jésus, qui, au temps de l'élection de cet illustre

(1) C'est la CLXXXIVe des imprimées.

(2) Ces mots : *Je pense vous avoir dit autrefois comme dans le temps*, etc., permettent bien de supposer que M. Olier a écrit cette lettre à un de ses disciples, et même probablement à un des plus anciens.

(3) *Vie de M. Olier*, t. I, p. 67-68.

prélat, déclara par la bouche de ce petit enfant, qui cria hautement : *Ambroise évêque*, le choix qu'il faisait en l'Église de ce grand saint, qu'il devait revêtir de sa sagesse et de la force qu'il lui avait acquise, comme au reste de ses membres, par le silence et par l'infirmité de son enfance.

Oh ! s'il y avait encore quelques cœurs comme celui-là dans l'Église, que Jésus-Christ serait glorifié et honoré dans le monde ! Oh ! s'il plaisait à sa bonté, et à l'amour qu'il a pour Dieu son Père, de ressusciter cet esprit ! Et pour vous dire simplement le désir de mon cœur, il me reste toujours un souhait très ardent d'aller au tombeau de ce saint, pour l'invoquer sur l'Église, sur le clergé et sur son pauvre serviteur, qui désire vivre et mourir pour la gloire du royaume de Dieu. Adieu.

Tout vôtre en Jésus et Marie.

LETTRE CCCLXXXIX (1).

A UNE DAME, SA FILLE SPIRITUELLE.

Il l'exhorte à lui bien découvrir toutes ses pensées et ses sentiments, touchant un dessein qu'elle avait, afin qu'il puisse discerner ce que Dieu demande d'elle.

Ma très chère fille,

Je me sens soulagé de vous voir fortifiée en esprit pour porter votre croix. J'en bénis Dieu de tout mon cœur, et je me trouve en repos de vous voir résolue d'exécuter votre dessein. Je vous demande toutefois cette grâce de m'écrire toujours, dans la simplicité et dans la confiance d'un véritable enfant, quelles sont

(1) C'était la XIV[e] des imprimées.

sur cela les dispositions de votre cœur. Je vous l'ordonne dans tout le pouvoir que Notre-Seigneur me donne sur votre âme.

Vous savez bien, dans les affaires de cette conséquence, combien il faut être attentif à Dieu et à la voix de l'Époux dans le cœur. C'est à moi à discerner la voix de l'amour-propre et celle de la charité de Jésus-Christ sur vous. C'est pourquoi ne feignez point de m'exposer vos répugnances, vos difficultés et vos inclinations. Sans cela vous pourriez être trompée, et ne recevoir pas les avis et les ordres que vous avez à observer, soit pour les choses que vous devez faire, soit pour le temps où vous les devez faire. Soyez fidèle à votre Père, ma chère fille, et ne lui tenez rien caché. Ouvrez-lui toutes choses, et lui exposez tout avec sincérité. Encore une fois, ma fille, mandez-moi nettement vos sentiments sur cette affaire, et les dispositions les plus intimes et les plus foncières de votre cœur. Je gémirais si j'ignorais quelque chose de vos pensées, de vos inclinations et de vos sentiments.

Faites-moi savoir surtout si vous avez quelque vue de pouvoir subsister où vous êtes, et s'il y a quelque chose un jour à y espérer pour le service de Notre-Seigneur. Dites-moi tout ce que vous en pensez, afin de ne rien omettre à peser devant Dieu, et de lui recommander le tout. Aidez-moi à sauver votre âme et à accomplir la sainte volonté de Jésus.

Adieu, ma fille. Tout vôtre en Jésus pour toute l'éternité et pour les moments de la vie présente. L'affaire ne sera point sue de ma part. Je sais assez la conséquence du secret. Il est bon de la cacher et de n'en parler qu'à ceux que Dieu a ordonnés sur vous, où le démon ne voit goutte.

LETTRE CCCXC (1).

A UNE PERSONNE QU'IL DIRIGEAIT.

Qu'il ne faut rien précipiter dans les œuvres de Dieu; et qu'il faut attendre en patience les ouvertures qu'il donne pour l'exécution de ses desseins.

M.,

Je vous prie de ne rien précipiter en votre affaire, mais d'honorer et d'attendre les saints ordres de Dieu. Il sera garant de votre attente et de votre patience, laquelle sera devant ses yeux une excellente prière, puisque vous n'attendez que dans sa vue et dans le dessein de connaître sa volonté; et que de plus vous faites en cela un sacrifice de votre propre volonté, qui est impatiente de voir réussir ses propres desseins. Vous savez qu'il ne faut rien mêler de propre en cet œuvre divin, et moins à cette heure que jamais, puisqu'il y va de la décision des volontés suprêmes. Il y a longtemps que le grand Maître a commencé cet œuvre, et qu'il a promis de l'achever en sa sainteté. L'empressement et l'inquiétude feraient voir que Dieu ne règnerait pas absolument dans le cœur; car il est un Dieu de paix, et son Royaume, comme dit saint Paul, consiste dans la joie et dans la paix. Ce grand Maître agira en nombre, poids et mesure, et il fera mieux qu'on ne peut désirer. Ce n'est pas à nous à lui donner la loi, mais à la recevoir de lui, quand même elle serait contre notre raison et contre notre volonté.

Je prie Notre-Seigneur d'accomplir ses desseins en vous, et qu'il ne vous laisse jamais faire votre propre volonté, pour sainte qu'elle paraisse, et dans quelque

(1) C'était la LXI[e] des imprimées.

circonstance que ce soit. Notre-Seigneur, plus saint que toute la créature, faisait cette prière à Dieu son Père : Mon Père, je vous supplie non seulement d'accomplir votre volonté sur moi et sur ma mort, mais que cela se passe en toute la manière qu'il vous plaira, pour les personnes, pour le temps, et pour toutes les circonstances que vous voudrez : ***Pater, non sicut ego volo, sed sicut tu.*** Offrez-vous bien à Notre-Seigneur, et vous donnez à sa grâce, pour faire les choses en sa lumière et en sa charité, selon qu'il vous les dictera. Allez aussi avant, mais n'allez pas aussi plus loin qu'il vous poussera. Ce que vous ne ferez pas en un jour, vous le ferez en un autre. Il suffit si vous le faites dans le moment de Dieu et dans sa conduite. Je laisse le tout au divin Maître en vous, qui veut et qui doit être votre voie, votre vérité et votre vie, et principalement dans ces choses importantes de votre conduite, où vous ne voulez rien que lui et l'accomplissement de ses divines volontés.

LETTRE CCCXCI (1).

A UNE PERSONNE AFFLIGÉE.

On découvre, par la consolation qu'il lui donne dans cette lettre, sa profonde humilité et sa grande charité pour le service des âmes.

M.,

N'accusez point si fort vos péchés sur la rupture de l'affaire qui vous afflige (2), que vous ne me laissiez

(1) C'était la LII[e] des imprimées.

(2) Il s'agit, très probablement, de la rupture du projet relatif à l'établissement d'un séminaire à Blois. Voir la lettre CCLXXXII[e], avec laquelle celle-ci a beaucoup de rapport.

la liberté de croire que mes négligences et les infidélités en ma conduite, jointes aux crimes de ma vie, n'en aient été la cause. Dieu veut que vous leviez les yeux vers lui pour adorer ses desseins et ses ordres, et que ses pauvres serviteurs et servantes marchent sur les pas de leur maître et de leur maîtresse. Que reste-il au Fils de Dieu de tout ce qui s'est passé en sa vie, sinon ses plaies, ses douleurs et ses confusions? C'est ce qui paraît maintenant de plus aimable et de plus glorieux en lui, et ce qui reluira à toute éternité sur sa personne. Nous sommes dans le temps de notre sacrifice. Plus tôt Notre-Seigneur nous aura immolé et plus tôt il nous consommera en lui-même.

Pour ce que vous dites que vous ne trouvez point de bout à votre peine et à votre privation, je vous avoue que je n'y puis penser sans un saisissement capable de faire des effets de mort et de langueur perpétuelle, si Dieu ne soutenait ma vie. Notre-Seigneur portait toujours sa mort devant ses yeux, et, si son Père ne l'eût soutenu, il eût mille fois succombé sous sa peine et prévenu ses bourreaux par une soudaine mort. Notre vie est en Dieu, et l'union de notre cœur à Jésus-Christ anéanti doit être le soutien de nos jours.

Toutes les fois que vous aurez besoin de moi, tout inutile que je suis, et que vous trouverez votre âme trop en peine et absorbée dans la douleur et dans la croix, comme il m'en vient quelquefois des appréhensions, ce qui pourrait abréger votre vie, je vous prie de me faire le bien de me le mander. Rien ne m'empêchera de vous aller voir, ayant l'occasion de nos pèlerinages en vos quartiers. Ce m'est assez d'avoir l'honneur de vous servir en Notre-Seigneur; il n'y a

rien que je n'essuie pour cela. Le bien que j'ai reçu dans ce dernier pèlerinage a tellement passé la peine des épines qui se sont rencontrées en chemin, que je l'achèterais encore de mille croix et de mille tortures. Saint Jean, vivant pour la très sainte Vierge, ne pouvait rien trouver de pénible en la servant; tout ce qui se pouvait présenter de plus fâcheux lui était des douceurs et des joies non pareilles, et le sacrifice seul eût été capable de le contenter en ce service.

LETTRE CCCXCII (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il la console sur la mort de son père, en la faisant souvenir que désormais Dieu lui sera toutes choses.

Ma très chère fille,

Je vous dirai ce que l'apôtre saint Paul, dans son affliction, disait à ses enfants affligés : *Béni soit Dieu, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation, qui nous console dans toutes nos tribulations.* C'est lui, comme dit ce même apôtre, qui soulage les personnes affligées et humiliées, et qui les soutient dans leurs désolations. Quel bonheur que toutes choses nous lient à Dieu dans le christianisme, et que rien n'arrive aux enfants du Père, qui ne les rende siens par un titre nouveau! Il faut que la qualité d'orpheline vous rende plus dépendante de Dieu, plus retirée en lui, et plus séparée de tout, et qu'elle vous établisse dans une plus grande confiance en lui, et dans un abandon plus parfait que vous ne fûtes jamais. Que le sein éternel de Dieu soit

(1) C'était la XXXVIIe des imprimées.

maintenant votre demeure, votre repos, votre soutien, votre conseil, votre vertu, votre lumière, votre amour, votre vie, votre tout, et qu'il commence de vous être sur la terre ce qu'il vous sera dans le ciel pour une éternité.

En perdant l'image vous recouvrerez la vérité, et ce Père divin, duquel procède toute paternité au ciel et en la terre, vous sera toutes choses, comme il est à son Fils et à sa fille aînée, je veux dire à Jésus-Christ et à Marie, desquels je vous conjure d'être inséparable, et dans l'occupation desquels vous devez vous préserver de toutes les créatures qui vous vont assiéger et attaquer. Adieu.

LETTRE CCCXCIII (1).

A UNE DAME DE LA COUR.

Il lui parle d'une cicatrice que sa sœur avait au visage, et l'instruit du profit spirituel qu'elle en peut tirer.

Madame,

Je ne crois pas que ce vous soit une grande croix que la blessure et la cicatrice qui paraît sur le visage de votre sœur. C'est une miséricorde pour elle que vous ne sauriez assez estimer. Elle porte le signe de la croix sur la joue. C'est le caractère de son salut et de la miséricorde de Dieu sur elle, qui la punit en ce monde, pour avoir porté si souvent sur ses joues des instruments de vanité, de mensonge et de péché. Combien de rouge? combien de blanc? combien de mouches? Et qu'est-ce qu'elle ne devait point pour cela souffrir du feu de l'autre vie, et des instruments de la

(1) C'était la LXXXVII[e] des imprimées.

justice de Dieu sur elle? Puisque Dieu, notre tout, commence à la punir de la sorte, elle est heureuse; c'est un signe qu'elle en est aimée. Mais il faut qu'en cette vie elle fasse usage de cette miséricorde pour la vie future. C'est à quoi vous tâcherez de la porter.

LETTRE CCCXCIV (1).

A UNE PERSONNE QU'IL DIRIGEAIT.

Il ne faut pas, dans les œuvres de charité qui se présentent, se régler par le jugement des hommes, mais par la charité de Jésus-Christ.

M.,

Vous avez fait une grande charité à la pauvre N... Il ne faut pas beaucoup écouter les hommes, lorsque la charité nous presse, et que le Saint-Esprit nous élève et nous attire au-dessus des obligations connues aux raisons et aux sentiments communs de la prudence humaine. Jésus-Christ n'avait pas obligation de mourir pour nous, de donner jusqu'à la dernière goutte de son sang, et de se soumettre aux circonstances les plus humiliantes de la croix. Une goutte de sueur ou une larme de ses yeux eût suffi : un soupir et un gémissement de son cœur, un de ses pas, le moindre de ses ses regards, une adoration, une louange, une contrition, une liaison avec un séraphin, ou un chérubin ou un autre ange, qui, dans la beauté de son être spirituel, eût dit un mot à Dieu son Père, au lieu de prendre la chair humaine en la ressemblance du péché; la moindre de ces choses eût été suffisante, et infiniment au delà des besoins de toutes les créatures; mais sa charité a été au delà de tout ce qui peut se comprendre.

(1) C'était la XVIe des imprimées.

Je loue Dieu et le bénis de la charité qu'il vous a donnée, qui vous a fait racheter cette pauvre âme qui s'allait perdre. Faites-en de même dans les autres occasions qui se présenteront. Si le monde blâme votre conduite, il vous doit suffire que Dieu l'approuve. Adieu.

LETTRE CCCXCV (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Que tout nous doit porter à Jésus et nous le faire aimer.

Ma très chère fille,

Je ne doute pas que vous n'ayez eu un sacrifice à faire à l'arrivée de votre homme, qui s'en est retourné les mains vides. Mais bénis soient les ordres du saint amour de Jésus, qui se plaît à percer le cœur de ses victimes, et à les associer ainsi à sa divine Mère et à cette hostie précieuse, dont le cœur fut si souvent pénétré du glaive de douleur par la mort de son fils. C'est lui qui est le supplément de notre religion, et en qui vous devez trouver les louanges et les remercîments nécessaires pour reconnaître les biens de Dieu, et les miséricordes que vous en recevez. Bienheureux le chrétien qui connaît ce que lui est Notre-Seigneur, et qui, de toutes choses, prend sujet de retourner à lui. Il le faut envisager comme le principe de tous les biens qui nous sont faits. Il le faut même regarder comme le bien principal que nous pouvons recevoir de la bonté de Dieu le Père : ainsi nous serons en tout et par tout établis uniquement en Notre-Seigneur Jésus-Christ. O magnificence d'amour ! O ai-

(1) C'était la XXXIVe des imprimées.

mable invention de Dieu le Père pour nous faire aimer ce cher Fils! Comme la sagesse du Fils s'est épuisée dans la chair pour faire connaître, aimer et servir son Père, de même le Père n'oublie rien pour faire aimer ce divin Fils, et pour lui lier toutes les créatures par toutes les obligations et par tous les liens imaginables.

Soyez toujours en Marie pour Jésus, comme l'unique et la parfaite amante de Jésus. Ayez le cœur ouvert et dilaté comme elle, et en elle pour l'amour de Jésus son cher Fils, lequel n'a jamais été aimé si divinement que par elle; et aussi n'a-t-il rien tant aimé, ni si parfaitement possédé qu'elle-même. Adieu. Jésus vivant en Marie soit votre Tout.

LETTRE CCCXCVI (1).

A UNE DAME QU'IL DIRIGEAIT.

Il lui propose divers motifs chrétiens pour conserver sa santé.

Ma très chère fille,

Je ne dois pas laisser votre lettre sans réponse. Ce n'est pas en ce jour qu'il faut être muet, pendant les ferveurs d'une mère qui excite ses enfants à la charité. C'est bien peu profiter de l'exemple de cet amour consommé, que d'être languissant en sa présence. Il me semble qu'il est aisé d'être victime en ce jour. Il ne faut que laisser agir ce feu qui a été apporté sur la terre pour achever le sacrifice. Ma fille, que cette divine Mère est libérale, et qu'il est doux de la servir et de tâcher de vivre de sa vie! Elle est toujours

(1) C'était la XVII[e] des imprimées.

prête à le communiquer, et, pour peu que l'on veuille, on en est aussitôt rempli. Je ne souhaite pas seulement à votre âme qu'elle ressente la présence de l'Époux, mais aussi qu'elle le possède en vérité, et que vous le portiez toujours par une parfaite correspondance avec lui.

Quant aux motifs que vous pourrez prendre pour la conservation de votre santé, outre celui de l'obéissance qui vous délivre de toute propre recherche, vous devez considérer votre corps comme le temple du Saint-Esprit, qui vous est mis en garde, et qui, n'étant pas vôtre, vous oblige d'en rendre compte à son maître. Vous devez en faire de même que si vous aviez à répondre d'une chapelle qui s'en irait en ruine, et que vous seriez obligée de réparer. De plus, votre corps est membre de Jésus-Christ : ayez-en donc soin, comme si Notre-Seigneur se devait plaindre du mauvais traitement qu'il recevrait de vous. Traitez-le encore comme celui d'une tierce personne à laquelle vous feriez charité. Et enfin souvenez-vous que, comme fille de Dieu le Père, vous êtes de sa famille, et qu'il veut qu'elle se conserve et se maintienne. Elle est à lui; il l'a acquise par le sang de son Fils; il a droit sur elle, et il veut que nous la conservions, afin d'en faire usage pour son service.

Je finis avec le jour, ce qui m'ôte la liberté de vous écrire davantage, mais ne m'ôte pas celle de tenir mon cœur présent à Dieu, pour lui sacrifier le vôtre et toute votre personne, de laquelle la sainte Vierge s'est chargée ce matin bien amoureusement; car elle a reçu à bras ouverts et le prêtre et l'hostie, qui, ce me semble, lui était offerte avec beaucoup de dégagement.

LETTRE CCCXCVII (1).

A UNE DAME DE CONDITION.

Il la reprend d'avoir jugé trop légèrement d'un prêtre.

Madame,

Je n'ai pas donné votre lettre à M. N..., à cause qu'il m'y a paru quelque chose qui demandait plus de réserve sur le jugement d'un prêtre et d'un grand serviteur de Dieu, que les personnes de votre âge et de votre condition peuvent admirer, et non pas condamner. Il faut se moins abandonner au zèle de ses amis, et se tenir toujours en réserve dans le fond de la grâce et de l'esprit de Jésus-Christ. On doit conserver son jugement pour se condamner soi-même, et s'abstenir de juger ceux qui sont plus que nous. Il ne faut pas entrer dans le siége de Jésus-Christ, à qui seul Dieu a donné le jugement du monde. Vous savez combien de fois vous m'avez ouï dire de quelle importance était la mort à son propre jugement et à sa propre lumière, aussi bien qu'à sa propre volonté. Vous savez que ces deux puissances doivent être anéanties en elles-mêmes, pour être vivifiées et animées par l'esprit de la foi et de la charité, afin que tout soit divin en nous, et que rien ne mette obstacle à Jésus-Christ en notre intérieur.

Je suis si aise quand je trouve dans vos lettres des occasions d'exercer la charité envers votre âme! et je crois que vous en êtes aussi contente. Aimez l'humiliation, qui vous attire la lumière et l'instruction pour les devoirs chrétiens. Je prie Notre-Seigneur que

(1) C'est la LXXXI[e] des imprimées.

l'effet et l'impression de ce billet demeure éternellement en votre cœur. Adieu à jamais.

LETTRE CCCXCVIII (1).

A UNE DAME (2).

Il l'exhorte à prier pour le clergé, et particulièrement pour le séminaire de Saint-Sulpice; il lui montre ensuite qu'il n'y a point de moment en la vie qu'on ne doive employer pour Dieu.

Ma très chère fille,

Les grandes grâces et consolations du ciel ne sont pas sans travail et sans charge; vous savez quelle est la suavité, la plénitude et la fécondité de Jésus en Marie, et comme en particulier la maison des clercs de Saint-Sulpice doit être vivifiée, nourrie et abreuvée de cette sainte grâce. Vous savez que ce qui l'a formée est la diffusion de l'esprit et de la grâce de la très sainte Vierge, laquelle doit toujours croître pour donner progrès et augmentation à la vertu des sujets de cette famille. C'est la charge qui m'a paru ce matin que Dieu vous imposait, et à laquelle il vous dispose, il y a bien longtemps, par la charité qu'il vous donne pour cette maison. Vous devez regarder cet emploi comme une chose qui entre dans l'essentiel de vos obligations, puisque votre vocation vous lie aux dévotions et à l'intérieur de la très sainte Vierge, priant incessamment pour les apôtres et pour les disciples de son Fils, qui se voyaient tous très redevables à cette divine Mère, pour les faveurs et les grâces qu'ils

(1) C'est la CCXLVIII^e des imprimées.

(2) En disant à la personne à qui il écrit: 1° que depuis longtemps elle a une grande charité pour le séminaire; 2° que sa vocation la lie à l'intérieur de la sainte Vierge, M. Olier semble indiquer ou Mme Tronson ou Mme de Saujon.

reœvaient par ses prières. L'union admirable en laquelle Notre-Seigneur tire votre âme, et la lie à lui avec tant de force et de suavité, vous fait bien voir le dessein qu'il a sur vous, pour travailler en lui et avec lui à son œuvre.

Il ne fait rien de vain ni d'inutile dans ses enfants; il les appelle tous pour opérer en sa maison, après les avoir nourris et fortifiés en sa grâce. Ayez donc toujours le cœur appliqué à Jésus-Christ vers Dieu, pour demander en lui et avec lui à Dieu la plénitude de son esprit; et en particulier celui de son saint sacerdoce sur tous les sujets qu'il appelle en sa maison, et qu'il destine à son ouvrage. Il n'y a rien de si essentiel à une épouse que de procurer le bien de ses enfants, et de ménager avec lui le bien universel de sa famille, en demeurant incessamment unie aux travaux de l'Époux. Qu'il est doux à l'Église vivifiée de Jésus-Christ de travailler aux intérêts de la maison de Dieu, en fortifiant ses serviteurs, et en sanctifiant ses enfants, pour le glorifier et pour lui plaire! Mais il est encore bien plus suave à la très sainte Vierge, la divine, l'unique, la très chère et l'intime Épouse de Jésus-Christ, de travailler en lui auprès du Père pour l'accomplissement de son œuvre, et pour la perfection de sa famille; car elle est plus remplie de grâce, plus ardente en amour, plus féconde en vertu, plus charmée de la gloire de Dieu, plus unie aux désirs et aux devoirs de son Époux, et plus attachée aux intérêts de ses enfants, que toute l'Église ensemble. Vous êtes toute à Marie, et vous êtes consacrée à tout l'intérieur de sa vie divine; vous devez par conséquent entrer dans les dispositions de cette sainte âme, qui est toute pleine de respect et de religion pour Dieu, de haine pour le monde, d'horreur pour

le péché, d'anéantissement et d'abnégation envers elle-même, d'amour et d'union pour son Époux, de zèle pour ses enfants, et surtout pour ses prêtres.

Vous ne devez point vous lasser ni craindre la multitude de vos obligations et de vos emplois. La divine et adorable Mère suffit à tout, et vous devez être assurée qu'en toute suavité et en tout repos, vous trouverez en elle de quoi suffire à l'étendue de vos devoirs. Il faut être fidèle à la grâce de Jésus et de Marie. Il n'y a plus de temps ni de moments à perdre : il les faut tous remplir abondamment, étant lié comme l'on est à Jésus et à Marie, et aux dispositions intérieures de ces saintes personnes, si occupées, si possédées et si remplies de Dieu et de ses opérations adorables et divines. Adieu.

J'ai cru vous devoir rendre participante des saints empressements de l'Époux, qui s'approprie toujours de plus en plus les âmes, et qui les veut tellement à soi qu'elles n'aient point de moments à elles, ou qui soient inutilement employés, pendant qu'on les lui peut donner pour l'accomplissement de ses désirs. Vive le divin Époux, toujours aimable, et toujours amoureux des âmes, qu'il veut avoir toutes à lui, pour les donner et les livrer à son Père.

C'est là le royaume qu'il lui acquiert maintenant par ses soins et par sa vigilance très charitable, après le lui avoir acheté très chèrement par le prix de son sang. Il faut répondre à ses soins et à ses peines : il faut lui être toujours présent, et très intimement uni à sa personne, afin d'être en état de l'écouter, et de le suivre fidèlement en ses opérations et en ses paroles. Je suis, en ce chaste et divin Époux de votre cœur, votre tout acquis en lui.

LETTRE CCCXCIX (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

De la vie de Jésus en Marie qu'il propose pour modèle d'une sainte communauté.

[Mars.]

Monsieur,

Honorez particulièrement, dans le mystère que l'Église nous propose en ces jours, la vie de Notre-Seigneur en la très sainte Vierge. Jamais communion n'a été plus parfaite, jamais possession n'a été plus commune que celle de Jésus et de Marie. Le Fils de Dieu disait autrefois à son Père : Tout ce qui est à moi est à vous, et tout ce qui est à vous est à moi, n'y ayant rien en eux qui ne leur fût commun; en quoi consiste la vraie et la parfaite société du Père et du Fils dans l'éternité. Or, il en est de même de Jésus et de sa Mère dans le temps. Tout ce qui est à moi, lui dit-il, est à vous, et tout ce qui est à vous est à moi, ou pour mieux dire, tout est commun entre nous. Je n'ai qu'un même esprit avec vous; j'ai les mêmes mouvements et les mêmes dispositions que vous en toutes choses; tout est un parfaitement en nous.

Or cet anéantissement de toute propriété est le principe et le fondement de toute parfaite société et unité dans l'Église : et comme jamais il n'y a eu d'âme

(1) C'est la CXIXe des imprimées.

(2) M. Olier dit au paragraphe second : *Nous ne saurions prendre un modèle plus saint... pour notre petite société.* Cela indique clairement qu'il s'adresse à un des ecclésiastiques de sa compagnie. La vie de Jésus en Marie est, en effet, honorée d'une manière très spéciale à Saint-Sulpice.

si anéantie en soi, ni si pleine de Jésus que Marie; comme il n'y a rien eu où Jésus ait habité avec plus de plénitude qu'en sa Mère, en laquelle il vivait et triomphait de tout, la rendant parfaitement une en lui, de là vient que nous ne saurions prendre un modèle plus saint, plus pur, ni plus parfait pour notre petite société, que celle-ci, qui établit les sujets entre eux dans une unité toute divine.

Jésus-Christ, notre maître, infiniment jaloux d'être vu, aimé et adoré en cette société divine avec sa Mère, ne la propose pas simplement à l'Église comme une chose libre et indifférente, mais comme une dévotion d'engagement et d'obligation; car il est vrai qu'il vit en sa divine Mère en des manières si nécessaires à sa famille, qu'il veut qu'elle soit obligée d'aller à elle pour subsister, et pour se tirer à tout moment par elle de sa défaillance.

Il vit en elle comme dans son temple; car il y est victime de l'amour de son Père, et il y consomme sa Mère, pour la faire avec lui une hostie de louange. Il vit aussi en elle comme dans les couches de ses délices, lui communiquant ses joies et ses consolations, mais les lui communiquant comme à sa chère Épouse, et d'une façon particulière à son unique amante, qui a ses prérogatives d'amour qui ne se communiquent point à aucun autre. En sorte que, comme Dieu le Père a des délices en son Fils, et des complaisances singulières pour lui, qu'il n'a point pour tous les hommes; ainsi Notre-Seigneur en a-t-il de toutes spéciales pour sa divine Mère, qui est la toute belle, et son unique amante (1).

(1) M. Olier a très souvent parlé de l'amour mutuel de Jésus et de Marie; il semble même, en lisant ses divers écrits, qu'il avait mission

Dieu le Père a pour son Fils des grâces qui ne seront données à aucun autre qu'à lui seul; et Jésus-Christ de même a des grâces éminentes, qu'il ne fera jamais passer en aucun autre qu'en sa divine Mère; et quoique choisissant la très sainte Vierge pour la Mère de son corps naturel, il l'ait en même temps choisie pour être Mère de son Église qui est son corps mystique, qu'elle nourrit de la grâce et de la vie de son Fils, elle a néanmoins en elle-même des dons et des grâces particulières, qu'elle porte en son âme comme le caractère du singulier et de l'unique amour de Jésus-Christ.

Les anges dans le ciel, quoiqu'ils donnent aux inférieurs leur lumière et leur vie, se réservent toutefois chacun en leur particulier quelque appropriation de grâces qu'ils ne répandent pas sur les autres; et dans le cœur de la très sainte Vierge, Jésus-Christ y a mis des grâces et des dons singuliers qu'elle seule possède, qui ne seront jamais donnés à aucune autre créature; et je ne sais même si les anges les comprennent et si jamais ils seront découverts aux bienheureux, étant toujours très vrai que la singularité de ces dons ne sera jamais mise en commun avec personne. C'est le cachet que Jésus-Christ a mis sur son cœur, que je crois que personne ne lèvera jamais.

Jésus-Christ a levé les sept sceaux et les sept caractères qui tenaient renfermés en lui ces grands mystères de son amour envers son Église, qui se débordent et se communiquent par les dons et par les

spéciale de faire connaître et honorer ce mystère. Il voulut qu'au séminaire de Saint-Sulpice l'autel de la tribune fût dédié à cet amour de Jésus pour Marie et de Marie pour Jésus. (*Attest. auth.*, p. 229.)

sacrements. Cet adorable vainqueur les a levés en découvrant par ses présents son saint amour à ses fidèles. Mais pour ce feu divin dont il brûle pour la très sainte Vierge, il ne l'a jamais entièrement découvert, et ne le manifeste qu'à elle. Nous devons nous contenter d'adorer ce mystère inexplicable en ses expressions secrètes et singulières de l'amour de Jésus envers Marie; et il faut que notre religion confesse qu'elle n'a que le silence et la nuit de la foi pour ce mystère.

Outre un nombre innombrable de qualités et de prérogatives, selon lesquelles Notre-Seigneur habite en sa très sainte Mère, il est en elle source de vie pour l'Église; et comme Dieu ayant donné à son Fils, en récompense de ce qu'il était mort pour les hommes, la qualité de Père du siècle futur, et l'ayant mis à sa place pour être plus naturellement et plus sortablement à notre état le Père des vivants, il lui a donné la plénitude de la vie qui doit nourrir les hommes; de même, vivant en sa Mère, il la met en communion de sa vie pour l'Église; et, toute stérile qu'elle est, comme dit le Prophète, il la rend Mère de tous ses membres, et d'un nombre innombrable d'enfants qui se nourrissent du lait de ses mamelles, et s'abreuvent de la substance dont Jésus-Christ la vivifie. C'est là où il appelle toute l'Église; c'est là où il désire qu'aillent ses enfants pour être faits participants du pur amour et de la belle dilection. C'est en son sein où l'on cueille les fruits de la sainte honnêteté, comme dit l'Écriture; en un mot, c'est en elle que Jésus-Christ réside comme source de vie; car il la met en société de la vie qu'il a reçue de son Père pour abreuver et nourrir l'Église, qui est cette

fille unique que ce Père adorable a engendrée en Marie en engendrant son Fils.

C'est ce qui est exprimé par ces paroles du Prophète : *Homo et homo natus est in eâ* : L'homme et l'homme est né en la très sainte Vierge. L'homme et l'homme, c'est-à-dire Jésus-Christ et son Église, parce que Jésus-Christ naissant dans les entrailles de sa Mère, toute l'Église y est née en même temps avec lui; car Notre-Seigneur recevant en soi la plénitude du Père, a reçu en même temps la vie suffisante et nécessaire pour vivifier tous ses membres; et Dieu le Père communiquant continuellement à son Fils cette vie divine pour la conserver à l'Église, est toujours en lui versant la nourriture de l'Église avec la sienne. Et comme Jésus-Christ, uni intimement à sa divine Mère, reçoit la vie pour soi et pour toute l'Église, il se trouve que la très sainte Vierge, participante de cette vie divine, devient aussi en son Fils Jésus-Christ la Mère nourrice de l'Église. Ainsi, par une dépendance très absolue, Dieu le Père attache tous ses enfants à ce sein adorable, à ce sein très aimable; et l'Église se sent tous les jours infiniment heureuse que le sang et la substance de Jésus-Christ se changent en lait pour elle dans les mamelles de la très sainte Vierge.

Il faut donc que nous allions sucer ce lait, ce sang et cette substance divine avec amour et avec joie, reconnaissant que Dieu nous y assujettit et que l'Église nous y appelle. Bienheureuse l'âme qui ne voit plus que Jésus et Marie; qui ne converse plus qu'avec Jésus et Marie; qui n'a plus de joie, ni de désir en ce monde, que de savoir des nouvelles de Marie en Jésus et de Jésus en Marie. C'est un moyen merveilleux que Dieu nous présente pour l'occupation sainte de

notre vie, pendant le séjour fâcheux du siècle présent. C'est là où je vous souhaite abîmé, et tout perdu afin que le monde ne vous voie plus, et que vous soyez par ce moyen caché à toutes les créatures.

LETTRE CCCC (1).

A UN DIRECTEUR DE SÉMINAIRE (2).

Il lui donne quelques avis importants touchant la conduite d'un séminaire, et la sainteté de vie qu'y doivent mener les clercs.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Les affaires qui vous sont survenues ne méritent pas votre application ; il vaut mieux que vous les confiiez à quelqu'un de vos amis. Il ne serait pas juste qu'elles dérobassent le temps que vous devez à Notre-Seigneur et au service du saint clergé ; et, puisqu'il vous a fait la grâce de vous y appeler, soyez fidèle à ce qu'il demande de vous dans l'emploi qu'il vous y donne.

Il faut pour cela que vous n'épargniez rien pour la sanctification, et pour la perfection de ces jeunes plantes qui vous sont confiées, et qui sont sous votre conduite. Il faut que vous les exerciez à toutes les vertus chrétiennes, afin qu'ils ne soient point promus à la cléricature et aux saints ordres, c'est-à-dire au nombre des serviteurs de Dieu et de ses domestiques, qu'ils ne soient bien parfaits ; car, comme

(1) C'était la CXIVe des imprimées. Elle se retrouve en partie dans un autre écrit de M. Olier intitulé : *Première instruction pour les clercs entrant au séminaire.*

(2) Les disciples à qui M. Olier put adresser cette lettre sont : M. Couderc, chargé, en 1645, de la direction des séminaristes de première année, à Vaugirard, et M. de Lantages, d'abord directeur du séminaire de Saint-Sulpice et ensuite supérieur de celui du Puy.

les enfants dont parle Daniel, étaient choisis les plus beaux extérieurement et les plus parfaits qu'on pût trouver pour le service de Balthazar, ainsi en doit-il être des ministres de Dieu. Ses domestiques et ses ministres dans le ciel, qui sont les anges, sont les créatures les plus parfaites, et ceux d'entre eux qui sont destinés pour assister particulièrement devant son trône, sont les sujets les plus beaux et les plus accomplis qui soient dans tout le corps des esprits angéliques. Ainsi, les clercs que Dieu destine dans le chœur de son Église, pour être assistants devant son trône et servir assidûment aux tabernacles, doivent être les plus saints et les plus parfaits d'entre les chrétiens; et c'est pourquoi il ne faut pas qu'ils s'engagent dans cet état à moins qu'ils ne soient trouvés dans la perfection chrétienne, ou au moins qu'y étant déjà bien avancés, ils ne travaillent si assidûment pour acquérir ce qui leur manque, qu'ils ne laissent aucune vertu qu'ils ne tâchent d'obtenir par toute sorte de mortification, de peine et de travail.

Il est surtout important, pour les préparer à ce saint état où ils aspirent, de les exercer beaucoup à la pratique de ce précepte de Notre-Seigneur : *Abneget semetipsum*. Ainsi vous devez examiner s'ils veulent embrasser cette maxime dans toute son étendue, et s'ils y veulent ajouter la pratique de celle-ci : *Tollat crucem suam*, et puis de cette troisième : *Et sequatur me*, et s'ils veulent écouter les propositions les plus saintes et les plus pures de l'Évangile, pour tâcher de les réduire en pratique. A moins de cela, ils ne sont point dans la disposition où ils devraient être pour la tonsure, qui ne devrait être conférée qu'à des chrétiens parfaits.

Pour ceux qui ont été déjà admis à la cléricature, vous verrez s'ils s'exercent aux vertus les plus sublimes de l'Évangile; s'ils font voir qu'ils soient morts au siècle et à ses maximes, au désir de s'établir dans le monde, de se divertir en ses vanités, de suivre ses coutumes et ses compliments, de se plaire en ses nouvelles; s'ils sont morts au désir d'avoir des biens, des honneurs et des plaisirs, qui sont les sentiments ordinaires de ceux qui suivent les inclinations de leur chair et qui acquiescent à ses désirs. C'est la maxime des hommes charnels, de suivre en tout leurs convoitises, et de chercher à jouir des biens grossiers du monde. Mais c'est à quoi les clercs doivent avoir renoncé, afin de ne vivre plus qu'en Jésus-Christ pour Dieu. Il faut pour être digne de servir aux autels, et de demeurer en la présence de ses saints Tabernacles, qu'ils soient infiniment éloignés de la vie de la chair, qu'ils soient totalement opposés aux maximes du monde, et qu'ils soient comme des miroirs et des flambeaux de toutes les vertus chrétiennes, pour servir d'exemple et de modèle de piété à tous les fidèles.

Vous aurez pour cela souvent recours à Notre-Seigneur, afin qu'il leur ouvre l'esprit à ses vérités, et qu'il leur inspire en sa vertu les maximes suivantes :

1. Qu'il ne faut plus qu'ils parlent du monde, ni de ses maximes.

2. Qu'il faut qu'ils aient horreur du siècle, en sorte qu'il leur soit en exécration, comme à saint Paul, avec lequel ils doivent dire : *Mihi mundus crucifixus est :* Le monde me fait une étrange peine et me crucifie au mourir.

3. Qu'il faut aussi, à l'exemple de ce même apôtre,

qu'ils deviennent le crucifix du monde, c'est-à-dire ses persécuteurs et ceux qui le crucifient, et le mettent aux abois de la mort : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo.*

4. Qu'il faut qu'ils fuient le monde, et qu'ils craignent ses charmes et sa contagion. *Si de mundo fuissetis*, dit Jésus-Christ, *mundus quod suum erat, diligeret* : Si le monde vous aime, affligez-vous; car c'est une marque que vous avez en vous quelque chose de lui.

5. Qu'il faut qu'ils fuient l'approbation du siècle, bien loin de la chercher; car il ne les peut estimer, s'ils ne lui sont conformes, et s'ils ne lui applaudissent. Ainsi il faut qu'ils regardent comme une peste et une exécration la maxime qu'il faut chercher l'estime du monde, se fondant sur cette grande vérité de saint Paul : *Si hominibus placerem, Christi servus non essem.* Ce n'est pas que Dieu ne donne quelquefois au monde de l'estime pour ses serviteurs, mais c'est pour ceux qui ne le veulent pas et qui le fuient, le méprisent, et se moquent du monde.

Il faudra donc bien prendre garde que personne n'ait rien en soi de semblable au siècle, soit en la façon d'agir, de parler, ou de se vêtir, soit en toute sa conduite, selon cet avis de l'Apôtre : *Nolite conformari huic sæculo; sed renovamini spiritu mentis vestræ. Induimini Dominum Jesum Christum.* C'est à quoi sont obligés particulièrement tous les chrétiens, mais beaucoup plus les ecclésiastiques, qui doivent être revêtus en leur intérieur, aussi bien qu'en leur extérieur, des mœurs, des inclinations et des vertus de Jésus-Christ, marchant en la simplicité du nouvel homme, qui est Notre-Seigneur.

Vous les avertirez aussi que la maison du séminaire est cette haie de l'Évangile, qui sépare la vigne du Seigneur d'avec le monde. La haie est remplie d'épines; le monde ne s'en doit point approcher qu'il n'y soit piqué, et qu'on ne lui donne horreur de soi, et de ses maudites maximes de duplicité, de médisance, d'envie, de haine, de luxure, d'ambition, d'impiété, d'avarice, de gourmandise, de luxe, en un mot de tout péché.

La maison doit être si pleine des vertus opposées, qu'en même temps qu'elle en inspire l'amour, elle donne dégoût, aversion et horreur des vices contraires.

LETTRE CCCCI (1).

A UN DIRECTEUR DE SÉMINAIRE (2).

Il lui indique les véritables marques pour discerner les vertus chrétiennes, et l'exhorte à en instruire les ecclésiastiques qui sont sous sa conduite.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

L'emploi où la providence de Dieu vous a établi, m'oblige de vous donner un avis important pour le bien des ecclésiastiques qui sont sous votre conduite. Comme vous les devez former à la solide piété, il faut surtout les bien instruire des véritables voies pour s'établir dans les vertus chrétiennes, et les empêcher de prendre le change, en se laissant aller à de vaines apparences, par lesquelles le démon ne manque-

(1) C'est la CCXXXII[e] des imprimées; elle est tirée en partie des écrits de M. Olier : *Sur les séminaires*.

(2) Voir la note 2 de la lettre précédente.

rait jamais de les séduire. Je vous ai déjà donné sur cela plusieurs instructions : en voici encore une que je crois de la dernière conséquence. C'est de faire en sorte qu'ils ne se contentent point ni du seul extérieur des vertus qui n'est souvent qu'hypocrisie, ni des vertus même qui ne sont que morales, parce que souvent elles ne sont qu'un ornement dont le démon se sert pour surprendre les simples. Car il a cette adresse, pour leur faire mépriser la véritable dévotion, et décréditer dans leur esprit ceux qui la suivent, de leur persuader que Jésus-Christ n'a pas de suppôts plus parfaits en son Église qu'il y en a dans les sectes des philosophes, et que les serviteurs de Dieu ne sont pas plus vertueux que tant de païens et tant d'hérétiques, qu'il a établis dans la perfection extérieure de ces mêmes vertus par ses impressions malignes. C'est pour cela qu'il fait quelquefois entreprendre à ceux qui sont à lui de grandes actions par superbe, par complaisance, par amour-propre, ou par d'autres voies semblables, auxquelles toutes les autres difficultés cèdent facilement. C'est pour cela aussi que, pour leur faire faire extérieurement quelque bien, il leur ôte tous les obstacles qu'il a accoutumé de fournir aux bons chrétiens, et qu'il allume même en eux le feu de la convoitise, pour leur faire produire de temps en temps des actes extérieurs de vertu, jusqu'à les rendre insensibles aux difficultés et aux résistances communes de la nature. Et c'est ce qu'il fait même en de très mauvais chrétiens, et adonnés à toutes sortes de plaisirs et de délicatesses, qui, étant au-dessus de toutes les résistances humaines, et souffrant tout pour les intérêts de la vanité ou de la volupté, quand il leur faut faire la moindre violence du monde pour

Dieu et pour le ciel, ils trouvent toutes choses impossibles.

Il y a donc beaucoup à examiner les vertus, et les actes héroïques qui s'y pratiquent tous les jours : et il faut bien mettre en garde les sujets du séminaire contre ces folles vertus, les instruisant à fond, et des moyens pour s'établir dans les vertus chrétiennes, et des marques pour discerner si l'on travaille chrétiennement et cléricalement afin d'y être établi. Or voici trois marques assurées par lesquelles ils pourront faire ce discernement : la première est de considérer quel est le motif de leurs actions ; la seconde, d'en examiner le principe ; la troisième, d'en regarder les suites et les effets.

Il faut donc qu'ils examinent premièrement, et qu'ils tâchent à reconnaître quelle est la lumière en laquelle ils agissent, ils travaillent, ils entreprennent l'acquisition des vertus, et si c'est la foi ou la sagesse humaine. Il faut qu'ils considèrent s'ils ont devant les yeux la volonté de Dieu, qui veut leur sanctification : *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra ;* s'ils recherchent la complaisance de leur Père céleste, et le désir de lui plaire : *Quæ placita sunt ei facio semper;* s'ils ont en vue la conformité de Jésus-Christ, la pratique de ses conseils, la fidélité aux instincts et aux mouvements de son divin esprit, qui sollicite l'âme, et qui la porte suavement et puissamment à Dieu. Tout cela est excellent, et si ce sont là leurs dispositions, les suites en seront assurément très heureuses, les productions en seront très solides, et ces vertus ainsi obtenues, étant comme des éclats de la lumière de Dieu dans les clercs pour éclairer l'Église, feront que les hommes en glorifieront Dieu, et qu'ils en seront eux-mêmes édi-

fiés : *Si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus lucidum erit.*

Mais si au contraire ils ne voient en eux que des motifs humains ; s'ils désirent la vertu seulement pour être excellents en eux-mêmes, et plutôt pour se satisfaire que pour se rendre agréables à Dieu ; s'ils ne la recherchent que par une vaine complaisance, ou parce qu'étant belle en elle-même, ils en seront estimés parmi les hommes, il est certain qu'ils ne feront qu'une masse de vices et un ouvrage de ténèbres, selon cette parole de Notre-Seigneur dans l'Évangile : *Si oculus tuus fuerit nequam, totum corpus tuum tenebrosum erit.*

La seule et simple foi est la mère du pur amour et des vertus qui en dépendent. Ce n'est pas qu'on ne puisse être tenté et agité souvent par des impressions malignes, ou par des motifs purement naturels, au milieu d'un travail très chrétien et très pur, mais on n'agit pas pour cela avec dépendance de ces motifs, ni avec adhérence volontaire à ces impressions. Car on sait bien dire en ces rencontres comme saint Bernard : *Propter te non cœpi, nec propter te desinam :* Je n'ai pas commencé pour toi, superbe maudite et complaisance malheureuse, et je ne finirai pas aussi pour toi. Ou bien, comme disaient les premiers chrétiens en ces occasions : *Abrenuntio tibi, Satana : conjungor tibi, Christe* : Je renonce à toi, Satan, et à tes suggestions, et je m'unis à vous, ô mon Jésus, pour opérer en vous à la gloire de Dieu.

La seconde chose, qui leur servira à reconnaître et à discerner s'ils travaillent en chrétiens, ou seulement en philosophes à l'acquisition des vertus, est de voir s'ils travaillent en eux-mêmes, c'est-à-dire appuyés

sur eux, et par confiance en leur propre vertu; ce qui serait une chose purement humaine; ou si c'est en la force de Jésus-Christ, et en la confiance en sa vertu, sans laquelle on ne peut avoir aucune vertu chrétienne. Plus on mêle de soi, moins on avance dans les œuvres de la grâce. C'est pourquoi il faut être soigneux d'être toujours en renoncement à nous-mêmes, suivant cette règle de Notre-Seigneur : *Qui vult venire post me, abneget semetipsum.* Car ce nous-mêmes est une source d'imperfection, et une abondance de tous maux. D'où vient que plus il y a de nous-mêmes, plus nous fortifions le mal, et mettons obstacle au bien et à la pure vertu, laquelle n'est jamais qu'en aliénation de notre chair, et en condamnation de nos inclinations déréglées; car son génie et sa nature est de nous séparer toujours de nous-mêmes pour nous établir en Jésus.

C'est pour cela qu'il faut les porter à vivre intérieurement en abnégation perpétuelle d'eux-mêmes, afin que, renonçant continuellement à toute leur propre vertu, ils invoquent sans cesse le Saint-Esprit, suivant l'avis de l'Apôtre, qui les veut en tout temps gémissant en leur cœur, et appelant toujours à haute voix le secours de leur Père : *Abba, Pater* : O Père, ô Père, secourez votre enfant qui ne peut rien en soi, mais qui peut tout en vous et en la vertu de votre aimable Fils. Ainsi vous les exhorterez souvent à demander et à embrasser ce divin esprit que Dieu ne refuse pas à ses enfants lorsqu'ils l'invoquent en confiance. Le droit le plus essentiel des enfants est d'avoir accès à leur Père. Il faut donc qu'ils s'y adressent, qu'ils lui demandent son Saint-Esprit, dans l'union duquel ils doivent agir et opérer en toutes choses.

La troisième voie pour discerner les vertus chrétiennes est d'en examiner les suites. Les personnes établies seulement dans les vertus humaines et naturelles s'appuient sur elles-mêmes, comme sur un fond qui leur est propre; et de là vient qu'elles se mirent ensuite en elles-mêmes, qu'elles s'y complaisent et s'en estiment, qu'elles se comparent avec les autres, qu'elles les méprisent, qu'elles sont jalouses de leurs louanges et de leur bien, qu'elles désirent d'être connues, et qu'elles recherchent l'estime, la louange et l'applaudissement, sans quoi elles vivent toujours en tristesse, en rétrécissement de cœur, en abattement, en chagrin, en dépit et en désespoir. Mais ceux qui sont établis dans les vertus chrétiennes, comme ils sont fondés en Notre-Seigneur et en son divin Esprit, qui est le principe de toute vertu, et dont les effets sont purs et insensibles, ils n'ont point lieu de se complaire en eux, de se réfléchir sur eux, ni de se satisfaire en rien de propre qui soit en leur fond; car le Saint-Esprit, extrêmement jaloux de sa gloire et du bien de sa créature, fait sentir à leurs âmes l'indigence extrême qu'elles ont de sa vertu, afin de les tenir toujours dans sa dépendance, et dans l'obligation de recevoir de lui en toutes choses, et afin de les engager par là à avoir continuellement les yeux sur lui, sans avoir jamais lieu de se regarder, et de se fonder et s'établir sur elles-mêmes, qui est le dernier mal de l'homme.

LETTRE CCCCII (1).

A UN DIRECTEUR DE SÉMINAIRE (2).

Il lui donne un avis important sur la manière de former les jeunes ecclésiastiques à l'oraison.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Un de vos soins principaux dans votre emploi doi être de bien former les âmes à l'oraison. C'est une voie des plus courtes, mais des plus sûres que nous ayons pour les rendre bientôt parfaites. Mais il faut bien prendre garde, en les y conduisant, qu'elles ne s'égarent, et qu'elles n'en perdent entièrement le fruit, pour n'y être pas assez instruites.

Il y a deux choses principalement que vous aurez soin de prévenir, qui suivent pour l'ordinaire la ferveur de ceux qui commencent, et qui leur font beaucoup de tort. L'une est de s'altérer la poitrine par la recherche des goûts et des consolations spirituelles : l'autre est de s'échauffer la tête par une application trop vive et trop ardente aux sujets d'oraison, d'où naissent des incommodités très notables.

Il est nécessaire pour cela de les instruire d'abord de quelque voie sûre et facile pour se conduire dans cet exercice, et dans cette occupation intérieure, qui, leur étant nouvelle, fait former à chacun des manières et des méthodes particulières, qui souvent les gâtent et les embarrassent beaucoup.

(1) C'est la CXVII[e] des imprimées.

(2) La première phrase permet de supposer que cette lettre fut écrite à M. Louis Tronson, qui, dès son entrée au séminaire de Saint-Sulpice, fut chargé par M. Olier d'expliquer la méthode d'oraison.

Secondement, il est bon de leur découvrir l'impureté qui se rencontre en la recherche des goûts et des consolations sensibles en l'oraison, et de leur faire voir que ces manières d'agir grossières naissent de deux sources, l'une d'erreur, et l'autre d'amour-propre mêlés ensemble. Car le pur amour de Dieu n'est point sensible, comme se l'imaginent ordinairement ceux qui commencent, qui mettent toute leur dévotion dans les opérations sensibles de l'esprit. Dieu est esprit, dit Notre-Seigneur, et il veut que les âmes qui l'aiment, qui l'adorent, et qui s'appliquent à lui, le fassent en esprit et en vérité, ne s'amusant point aux sentiments, qui naissent bien souvent de l'esprit de la chair et du mensonge. Cette erreur est si commune dans les esprits, que la plupart se laissent aller au chagrin, à la tristesse et au découragement, quand ils n'ont point en eux ces joies et ces douceurs sensibles. C'est pourquoi, quand Dieu ne leur en communique point, ils les excitent en eux, les tirant de leur fond, et les puisant dans leur chair, jusqu'à perdre haleine, à se dessécher et à épuiser toutes leurs forces.

Je laisse à penser de quelle utilité cela peut être pour l'esprit, et quels effets de grâce et de sainteté le suc de notre chair tiré par l'alambic de l'amour-propre peut produire et opérer en l'âme. Ils en sont si avides, qu'ils s'abandonnent à cela, et s'y jettent sans retenue, de même que dans une faim extrême ils se jetteraient avec une ardeur démesurée sur des viandes grossières : ce qui les épuise, consomme leur corps, et nourrit avec cela leur amour-propre, qui se repaît et se grossit en eux par cette voie. Or c'est là un très grand mal pour l'intérieur, qui, s'abreuvant ainsi des choses sensibles et grossières, s'éloigne d'autant plus de la

pureté qu'il doit avoir. C'est à quoi doivent bien prendre garde tous les chrétiens, mais particulièrement les prêtres et les ouvriers évangéliques, parce que, comme ils doivent agir par la foi opérante en pure charité, ils ont besoin de cette conduite pure, stable et ferme, qui ne s'altère point, mais qui s'affermit et s'augmente dans le travail.

Il faut donc les instruire que si Dieu leur donne quelquefois de ces goûts et de ces douceurs sensibles, c'est qu'il condescend à leur infirmité et à la faiblesse de leurs âmes. Il voit que dans ces commencements, où ils ont quitté absolument tous les plaisirs de la chair et du monde, ils ne peuvent se voir si tôt sevrés de toute consolation. C'est pourquoi il se fait sentir, de peur qu'ils ne le quittent; mais il ne le peut faire qu'avec douleur, voyant qu'il n'est point aimé ni suivi purement pour l'amour de lui-même; que ce n'est pas lui, mais sa consolation que l'âme recherche; et qu'elle embrasse ses dons, non pas dans le désir unique de le posséder et de lui plaire, mais dans la vue de s'amuser et de s'arrêter à ce qui la satisfait.

Il est bon de leur faire remarquer en cela la bonté de Dieu, et combien sa conduite est douce et suave à ses enfants. Car pour les délivrer peu à peu des plaisirs plus criminels, il s'accommode à eux et leur en fournit d'autres, en attendant qu'ils s'en dégagent, ou que lui-même, se découvrant à eux dans l'immensité de ses perfections, et tel qu'il est dans la vue de la foi, se fasse aimer pour lui-même purement et sans mélange.

LETTRE CCCCIII (1).

A UN DE SES DISCIPLES DE SAINT-SULPICE (2).

Il l'invite à prier Dieu pour le clergé, et lui fait connaître ce qu'il faut particulièrement demander.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je crois que nous devons dans ce temps prier beaucoup pour l'Église, et demander à Dieu qu'il renouvelle sa religion, qui en beaucoup de lieux paraît maintenant, et en l'extérieur et en l'intérieur, presque tout abolie. On voit que la langueur laisse déchoir la beauté des églises, la décoration des autels, le respect du sacrifice, la gravité du chant, la majesté des cérémonies, la piété des prélats, la modestie et la sainteté de leurs ministres, la richesse des ornements, surtout de ceux qui touchent de plus près la personne de Jésus-Christ, comme sont les ciboires et les calices, les soleils et les lampes ardentes devant sa face. Il faut que vous demandiez beaucoup à Dieu qu'il rétablisse par toute la chrétienté la décence qui est nécessaire à son culte extérieur, et qu'il demande pour sa parfaite religion : *Domine, dilexi decorem domus tuæ;* mais particulièrement, qu'il lui plaise de renouveler dans le cœur du clergé l'intérieur de sa religion. Vous savez que c'est là votre vocation, et ce que Notre-Seigneur vous a fait connaître qu'il de-

(1) C'est la CLXXXV[e] des imprimées.

(2) Les recommandations de M. Olier conviennent bien à un directeur de séminaire. Nul plus que lui n'a vocation, pour demander à Dieu le renouvellement du clergé et pour prier Notre-Seigueur, au très saint Sacrement, de pourvoir aux besoins de son Église.

mandait de vous. Ainsi je vous exhorte d'y avoir une application spéciale.

C'est pourquoi vous demanderez à Dieu avec instance, pour les prélats de son Église, l'esprit de sainteté et de séparation du siècle; l'esprit de parfaite oraison et d'application à Dieu; l'esprit de frugalité dans leurs tables, d'honnêteté dans leurs meubles, et de modestie en leur train; l'esprit de libéralité envers le prochain; l'esprit de vigilance sur leur troupeau; l'esprit de zèle, de force et d'application à les servir; l'esprit de haine pour détruire le péché, les hérésies, l'athéisme, l'impiété; l'esprit de basse estime d'eux-mêmes, qui les tienne toujours vils et abjects à leurs propres yeux.

Pour les chapitres, vous demanderez à Dieu la correspondance avec leurs prélats; la charité parfaite, et l'union dans les particuliers du corps; une grande assiduité au chœur; un parfait respect dans l'église; une grande modestie et récollection en Dieu, surtout pendant le temps des saints offices; en un mot, un grand exemple de piété et de religion chrétienne à tout le diocèse.

Pour les curés, vous prierez Dieu de leur donner l'esprit de pénitence pour leur troupeau; de zèle pour le salut des âmes; d'assiduité aux services des peuples; de tendresse et de compassion dans leurs maux; de promptitude à les secourir, soit pour le corps, soit pour l'esprit, par les aumônes et par les sacrements; d'oubli d'eux-mêmes, soit au vivre, soit au vêtir, soit au dormir; d'abandon à Dieu et d'amour de la croix.

Pour les vicaires et les prêtres de paroisse, vous demanderez un grand dénûment d'eux-mêmes entre les mains du pasteur; un anéantissement profond; une

entière pauvreté; une activité continuelle en esprit de paix, de douceur et de charité; une perte totale d'eux-mêmes, et un entier abandon à Dieu pour le service du prochain.

Enfin, pour tous les ministres des saints autels, vous demanderez les ornements des vertus; une sainteté parfaite; les lumières d'une foi vive, avec l'ardeur de l'amour. Comme ce sont là les principaux instruments de la religion, et ce que Dieu demande surtout en son Église, ce sont aussi les choses que vous ne manquerez point de demander à Dieu tous les jours, principalement quand vous serez devant le très saint Sacrement, où Notre-Seigneur n'a point de plus grande joie que de pourvoir aux besoins de son épouse.

LETTRE CCCCIV (1).

A UN DIRECTEUR DE SÉMINAIRE (2).

Il lui montre l'obligation qu'il a de faire pénitence, et d'inspirer ce même esprit aux ecclésiastiques qui sont sous sa conduite.

Monsieur est très cher en Notre-Seigneur,

La profession que vous faites de vouloir vivre et mourir à la croix, m'a donné une des plus sensibles consolations que je puisse recevoir en cette vie. C'est là la grande vocation de tous les chrétiens, et particulièrement celle des prêtres, dont toute la gloire doit être de souffrir, et d'être trouvés dignes d'endurer

(1) C'est la XXXIIIe des imprimées.

(2) Cette lettre paraît écrite au directeur du séminaire de Saint-Sulpice; M. Olier n'ayant pas coutume de désigner, sous le nom d'*ecclésiastiques du séminaire,* d'autres séminaristes que ceux de Saint-Sulpice. Elle a donc été adressée probablement à M. de Poussé, ou à M. de Lantages, qui successivement dirigèrent cette communauté de 1645 à 1652.

quelque chose pour la gloire de leur Maître. L'esprit de pénitence qui remplit l'âme de douleur et le cœur d'amertume en vue des offenses de Dieu, leur doit donner ces sentiments; et il les doit convaincre qu'il ne faut point que l'âme d'un prêtre en cette vie ait de relâche en son crucifiement.

C'est ce que vous tâcherez de bien faire comprendre à tous les ecclésiastiques du séminaire, afin qu'ils s'accoutument aux humiliations et aux violences qu'il se faut faire, et que l'Évangile dit être nécessaires pour emporter le royaume de Dieu. Notre-Seigneur, tout saint et tout innocent qu'il était, fut relégué par le Saint-Esprit dans le désert pour faire pénitence. Ce qui apprend à l'Église et à tous ses membres qu'en quelque état que l'on puisse être, il faut se résoudre à ce même exercice. C'est pour cela aussi que ce divin Esprit nous est donné, qui, étant un esprit de sainteté, vient en nous pour nous séparer, nous diviser, nous crucifier, nous mortifier et nous ensevelir avec Jésus-Christ. Par cette voie qui ôte tout mélange d'impureté, nous irons croissant de clarté en clarté par l'opération de ce même esprit : notre intérieur se transformera de plus en plus en Dieu jusqu'au jour de sa consommation parfaite, comme dit saint Grégoire de Nazianze; et alors, pour me servir des termes de l'Écriture sainte, le feu divin nous salera saintement en sa manière, *omnis igne salietur* : c'est-à-dire que le feu de l'amour consommant, pénétrant et absorbant toute mortalité, nous servira de soutien et de conservation en notre consommation même, par opposition au feu d'enfer, qui est le sel des damnés qui les conserve et les consume tout ensemble.

C'est ce qu'il faut que les prêtres sachent, et dont

les clercs doivent être bien instruits dans le séminaire, afin qu'ils se nourrissent de ce même esprit, et qu'ils en soient remplis dans tous leurs exercices. S'ils vont à l'oraison, qu'ils y aillent comme de pauvres et misérables mendiants, selon que le dit saint Augustin; qu'ils y aillent comme ce pauvre blessé de l'Évangile, laissé tout nu, meurtri de coups, percé de plaies, à demi mort, criant miséricorde et demandant la vie. Il a recours à sa foi et à l'ardeur de son amour, qui le vivifie et lui aide, comme par sa force et sa chaleur naturelle, à réparer ses plaies et les maux de son âme, qui est tout ulcérée et toute fumante de l'ordure de ses désirs impurs et dégouttant le pus et l'apostume de ses œuvres honteuses.

S'ils se présentent à l'étude, que ce soit comme ces pauvres aveugles de l'Évangile qui crient après Notre-Seigneur : *Jesu, fili David*. Qu'ils demandent au Fils de Dieu : *Domine, ut videam*. Qu'ils se regardent dans la chair et dans cette masse obscure et aveugle du corps humain comme de pauvres prisonniers dans les cachots obscurs et sous terre, qui travaillent en vain à chercher la lumière, si le saint geôlier de l'esprit ne vient ouvrir la porte, et ne leur vient donner le jour dont lui seul a les clefs.

Qu'ils se considèrent comme ces pauvres ensevelis dans les tombeaux, ou comme ces misérables accablés, mais encore vivants sous les masures d'une maison ruinée et abattue par surprise. Dans la nécessité où ils se voient captifs et esclaves de leur malheur, sans pouvoir se retirer de leur misère, ni se faire jour par eux-mêmes, ils sont contraints de finir en gémissant la langueur de leur vie, à moins qu'ils ne soient secourus par la main des vivants, ou par

les soins d'un habile architecte qui les délivre promptement par les inventions de sa sagesse. Ainsi en est-il de l'homme qui se trouve accablé sous les ruines de la nature humaine. Jamais il ne doit prétendre de s'en retirer par lui-même, et, à moins que Notre-Seigneur, ce saint architecte et ce divin réparateur de nos ruines, ne le retire de sa captivité, il faut nécessairement qu'il périsse dans sa misère.

Il en doit être de même de la pratique des vertus, auxquelles il faut qu'ils s'appliquent avec le même esprit et la même disposition de pénitence. Il faut pour cela les instruire de la peine et de la difficulté que Notre-Seigneur fait souffrir à l'âme pour jouir de son royaume, et pour entrer en son paradis terrestre des vertus. L'ange du zèle de Dieu est à la porte avec l'épée ardente de feu, qui marque la peine, la douleur et la souffrance qu'il faut porter pour jouir de ce bonheur dont on est déchu, et où on ne rentre qu'à la sueur de son front. Nous sommes dans une faiblesse très grande en ce monde, et cependant nous avons à traîner après nous un poids étrange, qui est notre chair. Il me semble que nous sommes en cet état comme un esclave qui, traînant après soi une meule de moulin, veut pourtant monter à la cime d'une montagne, mais par un chemin où il trouve un million de puissances ennemies qui s'y opposent, qui l'assiègent, qui l'environnent, qui l'appesantissent, qui le troublent, qui l'éblouissent, qui l'offusquent, le voilant de ténèbres et d'illusions, l'empêchant de voir son chemin, et le portant dans d'affreux précipices.

Voilà où nous en sommes réduits. Car c'est une chose effroyable que la voie de la vertu et la vie de

l'esprit en ces contradictions et résistances, et en la difficulté d'y faire progrès sans un total abandon à Dieu, et une foi parfaite. Il faut leur montrer que Notre-Seigneur seul en cet état nous peut délivrer de nos maux, et nous élever au-dessus de nous-mêmes pour nous établir en toute perfection; et que ce divin Sauveur nous soulage en la vue des efforts, des sacrifices et des violences qu'il voit que nous souffrons, et que nous nous faisons à nous-mêmes avec sa grâce, sans laquelle tous ces efforts seraient inutiles, lui seul pouvant nous délivrer du labyrinthe de notre chair, et de l'accablement des vices qui nous dévorent et nous consomment.

C'est pourquoi exhortez-les souvent à entreprendre leur renouvellement avec beaucoup d'humilité, de patience et de longanimité. Apprenez-leur aussi dans ce même esprit à porter tous les états pénibles que Dieu a laissés comme des vestiges de sa justice en tous leurs exercices : par exemple, dans l'oraison, les sécheresses, les amertumes, les délaissements, les scrupules et plusieurs autres tentations; dans l'exercice de la charité du prochain, les rebuts, les contradictions, les délaissements, les afflictions; dans leur étude, les bouchements d'esprit, les dégoûts, les lassitudes et les ennuis, les troubles, les confusions, les impuissances d'avancer, de dire et de comprendre; dans la pratique des vertus, les résistances de la chair, les violences qu'il se faut faire à soi-même, les contradictions du monde, la confusion de soi-même, les délaissements d'esprit, les découragements, les lâchetés, les timidités et les autres choses qui se trouvent à toute heure dans ce pénible exercice, où il faut de nouveau former et enfanter Notre-Seigneur.

Les femmes qui souffrent les douleurs de l'enfantement en punition du péché, sont les images et les figures d'une âme qui enfante et engendre en elle Jésus-Christ après l'avoir perdu. Jamais il ne renaîtra en elle qu'avec de très grandes tranchées et d'extrêmes violences. Et c'est en cela que consiste la première et l'essentielle pénitence de l'homme. Il faut qu'il serve Dieu en pureté d'esprit, dans une séparation de tout et dans une mort universelle à tout soi-même; ce qui ne se fait point sans gémissement, sans peine, sans violence et sans sueurs. Il faut commencer par là notre pénitence, et il la faut continuer ainsi toute notre vie; car sans cela toute la pénitence extérieure est vaine et inutile.

LETTRE CCCCV (1).

A UN DIRECTEUR DE SÉMINAIRE.

Que les prêtres doivent faire pénitence pour les pécheurs, et prier pour tout le monde.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

La personne dont vous m'écrivez travaille assurément beaucoup, et on m'en a rapporté plusieurs choses qui m'ont édifié ; mais je crains, au milieu de tous ses emplois, qu'il ne néglige les exercices de pénitence, et qu'il ne s'applique pas assez à l'oraison. Ce sont deux choses d'une grande importance, et dont vous le devez avertir. Insinuez-lui que les prêtres sont les serviteurs de l'Église, et qu'en cette qualité ils doivent tellement avoir embrassé ses intérêts, qu'ils se regardent chargés par office de faire pénitence pour tous ses enfants, et

(1) C'est la CXCVIIe des imprimées.

de porter sur eux les effets de la haine de Dieu contre les pécheurs. C'est assez d'être prêtre, pour être chargé des péchés du monde, et pour être obligé de souffrir pour tous, sans en avoir commis aucun en sa personne. Ainsi, pour saint que soit ce bon ecclésiastique, il doit se considérer devant Dieu, comme tenant la place d'une infinité de pauvres criminels, pour qui il doit pleurer, gémir incessamment et s'affliger toute sa vie.

Il n'en est pas de la nouvelle loi comme de l'ancienne. Dans celle-ci, les prêtres étaient obligés d'offrir premièrement des sacrifices pour leurs péchés, et puis pour ceux du peuple : *Prius pro suis delictis*, dit saint Paul, *deinde pro populi*. Mais dans la nouvelle, où les prêtres sont prêtres en Notre-Seigneur, qui a été déclaré prêtre selon l'ordre de Melchisédech en sa divine résurrection, c'est-à-dire lorsqu'il n'avait plus rien de l'apparence du péché, ils doivent être si saints, et dans un état de grâce si élevé, qu'ils n'aient plus à satisfaire pour eux, mais seulement pour les autres. C'est pourquoi, si le prêtre, avant que d'être engagé dans les ordres sacrés, avait offensé Dieu, il faudrait qu'il y eût pleinement satisfait : Premièrement, afin d'être par là mieux disposé à embrasser la pénitence générale de l'Église ; secondement, afin d'avoir un accès libre et facile auprès de Dieu, et pouvoir intercéder plus efficacement pour les peuples ; troisièmement, pour être admis à faire pénitence pour les pécheurs, qui est la vocation des âmes les plus pures et les plus saintes de l'Église. Car Dieu n'afflige point des âmes, et ne les prend point pour victimes des pécheurs, qu'elles ne lui soient bien agréables, et même plus agréables que celles pour qui elles font pénitence, afin de pouvoir prendre son plaisir et trouver sa satisfaction dans leurs personnes.

Mais quand un prêtre n'aurait jamais offensé Dieu, comme il est chargé par son ministère des péchés de tous, il doit être aussi avec Notre-Seigneur victime pour les péchés de tous. Ainsi il faut qu'il soit préparé à toutes sortes de persécutions et de supplices; il faut qu'il soit exposé à toutes les pauvretés, les humiliations et les mépris; il faut qu'il soit disposé à porter toutes les hontes, toutes les confusions, en un mot toutes les peines que tous les hommes ensemble méritent pour leurs péchés. Voyez par là jusqu'à quel excès et à quelle extrémité doit monter la pénitence d'un prêtre.

Il faut qu'il soit un abîme de patience, d'humilité, de mortification, de pauvreté, pour souffrir tout ce qu'il plaira à Dieu d'exercer sur lui de plus violent et de plus rigoureux. Et il faut que, pour satisfaire à une vocation si sublime, il soit tellement perdu en Notre-Seigneur, et si entièrement pénétré de lui, qu'il ne se lasse point de souffrir toute sa vie. Excitez-le donc autant que vous pourrez à entrer dans cet esprit. Et si son corps ne peut pas porter autant de pénitence extérieure qu'il serait à désirer, que son cœur soit toujours rempli de pénitence intérieure, c'est-à-dire, d'humiliation, de contrition, et de désir d'une satisfaction aussi étendue qu'il plaira à Notre-Seigneur la lui faire accomplir.

Pour l'esprit de prière et de religion, il doit être aussi universel et général en lui que l'esprit de pénitence. Car il faut qu'un prêtre prie pour tout le monde. Il faut qu'il ait un cœur aussi large et aussi ouvert que l'Église; en sorte que l'esprit de Dieu s'explique et se dilate en lui autant qu'il ferait dans toute l'Église ensemble et dans tous les peuples. Car il est substitué auprès de Dieu pour tous, et il doit le prier, le louer, l'honorer pour tous : il doit lui rendre ses devoirs au nom de tous. C'est pourquoi

il est obligé de vaquer à la prière avec plus d'assiduité, d'ardeur, de pureté, de confiance et de zèle, que tout le peuple ensemble.

LETTRE CCCCVI (1).

A UN ASPIRANT AU SACERDOCE.

Il lui parle de la sainteté de l'état ecclésiastique, et de l'importance de prendre du temps pour s'y bien préparer.

Monsieur,

Quelque inclination que vous ayez pour l'état ecclésiastique, prenez garde de ne vous y point engager que vous n'ayez bien consulté votre vocation, et pris un temps notable pour vous purifier. Les prêtres doivent être choisis et enlevés du milieu des hommes par la voix de Dieu, et non par le choix des personnes qui, par une insolence insupportable, s'élisent elles-mêmes et s'introduisent dans la maison du Seigneur. Que diriez-vous d'un gueux courant les rues et tout rongé de vermine, qui s'introduirait dans la maison d'un roi, et voudrait y tenir rang parmi les gentilshommes qui servent à sa chambre, et parmi les seigneurs qui l'approchent de plus près? Ne serait-ce pas une témérité insupportable qui mériterait que le prince et toute sa famille, non seulement chassât de sa maison, mais encore fît châtier sévèrement l'insolence de cet audacieux? Dieu veut choisir ses ministres et ses prêtres, et il les veut choisir entre mille, pour leur donner part à sa familiarité et à tous ses secrets; mais il veut qu'ils soient dans l'innocence et dans la pure charité; il veut

(1) C'était la XV[e] des imprimées.

qu'ils soient dignes de l'approcher, et de traiter bouche à bouche et cœur à cœur avec lui, comme un ami a accoutumé de faire avec son ami. *Jam non dicam vos servos sed amicos, quia servus nescit quid faciat Dominus ejus : Je ne vous nommerai plus mes serviteurs*, dit Notre-Seigneur à tous les prêtres en la personne des apôtres, *mais je vous appellerai mes amis, à cause que les serviteurs ne savent pas les secrets de leurs maîtres*, comme je vous les découvre maintenant que vous traitez avec moi.

Les rois ne veulent pour leurs pages et pour leurs domestiques que des enfants bien faits, et des plus beaux qui se rencontrent dans leur cour, comme on le voit chez Daniel en la personne des trois enfants de la fournaise ; car ils furent choisis comme les plus beaux de tout le royaume pour servir le roi Balthasar. C'est ainsi que doivent être choisis dans l'Église les ministres du roi des rois. Il faut qu'ils surpassent en beauté intérieure et en sainteté les plus saints d'entre les peuples. Notre-Seigneur fait en cela, sur la terre, ce que son Père fait dans les cieux. Car, comme les anges, qui sont les substances les plus pures et les êtres les plus parfaits qu'il ait créés, sont ceux qu'il a choisis pour être les princes de sa cour et les ministres de sa gloire, ainsi Notre-Seigneur, qui imite son Père en toutes ses actions, et surtout en la formation et l'établissement de son Église, veut choisir des sujets qui soient purs comme des anges pour approcher de ses autels, et pour être les ministres de son amour et les porteurs de sa parole : *Qui facit angelos spiritus, et ministros suos flammam ignis.* Aussi voyons-nous en plusieurs lieux de l'Écriture sainte que les prêtres sont appelés des anges, parce qu'en effet ils doivent être dégagés de la matière comme des anges, pour pouvoir comme eux purifier, illuminer et perfec-

tionner les autres. Car, pour être en état de purifier, il faut qu'ils soient eux-mêmes dans une fort grande pureté; pour illuminer, il faut qu'ils aient l'esprit pur et net, qu'ils l'aient intelligent, ouvert à la lumière, et capable d'étude, et qu'ils l'aient même arrêté et propre à l'oraison, pour puiser en Dieu les lumières divines, qui sont les uniques qui éclairent sûrement les esprits; pour perfectionner et unir les âmes à Dieu, il faut qu'ils aient une grande charité, qu'ils aiment la prière, et que, dès leurs premières années, on voie en eux des marques de piété, et des inclinations pour la vertu et pour les bonnes mœurs, afin qu'étant eux-mêmes parvenus à l'union divine ils puissent ensuite y attirer et en insruire les autres.

Et après tout, n'est-ce pas une chose déplorable de voir des personnes du monde dans une union à Dieu très intime, et très capables d'en instruire les âmes, et de trouver des prêtres qui, bien loin d'y être parvenus, ne savent pas seulement ce que c'est? Quelle confusion, que le prêtre qui doit servir à élever toutes les saintes âmes à Dieu, et à leur communiquer la grâce et l'esprit, en soit moins rempli que le peuple! Dieu dit dans l'Écriture sainte qu'il sera sanctifié par ceux qui s'approchent de lui, et que son nom sera glorifié par leur moyen: *Sanctificabor in eis, qui appropinquant mihi, et glorificabor in eis*. Mais comment Dieu sera-t-il sanctifié dans les âmes, et sa sainteté portée dans le cœur des peuples par les prêtres, si eux-mêmes les premiers ne sont saints et les plus proches de Dieu? Examinez donc bien ce que vous avez à faire avant que de vous engager dans un état si saint. Voyez devant Dieu ce que vous avez été, et ce qu'en cette occasion vous devez craindre d'une conduite précipitée. Il faut que le souverain

Pasteur vous appelle ; car il connaît toutes ses brebis, et c'est lui qui les appelle toutes par leur nom : *Vocat eas nominatim*. Mais c'est ce qui me fait beaucoup appréhender pour vous, car il ne les appelle dans le bercail que lorsqu'il les voit sans tache et digne d'être offertes à Dieu son Père, qui ne veut point d'hosties qui soient marquées. Il ne les appelle que lorsqu'il voit qu'elles sont grasses et en assez bon point pour être présentées sur son autel. C'est pourquoi l'Église désire en ceux qui s'en approchent l'éloignement des vices, la pratique des vertus, l'ouverture d'esprit pour les bonnes lettres, l'amour de la prière et de l'oraison, l'inclination aux choses saintes, la modestie, la douceur, en un mot une modération et une sainteté dans la conduite, qui fasse paraître un grand esprit de piété et de religion en toutes choses : ce sont là les marques générales que les saints nous donnent de la vocation à l'état ecclésiastique ; mais c'est ce qui doit tempérer votre ardeur et modérer cet empressement extraordinaire qui vous porte à recevoir au plus tôt les saints ordres. Car, en y entrant par autre part que par la porte de la vocation, vous y entreriez, ainsi que dit l'Évangile, comme un larron et un voleur, qui ne peut que tout perdre par ses scandales.

Je tremble pour vous quand je vois, dans l'Écriture sainte, que celui qui était entré au festin sans robe nuptiale en fut chassé et jeté dans les ténèbres extérieures ; car il me semble que c'est la figure des châtiments que vous devez attendre si, ayant si peu travaillé à vous revêtir des vertus et de l'esprit de Notre-Seigneur, vous entrez dans un état où il ne doit y avoir que des saints. C'est sur quoi je vous conjure de faire de sérieuses réflexions, afin de ne faire aucune démarche ni

aucune avance pour vous engager dans une profession où ni votre vie passée ni vos dispositions présentes ne font point assez paraître que Notre-Seigneur vous appelle. Nous en dirons davantage à notre première entrevue. Je suis en Jésus et Marie, tout vôtre.

LETTRE CCCCVII (1).

A UN HOMME DE CONDITION.

Il le reprend de ce qu'il choisissait les plus mal faits de ses enfants pour les mettre dans le clergé, ou dans le monastère, sans examiner beaucoup leur vocation et leur esprit (2).

Monsieur,

Je bénis Dieu de la résolution que vous avez prise de lui consacrer particulièrement quelques-uns de vos enfants, et j'ai bien de la joie que vous vouliez les soustraire à la malignité du siècle, pour les donner à l'Église et les dédier au service des saints autels. Mais je ne puis approuver que vous choisissiez pour cela ceux qui ont le moins d'esprit, et que vous ne vouliez donner au Fils de Dieu que le rebut du siècle.

C'est une conduite qui fait paraître bien peu de foi et de religion ; et si elle est commune dans la plupart des familles, c'est qu'on aime mieux y voir régner l'esprit du monde que celui du Fils de Dieu. S'il y a un stupide, un étourdi, un lâche, un éventé, en un mot quelqu'un dont on n'ait pas grande espérance, on dit aussitôt : Il le faut faire moine ; il le faut faire d'Église ; il n'est bon

(1) C'est la XLVIIe des imprimées.

(2) Personne n'ignore qu'au temps de M. Olier le clergé et l'état religieux comptaient beaucoup de membres tirés des grandes familles, et il n'était pas rare de voir les parents tomber à cette occasion dans l'abus criminel dont se plaint le serviteur de Dieu.

qu'à cela. Si même il y a quelque personne mal faite, quelque boiteux, borgne, ou bossu, c'est celui qu'on offrira à Dieu ; et on ne songe pas qu'il ne veut rien d'imparfait qui approche de ses autels, qu'il rejette les présents et les victimes qui ont quelque tache ou quelque défaut, et que le sacrifice d'Abel lui fut agréable, et non pas celui de Caïn, à cause de la différence des victimes qu'ils présentaient à Dieu. Et c'est ce qui me fait craindre qu'il ne veuille point de vos présents, qu'il ne répudie vos sacrifices, et qu'il ne vous perde, à cause de ces victimes imparfaites que vous lui présentez comme Caïn. Eh quoi ! si dans l'ancienne loi, où on n'offrait à Dieu dans le temple que des animaux et des bêtes, et où la religion n'était qu'une figure de la nôtre, il était expressément ordonné que les prêtres n'eussent aucun défaut en leur corps, que ne doit-on point faire maintenant pour bannir de sa maison tout ce qui peut y être de messéant? Il demande assurément plus de circonspection et plus de révérence des adorateurs en vérité, qu'il n'en demandait autrefois de ceux qui ne l'adoraient qu'en figure.

Souvenez-vous en particulier de ce que vous avez fait autrefois, quand vous avez offert vos enfants au roi pour être ses pages. N'avez-vous pas choisi les plus beaux et les mieux faits de votre famille? Pourquoi donc refuserez-vous la même chose à Dieu, qui est le Dieu de la beauté, et celui qui les conservera bien mieux que les rois de la terre? Notre Dieu veut être adoré intérieurement et extérieurement; il veut être servi et de corps et d'esprit; il veut un culte extérieur et intérieur, une beauté spirituelle et une corporelle. Il faut donc que la beauté du corps et la bonne grâce extérieure, en ses serviteurs, soit accompagnée d'une beauté

intérieure ; car tous les Pères remarquent que ces défauts extérieurs ne sont que des figures des défauts intérieurs qu'il ne peut souffrir dans ses prêtres. Ainsi ayez soin, avec la bonne grâce extérieure, de leur procurer par une sainte éducation la beauté de l'âme, qui est nécessaire pour servir aux autels, afin de ne lui présenter que des enfants dignes de sa grandeur, et dont vous ne receviez point de reproche. Vous craindriez assurément le reproche du roi, si vous lui présentiez un enfant stupide et contrefait pour le servir. Or, vous avez infiniment plus à craindre, si vous offrez à Dieu des enfants qui ne soient pas sains et nets, qui soient souillés et pollus, qui se portent à l'impureté, à la vanité et à l'avarice; car ce sont ces vases souillés qui irriteront Dieu, et qui pourraient bien attirer sur vous la malédiction de Balthasar.

Veillez donc très particulièrement à leur éducation ; voyez avec quelles gens ils sont élevés; prenez garde aux sentiments qu'on leur donne et aux maximes qu'on leur inspire. Surtout ne les poussez jamais à se faire ecclésiastiques par aucun intérêt. Faites-leur connaître que ce n'est point pour leur acquérir des richesses, pour les faire entrer dans les honneurs, ou pour les mettre à leur aise, mais pour les rendre plus saints, et pour procurer par eux la gloire et le service de Dieu, que vous avez en vue cet état. Car si vous ne leur proposez point les intérêts de Dieu, mais les vôtres, mais votre avancement, mais le bien de la famille, mais leur plaisir, vous faites de vos enfants des victimes de vanité, vous immolez à l'honneur et aux richesses les hosties qui ne sont dues qu'à Dieu, présentant à des idoles des âmes qui lui sont consacrées : en un mot, vous faites des sacrifices aux faux dieux, au lieu d'en

faire au véritable Dieu. C'est à quoi je vous conjure de faire souvent réflexion, afin qu'en gémissant sur votre conduite passée, vous agissiez désormais comme un père chrétien, qui ne veut point avoir d'autres vues ni d'autres desseins que ceux de Dieu sur ses enfants.

LETTRE CCCCVIII (1).

A UN HOMME DU MONDE.

Il lui conseille de ne point s'engager dans le sacerdoce, à moins qu'il n'ait dessein de renoncer à tout pour y servir uniquement Notre-Seigneur.

Monsieur,

Je crois que vous ne devez point quitter l'état où vous êtes pour vous engager dans le sacerdoce, à moins que vous n'ayez pris un temps considérable pour vous exercer à la sainteté qu'exige cette profession, qui demande un grand dégagement du siècle, un grand zèle de la gloire de Dieu, et un désir ardent de l'honorer et de le servir incessamment dans son Église. Il me semble que c'est là le grand dessein de Dieu, dans la vocation des prêtres, d'avoir des personnes qui, dégagées de tout, vaquent uniquement et sans relâche à son culte et à sa religion. Comme il est infiniment saint et parfait en lui-même, et infiniment bon et libéral envers ses créatures, il mérite d'être honoré en sa grandeur et reconnu en toutes ses bontés : et comme son état est éternel, que ses perfections ne changent point, et que ses bontés envers les hommes ne sont jamais interrompues, il veut

(1) C'est la XLVIII[e] des imprimées.

aussi être glorifié incessamment, et reconnu continuellement par ceux qui se ressentent de ses grâces.

Dans le ciel il a établi les anges pour être en révérence, en respect, en louanges continuelles vers sa grandeur, et exercer incessamment leur religion envers sa majesté divine : si bien que non seulement ils le louent et le glorifient pour les biens qu'ils reçoivent de ses bontés, mais encore ils l'honorent dans sa sainteté et dans les autres perfections absolues qui n'ont aucun rapport à la créature. Et même leur soin principal est celui d'adorer Dieu en lui-même, sans avoir égard aux grands biens qu'ils en reçoivent, qui ne sont pas considérables auprès de ce qu'il est. D'où vient qu'ils chantent incessamment : *Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus Sabaoth : Saint, Saint, Saint le Dieu des armées;* honorant ainsi sa sainteté, qui est une perfection essentielle à Dieu et absolue, et qui ne lui donne aucun rapport aux créatures : et ils sont si assidus à ces devoirs qu'ils lui rendent et pour eux et pour les âmes dont ils ont quelque soin, qu'ils n'interrompent point ces divins exercices d'adoration, d'amour, de louange, de remercîments et de prières.

Or notre Dieu, qui désire avoir sur la terre une religion semblable à celle qu'il a dans les cieux, et qui veut y être honoré, et pour ses grandeurs adorables, et pour les biens qu'il fait continuellement à ses créatures, voyant que la plupart des hommes ne voudraient pas y satisfaire, il choisit les prêtres pour tenir leur place et pour lui rendre en leur nom les devoirs d'une religion perpétuelle. C'est pourquoi ils sont aussi appelés les anges de l'Église, à cause de la religion continuelle qu'ils exercent envers Dieu, et des louanges, des adorations, du culte, des vœux et du

sacrifice qu'ils lui rendent incessamment. C'est pour cela que Dieu même se choisit de certains prêtres qui vaquent toujours à l'oraison, d'autres qui sont appliqués sans cesse à ses louanges, d'autres qui s'emploient continuellement aux autres fonctions de l'Église. Et c'est aussi pour ce même sujet qu'en l'ancienne loi, il y avait un sacrifice continuel que les prêtres devaient incessamment offrir à Dieu, et un feu qui, par leurs soins et leurs veilles ne devait jamais s'éteindre; ce qui marquait les soins continuels et assidus qu'il demande de ses ministres, qu'il destine dans l'Église à son culte et à son divin service.

Voilà quel est le grand dessein de Dieu dans la vocation des prêtres, et ce qui doit être aussi toute votre vue dans le désir que vous avez de vous approcher de ce divin état. Il faut que vous preniez Dieu pour votre seule occupation, et son culte pour l'unique emploi de votre vie. Il faut que vous le regardiez comme celui que vous devez incessamment servir et honorer. Il faut que vous renonciez pour cela aux occupations séculières, que vous retiriez votre cœur des richesses, de l'honneur et de la vanité; enfin que vous ne fassiez plus état que de Dieu, le regardant comme une mer immense, et comme un abîme de perfections adorables, où on ne peut trouver de fond dans les devoirs qu'on lui doit rendre. Il faut que vous considériez que votre vie étant trop courte, et votre cœur trop petit et trop faible, quand même il y en aurait cinq cent mille comme le vôtre, pour rendre à Dieu ce qu'il mérite, vous ne devez point partager votre esprit et vos soins, pour en donner une partie aux bagatelles de la terre, aux sottises du siècle, aux vains amusements du monde. Il faut que votre âme soit toute pénétrée de cette grande

maxime de l'Apôtre : *Nemo militans Deo implicat se negotiis sæcularibus* : Que personne de ceux qui se destinent au service de Dieu ne s'embarrasse dans les soins terrestres et grossiers de ce monde.

Voyez quels sont sur cela vos sentiments et sondez votre cœur. Voyez si vous voulez être appliqué uniquement à Dieu, si vous voulez le servir en tout ce que vous pourrez dans son Église, si vous voulez renoncer à tout autre intérêt qu'à celui de sa gloire, si vous voulez désormais qu'il vous soit toutes choses. Si vous n'êtes pas dans ces dispositions, vous ferez mieux de demeurer dans la condition où vous êtes, celui à qui Dieu ne suffit pas n'étant pas digne du sacerdoce.

LETTRE CCCCIX (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

Il l'instruit de ce qu'il doit faire pour vivre selon la foi.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Puisque vous désirez que je vous parle de la vie de la foi, selon laquelle vous voulez vivre le reste de vos jours, et que vous me priez de vous donner sur cela quelques instructions qui puissent vous servir pour votre conduite, je vous dirai que le grand secret pour vous établir dans cette vie est de voir toutes choses selon les yeux de la foi même, suivant en tout ses divines lumières, n'estimant que ce qu'elle estime, et méprisant tout ce qu'elle méprise; en un mot, réglant vos mœurs et vos actions selon les vérités et les maxi-

(1) C'est la CCXXXVII[e] des imprimées.

(2) C'était probablement un des jeunes ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice.

mes qu'elle vous enseigne. Or pour cela, il faut que vous étudiiez beaucoup ce que l'Écriture sainte vous apprend de toutes choses; ce que Jésus-Christ et ses apôtres en ont dit; quelle a été la conduite de Notre-Seigneur et de ses saints, afin de pratiquer ses instructions, de suivre ses exemples, et d'entrer dans toutes ses voies intérieures et extérieures, selon les moyens et les ouvertures qu'il vous en donnera.

Pour vous faciliter cette étude sacrée, vous n'avez qu'à faire attention à ce que vous êtes par la foi; car en cela seul vous connaîtrez vos obligations principales.

Vous verrez premièrement que vous êtes enfant du Père éternel, et que par conséquent vous devez vivre selon lui, c'est-à-dire selon ses mœurs et ses sentiments, et comme un enfant qui veut être l'image vivante et l'imitateur parfait de son Père. Notre-Seigneur, comme Fils du Père éternel et comme Verbe divin, représente en lui toutes ses adorables perfections. Il les possède comme Dieu et comme étant une même essence avec son Père : il les représente comme son Verbe et comme son caractère, en sorte qu'il est la splendeur et la figure de sa substance. Et même, comme Fils incarné et vivant dans la chair, il est aussi l'image parfaite de ses perfections, étant l'imitateur accompli de son Père, soit en sa charité, en sa patience, en sa longanimité, en sa miséricorde, soit dans ses autres perfections. Or, c'est ainsi que doivent vivre tous les enfants de Dieu. Il faut qu'ils se revêtent de lui, et qu'il se rendent ses parfaits imitateurs. *Estote imitatores Dei*, dit saint Paul, *sicut filii charissimi; et ambulate in dilectione, sicut et Christus dilexit nos.*

L'esprit d'enfant que vous avez reçu par le baptême

vous facilitera ce devoir et cette obligation ; car, étant obligé à vivre selon cet Esprit, lui-même vous donnera les capacités, les vertus, et les facilités nécessaires pour vivre de la sorte. Soyez seulement de votre part très fidèle à ses grâces et en sa vertu renoncez incessamment à votre chair, qui par sa malignité mettrait en vous un obstacle à cette vie.

Vous lui demanderez aussi le grand don de la crainte de Dieu ; je veux dire cette crainte filiale ; cette crainte qui anime ses enfants et qui leur inspire un profond respect pour la majesté de leur Père ; cette crainte qui leur donne une totale soumission à ses volontés, une entière dépendance de ses ordres, une prompte obéissance à ses lois, une parfaite docilité à sa voix et à ses instructions ; cette crainte enfin qui les établit dans toutes les mœurs de leur Père, comme des enfants véritables et bien nés.

Vous lui demanderez encore la cordialité, la simplicité et la charité envers le prochain, pour vivre avec lui comme avec vos véritables frères, qui sont plus avec vous que vos frères selon la chair, puisque non seulement ils ont un même Père et une même Mère que vous, savoir Dieu et son Église, mais encore un même esprit qui les rend tous un avec vous dans les mœurs, dans les vertus, dans les inclinations, dans les sentiments et les lumières. Et comme entre les frères les biens du Père doivent être communs, vous prendrez garde qu'il n'y ait point de jalousie entre vous pour les dons de votre Père, et que vous ne désiriez point à leur préjudice de vous les approprier. Voilà à quoi la foi vous engage comme enfant de Dieu.

Secondement, la foi vous donnant dans l'Église la

qualité de membre de Jésus-Christ, elle vous oblige à vivre comme membre de ce chef adorable. Or pour cela il faut que vous viviez du même esprit que lui ; car les membres et le chef n'ont qu'une même âme. Examinez donc quel est l'esprit de Jésus, et quels ont été ses sentiments, et vous trouverez que le Saint-Esprit qui l'animait lui donnait une horreur extrême du monde et de ses maximes, et une extraordinaire aversion des richesses, des honneurs et des plaisirs de la terre. Vous remarquerez comme il le séparait de toutes choses, et l'éloignait de tout ce qui n'était point Dieu, le tenant appliqué à son Père dans une souveraine religion, et dans un état de sainteté qui ne peut souffrir la moindre souillure. Vous verrez comme il lui donnait un désir si ardent pour la croix, et pour détruire le péché par ses souffrances, que toute sa vie s'est passée dans les humiliations, dans la pauvreté, et dans les derniers mépris, voulant ainsi satisfaire à Dieu son Père, en portant sur lui toutes les peines qui étaient dues au péché.

Voilà quelles ont été les dispositions de Jésus-Christ, et ce que son divin esprit veut opérer dans tous ses membres. Voilà la manière dont la foi vous apprend que vous devez vivre. Séparation du monde, condamnation de ses maximes, horreur du péché, amour de la croix, religion envers Dieu, charité pour le prochain : voilà quelle doit être toute votre vie.

Troisièmement, la foi vous apprend que vous avez été fait temple du Saint-Esprit par le baptême : il faut donc que vous viviez comme étant possédé par ce divin Esprit, comme en étant rempli, comme étant conduit par lui en toutes choses. Car il vous a été donné pour être votre conducteur en tout, afin que, n'opérant plus par un principe de mort, qui est la chair, vous n'a-

gissiez plus que par ce nouveau principe de vie, c'est-à-dire par ses lumières en votre esprit, par ses mouvements en votre cœur, et par sa force en votre âme, en quoi consiste toute sa vie. C'est de quoi vous devez faire hautement profession, sans vous mettre en peine de tout ce qu'en pourrait dire le monde, auquel vous ne sauriez chercher de plaire, sans vous exposer à déplaire à Jésus-Christ. Soyons à lui uniquement et pour jamais.

LETTRE CCCCX (1).

A UN ECCLÉSIASTIQUE (2).

Il l'exhorte à l'humilité, dont il lui propose l'excellence, y et il lui envoie un petit examen, qu'il lui conseille de faire sur cette sainte vertu.

Monsieur,

L'état où la providence de Dieu vous a mis me fait connaître plus clairement que jamais le besoin que vous avez de vous humilier. C'est de quoi je vous ai souvent entretenu, et ce que je ne me lasserai point de vous dire toute ma vie. Anéantissement, abaissement sincère, humilité profonde : voilà quelle doit être votre grande occupation, et ce sera la source de l'établissement parfait de la vie de Jésus-Christ en vous. L'humilité profonde donne à l'âme la vie de toutes les vertus. C'est un mystère inconnu que cette

(1) C'est la LXXXIV des imprimées.

(2) Le ton général de la lettre et de l'examen qui l'accompagne suppose que ce disciple de M. Olier, quoique chargé d'un emploi honorable et qui lui donnait autorité sur plusieurs, restait cependant soumis aux ordres de quelque supérieur qui avait droit de lui faire la correction. C'était peut-être un ecclésiastique de la communauté des prêtres de la paroisse de Saint-Sulpice.

vertu, mais un mystère résidant au fond de l'âme, qui est comme infini en la profondeur de sa vie et en la multitude de ses effets. Je la nommerais volontiers le trésor caché de l'Évangile. Je la nommerais ce petit grain de la parabole, immense en la dilatation de ses branches, de ses fruits et de son ombre. Je la nommerais encore cet homme intérieur dont parle saint Pierre : *Absconditus cordis homo, qui est in conspectu Dei locuples.*

Le profond saint Jean Climaque parlant de l'humilité, dit que cette vertu n'est ni la connaissance de sa misère, ni la reconnaissance du bien de Dieu, ni la joie d'une aimable correction, ni l'amour du mépris et des choses abjectes, ni l'aveu de ses fautes et la confession publique de ses péchés, ni l'irrévocable oubli des biens que l'on a faits, ni s'estimer le plus petit de tous, et le plus grand pécheur du monde, ni le sentiment d'un esprit contrit, ni l'abnégation de la propre volonté; mais que c'est plus que tout cela. En effet, l'humilité, à vrai dire, est en quelque sorte toute vertu, ou plutôt, comme je l'ai déjà remarqué, c'est celle qui donne la vie à toutes les vertus. Ce qui se doit proprement entendre de la vie intérieure de l'esprit chrétien, qui réside au fond de nous, qui est en l'âme une inclination universelle à toute la vie et à toutes les vertus chrétiennes; car cette vie et ces vertus sont toutes fondées en bassesse, ou plutôt établies, unies, consommées, identifiées, et comme une même chose en ce divin principe. D'où vient que cette vertu intérieure et vivifiante se prend aussi pour toute vertu, et se confond avec toutes les autres.

Aussi celui qui a en soi l'humilité chrétienne solidement établie, se trouve dans une fidélité admira-

ble pour toutes les vertus. Vous-même le pourrez reconnaître un jour par votre propre expérience; car si vous avez en vous ce fond d'esprit humble, vivifiant le cœur, et le remplissant de cette divine vertu qui anéantit l'âme, vous aurez en même temps une douceur inaltérable, une patience insurmontable, une chasteté inviolable, une sobriété toujours égale; en un mot, vous aurez une vertu universelle.

Ce n'est pas que, quand vous aurez reçu cette grâce, vous ne deviez encore beaucoup étudier toutes les vertus, pour en voir tous les actes dans toute leur étendue, et pour connaître les ruses, les malices et les subtilités des vices et de la chair qui les molestent et les traversent. Ce n'est pas aussi qu'avec cette grâce et ce fond de vertu cachée, vous ne deviez encore combattre pour résister à la chair, et pour vous opposer aux contradictions et aux inclinations malignes du vieil homme; mais c'est qu'ayant en vous un fond puissant pour opérer en facilité tous les actes des vertus, dont vous portez la racine et la vie; ayant un fond de force qui résiste, qui détruit, qui abat tous les efforts contraires, pour peu que vous soyez fidèle et attentif sur vous dans les rencontres, en union et en la lumière de cet esprit de vie, vous serez bientôt régnant sur vous-même, et tenant tout sous vos pieds en la vertu de Jésus-Christ.

Mais ce que je crois bien important de vous marquer, et ce qu'il faudra que vous fassiez après ce grand don, qui est rare à trouver, délicat à maintenir et conserver, mais très difficile à réparer, est de tenir les avenues bien bouchées aux ennemis de l'esprit et de ses vertus, et de ne point tenir les sens ouverts, qui, en admettant le poison des objets qui se présentent,

exciteraient les vices et la malice de la chair, et en laissant approcher de la personne sacrée du Saint-Esprit l'être infect, grossier et profane des créatures, feraient que ce divin hôte se retirerait, et laisserait emparer la place à la puissance ennemie.

Or, pour faciliter cet exercice, et donner lieu à cette reine des vertus de s'établir et de faire progrès dans votre âme, voici un petit examen dont j'espère que vous pourrez retirer quelque fruit, si vous voulez vous en servir de temps en temps, en la vertu de Notre-Seigneur.

Examen sur l'humilité.

1. Quand vous avez reçu de Dieu quelques grâces et quelques dons, ne vous en êtes-vous point glorifié? Ne vous y êtes-vous point complu? Ne vous en êtes-vous point vainement estimé? Ne vous en êtes-vous point servi pour vous élever au-dessus des autres?

2. Après avoir remercié Dieu de ses grâces, et l'avoir reconnu pour le principe de ses dons, avez-vous eu recours à lui pour vous les conserver?

3. N'avez-vous point tâché de les produire au dehors et de les faire paraître sans aucune nécessité, et sans que la charité le demandât de vous?

4. N'avez-vous point pris part à la louange qu'on vous en a donnée? et n'avez-vous pas ouvert votre cœur, dilaté votre fond, et épanché toute votre âme sur cette vaine joie que vous avez ressentie en ces rencontres?

5. N'avez-vous pas été adroit à éviter qu'on ne vous corrigeât, et subtil au contraire à donner ouverture aux louanges?

6. N'avez-vous point été contristé des corrections qu'on vous a faites?

7. N'avez-vous point repris les autres avec empire, et remarqué ou fait remarquer avec joie leurs fautes et leurs défauts?

8. N'avez-vous point été jaloux de leurs vertus et de leur gloire?

9. Avez-vous eu soin de cacher les imperfections de vos frères, et de découvrir les vôtres?

10. N'avez-vous point cherché les charges et les prééminences?

11. N'avez-vous pas fui les derniers lieux, ou ne les avez-vous point recherchés par superbe, pour paraître humble parmi les vertueux?

12. N'avez-vous point appréhendé d'être mal vêtu et pauvrement accommodé, de peur d'être méprisé, et d'en rougir de honte devant le monde?

13. Avez-vous en horreur tout ce qui est de vous dans vos actions? et croyez-vous que tous les jours vous augmenterez votre fardeau par une secrète malice qui vous est inconnue?

LETTRE CCCCXI (1).

A UN DE SES DISCIPLES (2).

Il l'exhorte au pur amour et lui montre le bonheur des âmes qui en sont pénétrées.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je bénis à jamais ce principe adorable d'amour qui

(1) C'est la CXL[e] des imprimées.

(2) La fin de la lettre surtout indique assez clairement que M. Olier y parle à quelqu'un qui a tout abandonné pour servir Dieu.

possède votre âme, et qui veut tous les jours augmenter ses opérations en vous, pour consommer votre intérieur par ses plus vives flammes. C'est à cette heure qu'il faut laisser votre cœur à la puissance de cet amour, qui veut être le maître et le possesseur absolu de tout vous-même. Ainsi il n'y a rien qu'il ne doive animer de sa présence; et il ne souffrira plus désormais que vous donniez accès à rien qui puisse entrer dans votre âme. L'amour doit être votre lumière; il doit seul éclairer votre esprit. Il n'y a plus de sagesse humaine, ni de raison qui doive s'y placer, ni même y aborder. Il n'y a plus de mouvement particulier, ni de sentiment d'amour-propre qui doive vous mouvoir, ni faire aucun effet en vous, capable de vous conduire et de vous faire agir. Un seul et pur amour doit remplir votre esprit, votre volonté et toutes vos puissances, qui, absorbées par l'amour, doivent être anéanties en lui. Lui seul doit être votre vie et votre tout pour jamais. Mon Dieu, que je dis peu de choses au prix de ce que je voudrais dire! Que Jésus, le consommateur des âmes, l'exprime, s'il lui plaît, à la vôtre. Il doit être lui seul en vous, perdant, abîmant, absorbant en lui tout ce qui est mortel dans votre intérieur.

Oh! que l'amour de Jésus et que lui-même est adorable dans les âmes! Quelle douceur de l'y voir prendre plaisir de visiter ses amants, et de se rendre présent à eux! Quelle admirable société! Quelle communion inconnue que celle des saints au ciel, et des fidèles sur la terre! Sait-on pas bien que les âmes absentes s'entrevoient en Dieu, et s'entreparlent quelquefois en sa bonté et en son amour? Combien de fois croyez-vous que l'âme de Marie s'est rendue présente à Jésus absent, et que Jésus parlait à Marie ab-

sente de corps, mais qui lui était divinement présente? Combien de fois Jésus vivant, traitant, parlant et conversant avec les hommes, était-il invisiblement visité par sa divine Mère? Qu'est-ce que l'esprit d'amour ne lui faisait pas dire? Combien ces visites divines, quoique passagères, donnaient-elles de joie et de consolation à son âme? Il n'y a point de termes qui puissent exprimer ces élans du saint et fort amour de Jésus envers Marie. C'était le soin que Dieu prenait de consoler et soulager ces deux cœurs, qu'il avait si fortement et si efficacement unis en son divin amour.

Oh! qu'heureuses sont les âmes qui sont animées et possédées du saint amour! Qu'heureusement elles jouissent de leur cher Tout, qui est toujours présent à leurs cœurs, et qui les renouvelle, quand il lui plaît, dans les manières les plus douces et les plus suaves du ciel! Que malheureuses sont celles qui n'ont point trouvé ce trésor du saint et sur-céleste amour! Que malheureux sont les cœurs qui sont en proie au siècle et aux amusements du monde, et qui se laissent posséder et transporter aux passions qui les déchirent! Amour unique, divin Esprit, possédez à jamais en Jésus et en Marie les âmes qui abandonnent tout pour être à vous. Usez de votre toute-puissance, pour détruire et anéantir ce qui peut faire obstacle à votre ardente charité. Faites-lui consommer toutes choses, pour être l'unique chose qui les remplisse et les possède à jamais. Adieu.

LETTRE CCCCXII (1).

A UN PRÊTRE SON DISCIPLE.

De la dignité et de la sainteté des prêtres, par rapport à l'état et à la vie de Jésus-Christ ressuscité.

Monsieur,

Je prie Notre-Seigneur de vous donner part à l'esprit de sa sainte résurrection, et de vous remplir de la grâce de ce mystère autant que le demande la sainteté de votre état. Il faut, pour être un digne prêtre, que vous viviez continuellement comme Jésus-Christ ressuscité. Vous avez tous les jours entre vos mains, non pas des hosties grossières et charnelles, ainsi que les prêtres selon l'ordre d'Aaron, mais une hostie vivante et spirituelle; et, comme vous devez la recevoir en vous, et vous unir à elle en son état ressuscité, il faut que vous soyez dans un état semblable en quelque façon à celui de cette hostie.

C'est pourquoi vous devez vivre aussi purement que si vous étiez déjà ressuscité. Jésus-Christ même, pour une fois qu'il a offert ce divin sacrifice en un état passible, il l'a offert depuis mille et mille fois dans l'état de sa gloire; car, selon saint Paul, il s'offre lui-même pour nous incessamment à Dieu son Père; et c'est lui qui, tout abîmé qu'il est dans son sein adorable,

(1) C'est la CXLIVe des imprimées. Cette longue lettre, comme on le voit à la fin, devait servir d'occupation à celui à qui elle est écrite, pendant les huit jours de sa retraite annuelle. M. Olier donna à plusieurs de ses disciples de semblables sujets de méditation pour le temps de leur retraite. On sait en particulier qu'il en envoya par lettres à M. P. Couderc et à M. Louis Tronson.

veut encore exercer par les hommes ce même sacrifice, afin qu'il n'y ait qu'une religion, qu'une hostie, et qu'un prêtre sur la terre et dans le ciel, qui est lui-même répandu en esprit dans tous les prêtres de l'Église. Et c'est ce qui doit vous faire connaître l'état prodigieux de sainteté dans lequel vous devez être pour offrir ce divin sacrifice; car il faut que vous soyez intérieurement comme un Jésus ressuscité, vivant d'une vie toute divine. Voyez quel est l'état du Fils de Dieu dans sa gloire; considérez ses mœurs; étudiez les inclinations de sa vie ressuscitée, et vous y découvrirez vos obligations; vous y connaîtrez quel est l'esprit ecclésiastique, quel est le véritable esprit des prêtres de la nouvelle loi, quel est l'esprit des saints prêtres de Jésus-Christ.

1. L'esprit de Jésus-Christ ressuscité est de vivre avec peine sur la terre, et de respirer toujours vers le ciel, souffrant avec violence le séjour de ce monde et les mœurs du siècle et des pécheurs, à cause de la sainteté de son état, qui, le rendant semblable à Dieu, fait qu'il ne trouve que dans son sein une demeure sortable à sa condition. Ainsi le prêtre ne doit vivre qu'avec peine sur la terre. Il faut qu'il souffre avec aversion cette demeure, et que regardant continuellement le ciel, où il doit accomplir son ministère en sa perfection, il porte cependant avec violence les mœurs des hommes, la malice des pécheurs et toute la malignité du monde. Cette première disposition de sainteté et d'aversion du siècle présent doit mettre un prêtre dans une séparation totale de la créature, et dans un dépouillement universel de tout ce qu'il y a sur la terre. De sorte que, si vous entrez un peu dans cet état comme vous le devez, bien loin de vous atta-

cher aux honneurs, aux plaisirs ou aux biens passagers, vous verrez que vous ne pourrez plus rien souffrir de ce monde, et que vous regarderez tout comme une corruption, comme du foin, comme de la fumée, comme du fumier et de l'ordure, au prix de ces biens éternels et divins, que vous regarderez et après lesquels vous soupirerez incessamment.

2. La deuxième disposition de Jésus-Christ ressuscité est un désir continuel de son ascension, pour aller louer Dieu et glorifier son Père dans le ciel en la compagnie des anges. Ainsi le prêtre doit être dans ce même désir d'aller au ciel; car, comme il ne doit pas être content de la petitesse de son cœur pour glorifier une si grande majesté, il faut qu'il souhaite sans cesse de l'aller louer en la compagnie et la société de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et de tous les saints. Mais comme Notre-Seigneur ressuscité, dans l'attente de son ascension, instruit ses disciples, leur apprend à louer et à glorifier son Père, et le loue et glorifie lui-même en leur compagnie; ainsi le prêtre, en attendant l'éternité et le jour de sa gloire, doit instruire les peuples de leurs devoirs envers Dieu, et les lui doit rendre lui-même en la société de ses frères.

3. Notre-Seigneur, dans le temps de sa résurrection, priait incessamment pour la sanctification du saint nom de Dieu et pour l'exaltation de sa gloire, et les prêtres doivent faire sans cesse cette même prière; car ils sont les principaux serviteurs de Dieu, et par conséquent les plus intéressés à sa gloire. Ils sont ses premiers ministres, et partant les plus engagés à l'honneur de sa maison. C'est pourquoi ils doivent le plus procurer sa gloire et la désirer incessamment, ayant

toujours dans le cœur et dans l'esprit cette parole : *Sanctificetur nomen tuum.*

4. Notre-Seigneur ressuscité était dans un désir ardent de l'augmentation de l'Église, et c'est de quoi il sollicitait continuellement son Père depuis sa sainte résurrection jusqu'à sa glorieuse ascension; car il lui demandait sans cesse l'avènement de son royaume : *Adveniat regnum tuum.* Il le priait qu'il lui plût établir sur la terre son Église, qui est son véritable royaume, où il est reconnu roi, où il a ses sujets, où il est obéi, où il fait observer ses lois. Il lui demandait qu'il l'étendît par tout le monde, afin que partout il fût reconnu pour souverain; et c'est aussi de ce royaume dont, avant que de monter au ciel, il entretenait ses apôtres qui en devaient être les fondements : *Et loquebatur de regno Dei.* Or ce doit être là pareillement le grand désir et la prière continuelle des prêtres. Il faut qu'ils demandent à Dieu l'augmentation et la sanctification de l'Église, pour laquelle ils doivent avoir un zèle extrême, à cause du grand amour que Dieu même a pour elle. C'est sa fille qu'il chérit uniquement; c'est le miroir qui l'exprime parfaitement, et où il se voit admirablement bien représenté; c'est le beau jardin dans lequel il se récrée; c'est le trône de gloire sur lequel il est assis; c'est le lit de délices où il repose; c'est le tabernacle saint où il demeure; c'est enfin sa chère épouse, sur laquelle il exerce ses plus tendres amours, et à qui il confie tous ses trésors et tous ses dons; et c'est ce qui nous doit faire désirer ardemment de la voir établie par tout le monde.

5. Comme l'esprit de la résurrection et la sainteté de cet état consiste dans une séparation de toute la créature, et dans une application continuelle à Dieu,

il faut que les prêtres soient séparés du monde et élevés incessamment à Dieu, ayant toujours l'esprit présent pour lui rendre leurs devoirs et leurs hommages selon les diverses occasions, et en la manière que l'esprit de Dieu voudra les y appliquer. Notre-Seigneur en cet état était intérieurement et extérieurement toujours appliqué à Dieu, et il faut que les prêtres y soient aussi appliqués incessamment dans leur intérieur; et pour leur extérieur, ils doivent se servir de toutes les rencontres de la vie pour s'y élever, puisqu'ils sont ses domestiques, qu'ils sont choisis particulièrement pour avoir l'œil toujours attentif à leur Maître, et qu'ils doivent surtout entrer dans cet esprit de la résurrection, où l'âme, dégagée et absorbée en Dieu, se trouve uniquement occupée de cette divine majesté.

C'est ce que pratique avec une admirable fidélité un saint prêtre que je connais, qui se porte à Dieu par la présence de toutes choses. Quand il aborde les saintes âmes qu'il conduit, ou qu'il confère avec elles, il s'anéantit devant la majesté de Dieu résidant en elles, et il admire ses bontés. S'il traite avec les pécheurs, il se regarde lui-même comme chargé devant Dieu de leurs péchés, comme ne faisant qu'un prêtre avec Jésus-Christ, chargé des péchés de tout le monde, et comme en devant porter la pénitence et la confusion, et en être la victime; en un mot, comme ne devant rien épargner pour fléchir le cœur de Dieu, et apaiser sa justice. S'il boit ou s'il mange, avant que de commencer cette action, il adore Dieu et sa divine providence, qui, depuis si longtemps, et en tant d'endroits, et si éloignés, le regarde dans les choses dont il use, qu'il conserve toutes pour ses usages; il le remercie

de ses soins assidus, et il se confond de ses méconnaissances : ou, s'il n'a rien de particulier qui l'occupe, il l'adore, et s'anéantit devant sa majesté; il le loue et le prie pour tous les hommes.

6. L'état de la résurrection est un état où Notre-Seigneur, délivré des faiblesses et des infirmités de la chair, agit avec une force merveilleuse et une efficace admirable ; d'où vient qu'il est appelé lion dans l'Écriture sainte, et qu'il est dit, dans le Prophète, qu'il gouverne avec un sceptre de fer : *Reges eos in virga ferrea, et tanquam vas figuli confringes eos* : ce qui fait connaître avec quelle force il agit pour la gloire de son Père, et avec quelle fermeté il lui assujettit ses ennemis. Il faut aussi qu'un prêtre soit courageux dans sa condition; il faut qu'il agisse avec vigueur pour la cause de Dieu, et qu'en la vertu de ce divin Esprit qui l'anime, il travaille fortement pour son service et pour l'établissement de sa gloire.

7. Comme Notre-Seigneur, en sa résurrection, tout consommé en la gloire de son Père, est avec lui, selon son humanité même, dans une ressemblance admirable, laquelle le fait paraître Fils de Dieu, de fils de l'homme qu'il paraissait auparavant; ainsi le prêtre doit être semblable à Dieu par l'expression de ses vertus divines, qu'il doit avoir gravées dans son âme; car son état demande qu'il ait une entière pureté, une extrême sainteté, un ardent amour, une très grande lumière, et les autres perfections divines que l'Esprit de Jésus-Christ ressuscité veut répandre dans les prêtres, pour offrir des sacrifices dignes de ses yeux, dignes de sa sainteté et pureté, dignes enfin de sa majesté et de sa gloire.

8. Notre-Seigneur, au jour de sa résurrection, est

déclaré roi aussi bien que grand prêtre; c'est pourquoi le Prophète dit : *Qu'il a été oint d'une huile de joie par-dessus tous ses frères : Unxit te Deus, Deus tuus oleo lætitiæ præ consortibus tuis* : onction qui signifie la dignité royale et la sacerdotale, qui le relèvent au-dessus de tous les hommes. Or, les prêtres doivent considérer qu'ils entrent en part de ces dignités éminentes par leur divin caractère et par leur sainte onction. Car premièrement, leur onction les applique et les consacre entièrement à Dieu. L'onction signifie le Saint-Esprit, qui étant résident dans une âme, l'applique totalement et la réfère entièrement à Dieu, à cause de sa qualité personnelle d'Esprit, qui pousse, porte et réfère tout à Dieu. Secondement, l'onction exprime encore en l'Écriture sainte la dignité royale; c'est pourquoi les rois s'appelaient les christs de Dieu, les oints de Dieu. Or les prêtres sont rois par la participation qu'ils ont de la dignité de Jésus-Christ ressuscité, qui en cet état est roi, non seulement des hommes, mais encore des démons. Aussi ont-ils la puissance de chasser les démons de l'empire de Jésus-Christ, qui est l'Église. Ils ont le pouvoir de donner la paix, de juger des causes de Dieu même, de remettre les crimes commis contre sa propre personne, qui est une puissance royale et divine. Dans l'ancienne loi les prêtres étaient les juges, et ils avaient puissance de s'allier avec la race royale de Juda; ce qui signifiait que les prêtres seraient un jour juges et rois tout ensemble, mais juges et rois spirituels, et rois qui ne gouvernent pas avec éclat, qui ne commandent pas avec superbe, mais qui gouvernent par douceur, par humilité, et en la seule vertu de Jésus-Christ.

Voilà ce qui m'est venu en l'esprit sur le mystère de

la résurrection que nous honorons en ce temps, et sur la règle de sainteté selon laquelle vous devez vivre. Je vous le propose selon votre désir, afin que vous ayez de quoi vous occuper utilement durant les huit jours de votre retraite, et que vous voyiez, dans ce grand modèle de la vie de tous les prêtres, quelle est la perfection à laquelle ils sont appelés.

LETTRE CCCCXIII (1).

A UN DE SES DISCIPLES.

Que les prêtres, pour approcher dignement des saints autels, doivent être morts, ressuscités et consommés en Dieu, comme Jésus-Christ ; et qu'ils doivent être regardés comme des suppléments de la religion des peuples.

[Temps de Pâques.]

Monsieur,

Je prie Notre-Seigneur ressuscité de vous donner part à l'esprit de ce grand mystère que nous honorons en ces jours, et à cette nouvelle vie qu'il reçoit en récompense de la mort qu'il a voulu souffrir pour la gloire de son Père, et pour le salut des hommes. Le nouvel état où vous entrez demande de vous cette nouveauté de vie, et vous devez être si universellement mort à toutes choses, pour ne vivre plus qu'à Dieu en Jésus-Christ, que vous ne goûtiez plus rien de cette vie présente ; que vous n'adhériez plus aux sentiments humains ; enfin que vous n'ayez plus en votre cœur que les seuls mouvements de l'Esprit, qui consomment et engloutissent toute l'impureté de votre chair, comme Dieu le Père a consommé par sa

(1) C'est la CCVIII[e] des imprimées.

gloire, au jour de la résurrection, toute la nature de son Fils.

La grande disposition de l'âme parfaitement ressuscitée en Jésus-Christ, et intimement unie au Fils de Dieu, est de se laisser toute à l'Esprit saint de Jésus, et de s'y abandonner sans réserve, afin qu'il la consomme en lui, qu'il la possède entièrement, et qu'il la conduise et la règle en tous ses mouvements intérieurs, comme l'âme règle et conduit le corps. Et c'est là le saint et le divin état où doivent être les prêtres. Car, ayant l'honneur d'entrer dans le sanctuaire, ils ne le devraient faire qu'aux mêmes conditions que l'a fait Notre-Seigneur, qui n'y est entré qu'après sa mort, et après que sa chair, consommée par la gloire de son Père, a été rendue participante de sa nouvelle vie : *Introivit semel in sancta, æterna redemptione inventa,* dit saint Paul. Il est entré dans le sanctuaire après avoir souffert la mort pour la rédemption du monde. Ainsi il faut que le prêtre, qui est introduit avec Jésus-Christ dans le sanctuaire et dans le saint des saints, soit tout consommé en Dieu par le feu divin de son Esprit. Il faut que sa chair et ses sentiments soient morts et entièrement crucifiés. Il faut, en un mot, qu'il vive d'une vie toute nouvelle, et que, participant intérieurement à l'état de Jésus-Christ ressuscité, il ne pense plus qu'au ciel, et ne désire plus rien au monde. En sorte que, s'offrant continuellement à Dieu, comme une hostie de louange, qui n'a nul autre désir que de le louer, de l'honorer et de se sacrifier à sa gloire, il commence à faire sur la terre ce qu'il prétend continuer un jour dans le paradis.

Voilà en abrégé quelle doit être la vie des prêtres :

vie d'hommage, vie de louange, vie de sacrifice perpétuel d'eux-mêmes à Dieu. Et pour cela ils sont appelés dans l'Écriture sainte des anges, à cause qu'ils doivent comme les anges passer toute leur vie dans les louanges de Dieu : *Qui facit angelos suos spiritus, et ministros suos flammam ignis;* les anges et les messagers de Dieu sont des esprits, et ses ministres sont des flammes de feu ardent. En effet, les prêtres, par la résurrection intérieure, sont tout esprit, c'est-à-dire qu'ils s'élèvent aussi librement à Dieu, et s'en occupent aussi continuellement, que s'ils n'étaient point retenus par les liens du corps, ni appesantis par le poids de la chair. Ils sont tout feu et tout amour : on dirait que ce sont des séraphins, et qu'ils ne sont qu'une pure flamme; ou que, semblables à des personnes ressuscitées, ils ont déjà rompu intérieurement tous les liens qui les empêchaient de se porter incessamment à Dieu. Une âme ainsi en liberté se sacrifie aisément comme une hostie de louange en la présence de Notre-Seigneur.

Or, c'est à quoi les prêtres sont d'autant plus obligés, qu'ils sont établis pour suppléer à la religion et au respect de tout le peuple, qui, insensible à son devoir, manque aux louanges de Dieu et aux hommages qu'il lui doit. C'est pourquoi il faut qu'un prêtre se regarde comme contenant en lui seul toute la religion des peuples : si bien qu'il est tout seul autant qu'un monastère entier, rendant à Dieu les devoirs que tout le peuple lui devrait rendre. Et même c'est pour cela que, dans la froideur du clergé et la langueur des peuples, Dieu s'est érigé si saintement des maisons religieuses et des couvents, où il a assemblé des âmes saintes, pour lui rendre en commun les devoirs et

les hommages que le clergé et les peuples lui déniaient, et dont il ne voulait point être privé. C'est ainsi que leur sainteté, leur ferveur et leur zèle a suppléé et supplée encore à nos langueurs. Mais c'est à nous maintenant, sur leur exemple, sur celui de Jésus-Christ ressuscité, et sur celui des anges nos patrons, de rallumer notre zèle et de ranimer notre religion envers Dieu.

C'est à nous à nous souvenir que nous sommes choisis, comme dit saint Paul, pour satisfaire aux devoirs que les peuples sont obligés de lui rendre et qu'ils ne lui rendent pas. Nous devons être pour nos églises ce que Notre-Seigneur est pour toute l'Église entière, savoir, le supplément de leur infirmité, afin de rendre dans l'abondance de l'esprit ce qui manque à leur ferveur. Il y a dans les peuples une grande faiblesse et une extrême langueur : c'est pourquoi les anges leur sont donnés pour leur aider, parce qu'ils ont une grande vertu et un grand zèle pour les secourir. Et pour cela aussi les prêtres, qui sont comme les anges visibles de l'Église, doivent être éminents en ces deux vertus de force et de zèle, pour suppléer aux infirmités des peuples, et aux langueurs qu'ils sentent au service de Dieu. C'est ce que doit opérer en nous l'esprit de la résurrection, et la grâce de ce mystère, laquelle vous devez demander à Dieu avec d'autant plus d'instance, que vous savez vos faiblesses et connaissez vos besoins.

J'avais plusieurs choses à vous écrire sur ceci, mais je suis pressé de finir par la nécessité des affaires de notre Maître.

LETTRE CCCCXIV (1).

A UN DIRECTEUR DE SÉMINAIRE (2).

Que les prêtres doivent vivre très saintement pour être conformes à Notre-Seigneur au très saint Sacrement.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Il faut que la personne dont vous m'écrivez connaisse bien peu les obligations de son état, pour s'imaginer qu'on demande de lui une trop grande perfection. Un prêtre, pour être parfaitement prêtre, doit porter en soi tout Jésus-Christ, sanctifiant les âmes par sa présence; et il doit être tellement rempli de grâce, qu'il soit au milieu de l'Église comme Jésus-Christ même, dont il est dit : *Factus in spiritum vivificantem;* afin que, comme dit saint Grégoire, tous ceux qui l'approchent se ressentent de l'esprit de sainteté qui est en lui : *Ut quisquis sacerdoti jungitur, æternæ vitæ sapore condiatur*. Or, pour cela, quelle sainteté ne doit-il point avoir en son extérieur? et de quelle perfection ne doit-il point être revêtu en son intérieur?

Les espèces du très saint Sacrement, quoique très saintes et très sacrées par l'approche quelles ont au Fils de Dieu, ne sont pas pourtant en elles-mêmes les sources de la grâce sanctifiante, mais c'est le fond de leur substance changée, transformée et transsubstantiée en Jésus-Christ, qui est le principe de la vie divine.

(1) C'est la CLXXXVII[e] des imprimées.

(2) Quoique, à la fin du second alinéa, M. Olier semble supposer qu'il écrit à un prêtre d'une compagnie autre que la sienne, il ressort de l'ensemble que c'est à un ecclésiastique de Saint-Sulpice qu'il s'adresse.

Ainsi en est-il des prêtres. Ce n'est pas seulement leur extérieur, quoique très saint par l'approche et l'accès qu'ils ont à Jésus-Christ, qui doit sanctifier, mais c'est le fond de leur âme transformée en Jésus-Christ même vivant en eux, et vivifiant par eux son Église. Et c'est à quoi tous les prêtres, et surtout ceux de votre compagnie doivent bien travailler, afin de se rendre conformes à Jésus-Christ au mystère du très saint Sacrement, qu'ils font profession particulière d'honorer. Il faut qu'ils soient conformes à l'extérieur et à l'intérieur de ce mystère.

Pour l'extérieur, ils doivent être morts à tout eux-mêmes, comme le sont les espèces. Ils doivent se laisser injurier, manger, fouler aux pieds, percer de coups, comme Notre-Seigneur l'a été mille fois dans le saint Sacrement par les malheureux hérétiques et par les impies, sans se plaindre et sans témoigner aucun sentiment de vie, mais demeurant comme mort au milieu de tous ces traitements. Notre-Seigneur ne fait là aucun usage de ses oreilles, de ses yeux, ni de ses mains, ni d'aucun de ses sens, y étant comme un mort: *Modo mortuo*. Et il faut aussi que les prêtres ne fassent aucun usage de leurs sens par eux-mêmes, mais qu'ils s'abandonnent en tout à Dieu, afin qu'il fasse tel usage qu'il voudra de tout eux-mêmes.

Pour l'intérieur, Notre-Seigneur est en ce saint sacrement tout transformé en Dieu, et tout passé en son état divin; car il est tout pénétré de gloire. Son corps, même sous ce voile de mort et des espèces sacramentales, est revêtu d'incorruptibilité, d'immortalité, d'agilité, de subtilité. Son âme entre dans une intime participation des perfections divines; tellement que, n'ayant plus rien en tout lui-même de la corruption

de la chair et des faiblesses humaines, par la pénétration de la Divinité, et par sa conformation parfaite en son Père, il paraît, tout caché qu'il est, dans un état sublime, et tout autre qu'il n'était pendant sa vie en tous ses autres mystères. C'est ainsi que les prêtres doivent être en leur intérieur. Il faut qu'ils soient intérieurement semblables à Dieu par la sainteté de leurs dispositions, et par la pureté de leurs mœurs : il faut dans le fond qu'ils soient tout transformés et tout divins : il faut en un mot, qu'ils soient si consommés en Dieu et en ses divines perfections, que quoiqu'il n'en paraisse rien au dehors, ils aient pourtant une perfection tout extraordinaire sous une vie commune.

Le prêtre doit être comme le Dieu de l'Église, au travers duquel, comme au travers d'un cristal, on puisse voir éclater et reluire les perfections adorables de Dieu. On doit voir sa patience, sa douceur, sa bénignité, sa charité, sa mansuétude, sa bonté, sa stabilité et ses autres perfections. Et comme elles sont invisibles et imperceptibles aux hommes de chair, et qu'ils ont besoin de quelque chose de sensible pour connaître, adorer et aimer cette divine majesté, Dieu a voulu se rendre sensible dans les prêtres, afin de se faire voir et aimer sous eux, et de donner ainsi espérance aux hommes de le pouvoir imiter en la vie présente. C'est ce que Notre-Seigneur a commencé de faire en se faisant homme, et ce qu'il a laissé aux prêtres à continuer après lui, pour faciliter cette vie parfaite, et la rendre commune. Car les hommes avaient encore en lui cette excuse, qu'il était Dieu, et qu'ainsi il lui était aisé d'imiter Dieu son Père, et faire voir en lui toutes ses perfections. Mais il lève toute excuse

à l'Église lorsqu'il fait que des hommes communs, qui sont infirmes comme les autres, fassent reluire en eux toutes ses perfections, pour les rendre visibles aux hommes, et les obliger, par leur exemple, à les pouvoir imiter. Voilà ce que doivent être les prêtres dans l'Église.

LETTRE CCCCXV (1).

A UN ECCLÉSIASTIQUE.

Il lui montre que les prêtres doivent imiter Jésus-Christ hostie dans le très saint Sacrement.

[Temps de Pâques.]

Monsieur,

Je prie Notre-Seigneur ressuscité et résidant dans le très saint Sacrement de l'autel de vous faire porter les effets de cet auguste mystère, en vous remplissant de ses dispositions, de son esprit et de sa vie. Il me semble que ce doit être là le grand désir des prêtres; et si l'évêque les avertit en leur ordination d'imiter ce qu'ils ont entre leurs mains : *Imitamini quod tractatis,* c'est pour leur mettre devant les yeux le principal modèle qu'ils se doivent proposer, et l'obligation qu'ils ont d'imiter Jésus-Christ dans l'état où il leur paraît dans la très sainte Eucharistie.

Notre-Seigneur dans le saint Sacrement est comme un holocauste, et comme une hostie de louange à la gloire de son Père; et en cette qualité il y est entièrement mort à la première génération, et tout son être y est consommé en Dieu. Car c'est cette consommation

(1) C'est la CCXLIX[e] des imprimées.

totale qui le rend hostie d'holocauste, où tout ce qui est de la nature et de la substance de la victime doit être consommé dans le feu divin, comme autrefois, dans les holocaustes de l'ancienne loi, l'hostie destinée pour le sacrifice était entièrement consommée dans les flammes.

C'est là la première partie de la vie des prêtres, et la première condition qu'ils doivent imiter en Jésus-Christ ressuscité, hostie dans le très saint Sacrement de l'autel. Ils sont dans l'Église comme des hosties vivantes, qui doivent être entièrement mortes à tout ce qui est de cette vie et de la première génération. Ils doivent être morts à toutes les inclinations de la chair, à tous leurs propres désirs, à toute recherche ou amour de l'estime, des richesses et de leur établissement sur la terre. Ils ne doivent plus rien avoir de reste de cette génération maligne, de cette génération d'Adam, qui est toute pervertie et qui n'a rien de saint. Et ce qui doit la faire mourir en eux, et la consommer toute, doit être le Saint-Esprit qui la dévore, dont ils doivent être tout pénétrés. Ce doit être ce divin esprit de Jésus-Christ ressuscité, qui, habitant dans leur cœur comme un feu dévorant et consommant, change avec efficace toutes leurs inclinations, pour leur donner des sentiments tout opposés, et des dispositions toutes contraires. Et comme l'on voit, lorsque le feu prend au bois ou à quelque autre matière, que toute la constitution et le tempérament, le mouvement et les dispositions de la chose enflammée sont tout autres qu'elles n'étaient auparavant, et qu'elles se changent en celles du feu même : ainsi un cœur pesant, grossier, terrestre; une âme attachée à la terre, aux biens, à l'estime, aux plaisirs, depuis que le Saint-

Esprit s'en est emparé, et qu'elle en est remplie, elle perd toutes ses qualités et ses premières dispositions, et se change entièrement en la condition de ce feu divin qui la dévore. Et c'est ce que Notre-Seigneur prétend faire au très saint Sacrement de l'autel. Car, étant tout feu à cause qu'il est tout consommé en Dieu, et que toute la première susbtance a été dévorée par le feu divin, quand il entre en nous, et qu'il se mêle pour ainsi dire avec notre substance, il apporte lui-même le feu, et par ce moyen il nous change aisément en lui, il anéantit ce qu'il y avait de corruption en nous, et consomme nos qualités grossières et impures dans ses qualités saintes et divines.

Or, quoique ce soit Notre-Seigneur qui opère cela en nous par son immense bonté, nous pouvons néanmoins y contribuer avec sa grâce, et nous y disposer. Et c'est ce que vous ferez en renonçant à toute attache aux créatures, en vous séparant de tout ce qui n'est point Dieu, et le priant qu'il rompe et brise tout dans votre cœur par sa vertu : *Totum meum consumat ignis tuus*. Il le fera, si vous persévérez dans ces désirs, et si vous voulez vous rendre fidèle à ses grâces. Abandonnez-vous donc pour cela à son divin esprit, mais sans aucune réserve. Priez-le qu'il consomme, qu'il dévore, qu'il anéantisse peu à peu tout ce qui est en vous du vieil homme. Non pas que je veuille dire que le Saint-Esprit le consomme et l'anéantisse entièrement en cette vie, car il ne faut attendre cela qu'en l'autre; mais comme le feu, quoiqu'il ne dévore pas tellement le fer, que le fond de sa substance ne demeure, il l'altère néanmoins en sorte qu'il semble être tout feu, et qu'il a même les qualités du feu : de même le cœur humain doit être tellement changé et

consommé en Dieu, qu'il ne produise presque plus rien de sa malignité.

L'éponge qui a été longtemps dans l'eau semble être toute eau, quoiqu'elle demeure entière en sa substance, et même on en peut tellement retirer l'eau, qu'elle demeurera toute sèche : ainsi le cœur humain est quelquefois tellement plongé dans l'eau des consolations de l'esprit, il est tellement noyé dans l'onction divine, qu'il semble être perdu, et n'être plus que cela ; néanmoins le Saint-Esprit quelquefois retire son onction, en sorte qu'il n'y a plus rien de lui et de cette première liqueur ; et alors l'âme demeure toute en elle-même, et se retrouve dans sa première sécheresse : ce qui lui apprend que, quoique le Saint-Esprit se communique à elle et la remplisse, elle est toujours par elle-même ce qu'elle était auparavant.

Mais il est important que vous remarquiez que, comme l'éponge étant une fois pleine de quelque liqueur, il n'y a plus de place pour une autre, si vous ne la pressez, et si vous ne faites sortir tout ce qui la remplit : de même si vous voulez que le Saint-Esprit vous remplisse, il faut que vous lui fassiez jour ; si vous voulez que Jésus-Christ possède tout votre cœur, et remplisse tous vos désirs, il faut les vider auparavant de tout ce qui les occupe ; car il est assuré qu'autant que vous serez vide des créatures, et que vous aurez fait écouler de votre cœur ces premières eaux, Dieu, par autant de titres, se donnera à vous et remplira votre âme ; en sorte que si vous en bannissez mille créatures, il se communiquera à vous sous autant de qualités et de conditions d'être, que vous vous en serez privé pour son amour.

Et il faut encore remarquer ici un prodige immense

de la libéralité de Dieu. C'est que, non content de se donner tout entier pour ce que nous avons quitté, il se veut donner au centuple : par exemple, si vous quittez pour lui vos richesses et tous vos biens, il se donnera à vous comme richesses; si vous renoncez à l'honneur, il se donnera à vous comme honneur; si vous vous êtes privé des plaisirs, il se donnera sous le titre de plaisir : en un mot, si vous vous séparez d'une créature à laquelle vous étiez attaché, il se donnera comme cette créature, c'est-à-dire comme contenant en éminence cette créature, vous faisant goûter ce qu'il est en lui-même comme cause de la créature et comme la possédant, mais d'une manière infiniment plus belle, plus parfaite, plus sainte, plus admirable et plus satisfaisante que toute la créature ensemble. Que si enfin vous venez à quitter universellement toutes choses, et à vous séparer de vous-même, il se donnera et se fera sentir comme toutes choses, et comme contenant en lui tout ce qu'elles ont d'honorable et de délicieux. Et, comme il surpasse cent et cent mille fois en son essence tout ce qui est créé, et tout ce qui est sorti de ses mains, il vous rendra toujours, en se donnant à vous, au centuple et cent mille fois plus que vous n'aviez quitté. Oh ! qu'heureux est ce saint délaissement et ce total abandon de toutes choses, qui est suivi d'une telle récompense !

Commencez donc tout de bon à vous retirer du commerce du monde, séparez-vous de la terre et de toutes ses créatures, quittez et abandonnez tout ce qui vous peut attacher à cette vie, afin que Notre-Seigneur, venant en vous, vous trouve en état de vous consommer parfaitement. Faites comme ces bûcherons qui coupent le bois et le séparent de la forêt pour le laisser

sécher, afin qu'étant porté ensuite dans la fournaise, il y brûle avec plus de facilité. Séparez-vous ainsi de la terre, et retranchez-vous de tout, afin que Notre-Seigneur vous jette et vous consomme dans la fournaise de son amour. Priez-le qu'il brûle et dévore ce bois vert, tout plein de l'impureté et de la bave du monde, et qu'il vous réduise tout en cendre, afin qu'étant comme un holocauste dans son Église, vous puissiez, selon ses désirs et selon vos obligations, participer à sa qualité d'hostie dans le très saint Sacrement.

Que votre corps soit donc mort aux choses de la terre, que vos yeux ne se délectent plus dans les beautés du siècle, que vos oreilles ne se plaisent plus dans leur folle musique, que vos sens et votre cœur ne se laissent plus occuper de la corruption et de l'impureté du monde, mais qu'ils soient comme des hosties qui n'ont plus aucune vie pour les choses profanes, ni aucun commerce avec les créatures, afin de ne plus vivre que pour Dieu.

C'était là la condition des anciennes hosties; elles étaient présentées et nourries dans le temple, attendant le jour de leur sacrifice, sans être cependant employées à aucun usage profane, et sans avoir aucun commerce avec le monde, en sorte que si elles usaient de quelque créature, et qu'on leur donnât à manger pour conserver leur vie, ce n'était que pour en faire un sacrifice, et pour la perdre à la gloire de leur Dieu, auquel elles étaient consacrées. Ainsi vous ne devez plus voir de créature que comme une victime destinée à la mort, et qui par conséquent ne doit plus rien goûter du monde. Vous devez être séparé de tout l'être profane, et, vous trouvant consommé en votre intérieur dans ce feu divin qui doit absorber tout le fond de vos

inclinations humaines, vous devez vivre comme étant mort à tout l'extérieur du siècle, à toutes les créatures et à vous-même; c'est-à-dire comme étant tellement anéanti au premier être, à la première génération d'Adam et à la chair, qu'il n'en paraisse plus rien dans votre conduite, mais que le tout soit changé et consommé en un nouvel être, en une nouvelle nature, en un nouvel esprit; en un mot, que tout le vieil homme soit converti au nouveau, et changé en Jésus-Christ, selon le modèle que lui-même vous en donne en la très sainte Eucharistie.

Il vous y donne encore un admirable exemple de ce que vous devez être à l'égard des peuples; car il y est non seulement comme hostie de louange à la gloire de son Père, mais comme pain spirituel pour se communiquer aux âmes, et pour les rendre par sa communication toutes divines.

LETTRE CCCCXVI (1).

A UN PRÊTRE NOUVELLEMENT ORDONNÉ (2).

Il lui parle de l'obligation qu'ont les prêtres d'aimer et d'honorer particulièrement la très sainte Vierge.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Je ne puis qu'approuver tous les devoirs envers la sainte Vierge dont vous me parlez dans votre lettre, et dont vous vous servez tous les jours depuis quelque

(1) C'est la CCI^e des imprimées.

(2) La dernière phrase suppose que ce jeune prêtre vivait dans le monde. C'était probablement au séminaire de Saint-Sulpice et sous la direction de M. Olier qu'il avait puisé la tendre dévotion envers Marie que cette lettre suppose en lui.

temps. Vous ne sauriez croire combien elle agrée tous ces petits hommages, et combien ces justes reconnaissances sont agréables à son cher Fils. L'état du sacerdoce où vous êtes maintenant, vous oblige à avoir un amour tout particulier pour cette divine princesse. Et il me semble que tous les prêtres et tous les clercs ont des raisons bien pressantes pour les engager à cette dévotion.

La première est l'amour que lui porte Notre-Seigneur; car, si l'esprit de Jésus vit en eux, comme il ne peut y être oisif et inutile, et qu'il remplit de ses inclinations les âmes où il habite, il doit vivifier et animer d'abord leur cœur de sentiments d'amour envers la sainte Vierge, parce que c'est l'amour le plus pressant et le plus fort qui l'anime lui-même, après celui qu'il porte à Dieu son Père.

La seconde est l'amour excessif qu'elle porte à Jésus-Christ; car comme elle est toute pour lui; qu'elle n'a d'être, de vie, ni de mouvement que pour lui; qu'elle ne respire, ne voit, ne parle, et n'opère intérieurement et extérieurement que pour lui, le prêtre doit être ravi de se pouvoir lier à l'intérieur de la très sainte Vierge, parce que d'abord qu'une âme y est bien unie, elle se sent portée par son amour à Jésus-Christ, et elle entre en même temps dans ces voies saintes et ardentes du pur amour envers Jésus, qui est tout le trésor du prêtre.

La troisième est le charme qu'elle a en soi selon le sentiment des saints Pères, et selon l'expérience de l'Église, pour attirer puissamment les âmes à Jésus-Christ. C'est pourquoi ils l'appellent l'appât de la Divinité : *Esca spiritalis hami, qui est Divinitas*. Dieu, qui veut tirer les âmes à son Fils, se sert de la douceur et de la suavité de la sainte Vierge, comme d'un appât

au bout d'une ligne, pour y prendre les hommes. De sorte qu'en cette divine créature, les prêtres trouveront le charme et la suavité qui leur est nécessaire pour attirer les âmes à Jésus-Christ, selon leur devoir et leur obligation, et pour cela ils doivent se tenir intimement unis à elle et se perdre en elle.

La quatrième est la qualité de Mère de Jésus-Christ. car comme Mère elle a la fécondité pour le produire dans les âmes. C'est pourquoi les prêtres, qui sont obligés de le former dans les cœurs, doivent vivre incessamment en elle, afin qu'étant rendus participants de cette divine vertu de Dieu le Père qui la rend féconde, ils puissent s'acquitter dignement d'un si saint ministère. Vous savez en particulier les grâces que vous en avez reçues, et combien vous y trouvez de secours dans vos besoins. Ainsi continuez à la servir comme vous avez fait jusqu'à présent, et, quoi que le monde en dise, n'interrompez point vos petits exercices et vos devoirs accoutumés; car Notre-Seigneur, qui se plaît dans l'amour de sa Mère et dans les services qu'on lui rend, justifiera avec le temps votre conduite. Adieu.

LETTRE CCCCXVII (1).

A UN ECCLÉSIASTIQUE DE SES DISCIPLES.

Du zèle que les prêtres doivent avoir contre le monde, auquel ils doivent être morts. Ce que c'est que cette mort, et comment elle s'opère dans l'âme.

Monsieur et très cher en Notre-Seigneur,

Vous trouverez dans cette lettre l'éclaircissement des difficultés que vous m'avez proposées dans votre dernière. Il me semble qu'elles se peuvent réduire à ces

(1) C'est la CXCVI[e] des imprimées.

trois, à quoi tout le reste de ce que vous m'avez écrit se rapporte. La première, ce que c'est qu'être mort intérieurement à tout ce monde. La seconde, d'où procède cette mort, et comment elle s'opère dans l'âme. La troisième, pourquoi les prêtres doivent être morts au monde, et en avoir non seulement dégoût, mais une horreur si grande, qu'ils soient dans un zèle continuel de le détruire.

Pour la première, je vous dirai que cette mort est un dégoût intérieur que l'âme a de tout ce monde. Et remarquez que ce n'est pas seulement un mépris, c'est-à-dire une opération de l'entendement qui ne fait plus d'état de toute la créature, après en avoir une fois découvert la vanité et l'inutilité, mais c'est un dégoût que l'on ressent de toutes les choses de la terre, qui fait qu'on ne peut plus ensuite les regarder ni les souffrir.

Or ce dégoût procède pour l'ordinaire de l'union à Dieu, où l'âme ayant goûté cet objet souverainement aimable, ne peut plus avoir qu'un extrême dégoût de tout le reste. Car, comme Dieu comprend en soi tout l'être, et qu'il a de quoi remplir et contenter toutes nos facultés, il les satisfait toutes pleinement par son application. De sorte que la faculté de goûter, de flairer, de toucher, de voir et d'ouïr, qui sont des facultés intérieures de l'âme, qui s'exercent par les sens, et qui ne laissent pas de demeurer en l'âme, quoique l'âme n'opère point par elles, se trouvent parfaitement contentes, parce que, possédant leur véritable objet en Dieu, dans lequel elles se trouvent entièrement absorbées par une pleine satisfaction, elles ne peuvent plus rien supporter de ce qu'elles aperçoivent par les sens; et l'âme aussi ne peut plus rien trouver en-

suite que de très dégoûtant. Cette disposition envers toute la créature grossière et imparfaite, est d'une obligation générale à tous les chrétiens; mais elle est d'une telle nécessité à tous les prêtres, que, s'ils n'en conçoivent un dégoût qui aille jusqu'à leur en donner horreur, et à les armer d'un zèle continuel pour la détruire, ils manquent à ce qu'ils doivent et à ce que Dieu demande d'eux dans leur condition. Car premièrement, tout ce monde, selon saint Jean, est dans une malignité vicieuse, qui doit être abolie, à cause du tort et de l'injure qu'elle fait à Dieu. Or, c'est à quoi doivent travailler les prêtres qui ont les intérêts de Dieu entre leurs mains, et dont l'obligation particulière est de défendre sa gloire.

De plus, toutes les créatures, avant le péché, étaient comme des miroirs de la beauté de Dieu qui le faisaient aimer; mais maintenant, comme elles attirent à elles toutes les personnes qui les regardent, elles les retirent insensiblement de Dieu. Dieu, autrefois caché en elles, se manifestait aux âmes pures et innocentes, et ainsi il était aimé dans toutes les créatures; mais présentement, comme il n'y paraît presque plus, leur beauté particulière charme les hommes; en sorte que s'ils n'ont recours à la foi, et ne se servent d'elle dans les rencontres, ils y demeurent misérablement attachés. Si bien que, depuis la perte de l'innocence, elles sont très malignes, et servent d'autant d'occasions aux hommes d'offenser Dieu, qu'elles étaient utiles autrefois à le faire servir. Car, comme depuis qu'elles ont été des instruments pour le péché, elles ont été comprises dans la malédiction d'Adam, qui s'en était servi pour son crime, elles ont aussi encouru la haine et la malédiction de Dieu. De sorte qu'elles trempent avec

Adam dans sa malignité, qui est présentement contagieuse, et qui blesse tous ceux qui s'en approchent; à moins que la vertu, la grâce et la puissance de Notre-Seigneur ne les mette à couvert de sa malice. Cette vue doit encore donner aux prêtres bien de la haine contre le monde, qui perd ainsi les âmes; et ils doivent avoir un grand zèle pour le détruire, afin d'ôter aux pécheurs cette occasion presque inévitable de leur ruine.

Ajoutez à cela que, depuis le péché, qui a rendu Adam, avec tout ce qui était de son domaine, tributaire du diable, le démon, comme Prince de ce siècle, usait de toute la créature selon ses desseins, qui sont d'offenser Dieu. Ainsi tout le monde était devenu comme un instrument de sa malice : *Totus mundus sub maligno positus est,* porte la version grecque. Tout le monde est dans la subjection et sous la domination du diable, et participe tout à sa malice. Et c'est ce qui doit allumer le zèle des saints prêtres contre le monde, puisqu'ils sont établis pour détruire le règne de ce malheureux prince, et pour rétablir celui de Jésus-Christ.

Enfin le monde, qui est l'assemblée des méchants, et qui fait profession de suivre les lois du diable, qui sont la superbe, l'avarice et le plaisir, qu'il suggère perpétuellement à ses suppôts (ce qui fait que tout le monde est en péché) doit être absolument en horreur aux ministres de Dieu, et à ses serviteurs; et ils doivent avoir le zèle de l'anéantir et de le consommer au moins en sa malice et en ses mauvaises mœurs, en attendant le jour du jugement, auquel, étant revêtus du zèle et de la force de Jésus-Christ même, ils mettront avec lui le feu au monde et le consommeront, pour en faire un sacrifice parfait à la gloire de Dieu.

Jésus-Christ, comme prêtre, fera ce sacrifice glorieux; et tous les prêtres qui ne font qu'un avec lui, entreront en part de cette auguste fonction, en récompense du zèle qu'ils auront eu pendant leur vie, pour le détruire en ses maximes et en ses mœurs. Car ceux qui par leurs mœurs auront condamné celles du monde, ceux qui l'auront jugé digne de mépris et de condamnation, ceux qui l'auront quitté, et s'en seront séparés comme d'un excommunié, auront pour récompense le droit de le juger avec Notre-Seigneur.

Ainsi les prêtres qui auront eu le zèle de sacrifier le monde à Dieu, y mettront le feu avec Jésus-Christ prêtre. Et ce zèle ardent pour les intérêts de Dieu, ce zèle brûlant et consumant tout ce qui s'oppose à sa gloire, est ce que demande la religion du prêtre, et le véritable esprit du sacerdoce.

Le zèle d'un prêtre doit être comme celui de saint Michel, qui renversa ses frères rebelles, servant de glaive entre les mains de Dieu, pour en faire des victimes éternelles dans le feu de l'enfer. Il faut qu'un prêtre soit ainsi tout de feu, pour détruire le péché et tout ce qui s'oppose à Dieu; et son zèle, comme religieux de Dieu, désireux de lui sacrifier toutes choses, et de l'honorer en toutes manières, doit s'étendre jusqu'à se séparer et se priver des choses du monde les plus innocentes, pour témoigner l'estime qu'il fait de la beauté et de la grandeur de Dieu, après laquelle seule il soupire, et qui seule le peut contenter. Il doit même travailler à ce que rien ne détourne sa vue de cet aimable objet, disant à tout le monde, comme saint Michel : *Quis ut Deus? Qui est semblable à Dieu?* qu'est-ce qui lui peut être comparé? qui est-ce qui mérite d'être vu et d'être regardé? Rien n'est capable de détourner

mes yeux de dessus sa grandeur. Hélas! mon Dieu, que tout périsse pour moi, que rien ne se présente à moi, que tout meure pour moi, et que tout s'anéantisse. Car, ô mon Dieu, rien ne peut être supportable auprès de vous; vous êtes toutes choses, mais sans imperfection, sans déchet et sans corruption; vous êtes éternel, immense, infini; vous êtes adorable par tout vous-même; vous êtes Dieu en tout vous-même; il n'y a rien d'imparfait en vous. Eh! plût à Dieu, mon Créateur, que vous pussiez être connu et regardé au lieu de ces fantômes, et de ces impertinences qui amusent le monde! A quoi s'arrête-t-on? A un masque ridé qui couvre mille ordures. A quoi s'amuse-t-on? A contempler du vent, et un peu de fumée. Mon Dieu, vous êtes éternel, impérissable, interminable. Eh quoi, mon Dieu! dans peu de temps je verrai tout ce que maintenant on adore, réduit à une poignée de cendres; je verrai tout en feu, et je m'amuserai à tout cela? Hélas! non, mon Dieu, j'aime bien mieux m'attacher à vous, ô adorable Sacrificateur de tout le monde! Rien de ces choses ne subsistera avec vous. Vous êtes l'unique objet de mon adoration, et je veux que tout le monde le confesse. Oui, je veux que toute la créature avoue qu'elle n'est rien auprès de vous, et qu'elle doit être détruite à votre gloire. Rien ne mérite d'être auprès de votre être, et tout se doit confondre auprès de vous. Oh! s'il ne tenait qu'à moi, que je réduirais de bon cœur tout en cendre, afin de suppléer au devoir et à la religion de tout le monde! Oh! que je serais heureux, si je voyais que tout fût consommé pour votre gloire; si je voyais un feu universel qui publiât que rien ne doit être que vous! Oh! que ces flammes me plairaient, et que leur activité dévorante me serait agréable! Que ces

louanges me seraient douces, et que ce sacrifice consolerait une âme religieuse, et qui porte le respect et l'honneur qu'elle doit à la majesté infinie de Dieu !

Ce sera là le contentement de tous les saints au jour du jugement. Ils verront avec joie le feu qui brûlera le monde et qui vengera les offenses de Dieu, et ils seront ravis de voir encore paraître dans ce grand embrasement la vanité des créatures, et la solidité, la fermeté, l'immutabilité, l'éternité de Dieu, devant lequel rien n'est digne de subsister. Oh ! que ce grand jour sera odieux à toutes ces pauvres âmes abusées, qui aiment la vanité, et qui cherchent le mensonge ! Mais qu'il sera agréable à celles qui sont désireuses de la gloire de Dieu, et surtout aux saints prêtres, qui sont tout remplis de son culte et de sa religion ! C'est là l'esprit dans lequel nous devons vivre.

Mais, en attendant ce dernier sacrifice, et cette entière consommation de toutes choses, ne laissez passer aucun jour sans lui sacrifier en esprit tout le monde avec vous, afin d'être digne de lui sacrifier son Fils. Je vous conseille de lui en bien demander la grâce, et de lui faire de cœur tous les matins cette protestation : O mon Dieu, si je vous sacrifie tous les jours votre Fils, comment ferais-je difficulté de vous sacrifier tout le monde? Si je vous sacrifie celui qui a fait tout le monde, et qui vaut mieux, lui seul, que tout le monde ensemble, comment pourrais-je refuser de vous sacrifier ce qui est dans le monde? Non, mon Dieu, que je ne sois pas si misérable que de rien retenir. Je veux vous sacrifier toutes choses, sans m'excepter moi-même. Que je sois tout entier sacrifié, et entièrement consommé à votre gloire. Qu'il n'y ait rien de moi qui ne vous soit consacré et dédié, qui ne soit immolé et

consommé pour vous. Et parce que j'espère par votre pure miséricorde, et par la bonté de votre Fils, qu'un jour je serai consommé dans votre sein, je me console en mon attente, désirant cependant, ô mon aimable Tout, que votre amour et votre charité consomment l'impureté qui règne en moi, et me fassent, en attendant l'éternité, une hostie consommée, une hostie de louange à votre gloire. Ainsi soit-il.

Voilà le véritable esprit du sacerdoce, et la grande disposition où vous devez être continuellement comme prêtre.

Jésus-Christ, en qualité de souverain prêtre, et de prêtre parfaitement religieux, devait offrir à son Père toutes les victimes les plus parfaites de la terre; et, après lui avoir sacrifié en esprit tout le monde, comme un jour il le sacrifiera en effet, le consommant par sa justice, ne trouvant point dans toutes les créatures de quoi se contenter, et ne pouvant se satisfaire, s'il ne venait à se sacrifier soi-même, il le fait une fois sur la croix, et il continue tous les jours au très saint Sacrement, où il est hostie et prêtre tout ensemble. Ainsi tout prêtre, pour être prêtre en perfection, et pour porter sa religion jusqu'au point que son état demande, doit être lui-même hostie de Dieu, à cause du grand zèle qu'il doit avoir de sacrifier tout à Dieu. De sorte qu'après avoir tout sacrifié, se trouvant encore de reste, il doit lui-même se sacrifier et se faire victime de Dieu; afin qu'en s'immolant de la sorte, il soit hostie et prêtre tout ensemble. La religion du prêtre n'est point effective si elle ne produit cet effet; et c'est une chose pitoyable, que de voir un prêtre qui ne soit point encore mort intérieurement à toutes choses et à soi-même.

LETTRE CCCCXVIII (1).

A UN PRÊTRE DE SES DISCIPLES (2).

Il lui marque la manière dont les serviteurs de Dieu doivent régler leur extérieur, pour y conserver la simplicité, l'humilité et la modestie chrétienne.

Monsieur,

Puisque vous désirez que je vous donne quelque règle pour votre extérieur, après avoir donné quelque posture à votre âme, je vous dirai ce qu'il a plu à Dieu de me faire remarquer aujourd'hui, savoir, que ceux qui paraissent le plus, ne sont pas pour cela les plus saints. Ainsi n'affectez point d'avoir un extérieur qui marque une sainteté particulière, mais tâchez de l'avoir toujours fort simple et fort naïf, comme Notre-Seigneur.

Il y a deux extérieurs dommageables : l'un qui porte les marques de l'extérieur du monde, qui est encore dans la composition, dans la règle et dans l'afféterie du siècle, et qui fait par là qu'on acquiert le titre d'honnête homme; comme de bien faire la révérence, et de bien composer son corps pour plaire au monde, et pour être estimé courtois, poli, civil, honnête. C'est ce qui doit être en mépris aux saints ecclésiastiques; car, outre que ce grand soin qu'on y apporte n'est fondé souvent que sur la superbe et sur l'amour-propre, qui veulent être bienvenus partout,

(1) C'est la CCXV[e] des imprimées.

(2) La première phrase montre que cet ecclésiastique avait déjà reçu de M. Olier des conseils pour le bon règlement de son intérieur; cependant la fin de la lettre indique qu'il n'était pas, actuellement, au séminaire, mais dans le monde.

qui veulent être estimés et aimés de tous, et qui recherchent toujours à s'établir dans l'esprit du monde, cela ne siérait nullement à votre état et à la sainteté de votre profession.

Je vous donne particulièrement cet avis, parce que j'ai remarqué sur cela, et avec douleur, une grande affectation en des personnes retirées, et qui, devant par leur état faire hautement profession de la mort au siècle et de la folie de l'Évangile, se laissaient néanmoins aller aveuglément à cette illusion du monde, s'imaginant par là faire merveille, et ne songeant point que c'est cette folie de l'Évangile et cette mort au monde, qui les doit rendre bienvenus, souhaités et estimés dans les compagnies, s'ils y veulent faire quelque fruit. Car autrement, cherchant à s'y faire estimer, et à y être bien reçus à cause de leur bonne grâce, ils ne feront pour l'ordinaire que de mauvais effets : comme de complaisance qu'ils donneront aux autres de leurs personnes; d'une certaine estime secrète qu'ils recherchent par cet extérieur, quoique par une volonté délibérée ils ne la demandent pas toujours; et de mille autres dérèglements fâcheux qui viennent de l'impureté de cette source.

Il en est de même de ce mot d'honnête homme qu'on donne maintenant à des personnes pieuses, et que plusieurs recherchent avec affectation. On dit : C'est un honnête homme, il est bien fait, il a bonne mine, il sait son monde; et on prend ce mot d'honnête, pour une personne qui est dans la civilité, qui sait le compliment, qui a le bon mot, et en qui on voit mille autres petites justesses mondaines, qui sont autant d'imitations du siècle, et qui par conséquent rendent une personne très éloignée des sentiments chrétiens. Car

un chrétien doit mettre sa gloire à mortifier tous ses membres, et son soin doit être de se faire voir comme un crucifié en tout son extérieur, et de paraître comme Notre-Seigneur en croix, qui n'avait rien de l'extérieur et de la régularité du monde. Je dis régularité; car le monde a sa régularité aussi bien que la religion.

Le second extérieur qu'il faut éviter est un extérieur d'hypocrite, qui marque plus de piété au dehors qu'il n'en a au dedans. C'est là une grimace hypocrite. Il faut que votre recueillement extérieur et votre modestie viennent du dedans. Il faut que ce soit l'esprit intérieur qui recueille l'extérieur, et qui donne une composition douce, modeste et très suave, comme il la donnait à Notre-Seigneur, qui gagnait tout le monde par son extérieur et par sa modestie. Cette modestie était en lui si considérable, que saint Paul ne trouvait rien de plus charmant pour obliger les chrétiens de satisfaire à sa demande. *Je vous conjure*, leur disait-il, *par la modestie de Jésus-Christ.* Et pour leur faire connaître que cette modestie devait être opérée en eux par la présence de Dieu: *Que votre modestie*, ajoute-il, *soit vue de tout le monde, parce que Dieu est auprès de vous.*

Il faut donc que la modestie, pour être chrétienne, et la composition extérieure du corps pour être sainte, procèdent de l'esprit et du recueillement intérieur : et il faut qu'elle soit naïve, gracieuse, point affectée nullement austère, ni particulière. Autrement elle n'est pas purement de l'esprit, mais de l'étude et du travail propre; ce qui serait pour l'ordinaire hypocrisie, et non pas modestie chrétienne. Car tout ce qui est chrétien est né du Saint-Esprit, et non pas de la chair;

et tout ce qui est ainsi affecté pour plaire au monde, et composé par artifice et par effort, est de nous et de la chair. C'est pourquoi il faut chercher une autre voie, qui, dominant en nos âmes et sur nos corps, les compose avec une douceur, une suavité et une modestie non pareilles; comme on le voit tous les jours en de bonnes âmes qui, plus elles sont avancées dans la pureté de l'esprit, plus elles sont réglées dans leur extérieur, mais sans étude et sans aucune affectation, parce que c'est Dieu même qui compose leurs actions, et qui conduit leurs mouvements : et comme il ne fait rien dans le monde qu'avec nombre, poids et mesure, ces mouvements ne peuvent être que bien composés, qui suivent la cadence, le branle et le mouvement de ce divin Esprit. C'est un mouvement doux et suave, un mouvement fort et efficace, un mouvement libre et simple, grave et posé, honnête et charmant, sans contrainte, sans affectation et sans étude; toujours néanmoins égal et composé, toujours pieux et sans fard, qui porte continuellement à Dieu, qui ne distrait personne, qui ne donne point de peine ni de tentation, mais qui au contraire édifie et recueille beaucoup; enfin c'est un mouvement qui se ressent toujours de la sainteté de son principe.

C'est sur ces maximes et sur ces fondements, et non pas sur ceux qu'on vous veut donner dans le monde, que je vous supplie de travailler à la modestie. Autrement vous n'acquerrez jamais cette vertu chrétienne qui vous est si nécessaire dans votre état, et vous n'en aurez que l'ombre et le fantôme.

LETTRE CCCCXIX (1).

A UN ECCLÉSIASTIQUE (2).

Il l'exhorte à bien porter ses peines, et à ne pas quitter l'œuvre de Dieu pour les oppositions qu'il y rencontre.

[4 octobre.]

Monsieur,

La paix de Jésus-Christ règne dans votre cœur au milieu des délaissements et des contradictions que vous souffrez. Je vois votre affliction, je compatis à votre peine, et je la porte avec autant et plus de sentiment que vous ; mais je me fortifie en esprit, et me réjouis dans le fond de mon âme, voyant combien cet état vous est avantageux, et combien il sera utile à la gloire de Dieu. C'est ainsi que les œuvres du divin Maître se font. Il faut que vous portiez le joug qu'il impose à tous ceux qui ont l'honneur d'être employés par son choix à son divin service. Il est juste d'acheter par la peine de la croix la gloire de servir à ce grand maître, et l'honneur d'entrer en sa sainte maison, et il est juste aussi qu'il récompense ceux qui le servent, par l'honneur et la gloire de porter ses livrées.

C'est pourquoi je vous prie de vous estimer heureux en cet état, et d'embrasser avec amour le bonheur de vivre crucifié. L'esprit du baptême demande cela de nous, et Notre-Seigneur nous le montre en la personne de saint François, dont nous faisons aujour-

(1) C'est la XX[e] des imprimées.

(2) Cet ecclésiastique était vraisemblablement chargé d'une paroisse.

d'hui la fête. Ce saint est le modèle d'un vrai chrétien, et ce séraphin qui le crucifie, est la figure du Saint-Esprit qui nous est donné pour nous crucifier en toute notre chair, et en toutes les parties de nous-mêmes. C'est à quoi il faut que nous travaillions soigneusement, nous laissant au moins crucifier par Notre-Seigneur, ou bien par les hommes qui sont ses instruments, si nous ne voulons pas mettre la main à nous crucifier nous-mêmes; ou si nous ne sommes pas assez purs pour être crucifiés par le pur amour, comme une sainte Catherine de Gênes et quelques autres saints, qui, par la vertu de l'amour, ont porté la mort en tous leurs membres.

Pour l'accablement que vous me témoignez, je pense qu'il vous arrivera souvent dans vos peines, parce que vous n'êtes pas assez anéanti. Comme il vous reste quelque chose de vous-même, sur quoi vous vous appuyez, et que vous sentez en vous quelques forces, lorsque vous voyez ces forces accablées par le poids de votre charge, il ne se peut que vous ne ressentiez un grand sujet d'abattement. Cessez de vous appuyer en vous, et vous serez bientôt en pleine paix; car alors on ne pourra jamais vous rien ôter, ni vous affaiblir en aucune manière, parce que vous n'aurez plus rien à perdre, et que l'esprit de Dieu, qui ne peut être pressé ni accablé d'aucune chose, sera votre support et votre soutien en tout.

Adorez cependant sa divine vertu qui crible, qui écrase, qui opprime les siens comme il lui plaît, afin d'être lui seul le soutien de son œuvre. Adorez-le comme l'unique agent et le principe de tout, à qui tout serviteur est inutile, quand il est hors de sa main et de sa puissance. Ayez bon courage en Notre-Sei-

gneur, et mettez en lui toute votre confiance. Comme vous ne sauriez avoir de vigueur par vous-même, ni en vous-même, priez-le qu'il vous anéantisse, afin qu'il soit toute votre force. Il vous sera toutes choses, si vous voulez être tout à lui, sans être rien en vous-même; car il est tout aux siens : *Omnia et in omnibus Christus*. Soyez donc soigneux, pour le laisser régner en votre âme, de vous tenir anéanti en sa présence, retirant de vous tout effort et toute propre présomption, afin que ce divin Maître succède à votre infirmité, et s'insinue en vous, au lieu de votre superbe et de votre amour-propre. Ce fond d'orgueil et d'établissement en soi est le grand obstacle à son opération dans le cœur, et c'est ce que nous lui devons demander instamment qu'il détruise en nous.

Monsieur N..., qui sait par expérience ce que c'est que de vivre au milieu de la persécution, pourra vous secourir de son conseil, et vous faire participant des voies dont il a usé pour se fortifier dans ses peines.

Je vous vois dans une grande affliction et bien abattu sous la croix; mais il en fallait venir jusque-là pour un entier et parfait sacrifice, l'honneur y étant immolé avec le reste de l'hostie. Dieu en soit béni à jamais pour sa gloire et pour votre bien. Vous avez eu un peu de désir de vous soulager en sortant du lieu où vous étiez, pour chercher les consolations et l'abri des bonnes âmes; mais Dieu vous a fait voir qu'il sait redoubler le fardeau quand on l'évite et qu'on le fuit. Il faut aimer sa croix et adorer ses châtiments. C'est un trésor qu'on doit embrasser avec amour, et le renfermer dans son cœur, comme le plus grand joyau du monde. Je vous laisse à la sagesse, à l'amour et à la puissance de Dieu

qui vous conduit, pour en faire tout l'usage qu'il désire.

LETTRE CCCCXX (1).

A UN ECCLÉSIASTIQUE ATTACHÉ A UN CHOEUR.

Il lui parle du chant de l'Église et lui en explique la signification.

Monsieur,

J'apprends avec bien de la joie l'assiduité que vous rendez maintenant aux offices divins, et l'amour que vous avez pour le chant de l'Église. C'est un emploi tout saint, tout divin, et qui ne peut être en vous qu'une source de beaucoup de bénédictions et de grâces, si vous vous y appliquez avec religion. Il me semble que c'est là proprement l'occupation des saints et l'exercice du paradis; car, que fait-on dans le ciel, que glorifier Dieu et chanter ses louanges?

Le chant, dans l'Église, est une expression des louanges que, dans le secret de notre cœur, nous rendons à Dieu en l'esprit intérieur de Jésus-Christ. Le Fils de Dieu est la véritable hostie de louange de Dieu son Père; et l'Écriture sainte le nomme pour cela, chez le Prophète, Hostie de vocifération. Cependant il est muet sur nos autels, et dans le sein du Père, au moins à notre égard; car nous n'entendons rien de sa voix; et l'Église n'en est pas secourue extérieurement et d'une manière sensible. C'est de quoi même elle se plaint amoureusement dans les Cantiques, et ce qui lui fait dire : *Sonet vox tua in auribus meis*. Votre Père, et les âmes mêmes favorisées de votre amour et de vos

(1) C'est la XCIII[e] des imprimées.

visites intérieures, entendent assez le son intérieur de votre voix dont vous parlez au milieu du silence ; mais les peuples grossiers, qui ne peuvent entendre que la voix extérieure et sensible, et qui n'ont pas ces oreilles du cœur ouvertes pour les paroles de l'esprit, et pour entendre *quid spiritus dicat Ecclesiis*, ils ont besoin d'une autre voix que de celle qui ne parle qu'au cœur. C'est pour cela que le Fils de Dieu anime de son esprit les prêtres, pour publier en eux les louanges de son Père; et on entend sa voix comme la voix d'une multitude, *tanquam vox multitudinis*, ainsi que l'Écriture sainte le remarque, parce qu'il se rend en chacun d'eux une hostie de vocifération.

Jésus-Christ, unique dans sa religion, et dans les hommages qu'il rend à Dieu dans le cœur des prêtres, se sert des anges dans le ciel pour dilater spirituellement sa religion, et il se sert sur la terre de l'organe des hommes pour la dilater corporellement, faisant ainsi en la terre et au ciel un concert perpétuel de louanges divines. Ce doit être là la consolation de ceux qui chantent le plain-chant, qui, dans ses mesures et dans ses pauses, est réglé sur la méthode et sur la règle ordinaire de Dieu. Car, comme il fait tout avec poids et mesure, et avec société et unité dans l'Église du ciel et de la terre, il fait aussi que le chant se trouve tellement réglé, que de plusieurs il ne s'en fait qu'une voix, ou plutôt qu'une seule harmonie.

Ces âmes appliquées au chant sont assurées qu'elles ont une des fonctions des plus pures, et des plus éminentes de l'Église de Dieu. Elles sont comme les anges des plus hautes hiérarchies, qui, séparés du commerce des hommes, sont appliqués à ce seul ministère de la louange; et elles ont non seulement société avec toute

l'Église, qui ne chante et ne loue la majesté de Dieu en tous que dans un même esprit; mais elles sont encore en société avec tous les anges du ciel, qui ne sont appliqués à Dieu qu'en Jésus-Christ; et elles sont de plus en société avec Jésus-Christ même, à qui elles servent de supplément, pour être entendu de l'Église par leur organe : ainsi elles sont l'achèvement et la plénitude de Jésus-Christ, qui dilate et multiplie par eux les louanges de son Père; et elles font la fonction même du Verbe en l'éternité, qui est la louange universelle et parfaite de Dieu. C'est pourquoi, que tous les chantres se perdent en Jésus-Christ, et qu'ils s'y tiennent incessamment unis, pour être animés d'un profond respect, d'un vif amour et d'une parfaite religion en leurs louanges. C'est à quoi je vous exhorte par-dessus tout, pour vous pouvoir acquitter dignement de ce saint ministère.

LETTRE CCCCXXI (1).

A UNE PERSONNE QUI ASPIRAIT A LA VIE RELIGIEUSE (2).

Il la console de la mort de son frère, lui faisant espérer que Notre-Seigneur lui sera toute chose.

Ma très chère fille,

Je ne me suis pas précipité pour vous consoler sur la mort de monsieur votre frère. J'ai voulu laisser le temps de le faire à votre principal directeur, qui est le Saint-Esprit; et j'ai cru que ses opérations seraient

(1) C'était la XXII[e] des imprimées.

(2) La dernière phrase indique assez clairement que cette lettre a été écrite à une personne qui voulait quitter le monde et que la mort de son frère rendait plus libre pour cela.

plus fortes et plus saintes, étant mises en vous par son seul ministère.

C'est le respect que les directeurs de l'Église doivent au divin ministre de Dieu Notre-Seigneur Jésus, lequel, par son Esprit, vous aura fait entendre les desseins de son Père sur vous, et vous aura fait connaître qu'en vous dérobant les créatures, il veut que son cher Fils Jésus vous tienne lieu de toutes choses. C'est à cette heure qu'il redoublera en vous son amour, et qu'il vous fera sentir comme il veut être votre frère, aussi bien que votre époux et votre fidèle ami ; en un mot, qu'il vous veut être toutes choses ensemble. C'est là où va la sainte jalousie de Jésus incomparable dans l'amour.

J'ajouterai encore à ceci, que c'est un effet de l'amour de la très sainte Vierge, qui, en vous dépêtrant des créatures, désire d'avancer son œuvre.

LETTRE CCCCXXII (1).

A UNE JEUNE SUPÉRIEURE DE COMMUNAUTÉ.

Il la félicite de ce que Dieu l'a attirée à son service dès sa jeunesse, et l'exhorte à se rendre bien fidèle à cette grâce.

Ma très chère fille,

J'ai bien à remercier le ciel de me rendre témoin de votre zèle, et participant de la grâce qu'il vous accorde. C'est se sauver, et sauver avec soi les autres, que de faire ce que vous faites. Quelle bénédiction de Dieu plus grande, qu'à votre âge il vous donne la force et le courage de le servir ! N'est-ce pas une obligation bien grande que vous lui avez, et qui vous

(1) C'est la XCII[e] des imprimées.

oblige de vous abîmer dans ses miséricordes! Je veux me joindre à vous, pour vous aider à chanter ses louanges et à le remercier, dans la plénitude de mon cœur et de mon âme.

Mais ce n'est pas assez; il faut être fidèle à reconnaître ses biens par les nouvelles occasions qu'il vous présentera. Il n'y a qu'un Dieu à servir; toute la terre est née pour lui; toutes les créatures sont faites pour cela. Il ne faut donc pas qu'elles vous en empêchent. Servez-vous, au contraire, de toutes celles que vous avez en main pour le glorifier. Demandez pour les unes, remerciez pour les autres; fortifiez les unes, et tempérez les autres; et surtout, selon saint Paul, montrez-vous exemple des vertus et des règles que les autres doivent pratiquer, autant toutefois que votre âge pourra vous le permettre. Je suis tout cœur pour votre maison; ce qui servira d'excuse à la liberté que je prends de vous écrire comme je fais.

LETTRE CCCCXXIII (1).

A UNE RELIGIEUSE.

Il lui représente les avantages de l'emploi d'infirmière qui lui a été confié.

[Dans la quinzaine avant Pâques (2).]

Ma chère sœur,

Je viens d'apprendre que vous êtes choisie pour être infirmière, ce qui me console beaucoup, parce que vous aurez dans cet emploi de quoi vous exercer et sur-

(1) C'était la V[e] des imprimées.
(2) La seconde phrase indique cette particularité.

monter votre délicatesse. Voici le temps où il faut mourir entièrement à soi. Nous sommes dans les jours que l'Église dédie à faire honorer la Passion du Fils de Dieu, et où le principal emploi d'une âme ne doit pas être à pleurer sur lui, comme il le témoigna lui-même aux filles de Jérusalem, mais à gémir sur soi-même, à mourir à soi, et à mortifier tout ce qui est du vieil homme. C'est là la grâce qu'il nous a acquise par sa mort. Ce qui fait dire à saint Paul que la mort opère en nous; c'est-à-dire, que la mort qui a coutume d'être inutile et inefficace en elle-même, n'est pas de cette nature en Jésus-Christ; car elle opère en nous, parce qu'elle nous a mérité la grâce et la vertu de faire mourir notre vieil homme.

C'est pourquoi le Fils de Dieu a voulu être crucifié et mourir dans une chair semblable à la nôtre, c'est-à-dire qui était en ressemblance de la chair du péché, pour nous montrer l'obligation que nous avons de crucifier en nous le péché avec nos passions qui en sont des rejetons; et même toutes nos inclinations déréglées. Et nous avons d'autant plus d'obligation de les mortifier, que, bien loin de nous porter à Dieu, pour lequel seul nous sommes faits, elles nous en détournent ordinairement pour nous appliquer à nous-mêmes; car, en nous sollicitant à rechercher nos aises et notre propre satisfaction, elles nous jettent insensiblement dans la paresse et dans l'amour du repos en cette vie, qui doit être pourtant un temps de travail et de combat.

Job dit que la vie de l'homme est un combat perpétuel. Le Sage remarque que l'homme est né pour le travail, et saint Paul ajoute que la chair convoite et combat continuellement contre l'esprit, et l'esprit contre

la chair. L'esprit, en ce lieu-là, signifie le Saint-Esprit, qui nous sollicite perpétuellement de ne point adhérer à la chair. Réjouissez-vous donc de ce que vous êtes dans un état où votre chair ne sera point contente, où vos inclinations ne seront point satisfaites, et où vous aurez mille occasions de les mortifier. Donnez-vous à ce divin Esprit de votre Maître, afin que vous soyez revêtue de lui, et que vous viviez en lui à la gloire du Père. S'il veut tout faire en vous, et que le vieil homme n'y fasse rien, entrez dans ces mêmes sentiments et répondez à ses désirs. S'il vous porte à vous vaincre vous-même et à vous mortifier, suivez ces saints mouvements. S'il vous anime à la charité du prochain et au désir de l'assister pour l'amour de Jésus, et comme Jésus même, soyez ravie de le servir, puisque c'est votre Époux même que vous servez dans le prochain, et que vous soulagez dans ses membres.

C'est un amour extrême que celui qu'on doit avoir pour Jésus. Il me semble que si ce divin Sauveur se présentait à moi malade, estropié ou infirme, j'aurais des passions étranges de le servir, de l'assister et de le consoler. Si je le pouvais mettre en moi-même, je l'y mettrais, tant je voudrais le soulager et le conforter. Mon Dieu! que ne feriez-vous pas, si vous le voyiez en quelqu'un de ces états! Pour moi, il me semble que l'on devrait mourir de joie et de consolation, considérant l'honneur que ce bon Seigneur nous ferait de s'adresser à nous pour panser ses saintes plaies, ses saintes maladies, ses adorables infirmités.

Oh bien! c'est à ce coup qu'il vous fait cet honneur, et qu'il veut vous faire participante de cette consolation, en vous mettant à l'infirmerie, qui est une vraie sa-

cristie et un trésor admirable, puisque les membres et les reliques de votre amour y reposent. Ce sont ces membres que vous devez honorer et chérir mille fois plus que vous-même. C'est une charge que vous devez recevoir avec respect et avec amour. C'est un emploi que vous devez estimer par-dessus tout. En un mot, c'est une grâce dont vous devez remercier Dieu infiniment.

Que vous aviez besoin de ce supplément à votre foi pour aimer Jésus-Christ sensiblement! Vous aviez passé trois années à tâcher de l'aimer en cachette et avec beaucoup de sentiment, et vous deviez avoir acquis en cette retraite la facilité de l'aimer dans la pureté de la foi, qui est insensible; mais je vois bien qu'il vous faut encore ce secours extérieur. C'est par là que Notre-Seigneur même va prendre expérience de votre fidélité, et reconnaître si c'est lui vraiment ou bien ses consolations que vous aimez. Il verra si vous l'aimerez dans l'apostume, dans la lèpre et dans la croix, de même qu'au Thabor. Adieu.

LETTRE CCCCXXIV (1).

A UNE RELIGIEUSE.

Il l'exhorte à bien conserver Jésus-Christ dans son cœur, à faire quelque mortification corporelle, et à former peu à peu sa prieure à l'oraison mentale.

Ma chère sœur,

Je ne puis vous exprimer la joie que je ressens dans le fond de mon âme, reconnaissant le progrès de Dieu dans la vôtre. Oui, Dieu est en votre cœur, et je ne

(1) C'était la CVIII[e] des imprimées.

puis douter qu'il n'y habite; mais qu'il en soit de vous comme de l'Épouse : *Deus in medio ejus non commovebitur. Dieu ne sera point ébranlé au milieu de son âme.* Or, pour cela il ne faut rien faire qui lui déplaise. Possédez et jouissez avec plaisir de ce trésor. Serrez-le mille fois le jour dans votre âme et sur votre cœur, le conjurant qu'il n'en sorte jamais, et qu'il ne souffre pas que vous l'offensiez en quoi que ce puisse être.

Oh! que ce saint amour est doux! Il ne s'écartera jamais de vous, qu'il ne vous en avertisse par mille petits mouvements, auxquels vous devez être fidèle. Ne négligez pas la moindre de ses menaces, ni le moindre de ses reproches intérieurs; et tremblez souvent, voyant que s'il ne tient qu'à vous de conserver cet avantage, fort peu de chose négligée vous le peut faire perdre. Je vous conjure de m'avertir souvent de vos dispositions, afin que je remarque le progrès de la grâce de Dieu en vous. Il vous traite comme l'enfant de la maison, et comme sa plus chère épouse, et il demande aussi de vous des devoirs, dont je vous avertirai très fidèlement, à proportion que vous me découvrirez votre état.

Vous pourrez vous servir des instruments de pénitence que vous avez; mais, comme il ne faut pas tuer d'abord ce pauvre corps, qui mériterait de l'être cent mille fois, et qu'il faut, comme dit saint Paul, qu'il serve autant à la justice comme il a fait à l'iniquité, vous suivrez en cela les règles que vous a données votre directeur. Et quand vous en userez, songez quelque temps auparavant à ce que vos péchés méritent, et combien il vous faudrait souffrir de peines pour satisfaire pleinement à la justice divine, attendant la

valeur de votre satisfaction plus de la contrition et de la pénitence intérieure que de l'extérieure.

Je vous prie de dire à notre bonne mère la prieure, qu'en priant Dieu pour elle, et pensant à la difficulté qu'elle a sur son grand âge, le discours du Fils de Dieu m'est venu en l'esprit, qui dit que les ouvriers qu'il envoya sur le soir à sa vigne gagnèrent autant que ceux qui étaient partis au point du jour. C'est là une grande consolation pour elle; car en travaillant avec zèle dans sa charge, elle peut faire beaucoup, surtout si elle agit comme elle doit pour la perfection de votre maison, la réglant dans la seule et pure vue de plaire à Dieu, et continuant à faire ainsi toutes ses actions le reste de ses jours. C'est ce que je lui désire de tout mon cœur, comme à notre bonne mère. Faites-lui lire le chapitre des aspirations et oraisons jaculatoires de Philothée. C'est la manière dont je crois qu'elle doit prier présentement, en attendant qu'elle ait facilité à l'oraison mentale, dont vous l'entretiendrez souvent, aussi bien que des profits qu'on en retire, afin de ne la point peiner. Elle pourra se servir des méditations de Philothée; et il sera bon, dans les commencements, qu'elle ait toujours son livre devant elle, et qu'après avoir mâché et ruminé une pensée, quand elle se sera évanouie, elle reprenne le livre pour y prendre une autre pensée, et qu'elle passe ainsi les quarts d'heures ou demi-heures en l'oraison. Qu'elle fasse aussi quelque quart d'heure, ou demi-heure, l'après-dîner, de lecture spirituelle en la manière que je vous l'ai proposé. C'est ce qu'il faudra lui conseiller pour le commencement.

Priez Dieu pour votre pauvre père, qui est tout à vous, et dans le zèle de vous sauver. Adieu. Croyez

moi en Jésus, Marie et Joseph tout vôtre en notre Tout Jésus.

LETTRE CCCCXXV (1).

A DES RELIGIEUSES.

Il les exhorte à faire quelques ouvrages pour le service des autels.

Mes chères sœurs,

Ne trouvez pas mauvais si je vous renvoie vos belles dévotions; j'ai pensé qu'il serait mieux d'en user ainsi pour la charité de votre pauvre communauté. J'ai pourtant pris deux croix pour servir de patron à des filles que j'emploie pour les petits enfants. Je vous supplierais bien de me faire encore la même charité, si je ne croyais qu'il fût plus expédient que vous employassiez votre temps de travail à orner vos autels et à faire quelques ouvrages pour honorer la personne de Notre-Seigneur. C'est de quoi je vous supplie, et dont je conjure vos sœurs qui travaillent à l'aiguille. Pour moi, je vous avoue que je serais ravi si je pouvais m'occuper à quelque petit travail extérieur qui dût servir à Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui daigne venir parmi nous et se servir de nos petits ouvrages. Quelle joie à Notre-Dame, quand elle faisait les langes et les linges de son cher Fils! On regarde dans l'Église les corporaux et les autres linges comme les langes de Jésus, et pour cela même les diacres, dans les offices célèbres et aux grandes messes, portent les corporaux dans les bourses, à la hauteur de leurs têtes, sur leurs deux mains, avec tant de révérence et de religion.

(1) C'était la LXVIII[e] des imprimées.

Que ce soit là désormais l'esprit de votre travail, de servir Notre-Seigneur et son Église.

LETTRE CCCCXXVI (1).

A UNE PERSONNE RETIRÉE DU MONDE.

Il lui conseille de demeurer dans la retraite et de s'y perdre dans l'intérieur de Jésus-Christ.

Ma très chère fille,

Vous ne devez point vous charger de ces emplois extérieurs qu'on vous propose, qui ne vont qu'à vous engager dans le monde et à vous tirer de votre solitude. Outre l'attrait que Notre-Seigneur vous a toujours donné pour la retraite, vous savez par expérience le besoin très grand que vous en avez et les faveurs spéciales que vous y recevez tous les jours de votre saint Époux. Peut-être se retirerait-il de vous, si, sans avoir d'autres marques de sa volonté, vous quittiez le lieu où on peut dire que lui-même vous a mise. L'attrait qu'il vous donne à l'oraison, et cette application si continuelle que vous avez à son divin intérieur, vous seraient bientôt enlevés par le commerce du monde. Demeurez donc en paix comme une sainte Madeleine aux pieds de votre divin Amant. Jouissez du fruit de ses chastes amours, et perdez-vous mille fois le jour dans son aimable cœur, où vous vous sentez si puissamment attirée. C'est là où vous entrerez dans la jouissance de tout ce qu'il est, et même des correspondances et des communications mutuelles qui se passent entre lui et son Père.

C'est la pièce d'élite que le cœur du Fils de Dieu;

(1) C'était la CCXXXIV[e] des imprimées.

c'est la pierre précieuse du cabinet de Jésus; c'est le trésor de Dieu même où il verse tous ses dons et communique toutes ses grâces; et ceux qui y sont appliqués et qui sont appelés pour l'exprimer sont aussi ses bien-aimés et les pièces rares de son cabinet. C'est en ce cœur sacré et en cet adorable intérieur que se sont premièrement opérés tous les mystères, et c'est dans les saints que Dieu y applique plus particulièrement que se passent ses communications plus intimes, et que s'expriment le plus parfaitement tous ses divins mystères. Voyez par là à quoi Notre-Seigneur vous appelle en vous ouvrant son cœur, et combien vous devez profiter de cette grâce qui est une des plus grandes que vous ayez reçue en votre vie. Que la créature ne vous tire jamais de ce lieu de délices, et que vous y soyez abîmée et pour le temps et pour l'éternité avec toutes les saintes épouses de Jésus. C'est le souhait de celui qui est tout vôtre.

LETTRE CCCCXXVII (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Son zèle pour le service des âmes.

Ma très chère fille,

Pour ce qui est du doux travail de vous écrire de votre Époux si aimable et si amoureux, pourquoi craignez-vous que cela m'incommode? Eh quoi, le Fils de Dieu, quand il versait son sang pour vous racheter et pour vous donner un remède à vos maux, craignait-il la douleur? Mais craignait-il la mort? Et saint Paul

(1) C'était la XL[e] des imprimées.

ne m'apprend-il pas qu'il faut que je continue pour vous l'ouvrage de Jésus notre amour, et que j'accomplisse ce qui manque à sa divine passion. Ce tout aimable Sauveur a composé, dans ce divin jour de sa mort, le remède à votre infirmité, et il dit que je vous le dois appliquer, puisque je suis à votre âme le ministre de ses mystères douloureux. Eh bien, je verrai fumer et bouillonner pour vous ce sang divin dans mes mains et j'épargnerai mon travail? Non, ma fille, non, pas même ma vie, ni la dernière goutte de mon sang. Il nous l'a commandé lui-même, ce divin Tout, et je lui obéirai avec joie. Allons donc, allons fortement à l'amour. Continuez votre attrait à Jésus pâtissant et anéanti à la croix. Vous avez nécessité d'être telle en ce temps, autrement votre amour envers lui ne saurait être juste. Voir Jésus anéanti et ne l'être pas avec lui, c'est être déraisonnable, et ce n'est pas le vouloir aimer; car le moyen que vous soyez unie à Jésus anéanti, en demeurant vous-même en votre entier? Ne souffrez point d'être dans un autre état que Jésus. C'est là où aboutissent tous ses desseins sur vous; il veut que vous viviez comme lui et que vous lui ressembliez par état.

LETTRE CCCCXXVIII (1).

A UNE DAME QU'IL DIRIGEAIT.

Son parfait dégagement dans la conduite des âmes.

Ma très chère fille,

J'ai ressenti quelque douleur, arrivant en cette ville,

(1) C'était la XLI[e] parmi les imprimées.

de la nouvelle qui m'a été confirmée de votre éloignement sans apparence de retour. Sur quoi je vous dirai que, selon le pur esprit de la foi qui me fait espérer que Jésus travaillera par lui-même en mon absence pour l'avancement de votre âme, je n'ai pu, dans cette occasion qu'il me donne d'un sacrifice si important et si sensible, que je n'aie eu de la joie de trouver à mon arrivée une telle occasion de souffrir pour son amour. Il est maître absolu de ses œuvres et de la conduite de ses desseins; il faut vivre à lui par-dessus tout, et même par-dessus tout ce qui nous regarde, et vivre en privation de toutes les joies de notre esprit. Il se faut résoudre dans l'attente de la vie future de porter incessamment sa croix, sachant que, si nous sommes compagnons des douleurs de Jésus en cette vie, nous communierons à ses joies et à ses consolations éternelles. Je prends congé de vous, dans l'espérance de vous entretenir un jour des ouvertures que Notre-Seigneur nous donne, pour le servir en notre éloignement. Je le dirais exil et bannissement, si partout on ne trouvait Jésus-Christ, en qui toutes choses nous sont rendues présentes.

LETTRE CCCCXXIX (1).

A UNE PERSONNE QU'IL DIRIGEAIT.

Il la porte à ne voir que Notre-Seigneur en ceux qui la conduisent.

Ma très chère fille,

J'apprends tous les jours combien Notre-Seigneur est jaloux qu'on s'abandonne à lui, que l'on s'adresse

(1) Tirée de *l'Esprit de M. Olier,* t. II, p. 600.

à lui ; que quand on consulte les hommes, ce soit lui qu'on aille chercher en eux, et que souvent on lui renouvelle que ce n'est pas la créature dont l'on désire d'être instruite et dirigée, mais de lui par leur bouche ; ayant grande confiance en sa bonté qu'il nous éclairera et conduira par leur moyen.

LETTRE CCCCXXX (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il se réjouit des grâces que Notre-Seigneur lui fait et souhaite qu'elle y réponde parfaitement.

Ma très chère fille,

Je ne puis vous exprimer la joie d'esprit que votre lettre m'a apportée, en y marquant visiblement le progrès de la charité sainte de Jésus-Christ, qui me paraît vouloir remplir votre cœur de la plénitude de sa dilection et la répandre en toutes les opérations de votre âme. Qu'un Dieu seul vous remplisse ; un Dieu seul est digne de vous, et souffrez plutôt la perte de toute créature que de laisser occuper la place du grand Tout en la moindre partie de votre cœur.

Ah ! si vous saviez la jalousie que Dieu me donne, comme à saint Paul, que votre intérieur soit uniquement possédé du céleste Époux ! Je ne puis vous l'exprimer. L'amour même de Jésus-Christ doit vous le faire ressentir.

(1) Tirée de *l'Esprit de M. Olier*, t. II, p. 660.

LETTRE CCCCLXXXI (1).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Il la prie de ne plus se servir, en lui écrivant, des termes d'honneur et des autres marques de respect dont on se sert dans le monde.

Ma très chère fille,

Je vous prie de n'user plus des termes du siècle en m'écrivant; nous sommes d'un autre monde, d'une autre famille et d'une autre génération en Jésus-Christ. Il veut, dans ce temps de sa très sainte enfance, que vous rentriez en votre simplicité, et que vous vous renouveliez dans votre première fidélité. Je vous le dis de la part de notre Maître. Plus donc de Monsieur, ni de soie, ni de feuille entière sans nécessité; mais toujours très cordialement, simplement et humblement.

Ne me croyez point changé à votre égard : je pense tous les jours à votre âme, et le cœur que l'Immuable vous a donné est toujours le même, sinon qu'il croît dans le désir de vous voir. Je prie Notre-Seigneur qu'éternellement il nous consomme en lui-même. Adieu. Vivez en paix, toute remplie de l'amour du grand Tout. C'est le souhait de celui qui est tout vôtre.

LETTRE CCCCXXXII (2).

A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

Dispositions chrétiennes durant le saint temps de la maladie.

Ma très chère fille,

Ne soyez point en peine de l'indisposition dont je

(1) C'était la XI[e] des imprimées.
(2) C'était la XIII[e] des imprimées.

suis attaqué par la volonté de Dieu ; c'est un ordre très spécial de sa bonté et de sa providence dont nous le devons remercier. Il y a plusieurs choses à purifier en moi, et les maladies sont pour cela les meilleures voies. Il m'a ordinairement traité de la sorte par sa bonté infinie. Qu'il en soit béni à jamais. Je ne puis, dans mes infirmités, m'appliquer à la prière aussi assidûment comme je pensais le faire en me tirant du tracas de la ville; mais il faut que le sacrifice de notre corps, de notre esprit, de notre temps et de tout nous-même lui serve de supplément. Le mauvais usage que j'ai fait de ma santé est cause de ces infirmités. Mais Dieu veuille par sa bonté se satisfaire en nous comme il désire, et se contenter, s'il lui plaît, en notre consommation. Tous ces maux ne sont que des fantômes au prix de ce qui nous est dû, et de ce que méritent nos péchés. Quelle miséricorde et quelle bonté de Dieu de nous faire porter une si douce pénitence ! Bien loin de nous en plaindre, adorons son amour qui nous traite avec tant de douceur, et qui nous fait cette grâce de vouloir, comme dit saint Paul, accomplir en nous ses souffrances et achever ce qui manque à ses peines. Il me semble que c'est un honneur incomparable que Notre-Seigneur nous fait, de vouloir se servir ainsi de nos corps pour souffrir encore en nous à la gloire de son Père. Glorifions-nous donc avec l'Apôtre en nos infirmités, afin que la vertu divine habite en nous.

Ne manquez pas de faire grande attention aux sentiments que Notre-Seigneur vous donnera durant le saint temps de votre infirmité; car l'ordinaire de Dieu est de faire par les maladies ce qu'il ne peut faire souvent dans la santé. Surtout, abandonnez-vous toute à lui, pour faire de vous ce qu'il voudra ; vous offrant

à lui comme sa victime pour souffrir tout, et même la mort que méritent vos péchés.

LETTRE CCCCXXXIII (1).

A UNE PERSONNE DE CONFIANCE (2).

Son grand désir de la solitude et son dégoût du monde.

M.,

J'espère aller bientôt dans la petite solitude que j'ai préméditée, et y commencer une nouvelle vie sous la faveur et la protection de la très sainte Vierge. Je le souhaite avec grande affection, pour y mener la vie cachée que j'ai si peu goûtée jusqu'à cette heure. La retraite me promet de me la faire éprouver dans la société intérieure de Jésus en Marie, dans laquelle nous devons espérer de vivre éternellement, et que nous ne saurions prétendre posséder que par la nudité parfaite de notre âme et par la séparation universelle de toute créature. Je n'y puis penser sans transport, et je n'ose même m'y appliquer, craignant l'excès des sentiments que me cause cette vue, tant le cœur humain et la créature est faible sous le poids de l'opération divine. Je suis si heureux que Dieu me réduise maintenant à être seul, dans l'impuissance de travailler extérieurement, que je ne puis en exprimer ma joie. Toute la créature, quelle qu'elle soit, m'est à cette heure un accablement. Je ne puis souffrir ni goûter que Marie en

(1) C'était la XXI[e] des imprimées.
(2) Il y a beaucoup de ressemblance entre cette lettre et la CCCXVIII[e], qui paraît adressée à M. Picoté. Le trait final se retrouve dans la CCLXXXVII[e], écrite à M[me] Tronson.

Jésus, mon unique Tout au ciel et en la terre, et je vis présentement de cela seul. Tout me lasse, tout m'afflige, tout m'incommode; il n'y a que cela seul qui fait toute ma vie, toute ma joie, toute ma santé, tout mon bonheur dans mes croix et dans mes peines, et même dans tout ce que le malin pourrait trouver de plus cruel. Je crois que vous ne me refuserez pas ce bon office de m'aller ensevelir dans ma grotte.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES LETTRES DE M. OLIER.

1651.

1652.

1653.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

Z.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

ERRATA.

TOME SECOND.

Page 9, ligne 3 des notes : *lisez* Le Prévot de Saint-Germain.
P. 9, note 2, l. 1 : *lisez* Louis de la Baume.
P. 46, note 3 : Sur l'autographe. *Ajoutez :* que la LXXXVI[e] des imprimées ne reproduisait qu'en partie.
P. 55, note 1, l. 6 : *lisez* faire cesser l'exercice de la religion protestante.
P. 72, l. avant-dernière : *lisez* soumission véritable à l'Esprit divin.
P. 83, note, l. 3 : *lisez* fut extrêmement surpris.
P. 91, l. 16 : *lisez* nom de Guemadeuc.
P. 163, note 2, l. 1 : *lisez* Guenault pour Guénégaud.
P. 282, note 2, l. 14 : *lisez* Visitation de Moulins.
P. 322, l. 17 du texte : *lisez* en ce feu de justice pour les préparer à la sainteté de Dieu même.
P. 445, l. 19 : *lisez* 3° le désir de le faire.
P. 480, l. 15 : *lisez* louanges de Dieu qu'il y doit.
P. 543, première ligne du titre de la lettre : *lisez* l'excellence, et il lui envoie.

MÊME LIBRAIRIE

COURS D'INSTRUCTION RELIGIEUSE, ou Exposition complète de la doctrine catholique ; par le directeur des Catéchismes de la paroisse de Saint-Sulpice. *Quatrième édition.* 4 beaux vol. in-12 . . . . 10 »

Ce *Cours d'instruction* est destiné aux Catéchismes de persévérance et aux conférences que l'on fait sur la religion dans les paroisses et dans les colléges ou pensions. Il est divisé en quatre parties : la première est exclusivement consacrée à établir la divinité du christianisme; la deuxième traite de la constitution et de l'autorité de l'Église dont elle expose ensuite les enseignements dogmatiques, en suivant l'ordre du Symbole; la troisième a pour objet la morale; la quatrième traite des sacrements, de la prière publique, du saint sacrifice et des fêtes, en un mot du culte public. Il serait inutile de dire dans quel esprit a été rédigé ce *Cours d'instruction religieuse.* L'auteur, pénétré de cette pensée qu'a si bien exprimée Fénelon, que l'on ne peut aimer la religion sans aimer comme une mère la sainte Église romaine; *que l'on ne peut aimer l'unité qu'autant que l'on désire que tous les chrétiens soient réunis dans cet unique centre des enfants de Dieu,* s'est constamment appliqué à puiser dans les enseignements du Saint-Siége la véritable doctrine, et à inspirer aux fidèles un profond respect, une filiale affection, une obéissance sans réserve pour l'autorité vénérable du Souverain Pontife.

PERSÉVÉRANCE CHRÉTIENNE, ou Moyen d'assurer les fruits de la première Communion; par le directeur des Catéchismes de la paroisse de Saint-Sulpice, à Paris. *Troisième édition.* 1 vol. in-12 . . . . 2 »

EXPLICATION DU CATÉCHISME DU DIOCÈSE DE PARIS pour les enfants de la première communion, par le directeur des catéchismes de la paroisse Saint-Sulpice. *Deuxième édition.* 1 vol. in-12. . . . . 2 50

EXPOSITION DE LA RELIGION CHRÉTIENNE mise à la portée de tout le monde; par le directeur des catéchismes de la paroisse de Saint-Sulpice. *Troisième édition.* 1 vol. in-18. . . . » 50

INSTRUCTIONS TIRÉES DE L'HISTOIRE SAINTE et de **L'HISTOIRE DE L'EGLISE,** à l'usage des jeunes enfants, par le directeur des catéchismes de la paroisse de Saint-Sulpice. 1 vol. in-12 . . . . 2 »

MÉTHODE DE SAINT-SULPICE dans la direction des catéchismes, avec des plans d'instruction pour les divers catéchismes. *Troisième édition.* 1 vol. in-12 . . . . 2 50

PRÆLECTIONES JURIS CANONICI habitæ in seminario Sancti Sulpitii. *Quinta editio, accurate recognita ab auctore.* 3 vol. in-12 . . . . 9 »

VIE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, par M. l'abbé C. Fouard, professeur d'Écriture Sainte à la Faculté de théologie de Rouen. 2 vol. in-8°, avec cartes et plans . . . . . 14 »

— Le même ouvrage. 2 vol. in-12 . . . . 8 »

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

2- 12127